AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

Ecole doctorale Fernand Braudel

Ecole doctorale histoire PIEMES (Perspectives, Interculturelles : Ecrits, Médias, Espaces, Sociétés).

Le général Paul ARVERS (1837 – 1910)

et la naissance de l'alpinisme militaire français

Thèse de l'Université de Lorraine – Site de Metz

Pour l'obtention du doctorat en Histoire contemporaine

Soutenue par **Cyrille BECKER**

Sous la direction du Professeur François COCHET

Le 11 décembre 2015

Jury

- Xavier BONIFACE, Professeur des universités, Université de Picardie, Amiens, rapporteur
- François COCHET, Professeur des universités, Université de Lorraine-Metz, Directeur de la recherche
- Jean-Noël GRANDHOMME, Professeur des universités, Université de Lorraine-Nancy
- Hubert HEYRIES, Professeur des Universités, Université de Montpellier III
- Remy PORTE, lieutenant-colonel, Docteur-HDR en histoire, rapporteur

Titre de la thèse

Le général Paul ARVERS (1837 – 1910) et la naissance de l'alpinisme militaire français.

Résumé

Saint-Cyrien ayant participé à la campagne d'Italie de 1859 et à la guerre de 1870-71, Paul Arvers commande à Lyon le 12e bataillon de chasseurs à pied de 1879 à 1885 et l'engage dans un véritable et moderne entraînement en montagne. Puisant dans l'histoire, il expérimente tactiquement et matériellement ce qui sera mis en œuvre dans toute l'armée des Alpes. Avec des éléments d'artillerie et de génie, il met sur pied le premier groupe alpin, prémices des groupements interarmes. Il crée ainsi l'alpinisme militaire et engendre avec ses chasseurs un fort et durable engouement populaire.

Chef du 2e bureau de la Direction de l'infanterie, on lui doit la rédaction de la loi votée le 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, véritable « *acte de naissance des troupes alpines françaises* ».

Paul Arvers, figure quelque peu oubliée de la Grande histoire, peut être légitimement considéré comme le véritable « *créateur de l'alpinisme militaire français* ».

Mots clefs : guerre, militaire, chasseur alpin, montagne, alpinisme.

Title of the thesis

General Paul Arvers (1837-1910) and the beginnings of French military mountaineering.

Abstract

Paul Arvers graduated from Saint-Cyr and participated in the Italian campaign in 1859 and then the war against Germany in 1870. He commanded the 12th mountain infantry battalion in Lyon from 1879 to 1885, and engaged it in a real and modern mountain training.

Finding its inspiration in history, he experimented both tactically and materially what will later be implemented in the whole Alpine army. With artillery and engineer elements, he created the first Alpine group, which was the first example of a combined battle group. He thus created military mountaineering and led to a strong, sought after and enduring capability.

As the Head of the "*2e bureau de la Direction de l'infanterie*", he contributed to the long legislative process which led to the law modifying the organization of the infantry battalions. This law was passed on 24th December 1888 and is to this day seen as the "*birth certificate for the French Alpine troops*".

General Paul Arvers, though sometimes a forgotten figure of the Great history, can legitimately be considered as the founder and real "*inventor of French military mountaineering*".

Key words: war, military, mountain troops, alpine.

Remerciements

Cette thèse n'aurait pu être achevée sans le soutien amical ni les conseils avisés de nombreuses personnes. Qu'il me soit notamment permis d'exprimer ma gratitude à :

- Monsieur le Professeur François Cochet qui a dirigé ce travail de recherches avec patience, résolution et bienveillance,

- Messieurs les Professeurs qui ont accepté de faire partie du jury de soutenance.

Je remercie celles et ceux qui, à des titres divers, m'ont encouragé, aidé et persuadé de persévérer quand le terme me paraissait éloigné. J'ai partagé cette passion tout particulièrement avec deux érudits de la montagne : Raymond Joffre de la librairie des Alpes et Jean-Louis Pechoux, ancien membre dirigeant de la section lyonnaise du Club alpin français, sans lesquels les documents inédits n'auraient pu être publiés. A la passion de la montagne s'ajoute bien évidemment ma fidélité à la famille des chasseurs à pied et à la Fédération nationale des amicales de chasseurs dont les présidents respectifs et différents membres historiens m'ont beaucoup apporté.

Enfin j'ai une pensée amicale pour Michel Arvers qui m'a ouvert les archives familiales et m'a nourri tout au long de ces années par ses recherches généalogiques. J'espère que la ville de Lyon pourra vite rendre l'hommage qui se doit au général Arvers car « *C'est de là* [qu'il] *partit, en 1879, pour* "créer l'alpinisme militaire français". »

Je n'oublierai évidemment pas ma famille – surtout mon épouse Christine – qui a supporté avec une belle magnanimité les fluctuations de mes recherches historiques et de mon intérêt et ma ferveur pour les chasseurs alpins et le général Arvers. Le temps consacré à une passion si prenante depuis tant d'années voit aujourd'hui son aboutissement majeur.

Cyrille BECKER

Le général Paul ARVERS (1837 – 1910) et la naissance de l'alpinisme militaire français

« Vivre au milieu des soldats, les commander et aller à la bataille a été ma plus grande passion. Je n'ai pris la plume que pour propager mon expérience acquise par une laborieuse carrière et consacrée par de nombreux combats. Mon but est de stimuler nos organisateurs militaires, afin qu'ils fassent de la France une nation armée.[1] **»**

Général baron Emmanuel de Wimpffen

Page précédente : en haut photo du chef de bataillon Paul Arvers, commandant le 12e bataillon de chasseurs à pied. En bas, photo de chasseurs du bataillon lors de la traversée du col du Sélé en 1893 ; cette photo inédite de Joseph Lemercier (lieutenant de réserve au 12e bataillon de chasseurs) appartient à un album du colonel Monneveu. Elle a pour originalité d'avoir été reproduite dans l'album du Club alpin français de 1893, page 385, en phototypie Berthaud, avec les trois guides présents sur ce cliché à gauche qui sont remplacés par des chasseurs alpins. Il s'agit d'un montage (ou trucage ?) dont le but n'est pas défini. Cette reproduction est mise en quatrième de couverture ; les deux photos sont proposées aussi dans les illustrations.

1 WIMPFFEN (général de), *La Nation armée*, Paris, E. Dantu, Librairie éditeur, 1873.

***« C'est de Lyon que nous partîmes, en 1879, pour créer* l'alpinisme militaire français, *que nous revendiquons hautement pour nôtre et dont nous ne laissons la paternité à personne.*[2] »**

Général Paul Arvers

2 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, Lyon, Imprimerie Mougin-Rusand, 1886, p. 3.

INTRODUCTION

« *L'histoire est la source à laquelle vous devez puiser sans cesse ; ne lisez pas l'histoire pour apprendre l'histoire, mais pour apprendre la guerre, la morale et la politique.*[3] »

Maréchal de Belle-Isle

---

3 Lettre adressée par le maréchal de Belle-Isle à son fils au moment où ce dernier, récemment promu colonel, prenait le commandement de son régiment. Elle fut publiée plus de cent ans après sa mort sous le titre : *Instruction du maréchal de Belle-Isle sur les devoirs du chef militaire*, Paris, J. Dumaine, 1869, citation p. 18.

Charles, Louis, Auguste Fouquet de Belle-Isle (1684-1761) est le petit-fils de Nicolas Fouquet. Nommé maréchal en 1741, il participa à la guerre de Succession d'Autriche. Elu à l'Académie française en 1749, il fut ministre de la Guerre de 1758 à 1760.

« *La montagne est une citadelle* [qui] *inspire l'audace.*[4] »
Victor Hugo, *Quatre-vingt Treize*.

Malgré de nombreux exemples historiques contemporains et en dépit de la récente intervention alliée en Afghanistan qui a redonné son importance aux opérations en montagne, la guerre en montagne est toujours considérée comme marginale car trop audacieuse. Si les zones d'engagement prioritaires demeurent pour l'armée française l'Afrique, les villes ou les déserts, un élargissement perpétuel du paradigme stratégique s'impose pour ne pas oublier, à travers l'histoire, que la montagne est un théâtre de guerre des plus exigeants et un lieu-refuge invariable d'affrontement et de confrontation, de l'Adrar des Ifoghas au nord du Mali au glacier du Siachen, dans le Cachemire, à la frontière indo-pakistanaise.

Au XIX^{e} siècle, alors que les saisons ne sont plus prétexte à une trêve de la guerre, cette évidence a mis un certain temps pour aboutir à la conclusion qu'il fallait des troupes spécialisées en montagne pour y combattre, quelles que soient les conditions : « *Le général Boulanger, alors Ministre de la Guerre* […] *aurait dit que* "pendant l'hiver, ce pays [la Savoie] était suffisamment garanti contre toute agression par les neiges qui le protégeaient." *C'est là une erreur*.[5] » Les Italiens ont vite compris ce nouveau paradigme et ont créé les alpini dès 1872. Les Français ont mis plus de temps et ont attendu la loi du 24 décembre 1888 *portant modification des bataillons de chasseurs à pied* pour mettre sur pied les premières troupes spécialisées au combat en montagne. Or, cent vingt-cinq ans après la publication de cette loi fondatrice des troupes alpines françaises, il semble toujours nécessaire de rappeler que la spécialisation des troupes est un processus continu qu'il ne faut pas interrompre au risque de perdre définitivement les nombreux acquis opérationnels.

Ce patrimoine militaire a prospéré et de ce fait engendré des troupes d'élite unanimement reconnues. Il peut offrir des pistes de réflexion intéressantes aux unités

---

4 HUGO Victor, *Quatre-Vingt-Treize*, Paris, Impr. J. Claye, s.d., p. 219.

5 COLLIN F.-M., *Sentinelles à vos postes ! Défense de la frontière des Alpes*, Moûtiers, imprimerie Cane sœurs, succ. de Marc Cane, 1888, p. 37.

engagées dans des conflits en zone montagneuse ou tout simplement dans la formation quotidienne des troupes. Plus de vingt ans passés comme officier de chasseurs alpins et le commandement d'un prestigieux bataillon de chasseurs alpins nous ont permis de mesurer objectivement, tant en opération qu'au quartier, à l'instruction et à l'entraînement, la valeur des troupes de montagne françaises et des militaires qui ont l'honneur d'y servir, ainsi que le poids de l'histoire qui pèse sur leurs épaules.

Une histoire dans laquelle il faut puiser pour comprendre quelles sont leur genèse et leurs origines : pourquoi et dans quel contexte furent-elles créées ? Y a-t-il eu une réelle volonté politique et stratégique ou est-ce plutôt le fruit de la persévérance et de la pugnacité de certains hommes, civils ou militaires ? Comment s'est établie leur doctrine d'emploi ? Sur quel socle et sur quelles valeurs se sont-elles appuyées pour durer et maintenir un niveau d'excellence ? Comment se sont dressées leurs organisations ? Et finalement quelle est la place de Paul Arvers dans ce processus ?

Remonter à l'origine des chasseurs alpins et des troupes spécialisées au combat en montagne fournit un certain nombre de réponses aux questions posées car toute troupe de haut niveau opérationnel se base sur un héritage développé au fil du temps. En répondant à ces questions par le prisme de l'histoire, il nous est très vite apparu une évidence : après la défaite de 1870, un officier affecté dans les Alpes pour y prendre le commandement d'un bataillon de chasseurs à pied, le chef de bataillon Paul Arvers, a joué un rôle prépondérant à la fin du XIX^{e} siècle, précisément entre 1879 et 1902, dans la spécialisation à la guerre en montagne des bataillons français stationnés sur la frontière italienne. Paul Arvers, un nom mentionné rapidement dans les historiques traitant des chasseurs alpins : le commandant Arvers qui, à la tête du 12^{e} bataillon de chasseurs, expérimente les premières marches-manœuvres dans les Alpes à partir de 1879 - anecdote que seuls les chasseurs alpins connaissent et encore parmi eux uniquement ceux qui s'intéressent à la genèse des troupes de montagne. L'évocation était succincte mais suffisante pour marquer notre esprit et aiguiser notre curiosité.

Méthodologie

Alors qu'aucun rapprochement n'avait été établi de manière scientifique ou académique, il nous a semblé évident de déterminer et confirmer le lien fort entre

Paul Arvers et le développement en France de l'alpinisme militaire et donc des troupes de montagne, sans en occulter les initiatives locales ou étrangères ni les influences politiques et militaires. Comme tout travail de recherche, nous avons appliqué une méthode ambitieuse en trois temps : quête et sélection des documents, analyse et enquête pour confondre les résultats, confirmation et rédaction.

Le premier temps est éminemment long et fastidieux tant les sources et documents sont pléthoriques. Néanmoins, un travail préalable de Master 2[6] nous avait déjà aidé à sélectionner l'essentiel et à déterminer les sources historiques vraiment originales des productions successives. Des rencontres fortuites ont par ailleurs permis de découvrir des documents inédits sur le général Arvers, documents conservés soit au sein de la famille Arvers elle-même, soit chez des collectionneurs particuliers en région Rhône-Alpes. Les archives nationales, celles du Service historique de la Défense (SHD), les bibliothèques militaires et celle du club alpin français de Lyon ont offert en outre une quantité inestimable de manuscrits exploitables. Toutes ces sources ont permis de représenter la riche carrière militaire et l'intéressante personnalité de Paul Arvers.

A l'issue de cette première étape de collecte et de sélection des documents, la seconde phase d'analyse et d'enquête pour confronter les premières conclusions s'est inscrite dans la continuité des travaux précédents. Tandis que les recherches effectuées sur la naissance des troupes de montagne en Autriche ou en Italie n'ont rien apporté et qu'aucune connexion avec Paul Arvers n'a pu être démontrée, nous pouvions honnêtement déduire que, si Paul Arvers s'est certainement inspiré du modèle italien dont il voulait contrer la menace, il ne s'est guère intéressé à l'Autriche dont les régiments alpins étaient encore inexistants.

La relecture des notes nous a confirmé assez vite les premières hypothèses sur le rôle essentiel de Paul Arvers. Malheureusement, les très nombreux rapports détaillés des manœuvres du 12e bataillon de chasseurs à pied que le chef de bataillon Arvers avait

6 Master 2 obtenu à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes sous la direction du professeur Hervé Coutau-Bégarie, en 2007 ; mémoire intitulé : « *Lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet (1700 – 1780) - Historique et influence de ses travaux dont* Principes de la guerre de montagnes. »

rédigés au début des années 1880, rapports dont nous n'avons plus trace car les archives du XIV[e] corps d'armée ont vraisemblablement brûlé pendant un transfert de Lyon vers Paris, auraient apporté de précieux renseignements supplémentaires. Néanmoins, conforté par la juxtaposition entre les archives du SHD et celles de l'Assemblée nationale et du Sénat, nous pouvions nous engager sans aucun doute dans la certitude que Paul Arvers était bien l'officier qui avait rédigé puis porté le projet de naissance des troupes alpines françaises tout au long du processus législatif qui s'engageait alors.

La rédaction est la phase ultime de cette longue étude. Elle a été perturbée par une projection en République centrafricaine de février à juin 2014 à la tête du 13[e] bataillon de chasseurs alpins qui formait à Bangui le Bataillon Savoie au sein de l'opération Sangaris déclenchée par le Président de la République le 5 décembre 2013. Aussi bien la préparation préalable à cette opération que le mandat nous ont obligé à mettre cet ouvrage entre parenthèses durant quelques mois. La reprise et une dernière lecture des travaux après cet arrêt forcé nous ont convaincu que les conclusions tirées étaient les bonnes.

Les sources utilisées

Ces recherches doctrinales s'appuient sur la collecte de deux types de sources, primaires et secondaires. Les sources primaires se répartissent entre des manuscrits, correspondances, carnets et documents inédits et originaux, des livres de famille, enfin de nombreuses sources imprimées.

Les documents inédits proviennent majoritairement de la descendance Arvers et de collectionneurs passionnés d'histoire et de montagne sur Grenoble et Lyon. Nous mentionnons respectivement, en sources primaires majeures, les documents administratifs, lettres et photos de famille inédits détenus par Michel Arvers (son arrière-petit-neveu) et les manuscrits inédits de Paul Arvers issus d'un fonds privé d'un collectionneur anonyme lyonnais : ses correspondances relatant sa campagne d'Italie et ses carnets de guerre de 1870, son carnet de marche du 12[e] bataillon de chasseurs de 1879 à 1885, enfin son *livre de famille* avec ses œuvres poétiques de jeunesse.

Les documents originaux consultés pour cette thèse se trouvent sous forme d'annales aux archives de l'Assemblée nationale et du Sénat, et dans les archives

administratives du service historique de la Défense, au Département Armée de Terre de Vincennes. Ils se présentent sous la forme manuscrite ou imprimée. Les formulaires sont avec papier à en-tête officiel, certains le sont sur papier libre. Ils sont regroupés dans les sous-séries et séries : GR 9 NN 1 (cartons 9 NN 1-1 et 9 NN 1-0563), La (cartons La 6 et 23), N (répertoriés sous les références : cartons 1 N, 7 N9-98-664-1358 à 1361-1363-1736-1863-1864-1926, 9 N 6), M (cartons 1 M 1392, 4 M 45-70-99-111-193, 5 M 37) et NN (cartons 9 NN 1-0001 et 9 NN 1-0563). Les documents utilisés sont de différents types :

- des décisions, projets de lois et de décret, textes de lois, circulaires et arrêtés ministériels, des rapports du ministre,
- des rapports, délibérations et séances du conseil supérieur de la Guerre,
- les plans de mobilisation I à XVII,
- des notices, rapports, comptes rendus, circulaires et notes diverses de l'état-major de l'armée,
- des correspondances, notes, tableaux, organigramme et listes des directeurs de la direction de l'infanterie,
- des comités d'état-major, conférences et reconnaissances sur les frontières des Alpes,
- des études et travaux relatifs à l'organisation et à la défense de la frontière des Alpes,
- des dossiers de manœuvres en montagne,
- des traités sur la guerre de montagne,
- des historiques anciens de corps de troupe, fin XIX^{e}- début XX^{e} siècle,
- des journaux de marche et des opérations des bataillons de chasseurs,
- enfin des dossiers administratifs de personnels officiers.

Les archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur et la base Léonore des Archives nationales ont apporté des compléments d'informations sur les dossiers de certains officiers.

Le musée des troupes de montagne de Grenoble a mis ses archives et sa bibliothèque à disposition afin de permettre la consultation des carnets-guides des groupes alpins et de très nombreux mémoires originaux et inédits, ainsi que des rapports de reconnaissance sur les voies de communication des XIV^{e} et XV^{e} corps d'armée.

Les archives départementales des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence, de Savoie, de Haute-Savoie et du Rhône ont également été sollicitées.

Enfin les bibliothèques de Grenoble, de Nice, les bibliothèques de tradition de l'Ecole militaire (au sein du Centre de Documentation de l'Ecole Militaire) et du 13e BCA de Chambéry, la bibliothèque Psichari des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan et celle du club alpin français de Lyon se sont montrées des sources inépuisables d'ouvrages concernant la période étudiée.

Les textes officiels et la presse de l'époque sont examinés comme sources imprimées. La littérature traitant de la réflexion doctrinale et tactique sur la période 1859-1900 peut être considérée comme source primaire et se trouve dans les différents paragraphes des sources imprimées proposées en fin de document : *Ouvrages de réflexions (sur la France, sur la société militaire et sur les armées jusqu'au XIXe siècle), Historiques de bataillons et régiments, Manuscrits inédits relatifs à l'alpinisme militaire, Ouvrages sur l'alpinisme militaire et sur la géographie militaire, Ouvrages traitant de guerre en montagne et de défense des Alpes, Ouvrages sur les chasseurs alpins et les troupes alpines.*

Les annexes ajoutées au corps de la thèse présentent des documents inédits sur les guerres et campagnes de Paul Arvers, et sur les toutes premières expériences de l'alpinisme militaire. De nombreuses illustrations iconographiques, cartes postales, publicités, photographies, souvent inédites, viennent enfin compléter et agrémenter le texte tout au long des chapitres comme dans les annexes.

Les sources secondaires regroupent des ouvrages sur la montagne, la guerre en montagne et les troupes alpines, des ouvrages généraux sur la France et sur les armées au XIXe siècle (époques Second Empire et Troisième République), des périodiques et revues diverses, des manuels de doctrine militaire et civile, enfin des thèses, mémoires ou articles divers. La lecture d'ouvrages anciens et plus récents consacrés aux conflits en montagne a aussi apporté une ouverture d'esprit pour mieux appréhender les conséquences de l'alpinisation sur une partie de l'armée française stationnée sur la frontière du sud-est.

Présentation de l'étude

A la fin du XIX^e^ siècle, après la défaite traumatisante de 1870 et la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, se développe au sein des armées tout un mouvement intellectuel et la production littéraire militaire abonde. Seulement la frontière des Alpes est quelque peu abandonnée depuis la Restauration au détriment des intérêts stratégiques tournés vers l'Allemagne. Le renouveau de la pensée militaire glorifie la guerre à outrance, en plaine face à l'est, et la guerre en montagne face à l'Italie, imposant la création d'un alpinisme militaire moderne, est délaissée jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle.

Ni politiquement ni stratégiquement la menace italienne n'est encore bien prise en compte malgré les revirements d'alliance opérés par le jeune royaume transalpin et la mise sur pied du corps des alpini. Pourtant, en pays de montagnes bien plus encore que dans la plaine ou en localité, le succès appartient à celui des deux adversaires qui, le premier, le plus habitué à y combattre, le plus familiarisé avec tous les détails d'un théâtre d'opérations aussi compliqué que difficile, saura devancer l'autre aux endroits stratégiques ou tactiques et se rendre maître du terrain. Pour cela, il faut une éducation spéciale, une instruction appropriée, un entraînement interarmes à tous les niveaux. L'idée n'est pas nouvelle car il a existé, sur les frontières des Alpes ou des Pyrénées, des corps spéciaux de montagnards qui répondaient à des nécessités éphémères mais déterminées. Destinées à combattre en montagne, ces troupes s'endurcissaient au climat par des cantonnements et des bivouacs, s'habituaient aux marches par de longs trajets même par des sentiers souvent aventureux, enfin s'exerçaient au combat dans des manœuvres réalistes et proches des terrains où elles seraient amenées à opérer. Quand les guerres éclataient, ces troupes de circonstance étaient envoyées au feu immédiatement et n'avaient donc pas le temps de se préparer convenablement. Néanmoins, nul n'avait songé alors en France à institutionnaliser durablement ces unités, à structurer formellement ces formations ou à réglementer pratiquement leur entraînement.

La spécialisation des troupes de montagne françaises a été en effet une idée longue à imposer. Elles doivent leur création et leur organisation officielles à quelques précurseurs qui, au cours des années 1870-1890, dans un contexte de tension transalpine, ont su d'instinct identifier la menace et proposer la formation de troupes spécifiques. Les raisons politiques et stratégiques ont fini par convaincre les plus ardents opposants, mais c'est surtout à la ténacité d'hommes convaincus que la montagne nécessite un

entraînement poussé et spécialisé que les troupes alpines doivent leur naissance officielle. Le député Ernest Cézanne, le premier, en a suggéré l'idée en France ; le lieutenant-colonel Zédé a proposé les premières manœuvres dans les hautes vallées ; le chef de bataillon Arvers les a mises en œuvre, a véritablement créé l'alpinisme militaire et a engendré l'esprit des troupes alpines ; les généraux Billot, Ferron puis plus tard Berge ont conçu par la suite leur organisation définitive.

Dans le domaine de la montagne, les non-initiés confondent ordinairement la naissance de l'alpinisme militaire avec celle de l'alpinisme sportif (les *alpinistes des pics*) puis l'ont uniquement assimilé au ski qui a pourtant été adopté plus tardivement. L'alpinisme civil ne date pas de la fondation de l'Alpine club le 22 décembre 1857, ni de celle plus tardive du Club alpin français le 2 avril 1874 à Paris. Il y a toujours eu, antérieurement à la création de ces sociétés, des précurseurs de la montagne qui chassaient le chamois, recueillaient des cristaux, effectuaient de courtes ascensions, voire trafiquaient le tabac et le sel, contrebandiers hardis, courageux et téméraires qui défiaient les douaniers. En 1741, les premiers touristes sont deux explorateurs anglais : Richard Pococke et William Windham viennent visiter les *glacières* et sont les premiers étrangers à découvrir le superbe panorama de la Mer de glace à partir du Montenvers. Les scientifiques s'y intéressent aussi avec passion dès la publication du récit de leur excursion par le Suisse Pierre Martel[7]. Le savant genevois Horace-Benedict de Saussure promet une forte récompense à celui qui trouvera le chemin d'accès au mont Blanc pour lui permettre, par la suite, de vérifier qu'il est bien le point culminant de l'Europe à l'aide de la pression atmosphérique calculée à son sommet. Le défi est relevé par deux hommes de *Chamouny*, le docteur Gabriel-Michel Paccart et le cristallier Jacques Balmat qui l'atteignent le 8 août 1786, en fin d'après-midi, après quatorze heures de marche. Trente-cinq ans plus tard naîtra la Compagnie des Guides de Chamonix. L'âge d'or des conquêtes civiles des sommets alpins allait débuter.

Si de nombreux exemples historiques ou légendaires relatent aussi la montagne utilisée à des fins combattantes, l'alpinisme militaire institutionnalisé, lui, n'existe pas

7 Le célèbre récit de cette expédition est publié en 1744, en anglais à Londres, par l'ingénieur et opticien genevois Pierre Martel : « *An account of the* glacières *or ice Alps in Savoy* ».

avant la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Le rôle joué par les militaires apparaît la plupart du temps anecdotique en comparaison des grands exploits des alpinistes civils de renom. Pourtant l'armée française fut à maintes occasions, individuellement et collectivement, novatrice dans la conquête de la montagne puis dans le développement et l'emploi de matériels spécifiques (raquettes à neige, cordes, skis). Bien souvent, il a suffi d'une conjonction de plusieurs facteurs, mais surtout d'hommes convaincus et pugnaces, pour entreprendre une activité militaire spécialisée : ce fut le cas pour l'alpinisme militaire avec Paul Arvers face à la menace italienne, plus tard ce sera l'essor des chars de combat avec le général Estienne, puis du parachutisme avec le capitaine Geille, enfin des hélicoptères de combat avec le colonel du Puy-Montbrun.

Parmi les précurseurs apparaît donc en tout premier lieu une figure oubliée du monde militaire, le général de division Paul Arvers, le véritable père de l'alpinisme militaire français, un officier saint-cyrien dont la carrière a épousé tous les bouleversements de son temps, du Second Empire à la Troisième République. Ses campagnes et cinquante-deux années de service ont fait de lui un des exemples les plus parfaits de l'officier ayant un « *sens de la montagne orienté dans la direction militaire.*[8] » Fort de ses expériences de guerre et de l'initiation aux manœuvres alpines à la tête de son bataillon, le 12^e^ bataillon de chasseurs à pied, il a compris le premier l'intérêt pour son époque de la guerre de montagne et l'importance d'y éduquer ses troupes. Par ses lectures des anciens et par son expérience de la guerre et sa pratique de la montagne, il s'attache à l'étude de toutes les questions concernant les marches et le service en montagne, la tenue et les équipements, l'emploi des matériels. Le véritable père des troupes alpines françaises a aussi écrit et publié, comprenant que les milliers d'épisodes de combat en montagne ont pris une dimension différente avec les évolutions que connait l'armée de la fin du XIX^e^ siècle. Ses ouvrages, quoique principalement historiques, exposent également ses méthodes et sa doctrine, illustrées de résultats brillants. Ils reflètent en cela le dynamisme intellectuel d'un officier qui, jeune, a soif de concret et d'action mais prend le temps d'étudier les écrits et les batailles, et de réfléchir à l'engagement de ses hommes. Fin tacticien, innovant, cultivé et crédible, il sait alors imposer son point de vue dans ce

8 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272, notation du lieutenant-colonel Arvers, 1885.

domaine particulier qu'est la spécificité militaire alpine. Conséquence logique, il défend, à la faveur de ses responsabilités hiérarchiques d'officier supérieur de la Direction de l'infanterie, une véritable conception du combat interarmes en montagne adaptée aux évolutions contemporaines, et il se bat pour que cette spécificité soit reconnue aux plus hauts niveaux. Il contribue en substance, à la tête du 2e bureau de la Direction de l'infanterie du ministère de la Guerre, au long processus qui aboutit à la rédaction de la loi de 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, loi qui sera qualifiée par la suite de véritable *acte de naissance des troupes alpines françaises*.

Dans le même temps, conscient que les *Principes de la guerre de montagnes* publiés en 1775 par le lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet est une œuvre majeure de la pensée militaire française du XVIIIe siècle à laquelle doivent se référer les officiers qui réorganisent toute la défense de la frontière du sud-est, il réédite et annote cet ouvrage en 1888, remettant en lumière Bourcet[9], un des plus grands mais des plus méconnus officiers d'état-major français. A la fin d'une période au cours de laquelle la spécificité alpine a joué pour lui un rôle primordial, Paul Arvers parviendra à de hautes fonctions régionales en commandant la 28e division d'infanterie à Chambéry. Catholique, il n'entre pas dans les débats qui secouent à l'époque l'armée française et ses officiers[10] ; il demeure simplement, à son niveau, un acteur local des réformes sociales militaires et de l'amélioration de la condition du soldat. Il termine sa carrière à Thonon-les-Bains où il peut enfin profiter de sa famille. Il s'éteint quelques années avant la Première Guerre mondiale, guerre durant laquelle les bataillons de chasseurs à pied, et notamment le 12e bataillon de chasseurs, obtiendront leur véritable première consécration collective.

Nous pouvons alors nous interroger sur le rôle déterminant qu'a joué Paul Arvers en cette fin de XIXe siècle dans la naissance de cet alpinisme militaire et par voie de conséquence dans la création des troupes alpines françaises. D'ailleurs, après qu'il a

9 Le lieutenant-général de Bourcet est aussi un avant-gardiste qui a créé et dirigé à Grenoble la première véritable école d'application des officiers du service d'état-major, école où de jeunes officiers recevaient la formation adéquate. Il est le premier à avoir généralisé de nouvelles procédures appliquées au travail d'état-major. Bref, il théorisa les méthodes d'état-major aujourd'hui employées communément.

remis à la postérité la figure de Bourcet, pourquoi ne pas aussi mettre à la lumière son œuvre, lui qui fut le *Père des bataillons alpins*. Or on ne connaît aujourd'hui de Paul Arvers que certains de ses écrits et les manœuvres alpines qu'il a initiées à partir de 1879 à la tête du 12e bataillon de chasseurs à pied. La grande Histoire l'a ignoré, tout comme elle avait oublié Bourcet quelques décennies auparavant. Il apparait ainsi légitime de redonner au *créateur de l'alpinisme militaire français* toute la place qui lui revient et le sortir à son tour de l'anonymat. Il était aussi indispensable, pour bien comprendre son rôle dans l'alpinisme militaire, de mieux connaître Paul Arvers, l'homme et le jeune officier subalterne qui est nommé à la tête de son bataillon avec déjà l'expérience de deux campagnes.

Evidemment, réfléchir à la création de l'alpinisme militaire à la fin du XIXe siècle amène nécessairement à appréhender la place éminente qu'a occupée Paul Arvers dans le processus politique de création des troupes alpines, d'abord son influence d'homme de terrain et ensuite celle de ses ouvrages. En se forgeant, jeune officier, une riche carrière militaire et une large expérience opérationnelle, il a tiré parti de ses compétences pour établir en montagne l'alpinisme militaire français. Puis, reconnu tant pour ses qualités doctrinales et intellectuelles que pour ses écrits sur la guerre en montagne, il participe au processus législatif et devient le rédacteur de la loi qui crée la spécialisation militaire alpine française en 1888. Son action, toute discrète et ignorée soit-elle, est primordiale car sans Paul Arvers les troupes de montagne française n'auraient jamais bénéficié d'un socle fondateur tangible.

Pour la première fois – et c'est là l'originalité primordiale de cette étude – son implication directe voire exclusive est donc reconnue dans le processus de rédaction de la loi du 24 décembre 1888 à l'origine de la création des troupes alpines françaises modernes. Car il est presque certain que, sans son investissement dans le travail de rédaction des différents projets de loi entre 1885, date à laquelle il rejoint la Direction de l'infanterie, et 1888, rien n'aurait abouti. Tout l'intérêt majeur de cette thèse réside donc

10 Voir à ce sujet : BONIFACE Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde éditions et ministère de la Défense, 2012, 524 p.

en cela : utiliser les sources à disposition pour bien montrer que la spécificité alpine française moderne est due principalement à la perspicacité d'un seul officier, Paul Arvers.

Mais celui-ci a-t-il été influencé ? Les influences historiques sont évidentes car la lecture des anciens est une source inépuisable d'enseignements pour Paul Arvers. Les conférences qu'il donne comme jeune capitaine, l'historique du 82e régiment d'infanterie qu'il rédige, puis les livres qu'il a consacrés au lieutenant-général de Bourcet, aux guerres des Alpes et à la guerre de la Succession d'Autriche en sont une illustration convaincante.

Pour ce qui concerne les influences extérieures, les recherches sont restées vaines : nulle trace d'inspiration étrangère directe qui aurait amené cet officier à prendre ou suggérer telle ou telle mesure. On pourrait penser que l'influence notamment de l'Autriche et de l'Italie est une hypothèse légitime. L'influence autrichienne est à écarter car, si le baron von Kuhn a théorisé la guerre en montagne, la spécialisation des troupes impériales et des *Landesschützen* date uniquement du début du siècle suivant. L'Italie a eu en revanche une influence certaine mais aucun lien n'a pu être établi avec le chef de bataillon Arvers. Certes il a lu les historiens et stratèges italiens fondamentaux et les cite dans son ouvrage *Les guerres des Alpes* : d'Agliano, Carutti, Costa de Beauregard, Saluces, et plus récents les colonels Buffa di Perrero et Dabormida. Il a même traduit les différents rapports sur l'évolution des troupes alpines italiennes ; il a vu se développer la militarisation de la frontière transalpine, mais on ne sait quelle portée elle a réellement eue sur lui. Il aurait été certainement intéressant de fouiller les archives italiennes pour analyser les liens qui auraient pu exister avec les premiers bataillons alpins mais la barrière de la langue aurait été une contrainte supplémentaire. Quelques lectures italiennes de référence n'ont d'ailleurs rien apporté comme information[11].

Les renseignements obtenus sur les troupes alpines italiennes proviennent donc à la fois des fréquentes rencontres entre alpinistes civils et entre militaires des deux nations sur la frontière (voir à ce sujet le roman très patriotique de Jules Claretie, *La frontière*, publié en 1894) mais aussi des informations obtenues par le biais du 2e bureau (statistique

11 Voir cependant : *Valle d'Aosta militare esercito, cultura e societa in una regione du frontiera, 1848-1940*, thèse de doctorat d'Alessandro Celi, Universita degli studi di Udine, 2011-2012, 260 p., pp. 44-60.

militaire, bureau des armées étrangères et des missions militaires à l'étranger), des notes diplomatiques et de la lecture des ouvrages militaires italiens voire des dépêches locales considérées comme sources ouvertes.

Les influences militaires sont d'ordre hiérarchique ou amical : le général de Miribel qui commandait la 28e division d'infanterie à Lyon et le général Ferron, ministre de la Guerre, ont probablement incité Paul Arvers dans ses entreprises quand il servait successivement à la tête du 12e bataillon de chasseurs et à la Direction de l'infanterie. Jules Zédé, son camarade de promotion, semble avoir eu avec lui une réelle complicité notamment aux débuts des campagnes alpines. Ayant commandé un groupe de bataillons à Briançon, il le fait nommer à la tête du 12e bataillon puis, en poste à l'état-major général à Paris, il appuie ses expérimentations. L'entente entre les deux officiers durera tout au long de leurs carrières et ils se retrouveront dans les Alpes pour leur dernière affectation, l'un comme gouverneur de Lyon, commandant du corps d'armée, le second appelé sous ses ordres à la tête de la 28e division d'infanterie de Chambéry. Il apparaissait donc opportun de consacrer aussi quelques lignes au rôle qu'avait joué le général Zédé dans le lancement initial de l'alpinisme militaire. Paul Arvers servira aussi sous les ordres du général Giovanninelli alors qu'il commande la 10e brigade d'infanterie et son camarade de promotion le IIIe corps d'armée dont elle dépend. Ce dernier lui conservera une sincère amitié et ils siègeront ensemble au comité technique de l'infanterie.

Au final, l'exploitation des différents rapports et des archives historiques suggère plutôt que la spécialisation alpine s'est faite au fil de l'eau, portée par Paul Arvers, soutenue par d'influents officiers mais aussi par des députés et ministres convaincus que la menace ne se restreint pas à la seule frontière de l'Est et que l'armée française doit aussi se préparer à un conflit transfrontalier sur les Alpes.

L'approche de cette étude a également pour objet de déterminer ce qui est nouveau et original dans la spécialisation des troupes de montagne françaises par rapport à l'histoire militaire et aux autres nations alpines, ce que Paul Arvers a inspiré et comment il a mis en pratique le fruit de ses différentes études (expérimentations tactiques, logistiques, habillement) tout comme de ses réflexions doctrinales sur la guerre de montagne. Car Paul Arvers a aussi beaucoup rédigé sur ce type de guerre qui a pris une toute autre une dimension à la fin du XIXe siècle. Ses ouvrages exposent de façon très probante ses méthodes et sa doctrine d'entraînement alpin.

Le rôle de Paul Arvers ne se limite pas à ce simple processus. S'il a réfléchi à l'emploi des troupes en montagne en puisant dans les sources historiques et dans son expérience de la guerre, il a aussi conçu et mis en œuvre sur le terrain des procédés d'instruction adaptés aux nouvelles capacités des armes de l'infanterie, de l'artillerie et du génie. Il s'est enfin battu pour que les bataillons reçoivent, outre l'instruction propice, un matériel et un équipement remarquables et conformes aux conditions spécifiques dans lesquelles ils seront amenés à combattre. Précurseur, il a été suivi d'officiers qui ont eu un rôle déterminant dans le développement de la spécificité alpine avec un esprit très novateur : le lieutenant Dunod pour l'escalade et l'introduction des raquettes, le lieutenant Duhamel pour le ski en France. Il fallait donc mettre en rapport tous ces divers aspects dont la cohérence a engendré une excellence opérationnelle et un fort esprit de corps, combinés à un engouement hagiographique pour des troupes de montagne sans précédent dans les villes et les vallées alpines, tout comme dans les provinces avoisinantes et jusqu'à Paris.

Ainsi, la problématique de la création de l'alpinisme militaire se voit considérée dans son ensemble, de la source (les écrits historiques anciens puis le contexte militaire et intellectuel engendré par la défaite de 1870) à la montée en puissance de l'armée des Alpes par le baron Berge à la toute fin du XIX^{e} siècle, avec Paul Arvers comme trait d'union catalyseur entre ces époques. Occulter dès le début de notre étude la carrière et la vie de Paul Arvers eût été un oubli consubstantiel car c'est avant tout l'homme qui a mené ce projet. En conséquence, partir de la vie militaire de Paul Arvers et replacer la naissance de l'alpinisme militaire dans une analyse systémique permet de mieux appréhender son développement et de mieux comprendre les liens entre les différents éléments. La problématique prend ainsi une véritable dimension balayant les domaines politique, législatif, doctrinal, stratégique, militaire, social, sur les plans nationaux et régionaux. Jamais encore l'alpinisme militaire n'avait été ainsi abordé sur des champs aussi vastes, en référence à l'histoire ancienne comme à l'époque contemporaine.

Soulignons enfin que cette étude est centrée sur Paul Arvers. En conséquence, après avoir abordé ses origines et son contexte familial, elle se focalise délibérément sur sa carrière militaire (de sa formation à Saint-Cyr jusqu'à sa retraite), avant de consacrer plus naturellement sur ses affectations dans les Alpes, entre 1879 et 1902. Cette période est volontairement antérieure à l'arrivée des *planches norvégiennes*, les skis, simplement

parce que notre officier n'était plus en activité à cette époque-là. La généralisation des déplacements à skis ou avec des raquettes a fait évoluer l'alpinisme militaire hivernal de façon cruciale ; ce sujet sera donc abordé mais très superficiellement.

Articulation de la thèse

Fort de ce constat, la thèse est articulée autour de trois parties. En relatant la vie et l'ensemble de la carrière militaire de Paul Arvers, nous verrons comment ses expériences opérationnelles vécues comme jeune officier, la campagne d'Italie de 1859 et la guerre de 1870, ont pu l'influencer dans les expérimentations qu'il met en place à la tête de son bataillon. Nous en profiterons aussi pour évoquer la famille de Paul Arvers. Puis nous détaillerons comment, après avoir créé empiriquement l'alpinisme militaire français à la fin du XIX^{e} siècle, il a mis à profit ses hautes fonctions à la Direction de l'infanterie pour donner aux troupes alpines des structures, des équipements et un cadre d'emploi légal adapté à la menace identifiée. Enfin nous situerons ses écrits dans une réflexion historique et doctrinale sur la guerre en montagne et décrirons les apports de Paul Arvers touchant autant au chasseur alpin qu'aux troupes de montagne car il a établi une identité, un état d'esprit et une vraie formation propices à la création de troupes d'élite vite reconnues et engendrant une hagiographie symbolique.

Initiation militaire, campagnes et hautes responsabilités

La première partie est consacrée à la vie de Paul Arvers au travers une notice historique à la fois familiale et militaire. Cette partie n'est pas à proprement parler une biographie car, tout en esquissant un portrait plus intime de cet officier, elle permet de mieux le comprendre et de connaître sa carrière sans pour autant s'attacher exclusivement à son implication dans la spécificité montagne. Paul Arvers est un officier aux multiples expériences. Il a accompagné le mouvement général de l'armée française pendant la deuxième partie du XIX^{e} siècle. Formé à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1855-1857), il a pris part avec éclat aux deux conflits européens de la seconde partie du XIX^{e} siècle : la campagne d'Italie de 1859, la guerre contre l'Allemagne et le désastre de 1870 où il est très sérieusement blessé au coude, puis la guerre de l'Intérieur et enfin le rétablissement patriotique. Jeune officier, il se forge alors une expérience opérationnelle

concrète qui le guidera dans les instructions qu'il fera adopter. Dans les Alpes, il a participé au mouvement des grandes réformes militaires et à la remise en défense du territoire. Il a commandé des unités prestigieuses, du 12e bataillon de chasseurs à pied jusqu'à la 28e division d'infanterie des Alpes. Il a tout au long de sa carrière occupé des postes et des emplois divers et inédits, parfois même non conventionnels : professeur à l'Ecole polytechnique, substitut au sein du 10e conseil de guerre ; ou très traditionnels : chef de bureau puis directeur au sein de la Direction de l'infanterie. Tout cela a forgé un officier singulier, divergeant quelque peu du portrait coutumier de l'officier français de cette fin de siècle, focalisé vers l'est et prêt à affronter les troupes allemandes.

Le père de l'alpinisme militaire

Une fois la silhouette de Paul Arvers ébauchée, il convient dans une seconde partie de montrer comment l'idée de l'alpinisme militaire naît en France alors même que l'idée de troupes spéciales y est écartée voire délaissée depuis de nombreuses décennies. La mise sur pieds de troupes d'élite : Légion étrangère, chasseurs à pied, qui firent leurs preuves notamment en Afrique mais coûtent cher, ne convainc pas les décideurs politiques et militaires de pousser l'expérience jusqu'à créer des troupes pour combattre dans des milieux spécifiques. Pourtant, après la défaite de 1870, l'idée est portée au cours de débats à l'Assemblée nationale par le député Ernest Cézanne et par des hommes qui fréquentent souvent la montagne et mesurent le danger que représente l'armée italienne déployée tout le long du versant oriental tandis que l'effort de défense de la France n'est tourné que vers l'Allemagne. L'impulsion donnée trouvera un relais essentiel et pragmatique en la personne de Paul Arvers.

En 1879, le chef de bataillon Arvers commandant à Lyon le 12e bataillon de chasseurs à pied comprend, avec son expérimentation sur le terrain nourrie de la lecture des anciens, qu'il faut une initiation propre au soldat de montagne et qu'il est nécessaire, pour opérer et se défendre dans ce milieu, de constituer des groupes interarmes instruits ensemble avec les appuis alors mis à sa disposition. Il soumet ses chasseurs alpins, artilleurs et sapeurs de montagne à un entraînement spécial permanent dès le temps de paix, montrant toujours de l'audace et une endurance à la fatigue. Les succès de ces premières troupes alpines ont toujours couronné leurs efforts : elles ont créé « *l'alpinisme*

en grandes bandes[12] » qui a ses lois particulières dont la principale est le mépris de l'obstacle et le goût de l'effort pour la patrie. Le chef de bataillon Arvers met ainsi sur pied ce qui deviendra les groupes alpins en renforçant son bataillon d'éléments d'artillerie et de génie. Il établit une organisation permanente, logique et novatrice, prémices des groupements interarmes. Le combat moderne, décentralisé, laissant de grandes responsabilités aux échelons subalternes, se développe dans les Alpes par son réalisme empirique. L'alpinisme militaire est né ; il suffira d'en développer ses spécificités et son organisation au niveau régional.

Après avoir commandé le 12e bataillon de chasseurs à pied dans les Alpes et ordonné le premier à la tête de son unité des marches manœuvres interarmes sur la frontière dont il fait reconnaître tous les itinéraires d'accès, il participe, comme Directeur de l'infanterie, au processus législatif parlementaire qui aboutit à l'écriture de la loi du 24 décembre 1888 qui modifie *l'organisation des bataillons de chasseurs à pied* et donne officiellement à douze bataillons de chasseurs une vraie spécificité de troupes de montagne.

L'œuvre et les innovations de la spécificité alpine française

La troisième partie expose enfin la réflexion et l'œuvre intellectuelle intégrale de Paul Arvers : écrits personnels, intimes, inédits, tout comme parutions publiées parfois avec succès, souvent avec une reconnaissance politique. Cette œuvre réside dans l'inspiration dans laquelle il a toujours puisée et qu'il a systématiquement conseillée, celle de l'histoire et de la lecture des anciens. La place des écrits de Paul Arvers sur la guerre en montagne sera donc mise en perspective par rapport aux théoriciens qui l'ont précédé et à la lumière de ceux qui lui ont succédé.

Il a initié dans les Alpes un mouvement important qui touche la réflexion doctrinale, la formation individuelle et collective des officiers et de la troupe au combat en montagne, les nombreuses innovations et l'obtention de moyens matériels consacrés à ceux qui s'entraînent et s'instruisent dans ce milieu difficile. Les instructions établies par Paul Arvers trouveront écho auprès d'un nombre important de jeunes officiers qui

12 L'expression est de Paul Arvers lui-même.

suivront une trace déjà bien engagée même si elle mènera par la suite sur différentes voies.

Enfin, cette dernière partie montre naturellement et opportunément la ferveur populaire vite atteinte par les chasseurs alpins. Leur spécificité, leur tenue, leur engagement en montagne et la qualité des troupes engendrent une reconnaissance populaire et politique immédiate. C'est là l'aboutissement concret et la reconnaissance sincère d'une valeur militaire rapidement acquise et mise au profit de la défense de la France et des populations locales.

I^ERE PARTIE – INITIATION MILITAIRE, CAMPAGNES ET HAUTES RESPONSABILITES

« *À vingt ans ! l'expérience n'a pas encore refroidi la chaleur du sang.* »

Louis Veuillot

CHAPITRE I/ LA JEUNESSE DE PAUL ARVERS

1.1/ Notice biographique

La famille[13] de Paul Arvers[14] est originaire de la Touraine[15]. Son arrière-grand-père, Guillaume Pierre Arvers, né à l'Isle-Bouchard, près de Chinon en Indre-et-Loire, vécut sur ses terres à Rilly-sur-Vienne, à deux lieues de distance de l'Isle-Bouchard. La femme de ce dernier, Rose Thérèse Delahaye, était fille d'un négociant de Châtellerault dans la Vienne. Tous deux, domiciliés à Châtellerault, moururent en décembre 1787 et furent inhumés à l'Isle-Bouchard. Treize enfants naquirent de leur union ; cinq d'entre eux décédèrent avant d'avoir atteint leur majorité.

Parmi les grand-tantes paternelles de Paul Arvers, l'une, Victoire Elisabeth Arvers, mariée à M. Gauthier, marchand de vin et eau-de-vie en gros à Paris, a laissé une fille, Victorine Gauthier, qui épousa son cousin germain, M. Roberdeau. Une autre,

---

13 *Livre de famille Paul Arvers*, pp. 203-213, ce recueil provient d'un fond appartenant à un collectionneur privé anonyme lyonnais ; il a été confié au rédacteur de cette thèse.

14 Voir arbre généalogique de la famille Arvers en annexe 9.

15 Voir le chapitre *La famille de Félix Arvers* dans : GLINEL Charles, *Le poète Félix Arvers (1806-1850)*, Reims, F. Michaud, 1897, 115 p.

Sophie Arvers, mariée à M. Chariot, cultivateur à Rilly, eut un petit-fils, capitaine de dragons. Enfin Julie Arvers épousa M. Roberdeau, employé dans les eaux et forêts à Neuillé, canton de Saumur. L'un de ses fils prit donc pour femme sa cousine germaine Victorine précédemment désignée, et l'une des filles de Mme Roberdeau née Arvers se maria, en 1816, avec un colonel.

Pierre Guillaume Thérèse Arvers, le troisième des treize enfants dont se composait la famille, est né le 15 août 1764 à Châtellerault. Marchand de vin en gros, il épousa Jeanne Vérien. Il continua son commerce de vins à Paris jusqu'en 1819. A cette époque, sans renoncer à sa profession, il alla se retirer à Cézy dans l'Yonne et y mourut le 22 septembre 1823, âgé de cinquante-neuf ans.

Il eut comme fils le célèbre dandy Alexis-Félix Arvers, poète et dramaturge qui naquit à Paris le 23 juillet 1806 et y mourut le 7 novembre 1850. Devenu clerc de notaire après des études de droit, celui-ci se lança dans des comédies légères dont raffolait le public parisien. Puis, privilège rare, il fréquenta le célèbre salon du futur académicien Charles Nodier[16], au Cénacle de l'Arsenal, où il retrouvait les hommes les plus illustres dans le monde des lettres et des arts que la France ait produits au cours du siècle.

Félix Arvers doit toute sa réputation à son célèbre sonnet, *Mes heures perdues*[17], publié en 1833, l'une des pièces poétiques les plus populaires de son siècle. Ce sonnet aurait vraisemblablement été composé en référence à Marie, fille de Charles Nodier, devenue Madame Mennestier, dont le poète aurait été éperdument amoureux. Pourtant le général Paul Arvers répétait l'explication que son père lui avait donnée, à savoir que l'identité de la femme mystérieuse pourrait être Madame Victor Hugo si l'on prend comme référence le dernier tercet : *fidèle* et *d'elle* qui ferait écho au prénom Adèle. Et

16 Jean-Charles-Emmanuel Nodier (né à Besançon le 29 avril 1780, décédé à Paris le 27 janvier 1844) est un écrivain, romancier et académicien français. Il s'est installé en compagnie de Victor Hugo à l'Arsenal en 1825. Il y a tenu un salon littéraire, le Cénacle, lieu de promotion du mouvement romantique.

17 ARVERS Félix, *Mes heures perdues. Poésies - avec une introduction de Théodore de Banville*, Paris, A. Cinqualbre Editeur, 1878, 243 p.

Félix Arvers aurait rencontré Adèle Hugo à plusieurs reprises à Saint-Prix. L'identité de cet amour caché demeure toujours un mystère[18].

SONNET

IMITE DE L'ITALIEN[19]

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu,
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire.
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

À l'austère devoir, pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

L'aîné des enfants de Guillaume Pierre Arvers, Charles François Marie Arvers, grand-père de Paul, né le 2 février 1759 à Châtellerault, était pharmacien à Rouen, rue du Gros Horloge, et s'occupa tout spécialement et avec talent de chimie industrielle. En effet,

18 Différentes explications détaillées et argumentées se trouvent dans : GLINEL Charles, *Le poète Félix Arvers (1806-1850), op. cit.*, pp. 32 et suivantes.

19 ARVERS Félix, *Mes heures perdues, op. cit.*, p. 53.

les pharmaciens jouaient à cette époque un rôle important dans l'étude des poudres et explosifs : M. Chancel inventa les allumettes en 1809 ; pour les colorants, on peut citer ici Charles Arvers dont les travaux, avec d'autres pharmaciens, ont eu un rôle de tout premier plan sur l'évolution de l'industrie des matières colorantes de synthèse.

En 1785, deux teinturiers rouennais, Charles Arvers et M. Saint-Evron, firent connaître un moyen très économique pour aviver le rouge du bois de l'Inde par l'addition d'un sel d'étain qui donna ainsi à cette couleur l'éclat et le reflet qui lui assurent une supériorité marquée sur les tissus teints dans le Levant et dans les Indes. Ils procurèrent ainsi des bénéfices énormes aux différentes manufactures des tissus de fil et de laine de Normandie et de l'Europe. La Société libre d'émulation de Rouen, à laquelle appartenait Charles Arvers, lui rendait hommage en ces termes :

> « *M. Arvers, pharmacien distingué, et membre de notre compagnie depuis 1792, a terminé son honorable carrière, à l'âge de 88 ans ; c'était notre doyen à tous, Messieurs, le seul qui restât des fondateurs de la Société libre d'Emulation ; il y a 53 ans qu'il en faisait partie.*
>
> *C'était, à son époque, un chimiste distingué ; l'industrie lui doit plusieurs procédés, et notamment sur la teinture en rouge écarlate, industrie qui fit la fortune de Rouen pendant bien des années.*
>
> *La Société d'Emulation lui doit de beaux travaux, bon nombre de mémoires savants et consciencieux sur diverses matières.*
>
> *Il y a longtemps, Messieurs, que membre honoraire, son grand âge ne lui permettait plus de siéger au milieu de nous ; mais il suivait nos travaux avec le plus grand intérêt, et il voyait avec la plus grande satisfaction la marche progressive dans laquelle vous êtes entrés depuis quelques années surtout ; puissiez-vous y persévérer toujours ! travailler, travailler sans cesse est aujourd'hui la tâche de tous, mais principalement de ceux qui aspirent à guider leurs semblables.*[20] »
>
> (F. Bresson, secrétaire du bureau – Bulletin année 1845).

20 *Bulletin des travaux de la société libre d'émulation de Rouen, pendant l'année 1844-1845*, Rouen, Imprimerie de M. Rivoire, 1845, pp. 15-16.

Charles Arvers épousa Catherine Victoire Chapelle le 10 février 1787 et ils eurent huit enfants. Sur les huit enfants, six moururent avant d'avoir atteint la majorité. Les deux qui survécurent sont Louis Alexandre Arvers, né le 23 juillet 1789 à Rouen, agrégé de la faculté de médecine de Paris, professeur d'histoire naturelle au lycée Louis-le-Grand, conservateur au Muséum, décédé en 1860 mais qui verra souvent son neveu Paul lorsque celui-ci sera scolarisé à Saint-Cyr, et Victor Arvers, père de Paul, né le 5 mars 1798 (15 ventôse an 6) à Rouen (Seine-Inférieure).

Victor Arvers a fait ses études à Rouen et à Paris. Bachelier ès lettres à dix-huit ans, il a poursuivi des études de médecine et de pharmacie comme préparateur chez Pelletier où il contribua à la première fabrication du sulfate de quinine. Il est ensuite entré en service à l'hôpital militaire d'instruction du Val de Grâce à Paris comme pharmacien[21] élève le 25 mars 1823. Affecté comme pharmacien sous-aide provisoire à l'hôpital militaire de Bayonne le 22 avril 1823, puis au II^{e} corps d'armée des Pyrénées, du 17 juin 1823 au 2 mars 1824, il rejoint ensuite l'armée d'occupation d'Espagne jusqu'au 14 mai 1828. Il est nommé en garnison comme pharmacien aide-major successivement aux hôpitaux militaires d'Ajaccio le 14 mai 1828, de Longwy le 22 décembre 1828 enfin de Perpignan le 16 février 1829 jusqu'au 22 avril 1932. Il rejoint ensuite le dépôt des médicaments de Bastia qu'il ne quitte que le 19 juillet 1835.

Il est nommé membre correspondant de la Société philomathique de Perpignan dès 1833. Il demeure en non-activité par suppression d'emploi durant deux mois puis, après un court passage à la division des Pyrénées-Orientales, rejoint l'hôpital militaire de Thionville le 22 septembre 1835.

Maître en pharmacie (sur les principes de l'arc, la botanique et l'histoire des drogues simples[22)] à l'école de pharmacie de Strasbourg le 20 mars 1837, il est élevé au grade de pharmacien major de 2^{e} classe et est affecté à l'hôpital militaire de Bordeaux le 26 février 1839. Le 16 novembre 1842, il est employé aux ambulances de l'Algérie jusqu'au 1er avril 1846. Puis il bénéficie d'une convalescence de six mois pour soigner

21 SHD-DAT, Vincennes, dossier pharmacien major Victor Arvers, 3 Yf 100199.

22 *Ibidem*. Inscrit dans le document : *Diplôme de pharmacien*.

des fièvres intermittentes rebelles jusqu'au 27 septembre 1846 (réellement le 17 octobre), date à laquelle il rejoint tour à tour les hôpitaux militaires du Château d'Oléron (jusqu'au 31 mars 1848), de Toulon (jusqu'au 5 janvier 1849), enfin de Perpignan (jusqu'au 21 avril 1855) en ayant eu une affectation temporaire à l'armée d'Orient d'avril à août 1854. Maintenu chef du grand établissement de Perpignan, il est enfin nommé pharmacien major de 1ère classe le 26 juin 1851, après plusieurs années de demandes repoussées malgré ses excellents états de service, des mœurs et une conduite parfaites. Il est aussi décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 10 mai 1852. Il prend sa retraite le 5 novembre 1856, après 33 ans de service. Victor Arvers aura donc comptabilisé six années de campagne en Espagne (17 juin 1823 au 14 mai 1828) et quatre années en Afrique (31 janvier 1843 au 1er avril 1846).

Il épouse le 23 février 1829 Appollonie Vilasègue (née à Gravia en 1808) qu'il a rencontrée en Espagne, fille d'André Vilasègue (ou Villaséca), aubergiste à Barcelone né à Perpignan, et de Jeanne Marie Carbo. Un acte notarié[23], certifié par le consul de France dans la Principauté de Catalogne, est établi par maître Antoine Claxis, notaire à Barcelone, le 23 mai 1828. La famille d'Appollonie s'engage alors à faire une donation d'une somme de 1 200 francs, somme alors relativement élevée pour une dot de mariage avec un officier.

Victor et Appollonie ont eu sept enfants dont seulement trois survécurent : deux fils et une fille :

- Charles Arvers, né le 31 mars 1829 à Perpignan et décédé à Paris le 28 juin 1906. Il entre au Collège militaire de La Flèche en 1841. Après son échec à Saint-Cyr, il choisit, sous l'influence d'un de ses amis, fils d'un garde du génie, de s'engager dans cette arme. Il est alors nommé sergent au 1er régiment du génie de Metz en 1847. Il terminera sa carrière comme chef de bataillon du génie, officier de la Légion d'honneur[24].

---

23 *Ibid*. Pièce du Consulat de France à Barcelone n°971 en trois feuilles.

24 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 35.014.

Capitaine en garnison à Montpellier, il se marie le 26 février 1867, à Paris, avec Euphrasie Marie Charbonnier (née le 16 août 1846 et décédée le 20 octobre 1920) qui habite alors rue de Lille dans le 19e arrondissement. Charles Arvers et Euphrasie sont les parents d'Henri[25], Georges, Pierre, Paul et Louis.

- Paul Arvers.

- Cora Marie Arvers née le 6 décembre 1841 à Bordeaux et décédée le 9 janvier 1902 à Perpignan. Elle épouse Victor Bos, contrôleur des contributions directes à Lyon. De ce mariage sont nés quatre enfants : Jules, Eugène, Emile et Suzanne. Deux fils mourront pour la France en 1914 et 1915. Le capitaine Jules Charles Bos, du 23e d'infanterie puis du 24e bataillon de chasseurs, né le 10 septembre 1866 à Perpignan, décède de ses blessures à Strasbourg, le 6 octobre 1914. Le commandant Eugène Bos, du 106e d'infanterie, né le 30 avril 1865 à Perpignan, meurt de ses blessures à l'hôpital Desgenettes de Lyon le 17 octobre 1915.

  Une inimitié marquée, dont les raisons sont inconnues, oppose Paul Arvers à son beau-frère et dure quelques années à tel point qu'en 1871, Paul manifeste à M. Demouchy (un proche de la famille) le regret de ne pouvoir aller voir son père souffrant à cause de la présence de Victor Bos à ses côtés :

  « *A propos de Paul, je dois te dire que répondant à une lettre de lui dans laquelle il manifestait le regret de ne pouvoir aller voir son père souffrant, à cause de la présence de M. Bos, je lui donnai le conseil de mettre fin à cette inimitié, qui dans les temps où malheureusement nous nous trouvons ne font qu'ajouter à nos peines.*

  Sans connaître M. Bos, je suis persuadé que le voyant tendre une main amie par Paul, il eut été heureux de voir mettre fin à un dissentiment qui n'a

25 Henri Arvers décède comme capitaine de hussards en retraite en 1926. Il a participé à la Première Guerre mondiale : il reçut la croix de Guerre et la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 10 mars 1913. Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 86.837.

que trop duré. Paul a refusé net ; je le déplore, mais ne lui en reparlerai plus. J'ai écrit à ton père avant-hier, sans bien sûr lui souffler mot de tout ceci.[26] »

Cette inimitié ne se répercute pas sur les générations suivantes car à l'enterrement du général Arvers en 1910, ses deux neveux sont présents : le commandant Bos, qui sert au 111e d'infanterie, et le capitaine Jules Charles Bos, en activité au 23e d'infanterie.

Appollonie Vilasègue décède le 17 septembre 1862 à Perpignan. Son mari lui survivra neuf années et meurt en juin 1871 à Lyon. Ni l'un ni l'autre des parents de Paul Arvers ne connaîtront donc leurs petits-enfants.

Paul est né le 6 septembre 1837, à sept heures et demie du matin, au domicile de ses parents situé numéro 203, rue des Places à Thionville (Moselle). On sait sur son enfance et sa jeunesse quelques renseignements fiables le concernant et rapportés de sa main dans un carnet de famille commençant par ces mots : « *Mon enfance s'est passée en déplacements*.[27] » En effet, quittant Thionville alors qu'il n'a que deux ans, ses parents se domicilient au 10, rue des Augustins à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Et son père Victor Arvers va connaître en une décennie de très nombreuses affectations en France ou en Algérie.

Ayant huit années d'écart avec son grand frère Charles, Paul le côtoiera peu les années qui suivent car celui-ci rejoint très tôt le collège royal militaire de La Flèche. A cette époque, la famille Arvers habite à Bordeaux dans le quartier de la Croix blanche, une maison sans étage. Paul est pour sa part mis en pension.

En 1843, la famille quitte Bordeaux pour s'installer en Algérie en embarquant dans le port de Toulon. Appollonie Arvers tombe gravement malade à son arrivée mais est soignée sur place et se remet assez rapidement. D'Alger, la famille se rend par mer à Philippeville où Victor Arvers est nommé pharmacien en chef. La plage et la topographie des environs marqueront le jeune Paul. Dans cette ville naissante, il bénéficie de

---

26 Lettre de M. Demouchy à Charles Arvers, écrite de Dinard le 20 mai 1871, archives privées famille Arvers.

27 *Livre de famille Paul Arvers*, *op. cit.*, p. 225.

l'éducation et de l'instruction données successivement par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, les frères de la Doctrine chrétienne et enfin par la pension Béchu.

En 1846, à l'occasion de la mort de son père et pour soigner sa fille Cora qui souffre d'un sérieux catarrhe des bronches, le père de Paul bénéficie d'un congé de convalescence de six mois. La famille entreprend alors, à partir de Marseille, le long voyage vers Paris en diligence. Elle s'arrête à Saumur pour y voir les familles Gauthier et Roberdeau. Paul est admis à cette occasion au collège de la ville et y rejoint ses cousins. Sa faconde méridionale et africaine lui assure un certain succès. Il quitte cependant Saumur à peine six mois plus tard car son père, nommé au Château d'Oléron, vient le récupérer pour l'emmener avec lui. Il a alors neuf ans et son instruction jusque-là assez pauvre ne s'améliore pas sur l'île. Néanmoins, il développe une santé excellente et se montre un joueur passionné.

En avril 1847, Charles Arvers quitte la Flèche après avoir échoué au concours d'entrée à Saint-Cyr et s'engage à la Rochelle dans l'arme du génie. Il contracte un engagement au sein du 1er régiment de génie de Metz. Sa famille ne le reverra que quatre ou cinq ans plus tard.

Peu après la Révolution de 1848, qui n'a aucune incidence sur la famille, Victor Arvers et les siens sont affectés à Toulon qu'ils rejoignent par voies de terre et d'eau. Ils habitent alors un petit appartement, rue Saint-Roch. Paul achève dans cette ville sa classe de 8e et fait tant bien que mal sa classe de 7e, « *émaillée de nombreuses écoles buissonnières*[28] ». Il reste dès lors seul avec son père car sa mère et sa sœur passent quelques mois en Espagne, chez son grand-père. Le séjour est très court car Victor Arvers est nommé à Perpignan en 1849. Débute enfin une période plus stable pour chacun. A Perpignan, Paul continue sa scolarité de façon normale et se dirige vers les sciences avec l'intention de s'y vouer. Il a dans ses fréquentations de bons camarades, beaucoup d'entrain et de facilité, mais néglige parfois son travail. Ainsi, après un premier échec, il est bachelier ès sciences à l'âge de dix-sept ans, baccalauréat qu'il obtient le 17 avril 1855, à la faculté des sciences de Toulouse, en étant jugé par le doyen de cette

28 *Ibid.*, p. 228.

faculté « *digne de ce grade avec deux boules blanches et quatre rouges, et avec mention assez bien.*[29] » Le baccalauréat, en ce milieu du XIX[e] siècle, est sanctionné par une appréciation : très bien, bien, assez bien ou mal. Le jury dispose alors de trois boules mais pour les épreuves orales uniquement : une blanche (positif), une rouge (moyen) et une noire (négatif) qu'il dépose dans une urne à chacune des épreuves désormais en vigueur. Huit boules blanches se traduisent par la mention très bien et huit noires par l'échec. Il n'y a donc ni note ni moyenne à cette épreuve.

Ayant le désir de débarrasser sa famille le plus promptement possible de la charge qu'il lui cause, Paul Arvers opte pour le concours de Saint-Cyr. A l'issue de son baccalauréat, son père l'inscrit à l'Institution Assiot de Toulouse pour suivre les cours professés aux candidats à l'Ecole impériale spéciale militaire. Il commence une année classique et croise Clément Ader, le père de l'aviation militaire française. Le sacrifice financier de son père faillit échouer car les premières notes de Paul sont catastrophiques, le caractère de celui-ci le laissant aller aux mondanités, à la « *divagation et à la gaité folle*[30] ». Mais il se rattrape vite et réussit le concours d'entrée. Sur cinquante-huit candidats inscrits aux divers chefs-lieux de préfecture de la circonscription de Toulouse, vingt-cinq sont portés sur la liste d'admission, dont Paul Arvers au rang 337[31]. Il aura acquis un sens relationnel et un « *bon ton*[32] » qui l'aideront dès son arrivée en régiment. Il contracte le 30 octobre 1855, comme étudiant et conformément au décret du 11 avril 1850, un engagement volontaire après avoir été déclaré apte et n'avoir « *présenté aucune infirmité*[33] ».

---

29 Certificat de la Faculté des sciences de Toulouse daté du 17 avril 1855. Dossier général Arvers, 9 Yd 272.

30 *Livre de famille Paul Arvers, op. cit.*, p. 230.

31 *Revue de l'Académie de Toulouse et des autres académies de l'Empire : recueil mensuel rédigé par une société de professeurs et d'hommes de lettres*, tome premier, Toulouse, 1855.

32 *Livre de famille Paul Arvers, op. cit.*, p. 230.

33 Certificat de visite daté du 12 avril 1855, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Son père, Victor Arvers, alors pharmacien-major de première classe à l'hôpital de Perpignan, ne dispose pas de fortune personnelle. Il obtient donc en août 1843 un dégrèvement de 100 francs sur le prix de la pension de son fils Charles Arvers[34], élève au Collège royal militaire. Atteint pas la limite d'âge de son grade le 5 mars 1856 ; il ne jouit alors plus que de sa solde de retraite. Ayant à sa charge ses trois enfants et disposant pour toute ressource de son unique traitement évalué à 3 500 francs (réduits seulement à 2 000 francs par suite de sa mise à la retraite[35]), il est dans l'impossibilité de faire des sacrifices supplémentaires pour l'intégration de son cadet Paul à Saint-Cyr. Il demande donc au ministre de la Guerre de prendre en « *considération l'ancienneté de ses services*[36] » et d'accorder à son fils une bourse et un trousseau. Heureusement, à partir de 1848, la plupart des bourses des collèges militaires sont attribuées de préférence aux fils de fonctionnaires militaires ou civils. Par ailleurs le nombre de places gratuites dans les grandes écoles militaires augmente ainsi que la proportion d'élèves boursiers qui, pour Saint-Cyr, passe de 24% de l'effectif des élèves en 1848, à une moyenne de 45% de 1848 à 1890[37]. Il est donc recommandé, en mai 1855, par le préfet du département de la Haute-Garonne, « *à la bienveillance du gouvernement pour ses bons et loyaux services.*[38] » Quelle que soit l'origine de leur recrutement, l'argent constitue un critère de sélection important pour les officiers. Les études secondaires et la pension, à Saint-Cyr comme à l'Ecole polytechnique, coûtent cher. L'équipement d'un officier d'infanterie correspond en 1850 à quatre mois de la solde de sous-lieutenant. Celle-ci, inférieure au salaire des ouvriers parisiens les mieux payés, permet de « *tenir son rang* » chichement. Elle ne

34 Note du Bureau des Etats-majors et des Ecoles militaires pour la Direction du matériel de l'administration du 9 avril 1843, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

35 En comparaison, un ouvrier des hauts fourneaux touche sur la période 1855-1859 un salaire annuel de 730 francs.

36 Demande d'un trousseau du pharmacien major Arvers au Maréchal Ministre Secrétaire d'Etat datée de 1855, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

37 SERMAN William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982, p. 9.

38 Lettre de la Préfecture des Pyrénées-Orientales au Ministre datée du 11 mai 1855, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

permet pas de vivre sans apport extérieur quand le sous-lieutenant est marié. Le système des bourses permet néanmoins de démocratiser le recrutement de Saint-Cyr, au profit des fils d'officiers subalternes ou de catégories de grade inférieur.

La carrière d'un officier français, avant le Second Empire, est suivie selon des modalités très démocratiques. Régi par un corpus juridique bien établi, fiable et pérenne, le statut des officiers dépend de lois successives qui ont progressivement élaboré leurs droits : pensions militaires (avril 1831), avancement (avril 1832), état des officiers (mai 1834). William Serman résume clairement cette situation : « *Désormais, la loi fixe les conditions de l'admission et de l'avancement dans le corps des officiers. Elle énumère limitativement les positions qu'un officier peut occuper (activité, disponibilité, non activité, réforme, retraite). Elle prévoit, pour chaque grade et chaque position, un barème des rémunérations.*[39] »

Paul Arvers s'engage donc dans une carrière militaire qui est alors considérée comme un itinéraire stable, l'état d'officier étant quelque chose de durable qui assure un minimum de ressources. Mais nous verrons que les motivations et la fougue du jeune sous-lieutenant Arvers ne sont pas uniquement celles d'un officier qui souhaite seulement asseoir une position sociale. Il y a en lui un vrai entrain et un élan militaire sincère, héritage évident d'un père dont il a suivi pendant toute son enfance les différentes campagnes.

Paul Arvers quitte Perpignan fin octobre 1855 pour rejoindre son frère, nouvellement promu adjudant à l'Ecole polytechnique. Il s'installe chez lui et en profite pour voir Louis, son oncle paternel, agrégé de faculté de médecine de Paris, professeur d'histoire naturelle au Lycée Louis-le-Grand puis conservateur au Museum[40]. Après quelques jours consacrés à rencontrer sa famille, mais surtout à visiter Paris qui devient pour lui un sujet continuel de surprises, il entre à Saint-Cyr, conduit par Charles, le 7 novembre 1855.

---

39 SERMAN William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1914*, *op. cit.*, pp. 12-13.

40 GLINEL Charles, *Le poète Félix Arvers (1806-1850), op. cit.*, p. 4.

1.2/ L'Ecole impériale spéciale militaire

1.2.1 Promotion Du Prince Impérial (1855-1857)

Paul Arvers souscrit un acte d'engagement le 30 octobre 1855[41]. Le capitaine commandant le recrutement constate « *qu'il n'est atteint d'aucune infirmité ; qu'il a la taille et les autres qualités requises pour être reçu dans l'armée, et qu'il peut être dirigé sans désignation de corps en la qualité d'élève à l'Ecole Impériale Spéciale Militaire*[42] ».

Il est inscrit en qualité d'élève à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr, le 7 novembre 1855, sous le numéro de matricule 8 213, et obtient le rang d'entrée 337^{e}/390[43].

Sa feuille signalétique apporte quelques précisions sur son aspect physique en donnant les caractéristiques suivantes : « *Taille d'un mètre 76 millimètres, visage ovale, front ordinaire, yeux châtains, nez gros, bouche petite, menton rond, cheveux et sourcils noirs, et possédant comme marque particulière une cicatrice au coin du sourcil gauche ; enfin, de bonne constitution physique.*[44] » C'est la seule description physique manuscrite qui existe de Paul Arvers, à l'exception des commentaires inscrits dans ses notations de fin de carrière qui le décriront avec un certain embonpoint comme l'attestent les photos de l'époque.

Il progresse tout au long des deux années que dure la scolarité. En 1856, il passe en 1ère division avec le rang prometteur de 57^{e}/376 et est nommé caporal le 12 septembre 1856.

---

41 Acte d'engagement délivré par la Mairie de Perpignan en date du 30 octobre 1855, feuille n°8213, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

42 *Ibidem*.

43 Feuille signalétique de l'Ecole Impériale Spéciale Militaire, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

44 *Ibidem.*

Il obtient aux examens de sortie de l'Ecole le numéro de mérite 38 sur 376 élèves[45]. Ses notes scolaires, datées du 1er octobre 1857, montrent de grandes compétences en instruction militaire générale, en artillerie pratique/école du tir, ainsi qu'en histoire militaire tandis que quelques lacunes apparaissent en fortification, en législation militaire et en allemand. Ses notes manuscrites de fin de scolarité indiquent uniquement « *conduite excellente et tenue belle*[46] ».

Paul Arvers appartient à la 40e promotion de l'Ecole impériale spéciale militaire, promotion *Du Prince Impérial* (1855-1857), qui a choisi son nom de baptême en l'honneur du Prince Impérial, Napoléon Eugène Louis, né le 15 mars 1856, fils unique de l'empereur Napoléon III et de sa femme, née Eugénie de Montijo. Le général Jean Boÿ révèle que « *Pour la petite histoire, en mars 1856, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial, le capitaine de service, très ému sans doute, annonce la nouvelle dans les études de l'École spéciale militaire, de la façon suivante :* "Sortie galette ! L'Empereur est accouché d'un garçon !"[47] ». Le Prince impérial décèdera le 1er juin 1879 à Ulundi en Afrique-du-Sud, à l'âge de 23 ans.

D'après le bulletin de promotion édité après la réunion annuelle du samedi 1er février 1896[48], la 40e promotion de l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr compte :

I. Entrée à l'Ecole en novembre 1855 : liste d'admission : 390 élèves officiers français auxquels s'ajoutent quatre anciens élèves de la promotion précédente et trois

45 *Ibid.*

46 Feuille de note de M. Arvers Paul du 1er octobre 1857, signée général de division Comte de Monet, commandant l'Ecole Impériale Spéciale Militaire, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

47 Jean BOŸ, « Historique de la 40e promotion de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1855-1857), promotion Du Prince Impérial », 20 avril 2011.

48 Bulletin de promotion intitulé « *Souvenirs aux morts ! Amitiés aux survivants !* », archives privées famille Arvers.

étrangers, venant tous de Roumanie : Georges de Catardji, le prince Georges Bibesco et Alexandre Bibesco, prince Stirbey, son cousin éloigné[49].

II. Sortie de l'Ecole le 1er octobre 1857 : 373 sous-lieutenants français et trois étrangers sortent en fin des deux années de scolarité. Cinq élèves redoublent et sortent en 1858, quatre sont décédés à l'Ecole, un est renvoyé, onze ne sont finalement pas entrés à l'Ecole.

A la sortie, les sous-lieutenants seront affectés avec la répartition suivante :

- 21 dans le corps d'état-major, et à cette époque les meilleurs de chaque promotion choisissent ce corps à la sortie de l'Ecole ;
- 276 dans l'infanterie ;
- 13 dans l'infanterie de marine ;
- 63 dans la cavalerie.

La promotion *Du Prince Impérial* est, à l'instar de toutes les promotions saint-cyriennes ou polytechniciennes de l'époque, sociologiquement très inégale. Tous les milieux sont représentés car le corps des officiers est ouvert aux roturiers comme aux nobles et le concours d'entrée répond à un principe égalitaire. On peut cependant constater que 103 sous-lieutenants de la promotion portent un nom à particule[50], alors que la part des nobles dans les nominations de sous-lieutenant de l'armée n'est que de 5% en 1850. Pour autant, nombreux sont les officiers issus de la noblesse qui démissionnent généralement avant d'être promus officier supérieur. Statistiquement, « *un tiers des officiers nobles démissionne avant d'avoir dépassé le grade de lieutenant ou de capitaine, car beaucoup d'aristocrates considèrent le métier des armes comme un "*passe-temps de

49 A partir de la Monarchie de Juillet, de nombreux étudiants roumains, issus plus particulièrement de la noblesse, suivent leurs études en France. En effet, la jeunesse moldave souhaite apporter une culture nouvelle et recevoir une éducation éclairée, saine et solide alors que s'est établi un protectorat russe en Moldavie et Valachie.

50 La liste des officiers de la promotion *Du Prince Impérial* se trouve dans le bulletin de promotion, *op. cit.*, archives privées famille Arvers.

jeunesse*" et l'état d'officier comme une position d'attente, à laquelle doit mettre fin soit un beau mariage, soit un bel héritage.*[51] »

Comme toutes les promotions d'officiers, la 40e promotion compte dans ses rangs quelques personnalités qui s'illustrent par de brillantes carrières ou par des compétences militaires toutes singulières. Elle donne sept généraux de division, commandants de corps d'armée, cinq généraux de division, un intendant général, vingt-cinq généraux de brigade, neuf intendants militaires enfin deux contrôleurs généraux de l'Armée[52].

Parmi ces Saint-Cyriens de la promotion *Du Prince Impérial*, on peut citer certaines figures françaises ou roumaine particulièrement remarquables :

1/ **Édouard Pierron**[53] né le 3 octobre 1835 à Moyenvic (Moselle) et décédé en 1905 à Versailles (Yvelines), à l'âge de 70 ans. Major de sa promotion, il choisit l'infanterie à la sortie de l'Ecole et termine sa carrière comme général de division d'infanterie et Grand officier de la Légion d'honneur. Il participe aux campagnes d'Italie (Turbigo et Magenta), de Kabylie et du Mexique. Il se distingue au premier siège de Puebla, est cité à l'ordre de l'armée au deuxième siège et a un cheval tué sous lui au combat de Cerro-Majoma. Il est surtout célèbre pour avoir été nommé, en 1867, ordonnance et secrétaire particulier de l'empereur Maximilien Ier du Mexique avant de prendre les mêmes fonctions auprès de l'empereur Napoléon III jusqu'à la défaite de Sedan où, fait prisonnier, il s'évade. Il poursuit ensuite une carrière brillante : directeur des études et commandant en second de l'Ecole supérieure de guerre, membre de Conseil supérieur de la Guerre, commandant de brigade, de division, puis du VIIe corps d'armée.

Le général Pierron a par ailleurs rédigé de nombreux ouvrages d'histoire militaire et de stratégie parmi lesquels les plus célèbres sont :

---

51 SERMAN William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1914*, *op. cit.*, p. 8.

52 Jean BOŸ, *op. cit.*

53 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 27.496.

- *Les méthodes de guerre actuelles et vers la fin du XIX^e siècle.*[54]
- *Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon I^er ?*[55]
- *La stratégie et la tactique allemandes au début du XX^e siècle.*[56]

2/ **Charles-Jules Zédé**[57] né le 14 février 1837 à Paris et décédé le 9 août 1908, à l'âge de 71 ans. Il fait une carrière exceptionnelle, marquée par treize campagnes et une vie partagée entre la Légion étrangère et les troupes alpines. Nous en reparlerons plus loin car, avec Paul Arvers, il jouera un rôle déterminant dans la création de l'alpinisme militaire.

3/ **Ange-Laurent Giovanninelli**[58] né le 15 septembre 1837 à Pastoreccia-de-Rostino (Corse) et mort le 28 août 1903 à Sedan. Admis 377^e/390 élèves, le sous-lieutenant Giovanninelli sort de l'Ecole impériale spéciale militaire au 72^e rang sur 376 élèves[59]. Il choisit alors de servir au sein de la Légion étrangère, au régiment étranger de 1857 à 1867, où il est d'office remarqué comme un excellent officier, capable, instruit et servant avec zèle. Promu capitaine (1867), chef de bataillon (1870) puis lieutenant-colonel (1875), il sert alors alternativement en régiments d'infanterie de ligne ou en bataillons de chasseurs à pied. Nommé colonel en 1880, il prend le commandement du 128^e régiment d'infanterie de ligne. Toujours colonel, il est mis à la disposition du général commandant le corps expéditionnaire au Tonkin. En effet, en 1885, le général

---

54 PIERRON (lieutenant-colonel), *Les méthodes de guerre actuelles et vers la fin du XIX^e siècle, tomes 1 et 2, conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre en 1876 – 1877*, Paris, Editions librairie militaire Dumaine, 1878, 1 631 p.

55 PIERRON (général), *Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon I^er* ?, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1889, 39 p.

56 PIERRON (général), *La stratégie et la tactique allemandes au début du XX^e siècle*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1900, 579 p.

57 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Zédé, 9 Yd 169.

58 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Giovanninelli, 9 Yd 137.

59 Feuille de note de M. Giovanninelli Ange du 1^er octobre 1857, signée général de division Comte de Monet, commandant l'Ecole Impériale Spéciale Militaire, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Giovanninelli, 9 Yd 137.

Lewal remplace le général Campenon au ministère de la Guerre et décide l'envoi d'un renfort de 6 000 hommes en Extrême-Orient : le corps expéditionnaire de la Marine placé sous le commandement du général Brière de l'Isle. Lorsque tous les détachements sont sur pied, l'ordre d'attaquer Lang-Son est donné et une colonne de 7 186 hommes et 4 500 coolies répartis en deux brigades commandées respectivement par le général de Négrier et le colonel Giovanninelli, quitte Chu le 3 février 1885 et entre dans Lang-Son dix jours plus tard après des accrochages avec les Chinois. Le général Brière de L'Isle repart de Lang Son le 16 février avec le colonel Giovanninelli et 2 580 hommes en direction de Hanoï pour aller délivrer Tuyen-Quang, tandis que le général de Négrier reste à Lang Son. Cet épisode sera longuement rapporté par les journaux de l'époque sous le nom de *colonne* ou *brigade Giovanninelli*.

Nommé général de brigade en 1885, tout en étant membre du comité de l'infanterie depuis deux ans (il en assurera aussi la présidence de 1894 à 1902), il commande alors la subdivision de région de Neufchâteau à Epinal puis de la place de Paris. Général de division en 1890, il est nommé au commandement de la 13e DI puis du IIIe corps d'armée en 1893 (auquel appartient la 10e brigade d'infanterie commandée par Paul Arvers). Membre du Conseil supérieur de la Guerre en 1898 et président du comité technique de l'infanterie, il est élevé à la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur en 1899[60]. Il est inscrit au cadre de réserve en 1902. Plusieurs fois blessé (Mexique et Guerre de 1870), cité à l'ordre de l'armée au Mexique, il a connu au cours de sa carrière presque tous les théâtres d'opérations extérieures de l'armée française : Mexique, Italie, Afrique, Tonkin.

Marié en 1886 à Sedan avec Mademoiselle Berthe Brincourt, il s'éteint sans descendance le 28 août 1903. A son enterrement, le 31 août, le général Dalstein, commandant le IVe corps d'armée, apporte un « *dernier hommage à la mémoire du général, pour dire ce que fut ce grand soldat ! Oui ce grand soldat ! Oui pendant 45 ans, partout où flotta le drapeau de la France, il fut présent et toujours il fut au poste d'honneur, au poste de combat !* »

60 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 1.222.

4/ **Jacques Duchesne**[61] né en 1837 et mort en 1918, général de division d'infanterie, Grand-croix de la Légion d'honneur et médaillé militaire. Lieutenant-colonel au Tonkin, en 1884-1885, il se distingue à Bac Ninh et à Tuyên Quang. En 1894, il est à la tête du corps expéditionnaire qui ramène la reine Ranavalona de Madagascar à plus de mesure. Après avoir commandé le VII^{e} corps d'armée, il est maintenu en activité sans limite d'âge.

5/ **Nicolas Lebel**[62] né en 1838 et mort le 6 mai 1891 à Vitré, colonel d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur. Après s'être distingué durant la guerre franco-prussienne de 1870 comme capitaine commandant de compagnie, il subit le sort de toute l'armée de Sedan le 1er septembre 1870 et part en captivité en Allemagne.

Nommé chef de bataillon en 1876, il devient chef de l'école normale de tir de Vincennes et se passionne pour les questions de tir, d'armement et de balistique. En 1883, le ministre de la Guerre, le général Jean Thibaudin, le nomme membre d'une commission des armes à répétition présidée par le général Tramond qui a pour objectif d'élaborer un nouveau fusil d'infanterie en remplacement du fusil *Gras*. Il participe donc grandement à la mise au point du nouveau fusil d'infanterie, adopté en tant que fusil modèle 1886 puis, un peu plus tard, en tant que fusil modèle 1886M93. La nouvelle arme est vite baptisée fusil *Lebel* modèle 1886.

Nommé colonel en 1887, commandeur de la Légion d'honneur, il devient chef de corps du 120^{e} régiment d'infanterie de ligne, alors en garnison à Sedan. Souffrant de problèmes cardiaques, il obtient sa retraite en 1890 pour infirmité et se reconvertit dans le civil comme inspecteur du Trésor à Vitré. Il décède en 1891.

---

61 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 27.491.

62 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 3.242.

6/ **Charles Kessler**[63] né en 1837 et mort en 1916. Il choisit l'Ecole d'état-major à sa sortie de l'Ecole puis sert en Afrique. Capitaine prisonnier à Sedan alors qu'il sert à l'état-major du I^er^ corps d'armée de l'armée du Rhin, il est affecté ensuite à l'armée de Versailles pendant la Commune. Chef d'état-major de la division du Tonkin en 1885-1886, il passe colonel à la tête du 19^e^ régiment d'infanterie. Général de division en 1893, il commande le X^e^ corps d'armée en 1898 puis le VI^e^ corps d'armée jusqu'en 1900. Grand-officier de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur de guerre de 1899 à 1901, il part à la retraite en 1901. Il est l'auteur de *La guerre*[64], ouvrage publié en 1909.

7/ **Prince Georges Bibesco-Brancovan**[65]**.** Elève roumain né le 14 mars 1834 à Bucarest et décédé dans cette même ville le 5 mai 1902, le prince Georges Bibesco rejoint l'Ecole d'application d'état-major à sa sortie de l'Ecole impériale spéciale militaire et, sans renoncer à sa nationalité roumaine, fait carrière dans l'armée française.

Il sert au sein de la Légion étrangère, comme lieutenant au 1^er^ régiment étranger en 1859, puis capitaine dans ce même régiment en 1865. Il participe aux campagnes du Mexique en 1862-1863, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire, et en 1863-1865 attaché à l'état-major de la 2^e^ division du corps expéditionnaire ; aux campagnes d'Algérie en 1867-1868.

Il est cité dans la campagne du Mexique par le général de Lorencez, commandant en chef, le 23 mai 1862 : « *Depuis le commencement de la campagne, Mr Bibesco est un modèle de dévouement et d'énergie. Il s'est distingué aux combats des Cumbres et de Puebla. Aux qualités militaires les plus distinguées, ce jeune officier joint celles du cœur et de l'esprit. Il a conquis l'estime et l'affection de tous et bien mérité la croix pour laquelle il est proposé.*[66] »

---

63 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 36.665.

64 KESSLER (général) Charles, *La guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1909, 144 p.

65 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 23.350.

66 *Ibidem*.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 7 juillet 1862, puis officier du même ordre en 1865.

Alors qu'il est proposé pour le grade supérieur, il prend un congé sans solde du 24 octobre 1868 au 2 août 1870, date à laquelle il rejoint son régiment comme chef de bataillon et participe à la campagne contre l'Allemagne comme aide de camp du commandant du VII^{e} corps d'armée de l'armée du Rhin. Il reste dans son régiment jusqu'au 1er mai 1872 puis démissionne le 13 mai 1872.

En 1875, il se marie avec Valentine de Riquet de Caraman, princesse de Chimay, qui a divorcé avec fracas du général de Beauffremont. Ils ont trois enfants : Georges Bibesco qui sera un pionnier de l'aviation formé par Louis Blériot, Nadège et Georges-Valentin. Il se consacre ensuite à des activités diplomatiques dont l'organisation de l'exposition universelle de 1889. Il est alors élevé au rang de Grand-officier dans l'ordre la Légion d'honneur après avoir occupé les fonctions de commissaire général de la Roumanie pour cette exposition.

Cinquante et un officiers de la promotion *Du Prince Impérial* tomberont au champ d'honneur au cours des différentes campagnes et guerres à venir (campagnes d'Italie, du Mexique, de l'Algérie, guerre de 1870-1871 et campagne Tonkin)[67].

Au 1er janvier 1896, la promotion compte encore 57 officiers en activité dont 10 généraux de division (2 dans la cavalerie et 8 dans l'infanterie), 29 généraux de brigade (6 dans la cavalerie, 16 dans l'infanterie, 1 dans l'infanterie de marine, 2 dans le contrôle et 4 dans l'intendance) et 16 colonels. 51 officiers ont été tués à l'ennemi ; 119 sont décédés ; 53 ont démissionné ; 91 sont retraités ; enfin 14 sont en position inconnue[68].

67 Bulletin de promotion, *op. cit.*, archives privées famille Arvers.

68 *Ibidem*.

1.2.2 La scolarité à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr

L'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr[69], organisée par décret signé du prince Louis- Napoléon Bonaparte et daté du 11 avril 1850, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie et l'infanterie de marine, mais aussi pour l'admission dans le corps d'état-major :

> « *L'admission à l'Ecole n'a lieu que par voie de concours ; ce concours est ouvert chaque année à l'époque déterminée par le ministre de la Guerre. Nul ne peut se présenter au concours s'il ne certifie qu'il est Français ou naturalisé et qu'il aura seize ans au moins et vingt ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Tout candidat nommé élève doit, s'il a l'âge requis, avoir contracté un engagement volontaire avant d'entrer à l'Ecole, ou, dans le cas contraire, contracter un engagement dès que sa première année est révolue.*
>
> *Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps de l'armée qui comptent deux ans de service effectif sous les drapeaux, au moment de l'ouverture du concours, sont admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas alors accompli leur vingt-cinquième année. Il est publié chaque année un programme des matières sur lesquelles les candidats doivent être examinés.*
>
> *Les élèves qui désirent servir dans l'arme de la cavalerie doivent le faire connaître au moment de leur admission à l'Ecole ; ils suivent à titre d'essai des cours d'équitation qui font juger de leur aptitude au service de cette arme. La liste des élèves destinés à la cavalerie est formée par suite de cet essai ; ils sont nommés sous-lieutenants dans les régiments de cavalerie s'ils satisfont aux examens de sortie.*

---

69 Les éléments qui détaillent, dans les paragraphes suivants, la vie quotidienne des élèves à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr, sont tirés en majeure partie de deux ouvrages de référence :

- *Le bahut, Album de Saint-Cyr*, Paris, Editeurs Blanchin, Magnard et Cie, 1860, 183 p.
- *Saint-Cyr, L'Ecole Spéciale Militaire*, ouvrage collectif : VERNET (colonel) Jacques, GOURMEN (général) Pierre, BOŸ (général) Jean, JACOB (colonel) Pierre, GOURMEN Yves, Paris, Charles-Lavauzelle, 2002, 610 p.

Les autres élèves qui ont également satisfait aux examens de sortie ont le droit de choisir suivant le rang de mérite qu'ils occupent sur la liste générale de classement dressée par le jury et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles dans l'infanterie de terre et l'infanterie de marine, celle de ces armes dans laquelle ils désirent servir. Les élèves qui en ont fait la demande concourent, dans l'ordre successif des numéros de mérite, avec les sous-lieutenants de l'armée pour l'admission à l'École d'application d'état-major. »

Les épreuves d'admission à l'Ecole impériale spéciale militaire sont essentiellement orales, passées devant un jury de trois examinateurs : deux pour les mathématiques, un troisième pour l'histoire, la géographie et l'allemand. Ce jury attribue un certificat d'admissibilité qui permet de passer devant le jury d'admission. Celui-ci est composé d'un général de division, président, du général commandant l'Ecole, du directeur des études et de quatre autres examinateurs. Cette seconde sélection renforce sérieusement les conditions d'entrée à l'Ecole. Cette même rigueur se retrouve à la sortie dans les appréciations données par le général commandant l'Ecole, le commandant en second et le directeur des exercices militaires, et qui déterminent l'attribution du grade de sous-lieutenant.

Par arrêté du 13 septembre 1852, il est décidé que les candidats ne peuvent se présenter que s'ils sont titulaires du baccalauréat ès sciences. Ceux qui sont également bacheliers ès lettres bénéficient d'une majoration de cinquante points sur le total des points à obtenir pour l'admission.

L'Ecole est commandée par le général de brigade (puis de division) comte Adolphe de Monet[70], commandant supérieur qui a la haute main sur tout et correspond directement avec le ministre de la Guerre. Un colonel d'infanterie, commandant en second, est

70 Saint-Cyrien de la 10e promotion (sans nom) de l'Ecole spéciale militaire, Adolphe de Monet est né à Dunkerque en 1804 et est décédé à Toulouse en 1874. Entré à Saint-Cyr en 1822, il sert dans l'infanterie et participe à la prise de la smala d'Abd el-Kader (1843) puis à la campagne de Laghouat (1844). Il commande le 5e régiment d'infanterie puis, comme général de brigade, la subdivision de Bourg-en-Bresse. Il commande la 1ère brigade de la 3e division au cours de la guerre de Crimée (1854 - 1855). Il prend ensuite le commandement de Saint-Cyr et termine sa carrière comme commandant de la 22e division d'infanterie de Grenoble de 1861 à 1869.

responsable vis-à-vis du général de l'exécution des ordres et règlements, de tous les détails du service, et rend compte au commandant supérieur. On trouve en plus un chef de bataillon, huit capitaines, huit lieutenants, seize adjudants, douze sergents de la ligne, un tambour-major, un chef de fanfare, huit tambours et huit musiciens.

Le bataillon d'infanterie est composé de huit compagnies ; les anciens forment le demi-bataillon de droite, les recrues le demi-bataillon de gauche. Les sous-officiers et caporaux des huit compagnies sont pris parmi les meilleurs élèves des anciens. Un capitaine, un lieutenant et un adjudant sont attachés au service de chaque compagnie dont ils ont la surveillance, tous les jours, aux exercices. Tous les jours aussi le capitaine et le lieutenant font réciter les théories. Le capitaine passe deux inspections par semaine, le lieutenant trois. Un capitaine et un lieutenant sont de garde pendant vingt-quatre heures. Un capitaine et deux lieutenants font le service de semaine. Les adjudants, au nombre de seize, y compris ceux d'artillerie et de cavalerie, sont chargés de la surveillance des cours, dortoirs, salles, couloirs ; ils alternent pour ce service. Les douze sergents de la ligne sont moniteurs de gymnastique ou maîtres d'escrime, sous les ordres d'un lieutenant spécialement attaché au gymnase et à la salle d'armes. Ces sergents font, en outre, le service de surveillance de l'infirmerie et des salles de police.

Paul Arvers est placé à la 8e compagnie[71], commandée par le lieutenant Delloye secondé par le sous-lieutenant de Beaurepaire. Tout est nouveau pour lui dans cette existence mais il s'y accommode très vite et se classe dès les premiers jours parmi « *les fanatiques*[72] », dit-il.

Un directeur et un sous-directeur des études dirigent les *Sciences et Arts*, matières pour lesquelles on trouve pour chaque cours un professeur et des répétiteurs militaires ou non militaires. Les cours durent deux heures. Les répétiteurs, aux jours et heures fixés, interrogent les élèves et leur donnent des notes qui servent à établir le classement de chaque mois et ont une influence sur le classement de fin d'année.

---

71 *Livre de famille Paul Arvers, op. cit.*, p. 232.

72 *Ibidem.*

Le service de santé est fait, par semaine, par deux médecins militaires choisis. L'infirmerie est tenue par des sœurs de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul. Un aumônier officie à l'Ecole et à l'infirmerie. La bibliothèque a son bibliothécaire.

Tous les bâtiments sont spacieux, aérés et parfaitement disposés. Ils se divisent en salles d'étude, de dessin, de récréation, d'escrime ; dortoirs, réfectoires, amphithéâtres, cabinets d'interrogations, de physique, de chimie ; magasin d'habillement, lingerie, cuisine, buanderie, bureaux, logements des officiers et employés ; une belle chapelle d'un style sévère et d'une construction hardie ; une infirmerie éloignée du principal corps et située sur la partie la plus élevée et la plus saine des dépendances de l'École ; un grand et un petit manège couverts, des écuries, plusieurs grandes cours ; un vaste champ de manœuvres et un polygone.

L'énumération des cours professés à Saint-Cyr donne une idée précise de l'instruction dont les élèves doivent justifier aux examens de sortie :

- domaine général : littérature, histoire, géographie, géométrie descriptive, uranographie, physique, chimie, sciences appliquées, dessin, allemand.
- Domaine militaire : artillerie, topographie, mathématiques, administration militaire, histoire et art militaires, fortification.
- Exercices : gymnase, escrime, équitation, travaux de fortification ; mais aussi levée des plans, salle d'artifice, manœuvres d'infanterie et de cavalerie, manœuvres d'artillerie (pièces de campagne et de siège).

La journée de travail, qui commence à cinq heures et finit à huit heures, est complètement remplie et distribuée de façon qu'aucune partie de l'instruction ne souffre, et que l'une n'entrave pas la marche de l'autre. Le temps des repas est très court comme il convient à des soldats. La journée est coupée par des repos nombreux, mais de faible durée. Paul Arvers sympathise vite avec Nicolas Lebel qui devient son camarade d'étude[73]. Le dimanche, une sortie pour toute la journée est accordée aux élèves qui réunissent les conditions exigées ; quant aux autres, ils sont quelquefois passés en revue, ils entendent la messe, reçoivent de midi et demi à deux heures les personnes qui viennent

73 *Ibid.*

les visiter. A deux heures, fantassins et cavaliers, les uns sac au dos les autres montés, et tous armés, font jusqu'à cinq heures et demie une marche militaire sous la conduite d'un chef de bataillon, d'un capitaine, des lieutenants et adjudants de compagnie. Les repos dominicaux varient en fonction des époques.

En 1850, Emile Vanson[74] délivre ainsi ses impressions sur l'Ecole :

> « *On a commencé le service d'été. Nous allons maintenant à l'exercice de cinq heures et quart à neuf heures du matin ; il y a étude de deux à quatre heures de l'après-midi, en place de l'ancien exercice. Nous avons pris la tenue d'été, c'est-à-dire un pantalon de coutil gris et une veste bleue. Enfin, pour entrer dans tous les détails, nous avons un verre d'abondance de plus au souper et de l'eau mélangée à de l'eau-de-vie à quatre heures.*
>
> *Mais il y a une innovation bien plus capitale et qui ferait bénir le général de toutes les générations de Saint-Cyriens, s'il y persistait : c'est que les deux derniers dimanches, tout le monde a eu la permission de sortir de l'Ecole de midi trois quarts à six heures, au lieu d'aller en promenade militaire. Les élèves punis, seuls, n'ont pu sortir. De sorte que, dimanche dernier, j'ai été passé fort agréablement deux à trois heures au Musée de Versailles.*
>
> *Ces deux sorties avaient pour prétexte les courses de Versailles, mais on espère un peu qu'on les renouvellera assez souvent. Ce serait une immense amélioration dans le régime de l'Ecole, car il y a des élèves qui ne sortent que quatre ou cinq fois par an, au plus. Il y en a beaucoup qui ne sortent que sept ou huit fois. Une sortie, pour ceux-là, est une chose dont vous n'avez pas idée ; et comme ils ont pu faire de fortes économies, ils font une foule de bêtises qu'ils ne feraient certainement pas sans cela. Tandis que si l'on donnait à tous les élèves une part raisonnable de liberté (car je trouve qu'il est absurde de traiter les élèves d'une école militaire dont la moyenne a*

74 Saint-Cyrien de la promotion *De Zaatcha* (1849-1851), Emile Vanson (1825-1900) choisit l'École d'application d'Etat-major à sa sortie de l'Ecole Impériale Spéciale Militaire et termine sa carrière comme général de brigade. Créateur du *Carnet de la Sabretache*, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont le plus connu est *Crimée, Italie, Mexique, lettres de campagne (1854-1867), précédées d'une notice biographique,* Paris, Berger-Levrault, 1905.

dépassé vingt ans comme on ne traiterait pas des collégiens), on s'habituerait à profiter raisonnablement de sa liberté, qu'on doit avoir aussi complète que possible au sortir de l'Ecole.

Nos examens commencent le 18 juillet. Mais ce qui est effrayant, c'est que, si nous avons, comme à l'ordinaire, huit jours d'intervalle entre chaque examen, nous ne pouvons sortir avant le 22 septembre ; et c'est encore bien loin ; de sorte que le soixante-seizième jour que nous fêtons aujourd'hui, pourrait bien ne pas mériter son nom.

C'est aujourd'hui la Saint-Cyr, mais on ne la célèbre pas à l'Ecole.[75] »

Cette instruction stricte, sévère, encadrée, suit les dispositions des règlements en vigueur qui sont alors le centre de la vie militaire. Pour Raoul Girardet, de telles applications des règlements sont comme une méfiance à l'égard de l'esprit critique :

« *A Saint-Cyr où le dressage militaire compte plus que l'enseignement proprement dit, aucune liberté n'est laissée au travail des élèves : chaque heure d'étude est réservée d'avance à un genre de travail déterminé et il est impossible, sous peine d'être puni, d'y faire autre chose. Former à la fois des soldats obéissants et raisonnables est une chimère, déclare sans ambages un officier du Second Empire. Ils ne seront obéissants qu'en raisonnant point. C'est le triomphe de "*l'uniforme*", de "*l'ordonnance*", le triomphe aussi de la tradition prussienne du XVIII*[e] *siècle.*[76] »

L'armement

Progressivement mais pas prioritairement par rapport au reste de l'armée, l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr est équipée de fusils à percussion. Tout d'abord elle reçoit le fusil modèle 1822 T (pour Transformé), adopté à partir de 1840 par l'armée en

---

75 *Lettres écrites de Saint-Cyr en 1849-1850*, « *extraites de la collection du général Vanson, nous en devons la communication à Madame la générale Vanson* » : *Carnets de la Sabretache, revue militaire rétrospective*, n°181, janvier 1908, Paris, J. Leroy Editeur, 1908, pp. 369-373.

76 GIRARDET Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Librairie Plon, 1953, pp. 102-103.

remplacement du modèle 1822, ancien fusil à silex dont il reste des stocks de centaines de milliers d'exemplaires, lui-même héritier du modèle 1816 qui était la modification du fusil initial datant de 1777. Dans le modèle 1822 T, le chien, en forme de marteau, vient frapper une capsule remplie de fulminate de mercure (adoptée en 1839, cette capsule est une amorce qui révolutionne l'armement du XIX^{e} siècle), placée sur une cheminée surmontant le canon à hauteur de la chambre, mettant ainsi directement le feu à la charge de poudre propulsive, à l'intérieur de la chambre. Seuls la batterie et le ressort ont été supprimés. Le 1822 T se charge aussi par la bouche. Innovation tactique, son calibre est de 18 mm, légèrement supérieur à celui de son prédécesseur qui était de 17,5 mm ; ainsi, en cas de conflit, l'armée française peut utiliser les munitions étrangères alors que la réciproque est impossible. Pesant 4,2 kg, il y a deux modèles de longueur différente pour les grenadiers (1,48 m) et les voltigeurs (1,42 m). Ces derniers équipent les élèves de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Le nouveau fusil à percussion modèle 1842 puis 1847 (changements au niveau de la platine) remplace ensuite le fusil modèle 1822 T. Il est monté avec un canon rayé assurant une plus grande précision et permettant surtout d'utiliser les nouveaux projectiles et de standardiser les armes et les munitions. Il est équipé d'une baïonnette triangulaire à douille. Dès son apparition, il est dépassé car le fusil à chargement par la culasse apparait en Prusse, le fusil *Dreyse*, qui lui-même révèlera par la suite ses faiblesses face à l'excellent fusil français, le *Chassepot* modèle 1866 employé lors de la guerre de 1870.

En 1845, une décision ministérielle fixe la tenue du Saint-Cyrien à partir du nouvel uniforme de l'infanterie. Tous les élèves reçoivent le sabre-poignard d'infanterie modèle 1831, porté au ceinturon même en tenue de sortie. Il est rangé dans un fourreau de cuir avec chape à pontet et garniture à bouterolle, en laiton, avec une couture centrale. En 1847, il est pourvu du nouveau modèle en cuir compressé avec une couture latérale. Ce glaive des troupes à pied modèle 1831 rappelle le modèle 1816 de l'artillerie à pied. Il reprend la forme générale des glaives à l'antique. Pesante, peu efficace et ne protégeant pas la main, cette arme est mal accueillie par l'armée et, avec son apparence d'un glaive à la romaine, justifie rapidement son nom de *coupe-choux* sous lequel elle est passée dans l'histoire militaire. Les raisons de son adoption sont d'ailleurs obscures et le prétexte de distribuer aux gardes nationaux les anciens sabres briquets de l'infanterie est mal admis.

La tenue

En 1845, avec l'adoption du nouvel uniforme, ancêtre de l'actuel Grand Uniforme de Saint-Cyr, la tenue se compose d'une veste au collet bleu céleste avec pattes en fer de lance bleu de roi garnie d'un petit bouton. Les parements sont en pointe et passepoilés de bleu céleste. La veste ferme par neuf petits boutons et est ornée de brides d'épaulettes. La partie inférieure descend à une quinzaine de centimètres au-dessus du genou. La décision ministérielle envisageait un pantalon en drap bleu roi avec une bande bleu ciel mais pour satisfaire les fournisseurs de drap garance, le pantalon prévu ne sera jamais mis en dotation.

Paul Arvers et ses camarades de promotion ne connaîtront que la tenue légendaire, la célèbre tenue de Saint-Cyrien qui prend sa forme définitive à partir de 1852, bientôt agrémentée du casoar. Le casoar, un plumet rouge et blanc aux couleurs de la Maison de la Reine, est placé sur le shako sur prescription de Napoléon III. Il est porté pour la première fois le 24 août 1855, à l'occasion d'une revue passée à Paris par la reine d'Angleterre Victoria. Une nouvelle plaque, d'une hauteur de 125 mm (en 1855), portant l'aigle impériale et l'inscription « *Ecole Impériale Spéciale Militaire* » orne le shako.

Le colonel Lahalle, promotion *De Turquie*, raconte la perception de son casoar, l'année même où Paul Arvers intègre Saint-Cyr :

> « *Le Plumet – J'ai fait partie de la Promotion dite* de Turquie, *1853-1855, et j'occupe mes loisirs du vieux colonel en retraite en écrivant pour mes petits-enfants les souvenirs de ma modeste carrière. Au sujet du plumet, je lis dans mes souvenirs ce qui suit : j'étais alors sergent-major de la 7e, lieutenant d'Eyre, sous-lieutenant Royer, la 7e et la 8e commandées par le capitaine de Paillot.*
>
> *Un jour, le capitaine de Paillot me dit, pendant l'astique : "*Venez-donc avec moi au magasin !"
>
> *Je le suis, un peu intrigué. "*Voilà, me dit-il, le ministre a décidé qu'en grande tenue le simple pompon rouge de Saint-Cyr serait remplacé par un superbe plumet retombant, blanc et rouge. Les voici arrivés et nous les inaugurons après-demain à la revue, devant la reine d'Angleterre. Je vous ai amené pour que vous choisissiez le vôtre. – Merci bien, mon capitaine !*" Et*

j'emportai mon plumet au dortoir où il provoqua, vous pensez bien, un fort enthousiasme.

La revue eut lieu le 24 août 1855, et les mouvements si précis du bataillon soulevèrent des applaudissements qu'excitait encore l'envolement des petits plumets.[77] »

La formation à Saint-Cyr est aussi marquée par le passage des traditions des anciens aux plus jeunes. Paul Arvers ne gardera qu'un bien faible souvenir des brimades mais deviendra vite et avec bon esprit un « *bahuté complet*[78] ». Finalement il écrira par la suite ne garder de souvenirs de son passage que le froid et la neige qu'en tant que pur méridional, il voyait pour la première fois.

A la fin de la première année, après quelques jours passés avec son frère à l'Ecole polytechnique, Paul Arvers retourne à Perpignan et revoit sa famille après une séparation de dix mois, la plus longue qu'il ait connue. Il profite de ses permissions pour visiter son grand-père et sa famille maternelle à Barcelone. Il reprend la scolarité assez vite et sa deuxième année n'est marquée par aucune particularité. Sa moyenne demeure très honorable et lui assure le bénéfice des sorties mensuelles. Il retrouve ses amis du Roussillonnais au café de la Rotonde, rue de l'école de Médecine[79].

Chaque année, lors des examens de sortie, un général de division désigné par le ministre inspecte l'Ecole. Souvent à ces inspections, comme aussi dans le courant de l'année, des officiers des puissances étrangères envoyés en mission, assistent à toutes les manœuvres. Généraux inspecteurs, officiers étrangers et curieux admis à suivre ces démonstrations constatent, chaque fois, que le maniement des armes et du cheval, les évolutions, les exercices du tir sont exécutés avec une vigueur, une justesse et une précision dont ne peuvent approcher les régiments de n'importe quelle armée. Certes, cela ne doit point surprendre de la part de jeunes gens intelligents et instruits, qui étudient la

---

77 *Le Plumet* : *Carnets de la Sabretache, revue militaire rétrospective*, n°181, janvier 1908, Paris, J. Leroy Editeur, 1908, p. 374.

78 *Livre de famille Paul Arvers, op. cit.,* p. 233.

79 *Ibidem.*

théorie en même temps qu'ils s'adonnent à la pratique, qui vont porter l'épaulette et qui savent le vieil adage *Noblesse oblige* ; mais on n'en doit pas moins enregistrer un tel résultat qui a sa haute importance, si relevées que puissent être les autres branches de l'instruction reçue à l'École.

Saint-Cyrien vers 1855. Source : military-photos.com

Chaque fin d'année scolaire est aussi marquée par la réunion d'un jury d'examen composé du général commandant l'Ecole et de trois officiers généraux ou supérieurs, sous la présidence d'un lieutenant-général (équivalent de l'actuel général de division). Tous les élèves du bataillon passent devant ce jury pour être classés par ordre de mérite en deux listes, celle des jeunes sous la responsabilité du général commandant l'Ecole, celle des anciens sous celle du jury au complet. Au vu de ces deux listes, le ministre de la

Guerre décide du passage des élèves de deuxième et première divisions et de l'attribution des brevets d'officier aux élèves de première division reçus à l'examen.

Nommé sous-lieutenant par décret du 1er octobre 1857, Paul Arvers choisit, à sa sortie de l'Ecole impériale spéciale militaire, de servir au 37e régiment d'infanterie de ligne. Il aurait été classé le dernier de la liste pour prendre l'Ecole d'état-major mais il soupçonne des « *intrigues*[80] » au sujet desquelles il n'a jamais été fixé mais qui lui auraient fait perdre son admission dans cette école. Deux camarades de promotion, les sous-lieutenants Alain de Ferron et Alphonse Gatineau, l'accompagnent au 37e. Le 37e régiment d'infanterie de ligne est alors, modestement, une unité d'infanterie qui ne se démarque pas davantage d'un autre corps d'infanterie. Il est stationné à Perpignan, et le choix de la garnison est donc très certainement la motivation première du jeune sous-lieutenant Arvers car ses parents résident alors dans cette ville. Paul Arvers pouvait en effet très bien choisir les zouaves, les tirailleurs voire les chasseurs. Il ne l'a pas fait d'emblée et l'a toujours regretté mais cependant que fut-il advenu de lui ? Paul ne rejoint son régiment que dans la première quinzaine de novembre. Il connaît déjà un certain nombre d'officiers dont son colonel, le colonel de Susbielle, très apprécié de la société perpignanaise. Celui-ci lui fait un excellent accueil tout en l'inspectant de la tête aux pieds, critiquant certaines parties de sa tenue mais lui prodiguant des conseils avisés. Madame de Susbielle se montre tout aussi charmante et encourage les jeunes officiers à fréquenter son salon[81]. Malgré le nombre de respectables officiers que compte le régiment, seuls quelques-uns dont Paul Arvers, les lieutenants Egrot et de La Bigne, ses camarades de promotion de Ferron et Gatineau et de rares autres y seront fidèles.

Le sous-lieutenant Arvers est affecté à la compagnie du capitaine Lamoureux et se lie aussitôt d'amitié avec le lieutenant Egrot, lieutenant en premier de la compagnie, officier à l'esprit fin et caustique. *A contrario*, ses goûts mondains prononcés hérités de ses années à Toulouse lui valent quelques froideurs de la part de son capitaine dont il ne

80 *Ibid.*, p. 235.

81 *Ibid.*, p. 236.

s'aperçoit pas immédiatement. Il reçoit comme ordonnance le soldat Gasté, un Manceau à la physionomie « *finaude et naïve*[82] ».

A Perpignan, Paul Arvers s'installe dès 1858 dans le petit appartement familial. Les occupations des jeunes officiers ne sont alors pas très variées. Le café, le théâtre, les visites et les soirées prennent beaucoup de temps dès que l'instruction des recrues et l'appel du soir sont passés. Les va-et-vient entre la ville et la citadelle sont cependant laborieux. Jeune boute-en-train, il n'hésite jamais à pousser la chansonnette avec un talent reconnu. A la suite d'une soirée festive, il manque un cours d'équitation le lendemain et se voit infliger ses premiers jours d'arrêts.

Le 26 janvier 1858, conformément à la circulaire ministérielle du 18 janvier 1853, Paul Arvers prête serment, à Perpignan, comme sous-lieutenant et « *jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur*[83] » ; son chef de corps légalise alors sa signature. Depuis la I^{ère} République et pour mieux s'assurer de la loyauté de l'armée, les différents régimes imposent effectivement aux militaires de prêter serment en jurant fidélité. Sous le Second Empire, il s'agit de prêter serment à la loi et au chef de l'Etat, suivant le principe de la double légitimité. Il y eut, selon les modèles précédents, fidélité et/ou obéissance à la nation, à la République, aux principes révolutionnaires, à la Constitution. Les officiers, dans leur grande majorité, n'éprouvent aucune gêne ni scrupule à prononcer ce serment. Ils se rallient au régime et mettent leur sens de l'honneur à obéir au gouvernement tant qu'il est légal.

La stabilité en Europe est très précaire à cette période et la campagne d'Italie menée par Napoléon III va, comme un coup de tonnerre, entraîner le 37^{e} régiment d'infanterie de ligne dans les batailles de Melegnano et de Solferino. Le sous-lieutenant Arvers, alors qu'il vit une vie de famille et de garnison paisible, est engagé dans cette campagne avec son régiment au sein de la 1ère compagnie du 3^{e} bataillon. Officier saint-cyrien, il tient très vraisemblablement la fonction de sous-lieutenant chef de section au sein de cette

82 *Ibid*., p. 237.

83 Prestation de serment au 37^{e} régiment d'infanterie, 6 janvier 1858, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272

compagnie d'infanterie. Le 37e régiment d'infanterie va d'ailleurs jouer un rôle important au cours des deux batailles précédemment citées, permettant à Paul Arvers de connaître ses premiers faits d'armes et sa première campagne[84].

84 *Souvenirs de la campagne d'Italie*, cahier manuscrit de Paul qui provient d'un fond appartenant à un collectionneur privé anonyme lyonnais qui a bien voulu le laisser consulter.

CHAPITRE II/ LES CAMPAGNES DE PAUL ARVERS

2.1/ La campagne d'Italie

Les origines de la guerre d'Italie sont à rechercher dans la première moitié du XIX[e] siècle. Par la signature de l'Acte final du Congrès de Vienne du 9 juin 1815, l'Autriche recouvre la plupart des territoires italiens qu'elle avait perdus dont la Lombardie et la Vénétie. En 1848, la révolution[85] est réprimée et le désastre des Piémontais à Novare, en 1849, semble devoir écarter pour longtemps toute velléité d'indépendance. Mais moins de dix ans après, avec le comte de Cavour, la question italienne surgit de nouveau. Les 20 et 21 juillet 1858, à Plombières-les-Bains dans les Vosges, Napoléon III rencontre secrètement Camillo Cavour, alors président du Conseil italien, en vue de favoriser l'unification italienne contre l'Autriche. Il est convenu que le Piémont annexerait la Lombardie et la Vénétie (tous deux territoires autrichiens), Parme et Modène, et le nord des Etats de l'Eglise. La Toscane rejoindrait l'Italie centrale. La France, pour sa part, recevrait en échange le duché de Savoie et Nice.

Le 10 décembre 1858, Napoléon III conclut un traité défensif avec le Piémont. Le comte de Cavour renforce l'armée piémontaise dont Garibaldi prend la tête des volontaires. Le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, se ménage lui aussi l'appui de la France par le traité de Turin du 26 janvier 1859.

En réponse et dès la fin du mois de janvier 1859, l'Autriche augmente l'armée d'occupation de la Lombardie et de la Vénétie. Le Piémont de son côté pousse ses armements avec activité. L'Autriche prend l'initiative de la guerre, en adressant au Piémont, le 23 avril 1859, un ultimatum qui exige le désarmement sous trois jours. Sur le refus du gouvernement piémontais, deux cent mille Autrichiens, commandés par le *Feldzeugmestre Comte* (comte *Feld-maréchal*) Giulay, passent le Tessin et marchent sur Turin. Le 2 mai 1859, Napoléon III, ayant rappelé les hommes en congé renouvelable, déclare la guerre à l'Autriche. Il faut, dit-il dans une proclamation adressée à la France,

85 Première Guerre d'indépendance du Piémont contre l'Autriche.

que « *l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique.*[86] » Une armée française de cent mille hommes, appelée armée d'Italie, débarque à Gênes pour se joindre aux cinquante mille hommes de l'armée sarde. Napoléon III prend le commandement en chef de l'armée d'Italie le 10 mai 1859.

L'armée d'Italie est divisée en cinq corps[87] : maréchal Baraguey d'Hilliers, général de Mac-Mahon, maréchal Canrobert, général Niel, prince Napoléon. Rappelons que l'armée française vit encore, pour l'essentiel, sur les structures établies par la Restauration et la Monarchie de Juillet, structures qui ne seront pas fondamentalement modifiées par la création de corps d'armée par Napoléon III en 1859. L'armée française possède donc encore une multitude de régiments ; certains s'illustreront de façon remarquable lors de cette campagne.

Le premier corps d'armée de l'armée d'Italie est commandé par le maréchal Baraguey d'Hilliers et se compose de :

- 1ère division : général de division Forey ;
- 2e division : général de division de Ladmirault ;
- 3e division : général de division Bazaine :
    - 1ère brigade : général de brigade Goze : 1er Zouaves (Col Paulze d'Ivoy), 33e RI (Col Bordas), 34e RI (Col Micheler).
    - 2e brigade : général de brigade Dumont : **37e RI (Col de Susbielle)**, 75e RI (Col Levassor-Sorval).
- Division de cavalerie : général de division Desvaux

86 L'empereur Napoléon III, avant de quitter Paris, avait dit lui-même dans une proclamation : « *L'Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car dans ce pays tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir… Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance…* » *in Revue des Deux Mondes*, 3e période, tome 16, 1876, pp. 377-378.

87 Voir le chapitre consacré à la Guerre d'Italie dans CANONGE (commandant au 52e de ligne) Frédéric, *Histoire militaire contemporaine (1854-1871)*, Paris, G. Charpentier, Editeur, 1882 à 1887, 2 volumes (502, 516 p.), volume 1, pp. 113-173.

Nous emprunterons en partie à l'historique du 37e régiment d'infanterie de ligne[88] le résumé qui suit.

Le 37e régiment d'infanterie de ligne faire partie, avec les 33e, 34e, 78e RI et le 1er régiment de Zouaves, de la 7e division active de l'armée de l'Est. Paul Arvers appartient à la 1ère compagnie du 3e bataillon et a amené avec lui le soldat Gasté, son ordonnance. Exalté par la vie de campagne, il embarque de Toulon sur l'Algesiras à destination de Gênes, le 24 avril, avec un engouement réel et se voit déjà « *sur le chemin de la gloire*[89] », se sentant « *bien soldat de cœur et d'esprit* ».

L'armée d'Italie s'est alors scindée en deux colonnes : tandis que les IIIe et IVe corps passent les Alpes au Mont-Cenis et au Mont-Genèvre, les Ier et IIe corps débarquent à Gênes le 26 avril, au milieu des acclamations monstres de la population. Le 37e a eu l'honneur de débarquer le premier. Il quitte Gênes le 1er mai pour et atteint Rigorozzo le 9 mai.

Durant tous ces longs mouvements, Paul Arvers mène une vie très fatigante, une vie de garnison avec les embarras de la vie en campagne : 5 h du matin appel en armes et exercice jusqu'à 8 h ; revue de linge et de chaussures, d'armes, et le soir à 5 h appel en armes et exercice ; à 8 h dernier appel[90].

Quittant Pontecurone le 17 mai, le 37e arrive à Voghesa le 20 mai, marchant dans une boue liquide et la pluie sur le dos pendant soixante heures et n'ayant pris en tout que quatre heures de repos. Les hostilités commencent et les Autrichiens attaquent les avant-postes à Montebello mais sont repoussés par la division du général Forey. La victoire est complète. L'Empereur visite le champ de bataille et fait charger les paysans qui dépouillent déjà les morts.

---

88 FAIVRE D'ARCIER Charles, *Historique du 37e régiment d'infanterie, ancien régiment de Turenne, 1587-1893*, Paris, C. Delagrave, 1895, chapitre XXIX, *Guerre d'Italie 26 avril – 12 juillet 1859*, pp. 243 et suivantes.

89 *Souvenirs de la campagne d'Italie*, *op. cit.*

90 *Ibidem*.

Alors que Paul Arvers et ses hommes ne sont pas concernés par la bataille, ils aspirent tous avec ardeur au combat, en témoigne l'anecdote suivante : le 28 mai, prévenu en toute hâte que trois Autrichiens sont aperçus couchés sous un arbre, il se dirige vite vers le point indiqué mais sans succès. Il rentre désappointé mais voit dans une grange découverte quelque chose de noir qui remue. Il fait aussitôt cerner la maison et monte, le sabre d'une main, un pistolet de l'autre. Fouillant la paille, il voit sortir, pâle de frayeur, un malheureux enfant qui s'y était caché.

Le 28 mai, suivant les nouveaux ordres de Napoléon, la marche vers le Nord commence ; le I^{er} corps est à l'arrière-garde mais effectue de continuels mouvements en direction de Milan. L'avant-garde du 37^{e} arrive à Novare le 4 juin d'où elle chasse les derniers Autrichiens en leur prenant deux pièces de canon mais le sous-lieutenant Arvers, à sa grande déception, ne participe malheureusement pas aux combats, arrivant à la fin de la bataille. Il le regrette avidement car c'est la troisième fois qu'il manque la « *furia francese* » qui surmonte tout. Néanmoins, il apprend peu à peu à connaître le champ de bataille avec une certaine philosophie, confronté au spectacle détestable du cortège des blessés et des morts.

Le 13 juin au soir le régiment passe l'Adda et les Autrichiens sont en pleine déroute. L'armée franco-sarde est massée en avant de Brescia qu'elle quitte une semaine plus tard. La santé de Paul Arvers demeure parfaite quand il atteint Solferino le 24 à 9 h pour y connaître – enfin – le baptême du feu qu'il a « *reçu et bien reçu car de ma vie je n'entendrai de sifflements pareils à ceux qui m'ont coupé les oreilles avant-hier*.[91] » En effet, le régiment s'avance avec un enthousiasme colossal aux cris répétés de *Vive l'Empereur*. A l'extrémité d'un plateau, dominé par le feu, le bataillon de Paul Arvers est fixé. Changeant de place fréquemment, le jeune sous-lieutenant s'attire un éloge de son chef de bataillon en relevant un blessé un peu trop exposé au feu de l'ennemi. Puis le cimetière est envahi et traversé par l'armée française et en un rien de temps 3 000 prisonniers sont capturés. A 8 h du soir, après quinze heures sur le champ de bataille, le 37^{e} entre dans le village de Solferino. A peine le combat terminé, on voit

91 *Ibid.*

s'allumer les feux de bivouacs et s'installer les campements au milieu des traces glorieuses mais sanglantes de cette journée.

Le 29 juin, après quelques jours de repos, Paul Arvers visite de près le fameux lac de Garde chanté par Lamartine et, sur le chemin de retour, rencontre le roi Victor-Emmanuel, dans une tenue très simple, à cheval sur une borne et fumant sa pipe. Salué d'un cri de *Vive le roi !* le monarque répond « *Bonsoir MM. !* [92]».

Le 1er juillet, les troupes passent le Mincio, repoussant les Autrichiens qui brûlent ce qui les environne, puis campent sur une montagne à proximité de Castelnuovo. Le 7 juillet à 10 h la nouvelle d'un armistice conclu entre les deux Empereurs est annoncée[93]. Néanmoins, si la fin des hostilités soulage la famille Arvers restée à Perpignan, elle ne marque pas la fin de la mission du 37e régiment d'infanterie pour lequel la vie de garnison continue près de Colla. En effet, les deux premières divisions de chaque corps d'armée partent seules pour Paris et en chemin de fer. Elles laissent en Italie les 3es bataillons de chaque régiment qui rentrent en France par étapes.

A la fin du mois, une maladie bénigne aux yeux envoie le sous-lieutenant Arvers à l'hôpital de Milan. Il est logé au Palazzo Brivio, un des plus beaux palais de Milan, et ne réintègre son régiment que le 11 août. Son chef de corps lui annonce alors qu'il l'enverra à Vincennes pour y suivre l'Ecole de tir au mois de février. Pendant ce temps, il contracte une fièvre paludéenne suffisamment grave pour obtenir un congé de convalescence de trois mois qui le rapatrie en France, à Perpignan.

Le retour en France du sous-lieutenant Arvers est donc très avancé par rapport aux autres officiers de son régiment. En effet, il a quitté l'Italie le 17 janvier 1860 pour soigner ses fièvres paludéennes avant de rejoindre Vincennes pour y suivre l'Ecole

92 *Ibid.*

93 Dans les faits, un accord est passé pour la suspension des hostilités le 8 juillet 1859, les préliminaires de paix sont signés le 11 juillet qui débouchent sur la paix de Zurich signée le 11 novembre.

normale de tir où il se classe 107e sur 149[94]. L'École forme, pour les corps de troupe, des officiers, ayant pour mission de donner à l'infanterie une connaissance approfondie des armes à feu portatives. Paul Arvers y développe un « *zèle ordinaire* » et à la fin du cours, le 21 juin 1860, l'inspecteur général de l'école porte sur lui l'appréciation suivante : « *M. Arvers a apporté du soin dans les rédactions, il connait bien les différentes parties du cours et est apte à faire un bon instructeur et un bon officier d'armement*.[95] » Pourtant, s'il est heureux de retrouver ses anciens et ses camarades de promotion, il estime lui-même avoir suivi les cours « *avec plus ou moins d'assiduité*[96] ». Vincennes sera aussi, grâce aux loisirs qu'offre la proximité de Paris, l'opportunité de jeter les bases de relations amicales avec des jeunes du Quartier latin qui dureront toute sa vie.

Paul Arvers a participé à la campagne d'Italie avec son régiment et, à ce titre, est décoré de la médaille d'Italie. Cette médaille est créée par décret impérial du 11 août 1859 pour être « *accordée par l'Empereur à tous les militaires, soldats et marins qui auront fait la campagne d'Italie.* » Elle a donc été attribuée aux 120 000 hommes qui composaient l'armée d'Italie. Il en existe différents modèles mais le modèle alors délivré est une médaille en argent portant la légende *Campagne d'Italie 1859* et la liste des batailles livrées. On trouve en effet, sur l'avers, la légende NAPOLEON III EMPEREUR qui entoure l'effigie de l'empereur couronné de laurier ; sur le revers l'inscription CAMPAGNE D'ITALIE 1859 qui entoure le nom des batailles de MONTEBELLO, PALESTRO, TURBIGO, MAGENTA, MARIGNAN[97], SOLFERINO. L'ensemble de la médaille est aussi encadré d'une couronne de laurier. Le ruban est une alternance de six raies verticales rouges de 4 mm et de cinq raies verticales blanches de 2 mm. Sur chaque bord, on trouve un liseré blanc de 1 mm.

---

94 Notes de l'Ecole normale de tir de Vincennes du 21 juin 1860, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

95 *Ibidem*.

96 *Souvenirs de la campagne d'Italie*, *op. cit.*

97 Marignan est le nom français de Melegnano, anciennement Marignano, site de la bataille de Marignan.

Paul Arvers rejoint le 37e en juin 1861 et retrouve sa compagnie qui est casernée au fort de Nogent puis au fort de Montrouge où elle est chargée de la garde de la prison centrale. Il loge alors au deuxième étage d'une aile du château de Caulaincourt, à Poissy. Mais son bataillon quitte Paris pour Orléans. La vie semble dure et monotone. Le sous-lieutenant Arvers est proposé à l'inspection générale de 1860 puis de 1861[98] au grade de lieutenant. L'inspection générale annuelle juge, jusqu'au grade de commandant, l'aptitude des officiers à administrer et à faire manœuvrer une unité de leur grade. Dans les notes de l'inspection de cette année-là, le colonel de Susbielle porte les appréciations suivantes : « *Jeune homme d'esprit original, fort intelligent, sort de l'école de tir, développe bien les conférences faites aux officiers ; sert bien.*[99] » Elles sont complétées par celles du général Bazaine, alors inspecteur général : « *Plus zélé que par le passé dans le service intérieur, a acquis depuis l'année dernière, et est aujourd'hui un des officiers distingués du régiment.*[100] »

Fin 1861, semblant s'ennuyer en garnison après avoir vécu une campagne d'Italie trépidante et instructive, Paul Arvers demande une affectation au 2e régiment de Grenadiers de la Garde impériale. Son chef de corps rédige dans le mémoire de proposition d'admission dans ce corps une appréciation motivée : « *A beaucoup d'instruction et d'esprit mature, a suivi le cours de tir de Vincennes ; sert bien, sa conduite et sa tenue sont bonnes. Il est jeune et a besoin de direction. Il y a en lui de l'énergie, et tout pour arriver*[101]. » Le général de brigade le juge pour sa part « *digne de passer dans la Garde.* » Ce sera chose faite et le 29 décembre 1861, il passe au 2e régiment de Grenadiers de la Garde impériale, quittant le 37e régiment d'infanterie non sans regrets, y laissant « *de véritables amis* ». Il est nommé lieutenant le 13 août 1863.

98 Feuilles Inspection générale de 1861 signées du colonel de Susbielle et du général Bazaine, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

99 *Ibidem*.

100 *Ibid*.

101 Mémoire de proposition pour l'admission dans les corps des Grenadiers de la Garde, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Le caractère énergique et encore peu canalisé du lieutenant Arvers, souvent mentionné par ses notations précédentes, ne trouveront pas dans cette mutation de quoi le satisfaire pleinement. Paul Arvers est très impressionné à ses débuts par les superbes tenues des hommes de la Garde, leurs coiffures, leurs décorations, des hommes portant sur leur poitrine la croix de la Légion d'honneur, la médaille militaire ou la médaille de Crimée et d'Italie, « *tout ce qui flatte le cocardier*[102] » qu'il est et n'a jamais cessé d'être. Stationné à Paris, à l'Ecole militaire, il élit domicile à proximité, au 22, rue de Tourville, dans un petit hôtel meublé.

La paix s'installe en France depuis cinq ans et Paul Arvers, malgré sa fierté de servir comme lieutenant dans ce régiment prestigieux, songe à d'autres occupations, se considérant trop jeune pour se complaire dans une vie routinière qu'il juge certainement médiocre même si de cette époque et de ses fréquentations au Quartier latin date son « *culte pour la Muse*[103] ». Il vit en effet au milieu de gens d'esprit, de lettres et de folle gaité, et aime ainsi à se reposer de la vie de mess qu'il mène « *de front mais avec un petit contingent d'ennui et des froissements résultants de l'inégalité des âges et des goûts*.[104] »

La vie de garnison qui se borne à quelques exercices, marches et tirs à la cible avec ses grenadiers semble vraiment ennuyer le jeune officier. Il a connu la campagne d'Italie et rêve alors d'autres campagnes lointaines, à l'image de quelques officiers de sa génération et de sa promotion, comme le lieutenant Zédé qui sert au Mexique à partir 1er avril 1864. Beaucoup de jeunes officiers caressent alors l'espoir de vivre dans un milieu stimulant et de mener une vie militaire intense faite de combats et d'aventures outre-mer, au Mexique ou en Afrique. C'est pourquoi, de Versailles, le 16 mars 1864, le lieutenant Arvers adresse au maréchal Randon, ministre de la Guerre, une demande pour être admis à faire partie de la Légion étrangère destinée au Mexique. Il le sollicite directement en ces termes : « *Le désir de faire, pendant que je suis encore jeune, une campagne lointaine dans un pays dont la langue est ma langue maternelle, est le seul*

---

102 *Livre de famille Paul Arvers, op. cit.,* p. 247.

103 *Ibidem,* p. 250.

104 *Ibid*.

motif de ma demande. J'espère, Monsieur le Maréchal, que votre Excellence daignera l'accueillir favorablement et me faciliter ainsi le moyen de me créer un avenir autre que celui que me réserverait la vie de garnison.[105] » Les arguments avancés ne portent pas et le lieutenant Arvers, maintenu au régiment de la Garde, doit malheureusement abandonner son rêve de gloire sud-américaine et s'en tenir à une vie de garnison parisienne. Officier de tir du régiment, il considère cette fonction laborieuse car elle donne lieu à des corvées longues et pénibles.

En 1862, Paul Arvers perd sa pauvre mère qui « *depuis quelques années menait une existence de souffrance. Souffrant d'asthme, elle passait une partie de ses nuits debout, appuyée sur un pupitre qu'elle s'était fait pour cela.*[106] » Il ne s'attendait pas à un départ aussi rapide et les journées qui suivent la cérémonie funèbre sont douloureuses pour toute la famille. Son père et sa sœur décident alors de s'installer à Paris.

Les années suivantes, ses notations le confirment comme un jeune officier plein de tempérament :

> « *Officier dont on pourrait dire le plus grand bien s'il n'était pas si léger. Je l'ai mal noté l'année dernière et cette année il s'est encore fait punir une fois entre autres étant de service au tir en février. Cependant, il va mieux depuis quelques temps. S'il parvient à calmer son effervescence, ce sera sans contredit un des officiers les plus distingués du régiment.*[107] »

105 Lettre de Paul Arvers lieutenant au 2e régiment de Grenadiers de la Garde à M. le Maréchal, ministre de la Guerre, datée du 16 mars 1864, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

106 *Livre de famille Paul Arvers*, *op. cit.*, p. 251.

107 Opinion du chef de corps du 2e régiment de Grenadiers de la Garde en date du 29 juillet 1865, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

> « *Très bonne instruction théorique et pratique. De la fermeté – tenue distinguée – bonne moralité – quelques fois un peu léger. Cependant bien élevé – bonnes manières – excellente instruction. De l'avenir*.[108] »
>
> « *Possède d'excellentes qualités, est instruit, bien élevé, a l'esprit ouvert et cultivé. Connait bien les diverses parties du service, est au courant des progrès de la science militaire. Est jeune et a les défauts de son âge, officier d'avenir*.[109] »

Paul Arvers est soumis, comme tous les officiers de ce milieu de XIX^e^ siècle, à des règles disciplinaires souvent très contraignantes pour qui est jeune et dynamique. La discipline impose en effet de loger dans la garnison, de rendre compte de ses mouvements lorsque l'on quitte son camp ou son régiment, de fréquenter les personnes de son grade pour les sorties et lors de repas, de respecter une tenue vestimentaire déterminée. La servitude militaire pèse parfois sur les jeunes officiers qui ne conçoivent pas servir au sein d'un appareil qualifié de *totalitaire*, eux qui ont de surcroit l'expérience de la guerre d'Italie et comparent les risques du combat aux règles quotidiennes trop strictes. Les relations de service, l'obéissance hiérarchique, les limitations des libertés politiques, sont des astreintes qui heurtent passablement l'« *effervescence* » de Paul Arvers.

Lieutenant déjà ancien, il poursuit sa carrière en acceptant les règlements et ses devoirs, avec quelques petites incartades passagères qui l'écarteront d'un conformisme militaire absolu, de l'esprit de routine et du formalisme. Il connait cependant une vie de caserne monotone, avec ses corvées de garde, ses séances de tir et d'instruction très réglementées, ses manœuvres qui succèdent aux manœuvres, son service courant scrupuleux et son mess où, comme dans tout régiment, le service quotidien répond à des codes bien établis et auxquels il faut se plier. Il se lasse progressivement et le peu de responsabilités qui lui incombe ne l'enchante guère et ne contente pas sa fougue de jeunesse.

---

108 Opinion du général de brigade. Année 1865, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

109 Avis de l'inspecteur général, général de division de Ladmirault. Année 1865, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Les années qui succèdent présentent des témoignages non moins expressifs accompagnés enfin de signes d'encouragement, les défauts de jeunesse allant en s'amenuisant. Ainsi le 5 août 1866 :

> « *Officier fort intelligent, ayant de l'esprit, de l'instruction, de bonnes manières. Il n'avait pas été très bien noté l'année dernière mais cette année il n'y a que des éloges à lui donner pour sa conduite et sa manière de servir.*[110] »
>
> « *Très bonne instruction militaire. Commande avec aplomb et fermeté. Très belle tenue, a de la distinction. Sera un très bon capitaine. Officier d'avenir. Conduite privée régulière quoiqu'aimant un peu trop les plaisirs.*[111] »

Puis le 1er août 1867 : « *Physique bien, officier instruit et fort intelligent. Sert avec assez de zèle. Aime un peu trop les plaisirs pour lesquels il néglige son service, a tout ce qu'il faut pour bien faire. Conduite bonne, bonne tenue.* [112] »

En douze années depuis sa sortie de Saint-Cyr, de 1857 à 1869, Paul Arvers sera puni d'un total de 31 jours d'arrêts simples pour « *motifs sans gravité*[113] ». Peu à peu, sa conduite va en s'améliorant et l'avis de l'inspecteur général évolue lui aussi d'une année sur l'autre car, le 27 juillet 1868, le général de division d'Autemarre d'Ervillé le note comme « *Officier instruit et fort intelligent. Sert avec zèle et exactitude. Instruction*

---

110 Opinion du général de brigade. Année 1866, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

111 Avis de l'inspecteur général, général de division de Ladmirault. Année 1866, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

112 Avis de l'inspecteur général, général de division d'Autemarre d'Ervillé. Année 1867, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

113 Feuillet du personnel, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

militaire complète. Commande avec beaucoup d'aplomb. Bref et très clair dans ses explications. Officier d'avenir.[114] »

Promu capitaine le 15 novembre 1869, il est affecté au 82e régiment d'infanterie de ligne où il prend part à la guerre contre les Allemands. Servant à l'armée de Châlons, il est grièvement blessé par un éclat d'obus qui lui fracture le bras gauche et le coude à Sedan le 1er septembre 1870. Il connaît alors l'humiliation de la défaite, une défaite due à une impréparation des troupes et à une organisation de l'armée française dépassée.

2.2/ La guerre franco-allemande

Arrivé au 82e régiment d'infanterie de ligne fin 1869, le capitaine Arvers y restera jusqu'en 1877. Il s'intègre d'office parfaitement au sein de ce régiment qui rentre alors tout juste de sa seconde campagne d'Afrique en Algérie. Il en rédigera l'historique[115] auquel nous devons en partie le récit des évènements qui suivent.

Le 21 mai 1864, le 82e, aux ordres du colonel de La Chaise, avait quitté Lyon où il stationnait depuis 1862 pour se rendre en Afrique. Arrivé à Toulon le 22 mai, il s'embarquait le même jour à bord du *Gomer* et de l'*Eldorado*. Composé alors de trois bataillons, il débarquait à Mostaganem le 25 mai et, deux jours plus tard, partait pour Relizane. Fin 1864, le 82e occupait Zemorah, Ammi-Moussa, Mostaganem et Relizane. Il reçut la visite de l'empereur Napoléon III à Mostaganem le 20 mai 1865 et à Relizane cinq jours plus tard. En 1866, il était occupé à différents travaux et rejoignait la métropole le 1er avril 1867. Le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général, adressait aux troupes qui quittaient l'Algérie un ordre général dans lequel on pouvait lire :

> « *Venus en Algérie au milieu de circonstances difficiles, ces régiments ont noblement accompli leur tâche sur la terre d'Afrique et rendu des services*

---

114 Avis de l'inspecteur général, général de division d'Autemarre d'Ervillé. Année 1868, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

115 ARVERS P., capitaine au 82e, *Historique du 82e de ligne et du 7e régiment d'infanterie légère 1684-1876*, Paris, Typographie Lahure, 1876, 380 p.

> *que je me plais à rappeler par la voie de l'ordre général. A peine débarqué dans la province d'Oran, en mai 1864, le 82e infligeait de rudes leçons aux Flittas et livrait de glorieux combats autour de la redoute de Dar-ben-Abdallah, confiée à sa garde.*[116] »

Le 3 avril 1867, le 82e s'embarquait à Mers-el-Kébir pour rejoindre Perpignan et y tenir garnison.

En 1869, toujours stationnés à Perpignan ou dans divers détachements au sein desquels ils se relèvent (Mont-Louis, Villefranche, Collioure, Port-Vendres, Fort-les-Bains), les trois bataillons du régiment partent pour le camp de Lannemezan. Ils se trouvent alors réunis, le 12 juillet, pour des exercices et des manœuvres sous les ordres du général de division Picard jusqu'en septembre 1869. Il part ensuite pour la Rochelle où il se regroupe le 7 octobre 1869. Le 15 novembre 1869, le capitaine Paul Arvers rejoint le 82e régiment d'infanterie qui est commandé par le colonel Pierre-Alexis Genneau depuis le 21 décembre 1866. Affecté à la 6e compagnie du 3e bataillon, il remplace le capitaine Varloud et prend ses quartiers à Rochefort jusqu'en avril 1870. Le 20 juin le colonel Genneau meurt et est remplacé par le colonel Guys, alors lieutenant-colonel au 66e de ligne et nommé colonel pour prendre le commandement du 82e le 9 juillet 1870, à la veille du conflit contre la Prusse.

L'état des officiers du 82e régiment d'infanterie de ligne pour la campagne de 1870-71 est donc le suivant[117] :

Colonel : Guys.
Lieutenant-colonel : Gaday.
Porte-drapeau : Brecht.
Officier payeur : Dellys.
Médecin-major de 2e classe : Baldy.
Médecin aide-major : Laval.

---

116 ARVERS P., capitaine au 82e, *Historique du 82e de ligne…, op. cit.*, p. 279.

117 *Ibidem.*

1er bataillon : chef de bataillon : Miquel de Riu. Capitaine adjudant-major : de Traversay.

2e bataillon : chef de bataillon : Dubosq. Capitaine adjudant-major : Bouscaren.

3e bataillon.
Chef de bataillon : Moret. Capitaine adjudant-major : Mourgues-Carrère.

	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1ère	De Launay.	Bourgeon.	Bermond.
2e	Alary.	Valleton.	Raoul.
3e	Frison.	Domenech.	Hautelin.
4e	Bauduin.	Deherthog.	Lafeuillade.
5e	Jean.	Aubertel.	Knoll.
6e	**Arvers**.	Broussignac.	Hiriart.

Le 18 juillet 1870, le 82e régiment d'infanterie (appartenant à la 2e brigade commandée par le général Bittar des Portes, elle-même placée sous le commandement de la 3e division du général Dumont qui commandait la brigade à laquelle appartenait le 37e lors de la campagne d'Italie) se rend à Lyon pour être intégré au VIIe corps d'armée du général Douay, en voie de formation.

Du 26 juillet au 12 août, il reçoit 536 hommes de la réserve ce qui porte son effectif à 2 200 hommes. Le 13 août, il rejoint Belfort en train. Durant cette période, le capitaine Arvers s'attelle à ses responsabilités et organise sa compagnie avant de quitter Lyon le 19 août pour la direction de Sedan. Il campe sur la rive droite de l'Aisne le 25 août.

Dans le secteur de Sedan, après les défaites du début d'août 1870, l'armée de Châlons qui doit protéger Paris compte environ 120 000 hommes répartis en quatre corps d'armée aux ordres du maréchal de Mac-Mahon. Les troupes allemandes sont pour leur part réparties en deux armées dont le comte von Moltke a obtenu le commandement suprême.

Pour secourir l'armée du maréchal Bazaine, assiégée à Metz, le maréchal de Mac-Mahon décide de remonter au nord vers les Ardennes pour ensuite se diriger sur Metz. Mais il tergiverse et ses corps d'armée piétinent entre le 25 et 28 août dans le secteur de Rethel. A force, la situation de son armée est délicate et les avant-gardes des troupes prussiennes commencent à le harceler.

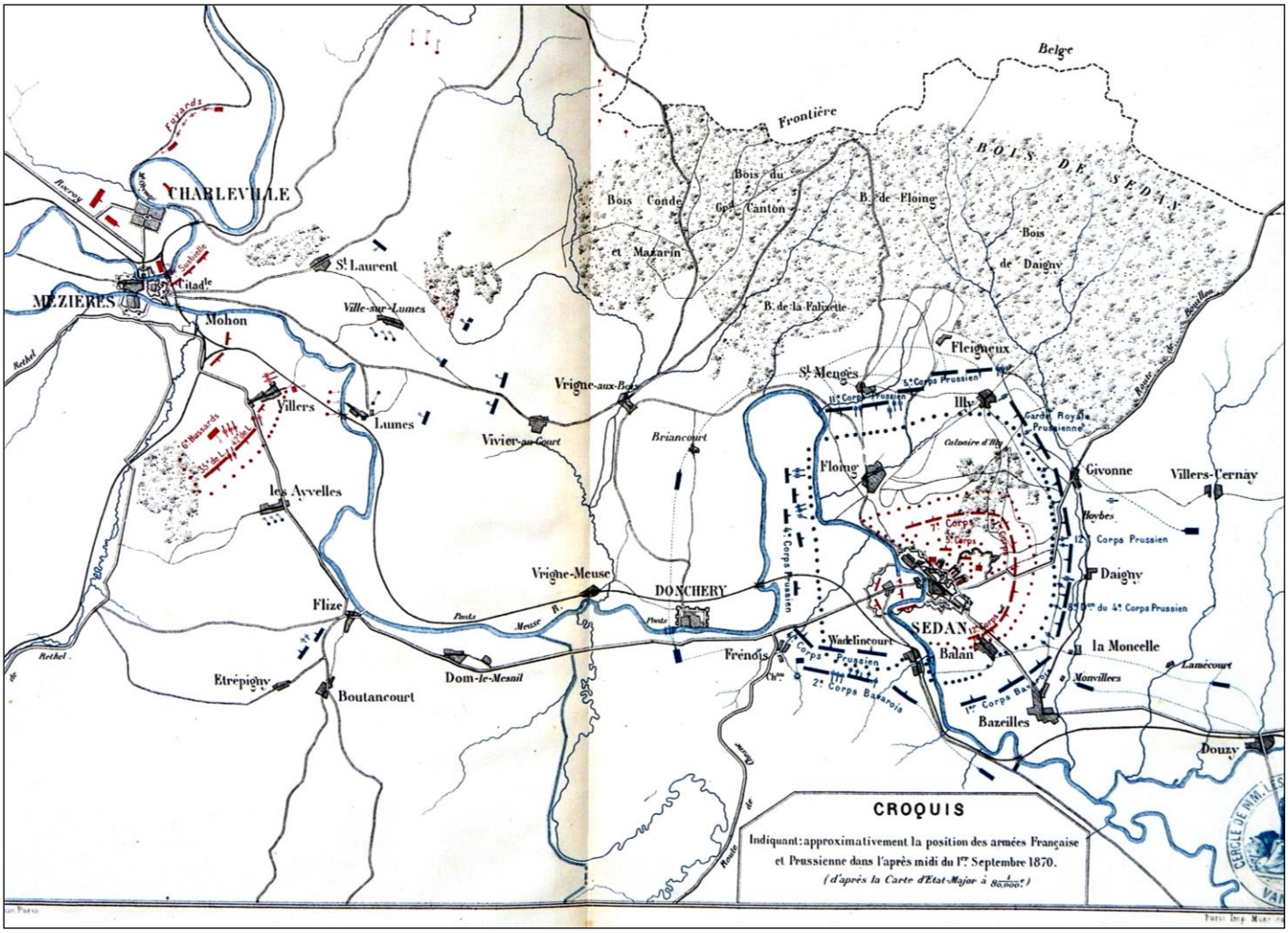

Carte tirée d'un recueil établi par le général Vinoy, non daté et intitulé *Le siège de Paris,* Atlas. Source : bibliothèque Psichari, Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Le 30 août, le V^{e} corps chargé de protéger le flanc droit de l'armée de Mac-Mahon est défait à la bataille de Beaumont (au sud-est de Sedan). Assailli, par les deux armées ennemies, Mac-Mahon décide alors de se réfugier aux environs de Sedan, citadelle située

non loin de la frontière belge, dans une gigantesque cuvette entourée de collines avec deux défilés vers Mézières (à l'ouest) et Carignan (à l'est).

Ce jour-là, au matin, le capitaine Arvers entre à Stonne avec son régiment puis s'engage dans l'unique rue de Raucourt. Aussitôt les tirailleurs ennemis commencent le feu et jettent une panique dans la colonne. A 10 h du soir il arrive près de Remilly et passe la Meuse de nuit.

Le 31 août, à 2 h du matin, il est arrêté à l'entrée de Bazeilles où il croise avec une vive émotion son frère Charles Arvers et sa compagnie. Dans la journée, une forte canonnade s'engage qui cesse vers 17 heures.

Le 1er septembre, la fusillade reprend à l'aube avec un brouillard épais. Le 82e change souvent de position car les obus pleuvent comme des balles. Le régiment prend position en face d'Illy mais commence à être tourné. Accompagné de ses hommes, Paul Arvers prend un fusil au moment où un obus lui fracasse le bras gauche au coude. Il ressent immédiatement une douleur intolérable. Cerné par les balles, il rejoint l'ambulance avec Fourment, son ordonnance. Le docteur Baldy[118] lave sa plaie qui est énorme mais l'amputation peut encore attendre. En un instant, les Allemands s'emparent de la ferme où sont rassemblés les blessés, dirigés ensuite vers Illy. Le capitaine Arvers est alors logé dans une chaumière sans trouver le sommeil, revivant les cruels évènements et souffrant de son horrible blessure.

Capturé par l'ennemi[119], il écrit à son père début septembre :

> « *Mon cher père, je suis blessé au bras gauche (un obus) et prisonnier pour le moment. On me fait espérer que dans quelques jours je serai évacué*

118 Médecin-major de 2e classe du 82e régiment d'infanterie.

119 Nous trouvons dans le *Petit Journal lyonnais* du 30 septembre 1870, l'article suivant : « *Nouvelles de Lyon : le 82e, qui a passé à Lyon, a eu plusieurs officiers tués et blessés. Parmi ces derniers, on cite le capitaine Arvers, blessé au bras et resté à Charleville. Son frère, capitaine du génie, est prisonnier*. » Fait prisonnier le 16 septembre 1870, Charles Arvers est envoyé en captivité au camp d'Erfurt dans la Saxe.

sur le point que je désignerai ; inutile de te dire que c'est auprès de toi que je désire aller.

Charles [son frère] *n'a pas été engagé ; il était dans Sedan avec sa compagnie. Il doit être prisonnier aussi. Pas d'inquiétude et du courage. Pour moi j'en ai beaucoup. Amitiés à tous.*

Je t'embrasse de tout cœur. Paul Arvers.[120] »

Le 2 septembre, un médecin prussien le panse avec beaucoup d'habileté et place son bras dans une gouttière en carton soutenue par une écharpe en toile. Il met à sa boutonnière un carton sur lesquels sont écrits les mots : *Blessé par un éclat d'obus avec fortes esquilles, coude gauche cassé. D.M. 5e corps.*[121].

Le 4 septembre, Paul Arvers trouve un fourgon du train qui le conduit jusqu'à Givonne. Il rejoint Charleville le lendemain alors que l'armée de Sedan a capitulé. Accueilli dans une belle maison de Mézières appartenant à la famille Corneau, il y reste en convalescence en attendant que son bras guérisse. Le 8 septembre, un abcès se forme et nécessite un coup de bistouri fortement douloureux. Le 10 septembre, le docteur lui arrache un fragment d'os assez fort qui émergeait de la plaie. Mais la plaie ne s'arrange pas au fil des semaines. A partir du 4 octobre, sa main est énorme et insensible, le pus abondant. Le 14 octobre, les abcès situés au coude et sous l'avant-bras sont enfin ouverts ce qui entraîne sa lente guérison.

Paul Arvers quitte ses hôtes le 26 novembre le cœur bien gros mais avec l'espoir de rendre encore quelques services à sa malheureuse patrie. Afin de ne pas se constituer prisonnier, il passe par la Belgique pour rentrer en France par Lille.

120 Lettre manuscrite de Paul Arvers à son père datée de septembre 1870, archives privées famille Arvers.

121 *Ibidem*.

2.3/ La guerre de l'intérieur

Fin septembre 1870, malgré la reddition de Sedan et quoique le Gouvernement de défense nationale ait l'espoir de traiter bientôt de la paix, Léon Gambetta décide de poursuivre la lutte et comprend la nécessité de pourvoir à l'administration des départements et à la formation des corps d'armée destinés à marcher au besoin sur la capitale. En conséquence et en prévision de l'encerclement de la capitale, il est décidé qu'une Délégation du gouvernement, composée de deux membres du gouvernement chargés de ses pouvoirs, M. Crémieux (Garde des sceaux) et M. Glais-Bizoin, et pour l'expédition des affaires, de membres de chacun des ministères, quitte Paris pour s'installer à Tours.

Le 9 décembre 1870 au matin, après avoir reçu l'annonce d'un nouvel échec des armées françaises à Beaugency, le gouvernement expédie de toutes parts la dépêche suivante :

> « *La translation du Gouvernement de Tours à Bordeaux aura lieu demain. Le but de cette translation est d'assurer la liberté des mouvements des troupes. On n'a pas d'inquiétude ; la situation militaire est satisfaisante. Le prince Frédéric-Charles a été refoulé par le général Chanzy. Les ennemis jugent leur situation critique. M. Gambetta reste à l'armée de la Loire, qui est entre Meung et Beaugency.*[122] »

C'est ainsi que la Délégation prend congé de la ville de Tours. Elle n'a que le temps d'emballer les archives, les dossiers et toutes les paperasses de chaque ministère. A Bordeaux, tous les services s'installent et certains organismes dont l'Ecole polytechnique suivent le transfert directement depuis Paris.

Le 82^{e} régiment d'infanterie de ligne est pour sa part en entier prisonnier de guerre. Il ne reste plus que son dépôt où la loi du 10 août vient d'appeler les anciens militaires en même temps que la classe 1870. Des officiers en retraite s'empressent d'offrir leur

---

122 RIVIERE Armand, *Trois mois de dictature en province : le gouvernement de la défense nationale à Tours*, Paris, E. Dantu, Librairie éditeur, 1871, p. 166.

concours et bientôt on peut reconstituer le 82e avec des éléments tirés de lui-même. Mais, pressé par les nécessités du moment, le gouvernement de la Défense nationale est obligé de former des régiments de marche successivement et au fur et à mesure que chaque dépôt peut fournir un certain nombre d'hommes. Déjà le 4e bataillon est parti pour Paris où il doit former le 118e ; d'autres détachements partent ainsi successivement jusqu'à la fin de la guerre et sont versés dans différents régiments de formation nouvelle. Le dépôt du 82e, à la Rochelle, fonctionne jusqu'à la fin des hostilités avec un ordre et une régularité qui ne se démentira pas un seul instant. Il fait l'admiration de ceux qui ont pu comparer les soins accordés à l'habillement, à l'armement et à l'équipement, ainsi qu'à l'éducation militaire des soldats qu'il fournit, avec ce qui se passait à côté.

Après la défaite de Sedan, le 82e de marche, commandé par le lieutenant-colonel Chevreuil, est organisé à Bordeaux le 22 janvier 1871 et formé de détachements venus de dépôts différents. Il reçoit, du 22 au 28 janvier, 2 461 hommes de troupe, sous-officiers, caporaux et soldats. Le 27, il part en chemin de fer pour Poitiers où s'organise le XXVIe corps du général Billot[123]. Il y est retenu par l'armistice du 29 et, le 12 février, il fait partie de la division de la Blanchetée, laquelle, en prévision de la reprise des hostilités, se rend une semaine plus tard aux environs de Châteauroux.

Dès que les préliminaires de paix sont signés, le 82e de marche est mis sur le pied de paix et son effectif descend à 1 120 hommes. Seulement une insurrection éclate à Paris, au sein de la Garde nationale transformée en *Fédération* et dont les effectifs avaient été gonflés à plus de 300 000 hommes. Les insurgés proclament la *Commune de Paris* et

123 Sorti de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1849, promotion *De la République* (1847-1849), Jean-Baptiste Billot (Chaumeil 1828, Paris 1907) intègre le corps d'état-major. Républicain, il vote non au plébiscite de 1851 accordant les pleins pouvoirs à Louis-Napoléon Bonaparte, ce qui ne l'empêcha pas de faire une carrière exceptionnelle.

Il participe à l'expédition du Mexique de 1861 à 1867, est nommé deux plus tard chef d'état-major de la province de Constantine en 1869, puis chef d'état-major du général commandant la 3e division d'infanterie du 2e corps d'armée lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Il s'échappe après la prise de Metz et, promu général de brigade, finit la guerre comme commandant du XVIIIe corps d'armée.

Elu député de Corrèze en 1871, promu général de division en 1878, il commande le XVe corps d'armée à la tête duquel il participe à l'expédition de Tunisie en 1880-1881.

Ministre de la Guerre en 1882 dans le gouvernement Freycinet, membre du Conseil supérieur de la Guerre de 1883 à 1898, à nouveau misitre de la Guerre de 1896 à 1898, il se trouve mêlé à l'affaire Dreyfus. Il est Grand-croix de la Légion d'honneur et médaillé militaire.

le gouvernement quitte la capitale pour Versailles, rejoint par les régiments de l'armée régulière qui ne sont pas dirigés vers les villes de province. Le 15 mars, le 82e part pour Lyon et arrive le 28 au camp de Sathonay. Le 31 mars, il embarque en chemin de fer pour Versailles, débarque le 2 avril à Choisy-le-Roi et, de là, se rend à sa destination finale où il campe sur l'avenue de Saint-Cloud. Le 3 avril, il part pour Vaucresson où il est constitué en brigade avec le 85e de marche du lieutenant-colonel Thomas, et le 4e bataillon de chasseurs à pied de marche du commandant Bonnet, sous les ordres du général Besson. Cette brigade, devenue 1ère brigade de la 8e division (général Levassor-Sorval) de l'armée de Versailles, occupe le haras organisé défensivement, couvrant Versailles de ce côté et poussant ses avant-postes jusqu'à l'extrémité de Garches, vers Saint-Cloud et le Mont-Valérien.

Le 6 avril, la brigade part subitement du camp vers trois heures de l'après-midi, sans sacs, et se dirige vers Courbevoie. En arrivant au rond-point défendu par une immense barricade, le feu qu'échange l'artillerie avec celle des insurgés placée de l'autre côté du pont de Neuilly fait éprouver quelques pertes. Les insurgés, évacuant Courbevoie, se sont retirés sur Asnières. Le 82e et le 85e occupent la caserne et échelonnent des compagnies dans des rues adjacentes et le long de la voie. Le 7 avril, au matin, les reconnaissances constatent que les insurgés se sont repliés pendant la nuit mais, vers sept heures, ils reprennent leur position et échangent des coups de fusil avec les avant-postes du côté d'Asnières. Les batteries du rond-point et celles du pont de Neuilly ont recommencé leur feu de très bonne heure. Vers une heure, la brigade du général Besson est massée dans les jardins à gauche du pont, et à deux heures, sous la protection d'un feu de mousqueterie très vif dirigé des maisons avoisinantes sur les défenseurs des barricades, elle est lancée en avant et enlève à la baïonnette les deux barricades du pont. Les insurgés se sauvent par les rues latérales dans Neuilly, défendant les barricades qu'ils y ont construites. Le général Besson, à la tête de sa brigade, se précipite sur celle qui s'élève à l'entrée de la rue du Pont, quand il tombe mortellement atteint par une balle tirée d'une maison voisine. Le 82e de marche perd dans cette affaire deux hommes tués et douze blessés.

Par décret du chef du pouvoir exécutif du 6 avril, l'armée destinée à faire le siège de Paris est créée et mise sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon. Le 82e participe, du 10 avril au 22 mai, au siège des forts du sud au sein de la 1ère brigade

général Fauvart-Bastoul puis général Lian (comprenant toujours le 85e de marche et le 4e bataillon de chasseurs à pied de marche), 1ère division général Levassor-Sorval, IIe corps d'armée général de Cissey. Il entre dans Paris le 22 mai et, les opérations terminées, y occupe différentes garnisons dont l'Ecole militaire puis la caserne de Reuilly.

Au début de l'insurrection de Paris, une partie des officiers du 82e sont rentrés de captivité, à la Rochelle. Le capitaine Arvers rentre au dépôt du 82e le 3 décembre 1870, amaigri mais sans avoir connu la captivité et après avoir été soigné de sa grave blessure[124]. En convalescence, il retrouve assez vite la santé et la mobilité de son coude. Il est détaché à l'Ecole polytechnique de Bordeaux du 29 janvier au 5 mars 1871, en qualité d'instructeur militaire des élèves et de professeur d'administration et de législation militaire[125]. Il ne connaît donc pas le siège de Paris avec son régiment. D'autres officiers, arrêtés à la frontière, ont été dirigés sur les places où se forment des régiments provisoires. Les soldats rentrés les premiers sont de même dirigés sur les corps les plus voisins et ne retournent pas au 82e. Cependant, le plus grand nombre ne revient d'Allemagne qu'après la pacification de Paris et les soldats sont dirigés sur la Rochelle où l'on forme des compagnies provisoires pour la garde des prisonniers des îles.

Dans un feuillet de situation militaire « *depuis l'origine de la dernière guerre jusqu'à la fin de la lutte contre l'insurrection* » que le ministère de la Guerre a demandé à chacun de rédiger (circulaire du 21 août 1871), Paul Arvers apporte le 16 septembre 1871 les éléments précis sur son rôle concret dans la guerre contre l'Allemagne puis durant l'insurrection de Paris :

« NARRATION FAITE PAR L'OFFICIER[126].

Grade dans l'armée et dans la Légion d'honneur avant la guerre : Capitaine de 2e classe au 82ème (15 Novembre 1869).

---

124 Lettre manuscrite de Paul Arvers à son père (s.d.), archives privées famille Arvers.

125 Feuille de mutation, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

126 Cette *Narration* est recopiée à l'identique de l'original, archives privées famille Arvers.

Emploi de l'officier avant la guerre : idem.

Date de l'entrée en campagne, désignation du corps et de la fonction de l'officier à l'armée : parti de la Rochelle avec le 82ème pour former à Lyon la 3ème Division du VIIème corps, comme capitaine commandant la 6ème Compagnie du 3ème Bataillon du 82ème de Ligne. Parti de Lyon pour Belfort le 19 Août, de Belfort pour Reims le 20 août 1870.

Evènements militaires auxquels l'officier a pris part durant la guerre contre les Allemands.

Bataille de Sedan

Blessé le 1er Septembre au bras gauche par un obus qui a fracturé le bras et le coude. Conduit par les Prussiens à l'ambulance d'Illy. Evacué le 4 d'Illy sur Sedan. Evacué le 6 de Sedan sur Charleville (Ardennes). Soigné dans une maison particulière de Charleville du 6 Septembre au 28 Novembre.

Rentré au dépôt du 82ème le 3 Décembre (feuille de route de l'intendant militaire de Mazières).

Détaché à l'Ecole polytechnique de Bordeaux en qualité d'instructeur militaire des élèves et de professeur d'administration et de législation militaire soit du 29 Janvier au 5 Mars (*Lettre ministérielle du 28 Janvier*).

Situation de l'officier durant l'insurrection de Paris :

Substitut du Commissaire du gouvernement près le Conseil de guerre de la 14ème Division militaire (Ordre du Gal Cdt la 14ème Division) du 5 Mars au 29 Août 1871. Relaxé de ses fonctions sur sa demande et dirigé sur le 82ème à Versailles (Ordre du Gal Cdt la 14ème Division Militaire) le 29 Août 1871.

Libre de tout engagement envers les Allemands, je n'ai pas repris les armes par suite de la gravité de ma blessure qui ne m'a permis de reprendre l'usage de mon bras qui reste estropié que vers la fin du mois de Juin 1871[127].

Récompense obtenue, soit dans le grade, soit dans la Légion d'honneur, depuis l'entrée en campagne jusqu'à la fin de la lutte contre l'insurrection : Chevalier de la Légion d'honneur le 11 Mars 1871.

Paris le 16 Septembre 1871

Signé : Arvers »

Cette narration complète succinctement et administrativement ce qui est connu sur les activités tenues par Paul Arvers au cours de cette période troublée qui marque la fin du Second Empire et les débuts de la III[e] République. Paul Arvers, dont l'inaptitude médicale ne l'autorise pas à rejoindre son régiment immédiatement, va être affecté quelques mois à l'Ecole polytechnique de Bordeaux avant de servir en région parisienne au sein d'un conseil de guerre.

2.3.1 L'Ecole polytechnique de Bordeaux

Détaché temporairement, et pour convalescence, à l'Ecole polytechnique de Bordeaux entre le 25 janvier et le 5 mars 1871, le capitaine Arvers est affecté à l'instruction militaire des élèves et à la surveillance journalière des études[128]. Il est nommé par décision ministérielle du 24 janvier 1871 professeur et inspecteur des études, chargé du cours d'administration et de législation militaires.

---

127 En 1870, certains officiers signent le revers, c'est-à-dire l'engagement de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre, moyennant quoi ils peuvent se retirer librement dans leurs foyers. Un pareil engagement est formellement contraire à la loi d'après laquelle les officiers ne doivent, en aucun cas, séparer leur sort de celui de leurs soldats. Ceux qui le signent ont donc tort et plusieurs d'entre eux aggravent ce tort en acceptant des fonctions actives, sinon à l'armée, du moins à l'intérieur du territoire français. Ce n'est pas le cas du capitaine Arvers.

Dans un article du *Journal des débats politiques et littéraires* paru le 1er mars 1871[129], M. J-A Serret, membre de l'Institut et délégué à la direction de l'Ecole polytechnique, retrace l'installation de cette école à Bordeaux et les grandes lignes de son fonctionnement :

> « *Fin 1870, une succursale de l'Ecole polytechnique est constituée à Bordeaux sous sa forme normale, pour les élèves appartenant à la promotion de 1870, par un acte régulier de la Délégation du gouvernement de la Défense nationale. On pense alors peut-être que la guerre se prolongera assez longtemps pour que l'École puisse s'installer, fonctionner et produire des sujets.*
>
> *L'ouverture de l'Ecole a lieu en séance publique solennelle dans une des salles de la bibliothèque de la ville, présidée par le président de la Délégation du gouvernement, M. Crémieux, assisté de plusieurs de ses collègues, de la plupart des hauts fonctionnaires présents à Bordeaux et des autorités de la ville.*[130] »

M. Crémieux devient le président de l'Ecole polytechnique. On forme autour de lui, pour la circonstance, un cercle composé du cardinal Donnet (archevêque de Bordeaux qui consacre l'essentiel de son activité pastorale au rétablissement de relations cordiales entre l'Eglise et les autorités locales), de MM. Gambetta (alors ministre) et de Freycinet, enfin de M. Serret, à qui est venue l'idée de cette ouverture et que, pour cette raison, on nomme directeur délégué à l'École. L'article de ce dernier continue ainsi :

> « *Avec l'installation de l'Ecole polytechnique à Bordeaux, les candidats du concours de 1870 qui se trouvent dans les départements sont réunis sous forme d'externat où ils suivent, depuis le 8 janvier 1871, des cours sous la*

---

128 Avis du bureau de l'Infanterie pour la 2e Direction, signé à Bordeaux et daté du 7 janvier 1871, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

129 Article repris en partie dans l'édition *Le Temps* datée à Paris du 23 mars 1871, numéro 3 670, p. 4.

direction de quelques-uns des professeurs de l'Ecole qui n'ont pu rentrer à Paris avant l'investissement. Il ne s'agit donc pas de cours bénévolement ouverts par quelques professeurs de l'Ecole ; c'est ici l'Ecole polytechnique elle-même, car les élèves et les fonctionnaires sont régulièrement convoqués par ordre du gouvernement, et invités à se constituer dans des conditions qui sont impérieusement commandées par les circonstances. Ainsi, les trois quarts des élèves de la promotion de 1870 ont pu être réunis à Bordeaux. L'enseignement y est rigoureusement conforme aux programmes adoptés par le conseil de perfectionnement de l'école et plusieurs des membres titulaires du corps enseignant se rendent à Bordeaux. Le ministre de la Guerre pourvoit, sur la proposition de la commission scientifique, à la suppléance des absents. Quant à la direction de l'Ecole, il importe de lui imprimer un caractère essentiellement transitoire.

L'organisation adoptée n'a qu'une courte durée, mais les résultats obtenus suffisent pour en démontrer l'excellence. Les élèves doivent répondre à l'appel du matin à sept heures, et la durée des études peut se prolonger jusqu'à dix heures du soir. L'enseignement théorique normal n'a éprouvé aucun amoindrissement : un cours d'art militaire est seulement ajouté. En outre, les exercices d'infanterie et d'artillerie, ainsi que l'équitation, ont été introduits dans le régime de l'Ecole et rendus obligatoires. Pour la direction de l'instruction militaire, le ministre attache à l'Ecole un lieutenant-colonel d'artillerie, un chef de bataillon du génie, un chef d'escadron d'état-major et quatre capitaines.

Un régime nouveau est introduit le 6 février 1871, sur l'ordre du ministre de la Guerre. Les jeunes gens de la classe de 1871 viennent d'être appelés sous les drapeaux, et les élèves eux-mêmes expriment le vœu que la promotion soit mise en mesure de répondre à l'appel du pays dans un bref délai. Le ministre de la Guerre fixe au 1er avril le terme de l'achèvement de l'instruction militaire des élèves. En conséquence, les cours théoriques sont

---

130 *Journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Faits divers*, édition du 14 mars 1871, pp. 3-4.

entièrement supprimés et font place à un enseignement technique approprié aux nécessités présentes. Ce nouveau régime fonctionne d'une manière remarquable, grâce au zèle des officiers attachés à l'Ecole et du secrétaire général de la direction.

De nombreux officiers assurent les cours spécifiques : le capitaine Laffont le cours d'artillerie, le commandant de La Colonge le cours de fortifications, le capitaine Langlois le cours d'hippologie et le capitaine Arvers le cours d'administration militaire[131] *; enfin messieurs Plessier, ingénieur des ponts-et-chaussées, et Noguès, ingénieur civil et capitaine du génie auxiliaire, les cours de topographie et de géographie.*

La direction de l'Ecole impose que tous les cours soient autographiés. Cette mesure est indispensable dans les circonstances du moment où tout livre fait défaut, pour faciliter le travail des élèves et elle a aussi l'avantage de mettre les chefs de l'Ecole-mère de Paris en situation de connaître plus exactement l'histoire du séjour à Bordeaux.[132] »

Le capitaine Paul Arvers a assuré pendant quelques mois des cours de grande qualité en même temps qu'une direction des études sérieuse[133]. Mais par suite du licenciement de cette école et du départ des élèves de l'école pour Paris, il est « *remis à la disposition du bureau de l'Infanterie*[134] » et désigné le 6 mars 1871, par le général commandant la 14e division militaire[135], pour remplir les fonctions de premier substitut du Commissaire du gouvernement près le conseil de guerre siégeant à Bordeaux. La

131 Voir aussi PINET Gaston, *Histoire de l'Ecole polytechnique*, Paris, Librairie Polytechnique Baudry et Cie Editeurs, 1887, p. 290.

132 *Journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Faits divers*, édition du 14 mars 1871, pp. 3-4.

133 Feuilles de notation et d'appréciation, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

134 Note du bureau de l'Infanterie pour la 2e Direction, daté de Bordeaux du 4 mars 1871, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

justice militaire est alors chargée, à la fin des hostilités et de la Commune, de conduire les procès des Communards. Paul Arvers se voit confier un emploi sans rapport avec sa formation préalable d'officier d'infanterie mais il va s'en acquitter avec une réelle conscience professionnelle.

2.3.2 Le 10e conseil de guerre

La guerre contre l'Allemagne achevée, le Président du Conseil, chef du pouvoir exécutif de la République française, nomme le capitaine Arvers, par un arrêté en date du 11 mars 1871, au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur avec l'annotation *Blessé*[136]. Puis il signe un nouvel arrêté en date du 16 avril 1871 dans lequel est stipulé que « *sera comptée comme campagne de guerre toute opération à l'intérieur du territoire français ayant pour but le rétablissement de l'ordre et de la défense de la société*.[137] »

La guerre de l'Intérieur est donc considérée pour tous ceux qui y ont participé comme une campagne de guerre. Elle ne se terminera que lorsque la justice militaire et civile sera définitivement rendue ce qui oblige donc à la création de nombreux tribunaux.

Paul Arvers souhaitant se rapprocher de son régiment, il est, sur sa demande, relevé de ses fonctions du conseil de guerre de Bordeaux le 29 avril 1871[138]. Puis il est nommé quelques mois plus tard, le 23 septembre 1871, par le général commissaire supérieur de la 1ère division militaire, à la fonction de substitut du Commissaire du gouvernement près le 10e conseil de guerre (à Sèvres) de la 1ère division militaire.

---

135 Note du 6 mars 1871 signée du général commandant la 14e division militaire, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

136 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

137 *Ibidem*.

138 Demande manuscrite de Paul Arvers (s.d.), archives privées famille Arvers.

A l'écroulement de la Commune, l'administration de la Justice est dirigée par le général de brigade commandant la subdivision de Seine-et-Oise et provisoirement la 1ère division militaire. Il existe alors à Versailles quatre conseils de guerre. Les deux premiers sont permanents et traitent d'affaires dans lesquels seraient impliqués des militaires pour des crimes et délits militaires perpétrés pendant l'état de siège. Les 3e et 4e conseils sont créés le 22 janvier 1871 par le gouvernement de la Défense nationale pour statuer sur des faits relevant exclusivement de l'insurrection. Devant l'ampleur des tâches, vingt-six conseils de guerre supplémentaires et deux conseils de révision sont formés jusqu'en 1872, dont les 9e et 10e conseils à Sèvres le 19 août 1871. La justice militaire procède chronologiquement en deux séries : la première relative à l'insurrection elle-même, la seconde – à partir de juillet 1872 – se rapportant à des poursuites qui ne sont plus en rapport immédiat avec la répression proprement dite. Le travail de la seconde série s'étale jusqu'au 31 décembre 1874 du fait de la dissolution progressive des différents conseils de guerre.

Pour William Serman, « *un appareil judiciaire se met en place de juin 1871 à février 1872. Il accomplit son œuvre avant 1874 et poursuit son activité, avec des moyens réduits, jusqu'en 1878.* […] *250 procès se déroulent en cour d'assises ou en tribunal correctionnel. C'est relativement peu*.[139] » Pourtant « *les conseils de guerre connaissent de tous les faits politiques ou militaires directement liés à l'insurrection.* […] *Au total 1 509 magistrats militaires, dont 14 généraux et 550 officiers supérieurs, concourent à leur fonctionnement.*[140] »

Georges Bourgin, conservateur des Archives nationales, totalise le total des décisions de justice prises par ces conseils en moins de trois ans[141] :

Refus d'informer	*9 291*
Non-lieux	*25 023*

139 SERMAN William, *La Commune de Paris*, Paris, Bayard, 1986, p. 527.

140 *Ibidem*, p. 528.

141 BOURGIN Georges (conservateur aux Archives nationales), *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, Flammarion, 1938, p. 402.

Acquittements	*2 462*
Condamnations contradictoires	*10 042*
Condamnations par contumace	*3 761*
Total des décisions	*51 579*

Les chiffres avancés par William Serman se rapprochent de ceux donnés ci-dessus : « *l'activité de la justice militaire de juin 1871 à décembre 1874 se solde par la condamnation d'au moins 28% des 46 835 individus poursuivis. 23 727 personnes bénéficient d'une ordonnance de non-lieu et 7 213 d'un refus d'informer. Les conseils de guerre jugent 15 895 prévenus : 12 582 contradictoirement et 3 313 par contumace. Ils en acquittent 2 445 et en condamnent 13 450 (dont tous les contumax).*[142] »

Si William Serman écrit que beaucoup d'officiers se distinguent par l'extrême sévérité de leurs réquisitions ou de leurs jugements parlant même de « *spectacle d'une parodie de justice*[143] », G. Bourgin dresse par ailleurs un constat sévère et politique sur la justice militaire :

> « *Enorme tâche, à coup sûr, mais lamentable justice que celle que rendirent les conseils de guerre, broyant dans leur terrible procédure les pauvres comparses du drame communaliste, mal défendus par un barreau qui réduisait au minimum l'accomplissement du devoir professionnel, dompté qu'il était par des juges dont Lissagaray établit l'affreux bilan. Les plus terribles de ces conseils de guerre furent les 3e, 2e, 13e à Saint-Cloud.*[144] ».

Cette appréciation sans concession s'appuie sur le livre partisan de Prosper-Olivier Lissagaray, animateur des conférences publiques littéraires, journaliste qui a combattu sur les barricades dans les rangs de la Garde nationale et qui fut condamné puis

142 SERMAN William, *La Commune de Paris, op. cit.*, p. 530.

143 *Ibidem*, p. 528.

144 BOURGIN Georges, *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, *op. cit*., p. 402.

exilé à Londres de 1871 à 1880[145]. Tous les tribunaux n'ont cependant pas établi un bilan si dur, même si les conseils de guerre ont suivi à la lettre les ordres d'Adolphe Thiers et ne se sont pas montrés « *indulgents* » en jugeant les insurgés. Les officiers nommés au sein des conseils de guerre doivent ainsi diriger leur parquet avec un sens politique assez prononcé d'autant plus que leurs jugements font parfois jurisprudence.

Dès sa prise de fonction au sein du 10e conseil de guerre, le 28 septembre 1871, et malgré un besoin d'approfondir ses connaissances en jurisprudence criminelle, le capitaine Paul Arvers, se montre très « *docile*[146] » aux conseils du chef de parquet. Il fait preuve immédiatement d'un esprit juste et perspicace qui saisit bien les affaires, ayant la parole énergique, héritée de sa faconde méridionale. Très vite, ses compétences sont remarquées dans les chroniques judiciaires, comme celles du *Figaro* du 23 octobre 1871 :

> « *GAZETTE DES TRIBUNAUX. Le 10e conseil de guerre siégeant à Sèvres a jugé hier les nommés Panon père et fils. Le premier était lieutenant payeur et le second capitaine, également payeur, au 49e bataillon de la garde nationale pendant la Commune. Ils n'avaient pas combattu, ils s'étaient contentés de solder leur bataillon au nom du pouvoir insurrectionnel. Ils ont été défendus avec une grande, éloquence par Me Craquelin, du barreau de Paris. Cet honorable avocat a essayé de faire prévaloir cette idée, que le 49e bataillon ayant toujours été un bataillon d'ordre, qui n'avait jamais fait le coup de feu, il n'y avait pas à poursuivre les accusés. II demandait leur acquittement, pur et simple. Le conseil n'a pas été de cet avis. Sur les conclusions brillamment soutenues de M. le capitaine Arvers, substitut du commissaire du gouvernement, il a décidé que le 49e bataillon, quoique "*prétendu d'ordre*", devait être considéré comme bande rebelle du jour où il avait accepté la paye de la Commune. En conséquence, il a condamné Panon père à la déportation simple, et Panon fils (eu égard à son jeune âge, il n'a*

145 LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, 2e édition, Paris, E. Dantu Editeur, 1896.

que dix-huit ans), à un an de prison. Par ce jugement, le 10e conseil de guerre a résolu une importante question de droit, à savoir que tout bataillon de la garde nationale sédentaire, n'ayant pas combattu, doit-être néanmoins considéré comme une bande rebelle, du moment où il a été soldé par le gouvernement insurrectionnel.[147] »

Puis dans la chronique du 19 novembre 1871 :

« *CONSEIL DE GUERRE – LE CAPITAINE NICOLLE. Audience du 10 novembre 1871. Le 10e conseil de guerre a jugé, dans sa séance de jeudi, un insurgé mêlé au drame sanglant d'Arcueil. C'est le capitaine Nicolle du 120e fédérés qui coopéra avec le trop fameux 101e à l'arrestation des malheureux dominicains. Le RP Rousselin, échappé miraculeusement au massacre, est venu raconter d'une voix émue devant le conseil les faits qui ont précédé cet abominable forfait. Nicolle commandait une des compagnies qui cernèrent, le 19 mai, l'établissement d'Arcueil, et il se rendit ainsi complice de l'arrestation des religieux et du personnel de l'école d'Albert le Grand, opérée par Lucy Piat, Léo Meillet et le colonel Cerisier, corroyeur de son état.*

M. le capitaine Arvers, commissaire du gouvernement, a rappelé tous ces faits odieux dans un éloquent réquisitoire ; et après avoir entendu le défenseur de Nicolle, Me André Rousselle, parler de pitié et dire que bien assez de sang déjà avait été répandu, l'honorable organe du gouvernement s'est écrié avec indignation :

- C'est pour les veuves des gendarmes et des soldats que nous devons garder notre pitié, c'est pour les familles de ceux qui ont combattu l'insurrection, c'est pour tous ceux qui la réprouvent avec horreur, c'est pour ces pères et ces prêtres qui, devant une amnistie, n'auraient plus, eux alors, qu'à fuir la patrie et se réfugier à la Nouvelle-Calédonie.

---

146 Rapport particulier concernant le capitaine Paul Arvers daté du 28 septembre 1871 et signé par l'Inspecteur général du Service de la Justice, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

147 *Le Figaro*, rubrique *Gazette des tribunaux*, édition du 23 octobre 1871, p. 2.

Le conseil, conformément aux conclusions de M. le capitaine Arvers, a condamné Nicolle à la déportation dans une enceinte fortifiée.[148] »

Donnant donc rapidement entière satisfaction dans son emploi, maîtrisant le droit pénal, éloquent et convaincant, le capitaine Arvers est promu commissaire du gouvernement près le même conseil par M. le général commissaire supérieur de la 1ère division militaire le 17 mars 1872. Qualifié de « *très intelligent* », de « *parole éloquente, incisive et facile* » et de « *très fort en jurisprudence criminelle*[149] », le capitaine Arvers remplit dès lors ses fonctions avec une rare distinction, avec un esprit toujours vif et pénétrant, enfin avec un caractère énergique plein d'entrain que l'expérience de la guerre et la fonction au tribunal contre les Fédérés ont résolument tempéré.

L'un des nombreux autres procès au cours duquel il a plaidé est relaté avec moult détails par l'édition du *Petit Journal* du 15 mai 1872 dont nous révélons les extraits suivants qui montrent que les sujets juridiques traités ne concernent pas exclusivement les affaires militaires :

« LES AFFAIRES DE LA COMMUNE. *INCENDIE DE LA RUE THEVENOT. Samedi, le 10e conseil séant à Sèvres était saisi d'une grave affaire, se rattachant au mouvement insurrectionnel qui a ensanglanté Paris. Aussi, bien avant l'heure de l'ouverture des portes, une foule énorme stationne aux alentours, espérant chacun pouvoir assister aux débats. A onze heures et demie, le conseil entre en séance. Le siège du ministère public est occupé par le capitaine Arvers, substitut du commissaire du gouvernement. Le président ordonne qu'on introduise les accusés Quétin et Juhel.*

[…]

On donne lecture du rapport, faisant connaître que Quétin, négociant aisé de la rue du Ponceau, associé à une dame Juhel, aurait été vu pendant une

148 *Le Figaro*, rubrique *Conseil de Guerre*, édition du 19 novembre 1871, p. 4.

149 Notes sur le personnel (capitaine Paul Arvers) rédigée le 28 septembre 1871 et signée par l'Inspecteur général du Service de la Justice, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

grande partie de la journée du 24 mai, à la barricade de la rue Thévenot ; il était accompagné du fils de son associée, le nommé Juhel, (Adrien Pierre), jeune garçon de dix-huit ans. Indépendamment de la part active qu'ils ont prise à la défense de la barricade, ils avaient travaillé à l'édifier, et vers les midi, alors que la division du général Garnier, opérant un mouvement par les boulevards, allait arriver sur ce dernier retranchement de l'insurrection et s'en rendre maîtresse, Quétin est pris d'une rage extrême, la rage de l'impuissance, et c'est alors qu'accompagné toujours de Juhel, il se rend chez Lefebvre, qui tient un magasin d'épicerie au 307 de la rue Saint-Denis, où, après s'être fait ouvrir de force, il réquisitionne du pétrole.

[…]

Le pétrole désiré est mis à la disposition de Quétin ; il en prend dix-huit litres environ, et, peu d'instants après, le n° 1 de la rue Thévenot était en flammes.

[…]

Ces scènes de pillage et d'incendie durèrent jusqu'à la nuit, c'est-à-dire jusque vers huit heures, où l'insurrection était vaincue. Quétin, qui s'était réfugié chez un de ses amis, M. Guzou, coutelier, rue des Sept-Voies, quartier du Panthéon, y était arrêté le 27 mai, trois jours après ces désastres. Juhel, qui avait pris le même refuge, n'y fut arrêté qu'un mois plus tard. Ce dernier, durant sa détention à l'Orangerie de Versailles, fut compris dans un groupe de fédérés qui passèrent devant le 5e conseil de guerre, et il fut frappé, en novembre dernier, d'une condamnation à la déportation. Aujourd'hui il est assis à côté de son complice Quétin. Ces deux prévenus sont donc accusés d'avoir en mars, avril et mai 1871, à Paris

1e Participé à un attentat ayant pour but de porter la dévastation, le massacre et le pillage dans la ville et la banlieue de Paris ;

2° Dans un mouvement insurrectionnel, porté des armes apparentes et des munitions ;

3° Dans un mouvement insurrectionnel, étant porteur d'armes et de munitions, étant revêtus d'un uniforme militaire ;

4° Fait usage des armes ;

5° Dans un mouvement insurrectionnel, fait ou aidé à faire des barricades ayant pour objet d'entraver l'exercice de la force publique ;

6° Le 24 mai 1871, volontairement mis le feu à une maison servant d'habitation, rue Thevenot, n° 1, ou s'être rendus complices de ce crime ;

7° Participé à un pillage de denrées le 24 mai 1871, au préjudice de Mme Lefebvre, rue St-Denis, n° 307 ; lequel a eu lieu en réunion ou bandes et à force ouverte, avec réquisition de pétrole ;

Crimes prévus et punis par les art. 91, 59, 60, 434 et 440 du Code pénal, et les art. 5 et 9 de la loi du 24 mai 1834.

On passe à l'audition des témoins qui, au nombre de vingt-quatre, viennent affirmer les faits révélés par l'instruction. Quétin oppose une dénégation absolue à tous les témoignages. Quant à Juhel, on ne s'explique guère son attitude.

La parole est donnée au commissaire du gouvernement. Le capitaine Arvers, dans un réquisitoire serré, concis et brillant, passe en revue les divers chefs d'accusation et les développe avec énergie.

Les défenseurs viennent ensuite donner aux accusés le concours de leur parole. Le conseil se retire dans la salle des délibérations et, au bout de trois quarts d'heure, en rapporte un verdict qui condamne Quétin à la peine de mort et Juhel aux travaux forcés à perpétuité.

*Au moment où cette terrible condamnation est prononcée, lorsque le président ajoute "*Tout individu condamné à mort par un conseil de guerre sera fusillé !*", un cri se fait entendre dans la salle.*

C'est la fille du condamné Quétin et la fiancée de Juhel qui se trouve mal et qu'on emporte de la salle d'audience. A la lecture de l'arrêt, les condamnés sont restés impassibles ; Quétin a seulement demandé à ce qu'on veuille bien ne pas le séparer de Juhel. Cette faveur lui a été accordée.[150] »

Grand travailleur reconnu unanimement, Paul Arvers obtient, en 1872, les éloges du chef de corps du 82e régiment d'infanterie pour la manière dont il remplit ses fonctions et

150 *Le Petit Journal*, rubrique *Les affaires de la Commune,* édition du 15 mai 1872, pp. 1-2.

assume ses responsabilités[151]. Le 22 avril 1873, les notes du colonel chargé du service de la justice de la 1ère division militaire, signées du général commandant la subdivision de Seine-et-Oise, sont les suivantes :

> « *Très capable et brillant. Magistrat militaire tout à fait complet ; a fait preuve en outre, dans la direction du parquet dont il était chef, d'un esprit droit et ferme et a donné l'exemple du zèle le plus soutenu. Plein d'ardeur et en même temps très discipliné, officier des plus distingués à tous égards.*[152] »

Après le licenciement du conseil de guerre de Sèvres par décret du 18 janvier 1873, Paul Arvers est relaxé de ses fonctions le 25 février 1873. Il régularise auparavant quelques formalités administratives obligatoires dues à la perte de l'Alsace-Lorraine et opte logiquement pour la nationalité française. En effet, la France se relève à peine de la défaite. Le Traité de Francfort mettant fin à la guerre entre la France et l'Allemagne, signé le 10 mai 1871, puis la Convention additionnelle du 11 décembre 1871, ne réglementent pas seulement le changement de frontière. Ils règlent aussi la question de la nationalité et de sa conservation. Dans ces textes apparaît en effet la notion d'option pour la nationalité française. Cette option est un acte administratif ouvert à tout Alsacien-Lorrain pour lui permettre de conserver son ancienne nationalité à la seule condition d'émigrer en territoire français non annexé. La procédure se déroule de façon différente selon que l'individu originaire des territoires dits cédés est domicilié en Alsace-Lorraine ou en France :

- si la personne est domiciliée en Alsace-Lorraine, elle doit effectuer sa déclaration pour elle et pour toute sa famille devant le Président de sa subdivision territoriale allemande ou devant l'un de ses représentants, puis doit émigrer en France avant la date butoir du 1er octobre 1872, date à laquelle la procédure d'option prend fin ;

- si l'individu se trouve dans une commune française, ce qui est le cas de Paul Arvers né à Thionville mais domicilié à Sèvres, l'optant doit se faire enregistrer à la

---

151 Extrait du cahier de notes - Inspection générale de 1872, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

152 Notes sur le personnel (capitaine Paul Arvers) rédigée le 22 avril 1873 et signée par le général commandant la subdivision de Seine-et-Oise, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

mairie de son domicile ; mais à la différence des autorités allemandes, les autorités françaises acceptent les options de façon individuelle.

Ainsi Paul Arvers, souhaitant bien évidemment conserver sa qualité de citoyen français, s'adresse à la mairie de Sèvres, le 12 septembre 1872, et signe l'acte devant obligatoirement être inscrit sur son état des services :

> *« Traités du 10 mai et du 11 décembre 1871 pour la nationalité française.*
>
> *Le douze septembre mil huit cent soixante douze, par devant Nous, Maire de la commune de Sèvres, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, est comparu Monsieur Arvers, Paul, capitaine au 82e Régiment de Ligne, Commissaire du gouvernement près le 10e Conseil de Guerre, à Sèvres. Né à Thionville (Moselle) le 6 septembre 1837.*
>
> *Lequel, conformément aux articles 2 du décret du 10 mai et 1er de la convention additionnelle du 11 décembre 1871, a déclaré opter pour la nationalité française qu'il entend conserver.*
>
> *Signé : Arvers*[153] *»*

Quittant le conseil de guerre de Sèvres, le capitaine Arvers est réaffecté dans son régiment de tutelle, au sein d'une armée française en plein chaos.

2.3.3 Le retour au 82e régiment d'infanterie

Paul Arvers, sur sa demande et par ordre du général commandant la 14e division militaire de février 1873[154], est redirigé sur son corps, le 82e régiment d'infanterie de ligne qui stationne alors à Versailles et à qui sont appliquées les lois de réorganisation de

153 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

154 Option pour la nationalité française, mairie de Sèvres, 12 septembre 1872, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

l'armée française. Depuis la fin de la guerre, le 82e de ligne et le 82e de marche ont fusionné ensemble par décision ministérielle du 24 juillet 1871[155].

M. Fauchon, lieutenant-colonel au 82e provisoire, est nommé colonel du 82e le 22 juillet. A la suite de la fusion, le 82e de ligne compte : 6 officiers supérieurs, 124 officiers subalternes et 2 974 sous-officiers, caporaux et soldats. Par application de la circulaire ministérielle du 21 août 1871, il est fait un classement des officiers ; les plus anciens entrent en possession des emplois et les autres sont placés à la suite. Le 30 septembre, la portion du régiment qui est à la Rochelle part pour Paris et le 82e se trouve réuni aux forts de Charenton et de Nogent le 1er octobre.

L'état des officiers du 82e régiment d'infanterie de ligne en octobre 1871 est le suivant :

Colonel : Fauchon.
Lieutenant-colonel : d'Arbo.
Chefs de bataillon : Dubosq, Bonnet, Vidalé.
Capitaines adjudants majors : de Traversay, Duchesne, Bivert, Cruzel.
Major : Richard.
Capitaine trésorier : Raffali. Capitaine d'habillement : Daux.
Porte-drapeau : Brecht. Adjoint au trésorier : Bachelier.
Officier payeur : Dellys.
Médecin-major : Baldy. Aide-major : Laval.

1er bataillon.

	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1ère	Demard.	Bonthoux.	Pacaud.
2e	Escolle.	Domenech.	Gravas.
3e	Millar.	Alessandri.	Dolecie.
4e	de Launay.	Gottran.	Hautelin.
5e	Lachau.	Tellier.	Bermond.

155 ARVERS P., capitaine au 82e, *Historique du 82e de ligne…, op. cit.*

6e **Arvers**. Veber. d'Ornano.

Le capitaine Arvers avait donc été maintenu comme commandant de la 6e compagnie du 1er bataillon tout en assumant ses fonctions près le 10e Conseil de guerre jusqu'au 25 février 1873, date à laquelle il rejoint son unité. Une commission de révision des grades (distribués par le Gouvernement de défense nationale) est désignée par l'Assemblée nationale et présidée par le général Changarnier, député de Saône-et-Loire. Elle examine 7 500 dossiers, réduit les anciennetés de grade de nombreux officiers, enfin annule tous les avancements extraordinaires obtenus pendant ces quelques mois et provoque, chez certains officiers promus rapidement au cours de la guerre, des déceptions et des ressentiments de devoir être rétrogradés (comme le seront le colonel Denfert-Rochereau, le général Boulanger mais aussi des officiers subalternes comme le capitaine de Castelnau). Ses décisions seront appliquées scrupuleusement par le général de Cissey jusqu'à son terme, en mars 1972.

Paul Arvers conserve inévitablement son grade car il a été promu avant les évènements. Physiquement rétabli, il suit à nouveau le rythme des activités et de l'instruction du 82e. Le 10 juin 1873, le régiment participe d'ailleurs à la grande revue passée à Longchamp en l'honneur du shah de Perse. En 1874, il quitte Paris pour se rendre au camp de Villeneuve-l'Etang.

De 1873 à 1877, le capitaine Arvers poursuit une carrière militaire traditionnelle de commandant de compagnie au sein du 82e régiment d'infanterie. Très bien noté tout au long de ces années[156], il se caractérise par son grand mérite, son caractère ouvert, énergique, franc et décidé. Plein d'entrain et d'activité, doué moralement et physiquement, il fait preuve d'une éducation parfaite jointe à un extérieur brillant, un savoir solide et des qualités militaires remarquables. D'esprit vif et clairvoyant, il s'est calmé par rapport à ses années de sous-lieutenant et de lieutenant et son chef de corps qualifie désormais sa vie privée d'officier subalterne de « *très honorable* ». Ardent, brave et avisé, il s'est bien rétabli de la grave blessure subie à Sedan et, quoique son bras

156 Rapports d'inspection de 1873 à 1877, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

gauche soit encore un peu estropié, il sert activement et commande très bien sa compagnie. Dès 1873, il est proposé pour être promu chef de bataillon[157].

En 1874, il est qualifié d'officier remarquable qui se rend de plus en plus digne de la bienveillance de ses chefs. Il est aussi capitaine de tir du régiment, fonction dont il s'acquitte avec distinction. Officier d'expérience, il s'intéresse de près à toutes les questions professionnelles et joint la pratique à la théorie. Traitant avec autorité les questions militaires de diverses natures, il fait des conférences remarquées aux officiers du 82e tout en demeurant un « *brillant soldat en campagne*[158] »

Le 18 juillet 1874, le capitaine Arvers, conformément à l'instruction du 20 juin 1874 sur les inspections générales du corps de troupe, passe devant une commission présidée par le général de division de Colomb, inspecteur général de l'infanterie, accompagné du lieutenant-colonel Besson du 113e régiment d'infanterie et du sous-intendant militaire Moyse. Cette commission se prononce et statue qu'il possède bien toutes les connaissances administratives exigées des capitaines candidats pour le grade de chef de bataillon. Il obtient ainsi le certificat d'aptitude[159].

En outre, la sûreté de son jugement, l'énergie, la décision et la fermeté de son caractère sont soulignées, ainsi que son caractère : « *Très actif, très zélé, sait se faire obéir … Digne d'un bel avenir*[160] ». Comme toujours, le capitaine Arvers joint à des dehors brillants un fonds riche et cultivé, et à une intelligence très vive un grand amour du travail. Sa vie privée demeure très digne. Considéré comme un officier d'une haute valeur et promu à un bel avenir, l'inspecteur général, le général de division de Colomb le décrit en 1874 comme ayant « *toutes les qualités qui font les officiers hors ligne* [et qu'il]

157 *Ibidem*.

158 *Ibid.*, année 1874.

159 Certificat d'aptitude de l'Inspection générale daté du 18 juillet 1874, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272. La même commission réitère ses conclusions l'année suivante.

160 Rapport d'inspection 1874, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

fera un chef de bataillon des plus distingués.[161] » En 1875, son chef de corps le définit selon des termes remarquables, propres à l'officier qu'il est devenu : « *Aussi brillant que solide. Officier de guerre et homme d'étude.*[162] » Son général de brigade montre une opinion semblable : « *Est animé d'un vrai feu sacré. A montré bravoure, sang-froid et coup d'œil. Fera un chef de bataillon très brillant.*[163] »

Après de nombreuses refontes dues à différentes lois relatives à l'organisation de l'armée d'active, la composition du 82e est la suivante au 1er août 1875 :

Colonel : Fauchon.
Lieutenant-colonel : d'Arbo.
Chefs de bataillon : Bonnet, Chardin, Lejeune, Condeau.
Capitaines adjudants majors : de Launay, de Kergariou, de Contencin, Daverat.
Major : Simonnot.
Capitaine trésorier : Faubert. Capitaine d'habillement : Pauly.
Lieutenant adjoint au trésorier : Franclet. Porte-drapeau : Denny.
Médecin-major de 1ère classe : Riolacci. Aide-major : Laval.
Médecin-major de 2e classe : Vigenaud.
Chef de musique : Jacob.

4e bataillon.

	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1ère	**Arvers**.	Mollin.	Gallier.
2e	Gras.	d'Ornano.	Saunier.
3e	Hugot.	Genneau.	Ebinger.
4e	Bert.	Schweisch.	Fabregoule.

161 *Ibidem.*

162 *Ibid.*, année 1875.

163 *Ibid.*

Du 26 juin au 2 juillet 1876, il participe aux exercices, en reconnaissance de brigade à la Ferté-sous-Jouarre, avec le 4e bataillon et à la tête de sa 1ère compagnie. Cette même année 1876, les éloges sont grandissants et « *les expressions manquent* » car l'inspecteur général le considère véritablement comme « *plein d'entrain et d'initiative, l'âme du bataillon, sachant tout et enseignant tout, donnant l'exemple constant des plus hautes qualités militaires.*[164] »

Le capitaine Arvers continue avec distinction de dispenser des conférences sur toutes les parties de l'enseignement théorique et vient tout juste de terminer l'historique du régiment, œuvre d'une réelle valeur dans laquelle il a mis beaucoup d'érudition[165].

Comme juste récompense, le capitaine Arvers est enfin classé sur le tableau d'avancement et passe donc sa dernière année au sein du 82e régiment d'infanterie : « *Cet officier déjà classé sur le tableau d'avancement n'a fait que mériter de plus en plus la faveur dont il a été l'objet. Fera un très bon chef de bataillon*[166] ». Son chef de corps l'annonce au régiment avec joie : « *Ces témoignages mérités de sympathie et de haute estime s'adressent non seulement au vaillant officier dont les brillants services et la haute valeur viennent de recevoir leur récompense, mais aussi à l'historien érudit et éloquent de nos annales régimentaires.*[167] »

Malgré ces éloges, Paul Arvers est cité dans le mémorandum n° 2 des *Fiches de Gambetta* qui « *passe en revue la carrière et les idées des cadres du ministère de la Guerre, de l'Etat-Major, de l'Ecole de guerre et des Grandes Ecoles militaires*. » Certes le commentaire inscrit à son encontre : *Officier de l'ex-Garde*, est trop bref pour avoir une incidence sur sa carrière, et très neutre en comparaison des propos tenus sur son

164 *Ibid.*, année 1876.

165 Ordre du régiment du colonel Fauchon, commandant le 82e régiment d'infanterie en date du 4 septembre 1876, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

166 Appréciation du général commandant le corps d'armée, rapport d'inspection année 1876, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

167 Félicitations du colonel Fauchon, commandant le 82e régiment d'infanterie en date du 8 octobre 1877, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

propre chef de corps : « *L'accent est mis sur l'orientation politique des officiers mentionnés, accessoirement sur la valeur professionnelle, le caractère ou la moralité. Voici une description type d'un régiment. 82^e^ de ligne. Le colonel Fauchon est bonapartiste. Il est fort détesté dans son régiment à cause de sa raideur excessive et de sa morgue insupportable.* […] *Capitaine de Kergariou : légitimiste. Officiers de l'ex-Garde : les capitaines Arvers et Daverat.*[168] » Néanmoins, il montre que les officiers ayant servi au sein d'un régiment de la Garde impériale sont surveillés même si cela n'a pas de conséquences particulières sur la promotion à venir.

Depuis sa sortie de Saint-Cyr, Paul Arvers a acquis une solide expérience tant grâce aux campagnes qu'il a vécues que dans les emplois qu'il a tenus. Son instruction militaire développée, ses compétences intellectuelles avérées (jugées autant par la qualité des conférences et par l'enseignement rigoureux qu'il donne que par l'éloquence et la droiture qu'il montre en conseil de guerre et par le soin qu'il apporte à la rédaction de l'historique de son régiment) et son état d'esprit irréprochable, qui en fait l'« *âme du bataillon* », le porteront tout naturellement vers le commandement d'un bataillon exigeant et lui permettront d'exceller dans un environnement tès particulier que sera celui de la montagne.

Assagi, droit et juste, il ne lui reste plus qu'à fonder une famille. Ce sera chose faite car, après un passage éclair à Paris le 25 juillet 1877 pour effectuer des « *épreuves administratives* », il rentre le 27 certainement très concerné par des considérations personnelles. En effet, le 4 août 1877 Paul Arvers se marie à Sens dans l'Yonne avec mademoiselle Luce Poterat de Billy. Donnant son approbation, la hiérarchie militaire écrira qu'il vient de faire un très honorable et brillant mariage[169].

---

168 BEDARIDA François, « L'Armée et la République : Les opinions politiques des officiers français en 1876-1878 », *Revue historique*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, pp. 120-121.

169 Rapport fait au Ministre le 31 juillet 1877 sur une demande de permission de mariage, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

CHAPITRE III/ LA FAMILLE DE PAUL ARVERS - SES COMMANDEMENTS MILITAIRES

3.1/ La famille

3.1.1 Le mariage avec Luce Poterat de Billy

En tant que fils d'officier, Paul Arvers a souvent déménagé, accompagnant son père, pharmacien militaire, dans ses multiples affectations métropolitaines, de Thionville à Bayonne. Jeune officier, il a habité au début de sa carrière dans de nombreuses garnisons, de Perpignan à Paris, avant de se stabiliser dans le centre de la France, à Sens, et d'y rencontrer la femme qui partagera sa vie.

Aucune information précise n'existe sur les liens et les relations qui auraient pu être entre Paul Arvers et la famille de sa future épouse, Luce Poterat de Billy. Leur contrat de mariage[170] ne permet d'ailleurs pas de formuler d'hypothèse tangible ni de dire si leur rencontre fut fortuite ou arrangée. Néanmoins, Paul Arvers sert comme capitaine au 82^{e} régiment d'infanterie de ligne et habite à Sens, dans l'Yonne, domicilié au numéro 19 de la rue des Trois croissants depuis 1874. Il est en conséquence fort logique qu'il y rencontre Luce qui réside alors seule chez sa mère qui est veuve, à 500 mètres du logement de Paul Arvers, au numéro 151 de la Grande rue. Les cercles sociaux ou aristocrates de province sont souvent ouverts aux officiers et les rencontres avec la noblesse régionale ou avec la bourgeoisie locale sont ainsi favorisées.

Luce a tout juste 21 ans et Paul n'en a pas encore quarante lorsqu'ils célèbrent leur union le 4 août 1877 à Sens. Paul Arvers se marie cependant assez jeune pour un officier car « *la proportion d'officiers célibataires à 50 ans est, en moyenne, supérieure à 34% pour les générations nées entre 1821 et 1845, alors que la fréquence du célibat définitif oscille, pour les classes correspondantes, entre 11,4 et 13,3%*.[171] »

---

170 Archives privées famille Arvers.

171 SERMAN William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1914*, *op. cit.*, p.145.

Les officiers se marient tard dans les années 1860-1880 car beaucoup attendent d'avoir la solde et le grade de capitaine. Le prestige de l'uniforme a encore un attrait considérable dans les familles nobles provinciales, ce qui a certainement favorisé cette union quand l'état militaire ne prédispose pas toujours à faire des parties enviables. Paul Arvers, toujours capitaine (en 1875, il faut à un capitaine d'infanterie en moyenne neuf années de grade pour être promu chef de bataillon, il le sera à huit ans de grade), officier Saint-Cyrien, chevalier de la Légion d'honneur, a une carrière déjà élogieuse et est promis à un bel avenir mais il ne dispose pas de fortune personnelle.

S'agit-il alors d'un mariage de raison ou d'un mariage d'inclination ? Les intermédiaires sont nombreux dans cette société militaire provinciale de Sens, et peut-être faut-il les trouver dans l'entourage de chacun. Toutefois, aucune confidence ni lettre personnelle sur la vie intime du couple n'existe et la longévité de leur mariage vient seule prouver la force et la sincérité de leurs sentiments. Nous ne connaissons le caractère propre de chacun des époux que par le biais des nombreux éloges prononcés çà et là. Leur portrait ne peut donc pas être dessiné le plus honnêtement possible. Nous savons Paul et Luce Arvers catholiques et impliqués à la fin de leur vie dans de nombreuses associations caritatives locales. En conséquence, il est difficile de décrire plus précisément leur personnalité, leur caractère, les idées qui les animent.

Luce Jeanne Elisabeth Poterat de Billy, née le 9 mars 1856 à Sens, est issue d'une très ancienne famille de Champagne[172]. La famille Poterat, alias Potherat, a donné de très nombreux magistrats à la ville de Troyes, qui sont les auteurs des différentes familles de ce nom et portant toutes comme armoirie : « *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même*[173] ». Sans dresser toute la généalogie de la famille de Billy[174], l'un des aïeuls de Luce de Billy, Pierre Jacques Jean-Baptiste Poterat de Billy, mousquetaire du roi, chevalier de Saint-Louis, né à Auxerre en 1746 et décédé en 1822, épouse en 1784

172 POLI (vicomte) Oscar de, président du Conseil héraldique de France, *Inventaire des titres de la maison de Billy*, Paris, Conseil héraldique de France, 1894.

173 *Annuaire de la noblesse de France, fondé en 184*3, Paris, Bureau de la publication, 1900, p. 212.

174 *Livre de famille Paul Arvers, op. cit*., pp. 214-215.

Jeanne Andrée Goupy et a trois filles et trois fils. L'aîné, Esprit Jean-Baptiste Germain Martin, né le 15 mai 1785 et mort le 12 février 1863, épouse Luce de Gislain de Bontin. Ils ont cinq enfants dont l'aîné, Paul Alexandre, décédé à Auxerre le 3 février 1876, contrôleur des contributions indirectes, épouse Mademoiselle Claire Louise Bonamy de Villemereuil, fille de M. Bonamy de Villemereuil, membre du Conseil général de l'Aube et officier de la Légion d'honneur. Paul Alexandre et Claire Louise sont les parents de Marcel, né le 26 février 1852, capitaine d'infanterie, et de Luce.

Sa future épouse présentant une très bonne situation familiale, il n'est donc pas surprenant qu'en réponse à sa demande de mariage avec Luce de Billy, le capitaine Paul Arvers obtient du général commandant le V^e^ corps d'armée qu'il la transmette au ministre avec un accueil « *très favorable*[175] ». En effet, l'honorabilité de la future épouse et de sa famille est indéniable ; sa conduite et ses mœurs ont toujours été « *irréprochables*[176] ». Son éducation parfaite et les bonnes conditions de l'union sont soulignées. Luce par ailleurs ne travaille pas ce qui semble évident voire obligatoire pour une femme d'officier de la fin du XIX^e^ siècle.

En 1877, un officier n'est toujours pas libre de contracter mariage et doit demander l'autorisation à son supérieur hiérarchique, selon des dispositions inchangées depuis 1685 et détaillées dans le règlement du service intérieur de 1788 (article 28) puis dans les circulaires postérieures. Il faudra attendre 1900 et l'arrivée du général André au ministère de la Guerre pour que les textes relatifs « *aux permissions à obtenir par les officiers qui désirent se marier*[177] » soient supprimés. Néanmoins, la constitution d'un dossier demeure obligatoire et rassemble de nombreux renseignements sur le demandeur : certificat de l'officier d'état civil sur la moralité et la fortune de la future épouse[178],

175 Rapport fait au Ministre le 31 juillet 1877 sur une demande de permission de mariage, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

176 Le dossier de demande de mariage du capitaine Arvers se trouve au complet dans : SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers 9 Yd 272.

177 La circulaire de 1843 fixe la dot à un « *revenu non-viager de 1 200 F au moins* ».

178 Circulaires de 1818 et de 1843 qui fixent le montant de la dot.

extrait du contrat de mariage délivré par le notaire dépositaire de l'acte, avis hiérarchique motivé, enfin enquête de gendarmerie pour confirmer tous ces renseignements.

L'enquête de gendarmerie, courante à cette époque pour le mariage d'un officier, doit répondre aux prescriptions des circulaires ministérielles du 18 février et du 14 avril 1875. L'enquête concernant Paul Arvers et Luce de Billy est effectuée par les gendarmes de Sens (compagnie de l'Yonne, 6e légion). Elle établit le rapport suivant :

> « *Mademoiselle de Billy, sans profession, ainsi que sa mère née de Villemereuil, jouissent de l'estime et de la considération publiques et leurs antécédents sont très bons.*
>
> *La famille de Billy se compose de deux enfants (y compris la future). M. de Billy est décédé et la fortune par lui laissée est peu conséquente et encore indivise entre les deux enfants qui en jouissent. Elle est évaluée vers dix mille francs et à 140 000 francs non liquidés de la succession de son père.*
>
> *La dot de Mlle de Billy lui est faite par sa grand-mère, Mme Mathie Elisa Bonamy de Villemereuil, née Pelée de Saint-Maurice, qui lui donne une propriété, le Domaine des Charmeaux (communes de Nailly et de Saint-Martin du Tertre) qui se compose du bois des Juvenets et du bois Joigneaux, de la tuilerie de la Voie aux vaches, enfin de terres et de labourages, le tout évalué à une somme de 120 à 130 000 francs.*
>
> *Mlle de Billy se constitue encore en apport les bijoux et les effets mobiliers d'une valeur de 5 000 francs environ. Les espérances de la future à la mort de sa mère et de ses aïeuls peuvent s'évaluer à environ 200 000 francs à partager entre les deux enfants.*
>
> *En conclusion, les conditions du mariage projeté entre M. le capitaine Arvers et Mlle de Billy me paraissent convenables sous tous les rapports.*[179] »

Ces formalités terminées, le contrat de mariage est signé le 3 août 1877 devant maître Froment, notaire à Sens et le mariage a lieu le lendemain.

D'après des photographies plus anciennes, on remarque que Luce de Billy est une jeune femme de taille moyenne, assez ronde de corpulence et d'apparence quelque peu ingrate. Cependant, elle semble être une femme décidée qui tient son rang d'épouse d'officier et de maîtresse de maison accomplie avec beaucoup d'allure aristocratique. De leur union, Paul et Luce Arvers ont deux garçons, Victor et Jean-Paul.

Ce mariage n'empêche en rien Paul Arvers de se consacrer toujours aussi avidement à son métier. Il a, par un travail de vingt années, développé « *les aptitudes militaires les plus brillantes*[180] » et maintient comme souci constant, en tant que capitaine commandant de compagnie, la volonté de mobiliser ses officiers, sous-officiers et hommes du rang. Ainsi, « *officier possédant à fond toutes les parties du métier, il a dirigé le tir avec une entente parfaite de cette instruction dont il a développé les principes dans des conférences avec une facilité d'élocution, une précision des termes d'une sûreté des plus remarquable.*[181] » Un lieutenant-colonel du 82e régiment d'infanterie de ligne constate que « *ce vulgarisateur, quoique merveilleusement doué, à l'avantage peu commun d'une sympathie universelle. Officier à pousser et qu'on peut considérer comme une des espérances de l'armée.*[182] » On retrouvera ce caractère bienveillant, exigeant mais sachant parler à tous, lorsque le chef de bataillon Arvers commandera son bataillon de chasseurs.

Nommé major[183] et promu chef de bataillon par décret du 25 septembre 1877, Paul Arvers est muté au 86e régiment d'infanterie de ligne. Pour sa promotion et à

---

179 Dossier de demande de mariage du capitaine Arvers, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers 9 Yd 272.

180 Appréciation du général de brigade, rapport d'inspection année 1877, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

181 Appréciation du colonel Fauchon, commandant le 82e régiment d'infanterie, rapport d'inspection année 1877, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

182 Appréciation du lieutenant-colonel (inconnu), 1er semestre 1877, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

183 Le terme de major est alors une fonction propre en régiment, tout comme chef de bataillon, et correspond au grade de commandant.

l'occasion de son départ, le colonel Fauchon commandant le 82e de ligne lui adresse, avec ses cordiales et sincères félicitations, un ordre du jour régimentaire personnalisé, témoignage mérité de sympathie et de haute estime :

« *Félicitations. Ordre du régiment 1877 – 82e RI*

Le colonel est heureux de porter à la connaissance du régiment la promotion de Monsieur le Capitaine Arvers au grade de Major, et est certain d'être l'interprète de tous, officiers, sous-officiers et soldats, en adressant ses cordiales félicitations au nouvel officier supérieur.

[…] *Le 82e n'oubliera jamais que Monsieur le Commandant Arvers a écrit son historique, fruit de longues études, œuvre de savoir et de vrai patriotisme, où l'auteur a retracé dans un style d'une grande élévation et d'une vigueur toute militaire les travaux, les vicissitudes et les gloires de nos devanciers, et a appris à tous ceux qui portent actuellement le N° du 82e régiment combien ils peuvent être fiers de son passé.*

A tous les titres, le Commandant Arvers laisse au 82e les plus honorables, les plus durables et les meilleurs souvenirs.

Paris le 8 Octobre 1877

Le colonel commandant le 82e de ligne.[184] »

Ce témoignage fait donc aussi part de la publication du tout premier ouvrage rédigé par le commandant Paul Arvers : l'*Historique du 82e de ligne et du 7e régiment d'infanterie légère 1684-1876*, publié à Paris en 1876.

Fin 1877, Paul Arvers rejoint le 86e régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand où il stationne, et se met rapidement à hauteur de ses nouvelles fonctions. Luce donne naissance, le 28 avril 1878, à leur fils aîné, Victor Eugène. Son nouveau chef de corps porte d'emblée sur lui une impression favorable car il « *joint à un jugement sûr une*

184 Félicitations du colonel Fauchon, commandant le 82e régiment d'infanterie en date du 8 octobre 1877, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

instruction des plus variées : fera un excellent major.[185] » Cela ne l'interdit pas pour autant de le punir, le 27 août 1878, de deux jours d'arrêts pour « *retard dans l'envoi de pièces réclamées pas le colonel.*[186] » Cependant, de Clermont-Ferrand, après une année d'exercice, Paul Arvers demande une permutation pour « *convenance personnelle*[187] » avec le chef de bataillon Rouchette de Monforand, chef de bataillon au 138e régiment d'infanterie de ligne de Limoges. Cette demande est agréée car « *Ces deux officiers supérieurs réunissent les conditions exigées par la décision ministérielle du 6 janvier 1875 pour être admis à permuter entre eux, et les autorités militaires ont émis des avis favorables*.[188] » Il est donc affecté à Limoges par décision ministérielle du 23 octobre 1878 et arrive au corps à la fin du mois après une permission de trente jours, prise du 1er au 30 octobre 1878[189].

Au 138e de ligne, il fixe là encore immédiatement l'attention de ses chefs[190] pour s'y poser d'une manière remarquable et y développer du zèle, de l'intérêt général, de l'instruction, de l'éducation et de l'aptitude au commandement. Le 28 avril 1879, il se rend au camp de Châlons et assiste, dans cette place, aux expériences des feux de guerre d'artillerie jusqu'au 1er juin. La superficie du camp militaire atteint en cette fin de XIXe siècle 10 000 hectares, et l'infanterie peut y progresser en liaison avec la cavalerie et avec l'appui à tir réel de l'artillerie.

185 Appréciation du colonel commandant le 86e régiment d'infanterie, rapport d'inspection année 1878, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

186 Feuillet récapitulatif des punitions, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

187 Rapport fait au Ministre daté du 23 octobre 1878 et signé du général commandant le XIIe corps d'armée, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

188 *Ibidem*.

189 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

190 Appréciation du colonel commandant le 138e régiment d'infanterie, rapport d'inspection année 1879, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Il n'assiste malheureusement pas à la naissance de son second fils, Jean-Paul, le 20 mai 1879 à Limoges, car il quitte Châlons le 1er juin pour rejoindre Angoulême et participer aux manœuvres de brigade avec les cadres de son régiment. Il rentre le 19 juin 1879 à Limoges. Reparti de la Haute-Vienne le 1er juillet 1879, il suit pendant dix jours à Poitiers les expériences de l'artillerie et revient à Limoges le 10 juillet 1879.

D'ores et déjà, il partage et transmet systématiquement et avec intelligence son expérience aux officiers de son régiment et son chef de corps mentionne à cette occasion que le « *commandant Arvers a fait au 138e des conférences remarquables à la suite de ses études faites à Châlons et à Poitiers.*[191] » Toutes ces manœuvres sont une source précieuse d'expériences tactiques et d'études qui seront mises en pratique ultérieurement, en montagne.

3.1.2 Les enfants de Paul et Luce Arvers

L'aîné, Victor Eugène, est né le 28 avril 1878 à Clermont-Ferrand. Il se marie avec Jeanne Thuillier le 30 septembre 1907 aux Ormes dans l'Yonne, puis avec Rose Louise de Grenier-Duclaux le 6 mars 1917 à Lyon. Engagé en 1896, Victor effectue une carrière de sous-officier d'infanterie. Durant la Première Guerre mondiale, il sert au 30e puis au 175e régiment d'infanterie sur la Somme, en Champagne, en Orient puis en Albanie avant de rejoindre en 1918 le 21e bataillon de tirailleurs sénégalais en campagne au Maroc. Il termine sa carrière en 1928, médaillé militaire – et vraisemblablement avec le grade d'adjudant – au sein du 12e bataillon de chasseurs alpins alors stationné en Allemagne. Il est aussi signalé comme membre de la section lyonnaise du CAF en 1908. Alors qu'il est en occupation en Allemagne, il épouse en troisièmes noces, le 29 novembre 1923 à Lyon, Antonia Thérèse Grataloup, de huit ans plus jeune que lui. Antonia est la nièce de l'abbé Auguste Grataloup, ami de la générale Arvers qu'il avait connue en 1915, aux Marches, tandis qu'il servait comme secrétaire du médecin en chef de l'hôpital auxiliaire n° 14. Antonia donne naissance le 25 septembre 1928, à Sainte-Adresse (Seine-Maritime) où la famille s'est installée, à Paul Louis Auguste. Victor Arvers travaille alors pour la société

Wonus qui le licencie en décembre 1934. Il quitte ensuite le Havre pour s'établir définitivement à Lyon et entre au service régional des Assurances sociales. Victor décède le 15 juin 1948 à Lyon ; son fils Paul décède à Bron le 2 février 1973.

Le second enfant de Paul et Luce, Jean-Paul, est né le 20 mai 1879 à Limoges. Il s'illustre sportivement dans son enfance et le *Journal des débats politiques et littéraires*[192] le mentionne à plusieurs reprises dans son édition du matin :

- 26 mai 1893 : « *LE LENDIT*[193] *DE PARIS. Aujourd'hui a eu lieu à quatre heures, à la piscine Rochechouart, le concours de natation du Lendit. Le jury, présidé par M. Adrien Fleuret. Quarante-cinq concurrents représentant 18 lycées, collèges et écoles de Paris s'étaient fait inscrire. L'épreuve finale a donné les résultats suivants : course de vitesse 90 mètres : nouveaux : 3e, Arvers (lycée Charlemagne).* »
- 25 mars 1895 : « *A Courbevoie, le premier match de rugby a mis en présence les équipes secondes du Stade français et du Racing-Métro. Le Racing n'a pu éviter une défaite complète par 86 points à 0. Arvers est cité parmi les 3/4 du Racing.* »
- 7 octobre 1895 : « *Le Racing club a fait sa réouverture, hier matin, au bois de Boulogne. Assistance assez nombreuse, malgré le mauvais temps. Résultats 100 mètres, handicap 1er Torchebœuf (6.50) et Arvers (6.50), dead-heat. Les autres arrêtés. 19 partants.* »

Il est par la suite breveté de l'école coloniale. Nommé contrôleur stagiaire des douanes et régies de l'Indochine le 30 septembre 1903, il meurt en 1904, à 28 ans, à Port-

191 *Ibidem.*

192 *Journal des débats politiques et littéraires*, éditions des 26 mai 1893, 25 mars et 7 octobre 1895.

193 Le Lendit est à l'origine une foire médiévale créée au VIIe siècle par Dagobert Ier et qui se tenait près de la ville de Saint-Denis, dans un lieu-dit *champ du lendit* (en latin *rencontre*) et où se côtoyaient mi-juin marchands, écoliers et bourgeois. La foire est abandonnée à Paris en 1793 mais certaines rencontres sportives portent toujours ce nom.

Saïd, non loin de Suez, après une étape en Algérie. A la suite d'une maladie, il venait passer un congé en France dans sa famille, lorsqu'il décéda au cours de la traversée.

C'est à peu près tout ce qui est connu des enfants du général Arvers. On retrouve la trace de Victor Arvers uniquement le jour du décès de son oncle puis de celui de son père car son nom est mentionné dans les articles de presse locale. Le chef de bataillon en retraite Charles Arvers, frère de Paul, décède à Paris le 28 juin 1906, quatre années après la disparition de sa sœur Cora. Il est enterré le 1er juillet au cimetière du Père-Lachaise en présence du général et de Madame Arvers et de leur fils Victor.

Parallèlement à sa vie de famille, Paul Arvers va connaître les différentes fonctions et temps de commandement qui rythment la carrière et les promotions d'un officier supérieur de cette époque. Il acquiert à chacune de ses affectations une réputation unanime. Et chaque étape est mise à profit pour accomplir une œuvre qui semble lui être destinée, celle qui donnera naissance à la création des troupes alpines françaises.

3.2/ Les commandements

3.3.1 Le commandement du 12e bataillon de chasseurs à pied

La notoriété du chef de bataillon Arvers, pourtant toujours en garnison au sein du XIIe corps d'armée, se propage jusque dans les Alpes, certainement grâce aux contacts qu'il a gardés avec son camarade de promotion le lieutenant-colonel Jules Zédé, alors en poste au 75e régiment d'infanterie à Romans et détaché à Briançon[194].

Après avoir pris connaissance du rapport de vacance fait au ministre le 23 juillet 1879 par le 1er bureau personnel de l'infanterie : « *Le commandement du 12e Bataillon de Chasseurs à pied va devenir vacant par suite de la promotion de M. le Commandant Edon au grade de Lieutenant-Colonel. On a, en conséquence, l'honneur de*

soumettre au Ministre l'état des chefs de bataillon et des Majors de l'Infanterie proposés à l'inspection générale pour le commandement d'un bataillon formant corps et on le prie de vouloir bien désigner celui de ces officiers supérieurs que son intention est d'appeler à commander le 12e Bataillon de Chasseurs à pied.[195] », Paul Arvers est demandé instamment par le général Farre[196], commandant le XIVe corps d'armée, futur ministre de la Guerre et sénateur inamovible de 1880 à 1887, qui suggère son nom : « *J'ai l'honneur de vous demander de le* [le Commandant Edon, commandant du 12e bataillon de chasseurs et promu au grade supérieur] *faire remplacer par le commandant Arvers du 138e de ligne en garnison à Limoges. Le commandant Arvers est un officier supérieur d'un rare mérite, énergique et vigoureux. Il est proposé pour venir dans les chasseurs et je vous serais reconnaissant de cette désignation.*[197] »

Le chef de bataillon Arvers est ainsi nommé le 26 juillet 1879, par décision ministérielle, à *un emploi de son grade*, au commandement du 12e bataillon de chasseurs à pied. Tout en se félicitant de sa promotion, son chef de corps le voit partir avec tristesse. Il rédige un ordre du jour dans lequel « *Le colonel en félicitant M. Arvers du choix du Ministre de la Guerre, aussi flatteur pour le 138e que pour lui, lui exprime ses regrets de*

---

194 Le 75e RI appartient à la 53e brigade d'infanterie stationnée à Grenoble (27e division d'infanterie, XIVe corps d'armée).

195 Rapport fait au Ministre, Proposition de pourvoir au commandement du 12e bataillon de chasseurs à pied, signé du Chef du 1er bureau de la Direction de l'infanterie et daté du 23 juillet 1879, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

196 Sorti de l'Ecole polytechnique en 1835, Jean-Joseph Farre (Valence 1816, Paris 1887) choisit l'Ecole d'application de Metz. Il sert en Algérie, effectue la Campagne d'Italie en 1859 et est désigné comme commandant du génie des forces des Etats pontificaux. Employé dans l'armée du maréchal Bazaine en 1870, il s'échappe de Metz avant la capitulation. Promu général de brigade, il prend l'intérim du commandement en chef de l'armée du Nord. Il termine sa carrière militaire comme commandant supérieur du génie en Algérie et général de division membre du comité des fortifications.

Ayant des appétences marquées à gauche, ministre de la Guerre sous le cabinet Freycinet (1879) puis sous celui de Jules Ferry (1880), il quitte son poste en novembre 1881, un an après sa nomination comme sénateur inamovible. Il est Grand-officier de la Légion d'honneur.

197 Lettre du Gouverneur militaire de Lyon datée du 10 juillet 1879, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

le voir quitter un régiment dans lequel il avait su conquérir en peu de temps et à tous les degrés de la hiérarchie, ***Considération***, ***Estime*** *et* ***Affection***.[198] »

Quittant Limoges le 4 août 1879, Paul Arvers obtient du général commandant le XII[e] corps d'armée une permission de quinze jours à titre de sursis d'arrivée. Il arrive donc à Briançon le 19 août pour prendre le commandement du bataillon, à la tête duquel il quitte cette ville par voie de terre le 7 septembre 1879 pour se rendre à Lyon où il arrive le 21 septembre 1879. Il effectue cet été-là les premières marches-manœuvres à la tête du futur *Premier bataillon alpin*[199].

C'est à cette période que nous pouvons sérieusement situer le véritable début de l'histoire de l'alpinisme militaire français. Le nouveau chef de corps du 12[e] bataillon de chasseurs, officier plein d'allant et de raison, va apaiser sa fougue de jeunesse, celle de la campagne d'Italie, celle qui le poussait à demander à servir au Mexique ou en Afrique au sein de la Légion étrangère, celle qui le faisait remarquer par ses différents chefs qui soulignaient sa vitalité parfois trop débordante, celle qui lui permet désormais de tracer une nouvelle voie et mettre à profit toute une vaste expérience acquise par ses campagnes précédentes ou par toutes les diverses manœuvres qu'il a vécues. Il reste à la tête du 12[e] bataillon de chasseurs jusqu'en 1885 et œuvre considérablement pour la renommée et l'élévation de ce bataillon au plus haut niveau des bataillons alpins. A sa tête, il développera des vertus exceptionnelles, en montagne et au cours des diverses manœuvres de division.

En 1885, au moment de quitter les Alpes et les hommes qu'il a amenés sur de nombreux sommets durant plus de six saisons, il rédige un ordre de bataillon solennel et empreint de gratitude qui montre à quel point ses six années de commandement l'ont profondément marqué tant sur le plan humain que pour l'œuvre accomplie :

---

198 *138[e] Régiment d'Infanterie – Ordre du Régiment*, signé du colonel commandant le 138[e] de Ligne et daté du 3 août 1879 à Limoges, archives privées famille Arvers.

199 Voir ci-après l'ordre du bataillon n° 45 rédigé par Paul Arvers le 29 décembre 1885, où il qualifie pour la première fois le 12[e] bataillon de chasseurs à pied de « *premier bataillon alpin français* », dossier privé famille Arvers.

« *Ordre du bataillon N° 45.*

Par décret en date du 29 décembre 1885 M. Arvers Paul, chef de bataillon commandant le 12e bataillon de chasseurs à pied, a été promu au grade de lieutenant-colonel au 141e régiment d'infanterie et, par décision ministérielle du 2 janvier 1886, nommé à l'emploi de chef du 2e Bureau de la Direction de l'Infanterie au Ministère de la Guerre.

En portant cette double nomination à la connaissance du bataillon, je me fais un devoir d'adresser aux officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs, l'expression de ma reconnaissance pour la dévotion et le zèle que j'ai rencontrés chez tous pendant la durée de mon commandement.

Arrivé au corps en août 1879, vers la fin de sa première période d'initiation à la montagne, j'ai vu se former et se développer dans une troupe qui s'était déjà signalée en Algérie, des aptitudes nouvelles qui en font aujourd'hui comme origine et comme valeur, le premier Bataillon alpin français.

C'est à l'intelligence des officiers, à leur esprit d'entreprise, à leur goût pour l'étude, et à la façon dont ceux qui se sont succédé au Bataillon dans cette période de près de sept années et de sept campagnes dans les Alpes se sont acquittés de leurs devoirs, que les résultats obtenus sont dus. C'est aussi à l'affection qui nous unit les uns aux autres du premier au dernier, au dévouement qui vous anime, à votre confiance dans vos chefs, à tout cet ensemble de qualités qui constituent l'esprit de corps que je suis redevable des plus douces émotions qui vinrent faire battre le cœur d'un soldat et que je dois aussi le poste auquel le Ministère de la Guerre veut bien m'appeler.

Merci donc à tous d'avoir si bien compris la tâche que je vous imposais et d'en avoir accepté gaiement les fatigues et les ennuis. Mon successeur qui a collaboré à notre œuvre pendant les trois premières années trouvera en vous un instrument parfait et puisera dans ses hautes qualités militaires et dans sa parfaite connaissance des Alpes les éléments de campagnes nouvelles aussi intéressantes et aussi fructueuses que les dernières que nous avons faites ensemble. Je vous laisse en bonnes mains et vous suivrai d'un œil d'envie sur les sommets nouveaux que je regretterai de ne pas gravir avec vous, toujours fier et heureux, quelle que soit ma fortune militaire, d'avoir été votre chef.

Lyon le 7 janvier 1886.[200] »

Promu lieutenant-colonel par décret du 29 décembre 1885[201], Paul Arvers rend le commandement du 12e bataillon de chasseurs à pied. Il transmet le fanion de son bataillon au chef de bataillon d'Ivoley qui a suivi avec lui depuis tant d'années les expérimentations alpines. Il est muté au 141e régiment d'infanterie pour gestion administrative et, par décision ministérielle du 1er janvier 1886, est affecté pour la première fois au ministère de la Guerre, comme chef du 2e bureau de la 1ère Direction de l'infanterie, sur demande du Général directeur en personne[202]. A cet emploi privilégié, il peut poursuivre à Paris l'œuvre qu'il vient d'édifier dans les Alpes et mettre toute son énergie à convaincre au Ministère de la nécessité de spécialiser les troupes alpines françaises.

Il est par ailleurs promu au grade d'officier de la Légion d'honneur le 5 juillet 1887[203], et se voit remettre sa décoration par le ministre de la Guerre en personne, le général Ferron, le mercredi 13 juillet 1887[204].

3.3.2 La Direction de l'infanterie

En 1888, Paul Arvers vit une année qui est l'aboutissement de nombreux projets. Passionné d'histoire, il rédige un article remarquable dans l'*Annuaire du Club Alpin français* relatant l'ascension du Mont Pelvoux dans les Hautes-Alpes par le capitaine Durand et proposant une notice biographique sur le lieutenant-général Pierre

200 Dossier privé famille Arvers.

201 Minute du rapport fait au Ministre le 30 décembre 1885 par la 1ère Direction de l'infanterie, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

202 *Ibidem*.

203 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 3.400.

204 Note du cabinet du Ministre pour la Direction de l'infanterie – Correspondance générale – signée du 12 juillet 1887, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

de Bourcet[205]. Il réédite surtout les *Principes de la guerre de montagnes* en reprenant les volumes écrits par Bourcet en 1775[206].

Il est nommé administrativement et successivement au 80e RI par décision ministérielle du 29 décembre 1887, au 77e RI le 9 mai 1888, enfin au 65e RI le 9 juillet 1888[207]. Il est aussi promu colonel à cette date et maintenu chef du 2e bureau de la 1ère Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre avant de quitter la direction pour prendre le commandement d'un régiment.

Le journal *La Croix* du 13 juillet 1888 établit un classement d'âge de cette nouvelle promotion au grade de colonel : « *Nous avons donné hier les noms des 14 colonels et des 15 lieutenants-colonels promus à l'occasion du 14 juillet. Voici quelques détails complémentaires. Le plus jeune des nouveaux colonels est M. Dominé, il a 40 ans ; après lui vient M. Arvers qui en a 41 deux autres n'ont pas 50 ans ; 10 ont de 50 à 55 ans.*[208] » Cet article est cependant trompeur car le colonel Arvers n'est pas en avance par rapport à d'autres camarades de sa promotion de Saint-Cyr. En effet, Ange Giovanninelli, colonel depuis 1880, a été élevé au rang de général de brigade en 1885 ; et Charles Jules Zédé, colonel depuis 1881, a été nommé général de brigade en 1887. Cela n'empêche pas Paul Arvers de continuer une carrière tout à fait honorable.

Ces différentes promotions sont la juste récompense des compétences et des nombreux travaux de Paul Arvers qui, de surcroit, reçoit le 11 septembre 1888 par le cabinet du ministre le brevet d'officier de l'Instruction publique daté du

---

205 ARVERS Paul, *Capitaine Durand et Le Pelvoux (ascension et signal)* dans *Annuaire du Club Alpin français*, *Les courses et ascensions*, 14e année, 1887, pp. 3-12 ; et *Notice sur la famille, les services et les travaux de Pierre de Bourcet, lieutenant général des armées du roi* dans *Annuaire du Club Alpin français*, *Sciences et arts*, Paris au siège social du Club alpin français, 1888, pp. 453-477.

206 *Principes de la guerre de montagnes* par M. de Bourcet, *op. cit.*

207 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

208 *La Croix*, rubrique *Nominations*, édition du 13 juillet 1888, p. 3.

12 juillet 1888[209]. Le titre d'officier de l'Instruction publique est l'un des trois titres composant, à leur création en 1808, le titre honorifique des Palmes académiques[210]. Il a remplacé en 1850 le titre d'officier de l'Université. En effet, un décret du 9 décembre 1850 étend l'obtention des palmes aux membres de l'enseignement libre (conséquence de la loi Falloux du 15 mars 1850). Le titre d'officier de l'Instruction publique remplace donc celui d'officier de l'Université. Par le décret impérial du 7 avril 1866, pris à l'initiative du ministre Victor Duruy, les signes distinctifs des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie deviennent une décoration, sous forme d'une double palme d'argent brochée sur un ruban de soie noire moirée et portée à la boutonnière ; pour les officiers de l'Instruction publique la même palme brodée d'or. Les Palmes académiques peuvent alors être attribuées à des non-enseignants n'appartenant pas au monde universitaire mais ayant rendu, par leur action, des services signalés à l'éducation. Le décret n° 55-1323 du 4 octobre 1955 instituera plus tard un ordre des palmes académiques. Les titres d'officiers d'Académie et de l'Instruction publique se trouveront de ce fait supprimés.

Alors que le ministre, M. de Freycinet, l'avait inscrit le 20 juin 1888 à la tête du 39e régiment d'infanterie « *lorsque la vacance se produira*[211] », le chef de bureau de la Direction de l'infanterie « *a l'honneur de proposer au Ministre, de prononcer, dans l'intérêt du service, le passage au 76e d'Infanterie de M. le Colonel Arvers*[212] ». Le lieutenant-colonel Arvers passe avec son grade au commandement du 76e régiment d'infanterie de ligne par décision ministérielle du 19 novembre 1888[213].

---

209 Note du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – pour la Direction de l'infanterie datée du 9 septembre 1888, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

210 DEMORY Josette, ANTERION Dominique, *Les Palmes académiques : une histoire de l'école publique*, Levallois-Perret, Altipresse, 2006.

211 Lettre du Ministère de la Guerre datée du 20 juin 1888 et signée C. de Freycinet, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

212 Rapport fait au Ministre daté du 19 novembre 1888 et signé du chef de bureau de la Direction de l'infanterie, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

213 *Ibidem*.

3.3.3 Le commandement du 76e régiment d'infanterie de ligne

Ses compétences en termes de commandement et de connaissances militaires – notamment de la guerre en montagne – sont unanimement reconnues. Il est mis à la disposition du général d'Auerstaëdt[214], gouverneur de Lyon, pendant la durée des manœuvres dans les Alpes en 1886[215], désigné par l'état-major général en 1888 pour assister, en tant que chef de la mission militaire, aux grandes manœuvres de l'armée suisse dès le 5 septembre[216]. Une nouvelle partie de carrière s'ouvre à lui d'autant plus que quelques jours plus tard la loi du 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied est promulguée. Il peut s'en attribuer la paternité exclusive, lui qui l'a portée dans toutes les commissions militaires ou législatives. Le 26 novembre 1888, le colonel Arvers prend effectivement le commandement du 76e régiment d'infanterie de ligne stationné à Paris, à la caserne de la Pépinière[217].

---

214 Sorti de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1849, promotion *De la République* (1847-1849), Léopold Davout duc d'Auerstaëdt (Escolives 1829, Paris 1904), petit-neveu du maréchal d'Empire, choisit l'infanterie.

Il sert en Afrique puis participe à la campagne d'Italie comme capitaine de chasseurs à pied (1859), combat à Privat lors de la guerre franco-prussienne de 1870 avant d'intervenir contre l'insurrection de Marseille en 1871 et de commander le 36e régiment d'infanterie et pendant la répression contre la Commune de Paris.

Nommé général de brigade en 1877, il occupe ensuite les fonctions de chef d'état-major général et commande le Xe corps d'armée à Rennes en 1880 puis le XIXe corps d'armée en Algérie. Il est nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant du XIVe corps d'armée de 1885 à 1888.

Cadre de réserve en 1894, il est nommé Grand Chancelier de la Légion d'honneur. Il est Grand-croix de la Légion d'honneur et médaillé militaire.

215 Note de la Direction de l'infanterie datée du 25 août 1886, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

216 Note de l'état-major général pour la Direction de l'infanterie datée du 3 septembre 1888 et signée du sous-chef d'état-major général, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

217 Le Cercle national des armées, rue Saint-Augustin dans le 8e arrondissement de Paris, s'élève aujourd'hui à l'emplacement de cette ancienne caserne.

Sans remonter à l'historique du régiment suisse et à l'ancien 76e, le 76e régiment d'infanterie de ligne[218] doit son nom en 1803, à Bonaparte alors Premier consul qui le recrée à partir de la 76e demi-brigade. Le régiment acquiert quelques-uns de ses plus beaux titres de gloire sous le 1er Empire : batailles d'Elchingen (1805), d'Iéna (1806), de Friedland (1807), enfin d'Essling et de Wagram pour un de ses bataillons (1809). Licencié sous la Restauration en 1815, le 76e ne reprend son numéro qu'en 1855, remplacé entretemps par le 1er Léger. Il se distingue lors de la campagne d'Italie, notamment le 24 juin 1859 à Solferino où sa conduite vaut à son drapeau d'être décoré de la croix de la Légion d'honneur. En 1870, il combat le 16 août à Gravelotte et le 18 août à Saint-Privat. Il est inclus dans la capitulation de Metz le 18 octobre, puis est reformé et engagé au printemps 1871 contre la Commune. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les bataillons du régiment sont regroupés ou stationnent isolément à Paris, Orléans et Coulommiers.

Le colonel Arvers succède au colonel Pierre, en poste depuis janvier 1887, lequel présida à la réorganisation du régiment en exécution de la loi du 25 juillet 1887 réformant l'organisation de l'infanterie. Le colonel Arvers, tout nouveau chef de corps, vient à la Direction de l'infanterie de prendre une part très active à la rédaction du nouveau règlement de manœuvre et, le premier, applique donc à son régiment les principes larges et simples qui ont présidé à l'établissement de ce règlement[219]. Le 76e est un régiment de grande valeur qui peut s'enorgueillir d'une expérience opérationnelle récente. Et à sa tête, le colonel Arvers va apporter une impulsion encore plus forte. Le commandement d'un régiment demeure l'un des temps forts de la carrière d'un officier supérieur. Ainsi qu'il l'a fait pendant six ans à la tête du 12e bataillon de chasseurs à pied, le colonel Arvers reste au contact direct de ses hommes ; c'est le dernier niveau de la hiérarchie militaire qui d'ailleurs le permet. Il va imprimer sa marque sur la formation et l'instruction des officiers et de la troupe, ainsi que sur les relations sociales et les conditions de vie courante.

---

218 FRESNEL (commandant, du), *Un Régiment à travers l'Histoire – Le 76e, ex-1er Léger*, Paris, E. Flammarion Editeur, 1894.

219 *Ibidem*, p. 673.

Sous son active et bienveillante direction, le régiment entre résolument dans les voies nouvelles caractéristiques de la fin du XIX^{e} siècle. Les conditions de la vie des hommes de troupe sont davantage prises en compte par les chefs de corps. Sous la direction de son nouveau chef de corps, des repas plus variés sont introduits avec un plein succès dans l'alimentation des hommes du 76^{e} régiment d'infanterie. Les six compagnies de la caserne de la Pépinière ne forment plus qu'un seul ordinaire. Le casernement subit également de nombreuses améliorations qui contribuent efficacement à préserver le régiment de toute épidémie. Des foyers et bibliothèques sont ouverts[220].

Le colonel Arvers perfectionne aussi l'entraînement et, en 1889, le 76^{e} régiment d'infanterie de ligne exécute sous son commandement une série de tirs au plateau de Satory qui reçoivent les éloges des observateurs de la 10^{e} division d'infanterie à laquelle appartient le régiment. Enfin, le 7 septembre 1889, la portion centrale du 76^{e} quitte Paris pour se rendre à Orléans en exécutant des manœuvres de division sous les ordres du général Deffis[221], commandant la division.

Ces manœuvres relatées dans la presse[222] ont lieu entre Rozoy-en-Brie, Mormant, Nemours, Château-Landon, Beaune-la-Rolande et Neuville-aux-Bois. Elles montrent le très haut niveau atteint par le régiment en l'espace de deux années. En effet, dans cette manœuvre, le thème d'opérations est axé sur l'attaque et la défense d'un village et permet de mettre en relief les qualités d'une troupe performante. Les résultats constatés sont excellents à la fois pour le 31^{e} régiment d'infanterie qui joue l'attaque que pour le 76^{e} qui

---

220 *Ibid*.

221 Saint-Cyrien de la promotion *De Kabylie* (1850-1852), le général de division Armand Deffis (1827-1892), commandant la 10^{e} division d'infanterie (1887-1889), retrouve quelques mois plus tard le colonel Arvers qui sert sous ses ordres en tant que chef de corps du 76^{e} régiment d'infanterie. Le général Deffis est célèbre pour avoir commandé l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr de 1880 à 1886. A l'origine de l'érection des statues équestres de Kléber et de Marceau (transférées depuis à Coëtquidan), il est aussi le général à qui fut attribué en premier le surnom de *Poireau* pour avoir transformé en potager les jardins de Saint-Cyr afin d'améliorer l'ordinaire de la nourriture des élèves. En 1893, appelé à être élevé au rang de général de brigade, le colonel Arvers est pressenti pour prendre à son tour le commandement de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr mais cela ne se fera pas.

222 *Le Temps*, paragraphe *L'état d'instruction de notre infanterie*, édition du 14 septembre 1889, p. 1.

s'y oppose dans la défense du village de Sivry. Ces deux régiments ont donné la mesure de leur instruction, qui est très complète grâce à la valeur des chefs qui les dirigent, les colonels Ganot et Arvers. Ces entraînements ne peuvent être conduits qu'à la condition que la troupe soit elle-même bien instruite et disciplinée, et la discipline du feu est autrement difficile à acquérir que celle nécessaire pour une action de choc. Aux 31e et 76e régiments d'infanterie, chaque soldat a conscience de son rôle, le remplit avec intelligence et entrain, se montre constamment préoccupé de concourir au but assigné. Pour le général Deffis, rien n'est plus réconfortant que de constater de pareils résultats. Pour toute la presse qui assiste aux manœuvres, ces troupes ne sont pas seulement belles aux parades de Longchamp, elles sont « *disciplinées, vigoureuses, instruites, animées du souffle patriotique*[223] », et les journaux ajoutent que si le jour de la lutte suprême survenait, il est permis de croire qu'elles rempliraient toutes ses espérances. Le général Deffis a donc vivement félicité les colonels Ganot et Arvers, ainsi que les officiers des régiments et la troupe.

Le 27 avril 1890, le colonel Arvers est rappelé prématurément au ministère tout en conservant la direction du régiment qui est exercée en son absence par le lieutenant-colonel Dosse, le commandant en second. Avant de quitter son régiment, toujours soucieux de la cohésion de ses hommes autour de gestes symboliques forts, le colonel Arvers introduit au 76e un usage qui se répand alors dans la plupart des régiments : consacrer le jour anniversaire d'une victoire à fêter les glorieux souvenirs[224]. Il choisit donc, parmi toutes les fameuses batailles auxquelles a participé le 76e, la date du 24 juin marquant l'anniversaire de la bataille de Solferino où le drapeau du régiment a été décoré. Ce sera ainsi la *Fête du drapeau* ! Cette date avait déjà été fêtée à Nantes, au retour d'Italie en 1860, trente ans auparavant. Malheureusement, le colonel Arvers est rappelé à Paris avant d'avoir pu réaliser pleinement son projet. La première fête, ou la seconde si l'on compte celle de Nantes, a lieu néanmoins à Orléans sous le commandement du lieutenant-colonel Dosse, le 24 juin 1890. Le régiment est passé en

223 *Ibidem.*

224 FRESNEL (commandant, du), *Un Régiment à travers l'Histoire – Le 76e, ex-1er Léger*, *op. cit.*, p. 683.

revue en grande tenue de service et l'épisode de la prise du drapeau autrichien par le soldat Clavel lors de la bataille de Solferino est raconté par le lieutenant-colonel Dosse lui-même.

Pendant les quelques mois passés comme chef de corps de son régiment, le colonel Arvers se montre toujours aussi « *vigoureux et vaillant soldat, nature droite, d'une rigidité de principes absolue, esclave de sa conscience et du devoir, travailleur, sérieux, du coup d'œil, esprit militaire dont la loyauté et la franchise sont à toute épreuve.*[225] » Faisant partie des « *admirables troupes,* [dans lesquelles on peut voir] *tout notre passé de gloire qu'une heure de malheurs immérités ne saurait effacer*[226] », il est passé en revue à la tête de son régiment, sur l'hippodrome de Longchamp le 14 juillet 1889. Durant toute cette période, d'après ses notes administratives, il exerce le commandement avec une « *très grande intelligence et une grande autorité morale. Ses relations, malgré une rudesse qui n'est qu'apparente, sont pour tous ses auxiliaires excessivement sûres et toujours très agréables. Ses qualités de cœur commandent la confiance, il joint, à un jugement sûr, une instruction variée et étendue, un zèle professionnel des plus soutenus. C'est à tous égards un chef de corps des mieux doués et des plus dignes de confiance.*[227] » Contrairement à de nombreux chefs de corps de son temps, le colonel Arvers, ainsi qu'il l'avait montré à la tête de son bataillon de chasseurs, n'a aucune tendance au despotisme, alors répandu dans le corps des officiers français du XIX^{e} siècle, officiers souvent jugés trop exigeants à l'égard de leurs subordonnés. S'il peut paraître rude, il n'en est pas moins aimable, jamais dédaigneux, emporté ou violent, et montre une farouche détermination dans le travail pour que son régiment devienne une unité brillante.

---

225 Feuille Inspection générale de 1889 signée du général commandant la 20^{e} brigade, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

226 *La Presse, Journal Républicain National*, rubrique *Revue du 14 juillet, A Longchamp,* édition du 15 juillet 1889, p. 4.

227 Feuille Inspection générale de 1889 signée du général commandant la 20^{e} brigade, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Le général Deffis, le commandant la division, écrit même que, sous la direction éclairée et ferme du colonel Arvers, le 76e régiment d'infanterie de ligne se place de nouveau à la tête des meilleurs régiments de l'armée[228]. Au grand regret de celui-ci, le colonel Arvers quitte le commandement de son régiment pour être nommé sous-directeur de la Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre, par décret du 27 avril 1890[229], en remplacement du général Blanchet. Ses fonctions antérieures de chef du 2e bureau de la même Direction l'avaient inéluctablement préparé aux plus hautes fonctions de sous-directeur. Il est, d'après le général Deffis, « *un des colonels les plus remarqués de l'infanterie, la haute distinction qui lui a été donnée et qu'il mérite à tous égards le placera sûrement en évidence et hâtera ainsi, je l'espère, pour l'armée et pour lui, sa nomination au généralat.*[230] »

A la fin de son temps de commandement, il ne manque au colonel Arvers que d'avoir assisté à l'inspection générale à la tête de son régiment. Il quitte donc le 76e sans avoir pu donner sa mesure complète en dirigeant son régiment aux manœuvres. Le général Galland, commandant le Ve corps d'armée regrette que « *cette épreuve ait manqué à son haut mérite pour en faire un colonel tout à fait préparé au grade de général de brigade. Le 76e, entre ses mains, a mérité d'être classé parmi les régiments d'élite de l'armée grâce à son commandement ferme, sage, basé sur le développement des initiatives à tous les degrés de la hiérarchie ; son départ a causé d'unanimes regrets*.[231] »

Il aura imposé à son régiment un vrai respect, celui qui tient du sentiment d'une responsabilité particulière à l'égard de son commandement et de ses hommes, soucieux de leurs compétences mais aussi de leur bien-être. Tout comme il l'a fait à la tête du

---

228 *Ibid*.

229 Note du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – pour la Direction de l'infanterie datée du 22 avril 1890, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

230 Feuille Inspection générale de 1890 signée du général Deffis commandant la 10e division, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

231 Feuille Inspection générale de 1890 signée du général Galland commandant le Ve corps d'armée, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

12e bataillon de chasseurs, il a su laisser le sens de l'initiative à ses officiers pour atteindre brillamment les objectifs fixés.

3.3/ Les hautes fonctions

3.3.1 Retour à la Direction de l'infanterie

De retour à Paris, au ministère de la Guerre, le colonel Arvers, est donc nommé sous-directeur de l'infanterie, fonction qu'il occupe du 27 avril 1890 au 13 avril 1893 (affecté administrativement au 150e RI le 1er novembre 1891, puis au 70e RI le 22 mars 1893[232]). Il y tient un emploi qui l'amène à nouveau à participer à de nombreuses commissions parfois très variées mais au sein desquelles il doit systématiquement donner un avis éclairé. Il préside en mai 1890 la commission chargée de procéder au tirage au sort des prix annuels institués par diverses fondations en faveur des militaires et d'enfants de troupe de l'armée[233]. Son implication auprès des enfants de troupe commence dès lors et se poursuivra longtemps. Ensuite, *L'Armée coloniale* du 15 janvier 1891 rapporte qu'il siège, de par ses fonctions, à la commission présidée par le général de Miribel qui vote à l'unanimité le rattachement au ministère de la guerre des troupes de la marine[234].

Il participe aussi à des commissions plus originales. Ainsi, en mai 1891, il siège à la commission présidée par le général de Poilloüe de Saint-Mars pour remédier dans la mesure du possible aux déperditions considérables du biscuit de troupe[235]. Cette commission est chargée, comme mesure transitoire, de rechercher les prescriptions susceptibles d'être édictées à l'effet de limiter ces déperditions et, comme solution

232 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

233 Note du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – pour la Direction de l'infanterie datée du 25 mai 1890, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

234 *L'Armée coloniale : revue indépendante hebdomadaire*, édition du 15 janvier 1891, p. 4.

définitive, de soumettre des propositions en vue d'aboutir à l'adoption d'un produit plus comestible en service normal.

Le 12 juillet 1891, quittant à cheval le ministère de la Guerre, le colonel d'Arvers est victime d'un assez grave accident. En rentrant à son domicile situé au 47, rue des Saints-Pères dans le 6e arrondissement de Paris, il fait une chute de cheval. Sa monture glisse sur le pavé de la rue et, en voulant sauter à terre, il se blesse violemment au front, au-dessus de l'œil droit. Quelques jours de repos lui sont imposés pour lui permettre de reprendre son service en bonne santé[236].

Il continue aussi ses travaux et recherches historiques et, en 1892, publie avec l'autorisation du ministre, « *sous la réserve d'usage*[237] » : *Les guerres des Alpes : guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748). Mémoire extrait de la correspondance de la Cours et des Généraux par F.E. de Vault*, un ouvrage en 2 tomes qu'il revoit, annote et accompagne d'un *Résumé et d'Observations*[238].

Le 11 mars 1893, après trois années passées au ministère, le *Journal des débats politiques et littéraires* annonce, dans son édition du matin[239], la possibilité, pour le colonel Arvers, de prendre le commandement de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr :

> « *Ne quittons pas Saint-Cyr sans annoncer l'importante mutation qui ne tardera pas à se produire dans le commandement de l'Ecole. Le général de*

---

235 Note du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – pour la Direction de l'infanterie datée du 1er mai 1891, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

236 *Le Matin*, rubrique *A travers Paris – Chute à cheval*, édition du 13 juillet 1891, p. 3.

237 Note du Cabinet du Ministre pour le 1er Bureau de la Direction de l'infanterie datée de mai 1892, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

238 ARVERS P., colonel d'infanterie sous-directeur au ministère de la Guerre, *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748). Mémoire extrait de la correspondance de la Cour et des généraux par F.E. de Vault*. Revu, annoté et accompagné d'un *Résumé et d'Observations,* Paris et Nancy. Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1892, 2 tomes.

239 La même information se retrouve dans les quotidiens *Le Matin* et *La Croix* du 10 avril 1893.

brigade Motas d'Hestreux, qui exerce ce commandement depuis tantôt six ans, doit être compris dans une des prochaines promotions de général de division. Bien entendu, son successeur n'est point encore officiellement connu ; mais il serait sérieusement question de désigner pour ce poste important le colonel Arvers, actuellement sous-directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre, que son rang au tableau appelle à passer général de brigade d'ici à très peu de temps.[240] »

Cela ne se réalise pas malgré les excellentes compétences pédagogiques maintes fois reconnues chez Paul Arvers. Le général de Monard, ancien chef de corps du 17e bataillon de chasseurs, commandant de la 57e brigade d'infanterie et membre du comité de l'infanterie, est choisi en remplacement du général Motas d'Hestreux. Ce dernier avait succédé au général Tramond, l'inventeur, avec le colonel Nicolas Lebel, du fusil *Lebel*, qui lui-même succédait au général Deffis, commandant de l'Ecole de 1880 à 1886 avant de commander la 10e division d'infanterie.

Le général Robillard adresse alors au ministre de la Guerre, M. de Freycinet, une demande de nomination au grade de général de brigade du colonel Arvers en érigeant un portrait élogieux de ce dernier :

« *Le colonel Arvers a été nommé au commandement du 12e Bon de chasseurs au moment où le bataillon rentrait d'Algérie pour être affecté à la défense des Alpes briançonnaises. Depuis le mois de juillet 1879 jusqu'à la fin de l'année 1895, le commandant Arvers a fait, à la tête de sa troupe, 7 campagnes de 4 mois environ chacune dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie. Les résultats qu'il a obtenus, comme préparation à la guerre de montagnes du premier bataillon de chasseurs qui ait été désigné pour cette spécialité ainsi que la reconnaissance d'une étendue du pays relativement considérable, lui ont valu des lettres de félicitations du Ministre en 1882, 83, 84, 85 et l'ont fait appeler comme lieutenant-colonel en 1886, aux fonctions*

240 *Journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Terre et Marine*, édition du 11 mars 1893.

de chef du 2e bureau de la 1ère Direction et de secrétaire du comité de l'infanterie.

Dans cette position il a été successivement Président de la commission chargée d'étudier les bases de l'organisation d'un projet d'organisation des troupes alpines ; président de la commission constituée en vue d'étudier la tenue et le matériel de ces troupes, et enfin sous-chef d'état-major désigné de l'armée des Alpes en cas de mobilisation.

Nommé colonel en 1888, le colonel Arvers, après avoir commandé un régiment d'infanterie pendant deux ans a été rappelé comme sous-directeur de la 1ère Direction en 1890.

Pendant le cours de ces 7 années qui viennent de s'écouler, cet officier supérieur a trouvé le moyen de publier deux ouvrages importants intéressant particulièrement la défense des Alpes.[241] »

Le 13 avril 1893, Paul Arvers est remplacé dans ses fonctions de sous-directeur de la Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre et est nommé au commandement par intérim de la 10e brigade d'infanterie (5e division, IIIe corps d'armée) et des subdivisions de région de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux[242]. Cette nomination de colonel, commandant intérimaire de brigade, est assez singulière et qualifiée dans la presse de *ballon d'essai* car, jusque-là, les commandements par intérim n'avaient été donnés que dans la cavalerie et ce système avait été assez critiqué. A l'instar d'un commandant de corps d'armée vis-à-vis de la région, un commandant de brigade d'infanterie détient le commandement territorial de la subdivision à l'intérieur de laquelle sont stationnées ses unités ; il doit donc détenir un grade supérieur à celui des chefs de corps qu'il commande.

241 Note manuscrite du général Robillard datée de 1893 et recopiée par le général Arvers, archives privées famille Arvers.

242 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – à l'attention du colonel Arvers datée du 13 mai 1893, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

3.3.2 Le commandement de la 10e brigade d'infanterie

Le colonel Arvers est enfin nommé à titre définitif général de brigade par décret du 8 juillet 1893[243]. Il est maintenu dans son commandement, en remplacement du général Jamais, à la 10e brigade d'infanterie et de ses subdivisions ce qui lui permet d'effectuer des grandes manœuvres à Rouen, en septembre de la même année avec le IIIe corps, en présence du général Billot. Il a lui-même comme successeur à la sous-direction de l'infanterie le colonel Tannier, du 33e régiment d'infanterie de ligne, qui a dirigé précédemment, *avec distinction*, l'école de Saint-Maixent. Dans l'infanterie comme dans d'autres armes, un général de brigade, à la différence d'un général de division, a une autorité assez restreinte car il ne commande que deux régiments (la 10e brigade d'infanterie est composée des 36e et 129e régiments d'infanterie) et ne possède donc aucune responsabilité interarmes, ni d'ailleurs d'attributions autres que territoriales. Le général Arvers dispose cependant d'un état-major restreint composé – seulement – d'un officier d'ordonnance le capitaine Neulat (breveté d'état-major), d'un archiviste et de quelques secrétaires.

Le IIIe corps est commandé officiellement à compter du 8 novembre 1893 par le général Giovanninelli, son camarade de promotion. Ils vont se suivre pendant quelques années avant que Paul Arvers ne retrouve également le général Zédé dans les Alpes. Les deux camarades de promotion s'estiment et se respectent et, en 1893, le général Giovanninelli n'hésite d'ailleurs pas à trouver que « *La situation à Caen est excellente. La représentation et ses habitudes sont des plus distinguées.*[244] » Les officiers généraux ont en ce temps-là un devoir réglementaire de fonction ou de service et perçoivent même des indemnités spéciales à cet effet. Ils ont la charge d'organiser de temps à autre des soirées de gala et doivent donc tenir leur rang et le rôle mondain que leur attribue le gouvernement. Nul doute que madame Arvers, forte de son éducation

---

243 Note du Ministère de la Guerre – Bureau Correspondances générales – datée du 8 juillet 1893, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

244 Etat-major général, feuille Inspection générale du 26 septembre 1893, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

aristocratique, s'adapte très bien à ces mondanités et aux convenances imposées aux officiers généraux et à leurs épouses à qui l'on demande de « *recevoir avec grâce* ».

Si certains officiers affichent volontairement ce qu'Olivier Forcade appelle « *un rôle d'élite dans l'ordre social et dans l'ordre politique, par héritage et par fonction*[245] », ce n'est pas le cas de Paul Arvers. Dans un registre institutionnel, un commandant de brigade ou de division entretient des relations avec les élus politiques que le général Arvers remplit de manière estimable. Sa fonction et son rang lui permettent de côtoyer les autorités politiques locales mais il limite au strict besoin son influence et sa participation aux différentes manifestations. A Caen où il est d'office fort apprécié, le général Arvers tient son rang de la façon la plus honorable au point de vue de la représentation. Toujours vigoureux, actif et excellent cavalier, il continue à recevoir les louanges du général Giovanninelli en 1894 : « *Esprit d'élite, nature ardente, intelligence supérieure, il possède des qualités de commandement exceptionnelles. Energique, résolu, ferme, il manie la troupe avec une grande facilité, il sait se servir du terrain s'il joint à une décision prompte une parfaite exécution. Officier général de valeur et de grand mérite, il fera un brillant divisionnaire*.[246] »

En Normandie, il accomplit ses obligations territoriales avec une haute considération et beaucoup de circonspection eu égard à son rang. Ainsi, le 2 juin 1894, le ministre de l'agriculture, M. Viger, se déplace à Caen pour l'inauguration du buste d'Isidore Pierre, ancien doyen de la Faculté de Caen, que ses travaux sur la chimie agricole ont rendu célèbre. Accompagné de M. Poubelle, préfet de la Seine au nom célèbre, ancien professeur de droit à la Faculté de Caen, de M. Vatin, préfet du Calvados, des sénateurs et députés du département, le ministre arrive à deux heures à la gare de Caen. Il est reçu, sur le quai, par le général Arvers en personne, les officiers de la garnison, le maire et la municipalité. Le ministre se rend à la préfecture où ont lieu les

---

245 FORCADE Olivier (dir.), DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, *Militaires en République 1870-1962, Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 227.

246 Etat-major général, feuille Inspection générale du 28 septembre 1894, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

réceptions d'usage et le général Arvers a demandé que le 31e de ligne fasse la haie sur le parcours. Le ministre quitte Caen satisfait de l'inauguration et d'une telle réception.

Tout en conservant le commandement à la 10e brigade, le général Arvers cumule ensuite de nouvelles fonctions et devient, le 6 janvier 1894, inspecteur général des écoles militaires préparatoires d'infanterie et de l'orphelinat Hériot[247]. Les enfants de troupe sont à cette époque une catégorie singulière de la jeunesse car, formés en régiments jusqu'en 1884, ils en sont exclus par la loi du 19 juillet 1884 mais peuvent être admis dès l'âge de treize ans dans une école militaire préparatoire et y recevoir, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, une instruction générale à la condition de s'engager ultérieurement dans l'armée. En 1886, en complément de l'école de Rambouillet ouverte en 1876, quatre écoles sont créées à Billom, Autun, Saint-Hyppolite-du-Fort et Montreuil-sur-Mer, une dernière en 1887 aux Andelys. L'orphelinat militaire Hériot[248] se distingue par un statut particulier que Paul Arvers doit prendre en compte lors de ses inspections. Déjà, le 4 novembre 1886, alors qu'il était encore lieutenant-colonel, il accompagnait le général Boulanger, ministre de la Guerre, et de nombreux généraux, colonels ou intendants en grand uniforme, à l'inauguration en grande pompe, au château de la Boissière, près de Rambouillet, de cet orphelinat construit sur les plans de l'architecte Foulquier revus et

247 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 16 janvier 1894, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

corrigés par le ministère de la Guerre. Exactement six ans plus tard, le 4 novembre 1892, le colonel Arvers retourne sur les lieux, à l'invitation de M. Hériot, pour une nouvelle inauguration, celle d'un magnifique bâtiment offert par le commandant à la commune et destiné à servir de mairie et de groupe scolaire. La réception se tient dans une charmante salle de billard du château, salle qui abrite alors la grande toile d'Edouard Détaille, *la Charge*, et le célèbre tableau d'Alphonse de Neuville, *les Dernières Cartouches*.

Le général Arvers assume les responsabilités d'inspecteur général des écoles militaires préparatoires d'infanterie et de l'orphelinat Hériot de 1894 à 1896. Il sera président en mai 1896 d'une commission chargée d'examiner les résultats donnés par les Ecoles militaires préparatoires (particulièrement au point de vue du recrutement des sous-officiers) ainsi que leur situation actuelle.

Conservant de surcroit ses différentes attributions au sein du ministère, il est nommé membre du comité technique de l'infanterie et de la gendarmerie (1894 à 1896[249]) puis membre du comité technique de l'intendance le 10 décembre 1894[250].

---

248 La création des six écoles militaires ne concerne que les seuls enfants de 13 à 18 ans ; rien n'est prévu pour les plus jeunes. Le chef de bataillon Olympe Hériot, l'un des propriétaires des grands magasins du Louvre, décide alors de faire construire, à ses frais et sur ses terres de la Boissière, un établissement susceptible de recevoir exclusivement des enfants de troupe, orphelins des sous-officiers et des soldats de l'armée de Terre.

Par acte passé le 3 octobre 1884 devant MM. Jousselin Joseph et Renard, notaires à Paris, le chef de bataillon Hériot offre à l'Etat l'orphelinat qui portera le nom de son généreux fondateur. Un décret du 3 novembre 1884 autorise le ministre de la Guerre à accepter ce don. La remise des bâtiments et du terrain que comporte l'établissement est faite solennellement par le fondateur à Monsieur le général Boulanger, ministre de la Guerre, le 4 novembre 1886.

A la date du 1er janvier 1887, le personnel officiers, sous-officiers, caporaux et soldats devant composer le cadre de l'établissement est réuni à la Boissière. Quatre enfants sont incorporés au titre de l'orphelinat dans les premiers jours de janvier. A partir du 10 février 1887, des incorporations successives portent à la date du 1er juillet 1887 l'effectif de l'orphelinat à 156 élèves. C'est le début d'une longue épopée de 80 ans qui verra plus de 4 500 fils de militaires franchir les grilles de l'Ecole Hériot, dont les meilleurs poursuivront leurs études dans un lycée et les autres seront destinés sans contrepartie aux écoles militaires préparatoires. « *Ils seront élevés dans le culte de l'Honneur et de la Patrie.* », chef de bataillon Hériot - 1886.

249 Minutes du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datées du 21 septembre 1894, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

250 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 10 octobre 1894, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Relevé de sa qualité de membre du comité technique de la gendarmerie pour prendre place au sein du comité technique de santé[251], il est aussi nommé membre du comité d'examen d'admission définitive à l'Ecole supérieur de guerre en 1895 (examinateur de l'épreuve de topographie et de géographie avec les généraux Moutz et Dodds[252]), membre du comité technique à la santé le 18 février 1896. Il sera remplacé dans toutes ces fonctions fin 1896[253].

Il reste également fidèle au Club alpin français en assistant aux banquets annuels, rendez-vous toujours très mondains. En 1894, Charles Durier, vice-président du Club, qualifie le général Arvers de « *promoteur des bataillons alpins*[254] » et lui rend un vibrant hommage.

Bien qu'habitant la villa Bellevue à Caen, le général Arvers réside parfois à Paris. En tant que commandant de la 10e brigade, il est d'ailleurs placé sous les ordres du Gouverneur militaire de Paris le dimanche 14 juillet 1895, lorsque le ministre de la Guerre, en présence du Président de la République, Félix Faure, passe la revue des troupes lors de la Fête nationale. Cette revue se déroule sur l'hippodrome de Longchamp, à trois heures de l'après-midi. Au sein des grandes unités de la 5e division d'infanterie du général Madelor, le général Arvers est établi à la tête de sa brigade « *sur la première ligne* » avec les 36e et 129e régiments d'infanterie. La veille, il a été reçu à un dîner militaire officiel dans les salons de l'Elysée, par le Président et son épouse, avec les autres généraux et colonels des troupes qui défilent.

Il assiste aussi, le 5 octobre 1895 à Paris, aux obsèques de M. Pasteur qui, au nom de la France, a fait à l'illustre savant de magnifiques funérailles. Les funérailles sont

---

251 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 20 février 1895, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

252 Note du chef d'état-major datée du 19 janvier 1895. Dossier général Arvers, 9 Yd 272.

253 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 8 octobre 1896, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

254 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Nouvelles politiques – Le banquet du club alpin français*, édition du 19 décembre 1894.

relatées dans la presse[255] et la présence du général Arvers est même signalée. Dès l'aube, les rues avoisinant l'Institut Pasteur sont déjà dans un état de fébrile animation et de grandes estrades de bois sont dressées. Les grands représentants de l'Etat commencent à arriver vers neuf heures et demie après que les délégations se sont manifestées : celle des étudiants, puis l'Association des chimistes de sucrerie et de distillerie de France, les désinfecteurs municipaux de la ville de Paris. Les troupes viennent alors se mettre en position. Elles sont sous le commandement du général Saussier, gouverneur militaire de Paris. L'infanterie est sous les ordres des généraux de division Madelor et de Saint-Julien et des généraux de brigade Libermann, Arvers, Berruyer et Le Loup de Sancy. Toutes les troupes sont en colonne faisant face à la direction de la gare Montparnasse.

D'autres anecdotes cocasses sont à relever en présence de Félix Faure. Nous en signalerons deux. La première se déroule le mercredi 27 mai 1896 et est ainsi détaillée dès le lendemain par le quotidien littéraire et politique *Le Gaulois* :

> « *A cheval ! De très grand matin hier, la brigade Arvers, composée des 36^e^ et 129^e^ régiments d'infanterie ayant à leur tête les colonels Madeline et Chamouin, se livrait à des manœuvres de régiment sur le terrain de Bagatelle. Un cavalier, qui montait non sans maestria un bel alezan, parut tout à coup, et se dirigea vers le 36^e^ régiment. Se formant avec rapidité, et faisant face au nouveau venu, le 36^e^ portait et présentait les armes aux sons de la Marseillaise. Le cavalier n'était autre que M. Félix Faure. Après avoir passé, toujours à cheval, et accompagné d'un officier d'ordonnance, devant le front du 36^e^ et causé quelques instants avec le colonel Madeline, le chef de l'Etat passait au 129^e^ qu'il félicitait comme le 36^e^ de sa belle tenue sous les armes.*[256] »

---

255 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Au jour le jour – Les obsèques de M. Pasteur*, édition du 5 octobre 1895.

256 *Le Gaulois*, rubrique *Echos de Paris*, édition du 28 mai 1896, p. 1.
Le Gaulois est un journal bonapartiste et antirépublicain, puis conservateur et légitimiste, très mondain et lu par l'aristocratie et la haute bourgeoisie à la fin du siècle.

La seconde se passe au Havre, le 24 juillet 1897, à huit heures et demie, quand Félix Faure, accompagné de Paul Arvers, du général Hagron et d'un lieutenant de dragons, se rend au Hoc pour assister aux exercices de tir, puis à Gainneville pour suivre les manœuvres de garnison en cours entre le 129e et le 74e de ligne. Subitement, devant une usine, une roue de son véhicule s'engage dans le rail du chemin de fer et est faussée. Le Président doit quitter son landau qui est remisé dans l'usine et prendre place dans une autre voiture avec laquelle lui et sa suite continuent leur route[257].

Le général Arvers ne se contente pas uniquement de représentations de haut niveau. Il sait témoigner aux plus humbles sa reconnaissance et assiste à Caen, avec un grand nombre d'officiers de la garnison, le 25 juin 1897, aux obsèques d'une ex-cantinière du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Mme Veuve Bouette[258]. Cette cantinière était décorée de la médaille d'Italie et avait été faite prisonnière en 1870 mais avait réussi à s'évader.

Cette même année, il est convié à l'inauguration de l'Université de Caen qui renaît après un siècle d'absence. Assis à la table d'honneur, il écoute le toast élogieux prononcé par M. Zevort, recteur de l'Université de Caen et président du banquet :

> « *Et vous aussi, vous êtes des nôtres, mon cher Général ; vous êtes des nôtres, comme historien de la guerre des Alpes au XVIIIe siècle ; vous êtes des nôtres, parce que vous confiez vos enfants à nos maîtres ; vous êtes des nôtres, parce que vous avez conquis ici vos deux étoiles ; vous êtes des nôtres enfin, parce que vous recevrez ici la troisième.* […] *Et vous tous, Messieurs, mes chers amis, vous êtes nos collaborateurs actifs dans l'œuvre que nous avons entreprise pour la science et pour le pays. Je confonds dans un même toast la représentation élue du département, la ville de Caen, l'armée, cette armée que vous avez vue, mon Général, il y a 26 ans, dans les champs Catalauniques, sans discipline, sans ordre, sans espoir, et que nous avons*

257 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Départements*, édition du 26 juillet 1897.

258 *La Croix*, rubrique *Chasse aux nouvelles*, édition du 26 juin 1897, p. 3.

revue dans les mêmes plaines, le 9 octobre dernier, admirablement disciplinée, pleine de confiance et toute prête au sacrifice que la patrie peut lui demander. A l'armée j'unis la presse et les deux Universités, la grande et la petite, celle de France et celle de Caen, qui ne sont si populaires l'une et l'autre que parce qu'on les regarde avec raison comme l'instrument le plus efficace du libéralisme et du progrès républicain.[259] »

Le général Arvers répond aimablement à ce toast dans un discours à connotation très politique concernant les dispenses universitaires du service militaire :

« *Messieurs, je remercie Monsieur le Recteur Zevort, mon ami, de m'avoir permis, en me conviant à cette fête, d'affirmer par ma présence les liens d'affection qui unissent l'Université à l'Armée.*

Vous préparez, en effet, la jeunesse que nous recevons chaque année dans nos rangs, l'élite appelée à recruter les cadres de la réserve et de l'armée territoriale, ces dispensés de l'art. 23, dont le nombre n'aurait rien d'inquiétant si, dans leurs rangs, ne se glissaient pas des catégories nouvelles qui justifieraient difficilement leur privilège si elles avaient à se réclamer de l'Université. Il semble dès lors naturel que les licenciés en droit réclament à leur tour la faveur accordée aux élèves des écoles qui surgissent sans autre but que celui de conférer la dispense à leurs élèves, et nous arrivons ainsi à dépasser, sans profit pour la défense nationale, le dernier chiffre annuel des engagés conditionnels. Tel n'était assurément pas le but que poursuivaient nos législateurs en supprimant le volontariat. Celui-ci, il est vrai, moyennant 1 500 francs et un examen, dont il vaut mieux ne rien dire, avait fini par être accessible à de nombreuses incapacités ; mais on pouvait, en cessant d'en faire un expédient budgétaire en tirer un excellent parti. Il suffisait, pour cela, de s'inspirer du système en vigueur chez une petite république amie, notre voisine.

259 *L'Université de Caen. Compte rendu des fêtes d'inauguration.* Société des amis de l'Université de Normandie, Caen, Imprimerie Charles Valin, 1897, pp. 44-45.

En Suisse, on fait un capitaine en 365 jours ; mais ces 365 jours sont répartis sur 12 années, pendant lesquelles le citoyen suisse que son instruction générale et sa position sociale obligent moralement et virtuellement à occuper, un grade dans l'armée fédérale, trouve le moyen de satisfaire également aux devoirs de sa profession et à ses devoirs militaires, dont il a la conception la plus élevée. Quand on assiste pour la première fois aux grandes manœuvres dans ce pays, on est étonné de la quantité de gens d'aspect militaire qui les suivent à pied ou à cheval, et qui se distinguent par une simple carte de couleur au chapeau. Ce sont les officiers de tous grades des corps qui ne prennent pas part à la réunion ; ils y assistent à leurs frais, écoutent les critiques qui terminent chaque opération, les commentant eux-mêmes dans leurs Revues militaires, et font preuve, quand ils se trouvent en présence des armées permanentes, de connaissances militaires étendues et profondes.

Ces résultats sont dus à leur tempérament d'abord, puis à la continuité et à la variété de leurs études militaires. Et cependant, en France, le service militaire pèse plus lourdement sur notre jeunesse des écoles, forcée d'interrompre le cours de ses études pour contracter, à 18 ou 19 ans, un engagement avec dispense, sous condition qu'à 27 ans le succès aura couronné ses efforts. On ne peut nier que cette année passée au régiment ne porte une atteinte grave à la carrière d'un grand nombre de nos étudiants, dont la situation se trouve de beaucoup inférieure à celle des diplômés des écoles de commerce ou des ouvriers d'art, qui sont dispensés sans condition. Une plus juste appréciation des intérêts des étudiants et de ceux de l'armée permettait cependant de satisfaire aux uns et aux autres. Il aurait fallu, s'inspirant des résultats obtenus par nos voisins, répartir sur un plus grand nombre d'années l'année de service et les périodes de vingt-huit jours qui sont imposées par la loi à nos dispensés de l'art. 23.

Voici comment on aurait pu procéder : trois mois de dressage individuel, juillet, août, septembre, puis 12 périodes de 28 jours, à raison d'une période par an, ayant pour objet et pour effet de développer et d'entretenir chez nos volontaires le goût des choses de l'armée et l'aptitude au commandement. Chaque période ayant pour consécration l'obtention d'un grade ou l'acquisition de connaissances indispensables à l'officier, on peut être certain

de l'entrain que la plupart y apporteraient. Vivant ainsi dans un contact régulier avec leurs camarades de l'armée active, nos officiers de réserve ne paraîtraient plus dans ses rangs comme des gens pressés de satisfaire à une obligation pénible et de reprendre ensuite leurs travaux.

Serait-ce une corvée plus lourde ? Non, puisque la durée serait la même ; mais pourrait-on nier l'avantage qui en résulterait pour les étudiants, dont les études ne seraient plus interrompues ? Quant à ceux qu'en tirerait l'armée, ils sont immenses, et je ne crains pas de dire qu'un semblable système la doterait infailliblement d'un corps d'officiers de réserve et de l'armée territoriale supérieurs à ceux des autres armées européennes qui, il faut bien le dire, souffrent également de notre mal. Je n'ai malheureusement pas qualité pour poursuivre une transformation aussi radicale de notre système actuel ; je me borne à la confier à vos méditations. Tout en convenant qu'elle n'est pas sans présenter certaines difficultés d'application avec lesquelles il y aurait à compter. Il ne faudrait pas, par exemple, en conclure en faveur de l'adoption du service de trois mois.

Je termine en portant un toast à l'Université, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir comme inspecteur de l'enseignement primaire, en ma qualité d'inspecteur général des écoles d'enfants de troupe. J'ai, à ce titre, sous mon contrôle un personnel de 44 instituteurs dont je ne saurais trop louer l'aptitude et le dévouement. Par leurs soins, ces enfants, naguère abandonnés aux hasards de la vie régimentaire, reçoivent une instruction primaire solide et une éducation patriotique qui leur assignent une place honorable parmi nos sous-officiers. Un grand nombre ont déjà atteint l'épaulette d'officier, beaucoup aspirent à l'obtenir et font honneur à leurs modestes professeurs : je remplis un devoir en vous faisant connaître ce que l'armée leur doit.[260] »

L'année suivante, le 19 juillet 1898 après-midi, le général Arvers assiste, en présence du ministre de l'agriculture M. Viger (déjà présent quatre années auparavant) et du ministre des Travaux publics, M. Tillaye, à l'inauguration de la statue

260 *Ibidem*, pp. 51-55.

d'Alain Chartier, le poète dont s'honore la vieille cité normande de Bayeux. De nombreuses personnalités locales dont M. Watin, préfet du Calvados et M. Pain, le maire de la ville qui se verra remettre une croix de chevalier de la Légion d'honneur par M. Viger, sont aussi présentes. Le soir, un banquet de 180 couverts rassemble tous les convives et, en présence du général Arvers, M. Tillaye lève son verre « *à notre armée, notre force et notre orgueil, qu'aucune attaque ne saurait atteindre*.[261] »

Les fonctions du général Arvers ne sont pas pour autant restreintes à d'uniques fonctions de représentation. Il effectue en 1894 des manœuvres en forteresse et les grandes manœuvres annuelles. Après les manœuvres d'automne, relevé le 21 septembre 1894 par la 5^{e} division[262], il cesse d'exercer son commandement territorial. Il conserve cependant le commandement de la 10^{e} brigade d'infanterie. Il est même sollicité pour être arbitre aux grandes manœuvres de l'Est en 1895. Les grandes manœuvres de l'Est ou, pour leur donner leur nom officiel, les « *manœuvres de groupes d'armées* », ont cette année une importance exceptionnelle[263]. Sans égaler celles qu'exécuta l'armée russe en Volhynie en 1891 et qui réunirent l'effectif de près de 200 000 hommes, elles mettent en mouvement au moins 120 000 soldats de toutes armes et deviennent alors une réelle « *école de commandement* » vite copiée par l'Allemagne et par l'empereur Guillaume qui prescrit en réponse le rassemblement de quatre corps en Poméranie, se réservant le soin de les faire manœuvrer en personne.

Il s'agit, au cours de ces manœuvres, de manier de grands corps de troupes et d'en coordonner les mouvements, suivant une hypothèse quelconque sur un terrain quelconque. Il va alors de soi qu'il y a avantage à ce que ce terrain soit à peu près celui des futurs lieux de combat, au point de vue de la forme générale et des ressources à utiliser. Des grandes manœuvres dans l'Est sont donc, en principe, très instructives par

---

261 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Les inaugurations d'hier*, édition du 19 juillet 1898.

262 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 10 septembre 1894, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

263 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Grandes manœuvres de 1895*, édition du 2 septembre 1895.

leur aspect et leurs propriétés tactiques et surtout logistiques. Elles comprennent deux parties : la première dans laquelle sont aux prises les deux armées opposées, et la seconde, plus instructive au point de vue militaire est la manœuvre contre un ennemi fictif du groupe d'armées concentré dans les mains du généralissime, le général de division Saussier, gouverneur militaire de Paris, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. L'ennemi est figuré par un corps d'armée constitué spécialement et placé sous les ordres du général Giovanninelli, commandant le III^{e} corps d'armée à Rouen. La nécessité de renseigner et d'éclairer promptement et complètement le directeur supérieur des manœuvres dans des exercices de cette envergure conduit à constituer un véritable corps d'arbitres choisis parmi les officiers généraux les plus en vue. Ils ont pour chef le général d'Aubigny, commandant le II^{e} corps d'armée, à Amiens. Le général Arvers fait partie à cette occasion des arbitres du « *groupe de droite* ». Il a conservé des qualités exceptionnelles et un coup d'œil toujours remarquable. Sa résolution et son esprit de décision viennent à l'appui d'un caractère fort et d'une grande expérience pour assumer ses responsabilités. Il conserve aux yeux de tous une grande compétence dans les choses de l'art de la guerre, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en pratique une instruction au combat proche des conditions de guerre.

Paul Arvers retrouve le 8 septembre 1896, après les manœuvres qu'il effectue avec la 5^{e} division, le commandement des subdivisions de région de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux mais est relevé de ses fonctions de membre des comités techniques de l'infanterie, de l'intendance et de la santé le 9 octobre 1896[264]. L'année suivante, les manœuvres de brigade se déroulent les 11 et 12 septembre 1897 par un temps affreux et débutent par des manœuvres de régiment contre un ennemi figuré, le 36^{e} contre le 129^{e}, sur le plateau qui domine la mer, entre Périers-sur-le-Dan, Plumetot et Hermanville. Le général Arvers, au titre de commandant de sa brigade d'infanterie, est pour l'instruction de ses unités comme un inspecteur permanent. Il assiste aux manœuvres, cette année-là

264 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 8 septembre 1896, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

avec le général Giovanninelli, malgré la pluie qui fait rage et qui détrempe les terres[265]. A la fin, tous les hommes sont fort éprouvés par les marches prolongées qu'il leur a fallu exécuter sous la pluie et à travers les champs imbibés. D'autres manœuvres se tiennent en 1898 avec le III[e] corps de Châlons et de l'Est et Paul Arvers y montre là beaucoup de compétence et de sûreté de mains en opérant isolément à la tête de sa brigade et en conduisant les manœuvres des cadres de brigade où il fait également preuve de très sérieuses qualités tactiques.

Le général Giovanninelli souhaite le voir justement récompensé et écrit dans ses appréciations en 1897 : « *Je l'ai classé l'année précédente en 1[e] catégorie avec le numéro 8 par ma main, ses qualités et ses aptitudes n'ont pas diminué et je renouvelle avec confiance ma proposition pour le grade de général de division et pour la croix de commandeur de la Légion d'honneur.*[266] » Son autre camarade de promotion, le général Zédé, alors gouverneur militaire de Lyon et commandant le XIV[e] corps d'armée, propose au ministre, le 19 mars 1898, son nom pour prendre le commandement de la 27[e] division d'infanterie de Grenoble, division qu'il a lui-même commandée d'avril 1894 à décembre 1895. Il souligne à dessein que celui-ci « *convient parfaitement au poste qu'il sollicite, il a été un des premiers à commander et à organiser les bataillons de chasseurs alpins, il connait parfaitement la frontière des Alpes et a écrit sur cette région des ouvrages intéressants.*[267] » Mais le commandement de la division est attribué le 29 avril au général Marchand. En septembre, le général Arvers fixe donc définitivement sa résidence à Caen[268], ne pensant pas rejoindre immédiatement les Alpes, même s'il postule auprès du ministre pour le commandement de la 28[e] division à Chambéry, appuyé

265 *Le Petit Parisien*, rubrique *Nouvelles militaires – Les manœuvres du 3[e] Corps*, édition du 11 septembre 1897, p. 2.

266 Etat-major général, feuille Inspection générale du 30 août 1897, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

267 Lettre du général Zédé, Gouverneur militaire de Lyon commandant le XIV[e] corps d'armée, au Ministre de la Guerre datée du 19 mars 1898, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

268 Lettre du général Arvers, commandant la 10[e] brigade d'infanterie, au Ministre de la Guerre datée du 29 septembre 1898, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

à nouveau par le général Zédé qui serait « *très heureux de voir le général Arvers à la tête de la 28e division*[269] ».

3.3.3 Le retour dans les Alpes

Pressenti pour passer général de division, Paul Arvers a inévitablement montré qu'il détient toutes les aptitudes à commander un corps d'armée mais ne peut malheureusement pas arriver à ce rang en raison de son âge. Nommé général de division par décret du 20 septembre 1898[270], il prend, sur décision ministérielle du 22 octobre 1898[271], le commandement de la 28e division d'infanterie des Alpes (XIVe corps d'armée) à Chambéry et des subdivisions de région d'Annecy, de Vienne, de Bourgoin et de Chambéry, en remplacement du général Robillard qui est mis sur sa demande dans la position de disponibilité. Le général Arvers demande toutefois à être mis en disponibilité et ne rejoindre que le 16 novembre 1898[272].

---

269 Lettre du général Zédé au Ministre de la Guerre datée du 17 septembre 1898, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

270 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 20 septembre 1898, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

271 Minute du Cabinet du Ministre – Correspondances générales – datée du 22 octobre 1898, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

272 Lettre du général Arvers, commandant la 10e brigade d'infanterie, au Ministre de la Guerre datée du 13 septembre 1898, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Composition du XIV[e] corps d'armée en 1896. Source *Le Petit journal*, *Supplément illustré* de 1896, p. 50. Nous notons les illustrations de Pierre Comba. Collection personnelle.

La 28e division d'infanterie « *se recrute au nord de la XIVe RM, de Lyon aux Savoie, et dont l'état-major est fixé à Chambéry. Agrégée à la 27e DI et d'autres armes et services organiques divisionnaires, elle forme le XIVe C.A., lui-même élément de la Ière armée française dans l'organigramme militaire. Par sa composition atypique, cette 28e DI possède tout le caractère d'une division d'élite : elle possède un effectif conséquent (pas moins de neuf unités d'infanterie au lieu des quatre réglementaires), ainsi qu'une très forte dominante "*alpine"*, illustrée par ses trois bataillons de chasseurs et son bataillon d'infanterie alpine*.[273] »

Tout en remplissant à nouveau parfaitement ses fonctions territoriales de représentation, le général Arvers demeure actif et rigoureux à la tête de sa division qu'il rejoint finalement mi-septembre. Il débute en faisant une entrée solennelle à Chambéry le 13 septembre 1898 à 9 heures du matin[274]. Il suit un itinéraire bien précis pour se rendre à son quartier général : rue Sommeiller, pont du Reclus, boulevard de la Colonne, rue de Boigne, place du Château et place Caffe. Les troupes de la garnison sont même échelonnées tout le long et une place est réservée, sur la place de la Gare, aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale en tenue qui désirent assister à cette cérémonie. Le général Arvers reçoit le même jour, à l'hôtel de la Division, les autorités civiles puis les autorités militaires une heure après. En cette période assez troublée (l'armée française est au paroxysme de l'affaire Dreyfus[275], mais cela n'affecte en rien Paul Arvers), le nouveau commandant de la division de Chambéry est accueilli par Monseigneur l'archevêque de Chambéry qui, s'étant présenté avec ses grands vicaires, lui adresse les paroles suivantes :

> « *Monsieur le Général, nous venons avec empressement, mes vicaires généraux et moi, saluer en votre personne le nouveau commandant de notre belle Division militaire. Les services que vous avez rendus au pays et les*

273 Sébastien CHATILLON, *Les combattants haut-savoyards de la Grande Guerre dans la société (1889 - 1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lyon 2, 2015, 1 273 p. (3 vol.), p. 49.

274 *Courrier des Alpes*, *Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie*, rubrique *Chroniques savoyardes*, édition du 12 au 19 novembre 1898.

distinctions qu'il vous a décernées nous permettent d'être fiers de votre promotion parmi nous. L'Eglise a toujours honoré l'armée. Toujours elle a béni ses épées et ses drapeaux. A ses yeux, l'armée n'est pas seulement la force matérielle de la Nation, elle en est surtout la force morale, car elle incarne en elle l'esprit de sacrifice, la loyauté, le patriotisme et l'honneur. En dépit des contradictions de toute nature qui s'élèvent aujourd'hui contre elles, ces grandes choses ne sauraient être vaincues. Autrement ce serait la ruine de la France, et nous croyons à la vitalité de la France, comme nous croyons à l'immortalité de l'Eglise. Veuillez, Monsieur le Général, recevoir dans ce sentiment nos respectueux hommages de bienvenue.[276] »

Et le *Courrier des Alpes* conclut ainsi :

« *En termes aussi élevés que délicats, le Général, remercie Monseigneur de sa visite, l'assure de son dévouement, et exprime le ferme espoir que les "*grandes choses" *qui viennent d'être nommées ne seront pas vaincues. Il faisait bon entendre cette fière déclaration, qui traduit si bien les sentiments des vrais patriotes et de la masse de la Nation. Car on l'a dit avec justesse, les intellectuels comparés aux intelligents sont encore, grâce à Dieu, une infime minorité. Par sa parole nette et facile, son regard franc et ouvert, la dignité de son attitude tempérée par une grande affabilité, M. le général Arvers rappelle vivement son éminent prédécesseur, M. le général Robillard, dont le passage, trop rapide, a laissé en Savoie un si excellent souvenir*. [277] »

---

275 Voir le chapitre *La « révolution » de l'affaire Dreyfus*, paragraphe *La cristallisation des tensions entre l'armée, l'Eglise et la République* dans BONIFACE Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, *op. cit.*, pp. 251-296.

276 *Ibidem*.

277 *Ibid*.

Les mêmes propos sont rapportés dans l'édition de la *Semaine religieuse du Diocèse de Lyon* qui paraît le 25 novembre 1898[278].

Sur un autre registre, Paul Arvers est reçu *ès* fonction le 13 août 1899[279] – et à nouveau le 30 juillet 1901[280] – par le roi Georges de Grèce, à Aix-les-Bains, au Splendide Hôtel Royal, avec ses officiers d'ordonnance, le maire de la ville et ses adjoints, ainsi que les notabilités de la colonie grecque.

Il est enfin élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur le 25 décembre 1899[281]. Avec l'âge, son aspect physique se transforme naturellement ce qui pousse le général Zédé à le qualifier en 1899 de « *très robuste, d'aspect un peu lourd*[282] », puis en 1900 « *d'aspect quoique un peu obèse*[283] » mais sans jamais renier sa robustesse bien marquée ni ses capacités à très bien diriger les manœuvres. A l'évidence, les photos de l'époque montrent bien l'embonpoint pris par le général Arvers au crépuscule de sa carrière d'officier. Ceci étant, il demeure fort apprécié en Savoie où il rend fier de son armée la population et les notables.

En ouverture de séance solennelle du 5 mai 1900, le président de l'Académie de Savoie n'hésite pas à mettre en avant :

---

278 *Semaine religieuse du Diocèse de Lyon*, rubrique *Hommage à l'armée*, Librairie générale catholique et classique, 6e année n° 1, édition du 25 novembre 1898, pp. 25-26.

279 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Notes mondaines*, édition du 13 août 1899.

280 *Courrier des Alpes, Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie*, rubrique *Hôte royal*, édition du 4 août 1901.

281 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 3.400.

282 Etat-major général, feuille Inspection générale de 1899, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

283 Etat-major général, feuille Inspection générale du 21 septembre 1900, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

> « *La galanterie toute française avec laquelle M. le général Arvers, le Père des Alpins, nous a prêté le concours des brillants uniformes et des joyeuses fanfares de la division des Alpes, nous a prouvé que celui qui est auprès de nous le chef vaillant et respecté, savait soutenir l'honneur d'un nom cher aux lettres françaises et à l'œuvre sacrée de la défense du territoire. Oui, grâce à vous, Général, nous avons appris à aimer davantage encore, si c'est possible, cette armée, notre orgueil et notre indestructible espérance, cette armée, qui est l'incarnation même de la patrie, puisque vous l'avez associée aux souvenirs du glorieux passé de la petite province dont les fils sont, sous vos ordres, les gardiens loyaux et vigilants de la frontière.*[284] »

Ceci étant, il demeure très actif et conserve le souci d'être présent avec ses unités en montagne. Le 24 juillet 1900, avec son état-major, il se porte en Tarentaise, sur la côte d'Aime près de Bourg-Saint-Maurice, d'où il assiste aux manœuvres entre le parti Nord (13^{e} bataillon de chasseurs et 3^{e} groupe alpin bis formé avec le 1er bataillon de montagne du 97^{e} régiment d'infanterie) et le parti Sud aux ordres du général de France (11^{e} et 22^{e} bataillons de chasseurs). Cette manœuvre s'accomplit sans bruit, sur les pentes et quelques sommets de la chaîne du mont Jovet. Elle se poursuit jusqu'au col et la Croix du Bonhomme puis, ce que les journalistes qualifient au début d'« *excursion merveilleuse entre les Contamines et le pied du Bonhomme*[285] », ne tarde pas à leur être pénible car, à la différence des chasseurs, ils ne sont pas habitués aux franchissements de cascades, à l'escalade et aux pentes rocheuses presque à pic, voire à la neige traversée sur les restes d'avalanches. Les commentaires du *Petit Parisien* qualifient inopinément cette manœuvre d'« *opération faite plus par les jambes et les hommes que par le canon et le fusil, mais elle n'en a pas été moins intéressante pour les rares spectateurs qui osent affronter les*

---

284 *Courrier des Alpes, Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie*, rubrique *Hôte royal,* édition du 3 au 10 août 1901.

Ibidem dans *Mémoires de l'académie des sciences belles-lettres et arts de Savoie,* Chambéry, Imprimerie savoisienne, quatrième série, tome IX, 1902, p. 516.

285 *Le Petit Parisien*, rubrique *Les manœuvres alpines,* édition du 6 juillet 1900, p. 1.

ascensions de longue durée et les chaleurs de la vallée.[286] » A la fin de cette manœuvre alpine, le général Arvers part à la rencontre de ses hommes puis passe une rapide inspection de chaque bataillon présent, à une altitude de plus de 2 200 mètres, avant de redescendre aux Contamines, superbe village pittoresque du val Montjoie.

En situation de commandement, Paul Arvers reste donc à la hauteur de ses fonctions et conserve un esprit d'analyse et d'initiative bien marqué. L'année suivante, il accompagne à nouveau les unités, avec parfois des désagréments originaux : « *Mercredi sont rentrés à Chambéry le 97e de ligne et le 13e chasseurs venant de Novalaise après avoir pris part à des manœuvres dans l'Isère sous la direction du général Arvers. Au cours de ces exercices, le général commandant la division a été mordu à la cuisse par un chien qui a été immédiatement examiné et reconnu non enragé.*[287] »

Ensuite, dans ses fonctions de représentation, le 1er septembre 1901[288], à Evian-les-Bains, le général Arvers accompagne le général André, ministre de la Guerre, qui préside l'inauguration du monument du général Dupas (1761-1823), héros des guerres de la Révolution et glorieux enfant de cette ville si typique du bord du Léman. Sont aussi présents M. Henry Jouin, délégué des beaux-arts, le général Zédé, le général Brunet commandant la 55e brigade à Annecy, enfin les membres de la municipalité d'Evian et de nombreux fonctionnaires. Après une visite à la maison natale du général Dupas, le voile qui recouvre la statue, un monument de six mètres de hauteur, œuvre de M. Louis Noël, est tombé sous d'unanimes applaudissements. Le général André remet diverses décorations et, pour terminer la journée, une représentation de gala a lieu au théâtre en présence de toute la délégation.

Enfin, en décembre 1901, alors que le moment de quitter l'institution militaire d'active arrive car il servira au cadre de réserve en 1902, le général Arvers partage la

---

286 *Ibidem.*

287 *Le Figaro*, rubrique *Faits divers chambériens,* édition du 21 au 28 septembre 1901.

288 *Courrier des Alpes, Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie,* rubrique *Télégraphes et correspondances – Les fêtes d'Evian,* édition du 2 septembre 1901.
Le Temps, rubrique *Au jour le jour*, édition du 2 septembre 1901, p. 3.

douleur de ses troupes avec deux accidents consécutifs en montagne. Le 18 décembre 1901[289] tout d'abord, lorsqu'un détachement de la 4e compagnie du 13e bataillon de chasseurs est surpris près de Bessans par une avalanche qui blesse grièvement plusieurs hommes, dont un, le chasseur Morvan, a la gorge traversée par une pointe de piolet et meurt quelque temps après à l'hôpital de Modane. Lorsque les chasseurs alpins arrivent à Chambéry, venant de Maurienne, le 23 décembre à midi, et ramenant une partie des blessés dont la plupart ont les pieds gelés, le général Arvers et de nombreux officiers de son état-major ont insisté pour être présents et les attendre à la gare avant que les blessés (front bandé, bras en écharpe, pieds emmaillotés) ne soient amenés à l'hôpital dans des voitures d'ambulance. Ardouin-Dumazet, correspondant du *Figaro*, apporte les précisions suivantes :

> « *Tous marchent vaillamment, la figure calme, sans exhaler une plainte, et prennent place dans les voitures. Le général Arvers, qui adore ses hommes et qui en est adoré, a pour chacun d'eux une parole amie. Les voitures se sont éloignées, les bataillons se rangent dans la cour de la gare. 420 hommes environ sont là, 300 du 13e chasseurs et 120 du 97e d'infanterie. La fanfare, sur un rythme alerte, conduit la marche. Devant le général Arvers les hommes défilent. Ces héros qui, pendant douze jours, ont accompli des prouesses épiques, qui ont subi des fatigues, affronté des dangers sans nombre, s'avancent en lignes d'une impeccable régularité, prompts, alertes, un éclair martial dans les yeux. A leurs sacs sont suspendus les piolets et les raquettes. La foule accourt et, muette, les regarde passer. Pas une acclamation, pas un mot. Notre forte et vaillante population, dont l'âme vibre de concert avec ces âmes de soldats, les contemple avec une gravité faite de tristesse et de légitime orgueil.*[290] »

289 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Accident de montagne*, édition du 25 décembre 1901.

290 *Le Figaro*, rubrique *Nos alpins*, *Retour du 13e bataillon alpin*, édition du 24 décembre 1901, pp. 1-2.

Une autre catastrophe beaucoup plus grave encore marque les esprits. Une section de onze hommes du bataillon alpin du 97e régiment d'infanterie est également renversée par une avalanche au col d'Arrondaz et, malgré le dévouement de leurs camarades et de leurs officiers, six des malheureux soldats ne peuvent être rappelés à la vie. Les journaux quotidiens relatent tous l'évènement, « *cette mort tragique des défenseurs de la patrie, atteints à la fleur de l'âge, pleins de vie et de santé, morts au champ d'honneur en accomplissant modestement leur devoir. Leurs corps, enveloppés dans les plis du drapeau, dont ils étaient les gardiens vigilants, ont été conduits à leur dernier asile par leurs chefs, par le général Arvers, et par le général Zédé, gouverneur de Lyon, qui avait tenu à leur rendre en personne les derniers honneurs. II a salué ces braves, dont les noms resteront inscrits au livre d'or de leur régiment, en termes si élevés et si patriotiques, que le père d'une des victimes prit congé de lui en prononçant ces courageuses paroles : "*Mon général, je ne regrette plus mon enfant.*" Une nation n'est pas en décadence lorsqu'elle possède des hommes capables de prononcer de semblables paroles et des officiers capables de les provoquer.*[291] »

Le 14 février 1902, précédant de quelques mois le général Arvers, le général Zédé, gouverneur de Lyon et commandant le XIVe corps et l'armée des Alpes, est placé dans le cadre de réserve à sa date anniversaire. Un article, signé du capitaine Berlot-Francdouaire, est publié dans le magazine *Armée et Marine, Revue illustrée des Armées de Terre et de Mer* du 23 février 1902 et rend compte de la réception d'adieux :

> « *Nul n'ignore aussi combien le général était populaire à Lyon et dans toute l'étendue de son commandement. On a rappelé à l'occasion de sa retraite ses brillants états de service. Lundi 10 février, une grande réception avait eu lieu à Lyon, dans les salons de l'hôtel de l'Europe, qui avaient été splendidement décorés de drapeaux et de trophées d'armes. Un dîner de trente couverts était offert au général Zédé par les officiers généraux du XIVe corps. Autour du général Zédé, nous remarquons les généraux Marchand, Muzeau, Arvers, Peloux, Oudard, Chanson, Faure-Biguet, Lesne, Parisot, d'Ivoley, de France, Brunet, Larrivet, Ambrosini, Barbé, Orbion,*

291 *Ibidem.*

Lebrun, Camps, Priou, Courbebaisse, Meneust ; les intendants Stopler, Jeoffroy ; les médecins inspecteurs Glaudot, Richard, etc.[292] *Au dessert, le général Marchand, commandant la division de Grenoble, s'est levé et, en termes émus, a rappelé la carrière militaire du gouverneur de Lyon, qui fut son camarade à Saint-Cyr*[293]*. Dans une brillante improvisation, il a fait le récit des campagnes du général Zédé, vanté son énergie, sa bravoure qui l'ont conduit si rapidement au poste envié de chef de l'armée des Alpes. Il a dit les tristesses d'une séparation qui plonge dans le chagrin tous les officiers du XIV*[e] *corps, dont le souvenir restera précieux au chef aimé sous lequel ils ont été heureux de servir. Le général Marchand a terminé son toast en disant :* "Nous ne vous disons pas adieu monsieur le gouverneur, mais au revoir ! Car si la frontière était jamais menacée, nous sommes certains de vous retrouver aussitôt à votre poste d'honneur et de combat."

Le général Zédé, très ému, a répondu au général Marchand qui l'avait félicité de son avancement rapide, en disant que son camarade avait oublié d'en faire remonter le mérite à cette fée qui s'appelle la bonne fortune. Il est assurément douloureux de se séparer, après quarante-sept années de service, de ses bons compagnons d'armes. Dans le corps des officiers du XIV[e] *corps, il y a de nombreux hommes de valeur à qui la fortune doit sourire aussi. Le général Zédé le leur souhaite de tout cœur. Il remercie les officiers d'être venus si nombreux à cette réception d'adieux :* "Je suis heureux, *dit-il*, de constater que j'ai trouvé en vous des hommes de devoir ; je n'ai eu pour moi qu'à suivre, pour vous conduire et vous commander, mon maître, le général Berge, dont les exemples m'ont toujours inspiré." *Il termine en conseillant aux officiers de ne jamais se mêler aux luttes politiques, l'armée et*

---

292 Seul le général Arvers appartient à la même promotion que le général Zédé. Les autres officiers sont plus jeunes.

293 Le général Armand Prosper Marchand (1837-1923) termine sa carrière comme général de division d'infanterie et Grand officier de la Légion d'honneur. Il a commandé la 27e division d'infanterie mais n'appartient pas à la promotion des généraux Arvers et Zédé. Il intègre l'Ecole impériale spéciale militaire une année plus tard, au sein de la 41e promotion (1856-1858), promotion *De Djurdjurah*.

la politique ne peuvent marcher ensemble ; l'une est une école de fourberie, l'autre est l'école du devoir et de l'honneur.

Le général Marchand offre alors au général, pour Mme Zédé, une superbe corbeille de fleurs, hommage respectueux des officiers du XIV^e^ corps. Une brillante réception suit le dîner. La musique du 158^e^ d'infanterie se fait entendre, et le général Zédé parcourt les salons où sont réunis plus de huit cents officiers à qui il serre une dernière fois la main. Cette réception imposante laissera le meilleur souvenir à tous les officiers qui y ont assisté.[294] »

Quelques semaines avant son départ à la retraite, le général Arvers participe à sa dernière grande manœuvre alpine. Il a souvent écrit combien il est indispensable que les généraux, qui ont des troupes alpines sous leur commandement, les inspectent de temps en temps, quand leurs occupations leur en laissent le loisir. Cette mesure permet aussi aux officiers et aux soldats alpins de connaître leurs généraux. Ces derniers, à leur tour, s'assurent que les sous-officiers et soldats connaissent, comme les officiers, la zone qu'ils doivent défendre, que l'instruction est uniforme dans les régiments, et que les troupes alpines occupent des garnisons telles qu'elles puissent, en cas d'événement, arriver sur la frontière avant les troupes ennemies. Cette dernière précaution est rigoureusement nécessaire dans un temps où l'on se bat sans déclaration de guerre préalable.

Ainsi, inlassablement, avec son entrain communicatif et sa bonne humeur habituelle, il ne quitte jamais les montagnes et met en pratique ce qu'il préconise. Il visite les unités et étudie à nouveau les passages. Durant la saison des manœuvres, et plus encore pour sa dernière manœuvre, il est au contact de ses unités, avec son état-major, partout et là où l'on l'attend le moins. A cet effet, le 9 août 1902, au nord-est d'Annecy, sur une grande partie des massifs des Bornes et des Dranses, vers Thorens, Bonneville et Cluses, dans une région difficile, très couverte et profondément coupée, environ 12 000 hommes prennent part aux manœuvres de la 28^e^ division d'infanterie. Toute la manœuvre est placée sous les ordres du général Brunet commandant la 55^e^ brigade et

294 *Armée et Marine, Revue illustrée des Armées de Terre et de Mer,* rubrique *Les adieux du général Zédé,* édition du 23 février 1902, p. 128.

constituée pour l'occasion à cinq régiments d'infanterie (les 30e, 96e, 97e, 157e et 158e), à deux groupes de batteries de 75, à une compagnie du génie, enfin à deux escadrons du 2e Dragons. Ces troupes sont opposées à une brigade alpine provisoire sous les ordres du général gouverneur de Briançon et formée de six bataillons (11e, 12e, 13e, 14e et 22e bataillons de chasseurs et 4e bataillon du 97e), de six batteries de montagne et de deux escadrons du 2e Dragons.

C'est la première fois que des manœuvres d'une telle importance ont lieu dans le Faucigny ; c'est pourquoi elles attirent de nombreux officiers étrangers. Ces manœuvres sont rapportées dans la *Revue du Cercle militaire* du 13 septembre 1902 qui cite les réflexions d'un officier observateur suisse parues dans le *Journal de Genève* ainsi que dans le *Nouvelliste de Lausanne*[295]. Elles sont un bel hommage rendu aux troupes alpines à la veille de la fin de service de leur créateur, hommage sur la qualité de ces unités tout autant que sur les rapports humains qui y règnent. Le *major F.*, l'officier supérieur helvétique, raconte avec davantage de détails, dans la *Revue militaire suisse*, une contre-attaque exécutée le 10 par deux bataillons de chasseurs :

> « *Les colonnes de la 28e division débouchaient à peine au pied des premières pentes de la position que les alpins, poussant à l'attaque et descendant la colline crânement et dans une allure superbe les refoulaient sur leurs secondes lignes. Extrêmement rapidement, les deux bataillons de Montpiton sortent de leur position d'attente, où ils n'avaient plus que faire, traversent le ravin du Flan et prennent de flanc la colonne de droite de la 28e. Sur toute la ligne, les clairons sonnent l'attaque, le dernier bataillon de réserve, en colonnes profondes, se précipite pour appuyer le mouvement des tirailleurs. L'adversaire est repoussé. Tout ce mouvement des alpins a été superbe d'ordre, de mâle énergie et d'entrain. Ces bataillons-là forment réellement une troupe de grande valeur. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de leur extrême mobilité, de leur résistance à la fatigue, car ils sont lourdement chargés, ou de leur calme magnifique. Ce sont de beaux et bons*

295 *Revue du Cercle militaire, Réflexions d'un officier supérieur suisse sur les manœuvres de la Haute-Savoie,* édition du 13 septembre 1902, pp. 985-987.

soldats. Ce qui frappe aussi dans ces bataillons c'est l'excellence des rapports qui paraissent régner entre les chefs et la troupe. On devine, on sent la confiance réciproque qui fait les troupes solides, et qui vient de l'esprit de corps ainsi que des fatigues plus nombreuses, des difficultés plus fréquentes supportées en commun. Le corps des officiers semble plus choisi que dans la ligne et les soldats montrent plus de tenue. Ce n'est pas que les lignards ne se fassent pas remarquer avantageusement. Ils montrent, eux aussi, un entrain et une gaîté bon enfant qui les rendent tout à fait sympathiques. Mais je l'avoue, mes préférences vont aux alpins, que je considère comme une troupe d'élite tout à fait supérieure.

[…]

Les troupes des deux détachements qui furent aux prises pendant ces quatre jours sont de belles troupes, bien en mains, disciplinées, extrêmement correctes, mobiles dans le terrain. Les marches s'exécutent en bon ordre. Les colonnes savent admirablement se dissimuler dans le terrain, rechercher les couverts et les masques. Les mouvements préliminaires du combat en sont rendus plus longs, mais les chefs obtiennent ainsi l'inappréciable avantage de réduire les pertes d'abord, de maintenir l'incertitude de l'ennemi sur les effectifs qu'il a devant lui et de préparer la surprise, cet élément décisif du succès. En revanche, les hommes au combat ne prennent plus le même soin pour se dissimuler. Le tir couché est une rare exception. Le plus souvent les tireurs restent debout. D'une manière générale la conduite du feu justifierait peut-être quelques observations. L'attaque à la baïonnette est toujours très en honneur. Il ne faut pourtant pas la condamner trop ; elle dénote un esprit offensif digne d'éloges. Tout le monde admet d'ailleurs qu'en réalité elle se poursuivrait dans d'autres conditions, et après une beaucoup plus longue préparation par le feu. Aux manœuvres, on est souvent obligé de souscrire à d'autres nécessités qu'à la guerre.[296] »

La *Revue du Cercle militaire* ajoute en commentaire :

296 *Ibidem.*

> « *Cette préférence accordée à nos troupes de montagne est toute naturelle de la part d'un officier habitué à manœuvrer constamment lui-même dans une contrée très accidentée ; on sait d'ailleurs que ces troupes ont un recrutement choisi et sont l'objet de soins particuliers, en raison de leur mission spéciale. Mais cette préférence ne l'a nullement empêché de rendre justice à plusieurs reprises à l'entrain et à l'endurance de toutes nos troupes en général. Il remarque surtout avec plaisir combien le soldat français est aimable, poli, correct avec tout le monde, avec la population civile aussi bien qu'avec ses supérieurs. A cet égard, l'impression est favorable sans aucune réserve. Jamais un propos malsonnant, beaucoup de calme, de tranquillité dans les cantonnements, tranquillité qui n'exclut pas la gaîté ni les bons mots*.[297] »

La manœuvre se termine par une revue de troupes passée par le général Arvers à Taninges et trouvée fort brillante par le *major F.* :

> « *Le rassemblement des unités s'est fait très rapidement. Là, comme au cantonnement, comme sur le terrain des manœuvres, tout se passe très tranquillement et sans aucune pédanterie. Pas de formalisme, pas d'embarras, pas d'officiers d'ordonnance qui s'agitent, qui galopent dans tous les sens, qui se donnent des airs importants et déplacés. Chacun reste calme, correct, à son affaire. Le défilé a dû satisfaire le général inspecteur. L'infanterie a marché crânement, le plus souvent dans un excellent alignement, aux sons des nombreuses fanfares de bataillons et de régiments.*[298] »

Cette dernière manœuvre de grande ampleur a un écho national car *Le Petit Parisien* publie, dans son édition parisienne du samedi 16 août 1902, l'article suivant :

---

297 *Ibid.*

298 *Ibid.*

« *MANOEUVRES ALPINES, Cluses (Haute-Savoie), 15 août. Les manœuvres alpines se sont terminées cet après-midi par une importante revue des 12 000 hommes de la 28e division qui y ont pris part.*

Après la prise du col de Châtillon, les troupes se sont massées aux environs de Taninges, dans la plaine de Melan, sous le commandement du général de France.

Pendant que l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie gagnaient les emplacements qui leur étaient désignés, le général Arvers, commandant la division, a fait former les bataillons de chasseurs alpins en carré et s'est fait présenter leur drapeau confié à la garde du 11e bataillon. D'une voix émue, il a déclaré qu'à la veille de quitter son commandement il était heureux de saluer ce glorieux étendard.

Le général Arvers a parcouru ensuite le front des troupes et a remis des croix et des médailles ; un défilé impeccable a terminé cette revue au cours de laquelle de nombreux spectateurs accourus des environs n'ont pas ménagé leurs acclamations enthousiastes à nos braves soldats qui ne semblaient nullement se ressentir des fatigues éprouvées au cours des manœuvres.

On a eu malheureusement deux accidents à déplorer : un capitaine d'état-major a eu une clavicule cassée en tombant de cheval, et un dragon a eu un bras cassé par un coup de feu à bout portant.[299] »

A la fin de sa dernière manœuvre, le général Arvers, adresse à sa division l'ordre du jour suivant :

« *A l'issue des récentes manœuvres sur le territoire neutralisé de la Savoie, les manœuvres de la 28e division viennent de se dérouler dans une région peu connue, où il était permis de s'écarter des obligations qu'impose si souvent la haute montagne aux troupes alpines. Le général de division a pu constater, malgré les fautes de détail inhérentes à ces exercices, que les corps avaient*

299 *Le Petit Parisien*, rubrique *Manœuvres alpines,* édition du 16 août 1902, p. 3 *;* mais aussi dans le *Courrier des Alpes*, *Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie,* rubrique *Manœuvres militaires,* éditions des 16 et 23 août 1902, et dans *Le Temps*, rubrique *Affaires militaires*, éditions des 23 août, p. 2, et 10 septembre 1902, p. 3.

fait de réels progrès pour la conduite des troupes et avaient su conserver la cohésion, la méthode, la discipline de marche et de manœuvre que les difficultés de la montagne amoindrissent trop souvent. Il est heureux de voir marquer la fin de sa carrière par une expérience qu'il espère voir suivre et qui peut être utile. Il assure tous, officiers et soldats, de l'affection profonde qu'il ne cessera jamais de leur porter. Conservez ce culte de la montagne, qui a été notre lien et qui, par les dangers courus en commun, vous prépare aux sacrifices que la France et la République pourraient vous demander un jour.[300] »

Quelques jours plus tard, à compter du 6 septembre 1902, sa date anniversaire, le général Paul Arvers est admis à son tour et à sa demande[301] dans la 2e partie (Réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée. Le général André, ministre de la Guerre, lui adresse les mots suivants : « *Au moment où vous allez cesser d'appartenir à la 1ère section du cadre des officiers généraux, je suis heureux d'avoir à vous exprimer la satisfaction du gouvernement de la République pour vos longs et honorables services. Si le pays venait à relancer de nouveau votre concours, il vous trouverait prêt, je le sais, à répondre à son appel avec le zèle et le dévouement dont vous avez toujours fait preuve dans le cours de votre carrière militaire.*[302] »

Il sort de la 1ère section du cadre des officiers généraux au moment où l'état-major général valide une nouvelle organisation de l'armée des Alpes à laquelle l a nécessairement contribué. Ainsi, le bureau de l'organisation de la mobilisation générale de l'état-major de l'armée publie, le 30 juin 1902, dans le Plan XV, une note sur l'organisation de l'armée des Alpes qui évolue depuis 1898. Cette note manuscrite[303]

---

300 Archives privées famille Arvers.

301 Lettre du général Arvers commandant la 28e division d'infanterie à Monsieur le Ministre de la Guerre datée du 5 septembre 1902, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

302 Minute du Ministre de la Guerre – Cabinet – datée du 13 septembre 1902, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

303 *Organisation de l'armée des Alpes*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N-21.

détaille les dernières modifications apportées aux diverses formations de cette armée. Elle expose surtout l'organisation des divisions et des bataillons de chasseurs à pied actifs et de réserve. Les corps d'armée de l'armée des Alpes sont composés chacun de deux divisions actives (les 27e et 28e divisions d'infanterie) chacune à deux brigades, et d'éléments non endivisionnés (un régiment de cavalerie, un parc de bétail, un dépôt). Les hôpitaux de campagne passent du niveau corps au niveau division. Les organes nécessaires au fonctionnement des services de première ligne sont centralisés par division afin d'alléger les brigades alpines qui paraissent constituer des formations trop lourdes. Le quartier général des divisions se voit attribuer la responsabilité de nombreux services : génie, intendance, santé, justice militaire, force publique, trésorerie et postes. Les divisions actives comprennent deux brigades d'infanterie, une artillerie divisionnaire à six batteries de 75 mm, quatre hôpitaux de campagne, un service des subsistances et un convoi administratif, enfin deux colonnes muletières à cent mulets chacune. Les brigades actives sont en outre composées d'un quartier général réduit et d'une section de sapeurs télégraphistes, de un ou deux groupes alpins, de deux régiments d'infanterie à trois bataillons, d'un escadron actif de cavalerie, d'une batterie montée, d'une demi-compagnie du génie. Les bataillons territoriaux de chasseurs à pied qui entraient dans la composition des brigades de vallée sont désormais affectés aux places. Les bataillons de chasseurs à pied ne se mobilisent plus dorénavant qu'à six compagnies. Chaque bataillon donne naissance, à la mobilisation, à un bataillon de chasseurs de réserve à quatre compagnies employé dans les divisions de réserve de l'armée des Alpes.

Sans connaître en pratique cette nouvelle organisation, il quitte Chambéry sous une pluie d'hommages. Dans le banquet offert par le préfet aux conseillers généraux, le sénateur Perrier a l'occasion de lui adresser d'émouvants adieux : « *Sur cette frontière où nous sommes à même de constater si souvent sa valeur, sa discipline et son endurance, nous aimons et estimons l'armée. Aussi, j'ai la conviction d'être l'interprète des sentiments de mes compatriotes et de vous tous, messieurs, en adressant au général, au glorieux mutilé de 1870 dont les états de service sont si brillants, nos sympathies et nos regrets de le voir quitter bientôt le commandement de sa division.*[304] » Le général Arvers

304 *L'indicateur de la Savoie*, 30 août 1902.

répond en témoignant de son amour pour la Savoie, en rappelant la part qu'il a prise dans l'organisation de nos bataillons alpins et le souvenir, plus récent, des manœuvres alpines qu'il a dirigées dans le Chablais.

Autorisé de fixer son domicile à Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie, Paul Arvers s'installe dans sa villa baptisée Sidi-Brahim, du nom des combats emblématiques des chasseurs à pied. Il quitte le commandement de sa division et le service actif avec une armée des Alpes qui est désormais bien organisée, bien structurée, dont les méthodes d'entraînement ont fait leurs preuves et dont les unités ont prouvé leur valeur.

Le général Arvers effectue dans la réserve quelques années supplémentaires au service de la France, pour transmettre une dernière fois ses connaissances de la guerre en montagne. Il fait l'objet d'ultimes notes administratives manuscrites, celles du cadre de réserve de l'état-major général dans lesquelles on peut lire l'appréciation du gouverneur militaire de Lyon :

> « *Officier général distingué et très instruit ayant étudié à fond la guerre de montagne et les organisations militaires répondant aux besoins de cette guerre, ce qui lui a permis, alors qu'il était comme chef de bureau ou comme Sous-directeur à la Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre de prendre une part sérieuse aux travaux nécessités pour les formations de nos troupes alpines.*
>
> *A commandé la 28e division d'infanterie avec fermeté et aussi avec beaucoup de bienveillance.*
>
> *A mon avis, mérite d'obtenir une dernière récompense au moment où il vient d'être admis au cadre de réserve.*[305] »

Le général Arvers n'obtiendra pas cette dernière récompense demandée, la croix de Grand officier de la Légion d'honneur. Cinq ans plus tard, le 29 juillet 1907, il adresse au ministre de la Guerre sa demande de mise à la retraite définitive en ces termes :

---

305 Etat-major général, feuille Inspection générale du 30 août 1897, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

> « *Devant atteindre l'âge de soixante-dix ans le 6 septembre prochain et mes infirmités ne me permettent pas d'espérer pouvoir continuer à servir dans la Réserve, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'admettre à la retraite à partir du 1er septembre 1907.*[306] »

Il est administrativement admis à faire valoir ses droits à le retraite à titre d'ancienneté de services et rayé des contrôles ainsi qu'il l'a demandé, le 1er septembre 1907. Au terme d'une carrière de cinquante-deux années de services, le général Arvers peut s'enorgueillir de certains titres de guerre dont une blessure grave, atteint au coude gauche par un éclat d'obus le 1er septembre 1870 sous les murs de Sedan, et de gloire avec ses quatre campagnes :

- Italie du 25 avril 1859 au 3 septembre 1859 ; du 3 décembre 1859 au 19 mai 1860.
- Allemagne du 13 août 1870 au 2 septembre 1870.
- A l'intérieur (Bordeaux) : 17 avril 1871.

Le général Paul Arvers décède trois ans plus tard, le 18 août 1910 à 14 heures, à Thonon-les-Bains. Il a alors presque 73 ans et s'éteint de sa belle mort, à son domicile du boulevard de la Corniche. Le commandant d'armes de la place de Thonon adresse le lendemain un télégramme au ministre de la Guerre, au gouverneur militaire de Lyon, au général commandant la 28e division à Chambéry et au général commandant la 55e brigade à Annecy avec le texte suivant : « *Général de division en retraite Arvers, commandeur de la Légion d'honneur, décédé hier jeudi. Obsèques lundi 22 à 10 heures du matin.*[307] »

Les journaux locaux relatent bien évidemment la mort du général Arvers, devenu une figure locale importante très respectée tant pour ses anciennes fonctions militaires que pour son implication et celle de sa femme dans le milieu associatif et caritatif de Thonon-les-Bains. On le comprend d'ailleurs dans l'énumération des personnalités venues assister aux obsèques du général :

---

306 Lettre du général Arvers du cadre de réserve à Monsieur le Ministre de la Guerre datée du 29 juillet 1907, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

« *Obsèques du Général Arvers.*

Lundi 22 août, à 10 heures et demie du matin, ont eu lieu à Thonon les funérailles de M. le Général de Division Arvers, Commandeur de la Légion d'honneur, du Nicham Iftikhar, du Sauveur de Grèce[308]*, titulaire de la Médaille militaire d'Italie, Président du Comité de Thonon de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires.*

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, villa Sidi-Brahim.

En tête de l'imposant cortège marchaient M. Victor Arvers, fils du glorieux défunt ; le Capitaine de Bontin, son cousin ; le Commandant Bos, du 111^{e} *d'Infanterie, le Capitaine Bos, du 23*^{e} *d'Infanterie, le lieutenant Arvers, du 67*^{e} *d'Infanterie, ses neveux, suivis des officiers de la garnison de Thonon et d'une délégation d'officiers de la 28*^{e} *Division d'Infanterie dont, durant de longues années, le Général Arvers a été le chef aimé et estimé.*

Les cordons du poêle étaient tenus par le général Soyer commandant actuellement la 28^{e} *Division d'Infanterie, à Chambéry ; M. le général de Billy, du cadre de réserve, cousin du Général et de Mme Arvers ; M. le docteur Reech, médecin principal de l'armée en retraite et M. le Commandant Rochard, Chef d'Etat-major du Général commandant la 1*^{ère} *Division d'Infanterie de Lille, ancien Officier d'ordonnance du Général Arvers.*

Mme la Générale Arvers suivait le char funèbre, entourée de parents, d'amis et de voisins, parmi lesquels nous avons remarqué Mme Reech, Mme Quinemand, M. et Mme de Gauvain ; M. Moynat, le Colonel Michaud, etc.

Puis venait M. le Sous-Préfet de Thonon, précédant le comité de la Croix-Rouge, en tête duquel marchaient M. le comte de Patek, vice-président, M. le vicomte de Maugny, secrétaire, M. le comte de Warren, trésorier,

307 Télégramme original, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

MM. le docteur Blanchard, le Colonel Rayel, Jean Blanchard, Félix Charmot, Victor Bouvard, conseillers ; Mme Beamish de Foras, Présidente du Conseil des Dames ; Mme Vulliez, Mme la Baronne de Viry, Mme la Comtesse de Patek, Mme Norris et un nombre imposant de membres fondateurs et souscripteurs de la Croix-Rouge Française.

A l'issue de la messe des funérailles, le cortège funèbre, précédé par l'excellente Fanfare Chablaisienne et son Président, M. Paul Vulliez, a pris le chemin du nouveau cimetière et, à l'entrée de la ville, M. le Général Soyer, autour duquel toute l'assistance formait un cercle recueilli, a salué en termes éloquents et émus la dépouille mortelle de l'ancien Commandant de la 28e Division, du créateur des Bataillons alpins, du grand patriote et de l'homme de bien que pleurent tous ceux qui l'ont connu ! Il repose au cimetière de Thonon, près de son fils Jean-Paul Arvers, décédé à Suez le 21 mars 1904.

Nous prions Mme la Générale Arvers et sa famille d'agréer l'expression de nos très respectueuses condoléances.[309] »

« *Le Général Arvers.*

Lundi dernier ont eu lieu à Thonon les funérailles de M. le général de division Paul Arvers, ancien commandant de la 28e division.

Surmontant sa douleur, Madame la Générale Arvers avait tenu à suivre le deuil conduit par M. Victor Arvers, le fils du regretté défunt.

M. le général Soyer, commandant la 28e division d'infanterie ; M. le général de Billy, du cadre de réserve ; M. le docteur Reech, médecin principal de l'armée en retraite et M. le commandant Rochard, chef d'état-major du général commandant la 1ère division d'infanterie de

---

308 Ces deux décorations étrangères citées ne sont nullement attestées ailleurs que dans cet article et, pour le *Nicham Iftikha*, dans FRESNEL (commandant, du), *Un Régiment à travers l'Histoire – Le 76e, ex-1er Léger*, *op. cit.*, p. 729. Son dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur (numéro d'ordre des matricules 3.400) ne le mentionne pas.

309 *Thonon villégiature*, édition du jeudi 25 août 1910.

Lille, ancien officier d'ordonnance du général Arvers, tenaient les coins du poêle.

Derrière la famille suivaient les officiers de la garnison de Thonon, à la tête desquels marchait le colonel du 30e de ligne ; venait ensuite une nombreuse délégation d'officiers de toutes armes, représentant la 28e division à laquelle le général Arvers s'était consacré si longtemps, suivie du comité de la Croix-Rouge, ayant à sa tête M. le comte de Patek, président, entouré de M. le comte de Warren, trésorier, et de M. le vicomte de Maugny, secrétaire.

Venait ensuite une assistance nombreuse et recueillie comprenant toutes les notabilités de la ville.

A l'issue de la messe, le cortège, précédé par la Fanfare Chablaisienne qui avait tenu à rehausser par sa présence les funérailles de l'homme de bien qu'était le général Arvers, s'est dirigé vers le nouveau cimetière.

A l'arrêt du cortège funèbre, aux Ursules, M. le général Soyer, au nom de la grande famille militaire, a adressé un suprême et solennel adieu à l'ancien commandant de la 28e division, rappelant sa vie toute d'honneur.

L'assistance, profondément émue, s'est ensuite retirée après s'être respectueusement inclinée devant le cercueil du général.

Nous croyons devoir résumer en quelques lignes les états de service du vaillant général …[310] »

« *LE GENERAL ARVERS*

Lundi 19 août ont eu lieu à Thonon-les-Bains les funérailles de M. le général Paul Arvers, du cadre de réserve, ancien commandant de la 28e division.

Né à Thionville (Moselle) le 6 septembre 1837, le général Arvers entra à Saint-Cyr en 1855. Il fit la campagne d'Italie au 37e régiment d'infanterie avec le grade de sous-lieutenant. Promu capitaine au 82e en 1869, il prit part

310 *L'Union républicaine (organe de tous les comités républicains libéraux du Chablais),* édition du samedi 27 août 1910.

à la guerre franco-allemande de 1870 et fut grièvement blessé à la bataille de Sedan par un éclat d'obus.

Pendant le repos auquel l'obligea sa blessure, il fut chargé du cours d'administration, de législation et d'instruction militaire de Polytechnique à Bordeaux, puis plus tard nommé commissaire près le 10e conseil de guerre à Sèvres.

Chef de bataillon en 1877, il prit le commandement du 12e bataillon de chasseurs à pied qui rentrait d'Algérie pour être spécialement affecté à la défense des Alpes.

Dès cette époque, le commandant Arvers se livra exclusivement à l'étude de la frontière du Sud Est et de tout ce qui intéressait sa défense.

Lieutenant-colonel en 1884, il fut appelé par de Freycinet au ministère de la guerre qui lui confia la mission de compléter son œuvre. Il créa ainsi le « petit vitrier, le chasseur alpin *» tel qu'il existe aujourd'hui.*

Colonel en I888, général de brigade en 1893, le général Arvers eut à exercer des commandements dans le IIIe corps d'armée, puis promu général de division il fut appelé au commandement de la 28e division d'infanterie à Chambéry, se retrouvant ainsi sur son terrain de prédilection.

Atteint par la limite d'âge en septembre 1902, le général quittait avec regret le commandement de ses troupes, suivant le mot du gouverneur militaire de Lyon, Grasset, « en pleine vigueur physique et intellectuelle, car, pendant les quatre années qu'il a passées à la tête de l'armée des Alpes, le général Arvers n'a cessé de donner des preuves de ses hautes capacités professionnelles et da sa merveilleuse connaissance de la région alpine dont il fut un des premiers pionniers militaires. *»*

Outre ce bel hommage du général Grasset, il convient de mentionner les pages élogieuses écrites par le grand Savoyard François Descôtes[311] *au*

311 François Descôtes est né à Rumilly. Avocat à Chambéry, il participe en tant que volontaire à la guerre franco-allemande de 1870. Spécialiste de Joseph de Maistre, président de l'Académie de Savoie de 1886 à 1887, il se lance en politique avec Henry Bordeaux comme secrétaire de campagne en 1893. Il devient conseiller municipal à Chambéry en 1896. Il est enfin le fondateur du CAF de Chambéry.

moment du départ du général Arvers, dont nous ne retiendrons que ce passage :

« La division de Nancy s'appelle la division de fer, celle de Chambéry pourrait s'appeler la division d'acier. Sous les ordres d'un chef éminent qui contribua pour une large part à la formation des bataillons alpins, le général Arvers, elle forme une masse imposante, composée d'officiers et de soldats d'élite travaillant sans cesse, l'hiver comme l'été, faisant campagne contre un ennemi autrement plus redoutable que les armées de la triple alliance réunies : l'Alpe et l'Avalanche. *»*

Le général Arvers était commandeur de la Légion d'honneur.

Nous prions Madame la générale Arvers et sa famille de bien vouloir agréer l'expression de nos sympathies les plus respectueuses.[312] *»*

Même *Le Progrès de Madagascar*, du 30 août 1910 diffuse un court communiqué : « *Paris, 25 août, 6h20 soir. Le général de division Paul Arvers, créateur des chasseurs alpins est mort*. »

Les revues alpines enfin n'oublient pas de mentionner sa disparition et son rôle dans la création de la spécificité alpine des bataillons de chasseurs :

« *Nécrologie. Le Général ARVERS. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. le général Arvers. Le général de division Paul Arvers s'est éteint le 25 août 1910, à Thonon-les-Bains, où il s'était retiré.*

Pressés par le temps, nous ne pouvons rendre l'hommage qu'il mériterait à celui qui fut le délégué de la Section Lyonnaise auprès de la direction centrale du Club Alpin Français, pendant près de vingt années, et à qui notre Section, en témoignage des services rendus, avait décerné le titre de délégué honoraire au moment où il quitta Paris pour commander à Chambéry la 28e division d'infanterie, à la tête de laquelle il resta jusqu'à sa retraite.

312 *L'Indicateur de la Savoie*, édition du 10 septembre 1910.

Mais nous n'oublierons pas que le général Arvers, toujours accueillant aux demandes de notre Section, les soutint avec autant de fermeté que d'aimables courtoisie. Il fit triompher notamment, en 1893, au sein de la Direction centrale, le projet de la Section Lyonnaise de création d'un chalet-hôtel à Bonneval-sur-Arc, en Haute-Maurienne, et contribua à obtenir deux subventions importantes, l'une de 14 000 francs, l'autre de 4 000 francs, pour la construction de ce chalet qui a rendu depuis tant de services.

D'autres pourront vanter sa valeur militaire, rappeler qu'il fut l'un des hommes qui ont le mieux travaillé, après 1870, à la réfection de nos forces militaires, et dire son rôle pendant le guerre franco-allemande ; il fut grièvement blessé à Sedan. N'était-il pas enfant du pays lorrain, né à Thionville, en 1837 ?

Pour nous, nous ne saurions oublier qu'en 1878, après le lieutenant-colonel Zédé, devenu commandant du XIV^e^ corps d'armée et de l'armée des Alpes, il commandait le 12^e^ bataillon de chasseurs à pied, alors stationné à Lyon à la caserne de Perrache et à Bissuel, et qu'il fut l'un des plus ardents instigateurs de la création des troupes spéciales pour la montagne qui devaient devenir le corps brillant des chasseurs alpins. Les études qu'il fit à cette époque et la façon dont il dirigea son bataillon lui valurent les plus hautes félicitations officielles et le désignèrent pour continuer son œuvre à Paris au ministère de la Guerre et, plus tard, à la Direction de l'infanterie.

Au mois de novembre 1885, le Comité de direction de la Section Lyonnaise, pour reconnaître la valeur de ces troupes d'élite que sont les bataillons de chasseurs alpins et rendre hommage à leurs créateurs, dont furent le général Zédé et le général Arvers, inscrivit le 12^e^ bataillon de chasseurs parmi ses membres honoraires.

La Section Lyonnaise et le Club Alpin Français tout entier saluent avec émotion ce membre éminent qui vient de disparaître et, en conservant son souvenir, honoreront sa mémoire.[313] »

313 *Revue alpine, publiée par la Section Lyonnaise du Club Alpin Français*, Lyon, année 1910, pp. 315-316.

Le monde alpin dans la revue *la Montagne*, revue ayant succédé aux annuaires annuel du CAF parachève ces hommages :

> « *Général Arvers (1837-1910). – Le créateur des Bataillons alpins de Chasseurs à pied, Paul Arvers, vient de mourir à Thonon où il s'était retiré.* […] *Vers la fin de l'année 1879, le futur général avait été mis à la tête du 12e Bataillon de Chasseurs à pied, stationné alors à Lyon ; c'est à ce moment qu'il commença ses études sur la création des troupes de montagne. Il fit de son bataillon un corps modèle, si bien que le ministre de la guerre, non seulement le félicita, mais l'appela au ministère, à la direction de l'infanterie, pour continuer à mener à bien son œuvre. La conclusion fut l'organisation des bataillons alpins, ces corps d'élite si justement populaires, qui montent la garde sur la frontière du Sud-Est.* […] *C'est avec une grande tristesse que nous voyons partir ceux qui assistèrent au début de l'alpinisme français, dans la belle époque de fièvre créatrice qui suivit la guerre de 1870*.[314] »

A la suite du décès de son mari, Luce Arvers poursuit des activités sociales et catholiques commencées quelques temps auparavant. Luce Arvers adhère à l'œuvre catholique internationale pour la protection de la jeune fille fondée à Fribourg en 1897. Des comités nationaux rattachés à l'office central de Fribourg ont été créés dans plusieurs pays et chacun d'eux exécute, dans la sphère qui lui est propre, et en tenant compte des mœurs et des besoins locaux, le plan général de l'œuvre qui est de lutter contre le racolage et contre l'exploitation de la jeune fille dans un but immoral. Soixante-dix-sept œuvres françaises ont adhéré à cette organisation internationale. Les épouses d'officiers généraux y participent avec entrain et prennent même la présidence des comités dans les centres principaux : Madame Zédé à Lyon et Luce Arvers à Chambéry[315].

Cette dernière participe plus tard, à Thonon-les-Bains, tout comme elle le faisait à Chambéry, à d'autres activités à caractère social souvent liées au comité de la Croix-

---

314 *Montagne (La), Revue mensuelle du Club Alpin Français*, volume VI, Imprimerie Lecoq, Mathorel, et Ch. Bernard, 1910, p. 717.

315 *La Croix Supplément*, rubrique *Protection de la jeune fille*, édition du 17 mai 1900, p. 3.

Rouge et à la famille du comte et de la comtesse de Patek de Prawdzic qui la soutiennent alors. Sa présence est signalée le 14 septembre 1912[316], à la pose solennelle, mais très distinguée, de la première pierre d'un pavillon destiné à recevoir soixante nouveaux orphelins dans le domaine de Douvaine, près de Thonon, domaine appartenant au chanoine Joseph Lesage ; puis le 24 septembre 1913 à un « *élégant five o'clock* » chez le comte et la comtesse, en compagnie de la princesse Bassaraba de Brancovan, de la comtesse Mathieu de Noailles, des comtes Max et Etienne de Foras. Elle s'investit tout autant sans compter comme présidente de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires. Elle organise de nombreuses activités caritatives comme par exemple la vente annuelle de *la petite fleur de la Croix-Rouge*. Elle suit des formations médicales et obtient son certificat d'aptitude le 9 juillet 1914 puis son diplôme de « *Dame infirmière* » le 19 juillet 1915[317], enfin elle passe le certificat de stages hospitaliers un mois plus tard.

Engagée à servir comme infirmière-major en temps de guerre, en date du 2 août 1914, dans une des formations sanitaires de l'armée et de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires, elle est désignée par le comité de Thonon-les-Bains pour remplir ses fonctions dans l'hôpital auxiliaire n° 14 de Thonon à partir du 1er décembre 1914. Elle y reste jusqu'au 3 avril 1915. Puis, parce que l'hospitalisation des blessés français est interdite dans toute l'étendue de la zone neutralisée de la Haute-Savoie par suite des conventions diplomatiques non révoquées depuis 1815, elle suit cet hôpital déplacé, en Savoie au château des Marches, propriété du marquis de Beauregard. Elle y séjourne jusqu'au 10 juillet 1915, puis du 10 août 1915 au 22 décembre 1916. Elle l'administre en compagnie de Louis Bordeaux. Les notes du médecin à son égard sont toujours identiques : *Très bien*. Elle est ensuite affectée à l'hôpital auxiliaire Ozanam n° 21 de Lyon, le 8 février 1917 en service de chirurgie, puis jusqu'à fin septembre 1918 en tant qu'infirmière en salle de malades et de blessés où elle se montre une « *infirmière dévouée particulièrement bonne avec les malades*[318] ». Il lui sera d'ailleurs accordé, le

316 *Courrier des Alpes, Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie*, rubrique *Croix Rouge française*, édition du 21 avril 1900.

317 Archives privées famille Arvers.

318 Carnet de notes, archives privées famille Arvers.

16 octobre 1917, par le comité central de la Croix-Rouge française, une Palme de vermeil en reconnaissance des services rendus à la Société Française de Secours aux Blessés Militaires[319].

Le 27 novembre 1918, en raison de l'assiduité des soins qu'elle a prodigués aux soldats blessés ou malades, au dévouement de tous les instants dont elle a fait preuve à leur égard pendant la guerre, Luce Arvers se voit décerner par le sous-secrétaire d'Etat du Service de santé militaire, l'insigne spécial en or (numéro 4 740) institué par l'arrêté paru au Journal officiel le 28 juillet 1917, en faveur des infirmières qui se sont particulièrement distinguées par leur mérite. Il lui est aussi conféré le droit au port de la Médaille Commémorative Française de la Grande Guerre (Croix-Rouge française) instituée par la loi du 23 juin 1920[320].

Après la guerre, elle continue son activité à l'hôpital militaire d'instruction de Desgenettes à Lyon de 1919 à 1921. Le médecin-chef du service de chirurgie porte l'appréciation suivante : « *Très compétente dans les soins aux malades de spécialité, Madame Arvers effectue son service avec ponctualité et le plus beau dévouement*[321] » (13 juillet 1920), « *Mérite les mêmes éloges par son dévouement constant et à toute épreuve*[322] » (15 juillet 1921). Luce Arvers décède à Lyon en 1931, à l'âge de 75 ans.

Durant toute sa carrière, Paul Arvers a fait preuve d'un caractère alliant fougue et clairvoyance. Officier érudit, combattant expérimenté, homme pragmatique de terrain puis de montagne, il a été choisi en 1879 pour commander le 12e bataillon de chasseurs, unité prestigieuse, et fera de ce bataillon d'élite le précurseur des troupes alpines.

---

319 Diplôme original, archives privées famille Arvers.

320 Archives privées famille Arvers.

321 Carnet de notes, archives privées famille Arvers.

322 *Ibidem*.

A partir de cette date, Paul Arvers non seulement crèe l'alpinisme militaire en France mais aussi organise les bataillons alpins. Il est inscrit sur sa tombe, classée comme tombe bénéficiant d'une concession funéraire perpétuelle et entretenue par la municipalité au cimetière de Thonon-les-Bains : « *Paul Arvers – Général de division en retraite – Organisateurs des bataillons alpins* »

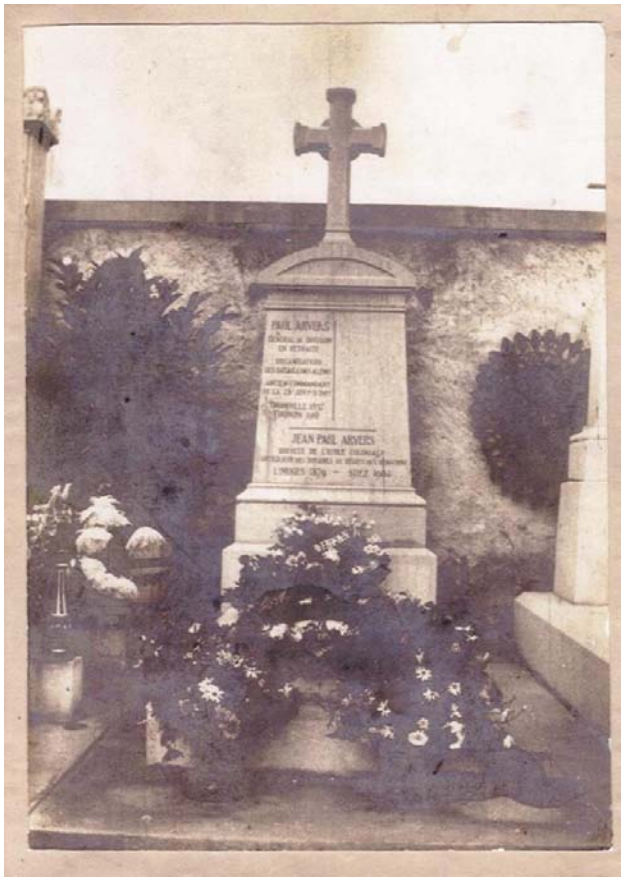

Tombe du général Arvers, cimetière de Thonon-les-Bains (74).
On peut lit l'inscription :

« PAUL ARVERS

GENERAL DE DIVISION
EN RETRAITE

ORGANISATEUR
DES BATAILLONS ALPINS

ANCIEN COMMANDANT
DE LA 28e DIVon D'INFie »

Photo tirée d'un album familial consacré à Paul Arvers provenant de la collection privée de Michel Arvers. Elle est datée d'avant 1931, date de la mort de Luce Arvers.

Tombe du général Arvers, cimetière de Thonon-les-Bains. Localisation : mur côté Lac, face au rang C9, tombe n° 75.
Photo personnelle datée du 05 août 2015.
On note l'ajout d'une épitaphe concernant Madame Luce Arvers :

« MME PAUL ARVERS

NEE LUCE POTHERAT[323]
DE BILLY

INFIRMIERE-MAJOR

SSBM[324] DE
L'HOPITAL AUXILIAIRE N° 14

MEDAILLE COMMEMORATIVE
GUERRE 1914-1918. »

323 Ecrit ainsi alors que tous les papiers administratifs notent *Poterat.*

324 Société de Secours aux Blessés Militaires.

II^{E} PARTIE – LE PERE DE L'ALPINISME MILITAIRE

« *L'attaque et la défense d'un pays de montagnes doivent être classées parmi les plus difficiles des opérations militaires.*[325] »

Baron Franz von Kuhn

« *Ce dessin m'a pris cinq minutes, mais j'ai mis soixante ans pour y arriver.*[326] »

Auguste Renoir

Après la défaite de 1870, l'équilibre de l'Europe est bouleversé. Les menaces évoluent car les alliances changent. Les politiques de défense varient en conséquence et les armées tentent de s'adapter à des contextes instables. En France, les lois de réorganisation ayant suivi la défaite inspirent durablement la réforme de l'armée[327]. L'armée française doit recouvrer un moral certain et cette renaissance passe par l'effort, par l'engagement physique. Et dans les Alpes par la pratique de la montagne tant civile que militaire face à une armée italienne qui monte en puissance. Péniblement et lentement, la spécialisation des troupes de montagne française s'avère donc inéluctable.

Le XIX^{e} siècle voit partout en Europe la création de troupes spéciales, lesquelles sont souvent déployées sur des théâtres d'opérations nouveaux ou inhabituels, face à des

325 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg*, traduit sur la 2^{e} édition par le capitaine WEIL, Paris, Librairie militaire de L. Baudouin, 1896, p. 11.

326 Cité par DANVERS Francis, *S'orienter dans la vie : la sérendipité au travail ?* Dictionnaire de sciences humaines et sociales, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 589.

menaces naissantes. Certaines sont même employées parfois en montagne. Mais dans ce domaine, avant la Première Guerre mondiale, seules l'Italie puis la France poursuivent le processus jusqu'à son terme en donnant à leurs troupes spéciales une véritable organisation et une réelle spécificité alpine.

En France, en réponse tardive à la montée en puissance italienne, et grâce à la conviction et à la ténacité de quelques hommes à commencer par le député Ernest Cézanne, un long processus et un cheminement particulier vont permettre de donner officiellement naissance à la spécificité militaire alpine. Cette obstination trouvera sa consécration dans l'adoption de la loi du 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied qui est en quelque sorte l'acte de naissance des bataillons alpins. Cette loi reconnaît enfin, après l'Italie, la nécessité pour la France de se doter de troupes spécialisées dans le combat en montagne pour répondre à une menace transfrontalière. Elle consacre les expériences menées par les troupes françaises au cours des siècles précédents et reprises plus particulièrement dans la seconde partie du XIX^{e} siècle lorsque le lieutenant-colonel Zédé ordonne des marches-manœuvres dans les Alpes. Celles-ci sont alors entreprises localement et empiriquement par le chef de bataillon Arvers à la tête du 12^{e} bataillon de chasseurs à pied de 1879 à 1885. Paul Arvers oriente d'office l'instruction et l'entraînement de son bataillon vers les cols et les premiers sommets, mêlant infanterie, artillerie et génie. Sous son impulsion et dans la lignée des précurseurs alpins naît une réelle spécificité moderne et un vrai instrument de guerre qui répond aux mouvements de la réorganisation de l'armée française.

Le lieutenant-colonel Arvers, nommé ensuite à la Direction de l'infanterie en 1885, dirige, avec persévérance et par un travail assidu au ministère de la Guerre, la commission qui, grâce à ses connaissances et son expérience des manœuvres alpines, rédige les détails de cette loi essentielle du 24 décembre 1888.

Les bases fondamentales sont alors établies pour donner à l'alpinisme militaire et aux troupes alpines françaises une organisation pratique qui a pleinement pour objectifs

---

327 CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

stratégique et tactique la défense des frontières. En deux décennies, Paul Arvers sera reconnu comme l'« *organisateur des bataillons alpins* ».

CHAPITRE I/ LES ETUDES SUR LES TROUPES SPECIALES LORS DE LA REORGANISATION DE L'ARMEE FRANÇAISE

1.1/ Différents pays se dotent de troupes spéciales et de chasseurs

Depuis le commencement du XIX^{e} siècle, les troupes spéciales ont disparu de l'organisation militaire française. Créées en vue d'une guerre particulière, elles n'ont pas, dit-on alors, une *utilité incontestable* car la paix règne. La première moitié de ce siècle voit pourtant, sous l'impulsion de Louis-Philippe et du duc d'Orléans, la création en France respectivement de la Légion étrangère le 9 mars 1831, puis des chasseurs à pied le 28 septembre 1848. En Europe, d'autres troupes spéciales existent aussi. Une étude sur les corps spéciaux et les chasseurs est demandée le 11 novembre 1878 par le 2^{e} bureau du ministère de la Guerre à ses différents correspondants à l'étranger, afin d'analyser les motivations politiques ou stratégiques qui poussent les gouvernements à créer ce type d'unités[328]. Les réponses sont assez disparates et montrent toutefois que les pays de l'arc alpin, quand ils se préoccupent d'employer certaines troupes en montagne, adoptent alors une approche très élitiste et restrictive orientant bien souvent leur recrutement sur des bataillons de chasseurs ou sur des unités autonomes.

On acceptera comme définition de troupes spéciales pour les chasseurs à pied celle qui est mise en avant à cette époque par ses partisans, une troupe qui reçoit d'abord une éducation particulière : « *Les Chasseurs à pied ne sont ni une troupe privilégiée, ni une troupe d'élite dans l'acceptation générale de cette expression. C'est une troupe douée de qualités spéciales, et qui possède ces qualités, non pas comme une garde royale ou impériale, parce qu'elle pompe le sang des autres troupes, mais par suite d'une éducation particulière et d'un amour-propre dont les causes multiples échappent en partie à l'analyse, car il a son origine dans les faiblesses du cœur humain.*[329] »

---

328 *Etude sur les corps spéciaux et les chasseurs, troupes alpines, troupes spéciales : carabiniers, forestiers, gardes pontificaux, douaniers (1887-1910)*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1389.

329 RICHARD (lieutenant), *Les Chasseurs à pied, Avant-propos*, Paris, Limoges, Henri Charles-Lavauzelle, 1890, p. 5.

En Allemagne, la Constitution de 1871 forme, sous les ordres du roi de Prusse, en sa qualité d'empereur d'Allemagne, une armée allemande et impériale *unique*, *ein eintliches Heer*. Au sein de cette armée, l'infanterie allemande comprend, outre ses régiments de ligne, des régiments de la Garde, des régiments de grenadiers, des régiments de fusiliers, des bataillons de *Jäger* (chasseurs) et de *Schützen* (tireurs ou grenadiers).

Un bataillon de chasseurs est affecté à chaque corps d'armée. Dans la Garde composée du XII^{e} corps et des deux corps bavarois, un bataillon de chasseurs est affecté à chaque division. L'institution des chasseurs est due au besoin de disposer de troupes alertes, habiles à manier une carabine et capables de rendre d'utiles services dans les marches et les reconnaissances. C'est pendant la guerre de Trente ans et en Hesse qu'on songea, pour la première fois, à utiliser comme troupe spéciale les chasseurs et forestiers de profession. La Bavière ne tarda pas à suivre cet exemple. Ils furent organisés par Frédéric II en 1756 en un véritable bataillon et n'ont plus disparu de l'armée allemande depuis cette époque. On compte, en 1880, vingt bataillons de chasseurs allemands.

L'instruction des *Jäger* et des *Schützen* est d'office spécialisée afin de donner aux hommes une habileté en une sûreté aussi grandes que possible dans l'emploi de leurs armes, et une culture physique et intellectuelle tendant à développer largement l'initiative individuelle. L'instruction individuelle est délivrée de façon à donner aux hommes une grande expérience dans l'emploi du terrain, l'habitude de l'orientation, la perspicacité dans les observations, la hardiesse et l'habileté dans la conduite des patrouilles, enfin, ce qui est une mission propre aux chasseurs, la facilité de fournir clairement des renseignements et des rapports[330]. L'enseignement de la gymnastique est donné depuis l'instruction du 19 octobre 1860 mais le recrutement du corps permet d'arriver également, dans cette branche, à un niveau physique général plus élevé que dans la masse de l'infanterie. Il en est de même pour l'instruction théorique qui présente moins de difficultés avec un personnel qui a déjà de l'acquis en arrivant sous les drapeaux.

Sur le service en campagne et le service de sûreté, on arrive dans les bataillons de *Jäger* et de *Schützen* à pouvoir exiger de tout ancien soldat de s'orienter d'après une

330 *Etude sur les corps spéciaux et les chasseurs, op. cit.*

carte, de faire un petit croquis et de fournir clairement des renseignements et des rapports. Pendant le combat, on utilisera de préférence les chasseurs dans un terrain où, par leur intelligence, leur adresse et leur prudence, ils peuvent le mieux tirer parti des circonstances locales avantageuses. On les utilisera également lorsqu'on aura besoin d'un tir assuré, partant de points importants dont la possession peut être maintenue à l'aide d'une plus grande efficacité de feu, et qui permettent, entre autres, aux tireurs, d'occuper des couverts. Le corps des chasseurs est aussi maintenu dans ses distinctions de titres et d'uniformes qui rappellent d'honorables traditions et qui sont d'excellents moyens de développer les sentiments d'émulation.

Cependant, l'Allemagne ne prépare pas ses troupes spéciales, les bataillons de *Jäger* et de *Schützen*, à la guerre de montagne. Elle ne les équipe pas ni ne les entraîne spécifiquement à ce milieu. Elle ne possède pas davantage d'artillerie de montagne. En effet, l'état-major allemand « *oriente son plan d'opération seulement à l'ouest*[331] », *i.e.* le Nord de la France et la Belgique, voire dans les plaines polonaises face à la Russie. Le traité conclu par le prince Otto von Bismarck à Vienne en 1879, la Duplice[332], oblige l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie à prêter à l'autre son appui armé. Les considérations politiques et géographiques montrent que l'Allemagne n'a pas à craindre d'attaque sur sa frontière méridionale. Par conséquent, aucune menace alpine n'est prise en considération et l'Empire allemand compte s'appuyer sur l'Empire austro-hongrois et ses troupes de montagne aguerries pour couvrir son aile orientale.

Ce ne sera qu'à partir de 1915, à la suite de l'intervention italienne et plus tard du débarquement des Alliés à Salonique, que le Haut commandement allemand envisagera la création de troupes de montagne de toutes armes afin de soutenir une armée autrichienne défaillante. Ils en tireront la certitude « *que la guerre de montagne ne s'improvise pas*[333] ». Les Allemands distingueront alors, après la Première Guerre mondiale, les

331 *Ibidem*.

332 La Duplice est le traité signé le 7 octobre 1879 entre l'Empire allemand et l'Autriche-Hongrie. Les deux pays s'engagent à une assistance mutuelle en cas d'agression de la Russie, et s'assurent une neutralité réciproque en cas d'agression d'un pays européen, principalement la France.

333 *Etude sur les corps spéciaux et les chasseurs, op. cit.*

troupes de haute montagne destinées à combattre en altitude, sur les hauts sommets, et les troupes de moyenne montagne, évoluant sur des terrains fortement accidentés.

L'Autriche-Hongrie suit un cheminement assez semblable, même si elle possède des unités de montagne plus anciennes. En dehors des troupes d'infanterie de ligne, l'armée austro-hongroise comprend un corps spécial, celui des chasseurs, seul corps formé à la guerre en terrain difficile et montagneux[334]. Tous les bataillons de chasseurs sont numérotés de 1 à 33 ; le nombre de bataillons était seulement de neuf en 1808. La création du 1er *Jägerregiment*[335] remonte à 1816. Ce régiment de chasseurs de l'Empereur recrute uniquement dans le Tyrol, au service de l'Empereur, et prend seul et rapidement l'appellation spéciale de *Tyroler KaiserJäger*[336]. Il comprend un état-major de régiment, sept bataillons de guerre, sept compagnies de réserve et un bataillon de dépôt. Trente-trois autres bataillons de *Feld Jäger*[337] verront ensuite le jour très rapidement.

Les bataillons de guerre du corps des chasseurs n'ont pas de garnisons permanentes et sont répartis dans les différentes villes de la monarchie austro-hongroise. Ils stationnent presque exclusivement dans les régions montagneuses de l'empire. La taille minimum requise pour entrer dans les chasseurs est 1 m 55, la taille maximum 1 m 73[338]. On choisit spécialement des hommes aptes ayant une vue excellente et ayant autant que possible une certaine habitude du maniement des armes à feu. Les chasseurs sont armés comme les fantassins et les règlements et méthodes d'instruction sont aussi les mêmes que pour l'infanterie. Tous les gardes-chasse et tous les gardes-forestiers sont incorporés dans les chasseurs. Le recrutement des cadres et officiers est fait de la même manière que celle des régiments d'infanterie. En revanche, seul le régiment tyrolien de chasseurs de l'Empereur

334 DURUY (capitaine) Victor, *Autriche et Italie, chapitre III, les troupes autrichiennes de montagne*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot & Cie, 1909, pp. 48-61.

335 Régiment de chasseurs.

336 Chasseurs impériaux tyroliens.

337 Chasseurs de campagne.

est recruté exclusivement dans le Tyrol et le Vorarlberg. Sur les quarante bataillons, un tiers environ est commandé par des lieutenants-colonels.

Légende : *Armée autrichienne. Général en tenue de campagne, guidé par un tirailleur tyrolien*.

Le baron Franz von Kuhn, *Feldzeugmestre* de l'armée impériale et royale autrichienne, écrit dans son ouvrage majeur *Der Gebirgskrieg* :

> « *Il résulte de la nature des pays de montagnes qu'on y emploiera principalement des troupes d'infanterie et des chasseurs. Les troupes à pied*

338 *Etude sur les corps spéciaux et les chasseurs, op. cit.*

> *sont seules à même de passer par les chemins difficiles, qui ne sont généralement que des sentiers. Elles seules aussi sont capables de satisfaire aux conditions spéciales des combats dans les montagnes.*[339] »

Néanmoins, si elle détient depuis le milieu du XIX[e] siècle cette troupe de chasseurs impériaux recrutés et entraînés, apte à la guerre en montagne car issue des seules populations du Tyrol et du Vorarlberg, l'Autriche-Hongrie, à la différence de l'Italie et de la France, ne possède pas de bataillons alpins organisés. Victor Duruy souligne bien que ce n'est qu'en 1906 que cet empire sent la nécessité de créer des troupes spéciales chargées de surveiller la frontière italienne et que, « *formés en 1906, les alpins autrichiens n'ont reçu leur organisation définitive qu'en 1907*.[340] » Avec les moyens limités de l'administration autrichienne, ces troupes sont créées à partir des deux régiments de *Tyroler KaiserJäger* et du 4[e] régiment d'infanterie de *Landwehr* autrichienne[341].

Leur organisation définitive n'est établie qu'au début de l'année 1907 et adopte les mêmes règles que les troupes alpines françaises ou italiennes (recrutement parmi les populations des montagnes, organisation en vue d'actions indépendantes, affectation à un secteur déterminé et même adoption du mulet)[342]. Enfin un quatrième régiment sera établi en janvier 1909, portant donc à onze le total des bataillons alpins installés sur la frontière face aux dix bataillons italiens.

S'il existe d'autres corps de chasseurs en Europe ou aux frontières de l'Europe, ceux-ci s'apparentent plus à des régiments d'infanterie de ligne.

---

339 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg*, *op. cit*., pp. 33-34.

340 DURUY (capitaine) Victor, *Autriche et Italie,…*, *op. cit*., p. 48.

341 A la monarchie austro-hongroise correspondent trois armées différentes : l'armée commune *impériale et royale*, la *Landwehr* autrichienne et la *Landwehr* hongroise (ou *honvend*).

342 *Les troupes de montagne autrichiennes 1816 –1918, in Les Cahiers des troupes de montagne* n° 17, juin 1999, pp. 59-64.

En Hollande, l'organisation des troupes à pied comprend, en dehors des huit régiments d'infanterie, un seul régiment de chasseurs. L'origine des chasseurs hollandais remonte au 8 juillet 1795 quand les Etats-généraux de la République batave approuvent un plan de réorganisation de l'armée et ordonnent la création de quatre bataillons de chasseurs à pied dont l'armement et le règlement de manœuvre sont les mêmes que pour l'infanterie hollandaise. Ce corps n'est pas à proprement parler un corps d'élite puisque pour y entrer seules des conditions de taille sont exigées : le chasseur doit mesurer 1 m 60 minimum.

Au Portugal, l'armée portugaise compte douze bataillons de chasseurs. Les six premiers ont été créés en 1808 ; les six autres en 1811 avec des éléments provenant de la légion lusitanienne créée en 1809. Leur recrutement ne fait l'objet d'aucune réglementation spéciale, ni d'ailleurs leur rôle et leur emploi lors des manœuvres ou les opérations.

L'armée espagnole continentale comprend pour sa part, en dehors des troupes de ligne, quinze bataillons de chasseurs à pied créés par décrets royaux du 11 avril et du 5 juillet 1847, puis cinq nouveaux bataillons de chasseurs à pied créés le 20 octobre 1856. Chaque bataillon porte un nom particulier et leur organisation est semblable à celle des bataillons d'infanterie de ligne. Le recrutement de la troupe et des cadres ne fait l'objet d'aucun règlement particulier. Dans les grandes manœuvres, il n'est fait aucune différence entre les bataillons de ligne et les bataillons de chasseurs.

Les armées de la Roumanie, de la Turquie et de l'Egypte possèdent aussi des bataillons de chasseurs. L'armée roumaine compte quatre bataillons de chasseurs ; le premier bataillon a été créé en 1860. Aucune formation particulière n'est à noter. Pour la Turquie et l'Egypte, les bataillons de chasseurs désignent les troupes légères à la différence des soldats à pied d'infanterie. Ni en Turquie, ni en Egypte, il n'y a de recrutement ou d'entraînement spécifique aux bataillons de chasseurs. L'organisation turque se calque sur l'organisation des unités françaises. La différence essentielle entre le bataillon de chasseurs et le bataillon de ligne est que le premier est accompagné de deux pièces de montagne au service desquelles on affecte à chacune six chevaux ou quatre mulets. En Egypte, la création des bataillons de chasseurs remonte à l'organisation de l'armée égyptienne moderne, c'est-à-dire en 1869.

Il existe ainsi des troupes spéciales en Europe et sur le bassin méditerranéen mais elles n'ont pas vocation exclusive aux combats en montagne même si certaines sont équipées d'artillerie de montagne. Pourtant, en fonction des menaces et des probables circonstances de la guerre, cette nécessité s'affirme peu à peu jusqu'à s'imposer comme fondamentale.

Dans le domaine du combat de montagne et pour faire face aux menaces frontalières, seule l'Autriche, sous l'habile conduite du baron von Kuhn, joue en Europe un rôle doctrinal précurseur. Mais au-delà des principes préconisés par le *Feldzeugmestre* de l'armée impériale, l'armée autrichienne ne s'est jamais dotée d'une organisation alpine concrète. Les régiments de chasseurs tyroliens sont aptes au combat en montagne mais l'armée ne possède aucune artillerie de montagne spécialisée pour combattre dans ce milieu spécifique, à la différence de la Russie, de la Grèce et même de la Serbie qui à cette époque ont une artillerie de montagne spéciale. Ajoutons que d'un point de vue stratégique, l'Autriche-Hongrie se prépare à une guerre de place et, si elle s'appuie pour gouverner sur les groupes slaves et ultramontains, à l'extérieur l'Empereur s'allie à l'Allemagne contre la Russie et tend la main à l'Italie.

Au bilan, seule la jeune Italie comprend avant tous les autres pays de l'arc alpin, comme l'histoire des guerres avec la France et l'Autriche l'a démontré à maintes reprises, cette nécessité de former ses unités au combat en montagne pour défendre ses frontières.

1.2/ La nécessité de créer des troupes spécialisées dédiées au combat de montagne

L'Italie peut revendiquer légitimement la première l'idée originelle de l'organisation de troupes spéciales de montagne avec, sous Vespasien, les cohortes alpines citées par Domitien et composées de cavaliers et de fantassins. Elles avaient pour enseigne un chat, emblème d'agilité et de vigilance.

Bien plus tard, au XV^{e} siècle, en France, Charles VII dresse les premières organisations modernes des troupes de montagne car, pour franchir les Alpes, il crée douze bandes d'infanterie légère qui se font remarquer par leur connaissance du milieu et leur habileté à manœuvrer en terrain difficile et escarpé. Puis, au XVI^{e} siècle, Louis XII prend à son service en Italie des estradiots, mercenaires à cheval très faiblement équipés.

Plus tard, le duc de Guise et le maréchal Blaise Montluc veulent mettre sur pied dans les Alpes des troupes mobiles munies d'un armement léger et commandées par des cadres jeunes, expérimentés. Enfin, les premières troupes légères spécialistes de la guerre de montagne sont créées dans le Dauphiné, au début du XVII^{e} siècle. Ce sont les *gardes de Lesdiguières* que le dernier des connétables de la monarchie, François de Bonne de Lesdiguières, lève à ses frais et appelle ses *coureurs*[343]. Ces gardes, composés en compagnies de cent hommes, dont certains chroniqueurs de l'époque diront qu'ils combattent en *enfants perdus*, sont parmi les tout premiers à utiliser les carabines, armes alors perfectionnées en Italie. En 1652, les *fusiliers d'Hocquincourt*, du nom de Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, forment pendant quatre années dans les Pyrénées le premier régiment en France équipé de fusils et entraîné à la guerre en montagne, en Catalogne, et à la guerre de partisan.

Les troupes alpines structurées sont véritablement apparues en France avec Vauban, initiateur de la défense stratégique des Alpes : « *De bonne heure Vauban s'est dit : ces frontières elles ont leurs montagnes, et je dois en fermer les passages*.[344] » ; et il demandait alors « *quelques compagnies franches composées de gens dudit pays, qui en savent bien mieux les chemins et sont plus propres à guerroyer dans les montagnes que ceux qui n'y sont pas accoutumés.*[345] » Si Vauban n'obtient pas les troupes désirées, le maréchal de Catinat, pour sa part, organise en 1686 de petits corps francs composés de dragons et de fantassins légers. Le duc de Noailles, en 1689, conçoit et utilise les premières troupes de montagne constituées, les *miquelets*, qui sont des corps francs espagnols recrutés dans les Pyrénées et chargés de nettoyer la chaîne et ses hautes vallées des partis espagnols qui les infestent. Sous son commandement, les miquelets

---

343 « *Sire, faictes moy ceste faveur, s'il vous plaist, que si vous ne pouvés estre en présence de ceste guerre, il vous plaise au moins d'y estre en esprit, faire estat que vous conduisés l'armée vous mesme et que j'ay seulement l'honneur d'en mener les coureurs.* » *in Actes et correspondances du connétable de Lesdiguières*, publiés sur les manuscrits originaux par le Cte Douglas et J. Roman, tome 1er, Grenoble, Edouard Allier Imprimeur, 1878, p. 198.

344 *Eloge du maréchal de Vauban*, par un Officier du Corps-Royal du Génie, 1790, p. 29.

345 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, Paris, Librairie Nilson, 1899, Grenoble, Librairie dauphinoise, H. Falque et Félix Perrin, 1899, p. 6.

« *occupaient les hauteurs qui commandaient les chemins escarpés et coupés de précipices, par où il fallait conduire l'artillerie et les munitions*.[346] »

Les miquelets existent depuis la levée de compagnies de miquelets (ou fusiliers ou arquebusiers) de Catalogne, d'Aragon ou, plus avérées, celles du Roussillon en 1674 qui sont des bandits frontaliers mercenaires. Ils sont décrits par le marquis de Saint-Simon, dans *Histoire de la guerre des Alpes* : « *Les Espagnols nomment ces fusiliers de montagne los Mignones et n'apprécient pas ce terme de miquelets donné par les Français lors des guerres d'Espagne et qu'ils considèrent comme une offense sensible. Los Mignones sont des troupes légères d'une grande ressource, ils ne portent ni tente ni équipage ; peu de leurs officiers ont des chevaux. Ils se servent de chaussures de corde qui les empêchent de glisser dans les mauvais pas et les rendent plus légers ; ils ont des manteaux courts dans lesquels ils s'enveloppent ; leurs cheveux sont arrêtés sous des filets ; ils sont coiffés avec de petites toques à la Béarnaise et ont pour armes des escopettes dont ils se servent avec une justesse singulière ; ils ont aussi de très petits sabres, quelques-uns y joignent des pistolets qu'ils portent à la ceinture ; ils ne craignent point de passer les nuits dans les bois et se trouvent toujours bien quand ils ont des arbres pour les mettre à couvert ; d'ailleurs ils ne connaissent aucun obstacle à surmonter dans les montagnes, gravissant comme des chamois et sautant avec une légèreté singulière d'une pointe à l'autre.*[347] »

Il existe enfin d'autres explications sur l'origine de ce nom qui serait le sobriquet éponyme de Miguelot du Prats, militaire originaire du nord qui organisa pour l'armée espagnole, pendant la guerre de Catalogne entre Charles II et Louis XIV, en 1683, une troupe de fusiliers de montagne, les migueletes. Mentionnons enfin, d'après l'ouvrage de Sandrine Picaud-Monnerat, *La petite guerre au 18ème*, la Confrérie de los miquelos (du nom de son patron San Miguel) dont les membres servaient de guides et de protecteurs

346 *Médaille sur les principaux évènements du règne de Louis le Grand*, Paris, Imprimerie royale, 1702, p. 227.

347 SAINT-SIMON (marquis de) Maximilien Henri, *Histoire de la guerre des Alpes ou campagne de 1744 par les armées combinées d'Espagne et de France,* Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1770, p. 26.

aux voyageurs qui traversaient les Pyrénées : nous sommes loin ici des bandes de bandits du Roussillon.

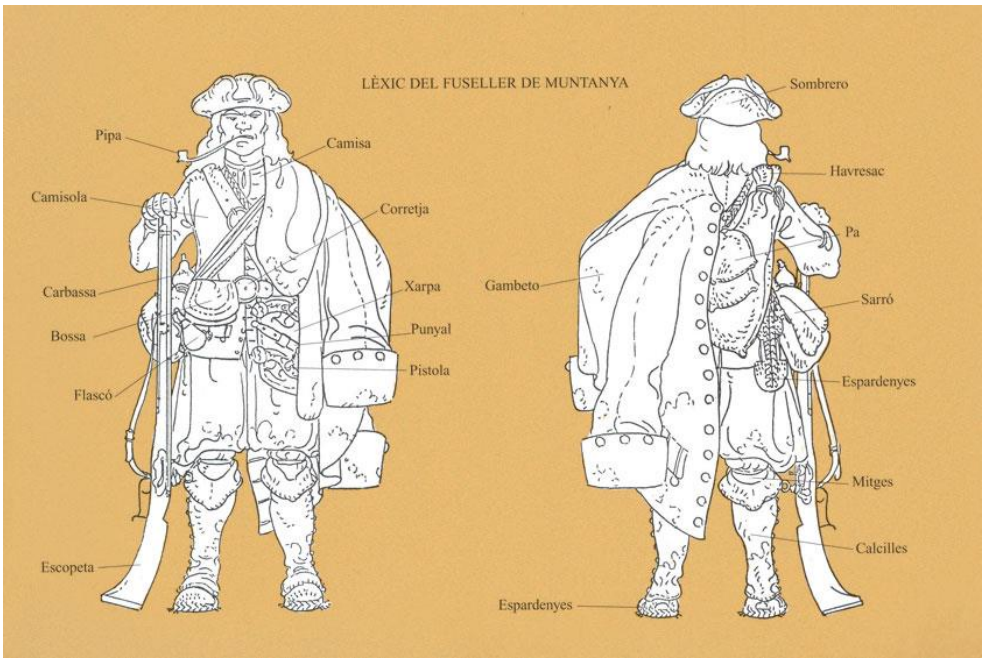

Gravure représentant un miquelet ou fusilier de montagne espagnol. Source inconnue.

La mise sur pied de ces troupes spécialisées au combat en montagne s'impose dès le début du XVIII^{e} siècle pour mieux utiliser les différentes bandes ou corps francs. Dès 1706, le maréchal de Catinat, riche de son expérience précédente, recrute dans le Haut-Dauphiné 54 compagnies de *fusiliers de montagne* pour défendre la frontière menacée. Il les forme et les entraîne dans les vallées et sur des terrains escarpés. Le maréchal de Berwick les emploie admirablement dans les différentes campagnes qu'il mène avec

succès en 1709, lors de la guerre de Succession d'Espagne[348], opposé à l'armée piémontaise. Les troupes sont alors organisées comme de véritables corps spéciaux militaires extrêmement mobiles face à des miliciens levés localement. Maintenues après la guerre, les compagnies de *fusiliers de montagne* recrutent alors des braconniers et contrebandiers en tous genres et sont finalement abandonnées par Louis XV.

Inspiré par le duc de Noailles, le prince de Conti emploie à son tour les miquelets en 1744 lors de la guerre de Succession d'Autriche. Puis les troupes de montagne réapparaissent à la Révolution qui, sous l'impulsion de Kellermann, institue le 22 août 1793 le corps des *chasseurs des Alpes*. Ce corps franc « *créé à Briançon par Balthazar Caire est le plus célèbre.* […] *En 1796, les chasseurs des Alpes, dénommés* Guides à pied, *sont versés à l'armée d'Italie*.[349] » Le corps est par la suite employé en tant que gardes d'honneur à l'Assemblée nationale puis fondu par Bonaparte dans la garde consulaire et auquel on adjoint plus tard, comme troupes de montagne, la légion vaudoise.

Sous le Second Empire, les corps francs - spécialisés parfois au combat en montagne - sont autorisés par la loi de recrutement Niel de 1868. Il existe alors dans certains départements de l'Est, en Alsace et en Lorraine, mais aussi dans les montagnes des Vosges et du Jura, des clubs de tir qui forment des volontaires recrutés pour la défense des cols de montagne. On peut tout autant amalgamer ces corps avec d'autres troupes franches de montagne qui combattent avec des méthodes qualifiées en Espagne

348 Le lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet (1700-1780), premier et imminent théoricien de la guerre de montagnes, fait ses premières armes lors de la guerre de Succession d'Espagne, dans la compagnie de son père où il apprend, sur le terrain, ce type de guerre en servant en qualité de lieutenant de 1709 (à l'âge de neuf ans) jusqu'en 1713. Son père, Daniel-André, capitaine réformé de l'infanterie, partisan de la garnison de Briançon et ex-consul de la communauté d'Usseaux, entre en service en 1677 et prend part à presque toutes les campagnes qui ont lieu pendant le long règne de Louis XIV. Il se distingue particulièrement dans la guerre de Succession d'Autriche, comme capitaine d'une compagnie franche. Voir BECKER Cyrille, *Relire Principes de la guerre de montagnes du lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet*, Paris, Stratégies et Doctrines, Economica, 2008.

349 REVOL (colonel), *Initiation au voyage militaire des Alpes*, Paris, Librairie Berger-Levrault, 1930, p. 42.

de *guérilla,* et des techniques de « *guerre de chicanes et d'embuscades*[350] » : *légion des Allobroges, chasseurs savoisiens, chasseurs de l'Isère* ou *des Hautes-Alpes, francs-tireurs* ou *chasseurs du Mont Blanc, francs-tireurs des Vosges, éclaireurs du Doubs, chasseurs du Dauphiné.*

Lors de la guerre de 1870, Ricciotti Garibaldi (dont le père Giuseppe, figure légendaire mais discutée[351], avait reçu de Gambetta le rang de général à titre auxiliaire et le commandement de tous les corps francs d'une « *armée des Vosges, montée à la hâte à partir d'unités de bric et de broc et rameutées d'un peu partout*[352] »), accompagné de « *son état-major de* "bandits italiens"[353] », commande la 4e brigade de francs-tireurs qui combat au combat de Champ d'Oiseau[354], à Semur, près d'Autun, pour défendre la *République universelle*[355], puis à la bataille du château de Pouilly[356]. Sous ses ordres se sont regroupés, sous la conduite du capitaine (puis commandant) Louis Michard de Chambéry, 164 *Francs-tireurs du Mont-Blanc* ainsi que la *Compagnie des chasseurs des Alpes*. Cette brigade regroupe aussi la *2e légion de mobilisés de l'Isère,* les *francs-tireurs de l'Allier,* ceux *de l'Aveyron*, ceux *de la Côte d'Or*, enfin les *éclaireurs du Doubs*. Elle est donc des plus hétérogène et composée « *de volontaires de tous les pays, de mobiles et de francs-tireurs* […] *d'un ramassis sans cohésion de soldats de toutes armes et de toutes*

350 *De la guerre entre la France et l'Espagne*, Bruxelles, P. J. de Mat Imprimerie Librairie royale de Bruxelles et de l'Université de Louvain, 1823, p. 23.

351 Lire à ce sujet : HEYRIES Hubert, *Garibaldi ; le mythe de la révolution romantique*, Toulouse, Editions Privat, 2002, 159 p.

352 ORTHOLAN Henri, *L'armée de l'Est 1870-1871*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2009, p. 208.

353 DIROU Armel (colonel), *La guérilla en 1870, résistance et terreur*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2014, p. 18.

354 Combats de Semur en Auxois et de Crépand, respectivement les 7 et 8 janvier 1871.

355 Son *immobilisme* et son *inaction* lors de ces combats bourguignons ont néanmoins été controversés : voir ORTHOLAN Henri, *L'armée de l'Est 1870-1871, op. cit.*, pp. 206-209.

nationalités. [Une] *énumération peu encline à la sympathie témoigne de la méfiance qu'inspire le révolutionnaire italien et la caravane qui l'accompagne*.[357] »

Après la défaite de septembre 1870, les corps francs, avec la Garde nationale mobile et la Garde nationale, incarnent donc, au moment de la guerre, la constitution de forces improvisées et spécialisées dans le combat en montagne. Et si un certain nombre de ces corps sont formés à cette époque à partir de chasseurs ou de tireurs de montagne, les montagnes abritent les luttes de partisans et ne sont pas considérées comme des terrains de grandes solutions car les guerres se déroulent au débouché des vallées empruntées par de longues colonnes séparées par de grands intervalles ou en plaine face à l'est.

1.3/ Une réorganisation militaire motivée par la revanche dans un contexte d'évolution stratégique de la menace

En 1855, le gouvernement impérial avait confirmé le caractère professionnel de l'armée française par une loi qui retenait un noyau dur de 100 à 130 000 soldats rompus aux exercices et aux fatigues et qui constituait, par les avantages qu'il leur assurait, une véritable armée de métier. Mais cette conception a conduit à une armée de métier qui correspondait plus dans la réalité à un corps expéditionnaire apte aux offensives rapides et courtes à l'étranger (Mexique, Crimée, Italie). C'est pourquoi elle a sombré à Sedan face à une armée continentale bien entraînée issue du système frédéricien. Après la défaite de 1870, la Commune et la guerre civile, l'Empire, et dans une moindre mesure ses chefs militaires, sont tenus pour responsables de la débâcle. Tout est à reconstruire en ce qui concerne les forces armées : organisation, administration, commandement, instruction. La *vieille armée*, expression qu'on lui donne après 1871, n'est plus mais l'institution

356 Troisième bataille de Dijon, autour du château de Pouilly le 23 janvier 1871, une des rares victoires françaises de 1870 qui fut sanctifiée par la prise de l'unique drapeau allemand, celui du 61e régiment de Poméraniens.

357 DIROU Armel (colonel), *La guérilla en 1870, …*, *op. cit.*, p. 61.

militaire n'est cependant pas tenue pour fautive du désastre. L'institution militaire en profonde réorganisation devient alors le garant de l'ordre social, la *nation armée*.

La reconstitution des effectifs commence en mars 1871, après la dissolution de l'armée de la guerre et des gardes mobiles et nationales. L'armée reçoit alors le rôle privilégié de ressusciter ce qu'Adolphe Thiers nomme l'« *âme française* » ; elle doit devenir l'école morale du pays et réinstaurer l'esprit de discipline. Dès juin 1871, dans un discours tenu à Bordeaux, Léon Gambetta proclame dans ce sens : « *Il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire, afin que nos enfants, nos soldats, nos concitoyens soient tous aptes à tenir une épée, à manier un fusil, à faire de longues marches, à passer les nuits à la belle étoile, à supporter vaillamment toutes les épreuves pour la patrie.*[358] » La première réforme d'importance est celle qui concerne le recrutement car elle détermine les autres. A la mobilisation, la France ne pouvait aligner en 1870 que 300 000 soldats lesquels ne composaient que l'armée de métier. Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'enseignement dont la devise est : « *Pour la patrie, par le livre et l'épée !* », prône le service militaire obligatoire et l'alliance de l'école et de l'armée dans la formation de la jeunesse française. La Ligue se rapproche alors des bibliothèques régimentaires. La loi Cissey du 27 juillet 1872 instaure le service militaire personnel[359] obligatoire qui est un service à deux vitesses, d'une durée fixée par tirage au sort : cinq ans pour les uns, une seule année pour les autres. Le débat fait rage à l'Assemblée nationale entre les républicains, partisans de la nation armée qui militent pour un service universel, et ceux qui veulent, à l'instar d'Adolphe Thiers, instaurer un service actif long de manière à ce que la formation des conscrits soit la plus complète voire soit réservée à des soldats de métier. Le service militaire doit alors permettre de combattre l'ennemi de l'extérieur, l'Allemagne, et celui de l'intérieur, le désordre social. De nombreuses dispenses et exemptions (plus de 50 000, mais limitées à 4% de l'effectif global) sont toutefois accordées, à l'encontre de l'objectif affiché : étudiants achetant le service militaire à un an (1 500 francs), élèves des grandes écoles qui s'engagent à servir dans la

358 *Discours de M. Gambetta prononcé à Bordeaux le 26 juin 1871*, Paris, E. Lachaud Editeur, 1871, p. 11.

359 Aucun individu ne peut être remplacé.

fonction publique pendant au moins dix ans, enseignants, séminaristes et ecclésiastiques, soutiens de famille. Le service n'est donc pas encore universel. Cette loi est malgré tout un « *heureux dispositif de transition. Elle donne à la France une armée permanente de plus de 500 000 hommes instruits*.[360] » Cet effectif atteint vraisemblablement 440 000 hommes en temps de paix, et jusqu'à 1 500 000 en cas de guerre, complétés par 1 200 000 territoriaux.

Le 24 mai 1873, le maréchal de Mac-Mahon est élu à la présidence de la République pour un mandat présidentiel de sept ans attribué par la loi du 20 novembre 1873. Une certaine continuité monarchiste – mais légitimiste car le maréchal de Mac-Mahon s'est toujours montré un strict et loyal serviteur de l'Etat, de la Constitution et de la loi – s'inscrit dans la politique militaire et dans la réorganisation de l'armée. Mais le rôle du Maréchal-Président[361] n'est pas bien défini car on ne peut déterminer les réformes qui relèvent du législatif (Assemblée nationale ou Sénat), de l'exécutif (gouvernement et ministre de la Guerre) ou du Président lui-même. Néanmoins, Mac-Mahon, aidé par la commission de réorganisation de l'armée qui siège de 1871 à 1875, a une implication certaine dans l'exécution des réformes essentielles et, en six années de présidence, de nombreux projets aboutissent : mise en place d'une organisation assortie d'une nouvelle carte militaire, modernisation de l'armement, développement des fortifications (système Séré de Rivières) et de leurs accès ferroviaires. Ces réformes ont un impact direct sur le développement des troupes alpines françaises.

Le général de Cissey, ministre de la Guerre à deux reprises sous Mac-Mahon, de 1871 à 1873 puis de 1874 à 1876, fait voter à l'Assemblée nationale la loi du 24 juillet 1873[362] relative à l'organisation générale de l'armée[363]. Cette loi copie le

---

360 DOISE Jean, VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France, Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Imprimerie nationale, 1987, p. 35.

361 Patrice de Mac-Mahon est le seul maréchal de France à avoir été élu Président de la République.

362 *Loi relative à l'organisation générale de l'armée, Journal officiel de la République française*, séance du 25 juillet 1873, pp. 4996-4999.

363 *Organisation et mobilisations générales*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 94.

dispositif allemand et crée notamment les corps d'armée dès le temps de paix. Dix-huit régions militaires sont tracées, l'Algérie prend le statut de 19e région[364]. A chaque région correspond un corps d'armée placé sous les ordres d'un général nommé en Conseil des ministres pour trois ans. Pour la première fois, unité tactique et commandement territorial sont réunis sous une seule et même autorité, celle de ce général commandant le corps d'armée. Les circonscriptions territoriales portent l'appellation de régions militaires pour éviter toute confusion avec le terme de division alors souvent utilisé. Les dix-neuf corps d'armée sont composés de deux divisions d'infanterie chacun, une brigade de cavalerie, une brigade d'artillerie, un bataillon du génie, un escadron du train des équipages ainsi que les états-majors et services associés. Les Alpes sont couvertes au nord par le XIVe corps d'armée dont l'état-major est localisé à Lyon, et au sud par le XVe corps d'armée dont l'état-major est basé à Marseille.

Deux ans plus tard, la loi du 13 mars 1875, relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale, est votée, avec quelques réticences en fonction des opinions politiques. En 1875, les effectifs de l'armée française autorisés par la loi sont les suivants[365] :

Régiment ou bataillon	Effectif	Nombre de corps
Infanterie de ligne	236 448	144
Chasseurs à pied	18 240	30
Zouaves	10 496	4
Tirailleurs algériens	8 505	3
Légion étrangère	2 530	1
Cavalerie	58 240	70
Chasseurs d'Afrique	4 152	4
Spahis	3 292	3

364 Le décret du 28 septembre 1873 porte création du 19e corps d'armée en Algérie.

365 *Loi relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale, Journal officiel de la République française*, séance du 15 mars 1875, pp. 1966-1971.

Artillerie	38 et 2 pontonniers[366]
Génie	4
Train	57 compagnies
Train des équipages	20 escadrons

Ces deux lois, à une époque marquée par les tensions entre une haute armée restée conservatrice et des officiers qui s'affichent comme étant républicains, illustrent cependant trois idées : l'armée est une force permanente puissamment organisée, elle joue le rôle d'un *cadre* des réserves, elle est également l'école d'instruction militaire de tous les citoyens valides. En conséquence, sauf lors des grandes manœuvres, l'armée ne comprend plus des soldats tous formés mais présente en permanence dans ses rangs des soldats en formation. Avec le service légal maximal à cinq ans, la présence des soldats est réduite effectivement à quarante ou cinquante mois maximum[367]. La durée du service militaire actif est descendue ensuite à trois ans avec la loi du 17 juillet 1889 qui donnera un vrai rôle social au service militaire car il n'y aura plus désormais de dérogations totales. L'armée, l'« *arche sainte*[368] » de la nation, incarne maintenant tous les espoirs de la patrie. Elle est, d'après Raoul Girardet, l'un des instruments principaux de la renaissance française. Instrument de la revanche, elle doit donc, en conservant heureusement une partie de ses cadres issus du Second Empire, se préparer concrètement et sur tous les fronts, mais prioritairement face à l'Allemagne. C'est dans ce contexte de réorganisation militaire et de service universel, face à une menace germanique exclusive mais aussi face à une menace transalpine croissante, que se développe l'embryon des troupes de montagne françaises et sont annoncées les premières propositions politiques de création de troupes de montagne françaises.

366 Les pontonniers n'ont pas leur autonomie complète et restent attachés à l'artillerie jusqu'en 1894.

367 *Organisation et mobilisations générales, Notes sur le service de 40 mois*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 96.

368 GIRARDET Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, *op. cit.*, deuxième partie, *L'armée nationale*, chapitre 5, *L'arche sainte*.

CHAPITRE II/ LA NAISSANCE DES TROUPES ALPINES MODERNES

Dès 1859, le général Ricotti et les frères Mezzacapo préconisent la défense par les lignes intérieures. Ce type de défense est issu du modèle clausewitzien dans lequel l'importance des lignes intérieures rend la défensive plus efficace au niveau stratégique, puisqu'alors ces lignes sont plus importantes. L'Italie s'engage ainsi, tout au long de la fin du XIX^{e} siècle, dans la stratégie de modernisation et de développement des forts d'arrêt : forts du mont Cenis et du Chaberton, du Jaffereau, d'Exilles, des ouvrages du col de Tende, de l'Assiette. Ce système des forts d'arrêt empêche de tourner les défenses des contre forts pour contraindre l'ennemi à attaquer de front ou à contourner les défenses. En complément de cette couronne de forts d'arrêt, les Italiens créent en 1872 les premières troupes alpines modernes qu'ils déploient en montagne comme corps de première ligne.

Ce n'est cependant pas le type de conception politique de la défense de sa frontière alpine qu'emprunte l'armée française après sa défaite dans la guerre franco-prussienne. Et un seul homme, le député Ernest Cézanne va appeler l'attention du gouvernement sur les lacunes francaises, malheureusement sans succès initial.

2.1/ La menace de l'Italie et de ses troupes alpines

L'entente de la France avec l'Italie s'est sérieusement dégradée depuis la campagne d'Italie de 1859. Le nouveau royaume d'Italie et la France s'attachent à la réorganisation de leur armée et à la mise en état de leur frontière. Les détails des plans généraux de défense de ces deux pays frontaliers montrent bien que l'effort est poussé en France sur les travaux de la frontière avec l'Allemagne. Malgré cela, la frontière italienne prend un intérêt diplomatique croissant avec la multiplication de situations conflictuelles. La défaite de Giuseppe Garibaldi à Mentana le 3 novembre 1867 contre les troupes du Pape et les zouaves pontificaux français ravive les tensions nationalistes, signe la ruptre entre la France et l'Italie et annonce le renversement d'alliance. Le contexte stratégique change et le capitaine Clerc précise que, « *ne pouvant mettre en ligne plus de 300 000 hommes, la plus vulgaire prudence conseille à l'Italie de ne point s'engager contre nous sans l'allié*

désigné. Et à ce sujet, tout dernièrement, lors de l'ouverture du Saint-Gothard, la presse allemande, n'envisageant point exclusivement les intérêts industriels et commerciaux, ne s'est-elle point réjouie de voir renverser la barrière qui séparait les deux alliés naturels ? Le fait est acquis.[369] »

C'est donc à l'évidence par la montée des tensions de part et d'autres des Alpes au lendemain de la guerre de 1870-1871, par le transfert de sa capitale de Florence à Rome en 1871, par l'altération brutale des relations franco-italiennes issue en avril 1881 de l'établissement du protectorat français sur la Tunisie (traité du Bardo), et enfin par la signature, le 20 mai 1882 à Vienne, du traité établissant le système d'alliances bismarckien de la Triplice (alliance de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie), que la question du développement des troupes alpines françaises prend une autre dimension. Les intentions pacifiques ne sont plus assurées et les rapports entre les deux nations sont de plus en plus complexes. La fraternité de 1859 s'est transformée en méfiance. Les relations de la fin du XIX^{e} siècle sont qualifiées par les deux voisins de *paix armée*.

Le major Perrucchetti, professeur à l'Ecole de guerre italienne, indique dans ses études et ses travaux relatifs à l'organisation et à la défense de la frontière des Alpes que « *même dans les montagnes, surtout dans les montagnes, l'instrument principal de guerre, soit pour la défensive, soit pour l'offensive, est aujourd'hui comme toujours, celui qui pense, sent et travaille, l'homme. Ce n'est que quand on y aura pensé suffisamment qu'on pourra dire que les Alpes non seulement satisfont largement à leur tâche d'assurer la concentration stratégique mais aussi qu'elles permettent* […] *d'user n'importe quel ennemi.*[370] » S'appuyant sur son expérience, le major Perrucchetti professe que la défense dans les Alpes doit être préparée par des forces spécifiques sachant y combattre avec tous les moyens possibles ; des forces qui connaissent tous les caractères de l'attaque et de la défense, qui exécutent des manœuvres avec toutes les armes à tous les endroits

369 CLERC (capitaine au 139^{e} régiment d'infanterie), Ch., *Les Alpes françaises : Etudes de géologie militaire*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1882, p. 178.

370 PERRUCCHETTI (major), professeur à l'Ecole de Guerre italienne, *De la méthode dans les études sur la Défense de l'Etat*, 1882, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

nécessaires : la préparation doit être permanente, l'examen pied à pied du terrain est indispensable. Il prône l'obligation des « *voyages d'instruction* » et des manœuvres de troupes et de cadres en montagne dirigées par les autorités supérieures et les généraux pour « *faire pénétrer parmi nos officiers le véritable esprit de la guerre de montagnes et surtout persuader que dans ce genre de guerre, c'est la mobilité qu'il faut obtenir de la troupe.*[371] » Ces leçons ne divergent en rien de celles données par le lieutenant-général de Bourcet au siècle précédent.

Avec des personnalités comme le ministre Ricotti, les généraux Mezzacapo et le major Perrucchetti, l'Italie comprend en 1870, face à la réaction revancharde de la France, qu'il faut indubitablement perfectionner et moderniser les troupes alpines en imposant une vision de la défense des montagnes et y répond par la création des alpini dès la seconde partie du XIX^{e} siècle. La France ne suit pas immédiatement le mouvement même si certains de ses officiers ont déjà procédé à des reconnaissances tactiques en direction des couloirs frontaliers. L'origine des troupes alpines italiennes structurées date de l'époque des combats pour l'unification du royaume transalpin.

En 1859, le Niçois Giuseppe Garibaldi, républicain convaincu mais fervent partisan de l'unité italienne, agissant en franc-tireur tout en reconnaissant l'autorité monarchique, lève sa propre troupe et dirige une véritable armée parallèle à celle du roi de Sardaigne. Les nécessités de la guerre contre l'Autriche l'emmènent alors à organiser une troupe entraînée pour évoluer dans la montagne, les *Chasseurs des Alpes* (*Cacciatori delle Alpi*). Ce sont ces volontaires des guerres d'indépendance qui offriront l'ossature des fameux Mille, héros de l'unité italienne qui débarquent à Marsala en mai 1860[372].

Face à la menace autrichienne, le Piémont conserve de fait toute l'attention du royaume italien qui est tourné face à l'est et néglige les défenses des Alpes. Pourtant, en 1859, les généraux Luigi et Carlo Mezzacapo, dans *Etudes topographiques et*

371 *Ibidem.*

372 HEYRIES Hubert, *Garibaldi ; le mythe de la révolution romantique*, *op. cit*., p. 30.

stratégiques[373], prônent les avantages d'une défense montagneuse d'avant-garde et fortifiée assortie de troupes armées puissantes pour contrarier les projets de l'ennemi. Quatre ans plus tard, en 1863, le Club alpin italien est créé pour être un outil au service de l'unité italienne, se préoccupant déjà de la formation de troupes chargées de défendre la frontière. Enfin et surtout, la victoire de Garibaldi en 1866 à Bezzecca, dans le Trentin, contre les chasseurs tyroliens de l'Empire austro-hongrois commandés par le baron von Kuhn, fait prendre conscience aux Italiens que les Alpes ne constituent plus une fortification naturelle suffisante. En 1871, la commission pour la défense générale de l'Etat propose un projet de défense qui complète la couronne des forts d'arrêt et prescrit d'y engager des corps de première ligne. Cette obligation stratégique impose au jeune royaume d'Italie la formation d'unités préparées aux opérations en zone montagneuse : ce seront les alpini. Cette mesure conservatoire trahit des appréhensions toutes nouvelles confirmées un an plus tard par le major Ricci qui insiste « *sur la nécessité d'opposer aux têtes de colonne de l'ennemi, qui tenteraient de passer dans les Alpes, le plus grand nombre d'obstacles possibles permanents ou passagers, d'étudier ces travaux, et de désigner d'une façon précise ceux qui devraient les faire exécuter en temps de guerre sous leur responsabilité personnelle.*[374] »

Le 15 octobre 1872, le général Ricotti, ministre italien de la Guerre crée, par un article de loi, quinze compagnies affectées à la défense des Alpes, dont neuf sont installées sur la frontière française où elles sont actives dès l'été 1873. Ces troupes au recrutement, à l'entraînement et à l'équipement spécifiques, vite renforcées par l'artillerie de montagne, deviennent une véritable subdivision d'arme en même temps qu'augmentent les effectifs. En 1873, le nombre de compagnies est monté à vingt-quatre qui sont groupées l'année suivante en sept bataillons[375]. Le décret du 30 octobre 1878 porte le nombre de compagnies à trente-six et celui des bataillons à dix, avec comme

373 MEZZACAPO, Luigi et Carlo, généraux, *Etudes topographiques et stratégiques*, Studi topografici et strategici su l'Italia, Milan, F. Vallardi, 1859, 622 p.

374 *Notice sur la défense de l'Italie en général et sur la frontière nord-ouest en particulier*, par le major RICCI, 1872, *in* ROCHAS D'AIGLUN (commandant de), *L'origine des troupes alpines*, Grenoble, Baratier et Dardelet, Impr.-Libraires, 1891, p.8.

particularité le maintien permanent des compagnies à l'effectif de guerre de 250 hommes. Ces chiffres seront doublés par la loi de 1882 et par la création de trente-six nouvelles compagnies alpines. Enfin, la loi du 23 juin 1887 constitue sept régiments à trois bataillons (le 5e en a quatre)[376]. Le total est donc monté à vingt-deux bataillons et soixante-quinze compagnies : on passe de 1 692 hommes lors de leur création à 9 575 alpini en 1889, soit 45 000 alpini sur pied de guerre, en incluant les troupes mobilisées et les bataillons de douaniers, dont plus des deux tiers face à la France.

Le général Ricotti n'a pas seulement créé des bataillons alpins permanents, il a militarisé toute la zone transalpine. Les alpini forment ainsi sur la frontière un rideau à l'abri duquel l'armée italienne peut en toute sécurité opérer sa mobilisation et sa concentration. Leur essor est dû à la conviction qu'a le général Ricotti de l'importance stratégique et historique qu'offre l'énorme barrière montagneuse qui sert de frontière continentale à l'Italie. Il éprouve la nécessité de familiariser ces unités par des exercices en montagne et d'installer en permanence, et dès le temps de paix, dans chaque grande vallée des Alpes, un volume de forces suffisant pour en défendre les abords. En effet, ces compagnies d'alpini sont « *cantonnées en permanence dans le district sur lequel elles auront à opérer en temps de guerre. Elles forment une troupe remarquablement bien recrutées et entrainées, devant rendre à la mobilisation d'excellents services comme troupes de couverture et partisans, pour les reconnaissances et petites opérations offensives dans nos vallées. La compagnie d'infanterie compte sur le pied de guerre 225 hommes, le bataillon 920 fusils*.[377] »

---

375 *Compagnies alpines 1868-1874*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1358.

376 Voir les détails de l'organisation des troupes alpines italiennes dans : B*** (commandant), *Les troupes alpines en Italie et en France*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1900.

377 CAHU Théodore, *L'Europe en armes en 1889, étude de politique militaire*, Paris, Albert Savine Editeur, 1889, p. 319.

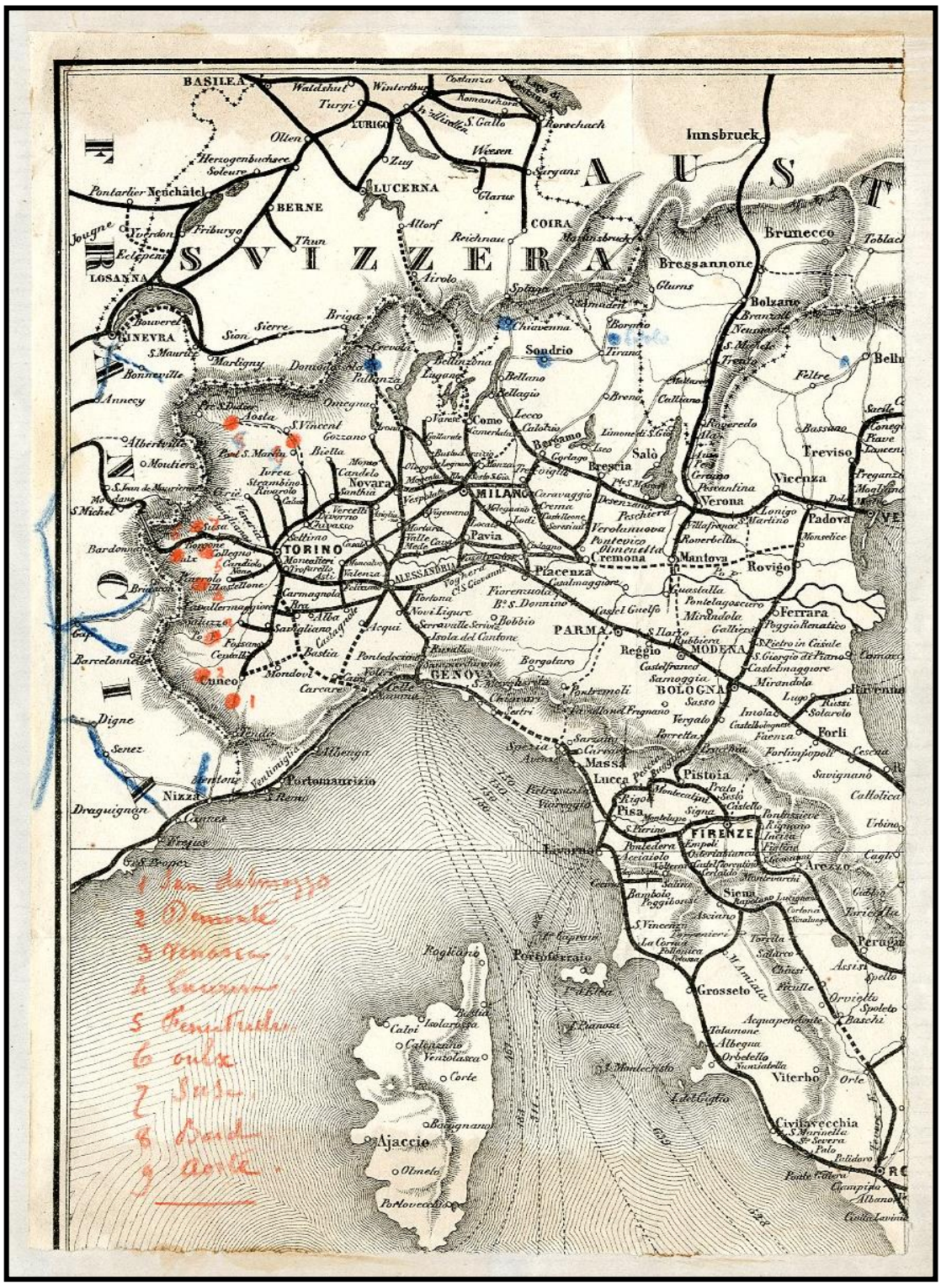

Emplacement des compagnies alpines en 1873 – annexe d'une dépêche du 19 avril 1873, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1358 : *compagnies alpines 1868-1874*.

En 1885, le ministre italien de la Guerre, dont la sollicitude pour les régiments alpins est bien connue, a également profondément modifié leurs tableaux de recrutement. Il en a éliminé les communes situées dans la plaine, alors même qu'elles appartenaient à des cantons montagneux, et il s'est réservé de statuer lui-même sur les demandes de changement de corps faites par les soldats alpins sous les armes ou en congé illimité. Il estime, avec raison, que l'instruction spéciale de ces régiments, leur habitude des marches longues et pénibles, et le patriotisme si vivace dans les populations d'où ils sont tirés, sont de puissantes garanties pour la défense continentale de l'Italie.

Les alpini, tout comme de nombreuses troupes spéciales, adoptent d'office des codes particuliers dont la tenue vestimentaire. Celle-ci, bientôt comme celle du soldat de montagne français d'ailleurs, fait souvent l'objet de longs débats politiques voire de controverses. Elle est décrite par le capitaine de Buttet en 1900 :

> « *Le fantassin alpin italien est coiffé d'un chapeau en feutre noir à bords relevés, ayant sur le devant un plaque en cuivre estampée aux armes royales, et, sur le côté gauche, une plume d'aigle plantée dans une olive et sur une large cocarde tricolore ; il porte un pantalon de drap gris à passepoil rouge, est chaussé de brodequins très hauts de tiges, et de petites guêtres ; sa tunique vareuse, en drap bleu sombre, a un seul rang de boutons en métal blanc ; le col est rabattu ; ce col, à liseré rouge comme toutes les bordures du vêtement, a, de chaque côté, un écusson vert en forme d'oriflamme en double pointe orné d'une étoile blanche ; aux manches, un large parement vert également bordé de rouge ; les pattes d'épaule de même couleur que la tunique portent aussi le liseré et se terminent par un bourrelet d'épaule sur lequel est le numéro du régiment.*
>
> *En tenue de campagne, la plume est enlevée de la coiffure et celle-ci se recouvre d'une toile blanche, portant sur le devant le numéro du régiment ; ce chapeau est muni d'une jugulaire. Chaque soldat possède en outre un bonnet de police à visière, en drap de même couleur que la tunique. Les officiers ont un képi.*
>
> *Le pantalon blanc en toile écrue se porte en tenue de corvée ou de campagne. Enfin la tunique se recouvre d'une espèce de gilet en toile blanche écrue, sans manches.*

L'officier, comme insigne de grade, a sur chaque manche le nœud hongrois en galon d'argent et porte une tunique dolman à deux rangs de boutons.

La ceinture du soldat est munie d'une double cartouchière et porte le sabre-baïonnette ; le bidon est en bois. Enfin le sac porte une couverture de campement, la tente-abri, un manteau collet-capuchon, les effets et deux rations de vivres de conserve. Le chargement au complet du soldat, fusil compris, est de 25 kilos.

Certains, toujours portés à la critique, trouveront sans doute ce costume théâtral comme celui des Bersaglieri, néanmoins je dois le dire, il est joli, surtout en ensemble, il parait même assez pratique et fait bon effet.[378] »

L'instruction de ces compagnies alpines, leurs marches, leur habillement et leur équipement sont, dans les journaux militaires italiens, des sujets sensibles d'études aussi variées qu'approfondies. L'*Esercito Italiano* appelle même l'attention du ministre sur les conditions de matériels, d'équipements mais aussi d'instruction opérationnelle dans lesquelles se trouveraient les compagnies alpines en cas de mobilisation :

« *L'équipement actuel des troupes alpines est-il convenable ? Le passe-montagne et les gants récemment distribués seront-ils suffisants contre le froid et la tourmente ? Comment ces troupes pourront-elles, en cas de guerre, passer la nuit dans ces régions élevées, puisque le peu de paille qu'on y trouve doit être transporté dans les vallées pour les troupes qui y sont cantonnées ? N'est-il pas utile, si on ne veut pas adopter le havresac-lit reconnu absolument nécessaire en montagne, de supprimer, pour les alpins, la couverture de campement, le passe-montagne en laine et peut-être même le petit manteau rond, pour y substituer un bon manteau muni d'un capuchon et de larges poches sur le devant, et pouvant se porter sur la tunique vareuse, soit pour le service de sentinelle, soit pour cantonner dans les régions élevées ? Un tel manteau permettrait, du reste, de pourvoir ces troupes de longs bas en grosse laine (alpetik) dans les circonstances indiquées plus haut*

---

378 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, Thonon-les-Bains, Imp. Masson Frères, 1894, pp. 195-196.

> *et pour traverser les névés et les glaciers. Mis par-dessus la chaussure, ces bas maintiendraient le pied sec et chaud, condition indispensable pour pouvoir reposer dans la montagne et que tous les alpinistes connaissent parfaitement. En outre, il paraît utile d'établir des projets clairs et bien définis pour les excursions, de rendre uniformes l'équipement des troupes alpines dans les marches et le système d'étude de la frontière, de diriger les reconnaissances dans des régions qui offrent quelque intérêt au point de vue militaire et non dans des régions commodes qui n'en offrent aucun, de limiter enfin la durée des excursions au temps strictement nécessaire pour étudier la frontière en se basant sur ces faits que les bataillons qui hivernent dans les vallées alpines connaissent en peu de temps la zone qu'ils doivent défendre, tandis que les bataillons qui ont leurs emplacements d'hiver à Milan ne sauraient y arriver aussi rapidement.*[379] »

En Italie, les compagnies qui ont leurs emplacements d'été loin de la frontière ne parviennent, en deux ou trois ans, qu'à en connaître une faible partie. Les alpini, moins nombreux que ne le laisse accroire l'imagination, constituent cependant des adversaires redoutables grâce à leur recrutement, leur entraînement et leur connaissance des zones d'action dans lesquelles ils sont appelés à opérer. En effet, ils sont considérés comme les meilleures troupes d'infanterie italienne et ceux-ci en sont très fiers. En 1888, dix-neuf de ces bataillons sont présentés à l'empereur Guillaume II lors de son voyage à Rome. Leur inspecteur général, le général Pelloux, qui a été ministre de la Guerre, en leur transmettant les félicitations du roi et de l'empereur, leur dit qu'ils représentent pour l'Italie « *un boulevard élevé à l'extrême frontière, boulevard portant ces mots gravés* Si non passa.[380] » (*On ne passe pas*). Cette phrase est devenue leur mot d'ordre. Fidèles à la consigne de leur roi, ils surveillent avec jalousie une frontière que nul en France n'a jamais songé à violer.

---

379 *Revue du Cercle militaire, Les troupes alpines italiennes*, édition du 6 mars 1887, p. 211.

380 BREGEAULT Julien, « Les chasseurs alpins », *Annuaire du Club Alpin français*, 25e année, 1898, Paris au siège social du Club alpin français, 1899, p. 42.

2.2/ Les politiques françaises de défense des Alpes

En France, les lois républicaines réforment depuis 1871 une armée de métier impériale qui a échoué dans son rôle au service du pays. Après la guerre de 1870-1871, les efforts financiers du gouvernement sont considérables car la France doit régler à l'Allemagne une indemnité de cinq milliards de francs or (plus 266 millions de frais de guerre) qui seront payés entre mi-juillet 1871 et septembre 1873[381].

Sous cette contrainte, la restauration de la défense nationale est menée conjointement par le Conseil supérieur de la Guerre, le gouvernement et le parlement. La réorganisation de l'armée vise à effacer la défaite, défaite dont la commission parlementaire a attribué la cause à la faiblesse des effectifs et à l'insuffisance de l'encadrement de l'armée. Elle est tournée systématiquement vers des hypothèses de guerre moderne face à l'Allemagne qui occupe une partie du territoire français libéré au rythme des paiements. Le gouvernement et les assemblées concentrent leurs efforts sur une reconstruction patriotique motivée par le désir de revanche, par la fascination de l'Allemagne et par la récupération des territoires annexés de l'Alsace et de la Lorraine. L'état-major général se préoccupe des problèmes d'organisation, de transport, de mouvement, d'approvisionnement et de ravitaillement. Il se sent peu concerné par les menaces frontalières. Le haut commandement est convaincu que le meilleur moyen de faciliter la défense des Alpes est et sera toujours de remporter dès le début un grand succès en Lorraine. D'ailleurs, de nombreux corps d'armée stationnent sur la Moselle alors que certains verraient bien leur place sur le Rhône, dans des régions peu préparées pour le transport rapide des troupes. Par ailleurs, la France compense aussi ses frustrations en Europe en menant une politique d'expansion coloniale.

Sur le territoire français, depuis la fin des guerres du Premier empire, un affrontement dans les montagnes est donc peu envisageable et, depuis 1866, l'adversaire principal est en Lorraine ou en Alsace, et non plus dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Dans le système de défense français, les Alpes sont considérées comme un théâtre

d'opérations secondaires où l'on adopte la défensive et où l'on cherche à gagner du temps, s'appuyant même sur la neutralité de la Suisse ou sur la protection des hautes montagnes qui donneraient aux places fortes le temps de se mobiliser. En effet, « *dès 1861, le grand sapeur de l'époque, le général Frossard, étudie sur place la défense des territoires annexés. Le 30 juin 1862, il présente son rapport.* [...] *En Savoie, il faut se borner à barrer les deux grandes voies de Tarentaise et de Maurienne, d'abord en tête, mais surtout à leur débouché.* [...] *La défense des Alpes-Maritimes sera basée sur le même principe.*[382] » Militairement, les voies de communication sont alors restreintes. La frontière n'est franchie que par les cinq routes de la rive sud du Léman, du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre, du col de Tende et du littoral. La voie ferrée s'avance jusqu'à Saint-Michel-de-Maurienne, Grenoble et Nice. Le percement du Mont Cenis commence uniquement en 1862.

En 1870, aucune décision n'est arrêtée concernant la défense de la frontière et « *au début de l'année 1870, le colonel d'état-major Borson*[383] *fait sur ce sujet une remarquable conférence*. [...] *Tout pénétré de Berwick, il pensait que nous devions attendre l'ennemi*.[384] » Sa conception va inspirer longtemps les différents organisateurs de la défense dont principalement le général Séré de Rivières.

---

381 Alors que le traité de paix de Francfort du 10 mai 1871 étale les paiements de la manière suivante : 1,5 milliard à payer en 1871, 0,5 milliard en mars 1872 et 3 milliards avant mars 1874, Adolphe Thiers, par le succès des emprunts, règle le dernier versement avec six mois d'avance.

382 HUMBERT (général) Jacques, *La Défense des Alpes 1860-1914* dans *Revue historique de l'Armée*, numéro 3, août 1956, p. 60.

383 Le colonel Jean-François Borson est un ancien officier du génie de l'armée sarde qui a fait le choix de servir la France en 1860. Né le 9 août 1825 et mort le 16 décembre 1917 à Chambéry, ayant participé aux batailles de Novare et de Solferino, il a dirigé le service de la cartographie au ministère de la Guerre. Il termina sa carrière comme général de division et Grand officier de la Légion d'honneur. Il a publié des *Etudes sur la frontière du Sud-Est* qui contiennent un résumé des conférences qu'il donna au Ministère de la Guerre en 1869-1870 et qui prônent un renforcement de la frontière par des troupes d'attente : « *Ouvrage qui demeure aujourd'hui le meilleur travail sur cette question*. » : commentaire du général P.E Bordeaux *in A travers les alpes militaires, quelques souvenirs*, Grenoble, Imprimerie Saint-Bruno, 1928, p. 16.

Voir aussi le dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 3.828.

384 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, p. 60.

Depuis la guerre de 1870, la commission supérieure de Défense réfléchit aux moyens de pourvoir à la sécurité du territoire français face aux différentes menaces. A l'est, par les traités de 1814 et de 1815 établis après le Congrès de Vienne, la neutralité de la Suisse est étendue à une portion de la Savoie : « *Les provinces du Chablais et du Faucigny et tout le territoire au nord d'Ugine, appartenant à S.M. le Roi de Sardaigne, feront partie de la neutralité de la Suisse*[385] ». Le traité de Turin de 1860 qui rattache la Savoie à la France ne revient pas sur la neutralité de la zone frontalière en faisant observer que « *Sa Majesté le Roi de Sardaigne ne peut transférer les parties neutralisées de la Savoie qu'aux conditions auxquelles il les possède lui-même et qu'il appartiendra à S.M. l'Empereur des Français de s'entendre à ce sujet, tant avec les puissances représentées au Congrès de Vienne, qu'avec la Confédération helvétique et de leur donner les garanties qui résultent des stipulations rappelées dans le présent article*.[386] » En se plaçant au point de vue des opérations militaires, la prise en compte de la neutralité de la Savoie a des conséquences stratégiques importantes dans la défense du territoire qu'établit entre 1871 et 1874 le général Séré de Rivières. Dans ce cadre, en cas de reprise du conflit entre l'Allemagne et la France, la Confédération helvétique demeurant neutre, la France respectueuse des traités internationaux serait dans l'obligation de retirer ses troupes de la partie neutralisée de la Savoie et plusieurs hypothèses sont formulées pour l'Italie[387] : neutralité ; mobilisation totale ou partielle de son armée sous prétexte de faire respecter son territoire, l'Autriche-Hongrie ayant mobilisé ; déclaration de guerre à la France en respectant la neutralité du Chablais et du Faucigny ; viol de cette neutralité. Ces différentes options sont prises en compte dans la défense des Alpes.

---

385 *Actes du Congrès de Vienne du 9 juin 1815 avec ses annexes*, Edition officielle et collationnée avec le texte de l'instrument original déposé aux Archives de la Chancellerie de Cour et d'Etat, Vienne, de l'Imprimerie impériale et royale, 1815, Article VIII, p. 288.

386 Traité de Turin du 24 mars 1860, article 2.

387 Rapport fait au Ministre du 22 août 1876, *Analyse au sujet du territoire neutralisé de la Haute-Savoie* et *La défense de la frontière de la Savoie étudiée au point de vue d'une violation de la frontière suisse : mémoire rédigé par le lieutenant-colonel Fescourt (1878-1879)*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1869.

Or, pour fonder une armée des Alpes opérationnelle qui puisse répondre aux hypothèses stratégiques et à la menace transalpine, il faut que le gouvernement et son état-major général consentent certains sacrifices mais ils n'en éprouvent pas encore d'utilité stratégique. Des fortifications anciennes existent sur les cols et les crêtes, souvent délaissées comme la Redoute ruinée détruite en 1797 par les Français qui l'abandonnent après le traité de Campo-Formio[388]. D'un point de vue général, l'enseignement donné aux troupes françaises vise, quoi qu'il advienne, un conflit défensif avec les puissances du Nord. Toute l'organisation militaire tourne donc autour de ce paradigme à telle enseigne que le modèle prussien inspire chaque réforme. Le général du Barail, ministre de la Guerre, dira même : « *Nous avons plus imité que créé*.[389] » En comparaison avec l'armée allemande, l'armée italienne est loin d'être érigée en modèle.

Louis Veuillot, s'il ne redoute plus l'invasion à travers les Alpes de la France par l'Italie depuis l'annexion de la Savoie, émet néanmoins quelques avertissements : « *Il ne faudra pas,* dit-il*, de longues années pour que quelqu'un se ravise en Europe et s'aperçoive que l'*Italie unitaire*, une fois ramassée et disciplinée dans la main d'un maître hardi, deviendrait une puissance assez inquiétante.*[390] » Il est en cela absolument visionnaire car les alliances européennes évoluent ; l'Italie se mute en une menace réelle et von Bismarck accentue tous ses efforts pour l'attirer vers elle. Deux tendances différentes se manifestent alors en France : « *les uns, considérant les Alpes en fonction du Nord-Est, ne se soucient que d'empêcher les Italiens de rejoindre les Allemands par la Savoie et le Valais ; les autres, les jugeant plus enclins à saisir Nice qu'à s'empêtrer dans*

388 Traité de paix signé le 18 octobre 1797 entre Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, et le représentant de l'Empereur François II du Saint-Empire (devenu François I[er] d'Autriche).

389 BARAIL (général, du), *Mes souvenirs*, tome troisième, 1864-1879, Paris, Librairie Plon, 1898, p. 459.

390 VEUILLOT Louis, *Le Pape et la diplomatie*, Paris, Edition Gaume frères et J. Duprey, 1861, p. 35.

les hautes montagnes, croient plus urgent d'éviter ce coup moralement et politiquement si redoutable.[391] »

Si la défense de la frontière des Alpes n'est pas une priorité stratégique, elle va progressivement, malgré la prééminence nationale de la Revanche face à l'Allemagne, s'inscrire dans le schéma des réformes de la jeune III[e] République et bénéficier des mesures en cours. Il y a donc une prise de conscience que les Alpes redeviennent, de part et d'autres de la frontière, un enjeu territorial majeur et qu'il est indispensable, pour assurer leur défense dans de bonnes conditions, d'augmenter le nombre de troupes et de les constituer d'une manière spéciale en vue d'opérations dans ces montagnes. Ce que d'ailleurs la commission du colonel Borson soulignait en 1872, *i.e*. l'utilité « *de constituer des bataillons dans les hautes vallées* "avec des gens qui y sont nés… Après avoir servi de guides et donner l'exemple aux autres troupes, ils demeureraient seuls sur le territoire quand l'ennemi l'aurait évacué et y feraient la guerre de partisans." *Proposition qu'un député du cru*[392] *avait reprise l'année suivante. Mais toute la pensée des grands chefs se rendait vers les Vosges*.[393] »

D'un point de vue tactique, la préparation de l'offensive est alors considérée comme la meilleure façon de se défendre en montagne, et lorsque celle-ci, par suite de conditions spéciales géographiques et militaires, ne peut se faire dans de bonnes conditions, l'on suggère alors que la défensive puisse atteindre un caractère énergiquement contre-offensif. La contre-offensive en montagne permet de profiter de la séparation inévitable de l'adversaire dans son passage à travers des Alpes. Elle s'effectue par une série de brèves manœuvres au milieu des montagnes elles-mêmes, dans les petites localités les plus aptes et les mieux préparées. La guerre en montagne, et surtout dans les parties hautes des vallées, demande alors des troupes spéciales légères connaissant parfaitement la région et suivant une instruction particulière. Il convient dès lors de disposer d'une force solide et suffisante pour résister aux tentatives d'invasion, pouvant

391 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, pp. 60-61.

392 Il s'agit du député des Hautes-Alpes, Ernest Cézanne.

393 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, p. 62.

se déplacer avec facilité, se concentrer avec rapidité et se former avec ordre. Les grandes unités de la taille du régiment sont donc écartées au profit de petites structures comme le bataillon, structures plus propices aux engagements ponctuels et à l'habileté des guérillas. Pour éviter une bataille générale qui ne se prête pas au terrain montagneux, il faut suppléer au nombre par la rapidité des marches, par la nature des manœuvres, par le choix des positions, enfin par le moral des soldats habitués au relief et aux conditions climatiques. Toutes ces capacités ne s'acquièrent que par la formation des hommes, par un entraînement spécifique collectif et une direction spéciale donnée aux opérations en montagne qui entretiennent la plus grande mobilité de la troupe.

En 1873, l'article de loi du général Ricotti créant les compagnies affectées à la défense des Alpes n'est même pas évoqué en France par le ministre de la Guerre dans la discussion de la loi sur l'organisation générale de l'armée présentée aux Chambres. Il faut le discours du député Ernest Cézanne pour en informer le Parlement. La menace n'est malheureusement pas suffisamment prise au sérieux alors qu'elle va grandissante en même temps que se développe la montée en puissance rapide des alpini. Et aucune mesure française d'organisation, à l'exception de deux bataillons en provenance d'un autre corps d'armée affectés en 1876 aux XIV^{e} et XV^{e} régions, ne prépare suffisamment la résistance au sein des vallées de l'Isère, de l'Arc ou de la Durance, sur les crêtes d'accès difficile de la Vanoise ou de l'Oisans, bref sur les montagnes du massif alpin. L'armement moderne est de même adapté au combat en plaine : fusil très long ou artillerie encore trop lourde.

2.3/ Ernest Cézanne – l'initiateur

Louis-Ernest Cézanne, polytechnicien né à Embrun le 25 mars 1830 et décédé à Tours le 21 juin 1876 « *par une maladie de poitrine qui le minait depuis longtemps*[394] »,

394 Extrait du dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1989.

est le second président du Club alpin français (CAF). Il a succédé à Edouard de Billy, son premier président[395] décédé le 4 avril 1874 dans un accident de train.

Ce dernier est né le 26 mai 1802 à Anvers, où son père, le général Jean-Louis de Billy, tué glorieusement sur le champ de bataille d'Iéna, avait un commandement. Il a comme noble passion celle de parcourir les montagnes les plus élevées. Membre du Club alpin suisse, il a fondé le Club alpin français le 2 avril 1874. Il est à noter que, par un curieux hasard, la famille de Luce Arvers, la famille Poterat de Billy, possède une lointaine souche commune avec Edouard de Billy[396].

Ernest Cézanne est quant à lui député conservateur libéral des Hautes-Alpes, élu du 2 juillet 1871 jusqu'à sa mort. En tant que membre du Club alpin français, il fréquente beaucoup les hautes vallées alpines et y a souvent vu des alpini à l'œuvre. Face à cette menace, le CAF, avec l'ardeur de ses présidents et des membres fondateurs, apportera un soutien sans faille à toutes les démarches visant la création des troupes alpines.

Déjà, Ernest Cézanne propose le 21 juin 1873, lors des discussions à la Chambre des députés sur l'importante loi relative à l'organisation générale de l'armée (loi adoptée le 24 juillet 1873), un amendement relatif à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui borde la frontière[397]. Sa proposition de loi est accueillie avec ferveur par la commission dont le général Chareton est le rapporteur.

Ce texte est par ailleurs motivé par l'argument politique alors très sensible – nous sommes au lendemain de la défaite de 1870 – du danger que représente le rapprochement de l'Italie et de l'Allemagne, « *nations fortes, compactes, réconciliées et portées à s'unir*

---

395 Le club alpin français voit le jour le 2 avril 1874, soit plus d'une décennie après le club alpin italien créé en 1863. Un projet de club alpin français s'inspirant du modèle italien était prêt en 1870 mais avait été remisé avant d'être relancé quelques années plus tard. Edouard de Billy est le premier président du CAF malheureusement pour une très courte durée.

396 Voir POLI (vicomte) Oscar de, président du Conseil héraldique de France, *op. cit.*, p. IV.

397 *Proposition de loi relative à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui bordent la frontière,* présentée par M. Cézanne, membre de l'Assemblée nationale, *Journal officiel de la République française*, annexe n° 1828 au procès-verbal de la séance du 21 juin 1873, p. 187.
Et aussi un feuillet de 34 pages dans : SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1863.

contre nous. C'est là un changement capital dans l'Europe et ce serait folie à nous de ne pas en tenir compte.[398] » Cette alliance est jugée comme l'hypothèse la plus risquée qui oblige à combiner l'organisation militaire française. Or la topographie du Sud-Est de la France et la décadence des établissements militaires français aménagés dans les défilés des Alpes sont, pour l'ingénieur des Ponts-et-Chaussée qu'est Ernest Cézanne et qui a tant fréquenté les hautes routes des Alpes, une faille militaire qu'il faut combler.

398 *Ibidem*, p. 177.

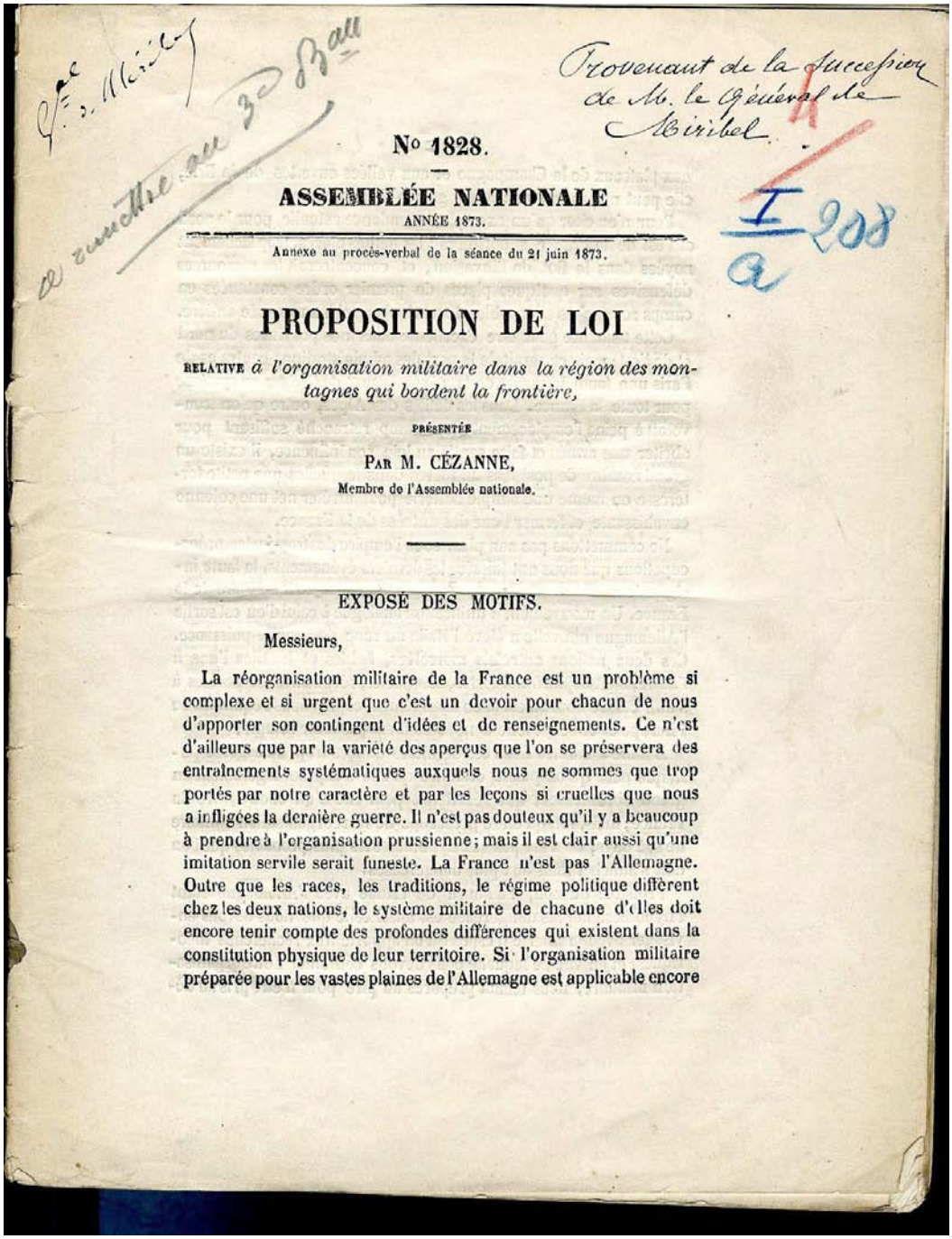

Provenant de la succession de M. le Général de Biribel

I 208 a

N° 1828.

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1873.

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 juin 1873.

PROPOSITION DE LOI

RELATIVE *à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui bordent la frontière,*

PRÉSENTÉE

PAR M. CÉZANNE,

Membre de l'Assemblée nationale.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

La réorganisation militaire de la France est un problème si complexe et si urgent que c'est un devoir pour chacun de nous d'apporter son contingent d'idées et de renseignements. Ce n'est d'ailleurs que par la variété des aperçus que l'on se préservera des entraînements systématiques auxquels nous ne sommes que trop portés par notre caractère et par les leçons si cruelles que nous a infligées la dernière guerre. Il n'est pas douteux qu'il y a beaucoup à prendre à l'organisation prussienne; mais il est clair aussi qu'une imitation servile serait funeste. La France n'est pas l'Allemagne. Outre que les races, les traditions, le régime politique diffèrent chez les deux nations, le système militaire de chacune d'elles doit encore tenir compte des profondes différences qui existent dans la constitution physique de leur territoire. Si l'organisation militaire préparée pour les vastes plaines de l'Allemagne est applicable encore

Couverture du feuillet de 34 pages de la *Proposition de loi relative à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui bordent la frontière* présentée par M. Cézanne, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1863.

Il rejoint en cela l'analyse faite par le général Ricotti sur l'importance stratégique des Alpes lesquelles, de la Méditerranée jusqu'au lac Léman, forment un vaste demi-cercle d'environ 350 kilomètres. Au point de vue militaire, la concavité vers l'est de la courbe que décrit la crête principale facilite une invasion de France en Italie puisque toutes les issues conduisent directement par des routes convergentes vers un objectif unique alors que, inversement, la divergence des vallées entraîne nécessairement celles des colonnes de l'ennemi qui peut, en se concentrant, menacer la frontière française toute entière et, de plus, a moins de chemin à faire en montagne pour atteindre les cols principaux.

Pour convaincre la Chambre, Ernest Cézanne détaille dans son intervention la géographie alpine française et classe les Alpes en trois systèmes de vallées[399] : le Midi depuis le littoral jusqu'au pic de l'Enchastraye (près de Barcelonnette), le centre jusqu'au massif du Pelvoux, enfin le troisième système qui, incluant l'Arc et la Maurienne, s'étale jusqu'au Mont Blanc. Leur caractère commun est que les communications de chacun de ces systèmes avec l'Italie par-dessus les Alpes et les grands cols alpins sont plus faciles que les communications, sur le territoire français, d'un système avec le système voisin. Néanmoins, ces systèmes n'ont pas tous la même importance et M. Cézanne, par un long rappel historique[400], expose des détails tirés des guerres anciennes dans les Alpes et l'importance qu'il y a à connaître le pays et l'usage de la guerre de montagne avant de s'y engager. Il renvoie pour cela au lieutenant-général Pierre-Joseph de Bourcet qui demeure alors une référence majeure.

Cette analyse est à l'époque bien souvent partagée. Citons par exemple le capitaine Clerc quand il précise que la Savoie est le point essentiel de la défense des Alpes françaises en cas d'attaque combinée au niveau stratégique avec l'Allemagne :

> « *Pour le cas d'une guerre entre la France et l'Italie, l'offensive italienne devrait fatalement être dirigée par la Savoie ; en effet, conduite par la vallée de la Durance, elle aboutirait à un pays sans ressources et dont les débouchés*

399 *Ibid.*, §1. – *Description sommaire de la région du sud-est*, pp. 178-179.

400 *Ibid.*, §2. – *Détails tirés des guerres anciennes dans les Alpes*, pp. 179-183.

naturels la feraient obliquer vers la Méditerranée, c'est-à-dire loin de toute direction pouvant amener une solution rapide. Quant aux opérations dirigées par les Alpes maritimes, et à plus forte raison par la Corniche, à toutes les époques de l'histoire, elles ont conduit à des échecs, en raison des difficultés du sol. De plus, elles n'auraient aucune conséquence immédiate sur l'issue des opérations.

Ajoutons que, dans l'état actuel, l'offensive italienne n'aurait la possibilité de se produire qu'étant combinée à une offensive allemande dirigée par la vallée de la Marne et par la Haute-Saône ; ce serait une raison de plus pour que nos voisins prissent la direction de la Savoie et du bassin de la Saône. On a dit que, dans ce cas, trois corps d'armée mixtes représenteraient à la fois le minimum et le maximum des forces nécessaires, non seulement pour contenir les Italiens, mais encore pour les refouler.[401] »

Pour Ernest Cézanne, l'audace des chefs, la mobilité des soldats et l'agilité de leurs canons étaient acquises auparavant par plus de vingt années à disputer la frontière à l'ennemi. Il est donc nécessaire que les officiers et les soldats se familiarisent à nouveau avec des difficultés inconnues pour eux, à l'image de ces guerres colossales menées par Louis XIV, puis par les *modernes* que sont alors Masséna ou Lecourbe. En conséquence, il faut refaire faire aux troupes les seuls exercices qui aient de la valeur en pays de montagnes, c'est-à-dire des marches par les cols d'une vallée à l'autre, car des grandes parades qui font la vie des camps, tels que celui de Châlons, sont sans utilité dans les défilés des Alpes. Les différentes brigades ou corps d'armée des Alpes doivent reproduire ces exercices et ces marches extraordinaires avec armes et bagages, et général en tête, afin que l'exigence militaire soit conforme aux exigences de la frontière française.

Les Chambres sont alors en pleine discussion parlementaire sur la loi relative à l'organisation générale du 24 juillet 1873, loi qui, après la défaite de 1870, crée les dix-neuf corps d'armée répartis en autant de région sous la seule et même autorité du général commandant le corps d'armée. Dans ce contexte, Ernest Cézanne appelle au principe de

401 CLERC (capitaine au 139e régiment d'infanterie), Ch., *Les Alpes françaises : Etudes de géologie militaire*, *op. cit.*, p. 178.

l'unicité du commandement[402] et suggère qu'un général en chef du corps d'armée des Alpes ait son quartier général à Grenoble, place de seconde ligne, avec la responsabilité, pour le cas de complication avec l'Italie, d'être le premier établi sur le sommet des Alpes et maître des positions décisives, condition *sine qua non* de la victoire. Ce général se verrait affecter les troupes spécialement conçues pour défendre la frontière des Alpes. La création de corps spéciaux, héritiers des fusiliers de montagne de Berwick ou des chasseurs des Alpes de Kellermann, déjà évoqués précédemment, permettrait de ce fait, à l'instar des carabiniers tyroliens ou des bersagliers italiens d'assurer la garde des montagnes par des gens des pays (Alpes, Vosges, Jura ou Pyrénées). Ernest Cézanne propose ainsi, pour répondre à l'organisation italienne, « *particulière et précise, préparée sans bruit et avec persévérance*[403] », la proposition de loi suivante :

> « *Un certain nombre de bataillons de chasseurs à pied formés en majeure partie avec les hommes originaires des montagnes seront affectés aux frontières des Alpes, du Jura, des Vosges et des Pyrénées, et spécialement exercés à la guerre de montagnes.*[404] »

La proposition n'est pas retenue malgré l'avis favorable de la commission. Ni les conditions politiques ni le besoin ne s'en font sentir pendant sa discussion. On fait même remarquer à son auteur que cet amendement aurait beaucoup mieux sa place dans la loi sur les cadres et effectifs de l'armée d'active alors en préparation.

Lors de la séance parlementaire du 13 mars 1875[405], le vicomte d'Aboville reproduit la proposition de M. Cézanne mais quelques membres suggèrent qu'il suffirait de prévoir pour le temps de guerre la création des troupes de montagne réclamées par le député, et dans ces conditions de les rattacher à l'armée territoriale. Le général Chareton, toujours rapporteur, propose de créer sur le terrain une force permanente fixée à six

---

402 *Proposition de loi relative à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui bordent la frontière*, *op. cit*., §3. – *Conclusions*, pp. 183-187.

403 *Ibidem*, § *Projet de loi*, p. 187.

404 *Ibid*.

405 *Journal officiel de la République française*, séance du 13 mars 1875, p. 229.

bataillons, à ajouter aux dix-huit bataillons de chasseurs à pied alors existants. Les alpini ne déploient alors tout au long de sa frontière qu'un total de sept bataillons stationnés en partie sur les frontières suisse et autrichienne ; la France n'ayant face à elle que neuf compagnies italiennes situées en majorité à proximité de la zone neutre. Mais l'état-major général et le général de Cissey, qui vient d'obtenir la création de huit bataillons de chasseurs à pied qui s'ajoutent aux vingt-deux déjà existants, restent hypnotisés par la frontière de l'Est et ne sont vraiment pas prêts à penser à un engagement ou à une organisation particulière de l'armée en montagne. Le général de Cissey répondra « *que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la garde des frontières dont il est responsable ; mais il demande que l'on n'immobilise pas certains corps de l'armée dans un service spécial parce que ce serait contraire à la composition de notre armée et à tout esprit militaire.*[406] »

L'amendement sera de fait rejeté sans même avoir été soumis au vote des députés. L'Assemblée a donc écouté Ernest Cézanne et d'autres députés d'une oreille bienveillante mais les propositions, qui ne sont qu'à l'état embryonnaire, sont provisoirement classées. Les difficultés de politique intérieure, par ailleurs manifestes, sont une des raisons de cette indifférence : début de de la politique laïque qui aboutira plus tard à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, présidence du maréchal de Mac-Mahon difficile. Ensuite la France débute son aventure coloniale et engage ses troupes en de lointains territoires : Tonkin, Chine puis Madagascar. La défense des alpes demeure ignorée politiquement mais non totalement abandonnée localement d'un point de vue militaire.

Après la défaite de 1871, les toutes premières réflexions sur la défense de la frontière du sud-est viennent donc du milieu politique en la personne du député Ernest Cézanne, puis du vicomte d'Aboville. Néanmoins, les militaires ne demeurent pas inactifs. On veut faire quelque chose pour la frontière de l'est et c'est aux ingénieurs qu'on laisse le soin d'augmenter les premières défenses des Alpes, en complément de celles du nord-est. En outre, des inspections sont organisées pour se rendre compte de la manière dont est conçu sur le terrain le dispositif défensif tactique et l'emploi des troupes.

406 *Ibidem.*

Le caractère stratégique défensif se définit par l'édification du système fortifié Séré de Rivières, du nom de son concepteur, général et directeur du génie et des fortifications de 1874 à 1880. Détaillé dans un mémoire intitulé *Exposé du système défensif de la France*[407], son projet de fortification adapté aux nouvelles conditions de guerre est institutionnalisé par la loi du 17 juillet 1874[408]. L'effort est ostensiblement porté sur la frontière nord-est même si la défense fortifiée couvre de la Manche à la Méditerranée. D'après l'historien Jean-François Chanet, « *166 forts et 166 batteries ont été construits en douze ans pour une dépense de 437 millions auxquels s'ajoutèrent les 238 millions nécessaires à l'armement de ces ouvrages. L'importance même de ces sommes aide à comprendre qu'aient été délaissées les frontières des Alpes du Sud.*[409] »

Dans les Alpes, la ceinture fortifiée s'appuyait sur Grenoble qui, depuis le rattachement de la Savoie à la France, s'est écartée de la frontière et est devenue la base arrière névralgique des opérations. En avant de cette place et de celle de Briançon, les progrès techniques permettent de construire des fortifications à des altitudes de plus en plus élevées et l'établissement de celles-ci se poursuit. Ainsi, sous le commandement du général Bourbaki, premier gouverneur militaire de Lyon et commandant du XIV^{e} corps, les premiers travaux importants sur la frontière sont entrepris. On construit des routes et des ouvrages principalement autour de Briançon qui « *est à la fois avant-poste, barrage de vallée et place de montagne*[410] » : fort du Gondran, de l'Infernet, de la Croix de Bretagne. En Savoie et dans les Alpes-Maritimes, on se contente d'abord et seulement de remettre en état certains avant-postes qui dominent les cols (la Redoute ruinée). Puis on barre les débouchés et les vallées aux principaux confluents avant de construire en arrière,

---

407 *Exposé du système défensif de la France* présenté par le général Séré de Rivières au Comité de défense (qui a succédé à l'ancien Comité des fortifications) dont il est le secrétaire (*Journal militaire*, année 1872, n° 281, p. 69). Cet exposé est publié le 20 mai 1874.

408 Ce mémoire sert de support au *Projet de loi relatif à l'amélioration des défenses de la frontière de l'Est, Journal officiel de la République française*, séances des 4 et 18 juin 1874.

409 CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879, op. cit.*, p. 80.

410 DOISE Jean, VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France, Diplomatie et outil militaire, 1871-1991, op. cit*., p. 72.

aux grandes intersections des vallées, les places de montagne comme Aiton, Chamousset et Albertville achevées en 1884. Les révolutions techniques engendrées par l'apparition des nouvelles poudres dès 1885 n'ont que peu d'impact en montagne où l'emploi de pièces d'artillerie de gros calibres est limité aux capacités de transport qu'offrent uniquement les mulets. La défense statique repose sur les forts et leur artillerie capables d'appuyer et de renseigner les ouvrages et les redoutes essaimés le long de la frontière. Elle permet aux troupes à pied de pénétrer plus en amont dans les montagnes mais leur engagement politique est freiné.

Malgré tout, la doctrine de prudence de l'état-major imposée après 1870, et parfois excessive même si elle est justifiée par le contexte de la défaite, se transforme peu à peu en un concept d'attaque à outrance qui englobe tous les théâtres, le colonel Loiseau de Grandmaison reprenant à son compte les principes du colonel Ardant du Picq. Les Chambres elles-mêmes, après avoir opté concrètement pour la défensive au lendemain de la défaite, justifient l'offensive en la situant dans le renouveau du patriotisme. D'ailleurs, le système Séré de Rivières, échelonné dans la profondeur en deux lignes de défense, laisse, entre les camps retranchés et les forts de liaison, des intervalles pour canaliser l'adversaire et l'opposer à de grosses armées mobiles en campagne. Or ce concept ne correspond ni au relief ni aux petites unités qui sont mises sur pied en montagne. Les principes généraux de l'armée française conviennent alors peu aux principes applicables à la défense des montagnes, tandis que la menace italienne est de plus en plus précise.

Le général Séré de Rivières, dans son long *Exposé* de mai 1874, souligne donc ses préoccupations quant à la qualité du système défensif français de la frontière des Alpes, ce qui aboutit à la création de quelques forts et de nouvelles positions défensives aux débouchés des principales voies d'accès de l'Italie vers la France. Seuls l'important développement des troupes alpines italiennes et la détérioration des relations avec l'Italie feront évoluer différemment les décisions politiques au regard de la défense du verrou alpin.

Eclairé par Ernest Cézanne et sous l'impulsion de certains officiers qui s'engagent avec leurs unités en montagne, le haut commandement se rend compte de l'intérêt de spécialiser quelques troupes d'infanterie, d'artillerie et du génie employées en complément et en avant des fortifications. Des expériences pratiques de troupes spécialement entraînées en montagne vont durer quelques années avant que les

parlementaires ne se saisissent à nouveau de la question de spécialisation des troupes alpines et reprennent les propositions de 1873.

CHAPITRE III/ L'EPOQUE DES PRECURSEURS MILITAIRES FRANÇAIS

Face à la menace italienne et la montée en puissance de l'armée transalpine, la réaction française est assez lente entre 1872 et 1885. Le premier plan de guerre élaboré en 1875 exclut des combats toute autre nation que l'Allemagne. Pourtant les lacunes du système de défense français dans les Alpes doivent plus que jamais être comblées. Après une inspection de deux mois, le général Berge[411], alors chef du service de l'artillerie au ministère de la Guerre, communique au ministre, dans un rapport daté du 24 septembre 1876, ses « *impressions les plus fâcheuses* » sur l'administration civile et sur l'administration militaire qui « *semblent lutter d'imprévoyance dans la région du Sud-Est.* » Il dresse un tableau désastreux sur les voies de communication et sur l'état du terrain, une situation où « *l'administration militaire a pris toutes les mesures qui peuvent l'aggraver.*[412] »

Le général Berge est également désespéré par le niveau de compétence des lieutenants qui occupent, avec une vingtaine d'hommes, les postes des cols importants : « *Ces officiers, absolument ignorants de l'histoire et de la géographie du pays, n'ont reçu*

411 Le général baron Henry Berge est né à Paris le 18 septembre 1828. A la sortie de l'Ecole polytechnique en 1849, il choisit l'artillerie puis est envoyé en Crimée en 1851, dès le début de l'expédition. Il est blessé d'une balle dans la nuque à la bataille de Traktir et décoré en août 1855 pour sa belle conduite (siège de Sébastopol et premier assaut de Malakoff). Le capitaine Berge fait la campagne d'Italie où il participe à la bataille de Solferino, puis à celle du Mexique où il reste deux années et est nommé officier de la Légion d'honneur à la bataille de San Lorenzo. Le chef d'escadron Berge prend part ensuite à toutes les batailles sous Metz ; le18 août 1870, à Saint-Privat, il lutte avec une énergie désespérée et reçoit une blessure à l'omoplate droite avant qu'un obus éclate sous le ventre de son cheval. Promu lieutenant-colonel, prisonnier de guerre à Hambourg par suite de la capitulation de Metz, il est à son retour en mars 1871 attaché à l'armée de Versailles et nommé colonel du 13e régiment d'artillerie de Versailles en 1872.

Directeur de l'artillerie en 1873, il est promu général de brigade le 30 septembre 1875 et général de division le 19 février 1880. Commandeur de la Légion d'honneur le 20 août 1874, puis Grand-officier en 1884, il est nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant du XIVe corps d'armée en 1888.

Cadre de réserve en 1893, il vit à Reims pendant la Première Guerre mondiale et s'éteint le 18 novembre 1926 à Saint-Maurice.

aucune instruction relative à une déclaration de guerre. Ils ne placeront même pas une vedette vers les points où l'on trouve les vestiges de Berwick et dont la possession a valu à la France la conquête du versant ouest des Alpes.[413] » Il souligne qu'aucune reconnaissance n'est ordonnée par les généraux des corps d'armée qui ne visitent ni la frontière ni les places qu'ils doivent garder. Il suggère enfin au ministre, face à cette situation désolante, « *qu'un tel danger ne peut être conjuré que par des mesures radicales, ne ménageant ni les choses, ni les personnes.*[414] » Ce rapport marque l'un des points de départ de la nouvelle défense des Alpes. Soutenus par le général baron Berge, les efforts demandés vont enfin porter leurs fruits.

En février 1877, « *l'état-major général semble commencer à se soucier de l'hypothèse Italie. Peu familier sans doute avec ce théâtre, il demande alors des propositions aux deux commandants de corps d'armée, les généraux Bourbaki et Lallemand. Mais le problème ne paraît guère urgent puisqu'en mars 1879 le ministre les invite à reprendre ces travaux sur des bases plus précises et qu'il fallut attendre mars 1881 pour que le XIV*^{e} *corps renvoie son projet mis au point. Ce sont les propositions Bourbaki-Lallemand,* "reproduction des belles dispositions du maréchal de Berwick" *qui, mises au point, serviront de base au premier plan de défense véritable, celui de 1882.*[415] » Cette même année, on se contente donc de répartir entre Villefranche et la frontière une unique compagnie du 24^{e} bataillon de chasseurs à pied. Puis l'année suivante, au conseil supérieur de la Guerre, le général de Miribel, chef d'état-major du cabinet du ministre et ami personnel d'Ernest Cézanne, réclame à son tour la constitution d'unités d'élite d'infanterie pour la défense des cols alpins et la guerre de montagne[416].

---

412 *Etude sur la situation de la frontière du Sud-Est*, lettre du Général chef du service d'artillerie au Ministre datée du 24 septembre 1876, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

413 *Ibidem*.

414 *Ibid*.

415 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, p. 64.

416 JAUFFRET Jean-Charles, « La défense des frontières françaises et l'organisation des forces de couverture, 1874-1895 », *Revue historique*, Paris, Presses universitaires de France, n° 566, avril-juin, 1988, p. 363. Registre IV, 1 N 3 SHD.

Puis il demande, le 6 mai 1878, de renforcer en cas de mobilisation les XIV[e] et XV[e] corps d'armée, dont la mission principale est de défendre les Alpes, par des hommes tirés des bataillons de chasseurs de l'armée d'Afrique.

Malgré tout, en 1879 et en dépit d'une dépêche datée du 26 mars[417] mettant à disposition du général commandant le XIV[e] corps des troupes actives dont quatre batteries dites de montagne, aucune mesure pour l'organisation de ces batteries, non plus que pour celles de la division et la brigade à tirer des garnisons des places de Lyon et de Grenoble, n'a encore été prise. Le constat dressé quelques années plus tard est sans concession : « *En France, tout en comprenant l'avantage des troupes alpines, nous n'avons pas cru devoir les faire entrer dans notre organisation militaire. Nous nous sommes bornés à en attribuer le rôle aux cinq bataillons de chasseurs et à plusieurs bataillons d'infanterie des deux corps d'armée de notre frontière du sud-est.*[418] »

Dans le même temps, les Alpes du sud se dotent d'un judicieux réseau ferré à partir de 1860. Le premier projet date de 1853 et envisage une traversée transalpine par Briançon et le creusement d'un tunnel sous le col de l'Echelle. Alors que les tensions avec l'Italie font échouer ce plan, Briançon devient un intérêt stratégique principal vite relié à la vallée du Rhône mais aussi aux Alpes du sud et à la côte méditerranéenne. Il faut cependant quelques années pour y arriver car « *dans le tracé très difficile du chemin de fer de Gap à Briançon les considérations militaires ont dû céder devant les considérations économiques : facilité d'exécution et volonté de desservir quelques localités de minime importance*.[419] » Ce n'est donc qu'en 1883 qu'est mise en service toute une série de voies ferrées dont l'établissement est enfin motivé par des raisons d'ordre stratégique. On atteint alors Briançon depuis Valence, Marseille ou Grenoble. La liaison Gap-Briançon est achevée en 1884, complétant une ligne de transport, partant de Rennes et passant par Nantes, Poitiers, Limoges, Brive, Aurillac, le Puy, Gap et se

417 *Frontière des Alpes*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

418 VILLEBOIS-MAREUIL (commandant de), *Etudes militaires : Notre frontière des Alpes. Catinat. - Berwick. - Vauban. - Bugeaud*, Paris, Jules Gervais Libraire-éditeur, 1885, p. 23.

419 COSSERON de VILLENOISY (général), *Les Etudes sur la frontière des Alpes*, Paris, librairie militaire de L. Baudoin, 1892, p. 9.

terminant à Briançon. Vingt ans après la guerre de 1870, le réseau français a un développement total de 36 891 kilomètres dont 3 150 pour les chemins de fer d'intérêt local[420]. L'extension du réseau de chemin de fer et l'amélioration des infrastructures routières permettent le transport plus rapide des bataillons vers les vallées, facilitant à la fois les conditions d'entraînement et la mise en place sur les frontières. Un officier transalpin relève cet avantage stratégique important :

> « *La France peut donc se servir de la voie ferrée jusqu'à sa frontière, avantage inestimable pour l'approvisionnement de son armée dans les montagnes, et si l'on considère surtout que le chemin de fer est à double voie, et que le mouvement en est alimenté de tous côtés. Quelle différence avec les guerres de montagne aux époques antérieures, lorsque, péniblement, il fallait emporter vivres et bagages par des sentiers difficiles, et au milieu de rochers et de précipices !*[421] »

Pourtant il subsiste chez les Italiens, la persuasion que les troupes alpines françaises ne peuvent rivaliser avec les alpini. En 1881, le général italien Bertolé-Viale, chef d'état-major et futur ministre, dresse la situation de la France dans les Alpes à la tribune du Parlement italien :

> « *Je sais que la France a mis sur sa frontière quelques quatrièmes bataillons et des bataillons de chasseurs à effectifs renforcés, mais ces bataillons ne sont pas casernés dans la région alpine proprement dite et ils seraient loin d'avoir, en cas de guerre, la valeur intrinsèque de nos compagnies alpines. Pour manœuvrer sur la crête des Alpes, il faut des aptitudes particulières, qui sont l'apanage exclusif des habitants des hautes*

---

420 JOESTEN Dr, conseiller de régence, capitaine de la *Landwehr*, ex-membre de la direction royale des chemins de fer de Cologne, *Histoire et organisation des chemins de fer*, traduit de l'allemand par le lieutenant-colonel B***, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1890, 226 p.

421 BARATIERI (colonel) O., *La Défense des Alpes par l'Italie*, traduit de l'italien par ASTOLFI, lieutenant au 75e régiment de ligne, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1883, p. 5.

vallées alpines. C'est pour moi une conviction inébranlable basée sur la connaissance que j'ai de cette contrée.[422] »

Cet avertissement est bientôt réfuté car, depuis peu, les troupes spécialisées françaises bénéficient enfin, comme les alpini, d'un entraînement spécifique pour se préparer au combat en montagne. L'idée des premiers essais de manœuvres alpines remontent sans conteste au mois d'octobre 1878 lorsque le lieutenant-colonel Zédé, détaché à Briançon pour commander cette place et les trois bataillons de forteresse qui y tiennent garnison, prend l'initiative de reconnaissances et de séjours en montagne dans les hautes vallées, afin de reconnaître la frontière. Il instruit les troupes placées sous son commandement aux difficultés de la montagne. Cette entreprise est dès l'année suivante accompagnée et valorisée par le chef de bataillon Paul Arvers qui exploite sur le terrain les observations faites depuis 1873 et les enseignements tirés de ses lectures historiques. Ces officiers adaptent alors l'entrainement, la tactique, la logistique, les équipements et les nouvelles armes au combat moderne en montagne. Leur conception prémonitoire permettra à Paul Arvers d'écrire qu'ils ont ainsi « *contribué pour une bonne part à créer et à perfectionner l'alpinisme militaire français.*[423] »

3.1/ Influence et rôle du général Zédé

Charles Jules Zédé est né le 14 février 1837 à Paris et décède le 9 août 1908, à l'âge de 71 ans. Sa famille est originaire des Vosges. Son grand-père est mort sur l'échafaud pendant la Terreur. Son père, Amédée Pierre, sort en 1811 de l'Ecole du génie maritime d'Angers et prend part comme officier de pontonniers à la bataille de Bautzen, devient directeur des constructions navales, crée au Louvre l'actuel musée de la Marine, est préfet de l'Eure puis de la Loire sous Louis-Philippe et meurt en 1863.

---

422 Cité par le lieutenant-colonel Arvers dans *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, *op. cit.*, p. 7.

423 *Ibidem*, p. 28.

Charles Zédé a un frère, Emile Zédé, qui finira vice-amiral et préfet maritime de Brest ; et un autre, Gustave Zédé, directeur des constructions navales, qui a bâti le premier sous-marin capable de naviguer. Gustave Zédé est le collaborateur et ami du grand ingénieur Stanislas Dupuy de Lôme, à qui sont dus les premiers navires de guerre à hélice, les premiers cuirassiers et les premiers ballons dirigeables. Charles Zédé épouse, le 20 novembre 1872, Laurence Dupuy de Lôme, fille de l'ingénieur, avec laquelle il aura deux garçons et une fille.

Charles Zédé est inscrit en qualité d'élève à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr, le 2 novembre 1855 (promotion *Du Prince Impérial*), sous le numéro de matricule 7943 et obtient le rang d'entrée 224e/390. Son signalement le décrit avec des « *cheveux blonds, sourcils roux, yeux bleus, front découvert, nez grand, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1 mètre 76, constitution forte.*[424] » Il passe en 1ère division avec le rang de 87e/376 et est nommé caporal le 12 septembre 1856. Il obtient aux examens de sortie de l'Ecole le numéro de mérite 43 sur 376 élèves, qualifié de *conduite excellente* et de *tenue bonne.* Tout comme son camarade de promotion Paul Arvers, il est entré à Saint-Cyr avec un rang de classement très médiocre mais s'en sort très dignement. Les deux officiers travailleront ensemble dans les Alpes au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

A sa sortie de Saint-Cyr, le lieutenant Zédé choisit de servir au sein de la Légion étrangère, au 2e régiment étranger qu'il rejoint à partir du 1er octobre 1857. Il prend part aux campagnes d'Afrique du 30 décembre 1857 au 22 avril 1859, puis à la campagne d'Italie du 22 avril au 8 août 1859 où il combat aux batailles de Magenta et de Solferino. Il repart faire campagne en Afrique du 9 août 1859 au 31 mars 1864, puis du 27 novembre 1867 au 22 avril 1868. Il sert entre-temps au Mexique du 1er avril 1864 au 23 novembre 1866 ; il se distingue au siège d'Oaxaca et est cité à l'ordre de l'armée le 10 février 1865.

Il s'illustre ensuite en 1870 comme capitaine de la compagnie de partisans au 12e régiment d'infanterie de ligne. Ce régiment fait partie du VIe corps du

424 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Zédé 9 Yd 169.

maréchal Canrobert et est engagé à Rezonville le 16 août 1870 puis le 18 à la défense du village de Saint-Privat-la-Montagne. Il atteste sa vaillance en perdant six cent cinquante hommes et vingt et un officiers tués ou blessés. Le capitaine Zédé est parmi ces derniers, blessé légèrement à la partie externe de la cuisse gauche. Il est ensuite décoré pour sa conduite aux combats de Ladonchamps. A la capitulation de Metz, il traverse sous un déguisement les lignes prussiennes et, par la Belgique, il gagne Lille le 1er novembre 1870 afin de rejoindre l'armée du Nord. Il reçoit à cette occasion la croix de la Légion d'honneur[425]. Promu chef de bataillon au 24e de marche, cité après la bataille d'Amiens le 27 novembre 1870, il est présent à la bataille de Saint-Quentin comme chef d'état-major de la division du Bessol. Enfin, il sert à l'armée de Versailles pendant la lutte contre la Commune du 6 avril 1871 au 7 juin 1871. Il est cité à l'ordre général n° 5 du général de Ladmirault, commandant le Ier corps d'armée, dans les combats livrés sous Paris au mois d'avril 1871 ; puis cité à nouveau dans les combats du 22 au 28 mai 1871 où il reçoit des contusions par éclat d'obus à l'avant-bras gauche et au côté gauche du thorax, le 23 mai 1871, à l'attaque des barricades de Montmartre.

Après une première partie de carrière tournée vers les campagnes extérieures (Algérie/Afrique, Italie, Mexique) et la guerre contre l'Allemagne[426], il passe la majeure partie de son temps dans les Alpes dont il a vite compris l'intérêt d'une défense stratégique organisée. Dès 1878, promu lieutenant-colonel l'année précédente, il sert au 75e régiment d'infanterie à Gap et prend en charge l'organisation de la défense des Alpes. Détaché à Briançon pour commander la place et les trois bataillons de forteresse qui composent la garnison, il prend vite conscience des lacunes soulignées par le général

425 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 4 130.

426 Charles Zédé a retranscrit toutes ses campagnes dans des *Souvenirs* publiés dans : *Carnets de la Sabretache, revue d'histoire militaire rétrospective*, *Général Zédé,* « Souvenirs de ma vie (1837-1908) », Paris, J. Leroy Editeur : n° 366 septembre-octobre 1933, pp. 425-441, *Notice biographique* ; n° 367 novembre-décembre 1933, pp. 481-504 ; n° 368 janvier-février 1934, pp. 40-56 ; n° 369 mars-avril 1934, pp. 116-135 ; n° 370 mai-juin 1934, pp. 201-223 ; n° 371 juillet-août 1934, pp. 254-276 ; n° 372 septembre-octobre 1934, pp. 377-396 ; n° 373 novembre-décembre 1934, pp. 445-460 ; n° 374 janvier-février 1935 pp. 33-74. *Suite et fin* ; n° 381 mars-avril 1936, pp. 156-165, *Reprise* ; n° 382 mai-juin 1936, pp. 236-251 ; n° 383 juillet-août 1936, pp. 323-332 et n° 384 septembre-octobre 1936, pp. 413-447, *Suite et fin*.

Berge en 1876 et propose au général Bourbaki, gouverneur militaire de Lyon, de faire exécuter des manœuvres en milieu alpin. Il fait accomplir des marches qu'on appelle alors les marches de *mauvaise, moyenne et bonne saison* pour prendre à nouveau connaissance avec les montagnes. Outre les routes carrossables, un grand nombre de chemins et de sentiers muletiers traversent la frontière en franchissant des cols secondaires. Leur importance varie en raison de leur accès aux voies carrossables et de leur communication avec les différentes vallées. Les reconnaissances revêtent alors une valeur militaire certaine pour connaître les possibilités tactiques ou logistiques de passage d'une vallée à l'autre. Le lieutenant-colonel Zédé suggère aussi de lancer « *dans les hautes vallées des Alpes des troupes d'infanterie particulièrement manœuvrières et entraînées pour affirmer notre présence et préparer l'ossature d'une organisation militaire susceptible de faire pièce aux dispositions agressives de nos voisins.*[427] » L'expérimentation sera confiée au chef de bataillon Arvers.

Elevé au grade de colonel en 1881, il commande le 36e régiment d'infanterie. Ensuite en poste à l'état-major général, il établit le premier plan d'organisation de l'armée des Alpes. Il étudie les opérations en montagne et ses mémoires sur la défense de la frontière des Alpes sont remarqués. Il participe ainsi à de nombreuses manœuvres alpines et commissions : mission aux grandes manœuvres italiennes en 1880, manœuvres belges en 1883, comité consultatif de l'infanterie en février 1885 présidé par le général Thibaudin, chef de mission aux grandes manœuvres de l'armée helvétique en juillet 1886 et en septembre 1891, directeur de nombreux voyages d'études dans les Alpes en 1888, sur la frontière suisse en juillet 1891, sur la frontière des Alpes maritimes en juillet 1892 et en août 1893, sur la frontière du Jura en juin 1893, enfin de voyages d'état-major d'armée en Provence et Dauphiné en 1899.

Il prend la direction de la section technique de l'infanterie, constituée par le décret ministériel de mars 1886 pour étudier les questions d'armement et d'instruction. Cette section comprend aussi le chef de bataillon Boute du 108e régiment d'infanterie et les capitaines d'infanterie Dubranle, Robert, Micheler, Joubert et Mathonnet.

427 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Zédé 9 Yd 169.

Le colonel Zédé est nommé général de brigade le 4 mai 1887 et commande la brigade régionale de Lyon. A partir de cette date, il ne quitte plus le sud-est. Il travaille alors avec le général Berge à l'organisation de la frontière des Alpes et des troupes de montagne. Celui-ci le choisit comme chef d'état-major de l'armée des Alpes et écrit le 29 octobre 1890 : « *Je l'ai pris en connaissance de cause, comme étant l'officier général qui connait le mieux la montagne, qui l'a le plus parcourue et qui connait le mieux son histoire militaire. Infatigable, capable de marcher pendant 12 heures dans les rochers, tout entier à son métier, le général Zédé est en outre un homme distingué, d'un grand savoir et de relations parfaites.*[428] » C'est là le début d'un important travail stratégique réalisé dans les Alpes qu'il poursuit en tant que commandant de la 27e division d'infanterie à Grenoble d'avril 1894 à décembre 1895, puis du XIVe corps d'armée des Alpes et gouverneur de Lyon de 1896 à 1901.

Il se rend très vite populaire parmi les populations patriotiques du Dauphiné et de la Savoie. Le 5 août 1897, le Président de la République, Félix Faure, passe en revue l'armée des Alpes au Replat des Canons, en présence du Drapeau des chasseurs, lors des manœuvres organisées dans la vallée de la Maurienne. A cette occasion, le général de division Zédé, commandant le XIVe corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon est élevé à la dignité de Grand-officier de la Légion d'honneur.

Il est aussi maintenu comme membre des comités d'infanterie et d'état-major, membre du Conseil supérieur de la Guerre (la plus haute instance militaire de l'époque) et chargé à ce titre de missions spéciales entre août 1898 et 1901. Passé au cadre de réserve le 14 février 1902, il porte les couleurs du parti progressiste aux élections législatives de la même année puis partage les loisirs de sa retraite entre Paris et sa propriété de la Garde, à Sainte-Marguerite, dans le Var où il meurt en 1908.

Artisan incontestable de l'organisation de la défense des Alpes, le général Zédé aura laissé une marque tangible dans le renouveau de l'alpinisme militaire en France en poussant les initiatives des reconnaissances en haute montagne, notamment en désignant en 1879 le 12e bataillon de chasseurs à pied pour cette nouvelle mission spécialisée.

---

428 *Ibidem*.

3.2/ Les précurseurs français de l'alpinisme militaire : le rôle essentiel du 12e bataillon de chasseurs à pied et du chef de bataillon Arvers

3.2.1 Désignation du 12e bataillon de chasseurs à pied et du chef de bataillon Arvers

Le successeur du général Bourbaki, le général Farre, prend en 1879 les premières dispositions concrètes pour suivre les suggestions du lieutenant-colonel Zédé. Les unités stationnant à cette époque dans la région des Hautes-Alpes et de la Savoie sont restreintes car on trouve seulement le 13e bataillon de chasseurs à pied à Chambéry et le 30e à Embrun. Mais le choix et l'honneur de former le noyau des futures troupes alpines françaises se portent plutôt sur un bataillon de chasseurs à pied qui s'illustre alors en Algérie et qui, à sa rentrée en France, est affecté à la défense de Briançon l'été, avec Lyon pour garnison d'hiver. Il s'agit du 12e bataillon de chasseurs à pied.

E. Cézanne, qui connait parfaitement les Alpes et les bataillons de chasseurs à pied qui y stationnent, avait dès 1873 suggéré que cette nouvelle mission ne soit dévolue à aucun autre corps. En effet, il n'existe à cette époque dans les Alpes, pas d'autre unité qui n'ait prouvé aussi bien et si récemment sa valeur, son autonomie ou son adaptation au terrain montagneux. Or pour Ernest Cézanne :

> « *Il faut dans les Alpes de petites unités placées sous le commandement direct d'un chef ayant toute liberté d'action ; mais il faut que ces unités aient une organisation propre et qu'elles puissent facilement détacher une ou plusieurs des compagnies qui les composent. Les bataillons de chasseurs à pied, dont l'organisation est beaucoup plus simple que celle des régiments de ligne, étaient merveilleusement préparés pour ce rôle. De plus, les troupes appelées à la défense des Alpes doivent être citées pour leur valeur militaire ; or, à ce point, plus qu'à tout autre encore, les chasseurs à pied méritaient de former la base de l'organisation alpine. Je ne ferai point ici leur histoire : tout le monde sait qu'ils ont dans leur passé des pages admirables. "*Ce sont des démons*" disait d'eux le prince Mentchikoff le soir de la prise de Sébastopol. Et toujours, malgré leurs ennemis – car qui n'en a pas ? – ces soldats d'élite ont conservé leurs traditions et ont entretenu dans notre*

> *infanterie une bonne émulation. C'était donc bien aux chasseurs à pied que revenaient le droit et le devoir de protéger les premiers notre frontière du Sud-Est.*[429] »

Les chasseurs à pied sont alors une troupe originale d'infanterie qui a toujours répondu à la pensée de leur créateur, le duc d'Orléans. C'est une infanterie légère dans toute l'acception du mot car elle est entraînée à la marche, au tir, à la course et aux efforts physiques. C'est un corps dont les exploits, après la Crimée, lui ont valu de voir le nombre de ses bataillons porté de dix à vingt dont beaucoup ont fait leurs preuves ensuite en Algérie (1871), en Tunisie (1881) ou au Tonkin (1885). Et ce corps a très vite adopté une tenue particulière et maintenu son entraînement poussé au tir et à la marche. Les chasseurs à pied possèdent un équipement léger et une organisation spéciale car les trente bataillons existants *forment corps.* A la différence des autres bataillons dits *enrégimentés*, les bataillons sont indépendants, autonomes, et disposent d'éléments de compagnie hors rang qui leur permettent de s'administrer eux-mêmes. En outre, ils ne dépendent pas des régions sur lesquelles ils stationnent. Ce sont toutes ces caractéristiques élitistes qui font que les bataillons peuvent être utilisés dans des vallées qui divisent la région alpine en compartiments de terrain très distincts, et qui ont déterminé M. Cézanne à les désigner comme troupes spéciales susceptibles de former la base de l'organisation alpine. Enfin, les chefs désignés pour commander les bataillons possèdent de réelles qualités de commandement, une autonomie et un vrai sens de l'anticipation en montagne.

En effet, le lieutenant-colonel Zédé a besoin d'officiers entraînés pour mener à bien ses expérimentations tactiques en montagne car, depuis 1870, la reconstitution d'une armée puissante vise absolument à donner le pas à la technicité sur la politique. Pour atteindre cet objectif, il lui faut trouver des hommes compétents, aptes au commandement, méthodiques et inventifs dans la préparation des opérations, vigoureux et efficaces dans l'action. C'est là une raison supplémentaire pour qu'il désigne le 12^{e} bataillon de chasseurs à pied, alors commandé par le chef de bataillon Edon et remplacé deux mois plus tard par Paul Arvers, camarade de promotion de l'Ecole

---

429 *Proposition de loi relative à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui bordent la frontière*, *op. cit.*, p. 185.

impériale spéciale militaire de Saint-Cyr de Jules Zédé et demandé à ce poste de *manière insistante* par le général Farre, commandant le XIV[e] corps d'armée[430].

Le lieutenant-colonel Zédé nomme aussi pour cette expérience trois bataillons pris chacun dans les 52[e], 75[e] et 97[e] régiments d'infanterie, et deux batteries d'artillerie de montagne afférentes. Le général Bourbaki agrée cette proposition et, pendant trois mois de l'été 1879, ces unités parcourent les montagnes du Briançonnais, les vallées de la Clairée, de la Guisane et de la Cerveirette[431].

3.2.2 Les premières marches-manœuvres du Premier bataillon alpin

Alors que l'armée française ne peut utiliser que de rares camps militaires de manœuvre souvent inachevés, ce qui entraîne des lacunes collectives graves pour la coopération interarmes ou l'entraînement au tir, les troupes alpines possèdent avec les Alpes le plus vaste et le plus réaliste des camps de manœuvre. Celui-ci n'est plus exploité depuis des décennies. Redécouvrant l'environnement montagneux, il s'agit au commencement du mois de juin 1879 uniquement de faire franchir le col du Lautaret par le 12[e] bataillon de chasseurs :

> « *Si on se reporte au récit de ce passage, on serait tenté de croire qu'il s'agissait d'une expédition dans les régions du pô1e Nord, et le luxe de précautions déployées ferait rire actuellement le dernier des chasseurs alpins. On avait réquisitionné les habitants pour ouvrir une tranchée dans la neige. Le piolet étant inconnu, on avait ramassé tout ce qu'on avait pu trouver de*

430 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272

431 Le récit des prémices de l'alpinisme militaire français a été détaillé par le lieutenant-colonel Arvers lors de la conférence qu'il a donnée à Lyon en 1885 et se trouve intégralement consigné dans un ouvrage rare recopié dans sa totalité en Annexe 4 : *L'alpinisme militaire dans la XIV[me] Région*, *op. cit*.

Tous les détails rapportés dans la conférence ont ensuite été repris par les célèbres auteurs militaires ou civils de la fin du XIX[e] siècle ou du début du XX[e] siècle qui se sont intéressés à l'historique des troupes alpines et des chasseurs alpins : commandant B***, capitaine de Buttet, Emile Camau, Henry Duhamel ou Joseph Perreau (voir bibliographie générale).

pioches, de pelles et de bâches, et on les avait distribuées aux chasseurs. Et notez que les diligences et les chars avaient franchi le col, les jours précédents et pendant tout l'hiver, sans avoir recours à aucune précaution spéciale ; l'année exceptionnelle n'avait nécessité l'emploi du traîneau que pendant quelques jours seulement, pour traverser le col vers son sommet. […] *Le général Farre, gouverneur de Lyon, avait donné l'ordre au commandant du bataillon de lui télégraphier le plus souvent possible l'endroit où l'on se trouvait, avec force détails. Les télégraphistes, qui n'avaient rien eu à faire jusque-là, se virent en conséquence fort occupés à tous les bureaux à transmettre de nombreuses dépêches chiffrées, au contenu desquelles ils ne comprirent rien. Défense avait été faite aux soldats de parler, de siffler, de fumer, sous peine de s'exposer aux plus grands dangers. Empêcher de parler, de siffler et de fumer à de vieilles troupes d'Afrique ! Nos chasseurs n'en revenaient pas !*

Il en aurait fallu moins pour terroriser de jeunes troupes. Mais on avait affaire à des hommes de bonne trempe ; se disant qu'après tout ils n'étaient plus en présence de leur ennemi le plus mortel, la fièvre, ils traversèrent gaiement ce passage terrible, sur lequel ils avaient été devancés par de nombreuses voitures et par une diligence, bien lourde et craquant sous le poids des malles, du type qui n'existe plus guère que dans la légende. Je suis bien certain qu'au-delà du col du Lautaret, dans la vallée du Monêtier, il dut s'é1ever tout d'un coup une fumée intense de tabac, lorsque le 12^{e} bataillon y fit sa première halte. Quant aux populations, leur étonnement fut considérable : voir tant de monde au cœur de l'hiver, quelle distraction ! Mais pourquoi les bêches et les pioches ? Une fois l'impulsion donnée et ce premier pas franchi, le bataillon, pendant les trois mois qui suivirent, tint garnison à Mont-Dauphin, prit ses cantonnements dans les vallées de la Clairée et de la Cerveirette, reconnut tous les passages de la frontière, du Thabor à Rochebrune, et ceux des positions en arrière, c'est-à-dire toute l'arête de Peyrol et les communications avec la vallée du Guil. C'était en somme une première campagne très fructueuse, ayant eu pour résultat

d'aguerrir les hommes, de leur faire prendre goût à la montagne, en un mot de leur faire gagner leur titre de chasseurs alpins, et de reconnaitre les cantonnements qui devaient être adoptés dans la suite.[432] »

Illustration *Annuaire CAF* 1895 p. 487. Collection personnelle.

Les analyses stratégiques et les solutions pratiques de M. Cézanne sont à l'évidence clairement reprises et mises en application par le chef de bataillon Arvers à la tête de son unité. Il s'agit aussi de mettre ces entraînements dans un contexte plus général qui est, face à l'Allemagne puis à l'Italie, celui d'une œuvre de redressement de l'armée française

432 LEMERCIER Joseph, « Notice sur les bataillons alpins, leur origine, leur développement », *Annuaire du Club alpin français, Sciences et arts,* 22e année, 1895, Paris, au siège social du Club Alpin, 1896, pp. 487-490.

et de certains milieux civils dans lesquels l'activité physique et sportive se développe : sports collectifs (football et rugby), gymnastique puis alpinisme[433] (pratiqué par les *ascensionnistes*[434]). Les décennies 1860-1880 sont d'ailleurs un âge faste pour le développement de l'alpinisme moderne dans l'arc alpin : première ascension par Edward Whimper de la barre des Ecrins en 1864, de l'Aiguille verte et du Cervin en 1865 ; par Horace Walker des Grandes Jorasses en 1868. L'alpinisme s'épanouit en même temps que se développent le matériel et les explorations. Ce mouvement est logiquement accompagné par l'armée qui y apporte un authentique caractère patriotique et militaire.

Les premiers essais collectifs militaires de 1879 sont cependant timides et laborieux. Paul Arvers avoue même avoir eu recours aux leçons de l'alpinisme civil et plus particulièrement aux guides Joanne[435] qui détaillent les itinéraires à pratiquer en haute montagne. Ainsi, dès sa prise de commandement, il soumet immédiatement son bataillon à un entraînement spécial, méthodique et raisonné, en vue de la guerre en montagne à laquelle il peut avoir à prendre part. Il décide de faire manœuvrer son unité pour chaque action de guerre entreprise, et chaque action doit pouvoir être d'abord une question de marche avant d'être une action de feu. Chef de corps immédiatement apprécié, il présente son bataillon à l'inspection générale de 1879 de manière excellente[436]. Officier supérieur toujours qualifié de grand mérite, d'une intelligence vive, d'un caractère ferme, d'un jugement très sûr, il est vigoureusement constitué et entraîne ses hommes par son exemple, son caractère agréable et sympathique. Il va d'office

433 Voir les liens qui existent entre motivations politiques, nationalisme et développement de l'alpinisme notamment dans la création des clubs alpins en Europe dans : HOIBIAN Olivier, *L'invention de l'alpinisme*, Paris, Belin, 2008 ; et dans *Montagne magazine – collection Histoire, Alpinisme et nationalismes de 1870 à 1945*, hors-série, été 2014.

434 Terme usité à la fin du XIX^{e} siècle.

435 Le guide Joanne est l'ancêtre du Guide-bleu qui lui succède en 1919. La collection est lancée par Adolphe Joanne en 1841 avec un premier guide sur la Suisse, elle sera ensuite reprise par son fils Paul qui en assurera la direction.

436 Avis de l'inspecteur général, feuille de l'Inspection générale de 1879, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

s'imposer sur le terrain, à la tête de ses officiers, de ses sous-officiers et chasseurs, tirant le meilleur parti de leurs capacités et de leur esprit, car il sait, à l'instar du major Perrucchetti, que sur ce terrain, l'instrument principal de guerre est comme toujours celui qui pense, marche, et combat, l'homme. Il connait la montagne et son utilisation militaire, celle qui prend en compte les éléments qui facilitent la concentration, le stationnement, l'alimentation, la marche, le déploiement et la manœuvre des troupes ou qui leur créent des obstacles.

Il s'impose comme le véritable précurseur français de l'alpinisme militaire moderne et s'illustre dès le début de cette nouvelle ère. Tout comme le lieutenant général de Bourcet qui n'entrait pas, lorsqu'il traitait de guerre en montagne, dans le débat tactique intense de son époque entre les partisans de la colonne et les partisans de la ligne, jamais le chef de bataillon Arvers n'exprime d'opinion tactique tranchée. Or le débat du milieu du XIX^{e} siècle agite encore les uns, partisans de la grande manœuvre par lignes intérieures dirigée de la plaine contre les colonnes séparées de l'envahisseur à leur débouché des montagnes – à cette époque, beaucoup d'officiers se croyant compétents en matière militaire de guerre en montagne soutiennent l'opinion qu'il est une erreur de se défendre le long des vallées et qu'il suffit de placer quelques tirailleurs, et que seulement au débouché de la vallée dans la plaine, on doit disputer le terrain à l'ennemi – et les autres, partisans d'une série de manœuvres contre-offensives énergiques au milieu des montagnes elles-mêmes, dans les localités les plus aptes et les mieux préparées. L'expérimentation du 12^{e} bataillon de chasseurs à pied commencée en 1879 tend vers la seconde opinion et va, par le biais des rapports de son chef de corps, amener la chaîne de commandement à infléchir son jugement. Le rapport du Conseil supérieur de la Guerre du 23 juin 1882 est explicite même si les solutions ne sont pas identifiées et les propositions d'organisation locale sont rejetées :

> « *On se refuse à attendre l'ennemi au débouché des vallées comme naguère, en se bornant à le retarder en avant par des éléments légers. Si notre infériorité numérique ne nous permet pas de l'arrêter près de la frontière, du moins lui disputerons-nous le terrain aussi en avant que possible et avec le maximum de forces. Mais pour avoir le temps de mobiliser et de porter en avant ces dernières encore faut-il contenir sur la crête frontière l'élan des fameuses* "compagnies alpines". *Ne faut-il pas nous résoudre à une*

> *création analogue et transformer, comme le voudraient les commandants des 14e et 15e corps, huit bataillons de chasseurs en bataillons alpins, flanqués de huit batteries de montagne et stationnés au plus près de la frontière ? Le comité technique d'état-major présidé par le général Lallemand en a délibéré en février 1881. Il semble finalement impossible* "d'attribuer au théâtre secondaire une partie aussi considérable de notre meilleure infanterie".[437] »

Le général Lallemand, commandant le XV^e^ corps d'armée à Marseille de 1877 à 1879, puis président du comité technique d'état-major, n'a pas forcément la même vision stratégique que son homologue de Lyon, la frontière des Alpes du Sud étant défendue surtout par les couloirs de pénétration méditerranéens et donc pas forcément vers les hautes vallées. Ainsi, le but consiste seulement à entraîner la troupe, en réaction à une menace transalpine, et d'imprimer une direction spéciale aux opérations en montagne. Pour Paul Arvers, *a contrario*, il convient, pour *disputer le terrain* à l'ennemi, de connaître et de regrouper chaque vallée en un certain nombre d'échiquiers plus étendus et d'en apprendre tous les passages afin de s'y porter au plus vite. Ainsi l'apprentissage du 12^e^ bataillon continue-t-il, en 1880, en entretenant la plus grande mobilité et la plus grande activité, enfin en acquérant la plus grande connaissance tactique possible de son milieu et de ses accès. Parti de Lyon le 18 mai 1880 à la tête du bataillon se rendant à Mont-Dauphin le 19 juin, Paul Arvers prend quatre jours de permission à Divonne-les-Bains puis se rend à Briançon le 1^er^ juillet. Il cantonne jusqu'au 31 juillet inclus autour de cette place qu'il rejoint à nouveau le 1^er^ août. Reparti le 28 août, il arrive à Lyon le 11 septembre[438]. Le rythme est donc intense car le chef de corps dirige fermement son bataillon et délivre à ses hommes une instruction militaire riche et complète. L'opinion de son général de brigade à son égard est dithyrambique :

> « *Très entendu en administration. Très ferme tout en restant bienveillant, très actif ; doué d'un jugement droit servi par une intelligence très vive, animé du plus grand désir de ne laisser aucune partie du service en*

---

437 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, pp. 64-66.

438 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

souffrance, plein d'intérêt pour la troupe. Monsieur le commandant Arvers est un chef de corps bien distingué.[439] »

On voit à quel point il sait associer un entraînement réfléchi et strict avec un commandement avenant. Il exerce alors sur son bataillon une influence et une autorité incontestées, passionné par son métier et par la conviction que l'entraînement en montagne, s'il répond à une exigence stratégique, est aussi un moyen privilégié pour amener son unité et ses hommes à un très haut, très minutieux et très rigoureux niveau d'instruction individuelle et collective en orientation, marches, tirs et formations de combat.

Chaque année, de mai à septembre, la cadence de l'instruction va donc croissante et se diversifie. Ainsi, le 16 mai 1881, le bataillon quitte Lyon par voie de terre pour se rendre au camp de la Valbonne où il séjourne jusqu'au 1er juin. Le 6 juin, Paul Arvers se rend à Romans dans la Drôme pour prendre part aux manœuvres de brigade avec cadres. De retour à Lyon, il retrouve le bataillon à Valloire le 21 juin et y reste cantonné jusqu'au 18 juillet, après quoi il stationne à Névache et au Monêtier du 19 au 30 juillet, à Briançon du 31 juillet au 16 août d'où il part pour rejoindre Lyon le 27 août. Le 12 septembre, le bataillon se rend à Romans et à Valence pour prendre part aux manœuvres de la 28e division d'infanterie. Il rentre à Lyon le 29 septembre.

Les années suivantes, toujours après une période de préparation aux marches et un entraînement sagement gradué, le 12e bataillon se perfectionne comme un incontestable *instrument de guerre* de montagne dans un environnement montagneux désormais connu et maîtrisé dans certaines vallées. L'esprit du soldat alpin est façonné peu à peu, quittant les prescriptions habituelles de plaine, mesurant les distances en heures et non plus en distances, les fronts en projection verticale et non en élongation horizontale, les tirs en inclinaison et non en direction. Il continue à faire dans les Alpes une campagne d'été d'environ quatre mois et progresse encore dans cet entraînement nouveau, aux formes particulières de combat qui s'appliquent aux régions alpines.

---

439 Notation du chef de bataillon Arvers, année 1880, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

Le chef de bataillon Arvers, parcourt « *du sud au nord et de l'est à l'ouest les vallées de l'Ubaye, du Guil, de la Cerveirette, de la Guisane, de la Vallouise, de la Durance jusqu'à son confluent avec l'Ubaye, de la Romanche, du Drac, de l'Arc et de l'Isère. La frontière, et tous les cols qui la traversent depuis celui du grand Mont-Cenis jusqu'au col de Pouriac (Tinée), et tous les cols des chaînes intermédiaires de ces vallées forment un ensemble de plus de 200 passages, dont les itinéraires et descriptions, établis avec soin, ont été enrichir les archives du corps d'armée.*[440] » Il acquiert dans les manœuvres sur la frontière des Alpes, une grande expérience de la guerre de montagne qui mérite d'être récompensée par une promotion. Mais, au grand regret de ses chefs, « *les instructions ministérielles ne permettent pas de le proposer pour l'avancement*[441] ».

Henry Duhamel[442] a, le premier, repris les récits légendaires des premières tentatives alpines collectives militaires du 12e bataillon du commandant Arvers. Ainsi relate-t-il les exploits et entraînements alpins en recopiant souvent intégralement certains passages de la conférence de Paul Arvers :

> « *Le 12e bataillon de chasseurs qui, en effectuant, dès 1879, sous les ordres du commandant Arvers, des marches-manœuvres dans le Briançonnais, a acquis le droit de revendiquer l'honneur de la priorité en tant que bataillon alpin, mérite à ce sujet une mention particulière pour ses remarquables reconnaissances des hautes régions du Dauphiné, où, suivant l'expression de son ancien commandant, aujourd'hui général, il a contribué à "*créer et perfectionner l'alpinisme militaire*".*
>
> *Le récit de la traversée du col Lombard par une compagnie de 150 hommes du 12e bataillon, le 7 août 1884, peut être considéré comme une véritable première, suivant l'expression adoptée par les alpinistes. Il n'est pas douteux, en effet, que jamais si grand nombre d'hommes n'avait jusque-là*

---

440 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIVme Région, op. cit.*, p. 14.

441 Avis du général commandant le XIVe corps d'armée, général de division Carteret-Trécourt, année 1881, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

442 Le lieutenant (territorial) Henry Duhamel est à l'origine de l'introduction des skis en France.

franchi simultanément, sans cordes et sans bâtons ferrés un glacier atteignant une altitude d'environ 3 100 mètres. De la vallée de la Romanche, le bataillon devait gagner la Maurienne par le glacier de l'Arvan, en utilisant les cols Lombard, de Martignare, de l'Infernet, de Rachas, des Trente-Combes et des Prés-Nouveaux.

Les deux colonnes extrêmes avaient seules pris des guides ; Emile Pic de la Grave[443]*, conduisait celle de droite dont le passage, au col Lombard, semblait devoir offrir le plus de risques. Elle avait, en effet, à traverser un glacier et à redescendre sur le versant opposé par des pentes glacées qui n'étaient pas sans danger :*

"Partie des Hières, à quatre heures du matin, la compagnie atteignit le glacier à 7 heures 50. A partir de ce moment, elle suivit exactement le guide, chaque homme mettant les pieds dans les traces de celui qui le précédait, ou dans les marches que Pic dut tailler, à plusieurs reprises et sur des parcours assez étendus, avec son piolet. On atteignit le col à 9 heures. Celui-ci est situé entre l'aiguille méridionale d'Arves et l'aiguille orientale de la Sausaz ; il était obstrué par un banc de neige très épais qui fut franchi facilement. Arrivée sur l'autre versant, la colonne rencontra, au bout de quelques pas, un névé long de plus de 500 mètres, à pente rapide et aboutissant à un pic. Les hommes, suivant leur habitude, se disposaient à dévaler cette pente en glissant, lorsque le guide les arrêta. Emboîtant alors de nouveau le pas

443 Outre Emile Pic, originaire de la Grave et vainqueur du Pic de Neige Cordier en 1877, les guides français qui marchent ordinairement en tête des colonnes alpines sont les meilleurs guides de l'Oisans, ceux qui ont accompli les premières ascensions dans le massif : Jean Joseph Blanc dit *le Greffier* (qui fut le premier initiateur des bataillons de la Savoie aux explorations alpines) de Bonneval ; Pierre Gaspard Père (qui conquit la Meije en août 1877 avec Emmanuel Boileau de Castelnau), Christophe Roderon, Christophe Turc (cousin du célèbre Joseph Turc dit *Le Zouave*) et Jean-Baptiste Rodier (qui accompagnait le Père Gaspard à la Meije mais n'est pas arrivé au sommet) de Saint-Christophe-en-Oisans ; Pierre, Joseph et Eugène Estienne de Vallouise ; M. Girard du Chazelet. Les noms de certains guides sont à nouveau cités en Annexe 5 : *Ordre du 12e bataillon de chasseurs pour la traversée des glaciers du massif du Pelvoux et de l'Oisans – 1895*.

La profession des guides est alors peu réglementée. Il existe une hiérarchie de compétences établie entre les muletiers, les porteurs, les guides de première et de seconde classes. La direction centrale du Club alpin français adopte en 1904 un règlement général qui s'impose progressivement aux massifs. Voir pour plus de détails : HOIBIAN Olivier, *L'invention de l'alpinisme*, *op. cit*., et MODICA Gilles, *Le roman des premières - Alpinistes français 1871-1914*, Volopress, 2009, 206 p.

derrière lui, la file reprit sa marche et parvint lentement, eu égard au nombre assez grand des marches qu'il fallut tailler, sur les bords du torrent, au point où celui-ci s'échappe du glacier. De là, elle atteignit, en dégringolant le long d'une pente de 150 mètres de hauteur, une sorte d'éperon qui s'avance dans le vallon et gagna le fond de celui-ci par une arête rocheuse, étroite et très inclinée, mais où le pied avait une prise facile. Enfin, à 11 heures 30, la compagnie établissait son bivouac aux chalets de Rieu-Blanc, au pied des aiguilles d'Arves.

Au cours de cette traversée, des marches avaient dû être taillées sur une longueur de 300 mètres. Le lendemain matin, le 12e bataillon se mettait de nouveau en route, gens et bêtes au complet et en bon état.

On pourra, du reste, juger du niveau d'entraînement de nos troupes de montagne, dès cette première période de leur organisation, en constatant, par exemple, que lors de sa rentrée aux quartiers d'hiver après sa campagne alpestre de 1885, le 12e bataillon avait marché 69 jours sur 102 de déplacement ! La moyenne de kilomètres parcourus par chaque compagnie s'élevait à 1 500 en projection horizontale et 50 en projection verticale. Enfin, sur un effectif de 607 hommes, 15 seulement avait été laissés aux hôpitaux ou en convalescence, aucun accident grave n'ayant été à déplorer. "

Depuis cette époque, diverses circonstances ont contribué à mettre en relief le 12e bataillon. C'est lui, en effet, qui, après avoir été chargé d'expérimenter, en 1887, la nouvelle tenue des troupes de montagne, inaugura, en mars 1890, les reconnaissances d'hiver aux grandes altitudes.[444] »

Henry Duhamel mentionne bien dans son récit que le rythme est maintenu et s'est même accru entre 1879 et 1885. D'ailleurs dès 1881, conscient de l'intérêt stratégique, l'état-major du XIVe corps d'armée prescrit officiellement les premières marches-manœuvres à d'autres unités alpines. Les reconnaissances ont aussi un but tactique car elles permettent de connaître le terrain et d'être en mesure de ne pas attaquer de front

444 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*., pp. 70-72.

l'ennemi, de *tourner sa position* comme le faisait Bonaparte, enfin de profiter de ses erreurs voire de le devancer. L'emploi des unités évolue constamment et aux chasseurs à pied se joignent, sur ordre de Paul Arvers, l'artillerie et le génie.

Sous l'impulsion du chef de bataillon Arvers et profitant de ce renfort, l'essai du premier groupe alpin est tenté en 1881 par la réunion du 12e bataillon de chasseurs et d'une batterie d'artillerie de montagne. Par la suite, les premiers groupes alpins[445] sont officiellement créés pour assurer la défense de la frontière des Alpes en tenant compte des particularités de ce théâtre d'opérations éventuel. Ces unités très autonomes, placées sous la direction d'un seul chef, vont perdurer de nombreuses années, les bataillons alpins restant classés comme unités stationnées sur le territoire des XIVe et XVe corps sans faire partie de ces corps auxquels ils ne seront rattachés qu'à partir de 1907. A la veille de la Première Guerre mondiale, huit groupes alpins existent encore ; leur emploi est prévu soit à l'intérieur des divisions du XIVe corps, soit comme éléments réservés.

Paul Arvers souhaite responsabiliser le commandement des officiers et donner de l'initiative de mouvement aux commandants de compagnie. Il va heureusement à l'encontre des règlements d'infanterie dont le poids s'est considérablement accru depuis 1872, accaparant résolument par les autorités supérieures le droit de penser, de vouloir et d'ordonner, supprimant *de facto*, pour les grades inférieurs, toute liberté et toute initiative. *A contrario*, Paul Arvers accorde à chacun de ses officiers, chefs de section et commandants d'unité, toute la liberté générale pour bien exercer son commandement et assumer ses responsabilités. Le règlement de cavalerie de 1876[446] a montré cette voie assez tôt, « *ne visant pas à limiter la pensée du chef dans un cadre étroit, mais au contraire à laisser une certaine élasticité qui l'oblige à donner essor à ses qualités.* […] *Chacun doit trouver lui-même dans son expérience et son jugement les moyens d'arriver au but tracé.*[447] »

---

445 Voir les détails dans le § 2.2.3 *Détails d'une instruction et d'un entraînement spécifiques et formation du groupe alpin* (IIIe partie, 2e chapitre).

446 *Organisation générale : cavalerie*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 45.

447 Voir *Décret du 17 juillet 1876, portant règlement sur exercices de la cavalerie*.

Ce progrès est suivi par l'artillerie en 1887 et l'infanterie se convertit plus lentement, en publiant un nouveau règlement le 3 janvier 1889. Un autre progrès décisif est acquis en 1886 avec la substitution de l'instruction par compagnie à l'instruction par régiment. Cette réforme peut être considérée comme une véritable révolution. Poussée par le général de Miribel alors que le lieutenant-colonel Arvers est à la tête du 2e bureau de la Direction de l'infanterie, elle permet que les soldats soient entièrement éduqués et instruits par les officiers qui les commandent en campagne. Fruit de l'expérience de Paul Arvers à la tête de son bataillon, cette réforme est déjà préalablement mise en œuvre avec succès à un niveau subalterne dans les bataillons et groupes alpins. Le chef de bataillon de Rochas d'Aiglun résume très bien, en 1887, l'adoption de ces procédés depuis bientôt une décennie par les troupes alpines :

> « *La guerre de montagne se fait à l'aide de petits corps qui se dispersent et s'évanouissent en quelque sorte devant l'ennemi, pour se reformer ailleurs, quand la résistance directe devient impossible. Il importe au plus haut degré d'avoir des cadres nombreux et susceptibles d'initiatives. Pour cela il convient de disséminer les troupes alpines, au moins pendant l'été, en laissant à chaque chef de détachement la responsabilité de l'instruction de ses hommes, et de l'étude de la région dont la défense lui est confiée. La direction et la surveillance des chefs supérieurs ne devra s'exercer que par des inspections fréquentes faites très sérieusement et à l'improviste ; tous les militaires savent en effet que, dès que des unités tactiques, destinées à agir isolément en temps de guerre, sont groupées sous les ordres immédiats d'un officier qui en a le commandement, les officiers inférieurs passent à l'état de simples rouages, et l'instruction technique ne tarde point à céder le pas à des manœuvres d'ensemble propres seulement à faire briller le chef de corps.*[448] »

Tous les détails des marches-manœuvres nous sont parvenus dans un document original et inédit, le *Carnet de marche du 12e bataillon de chasseurs sous le*

448 ROCHAS D'AIGLUN, Albert de, *Les Compagnies alpines*, bibliothèque municipale de Grenoble, cote : T.4897, 1887, p. 20.

commandement du chef de bataillon Arvers de 1879 à 1885[449]. Il retrace toute la vie de ce bataillon pendant cette période : les ordres des marches-manœuvres, les manœuvres de corps d'armée ou de la 28e division d'infanterie, les évaluations de contingent enfin les rapports d'inspections générales. D'autres détails seront rassemblés ultérieurement dans *Voies de communication de la Maurienne (Alpes françaises)*, en 1884, avant de servir plus tard au lieutenant-colonel Pouradier-Duteil qui, à la tête de ce même bataillon, fait éditer un carnet de guide ou carnet de secteur détaillant tous les itinéraires.

Le 12e bataillon de chasseurs est incontestablement devenu le premier bataillon alpin. Un historique de ce bataillon résume dès la première page le rôle précurseur de cette unité qui, à son retour d'Algérie, en mars 1879, s'installe à Lyon. Ainsi, « *Il devenait corps alpin et formait le 1er bataillon à organisation alpine. Le premier, il reçut l'équipement et l'habillement alpins, la vareuse, le béret, les molletières. Dès lors, durant les quarante années qui précédèrent la grande guerre, le 12e alpins acquit au cours des travaux, des manœuvres et des ascensions hardies dans les Alpes, la réputation d'un instrument de guerre qui allait faire ses preuves et donner la mesure de son énergie morale*.[450] »

Force est donc de constater que le 12e bataillon de chasseurs du commandant Arvers a ouvert une trace vite empruntée par les bataillons de chasseurs à pied et par les unités de montagne qui stationnent dans les XIVe et XVe corps et sont envoyés passer les trois mois d'été dans leur secteur de défense.

449 Voir Annexe 3.

450 *Historique résumé du 12e bataillon de chasseurs alpins*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1920, p. 1.

3.2.3 A l'instar du 12e bataillon, les reconnaissances sont de plus en plus poussées

D'autres bataillons viennent donc renforcer, par leur participation, cette expérimentation naissante. De 1880 à 1885, après les ordres du général Ferron[451], sous-chef d'état-major du ministère de la Guerre, ce sont progressivement quatre bataillons de chasseurs supplémentaires (les 13e et 14e[452] dans le XIVe corps, les 7e et 24e dans le XVe corps), accompagnés d'un bataillon des 97e et 141e régiments d'infanterie de ligne chacun, qui exécutent des marches-manœuvres en Savoie, en Dauphiné et en Provence. En 1882, un rapport à l'en-tête du ministère de la Guerre intitulée *Concentration sur la frontière des Alpes*[453] précise que ces bataillons seront cantonnés chaque année, pendant quatre mois à partir du 1er mai, dans les hautes vallées des Alpes à proximité des passages

---

451 Sorti de l'Ecole polytechnique en 1850, officier du génie, Théophile Ferron (Pré-Saint-Evroult 1830, Lyon 1894) participe à la guerre de Crimée en 1854 avant de servir en Algérie. Professeur d'art militaire à l'Ecole d'application de Metz, directeur du génie en Nouvelle-Calédonie en 1866, il est rappelé en métropole pour la guerre franco-allemande de 1870 et participe à la répression contre la Commune de Paris.

Promu général de brigade en 1882, il est nommé sous-chef d'état-major général au ministère de la Guerre et membre du Conseil d'Etat. Ministre de la Guerre sous le gouvernement Rouvier en 1887, il succède au général Boulanger. Il commande par la suite le XVIIIe corps d'armée et décède d'une chute à cheval.

Grand-officier de la Légion d'honneur et médaillé militaire, le général Ferron est l'auteur de nombreux ouvrages techniques dont *Considérations sur le système défensif de la France, Publication de la réunion des officiers,* Paris, E. Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, 1873, 96 p.

452 L'historique du 14e bataillon de chasseurs à pied rapporte que le 1er octobre 1873 le bataillon est à Mont-Dauphin et que le 25 mai 1874 les compagnies actives vont tenir garnison à Embrun mais n'effectuent pas alors de marches ni de reconnaissances en montagne.

Le 15 octobre de la même année, le bataillon en entier va tenir garnison à Chambéry où il arrive le 26. Il assiste aux manœuvres du XIVe corps d'armée sur la Côte Saint-André et le Grand Lemps (Isère) du 25 août au 16 septembre 1876. C'est réellement à partir de 1879 que le 14e bataillon est employé à la défense des Alpes et, à cet effet, exécute chaque année des exercices en montagne. Ses premières marches, qui n'ont cependant pas l'envergure de celles imposées par le chef de bataillon Arvers au 12e bataillon, ont lieu du 5 au 15 juillet 1879 en Maurienne, vers Valloire, Saint-Martin de la Porte et le col des Encombres. En 1880, du 4 au 14 juillet, les marches en montagne sont faites dans la Tarentaise, vers Pralognan, Saint-Martin de Belleville et le col de la Magdeleine ; du 20 juillet au 1er août 1881, dans la Haute-Tarentaise, vers le Petit Saint-Bernard, la vallée des Chapieux, Beaufort et une partie des Bauges, vers le Châtelard. Dès 1882, les exercices se diversifient jusqu'à enfin s'engager en haute montagne : exercices de cantonnement dans la Haute-Maurienne aux sources de l'Arc du 28 juin au 4 août puis manœuvres du XIVe corps d'armée sur la rive gauche du Rhône du 28 août au 18 septembre. Ces manœuvres se répèteront ainsi chaque année.

453 *Concentration sur la frontière des Alpes,* SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

que ces troupes auraient à défendre en temps de guerre. Il s'agit du Plan III, premier véritable plan de défense adopté le 30 juin 1882 pour la VIII[e] armée, nom donné à l'armée des Alpes.

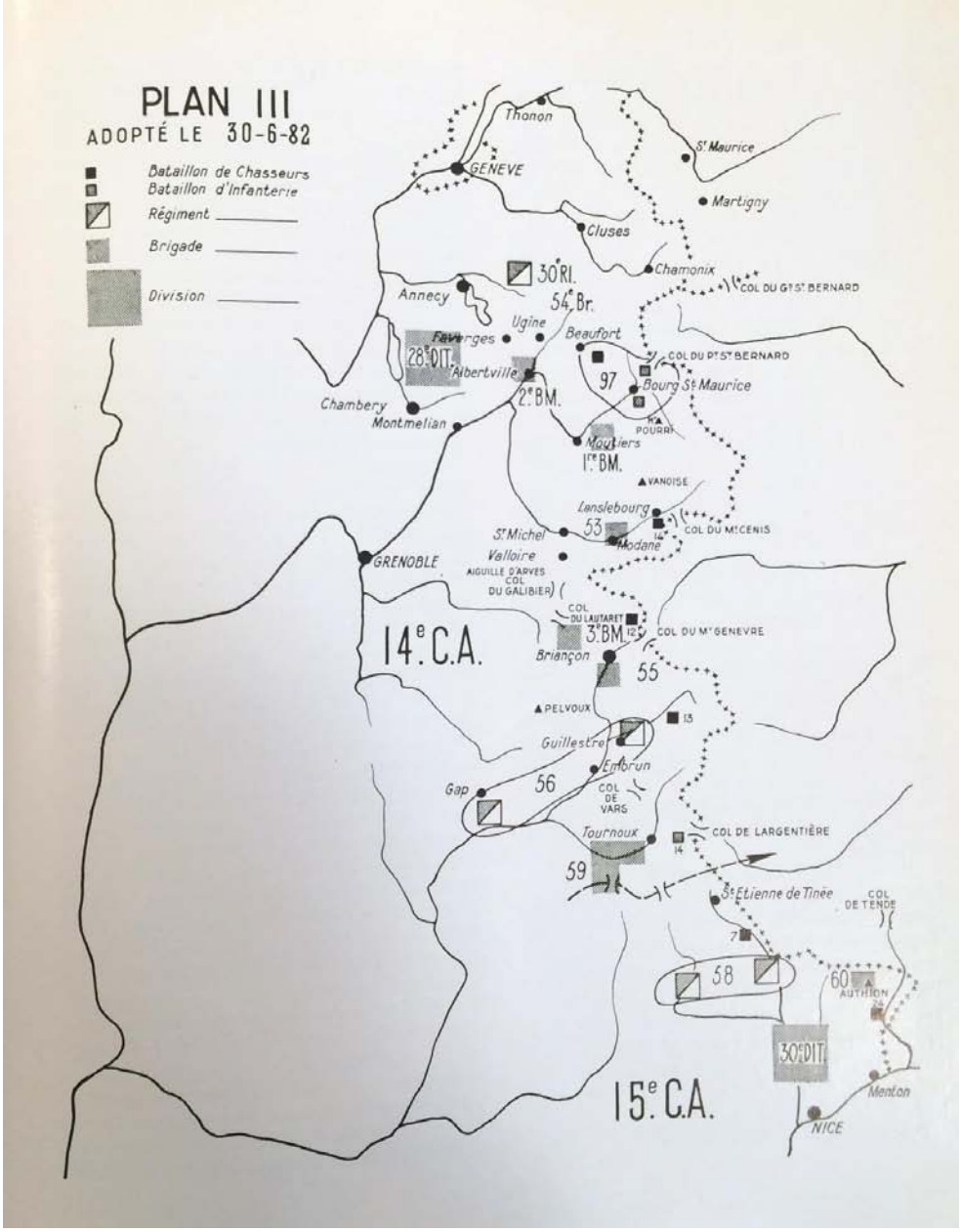

Revue historique de l'Armée, *La Défense des Alpes 1860-1914*, p. 65.

Les marches-manœuvres ont pour objet dès lors de leur faire connaître « *tous les chemins et sentiers que l'ennemi pourrait suivre ainsi que la manière de les*

défendre.[454] » Le ministre propose qu'on exécute d'abord une marche de trente jours par compagnie, puis une marche de dix jours par bataillon, avec l'artillerie, enfin une marche de compagnie de trois à quatre jours pour chacun des mois pendant lesquels il n'aura pas été exécuté de grande marche. On retrouve ici ce qui est déjà pratiqué au 12e bataillon et a fait l'objet de nombreux rapports destinés au ministère. A partir de 1882 et après les essais concluants du 12e bataillon, le général Billot, ministre de la Guerre qui vient de quitter le commandement du XVe corps d'armée, se rendant compte de la gravité de la situation et du retard pris par l'armée française dans la défense des Alpes, prescrit des marches de dix jours pour les régiments d'infanterie et un séjour de trois mois en montagne à certains bataillons de chasseurs.

Ainsi dans l'immédiat, la mesure appliquée au 12e bataillon est étendue aux autres bataillons et cette nouvelle structure est vite renforcée par l'apport d'artillerie et d'un détachement permanent du génie pour former le groupe alpin. Par exemple, le 14e bataillon de chasseurs reçoit, pour sa part, une organisation particulière en 1882 et forme temporairement avec la 8e batterie du 6e régiment d'artillerie le 4e groupe alpin. La frontière du sud-est prend enfin une dimension statégique mais qui se révèle encore insuffisante. D'ailleurs, même si « *les grands chefs, inquiets de l'importance qu'ils voyaient prendre au théâtre alpin étaient unanimes de penser avec le général Saussier (vice-président du Conseil supérieur de la Guerre) qu'il n'y avait qu'un seul champ de bataille à envisager, le nord-est, et qu'il était essentiel de ne pas en distraire un seul homme. En résumé :* "être vainqueur en Allemagne, se laisser battre en Italie." […] *Bientôt les mesures prises en 1882 pour faire face aux* "compagnies alpines" *s'étaient montrées insuffisantes. Dès 1884 leur nombre était passé sur notre frontière de vingt et une à quarante-deux. Pour rétablir un peu l'équilibre le ministre avait décidé le 8 mars 1886 sur proposition du général Ferron d'attribuer à chacune des deux régions deux nouveaux bataillons de chasseurs ainsi que deux batteries de montagne d'Algérie. Cela ne faisait encore que neuf bataillons de chasseurs, soit trente-six compagnies, contre soixante-douze compagnies alpines.*[455] »

---

454 *Ibidem*.

455 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, p. 64.

Ainsi en 1886, 1887 et 1888, sept nouveaux bataillons de chasseurs, à leur retour d'outre-mer, complètent les expériences. Le 7 août 1886, une note du 1er bureau de l'état-major général[456] précise que quatre nouveaux bataillons de chasseurs (les 6e et 23e qui doivent prochainement rentrer d'Algérie, le 22e stationné à Morlaix et le 28e provenant de Bayonne et récemment affecté comme bataillon alpin) s'ajoutent à ceux déjà échelonnés sur la frontière. Ce nombre est arrêté à sept par la suite, portant à douze le nombre des groupes, chacun désigné « *par son numéro et par son théâtre d'opérations*[457] ». Les autres bataillons sont successivement le 11e qui rentre du Tonkin en 1888, le 27e de Tunisie et le 30e d'Algérie. Chacun des quatre bataillons se voit adjoindre d'office une batterie d'artillerie. Dès que la désignation des bataillons est définitive, ceux-ci sont renforcés en effectifs d'hommes et d'animaux.

En 1884, on fait mettre à l'étude dans les bataillons de chasseurs à pied affectés aux Alpes les moyens de transport reconnus indispensables et qui se composent d'un certain nombre de mulets et de quelques voitures légères. L'expérience acquise en Afrique par le 12e bataillon s'avère très utile. Le bataillon avait alors, en Algérie, inauguré une nouvelle espèce de cavalerie avec la colonne de Sonis[458], une compagnie montée sur des chameaux qui rendit de réels services dans la poursuite des dissidents de Si-Lalla en 1866. Cette expérience est mise à profit dès lors qu'il faut utiliser les mulets sur les chemins montagneux escarpés : « *Les mulets devenus familiers aux bataillons de chasseurs à pied lors de leurs campagnes en Afrique du Nord vont immédiatement accompagner les Bataillons Alpins de Chasseurs à pied. Dans la nouvelle organisation des troupes de Montagne, chaque compagnie est dotée d'un échelon de 7 mulets, l'état-*

456 Note de l'état-major général - 3e Bureau intitulée *Constitution des groupes alpins* et datée du 5 août 1886, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1361.

457 *Ibidem*, p. 2.

458 Du nom du lieutenant-colonel Gaston de Sonis (1825-1887) qui eut en Algérie le 12e bataillon de chasseurs à pied sous ses ordres.

major de bataillon de 8 mulets, et la batterie d'accompagnement transporte ses 6 pièces de 80 avec 18 mulets.[459] »

Au-delà des simples manœuvres dans les hautes vallées, les bataillons de chasseurs poussent aussi leurs reconnaissances sur des terrains glaciaires. Henry Duhamel relate les premiers succès collectifs en haute montagne :

> « *Au début de la formation des troupes alpines, on hésitait à engager des compagnies entières sur les grands glaciers. En 1883, le commandant Lapouge*[460] *fit, le premier, exécuter des reconnaissances dans les régions glaciaires par le 13e bataillon de chasseurs qu'il commandait. Depuis lors, plusieurs bataillons ont effectué d'importantes explorations sur les glaces et les névés des divers massifs de leurs secteurs. Le Pelvoux, la Vanoise, la Levanna et le Mont-Blanc deviennent ainsi, chaque année, un champ très varié de sérieuses expéditions alpestres qui complètent grandiosement les marches-manœuvres au cours desquelles les compagnies et la batterie de chaque bataillon, tantôt réunies, tantôt séparées, peuvent parcourir les secteurs limitrophes au leur, en se livrant entre elles des combats d'après des thèmes appropriés à la défense de la région.*[461] »

---

459 *Utilisation du mulet dans l'armée française, 1870-1890 - La création des troupes alpines*. Société d'ethnozootechnie (France). Ethnozootechnie n° 72. 2003, pp. 21 et 23. *Le mulet*, Journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie, 21 novembre 2003, Muséum national d'Histoire naturelle, Amphithéâtre de la Galerie de l'Evolution, 63 000 Clermont-Ferrand.

460 Marie-Anthony Lapouge, né le 12 février 1837, appartient à la 41e promotion de l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1856-1858), promotion *De Djurdjurah*. Il suivra un parcours semblable à celui de Paul Arvers : campagne d'Italie en 1859 comme sous-lieutenant ; combats de Sedan en 1870 comme officier d'ordonnance, il est interné à Stettin puis reçoit la croix de la Légion d'honneur à son retour. Chef de bataillon du 13e BCP du 20 octobre 1883 au 25 octobre 1888 puis lieutenant-colonel du 14 janvier 1889 au 29 avril 1892 à la tête de ce beau bataillon devenu groupe alpin (il est le premier lieutenant-colonel à bénéficier de la loi du 24 décembre 1888 et à rester avec son grade à la tête d'un bataillon de chasseurs à pied). Il a alpinisé cette unité, obtenant une lettre de félicitations du Ministre en mars 1885 pour ses rapports fournis à la suite des manœuvres de 1884 et pour le zèle et l'intelligence avec lesquels il s'acquitte de ses fonctions de commandant de groupe alpin. Il est nommé colonel du 30e RI à Annecy en 1892, général de brigade à Gap le 24 novembre 1896, il passe au cadre de réserve en 1899 puis est nommé commandeur de la Légion d'honneur le 13 janvier 1907. Il décède le 18 février 1921.

461 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit.*, pp. 69-70.

En outre, dès 1885 et parce que l'engagement des bataillons en montagne se fait dans des conditions de plus en plus difficiles et périlleuses,

> « *chaque compagnie appartenant à un bataillon effectuant des marches de dix jours, et dont le déplacement total dure au moins vingt jours, est dotée d'un médecin auxiliaire de réserve qui sera convoqué en temps opportun par l'état-major du corps d'armée. Dans les bataillons de chasseurs alpins, chaque compagnie reçoit comme médecin auxiliaire un étudiant en médecine, engagé conditionnel désigné directement par le ministre. Les officiers de réserve appartenant à des bataillons et batteries dont le déplacement dure au moins un mois, et qui sont appelés à accomplir dans le courant de l'année une période d'instruction ou un stage, sont convoqués pendant la période des marches de montagne, et de préférence, pour ceux des groupes alpins, pendant les marches de trente jours. Ils sont dispensés de toute autre convocation d'instruction pendant l'année, s'ils ont pris part pendant un mois au moins et sans interruption à ces exercices*.[462] »

Ayant bien assimilé la menace, les successeurs du général Bourbaki comme gouverneur de Lyon, structurent successivement à partir 1879 l'armée des Alpes : les généraux Farre (1879, puis ministre de la Guerre pendant deux ans), Lecointe[463] (1880-

---

462 *La tribune de Lyon*, Rubrique *Nouvelles militaires – Les manœuvres dans les Alpes*, édition du 7 avril 1887, p. 2.

463 Sorti de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1839, promotion *De Constantine* (1837-1839), Alphonse Lecointe (Eveux 1817, Paris 1890) choisit l'infanterie.

Il participe à la guerre de Crimée (1855), sert en Algérie, est engagé dans la campagne d'Italie (1859). Il commande le 2e régiment de grenadiers de la Garde impériale lors de la guerre franco-prussienne de 1870, s'échappe avant la capitulation de Metz puis est nommé commandant d'une brigade du XIIe corps d'armée. Promu général de division en septembre 1871, il est mis en disponibilité mais est rappelé en 1873. Placé à la tête du XVIIe corps d'armée à Toulouse en 1878, il est nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant du XIVe corps d'armée en 1880 avant de passer gouverneur militaire de Paris en 1881.

Elu sénateur en 1882, il siège à gauche et soutient les gouvernements républicains. Il est Grand-officier de la Légion d'honneur.

1881), Carteret-Trécourt[464] (1882-1884, qui a entrepris de doter les corps alpins d'une organisation complète), Davout duc d'Auerstaëdt (1885-1888, « *qui a complété l'œuvre ébauchée*[465] » en donnant leur forme définitive aux groupes alpins et en organisant la défense de Modane, Briançon et Tournoux, couvrant les routes du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre et du col de l'Arche) puis Berge (1889-1893). Rappelons enfin les décisions prises par le général Billot, ministre de la Guerre en 1882 et 1883, et qui a prescrit à certains régiments de ligne des marches de dix jours en montagne, et à plusieurs bataillons de chasseurs une période d'exercice de trois mois. Tous ces généraux s'intéressent donc à la défense du secteur des Alpes mais les affectations des bataillons ne sont encore que provisoires et aucune organisation alpine permanente existe alors ; elle sera réellement établie avec et par le général Berge qui sillonne les Alpes à nouveau à partir de 1888 et réorganise son armée[466].

Durant toutes ces années, les manœuvres du 12e bataillon de chasseurs à pied font, comme il est d'usage à cette époque, l'objet de rapports précis dont nous n'avons malheureusement plus trace, à l'exception des descriptifs contenus dans les *Voies de*

464 Le général Simon Hubert Carteret-Trécourt (1821-1885) est Saint-Cyrien de la promotion *De la Nécessité* (1841-1843). Fantassin, chef de corps du 1er régiment de Zouaves (1866-1870), il a commandé, comme général de brigade puis de division, la division de Constantine (1874-1876) avant d'être nommé gouverneur militaire de Lyon, commandant le XIVe corps d'armée (1881-1884) et membre du Conseil supérieur de la Guerre (1881). Grand-officier de la Légion d'honneur, blessé à deux reprises et titulaire de deux citations, il a participé aux campagnes du Mexique, d'Italie et d'Afrique, à la Guerre de 1870 où il fut fait prisonnier de guerre.

465 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIVme Région*, *op. cit.*, p. 4. Le général Léopold Davout d'Auerstaëdt séjourne à Briançon dès sa prise de fonction. Il effectue lui-même de nombreuses et complètes reconnaissances de ce camp retranché et du col du Lautaret ; il se rend souvent dans la vallée de l'Oisans ou à Grenoble pour voir les troupes et les forts environnants.

communication[467], car les archives du XIV[e] corps d'armée ont vraisemblablement brûlé au cours de la Seconde Guerre mondiale pendant un transfert de Lyon vers Paris. Or « *Le travail de M. le Commandant Arvers* [était] *conservé dans les archives du 14[e] Corps d'Armée*[468] ».

Fort de ces témoignages et de l'expérience acquise dans les Alpes, reconnu pour ses indéniables compétences professionnelles, promu enfin au grade de lieutenant-colonel, Paul Arvers est logiquement appelé à servir au sein du ministère de la Guerre, à la direction de l'infanterie, pour mettre à profit tous les enseignements qu'il a tirés de son temps de commandement et de ses fonctions précédentes. Il sera affecté à point nommé pour prendre en charge les travaux menant à la spécialisation alpine des bataillons de chasseurs.

---

466 Sa réputation est unanime et il reçoit les éloges de la presse lyonnaise pour sa « *belle tête si énergique, si fine néanmoins et si expressive tantôt de fermeté, tantôt de bonté. Son étonnante vigueur physique égale sa puissance intellectuelle. Pendant quatre mois de l'année, il est presque continuellement dans les Alpes, ne fait ses fatigantes tournées qu'à pied, et montre une hardiesse vraiment audacieuse dans les dangers de montagne qu'il affronte. Portant le béret et les bandes molletières des soldats alpins (seul costume pratique pour escalader les grandes hauteurs), il donne du cœur à ses vaillants petits chasseurs qu'il affectionne particulièrement bien et qui le lui rendent par l'admiration enthousiaste et l'attachement qu'ils ont pour lui. La confiance qu'il a inspirée à toute l'armée des Alpes, qui l'a vu sur tous les points de terrain de combat, est absolument énorme. On peut compter que s'il avait à se mettre à la tête de ses troupes pour défendre la frontière et la patrie, la valeur de son armée serait décuplée par sa confiance en son chef.* » *Le Progrès Illustré*, Lyon, édition du 26 juillet 1891, p. 2.

467 Par exemple les *Voies de communication de la Maurienne (Alpes françaises), Les reconnaissances sur le terrain ont été exécutées par les Officiers de diverses armes sous la direction de l'Etat-Major du 14[e] corps d'armée,* Ministère de la Guerre, Service spécial de géographie, Paris, Imprimerie nationale, mai 1884, 207 p.

468 Note de service n° 44 du général Heintz commandant la 55[e] brigade d'infanterie adressée au chef de bataillon Arvers et datée du 6 juillet 1885, archives privées famille Arvers.

CHAPITRE IV/ LA RELANCE PARLEMENTAIRE SUR LA SPECIFICITE DES TROUPES DE MONTAGNE

En 1885, le chef de bataillon Arvers, promu au grade de lieutenant-colonel, quitte automatiquement, tel que le règlement le prévoit encore, le commandement de son bataillon. Sans attendre, son expérience de la montagne militaire est d'emblée sollicitée lorsque les projets d'Ernest Cézanne sont repris par le ministère de la Guerre, alors que l'armée française a complètement changé de visage en l'espace d'une décennie. Les expériences des troupes alpines sont arrivées à maturité et la période couvrant les années 1886 à 1888 montre une pression sur les Alpes très sensible. La tension, née des multiples évènements du tout début des années 1880 puis de l'alliance de l'Italie avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, pourrait entraîner le haut commandement français à retirer des troupes de l'Est si l'armée française n'était pas dotée de véritables troupes alpines structurées. A l'évidence ou par prétention, les Italiens ne redoutent pas un affrontement avec son voisin transalpin. Francesco Crispi, Premier ministre italien d'août 1887 à janvier 1891, juge avec beaucoup d'arrogance que « *l'Italie aurait beaucoup à prendre, rien à perdre*[469] ». Le moment politique est donc venu de créer en France de véritables troupes de montagne et de leur donner les moyens *ad hoc*. Paul Arvers, reconnu par ses pairs et ses camarades de promotion, ayant une notoriété incontestable dans le milieu de l'alpinisme et au sein du cercle influent que forme le Club alpin français, enfin, écouté par les hommes politiques, s'appuie sur ses réseaux pour faire aboutir le projet de loi portant création des troupes spécialisées au combat en montagne.

469 *Revue des Deux Mondes*, 3e période, tome 94, 1889, pp. 277-318.

4.1/ Les réseaux et l'influence de Paul Arvers : essai d'approche prosopographique

4.1.1 La solidarité de promotion

Comme dans toute institution, un réseau de solidarité et d'influence se développe tout au long d'une carrière, au gré des affectations et des emplois. La promotion de l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr de Paul Arvers, promotion *Du Prince Impérial*, a engendré de glorieux officiers. Deux d'entre eux principalement, ayant avancé plus rapidement en grade, côtoieront voire auront sous leurs ordres Paul Arvers, et lui seront régulièrement de fidèles soutiens : il s'agit de Jules Zédé et de Ange-Laurent Giovanninelli[470].

Les carrières militaires de ces trois officiers ne se croisent pas à leurs débuts, chacun ayant suivi une voie différente. En revanche, les postes à responsabilités qu'ils tiennent par la suite sont des opportunités de servir ensemble, que ce soit dans les Alpes, en Normandie ou à Paris. En 1879, le lieutenant-colonel Zédé désigne le 12^{e} bataillon de chasseurs à pied pour les premières expérimentations en montagne, sachant que Paul Arvers est coopté pour en prendre le commandement par le général Farre, commandant le XIV^{e} corps d'armée. Jules Zédé, auteur précédemment de mémoires sur la défense de la frontière des Alpes remarqués, continue d'étudier les opérations en montagne et établit le premier plan d'organisation de l'armée des Alpes. Les deux camarades de promotion travaillent par la suite fréquemment de concert. Dans le cadre des différentes études relevant de la direction de l'infanterie, Paul Arvers retrouve souvent le colonel Zédé à Paris, au ministère de la Guerre. Ils siègent simultanément au comité consultatif de l'infanterie – le colonel Zédé depuis février 1885 – dont la composition est détaillée dans le *Journal des débats politiques et littéraires* du 6 mars 1886 :

« *Président : M. le général de division Thibaudin.*

470 Ces deux officiers ont fait de nombreuses campagnes étrangères. Tous deux ont donc progressé en grade beaucoup plus vite que leur camarade de promotion. Cela ne les empêchera pas de conserver avec Paul Arvers des liens très forts tout au long de leur carrière.

Membres : MM. le général de brigade Colonieu, commandant la 17 brigade d'infanterie ; le général de brigade Etienne, commandant la 18e brigade d'infanterie ; le général de brigade de Hay-Durand, commandant la 16e brigade d'infanterie ; le colonel Zédé, commandant le 36e régiment d'infanterie ; le général de brigade Castanier, commandant la 3e brigade de dragons ; le colonel Louis, commandant le 13e régiment d'artillerie ; le colonel Lucas de Peslouan, directeur du Génie à Versailles. Secrétaire : M Arvers, lieutenant-colonel du 141e régiment d'infanterie, chef du 2e bureau de la Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre.[471] »

Dans le même registre, en 1895, le général Arvers, commandant la 10e brigade d'infanterie, est membre du comité technique de l'infanterie reconstitué en 1888 et dont la présidence est donnée au général de division Giovanninelli.

Plus hiérarchiquement, Paul Arvers servira à deux reprises sous les ordres de ses camarades de promotion. Ainsi, alors qu'il commande la 10e brigade d'infanterie et des subdivisions de région de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux en 1893, il dépend du IIIe corps, commandé à compter du 8 novembre 1893 par le général Giovanninelli. Ce dernier ne tarira pas d'éloges sur son camarade et fera tout pour promouvoir son avancement et son élévation dans l'ordre de la Légion d'honneur[472].

Puis, lorsqu'il prend le commandement de la 28e division d'infanterie des Alpes (XIVe corps d'armée) à Chambéry et des subdivisions de région d'Annecy, de Vienne, de Bourgoin et de Chambéry, de 1898 à 1902, Paul Arvers retrouve le général Zédé, commandant du XIVe corps d'armée des Alpes et gouverneur de Lyon de 1896 à 1901. C'est d'ailleurs lui qui le propose initialement au ministre en 1898 pour être nommé à la tête de la 27e division d'infanterie de Grenoble, et intervient à nouveau en personne auprès du ministre, le 17 septembre 1898, pour que le général Arvers remplace à la tête de la 28e division à Chambéry le général Robillard partant dans le cadre de réserve :

---

471 *Journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Terre et Marine*, édition du 6 mars 1886, p. 2.

472 Archives privées famille Arvers.

> « *Le Général Arvers convient parfaitement au poste qu'il sollicite ; il a été un des premiers à commander et à organiser les bataillons de chasseurs alpins, il connaît parfaitement la frontière des Alpes et a écrit sur cette région des ouvrages intéressants.*
>
> *Je serais par suite très heureux de voir le Général Arvers à la tête de la 28e Division.* […] *Je vous prie, Monsieur le Ministre, de fixer votre choix sur le Général Arvers.*[473] »

Il paraît évident, même si aucuns documents ne l'attestent, qu'il a entretenu, tout au long de leur carrière respective, des correspondances suivies avec Paul Arvers. Par ailleurs, l'entente entre les deux officiers est parfaite comme en témoignent les nombreux billets personnels échangés entre eux et conservés dans les archives familiales.

Le réseau de la promotion *Du Prince Impérial*, s'étend aussi par le biais familial. En effet Paul Arvers, fidèle au CAF tout au long de sa vie, est cité à un banquet en 1893, avec le prince Alexandre Bibesco, le frère de son camarade de promotion, et M. de Billy, son neveu : « *Parmi les membres du Club alpin français, on remarque nombre de personnalités mondaines, entre autres le prince Alexandre Bibesco, le prince Roland Bonaparte,* […], *le baron Reille,* […], *M. de Billy,* […], *le général Arvers,* […], *sans oublier M. Félix Faure, président d'honneur du Club alpin*.[474] »

Le CAF est alors devenu pour tous les alpinistes, tant à Paris que dans les Alpes, un vrai réseau d'influence national et local qui s'est développé en même temps que s'est propagée la passion de l'alpinisme.

4.1.2 L'influence du Club alpin français

Aux tout débuts de l'alpinisme militaire, en 1879, les chasseurs à pied ont peu de rapport avec les alpinistes civils du CAF, « *cette belle Association, pour laquelle nous*

---

473 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272, feuille n° 3799.

474 *Le Gaulois*, rubrique *Bloc note parisien – Sur les cimes*, édition du 13 août 1893.

devions cependant demeurer, pendant longtemps encore, des inconnus.[475] » écrit Paul Arvers. Il existe toutefois une relation particulière entre ces deux institutions. En quelques années, de nombreux officiers issus des classes supérieures – les chasseurs à pied sont inévitablement bien représentés – adhèrent aux différents clubs alpins, CAF ou Société touristique du Dauphiné[476], mais sans toutefois tenir un rôle essentiel au sein des bureaux. En effet, « *Il faut aussi préciser qu'en règle très générale, ils* [les officiers] *sont d'origine extérieure à la région alpine. Les officiers* "alpinistes" *viennent quasi exclusivement de l'armée de terre, de toutes ses armes, même si les* "chasseurs alpins" (note du texte : "*C'est-à-dire les chasseurs à pied de la région alpine. Le grand homme est ici évidemment le général Paul Arvers, créateur des bataillons de chasseurs alpins*.") *sont bien représentés, et tous les grades sont présents à raison de leur importance numérique* (note du texte : "*Un type extrêmement important est celui de 1'*officier topographe") *il y a même à la fin de la période des cas d'aviateurs*.[477] »

Aux débuts de l'alpinisme militaire, les officiers ne pourront adhérer officiellement à ces nouveaux clubs qu'après l'accord favorable délivré par le ministre de la Guerre le 27 mars 1889 :

> « *N° 164. Note ministérielle autorisant les officiers à faire partie de l'association dite :* « Club Alpin français », *C. Min ; Correspondance générale [B. O., p. r., p. 621.]*.
>
> *Paris, le 27 mars 1889.*

---

475 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, *op. cit*., p. 4.

476 Dominique LEJEUNE prend pour exemple l'importance de la garnison de Grenoble et l'intérêt de ses officiers pour l'alpinisme. L'auteur cite dans « Histoire sociale et alpinisme », *Revue d'histoire moderne et contemporaine. Société d'histoire moderne et contemporaine, en France à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle*, tome XXV, janvier-mars 1978, p. 120, les statistiques de la Société touristique du Dauphiné : « *forte de 6 182 militaires en 1872, de 9 870 en 1896 et de 10 868 (soit le neuvième de la population) en 1911.* » (P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la III^e^ République.1870-1940. Histoire sociale et politique*, Paris, 1962, p. 73).

477 LEJEUNE Dominique, « Histoire sociale et alpinisme en France à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle », *op. cit*., p. 121.

> *Le Ministre de la guerre, considérant que l'Association dite : «* Club Alpin français *», fondée à Paris le 2 avril 1874 et reconnue d'utilité publique le 31 mars 1882, a exclusivement pour but de propager l'étude et la connaissance de nos montagnes et de développer les forces physiques et les qualités morales qu'exigent les ascensions et les grandes excursions, autorise les officiers qui le désirent à entrer dans cette association, aux conditions qui sont indiquées dans les statuts de cette société, approuvés par l'autorité supérieure le 31 mars 1882.*[478] »

Les contacts extérieurs, souvent de vrais rapports d'affection, sont néanmoins assez singuliers pour des militaires car une velléité trop marquée d'échapper à l'exclusivisme militaire est souvent reprochée aux officiers de l'armée : *Fréquente trop l'élément civil* est une formule alors courante, mais beaucoup moins utilisée dans les unités alpines. Au CAF, par exemple, alpinistes et militaires partagent en cette fin de siècle le même sentiment patriotique exalté en tout temps et en tous lieux. Les fréquentes rencontres en montagne favorisent évidemment la connaissance mutuelle. Ainsi, dans la dernière partie du XIX^{e} siècle, « *dans les clubs alpins, le militaire est, en tant que tel, un des personnages centraux, respecté et indiscuté, adulé et chéri avec passion.*[479] »

On connait la persévérance parlementaire et les efforts patriotiques développés en 1873 par E. Cézanne pour aboutir à la spécialisation des troupes alpines en même temps qu'il procède d'ailleurs à la fondation du CAF. Volontairement apolitique mais pas pour autant indifférent aux évènements nationaux, le CAF apporte lui aussi une contribution à la régénération des forces morales et militaires du pays en promouvant le développement de l'alpinisme militaire face à l'Italie, et agit vers l'enseignement en mettant sur pied les caravanes scolaires. Il adopte d'ailleurs dès 1903 la devise symbolique, « *Pour la Patrie, par la Montagne* », proposée par Franz Schrader et unanimement acceptée en

---

478 *Journal militaire*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie imprimeurs-éditeurs, année 1889, 100^{e} année, 2^{e} semestre, p. 753.

479 LEJEUNE Dominique, « Les alpinistes dans la société française (vers 1875, vers 1919) ; étude d'un groupe ; étude d'une psychologie collective », *Revue de géographie alpine*, tome 64, n° 4, 1976, p. 523.

remplacement de la devise initiale « *Excelsior* », tout comme le nouvel insigne, la « *gentiane sur Meije* » sur fond tricolore.

Cette exaltation patriotique se retrouve dans la conférence faite par le capitaine Gambiez lorsqu'il s'adresse aux membres de la section du CAF de l'Isère. Il les encourage à développer, par la pratique de la montagne, les qualités physiques et morales de la jeunesse française et à compléter son instruction. L'objectif affiché de sa conférence est bien d'inciter le CAF à rendre les meilleurs services possibles à l'armée et à user de sa « *bienfaisante influence sur la réorganisation militaire en cours.*[480] »

En tant que chef de corps du 12e bataillon de chasseurs à pied, le chef de bataillon Arvers donne des conférences et promeut auprès du CAF ses travaux en montagne à la tête du 12e bataillon de chasseurs. Autorisé[481] par le duc d'Auerstaëdt, gouverneur de Lyon, il va jusqu'à rendre publiques les manœuvres que certaines troupes exécutent dans les Alpes pendant plusieurs mois de l'année. En 1885, à Lyon, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, au Palais Saint-Pierre, accompagné du lieutenant de Gouvello, [ils] « *ont charmé la séance du Club alpin français du 1er décembre par deux remarquables conférences*[482] ». La première porte sur l'ascension de la Barre des Ecrins par le lieutenant de Gouvello et la seconde est la célèbre conférence sur l'alpinisme militaire de Paul Arvers. Ils professent à Lyon car le CAF vient tout juste, dans son assemblée générale du 3 novembre, de recevoir le 12e bataillon de chasseurs à pied comme *membre honoraire*[483] de cette société. C'est une première dans l'histoire de ce club et, au-delà de la reconnaissance de l'œuvre de Paul Arvers, cette distinction honorifique montre à quel point les relations d'influence sont devenues étroites et indissociables. Les militaires et le CAF s'inscrivent alors tous deux dans une « *démarche initiatique pour la fabrication des héros. Le récit "*cafiste*" est dominé par la*

480 GAMBIEZ (capitaine du génie) Eugène, *L'alpinisme militaire, conférence faite aux membres de la section de l'Isère du Club alpin français*, Grenoble, Imprimerie Breynat et Cie, 1884, p. 7.

481 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

482 *Annuaire du club alpin français*, 1885, p. 597.

483 *Ibidem*.

*symbolique régénératrice ; il intègre aussi bien les dimensions touristiques et ludiques de la montagne, qu'hygiéniques ou mystico-religieuses. Il accepte même les versions scientifiques encore vivaces en 1900, et surtout les idéologies nationalistes et militaires qui prétendent "*régénérer la race*" et ont pourtant un fond prométhéen*.[484] »

Le CAF s'associe inévitablement étroitement aux idées développées par Paul Arvers tout au long de sa conférence et milite pour la création d'unités alpines spécialisées. Auteur de la nécrologie d'Edouard Laferrière[485], E. Duval écrit quelques années plus tard : « *Il y avait là une autre chose qu'un simple sport, il y avait un moyen de défense nationale, un élément moderne de tactique militaire et l'outillage (sic) de l'alpiniste devenait un instrument, presque une arme entre les mains des troupes d'élite chargées de la défense des frontières : rien ne peut nous être plus cher qu'une alliance patriotique entre l'alpinisme civil et l'alpinisme militaire.*[486] » Concrètement, entre 1874 et 1888, est né un véritable « *rapport d'interdépendance : le CAF sert de soutien et de "*guide*" à l'Armée dans sa réflexion sur la défense des zones frontalières de montagne. Mais à partir de 1888, l'Armée possède une maîtrise de l'espace-montagne supérieure à celle du CAF qui admire alors les performances effectuées par les troupes alpines françaises. Une admiration qui entraîne un phénomène d'imitation : la démonstration par les militaires de la possibilité d'investir la montagne hivernale en 1891 entraîne la création par le CAF des "*courses d'hiver".[487] »

Paul Arvers restera fidèle au CAF tout au long de sa vie et est souvent présent au banquet annuel comme celui de 1893. Il assiste ensuite, le 18 décembre 1894, à celui qui se tient dans les salons du restaurant Douix, au Palais-Royal, en présence d'une brillante et nombreuse assemblée. Aux côtés de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique,

---

484 BOZONNET Jean-Paul, *Un siècle d'imaginaires dans les Alpes, Mutation du récit d'ascension et fin de l'initiation institutionnelle*, article publié sous la direction de Daniel GRANGE dans *L'Espace alpin et la modernité, Bilans et perspectives au tournant du siècle*, Grenoble, PUG, 2002, p. 347.

485 Président national du CAF de 1892 à 1895.

486 *Annuaire du club alpin français*, 1901, p. XV.

487 DROUET Yann, LUCIANI Antoine, *À l'origine du ski français, le discours commun de l'Armée et du Club alpin français (1902-1907)*, Staps 1/2006 (no 71), p. 74.

alpiniste et explorateur émérite, se trouvent MM. Laferrière, président du Club et vice-président du Conseil d'Etat, Charles Durier, vice-président du Club, écrivain et alpiniste de renom, Levasseur, sénateur des Hautes-Alpes. Dans son discours, Charles Durier qualifie le général Arvers de « *promoteur des bataillons alpins*[488] » et lui adresse un ardent plaidoyer. A l'heure des toasts, Edouard Laferrière prend le premier la parole et, dans un discours plein d'humour, rend hommage aux alpinistes, « *ces soldats des bivouacs glacés*[489] » et à la montagne, ce « *grand vaincu qu'on doit toujours respecter et dont on doit toujours craindre la revanche.*[490] »

L'alpinisme tend aussi à devenir une passion, parfois romantique, qui n'oublie pas, vingt-cinq ans après la création du CAF et alors que sa notoriété et son influence sont croissantes, de se référer à ses membres éminents, véritables fondateurs civils et militaires de l'alpinisme dès le début de cette aventure :

> « *Un Sport, L'Alpinisme ? — Bien mieux que cela, une passion.*
>
> *On s'éprend de la montagne comme d'une jolie femme mais l'on ne s'en lasse jamais. La sensation d'orgueil qui envahit l'âme de l'alpiniste en présence des difficultés surmontées et des dangers courus pour atteindre quelque sommet ne se peut définir ; il faut l'avoir ressentie pour la comprendre. Lisez les récits de ceux qui ont essayé de décrire les émotions qu'ils ont ressenties : les mots leur manquent à chaque instant, le sublime, le merveilleux, le magnifique se heurtent sous leur plume et ne parviennent pas à traduire leur pensée.*
>
> *Ajoutez à cela que les continuels changements de terrain, les éboulements, les crevasses multiplient les dangers et donnent à toute ascension l'attrait de l'imprévu. Chacune d'elles, bien que faite peut-être plus de mille fois déjà,*

488 *Le journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Nouvelles politiques – Le banquet du club alpin français*, édition du 19 décembre 1894.

489 *Ibidem*.

490 *Ibid*.

peut être entreprise d'une façon différente ; on peut découvrir un chemin encore inconnu et enregistrer ainsi une nouvelle conquête sur la montagne.

Vous vous doutez bien que les alpinistes, dont le nombre croît de jour en jour, ont vite compris la nécessité de se grouper et d'unir leurs efforts. C'est dans ce but que fut fondé en 1874, le Club Alpin Français.

Les Présidents furent successivement : MM. de Billy, Cézanne, A. Joanne, Blanc, […] *Lemercier, Laferrière, Durier.*

[…]

Le Président de la République Française a été nommé, l'an dernier, Président d'honneur.

Le Club Alpin qui a son siège à Paris, 30 rue du Bac, compte parmi ses membres beaucoup de personnalités mondaines : prince Alexandre Bibesco[491]*,* […] *prince Roland Bonaparte* […]*, baron R. Reille,* […].

Et les femmes en font tout aussi partie […]*, alpinistes comme leurs maris.*

Beaucoup d'officiers également : le général Arvers, qui a créé le premier bataillon de chasseurs alpins […].

Des prêtres […]. *Des ingénieurs : M. Eiffel,* […] *; des membres du Parlement,* […]*, beaucoup d'éditeurs et de géographes : M. Joanne, fils d'Adolphe Joanne* […]*, M. Schrader. Etc.*

Parmi les plus fervents alpinistes citons encore […] *le prince Roland Bonaparte qui passe deux mois par an à la Bérarde, dans le massif du Pelvoux pour étudier le mouvement des glaciers, et M. Vallot qui a consacré plus de deux cent mille francs de sa fortune à son observatoire du Mont Blanc.*

Au total, un peu plus de six mille membres qui, pendant trois mois de l'année principalement, vont planter leur piolet sur toutes les cimes de notre globe.[492] »

---

491 Rappelons qu'il s'agit d'Alexandre Bibesco, le dernier frère du prince Georges Bibesco appartenant à la même promotion de l'Ecole impériale de Saint-Cyr que Paul Arvers.

492 SARCY Ch. de, « L'Alpinisme », *L'Almanach des sports*, Paris, librairie Paul Ollendorff, 1899, pp. 461-463.

Enfin, en juillet 1901, le général Arvers rejoint la toute nouvelle Commission française des Glaciers, commission placée sous le patronage simultané de la Société des Touristes du Dauphiné et du Club alpin français. Elle se compose par ailleurs de MM. le prince Roland Bonaparte, président d'honneur de la Commission internationale des Glaciers, et de Joseph Vallot, directeur de l'observatoire du Mont Blanc, vice-président du Club Alpin français.

Dès qu'il quitte le commandement de son bataillon en 1885, conscient de l'importance politique et stratégique acquise et du rôle fondamental qu'il a joué en six années pour l'alpinisme militaire qu'il souhaite dorénavant mieux organiser, conscient aussi d'appartenir, au sein du CAF, à une certaine élite influente, Paul Arvers ne néglige pas ses capacités d'action et maintient naturellement ou par ses fonctions un important réseau amical et politique. Ce réseau a systématiquement comme trait d'union l'intérêt porté à la montagne pour la défense de la France dont les frontières du sud-est, justement, semblent enfin être prises politiquement en considération après les années de reconnaissances effectuées en haute montagne.

4.1.3 L'influence politique au ministère de la Guerre

La situation dans les Alpes évolue sensiblement par les progrès de la formation spécialisée dispensée aux bataillons dès 1879. Or en octobre 1880, le général de Miribel prend le commandement de la 28^{e} division d'infanterie de Lyon au moment où le chef de bataillon Arvers arrive à la tête de son bataillon (qui appartient à la 55^{e} brigade d'infanterie, l'une des deux brigades de la division). Celui-ci est issu d'une vieille famille dauphinoise – son père fut maire de Grenoble – et est un intime d'Ernest Cézanne. Chef direct de Paul Arvers à Lyon et dont il inspecte le bataillon comme par exemple en juin 1881 lors d'un concours de tir qui a lieu en sa présence, il transmettra à Paul Arvers cette nécessité politique prônée par Ernest Cézanne de constituer des unités spécialisées d'infanterie pour la défense des frontières alpines. Les deux hommes se retrouveront à Paris quand Paul Arvers rejoint la Direction de l'infanterie.

Ancien magistrat militaire brillant et chef du parquet « *à l'esprit droit*[493] », parfois intransigeant mais fidèle et intègre, prônant des idées conservatrices sur l'armée nouvelle et notamment sur les dispenses universitaires du service militaire, ancien chef de corps d'un bataillon ayant initié l'alpinisme militaire, Paul Arvers est affecté à la direction de l'infanterie en 1886[494]. Il y joue alors un rôle éminent, à l'interface du politique et du militaire et à la jonction entre la montagne militaire et sa concrétisation politique pour la défense des frontières. Il est fréquemment sollicité pour ses compétences et est à juste titre désigné comme membre de différentes commissions. Il siège dans des commissions régionales comme celle de juillet 1885 statuant sur les examens des officiers proposés pour l'avancement, ou doctrinales comme la commission qui doit se rendre au camp de La Valbonne en décembre 1885 pour voir exécuter les tirs à la cible[495]. Son expérience juridique et ses connaissances de la pratique collective de la montagne sont aussi mises à profit par le ministère de la Guerre pour rédiger une argumentation officielle législative prônant la spécialisation des troupes alpines. Il s'avère nécessaire de fixer les règles et les principes d'un alpinisme militaire toujours pratiqué de manière empirique et l'emploi des troupes en montagne devient un sujet d'intérêt politique sans pour autant être un sujet d'inquiétude. Il est donc traité par la direction de l'infanterie.

Les responsabilités du lieutenant-colonel Arvers à la tête du 2e bureau sont larges car, si ce bureau a en charge l'instruction technique et le suivi du matériel particulier de l'arme de l'infanterie, il s'occupe aussi de nombreux dossiers transverses :

> « *Ecole spéciale militaire : Personnel, instruction (sauf celle de la section de cavalerie), administration. - Prytanée militaire : Personnel, instruction,*

493 Notes sur le personnel (capitaine Paul Arvers) rédigée le 22 avril 1873 et signée par le général commandant la subdivision de Seine-et-Oise, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

494 Lettre de service en date du 5 janvier 1886, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

495 En 1874 sont créées des écoles régionales de tir au camp de Châlons, au camp du Ruchard, au camp de la Valbonne, et à Blidah en Algérie. Il y a dans chaque école trois cours par an. Ces cours sont de 2 mois 25 jours pour les officiers ; ils sont de 2 mois 10 jours pour les sous-officiers ou caporaux. Le cadre des écoles régionales de tir a été fixé par décret du 24 décembre 1877.

administration. - Ecole militaire d'infanterie : Personnel, instruction, administration. - Ecole normale de tir : Personnel, instruction, administration. - Écoles régionales de tir : Personnel, instruction, administration. - Ecole normale de gymnastique : Personnel, instruction, administration. - École d'essai d'enfants de troupe : Personnel, instruction, administration. - Ecoles régimentaires d'infanterie. - Cours primaire et préparatoire : gymnastique, tir, escrime, clairons, etc. - Examen des ouvrages et des travaux sur l'armement, le tir, la tactique, l'organisation de l'infanterie - Examen des propositions relatives aux améliorations à apporter ou aux changements à faire subir à l'armement, l'habillement, l'équipement et à la coiffure de l'infanterie ; élaboration du programme des expériences ou des essais à faire, le cas échéant, sur les objets de ces propositions. - Centralisation de l'instruction technique de l'infanterie et des améliorations à apporter au service de cette arme, à ses règlements de manœuvres et autres. - Exécution des décisions prises sur les propositions des commissions d'infanterie éventuellement réunies. - Conservation des archives, rapports, travaux, etc., de ces commissions. - Théories et placards concernant l'arme. - Administration de la masse d'entretien du harnachement et ferrage dans les corps d'infanterie. - Prix décernés aux sociétés de tir, aux sociétés de gymnastique et aux établissements de l'instruction publique.[496] »

L'état-major de l'armée a évolué depuis la défaite de 1870 et s'est reconstitué peu à peu. Un décret est signé le 12 mars 1874 *portant réorganisation de l'état-major général du ministre de la Guerre*. Aux termes de ce texte, le chef d'état-major général n'est plus chef du cabinet du ministre et la création de postes est justifiée par l'ampleur prise désormais par l'état-major général. Ce décret est donc complété par celui du 26 mars 1878. De nouveaux bureaux sont créés et numérotés de 1 à 4[497] ; ils viennent s'ajouter

---

496 *Almanach national - annuaire officiel de la République française pour 1885-1886 présenté au Président de la République*, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1886, p. 193.

497 *Organisation et attribution de la direction de l'infanterie : correspondance, notes, tableaux, organigramme, liste des directeurs de la direction de 1878 à 1928*, SHD -DAT, Vincennes, GR 9 NN 1-1.

aux deux bureaux déjà placés sous l'autorité du chef d'état-major général qui prennent les appellations respectives de 5e et 6e bureaux mais disparaîtront bientôt. Sept directions s'ajoutent au ministère. L'*Emplacement des troupes*[498] dresse au 1er novembre 1885 l'organisation suivante :

Le ministre de la Guerre avec son Cabinet y compris Correspondance générale puis :

- Conseil supérieur de la Guerre.
- Comité de défense.
- Etat-major général
  - Bureau du personnel du service d'état-major.
  - 1er bureau (organisation générale et mobilisation de l'armée ; emplacements et effectifs).
  - 2e bureau (statistique militaire, bureau des armées étrangères et des missions militaires à l'étranger, bibliothèques, archives historiques)[499].
  - 3e bureau (opérations militaires et instruction).
  - 4e bureau (service des étapes et des chemins de fer ; exécution des mouvements de troupe et transport, télégraphie militaire).
  - Section d'Afrique.
  - Dépôt de la guerre.
- Différentes directions : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, services administratifs, poudres et salpêtres et Service de santé.

L'organisation générale est peu à peu copiée dans les états-majors des unités et territoires avec une fusion possible du premier avec le quatrième bureau et du deuxième avec le troisième bureau. La grande réorganisation de l'administration centrale de 1878 a en outre abouti à la création définitive de six directions qui traitent de questions relatives à leur domaine dont l'étude peut être confiée par le ministre de la Guerre : infanterie

498 *Organisation générale : répartition et emplacement des troupes de l'armée française*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 31.

499 La statistique militaire est l'équivalent aujourd'hui du renseignement militaire. Ce bureau joue un rôle très important à la fin du XIXe siècle, lors de l'affaire Dreyfus.

(1ère Direction), cavalerie (2e Direction), artillerie et équipages militaires (3e Direction), génie (4e Direction), services administratifs (5e Direction), poudres et salpêtres (6e Direction). Quatre ans plus tard apparaissent la Direction du service de santé et celle du contrôle. Les directions sont habituellement organisées en bureaux. En janvier 1886, le lieutenant-colonel Paul Arvers prend donc la tête du 2e bureau de la 1ère Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre, et aussi à compter de mars 1886 de la section technique[500] du comité consultatif de l'infanterie récemment créée.

Chaque chef de bureau de l'état-major général ou des diverses directions est un officier supérieur, responsable de l'organisation interne de son bureau. A titre d'exemple qui peut être reproduit à de nombreux bureaux, le 23 février 1880, le lieutenant-colonel chef du 2e bureau de l'état-major général signe l'ordre de service numéro 1 qui explique le fonctionnement interne d'un bureau de l'état-major général alors en vigueur ainsi que le rôle de chacun des officiers qui y sert[501] :

> « *A dater du 23 février 1880, le 2e bureau sera divisé en quatre sections dont les attributions sont réglées comme suit :*
>
> *Les officiers seront répartis entre ces quatre sections.*
>
> *Chaque section aura un chef qui sera désigné par le chef de bureau et duquel relèveront directement les officiers qui appartiennent à cette section. C'est au chef de section que les officiers auront à remettre leurs travaux et leurs demandes : c'est par son intermédiaire que les ordres et instructions leur parviendront. Il est responsable de l'ensemble de leurs travaux dont il a la direction.*

---

500 Les sections techniques d'arme sont chargées de conseiller le ministre et l'état-major dans leurs décisions. Autonomes, elles prennent souvent la forme de comités *ad hoc*. En effet, indépendamment des organismes de l'état-major, le ministère comprend un certain nombre de conseils, comités et commissions dont le détail est donné par l'*Annuaire de l'Armée française*.

Il existe aussi les comités consultatifs d'armes ou de service qui, en 1888, sont transformés par le ministre de Freycinet pour mettre en valeur l'importance des techniciens et prennent le nom de comités techniques. Le ministre de la Guerre fait appel à une commission, à l'existence plus ou moins longue, à chaque modification de lois importantes. Les rapports sont souvent publiés dans la presse.

501 *Fonctionnement des bureaux de l'E.M. (1871-1890),* SHD-DAT, Vincennes, 7 N 36.

Les chefs de section remettront directement au chef de bureau les travaux et les demandes des officiers de leur section.

Le plus élevé en grade ou le plus ancien, à grade égal, des chefs de section fera fonction de sous-chef de bureau. Il sera chargé de distribuer pièces, documents et travaux aux chefs de section, de manière à rester toujours au courant de toutes les affaires et de tous les travaux du 2e bureau. Il sera aussi à même de pouvoir suppléer le chef de bureau à tout moment et sans à-coups ni interruption du service. Il veillera à ce que les travaux des différentes sections soient communiqués à tous les officiers par l'intermédiaire de leurs chefs de section. Tout le monde se tient ainsi au courant de ce qui se passe au 2e bureau, il en résultera plus d'unité dans l'action et dans les travaux produits.

Attributions des sections.

La Ière section est chargée de la statistique militaire des pays étrangers situés en 1ère ligne sur nos frontières du nord et de l'est, savoir : Belgique, Hollande, Empire allemand, Suisse, Italie et Autriche-Hongrie.

La IIe section tiendra au courant la statistique militaire des pays étrangers situés en seconde ligne sur nos frontières du nord et de l'est, savoir : Danemark, Suède et Norvège, Russie, Etats slaves, Turquie, Grèce, Perse, Turkestan, etc.

La IIIe section a pour mission d'établir la statistique militaire des pays étrangers situés à l'ouest et au loin de la France, ainsi que les pays situés sur notre frontière au sud, savoir : Angleterre et les Indes, les Amériques, Chine, Japon, Espagne, Portugal et Maroc.

La IVe section prendra le nom de section centrale et technique. Elle se consacrera spécialement à des études comparatives et traitera les questions soit de tactique générale, soit de tactique spéciale des différentes armes ; elle étudiera au point de vue technique les questions d'administration, de matériel de toutes sortes, de communications, etc.

Devoirs des officiers.

Dans chacune des trois premières sections, les officiers, sous la direction de leur chef de section, se livreront à l'étude de tout ce qui concerne la

statistique militaire du pays auquel ils sont spécialement affectés. Leurs travaux devront être dirigés de manière à ce qu'ils soient toujours prêts à répondre à toutes questions qui pourront leur être posées sur telle ou telle partie de l'organisation et des institutions. En tous cas, ils devront toujours tenir au courant :

1°- les cartes du pays qu'ils étudient avec l'indication des emplacements de troupes, des établissements militaires, des voies de communication, des travaux de défense existants, en cours d'exécution ou projetés, etc.

2°- les tableaux contenant les effectifs de paix et de guerre, la constitution des armées, corps d'armée, divisions, etc., sur pied de guerre, les données qui puissent faire apprécier les délais de mobilisation, toutes les concentrations qui sont prévues, et enfin les déploiements stratégiques qui semblent être préparés suivant les éventualités.

Cartes et tableaux devront être remis par chacune des trois sections au moins deux fois par an, à des époques qui seront fixées.

Pour chaque armée, on se mettra immédiatement en mesure de pouvoir produire une note monographique dont le plan sera établi et communiqué très prochainement. Les officiers de la section centrale collaboreront à cette notice ; le travail d'ensemble sera dirigé par le chef de section faisant fonction de sous-chef.

Heures de bureau.

Comme par le passé, Messieurs les officiers pourront faire soit deux séances, soit une séance seulement à leur bureau. Les premiers s'y rendront le matin de 9 h ½ à 11 h ½ et le soir de 1 h ½ à 5 heures ; les autres de 11 h ½ à 5 heures du soir. »

L'organisation du travail au sein de la direction de l'infanterie doit être sensiblement identique à celui des bureaux de l'état-major général du ministère de la Guerre. Et chaque chef de bureau est souvent sollicité. Dès l'arrivée de Paul Arvers à Paris, le Directeur de l'infanterie a l'honneur de proposer au ministre de le désigner pour faire partie de la mission qui doit suivre, cette année-là, les grandes manœuvres de l'armée italienne :

> « *Cet officier supérieur a exercé pendant sept années le commandement d'un Bataillon Alpin de chasseurs à pied. Ses études et la connaissance qu'il possède des deux versants de la frontière du S.E. le mettent à même de profiter du séjour officiel que sa mission l'autorisera à faire en Italie, pour rapporter sur les troupes des techniques de montagne et des renseignements d'une valeur particulière.*[502] »

Mais en cette année 1886, aucune mission ne sera présente en Italie ce qui n'empêche pas Paul Arvers d'être envoyé par le ministre, du 31 août au 13 septembre 1886, en mission dans le XIV^{e} corps d'armée pour être mis à la disposition du général d'Auerstaëdt, gouverneur de Lyon, pendant la durée des manœuvres dans les Alpes. Ainsi, pendant huit jours, il répond aux questions auxquelles le général « *attache le plus grand intérêt et que la connaissance que cet officier supérieur possède du pays lui permet plus qu'à tout autre de résoudre.*[503] » Il conseille alors le gouverneur de Lyon sur l'état des troupes en cas de mobilisation et sur les problèmes stratégiques posés par la non spécialisation des bataillons alpins.

En 1882, le général Billot a admis qu'« *aucun plan de concentration n'a été établi dans le cas d'une attaque de l'Italie* » et le Conseil supérieur de la Guerre d'ajouter dans un rapport daté du 23 juin 1882 : « *Jusqu'à présent on avait cru pouvoir disposer du 14^{e} et du 15^{e} corps pour les faire entrer dans la composition de l'armée concentrée vers Langres. Aujourd'hui il serait d'une imprudence grave de ne pas les laisser sur la frontière des Alpes.*[504] » Quatre ans plus tard, le bilan est identique et le général d'Auerstaëdt, responsable de la mobilisation de son XIV^{e} corps d'armée, communique à l'état-major général le 29 octobre 1886 ses difficultés stratégiques. Tirées des conclusions des manœuvres auxquelles vient d'assister Paul Arvers et sur lesquelles il aura pu porter un jugement éclairé, il identifie de nombreuses contraintes en cas de

---

502 Rapport fait au Ministre, signé Directeur de l'infanterie et daté du 7 juillet 1886, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

503 Dossier général Arvers, 9 Yd 272.

504 *Revue historique de l'Armée, La Défense des Alpes 1860-1914, op. cit.*, p. 64.

mobilisation de son corps suivant le plan prévu pour 1887[505]. Face à la menace de vingt compagnies alpines sur un front de 150 kilomètres, il pose les questions suivantes : « *Les bataillons* [alpins] *arriveront-ils à temps ? Se trouveront-ils dans de bonnes conditions ?*[506] ». Le gouverneur de Lyon propose alors d'augmenter et de mieux former le « *nombre de troupes appelées à opérer sur les crêtes*.[507] » La suggestion n'est pas retenue par le 3e bureau de l'état-major général qui juge « *qu'une étude approfondie ne se prête pas, quoi qu'il en résulte, à l'adoption des mesures comme le désire M. le Gouverneur de Lyon*.[508] »

Le général Ferron qui, comme sous-chef d'état-major général sous le ministère du général Billot, s'était occupé de la défense des Alpes, veut cependant garantir que le travail effectué depuis quelques années par les bataillons de chasseurs, les bataillons alpins des régiments d'infanterie, les batteries de montagne et les troupes du génie, ne soit pas vain en cas de déclaration de guerre. Il déclare que « *La guerre de montagne ne ressemble pas à la guerre ordinaire, et, pour protéger notre frontière du côté des Alpes, il faut posséder des troupes spéciales, infanterie et artillerie, rompues à la marche en montagne, connaissant les moindres défilés, enfin ne pouvant être distraites de leurs postes qu'au moyen d'une loi.*[509] » Et cette loi ne peut être rédigée que par une commission de la direction de l'infanterie laquelle dépend directement du général Ferron, ministre de la Guerre à compter du 30 mai 1887 au sein du cabinet Rouvier (30 mai au 4 décembre 1887) président du Conseil et député des Alpes-Maritimes sensible aux menaces italiennes.

505 *Couverture de la frontière des Alpes et élaboration des plans de mobilisation 5 à 12 (1882-1893)*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

506 *Ibidem*.

507 *Ibid*.

508 *Ibid*.

509 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes*, *Journal officiel de la République française*, annexe n° 2032 du 20 octobre 1887, p. 6.

Après un voyage dans le sud-est en 1887 pour se rendre compte sur place des mesures capables d'assurer la sécurité du pays, le ministre charge logiquement Paul Arvers, directeur de la section technique de l'infanterie, d'établir un rapport sur les troupes alpines. Ils s'étaient déjà côtoyés dans les Alpes, lors des tournées que le général effectuait comme sous-chef d'état-major du ministère de la Guerre entre 1882 et 1885 pendant que Paul Arvers commandait le 12e bataillon de chasseurs à pied, puis plus récemment au ministère, lors des différentes visites que le ministre de la Guerre effectue dans les unités, accompagné par des officiers des directions. Mentionnons, par exemple, le 26 juillet 1887 quand le lieutenant-colonel Arvers, es fonction, suit le général lors de sa visite aux établissements militaires de Bourges avec le général Mathieu, directeur de l'artillerie, et le colonel Gras dont le fusil porte le nom et est fabriqué par plusieurs centaines de milliers d'exemplaires mais vient de subir une très légère modification de la boîte de culasse (fusil M80). Ils visitent le polygone d'artillerie et assistent à des tirs d'obus à mélinite contre un ouvrage de fortification. Dans la soirée, le ministre offre même, à l'hôtel de France, un dîner de trente couverts aux autorités civiles et militaires[510].

Coïncidence notable, deux jours après la visite à Bourges durant laquelle le ministre et Paul Arvers ont eu le temps de s'entretenir sur les sujets en cours, en même temps qu'il fait état de modifications pour l'examen des demandes de mariage pour les officiers, sujet encore très sensible à l'époque, le *Journal des débats politiques et littéraires* annonce enfin la création d'une commission spéciale pour réfléchir sur l'organisation sérieuse des troupes alpines :

> « *A l'avenir, l'examen des demandes de mariages pour les officiers, fonctionnaires et employés militaires de toutes armes et de tous services sera confié aux généraux commandant de corps ; ceux-ci seront seuls juges de l'opportunité qu'il y aurait à accorder ou refuser les autorisations nécessaires, après enquête sur les conditions réglementaires d'honorabilité et de fortune. En cas de refus d'autorisation, on pourra toujours en appeler au ministre de la Guerre qui seul jusqu'ici décidait de toutes ces demandes.*

510 *Le journal de l'Ain*, rubrique *Informations*, édition du 29 juillet 1887.

M. le ministre de la Guerre se préoccupe, en ce moment, de donner à nos troupes alpines une organisation sérieuse. Il vient de nommer dans ce but une commission composée de MM. le lieutenant-colonel Arvers, chef du 2e bureau de la Direction de l'infanterie ; le commandant de Lamothe[511] *; d'un officier de l'état-major général et d'un officier de la Direction de l'artillerie*[512]*. Cette commission est chargée d'élaborer un projet de loi qui sera déposé dès la rentrée du Parlement.*[513] »

Sous l'égide du général Ferron qui en confie la direction à Paul Arvers, la commission spéciale sur l'organisation des troupes alpines va, durant trois mois, rédiger et élaborer les textes qui servent de discussion au travail parlementaire dès la séance du 20 octobre 1887. Au préalable, Paul Arvers produit en début d'année un rapport[514] très précis et détaillé sur la composition des bataillons, leurs effectifs, leur mobilisation, leurs garnisons d'hiver, leur équipement, leur *numérotage*, et y inclut des considérations sur l'artillerie de montagne et le génie, et sur l'inspection permanente et l'administration. Il propose *in fine* la rédaction d'un projet de loi de réorganisation de la défense des Alpes à destination du ministre :

« *Le Ministre considère qu'il est indispensable pour assurer dans de bonnes conditions la défense des Alpes d'augmenter le nombre de nos troupes alpines et de les constituer d'une manière spéciale en vue d'opérations sur les Alpes.*

Il se propose en conséquence de soumettre au Parlement un projet de réorganisation de ces troupes reposant sur les données ci-après indiquées :

---

511 Appartenant au 3e bureau de l'état-major général et siégeant au bureau technique de l'infanterie, le capitaine de Lamothe, officier d'ordonnance au ministère de la Guerre, est tout juste promu commandant et traite des sujets d'importance comme les projets d'organisation de la frontière des Alpes. Il servira en 1894 à la tête du groupe des batteries alpines du XIVe corps d'armée.

512 Ces deux officiers n'ont pu être identifiés.

513 *Journal des débats politiques et littéraires*, rubrique *Terre et Marine*, édition du 31 juillet 1887, p. 2.

Infanterie :

Sur les 30 bataillons de chasseurs actuellement existants, 18 continueront à compter respectivement dans un Corps d'Armée de l'intérieur.

Les 12 autres seront exclusivement affectés à la défense des Alpes ; ils prendront le nom de Chasseurs des Alpes[515] *et seront numérotés de 1 à 12 ; ils possèderont une tenue spéciale appropriée à la montagne.*

Les éléments de cette tenue ont déjà fait l'objet d'une entente avec la Direction de l'infanterie.[516] »

La commission spéciale sur l'organisation des troupes alpines dirigée par Paul Arvers joue donc d'emblée un rôle déterminant et ses propositions sont reprises ultérieurement. Par ailleurs, en tant que chef de la section technique de la Direction de l'infanterie, accompagné du commandant de Lamothe et de deux soldats, il est entendu par les commissions de l'armée des deux chambres. Concernant les propositions sur les équipements, il débute par la commission du Sénat le 25 juin 1888[517], pour montrer la nouvelle tenue à adopter pour les troupes alpines. Les commissions du Sénat et de l'Assemblée nationale sont bien entendu aussi saisies pour l'étude du projet de loi relatif la formation de nouveaux groupes alpins. Le lieutenant-colonel Arvers remplit cet emploi sensible avec une réelle aptitude, un sens de l'initiative et une application remarquée. Il a le prestige de services militaires alpins antérieurs et travaille d'arrache-pied pendant un an en tant que chef de cette commission technique et en même temps secrétaire du comité de l'infanterie de 1886 à 1888. Son caractère droit et sympathique, son zèle constant et son instruction étendue en font alors un interlocuteur privilégié au sein de la Direction de

514 *Organisation des troupes alpines, Rapport au Ministre*, daté de début 1887 et signé *Le lieutenant-colonel chef de la section technique – Président*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

515 L'expression *chasseurs des Alpes* ou *bataillon de chasseurs des Alpes* est celle qui figure dans le rapport de Paul Arvers, *op. cit.*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

516 *Projet de loi portant organisation de bataillons spéciaux de Chasseurs pour la défense des Alpes, Note du 3e bureau pour le chef d'état-major général* enregistrée le 29 octobre 1887, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

517 *Sénat, session 1888*, feuilleton n° 73, ordre du jour des convocations du 25 juin 1887, p. 18.

l'infanterie et du ministère. Louant « *sa haute intelligence, sa facilité de travail, la clarté de son esprit, son activité, son zèle et son dévouement* », le général directeur de l'infanterie va jusqu'à écrire : « *Sans être taxé d'exagération, on peut dire que l'infanterie lui doit beaucoup. Dans l'intérêt de l'armée, il est à désirer qu'il soit placé le plus tôt possible à la tête d'un régiment*.[518] » Il le propose même pour le grade de colonel.

Les textes que Paul Arvers rédige dans le cadre de l'organisation des troupes alpines, en suivant toujours les orientations fixées par le ministre de la Guerre, sont débattus pendant presque deux années dans les deux Chambres, par le jeu des navettes parlementaires. Ils reçoivent systématiquement un avis concerté de la commission de la Chambre des députés, de celle du Sénat tout comme du conseil supérieur de la Guerre. Sans l'influence politique, la maîtrise technique et la pugnacité de Paul Arvers pour rédiger et corriger les textes qu'il propose au ministre, les troupes alpines n'auraient pas vu le jour aussi rapidement.

4.2/ Les navettes parlementaires

La menace italienne est toujours tangible quinze ans après les propositions visionnaires d'Ernest Cézanne mais, quelques mois avant le projet du général Ferron, une nouvelle proposition de loi portant création de troupes spéciales de montagne est proposée lors de la séance parlementaire du 2 juillet 1887 par Paul de Jouvencel, député

518 Appréciation du général directeur de l'infanterie, année 1887, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

de Seine-et-Oise et homme politique qui, fort d'une réelle expérience de guerre de partisans[519], dresse le constat suivant :

> « *Si des compagnies gardes-frontières permanentes et territoriales étaient formées de notre côté, la même difficulté qui existe contre nous sur le versant alpin italien existerait contre l'Italie sur le versant français, et il suffirait certainement d'une masse de troupes de ligne beaucoup moindre pour garder les passages.*[520] »

Il émet alors une proposition originale visant surtout à l'organisation de troupes réservistes mais dans laquelle apparaît aussi l'expression *chasseurs des Alpes* :

> « *Art. 1^er^. – Des compagnies de tirailleurs gardes forestiers seront organisées dans les départements suivants : Jura, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var.*
>
> *Art. 2. – Ces compagnies porteront le nom de compagnies de chasseurs des Alpes. Elles seront composées de réservistes territoriaux.* […]
>
> *Art. 9. – Les chasseurs des Alpes étant destinés spécialement à la défense des montagnes seront placés sous la surveillance des généraux commandant les subdivisions de corps d'armée mais ils dépendront directement du Ministre de la guerre.*[521] »

---

519 Paul de Jouvencel (1817–1897) est député de gauche de Seine-et-Marne (1869–1870) puis député de gauche radicale de Seine-et-Oise (1885–1889). Il ne cesse de professer, en politique comme en philosophie, des opinions avancées qui le signalent à l'attention du parti démocratique. Expulsé de France lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il ne rentre qu'après l'armistice de 1859.

Après le 4 septembre 1870, il organise un corps de volontaires, les chasseurs de Neuilly, et quitte Paris en ballon le 22 octobre. En province, il commande à titre auxiliaire un régiment de mobilisés. Il publie par la suite certains travaux encore d'actualité : *Souvenirs d'un officier de francs-tireurs* (1873), *Aide-mémoire du partisan* (1875-1877).

520 *Débats parlementaires, Journal officiel de la République française* du 2 juillet 1887, p. 1487.

521 *Proposition de loi tendant à l'organisation de compagnies gardes-frontières sous le nom de "*Chasseurs des Alpes*", Journal officiel de la République française* du 2 juillet 1887, n° 1912.

Cette proposition est écartée malgré l'optimisme du *Patriote savoisien* pour lequel « *Au Palais-Bourbon, la commission de l'armée adoptera la proposition de M. de Jouvencel à une grande majorité, et la Chambre la votera certainement*.[522] » Toutefois, plus tard, le général Berge, commandant de l'armée des Alpes entre 1888 et 1893, organisera les bataillons alpins territoriaux de chasseurs pour conserver à son armée les éléments réservistes de choix qui y ont été instruits.

Le 25 juillet 1887 parait une loi modificative de la loi du 13 mars 1875 relative à l'organisation de l'infanterie[523]. Elle supprime entre autres la 5e compagnie dans chacun des bataillons de chasseurs à pied. Cette modification parait devoir être suivie d'une nouvelle organisation car, quelques mois plus tard, lors de la séance du 20 octobre 1887, le général Ferron, toujours ministre de la Guerre, présente à son tour son projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagne, rappelant que « *l'idée excellente du regretté M. Cézanne n'a pas été comprise alors.*[524] » Le ministre considère en conséquence qu'il est toujours indispensable, pour assurer dans de bonnes conditions la défense des Alpes, d'augmenter le nombre des troupes alpines et de les constituer d'une « *manière spéciale*[525] ». Toutes les nouvelles propositions avancées sur l'organisation des troupes de montagne sont tirées des projets de la commission de la section technique de l'infanterie qui, dans son rapport transmis antérieurement au ministre, mentionne bien l'adjectif *spécial* dans le projet de loi portant organisation des troupes de montagne. Dans ce processus parlementaire, le lieutenant-colonel Arvers intervient comme rédacteur des travaux préparatoires et procure à son ministre, pour le débat parlementaire, les argumentations nécessaires.

---

522 *Le patriote savoisien*, rubrique *Les chasseurs des Alpes*, édition du 21 juillet 1887.

523 *Loi modificative de la loi du 13 mars 1875 et relative à l'organisation de l'infanterie, Journal officiel de la République française* du 28 juillet 1887, pp. 3538-3542.

524 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes*, *Journal officiel de la République française*, annexe n° 2032 du 20 octobre 1887, p. 5.

525 *Ibidem*, p. 6.

Si l'on dresse un bilan du dispositif de protection des Alpes, en quinze ans, seul un petit nombre d'unités d'infanterie et d'artillerie ont été affectées à la défense et à la surveillance des frontières montagneuses. La France accuse, à cette époque et dans ce domaine, un retard conséquent face à son voisin transalpin. Le général Ferron projette donc d'accroître le volume des troupes de montagne : « *les troupes d'infanterie comprennent : douze bataillons de chasseurs dits «* chasseurs de montagne *» à six compagnies par bataillon.*[526] » Ce nombre résulte du total même des bataillons de chasseurs à pied : trente moins les dix-huit affectés aux corps de l'intérieur. Il correspond aussi en partie aux bataillons français de chasseurs à pied déployés le long de la frontière alpine et faisant face aux bataillons alpins italiens affectés à la défense régionale de la frontière qui borde la France. Ces douze bataillons, stationnés dans les XIV^{e} et XV^{e} régions, sont localisés tout au long de la frontière à l'exception du département de la Haute-Savoie (Chablais, Faucigny et territoire dit *au Nord d'Ugine*) qui est compris tout entier, avec une faible partie du territoire de la Savoie et de la Suisse, dans le territoire militaire *neutralisé* depuis le Traité de Vienne de 1815. Une décision du 25 mars 1881 a d'ailleurs prescrit que les corps qui occupent la Savoie devront, à partir de l'automne 1882, se mobiliser sur place, mais évacuer la zone neutre après mobilisation.

En voulant les dénommer *chasseurs des Alpes* puis *bataillons de chasseurs de montagne*, le général Ferron relance une discussion sémantique entamée au siècle précédent. L'origine des chasseurs à pied remonte au corps constitué sous le nom de chasseurs de Fischer, du nom de leur chef Johann Christian Fischer, qui rendit de tels services sur les flancs et les arrières de l'armée française que leur organisation fut officiellement reconnue par le maréchal de Saxe en 1743. La renommée de ce corps léger fit alors sentir le besoin impérieux (mais non vraiment réalisé) de créer sur les frontières des unités légères habituées à la guerre locale. Il y eut donc de façon éphémère, en 1788, douze bataillons composés de montagnards et de fils de gardes-chasse : 1er bataillon de chasseurs à pied *Chasseurs royaux de Provence*, 2^{e} bataillon Chasse*urs royaux de Dauphiné*, 3^{e} *de Corse* ; et 4^{e} bataillon de chasseurs à pied *Chasseurs corses*, 5^{e} *Chasseurs cantabres*, 6^{e} *bretons*, 7^{e} *d'Auvergne*, 8^{e} *des Vosges*, 9^{e} *des Cévennes*, 10^{e} *du*

526 *Ibid.*

Gévaudan, 11e *des Ardennes*, 12e *du Roussillon*. Ces bataillons firent les guerres de la Révolution mais en 1794, leur nombre était alors porté à 21, la formation des demi-brigades légères entraîna leur suppression. L'idée d'une identité géographique ne fut pas reprise car le qualificatif alpin semblait pour certains trop restrictif[527]. Le débat[528] reste ouvert entre les partisans du milieu pour qui les Alpes doivent servir de référence, et ceux du métier pour qui l'idée de spécialisation à la guerre en montagne doit l'emporter ; il animera une partie des discussions sur le projet de loi et prendra fin longtemps après la rédaction définitive de la loi de décembre 1888.

Quelques nouveautés originales sont néanmoins avancées par le général Ferron. On suggère de distinguer dorénavant les bataillons de chasseurs à pied dont le nombre serait ramené de trente à dix-huit, les douze autres étant les *bataillons de chasseurs de montagne*[529]. Les douze bataillons de montagne verraient leur nombre de compagnies maintenu à six tandis que la Chambre avait voté le projet de réorganisation de l'infanterie le diminuant à cinq. Vu l'étendue du secteur à confier à chaque bataillon, il conviendrait de lui maintenir sa sixième compagnie pour ne pas créer de nouvelles unités. A chaque bataillon serait adjointe une batterie de montagne, enfin les troupes de montagne auraient une tenue spéciale appropriée.

---

527 Soulignons qu'un demi-siècle plus tard, à la veille de la Seconde guerre mondiale, le général Gamelin créa en 1938 dix bataillons de chasseurs pyrénéens de la taille d'un régiment répartis en cinq demi brigades stationnées en couverture face aux troupes espagnoles du général Franco. Ces bataillons furent dissouts après la défaite de l'armée française en 1940.

528 Ce débat se prolonge de nos jours. En 1994, la 27e division alpine est dissoute et remplacée par la 27e division d'infanterie de montagne (aujourd'hui brigade), englobant alors le 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand et le 5e régiment de dragons stationné à Valdahon ; ces deux unités se spécialisant dans le combat en montagne. Le périmètre géographique de la 27e DIM ayant dépassé les frontières des Alpes, l'expression *Troupes alpines* est abandonnée au profit de celle de *Troupes de montagne* communément employée de nos jours même si les deux régiments précités ont depuis quitté la 27e BIM.

529 Il y a lieu de mentionner le vœu original – mais non retenu – exprimé par un membre de la commission qui propose de maintenir les bataillons de chasseurs des Alpes dans la série générale des bataillons de chasseurs à pied tout en leur donnant un numéro spécial dans la série nouvelle des bataillons alpins. Ce dernier numéro serait porté à la coiffure tandis que l'autre serait porté au collet.

Conformément à ce qui est alors déterminé, le premier projet de loi intégral proposé par le ministre de la Guerre le 25 octobre 1887 traduit exactement en organisation ce que Paul Arvers a mis en application dans les Alpes une décennie auparavant avec le 12e bataillon de chasseurs :

> *« Art. 1er. – Il est créé pour la défense des frontières montagneuses des troupes spéciales d'infanterie et d'artillerie.*
>
> *Art. 2. – Les troupes d'infanterie comprennent : douze bataillons de chasseurs dits "*chasseurs de montagne*", à six compagnies par bataillon.*
>
> *Ces douze bataillons seront formés par la suppression de douze bataillons de chasseurs à pied, dont le nombre sera ramené de trente à dix-huit.*
>
> *Art. 3. – La composition des cadres des bataillons de chasseurs de montagne et leurs effectifs en hommes de troupe sur le pied de paix sont fixés par le tableau A* […].
>
> *Art. 4. – Les troupes d'artillerie comprennent deux régiments d'artillerie de montagne à six batteries par régiment.*
>
> *L'organisation de chaque régiment est indiquée dans un projet de loi spécial.*
>
> *Art. 5. – La tenue des troupes spéciales de montagne sera appropriée au climat de la région dans laquelle elles seront appelées à manœuvrer et à combattre. Elle sera déterminée par décret.*
>
> *Annexes Tableau A. – Composition d'un bataillon de chasseurs de montagne à six compagnies.*[530] »

A la lecture de ce projet, différents membres du conseil supérieur de la Guerre formulent les objections suivantes :

> « *1° Le Sud-Est n'est pas la seule région montagneuse de nos frontières : il n'y a donc pas lieu de se préoccuper des Alpes à l'exclusion de celle des Vosges et des Pyrénées.*

530 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes (infanterie et artillerie), Journal officiel de la République française*, annexe n° 2032 du 20 octobre 1887, p. 6.

2° Jusqu'à ce jour on a pourvu à la défense des Alpes au moyen de troupes ordinaires désignées seulement par voie de décisions ministérielles ; si ces troupes ne suffisent pas, une nouvelle décision ministérielle peut en affecter encore d'autres à cette destination particulière ; une loi ne parait donc pas nécessaire pour obtenir le résultat voulu.

3° La création de troupes spéciales présente des inconvénients car elles sont nécessairement des troupes d'élite et, par suite, pour les recruter, on est conduit à écrémer l'ensemble de l'armée.[531] »

Par huit voix contre trois, la création de douze bataillons de *chasseurs des Alpes* est rejetée ; la question des batteries de montagne avait été pour sa part validée cinq jours plus tôt, au cours de l'examen du projet de loi relatif à l'organisation de l'artillerie. Le conseil supérieur de la Guerre, tout comme le général de Cissey en son temps et beaucoup d'autres généraux français ensuite, ont une aversion pour les corps spéciaux fatalement appelés à se transformer en corps d'élite, surtout en montagne. Charles Malo aura un jugement sévère sur cette aversion :

« *On a conscience de former, et l'on forme effectivement un* "corps d'élite". *On ne néglige rien, en tout cas, pour mériter ce beau titre, au risque d'exciter la jalousie, sinon la défiance de ceux qui professent encore, comme le feu général de Cissey, que l'existence de tels corps est destructive de l'unité de l'armée et "*Contraire à notre esprit militaire". *Ici encore ce fameux* "esprit de corps", *si sottement dénigré par d'aucuns, a fait son œuvre, c'est-à-dire qu'il a enfanté des miracles et, à défaut de campagnes de guerre, on s'est formé par des campagnes d'entraînement soutenues et réitérées. L'entraînement tout est là, en effet ! Méthodique et progressif, bien conçu et bien dirigé, il permet d'amener, sans fatigues excessives, les unités alpines à un degré de préparation à la guerre que l'on retrouve difficilement ailleurs, pour la raison*

531 *Ibidem*, pp. 6-7.

déjà énoncée, que, pour l'Alpin, le plus fort est fait, peut-être, lorsqu'il a dompté, vaincu la montagne, son ennemie de tous les instants.[532] »

Quelques semaines plus tard, le ministère dont fait partie le général Ferron est renversé et le général Logerot le remplace au ministère de la Guerre. Une entente s'établit avec la commission de la Chambre des députés, présidée par M. Mézières, député de Meurthe-et-Moselle. On renonce à l'immobilité des garnisons et à la spécialisation de la troupe. Pourtant la commission présidée par Paul Arvers, qui n'est donc pas entendue sur le premier point et n'obtient pas la stabilité des garnisons, avait estimé, en conclusion de ses travaux, qu'il n'est pas possible de donner à tous les bataillons des garnisons également bonnes et que le roulement des bataillons entre eux dans les meilleures garnisons n'était pas admissible. En contrepartie, après un séjour prolongé dans la montagne et pour s'efforcer de rendre l'existence supportable, la commission avait proposé uniquement d'accorder chaque année, dans une large mesure, des congés de trois mois à solde entière et de donner dans l'avancement au choix une part plus importante justifiée par la nature des services rendus en montagne[533]. Cette proposition est aussi refusée, mais en compensation la commission de la Chambre des députés agrée les points suivants : un certain nombre de bataillons de chasseurs est affecté à la défense des montagnes ; ils peuvent recevoir une tenue appropriée et porter le nombre de leurs compagnies de quatre à six ; certains bataillons peuvent être commandés par des lieutenants-colonels. Le rapport établi par la commission à la suite des propositions du général Ferron est exposé en *urgence déclarée* lors de la séance du 17 novembre 1887 et défendu par une longue argumentation :

« *Pour l'infanterie, il est hors de doute que l'occupation en temps de guerre des hautes montagnes qui protègent une étendue malheureusement trop restreinte de nos frontières nécessite l'emploi d'un certain nombre de bataillons mieux préparés par leur recrutement, leur instruction, leur*

532 *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires - Revue militaire*, édition du 7 octobre 1899, p. 1.

533 *Organisation des troupes alpines, Rapport au Ministre*, *op. cit*., SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

connaissance du terrain, leur résidence habituelle, à remplir ce rôle si important dans le plan d'ensemble de la défense du pays.

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs bataillons de chasseurs à pied et quelques quatrièmes bataillons d'infanterie de ligne étaient désignés pour cette difficile mission et exercés pendant la belle saison des manœuvres dans les hautes vallées du midi de la France. Ils étaient dans ce but recrutés, pour la majeure partie, parmi des montagnards habitués dès leur enfance à escalader des cimes abruptes et à supporter les brusques variations de la température. Ils étaient pourvus de moyens de transport à dos de mulet, les seuls qui puissent être utilisés dans des chemins aussi peu praticables.

Ces manœuvres annuelles ont démontré d'une manière irréfutable que l'habillement, l'équipement, la chaussure actuellement en usage dans l'armée étaient mal appropriés aux circonstances particulières dans lesquelles ces troupes étaient appelées à opérer ; mais elles ont en même temps fourni le moyen de fixer par des essais méthodiquement poursuivis les modifications à y apporter. Les pays de montagne exigent des chaussures plus lourdes et mieux ajustées. Le soulier laisse facilement entrer la neige ; la botte soutient mal le pied et tourne dans le mouvement de la marche.

La longue capote gêne le soldat lorsqu'il doit gravir des pentes pendant des journées entières.

Le képi ne garantit pas les oreilles contre le froid des nuits et contre les souffles de la bise.

Une coiffure souple et chaude, une forme spéciale de vêtements, une chaussure particulière, étaient donc indispensables pour les troupes appelées à parcourir les montagnes : elles ne peuvent leur être données à titre définitif que par l'intervention du Parlement, nos lois en vigueur ne permettant pas de changer l'uniforme sans une disposition législative.

Cette tenue nouvelle ne peut plus aujourd'hui être attribuée qu'à des chasseurs à pied. Les quatrièmes bataillons des régiments d'infanterie de ligne ayant été récemment supprimés, les bataillons de chasseurs demeurent seuls à la disposition du ministre pour le service des montagnes.

Il se trouve d'ailleurs, par une heureuse coïncidence, que ceux d'entre eux qui étaient détachés pour les expéditions lointaines viennent d'être rappelés

en France ; leur retour permettra d'affecter, sans rien désorganiser, douze bataillons à cette mission si importante.

Convenait-il, cependant, comme le portait le projet ministériel, en donnant à ces douze bataillons la tenue nécessaire, de constituer avec eux une arme à part, de séparer les chasseurs à pied en chasseurs de montagne et chasseurs … de plaine …, les premiers comprenant douze bataillons, les seconds dix-huit ; de créer ainsi deux groupes distincts ayant leur avancement, leur esprit, leurs traditions à part, et de diviser par là en deux tronçons cette arme qui, née d'hier, a su déjà conquérir dans nos annales militaires un passé glorieux ?

Le conseil supérieur de la Guerre, en se prononçant contre le projet à la majorité de 8 voix contre 3, ne l'a pas pensé ; votre commission a cru, comme lui, que le but pouvait être atteint sans recourir à un excès inutile de spécialisation.

Une habile sélection des hommes de recrues, pour laquelle la loi arme le ministre de la Guerre de tous les pouvoirs nécessaires ; le choix judicieux des emplacements de garnison, qui dépend aussi exclusivement de l'autorité militaire supérieure ; les réformes pratiques que l'adoption de notre projet permettra d'apporter à l'habillement, à l'équipement, à la chaussure de la troupe, suffisent pleinement à nos yeux pour mettre les bataillons chargés de la défense des montagnes en mesure de remplir leur tâche avec toute l'aptitude voulue. Les couleurs de leur uniforme et les roulements de leurs clairons les tiendront rattachés à leur famille militaire[534] *sans rompre l'unicité de celle-ci, le résultat recherché sera atteint.*

C'est dans ce sens qu'est rédigé l'article de notre projet : il met à la disposition du ministre douze bataillons de chasseurs à pied et lui donne une organisation et une tenue en harmonie avec leur destination.

La tenue est décrite d'une manière globale dans une instruction annexe que nous verrons afin de laisser à la loi le règlement des uniformes. Ce

document, à la suite des expériences faites, a été préparé par la section technique de l'infanterie[535] *au ministère de la Guerre et approuvé par le comité consultatif de l'armée·*

*L'organisation est réglée par un tableau d'effectif que nous vous demandons d'adopter pour les bataillons de chasseurs dits "*de montagne*" tels que le ministre l'avait présenté. Outre la constitution des moyens de transports nécessaires, ce tableau contient deux innovations que votre commission a considérées comme très heureuses et qu'elle vous propose d'appliquer pour l'avenir à tous les bataillons de chasseurs à pied.*

M. le ministre propose qu'un certain nombre de bataillons de chasseurs de montagne puissent avoir pour commandant un lieutenant-colonel au lieu d'un chef de bataillon. Cette disposition nous parait très avantageuse. Elle permet de conserver plus longtemps à la tête de son unité l'officier qui a su inspirer à ses hommes une légitime confiance et qui, mieux que tout autre, peut leur demander et obtenir d'eux un effort suprême. Elle facilite la réunion pour une grande opération de deux bataillons différents, le niveau de subordination étant la garantie de l'unicité même d'un bon commandement.

L'article 3 de notre projet vous propose d'autoriser d'ores et déjà le ministre de la Guerre à faire commander les bataillons de chasseurs à pied par un lieutenant-colonel lorsqu'il le jugera convenable ; mais nous limitons cette faculté, en raison même des causes qui nous la font accorder, à la moitié du nombre de bataillons.

Le tableau annexe proposé indique pour les bataillons de chasseurs dits de montagne 6 compagnies au lieu de 4. Votre commission a été unanime de reconnaître que c'est là une amélioration considérable et qu'il y a lieu de l'accepter pour tous les bataillons formant corps.

---

534 On note ici les caractéristiques particulières propres aux bataillons de chasseurs à pied et auxquelles ils tiennent tant : la tenue sombre de couleur bleu foncé et le clairon, instrument essentiel – avec le cor – des fanfares de chasseurs.

535 Les travaux de cette section sont dirigés par le lieutenant-colonel Arvers.

Appelé la plupart du temps à agir isolément, le bataillon de chasseurs à pied doit trouver en lui-même sa réserve, et ces deux compagnies sous la main du chef, si précieuses dans les montagnes pour garder les positions en arrière de la première ligne de défense, le seront aussi dans un pays moins accidenté pour assurer le succès décisif dans le dernier élan comme pour couvrir la retraite après une attaque infructueuse.

Nous ne pouvions cependant vous proposer d'augmenter immédiatement tous les bataillons de chasseurs du tiers de leur effectif, - ce serait là une dépense trop considérable et peut-être une création trop subite, - mais nous vous demandons, comme le porte le projet du Gouvernement, de fixer immédiatement à 6 compagnies l'effectif de chacun des douze bataillons affectés au service de la montagne, et d'autoriser le ministre de la Guerre, selon les nécessités du service et les ressources budgétaires, à donner successivement la même formation à tous les bataillons de cette arme.

Toutes ces dispositions ont été acceptées par M. le ministre de la Guerre et adoptées à l'unanimité par votre commission. Nous croyons qu'elles sont de nature à donner pleine satisfaction à des nécessités reconnues, tout en laissant subsister entre les divers bataillons de chasseurs à pied un lien que nous n'avons pas voulu briser. Elles nous paraissent à la fois tenir compte des graves objections que le projet ministériel avait rencontrées devant le conseil supérieur de la Guerre et, plus tard, dans la commission, et répondre cependant au but patriotique poursuivi par M. le ministre de la Guerre. Nous espérons que vous voudrez bien, en les sanctionnant par votre vote, constituer d'une manière plus solide, pour la défense de nos frontières montagneuses, un élément qu'il est important de mieux approprier à la mission délicate qui lui incombe.[536] *»*

Ce rapport de la commission de la Chambre des députés préconise des mesures politiquement raisonnables. Les propositions avancées ont donc toutes été agréées. Le

536 *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi portant organisation des troupes spéciales de montagne (infanterie et artillerie)*, *Journal officiel de la République française*, annexe n° 2112 du 17 novembre 1887, p. 356.

nouveau projet de loi aboutit à un compromis sur l'organisation des bataillons alpins sans dénaturer la spécificité des bataillons de chasseurs. Le projet de loi est celui-ci[537] :

« *Art. 1er. – Douze bataillons de chasseurs à pied sont portés à six compagnies par bataillon.*

*Ces bataillons, dits "*de montagne*", auront l'organisation, l'habillement et l'équipement indiqués dans le tableau et l'instruction annexés à la présente loi.*

Art. 2. – Les autres bataillons de chasseurs pourront être successivement portés par le ministre à six compagnies, selon les nécessités du service et les ressources budgétaires.

Art. 3. – Le commandement de la moitié des bataillons de chasseurs à pied pourra être exercé par un lieutenant-colonel au lieu d'un chef de bataillon.

Tableau A. – Composition d'un bataillon de chasseurs à pied dit de montagne à six compagnies. (Sur le pied de paix).

Instruction sur la tenue des chasseurs à pied dits de montagne.

Habillement

Vareuse-dolman en drap bleu foncé[538]*, avec collet rabattu*[539]*, pattes d'épaules à bourrelet, parements de manche forme dite "*à bottes*"*[540].

Manteau en drap bleu gris de capote[541].

Pantalon du modèle spécial aux chasseurs à pied[542].

---

537 Tous les commentaires qui suivent en italique dans les notes de bas de page sont les commentaires inscrits *in extenso* dans le projet de loi.

538 *Cette vareuse a la forme générale de la vareuse-dolman facultative des officiers d'infanterie.*

539 *Pouvant se relever sur les oreilles.*

540 *Pouvant se rabattre sur les mains.*

Ceinture de laine[543].

Bandes molletières en drap bleu foncé[544].

Coiffures

Casque en feutre de couleur bleu foncé[545].

Béret de couleur foncé, sans ornement[546].

Petit équipement[547]

Chaussures : 1° brodequins à semelles débordantes et fortement clouées, lacés sur le coup-de-pied[548].

2° Souliers avec guêtres de drap[549].

Jersey[550].

Chaussettes de laine.

Gants de laine.[551] »

---

541 *De la forme du manteau des sapeurs-pompiers de la ville de Paris.*

542 *Mais plus large de ceinture en emboîtant bien les hanches.*

543 *Du modèle des zouaves.*

544 *Du modèle en usage dans les troupes anglaises dans l'Inde et au Canada.*

545 *La forme est celle du casque colonial modifié de manière à lui donner un cachet français ; remplace le shako.*

546 *De forme basque.*

547 *La fourniture de ces divers effets incombe à la masse d'entretien.*

548 *Les brodequins sont du modèle en usage dans les montagnes. Ils sont fabriqués sur mesure dans l'intérieur des corps ou par l'industrie civile, sous la surveillance du conseil d'administration.*

549 *Comme chaussures de repos en station.*

550 *Afin de doter l'homme de moyens suffisants pour faire face aux différentes situations dans lesquelles il peut se trouver sous les rapports du climat et de l'altitude.*

551 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes (infanterie et artillerie), Journal officiel de la République française*, annexe n° 2112 du 17 novembre 1887, pp. 357-358.

Malgré la précision du texte, la discussion de ce projet de loi portant organisation des troupes spéciales de montagne traîne et n'est relancée que quelques mois plus tard, lors de la séance du 26 mars 1888[552], par César Duval, député de Saint-Julien en Haute-Savoie et spécialiste des projets de lois organiques militaires. Cette relance arrive au moment où la situation avec l'Italie se tend à nouveau après la dénonciation, le 15 décembre 1886, du traité de commerce franco-italien et l'arrivée du très francophobe Francesco Crispi à la tête des affaires italiennes. De nouveaux incidents plus préoccupants surviennent : le 22 décembre 1887 les autorités locales italiennes pénètrent à Florence dans le consulat de France et saisissent les archives consulaires ; début 1888, les ressortissants français de Massouah en Abyssinie voient, par une délibération unilatérale italienne, la suppression de certains de leurs avantages ; en février 1888 enfin, une certaine xénophobie et des manœuvres de la flotte française descendant de la Manche à Gibraltar sont interprétées par l'Italie comme l'intention de pratiquer un coup de main sur le grand port militaire de la Spezia. Or les Italiens n'ont cessé un seul instant, depuis 1872, de perfectionner leur défense. Inquiets, ils ont en quinze ans introduit « *au triple point de vue des effectifs, de l'instruction pratique et de la préparation complète à la guerre, tous les perfectionnements nécessités par les conditions dans lesquelles se dérouleront, vraisemblablement, les campagnes futures.*[553] » Devant le manque de réaction française, des voix s'élèvent néanmoins :

> « *Aujourd'hui nous sommes en paix ; toute l'Europe, armée jusqu'aux dents, proteste bien haut de ses intentions pacifiques, les hommes d'Etat en sont garants, les généraux eux-mêmes ne se montrent plus en public sans la branche d'olivier, mais enfin il suffit d'une étincelle, et il y a toujours tant de poudre dans l'air, qu'un pays, jaloux de son indépendance, doit compter sans cesse sur un appel aux armes. S'il venait jamais à retentir pour la France, nos Alpes, hérissées de forts et sillonnées par nos détachements alpins*

552 *Discussion du projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes*, *Annales de la Chambre des députés*, séance du 26 mars 1888, p. 842.

553 CAMAU Emile, *La guerre dans les Alpes. Souvenirs des manœuvres alpines*, Paris, Berger-Levrault, 1890, pp. 5-6.

deviendraient, avec l'aide de Dieu, le plus sûr rempart de l'honneur du drapeau et de l'intégrité de la patrie.[554] »

Voilà autant d'évènements qui incitent à la création de systèmes défensifs au niveau des frontières alpines et à l'augmentation des effectifs militaires pour pouvoir y mener une action offensive. D'ailleurs, à partir des années 1880, l'armée française apporte concrètement une série d'améliorations à ses équipements. Dans ce contexte, César Duval rappelle que le projet d'organisation des troupes alpines a fait l'objet d'un rapport favorable de la commission de l'armée et qu'il vient combler une « *lacune importante de la défense de notre frontière de l'est*[555]. » Il souligne que « *les troupes alpines doivent rester et manœuvrer aussi longtemps que la température le permet dans les passages et dans les cols qu'elles sont chargées de défendre.*[556] » Mais lorsque la mauvaise saison arrive, il ne conçoit pas l'utilité de les envoyer passer l'hiver à de grandes distances alors qu'il faudrait les affecter spécialement à la surveillance et à la défense d'une région déterminée. M. Duval clôt son intervention en demandant à la chambre de voter les propositions faites par la commission de l'armée. Malgré cela, la discussion des articles de loi ne recueille pas l'unanimité car un contre-projet rédigé par Emile Keller, député du Haut-Rhin, est alors présenté : il demande le maintien des bataillons de chasseurs à pied à cinq compagnies. Il ergote de surcroit sur presque tous les autres points du projet, parlant d'« *innovations précipitées*[557] » : l'appellation des bataillons dits de montagne et leur localisation exclusivement alpine (en réponse au débat sémantique ouvert par le général Ferron quelques mois plus tôt) ; la spécialisation des troupes alors que la frontière des Alpes est défendue jusqu'à présent par des troupes ordinaires et que lui-même n'a « *pas la prétention d'imposer à la Chambre et au pays de troupe particulière pour défendre*

554 VILLEBOIS-MAREUIL (commandant de), *Etudes militaires…, op. cit.*, p. 24.

555 *Discussion du projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes*, *Annales de la Chambre des députés*, séance du 26 mars 1888, p. 842.

556 *Ibidem*.

557 *Ibid.*, p. 845.

[sa] *frontière*[558] » ; l'uniforme proposé qu'il qualifie « *d'accoutrement particulier* » : le casque qu'on souhaite leur donner qu'il n'a « *jamais vu employer dans aucun corps de l'armée française* […] *et qui a toujours été justement proscrit.*[559] » Il rejette donc en bloc toutes les innovations proposées et qualifie même de « *fâcheuse* » celle qui offre à l'avenir le commandement de certains bataillons à des lieutenants-colonels car ainsi on perdrait « *six postes qui permettent à des chefs de bataillon de s'exercer aux fonctions de chef de corps.*[560] » Les objections du député du Haut-Rhin sont immédiatement contredites point par point par le baron Reille[561], rapporteur de la commission, qui insiste sur le fait que la commission et le conseil supérieur de la Guerre ont adopté le texte à l'unanimité et que la proposition vise uniquement à « *mettre ces bataillons dans les conditions voulues pour opérer en montagnes.*[562] » Le baron Reille précise aussi que « *quand un officier a dans sa main son bataillon, qu'il est aimé, estimé, apprécié des hommes qu'il commande, n'est-ce pas une bonne chose qu'il n'ait pas à quitter ces hommes qui ont foi en lui comme il a confiance en eux et qu'on puisse lui conférer le grade de lieutenant-colonel sans le séparer de sa famille militaire*.[563] » On ne sait pas qui est à l'origine de cette proposition de laisser commander par des lieutenants-colonels les bataillons de chasseurs à pied. Peut-être est-ce pour assurer la permanence du commandement du groupe alpin qui n'a plus les structures d'un simple bataillon car il est maintenu systématiquement sur une structure organique ? Nommé au grade supérieur, il n'est alors pas inconcevable de laisser à la tête de son groupe le chef de bataillon de chasseurs. Notons que, pour leur part, les bataillons alpini sont commandés par des commandants ou par des lieutenants-colonels et rappelons que les chasseurs du

---

558 *Ibid*.

559 *Ibid*.

560 *Ibid*.

561 En 1893, le baron Reille est signalé comme appartenant encore au Club alpin français ce qui peut expliquer sa connaissance et son implication dans ces débats.

562 *Discussion du projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes*, *Annales de la Chambre des députés*, séance du 26 mars 1888, p. 846.

563 *Ibidem*, p. 847.

12e bataillon de chasseurs à pied portaient un profond attachement au chef de bataillon Arvers et avaient exprimé un sincère regret lorsque celui-ci a dû statutairement quitter son commandement car promu lieutenant-colonel par décret du 29 décembre 1885. Le lieutenant-colonel Arvers, s'il poursuit son œuvre au ministère de la Guerre, aurait certainement préféré être maintenu à la tête de son bataillon encore quelques temps pour voir ainsi aboutir ses différentes expérimentations. On ne peut donc s'empêcher de penser qu'il a lui-même défendu cette proposition avec ardeur.

Le contre-projet d'Emile Keller sera néanmoins mis aux voix puis repoussé tandis que les trois articles du projet de la commission, revus à partir du projet original du général Ferron, sont adoptés et soumis au Sénat.

Dans son rapport discuté le 5 juillet 1888[564], la commission du Sénat, présidée par le général Deffis et chargée d'examiner le projet de loi de l'Assemblée, reconnait l'utilité des transformations telles que présentées par la Chambre des députés, à l'exception de deux points. Tout d'abord la commission n'admet pas la nécessité d'affecter spécialement et exclusivement les douze bataillons au service de la défense montagneuse ; ensuite elle demande à ne pas changer l'organisation actuelle des commandements des bataillons de chasseurs et ne juge pas utile le remplacement de la moitié des chefs de bataillon par des lieutenants-colonels.

Lors de sa 1ère délibération qui se tient le 10 juillet 1888, le Sénat modifie donc subséquemment le projet de loi et adopte le texte suivant :

« *Projet de loi*

Art. 1er. – Les trente bataillons de chasseurs à pied pourront être successivement portés par le ministre de la guerre à six compagnies selon les nécessités du service et les ressources budgétaires.

La composition de l'état-major et des compagnies continuera à être réglée par le tableau C annexé à la loi du 25 juillet 1887.

564 *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés portant organisation des troupes spéciales de montagne,* Sénat, annexe n° 439 de la séance du 5 juillet 1888, pp. 391-392.

Art. 2. – Les bataillons qui seront employés à la défense des frontières montagneuses comprendront en sus du tableau indiqué à l'article 1er :

Pour le service des équipages :

1 lieutenant ou sous-lieutenant.

1 sergent, 1 caporal et 6 conducteurs.

1 caporal maréchal ferrant, 1 soldat aide-maréchal, 1 ouvrier bourrelier.

2 chevaux de trait et 8 mulets.

A chaque compagnie : 1 sergent, 2 caporaux, 17 soldats et 6 mulets.[565] »

Le Sénat laisse au ministre de la Guerre le soin de fixer le nombre de bataillons chargés de défendre les régions montagneuses et ne vise pas la description de la tenue soumise par le ministre, se bornant à rappeler la disposition de la loi de 1879 autorisant celui-ci à modifier les uniformes quand des crédits spéciaux lui sont alloués par le Parlement.

De retour à l'Assemblée nationale, le 8 novembre 1888, le baron Reille rapporte les modifications admises par le Sénat en admettant que les dispositions concernant les tenues soient retirées du projet de loi mais en refusant « *d'abandonner à l'arbitraire ministériel le droit de fixer le nombre de bataillons appelés à recevoir la formation spéciale prévue pour le service de montagne*.[566] » Le rapporteur maintient cependant l'article 3 du projet qui avait été supprimé par le Sénat, car il est essentiel pour le ministre de la Guerre « *de maintenir à la tête de leurs bataillons, avec le grade de lieutenant-colonel, ceux des chefs de ces bataillons qui le méritent par leur valeur militaire et leur aptitude professionnelle*[567] ». Il est précisé toutefois que cette latitude ne s'adresse qu'aux chefs titulaires des bataillons de chasseurs qui continueraient l'exercice de leur commandement dans leur nouveau grade.

---

565 *1ère délibération sur le projet de loi portant organisation des troupes spéciales de montagne,* Sénat, séance du 10 juillet 1888, pp. 807-809.

566 *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied*, Sénat, annexe n° 3153 de la séance du 8 novembre 1888, p. 509.

567 *Ibidem*, p. 510.

Un ultime projet de loi est donc présenté, mis aux voix et adopté par la Chambre des députés le 30 novembre 1888[568]. Il est présenté au Sénat le 11 décembre 1888[569] et adopté en déclaration d'urgence le 14 décembre 1888[570].

La **Loi modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied** est enfin promulguée le 24 décembre 1888 et publiée au Journal officiel de la République française le 27 décembre 1888[571].

4.3/ La loi du 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied

Cette loi signée par le ministre de la Guerre, Charles de Freycinet[572], peut réellement être considérée comme portant création des bataillons de chasseurs alpins car elle institue régulièrement et définitivement les troupes alpines en France. Ses décrets

---

568 *Adoption du projet de loi relatif à l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, Excuses*, Chambre des députés, séance du 30 novembre 1888, p. 2713.

569 *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat modifié par la Chambre des députés, modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied*, Sénat, annexe n° 115 de la séance du 11 décembre 1888, pp. 295-296.

570 *Discussion sur le projet de concernant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied*, *Annales du Sénat*, séance du 14 décembre 1888, p. 268.

571 *Loi modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, Journal officiel de la République française*, séance du 27 décembre 1888, p. 5490.

572 Charles de Saulces de Freycinet (1828-1923) est un polytechnicien issu du corps des Mines. Délégué permanent de Gambetta au Gouvernement provisoire de 1870, il joue un rôle de premier plan dans la défense nationale. Son expérience parlementaire lui permet d'imposer au Sénat comme à la Chambre les lois qu'il juge militairement nécessaires. Il s'est investi de manière tout particulièrement importante, à partir de 1888, dans la réorganisation de l'administration centrale et dans la mise en place de l'état-major général.

d'application sont signés le 2 janvier 1889 et paraissent au Journal officiel du 5 janvier 1889[573].

Loi du 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. – Le chiffre normal des compagnies de chaque bataillon de chasseurs à pied, fixé à quatre par le tableau C, annexé à la loi du 25 juillet 1887, est porté à six.

Cette mesure sera immédiatement appliquée aux douze bataillons stationnés sur le territoire des quatorzième et quinzième régions.

Les autres bataillons seront successivement portés au même effectif suivant les nécessités du service et les exigences budgétaires.

Art. 2. – La composition de l'état-major et des compagnies continuera à être réglée par le tableau C précité pour les dix-huit bataillons rattachés aux corps d'armée.

Les douze bataillons plus spécialement chargés d'opérer dans les régions montagneuses auront un effectif complémentaire indiqué au tableau A annexé à la présente loi.

Le ministre est autorisé, dans la limite des crédits dont il dispose, à apporter à la tenue et à l'équipement de ces derniers les modifications nécessitées par le climat des régions où ils ont à manœuvrer.

Art. 3. – Les chefs de ces douze bataillons peuvent, pour moitié, être maintenus dans leur emploi, quand ils sont promus au grade de lieutenant-colonel.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 24 décembre 1888.

---

573 *Journal officiel de la République française*, décrets afférents à la loi du

Carnot

Par le Président de la République

Le ministre de la guerre,

C. de Freycinet.

Tableau A

Ajouter aux effectifs de la loi du 25 juillet 1887 les unités ci-après :

1° A l'état-major du bataillon :

	Hommes	*Chevaux*
Lieutenant chargé des équipages	*1*	*"*
Sergent conducteur des équipages	*1*	*"*
Caporal conducteur des équipages	*1*	*"*
Caporal maître maréchal ferrant	*1*	*"*
Caporal infirmier	*1*	*"*
Soldat, secrétaire du capitaine major	*1*	*"*
Soldat, ouvrier bourrelier	*1*	*"*
Soldat, aide-maréchal ferrant	*1*	*"*
Conducteurs	*7*	*"*
Chevaux de trait	*"*	*2*
Mulets	*"*	*8*

2° Dans chaque compagnie :

Lieutenant ou sous-lieutenant	*1*	*"*
Soldats	*17*	*"*
Mulets	*"*	*6*

Les décrets publiés le 5 janvier 1889 sont les suivants :

Article 1^er^. – Les douze bataillons de chasseurs à pied stationnés sur le territoire des quatorzième et quinzième régions de corps d'armée et portant les n° 6, 7, 11, 12, 13,

24 décembre 1888, séance du 5 janvier 1889, p. 46.

14, 22, 23, 24, 27, 28 et 30 sont organisés à six compagnies par la création de nouvelles unités administratives dans chacun d'eux[574].

Art. 2. – L'état-major et les compagnies de ces bataillons ont la composition déterminée par le tableau C annexé à la loi du 25 juillet 1887 modifié conformément aux indications portées au tableau A annexé à la loi du 24 décembre 1888[575].

Art. 3 – Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 2 janvier 1889.

Carnot

Par le Président de la République
Le ministre de la guerre,
C. de Freycinet.

Dans la pratique, la loi engendre ainsi de fait la mise sur pied des groupes alpins. Aboutissement des expériences sur le terrain des bataillons alpins, fruit d'un long processus de discussions parlementaires, la loi du 24 décembre 1888 fut aussi, au sein du ministère de la Guerre, l'objet d'un long travail procédurier d'état-major, sous l'égide de la commission dirigée par le colonel Arvers. Dès 1886, le général d'Auerstaëdt, gouverneur de Lyon, avertissait l'état-major général des difficultés qu'il rencontra en cas de mobilisation dans les Alpes. Mais déjà, le nombre des « *nouveaux bataillons alpins de chasseurs est porté à quatre par la récente affectation du 28e bataillon de chasseurs. Le 1er bureau de l'état-major général se propose de désigner pour cette affectation spéciale les 6e et 23e bataillons de chasseurs qui rentrent d'Afrique et le 22e bataillon de chasseurs actuellement stationné à Morlaix.*[576] » On retrouve là les bataillons qui ont progressivement rejoint le 12e bataillon dans son alpinisation.

---

574 La liste des bataillons désignés pour le service alpin est restée identique en 1914.

575 Dans la pratique, cette sixième compagnie est formée par dédoublement de la cinquième compagnie.

576 *Constitution des groupes alpins, Note du 1er bureau pour l'état-major général,* datée du 5 août 1886, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

L'année suivante, le général Ferron met sur pied la commission technique à la tête de laquelle il nomme le lieutenant-colonel Arvers qui prend alors à son compte ce dossier complexe de spécialisation des troupes alpines. Le projet de loi en délibération au Parlement sur la nouvelle organisation de ces troupes incite le 3e bureau de l'état-major général à solliciter très confidentiellement en novembre 1887 les autres bureaux pour les dispositions à adopter pour « *la concentration de l'armée des Alpes pour le plan de 1888*[577] ». Les premiers groupes alpins sont alors esquissés et leur nombre est porté de neuf à douze, même dans l'incertitude de l'adoption de la loi.

Ainsi, en 1887-1888, les discussions parlementaires sur le schéma d'organisation de la défense des Alpes et les différents travaux de l'état-major général sur le plan de concentration des Alpes aboutissent seulement à changer les tableaux de cantonnement de l'armée des Alpes en prévision du vote de la loi modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs. En effet, le plan IX examiné par le Conseil supérieur de la Guerre entre décembre 1887 et janvier 1888, et approuvé le 23 janvier 1888 par le nouveau ministre, le général Logerot, prévoit que les XIVe et XVe corps d'armée devaient être enlevés des Alpes pour partir dans le nord-est. Les douze bataillons alpins formant groupe alpin assureraient alors seuls la défense des Alpes avec les six régiments régionaux et les régiments mixtes. Contrairement à l'avis de son prédécesseur, le général Logerot considère la défense des frontières montagneuses comme une question secondaire. Heureusement il sera tenu compte des protestations du général d'Auerstaëdt et les mesures ne seront pas appliquées.

Bien que l'étude législative sur les bataillons alpins soit parfois suspendue entre 1886 et 1888, les 1er, 3e et 4e bureaux de l'état-major général reçoivent une entente verbale du ministère pour procéder utilement à l'examen des questions spéciales aux formations alpines et à l'organisation des groupes alpins dont le nombre est porté de 9 à 12. Les douze bataillons sont donc organisés d'une façon spéciale d'après un ordre de bataille bien pensé. Ils sont formés à six compagnies comprenant chacune 4 officiers, 9 sous-officiers et 150 caporaux ou chasseurs ; l'effectif global est donc de 32 officiers et 1 000 hommes environ. Le commandant du bataillon a aussi sous ses ordres une batterie

577 *Correspondances*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

d'artillerie de montagne à effectif renforcé et un petit détachement du génie distinct de ceux qui collaborent aux différents travaux entrepris dans les divers secteurs alpins. Chaque bataillon, avec sa batterie et son détachement du génie, forme officiellement une unité spéciale appelée groupe alpin.

Les douze groupes ainsi constitués sont numérotés du nord au sud d'après la position géographique du secteur dont la défense est confiée à chacun d'eux. Considérant que la vallée de Maurienne n'est pas suffisamment gardée, le général Berge renforce ce dispositif le 11 décembre 1889 par la création d'un 13e groupe alpin, le numéro 3 bis. Comme il n'y a plus suffisamment de bataillons de chasseurs disponibles, le ministre forme ce groupe à partir du 1er bataillon du 97e régiment d'infanterie. Ce bataillon d'infanterie ne comprend donc que quatre compagnies mais, soumis au même règlement que les bataillons de chasseurs alpins, est pourvu d'une batterie et d'un détachement de génie. Il est la première unité officielle de l'infanterie alpine. Ce 13e groupe est créé dans le XIVe corps d'armée pour concourir aussi à la défense du débouché du tunnel du Fréjus.

Conformément à la loi qui autorise subsidiairement la constitution d'une artillerie alpine, on dresse l'organisation et la localisation suivantes :

XIVe corps d'armée (Lyon)

1er groupe alpin 11e BCP (Annecy), 13e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Tarentaise et Haute-Tarentaise.

2e groupe alpin, 22e BCP (Albertville), 14e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Beaufortin.

3e groupe alpin 13e BCP (Chambéry), 15e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Haute-Maurienne.

3e groupe alpin bis, 1/97e régiment d'infanterie (Modane), 12e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Haute-Maurienne.

4e groupe alpin 12e BCP (Briançon), 16e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Bassin de la Clairée.

5e groupe alpin 14e BCP (Cerveirette), 17e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Briançonnais.

6e groupe alpin 28e BCP (Barcelonnette), 18e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Guillestre et toutes vallées environnantes, Queyras.

7e groupe alpin 30e BCP (Embrun, Grenoble), 19e batterie du 2e RA, détachement du 4e génie, Ubaye.

XVe corps d'armée (Marseille)

8e groupe alpin 23e BCP (Grasse), 14e batterie du 19e RA, détachement du 7e génie, Haute-Tinée.

9e groupe alpin 7e BCP (Antibes), 15e batterie du 19e RA, détachement du 7e génie, Tinée-Vésubie.

10e groupe alpin 24e BCP (Villefranche), 16e batterie du 19e RA, détachement du 7e génie, La Roya.

11e groupe alpin 6e BCP (Nice), 17e batterie du 19e RA, détachement du 7e génie, Authion.

12e groupe alpin 27e BCP (Menton), 11e batterie du 19e RA, détachement du 7e génie, La Roya.

Les secteurs d'été sont Bourg-Saint-Maurice, Lans-le-Bourg, Modane, Névache, Cervières, Abriès, Larche, Saint-Etienne de Tinée, Saint-Martin-de-Lantosque, Breil et Menton.

D'autre part, sept bataillons de chasseurs territoriaux (quatre dans le XIVe corps et trois dans le XVe corps) ont été spécialement désignés pour appuyer les bataillons alpins d'active dont ils ont, du reste, l'habillement et l'équipement. A cela s'ajoutent douze bataillons dérivés mis sur pied en cas de mobilisation.

La loi du 24 décembre 1888 ne fait donc qu'entériner ce qui se fait en pratique dans les Alpes depuis bientôt une décennie à l'initiative de Paul Arvers et de certains officiers alpins. Elle a dans de nombreux domaines des répercussions importantes sur les nouvelles troupes alpines françaises pour ce qui a trait aux équipements, à l'entraînement et à la doctrine.

En France, avec l'aventure coloniale, l'idée de revanche est en très net recul à partir de 1890 d'autant plus que s'installe une certaine détente. Et l'élan politique qui a permis

la création des troupes alpines est moins énergique lorsqu'il s'agit de mettre en place une véritable organisation de la défense des Alpes. Malgré tout, la spécificité alpine se dessine dans la continuité de l'impulsion donnée par les précurseurs de l'alpinisme militaire français et par une légitimité politique désormais acquise.

Après avoir consacré une décennie complète à la construction de l'identité alpine en commandant le premier bataillon alpin et en participant à l'élaboration de la loi portant modification des bataillons de chasseurs à pied, le colonel Arvers est justement récompensé et désigné pour prendre le commandement du 76^{e} régiment d'infanterie. Il quitte donc temporairement la Direction de l'infanterie avant d'y revenir ultérieurement. Il retournera aussi dans les Alpes lorsqu'il accèdera au généralat et au commandement de la 28^{e} division d'infanterie de Chambéry. Cette dernière partie de sa carrière est l'occasion de publier de nouveaux textes et ouvrages et d'obtenir une reconnaissance méritée et légitime pour son investissement dans la spécificité alpine.

Développement comparatif des troupes alpines en Italie et en France

Dates	Italie	France
15 octobre 1872 : décret organique.	Création de 15 compagnies alpines.	
24 juillet 1873 : loi relative à l'organisation générale de l'armée.		1 BCP par région 1 BCP détaché dans les deux régions alpines. Aucun n'est alpin.
30 novembre 1873 : décret-loi.	24 compagnies alpines. Doublées d'une compagnie de milices mobiles.	
Décembre 1876.	24 compagnies organisées en 7 bataillons (dont 4 sur la frontière française).	
30 août 1878 : décret.	36 compagnies soit 10 bataillons (50% sur la frontière française).	
1879		1ères expérimentations du 12e BCP, et d'un bataillon des 52e, 75e et 97e RI.
1881		1ères marches-manœuvres ordonnées par le général Billot : 12e, 13e et 14e BCP.
1882		Création de 7 groupes alpins à partir des 7e, 12e, 13e, 14e, et 24e BCP, et d'un bataillon des 30e et 58e RI.
29 juin 1882 : loi de réorganisation des compagnies alpines italiennes.	Création de 36 nouvelles compagnies ce qui porte le total à 72, formant 20 bataillons ou 6 régiments. S'y ajoutent : 36 compagnies de milices mobiles et 72 de milices territoriales.	
Juillet 1887 : loi.	7 régiments alpins soit 22 bataillons ou 75 compagnies (43 sur la frontière française). 22 compagnies de milices mobiles et 75 de milices territoriales.	
1886		Les 6e, 22e, 23e et 28e BCP sont affectés à la défense des Alpes.
1888		Le 11e bataillon rentre du Tonkin, le 27e de Tunisie et le 30e d'Algérie. Ils sont affectés à la défense des Alpes.
24 décembre 1888 : loi modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied.		Les douze BCP stationnés sur le territoire des XIVe et XVe régions de corps d'armée et portant les n°6, 7, 11, 12, 13, 14, 22, 23, 24, 27, 28 et 30 sont plus spécialement chargés d'opérer dans les régions montagneuses.

III^{EME} PARTIE – PAUL ARVERS : L'ŒUVRE ET LES INNOVATIONS DE LA SPECIFICITE ALPINE FRANCAISE

« *Qu'est-ce que le grand homme apporte à l'homme de troupe ? Il lui apporte cet ordre dans le péril sans lequel la troupe est perdue.*[578] »

Dialogues sur le commandement – André Maurois

Paul Arvers, poète dans sa jeunesse, est avant tout un écrivain dont l'œuvre militaire influence fortement les officiers qui, à sa suite, réfléchiront ou publieront sur la doctrine de guerre en montagne. Il laisse derrière lui une production littéraire certes modeste mais qui revêt pour l'initié une grande importance parce qu'il a su puiser dans l'expérience et les écrits des anciens et adapter leurs principes à un contexte d'engagement nouveau. Il s'est inspiré de l'histoire pour parfaire ses propres enseignements et leur donner une réelle dimension pratique. Il a suivi les principes du maréchal de Belle-Isle pour qui « *L'histoire est la source à laquelle vous devez puiser sans cesse ; ne lisez pas l'histoire pour apprendre l'histoire, mais pour apprendre la guerre, la morale et la politique*.[579] »

Paul Arvers a compris l'évolution moderne de la guerre en montagne, de ses principes et de leur application stratégique mais surtout tactique. Il apparaît donc indispensable de situer ses écrits par rapport aux auteurs antérieurs qui ont traité de doctrine en montagne car il a adapté l'instruction spécifique en montagne à une armée

578 MAUROIS André, *Dialogues sur le commandement*, Paris, Librairie Bernard Grasset, 1924, p. 140.

579 *Instruction du maréchal de Belle-Isle sur les devoirs du chef militaire, op. cit*., p. 3.

nouvelle confrontée à un contexte stratégique différent et à une menace jusque-là écartée. Ses innovations inspireront de nombreux auteurs dès la fin du XIX[e] siècle.

Enfin, Paul Arvers, *promoteur* et *organisateur* des bataillons alpins, a défendu et développé la spécificité alpine et son esprit particulier, engendrant dans le mouvement de cette fin de siècle, une prodigieuse hagiographie qui relate les exploits de ces nouvelles troupes spécialisées qui lui doivent tant.

CHAPITRE I/ UN ECRIVAIN AUX TALENTS MULTIPLES

1.1/ Le *culte pour la Muse*

Paul Arvers a appris très tôt à développer ses talents littéraires. Son « *culte pour la Muse*[580] », dit-il, date du début des années 1860, alors qu'il sert au régiment des grenadiers de la Garde impériale et fréquente à Paris quelques artistes du Quartier latin auxquels il apporte tout son « *contingent et ses chansons*. […et vit] *donc au milieu de gens d'esprit et bien élevés* […et aime] *à se reposer de la vie de mess*.[581] »

Un livre de famille rédigé par Paul Arvers regroupe un recueil de vers écrits entre 1868 à 1871 : des sonnets et des poésies (*Rêves*, *Le grenadier, Conseils à deux jeunes filles*, *Rose*, *En voyage*, *Jalousie*.[582]) ; mais aussi des hommages, de longues lettres en prose, enfin quelques *Portraits à la plume* : *le commandant R.*, *Souvenirs du jeune temps*, *Lettre à Jules Richard*[583].

---

580 *Livre de famille Paul Arvers*, *op. cit*., p. 250.

581 *Ibidem*.

582 *Ibidem*, pp. 278-368.

583 *Ibid.*

A la différence de ses livres historiques, les poésies, proses et portraits de Paul Arvers n'ont jamais été publiés et sont inédits. Ils reflètent la simple production d'un homme cultivé et sensible qui écrit pour son propre plaisir, inspiré par son cercle littéraire d'amis et par une époque et un air du temps où un officier n'hésitait pas à coucher sur ses carnets quelques vers romantiques. Peut-être s'inspire-t-il aussi du succès de son oncle Félix Arvers mais ses vers demeureront à jamais une anthologie uniquement inscrite dans ses carnets personnels, décrivant la vie de l'époque ou reflétant ses différents états d'âme du moment comme le poème ci-après.

Rêves[584]

Je rêve ces accents qui s'échappent de l'âme
Et vont tout frémissant faire vibrer le cœur,
Ces mots divins d'amour, ces paroles de flamme
Qui d'un sexe ébloui rendent l'autre vainqueur.

Je rêve des amours faits d'ombre et de mystère,
Une voix douce et tendre, un œil grand et profond,
Une bouche qui sache et parler et se taire,
Des lèvres à baiser comme les oiseaux font.

Je rêve un bout du monde au bord d'une rivière,
De gros arbres touffus, des fleurs et du gazon,
En guise de palais le toit d'une chaumière,
Pour devise un seul nom, un seul cœur pour blason.

De mes rêves dorés belle ombre fugitive,
Je te poursuis hélas ! sans pouvoir te saisir,
Tout est pour moi chimère et mon âme captive,
Ignorante de tout se languit de désir.

Rêver, toujours rêver : ô ma pauvre jeunesse.

584 *Ibid.*, pp. 365 et 366.

Dois-je désespérer de toucher un seul jour,
Cette main qu'en rêvant ma main presse et caresse,
Et d'entendre la voix qui me parle d'amour.

Ne trouverais-je pas dans la forêt obscure,
Comme Dante une main qui conduise mes pas,
Où seul sur le chemin marchant à l'aventure,
Faudra-t-il sans amour attendre le trépas.

Plus je vais plus je crains l'horrible solitude,
Un immense désert se fait autour de moi,
Délivrez-moi Seigneur de cette servitude,
Pardonne-moi mon Dieu si je doute de toi.

De nombreux autres poèmes sont de la même verve littéraire, et d'un intérêt artistique ou culturel peu signifiant. Néanmoins, sensible aux arts, Paul Arvers continuera toute sa vie de s'intéresser de près au mouvement littéraire. Celui-ci lui montre en retour une estime sincère. *Lyon-Revue, Recueil littéraire* annonce en 1886 sa promotion :

« *Le commandant ARVERS. – Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de lieutenant-colonel, de M. Arvers, commandant le 12e chasseurs à pied, à Lyon. Les grandes capacités, le mérite reconnu de cet officier supérieur, le désignaient depuis longtemps pour cet avancement. Mais on regrettera le départ du commandant Arvers, qui s'était fait estimé à Lyon par son affabilité et sa distinction.*[585] »

En outre, alors qu'il commande la 28e division d'infanterie à Chambéry, il assiste souvent aux séances publiques de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, et y montre par sa présence tout son intérêt alors que les honneurs de la séance reviennent à la poésie et à la science :

« *ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE SAVOIE*

585 *Lyon-Revue, Recueil littéraire, historique et archéologique*, tome X, septième année, Lyon, Chez tous les libraires, janvier 1886, p. 60.

Séance publique du 15 juin 1899.

Présidence de M. le général BORSON, Président.

Les séances publiques où l'Académie de Savoie décerne les prix de ses divers concours présentent, depuis un certain temps, une assez grande variété. En 1897, les honneurs de la séance revenaient à la peinture et à la poésie ; ce sera, dans deux ans, le tour de la biographie et de l'histoire, alors que, cette année, devaient se joindre à la poésie les sciences naturelles pures ou appliquées ayant rapport à la Savoie. Or la science a eu maintenant pour les invités de la compagnie autant d'attrait que les lettres et si, parmi eux, on a vu au premier rang M. le général Arvers, commandant la 28e division militaire, MM. les. Directeurs des Douanes et de l'Enregistrement, les dames pourtant composaient bien la moitié de cet auditoire d'élite, qui a si aimablement répondu au désir comme à l'attente de l'Académie.[586] »

Au-delà de l'intérêt littéraire et si la poésie de Paul Arvers n'a laissé aucune trace poétique, il est opportun, *a contrario*, d'exposer sa production militaire. La richesse de ses écrits et la description des principes et des procédés militaires qu'il a initiés, sans être prolifiques, n'en sont pas moins essentiels dans le domaine de la guerre en montagne. Ils trouvent leur inspiration dans l'histoire qui est pour lui une source inépuisable d'enseignements.

1.2/ L'histoire, source inépuisable

1.2.1 Historique du 82e de ligne et du 7e régiment d'infanterie légère 1684-1876

Jeune officier, Paul Arvers s'intéresse à l'histoire militaire, celle qui relate les historiques des unités comme celle qui concerne les engagements des armées en montagne et les enseignements tactiques qui en découlent. Tout en acquérant une culture historique, il s'initie à l'écriture en rédigeant d'abord l'historique de son régiment, le

586 *Courrier des Alpes, Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie*, rubrique *Académie*, édition du 24 juin au 1er juillet 1899.

82e régiment d'infanterie de ligne. Il y est encouragé par la circulaire du 3 juin 1872[587] signée du ministre de la Guerre, le général de Cissey, qui prescrit des *Recommandations relatives aux historiques des Corps de troupe*[588]. Cette circulaire impose à tous les corps de troupe la rédaction de leur historique. Après la défaite de 1870, le général de Cissey souhaite « *entretenir dans tous les corps le culte des traditions* » et tous les efforts « *doivent tendre surtout à raffermir et développer la valeur morale de l'armée*.[589] » Paul Arvers s'y adonne pour son plus grand plaisir. Conformément aux prescriptions du ministre, il écrit « *avec sincérité et simplicité* », évite de « *donner trop de développement* » sans négliger d'y mentionner, « *toutes les fois qu'ils seront dûment constatés, les faits particuliers à la louange du corps ou des individus qui en font ou en ont fait partie*.[590] »

L'historique des 82e et 7e régiments d'infanterie légère qu'il rédige comme capitaine au 82e contient de superbes gravures représentant les différents types d'uniformes de l'infanterie légère et de la ligne. Ces gravures sont réalisées, d'après les collections du ministère de la Guerre, par Ch. Brecht, lieutenant au 82e. Elles sont ensuite dessinées et gravées à l'eau forte par E. Collomb, sous-lieutenant de réserve au sein du même régiment. Cet ouvrage est publié à Paris aux Editions Typographie Lahure en 1876. Il est dédié à Monsieur Louis Fauchon, *colonel du 82e de ligne et commandeur de la Légion d'honneur*. Si, au premier abord, il ne parait intéresser que les militaires qui ont servi à l'époque au sein de ce régiment, il s'adresse en fait à tous ceux qui sont désireux de connaître l'histoire militaire de la France et de l'infanterie depuis Louis XIV jusqu'en 1876. En effet, le capitaine Arvers décrit exactement toutes les phases par lesquelles a passé l'infanterie française depuis son organisation sous Louvois. A cet égard,

---

587 *Le Petit journal*, rubrique *La devise du drapeau*, édition du 13 février 1877, p. 1 : « *Le 3 juin 1872, M. de Cissey, alors ministre de la Guerre, envoyait aux chefs de corps une circulaire inspirée par le plus pur patriotisme, et leur prescrivant d'établir ou de compléter l'historique de leur régiment.* »

588 *Recommandations relatives aux historiques des Corps de troupe*, circulaire du 3 juin 1872 signée du général de Cissey.

589 *Ibidem.*

l'Historique du 82e est précédé d'une *Notice sur les différentes organisations de l'infanterie*, ce qui met bien évidemment « *le lecteur à même de se rendre compte des transformations successives qu'elle a subies depuis son organisation en régiments*[591] » jusqu'en mars 1875. Cette notice introductive porte sur l'organisation de l'infanterie en régiments à compter de 1561, sur l'évolution des appellations réglementaires, sur l'embrigadement prescrit en 1793 et abandonné en 1820, enfin sur les différents lois, décrets où circulaires rédigés après la défaite de 1870.

Dans la préface, le capitaine Arvers présente à ses chefs et à ses camarades du 82e un « *travail* […] *entrepris conformément aux instructions de M. le ministre de la Guerre* », le général de Cissey qui favorise la création des bibliothèques et recommande d'analyser « *l'historique des demi-brigades et des régiments dont, par suite de transformations successives, leur corps porte aujourd'hui le numéro, de manière à faire du tout un ensemble qui renoue et complète pour chacun la chaîne des traditions*.[592] » Le général de Cissey, dans ses projets de réorganisation de l'armée française, souhaite restaurer le respect des traditions pour renforcer la cohésion des unités. La rédaction des historiques est alors un procédé totalement nouveau mais qui, dans le sillage pris par Paul Arvers, est vite adopté.

Suivant les consignes prescrites, Paul Arvers réunit ce qui, entre les régiments portant initialement le nom de la province dans laquelle ils se recrutaient, la demi-brigade et le 82e où il sert, n'avait aucun autre point commun que ce numéro. Il n'y a pas de communauté d'origine entre la 82e demi-brigade ou le 82e de ligne, et le 82e régiment d'infanterie, mais chacun a porté à son « *collet le même numéro*[593] ». Il débute en conséquence son ouvrage à l'époque où les numéros désignent désormais les régiments et retrace l'historique du régiment de Saintonge qui devint 82e en 1791. Il poursuit ensuite son « *étude du 82e partout et sous toutes ses formes* […] *pour conduire ses recherches à*

590 *Ibid.*

591 ARVERS P., capitaine au 82e, *Historique du 82e de ligne…, op. cit.*, *Préface*, p. 13.

592 *Ibidem*, p. 1.

bonne fin.[594] » Il procède de même pour le 7e léger qui, après avoir suivi Napoléon dans toute l'Europe, prend l'appellation de 82e régiment d'infanterie de ligne en 1855. Les deux historiques des régiments complètent idéalement l'ensemble de cette époque de guerres car, comme le souligne Paul Arvers, « *le 82e et le 7e léger ont porté leurs armes aux extrémités de l'Europe, et jusqu'au Nouveau Monde ; leurs fortunes ont été diverses, et nos lecteurs pourront en tirer plus d'un rapprochement*.[595] » Cette dernière remarque montre bien tout l'intérêt pratique que Paul Arvers porte à la rédaction d'un historique de régiment et qui vient en complément des directives du ministre. Les planches reproduisant tout au long de cet ouvrage les uniformes de l'infanterie y ajoutent un intérêt supplémentaire.

Dans la lettre de félicitations que le colonel Fauchon adresse au capitaine Arvers après la publication de cet ouvrage, il souligne l'excellent travail d'étude effectué et insiste sur l'intérêt pour la cohésion du régiment de connaître son histoire. Ce premier travail à caractère historique est suivi dans le même registre par des recueils qui traiteront principalement du domaine de la guerre en montagne dont Paul Arvers a étudié de nombreux auteurs qu'il prend souvent comme références.

1.2.2 Une référence aux campagnes, manuscrits et mémoires anciens

Affecté au commandement d'un bataillon de chasseurs stationnant dans les Alpes, Paul Arvers se spécialise sur la guerre de montagnes tout en conservant une démarche historique car il puise systématiquement dans les écrits antérieurs. Il rend ainsi hommage à « *l'initiative de quelque chercheur* [qui] *tire de l'oubli les volumes qui dorment sur les rayons des archives historiques de la guerre, ignorés*. » Il fait bien souvent référence à la « *plus grande partie des correspondances des généraux de l'armée d'Italie* […], *aux mémoires classés aux archives de l'ancien dépôt des fortifications et de différents*

593 *Ibid.*, p. 2.

594 *Ibid.*, p. 4.

595 *Ibid.*, p. 4.

manuscrits, parmi lesquels deux manuscrits de Bourcet : le premier Principes de la guerre de montagnes, é*dité par nos soins et imprimé par l'Imprimerie nationale en 1888 ; le second,* Etude des campagnes de 1742 à 1748, *inédit*. […] *Un magnifique manuscrit aux armes de la maison de Savoie, accompagné de deux volumes de planches d'une valeur inestimable complète ces richesses* : La relation des campagnes faites par S. M. le roi de Sardaigne et par ses généraux avec des corps séparés. […] *C'est un exposé très complet des opérations des Piémontais et des Autrichiens.*[596] »

Paul Arvers cite aussi un certain nombre d'ouvrages et d'auteurs auxquels il renvoie. Ils couvrent surtout les guerres du XVIII[e] siècle qui traitent des conflits sur la frontière des Alpes : « *Un manuscrit particulier* […] : Opérations militaires dans les Alpes et les Apennins pendant la guerre de la succession d'Autriche 1742-1748, […] *auquel il convient d'ajouter deux ouvrages de la fin du siècle dernier : L'*Histoire de la guerre des Alpes ou campagne de 1744 par les armées combinées d'Espagne et de France *par le marquis de Saint-Simon, et l'*Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois *par le marquis de Pesay*[597] ». Il n'oublie pas qu'en Italie « *les campagnes du roi de Sardaigne et de ses alliés forment un fonds important de l'histoire militaire, le récit de ces guerres a trouvé de nombreux interprètes. Citons d'Agliano, Carutti, Costa de Beauregard, Saluces, et, de nos jours, les colonels Buffa di Perrero et Dabormida dont les travaux sur la campagne de 1744 et sur la bataille de l'Assiette et les évènements qui l'ont précédée, établis à l'aide de documents tirés des archives de l'Etat à Turin, méritent de fixer l'attention.* […] *Quant à l'Autriche, nous n'avons pas découvert d'ouvrage traitant des opérations des armées nombreuses que l'impératrice reine entretint pour garantir ses possessions*. […] *Viennent en dernier lieu, mais au premier rang par la compétence de leur auteur dans tout ce qui concerne l'histoire de cette partie du XVIII[e] siècle, les* Etudes diplomatiques sur le ministère des deux d'Argenson, *par*

596 ARVERS P., *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748), …, op. cit., Préface,* pp. V-X.

597 *Ibidem*.

M. le duc de Broglie.[598] » L'énumération de tous ces auteurs montre le spectre étendu et la diversité des inspirations de Paul Arvers

Il se focalise bien évidemment sur les Alpes et les campagnes du siècle précédent car pour bien comprendre l'importance de l'étude historique des guerres rapportée à la montagne, nul n'est besoin de s'inspirer des exemples connus d'Hannibal traversant les cols enneigés des Alpes, de Roland battu à Roncevaux, ou des campagnes du maréchal de Berwick. Il suffit de mentionner le général Bonaparte commandant l'armée d'Italie qui, en 1796 avant de s'engager en campagne, demande pour son service particulier les *Mémoires de Maillebois* et l'*Histoire militaire du prince Eugène*. Paul Arvers évoque cette anecdote dans la préface de *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche*[599]. D'autre part, les *Principes de la guerre de montagnes*, livre historique sur la guerre en montagne qu'il fait rééditer en 1888 après l'avoir corrigé et augmenté, présentent aussi l'analyse de campagnes antérieures marquantes qui se sont déroulées en montagne, notamment celle de l'Assiette. Mais cette œuvre est avant tout un incontestable traité pratique sur la guerre en montagne qui inspirera les expériences de Paul Arvers dans la création de l'alpinisme militaire.

1.2.3 Principes de la guerre de montagnes *par M. de Bourcet.*

La réédition des *Principes de la guerre de montagnes*, en 1888, a en soi un réel intérêt historique tel que le souligne le lieutenant-colonel Arvers. Elle permet d'abord de remettre en lumière le rôle essentiel qu'a joué le lieutenant général de Bourcet, instruit à la chose militaire par son père dès son plus jeune âge, dans la formation des jeunes officiers à la guerre[600]. Il a conçu et enseigné des techniques d'état-major mises en pratique par l'étude de la guerre en montagnes qu'il connaît très bien pour l'avoir

598 *Ibid*.

599 *Ibid*., p. XI.

longtemps pratiquée. Il a illustré ses principes d'exemples historiques et de cas concrets. Seuls des étrangers qui s'intéressent à l'histoire militaire en témoignent objectivement. Ainsi, dans un ouvrage très détaillé retraçant pour la première fois *Les Etats-majors, leur histoire, leur évolution*, le lieutenant-colonel J. D. Hittle, du Corps des Marines américain, conclut la partie consacrée à l'Ancien Régime par ces mots : « *A la fin du XVIII^e^ siècle, aucune puissance continentale n'a rien de comparable au système de commandement et d'état-major français. La valeur de ce système est due, dans une large mesure, à la science et à la justesse des vues de Bourcet. Aussi y a-t-il toutes raisons d'écrire, avec Spenser Wilkinson, que Bourcet est le plus grand officier d'état-major de l'armée française du XVIII^e^ siècle.*[601] » Le lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet, ignoré de tous, a, en définitive, donné son nom à deux amphithéâtres prestigieux (l'un à l'Ecole militaire et le grand amphithéâtre de l'école d'état-major de Compiègne aujourd'hui transférée à Saumur), à un fort dans le Dauphiné au-dessus de Grenoble, près de Meylan, et à un pic alpin culminant à 3 715 m dans le massif du Pelvoux, hommage au montagnard qu'il fût. Paul Arvers est le premier à être conscient de l'importance des *Principes* alors que l'armée des Alpes découvre l'alpinisme militaire et s'initie à nouveau à la guerre en montagne.

Ni les archives historiques du dépôt de la Guerre consultées en 1888 par Paul Arvers, ni le dossier du lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet qui se trouve aux archives du service historique de la Défense, ne possèdent le manuscrit original des *Principes de la guerre de montagnes*. Il aurait disparu pendant la guerre de 1870. Dans la très courte introduction de cette réédition, le lieutenant-colonel Arvers indique donc avoir produit une édition d'après une copie d'époque, à laquelle est jointe la sixième partie qu'il a retrouvée aux archives des fortifications du ministère de la Guerre. Il « *a rétabli l'orthographe des noms et restitué le sens de certains passages altérés par des omissions ou des corruptions de mots ; le Service géographique a reproduit par la phototypie les*

600 Le lieutenant-colonel Arvers rédige d'ailleurs une *Notice sur la famille, les services et les travaux de Pierre de Bourcet, lieutenant général des armées du roi* qu'il publie en annexe 1 de son édition des *Principes de la guerre de montagnes* puis dans l'*Annuaire du Club alpin français* de 1888.

trente-trois planches qui y sont insérées ; on a par ce moyen conservé aux dessins leur cachet authentique et leur caractère naïf. Quelques figures mentionnées dans l'ouvrage font défaut.[602] »

La force et la richesse de cet ouvrage se trouvent dans le fait que Paul Arvers incite, dans les discussions et les querelles tactiques qui secouent l'armée française en pleine reconstruction après 1871, à ne pas oublier l'importance stratégique des Alpes françaises à travers l'histoire. Ernest Cézanne l'avait fait en citant fréquemment Bourcet en 1873 lorsqu'il avait demandé la création de troupes spécialisées au combat en montagne. Tel est le dessein poursuivi à nouveau par la publication des *Principes* en 1888. Ecrits un siècle plus tôt pour traiter les projets d'opérations en montagne et pour établir une méthode de travail dont les états-majors s'inspirent encore aujourd'hui, ils demeurent d'actualité quand Paul Arvers en assure la réédition.

Très vite, cette publication devient un livre de référence dans les bibliothèques militaires de garnison, les structures définitives de l'armée des Alpes se mettant en place progressivement avec la loi de décembre 1888. Depuis une dizaine d'années, l'entraînement en montagne prend une certaine dimension. Les officiers des bataillons de chasseurs se spécialisent dans le combat en montagne et, puisant dans la lecture des anciens, trouvent là des indications indispensables. Pour Paul Arvers, les enseignements qui découlent de l'étude des *Principes* sont des plus instructifs et on ne saurait méconnaître leur portée. Il en témoigne dans l'ouvrage suivant qu'il éditera : « *Qu'il suffise de dire que Bonaparte y* [dans les *Principes*] *trouva les éléments du plan de sa merveilleuse campagne d'Italie*.[603] » Cet ouvrage est la publication des mémoires du général de Vault par Paul Arvers qui viennent compléter, à nouveau par une approche historique, la connaissance approfondie et reconnue qu'acquièrent les officiers de la frontière alpine depuis 1879. Malheureusement la confidentialité imposée sur les

---

601 HITTLE (lieutenant-colonel) J. D., *Les Etats-majors, leur histoire, leur évolution*, Paris, Editions Berger-Levraut, 1958, p. 95.

602 *Ibidem*, *Avant-propos*, p. IV.

603 ARVERS P., *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748), …, op. cit., Préface*, p. XI.

opérations de la guerre de la Succession d'Autriche par le ministre restreindra sa diffusion.

1.2.4 Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748).

Les guerres des Alpes vient illustrer, par le détail d'une campagne réelle, les enseignements à suivre pour accompagner le développement de l'alpinisme militaire. Publié en deux tomes en 1892, ce livre est écrit par Paul Arvers alors qu'il est colonel, sous-directeur à la Direction de l'infanterie du ministère de la Guerre. Le premier tome propose d'abord une notice sur le lieutenant général de Vault puis retranscrit intégralement son mémoire, extrait de la correspondance de la Cour et des généraux lors de la guerre de la Succession d'Autriche. Le second tome est établi à l'aide de documents des archives de la Guerre que M. de Vault n'a pas eu en sa possession. On y trouve, sous la forme d'un *Résumé et d'Observations*, les pièces relatives aux différents chapitres du premier tome, précédées d'un exposé de la campagne à laquelle elles se rapportent et dans lesquelles ont été introduites des rectifications. Enfin, nourri de quelques observations critiques élaborées par Paul Arvers, ce tome deux est complété par un sommaire des opérations des armées de Montemar et de Gages dans la haute Italie, et par un appendice qui est un abrégé de la vie du marquis de La Mina. Le livre est accompagné de deux cartes au 1/100 000^{e}, du Comté de Nice et de la Provence, et d'une au 1/320 000^{e}, intitulée « *Carte pour servir à l'intelligence des opérations de la guerre de la Succession d'Autriche*.[604] »

En publiant ce mémoire relatif aux campagnes de 1742 à 1748, le colonel Arvers a pour principal objet de combler une lacune des annales en ce qui concerne le détail des évènements de cette guerre de Succession d'Autriche sur la frontière du sud-est. Il souhaite aussi y joindre dans les tomes 1 et 2 des « *réflexions sur ces différentes campagnes, réflexions utiles pour l'avenir*[605] » en analysant pour chaque opération le

604 *Ibidem*, titre de la carte au 1/320 000^{e} annexée à l'ouvrage.

605 *Ibid*., p. VI.

contexte politique, les compositions des armées, leurs manœuvres et positions, les actions et décisions prises ainsi que leurs implications.

Le colonel Arvers offre donc logiquement ce livre à ses « *camarades de la frontière des Alpes, comme une mine à exploiter pour la richesse et la valeur des documents qui s'y trouvent réunis. L'histoire de la guerre de la Succession d'Espagne, dont les opérations se sont déroulées en Savoie, dans le Dauphiné, la Provence, les comtés de Barcelonnette et de Nice et dans les contrées limitrophes, n'existe que dans les bibliothèques publiques et il n'est pas toujours facile de se la procurer ; celle de la guerre de la Succession d'Autriche est destinée à entrer dans les bibliothèques des réunions d'officiers et de régiments, elle offre de plus sur la précédente cet avantage que les conditions dans lesquelles elle eut lieu se rapprochent bien plus de celles de la guerre moderne*.[606] » On comprend qu'une certaine confidentialité est demandée à la parution de ce livre.

En effet, si le bureau *Correspondance générale* du cabinet du ministre, dans une note rédigée pour le général directeur de l'infanterie, autorise le colonel Arvers à publier cet ouvrage, cet accord est donné sous la réserve que la publication « *ne sera portée, sous aucune forme, à la connaissance du public*.[607] » En effet, la guerre de Succession d'Autriche oppose de 1740 à 1748 les principales nations européennes et donne lieu, dans la zone alpine, à des affrontements d'envergure et d'une extrême âpreté entre Français et Espagnols d'un côté, Autrichiens et Sardes de l'autre. On combat à des altitudes encore inédites : bataille de Pietralonga (2 731 m) en 1744, bataille de l'Assiette (entre 2 500 et 2 650 m) où 18 000 Français se battent contre les Austro-sardes. Des troupes spécialisées sont alors employées en montagne et les enseignements tirés de cette campagne doivent demeurer confidentiels.

Dans la manière de concevoir et de rédiger ses ouvrages, Paul Arvers reprend la méthode qui lui est si chère, celle du lieutenant général de Bourcet qui rédige des

606 ARVERS P., *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748), …, op. cit., Préface,* p. XI.

instructions à l'intention de ses officiers et pour qui il est indispensable d'avoir des officiers instruits notamment par l'étude de l'histoire militaire. Le procédé est donc simple : étudier les guerres et campagnes antérieures, les méthodes et théories utilisées, en rééditant et commentant des ouvrages anciens, s'instruire sur les principes adoptés par les armées victorieuses en montagne et les adapter au contexte et aux évolutions modernes, connaître le terrain par les reconnaissances. Les écrits de Paul Arvers s'inscrivent alors précisément dans une inédite réflexion historique et doctrinale qui, tout en s'appuyant sur le passé et en tenant compte des évolutions techniques et matérielles, renouvelle la théorie et la pratique de la guerre en montagne. Il en propose une application contemporaine dans son ouvrage *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région* qui détaille l'entraînement en montagne sous toutes ses formes et témoigne des nouveaux procédés tactiques d'alpinisme militaire.

1.3/ La place des écrits de Paul Arvers dans une réflexion historique et doctrinale sur la guerre en montagne

Au-delà des ouvrages déjà cités ayant inspiré Paul Arvers, si l'on dresse un bilan à la fin du XIX^e^ siècle, la guerre en montagne a été érigée en principes par ceux qui l'ont pratiquée aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles selon des schémas bientôt obsolètes. Les évolutions techniques ultérieures sont tellement remarquables (propriétés nouvelles du feu de l'infanterie, mobilité et accroissement de portée et de justesse des canons de campagne et de montagne, effets des projectiles, arrivée du chemin de fer dans les vallées) qu'elles incitent à proposer des méthodes nouvelles. Paul Arvers, sans jamais perdre de vue l'aspect fondamental que revêt l'étude historique rapportée au terrain dans la conception même de cette science de la guerre, met en pratique des organisations et des expérimentations novatrices. Il entreprend les marches-manœuvres, les reconnaissances, la création du groupe alpin et d'autres procédés ; bref il fait le lien entre la doctrine et la pratique de l'alpinisme militaire. De surcroît, l'approfondissement des connaissances en

607 Note du Cabinet du Ministre pour le 1^er^ bureau de la Direction de l'infanterie, signée du chef du bureau et datée du 9 mai 1892, archives famille Arvers.

géographie militaire ne peut être que bénéfique car « *la connaissance du terrain devient indispensable dans le combat à l'heure où la conduite de la guerre implique de nouvelles technologies (l'armement et les chemins de fer).*[608] »

Il est donc intéressant de resituer ses ouvrages dans une production littéraire globale traitant de la guerre de montagnes depuis les armées de l'Ancien régime jusqu'à celle de la III[e] République, car on trouve assez tôt des auteurs qui énoncent différentes théories sur ce sujet. Les mémoires, principes et écrits sont souvent conçus comme des manuels militaires. Ils s'organisent sous une forme identique, c'est-à-dire un rappel historique et une adresse au lecteur sur la difficulté de ce type de guerre, une description qui peut être à la fois stratégique et tactique de cet environnement bien particulier qu'est la montagne, puis une énumération des principes ou des conduites à tenir en conflit à caractère offensif ou défensif. Conscients de la différence entre la guerre en plaine et la guerre en montagne, la plupart des auteurs (dont Rohan, Folard) prônent une étude historique préalable, d'un niveau stratégique ou tactique, pour acquérir les connaissances indispensables à tout engagement afin de mieux maîtriser le terrain et les procédés à y appliquer. Leurs pensées divergent parfois quand il s'agit d'élaborer des principes de guerre qui se voudraient universels.

1.3.1 L'étude historique des conflits : connaissance des campagnes et du terrain

Très tôt, le duc de Rohan (1579-1638), en 1635, dans son *Discours sur la guerre des montagnes*, discours introductif à son *Mémoire sur la Campagne sur la Valteline*, rejette l'assimilation de la guerre en montagne avec la guerre ordinaire en plaine :

> « *Si l'on considère les différentes espèces de guerre, les différentes manières de marcher, de camper, de combattre, on conviendra qu'il n'est point de plus difficile et de plus savante que la guerre de montagnes.* […] *La guerre de montagnes et principalement la défensive est très difficile et très savante : elle demande des qualités extraordinaires pour celui qui la fait, un*

608 BOULANGER Philippe, *Géographie militaire*, Paris, Ellipses, 2006, p. 14.

génie supérieur, une connaissance parfaite du pays et une expérience peu commune.[609] »

Le chevalier de Folard[610] s'inscrit tout autant dans la lignée de Rohan :

« *J'ai déjà dit que de toutes les parties qui composent la science militaire, celle qui regarde la guerre des hautes montagnes, comme les Alpes et les Pyrénées, était la plus difficile, et celle qui prêtait le plus à la ruse et à l'artifice. On la divise en offensive et en défensive ; celle-ci demande des talents tout particuliers, l'acquis et le naturel, ou pour mieux dire, elle les demande tous*. […] *Que les pays de hautes montagnes offrent des avantages infinis à celui qui le défend, que peu de gens connaissent ces avantages, que les passages qu'on garde pour une retraite ne nous l'assurent pas toujours, que la disposition dans celui qui le défend doit être la même que celle que j'ai proposée.*[611] »

Ainsi, la plupart des auteurs s'accordent à écrire que la guerre en montagne exige une théorie particulière. Cette théorie se base sur une grande connaissance historique qui ne peut dissocier l'étude des campagnes anciennes de celle du théâtre montagneux sur lesquelles elles se déroulent. Paul Arvers fait invariablement référence aux campagnes,

---

609 ROHAN (duc de) Henri, *Mémoires et lettres sur la guerre de Valteline : 1758, Campagne du duc de Rohan dans la Valteline en 1635, précédée d'un Discours sur la guerre des montagnes*, Amsterdam, 1788, p. 9.

610 Chevalier Jean-Charles de Folard (1669-1752). Issu d'une famille d'origine savoyarde installée en Avignon, Jean-Charles de Folard participe à la Guerre de la Ligue d'Augsbourg en 1687 puis à la campagne dans le Palatinat en 1688 où il est nommé sous-lieutenant. Il est présent ensuite dans toutes les guerres de la fin du règne de Louis XIV où il rédige des plans de défense et des plans de campagne. Il se distingue en qualité de capitaine à la bataille de Malplaquet en 1709. Après le Traité d'Utrecht, il sert sous les ordres du roi Charles XII de Suède qu'il influence sur la stratégie militaire. A son retour en France en 1719, il est nommé mestre de camp et commandant de place.

Il rédige un traité de la colonne et de l'ordre profond dans lequel est exposé un système de tactique qui donne lieu à de vives contestations mais dont certaines idées ont été mises en pratique avec succès.

611 FOLARD (chevalier) Jean-Charles de, *Histoire de Polybe nouvellement traduite du grec avec un commentaire…,* tome second, livre I, chapitre XVII, Amsterdam, chez Zacharie, Chatelain et fils, 1759, p. 85.

manuscrits et mémoires anciens et ses méthodes appliquées à la tête du 12e BCP ont été vite assimilées par les jeunes officiers alpins :

> « *Les reconnaissances d'été, les cartes françaises et les cartes italiennes permettent à un officier des troupes alpines de connaître à peu près les massifs de montagnes dans lesquels il pourra se trouver en présence de l'ennemi. Il est nécessaire, pour compléter cette connaissance, d'étudier les guerres passées qui se sont déroulées dans cette région*.[612] »

Mais la méthode n'est pas nouvelle. Le duc de Rohan dit puiser dans les auteurs anciens et rédige le récit de ses campagnes dans la Valteline pour « *intéresser d'autant plus les militaires qu'ils font aujourd'hui une étude plus suivie de leur métier, et que leur émulation est portée au plus haut degré*[613] ». Il ne se trompe pas car son mémoire fera l'objet d'une leçon professée par le baron von Kuhn à l'école de guerre impériale et royale autrichienne en 1857[614]. Les campagnes ainsi racontées permettent, insiste Rohan dans l'avertissement qu'il rédige, de trouver un « *détail simple mais exact des opérations, et partout une source féconde d'excellentes instructions pour la guerre des montagnes.*[615] »

On retrouve donc les mêmes arguments chez Paul Arvers qui tire incontestablement ses réflexions sur les principes de la guerre en montagne de nombreux auteurs ou penseurs anciens qu'il fera d'ailleurs étudier à ses officiers. Parmi ceux-ci on peut aussi

---

612 MOURRAT, lieutenant du 14e bataillon de chasseurs alpins, *Guerre dans les Alpes*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot & Cie, 1903, *Introduction*, p. 1.

613 ROHAN (duc de) Henri, *Mémoires et lettres sur la guerre de Valteline…*, *op. cit*, *Avertissement*, p. 6.

614 « *L'auteur* [ROHAN] *a cru néanmoins pouvoir joindre à son travail le Mémoire qu'il avait écrit en 1857 et qui a fait l'objet d'une leçon professée à l'école de guerre impériale et royale*. » cité dans la note (1) du chapitre *Exemples de guerres de montagnes*, KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg, op. cit*., p. 233.

615 ROHAN (duc de) Henri, *Mémoires et lettres sur la guerre de Valteline...*, *op. cit*., *Avertissement*, p. 7.

citer le chevalier de Folard pour qui l'étude du terrain montagneux et la connaissance des lieux déterminent le raisonnement tactique ou stratégique préalable :

> « *Il n'en est pas de la guerre dans les pays de montagnes, rudes, escarpées, remplies de profondes vallées, et parsemées de défilés, comme de celle que l'on fait dans les plaines, où le nombre donne de grands avantages. Dans la première, tout dépend de la supériorité du génie et de la connaissance des lieux ; dans l'autre, un esprit médiocre, dans un pays qui n'offre aucune variété de situation et de terrain, peut espérer de réussir, pourvu que plus faible du côté du nombre, il soit égal en courage et supérieur en habileté. Dans les plaines rares et découvertes, c'est être hébété que de se laisser battre par de moindres forces ; mais à l'égard d'une guerre en montagne, il faut raisonner autrement*.[616] »

Rohan, puis Folard, énoncent par voie de conséquence les nombreuses précautions initiales à prendre dans la guerre de montagnes par une réelle connaissance du milieu : nature du pays, de la route, des vallées, des cols et défilés. Les compétences, précise Rohan, sont acquises par l'étude, la recherche et la lecture, et en suivant « *les opérations des généraux qui ont commandé des armées dans un pays de montagnes. Un général qui entre dans un pays doit marcher toujours, pour ainsi dire, la sonde à la main, et dans une perpétuelle méfiance*.[617] » Folard note pour sa part :

> « *qu'il y a une infinité de précautions à prendre, avant que de s'engager dans un pays de hautes montagnes pour quelques entreprises que ce soit. Qu'on peut être attaqué dans sa marche ou dans sa retraite.* […] *Lorsqu'on a le dessein d'entreprendre dans un pays de hautes montagnes pour quelque expédition ou pour quelque siège important, que l'on a de profondes vallées à traverser, des pas, des gorges et des détroits difficiles et dangereux, et qu'on a également à craindre d'être attaqué dans sa marche comme dans sa*

---

616 FOLARD (chevalier) Jean-Charles de, *Histoire de Polybe…, op. cit.,* tome second, livre I, chapitre XVII, p. 85.

617 ROHAN (duc de) Henri, *Mémoires et lettres sur la guerre de Valteline…, op. cit.*, p. 15.

> *retraite ; lorsque l'ennemi se trouve maître de certaines vallées qui communiquent par les revers et le sommet des montagnes dans celle où l'on doit entrer, ou qu'il peut y communiquer par d'autres qui versent dans celle-là : lors dis-je, qu'on s'engage dans ces fortes entreprises, il y a tant de mesures à prendre, que je ne m'attends de pouvoir les épuiser dans ce paragraphe.*[618] »

L'histoire des batailles ou des campagnes montagneuses rapportée au terrain procure donc à n'importe quel officier de troupe l'immense intérêt de puiser dans l'histoire de la guerre des Alpes des principes et des exemples qu'il ne trouve pas dans les règlements. Elle enseigne qu'il est assurément nécessaire d'étudier et de raisonner avant de s'engager ou avant de se préparer à faire face à une menace. Tout officier peut même effectuer des comparaisons et des applications sur le terrain. Les voyages d'études, les mémoires locaux, les reconnaissances et les relevés se développent alors considérablement. Pour avoir la capacité de raisonner autrement et tirer des enseignements appropriés, Paul Arvers prône toujours la nécessité d'acquérir au préalable une méthode basée sur la connaissance historique spécifique qui permet à tout chef de détachement de se prémunir contre la montagne. Celle-ci présente à la fois un danger objectif, le terrain, et un danger subjectif complémentaire, son utilisation faite – antérieurement – par l'ennemi. Or l'histoire militaire éclaire autant l'étude du terrain que celle des manœuvres de l'ennemi. D'ailleurs, le colonel Arvers, dans sa *Préface* du tome 1 de *La guerre des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche*, insiste bien évidemment pour privilégier la méthode qui favorise l'étude historique et qu'il a retranscrite dans les *Principes de la guerre de montagnes* :

> « *Dans les pays de montagnes, les effets et les transformations des armées et des armes à feu se font moins sentir que partout ailleurs, aussi la méthode conserve-t-elle toute sa valeur et reste-t-elle la meilleure et la plus sûre de*

618 FOLARD (chevalier) Jean-Charles de, *Histoire de Polybe…, op. cit.*, tome quatrième, livre III, chapitre XI, p. 85.

toutes, par les exemples qu'elle fournit à ceux qui s'y intéressent à tout ce qui se rapporte à la défense de nos frontières.[619] »

Disciple de Bourcet, il souligne l'importance de la méthode de raisonnement qui impose d'étudier au préalable l'histoire militaire de la région montagneuse dans laquelle on s'entraîne ou combat. Les conseils sont aussi appliqués dans la formation des officiers qui suivent les cours supérieurs. Considérant que l'acte fondateur du renouveau de la pensée militaire française réside dans la création de l'Ecole de guerre en 1876, le général Lewal, premier commandant de l'Ecole, et le chef de bataillon Maillard, professeur de tactique, posent eux aussi, dès le début des années 1880, les bases de l'enseignement de la tactique par l'étude de l'histoire militaire[620]. L'armée française connaît après la défaite de 1871 un foisonnement intellectuel d'une grande ampleur et de nombreux officiers réfléchissent sur l'évolution de la doctrine sans remettre en cause pour autant les forces de l'institution.

Les officiers supérieurs ou généraux en charge de la frontière des Alpes ont réfléchi à leur importance stratégique. Ils en ont tout autant tiré des conclusions tactiques et s'aperçoivent assez tôt que la connaissance du terrain et de l'histoire militaire avaient été négligées. En 1879, la reprise des marches-manœuvres en montagne et des reconnaissances des différents passages et cols vers l'Italie par les 12^{e}, puis 13^{e} et 14^{e} bataillons de chasseurs à pied, répond à un besoin pressant de redresser le niveau de la défense du versant ouest des Alpes dont la perception est négligée depuis des

---

619 ARVERS P., *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748), …, op. cit., Préface,* pp. XI-XII.

620 Les *cours militaires spéciaux* sont créés en 1876 par le général de Cissey pour préparer les officiers aux fonctions d'état-major et de commandement. La loi du 20 mars 1880 (*Loi relative au service d'état-major transformant les cours militaires spéciaux en une École supérieure de guerre*) consacre ensuite l'existence d'une Ecole supérieure de guerre dont l'enseignement obéit aux principes que l'on trouve dans les *Études de guerre* écrites entre 1873 et 1881 par le général Jules Lewal : *Partie organique, Tactique de mobilisation - tactique de combat, Tactique de stationnement*, enfin *Tactique des renseignements*. Le général Lewal s'inspire de l'enseignement de l'ancienne Ecole d'état-major. Il accorde une place émérite à la tactique des armes et à la tactique générale. Il tente aussi de concilier un volet théorique, appuyé sur des exemples historiques concrets tirés des guerres les plus récentes, et un volet pratique. Ses idées ne trouvent leur pleine concrétisation qu'en 1882 avec l'arrivée à la tête du cours d'infanterie du chef de bataillon Maillard.

décennies. Le constat de compétence dressé par le général Berge en septembre 1876 sur les officiers et des hommes qui y sont affectés est mauvais : ils n'en connaissent ni l'histoire ni la géographie et leurs grands chefs ont abandonné toute idée de maintenir des reconnaissances de frontière. Il faut alors l'impulsion du lieutenant-colonel Zédé et du chef de bataillon Arvers pour tirer les enseignements du passé, s'appuyer sur des références théoriques et historiques oubliées et adapter une instruction et un entraînement trop souvent négligés.

Dans la même lignée, le chef de bataillon de Rochas d'Aiglun propose en 1887 de faire effectuer l'hiver, par les officiers, des recherches historiques en vue de préparer les reconnaissances et les marches d'été :

> « *Il suffirait – et je ne m'occupe ici que de ce qui a trait aux troupes de montagnes – de décider que, les compagnies ayant toujours en temps de paix leurs cadres d'officiers au complet, l'un des capitaines serait présent au corps pendant que l'autre serait en mission ou en congé. Ces missions consisteraient à aller étudier l'hiver, au Dépôt de la guerre, les mémoires, les cartes manuscrites existant déjà sur la région à explorer, de manière à se servir de l'œuvre de ses devanciers comme point de départ, et à arriver sur le terrain bien préparé à voir ce qu'il y a d'important ; l'été, on vérifierait et on complèterait sur place les documents recueillis, et on rédigerait ensuite, l'hiver suivant, à tête reposée, le résultat de ses observations. On arriverait ainsi à produire à la fois des travaux irréprochables toujours au courant, des officiers véritablement instruits parce qu'ils auraient vu par eux-mêmes, véritablement audacieux parce qu'ils sauraient ce qu'ils peuvent faire. Les chefs supérieurs auraient sous la main non seulement des mémoires qu'on n'a généralement pas le temps de lire au moment du besoin, mais de véritables livres vivants qui s'ouvriraient d'eux-mêmes à la page utile quand on aurait besoin de les consulter*.[621] »

621 ROCHAS D'AIGLUN, Albert de, *Les Compagnies alpines*, *op. cit.*, p. 23.

Toutes ces propositions sont déjà mises en œuvre de manière effective depuis 1881 au sein du 12e bataillon de chasseurs de Paul Arvers. Les mémoires sont rédigés et font l'objet, dans les cercles d'officiers comme dans les assemblées régionales du CAF, de conférences historiques appliquées toujours fort appréciées. Par la suite, en 1888 et 1889, le général Dufaure du Bessol, commandant la 28e division d'infanterie, préside les conférences de garnison et assiste par exemple à celle donnée par le capitaine Humbert, adjudant-major au 97e régiment d'infanterie, sur *La guerre de montagnes dans les Alpes de Savoie de 1792 à 1815, Etude sommaire sur les marches, avant-postes et combats en terrains montueux*[622]. Le travail historique est mis en pratique sur le terrain en été puis complété par des corrections faites pendant l'hiver par le capitaine Humbert qui apporte des données chiffrées sur les marches isolées des compagnies ou des bataillons et sur la répartition des pièces d'artillerie et des mulets. Outre l'aspect historique, le rédacteur ajoute des conseils pratiques donnés par Paul Arvers quelques années plus tôt, notamment sur la place des officiers lors des marches-manœuvres où les « *capitaines marchent à la tête de leur compagnie et règlent l'allure.*[623] », sur les paquetages des groupes alpins et les précautions à prendre contre le froid en montagne.

Autre exemple plus tardif, le 7 janvier 1893, le lieutenant Toupuot du 12e bataillon donne une conférence traitant *De la marche en montagne. Exemples de marches rapides. Les Vaudois en 1689, du Lac Léman à la Vallée d'Angrogne*[624]. Il introduit tout naturellement son propos en citant le baron von Kuhn : « *Ce n'est pas au dernier moment, avant de commencer la guerre, qu'on apprend à gravir les montagnes et à surmonter les obstacles qu'elles présentent.*[625] » puis le général Ferron, « *ministre de la guerre*

622 Voir *La guerre de montagnes dans les Alpes de Savoie de 1792 à 1815, Etude sommaire sur les marches, avant-postes et combats en terrains montueux*, conférence du capitaine Humbert, adjudant-major au 97e régiment d'infanterie, Musée des troupes de montagne, Grenoble, 1888 et 1889, 72 p.

623 *Ibidem* p. 57.

624 Voir *De la marche en montagne. Exemples de marches rapides. Les Vaudois en 1689, du Lac Léman à la Vallée d'Angrogne,* conférence du lieutenant Toupuot, 12e bataillon, Musée des troupes de montagne, Grenoble, 1893, 17 p.

625 *Ibidem* p. 1.

défendant devant les Chambres l'exposé de l'organisation des troupes alpines[626] ». Enfin il affirme qu'il est « *indispensable d'avoir marché et manœuvré sur les crêtes pour connaître ce qu'on est en droit d'attendre et d'exiger des troupes dont le commandement peut nous être confié.* […] *C'est donc par nécessité qu'il nous faut tant accorder une attention toute particulière à l'étude de la marche en montagne.* […] *et chercherai dans l'histoire quelques exemples de marches rapides.*[627] »

Les études se multiplient donc et engendrent de nouvelles conférences comme celle sur l'*Etude historique sur les évènements militaires en Dauphiné et en Savoie pendant les campagnes de 1814 et 1815*[628], donnée par le commandant Bon aux officiers de la 27e division d'infanterie en 1897. Toutes ces conférences sont encouragées par les commandants de division ; le général Faure-Biguet, commandant la 27e division d'infanterie, trouve qu'elles « *offrent un très grand intérêt pour tous ceux qui ont à s'occuper de l'armée des Alpes et présentent des enseignements très utiles aux jeunes officiers.*[629] » Elles sont systématiquement éditées sous forme de manuscrits et conservées aujourd'hui par la bibliothèque militaire du musée des troupes de montagne à Grenoble.

Se basant sur les études historiques et sur leur pratique du terrain, différents auteurs rédigent par la suite des principes tactiques ou stratégiques traitant de la guerre en montagne. Ces principes sont édictés dans un cadre de guerre conventionnelle et symétrique mais rarement dans un contexte de petite guerre ou de guerre de partisans qui sont encore peu étudiées. Néanmoins, force est de distinguer que tous ces principes évoluent en fonction des différentes écoles de pensée, des auteurs, des périodes et des

---

626 *Ibid*.

627 *Ibid*. p. 2.

628 Voir *Etude historique sur les évènements militaires en Dauphiné et en Savoie pendant les campagnes de 1814 et 1815,* commandant Bon, chef d'état-major de la 27e division d'infanterie, Musée des troupes de montagne, Grenoble, 1897, 57 p.

629 Avis introductif du général Faure-Biguet à *l'Etude historique sur les évènements militaires en Dauphiné…,* commandant Bon, *op. cit.*

transformations matérielles. Les constats sont alors bien souvent évolutifs et divergents : primauté de l'offensive sur la défensive, importance des points hauts, utilisation des appuis, organisation des marches.

Après la méthode qui impose d'étudier l'histoire des campagnes et le terrain de l'action, il importe de remettre ces principes dans une perspective historique afin de mieux comprendre les évolutions qui aboutissent aux expérimentations tactiques du 12e bataillon de chasseurs à pied mises en œuvre par le chef de bataillon Arvers. En effet, si les principes généraux de la guerre n'évoluent pas outre mesure à travers l'histoire et conservent souvent une pertinence réelle, ils se déclinent localement en de nouveaux procédés instaurés par les officiers de chasseurs et adaptés à un déploiement en altitude et en terrain escarpé avec des moyens et une organisation bien supérieurs à ceux des siècles précédents.

1.3.2 Perspective historique des principes de guerre en montagne

Si certains officiers ont pu écrire que les principes de la guerre ordinaire s'appliquent dans la guerre en montagne, ils ont été rapidement démentis par l'histoire et par les théoriciens de cette guerre eux-mêmes. Les débats qui opposent ces derniers ne polémiquent pas sur la spécificité ou non de la guerre en montagne sur laquelle ils s'entendent. Ils concernent plutôt les choix stratégiques ou tactiques qui doivent s'imposer à la défense des montagnes, défense qui incite à mettre sur pied des troupes alpines en France, à partir de 1888. Ces troupes sont conçues non pour attaquer mais bien pour défendre une frontière alors quel choix adopter : primauté à accorder à la défensive ? à l'offensive ? à l'initiative ? Le général von Clausewitz[630] résume ainsi cette controverse :

630 Général Carl von Clausewitz (1780-1831), écrivain et philosophe militaire prussien, théoricien, stratège et penseur de la guerre dans son intégralité, il devient en 1818, après les guerres napoléoniennes, directeur de l'Ecole générale de guerre de Berlin. Ses ouvrages principaux, publiés après sa mort, ont posé les principes d'une révolution complète dans la théorie de la guerre.

> « *La question capitale qu'il nous faut tout d'abord résoudre, et qui répandra le plus de lumière sur le sujet, est la suivante lorsque la défense veut ou doit se produire en terrain montagneux, la résistance doit-elle être absolue ou doit-elle être relative ? En d'autres termes, ne s'écartant en rien de ses procédés habituels, la défense doit-elle prendre à son tour la forme offensive dès qu'elle a repoussé victorieusement la première attaque, et, par une série de parades et de ripostes, chercher à vaincre et à rejeter définitivement l'ennemi, ou bien, adoptant ici un système tout spécial de résistance, doit-elle se borner à repousser chaque attaque partielle ?*[631] »

La guerre moderne en montagne est bien une guerre savante aux niveaux stratégique et tactique car la défense en montagne ne répond pas à des principes figés. Or rarement une bataille décisive en montagne n'apportera la victoire stratégique définitive[632] même si elle peut y contribuer grandement[633].

Antoine de Jomini[634] qualifie la guerre de montagnes de : « *partie poétique de l'art de la guerre* » et présente le pays de montagnes « *sous quatre points de vue entièrement différents dans les combinaisons d'une guerre ; il peut être le théâtre complet de cette guerre, ou bien n'en former qu'une zone ; il est possible aussi que toute sa surface soit*

---

631 CLAUSEWITZ (général) Carl von, *Théorie de la grande guerre*, Traduction du lieutenant-colonel de Vatry, précédée d'une lettre du général PIERRON, Paris, Librairie Militaire de L. Baudoin et Cie, 1886 et 1887, tome 2, chapitre XV, p. 123.

632 Voir KUHN (baron) Franz von : « *Un pays de montagnes n'est généralement qu'une partie d'un théâtre de guerre : il forme une zone située à l'une ou l'autre aile du front stratégique*. » *Der Gebirgskrieg, op. cit.*, p. 12.

633 Voir SIMON (capitaine d'artillerie à l'état-major du XIV[e] corps) Paul, *Les principes de la guerre alpine, Conférences faites aux officiers de la garnison de Lyon (Février – Mars 1901)*, Paris et Nancy, Berger-Levrault & Cie, 1901, II[e] conférence, *Conséquences de l'impossibilité de livrer des batailles décisives dans les Alpes. – But des opérations*, p. 62.

634 Baron Antoine Henri de Jomini (1779-1869), général et théoricien militaire suisse qui, après avoir suivi les armées napoléoniennes jusqu'en 1813, se mit au service de la Russie et y créa même une académie militaire. Il puise nombre d'exemples dans les campagnes de Napoléon en mettant en rapport le terrain et la connaissance exacte des propriétés d'un théâtre d'opérations à la réalité de la guerre.

montagneuse, ou bien il ne formera qu'une ceinture de montagnes au sortir de laquelle une armée déboucherait dans de vastes et riches plaines.[635] »

Par l'examen stratégique des campagnes anciennes, il tire quelques vérités de ces points de vue et des grands mouvements stratégiques en fonction que l'armée se positionne en défensive ou en offensive. Il s'oppose ici à Clausewitz qui prétend que le mouvement est la partie difficile de la guerre de montagnes car le défenseur doit éviter le moindre mouvement sous peine de perdre l'avantage des défenses locales. Cependant, il finit par démontrer que :

> « *la défense passive doit tôt ou tard succomber sous une attaque active, ce qui tend à prouver que l'initiative n'est pas moins favorable dans les montagnes que dans les plaines.* […] *Quand on considère les difficultés tactiques d'une guerre de montagnes, et les avantages immenses qu'elle semble assurer à la défense, on serait tenté de considérer comme une manœuvre de la plus haute témérité, de rassembler une armée considérable en une seule masse pour pénétrer par une seule vallée, et on serait tout enclin à la diviser aussi en tant de colonnes qu'il y aurait de passages praticables. C'est selon moi une des illusions les plus dangereuses qu'il soit possible de se faire.*[636] »

Force est de reconnaître qu'en stratégie, une défense passive ou une attaque trop active ne sont pas des solutions idéales. En revanche, en tactique il est parfois préférable d'utiliser d'autres types de combinaisons ou approches et les appliquer avec succès. Les principes, ou devrait-on dire les procédés, proposés par Paul Arvers se maintiennent à un niveau tactique et s'inscrivent dans une défense active des points clefs du terrain et non des vastes étendues. En comparaison avec d'autres théories ou courants de pensée, on peut constater une certaine divergence entre les procédés de la guerre alpine et ceux mis en œuvre dans la guerre à laquelle se prépare le reste de l'armée française. En effet, la

---

635 JOMINI (baron) Antoine Henri de, *Précis de l'art de la guerre, ou nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire*, Paris, deuxième édition, Anselin libraire et G-Laguionie imprimeur, 1838, livre I, chapitre III, pp. 369-370.

guerre en montagne ne conduit pas à la destruction systématique des forces armées ennemies par une bataille décisive à laquelle s'entraîne le reste de l'armée dont les règlements de manœuvre sont influencés par deux des facteurs du combat : le feu et l'esprit offensif. On les retrouve dans l'avant-propos du *Règlement sur les manœuvres de l'infanterie* du 12 juin 1875 qui pose quatre principes peu adaptables à la guerre en montagne : « *importance prépondérante du feu comme mode d'action ; impossibilité, pour une troupe d'un effectif un peu considérable, de se mouvoir et de combattre en ordre serré dans la zone efficace du feu ennemi, soit en ligne, soit en colonne ; par suite, nécessité de fractionner les troupes en première ligne, et d'adopter pour elles le mode d'action en ordre dispersé ; translation forcée du combat sur la ligne de tirailleurs, autrefois chargée seulement de la préparation.* [637] »

L'instruction pour le combat destinée à l'infanterie de 1887[638] affirme plus tard, dans son premier alinéa, que seule l'offensive à outrance permet d'obtenir des résultats décisifs. L'attaque de front est présentée comme une progression dans une conception toute napoléonienne qui donne une importance au mouvement mais semble déjà dépassée avec l'armement moderne. En tous les cas, avec la guerre en montagne, ce type de combat visant à lancer finalement toute la masse sur les positions de l'adversaire s'oppose à une conception plus frédéricienne qui, dans ce milieu, donne la victoire à la conquête du terrain et des passages. La prise des hauts et la défense active prennent une importance remarquable. Le marquis de Pesay, publié par Henry Duhamel en 1894, résume cette approche tactique en déplorant qu'elle ne soit pas prise en compte :

> « *Les idées qu'on se fait des opérations militaires n'ont pas subi de moindres modifications. Aux guerres de positions méthodiques qui, si elles n'amenaient pas de grands résultats, n'exposaient pas à de très grands revers, on est enclin à substituer des opérations plus hasardeuses, ce qu'on*

---

636 JOMINI (baron) Antoine Henri de, *Précis de l'art de la guerre, op. cit*., p. 382.

637 *Règlement du 12 juin 1875 sur les manœuvres de l'infanterie avec rapport à M. le Ministre de la Guerre*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1875, pp. III et *passim*.

638 *Instruction pour le combat*, Paris, Imprimerie nationale, 1887.

est convenu d'appeler les guerres d'invasion, l'offensive à outrance. Les pays de montagnes s'y prêtent mal. L'avantage qui, dans les plaines ouvertes, est du côté de l'offensive, passe du côté de la défensive dans les montagnes. Les fortes positions y abondent. L'art consiste à s'en rendre maître et à s'y faire attaquer. Comment les aborder de front en gravissant péniblement les hauteurs, exposé longtemps au tir prolongé des défenseurs ? Un petit nombre de soldats arriveraient seuls au sommet, hors d'haleine, éparpillés, si même ils y arriveraient. La guerre de montagnes est par excellence une guerre de manœuvres. On ne demeure pas inerte dans le même campement, mais on surveille l'ennemi, on cherche à l'inquiéter, à le tourner, à lui couper les vivres ; on essaie de l'obliger par adresse à abandonner les positions dont on ne réussirait pas à le chasser par la force.[639] »

L'approche des opérations en montagne demeure évidemment particulière, tant pour la défensive que pour l'offensive. Ce constat prouve bien que la guerre en montagne est spécifique et qu'elle doit être considérée comme telle au regard du théâtre d'opérations, puis dans la formation des troupes qui la pratiquent. Ernest Cézanne a repris ces affirmations, les précurseurs de l'alpinisme militaire les confirmeront sans entrer dans le débat des grandes options stratégiques qui secoue les théoriciens des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Ils ont assimilé leurs différentes leçons et n'écrivent pas pour élaborer des principes intangibles, ni pour opposer la primauté de l'offensive sur la défensive ou réciproquement, ayant conscience que la politique fixe les postures du moment. Le caractère offensif ou défensif à donner à la guerre est aux mains du gouvernement ; mais le caractère n'entraîne nullement la nature, offensive ou défensive, des opérations elles-mêmes. Dès lors, la défense des Alpes françaises s'oriente inéluctablement vers une approche qui diffère de la guerre à outrance mais qui permet de tenir les points clefs avant l'ennemi. Cette approche est qualifiée de *défense active*. Les marches-manœuvres des troupes alpines sont élaborées dans cette unique optique par Paul Arvers qui s'inspire

639 PESAY (marquis de), *Description des vallées des Grandes Alpes. Dauphiné - Provence - Italie - Avec index des appellations anciennes et modernes des Cols et Passages*, publié par H. DUHAMEL, Grenoble, Bibliothèque alpine militaire, Librairie militaire Xavier Drevet, 1894, pp. 5-6.

naturellement du lieutenant général de Bourcet pour qui, dès 1775, dans les *Principes de la guerre de montagnes* :

> « *Il doit donc passer pour constant que la défensive active mérite la préséance dans tous les pays et particulièrement dans les montagnes, puisque par sa méthode on peut réduire les opérations d'une armée supérieure à très peu de chose, éviter qu'elle ne forme des établissements et souvent faire changer de nature à la guerre, si on sait bien profiter des fautes que pourra faire le général d'offensive.* […] *En effet, elle a les moyens de rendre le succès d'une armée d'offensive inutile car il est préférable de se réunir en force sur quelques positions tandis que la défensive simple ne peut rien contrarier en répartissant et divisant ses troupes face à une armée supérieure*.[640] »

Il s'agit bien de faire concorder les opérations défensives dans les vallées entre lesquelles on peut le mieux communiquer et tirer le plus grand avantage possible de l'emploi de la manœuvre voire de la contre-offensive. La défense active ne peut d'ailleurs obtenir de bons résultats qu'en tenant les points hauts et les passages en y ayant au préalable devancé l'ennemi. C'est là, une des convergences sur l'approche tactique du combat en montagne qui porte sur la domination des hauts et des bas et qui est toujours d'actualité[641]. Dans le *Livre Second* (*Des parties sublimes*) de *Mes rêveries*, le maréchal Maurice de Saxe[642] consacre déjà son court cinquième chapitre (*De la guerre des montagnes*) aux précautions à prendre :

> « *Ceux qui font la guerre dans les montagnes ne doivent jamais se hasarder de passer dans les gorges, sans auparavant être les maîtres des*

---

640 *Principes de la guerre de montagnes*, par M. de Bourcet, *op. cit.*, livre V, p. 136.

641 Voir COURREGES (lieutenant-colonel,) Hervé de, GIVRE (lieutenant-colonel) Pierre-Joseph, LE NEN (lieutenant-colonel) Nicolas, *Guerre en montagne, Renouveau tactique*, Paris, Stratégies et Doctrines, Economica, 2006 : « *4^e^ principe : La domination du champ de bataille, Qui tient les hauts exploite par les bas … qui ne tient pas les bas perd les hauts*. », p. 51.

642 Maréchal Maurice de Saxe (1696-1750), vainqueur à Fontenoy en 1745. Un des généraux les plus manœuvriers et habiles de son temps.

hauteurs […] *Quelque affreuses que paraissent les montagnes, l'on y trouve des passages en cherchant.*[643] »

Pour Berwick aussi, celui qui est maître des hauteurs est maître des vallées[644], et A. de Jomini à plusieurs reprises souligne cet aspect stratégique essentiel en l'élargissant au théâtre montagneux :

« *Longtemps on a mis en doute si la possession des montagnes rendait maître des vallées, ou si la possession des vallées rendait maître des montagnes* […] *Oserais-je dire qu'une des principales règles de cette guerre est de ne pas se risquer dans les vallées sans s'assurer de hauteurs ! maxime un peu niaise, que tout capitaine de voltigeurs doit ne pas ignorer. Pourrais-je dire aussi, que dans cette guerre plus que partout ailleurs, il faut chercher à la faire aux communications de l'ennemi ; enfin que, dans ces contrées difficiles, de bonnes bases temporaires ou lignes de défense, établies au centre des grands confluents et couvertes par des réserves stratégiques, seront, avec une grande mobilité et de fréquents retours offensifs, les meilleurs moyens pour défendre le pays.*[645] »

Le baron von Kuhn adopte le même point de vue stratégique qu'il étend au théâtre tout entier :

« *On est maître d'une position quand on a enlevé la hauteur qui en est la clef, de même que la possession d'une vallée est assurée aux troupes qui se*

---

643 SAXE (maréchal) Maurice de, *Mes rêveries, ouvrage posthume de Maurice, comte de Saxe,... augmenté d'une histoire abrégée de sa vie, et de différentes pièces qui y ont rapport, par Monsieur l'abbé Pérau*, Amsterdam et Leipzig, Chez Arkstée et Merkus, 1757, p. 71.

644 Le maréchal de Berwick couvrait la frontière du Dauphiné en manoeuvrant sur les lignes intérieures à partir des hauteurs stratégiques de Briançon ; voir COLSON Bruno, *L'art de la guerre de Machiavel à Clausewitz*, Namur, Presses universitaires de Namur, 1999, p. 129 : « *Je me fis donc l'idée d'une ligne dont le centre avançait, et la droite et la gauche étaient en arrière, en sorte que je faisois toujours la corde, et que les ennemis nécessairement faisoient l'arc. Je pris Briançon pour le point fixe de ce centre, où devoit être le gros de mes troupes, et d'où je devois les faire filer sur la droite ou sur la gauche, selon les manœuvres de l'ennemi*. »

645 JOMINI (baron) Antoine Henri de, *Précis de l'art de la guerre*, *op. cit*., p. 373.

> *sont rendues maîtresses des hauteurs qui l'entourent, de même on avait conclu d'une manière générale que de la possession des montagnes dépendait, au point de vue stratégique, celle de la plaine.*[646] »

Le général Carl von Clausewitz nuance toutefois le postulat de Jomini et de von Kuhn car il traite un problème tactique avec une vision de théâtre stratégique :

> « *Les écrivains militaires ont tiré cet axiome qui leur est familier, que dans un défilé une poignée d'hommes est en mesure d'arrêter une armée. Or, pour peu qu'on ait quelque expérience de la guerre, on sait que la manière dont on procède à l'attaque des montagnes n'a absolument aucun rapport avec une marche de cette espèce. Ce serait même faire le raisonnement le plus faux que de conclure des difficultés que nous venons de signaler, que c'est en pays montagneux que l'attaque doit nécessairement rencontrer les difficultés les plus grandes.*[647] »

Il expose par ailleurs les différentes natures d'engagements dans les montagnes. Et consacre un long chapitre à l'emploi stratégique qu'il convient de faire des résultats tactiques qui ont une influence sur la conduite de la guerre et sur la défense des montagnes : étude d'un terrain montagneux comme champ de bataille, recherche de l'influence qu'un terrain montagneux exerce sur les contrées voisines, étude de l'action d'un terrain montagneux comme barrière stratégique, recherche des circonstances dans lesquelles la difficulté des transports sur un terrain montagneux devient un appui pour la défense. Ne traitant de la question qu'au point de vue stratégique, il arrive à des conclusions parfois divergentes de celles que l'opinion générale a adoptées. Il évoque alors les difficultés sans cesse renaissantes que présente la marche des grandes colonnes dans les pays montagneux et la force extraordinaire qu'acquièrent les petits postes ; ces deux aspects cumulés attribuent une efficacité et une puissance de résistance très grandes

646 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg, op. cit.*, 1896, p. 15.

647 CLAUSEWITZ (général) Carl von, *Théorie de la grande guerre, op. cit.*, p. 139.

à la défense des montagnes : « *L'armée défend le terrain qu'elle occupe, et réciproquement le terrain défend l'armée qu'il abrite.*[648] »

Le baron von Kuhn, par la suite, dans sa deuxième édition de *Der Gebirgskrieg*, livre sur ce point des considérations assez similaires :

> « *Toutes les fois que la défense, connaissant bien son terrain, a su tirer parti de ses avantages et prendre, en temps voulu, une offensive énergique, l'attaque a eu à lutter contre des obstacles presque insurmontables* [...] *C'est surtout à propos des pays de montagnes qu'on peut dire, avec le général Clausewitz, que la défense est la forme la plus puissante de l'art de la guerre*[649] »

Kuhn dissocie ici très bien la défensive tactique qui profite des évolutions modernes, de l'offensive massive à caractère stratégique qui échoue bien souvent en montagne. Il s'agit donc de manœuvrer avec un esprit offensif et de combattre avec un dispositif défensif, ce que nous assimilons à nouveau à la défense active. L'évolution de la doctrine de l'infanterie, en 1875, permet enfin à la défense, tout en occupant des positions favorables pour donner à son feu toute la sûreté et toute l'efficacité possibles, « *d'abandonner sans hésitation son rôle passif et prendre résolument l'offensive au moment opportun*[650] ».

Enfin pour compléter ces théories, évoquons le principe original de *défensive offensive* décrit en 1892 par le général Cosseron de Villenoisy[651] qui se rapproche singulièrement de la défense active :

---

648 *Ibidem*.

649 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg*, *op. cit.*, p. 11.

650 *Règlement du 12 juin 1875 sur les manœuvres de l'infanterie …, op. cit.*, p. X.

651 Le général de brigade Cosseron de Villenoisy est le Directeur supérieur du génie du XIV^{e} corps d'armée à Lyon lorsque le commandant Arvers est affecté en 1879 à la tête du 12^{e} bataillon de chasseurs.

> « *Il faut exercer une surveillance incessante sur les mouvements de l'ennemi, afin de se porter au-devant de lui, s'il cherche à nous déborder, ou pour l'attaquer pendant sa marche, qui fournira presque toujours des occasions favorables. C'est là la véritable défensive offensive, celle qui présente d'immenses avantages dans la guerre de montagnes, celle qu'ont toujours pratiquée les généraux qui s'y sont illustrés*.[652] »

Si une bataille décisive ne se livre pas ou très rarement dans les montagnes, les forces secondaires de ces régions sont néanmoins responsables de leur théâtre d'opérations. Les troupes doivent donc se préparer à mener des combats résolument offensifs à partir de positions défensives ou bien se porter au-devant d'une armée en offensive.

Ayant une totale liberté de manœuvre, seules l'infanterie et des troupes à pied peuvent passer sur des chemins et des sentiers difficiles. Elles doivent donc être capables de satisfaire par l'entraînement et les reconnaissances aux conditions si particulières du combat en montagne. C'est précisément ce type d'enseignements et d'expériences qui seront pris en compte dans les marches et dans les entraînements des bataillons alpins pour pouvoir se rendre maîtres du terrain, des positions de tirs et y attendre l'ennemi. L'attaque, par une mobilité de plus en plus perfectionnée, reprend ensuite complètement le dessus. On peut y trouver là le véritable intérêt tactique promu par Paul Arvers à partir de 1879 : devancer l'ennemi sur les passages où il pourrait agir, tout en s'étant assuré la domination des hauts par des troupes plus spécialisées encore. L'armée des Alpes n'attend alors pas de commencer la guerre pour s'exercer à surmonter les obstacles et débute là une longue préparation car la mobilité est une opposition naturelle avec un sol montagneux sauf si les armées s'imposent un entraînement spécifique.

---

652 COSSERON de VILLENOISY (général), *Les Etudes sur la frontière des Alpes*, *op. cit.*, p. 12.

1.3.3 De la théorie des principes à l'application sur le terrain : L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région

Il faut se rendre à l'évidence que le contexte a changé et qu'une partie de l'armée des Alpes ne correspond plus aux structures de l'armée de l'Ancien Régime ou du Second Empire. De la possession des Alpes dépend la sécurité du pays tout entier tant que les armées restent maîtresses des passages. L'enseignement donné aux troupes en vue d'un conflit avec l'Italie doit préparer suffisamment à la résistance au sein de vallées profondes, sur des crêtes d'accès difficile. Il faut donc avoir des troupes entraînées, équipées et armées de façon spéciale, qui connaissent minutieusement la montagne. L'armée des Alpes a tendance à convertir certains gros bataillons en unités plus souples et à appliquer le principe que la meilleure façon de se défendre est bien de préparer convenablement l'offensive.

Or les bataillons de chasseurs à pied doivent parfois agir isolément. Ainsi, sur proposition de Paul Arvers, les groupes alpins sont dotés de tout ce qui constitue une petite armée. On attribue à chacun, du printemps à l'automne, une batterie d'artillerie portée à dos de mulets et une section du génie. Ils peuvent aussitôt se suffire à eux-mêmes et sont parfaitement mobiles. Les officiers alpins, dès lors, préparent leurs bataillons à la défense active de telle ou telle vallée et chaque corps alpin se cantonne dans une zone, dans un secteur strictement limité, dont il connaît tous les couloirs et toutes les ressources. L'application exacte de ces principes est détaillée par le lieutenant-colonel Arvers dans *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région*, opuscule qui traduit comment l'entraînement en montagne existe sous de nombreuses variantes suivant la configuration du sol, les altitudes, les saisons, enfin les effectifs des forces opposées. Ce témoignage rend compte concrètement de la forme que prennent désormais les procédés tactiques d'alpinisme militaire.

Ce recueil est la transcription du texte de la célèbre conférence donnée à Lyon par le lieutenant-colonel Arvers lors de la séance du Club alpin français du 1er décembre 1885. Il retrace les six années d'expérimentations et d'entraînements que Paul Arvers a imposées à son bataillon. Le Club alpin français de Lyon, au cours de son assemblée générale du 3 novembre 1885, vient d'ailleurs tout juste de recevoir le 12^{e} bataillon de chasseurs à pied comme membre honoraire, récompense et reconnaissance du niveau atteint collectivement.

Edité à Lyon par l'Imprimerie Mougin-Rusand en 1886, le texte est publié à la fois en livre et dans le Bulletin de la section lyonnaise du Club Alpin français. Nous l'avons intégralement reproduit dans sa version originale en annexe. Il peut être considéré, à juste titre, comme un manuel tactique et un guide pratique d'alpinisme militaire car il décrit aussi bien le milieu alpin que le matériel, les itinéraires, les précautions à prendre. En effet, sans trop rentrer dans les détails de l'organisation de son bataillon et des manœuvres par souci de confidentialité, Paul Arvers relate l'effectif et l'équipement dont la tenue dite de *manœuvres alpines*, l'entraînement et l'instruction, le détail des courses et les techniques employées, les cantonnements et les installations dans les vallées. Y sont aussi détaillés la création du groupe alpin, l'exécution de certains tirs spéciaux et l'emploi des autres armes : artillerie, génie. Surtout, un bilan élogieux est dressé et les premières grandes campagnes en montagne du 12^{e} bataillon de chasseurs à pied sont révélées avec force détails : passage du groupe alpin de l'Oisans dans la Maurienne, ascension du Thabor, ascension du pic de Rochebrune et marche de trente jours. Un nombre important de conseils sont alors donnés sur les leçons à appliquer pour vivre avec les villageois dans les vallées alpines et pour s'engager en montagne.

Trois ans avant la publication de la loi de décembre 1888, Paul Arvers conclut cet ouvrage complet et unique, non comme un testament au moment où le ministre de la Guerre le rappelle à Paris, mais par un court et véritable plaidoyer sur l'intérêt d'instruire les soldats à la guerre en montagne. Il demande aimablement de reconnaître *in fine* les mérites du 12^{e} bataillon et de son chef dans la création et le perfectionnement de l'alpinisme militaire français.

Cette œuvre devient donc la véritable référence moderne de l'application de l'alpinisme à des fins militaires. De nombreux passages seront souvent cités *in extenso* dans de très nombreux livres abordant la montagne militaire, les chasseurs alpins ou la guerre en montagne. Les trois recueils principaux qui s'en sont largement inspirés sont chronologiquement : *La guerre dans les Alpes – Souvenirs des manœuvres alpines*[653]

653 CAMAU Emile, *La guerre dans les Alpes...*, *op. cit.*, pp. 42-64.

d'Emile Camau[654], publié en 1890, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*[655] du capitaine Marc de Buttet[656] paru en 1894 et *Au pays des alpins*[657] de Henry Duhamel imprimé en 1899. De nombreuses descriptions seront ensuite copiées dans les récits de Joseph Perreau[658] puis dans les articles de Charles Malo dans le *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires - Revue militaire*[659].

L'*Alpinisme militaire* est même vulgarisé dans un périodique populaire, le *Magasin pittoresque*[660] qui, en 1889, dans un article retraçant la création des chasseurs alpins, résume l'ascension du Pic de Rochebrune narrée par Paul Arvers et ajoute l'anecdote suivante :

> « *Les chasseurs du 12^e^ bataillon s'y sont déjà lancés à plusieurs reprises, triomphant avec une adresse surprenante des plus grandes difficultés. Une des premières fois, le curé de Cervières avait accompagné le bataillon dans la montagne.*

654 Emile Camau est alors officier réserviste des troupes alpines et membre du Club alpin français.

655 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, *op. cit.*, pp. 4-12.

656 Marc de Buttet est alors capitaine au 3e bataillon territorial de chasseurs alpins.

657 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*., pp. 21-99.

658 Ancien capitaine de chasseurs alpins, Joseph Perreau a été professeur d'art et histoire militaires à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et directeur de la *Revue du Cercle militaire de Lyon*. Il a donné des cours sur la géographie militaire sous les auspices de la société de géographie de Lyon.

659 *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires*, *op. cit*., éditions du 13 août 1897, rubrique *Nos alpins* ; des 26 et 30 septembre, puis des 3, 7, 14, 18, 21, 23 et 28 octobre 1899, rubrique *Alpes et alpins*.

660 *Le Magasin pittoresque* est un magazine paru de 1833 à 1938 qui se présente sous la forme d'une encyclopédie populaire qui traite de tous les sujets : art, histoire, industrie, morale, sciences. Cet hebdomadaire puis mensuel illustré lancé par Edouard Charton, avocat et homme politique, cherche à enrichir la vie des foyers domestiques.

- *Votre fameux pic de Rochebrune lui dit le colonel Arvers qui commandait alors le bataillon, savez-vous bien que mes clairons vont grimper dessus pour y sonner la marche !*
- *C'est une folie ; vous ne permettrez pas une chose pareille, répondit le digne homme.*
- *Pour un peu, Monsieur le curé, j'y ferais monter toute la fanfare pas un mot de plus, ajouta-t-il en riant, ou j'en donne l'ordre.*

Le fait est que, moins d'une heure après, les intrépides clairons du 12e faisaient retentir l'écho de la montagne de la marche de leur bataillon.[661] »

En quittant son bataillon fin 1885, Paul Arvers évoque sincèrement l'intelligence de ses officiers, leur esprit d'entreprise et leur goût pour l'étude[662] ; ce qui est inscrit dans *L'alpinisme militaire…* Il rappelle aussi toute l'œuvre effectuée et les *aptitudes nouvelles* acquises collectivement. Il leur rend hommage en soulignant les résultats obtenus après sept campagnes dans les Alpes, n'omettant pas de mentionner l'affection qui unit les uns aux autres dans son bataillon, le dévouement et la qualité d'âme qui animent chacun, enfin la confiance que tous portent à leurs chefs.

Si les officiers et les chasseurs s'investissent pleinement dans leur métier et pour la montagne, toute l'organisation des formations alpines demeure empirique. Pourtant, des troupes ainsi entraînées et connaissant avec une grande précision le terrain sur lequel elles sont appelées à combattre représentent une force considérable pour la défense nationale. Or il n'est jamais question, avant la naissance de la Troisième République, d'organisation interne ou d'instruction particulière pour les troupes stationnées dans les Alpes, les études portant plus sur les marches et la composition des colonnes que sur les effets tactiques ou stratégiques à obtenir. Malgré tout, de très nombreuses innovations sont apportées tout au long de cette période. Ils ne concernent pas uniquement l'organisation car la formation des officiers tient à cœur à Paul Arvers.

---

661 ROCHEVILLE Charles de, « Chasseurs alpins », *Le Magasin pittoresque,* série deux, tome septième, Paris, Aux bureaux d'abonnement et de vente, 1889, p. 68.

662 Ordre du bataillon n° 45 signé par Paul Arvers à Lyon le 7 janvier 1886, dossier privé famille Arvers.

Les méthodes et procédés développés scrupuleusement, saison après saison, ont abouti à un entraînement spécifique adapté, à des formations particulières novatrices, à un emploi en montagne judicieux face à la menace. Le détail en est fixé dans *L'alpinisme militaire dans la XIV*^{me} *Région* qui est le dernier opuscule de Paul Arvers et avec lequel il pourra justifier pleinement les arguments avancés lors de la rédaction de la loi du 24 décembre 1888.

Enfin, tout au long de sa carrière, Paul Arvers a publié un certain nombre d'articles et toute son œuvre a reçu systématiquement une reconnaissance méritée tant de sa voie hiérarchique que par le milieu spécialisé dans la montagne.

1.4/ Publications et articles - Une écriture reconnue

1.4.1 Autres textes

En complément des livres qu'il a écrits, Paul Arvers a aussi rédigé de nombreux articles qui ont été publiés dans des revues à caractère montagne. En revanche, les conférences qu'il a dispensées à ses officiers ou au sein de sa division n'ont pas été retrouvées sauf celle sur l'alpinisme militaire donnée au CAF de Lyon en 1885. Les publications que nous n'avons pas encore citées et qui nous sont parvenues sont diverses. Si la traduction de l'ouvrage du major Perrucchetti présente tardivement un véritable intérêt tactique et stratégique car il évoque la défense des Alpes théorisée par un officier italien, les articles qui suivent proposent des biographies d'officiers géographes publiées dans l'*Annuaire du Club alpin français*, revue périodique annuelle qui ouvre ses colonnes à tous les passionnés de montagne : scientifiques, botanistes, alpinistes, militaires, et permet surtout d'accroître la notoriété des troupes alpines.

De la méthode dans les études sur la défense de l'Etat, Major Perrucchetti, Professeur à l'Ecole de Guerre, 1882, traduit « *dans ses parties essentielles et résumé dans les autres*[663] » par le général Arvers en 1901.

Il s'agit ici d'une analyse très intéressante faite par le général Arvers, alors commandant la 28e division d'infanterie, de l'article du capitaine Perrucchetti sur la défense de l'Italie daté probablement du tout début des années 1870. Le ministre Ricotti poussa lui-même le capitaine Perrucchetti à publier ce texte dans la *Rivista militare italiana* en 1872 sous le titre *Considerazioni su la difesa di alcuni valichi alpini e proposta di un ordinamento militare territoriale della zona alpina*. On y trouve les idées générales qui ont présidé à l'organisation défensive des Alpes italiennes : nécessité d'utiliser les Alpes pour retarder l'invasion ennemie et donner aux populations des vallées alpines une organisation territoriale complète. Le général Zédé transmettra ce recueil au ministre de la Guerre en soulignant que « *M. le général Arvers a su, en élaguant les dissertations inutiles, mettre ces idées en lumière en quelques pages substantielles.*[664] »

Annuaire du Club Alpin français, 14e année 1887, comprend deux articles :

- dans *Les courses et ascensions : Capitaine Durand et Le Pelvoux (ascension et signal), Ascensions et travaux géodésiques faits par un des savants officiers qui ont collaboré au beau canevas de triangulations sur lequel s'est appuyée la construction de la carte de France du dépôt de la Guerre*. Cet article relate les ascensions et travaux du capitaine Adrien Durand, polytechnicien et ingénieur géographe qui a effectué, le 6 août 1830, la première ascension du pic du Pelvoux à 3 938 mètres d'altitude. Paul Arvers reconstitue son état-civil et militaire et renseigne sur les travaux de cet

663 Introduction du général Arvers pour : PERRUCCHETTI (major), professeur à l'Ecole de Guerre italienne, *De la méthode dans les études sur la Défense de l'Etat*, 1882, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

officier avec les informations qu'il a pu collecter dans divers ouvrages ou articles, dont trois notices inédites rédigées par le capitaine Durand lui-même.

- dans *Sciences et arts : Notice sur la famille, les services et les travaux de Pierre de Bourcet, lieutenant général des armées du roi,* cet article reprend la notice qui est publiée *in extenso* en Annexe 2 de l'édition des *Principes de la guerre de montagnes* de 1888. Il est accompagné d'un index bibliographique assez complet.

1.4.2 Récompenses et reconnaissance publique

Sous la Troisième République, le mouvement littéraire militaire est croissant et, souvent, les auteurs d'ouvrages intéressants se voient félicités. Reconnaissant la qualité des travaux et l'intérêt qu'il y a pour l'armée, de nombreux ordres, lettres et témoignages officiels de satisfaction sont venus récompenser la production littéraire de Paul Arvers. Ces récompenses soulignent tout autant l'érudition, la méthode, le style, la connaissance, la science et l'esprit critique de Paul Arvers. Ce sont chronologiquement :

Ordre du régiment du 4 septembre 1876

> « *En exécution des recommandations ministérielles relatives aux historiques des corps de troupe, l'historique du 82ème de Ligne vient de paraître.*
>
> *M. le capitaine Arvers, à qui avait été confiée la rédaction de ce travail d'un si haut intérêt pour le régiment, a rempli sa mission avec une intelligence parfaite et un zèle au-dessus de tout éloge.*
>
> *Le succès a couronné tous ses efforts et dépassé nos espérances.*
>
> *L'œuvre du capitaine Arvers porte l'empreinte d'une vaste et profonde érudition, d'une connaissance étendue et solide des faits et des choses non*

664 *Analyse du livre du Gal Perrucchetti*, lettre du général Zédé, Membre du Conseil supérieur de Guerre, Gouverneur militaire de Lyon commandant le XIVe corps d'armée, à Monsieur le Ministre de la Guerre datée du 30 septembre 1901, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

seulement de notre infanterie, mais de tout notre système et de toute notre histoire militaires ; cette œuvre dénote chez l'auteur une rare puissance de travail, et un esprit de classement et de méthode qui en rend la lecture aussi facile qu'attrayante.

Dans le récit de nos annales régimentaires, le capitaine Arvers n'a pas raconté que les triomphes ; il n'a pas passé sous silence les insuccès ni les revers ; pour être vrai et complet il fallait tout dire ; aussi n'a-t-il rien omis, et c'est là ce qui fait l'intérêt de son livre. Il faut le dire aussi, l'écrivain de notre histoire particulière n'avait rien à cacher, car après l'avoir lue, il ne nous reste que des sentiments d'admiration et de respect pour les ancêtres de la famille militaire qui porte aujourd'hui le numéro 82 dans la série de nos régiments : le régiment de Saintonge à Fleurus, en 1690, le premier 82e à la Martinique, le 7e Léger à Iéna, à Eylau, à Wagram et à la Moskowa, le même corps devenu le 82e de Ligne actuel à l'Alma, au Mamelon Vert, à Tracktir, comme à Sedan, comme devant Paris et devant les barricades, n'ont ménagé, partout où la France les a envoyés combattre, ni le dévouement, ni les fatigues, ni le sang des officiers et des soldats qui nous ont devancés sous leurs glorieux drapeaux. Nous devons être fiers de leur héritage et nous n'avons qu'à marcher sur leurs traces pour être certains de suivre toujours le chemin du devoir et de l'honneur.

M.M. Brecht, lieutenant au corps, et Collomb-Gros, sous-lieutenant de réserve, l'un et l'autre dessinateurs habiles, ont apporté le concours de leur talent au capitaine Arvers, en ornant son ouvrage de très beaux dessins représentant les uniformes de l'infanterie française depuis sa formation en régiments. M. Brecht a relevé, dans les archives du Ministère de la Guerre, au prix d'intelligentes et laborieuses recherches, les différents modèles et les diverses transformations qu'a subies la tenue des troupes à pied depuis 1684 jusqu'à nos jours. M. Collomb-Gros a fait d'après les dessins de M. Brecht et a intercalé dans le texte une magnifique collection de gravures à l'eau forte. Le Colonel adresse à cet officier, qui est en même temps un éminent artiste, ses remerciements sincères pour sa précieuse collaboration.

M. Lahure, éditeur à Paris, a fait preuve d'un désintéressement patriotique, en exécutant à un prix excessivement minime, la splendide édition de notre historique qui est actuellement offerte aux souscriptions.

L'ouvrage est écrit dans un style élégant, mais ferme, sobre, clair et précis, essentiellement militaire et on sent que l'auteur s'est inspiré du patriotisme le plus pur et le plus élevé, et que chez lui, l'officier de mérite et le vaillant soldat sont doublés d'un écrivain des plus distingués.

En résumé, le capitaine Arvers a fait un beau livre et a bien mérité du régiment.

Paris le 4 Septembre 1876.

Le Colonel commandant le 82ème

Fauchon[665] »

Témoignage de satisfaction du 25 avril 1888 pour la publication des *Principes de la Guerre de montagnes*

« *Le général de division, chef d'état-major général,*

A Mr le Lt-Colonel Arvers, chef du 2e Bureau de la Direction de l'Infanterie.

Colonel, le Ministre de la Guerre a lu avec le plus grand intérêt l'ouvrage du Général de Bourcet, à la publication duquel vous avez pris la plus grande part.

Il m'a chargé de vous adresser en son nom le témoignage de sa satisfaction pour le soin avec lequel vous avez bien voulu déchiffrer le manuscrit de Bourcet et rétablir l'orthographe des noms.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre ses félicitations.[666] »

665 Ordre du régiment, signé du colonel Fauchon commandant le 82e et daté à Paris du 4 septembre 1876, archives privées famille Arvers.

666 Lettre du Chef d'état-major général datée à Paris du 25 avril 1888, archives privées famille Arvers.

Témoignage de satisfaction du 24 octobre 1892 pour la publication de *La guerre de Succession d'Autriche*

> « *Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Colonel Arvers de la Direction de l'Infanterie.*
>
> *Colonel, j'ai parcouru avec intérêt l'ouvrage que vous venez de publier sur la guerre de Succession d'Autriche.*
>
> *La connaissance approfondie que vous possédez de notre frontière du Sud-Est vous a permis de tirer des enseignements nouveaux des actes de vos devanciers.*
>
> *Je serai heureux de vous voir continuer vos intéressantes études qui rendront certainement des services sérieux aux chefs appelés à conduire nos troupes alpines.*[667] »

Articles de presse

Tout au long de sa carrière et au fil de ses publications, des éloges tout autant littéraires que divers sont aussi attribués à Paul Arvers par voie de presse. De nombreux ont déjà été cités ; néanmoins, un article emblématique du *Figaro* du 23 septembre 1898 signé par Victor Ardouin-Dumazet, éminent spécialiste des Alpes et membre du CAF, annonce la promotion du général Arvers en mentionnant ses qualités d'écrivain et son rôle dans l'alpinisme militaire :

> « *LES NOUVEAUX GÉNÉRAUX. Les nominations qui ont lieu après les grandes manœuvres paraissent en ce moment à l'Officiel. Nous avons fait connaître le mouvement dans l'état-major général, qui comprend cinq nouveaux divisionnaires et dix brigadiers. Le général Arvers, qui vient en tête des officiers généraux recevant la troisième étoile, était depuis cinq ans brigadier. C'est un chef vigoureux et un écrivain distingué. On lui doit l'organisation du premier bataillon alpin, constitué au moyen du 12^e^ bataillon*

667 Lettre du Ministre de la Guerre datée à Paris du 24 octobre 1892, archives privées famille Arvers.

de chasseurs, qui est demeuré un des plus beaux de l'arme. Le général Arvers s'est passionné pour les Alpes il a publié et annoté avec une science rare et un grand esprit critique de précieux mémoires sur la guerre de montagnes. Malgré son long séjour à Paris il s'intéresse encore beaucoup à ces questions. Membre assidu du Club alpin lorsque la relève le ramène à Paris, il a été délégué à la direction centrale de cette assemblée par une des plus importantes sections de province.

C'est un Lorrain des provinces annexées ; il est né à Thionville en 1837.[668] »

La propre production littéraire de Paul Arvers quoique restreinte et confidentielle – ceci est dû notamment aux obligations imposées par le ministère de la Guerre de ne pas trop diffuser certaines pensées militaires novatrices par crainte d'alerter l'ennemi – a donc motivé un intérêt qui a dépassé le simple cadre des Alpes. Elle a systématiquement obtenu les approbations voire les éloges de sa hiérarchie jusqu'au ministre lui-même. L'œuvre de Paul Arvers est donc limitée par sa quantité mais elle présente une importance non négligeable parmi tous les ouvrages qui abordent la guerre en montagne car elle se situe vraiment à la charnière de la pensée militaire traitant de ce type de guerre, entre celle vécue par les anciens et celle à laquelle s'initie l'alpinisme militaire moderne au sein d'une armée en pleine transformation depuis la défaite de 1870. Elle apporte des innovations bien exploitées par les officiers qui ont poursuivi son œuvre dans la voie tracée de l'alpinisme militaire.

668 *Le Figaro*, rubrique *Les nouveaux généraux*, édition du 23 septembre 1898, p. 3.

CHAPITRE II/ UNE FORMATION INNOVANTE ET UN BILAN DE L'ALPINISME MILITAIRE

L'alpinisme militaire français, formule novatrice pour qualifier la préparation à la nouvelle guerre en montagne, naît dans les Alpes au sein des bataillons de chasseurs, une troupe composée de conscrits qu'il faut former individuellement, puis entraîner spécialement et collectivement avant de les engager en montagne. A partir d'une organisation des troupes alpines non encore établie, d'un recrutement souvent d'origine régionale et d'un équipement expérimental, les tentatives et les ambitions des précurseurs posent empiriquement les jalons des manœuvres alpines qui, à la toute fin du XIX^{e} siècle, prendront des formes véritablement élaborées.

En somme, pour répondre aux exigences stratégiques de la fin du XIX^{e} siècle, on a innové et constitué pour la défense de la frontière des Alpes, avec les premières marches-manœuvres et les expérimentations du 12^{e} bataillon, des groupes composés en majeure partie d'infanterie, comportant une faible proportion d'artillerie, de génie et de télégraphistes (souvent appelés aussi *signaleurs*[669]) d'une solidité et d'une endurance d'autant plus grandes que leur effectif est forcément restreint. Ces troupes sont peu à peu équipées et armées de manière appropriée. Les *rénovateurs* et *initiateurs* leur dispensent une instruction caractéristique décrite en détail dans *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région*. Elles s'entraînent et stationnent, au moins dans la belle saison, au centre de leur théâtre d'opérations particulières, non seulement pour qu'elles apprennent à le connaître à fond, mais encore pour qu'elles soient en mesure de l'occuper à la première alerte. C'est donc avec ce dispositif que les bataillons alpins vont mettre au point des schémas de manœuvre propres à leur environnement et à leur spécificité.

A la fin du XIX^{e} siècle, les manœuvres s'inspirent toujours de cette méthode initialement établie par le 12^{e} bataillon et détaillée dans de nombreux ouvrages. Nous leur empruntons donc la majeure partie du développement qui suit car il reflète bien l'esprit dans lequel étaient entraînées les premières troupes alpines françaises modernes, tant sur

un plan individuel que sur un plan collectif. Cet esprit est dû en grande partie à l'aspect pionnier que le chef de bataillon Arvers, *père de l'alpinisme militaire*, a instauré au sein de son unité et aux méthodes qu'il a développées en imposant un travail intellectuel à ses officiers (les guides de secteur) et en expérimentant des organisations nouvelles et des procédés tactiques spécifiques au combat en montagne.

Par la suite, il générera de nombreux émules qui donneront à l'alpinisme militaire naissant un essor considérable par l'adoption de procédés et de nouveaux matériels adaptés aux missions. Une filiation toute logique peut être tracée avec les officiers alpins qui réfléchiront sur les procédés tactiques et sur la guerre en montagne comme par exemple le lieutenant Henri Dunod qui publiera en 1892 un manuel théorique *Des éclaireurs de montagne*[670], ou encore le capitaine Paul Simon qui développera en 1901, sous la forme d'un traité didactique dont la méthode rappelle le travail théorique et tactique de Paul Arvers, des principes récapitulatifs de guerre alpine[671].

2.1/ La formation et l'instruction en montagne des personnels appelés sous les drapeaux

En arrivant à son corps à la fin des années 1870, le jeune alpin, recruté selon les lois en vigueur[672], débute dans le métier militaire, comme ses camarades des autres armes pour une durée de cinq ans. Les « *modalités de la loi de 1872 permettent de concilier les contraintes budgétaires inhérentes au service long, les impératifs sociaux, la nouvelle*

669 Voir DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*., pp. 54-63.

670 DUNOD (lieutenant de chasseurs alpins) Henri, *Des éclaireurs de montagne*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, 63 p.

671 SIMON (capitaine d'artillerie à l'état-major du XIV^{e} corps) Paul, *Les principes de la guerre alpine, op. cit*.

672 Voir BEAUGE (capitaine) Louis, *Le service militaire en France*, Nice, Typographie et librairie S. C. Cauvin et Cie, 1874, 124 p.

idéologie qui fait – refait – de l'impôt du sang un devoir, et le désir de préserver les qualités attribuées à la longue durée.[673] »

Il lui faut apprendre les principes des exercices à rangs serrés, du maniement d'armes et du tir mais très vite l'instruction est donnée, ce qui est nouveau, sur des terrains montagneux. Il doit encore s'initier aux finesses de l'instruction sur les marches et aux mystères du service en campagne. Il apprendra tous ces détails tout au long d'un service militaire dont la durée et les obligations évolueront en fonction des lois en vigueur.

2.1.1 Le service militaire

Au lendemain de la défaite de 1870, le service militaire est une œuvre nationale prise en main par les républicains, une *républicanisation* de la société française esquissée par Gambetta à Bordeaux le 26 juin 1871 :

> « *Le jour où il sera entendu que nous n'avons pas d'œuvre plus grande et plus pressante à faire* […], *que nous n'avons qu'une tâche, instruire le peuple, répandre l'éducation et la science à flots, ce jour, une grande étape sera marquée, vers notre régénération : mais il faut que notre action soit double, qu'elle porte sur le développement de l'esprit et du corps* […]. *Je ne veux pas seulement que cet homme pense et raisonne, je veux qu'il puisse agir et combattre. Il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire afin que nos enfants, nos soldats, nos concitoyens, soient tous aptes à tenir une épée, à manier un fusil, à faire de longues marches*. […] *En un mot, rentrons dans la vérité et que, pour tout le monde, il soit bien entendu que, lorsqu'en France un citoyen est né, il est né un soldat et que quiconque*

673 CREPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Editions Gallimard, 2009, p. 285.

> *se dérobe à ce double devoir d'instruction civile et militaire soit impitoyablement privé de ses droits de citoyen et d'électeur*.[674] »

Cette *régénération* n'est pas seulement politique et idéologique ; l'armée devient l'instrument de l'unité nationale. En 1881, la durée du service militaire est toujours fixée à cinq ans : son instruction d'application est signée par le général Farre, ministre de la Guerre, le 19 septembre 1881. Ce service, bientôt réduit pour des motifs budgétaires à 44 puis 40 mois[675], se déroule selon des conditions générales, détaillées par une note signée le 20 octobre 1880, qui définissent les modalités des permissions ou congés d'hiver et la progression annuelle de l'instruction dans les corps de troupe. Les conscrits sont envoyés dans leurs foyers dans le courant du mois d'octobre conformément à la circulaire du 2 juin de la même année, pour des congés d'hiver de trois mois ou d'une durée inférieure. A partir de 1883, les congés d'hiver sont même accordés à la totalité des deux classes les plus anciennes. La moitié de chacune d'elles est renvoyée dans ses foyers pendant le quatrième trimestre, l'autre moitié pendant le premier trimestre de l'année suivante. Toutefois les gradés, et notamment ceux employés à l'instruction des jeunes recrues, sont envoyés en congés pendant les mois d'octobre et de novembre, et même à partir du 1er avril pour satisfaire aux intérêts du service. Ce nouveau mode de service n'entraîne aucune modification essentielle dans la marche annuelle de l'instruction des corps de troupe. Dans toutes les armes, la période comprise entre le renvoi de la classe et l'arrivée des recrues est consacrée principalement à la préparation et à la confirmation des cadres, en vue de l'instruction des jeunes soldats, suivant les règles tracées par les règlements particuliers à chaque arme. A la fin du XIXe siècle, ce rythme convient bien aux bataillons de chasseurs à pied stationnés dans les Alpes qui ont, comme en Italie, leurs garnisons d'été et d'hiver, à l'exception de quelques détachements restés dans des postes isolés souvent issus de bataillons de régiments d'infanterie.

Après de longues discussions entamées dès 1882 par Gambetta, le service militaire est ramené de cinq à trois ans par la loi du 15 juillet 1889 et devient davantage universel

---

674 Cité *in* CREPIN Annie, *Histoire de la conscription*, *op. cit*., p. 289.

675 *Organisation et mobilisations générales*, *Notes sur le service de 40 mois*, *op. cit*.

car cette loi mentionne que « *l'obligation du service est égale pour tous.*[676] » Cette rédaction imposée par le Sénat est habilement équivoque afin d'inclure les catégories jusque-là dispensées : étudiants, séminaristes, instituteurs, qui ne bénéficient plus de dérogations totales. Les républicains visent à étendre l'universalisation, à intensifier la préparation et l'instruction de la réserve, enfin à confirmer le rôle social éducatif de l'armée. La loi prolonge aussi à cinq ans les obligations militaires, soit dix classes disponibles pour l'armée d'active et les effectifs entretenus passent alors de 482 790 recrues en 1888 à 609 392 en 1898[677]. Il faudra cependant attendre la loi 21 mars 1905 pour l'instauration du service national universel car en 1889 « *toute dispense étant exclue au nom du principe républicain d'égalité*.[678] » L'armée républicaine est alors pleinement confirmée comme instrument de citoyenneté avant même d'être un instrument de guerre. Républicains favorables à l'instruction militaire et conservateurs regrettant *l'esprit militaire* s'accusent mutuellement de duplicité. Pourtant « *jamais, à un tel degré qu'à cette époque, le service n'a été un vecteur d'acculturation et d'intégration nationale, un instrument de citoyenneté, un agent de socialisation et civilisation, de par la volonté des dirigeants du régime mais aussi parce que l'institution, qu'on appelle désormais significativement service militaire plutôt que conscription, touche le plus grand nombre de jeunes gens.*[679] »

Ces confrontations politiques parisiennes sont cependant loin des préoccupations des conscrits et de leurs officiers affectés dans les différents régiments et bataillons. Les modifications de loi ne changent pas le recrutement et la formation des contingents.

---

676 *Le recrutement de l'armée, recueil des lois, décrets et instructions ministérielles relatifs au recrutement de l'armée et aux engagements volontaires dans l'armée de terre, la marine et l'armée coloniale,* titre premier, alinéa 2 de la loi citée, Imprimerie Berger-Levrault & Cie Editeurs, Paris – Nancy, 1900.

677 *Ibidem.*

678 *Loi modifiant la loi du 5 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, …, Journal officiel de la République française*, séance du 23 mars 1905, p. 1869.

679 CREPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Editions Gallimard, 2009, p. 312.

2.1.2 Le recrutement

Le mode de recrutement, et notamment le recrutement local - privilégié dans les Alpes et dont bénéficiera Paul Arvers -, fait l'objet de longs débats au Parlement quand la France met en place un nouveau système après sa défaite face à la Prusse. Le recrutement national s'impose politiquement même si les circonstances régionales permettent une application moins stricte de la loi par des circulaires dérogatoires.

> « *Les débats parlementaires qui précèdent l'adoption de la loi du 24 juillet 1873 révèlent la sourde anxiété que suscite le mode de recrutement régional. Si des arguments d'ordre technique, mis en exergue pendant le XIX*^{e} *siècle, plaident en faveur d'un recrutement national, ce système n'en acquiert que plus de prestige au lendemain de la Commune, en effet, l'incorporation des soldats d'une même classe d'âge dans tous les régiments de l'armée active présente l'avantage de brasser dans une même unité des soldats venant d'horizons géographiques fort divers, perpétuant ainsi la fonction d'acculturation dévolue au service militaire. Dans le débat parlementaire qui précède l'adoption de la loi, le lieutenant-colonel Octave de Bastard, favorable au projet de la commission, déclare* : "[Pour] ne pas créer des armées provinciales, et pour resserrer l'union qui doit régner dans le pays, le plus sûr moyen d'y arriver est le mélange, c'est-à-dire le recrutement de chaque régiment indistinctement sur toute l'étendue de la France."
>
> […]
>
> *Toutefois, l'argument décisif, celui qui emporte la décision des parlementaires, est d'ordre politique. Le général Chareton déclare en effet lors des débats :* "Après les révélations de l'enquête sur les actes du gouvernement du 4 septembre, qui a mis à jour les tendances séparatistes de la province, le système national s'impose."[680] »

A l'opposé, de l'autre côté de la frontière, le recrutement des alpini est essentiellement régional, voire exclusivement local, afin de constituer des corps de

montagne parfaitement aptes au rude service auquel on les destine. Les livres transalpins n'hésitent d'ailleurs pas à écrire des aphorismes tels que *Les Alpes aux alpins, comme la mer aux marins* ou bien encore *Il faut laisser l'alpin sur son rocher*. Ils rejoignent en cela le baron von Kuhn qui écrivait dans *Der Gebirgskrieg* : « *Il est clair que les fantassins les plus aptes à cette guerre sont ceux qui, nés dans les pays de montagne, sont, depuis leur enfance, familiarisés avec les difficultés du sol, avec les changements de température, en un mot, avec toutes les particularités de ces régions*.[681] »

Cependant, si la densité des régions transalpines permet de favoriser ce type de recrutement local en Italie, tel n'est pas systématiquement le cas sur l'autre versant des Alpes. A ses débuts le 12e bataillon de chasseurs, hivernant à Lyon, bénéficie d'un recrutement régional mais les bases du recrutement des bataillons et batteries alpins français sont élargies avec des recrues auvergnates, corses et cévenoles. Parfois, au besoin, certaines recrues viennent de la plaine ou des villes à la condition qu'elles soient inscrites au Club alpin français. Paul Arvers porte en 1880 l'appréciation suivante sur les classes qui lui sont confiées :

> « *Envisagés dans leur ensemble et sous l'aspect le plus général, les hommes incorporés en 1880 paraissaient robustes, bien constitués et susceptibles de résister à toutes les exigences du service militaire. Néanmoins, ainsi qu'il a été établi dans un rapport destiné à faire connaître l'appréciation sur la valeur du contingent des hommes incorporés en 1879 au bataillon, le docteur Rigal*[682] *a montré que si la moyenne générale était bonne, que si la majeure partie des hommes ont toutes les garanties d'agilité et de résistance constitutionnelle nécessaire, un trop grand nombre cependant ne remplissaient pas les conditions que l'on est en droit d''exiger des troupes*

680 ROYNETTE Odile, *« Bons pour le service » L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Editions Belin, 2000, p. 115.

681 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg*, *op. cit*., p. 34.

682 RIGAL (docteur), *De l'aptitude physique et de ses modifications, sous l'influence des exercices militaires et des marches en pays de montagnes, étude sur le recrutement et l'examen des hommes du 12e bataillon de chasseurs*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1882, 43 p.

destinées à un service pénible. Chez ces hommes, le tempérament était lymphatique avec tendance chez quelques sujets à l'apathie et à la nonchalance.[683] »

Puis en 1881 :

« *Arrivée de la classe 1880. Valeur de ce contingent*

Malgré les observations faites depuis trois ans, la valeur du contingent du bataillon suit une progression décroissante et la situation est devenue telle qu'avec un effectif de 680 hommes on trouve bien juste de quoi compléter la portion mobile de 550 hommes en état d'aborder la montagne et ses difficultés.[684] »

Le capitaine E. Gambiez, dans une conférence aux membres de la section de l'Isère du Club alpin français donnée en 1884, reprend les arguments du baron von Kuhn et milite pour le recrutement local en décrivant les qualités des montagnards comparées à celles des *troupiers de plaine*. Avec les premiers, « *de tels hommes, un chef audacieux peut tenter l'impossible, et souvent dans la montagne, le succès est à ce prix. Les positions défensives, en effet, y sont formidables ; s'y heurter de front, c'est courir à un échec assuré. L'art consiste à les tourner par des passages que l'ennemi garde mal ou croit inaccessibles.*[685] » Berceau des valeurs nationales et alpines, le Club alpin français doit, selon le capitaine Gambiez, influencer le recrutement des bataillons alpins, de ses cadres comme de ses chasseurs. Les *clubistes*[686] doivent préparer de bons cadres pour les troupes de montagne car dans la guerre de montagne, il est nécessaire de disposer de cadres « *qui connaissent la montagne et savent s'en servir, les succès ne s'obtiennent*

683 *Carnet de marche du 12e bataillon de chasseurs sous le commandement du chef de bataillon Arvers de 1879 à 1885*, archives privées famille Arvers.

684 *Ibidem*.

685 GAMBIEZ (capitaine du génie) Eugène, *L'alpinisme militaire, conférence faite aux membres de la section de l'Isère du Club alpin français*, *op. cit*., pp. 14-15.

686 L'expression consacrée sera bientôt : *cafiste*.

qu'au prix de fatigues exceptionnelles et de marches audacieuses pour lesquelles il faut avoir une longue pratique.[687] »

En 1885, le commandant de Villebois-Mareuil dresse aussi un constat prônant le recrutement local et l'amour de la montagne :

> « *Bien que d'une création plus récente, nos Alpins, comme instruction, n'auront bientôt plus rien à envier à leurs voisins. Comme aptitude physique, il n'en sera malheureusement jamais de même, tant que les recrutements ne seront pas similaires. Pour ne pas déroger à la loi que nous nous sommes tracée, d'éloigner l'homme de son foyer durant son temps de service, nos bataillons alpins reçoivent des soldats de partout, excepté des régions où ils sont appelés à manœuvrer. C'est justement leur enlever la ressource la plus précieuse de toute troupe de montagne, c'est les priver de leurs guides naturels et les mettre à la merci des gens du pays. Et puis, vouloir transformer par le fait seul de l'incorporation l'homme de la plaine en montagnard, n'est-ce pas poursuivre une chimère ? La montagne passionne celui qui l'aime, ces courses de sommet ont leur ivresse, elles exaltent chez l'homme le sentiment de sa force par la difficulté vaincue, elles l'endurcissent, le bronzent, lui enseignent à se jouer du danger. Mais la montagne n'appartient qu'aux forts, et par-dessus tout aux siens. Aux autres elle n'apporte que découragement, déception, obstacles insurmontables, épuisement physique. N'est-ce pas d'après cette loi de la nature que devraient être recrutées nos troupes alpines, plutôt que d'après la loi trop inflexible que nous énoncions tout à l'heure ? Elles le seront, on y viendra ; une pareille modification n'est rien, il suffit de la vouloir et on la voudra.*[688] »

Citons enfin le capitaine Marc de Buttet qui énumère les aptitudes des montagnards à faire de bons soldats alpins :

---

687 *Ibidem*.

688 VILLEBOIS-MAREUIL (commandant de), *Etudes militaires …*, *op. cit.*, p. 24.

> « *Pour devenir bon montagnard, tout le monde n'a pas les aptitudes nécessaires ; il s'en rencontre cependant aussi bien parmi les habitants de la plaine que parmi ceux des montagnes.* […] *Le lieutenant Dunod* [du 12e bataillon de chasseurs à pied] *trouve les hommes de plaine plus intelligents ; ce sont là des appréciations dont je n'ai pas à discuter la valeur ; ce que je puis affirmer, c'est que nos montagnards de Savoie, malgré leur aspect rude et grossier sont généralement assez intelligents, excellents tireurs, marcheurs intrépides, connaissent leurs montagnes, les principes de l'hygiène et les signes du temps, en un mot ont, à mes yeux, toutes les qualités pour faire des soldats Alpins de premier ordre.* […] *Ce n'est pas en quelques mois qu'on peut acquérir la pratique de la montagne ; les Italiens le savent si bien que le recrutement de leurs Alpins se fait dans le pays même, en Piémont. Leur principe est qu'il faut laisser l'Alpin sur son rocher.*[689] »

Le chef de bataillon d'Heilly, commandant le 14e bataillon de chasseurs, s'est exprimé à contre-courant de la pensée alors communément acceptée. Lors d'une conférence de garnison faite à Grenoble en 1886 sur le recrutement des compagnies alpines, il estime que celui-ci ne doit pas devoir être restreint à un recrutement local et exclusivement montagnard sous prétexte que les alpins ne connaissent que leur vallée. Il fait fi de leurs compétences à évoluer naturellement dans un milieu difficile :

> « *Si le recrutement montagnard régional a pour avantage, à la mobilisation, la formation rapide des unités sur le pied de guerre, ce serait s'illusionner que de croire qu'en Italie, plus qu'en France, la plupart des alpins connaissent leur région. Le plus grand nombre ignore le pays, en dehors des sentiers qui conduisent de leurs chalets à la localité importante de leur voisinage ou au territoire français. Deux ou trois mois de courses, dans une région d'une certaine étendue, en apprennent aux étrangers au pays autant qu'aux indigènes les plus initiés. Au point de vue de la vigueur corporelle et des qualités à développer chez le marcheur en montagne, nous*

689 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, *op. cit.*, pp. 6-7.

avons constaté que les hommes bien constitués des régions de plaine arrivent, en quelques mois, par un entraînement régulier, à être souvent meilleurs que les gens originaires du pays, dans notre secteur du moins.[690] »

Malgré tout, les responsables de la réorganisation militaire ayant conservé un recrutement national, une certaine forme de recrutement régional est admise et « *l'analyse des circulaires de répartition publiées chaque année par le ministère de la Guerre à la fin de l'été ou au début de l'automne permet de comprendre comment ce dernier résout la difficulté. Envoyées aux commandants des bureaux de recrutement installés dans chaque subdivision de région et tenues confidentielles pour échapper aux pressions locales, elles précisent les principes généraux qui guident le travail de répartition des jeunes appelés.*[691] » Des consignes ministérielles précises sont alors données aux différents généraux commandant de subdivisions concernant la qualité du recrutement. Celles-ci, après avoir longtemps privilégié la cavalerie et les armes savantes, artillerie et génie, favorisent, dès 1880 dans les circulaires du général Farre[692] confirmées les années suivantes, l'infanterie et plus particulièrement les « *jeunes soldats à affecter aux bataillons de chasseurs alpins* ». Il n'est pour autant pas précisé ici d'obligation de recrutement local :

« *N°133. Circulaire portant répartition entre les divers corps de l'armée de terre et appel à l'activité des jeunes soldats de la classe de 1888. [B. 0., p. s. p., 197].*

Paris, le 19 octobre 1889.

1°/ Répartition entre les divers corps des jeunes soldats disponibles pour l'armée de terre.

Messieurs, la circulaire du 31 juillet 1889 a fait connaître les dispositions arrêtées, pour la classe de 1888, en ce qui concerne la division entre les

690 Musée des troupes de montagne, Grenoble.

691 ROYNETTE Odile, *« Bons pour le service », …, op. cit,.* pp. 202-203.

692 *Ibidem*, p. 210. Le général Farre rappelle « *la nécessité de constituer de solides contingents affectés aux corps d'infanterie*. »

armées de mer et de terre de la première partie de la liste du recrutement cantonal, et la formation du contingent destiné à l'armée de mer.

Je vous adresse aujourd'hui les états présentant la répartition entre les corps de troupe des jeunes soldats de ladite classe restant disponibles pour l'armée de terre, ainsi que des ajournés des classes de 1886 et de 1887.

Aucun ajourné ne sera attribué : aux bataillons de chasseurs alpins (6e, 7e, 11e, 12e, 13e, 14e, 22e, 23e, 24e, 27e, 28e et 30e), dont la mission spéciale exige des hommes robustes et essentiellement aptes aux longues marches.

Recommandations particulières pour l'affectation des jeunes soldats aux diverses armes.

Infanterie.

Je renouvelle les recommandations déjà faites au sujet de la nécessité de constituer fortement les contingents affectés aux corps d'infanterie.

Ainsi que l'a fait connaître la circulaire du 28 février 1889 (Direction de l'Infanterie, Bureau du Recrutement), l'aptitude pour l'arme de l'infanterie doit être caractérisée par la vigueur musculaire, la poitrine large et bombée, l'apparence vivace et intelligente, la souplesse des membres, et par des pieds parfaitement sains.

Tout en formant les contingents des armes spéciales parmi les hommes ayant les tailles indiquées au tableau ci-dessus, les commandants des bureaux de recrutement devront plus particulièrement réserver pour l'infanterie les hommes réunissant l'ensemble des conditions qui viennent d'être énumérées, en tenant le plus grand compte des désignations faites en séance par le membre militaire du conseil de révision. Ils ne perdront pas de vue que la vigueur de la constitution et l'aptitude à la marche sont les conditions indispensables pour faire des fantassins utiles.

Les jeunes soldats à affecter aux bataillons de chasseurs alpins seront choisis de préférence, même s'ils sont d'une taille élevée, parmi les hommes d'une forte constitution et habitués à la marche en montagne.

J'attache une grande importance à ce que ces prescriptions reçoivent leur stricte exécution, et j'invite les généraux commandant les subdivisions à y tenir la main.

Signé C de Freycinet[693] »

Si le chef de bataillon Arvers a disposé d'un recrutement assurément régional mais commun, « *très ordinaire et souvent défectueux*[694] », il n'est pas lui-même originaire d'un pays de montagne et ne se soucie finalement guère du type de recrutement imposé. Il ne s'est jamais exprimé à ce propos mais il estime que seuls la ténacité et l'exigence, l'esprit de corps et l'exemplarité, permettent d'obtenir de la troupe qu'elle atteigne les objectifs d'instruction fixés. Il s'avère ainsi être un chef de corps « *tout à fait hors ligne*[695] », qui a su faire de son bataillon un corps qui se distingue des autres par son attitude correcte, aussi bien dans la place et les corvées de garnison que dans les manœuvres et les marches militaires. De façon identique, il exerce une grande influence sur ses officiers qui trouvent en lui un guide éclairé et ouvert mais toujours très ferme au besoin. Il exige de ses officiers de bien conduire les marches des troupes quel que soit le recrutement imposé au bataillon, de ne jamais être néophytes en montagne. Il impose aux jeunes officiers de suivre les détachements en queue de colonne pour apprendre sans trop se fatiguer. Le général Carteret-Trécourt, commandant le XIV^{e} corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon, note en 1882 à son sujet :

> « *Son bataillon se fait remarquer par sa tenue, son instruction, sa discipline et son esprit de corps très développé. Nature énergique, apte à supporter toutes les fatigues, il exige beaucoup de ses subordonnés mais comme il donne l'exemple et qu'il est animé d'un grand esprit de devoir, son autorité s'exerce sans difficulté. En résumé, officier supérieur très expérimenté qui a beaucoup de commandement et qui rend les meilleurs*

693 *Journal militaire*, *op. cit.*, année 1889, 100^{e} année, 1er semestre, pp. 519-523.

694 L'adjectif est employé par le général du Bessol, commandant la 28^{e} division d'infanterie, dans la feuille de notes du chef de bataillon Arvers de l'année 1882, SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272.

695 *Ibidem*.

services. Il est digne du plus grand intérêt et doit arriver promptement au grade de lieutenant-colonel.[696] »

Pour ce qui concerne la formation et les recrutements initiaux des premiers officiers des bataillons alpins français, Charles Malo dresse un bilan très favorable sur les premières années de la spécialisation alpine et sur la qualité des officiers. Il note :

« *qu'une sélection intelligente et attentive a permis de voir apparaître des initiateurs ou, du moins, les rénovateurs, et d'avoir frayé la voie où se sont engagés plus tard les uns et les autres, qui, en tout cas, rivalisent de dévouement, de zèle, d'activité et de savoir professionnel pour que la troupe qu'ils commandent ne soit inférieure en quoi que ce soit à celle qui leur sera opposée. Ainsi s'est créée une doctrine, des traditions même. Les chasseurs ont la conscience de former effectivement un corps d'élite ; ils ne négligent rien, en tout cas, pour mériter ce beau titre.*[697] »

Initialement, les recrues alpines du nouveau contingent sont incorporées, immatriculées, habillées, armées et équipées au sein de leur bataillon. Leur instruction est d'office poussée plus rapidement que dans les régiments d'infanterie car l'instruction sur le service extérieur et sur le service des places est simplifiée autant que possible. En revanche, les efforts sont portés sur les exercices physiques (exercices d'assouplissement, agrès de gymnastique, portiques, montée de corde et escalade de mur avec béret alpin, armes et sac) et sur des marches extérieures plus fréquentes et plus longues quelles que soient les conditions. La neige n'est pas considérée comme un obstacle aux exercices, bien au contraire, c'est l'élément propre aux alpins. Dès l'arrivée de l'été, les jeunes recrues peuvent quitter les cantonnements d'hiver avec les recrues plus anciennes, celles des deuxième et troisième années qui les ont rejointes, pour devenir de vrais alpins[698].

---

696 *Ibid*.

697 *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires, op. cit*., édition du 7 octobre 1899, p. 1.

698 *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires, op. cit*., édition du 14 octobre 1899, p. 1,

Si Paul Arvers arrive à faire de son bataillon un corps remarquable, c'est aussi parce qu'il le sollicite pour toutes les expérimentations alpines existantes. Le 12e bataillon est ainsi soumis, en montagne, à de nouvelles instructions sur le tir et adopte des formations de combat novatrices lors des marches et des manœuvres.

2.1.3 L'instruction sur le tir et la formation

Les chasseurs bénéficient à ce titre d'armement perfectionné[699]. Avant de devenir alpins, les chasseurs à pied sont équipés du modèle 1866 dit *Chassepot*, de calibre 11 mm, avec cartouche à étui combustible en carton se chargeant par la culasse. Après la défaite de 1871 face aux Prussiens équipés du fusil Dreyse, fusil moins performant que le Chassepot même si lui aussi « *présente, pour la première fois une munition encartouchée dans une douille en carton, qui comprend tout le* "nécessaire à tirer"*, en quelque sorte, dans un seul volume : amorce, poudre et balle*.[700] », le fusil français est vite remplacé par le fusil modèle 1874 dit fusil *Gras*. Ce modèle est dérivé du *Chassepot* ; il est du même calibre mais de portée et de précision plus grandes. Il tire en effet une cartouche à étui métallique qui se conserve mieux et pallie les défauts de l'étui en carton qui amène en cas de tir rapide des enrayages. Ce fusil, complété par sa baïonnette, reste l'arme du fantassin. Un progrès d'importance considérable est réalisé ensuite avec l'adoption du fusil à répétition modèle 1886, le *Lebel*, chambré « *dorénavant en 8 mm*[701] ».

Dès 1886, les essais de ce fusil à répétition sont réalisés à Vincennes et à l'Ecole normale de tir de Châlons. Une commission spéciale est mise sur pied, présidée par le général Tramond, commandant l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, et par le

699 Voir DEMARTA (capitaine) Frank, *Le fusil d'infanterie français de 1300 à nos jours*, La Tour-du-Pin, Editions du Portail, 1983, 307 p.

700 Voir COCHET François, *Armes en guerre, XIXe-XXIe siècles, Mythes, symboles, réalités*, CNRS-Editions, Paris, 2012, p. 24.

701 *Ibidem*.

colonel Nicolas Lebel[702] alors directeur de l'école de tir. Le nouveau fusil à répétition est présenté au ministre de la Guerre puis adopté en 1887 sous le nom de fusil à répétition modèle 1886. Il devient vite sous la plume des journalistes le fusil *Lebel* alors que celui-ci a seulement conçu la balle à bout plat destinée à ce fusil. Le *Lebel* remplace dorénavant l'ancien fusil 1874 et le fusil à répétition modèle 1884 du colonel Kropatschek qui équipe en priorité les troupes coloniales. Cette nouvelle arme, d'un calibre de 8 millimètres, possède des qualités balistiques bien supérieures à celles des autres armes en usage jusqu'à ce jour dans les différentes armées européennes. Le *Lebel* tire plus rapidement grâce à son magasin et dans de meilleures conditions grâce à la découverte et l'emploi de la poudre sans fumée, avec une balle dotée d'une vitesse initiale dépassant de 50 % celle du fusil *Gras*. Des possibilités de perforation et une tension de trajectoire supérieure sont encore obtenues après 1904, avec l'apparition de la balle D, toujours tirée par le fusil modèle 1886 et qui se substitue à la balle *Lebel* au moment où l'armée allemande adopte un projectile de qualités équivalentes, la balle S[703]. Dès son adoption, cette arme permet aux chasseurs à pied, toujours jaloux de leur ancienne réputation d'adroits tireurs, de justifier de leur renommée et d'affirmer une fois de plus les progrès faits par l'infanterie française dans la pratique du tir.

Après leur incorporation, les chasseurs reçoivent une instruction complète sur le tir et la marche avant d'être engagés en montagne et suivre les nouvelles consignes d'entraînement ordonnées par Paul Arvers :

> « *Vers la fin de mai, lorsque l'instruction des recrues est terminée, que les tirs individuels ont été exécutés, le bataillon part pour les Alpes.* […] *A leur arrivée dans leur secteur, les compagnies occupent des cantonnements à l'entrée des vallées, à la défense desquelles le bataillon est affecté. Cette première période est employée à l'exécution de certains tirs spéciaux et à des*

---

702 Rappelons que Nicolas Lebel appartient à la 40e promotion de l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion *Du Prince Impérial* (1855-1857), celle de Paul Arvers.

703 Voir DEMARTA (capitaine) Frank, *Le fusil d'infanterie français de 1300 à nos jours, op. cit.*

marches d'entraînement qui ont pour objet d'initier les jeunes et de remettre les anciens soldats à la montagne.[704] »

Les marches-manœuvres en montagne ont une finalité, celle d'apprendre à se déplacer, à stationner et à tirer en terrain difficile. Les chasseurs, ayant conservé les qualités de tireurs qui ont fait leur réputation, ils se perfectionnent au tir en montagne sous la direction de Paul Arvers qui met en pratique ce qu'on lui a enseigné à l'école de tir de Vincennes puis en régiment. Pour avoir instauré la généralisation des tirs en site et avoir mis en place des moyens d'instruction pédagogiques inédits, il reçoit les « *Félicitations au sujet des feux de guerre* » le 28 janvier 1881 :

« *A la date du 27 janvier 1881, le Ministre de la Guerre écrit au gouverneur qu'il a examiné avec intérêt le rapport établi par le 12e bataillon de chasseurs sur les tirs de bas en haut et de haut en bas exécutés au Chenaillet au mois d'août 1880 et qu'il a constaté avec satisfaction les résultats obtenus ainsi que ceux qui ont été donnés dans la construction d'un matériel spécial de cibles légères et la manière judicieuse dont les lignes de tir ont été choisies.* [705] »

Des bases solides d'instruction sont inculquées aux troupes alpines sur le tir qui revêt en montagne une forme particulière car on peut être amené à tirer d'une position escarpée dans le fond des vallées, puis, au contraire, du fond des vallées sur des positions escarpées. Il faut que le chasseur alpin soit un bon tireur car le front est réduit au minimum, l'ennemi peut surgir à tout moment et le tireur doit être en mesure de tirer sur la neige ou dans les prés, face ou contre le soleil, et d'apprécier ainsi toutes les distances. Ces positions de tir demandent des observations spéciales et des pratiques renouvelées. Avec le printemps, l'instruction au tir s'intensifie, ainsi que les marches d'entraînement car il faut pouvoir marcher avec ses munitions ; le sous-officier alpin porte 56 cartouches,

704 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIVme Région*, *op. cit.*, p. 9.

705 *Carnet de marche du 12e bataillon de chasseurs sous le commandement du chef de bataillon Arvers de 1879 à 1885*, archives privées famille Arvers.

le soldat 112[706]. Dès qu'un combat paraît imminent, les mulets de munitions sont amenés près de leur compagnie ; une caisse est affectée à chaque section qui envoie deux hommes la récupérer. Tous les tirs de guerre exécutés par le groupe alpin le sont dans les conditions habituelles d'une attaque ou d'une défense en montagne. Les objectifs sont disposés, pour les différentes séances prescrites par le règlement, dans des situations correspondant à ces phases. Parfois, un grand concours de tir d'infanterie et d'artillerie est organisé pour simuler la troupe et constater les résultats atteints. Le retour des lauréats, à la descente du polygone de tir, dans les villages alpins, est alors une vraie fête à laquelle se mêle la population. Le bataillon traverse les rues au son de la fanfare, les vainqueurs en tête avec leurs fusils au canon orné d'un bouquet.

2.2/ L'approche tactique et l'entraînement collectif

2.2.1 Une autonomie spécifique exemplaire des officiers et de la troupe

Les formations de marche et l'ordre de combat diffèrent également en montagne de ce qui est théoriquement appris dans les règlements d'infanterie car les mouvements y sont pris pragmatiquement en raison du terrain sur lequel les troupes ont à lutter et de l'extension souvent considérable du front. Les règles n'ont plus la même fixité et il est difficile de tracer à l'avance un ordre de combat. Néanmoins, conformément au règlement d'infanterie qui est ici adapté à la montagne et au terrain, les chasseurs avec leurs officiers et leurs sous-officiers s'initient à l'école de compagnie.

Le règlement de manœuvre de l'infanterie consacre en 1884 et sous l'impulsion du général Cardot, le retour du *parti du choc* et des masses compactes au détriment de l'ordre dispersé du règlement de 1875 qui utilise au mieux le terrain, correspondant davantage à un emploi en montagne. En adaptant ce nouveau règlement lors des exercices, l'ordre de combat en montagne consiste moins en une lutte à coups de fusil qu'en une succession de mouvements rapides. On ne peut se rendre maître d'une position en l'attaquant de front ; le plus généralement, on la fait tomber en allant occuper une autre position qui la commande ou qui menace la ligne de retraite du défenseur. L'action du feu

706 *Revue du Cercle militaire*, rubrique *De l'allègement de la charge du fantassin en campagne*, édition du 7 octobre 1888, p. 984.

est alors moins considérable qu'en plaine ; le tir est important mais toujours difficile à régler et, d'autre part, le peu de profondeur de la zone dangereuse oblige à une précision et à une rapidité de l'action. L'artillerie elle-même doit travailler à la recherche d'emplacements convenables pour mettre ses pièces en batterie et elle doit se tenir prête à tirer dans toutes les circonstances et à tout moment.

Dans cet esprit, la nouvelle instruction pour le combat d'infanterie de 1887 a comme trait fondamental de prôner l'offensive, « *l'offensive hardie dans sa conception et vigoureuse dans son exécution*.[707] » L'offensive étant l'idée dominante, toutes les prescriptions de cette instruction s'y rapportent directement : réduction des fronts de combat en vue d'augmenter la puissance des feux ; adoption d'un échelonnement de marche ; création d'une nouvelle colonne pour le combat ; organisation d'une troupe de choc distincte de la troupe de préparation ; simplification du dispositif de combat et de la mise en œuvre ; réglementation de l'assaut. L'*Instruction pour le combat* se borne malgré tout à apporter des modifications de détail aux règlements en vigueur et demeure difficile à adopter en montagne. Elle est divisée en cinq fascicules : principes généraux de l'offensive, école du soldat, école de compagnie, école de bataillon, école de régiment. Mais ces écoles ne sont pas applicables en montagne car les fronts et les formations de combat sont différents, ainsi que les distances de tir et de feu, les pas de charge et les bonds. Si cette *Instruction pour le combat* est en accord avec les exigences de la tactique moderne en plaine, l'instruction donnée en montagne privilégie d'autres procédés.

L'instruction individuelle vise à obtenir de meilleures performances collectives. Elle ne concerne pas que la troupe car les officiers et les sous-officiers doivent aussi acquérir des capacités générales. Ainsi, dans les troupes alpines les officiers doivent être entraînés et avoir ce que l'on appelle alors un *coup d'œil sûr*. Dans la guerre de montagne, l'imprévu est l'une des caractéristiques dominantes. Le zèle et l'intelligence de chacun, officiers, sous-officiers, jusqu'aux simples soldats, sont alors requis et nécessitent une forte préparation spécifique à la guerre, un entraînement en terrain difficile permanent, non seulement physique, mais encore intellectuel et moral. Le capitaine de Buttet résume

707 Voir l'article sur *La nouvelle Instruction pour le combat destinée à l'infanterie*, *in Revue du Cercle militaire,* édition du 23 janvier 1887, p. 65.

avec force détails toute l'étendue de cet entraînement dont la mise en œuvre s'éloigne des principes courant dans l'instruction de 1887 :

> « *pour former de bonnes troupes alpines, il faut faire le jarret des soldats, leurs poumons, leurs muscles, aux ascensions pénibles avec tout le chargement de campagne, combattre l'appréhension et le vertige, développer leur flair et leur intelligence, les exercer à tirer dans toutes les positions, comme dans les directions les plus diverses, de bas en haut et de haut en bas, à bien apprécier les distances, art des plus difficiles, leur apprendre à utiliser tous les accidents de terrain, à s'orienter rapidement, à deviner les directions à suivre, à combattre par petits groupes, à faire des patrouilles, à tenter des embuscades, les rompre enfin à tous les détails de cette vie si spéciale, en temps de paix comme en temps de guerre, du Chasseur Alpin.*
>
> *On devra s'attacher en outre à développer l'initiative et la hardiesse des sous-officiers ; il faut qu'ils acquièrent absolument la confiance en eux-mêmes et qu'ils gagnent celle de leurs soldats. On devra les initier à toutes les opérations de la guerre de partisans, à tous les détails pratiques du métier. Pour nous résumer en un mot, un sous-officier doit savoir tirer de ses hommes et du terrain tout le parti possible.*
>
> *Les officiers devront connaître le pays à fond, les voies de communication depuis les routes principales jusqu'au moindre sentier, les positions bonnes pour la défensive, les cas dans lesquels on devra les utiliser, comme les moyens de les attaquer et de les tourner ; ils devront savoir où se trouvent les sources d'eau, les terrains convenables au bivouac, le temps nécessaire pour parcourir chaque distance, savoir parfaitement régler et conduire les marches, ordonner les patrouilles, faire reconnaître préalablement le pays qu'on aura à faire parcourir ; toujours avoir soin de se très bien garder, deviner les surprises, les coups de main auxquels pourrait songer l'ennemi, choisir le moment opportun pour l'attaquer soi-même lorsqu'il sera le moins en droit de s'y attendre ; indiquer très rapidement et sans hésitation la hausse à prendre pour le tir, acquérir cet art par une étude constante, journalière, de l'appréciation des distances, faire toujours et partout acte d'initiative et d'intelligence.*
>
> […]

> *La tâche est donc assurément très rude pour l'officier alpin, car il doit franchir à pied de longues étapes, comme ses hommes, montagnards pour la plupart et mieux habitués que lui à cette vie dangereuse et pénible. Il lui faut en outre posséder des connaissances que la pratique seule lui permettra d'acquérir, comme par exemple de deviner à simple vue le chemin le plus commode et le plus court.*[708] »

En montagne, le principe absolu devient vite, que l'action soit offensive ou défensive, d'accorder un maximum d'initiative à chacun et de donner connaissance des plans et ordres aux subordonnés jusqu'aux plus bas échelons. Chaque subordonné peut être chargé d'une mission de reconnaissance, d'attaque ou de défense d'un poste, d'un coup de main. En dehors de ces instructions particulières qu'il reçoit, il n'a pour le guider que les connaissances acquises sur sa zone de responsabilité, son intelligence et sa valeur personnelle. Chacun gagne ainsi en initiative personnelle, sous la bienveillante direction de son chef de corps ou de son commandant d'unité. Ceci est facilité par la loi de décembre 1888 qui accorde au commandant de bataillon de chasseurs stationné dans les Alpes de cumuler à la fois les fonctions attribuées alors au colonel, au lieutenant-colonel et au chef de bataillon, et ainsi faire sentir son action jusque dans les rangs des soldats. Ainsi, tout au long de cette période, les officiers, à l'image de Paul Arvers, ne négligent aucune occasion de parler au cœur de leurs chasseurs. Ils cherchent à éveiller en eux les sentiments élevés de patriotisme, de dévouement et d'abnégation. Ils réussissent ainsi à leur inculquer le feu sacré qui les anime, car tous les officiers sont *fanatiques aux alpins* selon l'expression du moment. Ceux qui ne vibrent pas s'en vont rapidement. Il s'établit de la sorte, entre les chefs et les hommes, un double courant d'affection, d'une part, et de respectueuse estime, de l'autre, qui transforme chaque unité en une grande famille. Cet esprit est une particularité propre aux troupes spéciales qui obtiennent en montagne et en hivernage une cohésion exemplaire : « *Cette fusion des âmes, c'était tout le secret de la victoire, le nerf véritable de la guerre. La guerre, la guerre de montagne surtout, avec ses*

708 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, *op. cit.*, pp. 41-45.

offensives périlleuses, ses défenses redoutables, ses manœuvres délicates et compliquées.[709] »

Dans ce contexte, toutes les innovations de Paul Arvers visent à apporter des informations complètes pour donner toujours plus de cohésion et d'autonomie à tous les échelons afin de garantir une liberté de manœuvre au commandement par une très bonne connaissance du milieu et un emploi judicieux des troupes et des armes. On peut tirer de l'enseignement de Bourcet et des conférences de Paul Arvers quelques certitudes sur la conduite de la guerre et sur le commandement des troupes en montagne. Elles peuvent certes s'appliquer à tous les officiers et à tous les types de guerre mais elles revêtent, en montagne plus qu'ailleurs, une importance considérable. Tout d'abord le commandement d'un chef appelé à diriger des opérations en montagne impose pour Paul Arvers qu'il détienne, par l'étude historique, une connaissance approfondie du terrain, un esprit d'initiative, une promptitude dans la décision et une énergie franche dans le commandement. Aussi, la référence historique du pays de montagne conserve une valeur essentielle en fournissant les exemples précis pour la défense des frontières. Ainsi, en analysant les opérations de Savoie de 1742, les « *dispositions du roi de Sardaigne pour entrer en Savoie et sa marche à travers la Tarentaise et la Maurienne, par la vallée de l'Isère, forment la seule partie intéressante de cette campagne, et pourraient encore servir de modèle.*[710] » Après l'étude historique, la connaissance du terrain provient aussi d'un examen de la carte appliquée à une étude attentive faite sur le théâtre d'opérations. En instituant la rédaction de mémoires ou de carnets de secteur au regard des évènements passés, Paul Arvers obtient de ses subordonnés des réflexions de très haut niveau applicables directement sur le lieu où ils auraient à opérer.

Le commandant du bataillon (cette remarque peut être transposée au niveau de la division), tous les officiers de son état-major et ceux qui sont sous ses ordres – les commandants d'unité et les chefs de section – doivent évidemment connaître tout ce qui concerne la zone d'action du bataillon car tout officier peut être appelé à agir de façon

709 MARGUERITTE Paul et Victor, *Le poste des neiges*, *op. cit.*, p. 179.

710 ARVERS P., *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748), …, op. cit.*, tome 2 *Résumé et observations*, p. 18.

autonome ou isolément. Il est donc évident qu'ils doivent détenir dans cette situation les qualités essentielles que sont l'initiative et la prise de décision, ainsi que des qualités physiques fondamentales. Tout cela réuni consent au chef, en temps de paix, d'apprécier le temps nécessaire pour parcourir des distances, manœuvrer et assumer de lourdes responsabilités dans l'environnement difficile qu'est la montagne.

L'expérimentation que met en place le chef de bataillon Arvers à la tête du 12e bataillon de chasseurs – puis celles qui seront ensuite imposées aux autres bataillons – permet en quelques années de connaître toutes les positions et les manières de les aborder par les cols voire les crêtes. Elle définit comment préparer les troupes à la défense d'une vallée, comment entraîner les unités, les groupes alpins et leurs officiers. Elle montre aussi que les limites individuelles et plus novateur, collectives, peuvent être poussées, quels que soient le recrutement, le terrain, les conditions météorologiques, à condition de sélectionner et de former correctement les hommes. Avec ce type d'entraînement et d'instruction, on cherche « *en quelque sorte, à combiner la force physique des hommes avec la force matérielle des obstacles et des coupures du sol, et à faire un ensemble, un tout, de ces deux éléments de nature différente.*[711] »

A cela s'ajoute aussi, dans la guerre en montagne et au cours des manœuvres sur le terrain, des dimensions particulières et subjectives souvent soulignées par Paul Arvers : le coup d'œil, l'habileté des subordonnés et des officiers et l'esprit qui anime la troupe. Il ne s'agit pas uniquement dans ce cas, d'une grande habileté de manœuvre, mais de l'esprit militaire, du dévouement pour la cause commune car chacun, en combat en montagne, est plus ou moins abandonné à lui-même. Chacun, quel que soit son niveau de subordination, doit faire preuve d'activité et d'endurance, d'initiative et de décision :

> « *C'est surtout dans la guerre de montagne qu'un chef, même d'un grade inférieur, peut être appelé à agir d'une façon absolument indépendante ; il faut qu'il soit habitué en temps de paix. C'est principalement aussi pour la guerre de montagnes qu'il faut développer l'intelligence des gradés inférieurs et des hommes : et le commandement des troupes stationnées en pays de*

711 CLAUSEWITZ (général) Carl von, *Théorie de la grande guerre, op. cit*., p. 144.

montagnes ne saurait perdre de vue un seul instant cette partie si importante de l'éducation militaire de ses hommes.[712] »

Or, il convient de mentionner le bénéfice moral d'une éducation stricte des officiers et des soldats alpins. Si le rôle social de l'officier prend une toute autre dimension avec la loi sur le service militaire obligatoire personnel de 1872, en montagne, dans les petites unités du volume de la compagnie et du bataillon, les officiers ont un rôle de proximité évident qui les rapproche de leurs troupes dans leur mission d'encadrement et de formation des soldats. Pourtant, à la fin du XIX^{e} siècle, l'action éducatrice de l'armée et les idées sociales ne sont généralement pas bien perçues – ce qui n'est pas avéré dans les bataillons alpins – à telle enseigne qu'un texte non signé publié en 1891 dans la *Revue des deux mondes* crée de vives réactions. Il s'agit de *Du rôle social de l'officier*[713] écrit par le capitaine Lyautey qui s'aperçoit que l'on prend bien plus soin des chevaux dans son régiment de cavalerie que des soldats. Or les préceptes exposés par Lyautey (responsabilité du chef vis-à-vis de ses hommes qui se mesure dans le cadre de la formation à la vie et dans le service de la Nation, adhésion du subordonné au chef qui s'obtient par l'exemplarité du comportement et par la reconnaissance réciproque) sont appliqués depuis une décennie au sein des bataillons de chasseurs. Le rôle social trouve, dans l'entraînement et la pratique de la montagne, une réalisation parfaite qui lie davantage le chef au contact direct de sa troupe. Il a été souligné comment, au sein des groupes alpins, les sentiments élevés de patriotisme, de dévouement et d'abnégation étaient inculqués aux soldats. Paul Arvers l'évoque à de nombreuses reprises dans ses écrits et reçoit beaucoup de témoignages de ses supérieurs et de ses subordonnés qui reconnaissent immédiatement en lui un chef particulièrement concerné par le sort de ses chasseurs. Alors que Paul Arvers n'en a pris le commandement que depuis un an, l'inspection générale du 12^{e} bataillon de 1880 établit l'ordre d'inspection suivant d'où ressortent les caractéristiques de *convivialité*, *bienveillance* ou *sollicitude* peu courants alors :

712 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg*, *op. cit*., p. 38.

« *Le 12e bataillon de chasseurs à pied se présente bien sous les armes, son attitude est correcte et militaire. Le silence et l'immobilité sont bien observés. La tenue des officiers est belle et réglementaire. Celle de la troupe est régulière.* […]

L'esprit de corps est excellent. Le corps des officiers est très bien composé. Les relations entre les différents grades sont empreintes de la plus parfaite convivialité. Le chef de corps a su imprimer à tous les services une direction à la fois ferme et bienveillante. Les soldats sont respectueux envers leurs chefs et reconnaissants de la sollicitude qu'ils montrent pour leur bien-être.

Le bataillon a fait dans les Alpes des marches remarquables. Quelques-unes sont de vrais tours de force. Il n'y a qu'à féliciter le chef de corps du degré d'entraînement qu'il a su obtenir de ses hommes.

En résumé le 12e bataillon de chasseurs à pied est comme discipline, comme instruction militaire et comme entraînement un bataillon vraiment modèle. En constatant ces résultats, dus en grande partie à la ferme et intelligente direction de M. le Commandant Arvers […].[714] »

En agissant selon ces préceptes, les jeunes officiers prennent par la suite, dans les reconnaissances ou dans le commandement des petits postes, l'habitude de l'autorité. Rapidement, la vie dans les bataillons alpins est assimilée, avant même les campagnes aux colonies, comme la meilleure école pratique d'autonomie et de guerre pour les cadres. L'esprit qui anime les officiers dans leur commandement de la troupe est exemplaire et n'a pas attendu l'engouement pour le facteur humain que suscite la reconstruction de l'armée. Le style bien particulier des bataillons de chasseurs qui sera

713 LYAUTEY (capitaine), article publié sans nom, « Du rôle social de l'officier », *Revue des deux mondes,* LXIe année – troisième période – tome 104e, Paris, Bureau de la *Revue des deux mondes,* mars 1891, pp. 443-459.

714 *Carnet de marche du 12e bataillon de chasseurs sous le commandement du chef de bataillon Arvers de 1879 à 1885*, archives privées famille Arvers.

remarqué par le général Lyautey[715] est plus encore évident dans un environnement alpin quand officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs font les mêmes efforts et pratiquent le même terrain.

Plus tard, les évènements ne tardent d'ailleurs pas à voir appliquer tous ces principes car le premier baptême du feu des chasseurs alpins est reçu au Maroc, sous les ordres du général Lyautey qui, les connaissant bien, demande, lors du conflit armé dans le Rif, leur présence pour chasser des redoutables montagnards berbères dans les montagnes de l'Atlas[716]. Les 7e et 14e bataillons de chasseurs à pied, sur des structures de groupes alpins, débarquent au Maroc à l'automne 1912 et se distinguent jusqu'à la fin de l'année 1913 (7e bataillon) ou du mois d'août 1914 (14e bataillon) :

> « *Le 14e bataillon alpin a émerveillé les indigènes par son escalade de l'Atlas à l'attaque de Sidi Ali Bou Brahim. Nos auxiliaires marocains ne voulaient pas croire que c'étaient nos soldats qu'ils voyaient si petits, là-haut, sur les crêtes jusqu'alors inviolées et jugées inaccessibles à d'autres qu'aux montagnards du pays. Il leur a été expliqué que nos soldats se recrutaient en bonne partie chez nous parmi les populations qui habitent des montagnes plus hautes que l'Atlas*.[717] »

Leur organisation et leur esprit conviennent tellement bien aux hostilités et aux engagements au Maroc qu'à leur rappel en métropole le général Lyautey se plaint au ministre qu'on lui retire de telles troupes dont il vante « *la valeur et l'instruction de ces unités formées à la bonne école, entièrement à la main de leurs chefs et rompues à la manœuvre. Il s'est donc produit ceci, c'est que, depuis un an ce sont les deux bataillons*

---

715 « *L'esprit chasseur ? Mais c'est justement ce qu'en d'autres termes j'ai toujours prôné. C'est d'abord l'esprit d'équipe, de "mon équipe". C'est la rapidité dans l'exécution de gens qui pigent et qui galopent. C'est l'allant, c'est l'allure, c'est le chic. C'est pour les chefs le sens social dans le commandement, c'est l'accueil aimable. C'est servir avec le sourire, la discipline qui vient du cœur. C'est le dévouement absolu qui sait aller, lorsqu'il le faut, jusqu'au sacrifice total.* » Lettre manuscrite signée et rédigée sur papier à en-tête de la ville de Thorey (Meurthe-et-Moselle), maréchal Lyautey, 3 mai 1930.

716 CORNET (capitaine de l'infanterie coloniale), *A la conquête du Maroc Sud avec la colonne Mangin, 1912-1913*, Paris, Librairie Plon, Plon-Nourrit & Cie, Imprimeurs-Editeurs, 327 p.

de chasseurs alpins qui […] *ont servi d'étalon, d'exemple et de stimulant aux autres troupes blanches et ont acquis très rapidement et ceci est capital une véritable légende*.[718] » Les bataillons alpins représentent à ses yeux le *soldat nouveau* instruit par l'*officier nouveau* qui est conscient de ses devoirs à l'égard de ses subordonnés pour l'avoir appris dans son commandement en montagne notamment. Il n'y a pas de place, dans ces unités, au commandement despotique ou hargneux. Le bataillon alpin est une grande famille, une école patriotique, qu'il agisse dans les déserts reculés du Maroc et de l'Afrique, ou au fond des vallées alpines.

Tous les enseignements donnés au sein des troupes alpines et l'autonomie accordée aux échelons subalternes ont contribué à créer ce que le lieutenant-colonel Arvers a nommé « *l'*alpinisme militaire français, *que nous revendiquons hautement pour nôtre et dont nous ne laissons la paternité à personne.*[719] » Basé sur l'acquisition d'initiative et d'autonomie des officiers, cet entraînement spécifique commence par la maîtrise d'un environnement souvent hostile.

2.2.2 Un vaste environnement à maîtriser, des vallées alpines aux sommets

Les marches, les reconnaissances, le service en campagne se succèdent sans interruption lors des saisons propices. Pendant des mois, vivant dans les mêmes conditions, une véritable camaraderie s'établit entre les chefs et la troupe, exerçant les uns sur les autres la plus heureuse influence. Les hommes couchent dans les antichambres des granges et les officiers n'ont pas toujours, eux non plus, de confort alors bien luxueux. Mais chaque escouade possède son *home* plus confortable et plus complet que celui de la caserne[720]. Si le temps l'autorise, la petite tente appelée marabout permet de bivouaquer à l'abri des intempéries. Mais son emploi est fort rare car, quand elles s'installent, les unités

---

717 *Ibidem*, p. 267.

718 www.bleujonquille.fr.

719 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, *op. cit.*, p. 3.

utilisent parfois les vieux bâtiments militaires construits par Vauban ou ses successeurs qui sont des baraquements en bois ou des casernes en pierre aménagées par le génie. Mais bien souvent les alpins logent chez l'habitant, dans les villages des hautes vallées, parsemés dans les Alpes françaises jusqu'à une altitude dépassant 2 000 mètres, et qui offrent des cantonnements de plus en plus confortables[721]. Même si beaucoup de constructions regorgent de fourrages ou abritent un nombreux bétail, l'administration militaire tient à jour une liste des logements disponibles dans chaque commune.

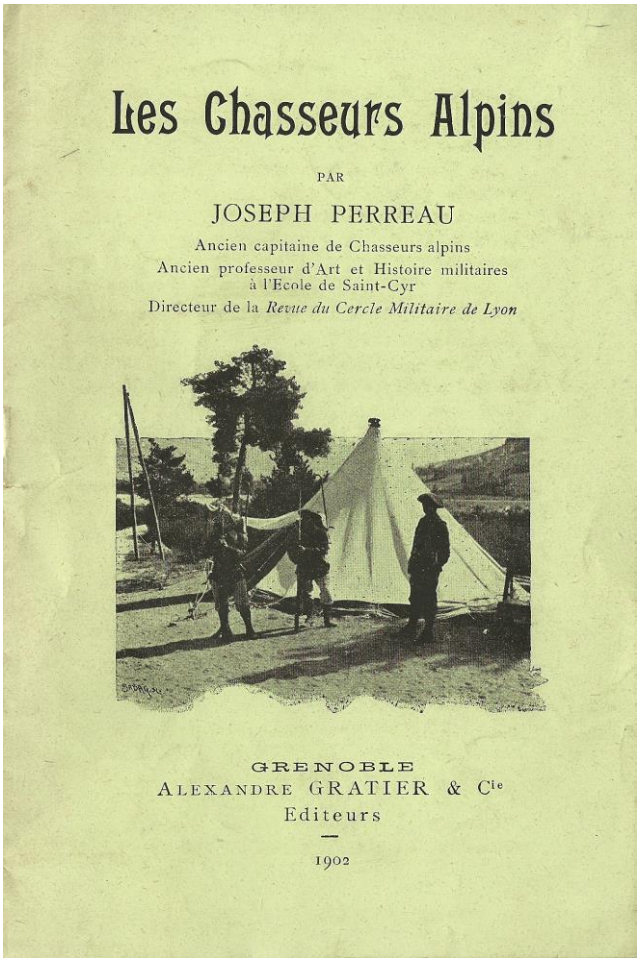

Cette couverture du livre de Joseph Perreau montre le fameux marabout que l'on dresse dans les vallées. Collection personnelle.

720 *Ibidem.*, p. 10.

721 *Ibid.*, pp. 9-12.

Lorsqu'ils s'installent dans les habitations, un système se met en place, géré par les préfectures et des indemnités sont alors allouées aux hôtes. Le surcroît d'activité apporté au petit commerce local satisfait chacun en procurant une source de profits supplémentaires vivement appréciée :

> « *Pour une chambre d'officier, par exemple, il est alloué un franc par jour, tandis qu'un logement de sous-officier ne procure pas la moitié de cette somme à son propriétaire. En présence de cette situation, dans beaucoup de villages, la population rivalise d'année en année pour aménager et meubler, avec un luxe relatif, quelques pièces des maisons et en tirer un parti d'autant plus lucratif que les meilleures chambres seront, de préférence à d'autres, attribuées à des officiers pendant la durée des cantonnements. C'est dans les granges plus ou moins vastes, fréquemment situées au-dessus de la chambre commune du rez-de-chaussée, que les escouades d'alpins sont réparties dès leur arrivée au cantonnement. Le plancher rudimentaire est nettoyé en attendant qu'une épaisse couche de paille fraîche soit proprement répartie sur une largeur réservée au repos des hommes, lorsque leur séjour dans la localité est prolongé ; sinon, c'est sur le sol même de la grange que nos chasseurs devront s'étendre, enveloppés dans leur couverture ou leur grand manteau.*[722] »

Avec l'installation des chasseurs en montagne, les conditions sanitaires s'améliorent rapidement dans les localités ; les habitants proposent progressivement un meilleur confort, conscients du gain financier qu'ils peuvent en tirer. L'hébergement des officiers et des sous-officiers étant rentable, il est apporté plus de soin et de propreté aux chambres et aux maisons qu'ils occupent mais aussi aux bâtiments, granges et chalets où les hommes de troupe se massent ordinairement par escouades ou par demi-sections. En

722 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*., pp. 47-48.

quelques années, tout autant les rues des villages que l'intérieur des habitations alpines jusque-là très rustique se transforment considérablement dans les vallées[723].

Installées dans ces cantonnements particuliers, ou en campement sur les prés réservés à cet effet à proximité des villages – les marabouts, tentes en forme de tipi, font alors partie du paysage – les compagnies alpines poursuivent l'instruction théorique apprise en plaine l'hiver précédent par une application pratique en montagne sous la direction de leur capitaine.

La guerre en montagne a un caractère particulier et impose des exigences à ceux qui s'y entraînent. Certes, il s'agit individuellement de marcher, tirer, vivre et combattre, mais ces apprentissages, ces actes élémentaires, sont d'autant plus difficiles à acquérir collectivement qu'ils sont effectués en milieu difficile et hostile. Il y a donc, en réalité, un emploi particulier et autonome des unités en montagne qui influe sur la tactique comme sur la logistique et dont les règles sont déduites tant de l'expérience que des théoriciens qui ont précédé la création officielle des troupes alpines : le duc de Rohan, le maréchal de Berwick et surtout le lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet, sans oublier bien évidemment de mentionner le baron von Kuhn et la récente campagne autrichienne de 1866. Tous leurs ouvrages et leurs principes ont été étudiés par les officiers alpins français. Les opérations en montagne se composent essentiellement, à l'époque où le chef de bataillon Arvers prend le commandement du 12^{e} bataillon de chasseurs, de manœuvres sur les flancs et les *derrières de l'ennemi*. Pour von Kuhn, les combats en montagne se déroulent dans des terrains étroits et divisent les forces. Et c'est justement parce que les unités sont séparées qu'il est nécessaire d'avoir pour les chefs puis la troupe la connaissance et la pratique de ce milieu et de ce théâtre de combat. Les détachements étant fréquents, Paul Arvers impose que la valeur montagnarde, *alpiniste*, des officiers subalternes soit parfaite et exercée pour le choix des marches, des positions et des tirs, et ainsi pouvoir répondre à toute éventualité.

Il existe une trentaine de passages tout au long de la frontière et tous intéressent les alpins qui doivent les défendre. Six grandes routes carrossables ont été répertoriées et

723 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région*, *op. cit.*, p. 11.

représentent de réelles lignes d'invasion : du nord au sud on trouve les routes du Petit Saint-Bernard, du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre, du col de l'Argentière, du col de Tende et enfin la route de la Corniche qui relie Gênes à Nice[724].

Evidemment, face à la menace transalpine, chaque bataillon est affecté à la défense d'un secteur déterminé de la frontière correspondant à un district formé par une vallée principale et ses ramifications, ce que Bourcet appelait l'*éventail*[725]. Pour satisfaire à toutes ces exigences, le bataillon de chasseurs ne reste pas réuni dans la montagne et dès 1880 Paul Arvers le sectionne en compagnies qui deviennent l'unité élémentaire tactique car c'est par compagnies que sont réparties stratégiquement les troupes alpines. Les détachements s'installent de la sorte dans le secteur qu'ils auront à défendre face à l'ennemi italien qu'ils pourront alors surprendre car ils y auront manœuvré, vécu, évolué pendant quatre mois, ayant ainsi reconnu tous les rochers, les itinéraires, les cols, les vallées et les passages délicats, les positions et les abris. Les cantonnements sont établis à proximité de la frontière pour pouvoir déterminer les points à garder, à surveiller, à défendre, les destructions à faire, les positions à fortifier, les lignes de pénétration et de retraite à identifier[726].

Pendant cette période principalement estivale, les exercices se multiplient pour familiariser les soldats avec le terrain mais aussi avec le matériel. Chaque compagnie forme une petite unité, vit et manœuvre sous l'ordre direct de son capitaine, auquel des courriers apportent, chaque jour, les prescriptions du commandant de bataillon. Les commandants de compagnie regroupent les comptes-rendus de leurs différentes reconnaissances dans des manuscrits que les états-majors des XIV^{e} et XV^{e} corps d'armée publient à l'Imprimerie nationale[727].

---

724 *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires, op. cit.,* édition du 24 octobre 1899, p. 1.

725 *Principes de la guerre de montagnes* par M. de Bourcet, *op. cit*., p. 130.

726 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région, op. cit*., p. 11.

727 Citons par exemple *Voies de communication de la Maurienne* ou *Voies de communication du Briançonnais, op. cit.*

Le schéma général évolue peu et reste vraiment conforme aux premières marches-manœuvres initiées par le chef de bataillon Arvers : installation dans les vallées, instruction et remise à niveau des connaissances en tir, combat et service en campagne ; reconnaissances et marches-manœuvres ; entraînement et exercices du groupe alpin constitué ; enfin nouvelles marches et dernières instructions avant, chose nouvelle, d'effectuer quelques travaux de terrassement[728].

2.2.3 Détails d'une instruction et d'un entraînement spécifiques et formation du groupe alpin

Les alpins vivent en montagne la même existence que celle du soldat de campagne mais dans un environnement beaucoup plus exigeant. Les secteurs limitrophes, aussi bien que celui attribué à leur groupe, sont sans cesse parcourus et l'entraînement se décompose en plusieurs parties tout au long de leur installation estivale.

Vers la fin du mois de mai, les troupes alpines quittent leurs garnisons d'hiver. Les montagnes qui entourent ces dernières sont déjà familières aux recrues qui les ont parcourues pendant de longues marches d'entraînement. La troupe occupe dès lors, pendant tout le mois de juin, des cantonnements à l'entrée des vallées à la défense desquelles chacun des bataillons est affecté. Elle explore à nouveau la montagne dans tous ses détails et met en œuvre ses connaissances acquises à la caserne. Les neiges progressivement s'estompent des sommets et des pentes.

En complément de la description faite par Paul Arvers sur l'installation des bataillons dans les vallées, un article intitulé *Nos troupes alpines*, paru dans *Le monde moderne* en janvier 1898[729], P. de Pardiellan dresse, avec un ton idyllique, un tableau récapitulatif très concret des activités quotidiennes des compagnies en montagne, leur

728 *Feuilleton du Journal des débats politiques et littéraires, op. cit.,* édition du 18 octobre 1899, p. 1.

729 PARDIELLAN (commandant de) P., *Nos troupes alpines, Le Monde Moderne*, janvier 1898, pp. 699-713.

établissement et leurs manœuvres vers la frontière[730]. Deux décennies après les timides débuts du 12e bataillon de chasseurs au col du Lautaret, les méthodes et les procédures du *Père des bataillons alpins* sont désormais bien ancrées au sein des différentes unités qui ont acquis une réelle autonomie, avec des officiers *exercés*[731] :

> « *L'installation est vite faite. Pendant ce temps, les caporaux d'ordinaire installent les cuisines des compagnies. On loue pour cela de grands chaudrons aux habitants. Des corvées spéciales vont chercher les vivres, le bois et l'eau. Dès le premier soir, la colonie militaire a repris ses habitudes, et le village, qui est resté assoupi tout l'hiver, retrouve son animation.*
>
> *Le lendemain de l'arrivée est généralement consacré au repos.*
>
> *Les premières reconnaissances ont lieu vers le point extrême du territoire français, les hommes sont amenés, sans armes, sur la frontière même. Les officiers, après leur avoir montré les forts italiens qui croisent leurs feux, leur font voir les bornes qui, par leur alignement, forment la limite des deux pays. Presque toujours, les carabiniers italiens de service restent là en observation, jusqu'à ce que les chasseurs soient repartis.*
>
> *A partir de ce jour-là, chaque compagnie opère seule. Toutes les opérations sont des leçons de choses. Les officiers expliquent à leurs hommes l'importance militaire des positions étudiées : ils leur indiquent la manière de les occuper, leur montrent les coulées par lesquelles un ennemi audacieux pourrait chercher à les tourner, et ainsi de suite. Une fois la reconnaissance d'une position terminée, chaque homme en connaît le fort et le faible, et sait ce qu'il aurait à faire, sur ce point, en cas de guerre. Aussi personne ne cherche-t-il à se soustraire à ces marches en montagne.*
>
> *Tous veulent y assister, les uns pour voir du nouveau, les autres parce que le danger les attire.*

---

730 Voir aussi : CLARETIE Jules, *La frontière*, Collection Guillaume, Paris, E. Dantu Editeur, 1894, 168 p.

731 Pour compléter ce tableau, voir aussi en annexe 5 : *Ordre du 12e bataillon de chasseurs pour la traversée des glaciers du massif du Pelvoux et de l'Oisans – 1895*.

Les reconnaissances ne sont pas des promenades sur des routes ou des sentiers. Nos alpins passent partout, au milieu des rochers les plus abrupts comme à travers les glaciers. A chaque instant, ils côtoient le danger, et si les accidents sont très rares, c'est grâce à l'entraînement progressif qu'on fait suivre aux hommes, c'est grâce, avant tout, à la prudence et au coup d'œil exercé des officiers. Dans toutes ces opérations, on marche en file indienne, le capitaine en tête, les autres officiers à leurs places respectives. Ces derniers veillent surtout à ce que leurs hommes serrent le plus possible les uns sur les autres.

Cette précaution est indispensable, notamment quand une troupe est engagée dans un couloir ou une cheminée presque à pic.

Quand on rencontre un passage dangereux, le capitaine fait passer quelques alpins éprouvés portant l'extrémité d'une corde que l'on tend pour donner un point d'appui à ceux qui viendraient à être pris par le vertige. Quand la reconnaissance est conduite à travers un glacier recouvert de neige fraîchement tombée, on prend des précautions spéciales.

Le capitaine, le lieutenant en premier et le sergent, qui sont en tête, s'attachent à la corde et sondent prudemment le terrain, pour voir s'il n'y a pas de crevasses. Au besoin, ils mettent des raquettes. Lorsque c'est nécessaire, ils taillent des marches avec leurs piolets. Les hommes suivent en marchant exactement dans les traces de ceux qui les précèdent. On arrive ainsi à faire passer des compagnies entières, sans accident, à travers tous les glaciers. La descente, beaucoup plus dangereuse que la montée, exige une infinité de précautions très délicates. On fait passer les hommes de replat en replat et l'on place en tête ceux qui ont déjà l'habitude de la montagne. Les jeunes soldats marchent les derniers, chacun appuyant son bâton ferré contre la paroi de la montagne, et l'appuyant très fortement, afin que celui-ci lui serve de frein, en cas de glissade. C'est une fête pour les hommes quand on arrive à une coulée de neige durcie, parce qu'ils descendent alors plusieurs centaines de mètres en glissant. Les malins restent debout et s'appuient sur leur bâton, qui leur sert à la fois de guide et de frein. Les moins exercés s'assoient sur la neige et se laissent aller, tenant leur alpenstock sous le bras. Ce dernier procédé n'est pas sans offrir de graves inconvénients, car il y a souvent sous la neige des pierres pointues, dont on ne soupçonne pas la

présence et qui blessent cruellement ceux qui les heurtent. Malgré la prudence des officiers, il se produit de temps à autre des accidents, que rien ne fait prévoir et qu'il est impossible d'éviter.[732] »

Par ailleurs, les compagnies se perfectionnent dans le service en campagne propre à ce milieu particulier où ils auront à opérer. Elles progressent par un entraînement spécialisé et pédagogique. Les marches augmentent en dénivelée, les sacs s'alourdissent au fur et à mesure, les courses deviennent plus longues et plus difficiles. Les escalades élémentaires font place aux véritables ascensions jusqu'aux cols et aux sommets les moins accessibles et aux glaciers les moins hospitaliers : « *A partir de 1884, nos marches entrent dans une voie nouvelle. On ne veut plus se contenter des cols, on aborde les sommets ; les escalades des crêtes sont dans notre programme.*[733] » Pour satisfaire à une instruction de qualité, limitant au maximum tout danger, il est fait appel aux guides les plus expérimentés des vallées. Chaque course fait l'objet par les officiers de reconnaissances poussées. Là se créent pareillement des liens véritables entre les hommes et une affection réelle unit visiblement chefs et soldats qui vivent dès lors les mêmes épreuves et les mêmes fatigues.

Dans son ouvrage sur l'alpinisme militaire, Paul Arvers parle de marche de seize à dix-sept heures consécutives en montagne. « *A propos du 6^{e} groupe alpin, le lieutenant-colonel Paquié parle de dix-neuf heures ; ces soldats intrépides, partis à trois heures du matin, n'arrivèrent au cantonnement qu'à dix heures du soir après avoir affronté un orage épouvantable, et le lendemain, il ne manqua personne à l'appel.*[734] » Dans son livre, *La guerre des Alpes*[735], le lieutenant Emile Camau raconte que son bataillon au complet a accompli, comme marche, un véritable tour de force en parcourant

732 PARDIELLAN (commandant de) P., *Nos troupes alpines, Le Monde Moderne,* janvier 1898, pp. 699-713.

733 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région, op. cit.*, p. 14.

734 PAQUIE *(*lieutenant-colonel), « Etude sur la marche en pays de montagne », *Journal des sciences militaires,* cité dans BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins, op. cit.*, p. 51.

735 CAMAU Emile, *La guerre dans les Alpes…, op. cit*.

cent kilomètres en trente-six heures et, chose plus remarquable, sans laisser un seul homme en route ; ce sont là des faits exceptionnels, mais les marches de douze et même de quatorze heures sont très fréquentes en montagne.

Afin de parvenir à de tels résultats après un mois d'entraînement dissocié, fantassins et artilleurs se regroupent aux ordres de leurs officiers, parfois avec des sapeurs et des télégraphistes, pour former dès 1881 cette entité interarmes novatrice mise sur pied par le chef de corps du 12e bataillon de chasseurs, le groupe alpin. Paul Arvers ne souhaite pas, comme c'est parfois le cas dans l'histoire militaire, improviser la guerre, surtout en montagne, et sait que la défense du secteur alpin n'est pas prête pour l'avoir constamment parcouru. Il a conscience que c'est entre deux guerres que l'on prépare son armée ou son unité et non pendant la guerre suivante où il est trop tard. La paix, si relative soit-elle, apporte le temps, les moyens d'examen et de comparaison, l'entraînement et l'instruction dans la durée. Il met donc en pratique dans ce contexte des innovations utiles au développement de l'organisation et de l'équipement de l'armée des Alpes.

Les armées n'ont pas la mobilité qu'elles ont acquise après la guerre de 1870. Les effectifs des gros régiments et bataillons sont devenus progressivement considérables et, en raison de l'efficacité sans cesse croissante du tir des armes à feu, l'ordre de bataille a été étendu en lignes très longues souvent même impossibles à faire manœuvrer. La guerre avec des gros bataillons qui sont érigés en plusieurs lignes de défense et attendent l'ennemi à la sortie des grandes vallées ne se conçoit plus en montagne. Ni celle des larges formations de marche en colonnes homogènes où les armes ne coopèrent pas. Les gros effectifs sont souvent encombrants et rarement utiles. A partir de 1881, la constitution du groupe alpin, unité qui peut être à un moment abandonnée à elle-même en haute montagne, véhicule une mutation radicale dans la conception même des stationnements, déplacements et opérations, tout comme dans l'emploi des armes pour assurer la défense de la frontière en tenant compte des particularités de ce théâtre d'opérations éventuel : « *En un rapport très précis,* [Paul Arvers] *pose la question de l'insuffisance des feux d'infanterie pour interdire certains passages aux troupes ennemies*

et réduire éventuellement les feux d'artillerie qui pourrait les appuyer.[736] » L'une des solutions mise sur pied en réponse est alors de combiner les armes et de former des groupes alpins.

Les groupes mis sur pied progressivement, et dont le nombre finit par s'élever jusqu'à treize, comprennent initialement chacun un bataillon de chasseurs à six compagnies (exceptionnellement pour l'un d'eux, un bataillon du 97e régiment d'infanterie) et une batterie d'artillerie de montagne puis un détachement du génie. Les groupes alpins sont établis pour être capables de s'opposer aux invasions de l'étranger car ils comportent tous les éléments de combat nécessaires pour leur permettre, au début d'une campagne, d'opérer avec succès sans l'appui immédiat d'autres troupes. La guerre russo-turque pour la libération de la Bulgarie, en 1877-1878, a d'ailleurs bien montré que les colonnes du général Gourko ont pu franchir en hiver les passes les plus difficiles ou jugées impraticables avec de l'infanterie légère et des batteries d'artillerie. La marche à travers le Balkan central et le passage de la passe de Hainkioï amena à la prise décisive du mont Chipka.

En plus de l'artillerie, le groupe alpin français emploie très vite le génie pour améliorer les passages, assurer les communications et détruire les obstacles. Cette structure reprend des propositions anciennes car le lieutenant général de Bourcet avait déjà demandé, la création d'une compagnie de pontonniers spéciale aux Alpes afin d'avoir sous la main les hommes et le matériel nécessaires à la construction d'un pont[737]. On note dans *L'alpinisme militaire dans la XIVme Région* que le chef de bataillon Arvers, pour ne pas rendre la marche trop pénible, limite la composition du groupe alpin à un bataillon d'infanterie, une batterie d'artillerie et un détachement du génie auxquels se joignent les télégraphistes. Cette idée est si novatrice que, sous la plume du

736 *Cor de chasse (Le), revue des bataillons de chasseurs et de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs*, Supplément spécial 1888-1988, 1988, p. 7.

737 « *Il faudra, je crois, mettre à la tête de chaque colonne agissante* […] *des travailleurs* [les sapeurs et pontonniers du XVIIIe siècle] *et des chariots chargés de madrier, pour ouvrir des communications et faire des ponts.* », Pierre-Joseph de BOURCET, *Mémoires historiques sur la Guerre que les Français ont soutenue en Allemagne, depuis 1757, jusqu'en 1762*, livre 2, Paris, Maradan, 1792, p. 64.

major Giacosa dans un article intitulé *Guerra in montagna* et publié tardivement en 1890 dans la revue *Rivista militare italiana*, revue ayant pourtant une grande notoriété militaire, les Italiens s'en offusquent et militent même contre ces nouvelles unités interarmes :

> « *Quelques personnes demandent qu'on réunisse les batteries de montagne aux bataillons alpins ; à notre avis c'est une erreur, car cette union ferait perdre aux alpins leur mobilité qui est la première de leurs qualités.* […] *Là où passe une batterie de montagne, une troupe d'infanterie quelle qu'elle soit peut passer ; il n'est pas nécessaire d'être alpin pour cela.* […] *Lorsque cette artillerie est arrivée au point extrême qu'elle peut atteindre, c'est alors que commence le terrain de manœuvre des alpins. Une semblable union est hybride ; elle ne peut être conseillée que par ceux qui, dans leurs excursions, ne s'élèvent pas plus haut que les batteries de montagne et ne dépassent pas l'altitude des cols muletiers.*[738] »

Pourtant, on a rattaché à l'infanterie alpine huit batteries de montagne, et tous les officiers compétents sont convaincus que la création de sapeurs alpins est devenue une nécessité. L'utilité des sapeurs en pays de montagne et l'importance des services qu'ils sont appelés à y rendre sont tellement incontestées qu'une compagnie alpine a, sur le pied de guerre, un nombre de sapeurs quadruple de celui d'une compagnie d'infanterie de ligne. Ils s'intègrent alors au groupe alpin.

En France aussi, le 8 mars 1887, la section technique de l'artillerie trouve que l'accompagnement de l'infanterie par le canon de montagne paraît révolutionnaire car la batterie, semble-t-il, ne peut suivre la marche continue de l'infanterie et adopter des positions en même temps[739]. Ce projet serait donc établi, conclut-elle, en dehors de toute étude sérieuse sur la guerre moderne. Mais *a contrario*, depuis quelques années, les expériences des groupes alpins connaissent un succès important et l'artillerie de

---

738 GIACOSA (major), « Les opérations en montagne », *Revue militaire de l'étranger*, cité dans article « Guerra in montagna », *Rivista militare italiana*, luglio 1890, n° 826, septembre 1896, p. 181.

739 *Organisation générale de l'artillerie*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 46.

montagne montre qu'elle n'est ni une cause d'alourdissement ni un obstacle à la manœuvre. Nonobstant ces réticences, la coordination tactique interarmes en montagne apparaît de fait à cette époque avec la constitution des douze premiers groupes alpins.

En effet, après les premiers exercices et dès le mois de juillet, le groupe alpin se forme et opère comme il le ferait en tant de guerre[740]. Une seconde période d'exercices débute alors : les alpins s'engagent dans la haute montagne, nuit et jour, pendant un mois avec une coordination que l'on qualifierait aujourd'hui de coordination interarmes. Le groupe exécute des manœuvres simples avant de se lancer dans des exercices d'envergure auxquels peuvent parfois prendre part d'autres bataillons. Aux ordres du chef de bataillon, tous les éléments se côtoient : chasseurs à pied, artilleurs et sapeurs de montagne, sans oublier les télégraphistes dont la présence est devenue indispensable. Ces derniers établissent, en montagne des communications entre les diverses fractions de troupes et rendent de très grands services. La télégraphie optique est en usage dans les montagnes et, bientôt, tous les forts et ouvrages militaires seront reliés entre eux et avec les différents bureaux militaires. Les instruments, « *appareil optique, appareil Morse, deux postes téléphoniques et six kilomètres de câbles légers*[741] », sont montés avec une grande promptitude ; les ordres et les renseignements transmis à de longues distances avec une grande rapidité, d'un sommet à 1'autre, pouvant informer les troupes de tous les mouvements de l'ennemi.

Seules les tentatives pour faire entrer la cavalerie dans le groupe alpin ont échoué ; celui-ci n'opérant qu'en haute montagne. Malgré l'évolution des matériels, les moyens disponibles alors pour cette arme n'autorisent pas un emploi de la cavalerie en altitude et en haute montagne. Si elle est la troupe de reconnaissance par excellence, apte à remplir des missions de renseignement et de sûreté, la cavalerie ne peut alors se déployer sur des terrains enneigés et trop abrupts. Aucun autre moyen de renseignement n'est mis à la disposition des bataillons qui créeront donc *ex nihilo* les escouades franches.

740 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, *op. cit*., p. 13.

741 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*., p. 61.

Les groupes, cantonnés dans leurs secteurs respectifs, exécutent, en plus des reconnaissances de leur zone de déploiement, des entraînements au tir sous les angles les plus variés. A la suite de ces tirs, les troupes font des marches de trente jours puis une fois les groupes formés, ont lieu des manœuvres à simple et à double action « *au cours desquelles les compagnies ont parcouru le secteur du bataillon, qu'elles ont attaqué ou défendu en l'envisageant sous tous les points de vue que pourrait offrir la guerre.*[742] » Toujours en éveil pendant les exercices, officiers et soldats doivent étudier la frontière au point de vue stratégique et tactique. Les officiers dressent des croquis d'itinéraires où ils indiquent tous les détails de la route suivie, la durée du parcours d'un point à un autre, les points remarquables, les chemins perpendiculaires ou obliques par rapport à celui qu'on suit, les noms de fermes et de localités, les ressources que le pays peut fournir. On joint à ces renseignements des détails descriptifs et des considérations militaires[743].

P. de Pardiellan conclut sur des anecdotes très spécifiques à cette phase d'instruction :

> « *Dès que les reconnaissances sont achevées, le chef de groupe fait exécuter des manœuvres à double action, qui permettent de faire ressortir la valeur tactique des positions étudiées. Au cours de ces opérations, les alpins montrent un entrain, une endurance et une habileté extraordinaires. Si, par hasard, l'ennemi est représenté par des biffins (lisez de l'infanterie de ligne), c'est à qui s'ingéniera à leur jouer un bon tour. Ils ont beau se garder avec le plus grand soin, au moment décisif ils sont toujours dominés par une compagnie de chasseurs qui, à bonne portée, envoie des feux de salve nourris sur un de leurs flancs, pendant que se produit l'attaque de front.*
>
> *Souvent nos compagnies rencontrent dans leurs excursions des alpins italiens ou des bersagliers. Loin de s'éviter, dès qu'elles s'aperçoivent, les troupes des deux nations se dirigent l'une vers l'autre, ou s'attendent*

742 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, *op. cit.*, p. 13.

743 Voir la seconde partie du *Carnet-guide du 4^e^ groupe alpin, 4^e^ secteur, 12^e^ bataillon de chasseurs alpins.* Lieutenant-colonel Pouradier-Duteil. Musée des troupes de montagne, Grenoble, Année 1900, 62 p.

mutuellement le long de la frontière. Les chefs des deux fractions se saluent courtoisement et échangent, soit en français, soit en italien, quelques paroles de bienvenue. Les sous-officiers et les soldats des deux pays, jadis amis, se regardent curieusement et s'observent. Si l'entrevue se prolonge un peu, ils se mêlent les uns aux autres, et quand on se sépare, les poignées de main s'échangent. Le théâtre de ces rencontres est presque toujours situé à une altitude dépassant 3 000 mètres.[744] »

Nul ne songe alors, dans les Alpes, à pratiquer différemment les manœuvres interarmes. Le chef de corps d'un bataillon alpin commande directement une unité opérationnelle, complémentaire, efficace, qui s'aguerrit par la pratique de la montagne. En 1899, Henry Duhamel qualifie avec raison le groupe alpin de « *véritable corps d'armée en miniature*[745] ». Malheureusement, le faible nombre de groupes alpins ne permet pas de couvrir tout le front stratégique. Dans une conférence donnée en 1886, le lieutenant-colonel Paquié servant au 140e régiment d'infanterie de ligne et ancien commandant du 7e bataillon de chasseurs, reproche cette dissémination opérationnelle des unités françaises qu'il trouve de belle valeur mais trop peu nombreuses pour couvrir face aux Italiens des secteurs étendus :

« *Quand nos journaux, souvent trop crédules, nous montrent les compagnies alpines italiennes exécutant, pendant l'hiver, de longues étapes successives dans la montagne, et voient dans ces exercices imaginaires un moyen d'invasion dans nos hautes vallées, même au cœur de la mauvaise saison, leurs récits font sourire nos montagnards. Les Alpini font comme nous ; ils vont passer l'hiver dans les basses vallées, et ce n'est qu'au mois de juillet, quand les cols sont bien praticables, qu'ils viennent jusqu'à la frontière ; où ils se montrent chaque année plus tard que nous. Comme qualité, nos alpins valent bien les Italiens, mais ces derniers ont pour eux une*

744 PARDIELLAN (commandant de) P., *Nos troupes alpines, Le Monde Moderne, op. cit.,* p. 714.

745 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins, op. cit*., p. 37.

grande supériorité numérique ; nos groupes alpins sont trop clairsemés sur la frontière, les fronts de leurs secteurs sont beaucoup trop étendus.[746] »

Si les groupes alpins sont clairsemés sur la frontière, ils acquièrent néanmoins une forte cohésion et une grande valeur tactique et opérationnelle interarmes en combinant les feux d'infanterie et d'artillerie. Les chasseurs à pied, dans les prémices de l'alpinisme militaire, sont accompagnés dans leur élan, fidèlement et en toutes circonstances, par l'artillerie de montagne qui mérite assurément un focus particulier.

2.2.4 Regard sur l'artillerie de montagne

Après la guerre de 1870, la coopération infanterie – artillerie va trouver un nouvel essor avec l'intégration des batteries d'artillerie, dites batteries de montagne, au sein des bataillons de chasseurs à pied chargés plus spécialement d'opérer en montagne. L'action de l'artillerie dans les montagnes est même plus importante que dans la plaine : celui des deux adversaires qui saura hisser son artillerie avec le plus d'adresse sur les crêtes élevées s'assurera un grand avantage[747].

Pour y répondre, la loi du 30 novembre 1888 est adoptée et crée officiellement les batteries alpines : « *Art. 1er. – Il est créé douze batteries d'artillerie de montagne : ces batteries sont rattachées pour l'administration, six au régiment divisionnaire de la 14^{e} brigade, et six à celui de la 15^{e}.*[748] » Ces batteries sont donc affectées au 2^{e} régiment d'artillerie et au 19^{e} régiment d'artillerie (respectivement pour les XIV^{e} et XV^{e} corps) et placées sous les ordres du commandant du bataillon de chasseurs à pied. Celui-ci assure d'ailleurs la sécurité de la batterie en position comme en marche, indique

746 PAQUIE *(*lieutenant-colonel), « Etude sur la marche en pays de montagne », *Journal des sciences militaires, op. cit.*

747 CAMAU Emile, *La guerre dans les Alpes…, op. cit.*, chapitre *Notre artillerie de montagne*, pp. 84-100.

748 *Adoption du projet de loi portant modification aux lois du 13 mars 1875 et du 24 juillet 1883 sur l'organisation de l'artillerie*, *Journal officiel de la République française*, Chambre des députés, session extraordinaire du 30 novembre 1888, p. 2713.

les positions de combat et les objectifs à battre par les feux ; le capitaine commandant la batterie choisit ses emplacements. L'artillerie est généralement protégée par l'infanterie, tant pour garantir ses différents échelons que pour éviter les surprises et protéger les pièces de l'ennemi. L'élément de protection est alors réparti de manière à interdire jusqu'à 600 ou 800 mètres de la batterie tous les passages pouvant donner accès en avant, sur les côtés ou en arrière[749].

Avant l'apparition du canon de 65 mm modèle 1906, les batteries alpines sont composées de six pièces d'artillerie, toutes équipées du canon de 80 mm, système de Bange (du nom du chef d'escadron Ragon de Bange, son concepteur[750]) dit *canon de montagne*. Ce canon en acier rayé est décomposable en trois fardeaux d'environ cent kilos chacun pouvant être portés, par l'intermédiaire d'un bât, par des mulets ; à savoir la pièce proprement dite, l'affût (au nombre de huit par batterie) et la rallonge de flèche avec les roues (deux de rechange). La batterie comprend aussi cent cinq caisses de munitions, une caisse de flambeaux et de fusées, huit caisses d'approvisionnement, soit un total de 840 coups de canon. La pièce complète peut être tractée à l'aide d'une limonière de crosse par un mulet et la batterie possède trois chariots de batterie et trois fourgons des équipages militaires. Le canon a une portée de 3 100 mètres avec un projectile cylindro-ogival creux, avec une charge intérieure en poudre noire[751].

Dès le début des années 1880, le rôle et les missions des artilleurs alpins sont indissociables du développement des bataillons de chasseurs. Au cours des manœuvres, des champs de tirs temporaires sont ouverts dans des vallons isolés pour permettre aux batteries alpines de s'exercer. Les alpins s'habituent à monter, à démonter, à transporter et à manier les canons de montagne dans toutes les conditions. Les écoles à feux constituent

749 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, *op. cit.*, chapitre VI *L'artillerie française de montagne*, pp. 119-132.

750 Voir l'article très complet sur Charles Ragon de Bange : « *Artillerie – Système de Bange* » *in Les Cahiers des troupes de montagne* n° 31, décembre 2002, pp. 28-43.

751 *Ibidem*.

alors un temps fort. La batterie se subdivise en trois sections de deux pièces. Celles-ci s'entraînent avec ses mulets sans lesquels elles ne pourraient amener ses canons[752].

Citons à nouveau P. de Pardiellan qui détaille cet entraînement des batteries de montagne accompagnées de leurs animaux de bât :

> « *Pendant que le bataillon exécute ses reconnaissances, la batterie ne demeure pas moins inactive. Les hommes et les mulets sont entraînés progressivement. Sur les grandes routes qui sillonnent le fond des vallées, le capitaine fait décharger de temps à autre ses mulets pour leur éviter une fatigue inutile. Les affûts sont munis de leurs roues, les pièces mises sur leurs affûts et le matériel est traîné comme dans une batterie ordinaire de campagne. S'il faut quitter la bonne route pour se lancer dans un sentier, les mulets sont de nouveau chargés. Les hommes sont si bien exercés que cette opération, qui semble demander un temps assez long, est faite en un clin d'œil.*
>
> *Les servants marchent en avant des pièces, les animaux suivent à la file indienne, tenus en main par leurs conducteurs. Quand le sentier devient trop étroit ou quand un bloc de rocher en saillie fait craindre que les mulets ne puissent passer avec leur chargement, la batterie s'arrête. On décharge les animaux et on les emmène à vide au-delà du point dangereux. Au besoin, on les soutient avec des cordes qui les empêchent de rouler dans le précipice. Après cela, nos vigoureux artilleurs, chargeant sur leurs épaules les pièces, les affûts et les roues, transportent, sur des parcours souvent longs et dans des endroits à peine praticables, des poids de 105 à 110 kilogrammes. Cette opération s'exécute pièce par pièce, et la batterie reconstituée reprend sa marche en avant, jusqu'à ce qu'un nouvel obstacle l'oblige à répéter la manœuvre précédente.*
>
> *Pour traverser un glacier incliné, on est obligé d'attacher les animaux pour les empêcher de glisser. Quand on a affaire à une coulée de neige, trop molle pour supporter un fort poids, on est obligé de creuser une tranchée. Si*

752 *Ibid.*

l'on ne peut arriver jusqu'au sol naturel, on ouvre simplement une tranchée d'environ 60 centimètres de profondeur et l'on couvre la piste, ainsi tracée, de pierres plates ou de lauzes sur lesquelles la batterie entière peut passer.

La descente dans les sentiers de la montagne est souvent dangereuse. Le mulet, contrarié par le poids de son chargement, ne peut pas toujours se retenir. Aussi, chaque fois que les pentes sont raides, a-t-on soin d'attacher une corde solide au bât de l'animal. Les servants placés en arrière retiennent celui-ci et lui évitent un accident. Malgré toutes ces précautions, il arrive parfois qu'un mulet vienne à tomber dans un précipice. Ces chutes sont même plus fréquentes dans les endroits relativement faciles que dans les passages difficiles.

De semblables chutes ne sont pas toujours mortelles car, dès qu'il se sent glisser, le mulet se met instinctivement en boule, il cherche à se protéger la tête contre les chocs violents, replie ses jambes contre le poitrail et se laisse aller. Aussitôt qu'il sent un ralentissement dans sa chute, il se redresse d'un bond et prend pied sur un replat. S'il n'est pas blessé ou si les atteintes qu'il a reçues sont légères, il se met tranquillement à brouter en attendant qu'on vienne le chercher, ce qui demande souvent beaucoup de temps.

Dans les manœuvres à double action, que l'on exécute chaque année dans la montagne, l'artillerie alpine joue un grand rôle. On lui voit prendre des positions de batterie en des points d'un accès tellement difficile que l'on se demande souvent comment elle a pu y parvenir. On peut affirmer hardiment que nos batteries alpines seront toujours à même d'appuyer efficacement une opération de guerre, si hardie qu'elle soit.[753] »

Après les exercices interarmes du groupe alpin, les manœuvres en montagne se terminent dans le courant du mois d'août. Les bataillons rejoignent leurs cantonnements pour être employés à faire à nouveau des reconnaissances, des marches, des tirs, comme en juin, mais surtout leur ardeur est mise à profit pour des travaux de terrassement où leur main d'œuvre est fort appréciée.

753 PARDIELLAN (commandant de) P., *Nos troupes alpines, Le Monde Moderne, op. cit.*, pp. 708-709.

2.2.5 Les travaux de campagne et les terrassements alpins

A la fin de la saison des reconnaissances de la frontière et sur ordre du général Berge dès la fin des années 1880, les bataillons sont employés en haut des vallées à des tâches d'un niveau stratégique. Ils déblaient et réhabilitent des ouvrages permanents de génie, des routes stratégiques principales, s'adonnent à la construction et à la réfection des ouvrages de campagne (blockhaus, retranchements, baraquements), des chemins, des sentiers et des ponts qui les relient ensemble[754]. Ce sont ainsi quelques centaines de kilomètres de routes carrossables qui ont été tracés en vue d'améliorer la défense des Alpes.

Cette particularité n'a pas non plus échappé à P. de Pardiellan qui lui consacre un chapitre complet :

> « *Les alpins cantonniers et maçons : ce n'était pas tout d'avoir de bonnes troupes, il fallait encore leur construire des routes permettant d'amener sur les points voulus les approvisionnements nécessaires, ainsi que les pièces destinées, en cas de guerre, à contrebattre les batteries des forts italiens. Pour des raisons militaires et budgétaires, on confia ces travaux à nos alpins qui ont organisé complètement leurs secteurs respectifs. Sous l'impulsion vigoureuse du général Berge, qui a rendu, comme gouverneur de Lyon, des services éminents, tous les groupes se mirent courageusement à la besogne, et les chasseurs, déposant, pour un instant, leurs armes, se transformèrent en maçons et en terrassiers et exécutèrent une œuvre qui excite l'admiration de ceux qui en ont vu les résultats. II s'agissait pour chacun des groupes de construire des baraquements, de créer des abris d'escouade ou de section sur tous les points à garder, de construire, en moyenne, trente kilomètres de chemins carrossables et de réunir par de bons sentiers muletiers les postes de combat ou d'observation (1891 et 1892).*

754 Avec la construction des routes et la valorisation d'organisations permanentes, la guerre en montagne perdra son aspect de théâtre d'opération linéaire étiré en profondeur.

Tout était à créer. Il n'y avait même rien au début pour abriter les travailleurs. On fut obligé d'utiliser dans ce but les derniers chalets de la montagne, bien que ceux-ci présentassent l'inconvénient d'être fort éloignés des points où les hommes travaillaient. Aussi, chaque matin, pour se rendre sur les chantiers, fallait-il opérer une véritable ascension. Des mulets accompagnaient les équipes et portaient les vivres, l'eau, le bois et les ustensiles nécessaires à la préparation des aliments. La cuisine se faisait en plein air, à quelques pas des chantiers.

Un homme par section était préposé à cette mission, dont il s'acquittait généralement à la satisfaction de tous. Une fois le repas terminé, les cuisiniers, emportant sur leur dos les énormes chaudrons que les mulets avaient montés le matin, descendaient, en courant, les pentes les plus raides et gagnaient vite leur chalet afin d'y préparer le repas du soir.

Cette existence, aussi pénible pour les uns que pour les autres, dura plusieurs mois et, malgré cela, jamais la belle humeur ne cessa de régner, jamais l'entrain ne fit défaut, et jamais la discipline ne fut mieux respectée. Une fois l'emplacement d'une baraque déterminé, on se mettait tout de suite à l'œuvre. Pendant que les terrassiers creusaient les fondations, les tailleurs de pierres ouvraient une carrière, et les couvreurs préparaient les lauzes (larges plaques de schiste). Ces blocs, fort lourds, constituent la seule couverture qui résiste bien aux hivers des montagnes et aux bourrasques, dont les hautes cimes sont fréquemment le théâtre. C'était l'entrepreneur du génie qui fournissait la charpente, le sable et la chaux. Puis, tout à coup, l'on voyait la construction s'élever comme par enchantement. A part ces baraques, il fallait encore bâtir des abris en pierres sèches destinés à loger les postes de surveillance qui auraient, le cas échéant, à occuper les points les plus importants de la frontière. Comme les moyens de transport étaient notoirement insuffisants, quantité de matériaux durent être emportés à dos d'homme.

Les travaux de route furent menés avec la même ardeur. Avec des instruments généralement très rudimentaires, les officiers déterminaient le tracé des chemins et des sentiers. Les difficultés à vaincre étaient nombreuses. Ils rencontraient tour à tour des prairies humides, du rocher sain, des schistes pourris, des couloirs à avalanche encore remplis de neige. Mais ils vinrent

tout de même à bout de leur tâche, et le réseau de sentiers et de routes qu'ils ont construit fait l'étonnement des officiers étrangers à la région qui visitent ces travaux.

Quant aux chasseurs, ils étaient simplement étonnants. Quelle que fût leur profession avant leur entrée au service, ils étaient devenus, en peu de jours, terrassiers, maçons et mineurs, et maniaient avec une égale aisance la pioche, la truelle et la barre à mine. Malgré les difficultés provenant de l'altitude et du climat, jamais les travailleurs ne donnaient le moindre signe de découragement ; la bonne humeur et l'entrain régnaient sans partage sur les chantiers et l'état sanitaire était excellent.[755] »

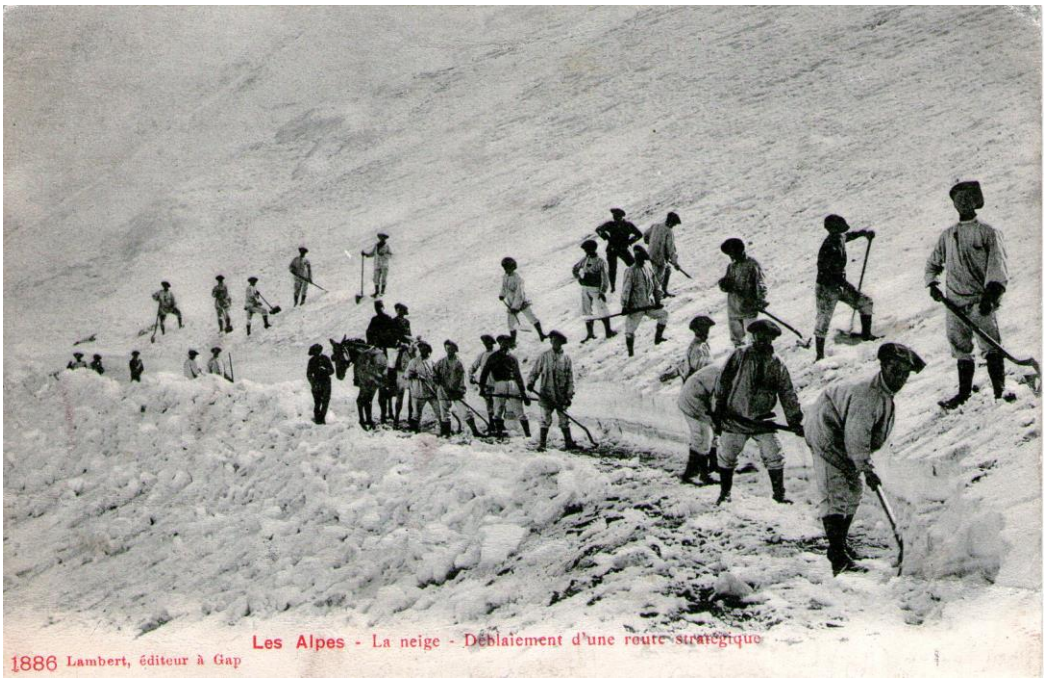

Collection personnelle

En 1892, lors d'une visite d'inspection au 12e bataillon de chasseurs, le général baron Berge, commandant alors le XIVe corps d'armée écrit dans son compte-rendu :

> « *En parcourant les chantiers du 12e Bataillon, on est frappé de l'activité, de l'instruction et du bon esprit montré par tous.* […] *Y a-t-il en Europe une autre armée où de semblables travaux pourraient être enlevés en si peu de temps et où l'on trouverait au même degré, l'initiative, l'entrain, le dévouement de chacun et le fanatisme qui anime les chasseurs alpins ?*[756] »

Les travaux de terrassement effectués en fin d'été vont permettre aux alpins de s'installer définitivement dans des postes bientôt gardés l'hiver. Dès le commencement de septembre, les hautes vallées des Alpes deviennent difficiles à parcourir. Des pluies continuelles tombent et la neige apparait bientôt, aussi, pendant les premières années de l'organisation alpine, les troupes de montagne ont-elles regagné à cette époque leurs casernements d'hiver. Par la suite, à la fin de cette période, les bataillons reprennent le chemin de la plaine tout en laissant derrière eux quelques détachements – en majorité issus des régiments d'infanterie alpine – qui gardent, d'octobre à mai, les forts d'altitude et les principaux postes fortifiés situés dans la haute montagne. Les alpins baptisent cela l'hivernage[757] et désignent pour ce service spécial des hommes d'une vigueur éprouvée et sur leur demande expresse. Julien Bregeault les appellera les *prisonniers volontaires*[758] par amour de leur métier, de leur devoir et de leur pays. Ces postes bientôt permanents sont établis à la frontière même et servent de base à la fois aux opérations et à

---

755 PARDIELLAN (commandant de) P., *Nos troupes alpines*, *Le Monde Moderne*, *op. cit*., pp. 709-710.

756 Ce commentaire est attribué à tort au général Thomas par le sous-lieutenant Bel dans *Album journal des manœuvres alpines de 1895 : Cent cinq jours de manœuvres dans les Alpes. Notes et photographies prises au jour le jour pendant les marches du 12ème Bataillon de Chasseurs, dans le Briançonnais, le Pelvoux, l'Oisans et la Maurienne*, bibliothèque de Grenoble, cote R12348, 1895, p. 13. Il semble que celui-ci n'ait pas fait l'amalgame avec une visite du général Berge effectuée l'année suivante et qu'il cite auparavant dans son *Album*.

757 Voir : - *Annuaire du Club Alpin français* : CAMAU Emile, « Les troupes françaises de montagne », année 1893, p. 388 ; BREGEAULT Julien, « Les chasseurs alpins », chapitre « L'hivernage », année 1898, pp. 55-62.

- PARDIELLAN (commandant de) P., « Nos troupes alpines », *op. cit.*, p. 699.

758 BREGEAULT Julien, « Les chasseurs alpins », *Annuaire du Club Alpin français*, 25e année, 1898, Paris au siège social du Club alpin français, 1899, p. 61.

l'entraînement des unités. L'époque marque les débuts de l'hivernage dont officiers et soldats subissent très bien les fatigues et l'isolement[759].

En 1889-1890, le général Berge, gouverneur de Lyon, décide l'occupation permanente des postes de la frontière. Le 11e bataillon de chasseurs à pied est le premier à hiverner aux baraquements des Chapieux, mais bientôt les hiverneurs occupent également Séloge, la Redoute Ruinée, Sollières, la Turra, le Fréjus, la Chaux d'Acles, puis les Fourches à partir de 1897. En 1913, le général Joffre, alors chef d'état-major général de l'armée, fera rebaptiser les détachements d'hiver et les postes d'hiver par respectivement *détachements de montagne* et *postes de frontière*[760].

L'éducation militaire du temps de paix prépare donc bien à l'accomplissement des devoirs du temps de guerre. L'instruction alpine endurcit les corps, trempe le caractère et fait appel aux forces morales du soldat. Un processus d'identité culturel propre s'installe. C'est ainsi que les officiers peuvent imposer un entraînement gradué, des marches de plus en plus compliquées, intéressantes et hardies. L'entraînement des hommes et des chevaux ou mulets est poussé aussi loin que possible en fin d'été et les résultats exceptionnels ne peuvent s'obtenir que par l'estime mutuelle ici évoquée. Pour ne rappeler qu'un exemple des travaux accomplis, le 12e bataillon en 1885, quand il rentre à Lyon sa garnison d'attache, a parcouru en un peu plus de deux mois 1 500 kilomètres en projection horizontale et 50 kilomètres en projection verticale.

Ces exploits, assez inhabituels à l'époque, le montrent, le chef de bataillon Arvers a su imposer des méthodes d'instruction et un style de commandement propres et obtenir beaucoup de ses hommes. Disposant d'un jugement sûr et d'un coup d'œil militaire exceptionnel pendant les manœuvres, il a en permanence montré un caractère droit et

---

759 Lire à ce sujet les récits d'hivernage :
- au poste de Challiers dans : MARGUERITTE Paul et Victor, *Le poste des neiges*, Barcelone, Edition Richardin, s. d. ;
- et au fort du Truc, près de Bourg-Saint-Maurice, par le lieutenant Vincent dans : VINCENT Antoine, *Les carnets d'un militaire en montagne*, présentation Jean-Luc PENNA, Montmélian, Editions La Fontaine de Siloé, 1996, 262 p.

760 Note *Détachements de montagne et postes de frontière* du 3e Bureau datée du 3 février 1913 et signée *Chef d'Etat-major de l'Armée, J. Joffre*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1863.

énergique, ainsi qu'une instruction solide et très étendue. Il a ainsi exercé le commandement de son bataillon avec une grande autorité morale et a su animer son corps d'officiers d'un excellent esprit et d'un entrain remarquable. Par sa grande entente de la guerre de montagne et son sens de l'organisation des bataillons alpins, il obtient beaucoup de ses cadres auxquels il donne l'exemple d'un zèle à toute épreuve[761]. Peu d'officiers connaissent aussi bien que lui la frontière des Alpes dont il a fait une étude approfondie. Ses travaux sont appelés à rendre de grands services si l'armée française doit opérer à partir des cols alpins. Son exemple et son instruction, s'ils sont suivis dans d'autres bataillons, ne sont pas systématiquement appliqués par tous les bataillons alpins. En 1887, lorsqu'il dirige la commission chargée de l'organisation des troupes alpines, il propose alors l'instauration d'une inspection permanente. Il a en effet constaté, à la 1ère Direction, de grandes différences entre les bataillons alpins dans les méthodes d'instruction suivies – dont certaines s'éloignent beaucoup des expériences et de la voie tracée par le 12e bataillon de chasseurs – et dans les résultats obtenus. La création d'un organe directeur lui « *semble nécessaire pour stimuler, régulariser, coordonner tous les efforts, pour donner la même impulsion méthodique à l'instruction de ces unités dont il est à craindre que le commandement local se désintéresse en raison de leur affectation spéciale.*[762] » Une inspection permanente des troupes alpines pourrait être confiée à un général de brigade membre des comités de l'infanterie et d'état-major. Cette inspection n'est pas instaurée car la loi de décembre 1888 entraîne de fait la spécialisation des bataillons.

Nonobstant le rejet de cette proposition, l'*impulsion méthodique* stimulée par Paul Arvers est féconde. Ayant insufflé un esprit novateur au sein du 12e bataillon, il engendre dans des domaines variés une certaine filiation. Sur un plan opérationnel, de nombreux documents sont élaborés en plus des comptes rendus périodiquement adressés à l'état-major. Il s'agit d'une « *documentation technique de qualité* : *notices topographiques, cartes renseignées, guides de secteur, comptes rendus de*

761 SHD-DAT, Vincennes, dossier général Arvers, 9 Yd 272, feuilles de notation du chef de bataillon Arvers, 1879 à 1885.

reconnaissance, abaques de tir d'artillerie.[763] ». Les officiers rédigent alors considérablement ; mais peu de documents de cette époque (1879 à 1888) nous sont malheureusement parvenus[764]. Sur un plan organisationnel et doctrinal les initiatives du 12e bataillon engendrent la mise sur pied des escouades franches et le perfectionnement des procédés de guerre en montagne. Enfin sur un plan matériel, les exercices en montagne génèreront logiquement une évolution technique de l'alpinisme militaire et *in fine*, la recherche de nouvelles méthodes de déplacement plus pratiques qui aboutiront au développement du ski.

2.3/ La filiation de Paul Arvers

2.3.1 Les guides de secteur

Par la persévérance des officiers qui servent dans les Alpes, l'expérience alpine se poursuit et progresse. A l'instar des mémoires de reconnaissance des officiers du XVIIIe siécle, de nombreux rapports et relevés sont rédigés à l'issue de chaque manœuvre, de chaque marche, de chaque reconnaissance. Ils donnent lieu à la publication soit d'ouvrages détaillant les voies de communication, soit d'un carnet transcrit sous la forme d'un guide de secteur. Paul Arvers impose leur rédaction dès son arrivée à la tête du 12e bataillon de chasseurs : « *Les documents recueillis sur le terrain en 1879 ont été rectifiés et complétés de façon à pouvoir établir une carte au 1/20 000 et un guide militaire du Briançonnais.*[765] »

---

762 *Organisation des troupes alpines, Rapport au Ministre*, daté de début 1887 et signé *Le lieutenant-colonel chef de la section technique – Président*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1864.

763 MARTIN Jean-Pierre (lieutenant-colonel), *Les troupes alpines, Montagnards et soldats*, collection Les Patrimoines, Editions Le Dauphiné libéré, 1999, p.16.

764 Les documents postérieurs à 1879 ont pour beaucoup disparu et le fonds d'archives est très pauvre. La règle de versements des archives après trente ans et les destructions faites sur ordre en août 1914 expliquent cette pauvreté, en particulier pour la période comprise entre 1886 et 1914.

765 *Carnet de marche du 12e bataillon de chasseurs sous le commandement du chef de bataillon Arvers de 1879 à 1885*, archives privées famille Arvers.

L'étude de la géographie militaire prend ici toute son importance. Au XVIII[e] siècle, « *si la géographie militaire commence à se développer, les méthodes d'analyse demeurent encore très imprécises*. […] *La pensée géographique militaire se précise surtout dans la première partie du XIX[e] siècle. En France, le général Bardin* […] *dissocie le terrain de campement, le terrain tactique caractérisé par les manœuvres qui sont pratiquées sur le champ de bataille et le terrain stratégique, synonyme d'échiquier ou de terrain de guerre.* […] *Dans les trois cas, l'auteur rappelle la nécessaire connaissance de tous les éléments géographiques pour le tacticien et le stratège*.[766] » Or, connaître la géographie militaire[767] permet bien évidemment de préparer les troupes à tout type de guerre.

Dans ces recueils, sur les instructions de Paul Arvers, les officiers détaillent tous les itinéraires, les possibilités et capacités d'hébergement, la nature, la praticabilité et la dangerosité du terrain, les possibilités de tir de l'infanterie comme de déploiement des appuis. Le 12[e] bataillon de chasseurs reste toujours en pointe des expérimentations alpines et, sous l'impulsion du chef de bataillon Arvers, franchit et reconnaît en sept années plus de 200 cols et passages de la frontière avec l'Italie[768], il emprunte des itinéraires jamais pratiqués par les montagnards, encore moins par les militaires, et surtout jamais collectivement. Et tous ces itinéraires sont consignés et communiqués dans des mémoires ou rapports qui font souvent l'objet de conseils de bon sens :

> « *Ces documents sont communiqués à titre de renseignements dans le but de montrer qu'une troupe ne doit pas se laisser arrêter par un obstacle en apparence infranchissable ; mais qu'il serait imprudent de l'engager dans un*

766 BOULANGER Philippe, *Géographie militaire*, *op. cit.*, p. 11.

767 En 1876, l'approche de la géographie militaire est ainsi définie par les capitaines Braeckman et Ducarne : « *l'étude des ressources que présente une contrée aux opérations militaires ; elle examine les moyens dont on peut tirer parti au point de vue de l'invasion et de la défense. Les combinaisons offensives comme les dispositions défensives sont subordonnées à l'existence de certaines conditions naturelles et de moyens artificiels dont l'étude constitue respectivement la géographie physique et la géographie politique*. » *in* BOULANGER Philippe, *La géographie militaire française : 1871-1939*, Paris, Economica, 2002, p. 59.

768 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV[me] Région*, *op. cit.*, p. 14.

> *passage où ces obstacles règnent sur une certaine longueur parce que indépendamment de la fatigue qu'une succession d'efforts de ce genre impose aux troupes, il en résulte une perte de temps si considérable que l'on a, en général, un avantage marqué à faire un circuit même très étendu pour les éviter.*[769] »

Les mémoires sont ainsi regroupés et publiés par l'Imprimerie nationale ou par des imprimeries militaires. Vrai travail d'étude géographique rapportée à l'approche tactique, ils comprennent des notices sur les cols et les positions avant de dresser une carte d'ensemble des voies de communication des secteurs parcourus. Nous présentons dans les illustrations en annexe des exemples de croquis dessinés par les officiers lors de leurs reconnaissances. Ces croquis sont accompagnés de commentaires précis dont le modèle est imposé (altitudes, vallées, refuges). Ils mentionnent aussi l'année et le nom des officiers ou sous-officiers dirigeant la marche ou la manœuvre alpine ainsi que ceux qui ont déjà pratiqué l'itinéraire. Paul Arvers, pour ne citer que le Briançonnais, est noté sur le pas de la Mulotière en 1880, sur le col de la Ponsonnière en 1879-1880-1881, au col de la Croix-de-fer en 1880[770]. Véritable bilan des campagnes alpines, tous ces registres, consignés dans de nombreux volumes, ont été conservés par la suite au centre d'étude de montagne de Briançon puis au 159e régiment d'infanterie alpine. Ils sont aujourd'hui consultables à la bibliothèque du Musée des troupes de montagne de Grenoble.

Tout compte-rendu du 12e bataillon est donc un *guide de secteur* tactique qui met en avant la géographie physique, les notions d'obstacles et de voies de communication, dans le but de contrer toute opération militaire italienne. Il ressemble sous certains aspects mais en étant plus pratiques aux anciens mémoires de reconnaissance que Bourcet faisait rédiger par les élèves de la première école d'état-major qu'il crée à Grenoble en

---

769 BOURBOIS (chef de bataillon), commandant le 2e bataillon du 30e de ligne et PERRIN (capitaine), commandant la 10e batterie du 2e régiment d'artillerie, *Rapport sur le passage du col du Cormet d'Arèches (le 11 septembre 1889) par la 10e batterie du 2e régiment d'artillerie, XIVe corps d'armée*. Musée des troupes de montagne, Grenoble, cote 22 SC 001, 003.001.

770 *Voies de communication du Briançonnais (Alpes françaises)*, …, Paris, Imprimerie militaire L. Baudoin & Cie, 1883, respectivement pp. 58-80 ; et *Voies de communication de la Maurienne*, mai 1884, p. 30.

1764. Le *Carnet-Guide du quatrième groupe alpin, 4e secteur, 12e bataillon de chasseurs alpins*[771], détaille les quarante-neuf cols et huit positions du secteur dont il a la charge. Ce travail très méticuleux est certainement le type de guide que demandait le chef de bataillon Arvers à ses officiers de 1879 à 1885. L'aboutissement et la précision des travaux sont remarquables car pour chaque col on trouve selon les prescriptions pré citées une description sur l'altitude, la position des vallées, l'itinéraire, le terrain, les communications, les ressources et un paragraphe divers. Ce dernier paragraphe rend compte de l'intérêt tactique dans la défense du lieu ou dans l'utilisation que l'ennemi pourrait en faire, des possibilités de communication optique, des cantonnements et des redoutes, des communications avec un autre col à pied ou avec des mulets, enfin des vues. Des détails complémentaires sont donnés pour les positions étudiées car il s'agit là de pouvoir stationner, communiquer et observer l'ennemi à partir de belvédères prédéterminés. Ces guides topographiques sont une véritable aide pour ceux qui ont à combattre dans les Alpes, sur ces terrains alors tant étudiés. Ils sont par la suite complétés par des reconnaissances plus précises menées par les meilleurs alpinistes militaires sur les crêtes et les sommets avoisinants.

Sur décision du commandant de bataillon, les reconnaissances peuvent être poussées plus en profondeur, par le biais des meilleures troupes des bataillons qui se spécialisent encore davantage pour créer une unité toute spéciale, l'escouade franche.

2.3.2 Les escouades franches

Le chef de bataillon Arvers a établi avec le 12e bataillon, ossature principale du 4e groupe alpin, ce qui a servi de base à la future organisation des unités alpines. Expérimentalement et pour compléter les capacités tactiques alors acquises par les unités, il est mis sur pied en 1886 les premiers éclaireurs de montagne[772] établis sous la forme d'*escouades franches*, précurseurs et ancêtres des sections d'éclaireurs skieurs (SES)

771 *Carnet-Guide du quatrième groupe alpin, 4e secteur, 12e bataillon de chasseurs alpins*, *op. cit*. La couverture est présentée dans les illustrations.

créées en 1930. Ce sont les descendants des *chasseurs des Alpes* qui, envoyés rejoindre l'armée d'Italie en 1796, furent employés comme troupes d'avant-poste et comme éclaireurs. La création des escouades franches est le fruit direct des réflexions historiques et tactiques issues des reconnaissances en montagne des années 1880-1890 effectuées par les officiers du 12e bataillon de chasseurs, dont le lieutenant Dunod, qui connaissent bien les qualités du soldat alpin et qui souhaitent améliorer les capacités de renseignement du bataillon.

Pour ce qui concerne les petites unités de reconnaissance, nous entrons dans le domaine propre de la tactique des petites groupes qu'il n'est pas rare d'employer dans la lutte de partisans que peuvent soutenir les troupes de première ligne. Les montagnes sont un terrain qui se prête magnifiquement à la ruse et à la surprise. Les escouades franches sont ainsi élaborées au sein des unités alpines dès les premières expérimentations, en remplacement de la cavalerie très peu utilisée en altitude. Or pour combattre le plus avantageusement possible, il faut bien connaître la nature et la valeur du terrain sur lequel l'action va s'engager, ne négliger aucun moyen de se renseigner, soit par des reconnaissances, des patrouilles et des gens du pays, soit par des escouades franches composées d'éclaireurs de montagne spécialement conçues à cet effet. Elles peuvent devenir, pense le lieutenant Dunod, « *un instrument de combat d'une puissance remarquable*[773] ».

L'escouade franche est à ses débuts à effectif réduit. En 1886, les premières escouades mises sur pied sont commandées par un sergent et se composent d'un caporal et d'une quinzaine de chasseurs endurants, résistants physiquement et très bons alpinistes. Le sous-lieutenant Dunod a toujours souligné que les gros effectifs en montagne – et plus encore en haute montagne – sont souvent encombrants. Il a prôné très vite la création d'une section d'éclaireurs qui opèrerait isolément avec des missions de sûreté qui, en plaine, incombent alors à la cavalerie. Cette section peut donc renseigner sur les mouvements et la force de l'ennemi. Ses effectifs s'étoffent et sont bien sûr choisis parmi

772 DUNOD (lieutenant de chasseurs alpins) Henri, *Des éclaireurs de montagne*, *op. cit*.

773 *Ibidem*, p. 8.

les meilleurs officiers, sous-officiers et chasseurs du bataillon qui reçoivent une instruction et des équipements de pointe. Sur sa proposition, tous sont sévèrement sélectionnés car on n'y trouve pas d'individus « *mous et endormis* » et à l'inverse « *on ne devra pas s'effrayer des fortes têtes*.[774] »

Avec son bataillon, il met en place des équipes légères déployées en montagne avant les marches des compagnies et chargées de faciliter leur passage dans les endroits délicats[775]. L'effectif de l'escouade est alors porté à un lieutenant et un second officier désigné pour faire partie de la section en temps de guerre, un adjudant, deux sergents, trois clairons, avec un caporal et six chasseurs par compagnie. Elle est entraînée spécialement, surtout pour les officiers qui doivent parcourir la haute montagne, et un accent tout particulier est mis sur l'instruction morale des éclaireurs qui doit être soignée car ils porteront les messages à pied.

Les escouades franches deviennent vite des petits corps mixtes destinés à agir isolément. Leur situation indépendante crée des conditions toutes spéciales d'organisation et de tactique. Elles éclairent toute colonne en marche, soit en avant-garde soit sur les flancs-gardes. En définitive, ces escouades franches renseignent par des reconnaissances qu'Henri Dunod distingue en reconnaissances spéciales à but déterminé (tactique, topographique ou statistique) ou en reconnaissances générales appelées « *service d'exploration*[776] ». Toutes ces reconnaissances permettent naturellement de délimiter le contour des positions de l'ennemi.

Il est même de temps en temps question, dans les exercices tactiques, de faire explorer les hauteurs latérales par ces détachements spéciaux pour renseigner le commandement, fixer, mais surtout retarder et empêcher l'ennemi de tomber inopinément sur les flancs. De temps à autre employées tactiquement en plaine, les flancs-gardes sont,

---

774 *Ibid*., p. 9.

775 Voir *Ordre du 12^e^ bataillon de chasseurs pour la traversée des glaciers du massif du Pelvoux et de l'Oisans – 1895*.

776 DUNOD (lieutenant de chasseurs alpins) Henri, *Des éclaireurs de montagne*, *op. cit*., p. 29.

au contraire, d'un usage courant voire constant alors en montagne. Pour mener des combats retardataires, il faut les hommes des escouades franches, robustes, bons tireurs et rompus à la marche en pays de montagne. Ainsi, les escouades franches iront même jusqu'à se transformer en groupes francs qui se trouvent livrés à eux-mêmes contre un ennemi beaucoup plus nombreux, dont ils doivent retarder la marche en utilisant tous les obstacles que présente le terrain, lui en créant au besoin, lui tendant des embuscades, l'attirant sur de fausses pistes.

L'utilisation des escouades franches n'est que tardivement adoptée à un niveau d'emploi supérieur. Il suffit que le 20 juillet 1900, aux Chapieux (au-dessus de Bourg-Saint-Maurice), le général Arvers, en manœuvre à la tête de la 28e division d'infanterie, poursuive ces innovations dans le domaine tactique pour mettre en œuvre à l'échelon de la division des modes d'action et d'emploi spécifiques aux escouades franches :

> « *Le service de reconnaissance dont le général Arvers veut faire l'essai a commencé, hier soir, par la mise en route d'une expédition composée d'un officier et seize hommes par groupe alpin. Ces petits détachements avaient pour mission d'explorer tout le massif montagneux et de faire connaître les résultats des recherches par tous les moyens en leur pouvoir : courriers rapides, bicyclistes, si l'on dispose de routes ; télégraphie optique. Un moment, on a craint que ce dernier procédé fût impraticable tant les nuages s'accumulaient mais, après une courte pluie, le ciel s'est rasséréné et les signaux ont pu être utilisés. Un des postes était installé au sommet du mont Joly, à 2 530 mètres, face au massif du mont Blanc. Ces reconnaissances nocturnes sur des montagnes fort élevées, encore couvertes de neige par places, ont été pénibles.*[777] »

Paul Arvers est donc le premier à faire effectuer ce type d'essai d'un service de reconnaissance alpine, au niveau de la division. L'emploi tactique de ces escouades composées d'hommes résolus et aguerris sera justifié dans les deux conflits mondiaux durant lesquels des escouades franches mais aussi des groupes francs plus autonomes

777 *Le Figaro*, rubrique *Manœuvres alpines,* édition du 24 juillet 1900, p. 3.

encore effectuent respectivement des missions de reconnaissance et des coups de main sur les lignes ennemies ou sur leurs avant-postes, en empruntant des itinéraires de haute montagne, rocheux ou enneigés mais particulièrement difficiles. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, lors des combats de la Bataille des Alpes, les SES seront constituées des élites de l'alpinisme français : Edouard Frendo, Gaston Rebuffat, Lionel Terray.

Les héritiers de Paul Arvers, dont le sous-lieutenant Dunod, ont donc bien compris tout l'intérêt qu'il y a à employer ces unités légères. Plus tard, les SES hériteront de ces formations élitistes pour atteindre un très haut niveau opérationnel. Le concept des éclaireurs de montagne est né en 1886 sur le terreau fertile des expérimentations du 12^{e} bataillon de chasseurs, les méthodes et procédés initiés par Paul Arvers et développés dans l'*Alpinisme militaire* ont fait eux aussi des émules.

2.3.3 Les procédés de la guerre en montagne inspirés de Paul Arvers

Le mouvement littéraire militaire se développe et les productions vont croissantes entre la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle. Nombreux sont les écrivains qui s'inspirent des principes du lieutenant-général de Bourcet ou des expérimentations et des écrits de Paul Arvers. Ils proposent à leur suite des adaptations des principes de guerre en montagne ou de nouvelles structures et emplois des troupes en montagne. Car tous ont effectivement en commun d'avoir participé à cette aventure que fut l'alpinisation de leur bataillon de chasseurs ou de leur batterie d'artillerie à la fin du XIX^{e} siècle.

Dans la même veine que les conférences de Paul Arvers, un livre d'importance est publié en 1901 par le capitaine artilleur Paul Simon[778], officier ayant servi au sein du groupe alpin formé par le 12^{e} bataillon et qui s'était déjà fait remarquer lors de

l'inspection du général de Bessol qui avait demandé que ses travaux d'hiver soient alors transmis au gouverneur. Il s'agit d'un recueil de conférences publié sous le titre *Les principes de la guerre alpine*[779]. L'auteur le décrit comme un traité didactique qui détaille les principes généraux de la guerre alpine moderne. Traité avant tout tactique et technique, ce livre s'inspire et récapitule finalement toutes les expérimentations faites depuis plus de vingt ans dans les Alpes. Mais à défaut de principes, l'officier expose plutôt les procédés, les combinaisons et les techniques qui ont été mis en œuvre dans les bataillons alpins. Il analyse aussi « *avec les progrès récents de la critique historique militaire* […] *et les remarquables études du général Bonnal,* […] *ce qui a permis de bien distinguer l'opposition entre la stratégie alpine rationnelle et la stratégie de plaine moderne*.[780] »

A l'instar de la méthode utilisée par Bourcet puis par Paul Arvers et reprise par de nombreux conférenciers qui publient leurs textes, le capitaine Paul Simon a pour objectif pédagogique de préparer les futurs officiers alpins à mieux appréhender et comprendre l'environnement opérationnel et stratégique dans lequel ils vont évoluer : rappel des faits historiques et mémorables qui ont lieu sur les différents terrains parcourus et description de la topographie du pays. Il annonce dans son *Avant-propos* qu'il cherche à caractériser la spécificité de la guerre alpine et l'emploi des troupes en montagne. Pour cela, l'auteur des *Principes de la guerre alpine* « *s'est efforcé de bien faire ressortir* […] *ce qu'est, en réalité, cette guerre toute spécifique en dégageant ses grandes lignes. But général des opérations, effectifs maxima pouvant être engagés dans les Alpes, objectifs des colonnes, influence du terrain alpestre sur la marche et le combat, procédés généraux de l'attaque*

---

778 Le chef d'escadrons Paul Simon (1863-1913) est issu de l'Ecole polytechnique et a fait toute sa carrière militaire dans l'artillerie. Il sert à l'issue de son école d'application au sein du 2e régiment d'artillerie (de 1886 à 1889), régiment affilié au XIVe corps d'armée et dont les batteries soutiennent les différents groupes alpins. Appartenant à la 16e batterie, le lieutenant Paul Simon est rattaché au 4e groupe alpin, celui du 12e bataillon de chasseurs à pied. Il effectue ensuite quelques années en bataillon d'artillerie de forteresse avant de rejoindre l'état-major du corps d'armée en 1895. Nommé chef d'escadrons en 1911, il est tué à l'ennemi à Thann le 26 mai 1915. SHD-DAT, Vincennes, dossier chef d'escadron Simon, 5 Ye 100949.

779 SIMON (capitaine d'artillerie à l'état-major du XIVe corps) Paul, *Les principes de la guerre alpine, op. cit.*

et de la défense des chaînes alpines : tels sont les points qu'il a successivement envisagés.[781] »

Le capitaine Paul Simon, bien qu'artilleur, a toujours maitrisé parfaitement les règlements et théories d'infanterie. Classé comme officier zélé, fanatique de son métier et actif alpiniste, il connait aussi très bien la frontière des Alpes. Il n'hésite d'ailleurs jamais à faire partager son érudition aux officiers des bataillons alpins, pendant les marches et les manœuvres auxquelles il participe. Ainsi rédige-t-il en 1902 une *Etude sur les Alpes piémontaises et leur organisation défensive* si remarquable qu'elle lui vaut un témoignage de satisfaction du général André, ministre de la Guerre[782].

En 1904, Paul Simon tire profit, dans un autre ouvrage à caractère très sociologique, de l'expérience acquise au sein des bataillons de chasseurs et de l'armée des Alpes pour faire part de quelques propositions sur l'instruction des officiers et de la troupe[783]. Les résultats concrets de l'instruction s'obtiennent par une conception plus moderne de la discipline qui seule détermine le militaire à accomplir correctement ses devoirs. Ainsi la discipline, objet de l'instruction morale des troupes décrite dans ce livre, passe par l'idée de patrie. La défense nationale est l'objet des institutions militaires. La nécessité de la hiérarchie et de la subordination entière de chacun à ses chefs hiérarchiques impose la nécessité de la subdivision de l'armée en unités de plus en plus petites. Paul Simon développe aussi d'autres principes qui ont prouvé leur efficacité au sein des groupes alpins : la nécessité de l'initiative dans l'obéissance ; la nécessité de l'activité et de la conscience dans l'exécution de toutes les tâches individuelles ; la nécessité de l'affection réciproque entre tous les militaires, chefs et soldats ; la nécessité du courage ; enfin la nécessité de l'hygiène.

---

780 *Ibidem*, p. VII.

781 *Ibid*.

782 Dossier chef d'escadron Simon, SHD-DAT, Vincennes, 5 Ye 100949.

783 SIMON (capitaine d'artillerie) Paul, *L'instruction des officiers, l'éducation des troupes et la puissance nationale*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle éditeur militaire, 1904, p. 337 *et passim*.

En septembre 1907, alors qu'il est considéré comme un éminent et captivant professeur de morale à l'Ecole spéciale militaire, le capitaine Simon est attaché, pendant les manœuvres du sud-ouest, à l'état-major du général Pouradier-Duteil (ancien chef de corps du 12e bataillon de chasseurs), commandant la 48e brigade d'infanterie et les subdivisions de Tulle et de Brive. Ce dernier apprécie grandement la prévoyance des détails et les travaux d'état-major effectués par le capitaine Simon qu'il avait personnellement connu et estimé lorsqu'il servait dans les Alpes.

On voit bien que le contenu de ces conférences et ouvrages tiré de l'expérience alpine marque le fait que l'alpinisme militaire tel qu'il est envisagé à la toute fin du XIXe siècle est arrivé à maturité. Ce que l'on peut considérer chez Paul Simon comme une synthèse tactique très élaborée des caractéristiques, principes et procédés de la guerre en montagne, si elle ressemble parfois à un plaidoyer, est surtout une reconnaissance tacite des expérimentations et des écrits de Paul Arvers dont on devine l'inspiration. Tout en mettant à profit l'application de nouveaux procédés tactiques, les bataillons de chasseurs font l'essai et éprouvent aussi en montagne de nouvelles techniques alpines dont l'introduction du ski qui bouleversera la pratique hivernale de la montagne.

2.3.4 Le développement de l'alpinisme puis du ski : Dunod et Duhamel, deux figures militaires légendaires

Les bataillons de chasseurs formés en groupes alpins ont toujours profité des manœuvres en montagne pour s'instruire aux exercices spéciaux et à tous les procédés de guerre dont la guerre de partisans, cette guerre en petits paquets, dans des terrains escarpés et dans des zones refuges. Ils expérimentent par ailleurs toutes sortes d'équipements : armement (mise en service à partir de 1906 du canon de 65 mm mieux adapté aux réalités de la guerre en montagne), télégraphe, appareil de transmission optique, téléphone de campagne. Des campagnes de relevés géodésiques et topographiques sont même menées pour parfaire la connaissance des éventuelles zones de combats.

Si le 12e bataillon de chasseurs s'est particulièrement illustré dans les expérimentations du paquetage du soldat alpin, c'est aussi parce qu'il a connu parmi ses

personnels une toute nouvelle génération de jeunes officiers, sous-officiers ou chasseurs, que l'engagement en montagne a incité à se lancer dans des exploits individuels ou collectifs et par voie de conséquence dans tout type d'expérimentation en montagne de techniques ou de matériels (la raquette ou le ski en sont des exemples reconnus).

Ee effet, si la pratique de l'alpinisme militaire porte sur les reconnaissances collectives, on laisse cependant une marge d'initiative importante aux officiers, soit dans les cheminements à emprunter à la tête des détachements, soit dans la pratique de l'alpinisme à titre individuel. Dès 1880, deux courants se distinguent concernant l'approche de la montagne, entre ce que le CAF appelle « *l'excursionnisme cultiv*é » et ceux qui prônent un aspect plus sportif, un « *alpinisme véritable*[784] ». John Grand-Carteret discerne « *les alpinistes des pics : gens des hauts sommets pour lesquels la montagne et les ascensions ne comptent* "qu'à partir de 3 000 m", *et les alpinistes des cols :* les "sages" *qui se contentent de demi-sommets.*[785] ». On peut affirmer que les militaires appartiennent à la fois aux deux catégories.

Ayant découvert la montagne tardivement, Paul Arvers ne fut pas un grand alpiniste sportif. Mais il accompagnait ses détachements dans les Alpes et lors des ascensions des cols, et était fier de son titre officieux de créateur du premier bataillon de chasseurs alpins. Les itinéraires qu'il a empruntés sont indiqués dans les *Voies de communication du Briançonnais* et les *Voies de communication de la Maurienne*. Et si l'alpinisme civil de haut niveau l'« *épouvante*[786] », il engage néanmoins le premier en montagne des détachements complets, interarmes, accompagnés dans les débuts, par des guides locaux qui prennent la tête des compagnies. Prudent et responsable, il se limite aux cols sans empêcher ses officiers de se lancer dans des aventures plus hardies.

Dès 1884, le 12^{e} bataillon ne reconnaît plus les passages et les cols mais aborde les sommets et les officiers les plus audacieux – les plus *passionnés* – marquent rapidement

---

784 Ces deux expressions sont reprises par Olivier HOIBIAN *in Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 25.

785 Cité par Olivier HOIBIAN *in Les alpinistes en France, 1870-1950, op. cit.*, p. 71.

786 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région, op. cit.*, p. 25.

les esprits par la réussite de *premières*, en été comme en hiver. Leur rôle dans la conquête alpine est souvent passé sous silence car ils arrivent après la médiatisation des dernières grandes *premières* d'Emmanuel Boileau de Castelnau (Grand Pic de la Meije en 1877), de Jean Charlet-Staton (le Petit Dru en 1879), d'Albert Mummery (les Grands Charmoz en 1880 et l'Aiguille du Grépon en 1881), du révérend Coolidge (en Oisans en 1885) ou d'autres alpinistes célèbres. Pour autant, les premières expériences des courses collectives en été puis des courses individuelles d'hiver sont initiées par les militaires et les unités alpines vont fournir des cadres d'élite, d'active ou de réserve, sportifs, géographes, photographes, qui marqueront l'histoire de l'alpinisme moderne français.

François Henri Dunod et le développement de l'alpinisme militaire sportif en France

L'un des officiers montagnards les plus performants de sa génération a commencé sa carrière alpine en 1889, à la fin du long processus qui a abouti à la spécificité alpine. Il s'agit du lieutenant Dunod[787]. Montagnard renommé, il a fait de son manche de piolet, « *à chaque excursion patriotique* » une « *hampe de drapeau tricolore hissée à chaque sommet*[788] ». Expérimentateur intelligent il teste les raquettes à neige dès 1889, mais surtout, fin tacticien en montagne, il innove en organisant les premières escouades franches au 12e bataillon de chasseurs à pied que nous venons d'évoquer, ancêtres des sections d'éclaireurs de montagne.

François Henri Dunod (1865-1946)[789] est Saint-Cyrien de la promotion *de Châlons* (1886-1888), première promotion à effectuer un séjour au camp de Châlons. Après une année au 148e régiment d'infanterie, le sous-lieutenant Dunod rejoint le 12e bataillon de chasseurs à pied le 4 janvier 1889, dès le lendemain de la promulgation des décrets de la loi du 24 décembre 1888. Il y reste jusqu'en mai 1894, puis est affecté quatre années au

787 Voir JOFFRE Raymond, *Belledonne, Précurseurs et pionniers*, *op. cit.,* chapitre *François Henri Dunod, le précurseur,* pp. 201 et *passim.*

788 *Le Dauphiné*, édition du dimanche 29 septembre 1886, *in* JOFFRE Raymond, *Belledonne, Précurseurs et pionniers*, *op. cit.*, p. 201.

789 SHD-DAT, Vincennes, dossier lieutenant-colonel Dunod, 6 Ye 6914.

99e régiment d'infanterie avant de retourner dans les Alpes, au sein du 6e bataillon de chasseurs à pied en décembre 1898, en tant que commandant de compagnie de chasseurs alpins. Il démissionne pour raisons personnelles, avec le grade de capitaine, en septembre 1904. Il est maintenu sur sa demande dans la réserve de l'armée d'active.

Pendant toutes les années qu'il passe dans les Alpes, il est remarqué par ses hautes qualités d'alpiniste, sa vigueur et sa hardiesse. Ses initiatives et ses compétences alpines sont systématiquement soulignées[790]. D'abord à titre individuel car il a gravi le Cervin dès 1883, à l'âge de dix-huit ans. Puis il est le premier, avec François Simond et Émile Rey, à avoir franchi en 1887 le passage rocheux qui sépare le Grand Dru du Petit Dru et il est le « *premier Français à avoir effectué une ascension du mont Blanc en hiver*[791] », les 21 et 22 janvier 1892, avec les frères Simond et Frédéric Payot.

Henri Dunod s'est surtout illustré pour avoir accompli la seconde ascension de l'aiguille de Grépon en 1885, en même temps qu'il effectuait la première française de l'aiguille des Grands Charmoz. Quatre ans plus tôt, lors de la première ascension du Grépon, Albert Mummery laissa son piolet au sommet et promit une prime de cent francs à qui le lui rapporterait. Dunod réalisa cet exploit et, venant réclamer la prime, se vit offrir un refus par l'alpiniste anglais. Il garda donc le piolet. Albert Mummery tenta bien par la suite de le récupérer mais Henri Dunod refusa systématiquement. Le piolet appartient d'ailleurs toujours à sa famille malgré les nombreuses tentatives de l'Alpine club pour le racheter.

Le sous-lieutenant Dunod a reçu le 8 mai 1890 une lettre de félicitations du ministre de la Guerre[792] pour avoir fait preuve d'une grande expérience de la montagne et d'une énergie toute particulière dans l'expédition accomplie au mois de mars 1890 au pic de Belledonne, avec le commandant Allote de la Fuye. Cette première hivernale a eu pour

790 *Ibidem*.

791 Commentaire daté de juin 1892 et signé de son chef de corps, le lieutenant-colonel d'Ivoley, SHD-DAT, Vincennes, dossier lieutenant-colonel Dunod, 6 Ye 6914.

792 Lettre de félicitations signée du ministre Charles de Freycinet et datée du 8 mai 1890, SHD-DAT, Vincennes, dossier lieutenant-colonel Dunod, 6 Ye 6914.

résultat de déterminer un type perfectionné de raquettes à neige. Puis il s'est distingué à titre collectif, avec le lieutenant Becker, qui est avec lui l'un des meilleurs officiers alpinistes du 12e bataillon[793], dans la conduite des détachements lors des reconnaissances armées en Oisans où il fait preuve de grandes qualités de commandement. Il est considéré comme l'un des initiateurs de l'alpinisme d'hiver en France avec les essais de ski dans le Briançonnais en 1896. Il a enfin préconisé l'organisation d'un cours d'instruction alpine dans un travail rédigé en 1903[794] et qui est utilisé dans l'organisation du cours de hautes études de montagne de Briançon dès 1904.

Avec Henry Cuënot, il est en 1907 l'un des organisateurs d'un concours sans précédent en France et dans le monde, le premier Concours international de ski qui s'est assuré à Montgenèvre un succès considérable. Les troupes françaises et italiennes ont pris part à ce concours et Henri Dunod a donné connaissance du palmarès en présence du général Gallieni, alors gouverneur militaire de Lyon.

Nommé chef de bataillon dans la réserve en 1912, il est mobilisé en août 1914 et affecté au 223e régiment d'infanterie en novembre. Il est cité deux fois à l'ordre de l'armée en juin puis en novembre 1915 pour avoir mené son bataillon (le 6e bataillon de chasseurs) à l'attaque avec calme et confiance et avoir ainsi repoussé l'ennemi. Il obtient à cette occasion la croix de guerre avec palme et la croix de chevalier de la Légion d'honneur[795].

Il dirige l'école de ski du XIVe corps d'armée en novembre 1915 et commande alors un groupe de quatre compagnies de chasseurs skieurs. A sa dissolution, il est nommé, en janvier 1916, au commandement du dépôt territorial commun des 31e d'infanterie et 35e territorial à Melun. Promu lieutenant-colonel dans l'armée

---

793 JOFFRE Raymond, *Belledonne, Précurseurs et pionniers*, *op. cit*., p. 204.

794 Il est cité à l'ordre du corps d'armée (ordre général n° 53 daté du 29 novembre 1903) pour un travail d'étude réalisé en 1903 en ayant pour titre : *Projet de cours d'instruction alpine* ; il reçoit pour ce même travail un témoignage de satisfaction du Ministre daté du 22 juillet 1904, SHD-DAT, Vincennes, dossier lieutenant-colonel Dunod, 6 Ye 6914.

795 Dossier de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, numéro d'ordre des matricules 127.716.

territoriale en juillet 1917, il est en réserve du commandement de la 7e armée depuis mai 1917 quand sa santé le trahit et, victime de fatigue cérébrale, il occupe, après une convalescence en 1918, des fonctions de chef de groupe à l'inspection centrale des effectifs et des sursis. Il est définitivement rayé des cadres en décembre 1918.

Henri Dunod retrouve à la fin de la guerre la direction des Editions Dunod, fonds de commerce d'édition technique que lui avait cédé sa mère en 1905. Ces éditions publient aujourd'hui encore des livres sur les sciences et les techniques. Marié et père de sept enfants, il décède en 1946 dans les Côtes du Nord.

Type même de l'officier alpin pugnace qui a bénéficié dès son arrivée en bataillon du mouvement initié par la création de l'alpinisme militaire, le lieutenant Dunod s'est très vite illustré par un goût marqué des ascensions et par un esprit d'initiative et d'expérimentation hors du commun. Excellent instructeur, théoricien tactique, toujours volontaire (il a demandé à faire partie de l'expédition à Madagascar), il a constamment eu à cœur de perfectionner l'instruction de ses hommes, en montagne comme à la guerre, dans un esprit propre aux chasseurs alpins. Il reçoit le brevet d'officier de la Légion d'honneur[796] le 8 décembre 1925.

Henry Duhamel et la naissance du ski en France

A la fin du XIXe siècle, une autre découverte importante maintient les troupes alpines sur le devant de la scène des innovations. Il s'agit du ski, planches de bois dénichées par le lieutenant (territorial) Henry Duhamel lors de l'Exposition universelle de 1878.

Henry-François Duhamel[797] est né en décembre 1853. A dix-sept ans, orphelin de père, il prend part durant cinq mois, au siège de Paris de 1870 en tant qu'ambulancier. Puis, pour des raisons de santé car il souffre d'anémie, il quitte Paris et s'installe avec sa

796 *Ibidem*.

797 Voir JOFFRE Raymond, *Belledonne, Précurseurs et pionniers, op. cit.*, chapitres *Henry Duhamel, le fou de la Meije (1853-1917)* pp. 155-190 et *Naissance du mythe Duhamel* pp. 241-267.

mère à Gières, commune de Grenoble, en 1872. Il se met à sillonner le pays et découvrir toutes les montagnes de l'Isère. Il totalise vite vingt-trois premières en montagne dont huit sommets vierges et la face sud des Ecrins avec Pierre Gaspard. Habile dessinateur, à la fois photographe et cartographe, il se constitue un fonds de connaissances expérimentales, apprend, vérifie et contrôle sur le terrain avant de communiquer ses observations aux différentes sociétés alpines. Il a ainsi publié un nombre considérable de brochures et d'articles. Par ailleurs historien et promoteur des troupes alpines[798], il n'a jamais caché la considération et la reconnaissance qu'il porte à Paul Arvers : « *Nous ne pouvions mieux mettre en relief la valeur des documents historiques et topographiques recueillis au milieu du XVIII*^{e} *siècle sur notre frontière du sud-est qu'en rappelant en tête du* Journal de voyage d'inspection du Marquis de Paulmy, *adjoint à cette époque au Ministre de la Guerre, les suggestives appréciations données à leur sujet par un des initiateurs les plus particulièrement autorisés de l'alpinisme militaire en France, M. le général Arvers, auquel on doit la remarquable publication du* Mémoire du lieutenant-général de Vault sur la guerre de la succession d'Autriche *et celle du très important manuscrit du lieutenant-général de Bourcet sur les* Principes de la guerre de montagne *daté de 1770*.[799] »

Une aimable courtoisie et une constante modestie cachent chez Henry Duhamel de véritables compétences alpines. Membre fondateur du Club alpin français en 1874, il crée la section de l'Isère du Club alpin français la même année. En 1878, le lieutenant Duhamel signe son plus beau titre de gloire : la découverte du ski, « *deux longues et étroites planchettes* » trouvées dans un stand d'un exposant suédois qui les a installées en guise de décoration lors de l'Exposition universelle qui se tient à Paris. La légende veut que ce soit lui qui développe la pratique et l'utilisation de ces planches

798 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*.

PESAY (marquis de), *Description des vallées des Grandes Alpes. ...*, publié par H. DUHAMEL, *op. cit.*.

PAULMY (marquis de) Antoine-René de VOYER d'ARGENSON, *Voyage d'inspection de la frontière des Alpes en 1752*, présenté et publié par DUHAMEL Henry, Grenoble, Librairie dauphinoise, H. Falque et F. Perrin, 1902, 236 p.

799 PAULMY (marquis de) Antoine-René de VOYER d'ARGENSON, *Voyage d'inspection de la frontière des Alpes en 1752*, *op. cit.*, *Préface* p. 8.

durant de nombreuses années. Dans une lettre adressée en 1908 à Louis Arnaud, ancien président de la section du CAF de l'Isère, Henry Duhamel écrit : « *Au cours d'une visite à l'Exposition Universelle de Paris de 1878, je découvris avec joie de grandes raquettes canadiennes, ainsi que de longues et étroites planchettes qu'un bienveillant exposant suédois me signala comme étant d'un emploi fort recommandable pour les parcours sur la neige. Pourvu de ce nouvel équipement qui, avec son aspect encombrant, paraissait de prime abord peu approprié aux expéditions alpestres, j'entrepris les premiers essais, dès mon retour en Dauphiné, en faisant bientôt l'ascension des 2 255 mètres d'altitude de Chamrousse, au-dessus d'Uriage. Mais avec mes "* planches *", nom irrévérencieux que mes collègues en alpinisme donnaient à mes skis (dont l'appellation exacte, aujourd'hui si vulgarisée, était inconnue), je dois avouer que durant d'assez longs jours, je me trouvais aussi embarrassé d'en tirer convenablement profit qu'une carpe peut le faire d'une pomme*.[800] » N'ayant pas reçu de mode d'emploi, les débuts sont très difficiles, mais la légende veut que ce soit lui qui, à Chamrousse, développe la pratique et l'utilisation de ces planches durant de nombreuses années.

Quelques années plus tard, au déclenchement de la Grande Guerre, il sert en 1914 comme capitaine de l'armée territoriale et est affecté au 28e bataillon de chasseurs pour commander le dépôt de skieurs militaires de Grenoble. En février 1917, il dérape et glisse violemment sur une plaque de glace dans la cour du quartier. Il rejoint son domicile et décède dans la nuit d'un hématome cérébral. Il est enterré avec les honneurs militaires.

Après cette découverte, les premiers essais de skis en France ont lieu ensuite vers 1895 et 1896, par le lieutenant Widmann du 28e bataillon de chasseurs, officier né en Suède et engagé dans la Légion étrangère de 1883 à 1894 avant de rejoindre les chasseurs à pied et de réussir l'ascension à ski du Mont Guillaume à Embrun en 1897, une *première*. Ce sont bien les jeunes officiers de chasseurs alpins enhardis par les nouvelles techniques qui se passionnent pour ces *semelles de bois*. Grâce à deux jeunes officiers norvégiens (capitaine Engel et lieutenant Qval) en stage militaire dans une unité alpine française en 1895-1896, le lieutenant Widmann apprend à évoluer sur la neige. Sous son

800 Voir http://chamrousse.cpa.free.fr/histoire.htm.

impulsion et accompagné par le lieutenant Henri Dunod, il fait les premiers véritables essais de skis en France au Col du Lautaret entre 1896 et 1898.

Dans ses récits *Voyage en France*, Victor Ardouin-Dumazet relate, dans la 10e série publiée en 1897, *Les Alpes du Léman à la Durance, Nos chasseurs alpins*, qu'à partir des baraquements des Chapieux les chasseurs du 22e bataillon de chasseurs à pied (stationné à Albertville), accompagnés d'une compagnie du 158e régiment d'infanterie, « *vivent heureux l'hiver, ils parlent avec passion de leurs courses sur la neige, au moyen de raquettes ou même de skis norvégiens qui commencent à être utilisés et permettent de faire rapidement de longues courses*.[801] » Certains voient ici la première utilisation collective militaire des skis. D'autant plus que dans un article du *Figaro Illustré* de 1898, Ardouin-Dumazet reprend cette anecdote en publiant une photo de six alpins du 22e bataillon de chasseurs à pied se déplaçant à ski, non pas pour s'amuser, mais d'une façon usuelle[802].

L'année suivante, en 1899, le capitaine Dunod parcourt avec le capitaine François Clerc du 159e régiment d'infanterie la route de Briançon à Guillestre en passant par le col de l'Izoard, soit 1 275 m de dénivelée en dix heures de temps. Fort de ces expériences, le capitaine Clerc développe cette activité naissante, se fait le prosélyte du ski et démontre au commandement les avantages utilitaires de ces patins : facilités de déplacement, mobilité accrue et économie des forces. La première expérimentation officielle est autorisée en 1901 à Briançon pour les 14e et 30e bataillons de chasseurs et pour le 159e régiment d'infanterie. Le capitaine Clerc bénéficie du conseil d'une mission militaire norvégienne en stage dans ce régiment. Tandis que le lieutenant Dunod préconise en 1903, à Briançon, l'organisation de son *cours d'instruction alpine*, le capitaine Clerc rédige la même année un rapport capital pour le développement du ski, le *Rapport sur les expériences de skis*. Ce rapport aboutit, avec l'aide du CAF, à la création en janvier 1904 à Briançon de l'Ecole des skieurs militaires (ou Ecole de ski de

801 ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France, 10e série, Les Alpes du Léman à la Durance, Nos chasseurs alpins, Paris et Nancy*, Berger-Levrault & Cie, 1897, p. 143.

802 Anecdote relevée dans DEMOUZON Laurent, *La Savoie sous l'uniforme, 1872-1914*, Saint-Jean de Maurienne, 2012, pp. 121-122.

Briançon, qui deviendra en janvier 1906 l'Ecole normale de ski) qui a pour mission de former les instructeurs des écoles régimentaires alpines et les hommes des postes de montagne. Muté en Algérie, le capitaine Clerc laissera la direction des premiers stages au capitaine Bernard.

L'action des militaires français est donc déterminante et, en 1907, Henri Dunod énonce clairement les objectifs de diffusion et de promotion du ski en France :

> « *Le Club alpin français a trouvé dans l'armée, à tous les degrés de la hiérarchie, l'aide la plus précieuse. Il ne lui marchandera pas la sienne, et nous avons tout lieu d'espérer que les efforts réunis de nos officiers et de notre grande société auront réussi dans un avenir prochain, par le ski, à améliorer dans une mesure appréciable les conditions de la défense nationale en même temps que le bien-être de nos populations alpines*.[803] »

On note bien que l'esprit patriotique, insufflé aux débuts de l'alpinisme alors que celui-ci est un moyen fort pour les nations de s'affirmer[804], véhiculé aussi par des liens d'amitié forts entre les *cafistes* et les militaires dès les premières décennies de pratique de la montagne, a perduré chez les officiers ayant servi au sein du 12e bataillon. Là encore le CAF, véritable relais d'influence pour le développement de l'alpinisme militaire sert de vecteur national pour la diffusion du ski, nouveau mode de déplacement hivernal.

Sous l'impulsion des militaires, l'avenir de la montagne hivernale en France est désormais au ski. Le ministère de la Guerre crée, le 31 janvier 1913, le brevet de skieur militaire avec l'appui du général Courbebaisse, commandant le XIVe corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon. Ce brevet permet aux titulaires, par ordre de mérite, de choisir leur affectation parmi les corps de troupe utilisant le ski ou appelés à s'en servir. Le programme comporte alors quatre épreuves : course de fond, course de vitesse, style et saut, enfin réparation de matériel. Le premier examen est organisé les 24 et

---

803 *Montagne (La), Revue mensuelle du Club Alpin Français,* volume III, Paris, Club alpin français, Imprimerie Ed. Crété, 1907, p. 63.

804 Voir l'article de Jean-Paul Zuanon : « *Quand montagne rimait avec patriotisme, les annuaires du Club Alpin français (1874-1903)* », Babel, 20 | 2009, pp. 148-165.

25 février 1913 par le 13e bataillon de chasseurs à partir du fort de la Turra, sous l'égide du capitaine Lavallé.

Innovantes et bien équipées, les troupes alpines sont incontestablement et unanimement reconnues comme un véritable outil de guerre performant, entraîné, solide et motivé, mis sur pied à la veille de la Grande Guerre. Bien commandées, elles savent marcher, vivre et combattre en montagne et inspirent, comme tout corps d'élite une véritable hagiographie, mélange de sentiment patriotique, de fierté nationale et d'imagerie pittoresque. Les officiers ayant conçu et mis en pratique l'alpinisme militaire sont bien évidemment au cœur d'une popularité qui se répand non seulement dans les pays de montagne mais plus largement encore dans tout le pays.

CHAPITRE III/ UNE HAGIOGRAPHIE ALPINE

« *Elle est vraiment légitime, la ferveur populaire qu'ont su rapidement conquérir nos troupes alpines, et si beaucoup d'entre nous ne voient, dans ces admirables soldats, qu'un uniforme pittoresque, une allure dégagée, un je ne sais quoi qui captive et qui charme, il en est d'autres aussi qui savent combien est pénible, même en temps de paix, la vie dans la montagne, et à quels dangers presque constants et inévitables on s'y trouve exposé.*[805] »

Capitaine Marc de Buttet.

Avec l'institution de l'armée nationale en 1872, la vie militaire devient une expérience commune à tous les jeunes Français car chaque famille possède un de ses membres qui part en régiment. Les liens entre l'armée et la nation se resserrent inévitablement. Les récits des permissionnaires prennent place dans le panorama familier, surtout lorsque celui-ci est localement bien enraciné. Les souvenirs et les liens affectifs se répandent dans les collectivités avec une perception profondément mythifiée. S'ajoute à cela un récit nationaliste qui structure les livres d'histoire et une presse qui fait par ses récits d'ascensions et d'exploits une part considérable au mythe militaire dans lequel va s'inscrire le chasseur alpin, conquérant de la montagne.

Le prestige et la légende des chasseurs alpins et du soldat de montagne naissent timidement à partir de 1879. D'abord peu connus dans les hautes vallées, puis, en s'implantant durablement dans les montagnes, espace qu'ils s'accaparent, rempart face à

805 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, *op. cit.*, p. 1.

la menace italienne, les « *braves chasseurs alpins*[806] » développent par leur spécificité, leur tenue et leur uniforme, leur particularisme montagnard et leur entraînement propre, une imagerie populaire hagiographique grandissante. Ce sont effectivement, sous la direction de Paul Arvers, les reconnaissances des futures zones d'affrontement et la conquête des cimes par plusieurs centaines d'hommes qui engendrent alors une réputation idéale et une image intrépide de l'alpin.

Surtout, en quinze ans, « *Si les premiers articles consacrés à l'alpinisme militaire sont* "techniques", […] *à partir de 1894-95, les* "alpinistes" *se sont pris de passion pour les* "braves chasseurs alpins" […]. *Ce fait est contemporain d'un courant identique dans la* "littérature" *dauphinoise et de la publication par des officiers des unités de montagne d'ouvrages les exaltant.*[807] » Les livres de Paul Arvers n'appartiennent pas à un registre apologétique et se contentent d'être des récits narratifs ou historiques. Ils n'ont pas la verve enflammée d'un Duhamel ou d'un De Buttet. Paul Arvers ne s'inscrit donc pas, de fait, dans cette passion soudaine ; ses écrits, à l'exception de ses poèmes et de ses proses, demeurent exclusivement consacrés au domaine militaire, historique, doctrinal et pratique. Néanmoins, il n'hésite pas, en 1885, au cours de sa conférence donnée lors de la séance du Club alpin français de Lyon, *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, sans forcément *exalter* les chasseurs alpins, à témoigner de leur action et du travail avant-coureur effectué en alpinisme militaire. La réception du 12^e^ bataillon de chasseurs comme membre honoraire du CAF en est la consécration collective. Il contribue donc pleinement à cet élan vertueux renforcé par une présence, avec de nombreux officiers, dans les

806 Le qualificatif *brave* est évidemment issu de l'expression *Brave bataillon* que l'on trouve dans le chant de la *Sidi-Brahim*, l'hymne de tous les chasseurs à pied écrit dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Il est très souvent repris comme par exemple dans *Le Petit journal*, édition du 4 août 1901 : « *Nos braves chasseurs alpins viennent de donner encore une preuve de leurs superbes qualités d'endurance, de leur vigueur et de leur entraînement.* »

On trouve aussi fréquemment les (ou *nos*) *petits* chasseurs alpins : *Le Petit Parisien illustré* du 4 mai 1890 : « *Avec de tels soldats, la France peut être tranquille ; sa frontière des Alpes est bien gardée car nos, petits chasseurs sont là pour arrêter ceux qui voudraient en forcer le passage*. » ou *La Croix* du 13 juillet 1912 : « *Les premiers déjà, nos petits chasseurs alpins, sac au dos, les souliers ferrés, munis de l'alpenstock, ont quitté leurs garnisons*. »

807 Dominique LEJEUNE, « Les alpinistes dans la société française … », *op. cit.*, p. 523.

différents clubs alpins qui offrent un vrai relais régional et national pour promouvoir leur action à la tête des bataillons.

A leur fin de carrière, les figures alpines emblématiques que sont le général Zédé et le général Arvers sont mises en exergue, véritable témoignage de reconnaissance, du travail effectué pour le développement de l'alpinisme militaire. Initiateurs des reprises des manœuvres dans les Alpes, ayant dessiné et imposé la silhouette de ceux qui sont dorénavant appelés les chasseurs alpins, ayant expérimenté leur tenue et leurs matériels spécifiques, ils méritent incontestablement que leurs noms figurent en bonne place dans l'hagiographie populaire et dans les éloges qui sont attribués aux officiers alpins.

3.1/ Différents aspects de la spécificité alpine

3.1.1 L'appellation « alpin *»*

Ni la loi du 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, ni les décrets afférents du 3 janvier 1889, n'officialisent une quelconque appellation pour les troupes ou les chasseurs opérant en montagne et plus particulièrement dans les Alpes. On relève sans distinction dans ces textes : *bataillons de chasseurs à pied stationnés sur le territoire des quatorzième et quinzième régions* ou *bataillons plus spécialement chargés d'opérer dans les régions montagneuses.* On note aussi, dans les diverses correspondances relatives au projet loi entretenues avec le ministère de la Guerre : *bataillons stationnés sur la frontière du Sud-Est.*

Malgré tout l'adjectif officieux *alpin* apparaît assez tôt. Si les décisions ministérielles sur le paquetage de campagne ou sur l'habillement des troupes de montagne emploient en 1890, 1891 et 1892, l'expression *chasseurs alpins*, les revues des années 1880 avaient adopté bien avant cette appellation vite devenue courante bien que non officielle. La dénomination *chasseurs alpins* est commode, significative et distinctive pour désigner les militaires du bataillon qui se l'approprient d'emblée ; elle est moins évidente pour l'appellation du bataillon lui-même qui demeure un bataillon de chasseurs à pied. Rappelons qu'il n'existe qu'un seul drapeau pour les chasseurs, le Drapeau des chasseurs à pied. Contrairement au projet de loi du 25 octobre 1885, ce n'est pas une arme distincte de celle des chasseurs à pied qui a été créée en décembre 1888 mais une

transformation, par le Parlement, de l'organisation des bataillons de chasseurs à pied qui conservent donc leur appellation.

De nombreuses combinaisons sont alors utilisées pour insérer l'adjectif *alpin* dans la désignation du bataillon. Le qualificatif initial est *bataillon dit alpin*. On trouve aussi dans certaines communications, bien avant la publication de la loi de 1888, l'expression *bataillon alpin de chasseurs*[808], et dans les correspondances du général d'Auerstaëdt, gouverneur militaire de Lyon, l'emploi de *bataillon alpin, bataillon de chasseurs alpins, bataillon alpin de chasseurs à pied* ou *troupes alpines*[809]. On maintient aussi toujours exclusivement *bataillon de chasseurs à pied* ou *bataillon de chasseurs.* L'expression de *12^{e} bataillon alpin de chasseurs à pied* n'est en rien officielle même si elle est employée dans *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région* du lieutenant-colonel Arvers.

Si les bataillons alpins demeurent légalement et légitimement des bataillons de chasseurs à pied, l'appellation *bataillon de chasseurs alpins* apparaît dans les procédures ou débats parlementaires pour les distinguer des simples bataillons de chasseurs à pied qui ne stationnent pas sur la frontière des Alpes. On la trouve par exemple dans la décision ministérielle du 21 septembre 1890 *relative à l'affectation d'une cantine vétérinaire à chaque bataillon de chasseurs alpins*[810] ou dans la circulaire signée du ministre C. de Freycinet *portant répartition entre les divers corps de l'armée de terre et appel à l'activité des jeunes soldats de la classe de 1888* : « *Les jeunes soldats à affecter aux bataillons de chasseurs alpins seront choisis de préférence, même s'ils sont d'une taille élevée, parmi les hommes d'une forte constitution et habitués à la marche en montagne.*[811] »

---

808 Note de l'état-major général - 3^{e} Bureau intitulée *Constitution des groupes alpins* et datée du 5 août 1886, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1361.

809 Note du général d'Auerstaëdt, *Projet d'organisation de la frontière des Alpes*, datée du 29 octobre 1886, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1361.

810 *Journal militaire, op. cit.*, année 1890, 101^{e} année, deuxième semestre, p. 289.

811 *Journal militaire, op. cit.*, année 1889, 100^{e} année, 1er semestre, p. 523.

Plus tard, à une question adressée au général André, ministre de la Guerre, au sujet d'un accident survenu en montagne le 22 février 1904, la réponse de ce dernier est assez claire quant à l'appellation des bataillons et des troupes liée à leur spécialisation alpine qui se distingue d'autres unités non spécialisées :

> « *Je tiens à distinguer d'une façon très nette ce qu'on appelle les troupes alpines de celles qui ne le sont pas.*
>
> *Nous avons des bataillons de chasseurs alpins et des bataillons de régiments d'infanterie qui sont troupes alpines.*
>
> […]
>
> *Les troupes alpines reçoivent une instruction spéciale que justifient le rôle qu'elles auront à remplir en temps de guerre et les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs manœuvres en temps de paix.*[812] »

Puis lors de la discussion du projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'infanterie du 10 décembre 1912, apparaît vraisemblablement le premier texte de loi utilisant explicitement l'expression *bataillon de chasseurs alpins* :

> « *31 bataillons de chasseurs à pied dont :*
>
> - *18 à 4 ou 5 compagnies et éventuellement un groupe cycliste de 3 pelotons ;*
> - *13 bataillons de chasseurs alpins à 4 ou 5 compagnies.*
>
> […]
>
> *Je prendrai l'exemple de l'organisation actuelle du 31^e^ bataillon de chasseurs ; ce 31^e^ bataillon est un bataillon de chasseurs alpins que l'on se propose de former.*[813] »

In fine, les citations obtenues à partir de mi-1915 dans les Vosges par les bataillons de chasseurs à pied originaires de la frontière des Alpes emploient indifféremment les termes *bataillon alpin de chasseurs à pied* ou *bataillon de chasseurs alpins*. La

812 *Annales de la Chambre des députés*, séance du 11 mars 1904, p. 685.

distinction semble assez simple et se trouve dans l'historique des bataillons alpins publié après la Première Guerre mondiale qui précise qu'il existe alors pour cette spécificité vingt bataillons de chasseurs alpins, six bataillons alpins de chasseurs à pied et quatre bataillons de chasseurs à pied. La différenciation se fait alors uniquement sur la localisation alpine ou sur l'emploi opérationnel du bataillon : *bataillon de chasseurs alpins* qualifie un des douze bataillons stationnant sur la frontière des Alpes ayant une organisation particulière et dont les personnels ont reçu une formation montagne spécifique, *bataillon alpin de chasseurs à pied* désigne un bataillon employé spécifiquement dans une zone montagneuse.

Précisons enfin cet intéressant échange lors de la discussion du projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée du 21 mars 1924, échange animé par Jean Fabry[814], rapporteur général, au sujet de l'appellation alpin et de celle de chasseurs alpins, qui sont avant tout des chasseurs à pied :

> « ***M. le rapporteur général***. *Je dois faire connaître le sentiment de la commission et dire qu'elle accepte son amendement et est d'accord pour réserver le mot "*chasseur*" aux bataillons de chasseurs à pied qui ont si glorieusement illustré ce nom pendant la guerre et qui continuent à le porter avec un admirable esprit de corps.*
>
> […]
>
> ***M. Dupin***[815]. *M. le rapporteur général a parlé des chasseurs à pied. Il y a un autre nom glorieux dans l'armée, c'est celui de chasseurs alpins.* (Très bien ! très bien !) *Je voudrais donc qu'on y fît également allusion. Nous ne pouvons oublier que nous avons eu des fils qui sont morts sous l'uniforme des chasseurs alpins.*

---

813 *Discussion du projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'infanterie*, *Annales de la Chambre des députés*, séance du 10 décembre 1912, p. 56.

814 Sorti de Saint-Cyr en 1895, Jean Fabry a commandé le 23e bataillon de chasseurs alpins durant la Première Guerre mondiale. Député de la Seine en 1919, il sera président de la commission de l'armée et siègera au Conseil supérieur de la Défense nationale avant de devenir Ministre en 1934. Il décède en 1968.

> ***M. le rapporteur général**. J'ai commandé un bataillon de chasseurs alpins et je considère que ce commandement restera le plus grand honneur de ma vie. Il est bien certain que je ne les oublie pas. Mais les chasseurs alpins sont, dans la loi, des chasseurs à pied.*
>
> ***M. Dupin**. Non ! Non ! Ils ont une dénomination spéciale.*
>
> ***M. le rapporteur général**. Ce sont des chasseurs à pied qui ont pris devant l'opinion le nom de "*chasseurs alpins*". Elle ne leur retirera pas.*
>
> ***M. Maginot**, ministre de la guerre. Les chasseurs alpins font partie des demi-brigades de chasseurs à pied. Ce sont des chasseurs au même titre que les autres.*[816] »

Néanmoins, l'appellation *bataillons alpins de chasseurs à pied* finit par s'imposer entre les deux guerres mondiales sur certains écrits. Reprise dans de nombreuses publications, jugée parfois respectueuse de la tradition et rigoureusement exacte, rien cependant ne vient justifier son utilisation. Déformation usuelle de l'histoire, elle est à proscrire voire à bannir.

Outre leur appellation, les bataillons de chasseurs à pied stationnés dans les Alpes se distinguent aussi et surtout par leur tenue et leurs équipements qui ont été progressivement adaptés par Paul Arvers à l'environnement montagneux.

3.1.2 Tenue et équipement

Une modernisation progressive

En 1888 et jusqu'à la Première Guerre mondiale, si elle apporte quelques améliorations à l'équipement de ses troupes, l'armée française, à l'exception des chasseurs à pied, n'a pas pris conscience des problèmes des tenues. Le fantassin porte

---

815 Louis Dupin, député de la Loire de 1919 à 1924 et de 1928 à 1932.

816 *Discussion du projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée, Journal officiel de la République française, Chambre des députés*, séance du 21 mars 1924, p. 1465.

toujours le pantalon garance, la capote gris-bleue et le képi bicolore. Seules les troupes alpines et les troupes coloniales bénéficient majoritairement de dérogations particulières.

En même temps qu'elle établit une organisation précise des troupes alpines, la loi du 24 décembre 1888 stipule bien dans son article 2 que « *le ministre est autorisé, dans la limite des crédits dont il dispose, à apporter à la tenue et à l'équipement de ces derniers les modifications nécessitées par le climat des régions où ils ont à manœuvrer.*[817] » Ces modifications sont proposées par la commission dirigée par Paul Arvers sur la base des expérimentations et des nombreux essais relatifs à la tenue de ces troupes effectués au début des années 1880. Sous son influence, les longs séjours des officiers alpins dans les hautes vallées et en montagne engendrent déjà de nombreux rapports sur l'habillement et sur l'équipement visant à modifier la tenue habituelle du soldat de montagne. Différentes expériences sont effectuées par le 12e bataillon de chasseurs qui essaie entre 1880 et 1885 une variété de vêtements et plusieurs modèles de bérets, de chaussures et de cannes, mais aussi un mode d'équipement particulier, à savoir un étui-musette sans banderole qui se rattache au porte-épée, un havresac sans cadre, puis de nouvelles cartouchières. Ces tests concluent à l'adoption d'une tenue plus appropriée à la montagne que la tenue de campagne réglementaire : képi, capote, pantalon tombant avec la veste sur le sac. On cherche aussi à protéger le bas des pantalons pour la marche dans la neige et on introduit les bandes molletières.

Pour améliorer le paquetage courant, plusieurs commissions vont ensuite se succéder, sous l'impulsion et la direction du colonel Arvers, et les essais se prolongent sans qu'une tenue officielle ne soit définie et prescrite. En conséquence, le 4 février 1887, le ministre lui-même, le général Boulanger, prescrit une dernière fois la mise à l'essai, dans tous les bataillons de chasseurs alpins, des effets déjà mentionnés.

Effectivement, à cette date, seule une décision ministérielle du 6 janvier 1887 donne aux troupes qui opèrent dans les Alpes (en fait les seuls 6e, 7e, 12e, 13e, 14e et 24e bataillons de chasseurs à pied) un attribut particulier, la soutache de laine verte pour la troupe, de soie verte pour les officiers, bordant le parement au-dessus de la manche :

« *N° 74. Décision ministérielle relative aux attributs particuliers à donner aux troupes alpines (Direction de l'Infanterie, Bureau de l'Instruction, etc.) [B. O., p. r., p. 156.]*.

Paris, le 6 janvier 1887.

Le Ministre a décidé que les troupes alpines seraient dorénavant distinguées par un attribut commun à toutes les troupes entrant dans la composition des groupes alpins. Cet attribut consiste en une soutache de laine verte de 5 millimètres de largeur, posée sur les manches de chaque effet, parallèlement et à deux millimètres au-dessous de la piqûre supérieure du parement et sur le dessus de la manche seulement.

Pour les sous-officiers rengagés, la soutache sera placée parallèlement et à 2 millimètres au-dessous du galon d'ancienneté.

Pour les officiers, l'attribut consistera en une soutache de soie verte, de même dimension et posée de la même manière que pour la troupe.[818] »

Aucun autre effet d'habillement n'est encore officiellement autorisé alors qu'on concède uniquement aux troupes alpines des attributs communs. Ce que critique le *Journal militaire* :

« *La décision du 6 janvier relative aux attributs particuliers à donner aux troupes alpines dénote ces tâtonnements par lesquels passe toute mesure concernant l'uniforme, c'est-à-dire l'absence de principes. Pourquoi cette manie des distinctions dans un pays où le mot "égalité" est imprimé sur tous les monuments publics.*[819] »

Heureusement, des mesures et des modifications pratiques d'habillement sont prises dès 1886 concernant les marches-manœuvres en montagne :

---

817 *Journal officiel de la République française*, décrets afférents à la loi du 24 décembre 1888, séance du 5 janvier 1889, p. 46.

818 *Journal militaire*, *op. cit.*, année 1887, 98e année, 1er semestre, p. 241.

819 *Ibidem*, *Revue critique de l'année 1887*, p. 1242.

« *Dispositions relatives à l'exécution des manœuvres en pays de montagnes en 1886.*

Paris, le 19 mars 1886.

Tenue. — Pour la tenue, on se conforme en principe et sauf les modifications ci-après indiquées, à la décision ministérielle du 1er décembre 1879 (1).

Les hommes doivent porter la ceinture de flanelle ; pour les marches-manœuvres, ils sont pourvus de la tente-abri et de la couverture de campement. Les troupes qui sont cantonnées dans la montagne et celles qui prennent part à la marche de 30 jours emportent le bourgeron[820] *et le pantalon de toile (2).*

En outre, chaque bataillon alpin reçoit 40 paires de patins (10 par compagnie).

Les infirmiers et les conducteurs de mulets ou de voitures de l'infanterie sont pourvus de l'armement qu'ils doivent avoir en campagne.

Les officiers sont autorisés à porter des molletières en cuir ou en drap noir, lacées ou bouclées sur le côté, avec des brodequins auxquels s'adaptent, lorsqu'ils montent à cheval, des éperons à la chevalière ; ils sont également autorisés à porter sous le dolman ou la tunique ouverte, un gilet en drap noir avec boulons métalliques, et ils pourront substituer une cravate noire au faux-col blanc et au col noir.

Ils peuvent, en outre, remplacer la caisse à bagages réglementaire par une valise ou une caisse mieux appropriée aux conditions spéciales du transport en montagne, sous la condition de ne dépasser ni le poids, ni le volume assignés.

---

820 Le bourgeron est une blouse en toile, parfois même par extension un pantalon, portée par les soldats lors de certains travaux. Chez les chasseurs (et les troupes à pied), ce vêtement est du modèle 1882, de couleur écru. En plus des corvées de quartier, les chasseurs le portent en montagne l'hiver, afin de protéger les effets de drap ; et l'été notamment dans les Alpes-Maritimes en remplacement du pantalon de drap de la tenue bleue. Le bourgeron est en quelque sorte l'ancêtre de la tenue blanche alpine : d'un emploi pratique consistant à ménager l'usure du vêtement, il s'adapte bien plus tard à une utilisation camouflée.

Enfin, ils doivent être munis d'une canne ferrée, et d'une boussole-breloque.

Les hommes qui prennent part aux cantonnements de deux et trois mois, ou à la marche de trente jours, sont autorisés à faire usage d'un bâton ferré dans la montagne : le chef de bataillon fixe l'emplacement qu'il doit occuper dans le paquetage.

A la rentrée dans les garnisons d'hiver, les chefs de corps donnent des ordres pour assurer la conservation dans les magasins du corps des bâtons qui seraient en la possession des hommes.

Dans les cantonnements, les hommes seront ordinairement en veste (ou bourgeron) et en pantalon de toile de 7 heures du matin à 6 heures du soir. Après 6 heures du soir et jusqu'au matin ils sont en capote et pantalon de drap.

Les marches se feront en pantalon de drap et en veste. Toutefois, lorsque la température et l'altitude le permettront, notamment dans les Alpes-Maritimes, le pantalon de toile pourra être employé pour les marches.

Dans les batteries d'artillerie, les gradés et canonniers équipés en hommes montés, porteront, lorsqu'ils marcheront, à pied, le pantalon de toile toutes les fois qu'il ne pourra en résulter aucun inconvénient au point de vue sanitaire.

Les commandants des groupes alpins et des bataillons qui prennent part aux manœuvres en pays de montagnes ont d'ailleurs la plus grande latitude pour régler la tenue de leurs hommes suivant les exigences du climat.

(1) Toutefois MM. les commandants de corps d'armée peuvent faire expérimenter les modifications qu'ils jugent utiles d'introduire dans la tenue de campagne et le paquetage des effets, en vue du service spécial dans la montagne ; ils en rendent compte dans leur rapport d'ensemble.

(2) Les bataillons et batteries qui prennent part à la marche-manœuvre de 30 jours sont autorisés à faire faire aux brodequins en service toutes les réparations nécessaires pour en prolonger la durée et les approprier, s'il a

lieu, au service de la montagne. (Décision ministérielle du 28 février 1885).[821] »

Ces consignes sont rééditées chaque année et permettent aux commandants de bataillon d'expérimenter ce qui leur semble utile. Les essais aboutissent aux propositions du général Ferron du 17 novembre 1887, reprenant tous les éléments de février 1887 mais en apportant les quelques modifications suggérées par les dernières expérimentations du 12e bataillon de chasseurs, à savoir :

« *Capote du modèle en service, mais raccourcie aux genoux, de manière à pouvoir être portée sur l'homme, pourvue de deux poches devant, de pattes d'épaules et complétée par un petit collet, courte pèlerine à capuchon ne dépassant pas le milieu de la poitrine.*

Bandes molletières en drap bleu foncé, des modèles des troupes anglaises de l'Inde et du Canada. Avec ces bandes, le pantalon, relevé au-dessus de la cheville, sera maintenu jusqu'au-dessous du jarret et bouffera au genou ; le bas du pantalon sera protégé, la jambe soutenue et le genou libre.

Béret basque alors en usage au 12e bataillon ; cette coiffure se prête à toutes les circonstances et garantit la tête aussi bien contre le froid que contre le soleil ; il remplacera le képi pendant le séjour sur la frontière.

Chaussures : les Corps sont autorisés à confectionner eux-mêmes leurs brodequins, qui seront à semelles débordantes et fortement garnis de clous.

Equipement : le ceinturon portera une giberne et deux cartouchières au lieu d'une ; il sera soutenu par des bretelles. Le sac ne contiendra plus de munitions.

Enfin les hommes recevront une ceinture de laine bleue, un jersey de laine, une paire de chaussettes de laine et une canne ferrée.[822] »

Le colonel Arvers, dans sa fonction de chef de la section technique du comité de l'infanterie du ministère de la Guerre, présente les résultats de sa commission qui fait

821 *Journal militaire officiel, op. cit.*, année 1886, n° 27, pp. 325-330.

822 Projet du général Ferron, février 1887, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1863.

accepter enfin le détail officiel de l'uniforme des troupes alpines. Le 3 janvier 1888, il reçoit du ministre de la Guerre une lettre qui clôt et approuve les travaux réalisés :

« *Le ministre de la Guerre*

à Monsieur le colonel Arvers, commandant le 76e Régiment d'Infanterie, Président de la commission chargée d'étudier la tenue des troupes alpines.

Mon cher colonel,

La commission qui a été constituée sous votre présidence, en vue d'étudier la tenue des troupes alpines, est sur le point de se séparer.

Au moment où finissent ses travaux, je tiens à féliciter la commission des résultats auxquels elle est arrivée. Je vous en adresse mes vifs remerciements et vous prie de vous en faire l'interprète auprès des officiers qui vous ont aidé dans cette tâche.[823] »

Aboutissement d'un travail qui commença bien avant la publication de la loi de décembre 1888, tous les éléments définissant la tenue du soldat de montagne sont repris presque littéralement dans les décisions ministérielles subséquentes même si d'ultimes commissions sont encore montées pour valider officiellement les longues études sur la tenue.

La nouvelle silhouette du chasseur alpin : du béret au manteau à capuchon

Malgré la validation des travaux de la commission du colonel Arvers, il faut attendre fin décembre 1888 pour que le détail de l'uniforme des bataillons de chasseurs soit inscrit en annexe du projet de loi. De surcroît, l'application définitive de ces mesures traîne bien après la promulgation de la loi car la tenue et l'équipement seront homologués sur décisions ministérielles ultérieures. Sur ordre du ministre du 8 décembre 1888, une nouvelle commission s'est réunie au ministère, à la Direction de l'infanterie, « *sous la*

823 Lettre du Ministre de la Guerre à Monsieur le colonel Arvers, président de la commission chargée d'étudier la tenue des troupes alpines, datée à Paris du 3 janvier 1888, archives privées famille Arvers.

présidence du colonel Arvers alors commandant le 76e régiment d'infanterie, le 17 décembre courant, à 10 heures du matin.[824] » La chronique militaire de la *Revue du Cercle militaire* du 30 décembre 1888 en rend compte car, à la différence des commissions précédentes, celle-ci doit enfin étudier la tenue définitive :

> « *Le Ministre de la guerre vient de décider la constitution d'une commission chargée d'étudier la tenue définitive à donner aux bataillons alpins de chasseurs et aux batteries alpines de montagne.*
>
> *Cette commission présidée par M. le colonel Arvers prendra pour base de ses propositions la tenue adoptée en 1887, par les comités d'infanterie et d'artillerie. Un seul type de vêtement devra, s'il est possible, être utilisé pour la grande et la petite tenue, pour la saison des manœuvres comme pour la période de séjour dans les garnisons d'hiver.*[825] »

Ces derniers travaux sont aussi mentionnés par le quotidien *La Presse* du 03 janvier 1889 qui note combien la procédure fut laborieuse :

> « *Depuis quelques années, de nombreux essais ont été faits pour donner une tenue rationnelle aux bataillons de chasseurs stationnés sur le territoire des 14e et 15e régions. Jusqu'ici, les résultats n'ont pas été satisfaisants.*
>
> *Le ministre de la guerre vient de décider la constitution d'une commission chargée d'étudier la tenue définitive des bataillons alpins de chasseurs et des batteries alpines de montagne.*
>
> *Cette commission, présidée par M. le colonel Arvers, prendra pour base de ses propositions la tenue adoptée en 1887 par les comités d'infanterie et d'artillerie.*
>
> *Un seul type de vêtement devra, s'il est possible, être utilisé pour la grande et la petite tenue, pour la saison des manœuvres comme pour la période de séjour dans les garnisons d'hiver.*

---

824 *Commission tenue alpine*, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1863.

825 *Revue du Cercle militaire, Tenue des troupes alpines*, édition du 30 décembre 1888, p. 1280.

Espérons que la nouvelle commission sera plus heureuse que les précédentes et qu'elle mènera promptement son travail à bonne fin.[826] »

A la fin de ce cycle commissionnaire, certains effets d'habillement sont prescrits par Paul Arvers car incontestablement tirés de ses expériences en montagne. La commission qu'il préside valide et officialise donc *de facto* des coutumes vestimentaires généralisées au sein de son bataillon ou des troupes alpines. Le port du béret en est une illustration évidente.

Cette coiffure pittoresque est tricotée par les bergers du Béarn avec la laine de leurs bêtes feutrée dans l'eau des gaves. Symbole traditionnel des montagnards béarnais puis basques, portée par les guides pyrénéens, elle apparaît pour une première utilisation militaire, sans être toutefois réglementée, dans les écrits du marquis de Saint-Simon, *Histoire de la guerre des Alpes* de 1744, où on lit que les fusiliers de montagne et les miquelets étaient souvent équipés de « *petites toques à la béarnaise*.[827] » Le dictionnaire Bardin souligne en 1849 que « *dans l'armée française, des corps basques, biscaiens, pyrénéens, nommés Cantabres* [étaient] *coiffés d'un baret ou béret*[828] ». Or, quand toute l'armée française est refondue de 1794 à 1796, les légions, les cantabres et les miquelets s'amalgament en d'autres corps, ce qui aide à la diffusion voire à l'adoption de cette coiffure pratique.

Au milieu du XIX^{e} siècle, le béret est également introduit dans l'uniforme militaire des artilleurs carlistes du pays basque qui l'adoptent à titre de coiffure en campagne mais là encore plus pour en faire une tenue traditionnelle et pratique plutôt qu'un couvre-chef porté de façon officielle :

---

826 *La Presse, Journal Républicain National*, rubrique *La tenue des troupes alpines, Constitution d'une commission*, édition du 3 janvier 1889, p. 3.

827 SAINT-SIMON (marquis de) Maximilien Henri, *Histoire de la guerre des Alpes, op. cit.*, p. 26.

828 BARDIN (général), *Dictionnaire de l'Armée de Terre ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*, troisième partie, Paris, Librairie militaire, maritime et polytechnique de J. Corréard, 1849, p. 938.

> « *Les Basques tiennent à leur coiffure nationale au moins autant que les Écossais tiennent à la leur. Les uns comme les autres l'introduisent dans l'uniforme militaire.*
>
> *Les officiers portent le même uniforme que ceux de l'armée régulière : tunique d'un bleu foncé, taillée à la française, et pantalon foncé avec large bande rouge. En expédition, beaucoup préfèrent la veste belge avec brandebourgs noirs, vêtement élégant et commode ; ils ont tous le béret bleu.*[829] »

S'il est impossible de dater précisément le premier port du béret par une unité régulière de l'armée française, il est attesté que celui-ci est à l'origine porté collectivement au 12e bataillon de chasseurs à pied auquel on peut donc légitimement attribuer la primauté militaire. Prenant exemple du « *béret basque alors en usage au 12e bataillon*[830] », Paul Arvers fait signer la décision ministérielle du 24 mars 1889[831] qui donne aux troupes alpines l'usage à titre réglementaire, pendant les marches-manœuvres et en campagne, du béret, des bandes molletières et du bâton ferré. C'est dans l'histoire militaire la première mention du port officiel et réglementaire d'un béret après que celui-ci a été introduit dans la description de la tenue du chasseur alpin dans la loi du 24 décembre 1888.

Si le projet de loi du 17 novembre 1887 précise « *Béret de couleur bleu foncé, sans ornements, de forme basque*[832] » et si la commission du 14 avril 1889 mentionne aussi *Béret basque,* il y a dans ces textes une confusion lexicale. Le *béret basque*, appellation que l'histoire pyrénéenne attribue à Napoléon III qui l'aurait employée lors de ses séjours à Biarritz, est en fait un béret béarnais de petite taille. Effectivement, le béret béarnais est

---

829 *Revue de France,* 5e année, tome seizième, chapitre *L'artillerie des Carlistes,* Paris, bureaux de la revue de France, 1875, p. 304.

830 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes, ...,* daté du 17 novembre 1887, *op. cit.*, p. 357.

831 *Journal militaire, op. cit.*, année 1889, 100e année, 1er semestre, pp. 752-753.

832 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes, ...,* daté du 17 novembre 1887, *op. cit.*, p. 358.

de forme plus ample et ce sont ses caractéristiques, et non celles du béret basque, qui seront adoptées par le ministère de la Guerre pour sa fabrication car les textes mentionnent bien : *Béret basque, de forme ample*. La presse utilisera systématiquement la dénomination correcte de *béret béarnais* et favorisera une acceptation universelle de cette nouvelle coiffure.

Plus qu'une simple caractéristique *uniformologique*, et même si dénigré par certains à ses débuts, le béret alpin, véritable couvre-chef historique de tradition, devient le symbole par excellence des alpins.

> « *Le commandant Arvers (12e),* "Le Père des Alpins", *dota ceux-ci de leur tenue spéciale : vareuse, ceinture, de laine bleue, jersey, pantalon maintenu par des bandes molletières croisées, brodequins spéciaux, grand manteau à capuchon, alpenstock et grand béret. Pour ce dernier, ce ne fut pas sans difficultés. Utilisé dans les Pyrénées (il était inconnu dans les Alpes, ainsi, d'ailleurs, que les bandes molletières), non rigide, et plat, il déroutait les vieilles habitudes militaires* "Il n'a pas de visière," *disaient ses détracteurs indignés. Mais Arvers tint bon. Le béret béarnais, plus grand que le béret basque et encore élargi, fut adopté. Il est devenu le désormais glorieux béret alpin de la grande guerre.*[833] »

Le béret de laine[834] devient vite le signe distinctif du soldat de montagne français : « *cols et sommets aujourd'hui bien gardés par ces admirables petits soldats au béret béarnais dont le général Arvers a doté la frontière.*[835] » Le modèle béarnais est officiellement choisi. Plus large, il correspond mieux au cahier des charges que le béret basque qui présente quelques inconvénients : « *le béret traditionnel, le tout petit béret du pays basque, est si justement défini par un auteur du XVIIe siècle* : "un bonnet qui ne

---

833 *Le cri du Poilu – de l'Union nationale des combattants*, rubrique *A travers la génération meurtrie – Chasseurs*, édition du 1er septembre 1938, p. 2.

834 Appelé communément la *tarte*.

835 *Mémoires de l'académie des sciences belles-lettres et arts de Savoie*, op. cit., p. 535.

garantit ni du soleil, ni de la pluie".[836] » Au contraire, le béret béarnais est très commode car, grâce à sa souplesse et à l'ampleur de ses bords, on peut en changer d'un revers de main l'inclinaison et l'orientation pour mettre la figure, les oreilles et tout le cou à l'abri du soleil ou de la pluie, de la neige ou du vent. Il permet aussi au soldat, croit-on alors, de se couvrir les yeux pendant la nuit et d'éviter ainsi les ophtalmies toujours à craindre avec les variations brusques des températures. Soumis à un cahier des charges précis, les fabricants de bérets sont choisis dans l'industrie béretière traditionnelle béarnaise et l'armée devient leur plus gros client. Le cahier des charges leur impose qu'il faut pouvoir y glisser les deux pieds quand il fait froid au cantonnement. On y glisse surtout la tête car le soldat de l'époque est encore équipé, dans son paquetage, du bonnet de coton ou *casque à mèche* qu'il n'emporte pas en montagne naturellement. Or le béret a aussi cette vertu en montagne de protéger des chutes de pierres.

Le premier modèle est assez petit, avec un liseré de pourtour et un macaron tous deux rouges. Le peintre niçois Paul Comba qui a suivi les chasseurs dans les Alpes-Maritimes le représente dans de nombreux tableaux. Brandi crânement par tous, fantassins et artilleurs, un modèle plus grand est étendu à toutes les troupes alpines dont les régiments territoriaux. Les dimensions définitives du béret alpin, avec celles des bandes molletières et du bâton ferré, sont définies dans par la décision ministérielle relative à la tenue des troupes alpines du 24 mars 1889 :

> « *N° 163. Décision ministérielle relative à la tenue des troupes alpines. (D. Serv. adm. ; Habillement, Campement, Lits militaires et invalides.) [B. 0., p. r., p. 614.]*
>
> *Paris, le 24 mars 1889.*
>
> *Le Ministre a décidé que les troupes alpines (bataillons de chasseurs et batteries de montagne) feront usage, à titre réglementaire, pendant les marches, les manœuvres et en campagne, d'un béret remplaçant le képi, de bandes molletières et d'un bâton ferré.*

836 *A travers le monde,* nouvelle série – 5e année, chapitre *Le Jeu de la Pelote Basque,* Paris, Librairie Hachette & Cie, 1899, p. 169.

La description de ces effets est indiquée ci-après :

BÉRET.

Le béret comprend un bourrelet de tour de tête, un turban et une couronne ; il est fabriqué en laine mère, teinte en bleu foncé à l'indigo de cuve pur. Il est tricoté d'une seule pièce et sans coulures par rangées de mailles allant de droite à gauche et de gauche à droite, de manière à former une série de palmes juxtaposées ; on compte trois rangées de mailles par centimètre, dans le sens de la largeur, et cinq mailles dans celui de la hauteur avant foulage ; le tricot est terminé par une queue d'arrêt au centre de la couronne.

Le béret est garni et apprêté de la même manière que le drap de soldat.

Dimensions du béret.

Diamètre de la couronne pour la pointure 56 : 0m345

Hauteur du turban (dimension fixe) : 0m095

Hauteur du bourrelet dit tour de tête (dimension fixe) : 0m018

Poids maximum pour la pointure 56 : 0kg200

Poids minimum pour la pointure 56 :0kg175

N.B. — Le bourrelet de tour de tête devant être rentré à l'intérieur quand l'homme est coiffé du béret, les mesures doivent être prises en conséquence.

BANDES MOLLETIÈRES.

La bande molletière se compose d'une bande en molleton de laine croisé, bleu foncé, d'environ 0m,12 de largeur, lisières comprises.

Sa longueur est de 2m,11 (mesurée du sommet de l'angle de l'extrémité repliée à l'autre extrémité).

L'une des extrémités est à bord libre ; l'autre extrémité est repliée en pointe sur une hauteur d'environ 0m,05 et cousue à points croisés.

Un ruban en coton croisé noir (largeur 0m,015, longueur apparente, 3m,20) est cousu à points rabattus sur le milieu de l'extrémité terminé en pointe et sur une longueur de 0m,03 à partir de la pointe. Il sert à maintenir la bande molletière quand elle est enroulée sur la jambe.

BATON FERRÉ.

De la hauteur d'une canne à main ordinaire, à poignée en forme de bec de corbin.[837] »

Le béret est d'abord porté ordinairement par la troupe car de nombreux officiers préfèrent conserver le képi, ayant peu de goût pour cette coiffure originale souvent considérée comme une coiffe pastorale ou paysanne. Toutefois, la décision du 28 janvier 1891 relative à la tenue des troupes alpines, primordiale pour ce qui concerne l'uniformité des tenues au sein des détachements alpins, supprime le képi, la tunique et les épaulettes. Le béret constitue désormais la seule coiffure des troupes alpines qui, dès lors, ne portent plus que la tenue alpine en toutes circonstances.

« *N°31. Décision ministérielle concernant la tenue des troupes alpines. (D. Serv. adm. ; Habillement, Campement, Lits militaires et invalides.) [B. O., p. r., p. 103.]*

Paris, le 28 janvier 1891.

Comme, suite aux décisions des 24 mars 1889 et 22 août 1890 (B. O.), le Ministre a arrêté les dispositions suivantes : Le képi est supprimé dans les bataillons alpins de chasseurs et dans les batteries alpines. Le béret constitue la seule coiffure de ces troupes...[838] »

837 *Journal militaire, op. cit.*, année 1889, 100e année, 1er semestre, pp. 752-753.

838 *Journal militaire, op. cit.*, année 1891, p. 89.

Chasseur alpin français seconde partie du XIX[e] siècle – Croquis du capitaine Marc de Buttet, 1894[839].

839 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre, op. cit.*, p. 88.

Il devient donc obligatoire pour les officiers. Mais le port du képi subsiste encore ; la décision ministérielle du 17 janvier 1895 déterminant la tenue de campagne et concernant le port de certains effets impose alors de porter le béret *obligatoirement en campagne* :

> « *N° 25. Décision ministérielle déterminant la tenue des officiers et des troupes en campagne. (D. Serv. adm. ; Habill., Camp., Lits milit. et Inval.) [B. O., p. r., n° 2.]*
>
> *Paris, le 17 janvier 1895.*
>
> *Les officiers de chasseurs alpins portent obligatoirement en campagne, facultativement dans les manœuvres alpines du temps de paix le béret du modèle de la troupe.*[840] »

En dépit des règlements usuels, on peut trouver une infinie variété de façons de porter ce béret[841]. Déjà très vite il s'embellit, dans certains bataillons, du cor de chasse brodé, bien que le béret initial soit prévu *sans ornements*[842]. Nombreux sont alors ceux qui ajoutent leur galon en-dessous du cor de chasse quand d'autres remplacent même le cor par un edelweiss :

> « *En devenant chasseurs alpins, nos chasseurs à pied ont vu apporter des modifications très heureuses à leur tenue ; leur coiffure est le béret basque en drap bleu, sans aucun insigne ; cette coiffure est la même que pour le soldat. Dans certains bataillons de Chasseurs alpins, le béret est orné du cor de chasse brodé, en laine jaune pour le soldat, en argent pour les sous-officiers et les officiers ; d'autres remplacent même le cor par l'Edelweiss. Ces*

840 *Journal militaire*, *op. cit.*, année 1895, 106e année, n° 1, pp. 193-197.

841 Quelques exemples très originaux figurent sur le site internet : http://www.alpins.fr/tartes_en_folie.html ; et dans TEZIER, avec des textes d'Henri SECOND, *Nos Alpins*, Grenoble, Librairie dauphinoise, 1898, p. 84.

842 *Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes, …,* daté du 17 novembre 1887, *op. cit.*, p. 358.

ornements simples font bien, complètent la coiffure et sont d'un très bon effet ; il serait à souhaiter qu'ils devinssent réglementaires.[843] »

Or l'edelweiss est déjà adopté par un club alpin étranger et sera donc interdit de port. Néanmoins, ces ornements simples et décoratifs sont pris en compte car, ultime attribut distinctif particulier, la décision du 8 juin 1896 prescrit officiellement le port du cor de chasse pour le béret des chasseurs et d'autres attributs pour les autres armes.

« *N° 199. Note ministérielle portant adoption d'un attribut distinctif spécial pour le béret des troupes alpines. (5e Direction ; Habillement, Campement, Lits militaires et invalides.) [B. O., p. r., p. 493]*

Paris, le 8 juin 1896.

Le Ministre a décidé que le béret des troupes entrant dans la composition des groupes alpins (infanterie, chasseurs à pied, génie) sera désormais orné d'un attribut distinctif spécial fixé sur le côté gauche du béret (en lui faisant face), à 20mm du milieu du devant du turban.

La description de cet attribut est la suivante :

Infanterie.

GRENADE.

Brigadiers, caporaux et soldats. — Grenade à 7 flammes, ondulées, en drap garance de sous-officier, découpée à l'emporte-pièce (hauteur 52mm, largeur 34mm).

Allocation de drap en 140cm : 3mm.

La grenade découpée est cousue en soie garance, directement sur le béret.

Sous-officiers rengagés et non rengagés. — Grenade à 7 flammes ondulées, de même forme et de mêmes dimensions que celle de la troupe, brodée entièrement en guipure filé or fin ; les flammes, la gorge et la bombe sont lisérées d'un cordonnet de soie garance avec 5 nervures de même soie sur la bombe.

---

843 BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées*

Officiers et adjudants. — Grenade de même forme et de mêmes dimensions que celle des sous-officiers, brodée en cannetille or fin mat (le pied horizontal de la flamme en cannetille brillante) ; les 4 nervures de la bombe pailletées (2 paillettes sur chaque nervure, une au centre de la bombe).

Semblable grenade pour les adjudants, mais entièrement en filé argent.

ÉCUSSON.

La grenade est brodée sur un écusson en drap bleu foncé de sous-officier rengagé ou non rengagé, selon le cas. (En drap fin pour les officiers et adjudants.)

Hauteur de l'écusson 65mm, largeur 45mm.

L'écusson est fixé sur le béret par un rabattement en soie de la nuance de l'effet.

Chasseurs à pied.

COR DE CHASSE.

Brigadiers, caporaux et soldats. — En drap jonquille de sous-officier, découpé à l'emporte-pièce (largeur 60mm, hauteur 32mm).

Allocation de drap en 140mm : 3mm.

Le cor de chasse découpé est cousu en soie jonquille, directement sur le béret.

Sous-officiers rengagés et non rengagés. — Cor de chasse brodé entièrement en guipure filé argent fin et liséré d'un cordonnet de soie jonquille de même forme et de mêmes dimensions que celui du soldat.

Officiers et adjudants. — Cor de chasse brodé en cannetille argent fin mat avec 4 paillettes argent sur le milieu du pavillon, de même forme et de mêmes dimensions que celui de la troupe.

Semblable cor de chasse pour les adjudants, mais entièrement en filé or fin.

ÉCUSSON.

---

dans les Alpes et chargées de les défendre, op. cit., p. 203.

Le cor de chasse est brodé sur un écusson en drap bleu foncé de sous-officier rengagé ou non rengagé, selon le cas (en drap fin pour les officiers et adjudants).

Longueur de l'écusson 73mm ; largeur 48mm.

L'écusson est fixé sur le béret par un rabattement en soie de la nuance de l'effet.

Génie.

CUIRASSE SURMONTÉE D'UN CASQUE.

Brigadiers, caporaux et soldats. — En drap écarlate de sous-officier, découpé à l'emporte-pièce.

Hauteur de la cuirasse 22mm ; du casque 15mm ; total de l'attribut 37mm.

Largeur de la cuirasse, en haut 23mm ; à la ceinture l5mm ; au bas 21mm.

Casque plus grande largeur 11mm.

Allocation de drap en 140cm : 2mm.

L'attribut découpé est cousu en soie écarlate, directement sur le béret.

Sous-officiers rengagés et non rengagés. — Cuirasse et casque brodés en guipure filé or fin et cordonnet de soie écarlate.

L'attribut, liséré d'un cordonnet de soie éearlate, est de mêmes dimensions que celui du soldat.

Officiers et adjudants. — Cuirasse et casque brodés en cannetille or fin, mat, avec ornement en cannetille brillante.

Mêmes formes et dimensions que l'attribut de la troupe.

Semblable attribut pour les adjudants, mais entièrement en filé argent fin.

ÉCUSSON.

L'attribut est brodé sur un écusson en drap bleu foncé de sous-officier, rengagé ou non rengagé, selon le cas (en drap fin pour les officiers et adjudants).

Hauteur de l'écusson 50mm ; largeur 35mm.

L'écusson est fixé sur le béret par un rabattement en soie de la nuance de l'effet.

La description du béret des troupes alpines en date du 24 mars 1889 (Journal militaire, page 752) devra être complétée d'après les indications qui précèdent.

NOTA. — Toutes les broderies des attributs devront êlre faites sur découpes intérieures en drap et en parchemin collés, pour leur donner plus de souplesse et empêcher la broderie de se casser.

La pose de ces attributs aura lieu au moment de la distribution des bérets. Il sera alloué pour cette opération 0 fr.03 par attribut en métal et 0 fr.04 par attribut en drap (main-d'œuvre militaire, menues fournitures comprises).

Il ne sera pas prévu d'attributs pour les bérets de sous-officiers, caporaux et soldats de complément.

Les attributs brodés seront fournis par les magasins administratifs ; ceux découpés en drap seront confectionnés directement par les corps.[844] »

Comme souvent, lorsqu'un nouvel effet ou une nouvelle tenue est adopté, la critique se manifeste. L'aspect pittoresque du béret alpin est diversement interprété mais son utilité semble incontestée :

« *La haute montagne est, comme on le voit, une rude école ; nos alpins doivent faire maintes preuves de sang-froid et d'énergie pour y manœuvrer avec leur attirail d'armes et de munitions. Il est cependant réduit au strict nécessaire, mais il est des occasions où le plus léger poids est pénible.*

*Ajoutons aussi que leur costume est merveilleusement pratique. Le costume est un élément de succès dans cette rude existence et le détail en est important. La coiffure est le béret, mais un béret informe, "*rudis indigesta que moles*"*[845] ; *ce n'est pas la petite galette du Béarnais, qui moule si exactement le crâne, décolorée par les intempéries, les plis incrustés de crasse et rigides ; ce n'est pas l'ample couvre-chef des Tarbais ou des Ariégeois, qui s'étire en tous sens, cône ou parapluie, cercle ou ovale : quelque chose de juste milieu, sans caractère, tenue administrative. Les uns le projettent en avant comme une casquette ; il est plus élégant de le rabattre sur l'oreille gauche, la figure est dégagée, et n'est plus assombrie d'un abat-jour. Au reste, aucune coiffure*

844 *Journal militaire, op. cit.*, année 1896, 107e année, pp. 1187-1189.

845 Traduction : *masse confuse et informe.*

> *ne saurait lui être comparée : les chapeaux durs, il n'y faut pas songer, la moindre brise les souffle comme un fétu ; les mous peuvent avoir le même sort dans une tourmente ; le béret y est, y reste "*loemsua stat*"*[846]*. Et le soir, ce bienheureux éteignoir rend d'autres services : on enfouit la tête aussi avant que possible, cela remplace l'oreiller.*[847] »

Si le béret remplace l'oreiller ou présente de nombreuses utilités en montagne, il sert aussi, lors des manœuvres alpines, de panneaux-signaleurs par l'utilisation par gestes de bérets blancs ou de bérets bleus. Et lors de la Grande Guerre, il permettra les échanges de messages par lancer de béret d'une tranchée à l'autre dès 1915. Le béret alpin est aujourd'hui la plus ancienne coiffure de tradition de l'armée française et le tout premier béret adopté réglementairement par une armée.

Même contesté dès son apparition par certaines personnes souvent n'appartenant pas aux troupes alpines, il s'est vite imposé et est devenu le complément remarquable de la nouvelle tenue alpine. Toutes les publications illustrées de l'époque, avec des commentaires plus ou moins exacts, décrivent l'évolution progressive de cette nouvelle tenue adoptée par les troupes alpines dont la *Revue du Cercle militaire* du 14 avril 1889 donne les détails fixés par la dernière commission :

> « *Nouvelle tenue des troupes alpines : nous avons annoncé dans la Revue qu'une commission présidée par le colonel Arvers avait été chargée d'étudier le nouvel uniforme à donner aux troupes alpines.*
>
> *Cette commission a terminé ses travaux et a proposé l'adoption des effets suivants qui seraient chacun de la couleur déjà en usage dans l'artillerie ou les chasseurs suivant le corps qui les porterait, et qui ont l'avantage de protéger l'homme contre les grands froids des montagnes et de s'ouvrir facilement pour remédier aux trop grandes chaleurs.*

---

846 Traduction : *autant que possible*.

847 Article d'Alfred SPONT paru dans la revue *Musée des familles*, édition populaire hebdomadaire illustrée du 8 septembre 1892, p. 559.

1° Un dolman vareuse à un rang de 7 boutons avec collet pouvant se rabattre sur les oreilles, pattes d'épaules à bourrelets pour empêcher la bretelle de fusil de descendre, et manches à jabot pouvant se rabattre sur les mains. Ce dolman dessine légèrement la taille sans la serrer, il est pourvu de poches par devant.

2° Manteau[848] *en drap gris de fer descendant au-dessous du genou et pourvu d'un capuchon fixe. Ce manteau peut se draper comme l'ancien manteau de l'École polytechnique. Il permet de supprimer la demi-couverture trop lourde.*

3° Pantalon du modèle des chasseurs à pied pour les chasseurs[849]*, et du modèle de l'artillerie à pied pour les artilleurs à pied, mais emboîtant bien la hanche.*

4° Jersey de couleur bleu marine formant vêtement de rechange et pouvant se porter avec ou sans le dolman.

5° Ceinture bleue, du modèle des zouaves.

6° Béret basque, de forme ample pouvant servir de passe-montagne et garantissant du soleil et de la pluie.

7° Bandes molletières en laine de 1 m 60 de long, du modèle en usage dans les troupes indigènes anglaises aux Indes et au Canada. Ces bandes, enroulées autour de la jambe depuis la cheville jusqu'à l'articulation du genou, préservent le bas du pantalon, soutiennent le mollet et permettent de relever le pantalon au genou pour laisser libre l'articulation.

8° Un casque de la forme du casque colonial (ce casque est à l'étude)[850].

---

848 La courte pèlerine à capuchon modèle 1850 des sapeurs-pompiers de la ville de Paris initialement prévue dans le projet de novembre 1887 est finalement abandonnée au profit du manteau à capuchon descendant jusqu'au genou. Ce court collet à capuchon a dû être introduit massivement à titre de tenue d'essai dans les bataillons (commentaires de Cédric Demory).

849 Pantalon aussi appelé *gris de fer* qui conserve sa lisière jonquille baptisée ultérieurement passepoil.

850 Il semble que ce casque n'a jamais été mis en service dans les bataillons alpins. Il est à noter qu'il sera toutefois porté par le 40e bataillon de chasseurs à pied, composé pour l'occasion de bon nombre de cadres et chasseurs de divers bataillons dont le 12e, mis sur pied pour l'expédition de Madagascar de 1894-1895. Ce casque sera commun à toutes les troupes du corps expéditionnaire.

9° Brodequins cloutés faits sur mesure par les soins et sous la surveillance des corps eux-mêmes.

La commission a proposé l'adoption immédiate des effets ci-dessus décrits, mais le contrôle et les services administratifs n'ont pas le crédit nécessaire. On se bornera quant à présent, aux bandes molletières, au béret, à la ceinture et aux brodequins. Le reste viendra successivement. Il a été admis, comme mesure provisoire, que les parties du vêtement spéciales à la montagne seront remisées dans les magasins au retour dans les garnisons et que les troupes alpines reprendront, pendant l'hiver, l'uniforme de leur arme.

Les officiers conservent aussi l'uniforme de leur arme, avec la faculté de porter le béret et les molletières.[851] »

La décision ministérielle du 6 juin 1890 détermine plus formellement la tenue de campagne pour les officiers et la troupe en précisant les détails suivants :

« *N° 48. Décision ministérielle déterminant la tenue des officiers et des troupes en campagne. (D. Serv. Adm. ; Habillement, Campement, Lits militaires et Invalides.) [B. O., p. r.,p. 119.]*

Paris, le 6 juin 1890.

Les officiers portent képi, dolman ou vareuse, culotte ou pantalon, bottes ou brodequins et jambières, capote et capuchon de drap ou de caoutchouc, gants de couleur, revolver, sabre, jumelle, sacoche facultative. […] *Les officiers des chasseurs alpins sont autorisés à porter sous la vareuse ou le dolman ouvert un gilet en drap noir avec boutons métalliques. Ils doivent être munis d'une canne ferrée et d'une boussole breloque.*[852] »

Peu à peu, le paquetage des chasseurs alpins s'améliore donc. Les différents effets sont progressivement décrits pour s'adapter aux besoins de la nouvelle troupe et favoriser

---

851 *Revue du Cercle militaire, La nouvelle tenue des troupes alpines*, édition du 14 avril 1889, pp. 336-338.

852 *Journal militaire, op. cit.*, année 1890, 101e année, deuxième semestre, p. 101.

son identification. Ainsi la décision ministérielle du 22 août 1890 arrête les prescriptions concernant la ceinture bleue (ou taillole[853]) et le jersey de laine bleu-marine des troupes alpines :

> « *N° 73. Décision ministérielle relative à la tenue des troupes alpines. (D. Serv. adm. ; Habillement, Campement, Lits militaires et invalides.) [B. O., p. r., p. 738.]*
>
> *Paris, le 22 août 1890.*
>
> *Le Ministre a décidé que les troupes alpines feront usage, à titre réglementaire, pendant les marches et manœuvres et en compagne, d'une ceinture en laine bleue du modèle de celle des zouaves et d'un jersey dont la description est indiquée ci-après :*
>
> *DESCRIPTION DU JERSEY.*
>
> *Le gilet de tricot dit « jersey » comprend un corps, deux manches et un col ; il est fabriqué en laine-mère teinte en bleu à l'indigo de cuve pur, au ton de couleur bleu marin. Le corps est à maille estame, à quatre rangées de mailles en longueur et sept mailles en hauteur ; il est d'une seule pièce avec couture ordinaire sur l'un des côtés et sans mailles diminuées ; le bord inférieur est remplié sur une hauteur d'environ 0m,005 par une couture à la façon dite remaillage.*
>
> *Les manches sont à maille estame, terminées par un bord à côtes d'environ trois rangées de mailles au centimètre dans le sens de la largeur et sept mailles dans celui de la hauteur ; elles sont d'une seule pièce ; la partie à*

853 La taillole ou ceinture bleue a officiellement été décrite dans la décision ministérielle du 22 août 1890 comme étant celle « *du modèle de celle des zouaves* ». Ceinture bleue de flanelle de 5 à 6 mètres, elle fait autant de fois le tour du corps et protège tout le ventre des affections intestinales et évite le refroidissement. Portée donc initialement sous le pantalon, l'usage a changé pour la voir apparaître sur la veste. Elle peut alors servir à l'occasion pour s'aider à franchir un passage délicat lorsqu'il n'y a pas de cordes. Ressortie à la tenue alpine dès l'origine, elle disparaîtra après la Première Guerre mondiale pour réapparaître au sein de l'armée d'armistice. Seules les troupes alpines et les troupes européennes de l'armée d'Afrique peuvent aujourd'hui prétendre au port de cet effet. Lors de la Campagne d'Italie de 1859, Paul Arvers mentionne porter : « *une ceinture bleue en laine qui lui fait six fois le tour du corps* » (Cf. annexe 1) qu'il a peut-être ensuite adaptée à la tenue du chasseur en montagne.

maille estame compte neuf dimensions de mailles sur chaque extrémité ; la couture de cette partie est ordinaire, tandis que le bord à côtes est cousu à la façon dite remaillage.

Le collet, à maille façon bord à côtes, est réuni au corps du jersey par une couture façon dite remaillage.[854] »

Les officiers portent peu le gilet et la cravate, et les bandes molletières mettront un certain temps à s'imposer. Le béret, mentionné uniquement pour la troupe dans la décision du 6 juin 1890, est de fait autorisé pour les officiers même si ceux-ci portent réglementairement et souvent préférentiellement le képi. Il n'y a toujours pas de piolet en dotation. Etape suivante, la décision du 28 janvier 1891 relative à la tenue des troupes alpines est primordiale pour ce qui concerne l'uniformité des tenues au sein des détachements alpins. Le képi, la tunique et les épaulettes sont supprimés.

« *N°31. Décision ministérielle concernant la tenue des troupes alpines. (D. Serv. adm. ; Habillement, Campement, Lits militaires et invalides.) [B. O., p. r., p. 103.]*

Paris, le 28 janvier 1891.

Comme, suite aux décisions des 24 mars 1889 et 22 août 1890 (B. O.), le Ministre a arrêté les dispositions suivantes :

[…]

La tunique et les épaulettes sont supprimées dans les bataillons alpins de chasseurs. La tunique est remplacée par une vareuse-dolman dont suit la description.

Description de la vareuse-dolman des chasseurs alpins.

La vareuse-dolman est confectionnée en drap bleu foncé et doublée entièrement en toile de coton ; elle est demi-ajustée et dessine légèrement la taille. Elle est composée d'un collet, de deux devants, de deux petits côtés, d'un dos d'une seule pièce et de deux manches.

---

854 *Journal militaire, op. cit.*, année 1890, 101e année, deuxième semestre, pp. 208-209.

Le devant droit, qui porte sept petits boutons d'uniforme, s'engage de 50 millimètres environ sous celui de gauche, au moyen d'une anglaise rapportée (largeur 35 millimètres) descendant jusqu'au bas.

Le devant gauche est percé de sept boutonnières faites en drap, bridées aux extrémités, dont la tête est à environ 15 millimètres du bord libre.

Sur le côté gauche de la vareuse-dolman est pratiquée, à 40 millimètres environ de la couture d'assemblage du devant avec le petit côté, une fente verticale (longueur 200 millimètres). Cette fente est garnie sur le devant d'une sous-patte en drap (largeur 40 millimètres) parementée sur une hauteur de 80 millimètres environ à partir du bord inférieur et percée d'une boutonnière placée à 50 millimètres environ de ce même bord. Un petit bouton, en os noirci, cousu sur l'autre bord de la fente qui est entièrement parementée en drap sur une largeur de 40 millimètres, sert à la fermer à volonté.

Cette fente est passepoilée en drap du fond et fortement arrêtée par une bride de boutonnière.

Le collet rabattu est en drap du fond.

Le dessus et le dessous sont formés chacun de deux morceaux.

Ses angles, légèrement arrondis, reçoivent une patte en drap du fond, coupée en triangle, avec numéros en drap jonquille.

Le collet est garni intérieurement d'une forte toile maintenue avec la doublure à l'aide de piqûres.

Au pied du collet et en dedans sont placées une forte agrafe et sa porte, en fer verni noir, assujetties avec beaucoup de solidité.

A gauche, sous le collet, existe une petite patte volante en drap du fond doublée du même ; elle est rectangulaire et arrondie à ses extrémités percées d'une boutonnière. Elle est attachée à un petit bouton d'uniforme autour duquel elle pivote à volonté, et va se rattacher par son autre extrémité à un second bouton placé sur la même ligne à 70 millimètres du premier. Cette patte étant développée sert à fermer le collet lorsqu'il est relevé ; à cet effet, elle reçoit un petit bouton d'uniforme correspondant cousu à, droite.

Sur chaque devant se trouve une poche en toile de lin (profondeur 120 millimètres, largeur 170 millimètres).

L'ouverture de poche est passepoilée, elle est recouverte par une patte en drap du fond doublé du même, rempliée et piquée sur ses bords (longueur

170 millimètres, hauteur 60 millimètres) ; elle est éloignée de 80 millimètres du bord des devants. Cette patte peut se rentrer à volonté dans la poche. Les deux poches extérieures sont fermées, à grands points, quand les hommes sont en station.

Une poche dite de portefeuille (profondeur 150 millimètres, largeur 160 millimètres) en toile de coton existe également sous chaque devant.

Sur le devant gauche et à 260 millimètres du bas, est placée une patte de ceinturon à 3 pointes par le haut, en drap du fond, rempliée et piquée sur ses bords, le bas de la patte est cousu à la hauteur des hanches ; sa tête est percée d'une boutonnière faite en drap pour recevoir un petit bouton d'uniforme cousu sur l'effet à 75 millimètres de la partie inférieure de la patte ; ce bouton est renforcé par une rondelle en cuir appliquée sur la doublure. La patte est doublée en drap du fond et garnie d'une bande en veau noirci, solidement arrêtée (longueur 80 millimètres, largeur 25 millimètres) qui commence à 35 millimètres du bas de la boutonnière et se replie sur l'effet.

Les manches sont faites chacune de deux morceaux ; elles doivent arriver au pli du poignet ; elles se terminent par un parement-botte dont le bord supérieur est remplié et piqué.

Un parementage en drap est appliqué sur chaque épaule ; il est pris dans les coutures d'encolure ; d'épaulettes et d'emmanchure ; et sa base, garnie d'un bourrelet en forme de croissant (épaisseur au milieu, 22mm) figure une corde d'environ 140mm sur 25mm de flèche.

Les galons sont placés en pointe sur les manches comme il est dit pour la capote à parement-botte. (Art. 27 de la description du 15 mars 1879).

Des instructions seront prochainement données pour l'exécution de ces dispositions.[855] »

Enfin la décision du 23 mars 1892 décrit le manteau à capuchon des bataillons alpins de chasseurs, qui deviendra la cape légendaire du soldat de montagne.

855 *Journal militaire, op. cit.*, année 1891, pp. 88-90.

« *N° 125. Décision ministérielle concernant la tenue des troupes alpines. (D. Serv. adm. ; Habillement, Campement, Lits militaires et Invalides.) [B. 0., p. r., p. 360.]*

Paris, le 23 mars 1892.

Comme suite aux décisions des 24 mars 1889, 22 août 1890 et 28 janvier 1891, sur la tenue des troupes, alpines, le Ministre a arrêté les dispositions suivantes :

1° La veste est supprimée dans les bataillons alpins de chasseurs.

Cet effet est remplacé par une vareuse-dolman semblable à celle qui a été substituée à la tunique par la décision du 28 janvier 1891 ;

2° Dans les mêmes troupes, la capote est supprimée et remplacée par un manteau à capuchon, dont la description est donnée ci-après :

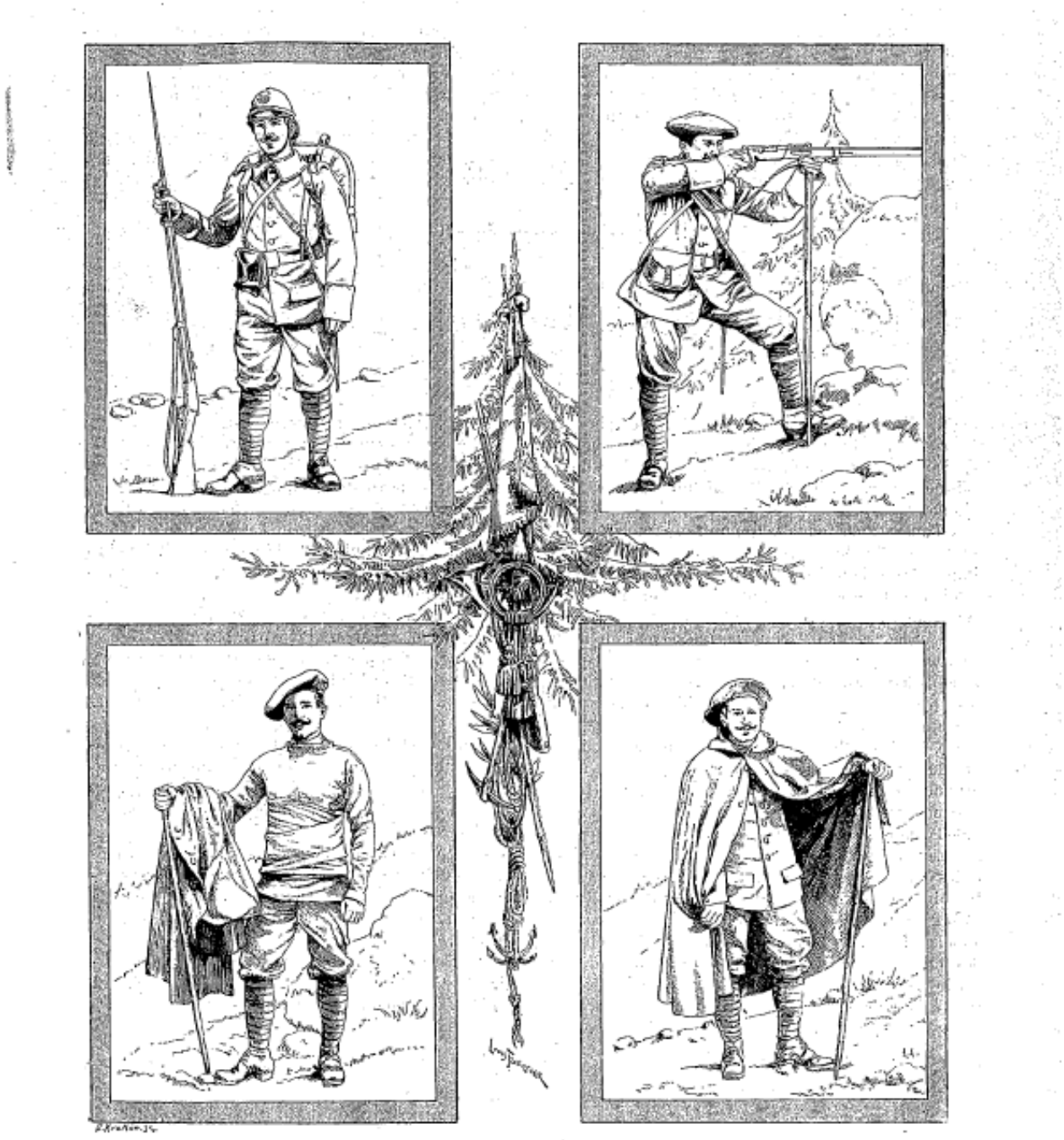

Source : *Revue du Cercle militaire* du 14 avril 1889[856].

856 *Revue du Cercle militaire, La nouvelle tenue des troupes alpines, op. cit.*, p. 337.

DESCRIPTION DU MANTEAU A CAPUCHON DES BATAILLONS DE CHASSEURS ALPINS (1).

Le manteau à capuchon est confectionné en drap gris de fer bleuté ; il est doublé en toile de lin, à partir de la couture d'encolure sur une hauteur de 250mm au milieu et de 340mm près des parementages des devants. La toile doit passer sous les parementages en drap pour se prolonger jusqu'au bord des devants ; en cet endroit, elle peut être en plusieurs morceaux.

Ce manteau est composé de deux grandes pièces réunies par une couture rabattue ; en outre, est placé un suçon de 190mm environ de longueur sur chaque épaule.

Chacune de ces pièces mesure :

Au bas, 2m080 de largeur, en ligne droite, d'une pointe à l'autre, le manteau étant à plat et plié en deux.

Le devant est parementé en drap sur une largeur de 170mm en haut, de 110mm au milieu et de 50mm au bas ; la hauteur apparente du parementage en drap qui contourne l'encolure en passant par-dessus la toile est de 90mm derrière et de 100mm sur les épaules.

Les parementages peuvent être en plusieurs morceaux, solidement assemblés.

Le manteau est complété par l'adjonction d'un capuchon cousu à demeure.

Le capuchon formé de deux morceaux, joints par une couture, est arrondi à son sommet ; sa base est cousue à la partie supérieure du manteau, son pourtour est parementé en drap sur une largeur de 30mm.

(1) La largeur du drap ne permettant pas d'obtenir la longueur indiquée dans le tableau de pointures pour les types A, B, C, il sera ajouté un chanteau au bas du dos pour y suppléer.

DEVELOPPEMENT DU CAPUCHON : au bas, 560mm ; hauteur médiane, 380mm.

Le manteau à capuchon se ferme au moyen d'une forte agrafe en fer verni noir, placée à l'extrémité de l'encolure ; une seconde agrafe en fer verni noir est fixée à 100mm au-dessus de la première et sur le pourtour du capuchon.

En outre, le manteau se ferme à l'aide de quatre petits boutons d'uniforme placés, le premier à 45mm environ de la couture d'encolure, et les trois autres également espacés entre eux de 165mm environ.

Les devants du manteau doivent déborder de 25mm le capuchon et former un cran à l'encolure, de façon à croiser sur la poitrine lorsqu'il est boutonné.

Le manteau doit tomber à 330mm de terre, l'homme étant debout.

Il reçoit sur le devant des galons de grade, placés dans les conditions suivantes :

Pour sergent et sergent fourrier. — Sur le devant du manteau à capuchon qui porte les boutonnières, un galon en argent, façon lézarde, de 12mm de largeur et de 70mm de longueur apparente, est appliqué horizontalement à 30mm au-dessous de la boutonnière du haut, son extrémité antérieure à 5mm du bord vertical du manteau ; sur le devant, qui porte les boutons, un galon correspondant, de même longueur, est placé à la même hauteur et sur la même ligne que le premier, son extrémité antérieure 35mm du bord vertical de ce devant.

Pour sergent-major. — Sur chaque devant du manteau, deux galons en argent, façon lézarde, de 12mm de largeur et de 70mm de longueur apparente, parallèles entre eux et séparés par un intervalle de 3mm, sont placés horizontalement et de la même manière que pour le sergent.

Pour caporal. — Comme pour le sergent-major, mais les galons sont en laine jonquille, façon cul-de-dé.

Pour caporal fourrier. — Les deux galons du haut sont en argent, comme pour le sergent, et les deux du bas sont en laine jonquille, comme pour le caporal.

Lorsque le manteau est boutonné, le bord vertical du côté gauche doit couvrir de 15mm environ les galons placés sur le côté droit.

La soutache d'ancienneté est placée, s'il y a lieu, sur le manteau à capuchon, à 10mm parallèlement au-dessous du ou des galons de grade ; elle est de la même longueur que ceux-ci ;

3° Les groupes alpins (bataillons et batteries) feront usage, à titre réglementaire, de chaussures spéciales confectionnées par leurs soins.

Des instructions seront données incessamment pour l'exécution de ces dispositions.[857] »

Tous les effets demandés par la commission présidée par le colonel Arvers se trouvent adoptés en quatre années. L'habillement alpin ainsi arrêté dénote par rapport au reste de l'armée française dont la tenue de campagne fait l'objet de nombreuses critiques : suppression du drap garance, ajustement de la capote réglementaire qui serre la poitrine avec sa double rangée de boutons et du képi qui ne protège que du soleil.

En synthèse, il est à remarquer que la tenue des chasseurs alpins instaurée par Paul Arvers rappelle, de loin, la tenue des chasseurs à pied dont ils procèdent. Quelques détails spécifiques à leur particularité montagne les en différencient. Tout d'abord la veste et la tunique ont été remplacées par un vêtement unique, la dolman-vareuse au large col rabattu. Le manteau à capuchon est plus long et plus étoffé et peut servir au besoin de couverture. Le béret remplace le képi. Le pantalon est assez large et confortable en haut mais emprisonné au niveau du genou par les bandes molletières pour empêcher la neige ainsi que les graviers de s'introduire dans la chaussure faite, ce qui est exceptionnel, à la mesure de l'homme : nouveau modèle de solides brodequins napolitains à forte semelle débordante et ferrée de gros clous pointus. La taillole, ceinture bleue *du modèle de celle des zouaves*, une chaussette de laine réglementaire, alors considérée comme attribut de luxe, tout comme le maillot de laine et le jersey complètent cette tenue. A cela s'ajoute bien évidemment l'alpenstock – le bâton fourchu de près de 1,80 m qui facilite les déplacements dans les névés et les zones pentues et dont la fourche sommitale est sensée pouvoir fournir appui de tir – qui est remplacé assez vite par un simple bâton droit et ferré.

857 *Journal militaire, op. cit.*, année 1892, pp. 513-515.

Tenue du chasseur alpin à la fin du XIX^{e} siècle. On distingue bien le béret alpin – mais sans cor –, la ceinture de laine (la taillole), les bandes molletières et le bâton ferré. Plus étonnantes sont les soutaches numérotées 19 car ce bataillon stationne dans l'ouest de la France de 1878 à 1886 puis à Verdun jusqu'en 1899. Lors de la dissolution de la 5^{e} compagnie de dépôt et le déménagement de 1887, certains chasseurs auraient pu être versés dans d'autres bataillons. Autre explication plausible : le bataillon s'entraînant au combat en montagne dans les Vosges un mois par an pour reconnaître son secteur, il pourrait ainsi être équipé en tenue alpine.

Collection personnelle.

Néanmoins, faute de crédits importants, on se borne uniquement pour la tenue des alpins, au béret, aux bandes molletières, à la ceinture, aux brodequins et le reste viendra progressivement. Provisoirement et par souci d'économies, les effets spéciaux à la montagne sont systématiquement remis au magasin au retour dans les garnisons après les marches de l'été et les troupes alpines reprennent pendant l'hiver l'uniforme habituel. Plus tard, lors des ascensions importantes ou sur glacier, le chasseur alpin sera muni de lunettes fumées, d'un voile de gaze verte et même de raquettes, remplacées ensuite par des skis norvégiens adoptés au début du XX^{e} siècle. Ainsi vêtu, le soldat alpin, chasseur, artilleur, sapeur ou télégraphiste, est en mesure de braver les brouillards, les averses, les glaces, les neiges et tous les écarts de température si considérables et si brusques qui se produisent en montagne quelle que soit la saison.

Le soldat de montagne est donc bien et lourdement équipé mais le poids total de son paquetage ne diffère pas beaucoup de celui du soldat de ligne. Dans un mémoire sur l'hygiène des bataillons alpins, le médecin-major de 2^{e} classe Lèques, en poste au 12^{e} bataillon de chasseurs sous les ordres du chef de bataillon Arvers, a fait en 1886, au sujet du chargement du soldat de montagne, une étude très complète[858]. La charge moyenne du chasseur alpin s'élève à un total de 29,3 kilogrammes en manœuvres et à 30,6 kilogrammes en campagne. En comparaison, le soldat d'infanterie porte un poids respectif de 26,7 et de 30,2 kilogrammes. Avec ce chargement, les effets, dont ceux de rechange, sont naturellement réduits au strict besoin.

Si l'équipement est encore rudimentaire car seuls quelques sous-officiers et chasseurs sont munis de piolet, les marches se multiplient. En quinze ans, tout un système de formation et d'instruction est progressivement mis en place et fait ses preuves. Les prouesses du soldat de montagne et son allure inspirent très vite la ferveur populaire.

858 CORTIAL M. (médecin-major de 1ère classe), *De la marche au point de vue militaire*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1893, p. 23.

3.2/ Une imagerie populaire et médiatique

3.2.1 Des louanges poétiques

Par leur recrutement, leur entraînement, leur tenue et leur équipement si caractéristiques et si différents du reste de l'armée française, les chasseurs alpins s'imposent comme de forts et vaillants personnages originaux, et s'illustrent comme de vraies figures emblématiques des montagnes. Chéris dès 1879, initialement par les alpinistes des clubs et par la population locale qui les côtoient dans les villages dans lesquels ils s'installent et dans les différentes vallées ou sur les sommets qu'ils parcourent, enfin par les habitants des grandes villes lorsqu'ils rejoignent leurs foyers ou leurs garnisons d'hiver, les chasseurs alpins deviennent donc des plus pittoresques et leurs chefs reçoivent des louanges particulières.

Les articles dessinent des figures apologétiques parfois même exagérées sur leurs performances en montagne. En août 1891, alors qu'elles ont déjà une belle notoriété, le quotidien *L'écho de Lyon* porte un jugement unanime sur les « *vaillantes troupes alpines* » :

> « *Dans ces bataillons d'élite, tous, depuis le commandant jusqu'aux derniers chasseurs, sont des ascensionnistes intrépides que n'arrêtent ni les abîmes béants des précipices, ni les murailles des escarpements à pic, ni les torrents glacés qu'il faut franchir à la nage, ni les crevasses insondables qu'il faut sauter d'un bond, ni les sentiers vertigineux creusés dans le roc, comme accrochés aux flancs du mont et où se risquent seuls les chamois. Chaque jour la montagne est violée par ces audacieux pour lesquels elle n'aura bientôt plus de mystères comme elle semble déjà n'avoir plus de dangers.*[859] »

D'autres portraits très élogieux voire dithyrambiques sont de plus en plus souvent dressés sur les *braves chasseurs alpins,* avec en tête bien évidemment le 12e bataillon de chasseurs à pied et son chef, le commandant Arvers. L'arrivée d'un détachement militaire

859 *L'écho de Lyon*, rubrique *Chasseurs alpins,* édition du 25 août 1891.

dans un village est un événement et la population se réjouit à l'avance des distractions qui vont enrichir ce séjour. La vie locale est alors bouleversée par une activité militaire souvent dense : exercices, tirs, marches, défilés, musiques, cérémonies, bals. Les fanfares des bataillons de chasseurs jouent dans ces instants un rôle important car elles renforcent indubitablement le prestige des unités alpines. Ensuite, les chasseurs représentent un atout considérable pour la population car outre le développement de l'économie locale, conséquence de leurs stationnements estivaux, ils assainissent, construisent et creusent, ouvrent des routes, parfois aussi sauvent les personnes avec un dévouement prononcé[860]. A cette époque s'ancre leur participation à la vie locale et leur assistance aux populations ne se démentira pas. Toutes ces situations de vie courante sont autant d'exemples repris dans les portraits et éloges établis sur les alpins. Leur réputation s'étend à toute la France et leur image s'impose en dépassant le seul patrimoine de la montagne, souvent par des panégyriques ou par d'amicales et sympathiques caricatures.

Julien Bregeault écrit que, « *pour les bourgeois* », les chasseurs alpins ont l'image « *du soldat, du soldat français surtout, ils ont l'âme simple et l'esprit naïf, le dévouement sans phrases et sans raisonnement à leurs chefs et à leur pays, la discipline rigoureuse et l'obéissance intelligente.*[861] »

Il dédicace au général Arvers un sonnet à la gloire des chasseurs alpins :

L'été, vous tracez des sentiers
Au flanc de pentes incroyables
Et sur les rochers couverts de verglas
Vous grimpez avec les mains et les pieds

L'hiver, les neiges accumulées
Vous servent d'abri surhumain
Insouciants du lendemain

860 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit*., pp. 43-52.

861 BREGEAULT Julien, « Les chasseurs alpins », *Annuaire du Club Alpin français*, 25e année, 1898, Paris au siège social du Club alpin français, 1899, p. 68.

Dans les solitudes de glace

Ainsi pendant douze mois
Près de l'aigle et du chamois
Vous surveillez le drapeau sans trêve

Et comme un drapeau de rêve
Fait le névé qui se détache
Sur l'azur pourpre du couchant[862]

Julien Bregeault cite aussi un poème au ton caractéristique de l'époque et qui distingue les chasseurs alpins des *pouss'cailloux*[863] :

Chasseurs alpins, dans la montagne
Escaladez viv'ment vos rocs !
Que d'plus en plus l'désir vous gagne
D'être bien d'attaque aux premiers chocs !
N'craigniez pas les montées rapides,
Pour qu'un jour, sur les hauts sommets,
Nos p'tits pouss'cailloux intrépides
Aient l'œil guidé par vos bérets !

Yann Nibor, *La Chanson de l'armée*[864]

Il y a là une véritable symbiose entre alpinisme, régionalisme et armée dont le poème ci-après forme quelque exemple allégorique supplémentaire :

Les Chasseurs alpins - Sonnet militaire et patriotique[865]

862 Cité par Jean-Paul ZUANON, dans « *Quand montagne rimait avec patriotisme, les annuaires du Club Alpin français (1874-1903)* », *op. cit*., pp. 148-165.

863 *Pouss'cailloux* : expression désignant le fantassin.

864 BREGEAULT Julien, « Les chasseurs alpins », *Annuaire du Club Alpin français*, 25e année, 1898, Paris au siège social du Club alpin français, 1899, p. 34.

Petits, lestes, hardis, portant gaiement le poids
Du sac et du fusil, l'œil brillant de vaillance,
Les chasseurs ont gravi, pour la première fois,
Le pic inexploré qui dans l'azur s'élance.

Debout sur ces rochers, domaine des chamois,
Ils se montrent entre eux l'Italie et la France ;
Près d'eux des monts glacés : plus de prés, plus de bois,
Au loin, partout du bleu, du blanc … et le silence.

L'officier parle au guide et l'emmène à l'écart ;
Puis, sa carte à la main, il plonge son regard
Jusqu'au fond du vallon, où les pâtres sommeillent …

« Le chemin n'est pas beau, mais ils peuvent venir. »
- « C'est bien : nos généraux sauront les prévenir …
« Tu peux dormir en paix, France ! les chasseurs veillent ! »

J. Perreau, 1892
Capitaine de chasseurs

Dans la même verve, le poème ci-après accompagne l'ouvrage illustré le plus typique et le plus hagiographique écrit à la gloire des chasseurs alpins. Agrémenté de textes d'Henri Second, cet ouvrage est rédigé par Eugène Tézier et intitulé tout simplement *Nos Alpins*. Dédié au général Zédé et aux bataillons alpins, il se présente sous la forme d'un recueil de dessins accompagnés de courtes légendes. Faisant la part belle au 12e bataillon, Tézier y dresse le portrait du chasseur alpin, aimé de la population, plaisantin, méprisant la fatigue et le danger, astucieux, vif, résolu, s'accommodant de la *dure* dans l'amour de la Patrie et de la montagne. Il n'oublie évidemment pas de faire aussi référence au général Arvers par la bouche d'un chasseur : « *ENTRE LE LAUTARET*

865 Ce sonnet est paru dans une revue périodique dominicale lyonnaise intitulée *Le passe-temps* et datée du 27 mars 1892. Joseph Perreau l'intègre dans son fascicule, *Les Chasseurs Alpins*, publié en 1902.

ET BRIANÇON. — Vois-tu, vieux, nous arrivons à la Madeleine, les cheminées fument ! — Oui, et nous aussi, grâce au général Arvers ! —Ah ! encore un bon, celui-là ![866] »

Le Chasseur alpin

Au flanc de la roche escarpée,
Et sur l'abîme suspendu,
N'apercevez-vous pas le reflet d'une épée,
Un point brillant dans l'infini perdu ?
C'est le chasseur alpin qui passe,
Franchissant les torrents sans souci du danger ;
Il jette sa chanson joyeuse dans l'espace,
Et sa chanson, au loin, fait pâlir l'étranger !

Vaillant soldat de la montagne,
Gentil guerrier, chasseur alpin,
Rude lapin,
Notre cœur t'accompagne !

Il traverse plus d'un village
Où, malgré son air moqueur,
Plus d'une belle fille affectueuse et sage,
Aurait suivi volontiers ce vainqueur.
A l'amour il ne songe guère,
Ou, s'il y songe un peu, c'est en courant toujours.
Le devoir avant tout ; tant pis pour les amours !

Vaillant soldat de la montagne,
Gentil guerrier, chasseur alpin,
Rude lapin,
Notre cœur t'accompagne !

866 TEZIER, avec des textes d'Henri SECOND, *Nos Alpins*, *op. cit.*, p. 83.

Dans cette austère solitude
Où du chamois il suit les pas,
Bien servir son pays devient sa seule étude ;
Il songe à ceux qu'il a laissés là-bas ;
Et, dès que le soleil l'éclaire,
Montant plus haut toujours afin de voir plus loin,
Il trouble l'aigle altier qu'il chasse de son aire
Et livre à la Nature un combat sans témoin.

Vaillant soldat de la montagne,
Gentil guerrier, chasseur alpin,
Rude lapin,
Notre cœur t'accompagne !

Sentinelle de la Patrie,
Dans les glaciers, sur les sommets,
Il garde incessamment notre France chérie,
Sans se lasser, ni s'endormir jamais ;
Par le rude hiver qui l'assiège,
Plus d'un, sous l'avalanche, y laissera sa peau :
Le rouge de son sang sur le blanc de la neige,
Avec l'azur du ciel bleu, c'est encor le drapeau !

Vaillant soldat de la montagne,
Gentil guerrier, chasseur alpin,
Rude lapin,
Notre cœur t'accompagne !

Henri Second[867]

867 *Ibidem*, pp. 9-12.

Le chasseur alpin incarne de fait localement la défense de la Nation allant jusqu'au sacrifice de sa vie. Emblème indissociable des montagnes, soldat d'élite, son image est en peu de temps propagée dans tout le pays par d'autres moyens que le poème. La peinture, les cartes postales et la littérature régionale puis nationale sont les vecteurs les plus courants.

3.2.2 Une utilisation de l'image et de la figure alpine

La peinture et les illustrations permettent vraiment de diffuser leur image et ainsi de populariser davantage les troupes alpines lesquelles, regrette Paul Arvers en 1885, n'ont pas encore « *le pittoresque, dans la tenue, des Alpins au-delà des monts,* […] *; leur recrutement, leur outillage, répondent à leurs besoins spéciaux et sont l'objet de soins qui, pour n'être pas connus du public, n'en sont pas moins vigilants*.[868] » L'adoption définitive de leur tenue singulière, de leur équipement, et leurs prouesses en montagne vont devenir des sources d'inspiration abondantes pour les peintres dont les œuvres alpines seront accueillies instantanément et chaleureusement par un public bienveillant.

Les peintres s'emparent donc très vite du thème, inspirés par les représentations des unités de chasseurs alpins dans un cadre idyllique. La peinture de paysage reflète certaines nouveautés picturales de l'époque où l'artiste peint ce qu'il voit. Témoin privilégié de ce temps, le Niçois Pierre Comba (fils), peintre du Dépôt qui fut aussi un peintre paysagiste, suit, à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e}, les manœuvres des troupes alpines et leurs courses en montagne. Il « *dessine leur vie, leurs manœuvres, leurs longues marches, leurs escalades, etc. Il n'oublie pas non plus, dans ses croquis ou ses aquarelles, les autres militaires. Il aime aussi peindre la douceur de vivre qu'inspirent les délicieux paysages de Nice jusqu'à Annecy*.[869] » Il va inlassablement représenter pendant quelques vingt-six années ces nouvelles unités dans leur vie quotidienne. Dès 1888, on lui doit « *la quasi-totalité des représentations des troupes alpines dans la production*

868 Lieutenant-colonel ARVERS, *L'alpinisme militaire dans la XIV^{me} Région*, *op. cit.*, p. 4.

officielle, Annuaire militaire*, ou la presse*, le Figaro, L'Illustration[870] », citons *L'Anuaire illustré de l'Armée française* dont il dessine la couverture entre 1891 et 1907. Ses aquarelles sont même utilisées sur les couvertures des brochures touristiques publiées par le Syndicat d'initiative de Grenoble et du Dauphiné. J. Saqui écrit sur une note que l'on trouve à la bibliothèque de Nice : « *Toute son œuvre est un poème de foi en l'honneur du soldat alpin.*[871] » D'autres peintres accompagnent ce mouvement : Louis Bombled, Edmond Lajoux, Pierre-Albert Leroux, Louis Rambaud, Maurice Toussaint et même Edouard Detaille. Ils dessinent la vie des chasseurs alpins, leurs manœuvres, leurs longues marches, leurs escalades, sans oublier pour autant, dans leurs croquis ou leurs aquarelles, les autres soldats de montagne. Ces œuvres atteignent aujourd'hui de fortes sommes sur le marché spécialisé.

Outre la peinture, la carte postale ou carte-correspondance, devient vite un support privilégié et un outil de diffusion patriotique pour traiter de la représentation du soldat même si les illustrations photographiques ne se développent que vers la fin des années 1890. Utilisée pour la première fois par l'administration postale autrichienne en 1869, la *carte-correspondance* fait son apparition officieuse en France en 1870[872] avant que la *carte postale* ne soit introduite légalement par l'article 22 de la loi de finances du 20 décembre 1872. Les premières cartes sont mises en circulation par l'Imprimerie nationale en janvier 1873. Le coût de la carte postale est réduit et sa diffusion est large et simple. Son caractère utilitariste est incontestable et en peu de temps elle devient très populaire ; ses tirages atteignent des proportions élevées. Dans les Alpes, elle contribue surtout à populariser la silhouette du chasseur alpin et participe de l'acceptation de la tenue singulière et pratique expérimentée par Paul Arvers. Par ce mode

---

869 BEXON Alain, *Un peintre chez les chasseurs alpins, de la Côte d'Azur aux champs de bataille de 1914-1918, P. Comba 1859-1934*, Annecy-le-Vieux, Edition Itinera Alpina, 2006, p. 8.

870 *Ibidem*, p. 20.

871 Bibliothèque de Cessole, Nice, 73/III, note de J. SAQUI, *in* http://www.peintres.nicehistorique.org.

872 La première carte postale française est envoyée de Strasbourg par le comité de la Société de secours aux blessés lors du siège de la ville en 1870.

de diffusion, le béret devient entre autres la coiffure caractéristique et reconnaissable de l'alpin en toutes occasions.

Pierre COMBA (fils). Aquarelle illustrant une notice du Syndicat d'initiative de Grenoble et du Dauphiné en 1900.

En complément de la carte postale, l'impression d'illustration est autorisée en 1883 avec des stéréotypes accentués par le désir de revanche de la France qui court après 1870. La première série de cartes touristiques date de 1889 et est publiée lors de l'exposition universelle de Paris avec un immense succès. Parallèlement, la carte postale devient dès 1891, avec sa diffusion photographique, un support commercial pour faire la promotion des territoires, des villes, des monuments et surtout des lieux touristiques. Adaptée au monde militaire, utilisée à titre commémoratif, elle n'est pas à proprement parler de l'information mais elle contribue à transmettre indubitablement l'image originale et emblématique du chasseur alpin ou de l'artilleur de montagne. Genre populaire qui dresse l'archétype du soldat alpin, la carte postale fournit par ailleurs une quantité impressionnante de détails sur l'évolution des tenues, de l'équipement et de l'armement.

Elle montre aussi que l'apparence du soldat évolue dans le temps, notamment pour ce qui concerne le port de la tarte dont le succès est grandissant ; la carte postale joue là un rôle d'archive non négligeable par le soin que prend le chasseur qui pose à être réglementairement impeccable.

On trouve toutes sortes de cartes. De nombreuses séries illustrent et invitent à découvrir la vie quotidienne des soldats de montagne dès 1900 : innombrables portraits individuels ou poses collectives en escouade, en groupe, en compagnie voire en bataillon complet ; description des tenues ; entraînement et manœuvres des chasseurs alpins, de l'artillerie et des pontonniers, de la télégraphie optique. Les intitulés sont explicites : marche d'hiver en Isère, reconnaissance dans la Haute-Clairée, attaque, troupes d'avant-garde en manœuvre, montée ou déchargement des pièces à bras d'hommes, mise en batterie, passages de torrent, ponts de bateaux et exercices du génie ; instruction et entraînement en montagne, sur les glaciers, à la corde, à pied, en raquettes et vite à ski ; avec les mulets en entraînement ou au pansage, avec leur forge portative ; au cantonnement, au campement, au bivouac, à la soupe ou au repos, en lavage du linge ; en ville avec les cantinières ou au quartier (Albertville, Annecy, Chambéry, Grasse, Grenoble, Nice, Modane) ; en revue des troupes, en défilé des unités, de la musique, du drapeau des chasseurs ; puis plus tard en pelotons de chasseurs cyclistes. Toute la vie et l'évolution du chasseur alpin en montagne sont ainsi décrites.

Certaines cartes postales symbolisent aussi les instants ou drames vécus : rencontre avec les alpini, Col de la Vanoise (2 486 mètres) élévation d'un monument à la gloire du lieutenant Porcher et de l'adjudant Rozier victimes d'une chute à la Grande Casse (4 juillet 1892). Mais en général, la carte postale est volontairement optimiste et profite des évènements factuels pour redresser le moral de la nation. Elle se transforme par la suite en un véritable vecteur de diffusion des sentiments nationaux et des mythes régionaux, militaires et patriotiques (la France en armes). L'imagerie Pellerin d'Epinal produit à son tour, à l'instar de la carte postale, des planches à travers lesquelles les scènes de vie, d'instruction, d'entraînement en montagne, la silhouette du chasseur, l'équipement de l'alpin, sans oublier le mulet, son incontournable compagnon, deviendront vite familiers. La publicité reproduit quant à elle les dessins de peintres de renom que l'on trouve alors soit au recto des cartes postales publicitaires, soit dans les paquets de chocolat, de biscuits ou de friandises, supports de diffusion très courant à

l'époque. On trouve même des dessins de chasseur alpin sur des capsules de bouteilles de Champagne Blanchard Publier ou sur les boîtes de graisse noire Edmond Paulin.

Des images sont aussi insérées comme cadeau dans les paquets de biscuits de la *Collection des Biscuits Pernot*. Le verso de ces lithographies présente en une vingtaine de lignes, de façon très simple mais documentée, le chasseur alpin ou l'artillerie de montagne, avec respectivement l'historique des chasseurs à pied et l'équipement des batteries alpines (Cf. annexe Illustrations).

L'imagerie publicitaire sert aussi de support de diffusion de renseignement à l'étranger. Les cartes diffusées en Allemagne montrent les manœuvres alpines de l'artillerie de montagne et des chasseurs alpins.

Collection personnelle.

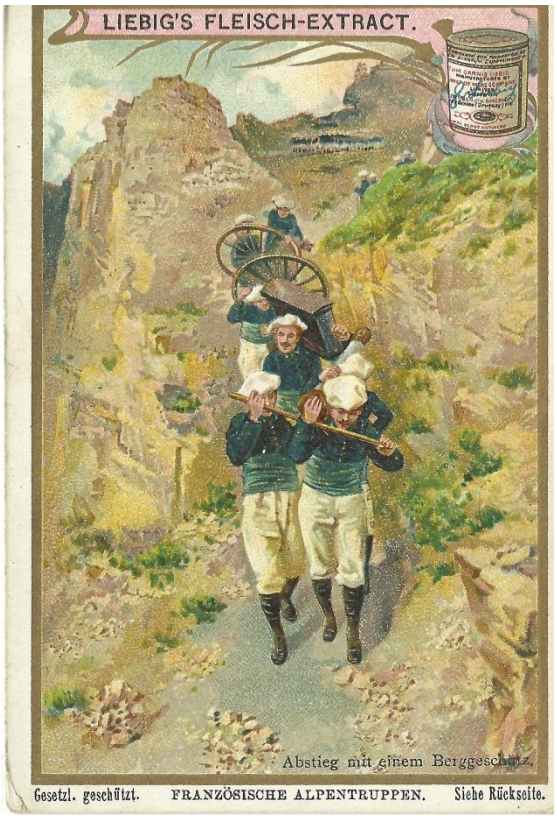
LIEBIG'S FLEISCH-EXTRACT.
Abstieg mit einem Berggeschütz.
Gesetzl. geschützt. FRANZÖSISCHE ALPENTRUPPEN. Siehe Rückseite.

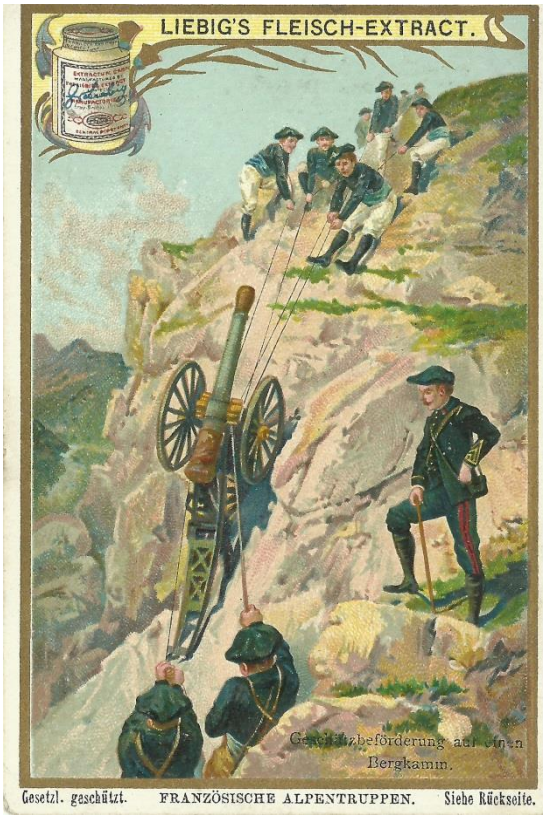
LIEBIG'S FLEISCH-EXTRACT.
Geschützbeförderung auf einen Bergkamm.
Gesetzl. geschützt. FRANZÖSISCHE ALPENTRUPPEN. Siehe Rückseite.

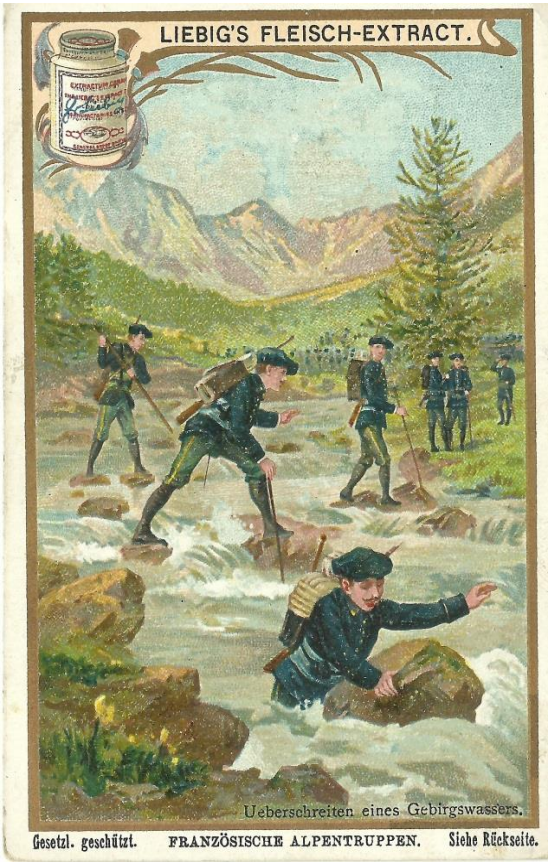
LIEBIG'S FLEISCH-EXTRACT.
Ueberschreiten eines Gebirgswassers.
Gesetzl. geschützt. FRANZÖSISCHE ALPENTRUPPEN. Siehe Rückseite.

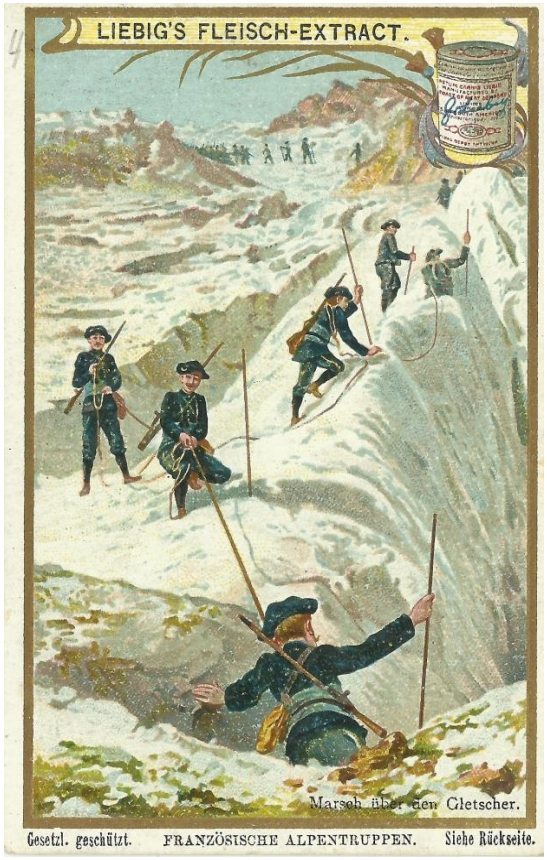
LIEBIG'S FLEISCH-EXTRACT.
Marsch über den Gletscher.
Gesetzl. geschützt. FRANZÖSISCHE ALPENTRUPPEN. Siehe Rückseite.

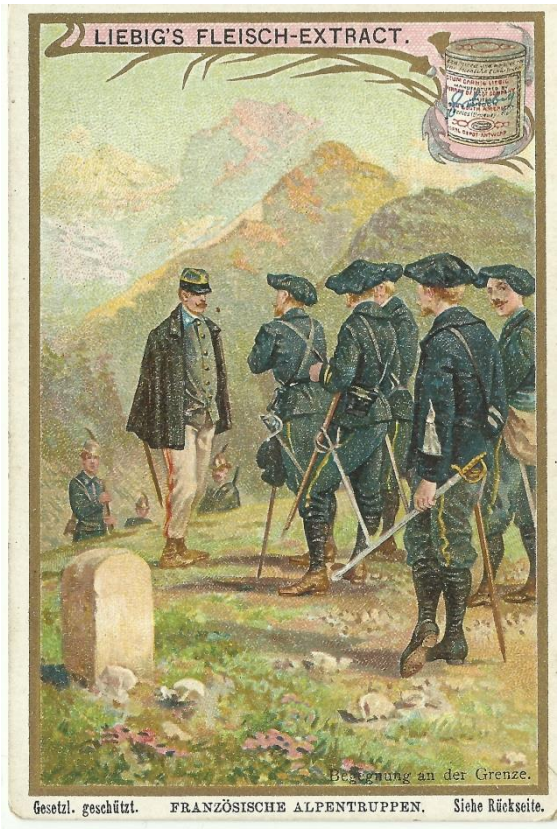

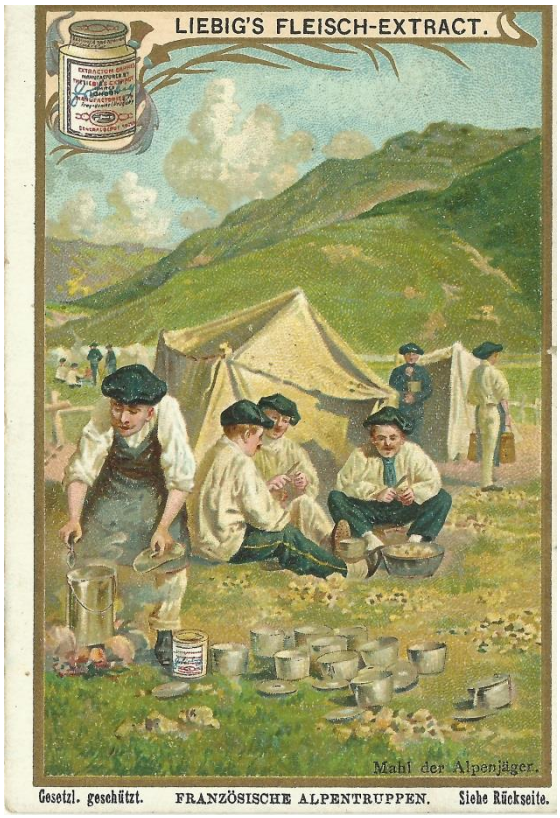

Collection personnelle.

3.2.3 Un vecteur médiatique

Dans le secteur de la presse, les revues illustrées sont à la fin des années 1880 un moyen simple pour diffuser au niveau national les exploits et les activités des chasseurs ou artilleurs alpins. Cette publicité n'est pas anodine car elle vient à l'appui de la reconnaissance politique d'une spécificité inédite mais médiatique. La communication sur les réformes en cours et sur les nouvelles tenues autant que sur les performances des soldats de montagne ne peut qu'être bénéfique pour l'octroi législatif de moyens adaptés quand l'armée française consacre ses efforts à équiper l'armée de l'Est. Or les discussions sur la tenue et l'équipement des alpins dont Paul Arvers préside la commission d'étude sont en cours et n'aboutiront que fin 1888 tandis que les effets seront décrits et livrés peu à peu les années suivantes. Alors, après avoir annoncé en 1885 quelle sera la « *nouvelle*

tenue des chasseurs alpins, dont le 12e bataillon est à Lyon[873] », *L'Univers illustré* titre en janvier 1888 sur « *les nombreuses réformes dont le général Ferron a pris l'initiative, il n'en est peut-être pas qui aient offert un plus vif intérêt sur l'organisation rationnelle de la défense de notre frontière du Sud-Est. Depuis longtemps, les officiers de l'état-major général avaient signalé les inconvénients de la répartition arbitraire de détachements appartenant aux différentes armes*.[874] »

Les chasseurs à pied.

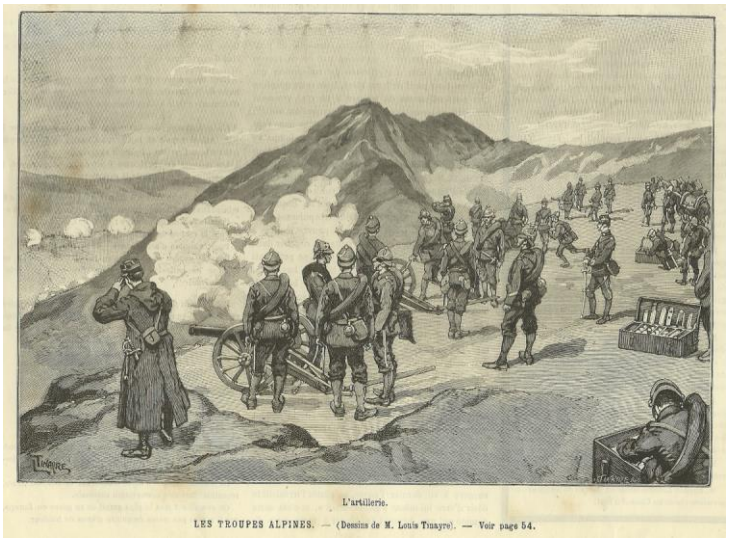

L'artillerie.

LES TROUPES ALPINES. — (Dessins de M. Louis Tinayre). — Voir page 54.

L'Univers illustré 28 janvier 1888. Collection personnelle.

873 *L'Univers illustré*, rubrique *Courrier de Paris*, édition du 26 septembre 1885, p. 611.

874 *L'Univers illustré*, rubrique *Les troupes alpines*, édition du 28 janvier 1888, p. 54.

A l'appui d'un message politique, de nombreuses parutions hagiographiques présentent ainsi un portrait idéal du soldat alpin, maître de la montagne et de ses frontières, en été puis très vite en hiver, d'emblée accepté dans les vallées par une population alpine, française depuis peu, dont il conquiert les cœurs. Organe de diffusion davantage populaire et grand public, *Le Petit journal*[875] publie en couverture de nombreux articles accompagnés de dessins réalistes dont les plus connus sont : *Les chasseurs alpins* (1891), *Lanslebourg, terrible accident dans les Alpes* (1892), *Arrestation d'un espion italien* (1896), *Le théâtre chez les Alpin*s, *Orgues de barbarie des chasseurs- alpins* et *Voyage du Président de la République* (1897), *Les Chasseurs alpins au mont Blanc* (1901), enfin *Chasseurs alpins égarés dans la brume guidés par un mouton* (1911). Deux autres revues, *L'Univers illustré* avec *Manœuvres alpines au col de Fréjus* (1896) et *Le Petit Parisien* avec *Les chasseurs alpins au sommet du mont Blanc* (1902), complètent une liste non exhaustive relatant la vie des alpins dans les différents hebdomadaires régionaux ou nationaux.

La présence militaire permet une intégration locale sincère motivée par les officiers. Un ouvrage paru en 1920 et rédigé par le général de division Ferdinand Blazer, ancien chef de corps du 14e bataillon de chasseurs de 1900 à 1908 et commandant de la 27e division d'infanterie de Grenoble à compter d'août 1914, rend un hommage symbolique appuyé aux soldats alpins qui résume à lui seul la fierté éprouvée par la population vis-à-vis des chasseurs :

> « *Ces troupes d'élite recevaient un recrutement choisi, qui comprenait surtout des montagnards du Dauphiné, de la Savoie ou de l'Auvergne. Les artilleurs étaient des colosses superbes. Les chasseurs étaient de taille peu élevée, mais ils étaient râblés et larges d'épaule.*
>
> *Le séjour dans les régions alpines et les rudes manœuvres de montagne, en fortifiant le corps et les muscles, entretenaient les forces morales dans ces troupes entraînées, animées d'un merveilleux esprit de corps et d'un allant incomparable.*

875 *Le Petit Journal* est un quotidien parisien du soir, républicain et conservateur, qui doit son succès à la publication de comptes-rendus de faits divers extraordinaires.

> *Les officiers étaient ce que doivent être les conducteurs d'hommes, dans une nation libre et fière : amis de leurs soldats, bienveillants et même familiers en dehors du service, mais sachant exiger une discipline de fer et une tenue parfaite, dans tous les actes de la vie militaire.*[876] »

Ce témoignage sur la préparation du soldat en temps de paix prend toute sa valeur quand on sait que « *ces rudes soldats ont fait l'admiration de tous, amis et ennemis, durant la terrible guerre de 1914-1918.*[877] » Cette admiration découle d'une spécificité alpine qui a fait ses preuves et qui est désormais reconnue par tous. Dans les louanges accordées aux chefs alpins, Paul Arvers mérite une place singulière d'abord pour avoir écrit sur la guerre en montagne mais surtout pour avoir initié et accompagné les débuts de l'alpinisme militaire.

3.3/ Les éloges personnalisés décernés à Paul Arvers

3.3.1 Des éloges mérités

Dans la littérature dauphinoise, un réel courant de sympathie est propagé dans les publications de la fin du XIX^{e} siècle, autant par des auteurs locaux ou par des journalistes que par des officiers des unités alpines. Certains livres comme le *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet ou *Au pays des alpins* d'Henry Duhamel véhiculent ce courant avec un succès considérable. L'alpin est alors respecté et adulé aussi bien au sein des populations des villages de montagne et des villes de garnison qu'au sein des clubs alpins où il occupe désormais une place importante.

Si des officiers comme le général Zédé ou le général Berge qui, en tant que gouverneurs militaires de Lyon et parce qu'ils sont des personnages haut en couleur, toujours *vadrouillant* dans les montagnes en tenue alpine, sont gratifiés d'une véritable

876 BLAZER (général de division) F., *Mes souvenirs de montagne*, Grenoble, Editions B. Arthaud, 1920, pp. 138 et 139.

877 *Ibidem*, p. 138.

ferveur locale, Paul Arvers, par son action novatrice, son style de commandement et ses initiatives, fait aussi l'objet de nombreuses évocations dans des ouvrages de grande diffusion à caractère populaire. Il est ainsi cité dans différentes revues et périodiques, et dans les livres déjà mentionnés, ceci principalement pour témoigner et accorder une reconnaissance légitime au rôle qu'il a joué à la tête du 12e bataillon de chasseurs à pied puis dans son implication lors des débats et commissions qui ont abouti à la loi du 24 décembre 1888.

Très souvent, les articles traitant des chasseurs alpins mentionnent le rôle qu'il joue ou qu'il a joué et lui rendent hommage. Un dessin tiré du *Monde illustré* de 1887 et intitulé *La nouvelle tenue des bataillons de chasseurs alpins, récemment visités par le ministre de la Guerre* est suivi d'un texte élogieux sur Paul Arvers. Ce dessin est reproduit dans le livre du commandant Picard, *L'Armée en France et à l'étranger* (1897). Il présente le premier uniforme alpin spécifique porté lors des expérimentations du 12e bataillon. On peut noter le fusil *Gras*, les poches à cartouches modèle 1887 à cadre métallique, la vareuse-dolman, les bandes molletières, le béret alpin.

Ce dessin est accompagné du texte suivant :

> « *Les chasseurs alpins. Le voyage que vient de faire dans le Sud-Est de la France, M. le ministre de la guerre, a appelé l'attention sur l'organisation et le service spécial des bataillons de chasseurs alpins. Nous en profitons pour donner aujourd'hui leur tenue. Le service de ces troupes, quoiqu'excessivement pénible, se fait avec un entrain infatigable et cause l'admiration de tous ceux qui les ont vues dans leurs excursions à travers les montagnes et dans leurs marches occasionnelles.*
>
> *La Direction de l'infanterie, au ministère de la guerre, a adopté, pour ces chasseurs, le port du béret basque bleu ; les bandes de laine molletière, en usage au Canada, qui retiennent le pantalon par-dessus le soulier ; brodequins à fortes semelles. La capote large et courte permet aux hommes de gravir les pentes sans avoir besoin de la relever. La cravate est supprimée. Le tricot de laine et le collet à capuchon sont adoptés pour les marches dans les hautes altitudes.*
>
> *Les chasseurs alpins sont munis d'une pelle fixée au ceinturon dans un étui de cuir ; elle est destinée à déblayer les chemins encombrés de neige. – Gants*

de laine tricotés dont la couleur est laissée au choix du chef de corps. – Etui-musette adapté au ceinturon. – Trois cartouchières à crochet avec courroies croisées derrière le dos.

Les bataillons sont munis de pièces d'artillerie de montagne portées à dos de mulet. C'est merveille de les voir franchir avec ces engins les chemins les plus difficiles et de se mettre en batterie là où les paysans et les touristes les plus hardis n'avaient pu encore parvenir.

Un bureau spécial vient d'être créé au ministère de la guerre pour la direction des troupes alpines ; le général Ferron a placé à sa tête le sympathique colonel Arvers, qui a commandé comme chef de bataillon le 12^{e} chasseurs à pied. Le ministre ne pouvait faire un plus heureux choix pour compléter l'organisation définitive de ces troupes qu'il vient de voir à l'œuvre et qui pourraient rendre de si grands services en cas de guerre dans les Alpes. »

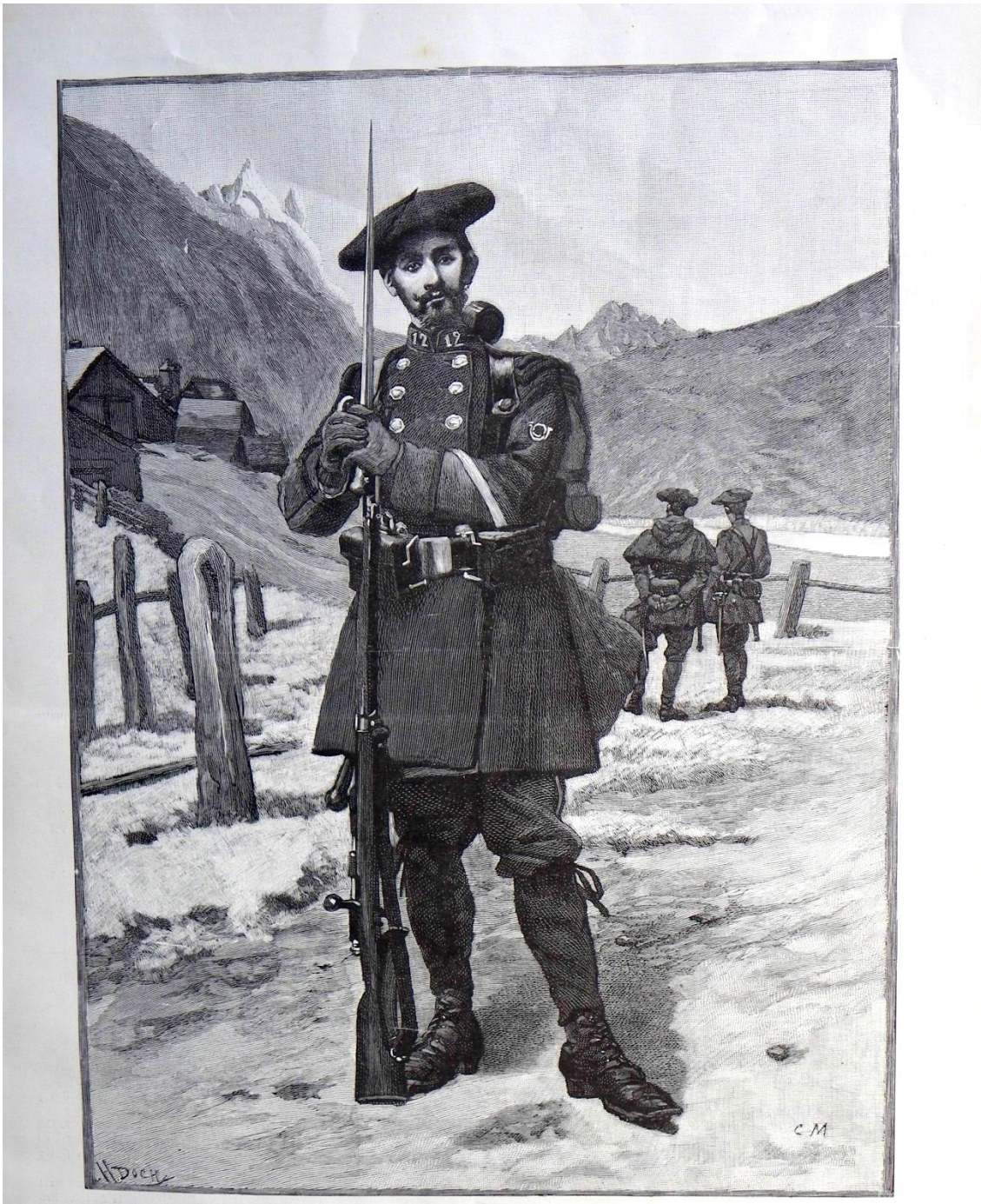

ARMÉE. — La nouvelle tenue des bataillons de chasseurs alpins, récemment visités par le ministre de la guerre.

(Dessin de M. Charles Morel.)

Collection personnelle.

Peu de temps après l'adoption de cette tenue, une œuvre de fiction épique et héroïque, rédigée par le commandant Biot et Emile Massard, *La France et la Russie contre la triple alliance - La guerre de montagnes*, synthétise intégralement la pensée générale communément admise vantant le degré d'excellence des chasseurs alpins. Leurs auteurs situent l'action au cours d'un conflit imaginaire, *la prochaine grande guerre européenne* en montagne :

> « *Cette œuvre remarquable abonde en situations dramatiques, en scènes curieuses qui se passent dans un monde absolument nouveau et se déroulent au milieu des péripéties patriotiques et militaires les plus poignantes. Ce livre étreint la poitrine et fait battre les cœurs d'espérance et d'orgueil.*
>
> France et Russie *n'est pas seulement le récit des incidents les plus extraordinaires qui surviennent sur le théâtre le plus pittoresque ; c'est le journal de la prochaine grande guerre européenne, où les armées allemande, italienne et autrichienne, d'une part, les armées française, russe, suisse et danoise, de l'autre, se heurtent dans une mêlée gigantesque et se livrent l'assaut suprême.*
>
> France et Russie *est une œuvre d'actualité, pleine de renseignements techniques, présentés sous une forme attrayante, de détails amusants sur l'organisation et la marche des armées étrangères et la tactique moderne, d'aperçus originaux sur les éventualités que. nous réserve l'avenir.*
>
> […]
>
> France et Russie *débute par un épisode de la grande guerre, la GUERRE DE MONTAGNES, où nos valeureux bataillons alpins se trouvent aux prises avec les bersaglieri italiens, pendant que les armées russes combattent et anéantissent les hordes austro-allemandes, Indépendamment des grandes illustrations de 1ère page, l'ouvrage contiendra un grand nombre de dessins, scènes militaires, dessins humoristiques et scientifiques, plans, etc.*[878] »

878 BIOT (commandant) et MASSARD Émile, *La France et la Russie contre la Triple alliance, la guerre de montagnes, grand récit patriotique et militaire*, Paris, A. Fayard Editeur, 1892, quatrième de couverture.

Les « *savantes recherches et les patientes études* » des auteurs de cette fiction consacrent par des dialogues perspicaces et des situations concrètes le niveau atteint par les alpins français grâce à Paul Arvers. Ainsi :

> « *C'est au colonel Arvers que revient l'honneur de la spécialisation de nos troupes alpines, dit Georget, et c'est à ce vaillant officier que la France doit d'avoir pu rivaliser dans les montagnes avec des soldats aguerris comme les vôtres.*
>
> *— Oui, oui, fit Daniel, le véritable créateur de l'alpinisme militaire français est le colonel Arvers, et, en France comme à l'étranger, tout le monde lui rend cette justice. Aujourd'hui, dans la famille militaire, les alpins comme les marins sont des êtres absolument à part : les premiers aiment la montagne comme les seconds aiment la mer, et c'est parmi ceux-là qu'on devrait choisir d'abord les officiers de ces formations spéciales.*
>
> *Les trois officiers causèrent encore longtemps d'alpinisme, des conditions du recrutement, de l'équipement, des ascensions, etc., des combats en montagnes, puis se séparèrent en se disant adieu avec effusion.*[879] »

Les auteurs enrichissent enfin le récit d'un très fier portrait de Paul Arvers symbolique des dessins accompagnant alors ce type de livre. L'illustration est en soi remarquable de justesse et de précision. Il faut noter la richesse des détails qui accompagnent cette gravure : vêtements (béret, taillole, bâton ferré), accessoires (raquettes, carte, cordes, grappin), attributs (cor de chasse, collet numéroté 12).

879 BIOT (commandant) et MASSARD Émile, *La France et la Russie contre la Triple alliance, la guerre de montagnes, op. cit.*, p. 702.

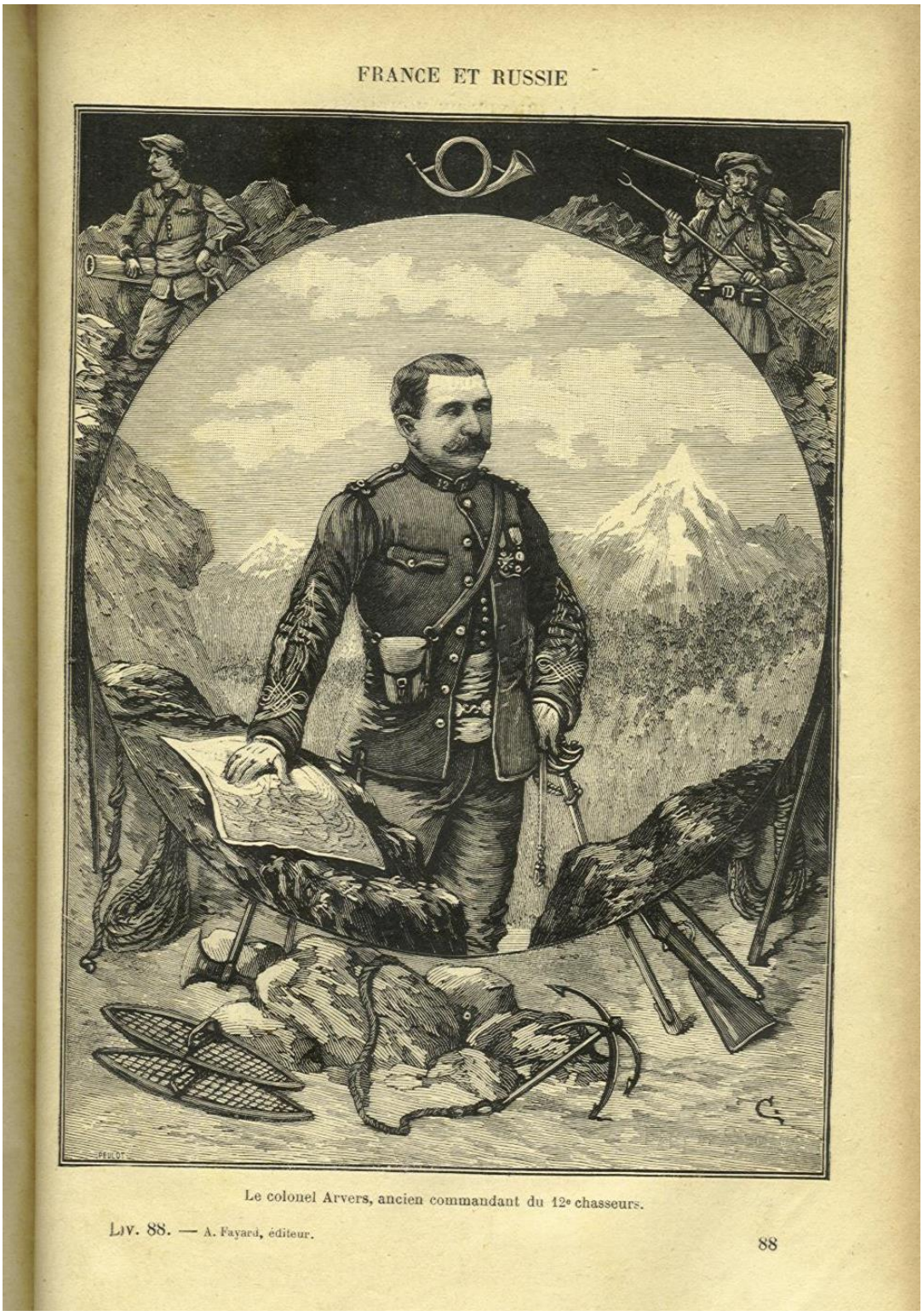

Illustration tirée de *La France et la Russie contre la Triple alliance, la guerre de montagnes, grand récit patriotique et militaire*, 1892, p. 697.

Autre éloge personnalisé, Georges Bloch[880] compose et dédie spécialement pour le colonel Arvers, alors chef de corps du 76e régiment d'infanterie de ligne, un défilé pour harmonie avec tambours et clairons qu'il intitule *Les Derniers Conditionnels du 76e*.

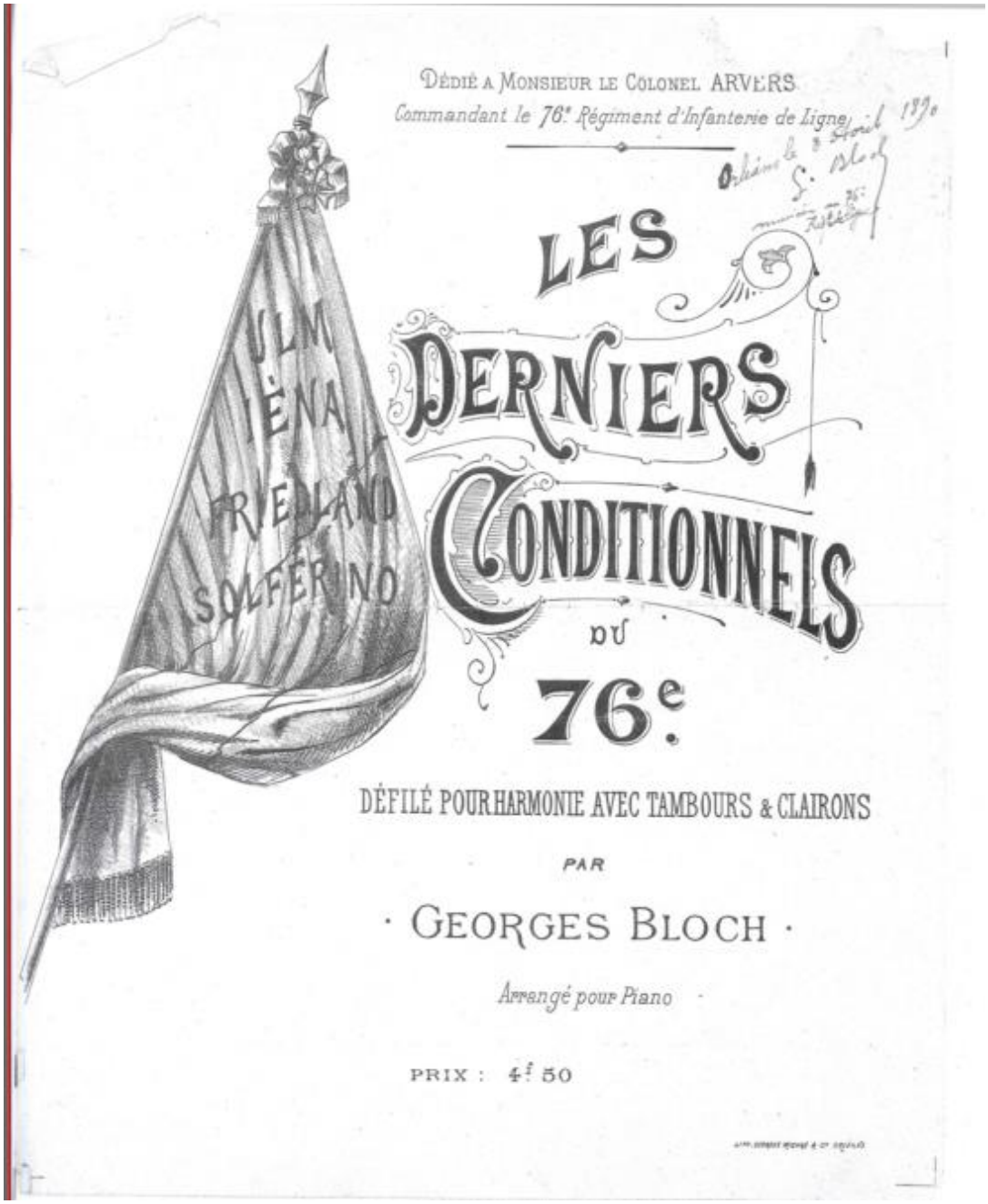

Collection privée Michel Arvers

880 Compositeur né à Nancy en 1866 et décédé à Esne en 1916.

Enfin nous n'oublierons pas de rappeler tous les éloges funèbres rapportés dans la presse nationale et locale, populaire et spécialisée, lors de la mort du général Arvers en 1910. Ils évoquent tous la carrière et le rôle essentiel du *Père des bataillons alpins*, l'éminent connaisseur de la frontière du Sud, celui qui créa le *petit vitrier*, le chasseur alpin tel qu'il existe aujourd'hui, l'un des premiers pionniers militaires.

3.3.2 Une reconnaissance unanime

La reconnaissance de l'œuvre de Paul Arvers dans la création de l'alpinisme militaire apparaît donc dans tout type de presse, quelle que soit son orientation politique (ou son public). *Le Radical*[881] du 4 mars 1893 écrit :

> « *Disons de suite que c'est en grande partie à l'initiative, à la persévérance du général Arvers, ainsi qu'à sa connaissance approfondie des Alpes et des besoins des troupes qui y sont appelées à y manœuvrer et à y guerroyer que nous devons la solide organisation de nos alpins et la création en France de ce grand courant* "l'alpinisme militaire".[882] »

Puis, dès la publication de la loi de décembre 1888, le *Magasin pittoresque* publie en 1889 l'article suivant :

> « *C'est en 1879 que fut, à proprement parler, créé chez nous* "l'alpinisme militaire". *Les débuts, timides peut-être, furent bientôt couronnés d'un plein succès. Grâce au zèle et à l'intrépidité de nos chasseurs alpins, entraînés par des chefs dont le dévouement et l'élan communicatif ont droit à toute notre reconnaissance et à notre admiration, la défense des Alpes a réalisé des progrès qui nous permettent d'avoir confiance en l'avenir. Les premiers pas de nos chasseurs dans la montagne furent encouragés par le général Davout,*

881 *Le Radical* est un journal dirigé par Yvon Delbos, radical-socialiste chef de la diplomatie du Front populaire.

882 *L'Univers illustré*, rubrique *Les troupes alpines*, édition du 28 janvier 1888, p. 54.

> *duc d'Auerstaëdt, et conduits par le lieutenant-colonel Arvers, depuis colonel, chef du bureau technique de l'infanterie au ministère de la guerre, et qui commande actuellement le 76e régiment d'infanterie, en garnison à Paris. Les itinéraires tracés par les membres du Club alpin français servirent de préparation aux premières manœuvres, et le 12e bataillon de Chasseurs à pied fut le premier dont cette Société voulut reconnaître les services.*[883] »

Rappelons que, reconnu par ses pairs et par sa hiérarchie, considéré par Henry Duhamel comme l'« *un des initiateurs les plus particulièrement autorisés de l'alpinisme militaire en France, M. le général Arvers*[884] » inscrit modestement son nom parmi les personnages et les officiers qui ont influencé la pratique de la montagne militaire et donné aux chasseurs alpins leur statut et leur aura. A une époque où les journaux et revues font l'éloge des soldats qui défendent la patrie, le chasseur alpin s'est progressivement imposé, avec ses performances, ses exploits individuels et collectifs, dans les hautes vallées comme dans les garnisons d'hiver. Le chasseur entre dans la légende alpine et contribue à l'exaltation de la fierté nationale, quelques années après la défaite de 1870 :

> « *Ce sont en effet des mois entiers que les alpins passent aujourd'hui dans la montagne ; les longues marches les trouvent infatigables, les sentiers les plus cachés sont, grâce à leur flair, découverts en peu d'instants ; le danger n'existe plus pour leur pas assuré, leur œil délivre du vertige. Ils sont devenus les hôtes habituels de la montagne ; leur costume se mêle à la verdure des sapins, et quand le touriste accablé, traîné par ses guides, cramponné à ses cordes, s'assurant à son alpenstock, les mains éraflées par le piolet, se croit parvenu à quelque site inaccessible, dont il violera le secret le premier, quel*

883 *Le Radical*, article *Lettres sur l'armée, Les troupes alpines,* édition du 4 mars 1893, pp. 1-2.

884 PAULMY (marquis de) Antoine-René de VOYER d'ARGENSON, *Voyage d'inspection de la frontière des Alpes en 1752*, *op. cit.*, *Préface* p. 8.

n'est pas son étonnement de voir installé là tout un campement de chasseurs ![885] »

In fine, pour récapituler tous ces éloges, un article paru dans le *Cor de chasse* en septembre-octobre 1982 retrace les souvenirs du général Alexandre Faës[886] qui a servi comme lieutenant sous les ordres du chef de bataillon Arvers et a connu cette période d'innovation alpine. Il tient Paul Arvers en haute considération et relate les expériences faites sous ses ordres : missions de reconnaissance, passion pour la guerre en montagne et pour les œuvres de Bourcet, initiation aux travaux d'études sur les frontières, aux courses et reconnaissances en montagne avec les guides, description de la tenue des chasseurs.

« *Lieutenant au 12e BCP.*

*Après avoir passé à Besançon mes cinq années de sous-lieutenant au 60e Régiment d'infanterie, je fus nommé, à l'automne 1883, Lieutenant au 12e Bataillon de Chasseurs à pied à Lyon et j'eus le plaisir de revêtir (pour 17 ans), l'uniforme bleu si seyant dont les boutons et galons blanc et argent faisaient "*distingué*" et dont le képi s'ornait, en grande tenue, d'un bouquet de plumes de coq.*

Le 12e Bataillon de Chasseurs à pied avait alors une mission spéciale de défense à la frontière d'Italie dans le Briançonnais, comme le 13e Bataillon de Chambéry en Savoie. Pour se préparer à cette mission, ces deux Bataillons passaient chaque été trois ou quatre mois en reconnaissances, marches et manœuvres dans le secteur des Alpes ce qui y rendait le service des plus intéressant.

Mon commandant, Arvers, était un chef actif, intelligent et juste. Il se passionnait pour la guerre en montagne et savait partager sa flamme à ses

885 *Annuaire du Club Alpin français*, 22e année, 1895, *op. cit*., p.496.

886 Issu de Saint-Cyr, *promotion de Plewna* (1876-1878), promotion qui compte en son sein le maréchal Philippe Pétain et le lieutenant Charles de Foucauld, le général Alexandre Faës (1857-1942), après avoir fait une grande partie de sa carrière dans les chasseurs alpins, aux 12e et 13e bataillons de chasseurs, commande le 158e RI à Lyon, puis la 28e brigade d'infanterie avec laquelle il entre à Mulhouse au début de la Première Guerre mondiale. Il termine sa carrière en 1919 comme gouverneur de Neuf-Brisach.

subordonnés. Il se montra bien disposé pour moi parce que, à la suite d'une longue conversation que nous eûmes pendant une marche quelques semaines après mon arrivée, il constata que je m'étais déjà initié aux Alpes militaires par la lecture des œuvres du général Bourcet. C'est le commandant Arvers qui, en 1885, me présenta au Gal-Gouverneur de Lyon, Davout d'Auerstaëdt, pour que je lui montre notre équipage muletier et la section de fours démontables que nous devions utiliser en montagne pour faire le pain du bataillon.

Manœuvres d'été en Briançonnais.

Au printemps de 1884, nous eûmes à préparer notre départ pour 4 mois en Briançonnais, que nous gagnâmes par le Lautaret. Je me réjouissais à la perspective de connaître la haute montagne. Chaque compagnie cantonnait dans un petit village d'où on rayonnait pour connaître tous les cols et passages frontière environnants. Puis on changeait de village, de sorte qu'en quatre ou six semaines on avait examiné les positions favorables à la défense ou à l'attaque et exécuté les tirs pour le cas de guerre. Il faut se rappeler qu'à cette époque (1884), le Gouvernement italien de M. Crispi était inféodé à l'Allemagne.

Ainsi nos travaux d'études dans les vallées frontières du Briançonnais étaient-ils pleins d'intérêt pour nous ; les batteries de canon que les Italiens hissaient alors au sommet du Chaberton, d'où ils pouvaient dominer la forteresse de Briançon et surveiller à l'œil nu nos mouvements dans la gare terminus de Ste Catherine passionnaient nos conversations. Nous leur opposions nos multiples ouvrages et batteries de l'Infernet et du Gondran. Les places de Suse, Exilles, Fenestrelles, l'Assiette, les vallées de la Doire, du Pô, de Pelice et de la Germanasca étaient l'objet de nos études en raison des campagnes de guerre qui s'y déroulèrent pendant des siècles et dont les enseignements conservaient presque toute leur valeur, en dépit du perfectionnement des armées de guerre ; car la nature montagneuse de ces régions offre à des guerriers de toute époque leur ossature invariable toujours supérieure aux plus subtiles conceptions des grands capitaines.

J'ai beaucoup aimé la chaîne entre les vallées de la Guisane et de la Clarée avec ses sommets généralement accessibles aux chasseurs alpins et

ses cols qui portent encore les retranchements élevés au temps de Catinat. […]

Dans mon album de photos prises vers 1885, il y a une vue des chasseurs en file indienne sur la crête 3011 ; on y remarque que leur uniforme est celui de tous les chasseurs à pied, capote, pantalon, veste et képi ; les Bataillons alpins avec leur propre uniforme ne devaient être constitués qu'en 1886 lorsque le Colonel Arvers organisa les 12 bataillons et groupes alpins sous le ministère du Général Ferron.

Je ne m'étendrai pas sur nos étapes, c'était pour moi un enchantement journalier ; on partait vers 5 h du matin, on montait et marchait jusque vers 10 h avec pause-horaire de 10 minutes, puis on s'arrêtait une heure ou deux dans des sites splendides pour le repas de grande halte qui se terminait par un quart de café offert aux trois officiers de la compagnie par une escouade à tour de rôle. Le retour en descente s'effectuait en trois ou quatre heures et l'on pouvait encore jouir des belles et longues soirées près du cantonnement.

Nos bourses de lieutenants se trouvaient bien aussi de ces séjours en montagne, pendant lesquels nous touchions une indemnité de 3 Frs par jour pour usure d'effets et autres frais ; alors que nous étions cantonnés gratuitement par l'habitant à qui l'Etat payait 1 Fr par nuit d'officier et 1 sou par nuit de soldat dans les chalets et que nous économisions le loyer de nos chambres garnies de Lyon ; en outre les repas de popote préparés et servis par les chasseurs, avec fourniture des vivres au prix de l'administration militaire, nous revenaient moins cher que les pensions de restaurants en garnison. Dès lors nos soldes de 206 Frs devenaient suffisantes, bon an, mal an.

Passage en Savoie

Pendant la marche de 30 jours quoi termina, en 1884, nos six semaines de reconnaissance, le Bataillon passa pour la première fois en Maurienne. Ma compagnie dut franchir les monts voisins des Aiguilles d'Arves au col Lombard, marqué sur le versant sud par un petit glacier. Comme c'était la première fois qu'on prescrivait à une troupe en armes de passer sur des glaces, et en raison de la difficulté de reconnaître les pistes peu fréquentées de cette chaîne, le commandant Arvers me fit affecter un guide breveté du

*Club alpin, habitant La Grave et déjà connu pour ses belles ascensions en rochers et glaciers, Emile Pic, un bel homme de 35 à 40 ans, ayant une barbe soignée et un regard franc et intelligent. Il nous guida parfaitement sur le petit glacier pas du tout dangereux et jusqu'au haut de la descente sur Entraigues après franchissement du col. Ce fut une belle course avec des vues superbes sur l'Oisans, le Pelvoux et la Vanoise, mais un peu longue, de 4 h du matin, départ du Chaselet à 6 h du soir, arrivée à Entraigues. Cette première course d'Alpins militaires sur ces crêtes glacées fut considérée à Lyon comme une prouesse et valut à ma 3e compagnie d'être citée avec éloges dans un petit article du "*Nouvelliste de Lyon*".*

C'est ainsi que naquit en moi le goût de la montagne et du service dans ces Bataillons d'élite où se formaient, à notre insu, sur la frontière des Alpes, ces classes de Dauphinois, de Savoyards et de recrues du Massif central qui donnèrent la mesure de leur valeur militaire en 1914-18 sur tous les fronts et surtout sur celui des Vosges où il s'agissait de combler pour toujours un fossé frontière intolérable.[887] »

Sous l'égide de Paul Arvers, la spécificité alpine, le recrutement, la silhouette du chasseur, sa tenue et son équipement ont été promptement adoptés au sein du monde politique, des armées françaises tout autant que de la population.

3.3.3 La reconnaissance politique

Les expériences effectuées en France, pendant les années 1879-1885, par de longues et minutieuses manœuvres exécutées par des troupes bien équipées et progressivement entraînées dans le but de se rendre exactement compte « *des fatigues nouvelles qui sont le fait de la montagne et des exigences, inconnues jusque-là, du service*

887 *Cor de chasse (Le), revue des bataillons de chasseurs et de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs*, n° 468, sept-oct 1982, pp. 12-13.

des Alpes, pour les officiers et les sous-officiers[888] », font unanimement reconnaître l'opportunité de l'affectation et de l'équipement de troupes spéciales à la défense des frontières accidentées du sud-est. Les bataillons de chasseurs à pied sont désignés pour cette mission de confiance. Un tel honneur est justifié, comme l'a exactement écrit le lieutenant Rouxeau, par « *leurs quartiers de noblesse, ces noms étincelants brodés sur leur drapeau et suffisants pour que les chasseurs ne soient nulle part des parvenus, si haut, si haut qu'on les élève !*[889] »

A la tête de ses hommes, le chef de bataillon Arvers a vraiment contribué à la connaissance de la frontière par la manière intelligente dont, tous les ans, il commande et dirige son bataillon dans les Alpes. Il a ouvert la voie aux groupes alpins qui sont officiellement créés. Sans former des compagnies alpines spéciales, se basant sur un recrutement disparate mais souvent originaire de la région lyonnaise, il a trouvé le moyen d'avoir des troupes habituées à la montagne et connaissant parfaitement la frontière. Ces troupes alpines se constituent rapidement et s'étoffent de détachements des armes spéciales capables de leur prêter une aide efficace dans les terrains difficiles sur lesquels elles manœuvrent pour contrer l'éventuelle menace italienne. Leur succès est tel que le monde politique s'en empare et reconnaît le travail et les études de Paul Arvers, respectivement à la tête du 12^{e} bataillon de chasseurs et de la Direction de l'infanterie, ce pionnier qui « *commanda le premier de nos bataillons alpins de chasseurs* [et] *dont le souvenir doit être conservé, car son nom demeure attaché aux troupes alpines. Au ministère de la Guerre, le colonel Arvers* […] *fut leur représentant, on pourrait dire leur bienfaiteur. Il s'occupa en même temps, l'un des premiers, d'études militaires sur l'histoire des guerres dans les Alpes*. […] *A Paris on commençait à s'intéresser aux Alpes, à reconnaître le caractère régional de ces études.*[890] » A leur tour donc, les hommes politiques, des élus locaux jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, accordent aux troupes alpines un intérêt croissant.

---

888 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins, op. cit*., p. 34.

889 *Ibidem*, p. 35.

890 BORDEAUX (général) P.E., *A travers les alpes militaires, quelques souvenirs, op. cit*., p. 11.

Dans un contexte de développement des troupes alpines et d'implantation dans les vallées, les Alpes ont une valeur symbolique, politique et militaire, car elles représentent le berceau national. De plus, le contrôle par l'Etat sur les mouvements de jeunesse, la diffusion des sports auprès de jeunes générations et l'influence des idéologies nationales sont des réalités politiques qui touchent l'alpinisme. Cette discipline « *remplit bien des fonctions symboliques qui constituent des bases identitaires et s'appuient sur des figures héroïques présentées au sein de la communauté – alpiniste ou non – comme des modèles d'identification.*[891] » Les officiers alpins y contribuent largement car le récit militaire et nationaliste idéalise la figure de l'alpin et l'image politique de la montagne est celle d'un espace géographique dans lequel se réalise le héros. Plus tard, en 1900, alors que la revendication de l'Alsace-Lorraine est constante, ce discours nationaliste tend à se répandre davantage sur les Alpes, notamment au travers des récits d'ascension et en prenant comme figure héroïque le chasseur alpin.

Dans l'esprit de la circulaire du général de Cissey du 3 juin 1872 qui demande de « *répandre l'instruction dans tous les rangs, consolider la discipline, raffermir et développer la valeur morale,* […] *un des moyens les plus efficaces à mes yeux d'atteindre ce résultat, c'est d'entretenir dans tous les corps le culte des traditions*.[892] », il est requis aux troupes d'organiser des prises d'armes et des dépôts de gerbes afin de rendre hommage aux soldats tombés aux champs d'honneur pour la défense du pays. Les chasseurs effectuent ce travail de mémoire en mobilisant les esprits. Ainsi, leurs exploits en montagne, leurs hauts faits accomplis en 1870 puis en Algérie, la fête des chasseurs – la Sidi Brahim – suivie avec beaucoup d'attention dans les villages où stationnent les bataillons, et les valeurs de devoir et de sacrifice sont glorifiés afin d'entretenir le culte des traditions et de la patrie. On voit aussi fleurir dans les montagnes de nombreux monuments funéraires élevés en mémoire de militaires décédés accidentellement au cours de marches ou d'exercices. L'enthousiasme collectif pour les soldats alpins incite alors les hommes politiques à s'y intéresser de plus près.

---

891 HOIBIAN Olivier, DEFRANCE Jacques, *Deux siècles d'alpinismes européens*, Paris, l'Harmattan, 2002, p. 38.

En 1894, Raymond Poincaré, ancien capitaine de réserve du 30e bataillon de chasseurs à pied, effectue une période de réserve au sein du 11e bataillon, stationné dans les Alpes. Et cet engouement voit sûrement son apogée politique quand en août 1897, le président de la République, Félix Faure, fait un périple exceptionnel dans les Alpes. La partie militaire de ce voyage présidentiel se déroule en Savoie, moins de quarante ans après le rattachement de celle-ci à la France. Le Président rencontre alors les jeunes troupes alpines qui n'ont pas encore dix ans d'existence et suit de près des manœuvres qui sont considérables par l'effectif engagé dans un cadre grandiose. Pendant quatre jours, à cheval ou bien souvent à pied, Félix Faure voit évoluer les alpins, sapeurs et artilleurs, sur des thèmes tactiques simples[893]. L'exercice débute en Haute-Maurienne le 5 août au matin. Il s'interrompt dans l'après-midi pour permettre au Président de passer les troupes en revue à cheval au Replat des Canons, en présence du Drapeau des chasseurs. Cette revue gigantesque est aussi l'occasion d'élever le général Zédé, alors gouverneur militaire de Lyon, à la dignité de Grand-officier de la Légion d'honneur. A l'issue, Félix Faure monte à la petite Turra saluer les *hiverneurs*. Le Président descend ensuite dormir à Termignon et l'exercice se poursuit le lendemain dans la vallée de l'Arc, sur le plateau de Sardières. A la fin de la manœuvre, à l'Esseillon, Félix Faure porte un toast flamboyant aux troupes alpines :

> « *Les occasions que l'armée et la marine donnent à la nation de connaître sa force excitent dans nos cœurs une juste fierté.*
>
> *Chaque année, la fin des manœuvres nous offre le cadre d'une revue où les qualités brillantes et l'endurance de nos soldats se manifestent avec un éclat tout particulier. Il nous restait à venir admirer sur les lieux mêmes où ils manœuvrent les corps auxquels la France a remis avec confiance la garde de ses frontières montagnardes.*
>
> *On peut dire que la lutte quotidienne avec les forces naturelles fait vivre ces troupes alpines dans la fièvre d'une perpétuelle campagne. Le résultat de*

---

892 *Recommandations relatives aux historiques des Corps de troupe,* circulaire du 3 juin 1872 signée du général de Cissey.

893 Nous résumons ici l'article de Jean DAVID : « *Voyage du Président Félix Faure dans le Sud-Est (août 1897)* » *in Les Cahiers des troupes de montagne* n° 25, juin 2001, pp. 19-26.

> *cet effort n'est pas seulement un entraînement exceptionnel, il hausse les âmes avec les énergies, il fait battre plus ardemment dans les poitrines élargies des cœurs que la France considère comme son précieux rempart. Au nom du gouvernement de la République, je salue les officiers dévoués qui ont formé ces soldats d'élite, dont les joyeux bérets fleurissent à la hauteur des neiges éternelles.*[894] »

Le 7 août, le Président, habillé en costume d'alpiniste et portant le béret alpin, passe la journée en Vanoise. Il suit une démonstration du 12e bataillon de chasseurs qui, toujours considéré comme l'élite des bataillons, reçoit la mission la plus technique, celle de déborder *à la corde* le col de la Vanoise à plus de 3 000 mètres par les glaciers du même nom. Félix Faure, accompagné du général Billot, ministre de la Guerre, de cinq généraux (dont le général Zédé) et de leurs états-majors, franchissent le col de la Vanoise. Une plaque en commémore aujourd'hui l'évènement à l'emplacement du refuge Félix Faure. Tout le cortège passe la nuit à Moûtiers et, le lendemain, remonte la Tarentaise, visite le poste de la Redoute Ruinée et descend à pied sur le col du Petit Saint-Bernard. Le Président regagne ensuite Bourg Saint-Maurice ce qui clôt la partie militaire de cette visite qualifiée de sportive. Henry Duhamel lui rendra un hommage mérité :

> « *M. Félix Faure, président de la République, a fait aux Alpins l'honneur de passer quelques jours au milieu d'eux* […] *Le Chef de l'Etat ne craignit pas de partager leurs fatigues, de participer à leurs manœuvres*.[895] »

On peut considérer que la fin de l'époque des précurseurs est marquée par cette grande revue que passe le Président Félix Faure, en présence du Drapeau des chasseurs, de huit bataillons de chasseurs alpins (11e, 12e, 13e, 14e, 22e, 23e, 28e et 30e), d'un bataillon du 97e et un du 158e de ligne, de trois batteries de montagne du 2e RA et de trois compagnies du 4e génie, le 5 août 1897, au Replat des Canons, au pied des postes de la Turra et de Sollières. C'est le point culminant de cette période qui s'achève par une reconnaissance politique des plus hautes instances de l'Etat français. Les troupes alpines,

---

894 *Ibidem*, pp. 22-23.

895 DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, *op. cit.*, p. 17.

dans une tenue impeccable, ont montré sur le terrain au cours de manœuvres très ambitieuses puis d'une revue spectaculaire qu'elles ont atteint en dix ans d'existence un niveau opérationnel incomparable.

Les éloges rendus aux troupes alpines sont unanimes. Le mérite en revient en partie à Paul Arvers qui leur a consacré une très importante partie de sa vie d'officier pour créer, outre l'*alpinisme militaire*, une troupe des plus spécifiques qui se distingue avec ses codes lexicaux et vestimentaires et reçoit un engouement populaire inégalé.

CONCLUSION

Le général Paul Arvers est resté dans une mémoire collective militaire limitée et dans une postérité très restreinte qui se réduit finalement aux historiens intéressés par une approche militaire de la montagne, principalement celle de la fin du XIX^{e} siècle, ou par l'histoire des chasseurs à pied et alpins et de leurs bataillons. Depuis un siècle, les préoccupations des historiens ont surtout porté sur la Deuxième Guerre mondiale et les conflits postérieurs puis, plus récemment, la disparition des derniers poilus et les anniversaires commémorant le centenaire de la Première Guerre mondiale ont rendu d'actualité la Grande Guerre. La guerre de 1870 et la réorganisation de l'armée française de la fin du XIX^{e} siècle, bien qu'elles aient été remises à l'honneur récemment et qu'il existe un certain renouveau historiographique, passionnent finalement peu le grand public à l'exception de certains érudits.

Pourtant, les lois édictées à partir de 1873 ont aujourd'hui encore des conséquences non négligeables sur le fonctionnement des armées, sur l'organisation militaire, sur les états-majors, et même sur la formation. Mais la méconnaissance persiste tant sur les évènements que sur les hommes de cette époque oubliée. Jean-Pierre Bois rend hommage à cette période délaissée car « *cette grande histoire, universitaire ou militaire, laisse toujours un espace trop peu fréquenté : si les grandes figures de généraux en chef attirent régulièrement les biographes, l'historiographie française manque cruellement de portraits de ces officiers généraux dont les étoiles ont couronné une carrière longue, lente, patiente, obscure – mais fidèle, courageuse, essentielle aussi.* […] *Il y a ces officiers sans histoire sans lesquels jamais la France n'aurait pu disposer dans ce siècle de la plus belle armée du monde*[896]. » Comment alors ne pas faire de rapprochement et d'analogie entre cette analyse écrite pour la préface d'une biographie sur le général de Castagny (1807-1900) et le général Arvers lui-même, sans qui la France n'aurait pu

896 CARAES Jean-François, *Le général de Castagny (1807-1900), Servir dans l'armée française sous le Second Empire*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 5-6.

disposer en 1914 de troupes de montagne aussi bien formées et équipées, organisées et prêtes à combattre sur les frontières montagneuses ?

Officier authentique et brillant, Paul Arvers a su se plier à la force des traditions et de la discipline qui caractérise le corps des officiers saint-cyriens de cette époque. Il a passé ses jeunes années d'officier sous le Second Empire, vivant ses gloires et sa capitulation, puis sous la Troisième République, en apportant dans son modeste domaine une contribution moderne fondamentale au redressement militaire de la France, à l'élan national et à son renforcement stratégique face à une menace de plus en plus identifiée sur la frontière du sud-est.

Si les étoiles ont heureusement couronné sa longue, fidèle, courageuse et essentielle carrière, c'est parce que Paul Arvers a parfaitement conçu et appliqué, dans les Alpes, les principes de réorganisation militaire imposés après la défaite de 1871 qui l'a meurtri dans ses chairs. Le colonel Lewal, le père de l'Ecole supérieure de guerre, propose pour faire progresser l'armée nouvelle, l'*arche sainte,* symbole de l'unité nationale, deux principes « *dont l'application féconde à toutes les branches nous semble devoir produire le maximum d'effet matériel et moral :*

Le principe d'ordre matériel, c'est l'unité absolue d'organisation, en paix comme en guerre, en particulier comme en général.

Le principe d'ordre spirituel, c'est la moralisation de l'armée, par la glorification du travail.[897] »

Le colonel Lewal, qui souhaite, par le progrès, diminuer sans cesse l'écart entre la pratique et l'idéal, va pourtant jusqu'à contester l'utilité des bataillons de chasseurs « *qui n'ont plus de raison de subsister* [isolément] *depuis que toute l'infanterie est armée de même.* » Or, ironie de l'histoire, les bataillons de chasseurs à pied qu'il considère être appelés au même service que les régiments d'infanterie, sont les premiers, dans les Alpes, à mettre en pratique ses principes d'ordres matériel et spirituel. Ces principes ont guidé Paul Arvers aussi bien lorsqu'il commandait le 12^{e} bataillon de chasseurs qu'à la tête de la Direction de l'infanterie puis de la 28^{e} division d'infanterie. Il a simplifié à l'extrême

l'organisation opérationnelle des troupes alpines assurant ainsi une solide cohésion, une direction énergique et une grande mobilité, proposant des équipements et des procédés tactiques adaptés. Il a ensuite créé par la montagne et au sein des bataillons de chasseurs alpins une réelle émulation en accroissant plus encore la valeur et les capacités de ces unités d'élite fédérées sur un objectif commun, et en procurant aux chefs un ascendant moral acquis par de grandes connaissances du métier.

Par sa grande compréhension pratique et historique de la guerre de montagne, son sens de l'organisation des bataillons et des groupes alpins, Paul Arvers accompagne le mouvement réformateur de la seconde partie du XIX^{e} siècle :

> « *A tous les échelons de la hiérarchie, le travail de l'esprit, l'étude, la recherche sont maintenant remis à l'honneur. Dans tous les domaines de l'activité militaire, on assiste à un immense effort pour sortir de l'immobilisme routinier de la période précédente, et plus particulièrement, pour briser définitivement les cadres rigides d'un formalisme abstrait et retrouver le contact trop longtemps perdu avec le réel*.[898] »

Il a permis, dans une période importante de l'histoire militaire française, période de volonté créatrice, d'activité laborieuse et de réorganisation, que la spécificité montagnarde et son entraînement méthodique soient reconnus accroître à long terme l'efficacité opérationnelle de l'armée française. Il n'a pas la conception de « *l'alpinisme bourgeois, cherchant à découvrir les dangers avec une lanterne par peur de ne pouvoir s'y reconnaître*[899] ». Il encourage et dirige toute expérimentation et a surtout la volonté d'obtenir des troupes aptes à opérer partout en montagne. Il a véritablement donné

---

897 LEWAL (colonel) Jules, *La réforme de l'armée*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1871, p. 6.

898 GIRARDET Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, *op. cit.*, p. 182.

899 BERTELLI (lieutenant italien), *Les Alpes et les compagnies alpines*, traduit par le capitaine d'infanterie territoriale Auguste Floquet, attaché au Consulat de France à Florence, pas daté mais transmis à l'état-major général en mars 1877, SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1369.

l'impulsion indispensable à l'alpinisme militaire français et convaincu durablement l'institution de l'intérêt de cette spécificité.

La montagne est bien un obstacle géopolitique et stratégique que l'on retrouve sur des surfaces étendues de la planète et en Europe principalement sur l'arc alpin. Pour faire la guerre en montagne, Paul Arvers a compris qu'il faut d'un point de vue tactique, une troupe capable de mobilité, et d'un point de vue moral, une troupe qui n'épuise pas ses capacités à lutter contre les contraintes du terrain. C'est à ce besoin impérieux que répond en Europe, à la fin du XIX^{e} siècle, la constitution des troupes alpines auxquelles il donne un entraînement spécial. L'unité nationale forgée à partir de 1861 a amené bien plus tôt les Italiens à considérer les Alpes (et les alpini) comme « *les gardiennes de la patrie*[900] ». Or il a fallu en France quelques décennies pour comprendre que ce milieu induisait des contraintes stratégiques spécifiques liées au relief, à l'altitude et au climat. Par la volonté d'Ernest Cézanne puis d'officiers novateurs et précurseurs, les troupes de montagne voient le jour en France, dans le mouvement de cette fièvre de travail qui échauffe les jeunes officiers. Il y a tant à faire après la défaite de l'*Année terrible* que ceux qui restent à ne faire que leurs devoirs réglementaires font figure d'exception. Jules Zédé mais surtout Paul Arvers font partie des fondateurs de ces nouvelles spécificités. Porté par un tempérament forgé par une riche carrière opérationnelle, doué d'une énergie et d'une persévérance indomptables jointes à la prévoyance et à la prudence nécessaires, connaissant parfaitement les montagnes et le caractère particulier de la guerre qui se pratique dans ce milieu, Paul Arvers peut donc être considéré comme le *père de l'alpinisme militaire* et des troupes de montagne françaises modernes.

Historien confirmé, il se réfère aux guerres précédentes, tirant parti des leçons du passé : peu d'officiers ont une connaissance aussi étendue que lui sur la frontière des Alpes dont il a fait une étude historique et tactique approfondie. Il a utilisé les exemples pris dans l'histoire des opérations en montagne mais souvent oubliés et, à l'appui des grands principes alpins, a renouvelé l'approche de la guerre en montagne. Inspiré par son érudition historique, il a toujours tenu compte du terrain, de la manœuvre et du feu de l'ennemi pour laisser l'initiative aux exécutants et à ses cadres subalternes. Il a bien

900 L'expression est du général Ricotti.

analysé que toute troupe qui opère en montagne, avant de lutter contre un ennemi, doit d'abord se mesurer au terrain qui tend à lui imposer une « *tyrannie implacable*[901] ». Car dans la lutte contre l'ennemi, un immense avantage est réservé aux troupes qui savent le mieux maîtriser cet environnement difficile et s'en affranchir, c'est-à-dire aux troupes entraînées. Pour cela, il faut une longue préparation et une formation appropriée pour atteindre le niveau requis.

Ici encore, il a toujours orienté l'instruction de ses hommes en privilégiant celle des chefs puis de la troupe dans un contexte toujours réaliste et en laissant une réelle liberté d'action. Les opérations en montagne, tout en offrant une certaine analogie avec les opérations ordinaires, présentent des difficultés qui exigent des chefs et des soldats des qualités particulières et un entraînement spécifique. Les qualités requises sont simples et connues : de la part des chefs : de l'initiative, de la hardiesse, de la décision dans les coups qu'on veut porter ; de la part des soldats : de l'enthousiasme, du dévouement et de l'endurance ; ce que le baron von Kuhn résumait en « *esprit d'initiative inné, vigueur et habitude aux fatigues.*[902] » On obtient ainsi des chefs tactiquement, intellectuellement et historiquement formés qui commandent des troupes qu'ils ont spécialement entraînées pour combattre en pays montagneux dont le caractère propre est d'accroître toutes les difficultés.

En temps de paix, fort de ses expériences de guerre et prenant conscience de l'importance de la préparation poussée jusqu'à certaines limites, Paul Arvers a, en résumé, créé et initié la pratique de l'alpinisme militaire : procédés employés et maîtrisés par les groupes alpins, expérience alpine des officiers, entraînement interarmes, rédaction des règlements et des lois. Toutes les innovations ont été vite assimilées et transmises aux unités stationnées sur la frontière et qui s'initient à la montagne. La caractéristique principale de cette méthode, résumée dans l'*Alpinisme militaire*, est de réduire au minimum la réglementation et de développer au maximum la sélection, l'instruction et la formation des chefs et de la troupe ; c'est aussi de décentraliser en attribuant à chacun une

---

901 Expression reprise par la suite : « *tyrannie du terrain alpestre* » ou « *tyrannie du terrain-canevas* » dans SIMON Paul, *Les principes de la guerre alpine, op. cit*., respectivement pp. 26 et 29.

902 KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg, op. cit*., p. 42.

liberté d'action qui lui permette d'approprier au mieux les moyens au but à atteindre, selon les circonstances, le temps et le lieu. Cette méthode a marché car, par son exemple et celui de ses officiers, Paul Arvers a obtenu des hommes énergiques, instruits et volontairement disciplinés ou *moraux* si l'on reprend l'expression d'Ardant du Picq.

Dans cet élan, placé à la Direction de l'infanterie, au cœur du processus d'élaboration de textes officiels et proche des sphères du pouvoir, s'appuyant sur un réseau de relations militaires, politiques, et civiles par l'entremise du Club alpin français, Paul Arvers a mené et synthétisé avec pugnacité les travaux d'état-major qui ont abouti à la loi du 24 décembre 1888. Cette loi a attribué officiellement organisation, tenues, équipements et équipages alpins à douze bataillons de chasseurs à pied. On peut affirmer qu'elle est l'acte de création ou plutôt de naissance des bataillons alpins. La *Loi du 24 décembre 1888 portant modification des bataillons de chasseurs à pied* est donc le point d'achèvement du processus de création des troupes alpines françaises modernes qui, à partir des premiers essais de 1879, a duré une décennie. Le chemin y menant a été tracé par Ernest Cézanne et, d'étape en d'étape (volonté législative, détermination militaire, désignation des unités, définition des tenues et des équipements, organisation des bataillons et de l'armée des Alpes), les instances politiques ont été convaincues du bien-fondé d'un tel projet. Cette loi a consacré, finalisé et achevé les travaux de l'organisation des troupes alpines qui sont en œuvre depuis que le chef de bataillon Arvers, commandant le 12^{e} bataillon de chasseurs à pied, a reçu en 1879, du lieutenant-colonel Zédé, l'ordre de mettre en pratique toutes ses compétences opérationnelles en montagne. Avec cette loi, les bataillons alpins sont dorénavant toujours tenus sur le pied de guerre ce qui rend aussi leur instruction réaliste et opérationnelle. Le sort d'un bataillon désigné pour le service alpin est à cette époque, mais pas définitivement, devenu immuable. Cette troupe d'élite est née et s'est développée sans nécessiter la création d'unités nouvelles, avec les ressources de l'organisation du moment, avec un recrutement souvent local mais toujours robuste, qui a vite adopté l'esprit chasseur, allié à la rusticité et à la vigueur du montagnard.

Néanmoins, dès leur origine et ultérieurement, les troupes alpines ont été confrontées, en France, à une certaine quête de légitimité car leur théâtre d'opération était jugé secondaire et leur entraînement désuet ou superflu. Ces querelles ne sont donc pas récentes et perdurent. Après la guerre de 1870, malgré de beaux faits d'armes, l'utilité

même des chasseurs à pied et des troupes spécialisées est mise en cause car certains chefs militaires qui, à l'instar du colonel Lewal, estiment que les qualités des corps spécifiques sont obtenues au détriment de la masse d'infanterie. Il est toutefois juste de reconnaître la perspicacité et la modernité de Paul Arvers dans l'emploi qu'il a fait du 12e bataillon de chasseurs et qui a été étendu à toutes les troupes alpines. Même s'il n'a pas combattu en montagne à la tête de son bataillon ou de sa division, il a entraîné ses hommes à bonne école, celle de la guerre en groupe alpin sur un terrain difficile et escarpé. Il a, par son action et son enthousiasme, fait acquérir aux bataillons de chasseurs alpins une telle valeur que celle-ci leur permettra de recevoir leurs premières lettres de noblesse. Les alpins, constitués en groupes interarmes, collaborent il est vrai à une œuvre commune qui exige de la célérité, de violents efforts et une parfaite harmonie dans les exercices ou entraînements.

La nécessité d'employer les chasseurs à pied comme armée de couverture, au début d'une guerre, en avant de l'adversaire, a donné tort aux états-majors. De forces de couverture, les unités alpines sont ainsi envoyées dès le déclenchement de la guerre directement sur le front. En 1914, au début du conflit, les bataillons de chasseurs sont de ce fait affectés en grand nombre, en tant que groupes alpins complets, soit dans les garnisons de l'est vers les Vosges, soit en montagne sur l'éventuel front des Alpes. Leur valeur intrinsèque et leur qualité de troupes de choc interarmes, immédiatement mises à l'épreuve dans les secteurs montagneux vosgiens, font merveille sur l'ensemble du théâtre d'opérations grâce à tant d'années d'entraînement sur les terrains exigeants des Alpes. Les alpins ont appris à utiliser les techniques les plus modernes en montagne qui vont leur permettre non seulement de vivre, mais de combattre sur les cols et les sommets des Vosges qui, dès 1914 puis 1915, sont appelés à devenir d'impitoyables champs de bataille sur lesquels leur sacrifice est remarquable : offensive du col du Bonhomme en décembre 1914 au cours de laquelle ils gagnent leur appellation de *schwarze Teufel* vite transformée en Diables bleus, bataille de l'Hartmannswillerkopf – *la Montagne mangeuse d'hommes* – où s'illustre le 13e bataillon de chasseurs et où périssent 20 000 chasseurs et 40 000 Allemands, saignée au Collet du Linge en octobre 1915 qui obtient le macabre surnom de *Tombeau des Chasseurs*.

Les désordres voire les mutineries connus dans certaines unités en 1917, même au sein de bataillons de chasseurs à pied, ne se sont jamais produits au sein des bataillons

alpins prouvant ainsi la valeur et la cohésion de ces troupes d'élite. Enfin, par une singulière ironie du sort, dix-huit bataillons de chasseurs alpins formant les 46e et 47e divisions d'infanterie alpine quittent le front à partir de la fin de l'année 1917 jusqu'en juin 1918 pour prêter main-forte aux alpini car l'Italie, ayant déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie, est lourdement défaite par les armées austro-allemandes à Caporetto entre le 24 octobre et le 9 novembre 1917[903]. Le 30 décembre 1917, la 47e DI, comprenant notamment le 12e bataillon de chasseurs, conquiert les crêtes du Monte Tomba (dans le massif du Grappa dominant à 1775 mètres d'altitude). C'est le premier engagement réel en haute montagne de bataillons alpins français lors du conflit auquel ils se sont préparés.

Leur spécificité, leur entraînement, la qualité du recrutement montagnard des chasseurs, artilleurs, sapeurs, télégraphistes, le style de commandement des cadres, la souplesse de leur organisation interne et la responsabilisation de tous les échelons, leur font vite gagner une réputation de troupes et de soldats d'élite bien méritée qui maîtrisent le combat en montagne. Le lieutenant-colonel Abadie, stagiaire à l'Ecole supérieure de Guerre, a pu ainsi dresser en 1924 un bilan convaincant :

> « *La guerre de montagne est donc bien une spécialité. Elle exige des troupes ayant une organisation, un outillage, une hygiène et un entraînement particuliers. Elle utilise des procédés spéciaux tant en ce qui concerne les marches, le stationnement et le combat, que pour les ravitaillements et les évacuations, car les propriétés des différentes armes et leurs possibilités de transport y subissent de très sensibles modifications.*[904] »

Ce sont finalement les faits d'armes héroïques des bataillons alpins en 1914-1918 qui ont occulté la réalité de la naissance de l'alpinisme militaire. Peu importe, l'œuvre demeure et elle est novatrice, sans pour autant être révolutionnaire, et c'est ce qui compte. Les troupes de montagne doivent aujourd'hui leur existence aux qualités qui sont les leurs

---

903 Voir le chapitre « *L'armée italienne manque de disparaître à Caporetto*. » dans PORTE Rémy, *Les secrets de la Grande Guerre*, Paris, La Librairie Vuibert, 2012, pp. 233-252.

et qui ont été maintes fois démontrées à travers l'histoire, des montagnes des Vosges à celles de Macédoine, de Narvik au mont Cassino, du mont Igman aux montagnes et vallées afghanes. Cette spécificité et cette valeur sont celles de la troupe comme celles de leurs chefs : du général Arvers au général Berge, des commandants de compagnie du Collet du Linge au général Béthouart, du maréchal Juin au général Le Ray, jusqu'aux chefs actuels engagés isolés ou à la tête de leurs bataillons alpins en montagne. Tous ont su affirmer et convaincre de la nécessité pour la France de disposer d'unités opérationnelles capables de combattre sur des terrains si ardus.

Les troupes alpines suivent aujourd'hui encore, dans la lignée des novateurs de la montagne militaire, un entraînement collectif et individuel progressif, adapté, raisonné, méthodique, opérationnel et surtout interarmes. Les exercices développent toujours dans les unités alpines l'esprit d'initiative aux plus bas échelons, la cohésion et l'esprit de corps, et portent les facultés intellectuelles, morales et physiques à un degré suprême. Elles sont appelées à marcher, à vivre, à combattre dans des conditions bien différentes de celles dans lesquelles opèrent les autres troupes. Pour y réussir, il ne faut pas le même caractère que les troupes de plaine, que les troupes spécialisées outre-mer, que les forces blindées ou aéroportées, qui ont chacune leurs caractéristiques et qualités intrinsèques. Mais toutes ces troupes gagneraient à être exercées à la guerre de montagne non seulement pour l'entraînement des soldats mais plus encore pour l'instruction des officiers et des chefs, du chef d'équipe au chef de corps. La meilleure école est l'expérience de la guerre elle-même et, comme le stipulait le lieutenant-colonel de Rochas d'Aiglun, cette expérience est puisée soit dans les exercices réalistes qui en reproduisent les conditions essentielles sur des terrains appropriés, soit dans l'étude des luttes dont chaque pays aura été le théâtre. On peut ainsi mesurer l'audace et la modernité demandées en son temps aux troupes alpines par Paul Arvers qui les entraînait concrètement à la guerre en montagne, par une formation codifiée et adaptée à la diversité des missions confiées.

---

904 ABADIE (lieutenant-colonel, Ecole Supérieure de Guerre), *Etude sur les opérations de guerre en montagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1924, *Avertissement*, p. 5.

Le général Paul Arvers s'est éteint paisiblement en Haute-Savoie, près du Lac Léman, au pied du massif du Mont Blanc, lui qui a voué la majeure partie de sa vie à l'alpinisme militaire et qui a compris la grande valeur opérationnelle de la montagne. A sa disparition, la revue mensuelle *La montagne* lui rend un hommage mérité :

> « *Paul Arvers fit de son bataillon un corps modèle, si bien que le ministre de la Guerre, non seulement le félicita, mais l'appela au ministère, à la direction de l'infanterie, pour continuer à mener à bien son œuvre. La conclusion fut l'organisation des bataillons alpins, ces corps d'élite si justement populaires, qui montent la garde sur la frontière du Sud-Est.* […] *C'est avec une grande tristesse que nous voyons partir ceux qui assistèrent au début de l'alpinisme français, dans la belle époque de fièvre créatrice qui suivit la guerre de 1870.*[905] »

Le général Arvers trouve ici sa place légitime, lui qui fut à la fois l'un des initiateurs, l'un des précurseurs et surtout l'un des créateurs de cet alpinisme militaire adapté à la guerre moderne. Au moment où, après la défaite de 1870, il fallait à nouveau apprendre à la troupe l'art de combattre et aux chefs l'exercice du commandement, il a développé le combat en montagne et mis en œuvre de nouveaux procédés. A l'époque héroïque de l'alpinisme, il a su créer l'alpinisme militaire dans la lignée des pionniers, des praticiens ou des théoriciens du combat en montagne que furent le lieutenant général de Bourcet, les maréchaux de Berwick, de Lesdiguières et de Catinat, enfin le général Bonaparte[906]. Toutes leurs entreprises s'étaient déroulées dans des lieux sauvages, des défilés périlleux pris ou contournés par des sentiers à peine tracés, parfois couverts de neige ou de verglas où on faisait rouler l'artillerie. Ils avaient obtenu les éloges de M. Frezet, professeur à l'Académie de Turin, qui en 1826, dans son *Histoire de la Maison de Savoie*, rendait hommage dans la guerre de montagne, à la bravoure, la célérité et

---

905 *Montagne (La)*, Revue mensuelle du Club Alpin Français, volume VI, Imprimerie Lecoq, Mathorel, et Ch. Bernard, 1910, p. 717.

906 Lire l'article du lieutenant-colonel MARTIN : « *La stratégie de Bonaparte à l'épreuve de la montagne* » *in Les Cahiers des troupes de montagne* n° 9.

l'intelligence des troupes françaises commandées par ces maréchaux qui « *pour ce systèmes de guerre, donnèrent de si beaux développements*.[907] »

Le général Arvers était un officier de guerre et un homme d'études. Sa conception de la guerre en montagne a remplacé l'initiation empirique des officiers du XVIII[e] siècle par une formation rigoureuse, organisée, adaptée : formation physique, morale, technique et tactique. Le général Kessler écrivait sur « *L'importance des forces morales qui mettent en valeur la puissance matérielle et technique de l'armée ; le bénéfice de ces forces morales ne peut être recueilli en temps de guerre qu'à la condition d'avoir été cultivées en temps de paix dans des milieux spéciaux, organisés pour en favoriser le développement*[908]. » Paul Arvers a joué un rôle essentiel non seulement parce qu'il a voulu d'une volonté obstinée instaurer l'alpinisme militaire mais aussi parce qu'il en a eu le pouvoir et ce pouvoir, il l'a dû à une longue et minutieuse préparation du temps de paix.

Il était opportun que le général Paul Arvers entre donc à nouveau dans la Grande histoire militaire car, « *Animé d'un vrai feu sacré* », il a su tout au long de sa carrière demeurer, comme le décrivent ses notes administratives de 1875, un « *officier aussi brillant que solide, un officier de guerre et un homme d'études.* » Son œuvre est d'avoir su élever la spécificité alpine de l'armée française à un tel niveau que le président Félix Faure pourra avec justesse déclarer que « *la pratique de l'alpinisme militaire peut bien s'enorgueillir de la fièvre d'une perpétuelle campagne*. »

907 FREZET Jean, prêtre de l'ex-congrégation-enseignante de S. Joseph de Lyon, professeur à l'Académie R. militaire, *Histoire de la Maison de Savoie*, tome 2, Turin, de l'imprimerie Alliana, 1827, p. 397.

908 KESSLER (général) Charles, *La guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1909, p.21.

SOURCES

I/ SOURCES D'ARCHIVES

1.1 Service historique de la Défense, département armée de Terre (SHD/DAT), Vincennes.

Inventaires généraux

DEVOS Jean-Claude et CORVISIER-de VILLELE Marie-Anne, [dir.], *Guide des archives et de la bibliothèque*. Deuxième édition revue et augmentée sous la direction de SARMANT Thierry et GIBIAT Samuel, Château de Vincennes, 2001, 679 p.

DEVOS Jean-Claude, NICOT Jean, SCHILLINGER Philippe, WAKSMAN Pierre, conservateurs au service historique de l'armée et FICAT Josette, licenciée en droit, *Inventaire sommaire des archives de la Guerre, série N 1872-1919*, Troyes, Imprimerie La Renaissance, 1974, 584 p.

DUVAUX Julien, GONTHIER Gilles et GRATESAC Tristan, maîtres ès lettres, sous la direction de GIBIAT Samuel, archiviste-paléographe, conservateur au Service historique de l'armée de Terre, *Inventaire des archives de la guerre, sous-série 4 M, historiques anciens des corps de troupe, fin XIX^{e}- début XX^{e} siècle*, 1999, 50 p.

GUINARD (colonel) Pierre et DEVOS Jean-Claude, NICOT Jean, conservateurs au service historique de l'armée, *Inventaire sommaire des archives de la Guerre – Série N 1872-1919*, Troyes, Imprimerie La Renaissance, 1975, 515 p.

GUILLOT (capitaine) Hélène, Service historique de la défense, *Répertoire numérique détaillé, Ministère de la Guerre, Direction de l'infanterie, sous-série GR 9 NN 1*, 2012, 104 p.

Archives Ministère de la Guerre

Sous-série GR 9 NN 1 : Ministère de la Guerre - Direction de l'infanterie

- 9 NN 1-1 : Cabinet, Section courrier, Organisation et attribution de la direction de l'infanterie : correspondance, notes, tableaux, organigramme, liste des directeurs de la direction de 1878 à 1928.
- 9 NN 1-0563 : Écoles de montagne décembre 1920 - août 1939, Général DOSSE, *Traité sur la guerre de montagne*, 1928, 354 p.

Sous-série La : Archives de l'administration centrale, dossiers journaliers de la Délégation du gouvernement réfugiée à Tours puis à Bordeaux

- La 6 et 23 : délégation de Bordeaux 1870-1871.

Sous-série 1 M : Dépôt de la guerre ; cartes et plans

- 1 M 1392 : Italie 1876 – 1879.

Sous-série 4 M : Historiques anciens des corps de troupe fin XIX^{e}- début XX^{e} siècle

- 4 M 45 : 37^{e} régiment d'infanterie.
  - *37^{e} régiment d'infanterie, depuis sa création en 1625 jusqu'au 31 décembre 1872*, ms, non paginé, entré en 1873.
  - *Journal des marches et des opérations militaires, de 1816 à 1871*, ms, non paginé, entré en 1921.
  - COLLET (sergent), *Brève chronologie du 37^{e} régiment d'infanterie de 1625 à 1871*, non paginé.
  - FAIVRE d'ARCIER et ROYE (capitaine et lieutenant), *Historique rédigé sous les ordres du colonel DEHON-DAHLMANN, ancien régiment de Turenne (1587 à 1893)*, librairie Delagrave, 1895.
- 4 M 70 : 76^{e} régiment d'infanterie.
  - Du FRESNEL (commandant), *Le 76^{e} régiment d'infanterie, un régiment à travers l'histoire*, Paris, Flammarion, 1894, 756 p.
  - *Noms du 76^{e} régiment d'infanterie depuis sa création en 1677 jusqu'en 1873*, ms, 414 p.
- 4 M 99 : 138^{e} régiment d'infanterie.

- FERREUX (capitaine), *Historique du 138e régiment d'infanterie*, ms, 66 p, entré en 1875.

- 4 M 111 : 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e et 17e bataillons de chasseurs à pied.
  - *Fastes de l'armée française, chasseurs à pied, Abrégé de l'historique du 11e bataillon (1854-1882)*, Alençon, imprimerie Marchand-Saillant, 1883, 98 p.
  - *Historique du bataillon, 2e armée de la Loire, 11e bataillon de marche de chasseurs à pied*, Lyon, librairie militaire de Bonnaire, 1871, 17 p.
  - *Historique du 12e bataillon de chasseurs à pied*, Paris, Baudoin, 1887, 36 p.
  - *13e bataillon de chasseurs à pied*, Historique du corps, Chambéry, imprimerie Bottero, 1886, 38 p.
  - *14e bataillon de chasseurs à pied, Journal des marches et des opérations militaires*, ms, 65 p, entré en 1872.
  - BOISSOUDY (lieutenant), *Historique du 14e bataillon de chasseurs à pied, bataillon Alpin*, ms, non paginé, entré en 1892.
  - *Historique succinct du 14e bataillon de chasseurs à pied (1853-1913)*, ms, non paginé.
  - *Historique succinct du 15e bataillon de chasseurs à pied*, Remiremont imprimeur, 1888, 75 p.
  - *15e bataillon de chasseurs à pied, Historique de la campagne d'Italie en 1859*, ms, non paginé.
  - *Historique succinct du 16e bataillon de chasseurs à pied (1854-1934)*, 59 p, entré en 1959.
  - HUSSENOT et DESENONGES (capitaine), *Historique succinct du 16e bataillon de chasseurs à pied*, ms, non paginé, entré en 1887.
  - *17e bataillon de chasseurs à pied, Historique du corps depuis 1870, Journal des marches et des opérations militaires*, ms, 138 p.
  - *Historique succinct du 17e bataillon de chasseurs à pied depuis sa formation jusqu'au 31 décembre 1872*, ms, 92 p, entré en 1873.

- 4 M 193 : garde impériale.
  - RICHARD (capitaine), *La garde (1854-1870)*, Paris, ancienne librairie Furne, 1898, 356 p et 380 gravures, entré en 1898.

- *Garde impériale, bataillon de chasseurs à pied, Historique des faits de guerre auxquels le bataillon a pris part depuis sa création en 1854*, ms, 65 p.
- MAZIS (lieutenant des), *Garde impériale, 2e régiment des grenadiers (1854-1871)*, ms, 42 p, entré en 1890.
- *Garde impériale, 2e régiment de voltigeurs, résumé du registre historique du corps*, ms, non paginé.
- *Garde impériale, 2e régiment de voltigeurs, Journal des marches et opérations militaires*, ms, non paginé.
- *Garde impériale, 20e régiment de dragons, Historique du corps*, ms, 21 p.
- *Garde impériale, régiment de lanciers, Historique du corps*, ms, non paginé.
- BOUVIER (capitaine J.B.), *Historique du 1er régiment de voltigeurs de la garde impériale*, ms, 169 p, entré en 1897.

Sous-série 5 M : Copies de documents

- 5 M 37 : opérations dans les Alpes.

Série N : IIIe République

Sous-série 1 N : Conseil supérieur de la guerre, 1872-1939

- 1 N : conseil supérieur de la Guerre, organisation et fonctionnement, délibérations, séances, politique internationale, divers, 1872-1939.

Sous-série 7 N : état-major de l'armée, notice sur l'organisation des bureaux de l'Etat-Major de l'Armée, 1872-1940

- 7 N 9 : 1er bureau, avant-guerre, circulaires et notes diverses classées par ordre alphabétique des matières, bataillons de chasseurs à pied.
- 7 N 31 : organisation générale : répartition et emplacement des troupes de l'armée française.
- 7 N 36 : fonctionnement des bureaux de l'E.M. (1871-1890).
- 7 N 45 : organisation générale : cavalerie.
- 7 N 46 : organisation générale : artillerie.
- 7 N 94 : organisation et mobilisations générales.

- 7 N 98 : décisions, circulaires et arrêtés ministériels, rapports du ministre, projets de lois, notes diverses : organisation et mobilisation générales, effectifs. Au sujet de l'organisation de l'artillerie des brigades des Alpes ; projet de décret portant organisation des compagnies mixtes ; à propos d'un nouveau service de santé en campagne ; dispositions transitoires pour assurer la mobilisation des batteries à pied, 1883.
- 7 N 664 : rapports et renseignements concernant l'Allemagne et l'Alsace-Lorraine (en particulier l'armée allemande et les fortifications), 1872-1914.
- 7 N 1358 : attachés militaires, classement par pays, compagnies alpines, 1868-1874.
- 7 N 1359 : compte rendu d'excursion dans les Alpes, routes des Alpes, troupes alpines, 1875-1879.
- 7 N 1360 : compagnies alpines, 1880-1883.
- 7 N 1361 : troupes alpines, 1884-1886.
- 7 N 1363 : cadres des troupes alpines, 1889-1890.
- 7 N 1389 : étude sur les corps spéciaux et les chasseurs, troupes alpines, troupes spéciales : carabiniers, forestiers, gardes pontificaux, douaniers (1887-1910).
- 7 N 1736 : plans de mobilisation I à XVII. Comité d'état-major, travaux, études, conférences, reconnaissances, 1882-1912.
- 7 N 1863-1864 : frontières des Alpes ; études et travaux relatifs à l'organisation et à la défense de la frontière des Alpes, ainsi qu'aux effectifs italiens et à la concentration italienne (1876-1901) ; couverture de la frontière des Alpes et élaboration des plans de mobilisation V à XII (1882-1893).
- 7 N 1869 : analyse au sujet du territoire neutralisé de la Haute-Savoie, et La défense de la frontière de la Savoie étudiée au point de vue d'une violation de la frontière suisse : mémoire rédigé par le lieutenant-colonel Fescourt (1878-1879).
- 7 N 1926 : manœuvres 1883-1914, dossiers de manœuvres en montagne, voyages de souverains étrangers, télégraphie militaire, troupes coloniales, correspondance diverse sur la protection du territoire, l'organisation des armes et services, écoles militaires.

Sous-série 9 N : directions, commissions et inspections, 1872-1940

- 9 N 6 : infanterie, légion étrangère, désertions dans les unités en campagne des régiments étrangers, compagnies de discipline et sections spéciales, compagnies cyclistes, sections de mitrailleuses sur bicyclettes, bataillons de zouaves, 1882-1914.

Série Y : archives collectives et individuelles du personnel

Sous-série Yb : contrôles des officiers (Ancien Régime)

4 Yb 1-532 contrôle des écoles (personnel et élèves), 1793-1924

- Dossier orphelinat Hériot, 4 Yb 527.

Sous-série Dossiers de personnel

- Dossiers d'officiers généraux

7 Yd généraux de division, deuxième série, 1792-1880

- Dossier général Carteret-Trécourt, 7 Yd 1562.
- Dossier général Davout d'Auerstaëdt, 7 Yd 1581.

9 Yd généraux de division, troisième série, 1880-1932

- Dossier général Giovanninelli, 9 Yd 137.
- Dossier général Zédé, 9 Yd 169.
- Dossier général Arvers, 9 Yd 272.

- Dossiers d'officiers supérieurs et subalternes

5 Ye classement numérique, 1848-1926

- Dossier chef d'escadron Simon, 5 Ye 100949.

6 Ye classement numérique, 1926-1940

- Dossier lieutenant-colonel Dunod, 6 Ye 6914.
- Dossier chef de bataillon Gambiez, 6 Ye 48224

- Dossiers de pensions militaires

3 Yf : 1ère série de pensions, 1817-1856

- Dossier pharmacien major Victor Arvers, 3 Yf 100199.

1.2 Archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur issues de la base Léonore

Les dossiers individuels avec les numéros d'ordre des matricules suivants :

- Charles Arvers : 35.014.
- Henri Arvers : 86.837.
- Paul Arvers : 3.400.
- Prince Georges Bibesco-Brancovan : 23.350.
- Jean-François Borson : 3.828.
- Jacques Duchesne : 27.491.
- Henri Dunod : 127.716.
- Ange-Laurent Giovanninelli : 1.222.
- Charles Kessler : 36.665.
- Nicolas Lebel : 3.242.
- Édouard Pierron : 27.496.
- Jules Zédé : 4.130.

1.3 Archives musée des troupes de montagne – Grenoble

BOURBOIS (chef de bataillon), commandant le 2e bataillon du 30e de ligne et PERRIN (capitaine), commandant la 10e batterie du 2e régiment d'artillerie, XIVe corps d'armée, Rapports sur le passage du col du Cormet d'Arèches (le 11 septembre 1889) par la 10e batterie du 2e régiment d'artillerie. Musée des troupes de montagne, Grenoble, cote 22 SC 003.001, 19 p.

Observations du Général commandant le XIVe corps d'armée sur les Manœuvres de brigade de la 27e division en 1890, Lyon, Imprimerie Mougin-Rusand, 1891, 88 p.

POURADIER-DUTEIL (lieutenant-colonel), *Carnet-Guide du quatrième groupe alpin, 4e secteur, 12e bataillon de chasseurs alpins.*. Année 1900, 62 p.

Voies de communication de la Maurienne (Alpes françaises), Les reconnaissances sur le terrain ont été exécutées par les Officiers de diverses armes sous la direction de l'Etat-

Major du 14e corps d'armée, Ministère de la Guerre, Service spécial de géographie, Paris, Imprimerie nationale, mai 1884, 207 p.

Voies de communication du Briançonnais (Alpes françaises), Les reconnaissances sur le terrain ont été exécutées par les Officiers de diverses armes sous la direction de l'Etat-Major du 14e corps d'armée, Ministère de la Guerre, Service spécial de géographie, Paris, Imprimerie militaire L. Baudoin & Cie, 1883, 133 p.

1.4 Archives privées Arvers

Les sources primaires concernant Paul Arvers proviennent de deux fonds différents : le fonds de la famille Arvers conservé par Michel Arvers (son arrière-petit-neveu-) et un fonds privé d'un collectionneur anonyme lyonnais.

Les propres ouvrages de Paul Arvers sont considérés comme sources imprimées.

Fonds famille Arvers

Archives administratives de Paul Arvers.

Lettres, correspondances diverses, photographies, notes, albums.

Effets personnels venant de la famille Arvers.

Manuscrits inédits de Paul Arvers – fonds privé collectionneur anonyme lyonnais

Carnet de guerre, Campagne de France 1870, 35 p. Ce fonds a été mis à disposition par un collectionneur anonyme lyonnais qui a bien voulu le laisser consulter.

Carnet de marche du 12e bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement du chef de bataillon Arvers de 1879 à 1885. Contient le détail des séjours et des reconnaissances effectués sous le commandement du chef de bataillon Arvers, l'état nominatif des compagnies et les comptes rendus des inspections générales annuelles, ainsi que les ordres du bataillon n° 1 à n° 45. Ce fonds a été mis à disposition par un collectionneur

anonyme lyonnais qui a bien voulu le laisser consulter. Il est accompagné de différentes vues, s. d., 152 p.

Correspondances, Campagne d'Italie 1859, 126 p. Ce fonds a été mis à disposition par un collectionneur anonyme lyonnais qui a bien voulu le laisser consulter.

Livre de famille, s. d., 86 p. Ce fonds a été confié au rédacteur de cette thèse par un collectionneur anonyme lyonnais.

II/ SOURCES IMPRIMEES

2.1 Textes officiels et règlements

Journal officiel de la République française

- Loi relative à l'organisation générale de l'armée, séance du 25 juillet 1873.
- Décret du 28 septembre 1873 portant création du 19e corps d'armée en Algérie.
- Proposition de loi relative à l'organisation militaire dans la région des montagnes qui bordent la frontière, présentée par M. Cézanne, membre de l'Assemblée nationale, annexe n° 1828 au procès-verbal de la séance du 21 juin 1873.
- Projet de loi relatif à l'amélioration des défenses de la frontière de l'Est, séances des 4 et 18 juin 1874.
- Loi relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale, séance du 15 mars 1875.
- Loi relative au service d'état-major transformant les cours militaires spéciaux en une École supérieure de guerre, séance du 20 mars 1880.
- Débats parlementaires et proposition de loi tendant à l'organisation de compagnies gardes-frontières sous le nom de "Chasseurs des Alpes", du 2 juillet 1887.
- Loi modificative de la loi du 13 mars 1875 et relative à l'organisation de l'infanterie, séance du 28 juillet 1887.
- Projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes, annexe n° 2032 du 20 octobre 1887.
- Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi portant organisation des troupes spéciales de montagne (infanterie et artillerie), annexe n° 2112 du 17 novembre 1887.

- Loi portant modification aux lois du 13 mars 1875 et du 24 juillet 1883 sur l'organisation de l'artillerie, session extraordinaire du 30 novembre 1888.
- Loi modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, séance du 27 décembre 1888.
- Décrets afférents à la loi du 24 décembre 1888, séance du 5 janvier 1889.
- Loi modifiant la loi du 5 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, séance du 23 mars 1905.

Annales de la Chambre des députés

- Proposition de loi tendant à l'organisation de compagnies gardes-frontières sous le nom de "Chasseurs des Alpes", séance du 2 juillet 1887.
- Discussion du projet de loi portant organisation de troupes spéciales de montagnes, séance du 26 mars 1888.
- Adoption du projet de loi relatif à l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, Excuses, séance du 30 novembre 1888.
- Discussion du projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'infanterie, séance du 10 décembre 1912.
- Discussion du projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée, séance du 21 mars 1924.

Annales du Sénat.

- Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés portant organisation des troupes spéciales de montagne, annexe n° 439 de la séance du 5 juillet 1888.
- 1ère délibération sur le projet de loi portant organisation des troupes spéciales de montagne, séance du 10 juillet 1888.
- Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, annexe n° 3153 de la séance du 8 novembre 1888.
- Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat modifié par la Chambre des députés, modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, annexe n° 115 de la séance du 11 décembre 1888.
- Discussion sur le projet de concernant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, séance du 14 décembre 1888.

Décisions, circulaires et notes ministérielles (hors nominations et décisions individuelles ou personnelles)

- Décision ministérielle du 24 juillet 1871 relative au fusionnement du 82e de ligne avec le 82e de marche.
- Circulaire du 3 juin 1872 portant recommandations relatives aux historiques des Corps de troupe.
- Décision ministérielle du 6 janvier 1887 relative aux attributs particuliers à donner aux troupes alpines.
- Circulaire du 19 octobre 1889 portant répartition entre les divers corps de l'armée de terre et appel à l'activité des jeunes soldats de la classe de 1888.
- Décision ministérielle du 24 mars 1889 relative à la tenue des troupes alpines.
- Décision ministérielle du 6 juin 1890 déterminant la tenue des officiers et des troupes en campagne.
- Décision ministérielle du 22 août 1890 relative à la tenue des troupes alpines.
- Décision ministérielle du 21 septembre 1890 relative à l'affectation d'une cantine vétérinaire à chaque bataillon de chasseurs alpins.
- Décision ministérielle du 28 janvier 1891 concernant la tenue des troupes alpines.
- Décision ministérielle du 23 mars 1892 concernant la tenue des troupes alpines.
- Décision ministérielle du 17 janvier 1895 déterminant la tenue des officiers et des troupes en campagne.
- Note ministérielle du 8 juin 1896 portant adoption d'un attribut distinctif spécial pour le béret des troupes alpines.

Instructions, manuels et règlements de doctrine militaire

- Instruction pour le combat, Paris, Imprimerie nationale, 1887.
- Instruction sur la vie en montagne, TTA 113, Paris, Editions Berger-Levrault, 1966.
- Manuel de Montagne et d'Alpinisme militaire, annexe à l'instruction provisoire sur les opérations en montagne, Paris, Imprimerie librairie militaire universelle L. Fournier, 1932.
- Manuel d'alpinisme publié avec la collaboration du Groupe de haute montagne, Tome 1, Partie scientifique, Club alpin français, Chambéry, Librairie Dardel, 1934.
- Les procédés de la Guerre en Montagne. Année 1925, colonel Augerd, commandant le centre d'études de montagne, Briançon, Centre d'études tactiques de montagne, 1925, 39 p.

- Règlement du 12 juin 1875 sur les manœuvres de l'infanterie avec rapport à M. le Ministre de la Guerre, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1875, 148 p.
- Règlement sur la Guerre en Montagne. La vie en montagne – Années 1920 – 1930, Briançon, Ecole de Montagne, 1930, 130 p.

Divers

Almanach national - annuaire officiel de la République française présenté au Président de la République, Paris, Berger-Levrault et Cie, années 1873, 1879, 1881, 1886, 1887, 1891, 1895 et 1900.

Le recrutement de l'armée, recueil des lois, décrets et instructions ministérielles relatifs au recrutement de l'armée et aux engagements volontaires dans l'armée de terre, la marine et l'armée coloniale, Imprimerie Berger-Levrault & Cie Editeurs, Paris – Nancy, 1900.

2.2 Historiques de bataillons et régiments

Historique du 12^{e} bataillon de chasseurs à pied, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1887, 36 p.

Historique résumé du 12^{e} bataillon de chasseurs alpins, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1920, 35 p.

FAIVRE D'ARCIER Charles, *Historique du 37^{e} régiment d'infanterie, ancien régiment de Turenne*, 1587-1893, Paris, C. Delagrave, 1895, 344 p.

FRESNEL (commandant, du), *Un Régiment à travers l'Histoire – Le 76^{e}, ex-1er Léger*, Paris, E. Flammarion Editeur, 1894, 742 p.

ARVERS P., capitaine au 82^{e}, *Historique du 82^{e} de ligne et du 7^{e} régiment d'infanterie légère 1684-1876*, Paris, Typographie Lahure, 1876, 380 p.

2.3 Ouvrages et articles de Paul Arvers

ARVERS (lieutenant-colonel), *L'alpinisme militaire dans la XIV^me^ Région*, Lyon, Imprimerie Mougin-Rusand, 1886, 28 p.

ARVERS Paul, *Capitaine Durand et Le Pelvoux (ascension et signal)* dans *Annuaire du Club Alpin français, Les courses et ascensions,* 14^e^ année, 1887, pp. 3-12 ; et *Notice sur la famille, les services et les travaux de Pierre de Bourcet, lieutenant général des armées du roi* dans *Annuaire du Club Alpin français, Sciences et arts*, Paris au siège social du Club alpin français, 1888, pp. 453-477.

ARVERS P., colonel d'infanterie sous-directeur au ministère de la Guerre, *Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748)*. Mémoire extrait de la correspondance de la Cour et des généraux par F.E. de Vault. Revu, annoté et accompagné d'un *Résumé et d'Observations*, Paris et Nancy. Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1892, 2 tomes (740, 876 p.).

ARVERS P., capitaine au 82^e^, *Historique du 82^e^ de ligne et du 7^e^ régiment d'infanterie légère 1684-1876*, Paris, Typographie Lahure, 1876, 380 p.

ARVERS (général), traduit dans ses parties essentielles et résumé dans les autres, *De la méthode dans les études sur la défense de l'Etat, Major Perrucchetti, Professeur à l'Ecole de Guerre, 1882*, 1901. Archives état-major de l'armée, 1872-1940 7 N 1863-1864 109 p.

ARVERS (lieutenant-colonel) Paul, *Principes de la guerre de montagnes par M. de Bourcet, 1775*, Paris, Imprimerie Nationale, 1888, 322 p.

2.4 Presse

Presse nationale, régionale et locale

Courrier des Alpes, Echo de la Savoie et de la Haute-Savoie, parutions de 1887 à 1902.

Croix (La), parutions de 1888 à 1902.

Echo de Lyon (L'), édition du 25 août 1891.

Figaro (Le), parutions de 1860 à 1910.

Gaulois (Le), parutions de 1868 à 1910.

Indicateur de la Savoie (L'), parutions de 1902 à 1910.

Journal de Genève, édition du 13 septembre 1902.

Journal de l'Ain, parutions de 1868 à 1910.

Lyon-Revue, Recueil littéraire, historique et archéologique, tome X, septième année, Lyon, Chez tous les libraires, janvier 1886.

Matin (Le), parutions de 1882 à 1910.

Monde illustré (Le), édition du 23 janvier 1888.

Le Magasin pittoresque, série deux, tome septième, Paris, Aux bureaux d'abonnement et de vente, 1889.

Monde Moderne (Le), édition de janvier 1898.

Patriote savoisien (Le), parutions de 1887 et 1890.

Petit Journal (Le), parutions de 1863 à 1910.

Petit Parisien (Le) et *Petit Parisien illustré (Le)*, parutions de 1876 à 1910.

Presse (La), Journal Républicain National, éditions des 3 janvier1889 et 15 juillet 1889.

Progrès de Madagascar (Le), Organe d'action républicaine, édition du 30 août 1910.

Progrès illustré (Le), Supplément littéraire du « Progrès de LYON », éditions des 26 juillet 1891 et 28 juillet 1895.

Radical (Le), parutions de 1885 à 1894.

Revue de France, 5e année, tome seizième, Paris, bureaux de la revue de France, 1875.

Revue des Deux Mondes, 3e période, tome 16, 1876, tome 94, 1889, LXIe année – troisième période – tome 104e, mars 1891.

Temps (Le), parutions de 1861 à 1910.

Thonon villégiature, édition du 25 août 1910.

Union républicaine (L'), édition du 27 août 1910.

Univers illustré (L'), parutions de 1885 à 1896.

Presse militaire spécialisée

Annuaire de la Saint-Cyrienne.

Annuaire général de l'Indo-Chine, Hanoi, Imprimerie typo-lithographique F.H. Schneider, 1904, 721 p.

Armée coloniale (L'). Revue indépendante, 15 janvier 1891.

Armée et Marine, Revue illustrée des Armées de Terre et de Mer, numéro 8, édition du 23 février 1902.

Bulletin de la promotion Ecole militaire de Saint-Cyr Du Prince Impérial intitulé *Souvenirs aux morts ! Amitiés aux survivants*, édité le 1er février 1896, 30 p.

Carnets de la Sabretache, revue d'histoire militaire rétrospective, Paris, J. Leroy Editeur, années 1908, puis 1933 à 1936.

Journal des débats politiques et littéraires, éditions des 6 mars 1886, 11 mars 1893, 26 mai 1893, 25 mars et 7 octobre 1895, 13 août 1897, des 7, 14, 18, 21, 23 et 28 octobre 1899.

Journal des sciences militaires, éditions de 1886, d'avril-juin 1891 et de février 1892

Journal militaire puis *Journal militaire officiel*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie imprimeurs-éditeurs, puis R. Chapelot & Cie successeurs de L. Baudoin, parutions de 1872 à 1903.

Revue du Cercle militaire, Paris, années 1887, 1888 et 1889.

Revue du génie militaire, Paris, années 1887 à 1900.

Revue militaire de l'étranger, n° 826, septembre 1896.

Revue militaire française, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault, novembre 1927.

Revue militaire suisse, parutions de 1902.

Spectateur militaire (le), tome XXXIII, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1898.

Presse spécialisée montagne

L'Almanach des sports, Paris, librairie Paul Ollendorff, parution de 1899.

Annuaire du Club Alpin français, parutions de 1875 à 1908, Paris au siège social du Club alpin français.

Bulletin de la Section Lyonnaise du Club Alpin Français, Lyon, Imprimerie Pitrat Aîné et Imprimerie Mougin-Rusand, parutions de 1878 à 1911.

Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes, parution de 1890.

Bulletin de l'Académie delphinale, 1893, 1894, 1901

L'œuvre scientifique du Club Alpin Français (1874-1922), Paris, au siège social du Club Alpin Français, 1936, 518 p.

Montagne (La), Revue mensuelle du Club Alpin Français, volume III, Paris, Club alpin français, Imprimerie Ed. Crété, 1907 ; volume VI, Imprimerie Lecoq, Mathorel, et Ch. Bernard, 1910.

Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, dixième volume, Perpignan, Imprimerie de J.-B. Alzine, 1856.

Topographie militaire des Alpes – Partie méridionale du versant italien, Paris, Imprimerie du service géographique, 1891, 158 p.

Ouvrages, périodiques et revues diverses

Actes du Congrès de Vienne du 9 juin 1815 avec ses annexes, Edition officielle et collationnée avec le texte de l'instrument original déposé aux Archives de la Chancellerie de Cour et d'Etat, Vienne, de l'Imprimerie impériale et royale, 1815, 345 p.

A travers le monde, nouvelle série – 5e année, Paris, Librairie Hachette & Cie, 1899, 422 p.

Annuaire de la noblesse de France, fondé en 1843, Paris, Bureau de la publication, 1900.

Bahut (Le), Album de Saint-Cyr, Paris, Editeurs Blanchin, Magnard et Cie, 1860, 183 p.

Bulletin de la société philomathique de Perpignan, 1ère année, Perpignan, Imprimerie de Jean-Baptiste Alzine, parution de 1835.

Bulletin des travaux de la société libre d'émulation de Rouen, pendant l'année 1844-1845, Rouen, Imprimerie de M. Rivoire, 1845.

Cours d'histoire militaire, 1ère et 2e années, Saint-Cyr, imprimerie de l'Ecole spéciale militaire, 1932-1933.

Cri d'alarme aux conseils généraux, Paris, Ch. Tanera Editeur, Librairie pour l'art militaire, les sciences et les arts, 1872.

De la guerre entre la France et l'Espagne, Bruxelles, P. J. de Mat Imprimerie Librairie royale de Bruxelles et de l'Université de Louvain, 1823, 57 p.

Discours de M. Gambetta prononcé à Bordeaux le 26 juin 1871, Paris, E. Lachaud Editeur, 1871, 22 p.

Eloge du maréchal de Vauban, par un Officier du Corps-Royal du Génie, 1790, 59 p.

Fortification de la frontière franco-italienne, par un officier français, Paris, Louis Westhausser Editeur, 1888, 43 p.

France guerrière (La), époque contemporaine, Récits historiques par Ch. D'HERICAULT et L. MOLAND, Paris, Garnier Frères, Libraires-éditeurs, 1878, 382 p.

Médaille sur les principaux évènements du règne de Louis le Grand, Paris, Imprimerie royale, 1702, 572 p.

Mémoires de l'académie des sciences belles-lettres et arts de Savoie, Chambéry, Imprimerie savoisienne, quatrième série, tome IX, 1902.

Musée des familles, édition populaire hebdomadaire illustrée, édition du 8 septembre 1892.

Nature (La), revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie, rédacteur en chef Gaston TISSANDIER, Paris, G. Masson Editeur, premier semestre 1890. Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique.

Peaks, passes and glaciers, a series of excursions by members of the Alpine club, London, Longman, Green, Longman, and Roberts, 1st series 1860, 2nd series 1862.

Revue de l'Académie de Toulouse et des autres académies de l'Empire : recueil mensuel rédigé par une société de professeurs et d'hommes de lettres, tome premier, Toulouse, 1855.

Science illustrée (La) – édition du second semestre 1895.

Semaine religieuse du Diocèse de Lyon, Librairie générale catholique et classique, 6e année n° 1, édition du 25 novembre 1898.

Université de Caen (L'). Compte rendu des fêtes d'inauguration. Société des amis de l'Université de Normandie, Caen, Imprimerie Charles Valin, 1897, 91 p.

Articles

B*** (commandant), « Les troupes alpines en Italie et en France », *Le Spectateur militaire*, tome XXXIII, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1898.

BREGEAULT Julien, « Les chasseurs alpins », *Annuaire du Club Alpin français, Les courses et ascensions*, 25e année, 1898, Paris au siège social du Club alpin français, 1899, pp. 34-82.

CAMAU Emile, « Les troupes françaises de montagne », *Annuaire du Club Alpin français, Sciences et arts*, 20e année, 1893, Paris au siège social du Club alpin français, 1894, pp. 383-400.

COSSERON de VILLENOISY (général), « Etudes sur la frontière des Alpes », *Journal des sciences militaires*, février 1892, pp. 161-171.

FL. (capitaine), « Notes sur les marches et combat en pays de montagne », *Journal des sciences militaires*, 9e S. T. LXII, pp. 272-311.

JAYET (colonel au 90e régiment d'infanterie), « Guerre en pays de montagne », *Journal des sciences militaires,* avril-juin 1891, 67e année 9e série Tome 42, pp. 219-235, 343-355.

LEMERCIER Joseph, « Notice sur les bataillons alpins, leur origine, leur développement », *Annuaire du Club Alpin français, Sciences et arts,* 22e année, 1895, Paris au siège social du Club alpin français, 1896, pp. 485-504.

LEQUES (médecin-major de 2e classe), « Archives de médecine militaire, Etude sur l'hygiène des bataillons alpins », Tome XI, année 1888.

LYAUTEY (capitaine), article publié sans nom, « Du rôle social de l'officier », *Revue des deux mondes,* LXIe année – troisième période – tome 104e, Paris, Bureau de la *Revue des deux mondes,* mars 1891, pp. 443-459.

PAQUIE (lieutenant-colonel), « Etude sur la marche en pays de montagne », *Journal des sciences militaires*, 1886.

GIACOSA (major), « Les opérations en montagne », *Revue militaire de l'étranger*, article cité dans « Guerra in montagna », *Rivista militare italiana,* luglio 1890, n° 826, septembre 1896, pp. 177-190.

ROCHAS Albert de, « L'alpinisme d'hiver et les raquettes de neige », *La Nature, Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, premier semestre 1890, 7 décembre 1889. Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique, Paris, G. Masson Editeur, pp. 353-358.

ROCHEVILLE Charles de, « Chasseurs alpins », *Le Magasin pittoresque*, série deux, tome septième, Paris, Aux bureaux d'abonnement et de vente, 1889, pp. 65-68.

SARCY Ch. de, « L'Alpinisme », *L'Almanach des sports*, Paris, librairie Paul Ollendorff, 1899, pp. 461-464.

TALBERT M. E., « La guerre de montagnes et l'alpinisme militaire », *Annuaire du Club Alpin français, Sciences et arts*, 7e année, 1880, Paris au siège social du Club alpin français, 1881, pp. 479-494.

VALOT (lieutenant) S., *Des marches et manœuvres en pays de montagnes* dans *Journal des sciences militaires*, février 1892, pp. 272-290.

ZEDE (général) Jules, « Général Zédé, Souvenirs de ma vie (1837-1908) », *Carnets de la Sabretache, revue d'histoire militaire rétrospective*, Paris, J. Leroy Editeur : n° 366 septembre-octobre 1933, pp. 425-441, *Notice biographique* ; n° 367 novembre-décembre 1933, pp. 481-504 ; n° 368 janvier-février 1934, pp. 40-56 ; n° 369 mars-avril 1934, pp. 116-135 ; n° 370 mai-juin 1934, pp. 201-223 ; n° 371 juillet-août 1934, pp. 254-276 ; n° 372 septembre-octobre 1934, pp. 377-396 ; n° 373 novembre-décembre 1934, pp. 445-460 ; n° 374 janvier-février 1935 pp. 33-74. *Suite et fin* ; n° 381 mars-avril 1936, pp. 156-165, *Reprise* ; n° 382 mai-juin 1936, pp. 236-251 ; n° 383 juillet-août 1936, pp. 323-332 et n° 384 septembre-octobre 1936, pp. 413-447. *Suite et fin*.

2.5 Iconographie, photographies et cartes postales

Collection iconographique personnelle de cartes postales et de photographies diverses.

Album manuscrit et de photographies inédites appartenant au colonel Monneveu (Fédération nationale des amicales de chasseurs).

Fonds familial inédit Arvers.

2.6 Ouvrages à valeur de sources

Dictionnaire

BARDIN (général), *Dictionnaire de l'Armée de Terre ou recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*, Paris, Librairie militaire, maritime et polytechnique de J. Corréard, 1849, 8 tomes (5 337 p.), troisième partie, 1280 p.

Réflexions sur la France, sur la société militaire et sur les armées jusqu'au XIX^{e} siècle)

BEAUGE (capitaine) Louis, *Le service militaire en France*, Nice, Typographie et librairie S. C. Cauvin et Cie, 1874, 124 p.

BELHOMME, lieutenant-colonel, *Histoire de l'infanterie en France*, tome 5^{e}, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1895, 872 p.

BELLE-ISLE (maréchal, de) Charles FOUQUET, *Instruction du maréchal de Belle-Isle sur les devoirs du chef militaire*, Paris, J. Dumaine, 1869, 28 p.

CANONGE (commandant au 52^{e} de ligne) Frédéric, *Histoire militaire contemporaine (1854-1871)*, Paris, G. Charpentier, Editeur, 1882 à 1887, 2 volumes (502, 516 p.).

CASSE (baron du), *Souvenirs de Saint-Cyr et de l'Ecole d'Etat-Major*, Paris, E. Dantu Editeur, 1886, 410 p.

Officier en retraite, *L'armée française en 1879*, Paris, J. Hetzel et Cie, Editeurs, s. d.

PINET Gaston, *Histoire de l'Ecole polytechnique*, Paris, Librairie Polytechnique Baudry et Cie Editeurs, 1887, 500 p.

SIMON (capitaine d'artillerie) Paul, *L'instruction des officiers, l'éducation des troupes et la puissance nationale*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle éditeur militaire, 1904, 513 p.

La guerre de 1870-1871

BARAIL (général du), *Mes souvenirs*, tome troisième, 1864-1879, Paris, Librairie Plon, 1898, 612 p.

DUPONT Léonce, *Tours et Bordeaux, Souvenirs de la République à outrance*, Paris, E. Dentu Editeur, Libraire de la société des gens de lettres, 1877, 424 p.

LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, E. Dantu Editeur, 1896, 579 p.

RIVIERE Armand, *Trois mois de dictature en province : le gouvernement de la défense nationale à Tours*, Paris, E. Dantu, Librairie éditeur, 1871, 183 p.

THOUMAS (général), *Souvenirs de la guerre 1870-1871, Tours, Bordeaux, Paris*, Paris, A la librairie illustrée, réédition 2001, 202 p.

VEYNANTE (capitaine au 10e bataillon de chasseurs à pied) V., *Etude sur la tactique de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, 83 p.

WIMPFFEN (général de), *Sedan*, Paris, Librairie internationale, 1871, 382 p.

Etudes sur la guerre et sur le système défensif français après 1871

FERRON (chef de bataillon du génie), *Considérations sur le système défensif de la France, Publication de la réunion des officiers*, Paris, E. Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, 1873, 96 p.

G. G. (de la Nouvelle Revue), *Sept études militaires*, Paris, Librairie de la Nouvelle Revue, 1893, 391 p.

KESSLER (général) Charles, *La guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1909, 144 p.

LEWAL (colonel) Jules, *La réforme de l'armée*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1871, 612 p.

MONTAIGNE (lieutenant-colonel), *Etudes sur la guerre*, Paris et Nancy, Librairie Berger-Levrault, 1911, 351 p.

THOUMAS (général), *Les Transformations de l'Armée française*, Paris, Berger-Levrault, 1887, 2 volumes (578, 679 p.).

WIMPFFEN (général de), *La Nation armée,* Paris, E. Dantu, Librairie éditeur, 1876, 273 p.

Réflexions sur les puissances militaires en Europe à la fin du XIX^e^ siècle

CAHU Théodore, *L'Europe en armes en 1889, étude de politique militaire*, Paris, Albert Savine Editeur, 1889, 402 p.

LAUTHE J., *L'état militaire des principales puissances étrangères au printemps de 1894*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1894, 688 p.

MARGA (commandant du génie) A., *Géographie militaire, Principaux états de l'Europe, II^e^ partie*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1884, 2 tomes (317, 347 p.).

PICARD (commandant), *L'Armée en France et à l'étranger*, Tours, Alfred Mame et fils, éditeurs, 1897, 512 p.

RAU (colonel du service d'état-major) S., *L'état militaire des principales puissances étrangères au printemps de 1891*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1891, 577 p.

SPECKEL Ch. (capitaine du génie), FOLIOT G. (lieutenant du génie), *L'armée allemande*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1895, 319 p.

Divers

JOESTEN (Dr), conseiller de régence, capitaine de la Landwehr, ex-membre de la direction royale des chemins de fer de Cologne, *Histoire et organisation des chemins de fer*, traduit de l'allemand par le lieutenant-colonel B***, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1890, 226 p.

POLI (vicomte de) Oscar, président du Conseil héraldique de France, *Inventaire des titres de la maison de Billy,* Paris, Conseil héraldique de France, 1894, 501 p.

VEUILLOT Louis, *Le Pape et la diplomatie*, Paris, Edition Gaume frères et J. Duprey, 1861, 63 p.

2.7 Ouvrages sur la montagne militaire à valeur de sources

Manuscrits inédits relatifs à l'alpinisme militaire

BEL (sous-lieutenant), *Album journal des manœuvres alpines de 1895 : Cent cinq jours de manœuvres dans les Alpes. Notes et photographies prises au jour le jour pendant les marches du 12ème Bataillon de Chasseurs, dans le Briançonnais, le Pelvoux, l'Oisans et la Maurienne*, bibliothèque de Grenoble, cote R12348, 1895, 94 feuilles.

BERTELLI (lieutenant italien), *Les Alpes et les compagnies alpines*, traduit par le capitaine d'infanterie territoriale Auguste Floquet, attaché au Consulat de France à Florence, pas daté mais transmis à l'état-major général en mars 1877, 68 p. SHD-DAT, Vincennes, 7 N 1369

MEZZACAPO, Luigi et Carlo, généraux, *Etudes topographiques et stratégiques, Studi topografici et strategici su l'Italia*, Milan, F. Vallardi, 1859, 622 p.

PERRUCCHETTI (major), professeur à l'Ecole de Guerre italienne, *De la méthode dans les études sur la Défense de l'Etat*, 1882, 109 p.

Ouvrages sur l'alpinisme militaire et sur la géographie militaire

BORDEAUX (général) P.E., *A travers les alpes militaires, quelques souvenirs*, Grenoble, Imprimerie Saint-Bruno, 1928, 75 p.

CLERC (capitaine au 139e régiment d'infanterie) Ch., *Les Alpes françaises : Etudes de géologie militaire*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1882, 273 p.

CORTIAL M. (médecin-major de 1ère classe), *De la marche au point de vue militaire*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1893, 52 p.

COSSERON de VILLENOISY (général), *Les Etudes sur la frontière des Alpes*, Paris, librairie militaire de L. Baudoin, 1892, 12 p.

LEVASSEUR Emile, *Les Alpes et les grandes ascensions*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1889, 392 p.

NIOX Gustave Léon, *Géographie militaire, Grandes Alpes, Suisse et Italie,* Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1880, 276 p.

PAULMY (marquis de) Antoine-René de VOYER d'ARGENSON, *Voyage d'inspection de la frontière des Alpes en 1752*, présenté et publié par DUHAMEL Henry, Grenoble, Librairie dauphinoise, H. Falque et F. Perrin, 1902, 236 p.

PERREAU Joseph, *L'Epopée des Alpes, Episodes de l'histoire militaire des Alpes, en particulier des Alpes françaises,* Paris, Libraires-éditeurs Berger-Levrault, 1903 et 1912, 346 p.

PESAY (marquis de), *Description des vallées des Grandes Alpes. Dauphiné - Provence - Italie - Avec index des appellations anciennes et modernes des Cols et Passages*, publié par H. DUHAMEL, Grenoble, Bibliothèque alpine militaire, Librairie militaire Xavier Drevet, 1894, 104 p.

QUINCAMPOIX J., *La frontière des Alpes, Savoie et Nice 1860, par un contemporain*, Paris, Imprimerie française J. Dangon, 1904, 113 p.

RIGAL (docteur), *De l'aptitude physique et de ses modifications, sous l'influence des exercices militaires et des marches en pays de montagnes, étude sur le recrutement et l'examen des hommes du 12^{e} bataillon de chasseurs*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault & Cie, 1882, 43 p.

ROCHAS D'AIGLUN (chef de bataillon du génie de) Albert de, *Les vallées vaudoises, étude de topographie et d'histoire militaires*, extrait du Spectateur militaire. Paris, Ch Tanera Editeur, 1880, 330 p.

VILLEBOIS-MAREUIL (commandant de), *Etudes militaires : Notre frontière des Alpes. - Catinat. - Berwick. - Vauban. - Bugeaud*, Paris, Jules Gervais Libraire-éditeur, 1885, 24 p.

Ouvrages traitant de guerre en montagne et de défense des Alpes

BARATIERI (colonel) Oreste, *La Défense des Alpes par l'Italie*, traduit de l'italien par ASTOLFI, lieutenant au 75e régiment de ligne, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1883, 28 p.

BERGE (général baron) Henry, *Etudes sur la réorganisation des forces militaires de la France*, Tarbes, Telmon Th., Imprimeur de la Préfecture, 1871, 321 p.

BERNARD (commandant) G., *Guerre de montagne*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1912, 52 p.

BOURCET (lieutenant général) Pierre Joseph de, *Mémoires historiques sur la Guerre que les Français ont soutenue en Allemagne, depuis 1757, jusqu'en 1762*, 3 tomes, Paris, Maradan, 1792, 261 p.

BOURCET (lieutenant général) Pierre-Joseph de, *Principes de la guerre de montagnes, 1775*, édition par ARVERS (Lieutenant-colonel) Paul, Paris, Imprimerie Nationale, 1888, 322 p.

CAMAU Emile, *La guerre dans les Alpes. Souvenirs des manœuvres alpines*, Paris, Berger-Levrault, 1890, 282 p.

CANONGE (général) Frédéric, *Histoire et art militaires – Histoire militaire tome troisième – La guerre en montagne*, Paris, Georges Fanchon Editeur, 1907, 556 p.

CHABRAND A., Dr, *La guerre dans les Alpes*, Bibliothèque historique du Dauphiné, Grenoble, Xavier Drevet editeur, 1885, 109 p.

CLAUSEWITZ (général) Carl von, *De la guerre*, Paris, Editions de Minuit, 1959, 760 p.

CLAUSEWITZ (général) Carl von, *Théorie de la grande guerre*, Traduction du lieutenant-colonel de VATRY, précédée d'une lettre du général PIERRON, Paris, Librairie Militaire de L. Baudoin et Cie, 3 tomes (1886, 1887, 232 p.).

CLERC (commandant du 49e d'infanterie), *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées occidentales 1813-1814*, Paris, Librairie militaire L. Baudoin, 1894, 712 p.

COLLIN F.-M., *Sentinelles à vos postes ! Défense de la frontière des Alpes*, Moûtiers, imprimerie Cane sœurs, succ. de Marc Cane, 1888, 62 p.

DABORMIDA (capitaine), *Défense de la frontière occidentale de l'Italie mis en rapport avec l'organisation actuelle des armées*, Publication de la réunion des officiers, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1878, 138 p.

DOUGLAS (Cte) et ROMAN J., *Actes et correspondances du connétable de Lesdiguières, publiés sur les manuscrits originaux*, tome 1er, Grenoble, Edouard Allier Imprimeur, 1878, 594 p.

FOLARD (chevalier) Jean-Charles de, *Histoire de Polybe nouvellement traduite du grec avec un commentaire…,* tomes second et quatrième, Amsterdam, chez Zacharie, Chatelain et fils, 1759, 336 et 368 p.

FOLARD (chevalier) Jean-Charles de, *Nouvelles découvertes sur l'art de la guerre, Commentaires sur Polybe*, Paris, Gaudoin, Giffart et Armand, 1727-1730, 312 p.

FREZET Jean, prêtre de l'ex-congrégation-enseignante de S. Joseph de Lyon, professeur à l'Académie R. militaire, *Histoire de la Maison de Savoie*, 3 tomes, Turin, de l'imprimerie Alliana, 1826-1827, 590 p.

JOMINI (baron) Antoine Henri de, *Précis de l'art de la guerre, ou nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la stratégie, de la grande tactique et de la politique militaire*, Paris, deuxième édition, Anselin libraire et G-Laguionie imprimeur, 1838 ; nouvelle édition augmentée d'un Appendice, Paris, Ch. Tanera, Editeur, 1855, 414 p.

KUHN (baron) Franz von, *Der Gebirgskrieg*, traduit sur la 2e édition par le capitaine WEIL, Paris, Librairie militaire de L. Baudouin, 1896, 338 p.

MOURRAT, lieutenant du 14e bataillon de chasseurs alpins, *Guerre dans les Alpes*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot & Cie, 1903, 69 p.

PIERRON (général), *Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon Ier ?*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1889, 39 p.

PIERRON (général), *La stratégie et la tactique allemandes au début du XXe siècle*, Charles-Lavauzelle, Paris, 1900, 579 p.

PIERRON (lieutenant-colonel), *Les méthodes de guerre actuelles et vers la fin du XIX^e siècle, tomes 1 et 2, conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre en 1876 – 1877*, Paris, Editions librairie militaire Dumaine, 1878, 1 631 p.

PUYSEGUR (maréchal de) Jacques de CHASTENET, *Art de la guerre par principes et par règles*, Paris, chez CA Jombert, 1748, 2 volumes (196, 244 p.).

ROHAN (duc de) Henri, *Mémoires et lettres sur la guerre de Valteline : 1758, Campagne du duc de Rohan dans la Valteline en 1635, précédée d'un Discours sur la guerre des montagnes*, Amsterdam, 1788, 216 p.

SAXE (maréchal) Maurice de, *Mes rêveries, ouvrage posthume de Maurice, comte de Saxe,... augmenté d'une histoire abrégée de sa vie, et de différentes pièces qui y ont rapport*, par Monsieur l'abbé PERAU, tome second, Amsterdam et Leipzig, Chez Arkstée et Merkus, 1757, 258 p.

SAINT-SIMON (marquis de) Maximilien Henri, *Histoire de la guerre des Alpes ou campagne de 1744 par les armées combinées d'Espagne et de France*, Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1770.

SIMON (capitaine d'artillerie à l'état-major du XIV^e corps) Paul, *Les principes de la guerre alpine, Conférences faites aux officiers de la garnison de Lyon (Février – Mars 1901)*, Paris et Nancy, Librairie Berger-Levrault & Cie, 1901, 169 p.

VALOT (capitaine du 30^e régiment d'infanterie) S., *Opérations militaires sur la frontière de Savoie et du Haut Dauphiné au XVIII^e siècle – Guerre de la succession d'Espagne*, Paris, Librairie militaire L. Baudoin, 1896, 68 p.

Ouvrages sur les chasseurs alpins et les troupes alpines

ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France, 10^e série, Les Alpes du Léman à la Durance, Nos chasseurs alpins,* Paris et Nancy, Berger-Levrault & Cie, 1897, 376 p.

B*** (commandant), *Les troupes alpines en Italie et en France*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1900, 91 p.

BUTTET (capitaine) Marc de, *Les Alpins – Etude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*, Thonon-les-Bains, Imprimerie Masson Frères, 1894, 228 p.

DUHAMEL Henry, *Au pays des alpins*, Paris, Librairie Nilson, 1899, Grenoble, Librairie dauphinoise, H. Falque et Félix Perrin, 1899, 181 p.

DUNOD (lieutenant de chasseurs alpins) Henri, *Des éclaireurs de montagne*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, 63 p.

DURUY (capitaine) Victor, *Autriche et Italie*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot & Cie, 1909, 150 p.

HENRY Georges, *Nos Alpins en campagne, "Entraînement, manœuvre, cantonnement des artilleurs et chasseurs alpins par le lieutenant G. Henry, des batteries alpines"*, Charles-Lavauzelle, Editeur militaire, 1905, 305 p.

MICHAUD de l'Académie française et POUJOULAT, *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle*, tome cinquième, Paris, chez l'éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1837, pp 485-675.

PERREAU Joseph, *Les Chasseurs Alpins*, Grenoble, Alexandre Gratier et Cie Editeurs, 1902, 8 p.

RICHARD (lieutenant), *Les Chasseurs à pied*, Paris, Limoges, Henri Charles-Lavauzelle, 1890, 511 p.

ROCHAS D'AIGLUN (commandant de), *L'origine des troupes alpines*, Grenoble, Baratier et Dardelet, Impr.-Libraires, 1891, 29 p.

ROCHAS D'AIGLUN (chef de bataillon du génie de), Albert de, *Les Compagnies alpines*, bibliothèque municipale de Grenoble, cote : T.4897, 1887, 32 p.

Romans et albums

BIOT (commandant) et MASSARD Émile, *La France et la Russie contre la Triple alliance, la guerre de montagnes, grand récit patriotique et militaire*, Paris, A. Fayard Editeur, 1892, 788 p.

CLARETIE Jules, *La frontière*, Collection Guillaume, Paris, E. Dantu Editeur, 1894, 168 p.

MARGUERITTE Paul et Victor, *Le poste des neiges*, Barcelone, Editions Richardin, s. d., 203 p.

MONNEVEU (colonel, Fédération nationale des amicales de chasseurs), *Ordre du 12e bataillon de chasseurs pour la traversée des glaciers du massif du Pelvoux et de l'Oisans* – 1895. Album inédit, composé d'un manuscrit et de photos intitulé : « *1886-1895 Souvenirs des manœuvres alpines* », 77 p.

TEZIER, avec des textes d'Henri SECOND, *Nos Alpins*, Grenoble, Librairie dauphinoise, 1898, 104 p.

Conférences inédites relatives à la montagne

TOUPUOT, lieutenant au 12e bataillon conférence intitulée *De la marche en montagne. Exemples de marches rapides. Les Vaudois en 1689, du Lac Léman à la Vallée d'Angrogne*, Musée des troupes de montagne, Grenoble, 1893, 17 p.

BON, commandant, chef d'état-major de la 27e division d'infanterie, *Etude historique sur les évènements militaires en Dauphiné et en Savoie pendant les campagnes de 1814 et 1815*, Musée des troupes de montagne, Grenoble, 1897, 57 p.

GAMBIEZ (capitaine du génie) E., *L'alpinisme militaire, conférence faite aux membres de la section de l'Isère du Club alpin français*, Grenoble, Imprimerie Breynat et Cie, 1884, 36 p.

HUMBERT (capitaine, adjudant-major au 97e régiment d'infanterie), conférence intitulée *La guerre de montagnes dans les Alpes de Savoie de 1792 à 1815, Etude sommaire sur*

les marches, avant-postes et combats en terrains montueux, Musée des troupes de montagne, Grenoble, 1888 et 1889, 72 p.

III/ BIBLIOGRAPHIE

3.1 Ouvrages généraux sur les armées aux XIX^e^ et XX^e^ siècles (époques Second Empire et Troisième République)

Instruments de travail

ABADIE Maurice, *Ce qu'il faut savoir sur l'infanterie*, Paris, Lavauzelle, 1924, 305 p.

BAINVILLE Jacques, *Histoire de France*, Paris, Librairie Plon-Nourrit et C^ie^, 1924, 331 p.

CARRE Claude, *Histoire du ministère de la Défense*, Panazol, Editions Lavauzelle, Centre d'études d'histoire de la Défense, 2001, 582 p.

COCHET François, *Armes en guerre, XIX^e^-XXI^e^ siècles, Mythes, symboles, réalités*, Paris, CNRS-Editions, 2012, 317 p.

DEMARTA (capitaine) Frank, *Le fusil d'infanterie français de 1300 à nos jours*, La Tour-du-Pin, Editions du Portail, 1983, 307 p.

SERMAN William, BERTAUD Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, 855 p.

TOURNES René, *L'histoire militaire*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, 116 p.

VERNET (colonel) Jacques, GOURMEN (général) Pierre, BOŸ (général) Jean, JACOB (colonel) Pierre, GOURMEN Yves, *Saint-Cyr, L'Ecole Spéciale Militaire,* Paris, Charles-Lavauzelle, 2002, 610 p.

Environnement politique, social et militaire

BONIFACE Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde éditions et ministère de la Défense, 2012, 524 p.

CREPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Editions Gallimard, 2009, 528 p.

GIRARDET Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Librairie Plon, 1953, 329 p.

LA GORCE Paul-Marie de, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, 703 p.

MONTEILHET Joseph, *Les institutions militaires de la France (1814-1932), de la paix armée à la paix désarmée*, Paris, Librairie Félix Alcan, 2e édition 1932, 472 p.

FORCADE Olivier (dir.), DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, *Militaires en République 1870-1962, Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p.

ROYNETTE Odile, *« Bons pour le service » L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Editions Belin, 2000, 460 p.

SERMAN William, *La vie professionnelle des officiers français au milieu du XIXe siècle*, Paris, Editions Christian, 1994, 221 p.

SERMAN William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, 406 p.

SERMAN William, *Les origines des officiers français dans la nation, 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982, 281 p.

Guerre de 1870-1871 et la Revanche

BOURGIN Georges (conservateur aux Archives nationales), *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, Paris, Flammarion, 1947, 432 p.

CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 321 p.

DIROU Armel (colonel), *La guérilla en 1870, résistance et terreur*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2014, 320 p.

DOISE Jean, VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France, Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Imprimerie nationale, 1987, 752 p.

GARROS Louis, *L'armée de grand-papa de Gallifet à Gamelin 1871-1939*, Paris, Hachette, 1965, 271 p.

ORTHOLAN Henri, *L'armée de l'Est 1870-1871*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2009, 222 p.

PEDRONCINI Guy (dir.), *La Défense sous la Troisième République – Vaincre la défaite 1872-1881, volume 1 – armée de Terre*, SHAT/IHCC, 1994, 687 p.

SERMAN William, *La Commune de Paris*, Paris, Bayard, 1986, 623 p.

Etudes sur la guerre et la défense des frontières

COLSON Bruno, *L'art de la guerre de Machiavel à Clausewitz*, Namur, Presses universitaires de Namur, 1999, 283 p.

LE HALLE Guy, *Le système Séré de Rivières ou le témoignage des pierres*, Louviers, Ysec Editions, 2001, 223 p.

PICAUD-MONNERAT Sandrine, *La petite Guerre au 18ème*, Paris, Bibliothèque stratégique, Economica, 2010, 685 p.

Première Guerre mondiale

PORTE Rémy, *Les secrets de la Grande Guerre*, Paris, La Librairie Vuibert, 2012, 334 p.

Chasseurs à pied

HERNIOU Yvick, *L'épopée des chasseurs à pied, Les combats de Sidi-Brahim (23-26 septembre 1845), L'enquête : Mythe et réalité*, Paris, MULLER édition, 2014, 361 p.

Biographies

CARAES Jean-François, *Le général de Castagny (1807-1900), Servir dans l'armée française sous le Second Empire*, Paris, L'Harmattan, 2000, 217 p.

HEYRIES Hubert, *Garibaldi ; le mythe de la révolution romantique*, Toulouse, Editions Privat, 2002, 159 p.

ORTHOLAN Henri, *Le général Séré de Rivières, Le Vauban de la Revanche*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2003, 621 p.

Gouverneurs militaires de Lyon

DEMOTZ Bernard, JEANBLANC Henri, SOMMERVOGEL Claude, CHEVRIER Jean-Pierre, *Les Gouverneurs de Lyon 1310-2010, Le gouvernement militaire territorial*, Lyon, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 2011, 255 p.

Commandement

HITTLE (lieutenant-colonel) J. D., *Les Etats-majors, leur histoire, leur évolution*, Paris, Editions Berger-Levraut, 1958.

MAUROIS André, *Dialogues sur le commandement*, Paris, Librairie Bernard Grasset, 1924, 182 p.

3.2 Ouvrages généraux sur la montagne et les troupes de montagne

Alpinisme civil

BALLU Yves, *Montagne*, Arthaud, Paris, 2010, 318 p.

HELLY Louis, *Cent ans de ski français*, Grenoble, Editions des cahiers de l'Alpe, 1968, 61 p.

HOIBIAN Olivier, *Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle*, Paris, l'Harmattan, 2000, 338 p.

HOIBIAN Olivier, *L'invention de l'alpinisme*, Paris, Belin, 2008, 368 p.

HOIBIAN Olivier, DEFRANCE Jacques, *Deux siècles d'alpinismes européens*, Paris, l'Harmattan, 2002, 396 p.

HUDSON C. & KENNEDY E.S., *Où il y a une volonté, il y a un chemin, Première ascension du mont Blanc sans guides en 1855, Les classiques inédits de l'alpinisme*, collection dirigée par Jacques Perret, Grenoble, Editions de Belledonne, 2000, 122 p.

JOFFRE Raymond, *Belledonne, Précurseurs et pionniers*, Grenoble, Editions de Belledonne, 2012, 328 p.

MODICA Gilles, *Le roman des premières - Alpinistes français 1871-1914*, Volopress, 2009, 206 p.

Chasseurs alpins

BASCHET Eric, *Chasseurs et alpins*, Eric Baschet éditions, Collection ECPA, 1982, 72 p.

BECKER Cyrille, *Les chasseurs alpins du 13e BCA – Deux siècles d'histoire et d'engagement au sommet*, Villers-sur-Mer, éditions Pierre de Taillac, 2013, 240.

BEXON Alain, *Un peintre chez les chasseurs alpins, de la Côte d'Azur aux champs de bataille de 1914-1918, P. Comba 1859-1934*, Annecy-le-Vieux, Edition Itinera Alpina, 2006, 160 p.

LEON Marie-Hélène, *Les chasseurs alpins, Mythe et réalités des troupes de montagne*, Paris, L'Harmattan, 1997, 112 p.

MABIRE Jean, *Les chasseurs alpins, Des Vosges aux djebels 1914-1964*, France loisirs, Paris, 1984, 456 p.

MARTIN Jean-Pierre, *Les chasseurs alpins, Troupes de légende*, Editions Sutton, Saint-Avertin, 2013, 128 p.

MARTIN (lieutenant-colonel) Jean-Pierre, *Les troupes alpines, Montagnards et soldats*, collection Les Patrimoines, Editions Le Dauphiné libéré, 1999, 50 p.

PICHON Yann (Le), *Les Alpins, 1888 – 1988*, Berger-Levrault, Didier Richard, Lavauzelle, 1988, 144 p.

Guerre en montagne

ABADIE (lieutenant-colonel, Ecole Supérieure de Guerre), *Etude sur les opérations de guerre en montagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1924

BECKER Cyrille, *Relire Principes de la guerre de montagnes du lieutenant général Pierre-Joseph de Bourcet*, Paris, Stratégies et Doctrines, Economica, 2008, 143 p.

BERTHIER Bruno, BORNECQUE Robert, *Pierres fortes de Savoie*, Montmélian, La Fontaine de Siloë, 2001, 256 p.

BETHOUARD (chef de bataillon breveté), *Le livre de l'alpin*, Paris, Charles-Lavauzelle & Cie, 1933, 183 p.

BLAZER (général de division) F., *Mes souvenirs de montagne*, Grenoble, Editions B. Arthaud, 1920, 238 p.

COURREGES (lieutenant-colonel) Hervé de, GIVRE (lieutenant-colonel) Pierre-Joseph, LE NEN (lieutenant-colonel) Nicolas, *Guerre en montagne, Renouveau tactique*, Paris, Stratégies et Doctrines, Economica, 2006, 141 p.

DEMOUZON Laurent, *La Savoie sous l'uniforme, 1872-1914*, Saint-Jean de Maurienne, 2012, 240 p.

DEMOUZON Laurent, *Le col du Petit Saint-Bernard et ses fortifications 1793-1945*, Brison Saint-Innocent, 2008, 192 p.

DESLANDES Jean-Philippe, *Les pierres se souviendront*, Editions Edilivre, Paris, 2009, 149 p.

DOSSE (général) avec la collaboration du commandant Béthouart, *Traité sur la guerre de montagne, Ecole de montagne*, Paris, Imprimerie du service géographique de l'armée, 1928, 354 p.

VINCENT Antoine, *Les carnets d'un militaire en montagne*, présentation Jean-Luc PENNA, Montmélian, Editions La Fontaine de Siloé, 1996, 262 p.

Géographie militaire

BOULANGER Philippe, *Géographie et géographie historique*, Cahier n° 36 du Centre d'études historiques de la Défense, Paris, 2008, 213 p.

BOULANGER Philippe, *Géographie militaire*, Paris, Ellipses, 2006, 384 p.

BOULANGER Philippe, *Géographie militaire et géostratégie : enjeux et crises du monde contemporain*, Paris, A. Colin, 2011, 302 p.

BOULANGER Philippe, *La géographie militaire française : 1871-1939*, Paris, Economica, 2002, 619 p.

COQUET Honoré, *Les Alpes, enjeu des puissances européennes. L'Union européenne à l'école des Alpes ?*, Paris, L'Harmattan, 2003, 294 p.

PERRIN Grégoire Anselme, *Passer les cols, franchir les Alpes, Les campagnes d'un bâtisseur de routes sous le I*^{er} *Empire 1804-1815*, Montmélian, Editions La Fontaine de Siloé, 2002, 397 p.

REVOL (colonel), *Initiation au voyage militaire des Alpes*, Paris, Librairie Berger-Levrault, 1930, 47 p.

3.3 Divers

ARVERS Félix, *Mes heures perdues. Poésies - avec une introduction de Théodore de Banville*, Paris, A. Cinqualbre Editeur, 1878, 243 p.

CORNET (capitaine de l'infanterie coloniale), *A la conquête du Maroc Sud avec la colonne Mangin, 1912-1913*, Paris, Librairie Plon, Plon-Nourrit & Cie, Imprimeurs-Editeurs, 1914, 327 p.

DANVERS Francis, *S'orienter dans la vie : la sérendipité au travail ?* Dictionnaire de sciences humaines et sociales, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, 1067 p.

DEMORY Josette, ANTERION Dominique, L*es Palmes académiques : une histoire de l'école publique*, Levallois-Perret, Altipresse, 2006, 200 p.

GLINEL Charles, *Le poète Félix Arvers (1806-1850)*, Reims, F. Michaud, 1897, 115 p.

HUGO Victor, *Quatre-Vingt-Treize*, Paris, Impr. J. Claye, s.d., 472 p.

3.4 Presse contemporaine

Presse militaire spécialisée

Cahiers du CEHD, SGA/Centre d'études d'histoire de la Défense.

Cri du Poilu (Le) – de l'Union nationale des combattants, édition du 1er septembre 1938.

Revue d'infanterie, Etude sur l'histoire des chasseurs à pied, juillet – décembre 1888.

Revue historique de l'Armée, août 1856.

Revue historique des armées, numéro spécial consacré aux troupes de montagne, n° 170, mars 1988.

Uniformes, mai-juin 1982.

Presse militaire spécialisée montagne et chasseurs à pied

Cahiers des troupes de montagne (Les), revue trimestrielle éditée par le Musée de tradition des troupes de montagne et par l'Union nationale des associations des troupes de montagne, Grenoble.

Cor de chasse (Le), revue des bataillons de chasseurs et de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs, éditions depuis 1927.

Cor de chasse (Le), revue des bataillons de chasseurs et de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs, supplément spécial 1888-1988, numéro 601, avril – mai 2008.

Presse spécialisée montagne

Alpes loisirs, janvier-février-mars 1999.

Alpe (L'), Guerriers des cîmes, numéro 44, Grenoble, Glénat, Musée dauphinois, mars-avril-mai 2009, 98 p.

Bulletin mensuel de l'Académie delphinale mai-juin 1982, janvier 2000.

Montagne magazine – collection Histoire, Alpinisme et nationalismes de 1870 à 1945, hors-série, été 2014.

Revue de géographie alpine, 1976.

3.5 Articles

BALLU Yves, « L'épopée des chasseurs alpins : cent ans d'histoire entre cimes éternelles et orages du siècle », *Alpes loisirs*, numéro 22, janvier-février-mars 1999, pp 68-93.

BEDARIDA François, « L'Armée et la République : Les opinions politiques des officiers français en 1876-1878 », *Revue historique*, tome 232, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 606 p., pp. 119-164.

BERAUD Henri et Yves, « Les chasseurs alpins, 1888-1914 », *Gazette des Uniformes*, numéro 211, avril 2003, pp. 8-13.

BOTTIN Michel, « La militarisation de la frontière des Alpes-Maritimes (1878-1889) », *Les Alpes-Maritimes, 1860-1914, Intégration et particularisme*, Editions Serre, collection Actual, 1988, pp. 97-116.

BOŸ Jean, « Historique de la 40e promotion de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1855-1857), promotion Du Prince Impérial », 20 avril 2011, 5 p.

BOZONNET Jean-Paul, « Un siècle d'imaginaires dans les Alpes, Mutation du récit d'ascension et fin de l'initiation institutionnelle », sous la direction de Daniel Grange, *L'Espace alpin et la modernité, Bilans et perspectives au tournant du siècle*, Grenoble, PUG, 2002, 504 p., pp. 339-354.

DELPERIER Louis, « Les premiers chasseurs alpins, 1887-90 », *Uniformes*, numéro 67, mai-juin 1982.

DEREYMEZ Jean-William, « Le jour où la République créa les chasseurs alpins », *L'Histoire,* numéro 117, décembre 1988.

GOYA (chef de bataillon) Michel, « Le processus d'évolution tactique de l'armée française pendant la Grande Guerre », CDEF, Paris, 23 p.

HUMBERT (général) Jacques, « La Défense des Alpes 1860-1914 », *Revue historique de l'Armée*, numéro 3, août 1956.

JAUFFRET Jean-Charles, « La défense des frontières françaises et l'organisation des forces de couverture, 1874-1895 », *Revue historique* n° 566, avril-juin 1988, Paris, Presses universitaires de France, 1988, pp. 359-379.

LEJEUNE Dominique, « Les alpinistes dans la société française (vers 1875, vers 1919) ; étude d'un groupe ; étude d'une psychologie collective », *Revue de géographie alpine*, tome 64, n° 4, 1976, pp. 515-527.

LEJEUNE Dominique, « Histoire sociale et alpinisme en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine. Société d'histoire moderne et contemporaine,* tome XXV, janvier-mars 1978, Paris, pp. 111-128.

MILHAUD Claude et COLL Jean-Louis, « Utilisation du mulet dans l'armée française », *Bulletin de la société française d'histoire médicale scientifique et vétérinaire,* 2004.

POCHARD Jean, colonel, « Les Diables bleus, Les chasseurs alpins en Savoie », *L'Histoire en Savoie*, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, La Ravoire, numéro 57, mars 1980.

« Utilisation du mulet dans l'armée française, 1870-1890 - La création des troupes alpines », *Société d'ethnozootechnie (France). Ethnozootechnie* n° 72. 2003. « Le mulet », *Journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie*, 21 novembre 2003, Muséum national d'Histoire naturelle, Amphithéâtre de la Galerie de l'Evolution, 63 000 Clermont-Ferrand.

3.6 Travaux inédits : thèses, mémoires, travaux universitaires, études

CELI Alessandro, *Valle d'Aosta militare esercito, cultura e societa in una regione du frontiera, 1848-1940*, thèse de doctorat, Universita degli studi di Udine, 2011-2012.

CHATILLON Sébastien, *Les combattants haut-savoyards de la Grande Guerre dans la société (1889 - 1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lyon 2, 2015, 1273 p. (3 vol.).

DROUET Yann, LUCIANI Antoine, *À l'origine du ski français, le discours commun de l'Armée et du Club alpin français (1902-1907)*, Staps 1/2006 (no 71), pp. 71-84.

JAUFFRET Jean-Charles, *Parlement, gouvernement, commandement : l'armée de métier sous la III*^{ème} *République, 1871-1914*, thèse d'Etat, Paris I, Vincennes, 1987.

LEJEUNE Dominique, *Les alpinistes en France à la fin du XIX*^{e} *et au début du XX*^{e} *siècle (vers 1875, vers 1919) ; étude d'histoire sociale, étude de mentalité*, thèse d'histoire contemporaine soutenue en juin 1974 à l'Université de Paris X-Nanterre, 527 p.

LOT (capitaine) Stéphane, *L'armée de ligne française et la Revue des Deux Mondes (1871-1894)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1991.

MILHAUD Claude * et COLL Jean-Louis **, *Utilisation du mulet dans l'armée française.* Communication présentée le 16 octobre 2004, 10 p.

* Vétérinaire biologiste général inspecteur (2° section).

** Vétérinaire en chef (CR).

ORTOLANI Marc, *La frontière des Alpes-Maritimes dans le cadre des relations franco-italiennes, 1871-1914*, résumé, Université de Nice Sophia-Antipolis, 20 p.

PACCHIONI Vincent, DEA, *Sources d'histoire de l'armée de terre dans les Alpes-Maritimes de 1872 à 1913*, résumé, sous la direction de Monsieur le professeur Ralph SCHOR, 16 p.

PESCHOT Bernard, maître de conférences Université Montpellier III, *La notion de petite guerre en France* (*XVIII*^{e} *siècle*), résumé, 9 p.

ZUANON Jean-Paul, dans « *Quand montagne rimait avec patriotisme, les annuaires du Club Alpin français (1874-1903)* », Babel, 20 | 2009

3.7 Sitographie

http://www.academie-des-armes-anciennes.com/amff.html

http://www.aet-association.org/aet/ecoles/ecoles_disparues_france/13

http://www.alpins.fr

http://www.alpins.fr/tartes_en_folie.html

http://amontcev.free.fr

http://anorinfanterie.free.fr/Html/76RI-histoire.htm

http://www.anovi.fr/new/index.php

http://archive.org

http://www.assemblee-nationale.fr/histoire

http://auxarmesanciennes.free.fr/

http://babel.revues.org/670

http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=njp.32101066460468;page=root;seq=7;view=1up;size=100;orient=0#view=1up;seq=14

http://www.bastille-grenoble.fr/musee_troupes.htm

http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/

http://bibliotheque-du-prytanee.bibli.fr/

www.cairn.info/revue-staps-2006-1-page-71.htm

http://www.cehd.sga.defense.gouv.fr/

http://chamrousse.cpa.free.fr/histoire.htm

http://chaps.canalblog.com

http://cnum.cnam.fr

http://collections.bm-lyon.fr

http://www.college.interarmees.defense.gouv.fr

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr

http://www.ffcam.fr

http://www.fortsteynard.com/armee.htm#troupe

http://gw4.geneanet.org/index.php3?b=pierfitetlang=fr;m=NOTES;f=Listes:Cyr

http://gallica.bnf.fr

http://www.livre-rare-book.com

www.memoireetactualite.org

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

http://www.military-photos.com

http://www.montagne-oisans.com

http://www.peintres.nicehistorique.org

http://www.persee.fr

http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

http://www.stratisc.org

http://www.tempetesurlesalpes.fr/3.html

http://ubaye-en-cartes.e-monsite.com

http://www.wikipedia.com

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITEES DANS CET OUVRAGE

A

Abadie, lieutenant-colonel · 502
Aboville, vicomte d' · 213, 214
Ader, Clément · 34
Agliano, d' · 17, 309
Alary, capitaine · 72
Albert, sergent · 773, 778
Alessandri, lieutenant · 95
Allote de la Fuye, commandant · 411, 792
Ambrosini, général · 148
André, général · 103, 146, 155, 407, 423
Arbo, lieutenant-colonel d' · 95, 98
Ardant du Picq, colonel · 216, 500
Ardouin-Dumazet, Victor · 147, 344, 416, 475
Argenson, d' · 309
Arnaud, Louis · 415
Arvers, Charles · 30, 31, 36, 75, 629, 649, 676, 688, 690
Arvers, Charles François Marie · 27, 28, 29
Arvers, Cora Marie · 31, 33, 110, 620, 672, 676
Arvers, Félix · 25, 26, 27, 36, 303, 544
Arvers, Georges · 31
Arvers, Guillaume · 25, 27
Arvers, Henri · 31, 513
Arvers, Jean-Paul · 108, 109, 160, 568, 569
Arvers, Julie · 26
Arvers, Louis · 31
Arvers, Louis Alexandre · 29, 36
Arvers, Luce · 102, 105, 108, 165, 167, 169, 208, 569, 570, 803
Arvers, Michel · 7, 9, 169, 482, 514, 565, 576, 801
Arvers, Paul · 5, 6, 7, 2, 3, 7, 8, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 29, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 48, 49, 53, 54, 56, 57, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 79, 81, 82, 84, 85, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 172, 173, 223, 224, 229, 230, 233, 235, 236, 237, 240, 241, 247, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 260, 261, 262, 265, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 278, 280, 298, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 320, 323, 327, 329, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 343, 344, 345, 348, 352, 353, 359, 361, 362, 363, 367, 368, 369, 370, 371, 376, 377, 378, 381, 382, 397, 398, 399, 400, 404, 405, 406, 408, 409, 414, 420, 421, 425, 426, 433, 434, 435, 448, 456, 460, 462, 465, 466, 472, 475, 476, 480, 483, 484, 485, 487, 488, 489, 493, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 503, 504, 505, 512, 513, 514, 519, 565, 566, 568, 569, 572, 573, 574, 575, 576, 619, 643, 653, 679, 680, 681, 688, 701, 703, 706, 711, 743, 762, 767, 790, 791, 792, 797, 798, 803, 804, 805
Arvers, Paul Louis · 108
Arvers, Pierre · 25, 27
Arvers, Pierre Guillaume · 26
Arvers, Rose · 25
Arvers, Sophie · 26
Arvers, Victoire · 25, 29
Arvers, Victor Eugène · 105, 106, 108, 110, 159, 160, 568, 569
Arvers, Victor, pharmacien · 29, 30, 32, 33, 35, 512
Astic, capitaine · 581
Aubertel, lieutenant · 72
Aubigny, général d' · 138
Audemart, intendant · 718
Aulois, sous-lieutenant · 581
Autemarre d'Ervillé, général d' · 69, 70

B

Babut · 697
Bachelier, lieutenant · 95
Bacot · 680
Baldy, médecin-major de 2e classe · 71, 74, 95, 692, 693
Balmat, Jacques · 13
Bange, Charles Ragon de, chef d'escadron · 389, 586, 598
Baraguey d'Hilliers, Achille, maréchal · 60, 623, 624, 627, 628, 631, 634, 642, 643, 645, 646, 657, 658
Barail, François, général du · 205
Barbé, lieutenant · 148, 581
Bardin, général · 399, 433
Bassaraba de Brancovan, princesse · 166
Bauduin, capitaine · 72

Bazaine, Achille, général · 60, 65, 73, 111, 621, 623, 624, 634, 637, 640, 641, 642, 643, 646, 650, 651, 652, 655, 657, 667, 682
Beamish de Foras, Mme · 160
Beauffremont, général de · 45
Beauregard, marquis de · 166
Beaurepaire, sous-lieutenant de · 697, 698
Becker, commandant · 690
Becker, lieutenant · 412, 580, 581, 791, 792
Bégouen, lieutenant · 691
Bel, sous-lieutenant · 395, 581, 794
Belle-Isle, Charles, Louis, Auguste, maréchal Fouquet de · 5, 301, 527
Bellini, marquis · 676
Benedeck, maréchal · 640
Berge, Henri, général baron · 13, 19, 149, 219, 226, 227, 249, 275, 297, 322, 392, 394, 395, 396, 475, 503, 794
Berger, général · 640
Berlot-Francdouaire, capitaine · 148
Bermond, sous-lieutenant · 72, 95
Bernard, capitaine · 417, 581
Berruyer, général · 132
Bert. · 98
Bertelli, lieutenant · 745, 747
Bertolé-Viale, général italien · 222, 746
Berwick, maréchal de · 185, 203, 213, 220, 221, 310, 331, 376, 504, 531, 744
Bessol, général Dufaure du · 225, 323, 359, 406, 732, 739
Besson, général · 78
Besson, lieutenant-colonel · 97
Béthouart, général · 503
Beuret, général · 634, 635
Bibesco, Alexandre, Stirbey de · 39, 254, 260
Bibesco-Brancovan, Georges, prince · 39, 44, 45, 260, 513, 561
Bibesco-Brancovan, Georges-Valentin · 45
Bibesco-Brancovan, Nadège · 45
Billot, Jean-Baptiste, général · 13, 77, 127, 245, 249, 268, 269, 300, 492
Billy, général de · 159, 160
Billy, Jean-Louis, général de · 208
Biot, commandant · 479
Bismarck, Otto von · 177, 205, 682, 701
Bittar des Portes, général · 72, 679, 682, 684, 686, 691
Blanc, Jean Joseph · 238
Blanchard, docteur · 160
Blanchard, Jean · 160
Blanchet, général · 122
Blazer, Ferdinand, général · 474
Blériot, Louis · 45
Bloch, Georges · 482
Boileau de Castelnau, Emmanuel · 238, 410
Bon, commandant · 78, 324
Bonamy de Villemereuil, Claire Louise · 103
Bonamy de Villemereuil, M. · 103
Bonamy de Villemereuil, Mathie, voir Pelée de Saint-Maurice · 104
Bonaparte, Napoléon · 46, 77, 118, 186, 205, 240, 308, 310, 312, 504
Bonaparte, Roland, prince · 254, 260, 261
Bonnal, général · 406
Bonnet, chef de bataillon · 78, 95
Bonthoux, lieutenant · 95
Bontin, de Gislain de, Luce · 103
Boone, lieutenant · 580, 597, 762, 791
Bordas, colonel · 60
Bordeaux, Henry · 162
Bordeaux, P.E, général · 203
Borson, Jean-François, général · 203, 206, 513
Bos, Emile · 31
Bos, Eugène · 31
Bos, Eugène, commandant · 159
Bos, Jules Charles · 31, 32
Bos, Jules Charles, capitaine · 159
Bos, Victor · 31
Bou Guerra · 790
Bouette, Mme · 133
Bouis, capitaine · 634, 648, 672, 674, 680
Boulanger, général · 6, 96, 129, 130, 243, 426
Bourbaki, général · 215, 220, 226, 228, 230, 248
Bourcet, Daniel-André de · 186
Bourcet, Pierre-Joseph, lieutenant général de · 8, 15, 16, 17, 115, 186, 195, 211, 234, 309, 310, 311, 312, 314, 321, 330, 341, 343, 368, 376, 377, 383, 400, 405, 406, 414, 485, 486, 504, 519, 542, 792, 804
Bourgeon, lieutenant · 72
Bourgin, Georges · 86, 87
Bouscaren, capitaine adjudant-major · 72
Boute, chef de bataillon · 226
Bouvard, Victor · 160
Braeckman, capitaine · 399
Brault, lieutenant · 694
Bréart, général · 706, 712
Brecht, lieutenant porte-drapeau · 71, 95, 306, 342, 687
Bregeault, Julien · 395, 460, 461
Bresson, F. · 28
Brière de l'Isle, général · 42
Brincourt, Berthe · 42
Brincourt, colonel · 653
Brivio, Caesare · 673
Brivio, marquis · 673, 676
Broglie, duc de · 310
Broussignac, lieutenant · 72, 691, 693
Brunet, général · 146, 150
Buffa di Perrero, colonel · 17, 309
Buttet, Marc, capitaine de · 199, 230, 337, 355, 365, 419, 420, 439, 617

C

Caillard, sous-lieutenant · 655, 659
Caire, Balthazar · 186
Calvet, lieutenant · 581
Camau, Emile · 230, 337, 381

Campenon, E., général · 42, 798, 799
Camps, général · 149
Canrobert, maréchal · 60, 225, 628
capitaine Zédé · 225
Cappot, capitaine de · 642, 645
Carbo, Jeanne Marie · 30
Cardot, général · 364
Carnot, Marie François Sadi · 294, 295
Caron, sous-lieutenant de réserve · 583
Carteret-Trécourt, Simon-Hubert, général · 237, 249, 359, 512, 564, 725, 797, 798
Carutti, M. · 17, 309
Castagny, général de · 495, 540
Castanier, général · 253
Castelbarco, comte · 676
Castelbarco, marquis · 676
Castellane, Esprit, maréchal de · 621
Castelnau, capitaine de · 96
Catardji, Georges de · 39
Catinat, maréchal de · 183, 185, 221, 487, 504, 531, 744, 760
Cavour, Camillo, comte de · 59
Cerisier, colonel · 89
Cézanne, Ernest · 13, 21, 172, 193, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 220, 228, 229, 232, 251, 256, 260, 261, 273, 275, 312, 329, 498, 500, 515, 564, 744, 745, 803
Chamouin, colonel · 132
Chamousset, lieutenant · 580
Chancel, M. · 28
Changarnier, général · 96
Chanson, général · 148
Chanzy, général · 76
Chapelle, Victoire Catherine · 29
Charbonnier, Euphrasie · 31
Chardin, chef de bataillon · 98
Chareton, général · 208, 213, 352
Chariot, M. · 26
Charles II, roi · 184
Charles VII, roi · 182
Charles Zédé · 224, 225
Charlet-Staton, Jean · 410
Charlut, sous-lieutenant · 686
Charmetton, M. · 648, 666
Charmot, Félix · 160
Chartier, Alain · 137
Charton, Edouard · 337
Chenu, Ernest, sous-lieutenant · 644
Chevreuil, lieutenant-colonel · 77
Cissey, Ernest Courtot de, général · 79, 96, 189, 190, 214, 279, 306, 307, 321, 490, 491
Clausewitz, Carl, général von · 325, 327, 331, 332, 333, 539
Clavel, soldat · 121
Claxis, Antoine, notaire · 30
Cler, Jean, général · 644
Clerc, Ch, capitaine · 193, 211, 416
Colbert, Jean-Baptiste · 745
Collet, lieutenant · 688, 690
Collomb-Gros, E., sous-lieutenant · 306, 342
Colomb, général de · 97
colonel Zédé · 227, 252, 253
Colonieu, général · 253
Comba, Pierre (fils) · 141, 465, 466, 541
Condeau, chef de bataillon · 98
Contencin, capitaine de · 98
Conti, prince de · 186
Coolidge, révérend · 410
Corneau, M. · 697, 699
Corneau, Mme · 698, 699, 700
Cosseron de Villenoisy, général · 333
Costa de Beauregard, M. · 17, 309
Courbebaisse, général · 149, 417
Craquelin, maître · 88
Crémieux, Adolphe · 76, 82, 701
Crispi, Francesco · 251, 287, 486
Cruzel, capitaine · 95
Cuënot, Henry · 412

D

Dabormida, colonel · 17, 309
Dalstein, général · 42
Daux, capitaine · 95
Daverat, capitaine · 98, 100
Davout, Léopold, duc d'Auerstaëdt, général · 117, 249, 483, 486, 512
de Billy, Edouard · 208, 260
Decaux, chef de bataillon · 619, 654
Deffis, Armand, général · 119, 120, 122, 125, 290
Deherthog, lieutenant · 72
Delacarte, capitaine · 580, 583
Delauche, lieutenant · 584
Delbos, Yvon · 483
Delloye, lieutenant · 48
Dellys, capitaine · 71, 95
Demard, capitaine · 95
Demouchy, M. · 31, 32, 699
Denfert-Rochereau, colonel · 96
Denny, porte-drapeau · 98
Descôtes, François · 162
Desvaux, général · 60, 634
Detaille, Edouard · 466
Dodds, général · 131
Dolecie, sous-lieutenant · 95
Domenech, lieutenant · 72, 95
Dominé, colonel · 115
Domitien, empereur · 182
Donnet, cardinal · 82
Donnezan, Ch. · 648, 662, 678, 697
Donnezan, Louis, sous-lieutenant · 648, 678, 697
Dorel, sergent · 680
Dosse, lieutenant-colonel · 120
Douay, général · 72, 679, 690
Dreyse, Johann Nikolaus von · 52, 361
Dubosq, chef de bataillon · 72, 95, 683, 686
Dubranle, capitaine · 226
Duc, lieutenant · 580

Ducarne, capitaine · 399
Duchesne, capitaine · 95
Duchesne, Jacques, général · 43, 513
Ducoing, lieutenant-colonel · 654
Duhamel, Henry, capitaine · 19, 230, 237, 239, 247, 328, 337, 387, 408, 413, 414, 420, 475, 484, 492, 767, 804
Dumont, général · 60, 72, 623, 646, 651, 665, 679, 685, 690
Dunod, François-Henri, lieutenant · 19, 348, 356, 402, 403, 405, 408, 410, 411, 412, 413, 416, 417, 512, 513, 581, 585, 588, 593, 767, 770, 772, 773, 775, 776, 778, 791, 792, 793, 794, 804
Dupas, général · 146
Dupin, Louis · 424, 425
Dupuy de Lôme, Laurence · 224
Dupuy de Lôme, Stanislas · 224
Durand, Adrien, capitaine · 114, 340
Durier, Charles · 131, 259, 260
Duruy, Victor · 116, 180
Duval, César · 287, 288
Duval, E. · 258

E

Ebinger, sous-lieutenant · 98
Edon, commandant · 110, 229
Egrot, lieutenant · 56, 645
Eiffel, Gustave · 260
Engel, capitaine · 415
Escoil, capitaine · 686
Escolle, capitaine · 95, 693, 696
Estienne, Eugène · 238, 781
Estienne, Jean Baptiste, général · 14
Estienne, Joseph · 781
Estienne, Pierre · 238, 781
Etienne, général · 253

F

Fabre, M. · 672
Fabregoule, sous-lieutenant · 98
Fabry, Jean · 424
Faës, Alexandre, général · 485
Farre, Jean-Joseph, général · 111, 228, 230, 231, 248, 252, 350, 357
Faubert, capitaine · 98
Fauchon, Louis, colonel · 95, 98, 99, 100, 105, 106, 306, 308, 343
Faure, Félix · 131, 132, 133, 227, 254, 491, 492, 505
Faure-Biguet, général · 324
Fauvart-Bastoul, général · 79
Favre, Jules · 701
Ferrer, abbé · 648
Ferron, Alain de · 56
Ferron, général · 13, 18, 114, 243, 245, 269, 271, 273, 275, 276, 277, 280, 288, 290, 296, 323, 430, 473, 477
Ferry, Jules · 111, 701
Fescourt, lieutenant-colonel · 204, 511
Feyfant, capitaine · 642
Fischer, Johann Christian · 276
Folard, Jean-Charles, chevalier de · 316, 317, 319
Foras, Etienne, comte de · 166
Foras, Max, comte de · 166
Forey, général · 60, 61, 633, 634, 640, 641, 650, 651, 652, 657
Forgeot, général · 652, 657
Foucauld, Charles de, lieutenant · 485
Foulquier, architecte · 129
Fouquet, Nicolas · 5
Fourment, soldat ordonnance · 74, 692, 693, 694, 696
France, général de · 145, 148, 154
Franclet, lieutenant · 98
Franco, général · 277
François II du Saint-Empire, François-Joseph Ier d'Autriche · 205, 639, 647, 659, 664
Frédéric-Charles, prince · 76
Frédéric-Guillaume de Prusse · 682
Frendo, Edouard · 405
Freycinet, Charles de Saulces de, ministre · 82, 116, 125, 162, 265, 292, 294, 295, 359, 411, 422
Frezet, Jean, prêtre · 504
Frison, capitaine · 72
Froment, M., notaire · 104
Frossard, Charles, général · 203

G

Gaday, lieutenant-colonel · 71
Gages, Jean Thierry du Mont, comte de · 313
Galland, Eugène, général · 122
Gallieni, général · 412
Gallier, sous-lieutenant · 98
Gambetta, Léon · 76, 82, 99, 187, 189, 292, 349, 350, 523, 701
Gambiez, Eugène, capitaine · 257, 354, 512
Gamelin, général · 277, 539
Ganot, colonel · 120
Gardel, sous-lieutenant · 793
Garibaldi, comte · 671
Garibaldi, Giuseppe · 59, 193, 195, 196, 634
Garibaldi, Ricciotti · 187
Garnier, général · 91
Garreau, capitaine · 726, 791
Gaspard Père, Pierre · 238, 414
Gasté, soldat ordonnance · 57, 61, 621, 629, 666, 670
Gatineau, Alphonse, sous-lieutenant · 56, 643
Gauthier, M. · 25
Gauthier, Victorine · 25

Gauvain, M. de · 25
Gauvain, Mme de · 159
Geille, Frédéric, capitaine · 14
général de division Zédé · 227
général Zédé · 18, 41, 127, 139, 140, 144, 146, 148, 149, 150, 164, 223, 224, 226, 227, 253, 340, 341, 421, 462, 475, 491, 492, 512, 562, 803
généraux Arvers et Zédé · 149
Genneau, lieutenant · 98
Genneau, Pierre-Alexis, colonel · 71
Georges, roi de Grèce · 144
Gervais, lieutenant · 690
Giacosa, major · 384
Giovanninelli, Ange-Laurent, général · 18, 41, 115, 127, 128, 138, 139, 252, 253, 512, 513, 561
Girard, M. · 238, 755
Giulay, Feldzeugmestre Comte · 59, 640, 647, 661
Glais-Bizoin, Alexandre · 76, 701
Glaudot, médecin inspecteur · 149
Gloxin, capitaine · 581
Godin, capitaine · 580, 581
Gorriot, sergent · 687
Gottran, lieutenant · 95
Goupy, Jeanne · 103
Gourko, général · 383
Gouvello, lieutenant de · 257, 762, 791
Goze, général · 60, 641
Grand-Carteret, John · 409
Grandmaison, colonel Loiseau de · 216
Grardel, lieutenant · 580, 581
Gras, Basile, colonel · 270
Gras. · 43, 98, 361, 362
Grataloup, Antonia Thérèse · 108
Grataloup, Auguste, abbé · 108
Gravas, sous-lieutenant · 95
Grenier-Duclaux, Rose de · 108
Guillaume II, empereur · 201, 682, 701
Guillermier, sous-lieutenant · 655
Guillouet, M. · 621
Guise, duc de · 183
Guyot, sous-lieutenant · 725
Guys, colonel · 71, 683, 686, 694, 696
Guzou, M. · 91

H

Hagron, général · 133
Halley, M. · 691
Hannibal · 310
Haugert, capitaine · 580
Hay-Durand, général de · 253
Heintz, général · 250
Hénier, capitaine · 642
Hériot, Olympe, chef de bataillon · 129, 130, 512, 796
Hiriart, sous-lieutenant · 72, 691, 693
Hontarrède, capitaine · 686, 694
Hotel, docteur d' · 699, 700
Hugo, Adèle · 26
Hugo, Victor · 6, 26
Hugot, capitaine · 98
Humbert, capitaine · 323

I

Ivoley, général d' · 114, 148, 411, 580, 596, 791, 792, 794

J

Jacob, chef de musique · 98
Jamais, général · 127
Jean. · 72, 660
Jeoffroy, intendant · 149
Joanne, Adolphe · 260
Joanne, Paul · 260
Joffre, général · 396
Jomini, Antoine Henri, baron de · 326, 331, 332
Joubert, capitaine · 226
Jouin, Henry · 146
Jousselin, Joseph, notaire · 130
Jouvencel, Paul de · 273, 274, 275
Juhel, Adrien · 91, 92
Juhel, Dame · 90
Juin, Alphonse, maréchal · 503
Jules Zédé · 18, 41, 110, 115, 223, 230, 252, 498, 513, 562, 563
Jurien de la Gravière, amiral · 623

K

Kellermann, général · 186, 213, 744
Kergariou, capitaine de · 98, 100
Kessler, Charles, général · 44, 505, 513
Knoll, sous-lieutenant · 72
Kropatschek, colonel · 362
Kuhn, Franz, baron von · 17, 171, 179, 182, 196, 318, 323, 331, 332, 333, 353, 354, 376, 499

L

La Bigne, lieutenant de · 56, 671, 673
La Chaise, colonel de · 70
La Colonge, capitaine de · 84
La Mina, marquis de · 313
Lachau, capitaine · 95
Ladmirault, général de · 60, 68, 69, 225, 634, 641, 650, 651, 657
Laferrière, Edouard · 258, 259, 260
Lafeuillade, sous-lieutenant · 72
Laffont, capitaine · 84
Lahalle, colonel · 53
Lahure, M. · 342

Lajoux, Edmond · 466
Lallemand, général · 220, 235
Lambert, lieutenant · 580, 583
Lamothe, commandant de · 271, 272
Lamoureux, capitaine · 56
Langlois, capitaine · 84
Lapeyrouse, commandant de · 652
Lapouge, commandant · 247
Larrivet, général · 148
Launay, capitaine de · 95, 98, 692
Launay, sergent-major · 694
Laval, médecin aide-major · 693, 695, 696, 756
Lavallé, capitaine · 418
Le Garon de Fleury, lieutenant · 642, 655
Le Loup de Sancy, général · 132
Le Ray, Alain, général · 503
Lebel, Nicolas · 43, 49, 125, 362, 513
Lebrun, général · 149
Lecointe, Alphonse, général · 248
Leconte, capitaine · 596
Lecourbe, capitaine · 580, 581
Lecourbe, maréchal · 212
Lefebvre, Mme · 91, 92
Lemercier, Joseph, lieutenant · 2, 260, 577, 578, 591, 767
Lèques, médecin-major de 2e classe · 458
Lequeux, sous-lieutenant · 643
Leroux, Pierre-Albert · 466
Lesage, Joseph, chanoine · 166
Lesdiguières, François de Bonne, maréchal de · 183, 504, 533
Lesne, général · 148
Lespiau, général · 593
Lespinasse, général · 630
Levasseur, M., sénateur · 259
Levassor-Sorval, général · 60, 78, 79
Levesque, sous-lieutenant · 581
Lewal, Jules, général · 42, 321, 496, 501
Leygues, M., ministre · 258
Lian, général · 79
Libermann, général · 132
lieutenant Zédé · 66, 224
Ligne, prince de · 745
Lissagaray, Prosper-Olivier · 87
Logerot, général · 280, 296
Loréal, capitaine de · 655, 668
Lorencez, général de · 44
Louault, lieutenant · 693, 694
Louis XII · 182
Louis XIV · 184, 186, 212, 306, 317, 744
Louis XV · 186
Louis, colonel · 253
Louis-Philippe · 175, 223
Lourdel-Hénaut, lieutenant · 651
Louvois, François Michel Le Tellier, marquis de · 306
Lucas de Peslouan, colonel · 253
Luid, capitaine · 581
Lyambert, M. · 695
Lyautey, général · 370, 372

M

Macé, Jean · 189
Mac-Mahon, Patrice, maréchal de · 60, 70, 72, 73, 78, 190, 214, 643, 681, 682, 683, 685
Madeline, colonel · 132
Madelor, général · 131, 132
Magallon, chef de bataillon · 619, 642, 643, 645, 651, 665
Maginot, André · 425
Maillard, chef de bataillon · 321
Maillebois, Jean-Baptiste Desmarets, maréchal de · 309, 310
Maistre, Joseph de · 162
Malo, Charles · 279, 337, 360
Marchand, Armand, général · 139, 148, 149, 150
Martel, Pierre · 13
Martin, lieutenant · 580
Masséna, maréchal · 212
Mathieu, général · 270
Mathonnet, capitaine · 226
Maugny, vicomte de · 159, 161
Maurois, André · 301
Maximilien Ier · 40
Mazéas, M. · 692
Mazières, intendant de · 80
Meillet, Léo · 89
Mellier, lieutenant · 580, 581
Meneust, général · 149
Mennestier, Mme · 26
Mentchikoff, prince · 228
Meyrard, lieutenant · 688
Mézières, Alfred, député · 280
Mezzacapo , Carlo et Luigi, généraux · 193, 195
Michard, Louis, commandant · 187
Michaud, colonel · 159
Micheler, colonel · 60
Millar, capitaine · 95
Miribel, général de · 18, 123, 220, 241, 261, 712, 715, 718
Mollin, lieutenant · 98
Moltke, comte von · 72, 682, 701
Monard, Jules, général de · 125
Monet, Adolphe, général, comte de · 38, 41, 47
Monnet, lieutenant · 580
Monteil, sculpteur · 566
Montemar, duc de · 313
Montijo, Eugénie de · 38
Montlebert, lieutenant de · 580
Montluc, Blaise, maréchal · 183
Moret, chef de bataillon · 72, 686, 692
Morvan, chasseur · 147
Motas d'Hestreux, Eugène, général · 125
Mounier, sergent · 687
Mourgues-Carrère, capitaine · 72
Moutz, général · 131
Moynat, M. · 159
Moyse, sous-intendant militaire · 97

Mummery, Albert · 410, 411
Muzeau, général · 148

N

Nadal, capitaine · 580, 581
Napoléon I^er^, voir Bonaparte, Napoléon · 41, 533
Napoléon III · 38, 40, 53, 57, 59, 60, 62, 70, 434, 639, 646, 658, 664, 675, 682, 685, 701
Napoléon, Eugène Louis · 38
Naton, chasseur · 773
Négrier, général de · 42
Neulat, capitaine · 127
Neuville, Alphonse de · 119, 130
Nibor, Yann · 461
Nicolle, capitaine · 89, 90
Niel, général · 60, 186, 634
Noailles, comtesse de · 166, 183, 186
Nodier, Charles · 26
Nodier, Marie · 26
Noël, Louis · 3, 146
Noguès, capitaine · 84
Norris, Mme · 160

O

Orbion, général · 148
Orléans, duc d' · 175
Ornano, lieutenant d' · 96, 98
Oudard, général · 148

P

Pacaud, sous-lieutenant · 95
Paccart, Gabriel-Michel · 13
Paillot, capitaine de · 53
Pain, M. · 137
Palach, capitaine · 791
Panon, père et fils · 88
Paquié, lieutenant-colonel · 381, 387
Pardiellan, P., commandant de · 378, 386, 390, 392
Parisot, général · 148
Pasteur, Louis · 131, 132
Patek de Prawdzic, comte et comtesse de · 166
Paulmy, (marquis de), Antoine-René de Voyer d'Argenson · 414
Pauly, capitaine · 98
Paulze d'Ivoy, colonel · 60, 641, 642
Payot, Simon et Frédéric · 411
Pelée de Saint-Maurice, Mathie, Elisa · 104
Pelloux, général · 201
Pérau, abbé · 331
Perreau, Joseph, capitaine · 230, 337, 374, 462
Perrier, Antoine, sénateur · 156
Perrin, sous-lieutenant · 581, 584, 593, 793
Perrucchetti, major · 194, 195, 234, 339, 340, 341, 519
Pesay, Alexandre, marquis de · 309, 328
Pétain, Philippe, maréchal · 485
Petitpierre, chasseur · 773
Piat, Lucy · 89
Pic, Emile · 238, 488, 753
Picard, commandant · 476
Picard, général · 71
Pierre, colonel · 118
Pierre, Isidore · 128
Pierron, Édouard, colonel · 40, 513
Plessier, ingénieur des ponts-et-chaussées · 84
Pococke, Richard · 13
Poincaré, Raymond · 491
Porcher, lieutenant · 468
Poterat de Billy, Esprit · 103
Poterat de Billy, Luce · 100, 101, 102, 803
Poterat de Billy, Marcel, capitaine · 103
Poterat de Billy, Paul Alexandre · 103
Poterat de Billy, Pierre Jacques Jean-Baptiste · 102
Poubelle, Eugène, préfet · 128
Pouradier-Duteil, général · 242, 386, 408, 581, 767, 773, 783, 786, 794
Prats, Miguelot du · 184
Prévost, sous-lieutenant · 651
prince Jérôme Napoléon · 60, 648
Privas, lieutenant · 580
Purtscheller, Johann · 762
Puyau, L., capitaine · 688
Puy-Montbrun, Déodat, colonel du · 14

Q

Quétin, M. · 90, 91, 92
Quinat, lieutenant · 581
Quinemand, Mme · 159
Quintran, capitaine · 580
Qval, lieutenant · 415

R

Raffali, capitaine · 95
Rambaud, Louis · 466
Ranavalona, reine de Madagascar · 43
Randon, Jacques, maréchal · 66
Raoul, sous-lieutenant · 72
Rauch, M. · 691
Rayel, colonel · 160
Raynaud, lieutenant · 581, 583, 593
Réallon, lieutenant · 654, 656, 662
Rebuffat, Gason · 405
Reech, M., docteur · 159, 160
Reech, Mme · 159
Reille, baron · 254, 260, 289, 291
Renard, M., notaire · 130
Rénier, capitaine · 642, 645, 671, 673, 674, 676
Renoir, Auguste · 171
Rethel, lieutenant · 652
Rey, Émile · 411

Rey, lieutenant · 580, 581
Ricci, major · 196
Richard, major · 95
Richard, médecin inspecteur · 149
Richer, capitaine · 581
Ricotti, général, ministre italien de la Guerre · 193, 195, 196, 197, 207, 211, 340, 498
Rigal, docteur · 353, 711
Riolacci, médecin-major de 1ère classe · 98
Riquet de Caraman, Valentine, princesse de Chimay de · 45
Riu, Miquel, chef de bataillon de · 72
Rivet, lieutenant-colonel · 642
Roberdeau, Amédée · 25, 33
Robert, capitaine · 226
Robillard, général · 125, 126, 140, 143, 253
Rochard, commandant · 159, 160
Rochas d'Aiglun, Albert, chef de bataillon de · 241, 322, 503
Roderon, Christophe · 238, 781
Rodier, Eugène · 781
Rodier, Jean-Baptiste · 238, 781
Roe, sous-lieutenant · 762, 791
Rohan, Henri, duc de · 316, 317, 318, 376, 534
Ronjat, M. · 564
Rouchette de Monforand, chef de bataillon · 107
Rousseau, chef de bataillon · 619, 651, 670
Rousselin, Révérend Père · 89
Rousselle, André, avocat · 89
Rousson, lieutenant · 580
Rouvier, Maurice, président du Conseil · 243, 269
Rouxeau, lieutenant · 489
Royer, sous-lieutenant · 53

S

Saint-Guilhem, M. de · 622
Saint-Julien, général de · 132
Saint-Simon, marquis de · 184, 309, 433
Saluces, M. · 17, 309
Salvain, lieutenant · 581
San Miguel · 184
Santi, docteur de · 629, 631, 635, 638, 644, 648, 656, 663, 674, 676, 677, 678
Saunier, sous-lieutenant · 98
Saussier, général · 132, 138, 245
Saussure, Horace-Benedict de · 13
Saxe, Albert, prince de · 682, 684
Saxe, Maurice, maréchal de · 276, 330, 331, 534
Schrader, Franz · 256, 260
Schultz, Karl · 762
Schweisch, lieutenant · 98
Second, Henri · 462, 464, 601
Seguin, sergent · 691
Séré de Rivières, Raymond-Adolphe, général · 190, 203, 204, 215, 216, 539, 540
Serret, J.-A. · 82
Si-Lalla · 246, 789
Simon, Jules · 701
Simon, Paul, chef d'escadrons · 348, 405, 406, 407, 408, 512, 739, 759, 791
Simond, François · 411
Simonnot, major · 98
Sonis, Gaston, lieutenant-colonel de · 246, 789
Soyer, général · 159, 160, 161
Stadion, comte feld-marechal de · 638, 650
Stahl, commandant de · 697
Stopler, intendant · 149
Susbielle, colonel baron de · 56, 60, 65, 619, 642, 646, 654, 658, 665, 674

T

Tannier, colonel · 127
Tellier. · 95
Terray, Lionel · 405
Testart, lieutenant · 581
Tézier, Eugène · 462, 601
Thibaudin, Jean, général · 43, 226, 252
Thiers, Adolphe · 88, 189, 203
Thomas, général · 395
Thomas, lieutenant-colonel · 78
Thouveny, capitaine · 581
Thuillier, Jeanne · 108
Tillard, général · 695
Tillaye, M., ministre · 136
Toupuot, lieutenant · 323, 581, 770
Tournois, capitaine · 793
Toussaint, Maurice · 466
Tramond, Baptiste, général · 43, 125, 361
Traversay, capitaine de · 72, 95
Turc, Christophe · 238, 773, 781
Turc, Claude · 781
Turc, Joseph · 238

V

Valleton, lieutenant · 72
Vanson, Emile · 50, 51
Varloud, capitaine · 71
Vatin, M., préfet · 128
Vauban, Sébastien Le Prestre de · 183, 221, 374, 523, 531, 540
Vault, F.E., lieutenant général de · 124, 312, 313, 414, 519
Veber, lieutenant · 96
Vedren, docteur · 699, 700
Vérien, Jeanne · 26
Vespasien, empereur · 182
Veuillot, Louis · 25, 205
Viard, sous-lieutenant · 581
Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne · 59, 63, 658, 659, 670, 675
Victoria, reine d'Angleterre · 53
Vidalé, chef de bataillon · 95
Vidalon, capitaine · 581
Vidon, sous-lieutenant · 581

Vigenaud, médecin-major de 2e classe · 98
Viger, M., ministre · 128, 136
Vigneron, sous-lieutenant · 680
Vilasègue, André · 30
Vilasègue, Appollonie · 30, 32
Villebois-Mareuil, commandant de · 355
Vilmette, général · 710, 721
Vincent, Antoine, lieutenant · 396
Vinoy, Joseph, général · 73
Viry, baronne de · 160
Voir Poterat · 102
Vulliez, Mme · 160
Vulliez, Paul · 160

W

Walker, Horace · 233
Warnet, général · 799
Warren, comte de · 159, 161
Watin, M., préfet · 137
Weissenbürger, colonel · 686
Whimper, Edward · 233
Widmann, lieutenant · 415
Wimpffen, Emmanuel, général, baron de · 2, 685, 701
Windham, William · 13

Z

Zédé, Amédée Pierre · 223
Zédé, Charles-Jules, général · 13, 164, 172, 223, 226, 228, 229, 230, 252, 322, 500
Zédé, Emile, vice-amiral · 224
Zédé, Gustave · 224
Zevort, M. · 133, 134
Zsigmondy, Emil · 762
Zsigmondy, Otto · 762

ILLUSTRATIONS

Officiers de la promotion *Du Prince impérial* (1855-1857)

Prince Georges Bibesco portant l'uniforme réglementaire de sous-lieutenant du corps d'état-major.
Source : Musée du Souvenir – Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Carton promotion *Du Prince impérial*.

Général Ange-Laurent Giovanninelli.
Source : dossier général Giovanninelli, SHD-DAT, Vincennes, 9 Yd 137.

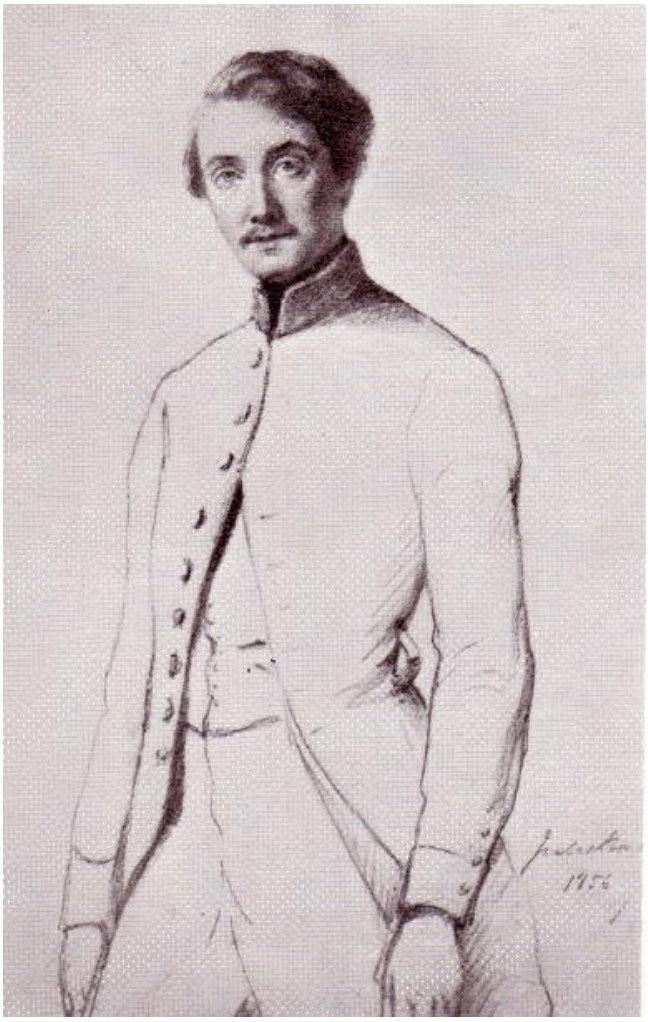

Charles-Jules Zédé, élève à l'Ecole spéciale impériale militaire de Saint-Cyr en 1856.

Source : dessin de J. Ravel – *Carnet de la sabretache* n°366 – septembre-octobre 1933.

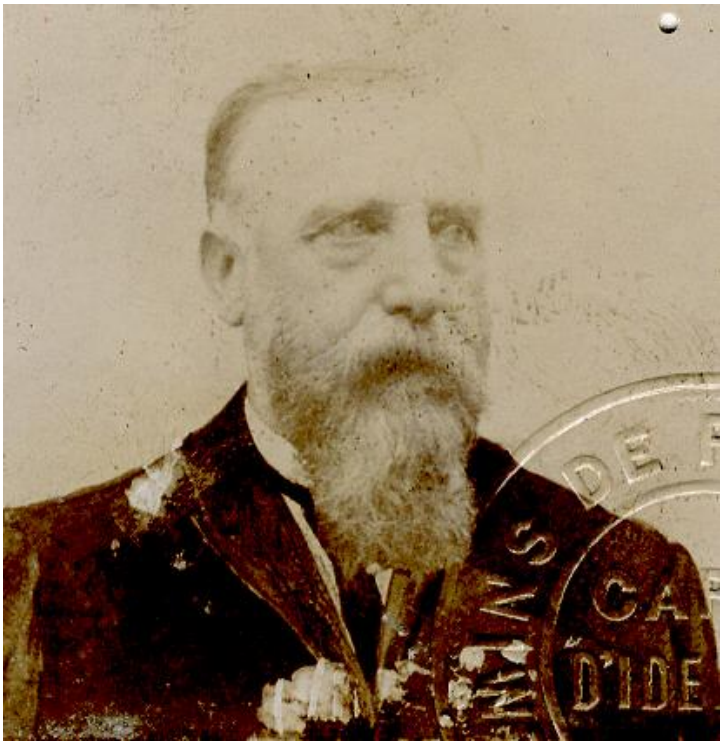

Charles-Jules Zédé en 1902- Source : SHD-DAT, Vincennes, dossier général Zédé, 9 Yd 169.

Sixième année. — N° 263. Huit pages : CINQ centimes. Dimanche 29 Décembre 1895.

LE PROGRÈS ILLUSTRÉ

Supplément littéraire du « PROGRÈS DE LYON »

ABONNEMENTS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LES ANNONCES

LE GÉNÉRAL ZÉDÉ

Gouverneur militaire de Lyon, Commandant le XIV^e^ Corps d'Armée

Fac-similé du *Progrès illustré* paru à Lyon du 29 décembre 1895 représentant le général Charles-Jules Zédé.

Personnages célèbres de l'alpinisme militaire.

Ernest Cézanne
Dessin de M. Ronjat, d'après une photographie.
Source : *Annuaire du club alpin français*, 1876.

Général Simon Hubert Carteret-Trécourt.
Source : SHD-DAT, Vincennes, dossier général Carteret-Trécourt, 7 Yd 1562.

Album familial consacré à Paul Arvers

Source : collection privée de Michel Arvers

Couverture de la plaquette du *Banquet du Cinquantenaire de la création des troupes alpines* (salons du pavillon Dauphine, Bois de Boulogne, samedi 18 mars 1939).

Général Arvers : commandant de la 10e brigade d'infanterie (5e division, IIIe corps d'armée) et des subdivisions de région de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux. Ce buste, réalisé par Monteil, se trouvait à la mairie de Caen ; il a certainement été détruit par les violents bombardements alliés de 1944 qui ont ravagé l'hôtel de ville.

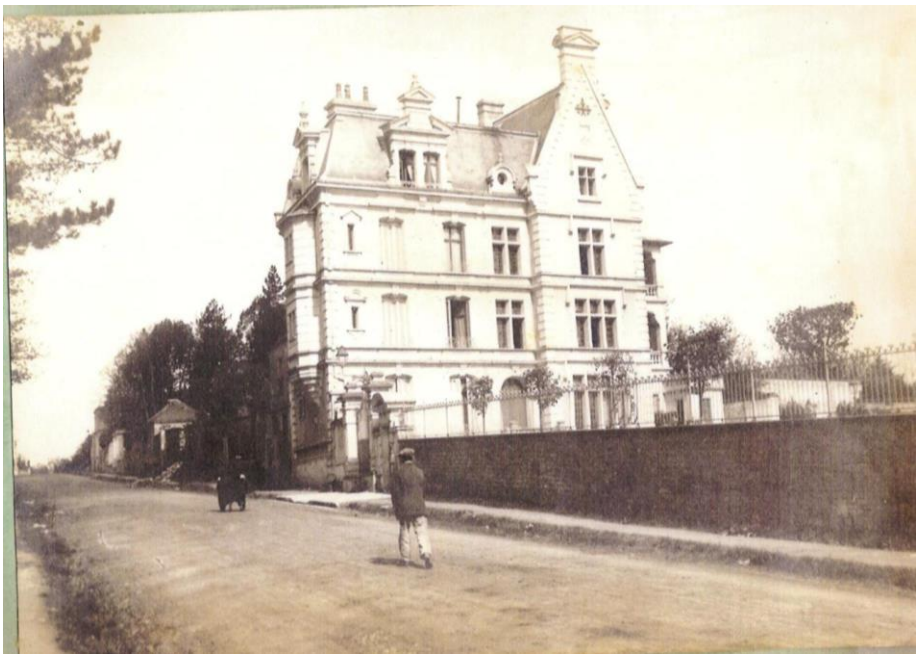

La villa Bellevue occupée à Caen par la famille Arvers.

Le général et madame Arvers en voiture à Caen.

Voyage à Charleville dans les Ardennes chez des amis, la famille Corneau.

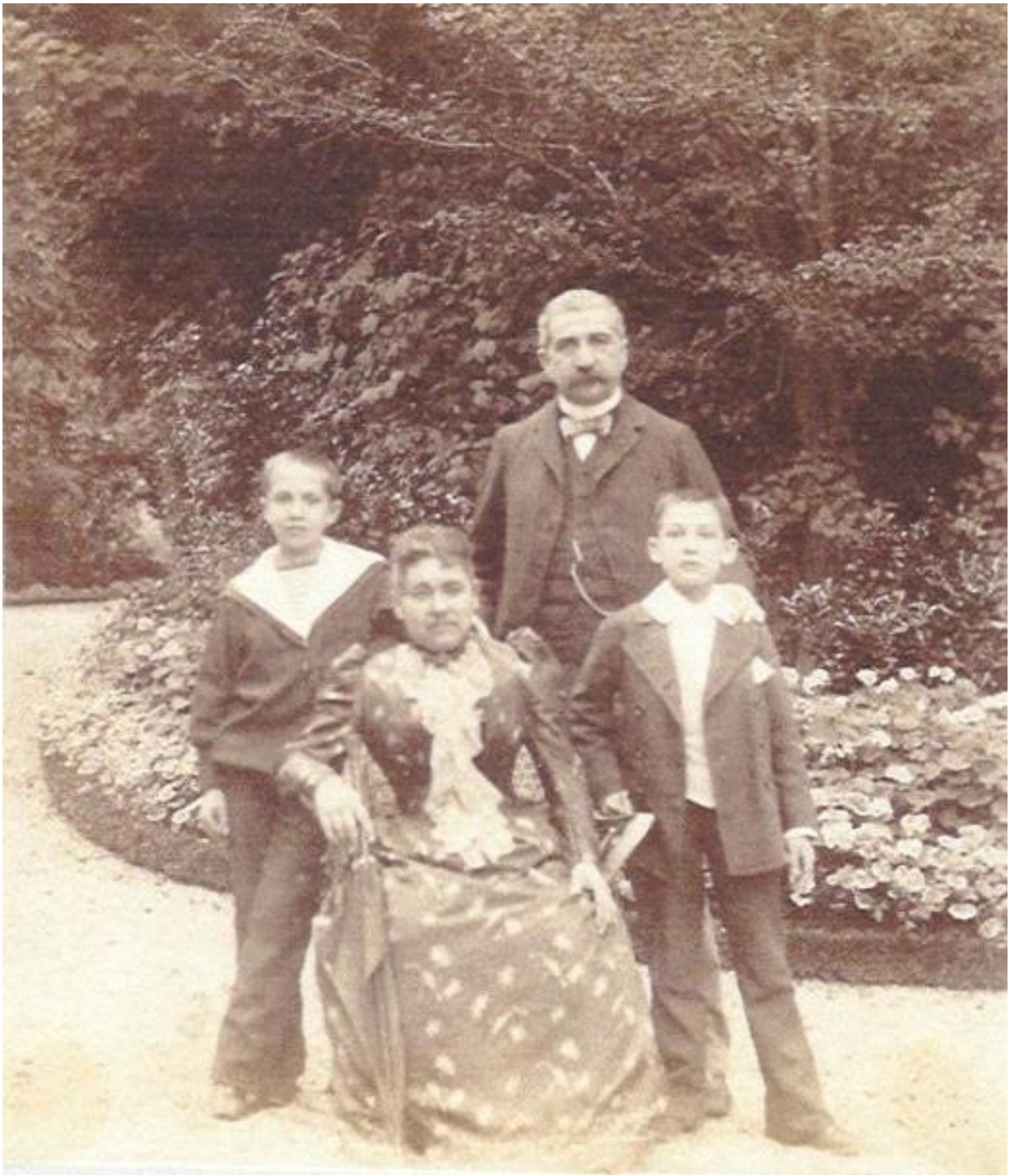

La famille Arvers : Victor, Luce Arvers, le général Arvers et Jean-Paul.

La villa Sidi-Brahim à Thonon-les-Bains dans laquelle le général Arvers se retire à la fin de son service actif.

Photos intitulées : « *Réunion de famille à la villa Sidi-Brahim.* » On distingue sur la photo de droite Paul et Luce Arvers ; les autres hommes ne sont pas identifiés mais il y a certainement Victor en uniforme et Jean-Paul qui décèdera en 1904.

En haut, Madame Luce Arvers, née Poterat de Billy.

Carte d'identité de la Croix-Rouge française de Madame la générale Arvers.

ASSOCIATION MUTUELLE
DES INFIRMIÈRES
DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
(COMITÉ CENTRAL)

Nom Mme la Gale Arvers
Prénoms
Adresse 26 Chemin de la Trinité
Lyon Rhône
Section Lyon
Société de Secours aux Blessés Militaires

La Présidente,
Marie de Calvès

Signature de la Titulaire,
L. Arvers

Le général de division Arvers à Chambéry, en *petite tenue*. La photo est datée de 1898 ou 1899 car il porte encore la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Portrait du général Paul Arvers en *grande tenue*. Début XX^{e} siècle.

Inspection du 22e bataillon de chasseurs à pied à Albertville. A l'extrême droite, le général Arvers avec le chef de corps et des officiers du bataillon. On remarque le béret alpin orné des trois étoiles de général de division.

Le général Arvers en revue à cheval à Taninges le 14 août 1902, lors de sa dernière manœuvre en tant que commandant de la 28e division d'infanterie.

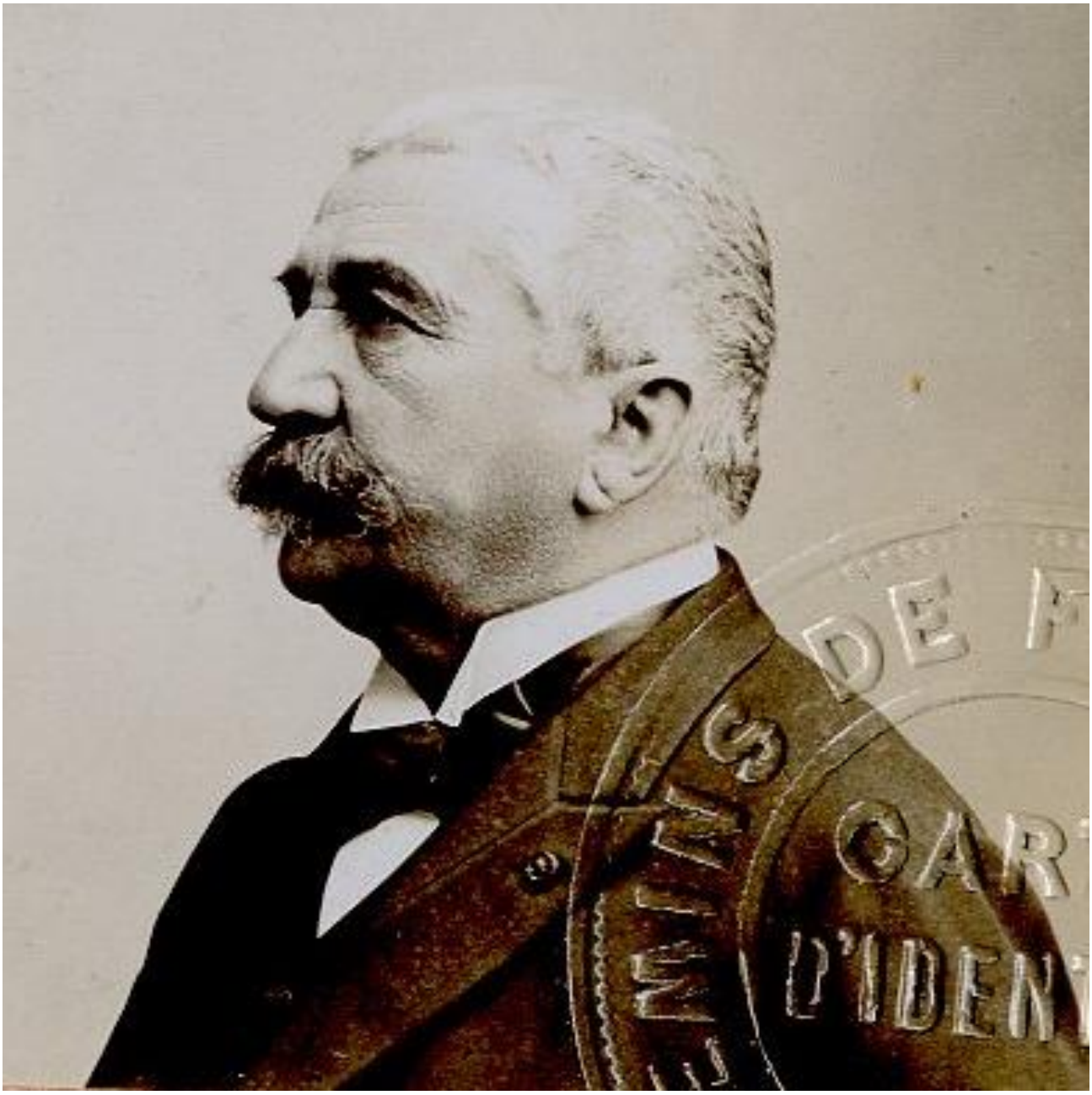

Photo issue du dossier administratif de Paul Arvers.

Sacoche personnelle du général Arvers avec son nom en lettres dorées.
Photo Michel Arvers.

Plaque mortuaire du général Paul Arvers

L’entraînement alpin et l’instruction en montagne

Photo ci-contre
www.alpins.fr.

Légende : « *Rare photo de 1888/89 de la première tenue B.A.C.P. Si l’on distingue encore la présence de la capeline caractéristique des chasseurs, les cartouchières de l’ancien modèle, par contre "*la tarte*", les bandes molletières, la "*taillole*" et l’équipement spécifique sont déjà présents.* »
Fonds L. Demouzon.

La tenue des chasseurs alpins du 12e bataillon pour la reconnaissance dans le Pelvoux en 1895.
Photo originale de Julien Lemercier

Photos originales de Joseph Lemercier, tirées d'un album inédit du 12e bataillon de chasseurs à pied appartenant au colonel Monneveu. Toutes ces photos ont été souvent diffusées. Elles sont datées de 1890, de 1893, de 1895, voire de 1900. Elles ont été reprises – et modifiées pour certaines – dans l'*Annuaire du Club alpin français* de 1893.

Le gymnase d'Embrun. Chasseurs alpins du 12e bataillon en tenue d'exercice.

Un exercice de bivouac sur les pentes de Saint-Sauveur près d'Embrun. Les tentes tipi ne sont pas encore montées.

Un groupe de sous-officiers et de chasseurs du 12e bataillon en tenue alpine qui posent devant un décor. On note les différents ports du béret alpin. Les deux photos inférieures sont tirées du site www.alpins.fr.

Les officiers aux manœuvres alpines en 1893. Quasiment tous portent le béret alpin.
Arrière-plan : Rey, Perrin, Becker, Dunod, Monnet, Lambert, Mellier, Duc, Calvet, Grardel.
Sur le banc : Boone, Rousson, Delacarte, Lecourbe, Quintran, Martin, Viard, Bernard.
1er rang : Privas, Granet, Godin, colonel d'Ivoley, Haugert, Nadal, Chamousset, de Montlebert.

Les officiers du 12e bataillon en 1895. Photo non légendée.

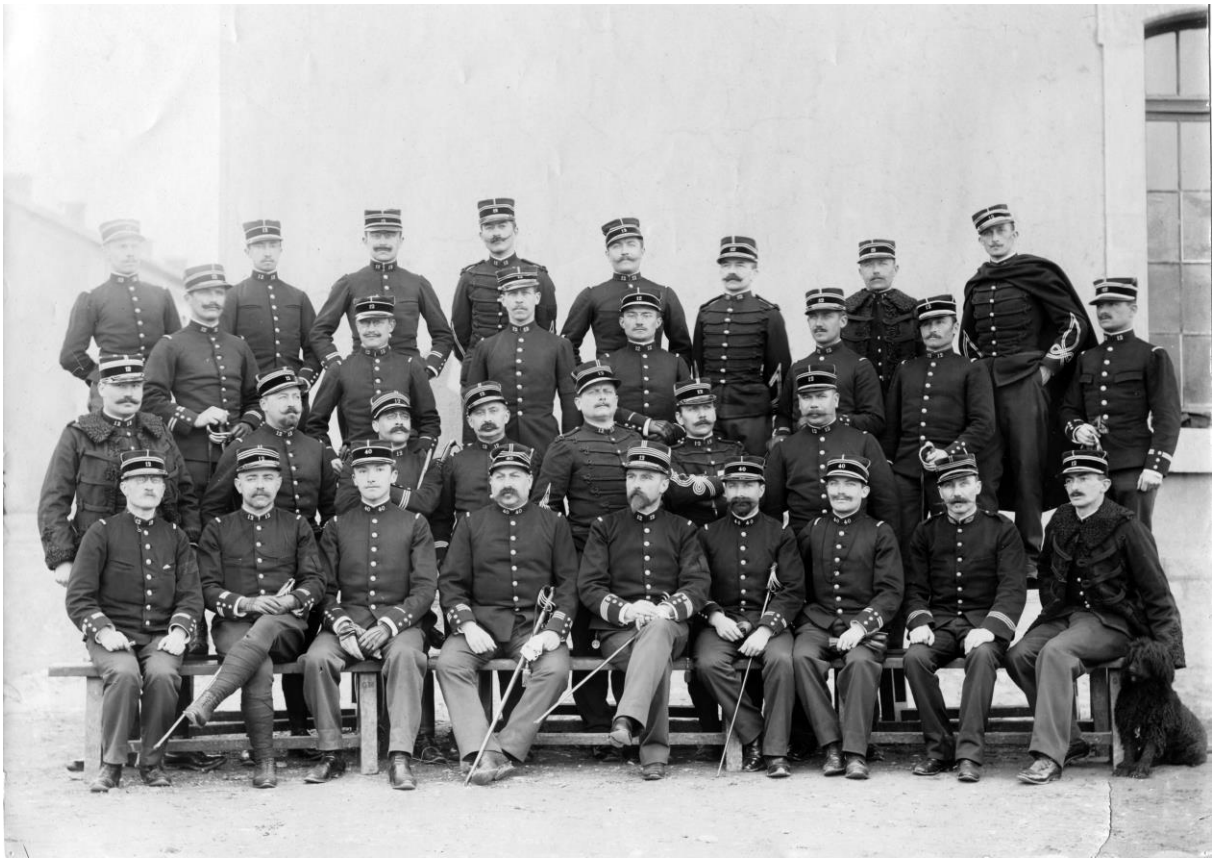

Les officiers du 12e bataillon en 1895.

1er rang en haut : Becker, Levesque, Rey, Thomas, Mellier, Raynaud, Bernard, Quinat. 2e rang : Grardel, Aulois, Dunod, Bel, Chérel, Viard, Perrin. 3e rang : Thouveny, Astic, Vidalon, Richer, Nadal, Lecourbe, Testart. 4e rang : Salvain, Luid, Vidon, Gloxin, Pouradier-Duteil, Barbé, Calvet, Godin, Toupuot. Les officiers à la droite et à la gauche du chef de bataillon Pouradier-Duteil portent les attributs du 40e bataillon de chasseurs ; ils doivent vraisemblablement rentrer de l'expédition de Madagascar de 1894-1895.

Une revue des troupes sur le champ de Mars à Briançon.

Le bivouac de la Traversette.

Au premier plan, les enclos des mulets, à gauche les alignements de tentes.

La 6e compagnie du 12e bataillon sur la route de Sallé à Névache : capitaine Delacarte, lieutenants Raynaud et Lambert, sous-lieutenant de réserve Caron, infirmier Le Flem.

Photos de 1890, sur la route des chalets de Laval.

Le lieutenant Delauche et le sous-lieutenant Perrin – photo du haut. Le lieutenant Delauche porte sur sa tarte ses marques de grade en chevron, inversées ! Fantaisie rarement observée sur l'iconographie d'époque ! Double fantaisie d'ailleurs : il porte également le numéro du 12^{e} bataillon, ce qui ne devra plus se voir à partir de 1896, la décision ministérielle 8 juin 1896 ayant cette année-là réglementé les bérets alpins et prescrit officiellement le port du cor de chasse pour le béret des chasseurs. Le sous-lieutenant Perrin porte la fort rarement observée vareuse modèle 1886. Commentaire de Cédric Demory.

Le sous-lieutenant Dunod en tenue décontractée, canne à la main. Photo datée probablement de 1890.

La 16e batterie alpine du 2e régiment d'artillerie (4e groupe alpin) en préparation lors des manœuvres alpines à Vallouise. On aperçoit le canon de 80 mm, système de Bange dit *canon de montagne*. La pancarte de droite porte l'inscription : « *23 jours à faire* Vallouise. *28 août 1900*. »

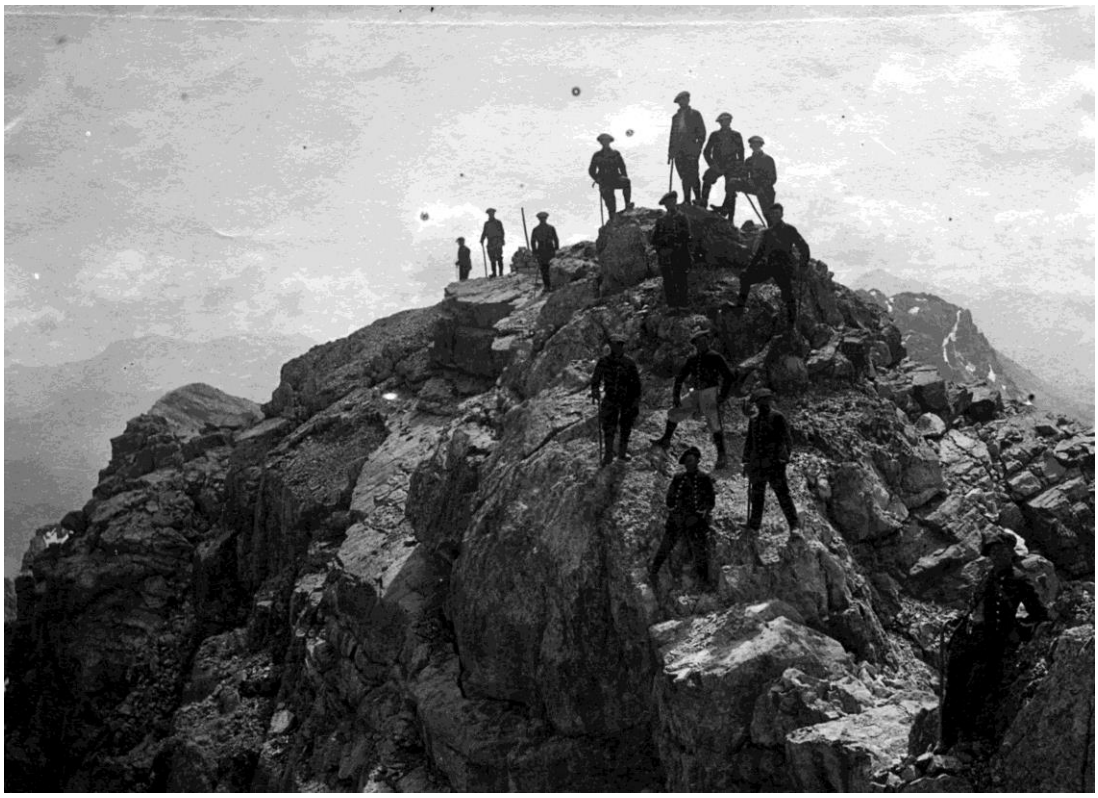

Au sommet de la pointe de Charra (au-dessus du village de Plampinet) à 2 844 mètres.

Traversée des glaciers du massif du Pelvoux et de l'Oisans. 1895.

Le 12e bataillon dans le Pelvoux en 1895. L'étroitesse des chemins empruntés par les chasseurs et les artilleurs avec leurs mulets.

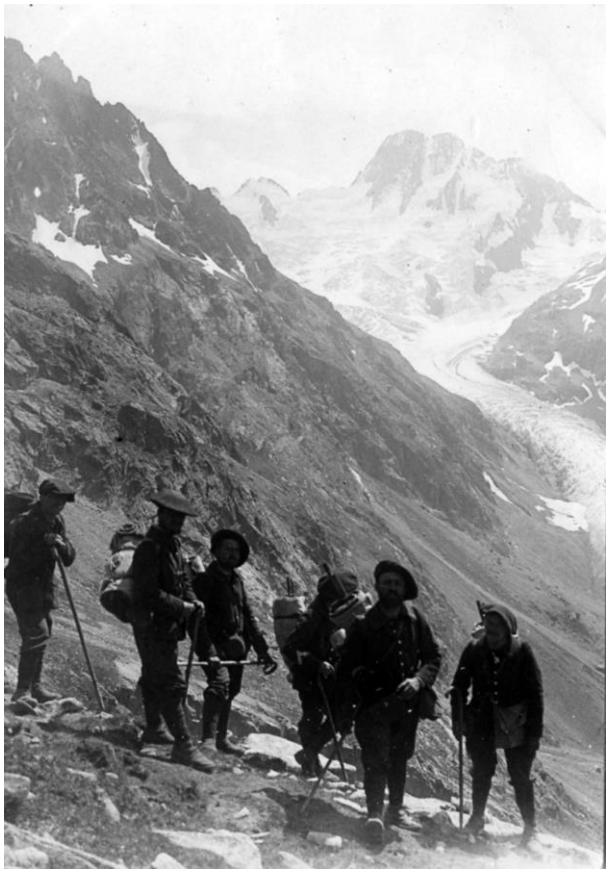

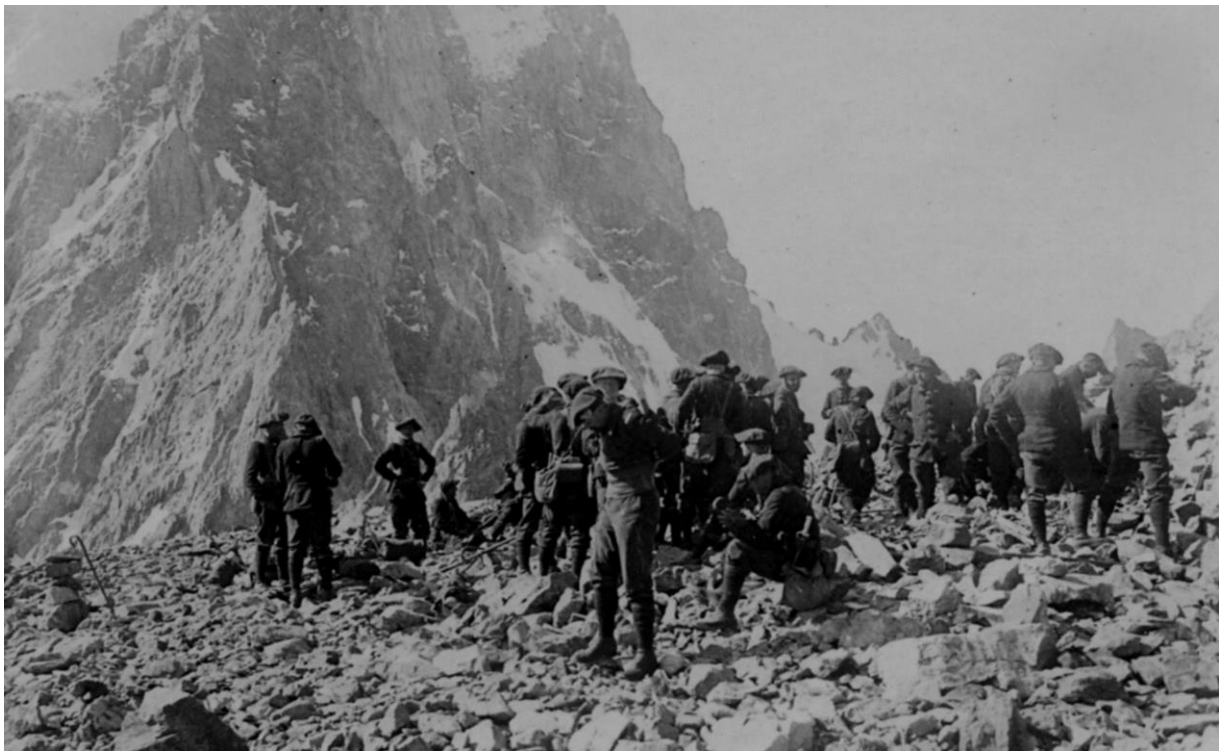

15 août 1895. Halte au fameux abri Dunod lors de la traversée du col de la Temple à 3 524 mètres. Il s'agit d'un simple abri avec quatre murs en pierres sèches et des toiles de tente.

Une batterie alpine en position de tir sur un col.

La 15e batterie au passage de la Croix Vie, 1902. On aperçoit bien les itinéraires tracés pour les mulets dans les névés. Source : Musée des troupes de montagne de Grenoble.

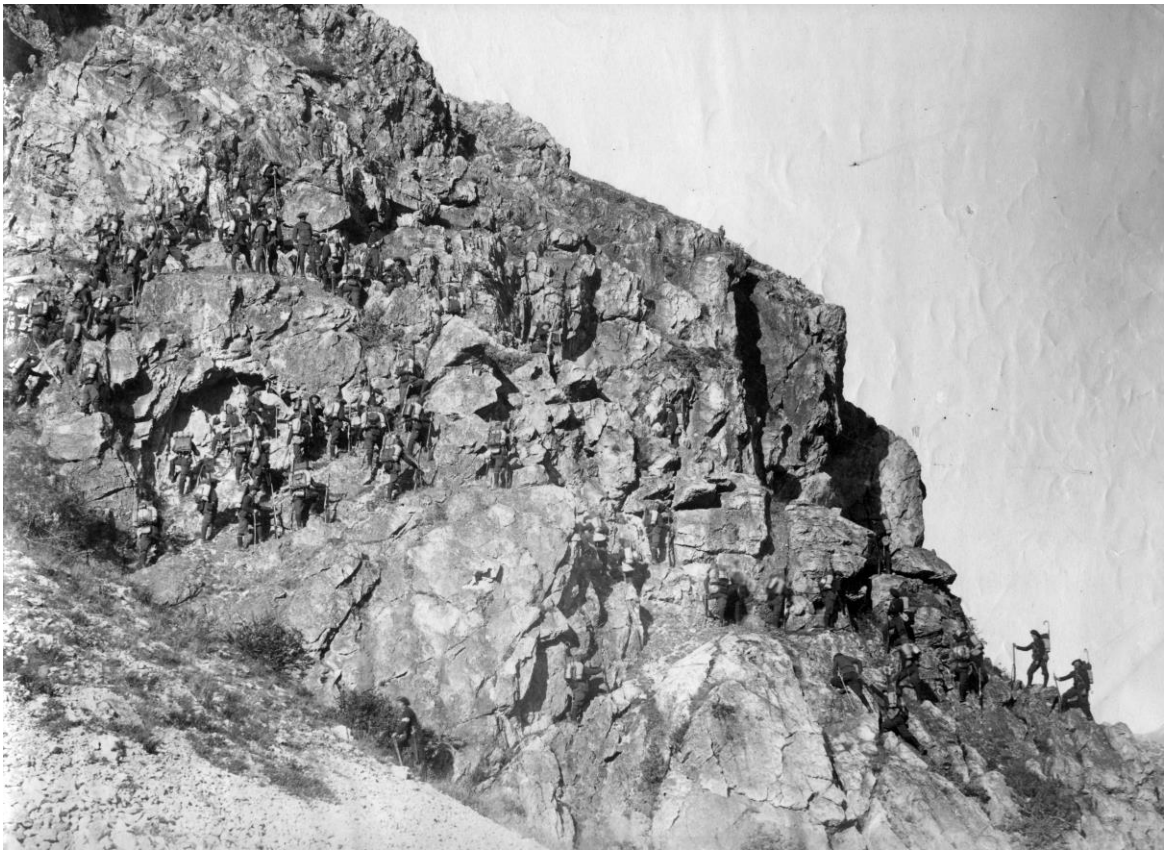

Le 4e groupe alpin au col des Orres (2 613 mètres) : 6e compagnie du 12e bataillon de chasseurs à pied et 16e batterie du 2e régiment d'artillerie. Une ascension sans danger faite uniquement pour la satisfaction d'un photographe amateur.

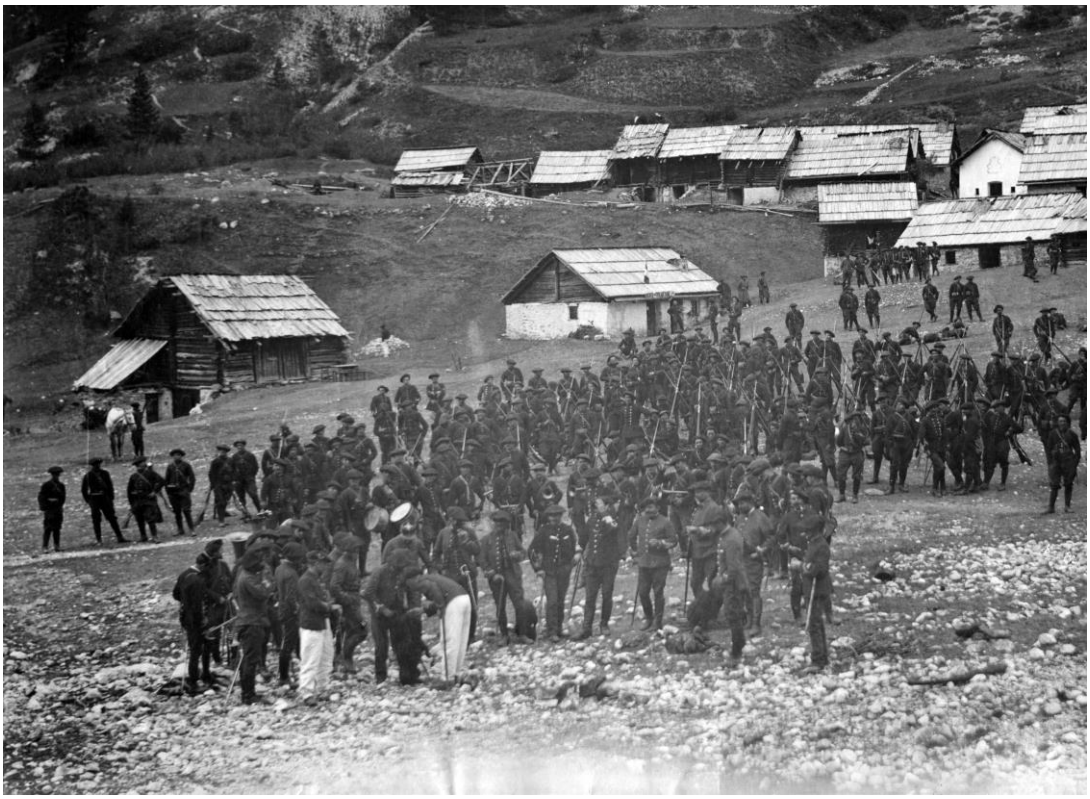

Une grande halte aux chalets des Acles. Au centre, l'hôtel du gouverneur de la place.

Illus

Passage de la brèche de la Meije (3 357 mètres) avec les guides civils. Cette photo inédite de Joseph Lemercier est reproduite dans l'*Annuaire du Club alpin français* de 1893, page 399, en phototypie Berthaud. Les guides présents sur ce cliché dans la cordée en premier plan et dans la seconde cordée sont remplacés dans l'*Annuaire* par des chasseurs alpins. Voir ci-dessous.

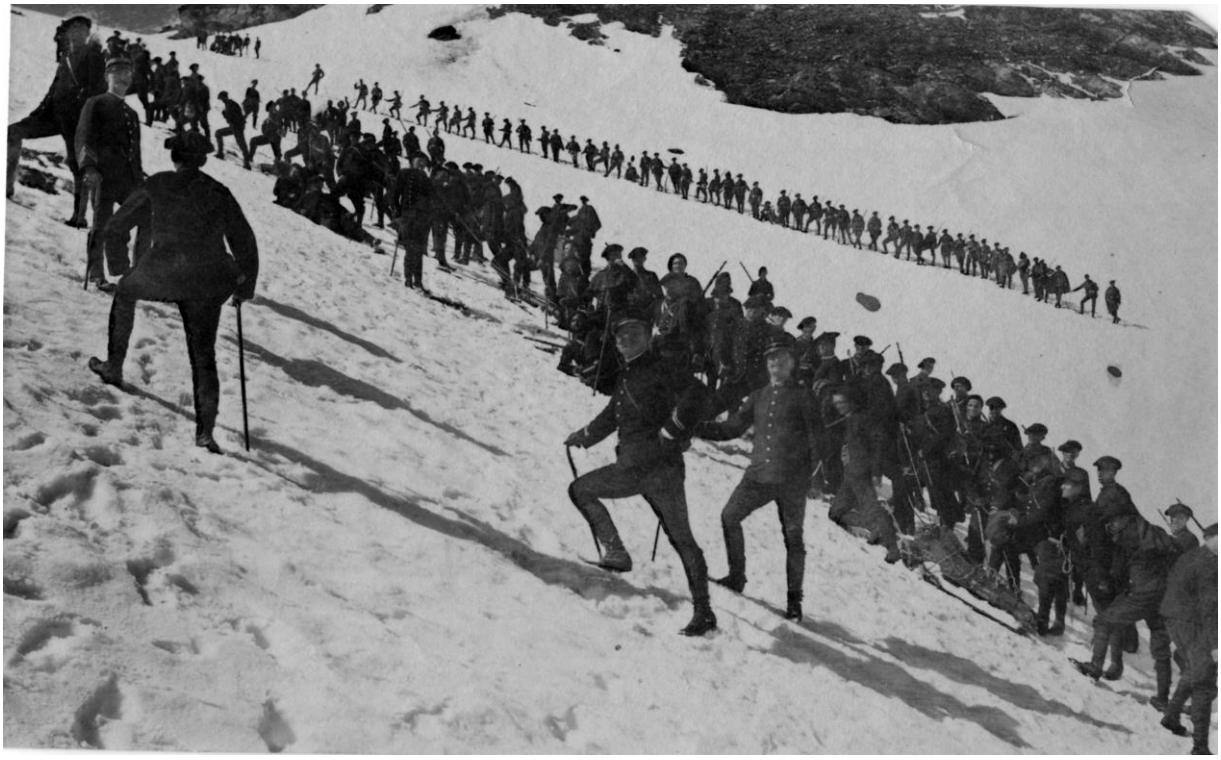

Une batterie alpine en reconnaissance. Les officiers conservent encore le képi tandis que tous les soldats sont en béret alpin.

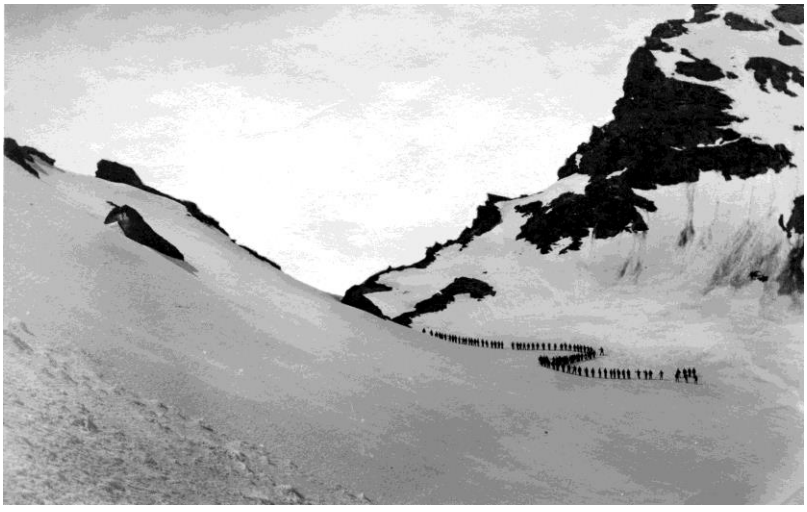

La traversée du glacier du Mont de Lans.

Un repas d'inspection pendant les manœuvres alpines du 14e bataillon de chasseurs avec le général Lespiau.

Pause et pose d'officiers du 12e bataillon en 1893 : les lieutenants ou sous-lieutenants Raynaud, Dunod, Perrin et Rousson. Photo légendée : « *A la Porte de l'Archiprêtre*. » La tarte et le képi sont indifféremment portés ; la tarte est encore agrémentée des marques de grade en chevrons inversés.

Déjeuners aux 12e et 14e bataillons pendant les manœuvres alpines. Le capitaine de la photo du bas porte sur sa tenue en montagne la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les cuisines et cuisiniers du bataillon.

Le repos à même le sol bâché, protégé du vent mais souliers conservés aux pieds, au retour d'une ascension de Rochebrune.

La construction des baraquements des Acles en 1892, sous la haute direction du capitaine Leconte, d'après les ordres donnés en 1891 par le lieutenant-colonel d'Ivoley, commandant le 12e bataillon de chasseurs à pied. Les « *beaux baraquements des Acles* » permettent de loger 400 hommes à quelques centaines de mètres de la position italienne de la Mulatière.

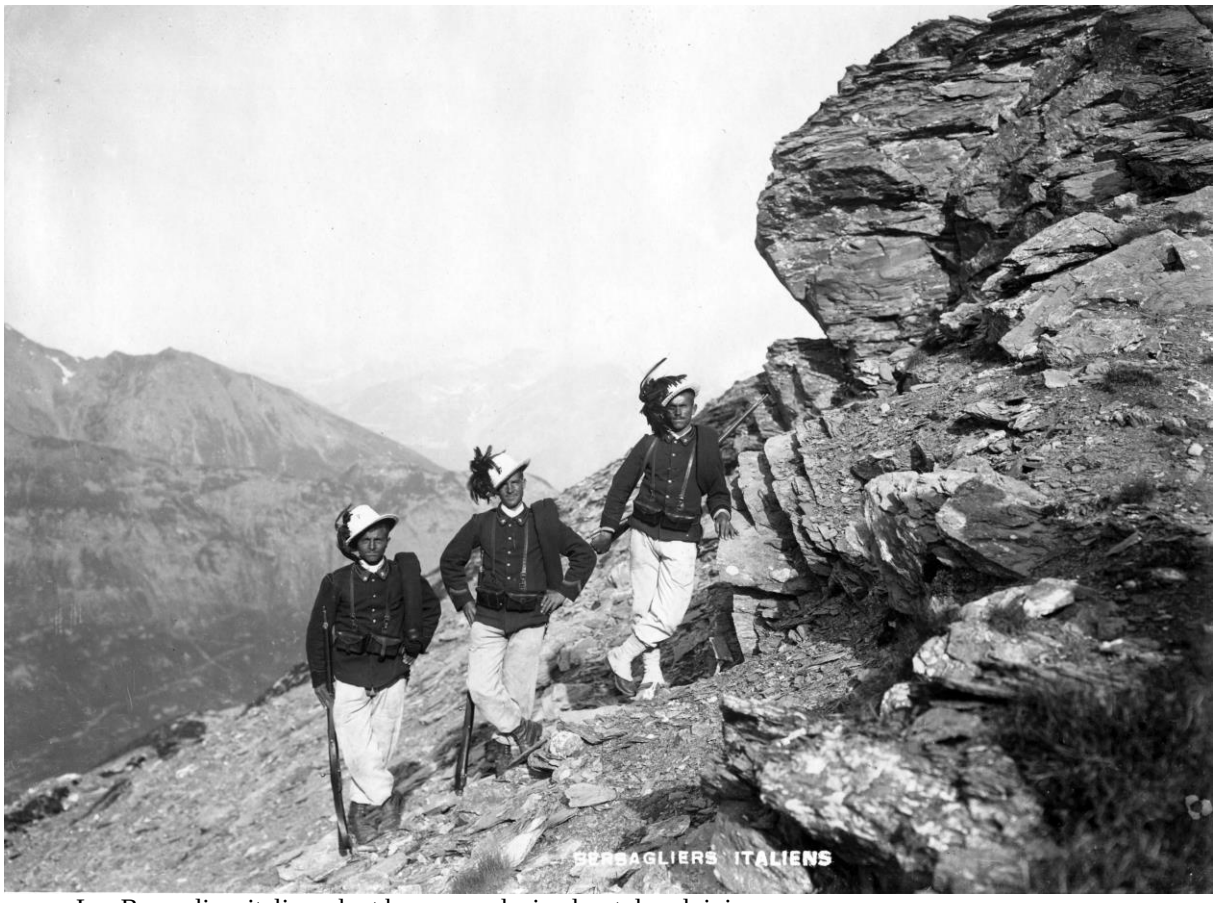

Les Bersagliers italiens dont beaucoup deviendront des alpini.

Le lieutenant Boone au col de Larche, près des baraquements italiens, 1893.

Fonds du Musée des troupes de montagne

Ci-après respectivement :

Exemple tiré de : Voies du Briançonnais (Alpes françaises), …, 1883.
Les reconnaissances sur le terrain ont été exécutées par les officiers de diverses armes sous la direction de l'Etat-Major du XIVe corps d'armée, ministère de la Guerre, service spécial de géographie, Paris, Imprimerie nationale, mai 1884.

Croquis accompagnant le *Rapport sur le passage du col du Cormet d'Arèches*, 1889.
Sur la droite, l'officier donnant les ordres aux artilleurs de la batterie qui tirent le canon de Bange au sommet ou au col.

NOM DU COL. — NUMÉRO D'ORDRE. — Dates des reconnaissances.	ALTITUDE. ÉPOQUE de l'année à laquelle le passage est praticable.	CLASSEMENT DU COL au point de vue de la viabilité.	VALLÉES MISES en communication.	DURÉE DU TRAJET. — Montée. — Descente.	REFUGES. — Eaux. — Bois. Ressources.	NATURE DU TERRAIN à l'emplacement du col. — Présence de la neige.	APPRÉCIATION DES VERSANTS et de leur accès.	UTILITÉ d'un guide.
COL **DE LA PONSONNIÈRE.** — **97** — Capitaine adjudant-major **D'AMBLY,** 75e d'infanterie. — Commandant **ARVERS,** 12e bataillon de chasseurs. 1879-1880-1881. — 12e bataillon de chasseurs. 1883-84-85-86.	2550. Sans neige du 15 juillet au 15 octobre.	Bon mulet ier. Praticable aux fractions constituées d'infanterie.	Vallon du Rif, affluent de la Guisane et vallon de la Ponsonnière, affluent de la Valloirette.	MONTÉE : du Monêtier au col, 5 heures; des Mottes au col, 2 h. 30; de Valloire au col, 5 heures. DESCENTE : du col au Monêtier, 3 h. 30; du col aux Mottes, 2 heure; du col à Valloire, 4 heures.	Eau et anthracite exploités, près du chalet de l'Alp. Refuge aux chalets de l'Alp au sud, et aux Mottes au nord. Bois jusqu'à la Charmette. Chalets très pauvres.	Le col est une brèche de 50 mètres d'ouverture dans des rochers schisteux, entre les pics de la Ponsonnière et de la Moulinière. Le versant nord est schisteux et couvert d'éboulis. Le versant sud couvert de pâturages. Minerais de fer, pyrites de cuivre. Terrain gazonné au sommet du col et sur le versant de la Guisane. Neige sur certains points.	On accède au col du côté de la Savoie par deux sentiers qui se réunissent aux Mottes; le sentier qui longe la rive gauche du torrent le long des pentes du Grand-Galibier traverse un terrain d'éboulis et de débris rocheux difficiles aux animaux; il est cependant préférable à celui de gauche, qui s'élève au-dessus de la rive droite du torrent et va montant, descendant, à travers le terrain mamelonné qui sépare les Mottes du col. On s'élève jusqu'au col par des lacets faciles. En sautant sur le versant des Hautes-Alpes, il faut appuyer à gauche pour retrouver le bon sentier matelassé qui descend jusqu'aux chalets de l'Alp et, de là à la route du Lautaret en suivant la rive gauche du torrent de Rif. Depuis l'hiver 1884, le sentier a été enlevé sur une étendue de 800 mètres entre le col et les Mottes.	Inutile.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ou d'amélioration possible.	POINTS où LA DESTRUCTION du passage peut être opérée.	RETRANCHEMENTS ANCIENS ou récents.	COMMUNICATIONS avec LES PASSAGES voisins.	OBSERVATIONS.	CROQUIS.
Pour renouveler le sentier disparu, il suffirait de faire travailler un peloton pendant une journée; du reste, les lacets disparaissent tous les ans. Le sentier de la rive gauche aurait aussi besoin d'être amélioré.	C'est dans la partie en éboulis que l'on pourrait tenter de détruire le passage; mais il serait vite rétabli.		Il établit une communication, en arrière de la crête de Peyrole, entre le col des Rochilles et celui du Chardonnet. On peut communiquer avec le col de la Paré et la Combe-à-Mimi	Le grand lac situé au sud du col s'appelle aussi « Lac de la Vie ». Le hameau dont le nom est écrit « Les Mottes » sur la carte au 80,000e s'appelle « Les Motes ». La défense peut être faite au col même ou bien au-dessus des Mottes, de la hauteur qui barre la vallée et d'où l'on enfile la combe de Bonne-nuit; il existe sur cette hauteur, formée d'éboulis, un mauvais sentier qui met en communication les Mottes avec les Granges-du-Galibier.	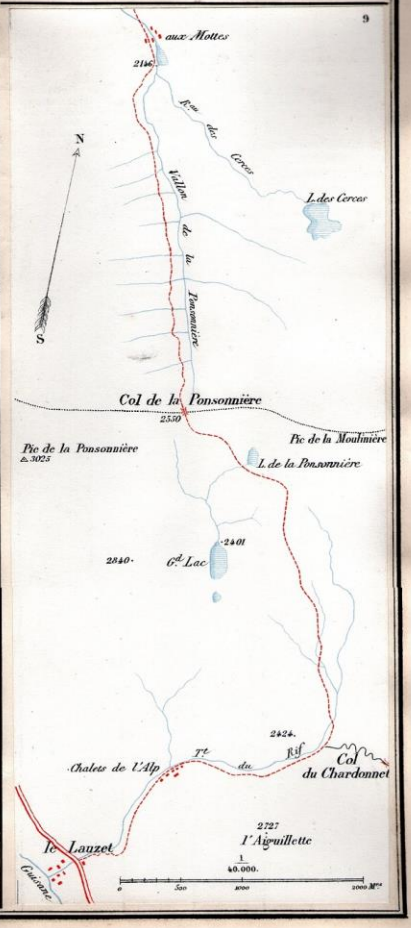

Nous présentons ci-après quelques illustrations tirées de *Nos Alpins* d'Eugène Tézier avec des textes d'Henri Second qui montrent un humour bien pittoresque. Cependant, chaque dessin respecte les différentes caractéristiques propres au chasseur alpin car on remarque les tenues de montagne, le mulet, le numéro 12 inscrit au collet d'une veste (dessin en hommage au 12^{e} bataillon de chasseurs à pied et à son rôle de premier bataillon alpin), enfin les différentes manières de porter le béret alpin de façon distinctive.

L'ALPIN CHEZ LUI.

Si vous ne l'avez pas vu ainsi, au milieu des séracs du Viso, du Pelvoux, de la Vanoise, partout à la fois, tout le long de la frontière, du Mont-Blanc à la Méditerranée, ne dites pas que vous le connaissez !

Sur le GLACIER BLANC.

.....Tête au soleil et pieds dans la neige ! Il fait aussi chaud pour aller à la glace que pour aller au feu !..... On a bien raison de dire que les extrêmes se touchent !

Loin des yeux, près du cœur!

— 31 —

« *Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.* »
La Fontaine, Fabl. viii, 7.

Vers les hautes pentes de la Dent de Crolles, le mulet hisse son conducteur qui, fumant sa pipe, songe, à part soi, que c'est évidemment moins dur que de tirer le diable par la queue.

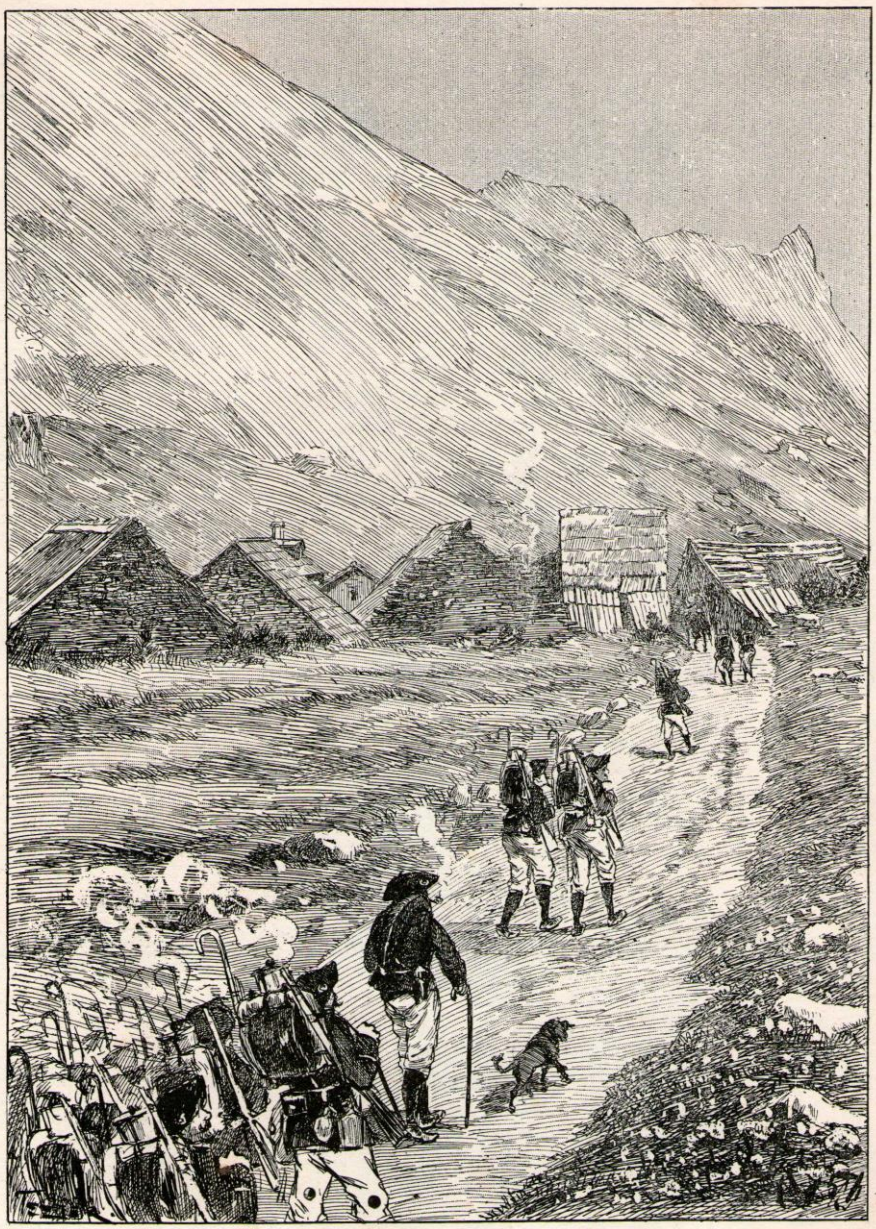

ENTRE LE LAUTARET ET BRIANÇON.

— Vois-tu, vieux, nous arrivons à la Madeleine, les cheminées fument !
— Oui, et nous aussi, grâce au général Arvers !
— Ah ! encore un bon, celui-là !

— 83 —

QUELQUES BÉRETS, ENTRE BEAUCOUP D'AUTRES.

A droite — à gauche ! — en avant — en arrière — partout ! selon le vent, la pluie, le soleil.

Le béret du major.

Je ne peux pas vous dire ce qu'on lui a fait, mais.... ne vous approchez pas.

Lui ? *s'en fiche* — il n'est pas de semaine !

En crâne — sur le crâne, pour le tour de ville du capitaine.

Le vrai *parapluie de l'escouade*, dont tout le monde a entendu parler, mais que, seuls, les Alpins possèdent.

! La bonne pipe ! la bonne pipe !

Voici quelques exemples de publications et de cartes illustrant les chasseurs alpins ou les artilleurs de montagne, en manœuvre ou en défilé. Bon nombre de ces cartes sont signées LL Editeur. Elles datent de la fin du XIX^{e} ou du début du XX^{e} siècle. Ce sont des images colorisées ou en noir et blanc (en fonction de leur ancienneté), et des dessins ou reproductions d'aquarelles qui exaltent le soldat de montagne.

Pierre COMBA (fils). Chasseur alpin au repos[909].

Collection personnelle

Planche rare grand format tirée des publications du *Petit Journal* de 1907 et détaillant l'histoire de la création des chasseurs à pied, leurs faits d'armes (Sidi-Brahim, 1870), ainsi que les tenues des tout premiers chasseurs à pied et alpins. On peut lire dans la partie *Chasseurs alpins* : « *Depuis 1888, douze bataillons de chasseurs à pied sont plus spécialement chargés de la garde de notre frontière des Alpes. Eu égard au climat de la région dans laquelle ils manœuvrent hiver comme été, on leur a donné une tenue spéciale. Le képi a été remplacé par un béret orné d'un cor de chasse* (…). *Pendant l'hiver, les recrues se familiarisent déjà avec la montagne et effectuent des marches d'entraînement et de reconnaissance ; puis à la fin de mai, les bataillons renforcés d'une batterie d'artillerie alpine et d'un bataillon du génie, le tout formant un groupe alpin, se dirigent vers leur secteur. Toute la belle saison est employée à des ascensions, des reconnaissances de cols, des tirs de guerre, des marches, des manœuvres.* (…). »

Et comme hommage au 12e bataillon de chasseurs à pied, les chasseurs dessinés en tenue montagne ou à ski portent au collet le numéro 12.

---

909 BEXON Alain, *Un peintre chez les chasseurs alpins, .., op. cit.*, p. 52.

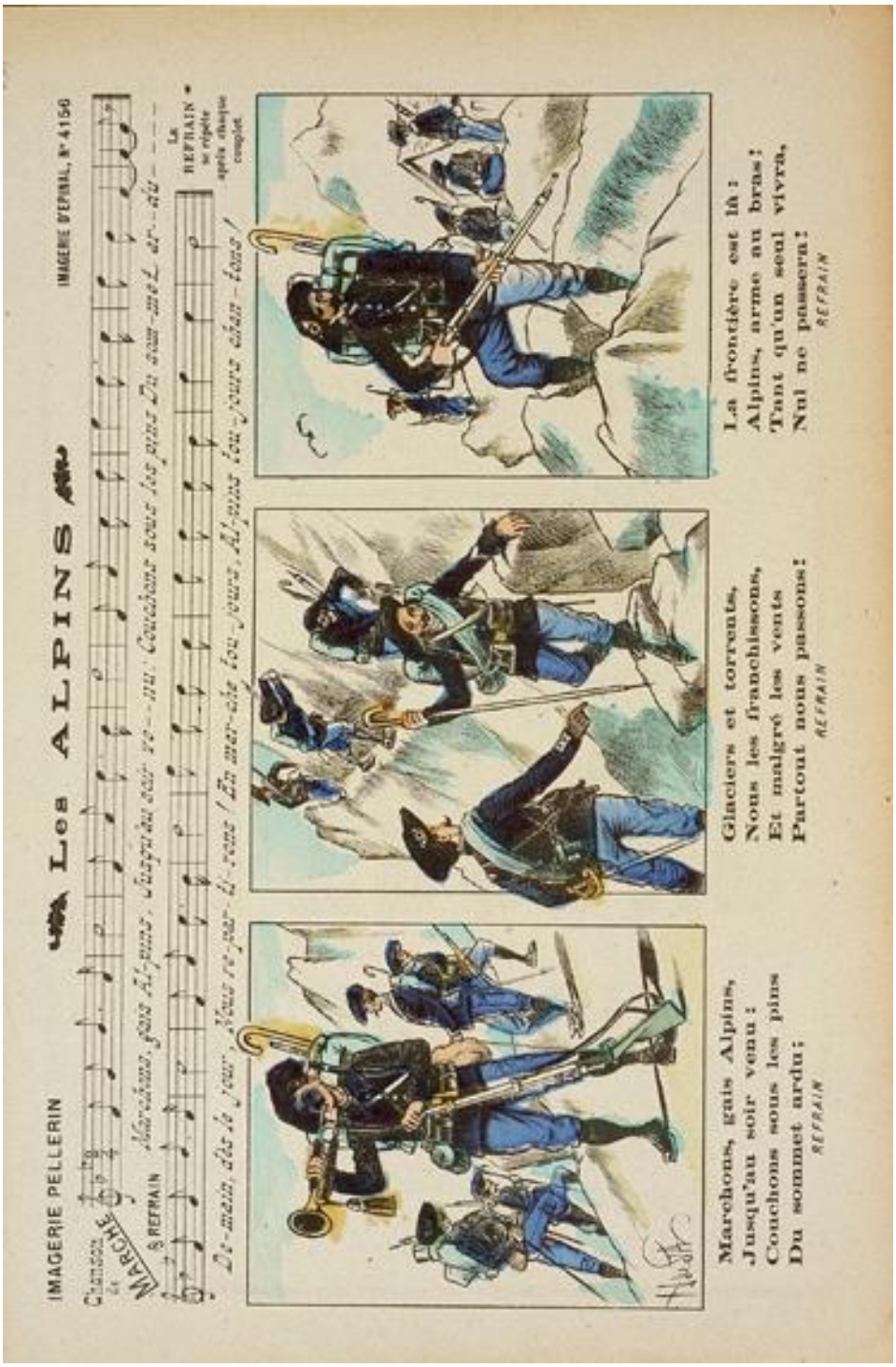

Illustration Imagerie Pellerin avec un chant dédié aux Alpins sur un air connu (*Marchons dans le vent*). Source : Musée dauphinois. Les dessins représentent bien les attributs du chasseur alpin : le béret alpin, la taillole portée ici en bandoullière certainement pour s'aider dans les passages délicats, l'alpenstock.

L’artillerie de montagne

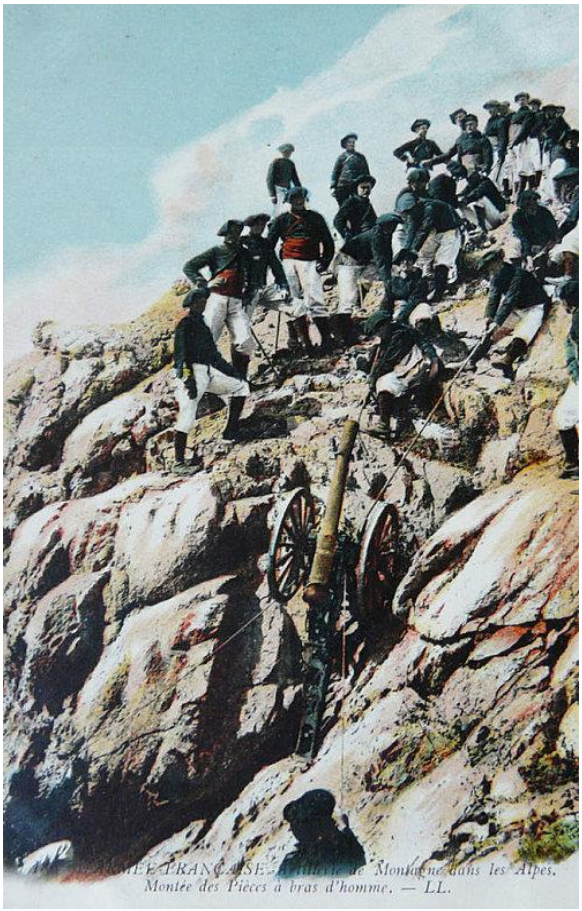

Collections personnelles.

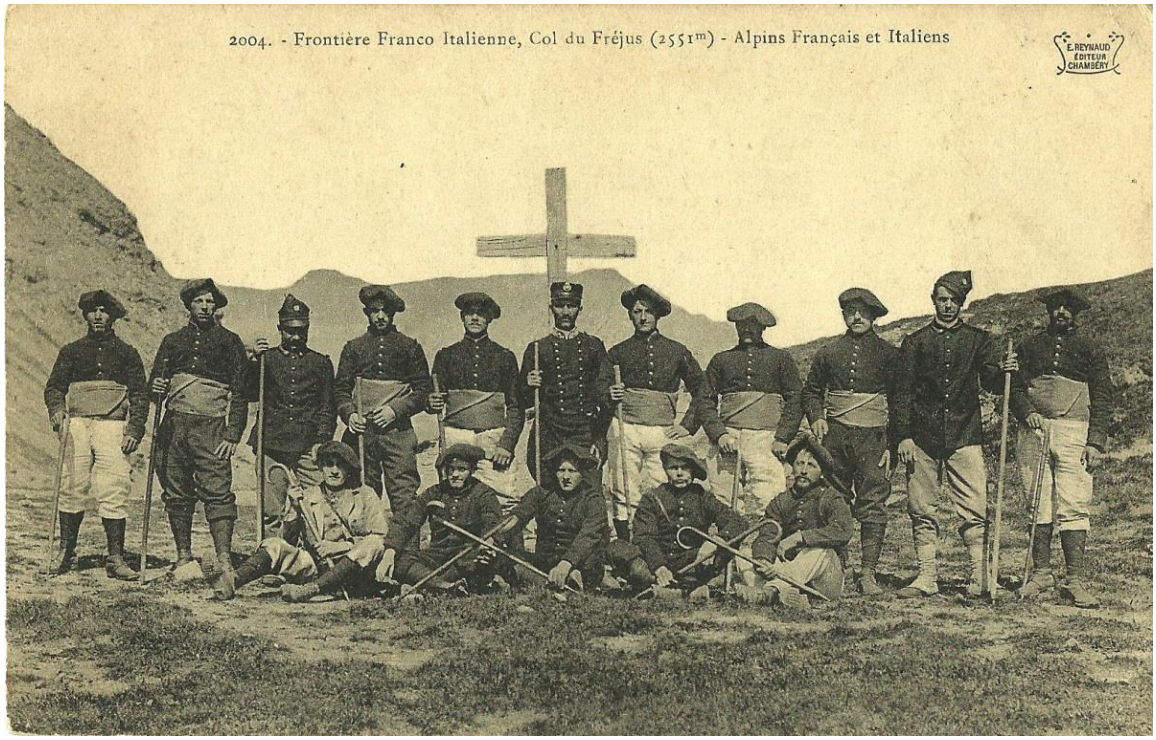

Collections personnelles.

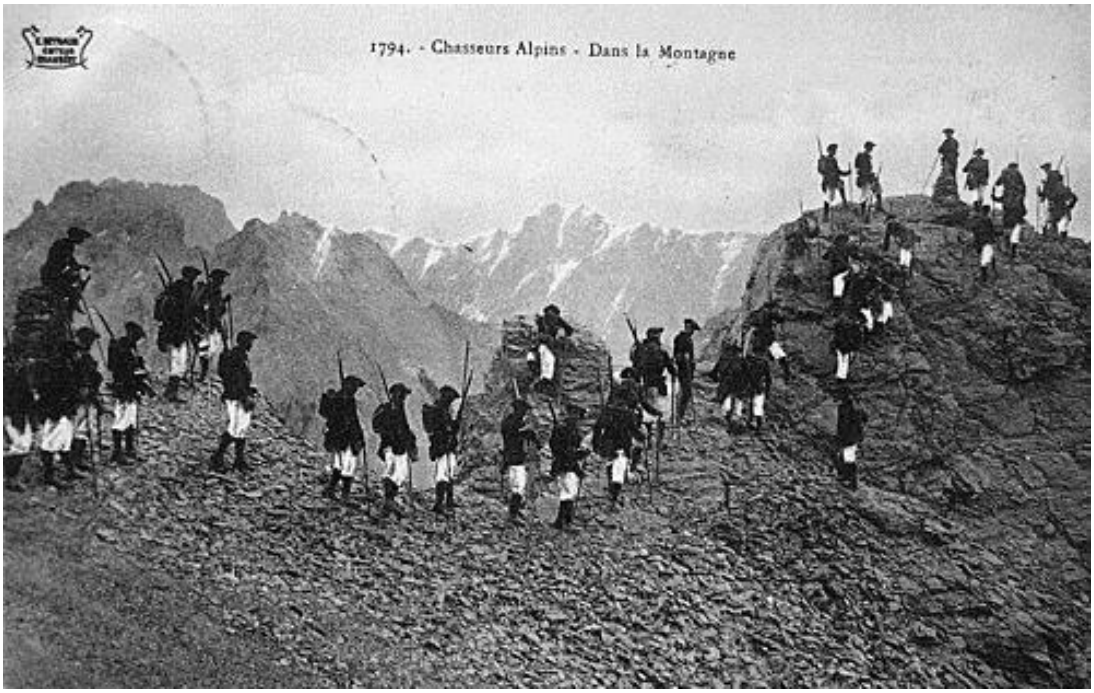

Collections personnelles

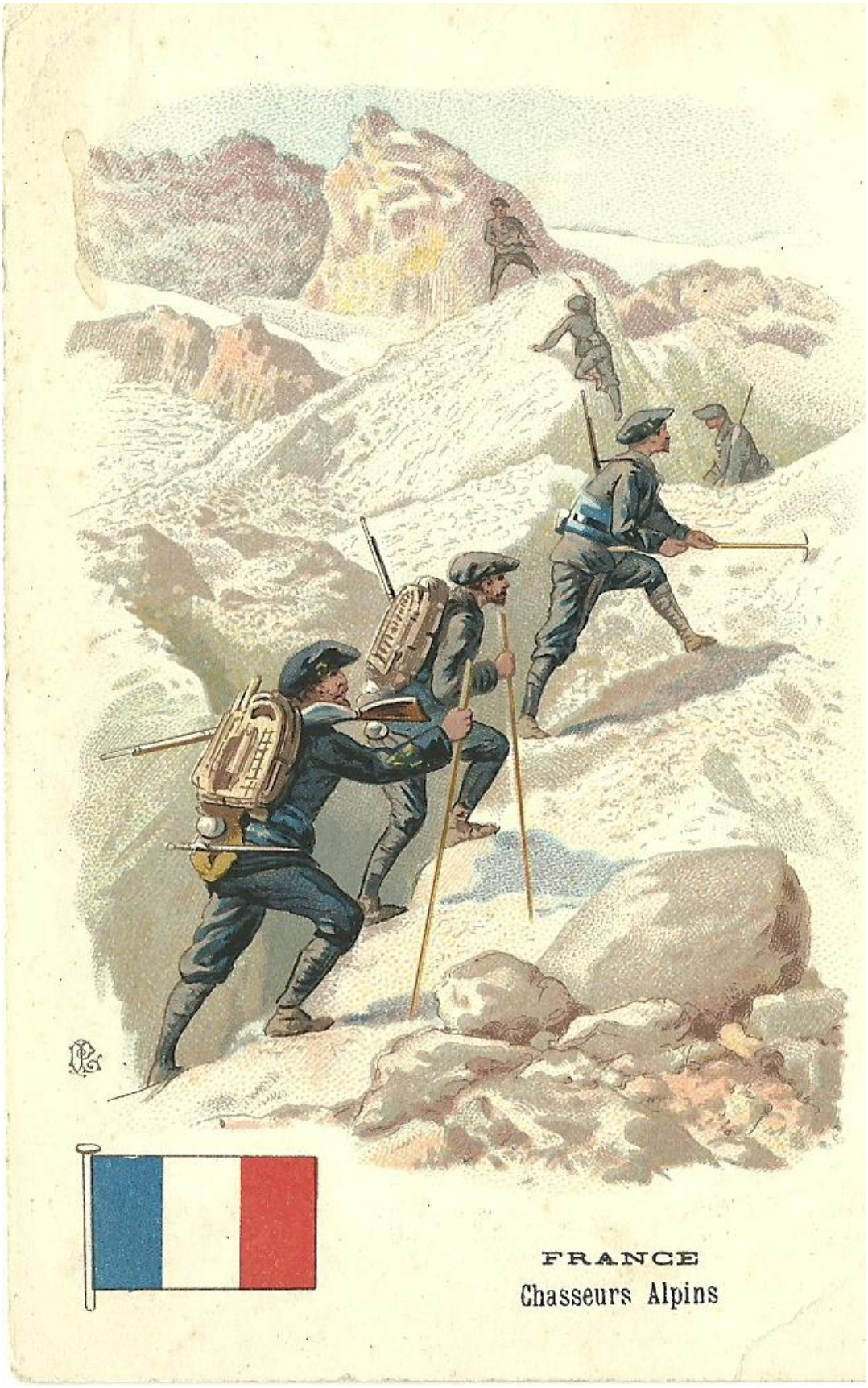

Collection personnelle

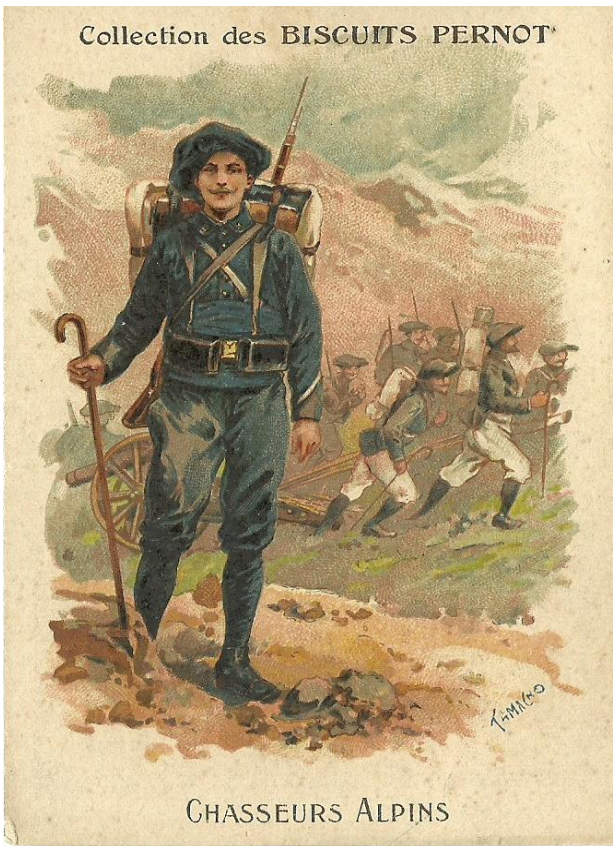

CHASSEURS A PIED

C'est vers 1740, un siècle avant la création de nos chasseurs à pied, qu'apparaissent en France les chasseurs de Fischer et la légion de Conflans. D'autres légions furent constituées sur le même modèle ; elles comprenaient de l'infanterie et de la cavalerie et même quelquefois de l'artillerie. En 1776, un bataillon de chasseurs à pied fut attaché à chacun des 6 régiments à cheval qui venaient d'être créés. En 1788, les bataillons furent séparés de la cavalerie et reçurent des noms de provinces. Un peu plus tard, ils contribuèrent à constituer des demi-brigades légères, qui devinrent des régiments légers. — Enfin, en 1837, le duc d'Orléans fit créer, une compagnie dite de « Chasseurs d'essai ». Cette compagnie ayant donné d'excellents résultats, on forma un bataillon provisoire de tirailleurs que le peuple nomma « Tirailleurs de Vincennes » ; et, en 1840, il y eut 10 « bataillons de chasseurs à pied » A la mort du duc d'Orléans (1842), ils s'appelèrent « Chasseurs d'Orléans » et redevinrent « Chasseurs à pied » en 1848. — Actuellement notre loi des cadres prévoit : 30 bataillons de chasseurs à pied. Douze de ces bataillons sont dits « Chasseurs Alpins ». Ce sont, dans le 14e corps : les 11e, 12e, 13e, 14e, 22e, 28e et 30e ; dans le 15e corps : les 6e, 7e, 23e, 24e et 27e. - Avec un bataillon du 97e régiment d'infanterie et des batteries d'artillerie de montagne, ces 12 bataillons de chasseurs forment les « Groupes Alpins » chargés de la défense des Alpes. Les 30 bataillons n'ont qu'un drapeau décoré en commémoration de la prise, à Solférino, de drapeaux ennemis par le 10e bataillon de la Garde impériale ; il porte comme inscriptions : Isly, 1844 ; - Sidi-Brahim, 1845 ; - Sébastopol, 1855 ; - Solférino, 1859 ; - Extrême-Orient.

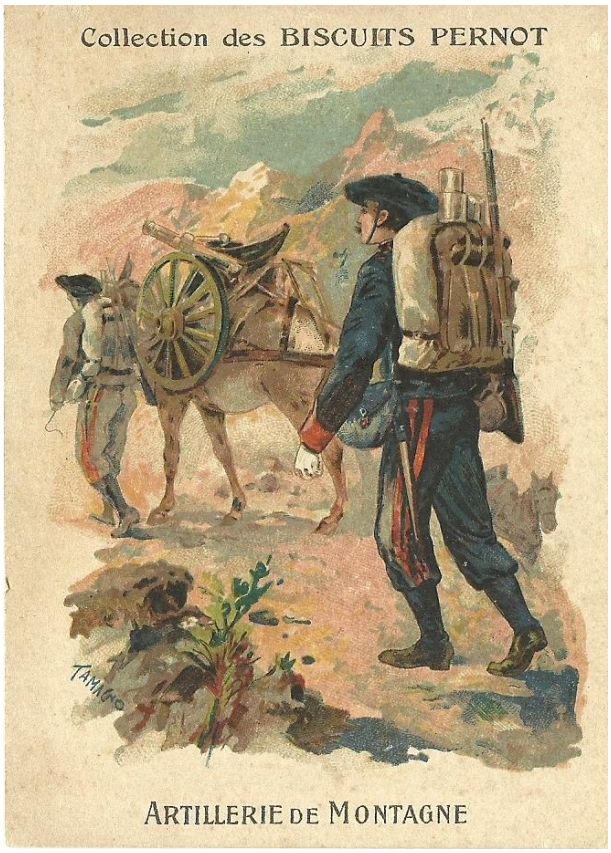

Collection personnelle.

En 30 ans d'existence, les alpini acquièrent une véritable notoriété populaire, même de l'autre côté des Alpes.

Fantassin alpin italien seconde partie du XIX^{e} siècle – Croquis du capitaine Marc de Buttet, 1894.

ANNEXE 1 : CORRESPONDANCE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE DU LIEUTENANT PAUL ARVERS.

La première campagne de Paul Arvers a fait l'objet d'une correspondance avec sa famille qui nous est parvenue. Elle est transcrite ci-après agrémentée de détails tirés de l'historique du 37e régiment d'infanterie[910].

Le 37e régiment d'infanterie de ligne dans la campagne d'Italie (1859)

Le 37e régiment d'infanterie de ligne, ancien régiment de Turenne, a changé plusieurs fois de garnison entre 1844 et 1858, de l'ouest de la France à l'Alsace-Lorraine en passant par Paris, Lyon et Marseille, avant de stationner à Perpignan à partir de juillet 1856. En septembre 1858, il quitte la frontière espagnole pour se rendre à Toulon où le colonel baron de Susbielle, chef de corps depuis le 2 octobre 1855, reçoit avis que le régiment prendra part à la campagne d'Italie. Il est formé, le 18 avril 1859, à trois bataillons de guerre, à l'effectif de cinq cents hommes, commandés respectivement par les chefs de bataillon Magallon, Rousseau et Decaux.

Arrivé au 37e RI le 1er octobre 1857, Paul Arvers participe à la campagne d'Italie à l'issue de laquelle il a rassemblé ses écrits et les lettres reçus de son père dans un carnet de guerre retranscrit ci-après.

Toulon 6 avril

Si je ne t'écris pas plus souvent c'est qu'à Toulon pas plus qu'à Perpignan nous ne sommes renseignés sur la guerre et sa possibilité. Les armements de la marine sont toujours ceux dont je t'ai parlé. Tous les transports des bassins de l'arsenal sont en voie de réparations, mais aux dires de tout le monde cela n'implique en rien la situation des choses : quant à nous, nous ne savons rien peut-être. Le colonel qui arrive de Paris

910 FAIVRE D'ARCIER Charles, *Historique du 37e régiment d'infanterie, ancien régiment de Turenne, 1587-1893*, *op. cit.*

demain ou après nous apprendra-t-il du nouveau ? Mais plus je vais, plus je crains, dans le cas d'une guerre, de voir le régiment présenter les armes aux drapeaux qui viendront s'embarquer ici. Nous avons déjà commencé par les 3e et 4e de ligne qui se sont embarqués la semaine dernière sur trois frégates. Ils étaient formés à 3 bataillons de 6 Cies, un 4e bataillon de dépôt a été formé avec les 5e et 6e de chaque bataillon. Chose qui me rassure fort peu le cas échéant, je serais de ce bataillon. Une frégate partie la semaine dernière doit débarquer à Marseille ou à Porquerolles la légion étrangère. Les Turcos ainsi que deux régiments d'infanterie doivent aussi arriver d'Algérie. Ces quatre régiments seraient, dit-on, cantonnés dans le Var.

Malbousquet 17 avril

Du nouveau ! Par suite d'ordres arrivés de Lyon avant-hier, le régiment est mis sur le pied de guerre et désigné pour faire partie de la 7e division active de l'Armée de l'Est. Nous ferons brigade avec le 34e qui est ici avec nous. Les autres régiments de la division sont les 33e, 78e et 1er régiment de Zouaves, actuellement à Marseille.

On forme les régiments à 4 bataillons, les 5e et 6e forment le bataillon de dépôt : tu devines quelle peur atroce j'ai dû en ressentir, je te fais grâce du détail de mes émotions, nous étions dix sous-lieutenants du dépôt, et il y avait trois places aux bataillons actifs. Le colonel a décidé du tout par l'ancienneté et je suis maintenant 3e Bon 1ère Cie.

On a complété hier les compagnies avec les hommes du 4e bataillon qui se trouve ainsi réduit à ses cadres. Demain le général passe en revue les bataillons organisés, mardi on distribuera les effets de campement. Nous aurons donc été organisés et prêts à marcher en moins de huit jours !

Ainsi me voilà sur le chemin de la gloire et je t'assure que personne en ce moment ne fait de vœux moins ardents que les miens pour la paix. Je vois bien d'ici maman et Cora se désoler un brin à l'idée de mon départ aussi pour occuper leur tristesse je prie maman de m'envoyer 4 chemises de couleur foncée (c'est toujours blanc) et deux de flanelle.

Perpignan 20 avril

Le bruit avait couru ici que votre régiment devait être envoyé en Afrique, ce que nous eussions préféré, mais je comprends très bien que tu ne sois pas de notre avis. D'après les journaux, rien ne paraît encore définitivement arrêté et je pense que la tournure que prendront les affaires sera plus ou moins sérieuses selon l'attitude que va

prendre l'Angleterre qui prochainement devra se prononcer pour ou contre nous … Dans le premier cas l'Autriche devra réfléchir et cèdera peut-être ? dans le second la guerre deviendra certaine, la France ne pourrait reculer ! enfin, si tu marches à la gloire (comme tu le dis) sois ferme et prudent et tout ira bien.

Vous devez avoir reçu un chirurgien-major et des aides, dis-moi dans ta prochaine lettre leur nom, peut-être sont-ils de ma connaissance.

Toulon 21 avril

Les ordres viennent d'arriver du ministre pour que l'indemnité d'entrée en campagne soit payée aux deux régiments de Toulon demain 22. Deux frégates, l'Impétueuse et l'Isly, et un vaisseau, l'Eylau, tous trois de l'escadre, ont été chercher le 1^er^ Zouaves et le 71^e^ en Algérie et les débarqueront à Toulon samedi ou dimanche. Les congés renouvelables du département du Var sont rappelés. Le maréchal Castellane a fait demander si les deux régiments étaient prêts. Le 34^e^ a déjà reçu ses effets de campement, nous aurions les nôtres sans la pluie mais nous les aurons demain. Lundi dernier le régiment formé à 4 bataillons a été passé en revue. Je suis à ma nouvelle Cie. J'ai amené Gasté (mon ordonnance) avec moi, le brave garçon a refusé de passer aux voltigeurs pour ne pas me quitter. Nos compagnies sont de 75 hommes, les Cies d'élite en ont 100. Nous sommes très occupés par des théories sur le service en campagne, et le paquetage, les effets. Bref quoiqu'en puisse dire les journaux la guerre est des plus prochaines et le 37^e^ sera des premiers à marcher.

Toulon 23 avril

Le général Bazaine commandant notre division est arrivé hier soir à 11 h. On a commencé autour de la ville le tracé d'un camp de 15 000 hommes qui doivent arriver dans les premiers jours de la semaine prochaine. Ce sont la 1^ère^ division de Paris, la 4^e^ de Lyon et la 7^e^. Les zouaves et la légion sont attendus les premiers. Nous avons nos effets de campement et nous sommes prévenus que l'entrée en campagne nous sera payée dès que le trésorier aura reçu les fonds. Nous sommes tous en l'air pour nous procurer nos effets de campagne, cantines, bats, mais nous ne pourrons emporter fort peu de choses. Pour moi, je porterai une partie de mon bagage sur mon dos, moyen sûr que le mulet ne soit jamais en retard. M. Guillouet (layetier) m'arrange une musette en cuir mou dans laquelle je pourrai mettre le nécessaire pour bivouaquer et que je porterai avec

des bretelles de sac. Nous pensons ici être transportés à Gênes. Quoique sans notion certaine sur l'époque du départ, on nous recommande d'être parés.

Toulon 24 avril

Nous avons touché notre entrée en campagne et reçu l'ordre de nous procurer dans les plus brefs délais des moyens de transport pour nos effets. Aujourd'hui et demain arrivent deux brigades de Paris. On a déjà dressé les tentes pour les loger. Ça chauffe ferme, nous sommes je crois ici pour peu de temps.

Je suis comme un fou ; courant à droite et à gauche. Cette vie de campagne m'a mis dans un état d'exaltation qui me fait bêtifier du matin au soir. La nuit, je rêve mulets, cantines, Autrichiens, … Italiennes ! Il est temps que je parte pour voir tout cela de près. Décidément, cher père, je suis bien soldat de cœur et d'esprit.

Il arrive à chaque instant des officiers d'état-major, du génie et d'artillerie.

Perpignan 24 avril

Je me félicite que le nouvel état des choses fait volcaniser la tête parce qu'ainsi nous avons presque journellement de tes nouvelles et quoique je t'engage à ne pas trop laisser la folle du logis prendre le mors aux dents, j'espère que tu continueras à nous tenir exactement au courant.

Nous avons eu hier la visite de M. de Saint-Guilhem, il croit que nous pourrions bien avoir la guerre avec l'Angleterre, dont en effet le ministère actuel me paraît un tantinet autrichien ! Mais je crois pour l'honneur du peuple anglais que John Bull fera voir ses dents avant peu.

Une dépêche nous a annoncé hier la protestation de la Prusse au sujet de la conduite de l'Autriche ; c'est un nouveau soufflet pour l'Angleterre. Que va-t-elle faire ? Enfin voilà l'Autriche seule de son bord et je ne doute pas qu'avec beaucoup de guerriers de ta trempe, elle n'ait avant peu à s'en repentir.

Toulon 24 avril

Le 74^{e} et le 17^{e} bataillon de sapeurs sont arrivés à 11 h. Il arrive d'autres troupes à 3 h, d'autres demain. Nous ferons les sacs et versons les tuniques. Je fais mes sacs dans ce moment-ci. Ce soir ou demain, je serai peut-être embarqué.

Toulon 24 avril 10 h du matin

Je pars dans une demie heure, par je ne sais quel bateau. Notre destination est Gênes ou Civitia-Vecchia. Je pars avec un porte-manteau pour tous bagages, au petit bonheur ! En arrivant là-bas, nous trouverons le reste.

Je vous embrasse tous et pars gai de cœur et d'esprit.

Le 25 avril 1859, le chef de corps du 37e RI reçoit l'ordre de s'embarquer avec son régiment sur l'*Algésiras*, battant pavillon du contre-amiral Jurien de la Gravière. Il est affecté au Ier corps, maréchal Baraguey d'Hilliers, 3e division, général Bazaine (ancien soldat du 37e en 1831[911], qui s'était fait un nom en Afrique et en Crimée et s'illustre encore dans cette campagne), 2e brigade, général Dumont.

L'Armée d'Italie s'est scindée en deux colonnes : tandis que les IIIe et IVe corps passent les Alpes au Mont-Cenis et au Mont-Genèvre, les Ier et IIe corps débarquent à Gênes, au milieu des acclamations de la population.

Gênes 26 avril

Nous sommes arrivés à Gênes hier matin à 8 h. Notre traversée a été une vraie fête. 20 heures sur une mer unie comme une glace, sur un des beaux vaisseaux de l'escadre, l'Algesiras, sur lequel je connaissais beaucoup d'officiers. Aussi ai-je eu une chambre seul.

Nous avons été accueillis par un enthousiasme monstre. Nous étions trois bateaux, l'Algesiras, le Redoutable et un 3e dont j'ignore le nom et le doute le plus complet existait dans l'esprit de la population quand au matin les vigies ont signalé les couleurs de la France.

A l'instant les hauteurs qui forment l'admirable panorama de Gênes se sont couvertes de toute la population. A peine avons-nous jeté l'ancre que notre bateau était entouré d'embarcations chargées d'Italiens et Italiennes et que les cris de Viva la Francia, Viva li Francesi, *auxquels nous répondons de notre mieux, retentissaient dans l'air. Le 37e a eu l'honneur de débarquer le premier.*

Les chalands qui nous portaient à terre traversaient une foule de bateaux chargés d'hommes et de femmes. Les dames agitaient leurs mouchoirs. A chaque compagnie qui

débarquait c'étaient nouveaux cris et nouvelle explosion de joie. Cela a ainsi duré toute la journée : du port à la caserne de San Benigno que nous occupons et qui domine la rade nous sommes montés entre une double rangée de spectateurs. Je suis logé dans le pavillon d'officiers, une grande chambre blanchie à la chaux, prêtement meublée, mais qui rachète son vide par la splendeur du spectacle qui se déroule sous mes yeux. De ma fenêtre je vois à mes pieds le port de Gênes et dans le fond en amphithéâtre, la ville et les villas ; car je suis à 2 km environ.

Les 33, 34, 37, 70, 71, 28 et 1er régiment de tirailleurs sont en ce moment ici. Il arrive à tous moments de nouveaux bateaux que je vois débarquer quand je suis chez moi ce qui jusqu'ici a été assez rare car les appels et les corvées nous tiennent en alerte et je ne sais si j'aurai le temps de voir la ville. Hier j'ai été au théâtre où nous avons reçu à l'occasion un ballet fort beau dans lequel on amène en scène une colonne en haut de laquelle deux amours agitent des drapeaux français et italiens. Une ovation splendide, avec cris, rappels et bouquets : je saluais de la main avec une majesté que je ne me savais pas et qui doit m'être propre.

Les Autrichiens et les Piémontais sont en présence, nous partirons sans doute demain pour être concentrés entre Turin et Alexandrie.

Je vous embrasse de tout cœur en priant ma bonne mère de se consoler de mon départ en songeant que je vais peut-être couvrir son fils de gloire et à coup sûr de poussière.

Gênes vendredi 29 avril

Toujours à Gênes en attendant impatiemment notre départ. Chaque jour il arrive de nouvelles troupes, le chiffre monte à 30 000 hommes. Nous attendons dans la journée le maréchal Baraguey d'Hilliers, notre commandant de corps d'armée – 1er corps – 3e division. Nous avons fini par nous organiser mulets, cantines, tentes, à des prix exorbitants. Les Gênois nous font payer cher les bouquets du premier jour. Outre cela, encasernés à 6 km de la ville, nous sommes obligés d'y descendre deux fois par jour pour prendre nos repas. Cette existence n'est pas tenable car nous dépensons en moyenne 10 à 15 f par jour.

---

911 Le général Bazaine connaît bien le 37e régiment d'infanterie de ligne car il s'y est engagé comme simple soldat le 28 mars 1831 et l'a quitté comme sergent.

Gênes est une belle ville, toute plantée de palais, mais je la connais suffisamment et j'ai hâte de passer à d'autres exercices. Le théâtre joue tous les soirs la même chose.

Porto-Decimo 1er mai

Nous sommes organisés en popote, par compagnie. De nos trois soldats, l'un est muletier, l'autre pourvoyeur et cuisinier, le troisième, préposé à la garde-robe. Nous touchons nos vivres de campagne. Depuis vendredi les troupes arrivent en masse. Hier au matin il y avait dans le port 7 vaisseaux de ligne, 1 frégate et 8 transports qui ont débarqué plus de 10 000 zouaves, grenadiers de la Garde, artillerie, génie, matériel. Il y a maintenant dans Gênes et les environs 40 000 hommes.

Nous avons quitté hier Gênes pour Porto-Decimo où nous sommes arrivés à 7 h du soir. On nous a fait aussitôt camper dans le lit de la Scrivia. Nous avons dressé nos tentes très péniblement, ce genre d'opération ne nous étant pas encore familier et à peu près vers 9 h nous avons pu souper avec une tranche de saucisson et deux œufs, après quoi, roulés par terre dans nos peaux de mouton, nous nous sommes bravement endormis. Mais hélas vers 3 h du matin, pluie torrentielle, vent violent, les tentes sont enlevées, une rafale d'eau arrive et en un clin d'œil cette rivière à la mine si douce nous chasse effrayés de sa chaste couche, et nous oblige à nous réfugier dans les maisons du village. Ma compagnie entière occupe une écurie dans laquelle 10 chevaux, ses prédécesseurs, étaient mal à l'aise. Quant à moi je vous écris d'une soupente qui a un faux air de tente et qui fait partie de l'habitation du magister de l'endroit. Demain nous pousserons sur Novi pour faire place aux nouveaux débarqués.

Le Maréchal est arrivé avec tous nos généraux.

Perpignan 2 mai

Nous avons appris avec grand plaisir ton heureuse traversée, ta mère craignait bien que tu n'eusses pour première épreuve à supporter le mal de mer.

On garde le plus profond silence sur les mesures prises ou à prendre. Hier on a affiché une dépêche à la date du 29 annonçant l'entrée en Piémont des Autrichiens. La Toscane s'est soulevée. Son exemple sera sans doute suivi par les autres provinces, ce qui facilitera votre besogne.

On me recommande de te prier de donner, en nous écrivant, des nouvelles des Perpignanais du 37e. Allons mon brave, bon courage et surtout grand sang-froid. La

tournure que prennent les affaires me fait espérer que cette guerre ne sera pas de longue durée et que tu nous reviendras bientôt en jouissance d'un bon semestre.

Rigorozzo[912] *4 mai*

Je t'écris à la hâte assis sur la paille et mes genoux pour table. Lundi nous avons quitté Porto-Decimo après avoir vu passer devant nous le 1er Zouaves et les 100e, 21e, 61e, 15e de ligne et 10e et 17e bataillons de chasseurs. Nous avons été à Ronco où nous sommes arrivés à 8 h du soir. Nous avons eu pour tout abri un petit espace serré où nous étions 6. Nous avons déjeuné à 9 h avec du pain et du fromage, le soir à 9 h avons dîné avec du fromage et du pain. Les hommes sont logés chez l'habitant, on en empile tant qu'on peut dans les greniers, granges ou écuries. La cuisine se fait dans la rue, et c'est un curieux spectacle que de voir un instant après l'arrivée les feux de cuisine s'allumer de tous côtés. Mardi matin à peine levés nous avons eu tout juste le temps de prendre une tasse de café ; si je dois donner ce nom à une espèce de bouillie noirâtre. Et nous sommes repartis vers Rigorozzo où nous sommes arrivés hier à 3 h de l'après-midi. Nous venions de traverser l'Apennin qui, à part quelques sites particuliers, n'offre rien de bien curieux de ce côté. A peine arrivé j'ai pris mes jambes à mon cou et j'ai battu le bourg jusqu'à ce qu'il m'ait fourni des œufs, du beurre, du sucre, du vin et j'ai enfin pu faire le soir un repas auquel on pouvait rigorozzement parlant donner le nom de dîner.

Je suis forcé de vivre avec les êtres les plus assommants que tu puisses imaginer. Mon capitaine est un grand sec de 50 ans environ, marié, père de famille qui se mord les pouces de ne pas être resté au dépôt et qui nous le répète du soir au matin à l'arrivée au gîte. Il ne s'occupe de rien, se jette de suite sur sa peau de mouton et n'en sort qu'à l'annonce du dîner. Tu sais si je suis patient. La bombe n'a pas tardé à éclater, je lui ai déclaré net que je n'entendais pas lui servir de domestique, qu'il eut à mettre la main à la pâte s'il ne voulait pas jeûner. Ce ne serait encore rien si l'animal n'était serré comme un Juif. Enfin hier après un jour et demi de pain et de fromage, ne trouvait-il pas que j'avais fait de trop fortes dépenses pour notre dîner. Mon lieutenant, autre type, vieux grognon, fumant sans cesse, jamais content mais la main dans le rang quand le capitaine est là. Mes rages se calment un peu car du train dont vont les choses je crois que je ne

912 L'orthographe actuelle est Rigoroso.

tarderai pas à commander la compagnie et le reste. L'Empereur est attendu et c'est lui qui doit commander en chef.

Nous avons fort peu de nouvelles depuis que je suis sur les lieux. J'en sais moins qu'auparavant. Le bruit courait hier que les Autrichiens avaient commencé un mouvement de plaisance sur Novi.

Nous sommes à 2 lieues ½ de Novi, nœud des routes de Gênes à Alexandrie et à Tortone, position importante et pourtant on ne prend guère de précautions pour y arriver avant les Autrichiens.

Le maréchal Baraguey d'Hilliers commandant du 1^er^ corps est attendu aujourd'hui. Son quartier général doit être à 4 kilomètres d'ici à Arquata. D'après un bruit qui circulait hier les généraux français auraient reçu l'ordre d'attendre pour attaquer. Ils devraient garder la défensive et même refuser au roi de Piémont les secours nécessaires. Ceci me paraît plus fort.

D'après les officiers d'une batterie d'artillerie piémontaise qui doit marcher avec nous, nous sommes à cinq ou six lieues de l'ennemi. Avant peu nous pouvons donc espérer du nouveau. Je le désire ardemment. Je me porte admirablement et me suis plié très vite à cette existence irrégulière. J'ai conservé toute mon activité, je marche bien, je suis gai, enfin j'ai tout ce qu'on peut désirer en campagne. Depuis vendredi je n'ai pas couché dans un lit. J'ai fait arranger à Gênes trois peaux de mouton dont une repliée sur les pieds. Cela forme une espèce de sac qui m'arrive au sommet de la tête et qui me couvre le ventre et les pieds. Je me fourre là-dedans en conservant mon caleçon. Ma musette recouverte d'une quatrième peau et d'une serviette me sert d'oreiller, mon caban est ma couverture et je dors là-dedans comme plusieurs souches. Ce qui me gêne beaucoup c'est de ne pouvoir changer de chemise tous les jours.

Je porte constamment avec moi un sac ou une musette qui contient une chemise, deux mouchoirs, un caleçon, une paire de chaussettes, mes castagnettes, une brosse à tête et à dents, savon, et une paire de pantoufles. Avec ce système-là je suis toujours un instant après l'arrivée propre comme un sou.

Ecris-moi avec beaucoup de détails sur tout. On en est avide quand on est loin des siens et isolé au milieu de gens qui ne cherchent que leur intérêt.

Tous les jours appels, théories, exercices, revues.

Rigorozzo 9 mai

Je suis cantonné ici depuis le 3 mai ce qui est peu récréatif. Rigorozzo est un sale bourg d'une trentaine de maisons où nous sommes entassés sur la paille. J'ai pris le parti pour éviter les insectes de faire dresser ma tente devant la maison où se trouve ma compagnie. Je m'y trouve fort bien et à l'aise car ni le capitaine ni le lieutenant n'ont voulu me suivre.

Notre tente est grande, j'y tiens facilement debout, dans un coin j'ai une litière de bonne paille sur laquelle est mon sac de peaux de mouton couvert d'une couverture. Je couche là-dedans roulé dans mon caban et je dors admirablement. Ce néanmoins je rêve parfois d'un bon lit avec des draps en vrai. Voilà aujourd'hui dix jours que ça m'est arrivé. J'ai la haute surveillance de la popote, mes deux animaux étant bien trop apathiques pour s'en occuper. Avec mes vivres de campagne et ce que nous achetons notre cuisine n'est pas trop mauvaise, mais c'est encore assis par terre sur une cantine en guise de table que nous sommes obligés de manger. Nous avons eu ce matin pour déjeuner des beefsteaks, des pommes de terre sautées au beurre, une omelette au lard et du bœuf froid en vinaigrette. Mais ce n'est pas tous les jours fête. Il y a quelques temps nous avons été obligés de dîner avec nos soldats par suite de la négligence de notre cuisinier. Le vin nous coûte ici 0,60 le litre. En revanche il est mauvais.

J'ai été l'autre jour à Gênes pour acheter divers objets qui nous manquaient et c'est avec une joie d'enfant que je me suis assis au café Della Concordia, le principal restaurant, à une vraie table, avec une nappe et sur une chaise. Je suis à une école où l'on apprend vite le prix des choses.

Il nous tarde à tous d'être campés régulièrement. La vie que nous menons ici est très fatigante. C'est la vie de garnison avec les embarras de la vie en campagne. A 5 h du matin appel en armes et exercice jusqu'à 8 h. Dans la journée revue de linge et chaussures, d'armes et le soir à 5 h appel en armes et exercice. A 8 h dernier appel. Dimanche nous avons eu revue en grande tenue, de 5 h du matin à 11 h nous avons été sous les armes. Tous les jours il y a quelque nouvel agrément de ce genre, sans compter les fausses alertes pour habituer les hommes et les reconnaissances.

Nous sommes sur le chemin de fer de Turin. Nous avons devant nous les 1ère et 2e divisions du 1er corps. A notre gauche le 2e corps, en arrière la Garde et tout en avant à Turin, le corps du maréchal Canrobert. Le maréchal Baraguey d'Hilliers est à 2 km de nous à Arquata. Les Autrichiens ont tenté le 4 de jeter un pont sur la Scrivia à Castelnuovo. Tu vois que nous ne sommes pas loin.

L'Empereur est attendu à Gênes jeudi. Il est probable que son arrivée décidera de quelque chose. L'artillerie arrive tous les jours ainsi que le génie. Il est passé ce matin une compagnie du 1er qui va fortifier Novi. J'ai vu un sergent qui connaît beaucoup Charles.

J'ai encore été à Gênes hier. Je n'ai rien su. Il me tarde de sortir de cette position et de voir d'un peu plus près Gli Tedeschi. T'ai-je dit que M. de Santi était le médecin en chef de notre ambulance divisionnaire. Je l'ai vu à Gênes, il m'a embrassé cordialement et m'a engagé à aller le voir à Arquata.

J'ai acheté des chemises de flanelle et je m'en trouve fort bien car dans le pays où nous sommes nous passons chaque jour brusquement d'une forte chaleur à un temps froid et humide. Nous allons avoir une plus grande latitude pour nos bagages. L'Empereur accorde deux mulets par compagnie. On nous remboursera le prix du nôtre ; nous aurons ainsi la faculté de compléter notre mobilier de tables, sièges et lits.

Gavi mardi 10 mai

Je commence aujourd'hui un petit journal que je mettrai au courant tous les jours et que je t'expédierai tous les huit jours.

A peine t'avais-je jeté ma dernière à la poste que l'ordre de départ que je réclamais à cors et à cris est arrivé. Nous avons quitté Rigorozzo ce matin à 5 h pour nous porter à 18 kilomètres sur la gauche de notre 1ère brigade à Gavi. En passant à Arquata, j'ai vu le docteur de Santi qui m'a accompagné pendant un bon kilomètre. Nous sommes arrivés à Gavi à 9 h.

Gavi est une petite ville de 4 à 5 000 âmes sur la Lemme, affluent du Pô, avec une forteresse perchée sur un rocher élevé qui domine la ville. Elle avait été abandonnée le matin par la 1ère division du 2e corps qui marche sur Alexandrie.

Surprise agréable, un billet de logement et un lit, un vrai lit duquel je vous écris. Nous devons être près de l'ennemi car nous avons des grand-gardes.

On nous a délivré hier notre second mulet. Gasté ayant soigné des chevaux dans le temps est devenu directeur des écuries. Nos deux bêtes ont été baptisées aujourd'hui Rigolo et Rigolette. Le premier porte une cantine de vivres et une cantine d'effets avec la tente. Le second porte les deux autres cantines avec nos lits et les sacs des conducteurs. Ils en porteraient facilement le double.

Gavi 12 mai

Toujours à Gavi. Il fait un temps de chien qui du reste ne nous a guère quittés depuis que nous sommes sous ce beau ciel d'Italie. Nos grand-gardes sont à Bizio et servent à relier la division Lespinasse à notre gauche, à notre corps d'armée.

D'après les dires d'aujourd'hui, les Autrichiens se replieraient. Ils ont cependant poussé une pointe sur Cortone qu'ils ont frappé d'un impôt de 500 000 f. On prétendrait qu'aujourd'hui à Novare ils ont exigé 1 million 1/2. Ils pillent partout où ils passent. Les journaux italiens disent que ce n'est pas une guerre de soldats ma una guerra di predoni.

Nous avons l'ordre de nous dire prêts à être passés en revue par l'Empereur qui a dû débarquer aujourd'hui à Gênes. Je suis fatigué de ces cantonnements qui ressemblent à des garnisons. Le colonel nous a obligés à porter des gants et se montre assez ridicule sur la tenue.

Hier au soir nous avons passé notre soirée assez gaiment en organisant un petit bal chez un habitant qui a plusieurs officiers logés chez lui. Notre chef de musique a déniché un violon, deux autres officiers avaient des flûtes, moi, mes castagnettes. Nous avons dansé jusqu'à minuit au grand contentement des jeunes filles gaviennes qui s'en donnaient à cœur joie. J'étais ficelé pour la circonstance, une chemise blanche, une cravate et des gants jaunes. Enfin on peut encore s'amuser.

Gavi 13 mai

Je quitte demain Gavi pour Villalvernia. Nous nous rapprochons de l'ennemi. Les journaux d'aujourd'hui racontent avec emphase l'arrivée de l'Empereur et la satisfaction de la population génoise après avoir vu l'homme du siècle. Le beau temps paraît revenu. La pluie nous aura abattu la poussière. L'étape de demain est de 25 kil mais avec les embarras de voitures nous ne serons pas rendus avant midi. A l'arrivée je vous renseignerai sur notre position.

Je suis monté dans la journée à la citadelle de Gavi qui est située en haut d'une montagne dont le spectacle le plus beau s'est déroulé à mes yeux. Environ dix lieues de pays en plaine tout couverts de villages et de villes. C'est le commencement de la riche Lombardie que nous verrons de plus près avant peu. Demain nous serons à une lieue et demie de Tortone que les Autrichiens ont saccagée il y a trois ou quatre jours.

Après avoir passé les Apennins au col de Cadibone et être arrivé le 10 mai 1859 à Gavi, le 37^{e} régiment d'infanterie prend connaissance de l'ordre du jour que l'Empereur, arrivé depuis le 12 à Gênes, adresse à l'armée :

« *Soldats,*

je viens me mettre à votre tête pour vous conduire au combat. Nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance et le soustraire à l'oppression étrangère ; c'est une sainte cause qui a les sympathies du monde civilisé.

Je n'ai pas besoin de stimuler votre ardeur, chaque étape vous rappellera une victoire. Dans la Voie Sacrée de l'ancienne Rome les inscriptions se dressaient sur le marbre pour rappeler au peuple ses hauts faits ; de même, aujourd'hui, en passant par Mondovi, Marengo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, vous marcherez dans une autre voie sacrée au milieu de ces glorieux souvenirs.

Conservez cette discipline sévère qui est l'honneur de l'armée. Ici, ne l'oubliez pas, il n'y a d'ennemis que ceux qui se battent contre vous. Dans la bataille, demeurez compacts et n'abandonnez pas vos rangs pour courir en avant. Défiez-vous d'un trop grand élan, c'est la seule chose que je redoute. Les nouvelles armes de précision ne sont dangereuses que de loin ; elles n'empêcheront point la baïonnette d'être comme autrefois l'arme terrible de l'infanterie française. Soldats ! Faisons tous notre devoir et mettons en Dieu notre confiance. La patrie attend beaucoup de vous. D'un bout de la France à l'autre retentissent ces paroles d'un heureux augure : la nouvelle armée d'Italie sera digne de sa sœur aînée.

Napoléon

Gênes, 12 mai 1859. »

Continuant sa marche vers le nord, le 37e quitte Gavi après quatre jours de stationnement.

Carisano Maggiore 15 mai

Nous avons quitté Gavi le 14 par une pluie battante. A Serravalle j'ai rencontré M. de Santi avec qui j'ai causé près d'une demi-heure. Nous avons rendu les honneurs au maréchal Baraguey d'Hilliers qui nous a traversés escorté d'un nombreux état-major. Nous avons passé la Scrivia sur un pont de fils de fer et nous sommes arrivés à Villalvernia à 4 h ½. Il nous a donc fallu onze heures pour faire 24 kil, le passage du pont

y est, il est vrai, pour beaucoup mais une marche si longue n'en est pas moins très fatigante. A peine arrivés, au moment où nous nous disposions à dîner mon bataillon a été envoyé à 6 kil en avant sur la droite pour couvrir la division et pour surcroît d'ennui en arrivant à Carisano ma compagnie à 7 h a été envoyée en grand-garde. Enfin ce n'est qu'à 9 h ½ seulement que j'ai pu dîner avec du fromage et du café. J'ai passé ma nuit à faire des rondes entre nos quatre petits postes, la pluie sur le dos. Dans deux pieds de boue et dans l'absolue impossibilité de pouvoir m'étendre pour dormir un peu nous avons fait du vin chaud qui nous a soutenus. A 4 h j'ai été lever le terrain de notre grand-garde ce qui m'a obligé pour me renseigner à employer vis-à-vis des paysans un baragouin qu'ils ont pourtant compris. On nous a relevés ce soir à 5 h. Pas plus tôt arrivés au village, et avant même d'avoir un logement, j'ai rencontré un officier d'état-major qui cherchait notre capitaine pour lui transmettre l'ordre de nous mettre en route à 6 h pour faire place au bataillon de chasseurs de la garde qui s'était trompé de chemin. Enfin le contre-ordre est arrivé et j'ai pu dîner à 8 h. Il était temps car depuis la veille au matin je ne vivais que de pain et de café et j'avais reçu sans interruption la pluie sur le dos.

Enfin j'ai une chambre avec un bon lit et c'est de là, sous la bienfaisante influence d'une chaufferette et d'une bonne digestion que je vous narre mon Odyssée.

Il est dix heures, il y a donc 53 heures que je n'ai pas débridé. Je recule le moment de dormir en causant avec vous et en fumant un cigare.

Le pays est magnifique, du point où nous sommes on découvre au loin : tout est riche excepté le village. Je suis pourtant chez de très braves gens qui se sont mis en quatre pour me mettre au mieux. Du reste plus nous avançons et plus les gens sont affables. Les Autrichiens il est vrai ne sont pas loin. Ma santé est parfaite en dépit de la mauvaise nourriture. Je suis du reste équipé de façon à braver les intempéries de l'air. Je porte de grandes guêtres en cuir qui m'arrivent jusqu'au genou, une chemise en flanelle et par-dessous mon pantalon une ceinture bleue en laine qui me fait six fois le tour du corps. Je viens de retirer mon pantalon et mes guêtres. Il est aussi sec que s'il n'avait pas plu et mes pieds n'ont rien ressenti de l'humidité. Cette existence me convient parfaitement. Je suis très gai et chante du matin au soir tous les refrains qui peuvent s'appliquer à la situation.

Pontecurone 17 mai

J'étais bien mal inspiré en reculant le moment de me mettre au lit car à peine y étais-je que la marche du régiment est venue me retirer du sommeil dans lequel je me

plongeais avec délices. Nous avons quitté Carisano à 2 h ½ du matin pour revenir à Villalvernia où nous avons versé nos shakos. Je me suis débarrassé du mien avec bonheur sans me préoccuper de ce qu'il deviendra. On a retiré à nos hommes leurs dernières couvertures de campement, mesure que personne ne s'explique car les voilà maintenant sans rien pour se couvrir la nuit. A 6 h ½ nous nous sommes mis en route par une pluie battante en emportant un peu de vivres dans nos musettes. On dirait avoir entendu le canon dans la nuit. Nous avons traversé Tortone où les Autrichiens étaient il y a quelques jours. La ville est assez grande, elle était toute pavoisée de drapeaux français et ne présentait nullement l'aspect d'une ville saccagée je commence à me méfier des feuilles piémontaises. En sortant de la ville nous avons rencontré un régiment de lanciers piémontais dont les officiers nous ont dit que les Autrichiens cherchaient à s'établir sur la rive droite du Pô et que nous en étions très près.

Partis à 2 h du matin nous sommes arrivés à Pontecurone à 5 h du soir, marchant depuis le matin dans une boue liquide et la pluie sur le dos. Nous avons une petite chambre pour nous trois avec une cheminée et de la paille. Il y avait 60 heures que je me tenais sur mes jambes n'ayant pris en tout que 4 heures de repos. Aussi à 7 heures j'étais enroulé dans ma couverture et je dormais sur une peau de mouton du sommeil du juste ce qui ne m'a pas empêché de me lever à 5 h du matin pour l'exercice !!! Il faut avoir perdu la tête pour traiter ainsi un régiment qui marche dans l'eau depuis trois jours. Le général a fait cesser immédiatement. Nous étions les seuls.

Nous sommes deux divisions réunies dans le village qui est à une lieue du Pô. On parle d'une affaire d'avant-postes qui aurait eu lieu hier matin entre les Autrichiens et les Français. Le soleil avance une oreille, espérons que nous verrons le reste du visage de ce bon bourguignon avant la fin de la journée. Il est 8 h je crois bien qu'à 10 h nous serons partis.

Le 37^{e} arrive à Voghesa le 20 mai. Ce même jour, de onze heures du matin à quatre heures, la division du général Forey lutte contre le VIII^{e} corps autrichien envoyé en reconnaissance à Montebello et finit par repousser l'ennemi.

Voghesa 21 mai

Les hostilités sont commencées. Les Autrichiens ont attaqué nos avant-postes à 2 h de l'après-midi. C'est la 1ère division du 1er corps qui a supporté le choc. Le 84^{e} qui était en grand-garde a beaucoup souffert mais le reste de la division Forey arrivant

immédiatement avec un régiment de lanciers piémontais a rétabli l'équilibre et à 6 h l'ennemi battait en retraite vers le Pô laissant sur le terrain beaucoup de morts et de blessés. Attirés par le canon nous avons été hier de Pontecurone à Voghesa où j'ai vu les prisonniers autrichiens qui arrivaient très jeunes et peu robustes. Nous sommes maintenant bivouaqués aux portes de Voghesa. Le général Beuret, ancien lieutenant-colonel du 60e, a été tué.

Nous espérons marcher dans la journée. C'est à Montebello que l'action a eu lieu.

Perpignan 31 mai

Ta lettre journal nous a fait grand plaisir. Je t'engage à continuer ce mode autant que tu le pourras parce qu'ainsi tu retrouveras plus tard l'histoire de ta campagne, chacune de tes lettres étant classée avec soin après, bien entendu, avoir été lue et relue à toutes tes connaissances. Ne te préoccupe pas du volume et du poids de tes lettres et dispense-toi de les affranchir.

Je vois à l'instant dans mon journal que tu ne dois pas avoir changé de position : « Montebello est aujourd'hui le quartier général du Mal Baraguey d'Hilliers qui habite un palais voisin de la maison du général Ladmirault. Le général Forey occupe Casteggio, en arrière est la division Bazaine et la division du général Desvaux campe dans la vallée de la Coppa. »

Tu ne me dis rien de l'état de tes finances, j'en conclus que ta solde doit te suffire. Mais comme il faut tout prévoir et ne pas attendre les moments du besoin je te pris de m'indiquer un moyen de te faire passer des fonds si besoin était.

Les dépêches nous apprennent que Garibaldi harcèle sans cesse les Autrichiens du côté de Côme et se rapproche de Milan. Il doit être sans doute soutenu par le corps Niel. On suppose que l'Empereur attend l'arrivée de la cavalerie et du matériel de pont pour passer le Pô et rejeter les Autrichiens en Lombardie où une fois entrés tout marchera sans doute plus vite. Le 99e où est Bouis a dû débarquer à Livourne le 27 pour faire partie du 5e corps qui pourrait bien être dirigé sur Venise.

Casteggio 23 mai

Ainsi que je vous l'ai écrit les hostilités ont commencé le 20. Les Autrichiens ont attaqué nos avant-postes à Montebello, ils étaient dit-on 16 000. L'affaire a commencé à 2 h de l'après-midi et n'a fini que le soir. Le régiment de Novare (cavalerie piémontaise) a reçu le 1er choc, il a été soutenu par le 84e. Enfin le reste de la 1ère division du 1er corps,

cantonné à Voghesa, est arrivé et les choses ont changé de face. Les Autrichiens occupaient les hauteurs en avant du village et cependant malgré leur nombre et la force des positions, les troupes françaises les délogeaient à 7 h du soir. Les premiers régiments engagés ont éprouvé de fortes pertes. Le 84e a 5 officiers tués et 6 blessés. Le 98e 6 officiers tués et 20 blessés. On attribue cela à l'habitude de porter le caban en sautoir la doublure en dehors. Les officiers autrichiens prenaient leurs tirailleurs par le bras et leur désignaient les officiers. Le soir l'ennemi battait précipitamment en retraite laissant de nombreux morts et blessés et se retranchaient à Casteggio d'où je vous écris maintenant.

Nos jeunes soldats ont été magnifiques de sang-froid et ont exécuté avec une vigueur rare les charges à la baïonnette qui ont décidé la fuite de l'ennemi. Les Autrichiens redoutent beaucoup ce genre d'attaque et nos soldats l'avaient si bien compris qu'ils ont demandé eux-mêmes la charge. En résumé la victoire est complète. Elle l'eut été un peu plus si la 3e division était arrivée à temps. Nous sommes partis de Pontecurone à 8 h du soir et nous avons bivouaqué la nuit et une partie de la journée aux portes de Voghesa. J'ai vu de Santi, éreinté et ayant fait des opérations toute la nuit, il n'en pouvait plus. Dans la journée j'ai assisté à l'enterrement du pauvre général Beuret que tu dois te rappeler. Il habitait la même maison que nous. L'Empereur est venu visiter le champ de bataille. Sa visite a donné lieu à une panique singulière. Il était escorté d'un escadron du 8e Hussards, bleu et blanc, couleurs autrichiennes. Voyant les paysans abattus comme une nuée de corbeaux et dépouillant les morts, il les a fait charger par ses cavaliers. Les misérables ont pris la fuite dans la plus grande frayeur en criant. La peur se propageant, les maisons de Voghesa se sont fermées, les drapeaux disparaissant des fenêtres et de tous côtés hommes et femmes chargés de paquets, traînant des enfants et poussant des bestiaux devant eux passaient devant nous. Nous avons contenu nos hommes derrière les faisceaux sans les rompre. Le 34e qui gardait le champ de bataille s'était formé en carré et n'a eu que le temps de se déployer pour rendre les honneurs à l'Empereur sur lequel, une seconde de plus, on allait ouvrir le feu.

Le 21 au soir nous avons traversé la ville pour nous porter du côté de l'ennemi. Nous avons passé la nuit sur le boulevard. J'ai dormi au pied d'un arbre pistolets à la ceinture, je ne recommencerai pas.

Le 22, hier matin, nous sommes partis pour Madecino où nous avons passé que trois heures. On nous a envoyés en grand-garde à Pizale à 2 kil de Pô. Nous nous sommes installés dans une fort belle ferme abandonnée. Nous avons dû rester sur pied

toute la nuit. L'ennemi passe le Pô dans des barques et vient marauder. Ce matin (23) à 4 heures nous avons quitté nos postes pour revenir sur nos pas. Nous avons traversé le champ de bataille de Montebello et nous avions, par suite de l'erreur d'un guide, dépassé Casteggio et les grand-gardes françaises lorsque les gens qui venaient de Stradella nous ont arrêtés pour nous prévenir que nous étions à 10 mn de l'ennemi. Comme nous n'étions pas en face, nous sommes revenus sur nos pas pour nous porter au véritable point que nous devions occuper dans la montagne en avant de Casteggio. Je suis de garde à la police et vous écris sur mes genoux. Nous sommes près de l'ennemi et nous attendons du nouveau pour demain. Il y aura sans doute une affaire chaude si comme je le crois les Autrichiens désirent une revanche. Je vais bien malgré ces trois jours et trois nuits sans sommeil.

24 mai

Rien de nouveau. Nous nous établissons fortement dans les montagnes. Les deux corps d'armée qui nous suivent seront aujourd'hui près de nous. On paraît vouloir attendre l'ennemi dans les positions où nous nous trouvons. Le 37e se trouve sur une fort jolie montagne d'où on découvre au loin. Nous nous fortifions. J'ai été hier de garde à la police ce qui m'a procuré une quatrième nuit en l'air. Je campe sur la pointe de mon sabre. Si jamais le Bon Dieu vient à rappeler les moins perçus de sommeil j'aurais un rude arriéré. Ma nuit s'est passée en rondes et visites de sentinelles. On s'y fait. A l'heure où je t'écris je pourrais me reposer et n'en sens pas le besoin quoique je n'ai dormi que 2 heures cette nuit après avoir marché toute la journée.

Du point où nous sommes on a la vue la plus admirable que tu puisses imaginer. A gauche et dans le lointain, les pics neigeux des Alpes, en avant les montagnes du Tyrol, et enfermée dans cette ceinture la riche vallée du Pô. Pavie devant nous et de tous côtés des maisons isolées, des fermes, des villages. Cette nuit on distinguait parfaitement les feux des Autrichiens.

Nous aspirons tous avec ardeur au combat. Tout le monde se porte admirablement, et moi aussi. Je n'ai qu'un seul ennui c'est de ne pouvoir changer de linge. Depuis trois jours je n'ai pas pu ôter mes guêtres. Je réussis encore à me bien tenir mais ce n'est pas facile. Notre popote marche admirablement. Notre cuisinier est une fichue canaille mais très intelligent. Il sait tirer parti de tout. Le matin nous avons des beefsteaks aux pommes et aux cornichons, du bœuf sauce piquante, du bœuf vinaigrette, du bœuf en miroton, des boulettes de bœuf, des œufs en omelette, à la coque, à la tripe, durs, pochés, du fromage

et du café. Le soir, soupe grasse julienne, macarons, bœuf en ragoût, naturel, rôti, riz à l'eau, au lait, au gras, poule au riz, croquettes de ris, fromage et café. Les jours de marche, par exemple, c'est plus sommaire, des œufs durs, du fromage et du café et un ou deux biscuits de campagne que je grignote en marchant.

Magerona 25 mai

Depuis hier j'ai déjà changé deux fois de position. Je suis aujourd'hui sur un haut plateau. Il tombe une pluie battante et on ne voit pas le bout du nez d'un homme. Nous sommes en première ligne. On voit le feu de l'ennemi dans la plaine à une lieue de nous. Nos avant-postes sont en présence mais le temps n'est guère favorable pour une rencontre. Nous nous fortifions dans des positions formidables. Le but est je crois d'amener l'ennemi à venir nous chercher. On a de quoi le recevoir convenablement.

On nous retire aujourd'hui nos mulets pour nous donner une voiture à deux colliers par demi-bataillon. On diminue ainsi les impedimenta.

Oriolo 28 mai

Nous avons occupé à Magerona pendant quatre jours des positions très fortes dans lesquelles nous campions sur la dure et en ligne. Les officiers faisaient le quart pendant la nuit et le génie construisait des redoutes à nos ailes, pendant que l'artillerie établissait des batteries pour enfiler les gorges des montagnes. Enfin nous avions tout l'air de prendre des dispositions durables quand ce matin l'ordre est venu de lever le camp, ce qui s'est fait sans bruit. Le tour était joué. Toutes les divisions postées d'abord à droite, même avant le combat de Montebello, filaient vers la gauche pendant que la division Bazaine s'établissait fortement pour masquer le mouvement et, moitié à pied, moitié en chemin de fer, se concentraient sur Valenza. La feinte ayant réussi nous partons à notre tour en faisant, nous 37^{e}, un grand détour pour masquer le mouvement de la division. Nous sommes revenus sur nos pas par Pizale et nous sommes à un kilomètre de ce village à Oriolo. Demain nous revenons sans doute à Voghesa pour prendre soit la route de Sale soit le chemin de fer à Pontecurone.

Pendant mon séjour de cinq jours dans la montagne nous avons campé sous la toile et que fussions-nous devenus Seigneur si suivant la volonté de l'Empereur on nous avait retiré nos tentes. Nous avons vécu entre la pluie et le beau temps occupant un beau terrain. Des vignes en escaliers et devant nos yeux, à nos pieds en quelque sorte, toute la Lombardie. Hier, par une éclaircie, on voyait distinctement Pavie et Milan. Malgré le

mauvais temps, des corvées de toutes sortes avec de la boue jusqu'au genou, joint à cela debout dès 3 h du matin, et sous les armes jusqu'à la rentrée des reconnaissances à 5 h. Appel, distributions, appels à midi, à quatre heures et à 8 h ½, puis une faction d'1 h dans la nuit. Je puis bien dire que depuis le 19 c.à.d. depuis neuf jours, je n'ai pas dormi plus de 4 h par nuit, plus deux nuits, celle de Montebello et la suivante, pendant lesquelles je n'ai pas dormi du tout.

Avant-hier à 2 h du matin, j'ai été avec ma compagnie en reconnaissance sur Broni occupé par les Autrichiens, en profitant de ce que la pluie tombait par torrents. Nous étions obligés de nous accrocher à tout pour ne pas tomber. Enfin vers 4 h la pluie a cessé et nous avons pu avancer. Un instant j'ai eu l'espoir que nous ramènerions quelque chose. Deux grenadiers du 3e bataillon sont venus me prévenir en toute hâte qu'ils venaient d'apercevoir trois Autrichiens couchés sous un arbre. Je me dirige en toute hâte vers le point qu'ils m'indiquent mais l'oiseau s'était envolé, laissant des traces dans le blé. Je revenais désappointé quand tout à coup je vis dans une grange découverte quelque chose de noir qui remuait je fais aussitôt cerner la maison et je monte, mon sabre d'une main, un pistolet de l'autre, mais à peine avais-je commencé à fouiller la paille que j'en vois sortir, pâle de frayeur, un malheureux enfant qui s'y était caché. Je te laisse à penser si nous avons ri de l'aventure. Nous sommes revenus par là-dessus rapportant de notre expédition un superbe dindon que j'ai eu pour 9 h. Les habitants de ces montagnes nous ont fait accueil et paraissent beaucoup redouter les soldats autrichiens : à Soriasco ils ont rempli de vin les bidons de nos soldats et nous ont offert du vin blanc. Quelques-uns cependant rentraient chez eux et fermaient leurs portes. Le pays est admirablement cultivé et d'une remarquable fertilité mais les habitants n'ont pas l'air aisés et sont malpropres.

A Magenta on a arrêté un riche propriétaire accusé d'avoir cherché à faire causer les soldats et d'avoir voulu capter la bienveillance des officiers supérieurs pour avoir des renseignements. Il a été dénoncé par ses domestiques qui ont profité de son arrestation pour mettre sa maison au pillage. On a mis immédiatement ordre à cela en installant les gendarmes dans la maison. Son vin nous a été vendu à 0,50 le litre. J'ai été prendre le café avec le Dr de Santi qui habitait sa maison.

Tu as dû lire dans les journaux les détails de la bataille de Montebello. D'après le bulletin officiel du Gal Cte de Stadion où ce dernier dit avoir reculé devant les forces supérieures des Français. Les détails donnés par nos rapports comme chiffres de troupes en ligne et de morts et de blessés sont seuls vrais. Dans la nuit du 20 au 21,

l'Empereur François-Joseph était à Pavie attendant un succès de ses armées pour suivre l'exemple des deux autres souverains. Il est aujourd'hui à Vienne.

Mon menu de l'autre jour t'a étonné. Que diras-tu de celui d'aujourd'hui ? Poulet sauté aux câpres, beefsteaks aux pommes, omelette au lard, soupe à l'oignon, le tout servi sur une table. J'ai un lit pour ce soir, je le partage avec ma vieille pipe de lieutenant mais cela vaut encore mieux que ma peau de mouton sur l'herbe.

Le 28 mai, suivant les nouveaux ordres de Napoléon, la marche vers le Nord commence ; le I^{er} corps est à l'arrière-garde mais effectue de continuels mouvements en direction de Milan.

Valenza 31 mai

Depuis l'autre jour nous marchons sans relâche. D'Oriolo nous avons été à Sale. 4 h du matin à 6 h du soir. Le lendemain nous avons passé le Tanaro et nous sommes arrivés à Valenza sur le Pô. Nous partons ce matin pour Casale où nous arriverons ce soir et d'où nous passerons probablement jusqu'à Vercelli.

La journée d'avant-hier a été éreintante nous marchions très vite et nous avons eu à peine 2 heures de repos dans toute la journée. A Castelnuovo Scrivia il y a eu une panique causée par les charretiers auxiliaires. C'est là ainsi au moins depuis le commencement. A mesure que nous évacuons, l'ennemi reprend le terrain que nous abandonnons.

Casale 1er juin

Nous passons le Pô dans un moment pour aller prendre position entre Vercelli et Novare. Nous sommes les derniers tout à fait.

Il y a bien eu un combat à Palestro, nous sommes vainqueurs, mille prisonniers. Nous partons dans 2 heures en chemin de fer. On s'attend à une grande bataille.

Novare 4 juin

Depuis Valenza nous avons marché le plus rapidement possible. La grande concentration de troupes dont je te parlais est achevée. Avant-hier matin notre avant-garde est arrivée à Novare d'où elle a chassé les derniers Autrichiens en leur prenant deux pièces de canon. Tu dois avoir des détails sur le combat de Palestro où le 3^{e} régiment de Zouaves s'est conduit de façon héroïque, sans tirer une balle. Ils ont pris à la baïonnette 5 canons à l'ennemi.

De Valenza nous avons été à Casale, place forte sur le Pô. Nous avons campé. La ville n'est pas belle mais elle offre des ressources. J'y ai déjeuné et dîné très notablement au restaurant. Le camp a été levé le lendemain de notre arrivée à 9 h de l'après-midi et on nous a fait bivouaquer devant la gare attendant notre tour pour partir. Nous y sommes restés jusqu'au lendemain matin à 6 h. Je me suis couché sur un tas de cailloux roulé dans mon caban et j'ai dormi comme j'ai pu. A 6 h nous sommes partis à pied pendant que l'autre régiment de notre brigade qui avait couché sous la tente prenait le chemin de fer. Nous avons traversé le Pô et à 10 h nous étions à Vercelli. 25 kil par une chaleur effrayante, nous espérions nous reposer mais après 2 heures d'arrêt et un bon déjeuner par exemple, nous sommes repartis. La ville était pleine de soldats conduisant des prisonniers autrichiens. Il y en a 1 200 environ, avec lesquels nos hommes partagent leurs vivres. Nous leur avons apporté des cigares et du tabac. Les sous-officiers en faisaient autant et nous avons été chaudement remerciés.

De Vercelli nous sommes partis pour Novare, encore 30 kil. On avait eu la précaution de requérir des voitures sur lesquelles étaient chargés les sacs des hommes qui malgré leur éreintement chantaient encore. Note que depuis deux jours ils n'avaient à manger que du café et du biscuit. Mais au moment où nous apercevons les feux de la ville ordre nous est arrivé de nous diriger en avant de Novare à 5 kil. Total 60 kil dans la journée. Il était plus de minuit. Je me suis glissé sous les faisceaux et me suis endormi sans rien prendre. Je ne sentais plus mes jambes, ce qui ne m'a pas empêché d'aller le lendemain de bonne heure à Novare. C'est une fort jolie ville où il y a de bons restaurants. J'y ai pris un bain et fait emplette de chemises de flanelle, les miennes n'en pouvant plus, et d'une paire de bottines en cuir de Russie qui sont d'un galbe et d'un rouge merveilleux. J'ai acheté aussi à Casale, un peu cher, une excellente longue-vue avec laquelle je pose en général en chef. A Valenza, j'ai trouvé une très bonne carte sur laquelle je pointe toutes nos positions. Toute l'armée traverse Novare et se porte en avant. A chaque instant je rencontre des camarades.

Après Magenta, le *Feldzeugmestre Comte* Giulay s'est retiré sur Lodi, laissant au VIII^{e} corps autrichien, commandé par le maréchal Benedeck, le soin de protéger la retraite. Benedeck fait mettre en état de défense Melegnano, point où la route de Milan à Lodi franchit le Lambro, et confie ce poste à la division Berger. Le général Forey et le général Bazaine, tous deux à la tête de leur division, remportent la sanglante bataille de Melegnano, le 8 juin 1859, contre une arrière-garde autrichienne de 8 000 hommes

renforcée par deux escadrons de dragons et de hussards, qui a pris possession de la citadelle fortifiée le soir du 6 juin 1859.

Combats de Melegnano. 8 juin 1859

La position des Autrichiens à Melegnano est très forte. Ils occupent solidement un cimetière aux abords du village, au centre le château Visconti qui, avec son large fossé et ses épaisses murailles, constitue un véritable réduit. En arrière, les maisons sont crénelées et des barricades interceptent toutes les avenues. Leur artillerie enfile la route de Milan, chaussée en dehors de laquelle le terrain, coupé de canaux d'irrigation, est difficilement praticable. C'est par cette route que s'avance la division Bazaine, chargée d'attaquer Melegnano de front, tandis que la division Forey tourne le village par la droite et la division Ladmirault par la gauche.

Exténuée de fatigue, après une marche pénible faite par une chaleur torride, la division Bazaine arrive, à six heures du soir, en face de Melegnano. La tête de colonne, le 1er Zouaves commandé par le colonel Paulze d'lvoy, se jette en tirailleurs à droite et à gauche de la route. L'ennemi démasque son artillerie et les boulets font des trouées dans les rangs qui se resserrent aussitôt. Les zouaves s'avancent. Ce régiment, soutenu par le 33e de ligne, est au complet. Ils enlèvent à la baïonnette la barricade qui barre la route. Là ne s'arrête pas leur ardeur. Entraînée par le général Goze et le colonel Paulze d'Ivoy, la 1ère brigade s'élance sur le village et sur le cimetière. Pendant ce temps, les 1ère et 2e divisions livrent un combat acharné et sanglant à droite et à gauche.

La division Bazaine s'engage alors plus à fond, les Autrichiens reculent sur la ville, la tête de colonne les repousse déjà vigoureusement vers les maisons, la baïonnette dans les reins. Le 37e vient d'entrer en ligne.

C'est alors une de ces luttes terribles où la mort, cachée dans l'intérieur des maisons, abritée sous les toits, embusquée aux fenêtres ou derrière les murs crénelés, frappe de tous côtés les braves soldats d'une main sûre et invisible. Mais parmi ces combattants résolus, il n'en est pas un qui hésite ou s'arrête devant elle. Plus le danger est grand, plus l'inébranlable volonté de la victoire leur monte au cœur. Ils vont sans s'arrêter, courant par les rues, brisant les portes, pénétrant dans les maisons, se ralliant sur les

places pour s'élancer de nouveau dans d'autres directions. Bientôt ils sont au cœur même de Melegnano. Et là, ils retrouvent les Autrichiens au vieux château, retranchés comme dans une véritable forteresse. Le 1er Zouaves essaie encore de les chasser de cette position formidable ; le général Bazaine le fait soutenir par le 1er bataillon du 37e dont le chef, le commandant Magallon, vient déjà de mener avec une belle ardeur le combat aux premières maisons du village. Bientôt le ciel s'obscurcit et pendant que, conduits par le colonel Paulze d'Ivoy et le commandant Magallon, les zouaves et les soldats du 37e se battent avec une véritable rage, les éclairs sillonnent la rue, traversent l'horizon, l'orage gronde et la pluie tombe par rafales. Le colonel Paulze d Ivoy, le premier au feu, dirige de la voix, de l'exemple, enflamme ses braves par le contact de son ardent courage. Il est mortellement frappé d'une balle à la tête, au moment où son cheval vient d'être tué sous lui. A cette vue, le courage de tous redouble, et les soldats veulent aussi venger la mort de ce héros devenu un instant leur chef. Le château est enlevé et les Autrichiens se retranchent encore dans la ferme de Guiardino.

A ce moment, le maréchal Baraguey d'Hilliers vient d'arriver sur la place. Les balles sifflent et semblent respecter ce vieux soldat dont quarante ans de guerre ont blanchi les cheveux. Une lutte si longue l'irrite. Il voit ses plus braves soldats couchés à terre et donne ordre au général Bazaine qui, lui aussi, ne s'est pas ménagé dans cette sanglante journée, de lancer le 37e en dehors de la ville.

Le colonel de Susbielle tire son épée et se jette en avant au cri de « *Vive l'Empereur !* » avec le lieutenant-colonel Rivet, les capitaines de Cappot, Feyfant et Rénier. La fusillade redouble ; chaque broussaille, chaque haie, chaque touffe de végétation cache un ennemi. Le général Bazaine s'est porté au milieu des tirailleurs. Le maréchal y accourt aussi, dominant de sa haute stature tout ce tumulte de guerre. Il crie « *A la baïonnette !* » et tous, officiers et soldats, se précipitent étouffant, pour ainsi dire, dans ce choc impétueux le feu qui les mitraille. Le capitaine de Cappot a la jambe fracassée par un projectile ; le capitaine Hénier tombe, la poitrine traversée d'une balle. Seul le colonel est sain et sauf. Son manteau est percé par les balles, son cheval est tué sous lui. Il n'a plus que son épée pour se protéger dans la mêlée. « *Ma vie, mon colonel, est moins utile que la vôtre, il faut la défendre !* » s'écrie le lieutenant Le Garon de Fleury en lui jetant son revolver. A ce moment, l'orage augmente : au milieu des éclats de tonnerre, la pluie tombe à torrents. Les Autrichiens battent rapidement en retraite et,

voulant arrêter une poursuite dangereuse, les canaux d'irrigation étant débordés, le maréchal fait sonner la retraite. Il est neuf heures du soir ; de toutes parts l'armée française est victorieuse. Melegnano lui appartient !

Les troupes y cherchent un abri et celles qui n'ont pas combattu passent la nuit à recueillir et à soigner les blessés. En certains endroits, ils sont tellement serrés les uns contre les autres qu'on dirait des bataillons couchés à terre pour prendre un peu de repos. La journée, en effet, a été rude : « *Nous avons fait huit à neuf cents prisonniers, plus de douze cents blessés autrichiens sont dans nos ambulances et nous avons pris une pièce de canon. Nos pertes s'élèvent à neuf cent quarante-trois hommes tués ou blessés. Il y a eu treize officiers tués et cinquante-six blessés !* » écrit le maréchal Baraguey d'Hilliers dans son rapport.

La seule division Bazaine avait eu cent trente-cinq tués et six cents blessés. Son chef lui-même avait été fortement contusionné. Le 37^{e} dont un seul bataillon, le 1er, avait pris part à l'attaque (le 2^{e} était resté en réserve, le 3^{e} à la garde des voitures), a eu un officier tué, le sous-lieutenant Lequeux. Sergent-major au début de l'action, il a eu les deux cuisses cassées par un projectile ; médaillé et nommé officier, il est mort quelques heures après, des suites de l'amputation qu'il a dû subir. Treize sous-officiers, caporaux et soldats sont parmi les morts. Cinq officiers ont été blessés : aux noms des capitaines déjà cités, il faut ajouter ceux du commandant Magallon et du lieutenant Gatineau. En plus d'eux, vingt-huit sous-officiers et soldats.

Le sous-lieutenant Arvers ne participe malheureusement pas à ces combats, arrivant à la fin de la bataille. Il le regrette avidement et s'en fait une analyse très précise :

Boffalora 7 juin

Je puis enfin vous écrire quelques mots. Il y a eu une grande bataille et je n'y étais pas. Je suis encore une fois arrivé pour occuper le terrain après l'affaire. C'est la troisième fois que cela m'arrive.

A Novare nous avons été dirigés de nuit sur le Tecin à Ponte del Ticino où nous sommes arrivés par une obscurité profonde. On parlait d'une bataille, mais nous n'avons pu avoir de détails qu'au matin. Les grenadiers et les zouaves de la Garde avaient traversé la rivière et étaient venus se heurter au village de Boffalora à Ponte di Magenta contre des forces supérieures. Cela provenait d'une erreur. Le général de Mac-Mahon et

sa division ayant franchi le Tecin beaucoup trop tard, ces deux mouvements qui devaient être combinés avaient malheureusement eu lieu isolément. Cette journée pendant laquelle il y a eu des prodiges de valeur nous coûte bien cher mais elle nous ouvre les portes de Milan. Comme d'habitude les Autrichiens nous ont opposé d'énormes colonnes mais la furia francese *a tout surmonté. J'ai parcouru hier le champ de bataille qui est jonché de cadavres et de débris de toutes sortes. On y voit les traces d'une lutte acharnée et on peut même en de certains endroits deviner à la position des cadavres des drames héroïques. Le 3^e^ Grenadiers a été abîmé ; les zouaves de la Garde ont aussi beaucoup souffert. Sans se consulter ces deux régiments s'élançant à la baïonnette ont fait reculer une colonne de 10 000 hommes l'espace de plus d'un kilomètre. Les généraux Cler et Espinasse sont tués. Aussi beaucoup d'officiers supérieurs. J'ai cherché mes connaissances parmi les blessés. Je n'en ai heureusement trouvé qu'un, mon camarade de promotion et voisin de dortoir Chenu*[913] *qui a reçu une balle dans le charnu. Je me fais à la vue du sang. J'ai même aidé à panser deux soldats dont un est mort dans mes bras au moment où le médecin lui enfonçait la sonde dans la plaie pour savoir à quelle profondeur était la balle qu'il avait reçue dans les reins.*

Les pertes de l'ennemi tant en morts que blessés et prisonniers s'élèvent à 15 000 hommes. Un régiment tout entier s'est rendu avec ses officiers. J'en ai compté 57. Ils n'ont pas l'air malheureux et s'emploient de fort bonne grâce au transport des blessés. De notre côté les pertes de toutes natures s'élèvent à 2 000.

Nos soldats sont d'une admirable bonté tant pour les leurs que pour les blessés ennemis. Hier un officier autrichien blessé à la tête est passé devant notre camp en voiture. La chaleur était ardente et le faisait beaucoup souffrir. Aussitôt des hommes du régiment ont été couper des branches et ont transformé son cabriolet en véritable bosquet. Un autre allait lui chercher à boire. Un autre lavait sa blessure et j'ai eu pour ma part le plaisir de lui donner une chemise.

J'accepte l'offre de fonds que tu me fais. La vie est très chère. Le litre de vin coûte 25 sous. Ecris au docteur de Santi. Je le vois souvent, il est très bon pour moi. Hier je lui ai offert un cigare qui, par hasard, était excellent.

913 Il s'agit d'Ernest Chenu qui survivra à sa blessure.

Perpignan 9 juin

Une dépêche du 5 au matin annonçant la bataille de Magenta nous a laissés pendant 48 h sous le poids d'une cruelle inquiétude qu'est heureusement venue dissiper ta dernière datée de Novare 4 au soir et portant au crayon sur l'enveloppe ces mots : « Je dîne avec Egrot *». Tu ne pouvais donc te trouver à Magenta.*

Melegnano 9 juin

De Magenta nous avons été en deux étapes à Milan. Le 7 et le 8 toute l'armée a traversé la capitale de la Lombardie. Je l'ai traversée les derniers, escortant avec ma compagnie un convoi de voitures. La ville est splendide. Un enthousiasme colossal. Nous arrivions, une misérable compagnie après le passage de 200 000 hommes, et il en est cependant resté pour nous. On m'a pour ma part jeté deux beignets et des cornets de bonbons ! Les dames applaudissaient, bref de quoi faire tourner de plus solides têtes que la mienne. Malheureusement, en arrivant à la porte de Lodi, nous entendions le canon et nous étions condamnés à l'entendre une partie de la nuit sans pouvoir faire un pas. La gendarmerie ne laissant pas dépasser la tête du convoi. Triste nuit je t'assure que celle que j'ai passée sous une pluie torrentielle sans mon régiment engagé et sans détail sur ce qui se passait. Enfin ce matin, nous avons pu arriver à Melegnano, grand bourg sur la route de Milan à Lodi et où a eu l'affaire d'hier.

Lorsque la 3^{e} division est arrivée hier dans l'après-midi on a informé le maréchal Baraguey d'Hilliers de l'occupation du village par l'arrière-garde de l'armée autrichienne forte de 15 000 hommes dont 5 000 retranchés. Sans perdre de temps, on a fait avancer le 1er de Zouaves qui se plaignait depuis longtemps de n'avoir pas encore été au feu. Les premiers hommes ont été touchés à 500 m environ du village. Le régiment s'est alors élancé au pas de course et ils sont entrés dans le village mais là, canardés des fenêtres par les Autrichiens, ils tombaient comme de la grêle. Enfin les maisons sont enfoncées, l'ennemi est délogé et le canon arriva. Le 37^{e} était, pendant ce temps, sur une petite place en train de poser ses sacs à terre quand il a été subitement assailli par une fusillade partie de plusieurs maisons à la fois. La tête du régiment seule a donné. Le colonel a eu son cheval tué sous lui. Il s'est élancé à la tête du régiment, faisant cesser le feu et enfoncer les portes. Rénier, le capitaine est blessé grièvement. Le capitaine de Cappot est contusionné. Le Cdt de Magallon a eu son épaulette coupée en deux.

L'aspect du village est horrible. Les Autrichiens sont en de certains endroits entassés en morceaux. Comme d'habitude nous leur avons fait beaucoup de prisonniers.

Le 1er Zouaves a beaucoup souffert. Le colonel a été tué et on parlait ce matin de 40 officiers hors de combat.

On suppose généralement que les Autrichiens se retirent derrière le Mincio pour s'y retrancher. Nous passerons sans doute l'Adda demain. Peut-être aurons-nous une affaire à Lodi de célèbre mémoire dont nous ne sommes qu'à 12 kil.

Tu t'étonneras peut-être du ton de ma lettre, mais il est la conséquence de l'indifférence à laquelle on arrive et qui n'est pas de l'insensibilité mais de la philosophie. Autrement le spectacle que j'ai sous les yeux ne serait pas supportable car c'est horrible au dernier des points. Du sang partout une odeur âcre qui prend la gorge.

Après la bataille, les officiers généraux et supérieurs se réunissent à l'hôtel. Le maréchal Baraguey d'Hilliers cause avec sa bonne humeur habituelle, tout en séchant à la flamme du foyer sa tunique ruisselante. Il félicite particulièrement et devant tous le général Bazaine, le général Dumont et le colonel de Susbielle pour leur courage et leur intrépidité. Lui-même mérite les plus brillants éloges. Il a payé de sa personne comme un simple soldat.

Napoléon apprend à Milan la victoire remportée par le Ier corps et adresse aussitôt à l'armée d'Italie un ordre du jour qui finit par ces mots : « *Tout n'est pas terminé ; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre. Je compte sur vous. Courage donc, braves soldats de l'armée d'Italie ! Du haut du ciel, vos pères vous contemplent avec orgueil !* »

Le lendemain, l'Empereur et le reste de l'armée traversent Milan au milieu d'une avalanche de fleurs et aux cris d'une population qui les acclame, emportée par l'élan d'un enthousiasme indescriptible. Le 11 juin, l'armée se remet en marche et la division vient bivouaquer le 21, à Rho, à petite distance de la Chiese. C'est là qu'a lieu la première distribution de récompenses accordées au régiment.

Le général Bazaine exprime au colonel de Susbielle ses regrets de ne rien lui apporter à lui-même. « *L'Empereur,* ajoute-t-il, *a sans doute l'intention de faire de vous un général.* »

La bataille de Melegnano aura coûté environ 4 500 tués, blessés ou disparus parmi les assaillants et 10 000 pertes parmi les Autrichiens. Le gros de l'armée autrichienne poursuit ensuite sa marche et est rejoint à Vérone par l'empereur François-

Joseph I[er] d'Autriche qui a relevé le Feldzeugmestre Comte Giulay de son commandement. Pendant ce temps, l'armée française la talonne.

San Pedrino 13 juin

Nous avons quitté Melegnano ou Marignan qui en 300 ans aura vu deux batailles gagnées par les Français. Je reprends pour les compléter les détails que je te donnais. Le 8 à 6 h du soir la tête de la colonne de ma division arrivait tout près de Melegnano. On savait le village occupé par les Autrichiens qui ne nous attendaient pas de sitôt car ils mangeaient leur soupe. A notre approche ils tirent un coup de canon qui jette deux zouaves à terre. Les zouaves aussitôt s'élancent à la baïonnette, débusquent les tirailleurs du cimetière et pénètrent dans le village où ils sont accueillis par la fusillade des croisés. Tout cède à leur élan mais leur marche rapide coûte cher. Ils arrivent néanmoins en un clin d'œil au fond du village où se trouve un grand château organisé défensivement. Là la lutte devient encore plus sanglante. Les Autrichiens tombent de tous côtés mais enfin le château est à nous et l'ennemi repoussé sur d'autres points bat en retraite. Pendant ce temps les 33[e], 34[e] et 37[e] opéraient de leurs côtés avec le même succès dans les autres rues du village. Mais ils essuyaient des pertes moindres. Les Autrichiens n'ont su se servir de leur ligne de retraite. Les zouaves ont 11 officiers tués, 21 blessés. Le 33[e] 5 officiers tués 12 blessés. Le 34[e] 1 officier tué. Le 37[e] 2 blessés et en tout 700 soldats tués ou blessés. Je ne connais pas le chiffre des pertes des Autrichiens mais à en juger par les débris de toutes sortes que j'ai vus le lendemain, elles doivent être considérables. Le lendemain et le surlendemain on en a encore trouvés cachés dans les caves et même dans des tonneaux. Quelques-uns ont voulu résister et ont été immédiatement lardés de coups de baïonnette.

Nous sommes restés à Melegnano les 9 et 10. Tous les blessés ont été évacués sur Milan. Les équipages et voitures de toutes sortes pourvues de linge, de coussins et de matelas sont venus les chercher. La conduite des Milanais a été ce qu'elle devait être. Nous étions à 12 kil de Lodi que les Autrichiens ont abandonnée ainsi que Pavie et Plaisance.

Le 11 nous sommes revenus sur nos pas à Redecesio, à 6 kil en avant de Milan. J'en ai profité pour aller voir la ville que je n'avais fait qu'entrevoir. Je n'ai eu que le temps de voir la magnifique rue du Corso et l'extérieur de la cathédrale qui est admirable et de me mettre à table à l'hôtel Marino où j'ai fait un excellent dîner que

devait me faire oublier vite l'averse qui m'attendait au camp. Nous avons passé notre nuit dans l'eau sans pouvoir fermer l'œil.

Le 12 nous avons levé le camp pour aller à Vignate et San Pedrino où nous sommes logés chez l'habitant. Si nous sommes à l'abri de l'eau, nous sommes en revanche dévorés par les puces.

Massicana 15 juin

Le 13 au soir nous avons passé l'Adda et nous sommes arrivés à Treviglio où l'Empereur est venu le lendemain. Nous avons passé la nuit et la journée sur la grand route par une chaleur torride. Hier nous avons poussé jusqu'à Massicana d'où je t'écris. Les Autrichiens ont abandonné Chiari, Crémone, Pizzighetone et sont en pleine déroute sur le Mincio où nous arrivons avant peu. La campagne sera, j'en suis certain maintenant, de courte durée.

Perpignan 19 juin

Tu es sans nul doute loin de te douter de l'inquiétude affreuse que nous venons d'éprouver et qu'une lettre providentielle de l'excellent de Santi est heureusement venue calmer le 16 de ce mois, date à laquelle instruits par les journaux de tous les détails de l'affaire de Melegnano (50 officiers hors de combat) nous étions sans nouvelles. Il était malheureux pour nous d'être convaincus comme nous l'étions que si tu avais pu tu avais certainement écrit le 9. N'ayant pas de lettres de toi tu devines quelles conséquences nous en tirions, et que j'ai cru confirmées en reconnaissant l'écriture de de Santi. Heureusement qu'après lecture nos appréhensions qui duraient depuis trois mortels jours ont été dissipées. Il était temps.

De Santi te croyait acteur dans l'affaire du 8 et nous annonçait que tu avais reçu ton baptême du feu et que tu t'en étais tiré sain et sauf. Juge de notre étonnement en apprenant que tu n'étais arrivé que le lendemain. Je te dirai que toute la ville a partagé notre inquiétude. L'abbé Ferrer, Charmetton, Donnezan, Bouis, venaient chaque jour jusqu'à 2 et 3 fois nous apporter ce qu'ils pouvaient apprendre de rassurant.

Bouis a reçu ce matin une lettre de son fils qui leur annonce qu'ils sont à Plaisance où ils doivent rester quelques jours pour aller ensuite se joindre à Parme au corps du prince Napoléon. Il lui parle de l'enthousiasme frénétique des populations qu'ils ont traversées, des fêtes et des ovations qu'ils ont reçues. Je suppose qu'il en est de même maintenant pour vous et souhaite seulement que vous n'ayez pas la pluie sur le dos.

Brescia 19 juin

Depuis Milan notre marche a été très rapide. Nous sommes maintenant au pied des montagnes. L'armée autrichienne est à 20 kil de nous entre Lonato et Castiglione. Nous nous attendons à une grande affaire avant peu de jours. L'armée franco-sarde est massée en avant de Brescia, jolie ville au pied d'une montagne dans une position délicieuse. Je n'ai encore fait que l'entrevoir mais je compte ce soir la visiter plus en détails. Les marchés et les magasins sont richement approvisionnés. Hier en passant dans une rue, j'ai été l'objet d'une manifestation gracieuse, une main charmante rattachée à un ensemble plus charmant encore m'a lancé un bouquet.

Je ne te donne pas de détails sur notre marche depuis Massicana. Nous partons à 8 h du matin, la chaleur est effrayante mais on la supporte gaiement. Nous marchons bien ou mal, suivant qu'il y a des à-coups ou que nous filons plusieurs kil du même pas. Nous arrivons à 3 ou 4 h dans les champs qui en un clin d'œil sont moissonnés et nivelés. On dresse la tente, on allume les fourneaux. On construit avec des branches un gourbi qui nous sert de salle à manger, de fumoir, de salon.

A 6 h ½ nous dînons et de bon appétit ! A 9 h on se couche et le lendemain on recommence. J'ai trouvé un moyen de distraction pendant la route. Je lis aussi bien de 11 h à 4 h. J'ai lu trois journaux et un roman et j'ai presque été vexé d'être arrivé parce que je n'avais pas fini.

Les Autrichiens sont en avant de Castiglione à Montichiari où la bataille aura lieu.

Je crois que Charles aurait tort de venir. Le génie n'aurait à faire que dans le cas d'un siège et je doute qu'ils en aient envie après la tripotée que nous allons leur administrer.

Ma santé est parfaite. Je suis les conseils hygiéniques que tu me donnes. Je ne porte que des chemises de flanelle et une grande ceinture aussi suis-je toujours au beau fixe. Je n'ai à me plaindre que de mes douleurs névralgiques. Quant à mon humeur, égalité parfaite. Mes cheveux repoussent ; j'ai pu même exécuter sur ma tête un commencement de raie. J'avais fait peau neuve pour entrer dans Brescia. Souliers vernis, pantalon large, cravate, des gants. Peine perdue ! car je suis arrivé couvert de poussière.

Les Franco-Piémontais vont à nouveau rencontrer les troupes autrichiennes au cours d'une grande bataille (partagée en bataille de Solferino et bataille de San Martino) qui débute par une importante attaque autrichienne.

Bataille de Solferino. 24 juin 1859

L'armée autrichienne a abandonné, sans les disputer, les lignes importantes de l'Adda, de l'Oglio et de la Chiese. Toutefois, l'empereur d'Autriche, qui est venu prendre le commandement de ses troupes, reconnaissant son erreur, fait arrêter, le 23 juin, le mouvement de retraite pour reporter l'armée autrichienne sur les positions évacuées. A la fin de la journée, elle vient occuper la ligne Pozzolengo-Guidizzolo et le lendemain, à la première heure, elle doit se porter sur la ligne Essenta-Carpenodolo. A la même heure, l'armée alliée se met en mouvement, se dirigeant sur la ligne Pozzolengo-Medole. Les deux armées se trouvent donc, sans le savoir, marcher à la rencontre l'une de l'autre. Le choc va se produire à Solferino.

Le champ de bataille présente deux aspects différents : au nord, un massif montagneux, une série de mamelons d'une forme allongée dont le plus élevé, situé près de Solferino, supporte une tour, la Spia d'Italia. Ses abords sont couverts, coupés, protégés par un cimetière, le village de Solferino, le mamelon des Cyprès, le mont Fenile. C'est là que le I^{er} corps va en venir aux mains avec le V^{e} corps autrichien dirigé par le *Feld-maréchal* Stadion, tandis que les autres corps luttent contre le reste de l'armée autrichienne dans une vaste plaine qui s'étendait au pied des hauteurs de Solferino.

Le 24 juin, à trois heures du matin, le II^{e} corps quitte Essenta pour marcher sur Solferino ; la 1ère division (Forey), suivie par la 3^{e} (Bazaine) par le chemin de la Grole ; la 2^{e} (Ladmirault) par le chemin de Barche. A cinq heures, les têtes de colonnes des 1^{e} et 2^{e} divisions sont attaquées par les avant-postes autrichiens qui se replient, et les divisions continuent leur marche, l'une sur le mont Féline, l'autre sur les gradins de Barche. Les premières positions sont ensuite enlevées et l'ennemi, défendant successivement la série de crêtes qui environnent Solferino, se retire sur le cimetière à droite, le mont des Cyprès à gauche, sur la Tour au centre.

La division Forey essaie de s'emparer du mont des Cyprès. Assaillie par un feu très violent d'artillerie et de mousqueterie, elle doit revenir en arrière. La division Ladmirault tente un effort sur le cimetière. Prise entre les feux du mont des Cyprès, ceux du village et ceux du cimetière, elle ne peut résister. Les braves de Melegnano se voient forcés de reculer.

Le maréchal d'Hilliers comprend qu'il ne pourra s'emparer de la redoutable position du cimetière que lorsque les Cyprès et la Tour seront enlevés. C'est à ce moment qu'il donne l'ordre au général Bazaine de faire avancer sa division, tandis que le 1er Zouaves, le 84e et le 74e s'élancent au secours de la division Forey.

Le 37e, allégé de ses sacs, entre en ligne avec ses 1er et 2e bataillons pour appuyer la droite de la division Ladmirault. Il gravit les pentes d'un plateau qui s'élève en face des maisons de Solferino qui sont situées au pied du mamelon de la Tour. Puis le 1er bataillon du commandant Magallon, tout juste remis de ses blessures, s'embusque dans un ravin, cherchant à tourner le cimetière par sa gauche. Les difficultés du terrain le font longtemps rester dans une position d'attente mais, établi dans les vignes et en face du cimetière, il tient longtemps sous les feux plongeants des défenseurs et arrête même deux ou trois fois les Autrichiens qui essaient de prendre l'offensive.

Le 2e bataillon, commandant Rousseau, se trouve plus à droite face aux premières maisons de Solferino. Enlevé par son chef aux cris de « *Vive l'Empereur !* », il s'élance, malgré l'artillerie ennemie établie aux Cyprès, malgré les feux du cimetière et du village, à l'assaut d'un premier mamelon qui s'élève devant lui. Les tirailleurs escaladent la pente à pic et, établis sur l'autre berge, dirigent leurs feux sur le cimetière et les maisons. Le commandant vient lui-même sur la hauteur. D'un coup d'œil, il reconnaît la position : à gauche, le village ; à droite, le mont Fenile ; à ses pieds, dans les vignes et sur une hauteur en face, l'ennemi. Il comprend sa mission. Retournant à son bataillon, il met le drapeau en avant et, intrépide jusqu'à la témérité, il enlève une seconde fois ses hommes pour s'emparer d'une barricade, escalader les hauteurs, en chasser les Autrichiens et couvrir le village de ses feux. Mais les Autrichiens qui défendent le cimetière voient son mouvement. Une grêle de balles tombe sur les braves soldats ; leurs cadavres jonchent le sol. L'élan est donné, le mouvement continue : la barricade est franchie et le bataillon commence à gravir les hauteurs. Il s'arrête à mi-côte pour tirer ; le drapeau, fièrement porté par le sous-lieutenant Prévost, est criblé de balles. A ce moment, le général Dumont juge que le danger est trop grand et craint que le drapeau ne soit compromis ; il donne l'ordre au commandant Rousseau de se replier. Une seule section, commandée par le lieutenant Lourdel-Hénaut, reste à sa position pour harceler les tirailleurs ennemis. Défilés dans un pli de terrain, ces quelques hommes fusillent les Autrichiens.

Un moment après, les voltigeurs de la Garde arrivent pour acclamer les vainqueurs. Le cri de « *Vive la Ligne !* » sort de toutes les poitrines. Bientôt une immense clameur leur répond ; la charge retentit de toutes parts. C'est la division Bazaine qui a enlevé le cimetière et qui entre dans Solferino. En voyant le mouvement offensif de la division Forey et la retraite des Autrichiens, le général Bazaine comprend en effet que le moment est venu de s'emparer du cimetière. C'est une véritable forteresse qui, se dressant au sommet d'une pente couverte de vignes et de maïs, bordée sur deux faces latérales par des ravins abrupts et inaccessibles, forme la dernière et suprême défense des hauteurs de Solferino.

Pour faciliter l'enlèvement de ce point si vigoureusement défendu, le commandant de Lapeyrouse, sur l'ordre du général Bazaine, place successivement six pièces d'artillerie du 14^{e} régiment d'artillerie. Le général Forgeot met lui-même en position quatre pièces du 15^{e}. Les projectiles font de larges trouées dans les murailles, mais le feu ennemi continue avec une si grande ténacité que le 3^{e} bataillon du 78^{e}, lancé en avant, est obligé de s'arrêter. Alors, le général Bazaine fait descendre à bras, dans le chemin creux, à cent cinquante mètres à peine du cimetière, une pièce qui est braquée sur la porte. A ce moment, la charge sonne dans toutes les directions ; les régiments, en tête desquels se trouvent les 1er et 3^{e} bataillons du 37^{e}, enlevés avec un grand élan, marchent résolument sur le cimetière. Une partie du 37^{e} s'est jetée sur les barricades qui ferment les issues d'un groupe de maisons au bas du plateau. Le lieutenant Rethel, avec sa seule compagnie, s'empare d'un bâtiment que l'ennemi défend avec opiniâtreté. De tous côtés, le mouvement en avant continue au milieu des détonations de l'artillerie. On entend les tambours et les clairons battre et sonner la charge et on voit les officiers, agitant en l'air leurs épées, entraîner par l'exemple de leur valeur les soldats qui les suivent. Les pentes que gravissent les bataillons se couvrent de morts, mais au soldat tombé succède un soldat debout, les rangs se resserrent, le cimetière est enlevé, et le 2^{e} bataillon du 37^{e} entre hardiment dans le village et en chasse les Autrichiens.

Insatiables de danger, emportés par leur ardeur, les soldats du 37^{e} s'élancent à la poursuite ; mais la marche du régiment se fait entendre et les trois bataillons se rassemblent dans Solferino. A peine rassemblés, l'ordre arrive de l'Empereur au général Bazaine de poursuivre l'ennemi qui se retire sur le Mincio. La division repart à la charge. Tout à coup, le vent souffle en tempête, un immense nuage de poussière envahit toute la

plaine et les hauteurs. A l'ouragan se joint une pluie torrentielle ; c'est l'heure du terme de cette grande bataille où près de quatre cent mille hommes ont combattu, sans relâche, pendant dix-huit heures. Les pentes sont changées en torrents, la marche devient impossible et cette tourmente effroyable qui se déchaîne avec une furie sans égale pendant trois quarts d'heure, protège la retraite des Autrichiens et les sauve d'un désastre. La division est ramenée sur Solferino.

Le témoignage de Paul Arvers corrobore ces récits et décrit son tout premier baptême du feu.

Solferino 25 juin 6 h du matin

Je suis debout et sans blessure. Je ne puis vous en dire plus long.

Des hauteurs en face du lac de Garde 26 juin

J'ai enfin reçu le baptême du feu et bien reçu car de ma vie je n'entendrai de sifflements pareils à ceux qui m'ont coupé les oreilles avant-hier. Vous êtes sans doute à l'heure qu'il est plus amplement renseignés que je ne le suis moi-même car je ne sais encore ce que j'ai vu. Je remonte à un peu plus haut.

Le 21 nous avons quitté Brescia pour aller à Rho di Sotto d'où nous sommes partis le 23 pour Esenta à 2 kil de Castiglione où nous occupions les positions qu'occupaient la veille les Autrichiens. Nous sous savions très voisins de l'ennemi. Aussi le 24 au matin personne ne fut étonné en se réveillant au bruit du canon et de la fusillade qui avait lieu à 4 kil de nous. Nous partîmes aussitôt et à 9 h nous arrivions sur le champ de bataille, ayant coupé les routes, sauté des fossés et bref un peu hors d'haleine. Nous étions encore dans l'ignorance de l'importance de l'affaire qui avait lieu et ne savions si c'était un combat ou une bataille mais le bruit du canon et la fumée épaisse qui se développait sur une immense étendue que nous dominions nous apprenait bientôt ce qu'il en était. Enfin nous arrivions dans un fond où nous mettions les sacs à terre et 5 minutes après les balles et les boulets sifflaient à nos oreilles mais on ne voyait pas l'ennemi. De nombreux blessés passaient à côté de nous. Des camarades du 1er Zouaves et du 34^{e}, 1ère brigade de ma division, nous apprenaient en se rendant à l'ambulance que la danse était commencée pour notre tête de colonne. Le colonel Brincourt du 1er Zouaves passe sur une civière assez gravement blessé. Le cœur commençait à me battre un tic-tac de moulin (j'avais commencé par le tic-tac de pendule).

A ce moment on nous forme en colonne de division et le régiment s'avance. Les tirailleurs sont à notre droite. Nous savons maintenant de quel côté se trouve le danger. Puis les premières divisions croisent la baïonnette. Le colonel d'une voix forte commande la charge et tout un coup l'enthousiasme le plus colossal se déclare aux cris répétés de Vive l'Empereur. *Les deux premiers bataillons escaladent la montée mystérieuse que nous voyons depuis un moment constamment couronnée de feu tandis que le troisième bataillon, le mien, se dirige droit devant lui. Quel spectacle magnifique que celui de troupes jeunes et pleines d'un élan qui se manifeste subitement en elles en présence d'un ennemi dont elles ignorent la force et le nombre.*

Malheureusement la position au haut de la montée était découverte et entièrement battue par le plateau des cyprès et les hauteurs de la tour de Solferino. Nos deux premiers bataillons étaient obligés de s'arrêter et de se coucher pour se soustraire au feu meurtrier de l'ennemi embusqué sur les hauteurs. Une partie descendait le revers de la colline et arrivait près des premières maisons du village.

Mon bataillon marchant droit devant lui jusqu'à l'extrémité d'un plateau où gisait sur le sol une pièce de canon, les roues et l'affût cassé, et entourée de presque tout son attelage et d'une partie des servants, témoins éloquents de ce qui venait de se passer sur ce point quelques instant avant, et de la difficulté d'y tenir. Dominés par le feu, il nous devenait impossible d'aller plus loin. Le lieutenant-colonel Ducoing, nommé au régiment depuis la veille est tué à côté de moi d'une balle à la tête au moment où le colonel Susbielle l'engageait à mettre pied à terre. Le commandant Decaux, mon chef de bataillon, a son cheval tué sous lui. Un homme de ma compagnie a sa crosse cassée par une balle entre les mains. Je ris encore de son ahurissement. Il n'y a pas à hésiter, je suis l'exemple de mes hommes et me couche comme eux à plat ventre.

La batterie d'artillerie dont Réallon est le lieutenant vient prendre position dans nos rangs et commence à travailler le village qui n'est pas à plus de 150 m. Les Autrichiens embusqués dans les maisons et dans le cimetière qui est en face de nous, tout crénelé, tirent sans relâche et d'autant mieux que de 20 m en 20 m on les relève. C'est du reste le seul moment où ils se découvrent et où nos tirailleurs peuvent leur faire un peu de mal. A différentes reprises, nous changeons de place. Dans un de ces changements je m'attire un éloge de mon chef de bataillon en relevant un blessé un peu trop exposé au feu de l'ennemi et même à celui de nos pièces dont la position vient de changer. Je suis content de moi. Je rentre dans la peau du bonhomme dont j'avais si peur de sortir. Enfin, j'étais depuis une heure couché sur le ventre, me berçant au son des balles qui passaient

les unes au-dessus de ma tête en sifflant, les autres s'enfonçant dans l'arbre au pied duquel j'étais couché avec un bruit sec et produisant toutes un ensemble que je ne saurais mieux comparer qu'à un gazouillement, lorsqu'une colonne formée des compagnies d'élite du 38e arrive derrière nous, le général Bazaine en tête. Il s'avance à pied pour reconnaître la position et l'effet du feu d'artillerie. Une pièce enfonce en trois coups la porte du cimetière et tout à coup aux cris de Vive l'Empereur, *officiers et soldats s'élancent pêle-mêle, franchissent fossés, abattis et obstacles. Le cimetière est envahi et traversé par cette foule. Les maisons sont enfoncées. En un rien de temps 3 000 prisonniers sont en notre pouvoir pendant que le reste des défenseurs de Solferino bat en retraite pourchassé par l'artillerie qui dans cette journée a fait des merveilles par la portée de ses pièces et la précision de son tir.*

Nous étions vainqueurs sur ce point et c'était une chose curieuse à voir. Toute espèce de régiments sans ordre, des prisonniers amenés de tous côtés, et criant Vive l'Italie et les Français. *Des amis se serrant la main tout étonnés de se revoir. Fleury se jette dans mes bras, je passais pour mort à la droite. Des soldats pansent les camarades autrichiens ou leur donnent à boire. Cette eau qui nous avait manqué toute la journée, nous en trouvons enfin ! Au bout de quelques instants, les marches de différents régiments sonnent. Nous nous réunissons à nos drapeaux. On fait l'appel. Nous pouvons nous compter. Le lieutenant-colonel tué, le capitaine de Loréal blessé mortellement. Caillard, Guillermier*[914]*, d'autres dont les noms te sont inconnus, blessés plus ou moins grièvement. Environ 150 hommes tués ou blessés. C'est peu je t'assure pour ce que nous avons fait.*

Nous filons en avant pour continuer la poursuite mais les voltigeurs et les chasseurs à pied de la garde qui avaient tourné la position pendant que nous l'attaquions de front couronnaient déjà les hauteurs en avant de nous. Nous continuons néanmoins et allons prendre position dans la plaine. On nous forme en carrés alignés. On nous donne des cartouches. Recommandations aux hommes de ne plus se hâter dans leur tir. Nous allons être chargés par 20 ou 30 escadrons autrichiens. Mais au lieu de cela c'est l'eau du ciel qui nous charge. Tous les éléments paraissaient ce jour-là déchaînés contre nous. Après le feu, l'eau. J'aurais certainement été traversé jusqu'aux os sans la capote d'un

914 Sous-lieutenants.

mort autrichien que j'ai dépouillé au grand scandale de mon capitaine auquel je n'ai pu faire comprendre qu'un vivant réclamait des soins dont un mort pouvait se passer.

Enfin à 8 h du soir, il y avait quinze heures que nous nous battions ou que nous marchions. Le battant creux comme disent les troupiers, c.à.d. sans avoir rien dans le ventre, et nous entrions dans le village de Solferino où nous avions fait notre logement. En arrivant, j'ai dû commander une corvée pour aller chercher nos sacs 4 kil en arrière. J'ai retraversé notre champ de bataille et j'ai pu me convaincre de l'effet terrible de ce feu dont nous ne pouvions qu'à peine distinguer les instruments. Bien des gens près desquels j'avais passé couché une partie de la journée et que j'avais pris pour des dormeurs étaient morts.

Je passe pour ma bonne mère sur les détails horribles. Tu me recommandes le calme dans toutes les lettres et bien je t'assure que je le suis et que j'ai eu tout mon sang-froid. Je me suis même endormi au feu suivant en cela l'exemple de mes voisins. Nos petits soldats ont été admirables d'aplomb et d'entrain. Le général les a félicités en les qualifiant de vieux troupiers. Je n'ai jamais eu plus soif que dans cette journée. La chaleur étouffante se compliquait de l'orage qui menaçait et de la fumée du canon. Il était impossible de se procurer une goutte d'eau. C'était à fendre le cœur en présence des malheureux blessés qui demandaient à boire. Aussi dès que le village a été en notre pouvoir, tu aurais vu revenir les camarades avec des bidons pleins ou des carafes de vin vers leurs compagnons blessés. Parmi les Autrichiens prisonniers, beaucoup étaient ivres ce qui nous a singulièrement étonnés. Pour nous depuis 5 h nous étions à jeun.

Du point où j'étais, on voyait deux batailles rangées. A ma droite la droite française dont nous étions extrême gauche, à ma gauche les Piémontais qui refoulaient les Autrichiens vers Peschiera. Le feu n'a cessé de leur côté que vers 11 h du soir. Tu connais sans doute les résultats mieux que nous.

Nous sommes aujourd'hui en face du lac de Garde, une véritable mer avec un cadre splendide formé par les Alpes. A nos pieds l'armée piémontaise. A 2 kil à peine de nous les avant-postes autrichiens en avant de Peschiera. Je crois que ça ne sera pas long.

Le docteur de Santi est toujours très bon pour moi. Il est venu hier à mon camp, très inquiet, s'informer de ce que j'étais devenu, personne n'ayant pu le lui dire à l'ambulance. J'ai été très heureux de pouvoir lui prouver qu'à l'instar de tous les bipèdes de la création, je me tenais encore sur mes deux pattes. Ma lunette excellente a servi à Réallon pour découvrir les points à battre. Je la lui fais réclamer car la vue est ici trop belle pour que je puisse m'en passer. Ma cantinière, une Perpignanaise, a reçu une balle

à l'épaule en pansant des blessés sur le champ de bataille. Le soir de la bataille, j'ai dormi roulé dans ma capote autrichienne sur une planche qui m'a fait l'effet du lit le plus moelleux. Mais jusqu'au lendemain soir je n'ai mangé qu'un petit morceau de pain et deux biscuits trempés dans du vin de mûre, la plus affreuse des potions sorties d'un cerveau italien.

Je me porte bien, appétit parfait, sauf des névralgies faciales qui ne m'amusent guère et contre lesquelles je ne sais quel remède employer. Remercie nos bons amis de leur intérêt. Mais comment ont-ils pu supposer que les balles pouvaient avoir prise sur un être aussi sec et tranchant que moi. Elles s'y seraient plutôt coupées.

La journée a été rude. Le I^er^ corps, fortement engagé au point le plus dangereux, compte quatre mille hommes hors de combat et deux cent trente-quatre officiers tués ou blessés. Sur ce nombre, la 3^e^ division en compte plus de neuf cents dont cinquante et un officiers blessés et onze tués. Le 37^e^, pour sa part, a eu cent cinquante-neuf hommes hors de combat : deux officiers tués et huit blessés, trente-trois sous-officiers, caporaux et soldats tués, cent seize blessés. Les actions d'éclat individuel ont été nombreuses.

Le maréchal Baraguey d'Hilliers termine son rapport à l'Empereur par ces mots :

> « *Je ne saurais assez louer le zèle et la vigueur de tous les officiers des divisions du I^er^ corps et de l'état-major général, et particulièrement des généraux Forey, de Ladmirault, Bazaine et Forgeot. Je m'abstiens de faire des citations individuelles parce qu'elles seraient trop nombreuses. Je dois aux officiers de toutes les armes ce tribut d'éloges bien mérités, et, si parmi eux, le chiffre des tués et des blessés pendant le combat est au-dessus de la proportion ordinaire, c'est que tous ont payé largement de leur personne, heureux de donner ainsi à l'Empereur une nouvelle preuve de leur dévouement.* »

Le lendemain, de son quartier général de Cavriana, l'Empereur adresse à son armée l'ordre du jour suivant :

« *Soldats !*

L'ennemi croyait nous surprendre et nous rejeter au-delà de la Chiese. C'est lui qui a repassé le Mincio. Vous avez dignement soutenu l'honneur de

la France et la bataille de Solferino égale et dépasse même les souvenirs de Lonato et de Castiglione. Pendant douze heures vous avez repoussé les efforts désespérés de cent cinquante mille hommes. Ni la nombreuse artillerie, ni les positions formidables qu'il occupait sur une profondeur de trois lieues, ni la chaleur accablante n'ont arrêté votre élan.

La patrie reconnaissante vous remercie, par ma bouche, de tant de persévérance et de courage, mais elle pleure avec moi ceux qui sont morts au champ d'honneur. Nous avons pris trois drapeaux, trente canons et fait six mille prisonniers. L'armée sarde a lutté avec la même bravoure contre des forces supérieures. Elle est digne de marcher à vos côtés.

Soldats ! Tant de sang versé ne sera pas inutile pour la gloire de la France et le bonheur des peuples !

Napoléon. »

Dans ces éloges donnés à toute l'armée par l'Empereur et à son corps par le maréchal Baraguey d'Hilliers, le 37e a droit à une part belle. A Solferino, il s'est trouvé avec le Ier corps au point décisif et a contribué par ses efforts à l'enlèvement de la clef de la position sur cet immense champ de bataille. On a vu le 37e, brûlant d'impatience, attendre, l'arme au pied, jusqu'à neuf heures et demie, le moment d'entrer en ligne. On a vu avec quelle ardeur, le signal une fois donné, il s'est précipité contre les positions des Autrichiens et comment ses trois bataillons ont marché sur les trois points attaqués par le Ier corps : aux Cyprès, au village et à la Tour, au cimetière ; on a vu enfin, un peu après ce terrible engagement, les trois bataillons décimés se reformer aussitôt pour courir avec la division à la poursuite de l'ennemi que l'ouragan seul a arraché à ses coups. Le soir de la bataille, le roi Victor-Emmanuel, s'adressant à l'armée sarde, a dit : « *Aujourd'hui, je porte à l'ordre du jour l'armée sarde tout entière !* » Le colonel de Susbielle aurait pu dire, en s'adressant au 37e : « *Aujourd'hui je porte à l'ordre du jour le régiment tout entier !* » Aussi le nom de Solferino a-t-il été jugé digne de figurer sur le drapeau à côté des noms glorieux du passé de ce régiment, rappelant cette journée du 24 juin 1859, si éloquemment caractérisée par l'Empereur dans ces simples mots envoyés le soir à l'Impératrice : « *Grande bataille ! Grande victoire !* »

A peine le combat terminé, on voit s'allumer les feux de bivouacs et s'installer les campements, au milieu des traces glorieuses mais sanglantes de cette journée. La fatigue,

le combat, un soleil ardent et quinze heures sans nourriture ont épuisé les forces de ces intrépides combattants qui s'endorment le fusil dans les bras. Le lendemain, l'armée marche vers le Mincio. Le régiment le franchit le 1er juillet et s'établit à Castelnuovo.

Pozzolengo 29 juin

Depuis ma dernière nous n'avons pas changé de position. J'ai profité avant-hier du repos qu'on nous laisse pour aller visiter de près ce fameux lac chanté par Lamartine (est-ce bien celui-là ?). Pour cela il m'a fallu traverser toute l'armée piémontaise. Elle est fort belle et bien tenue. J'ai causé avec des officiers, très fiers et peu polis. Je crois que nous pourrions vivre les uns à côté des autres sans que la moindre fusion n'opère. Pour les soldats, on les trouve constamment ensemble, surtout les zouaves et les bersaglieri qui ont des liens de similitude. J'étais tout près des avant-postes autrichiens et je distinguais parfaitement les fortifications de Peschiera. J'ai longé les rives du lac accompagné d'un sous-lieutenant piémontais d'origine provençale d'une très grande amabilité qui m'a conduit jusqu'à Sirmione, petite ville de pêcheurs à l'extrémité de la presqu'île de ce nom. J'étais le premier Français qui mit les pieds dans ces parages aussi ai-je été l'objet d'une grande curiosité. Une bien agréable surprise m'attendait : des truites, des anguilles, etc. bref du poisson ! Depuis la bataille nous ne vivions que de privations, campés sur le champ même de l'action, dans un pays complètement ravagé. Aussi juge de ma jubilation en trouvant toutes ces ressources. J'ai acheté des œufs, des légumes, des fruits, du poisson, pour une assez forte somme. Aussi le soir ma rentrée a-t-elle été triomphale. On s'arrachait ce que je rapportais. J'aurai certainement pu faire de jolis bénéfices mais je crains fort d'y avoir perdu.

En revenant avec ma voiture, j'ai rencontré sur la route le roi Victor-Emmanuel, dans une tenue très simple, à cheval sur une borne et fumant sa pipe. J'étais alors avec Caillard qui m'avait rejoint et nos ordonnances. Nous avons salué S.M. d'un cri de Vive le roi ! Bonsoir MM ! *nous a dit ce gracieux monarque. Ces mots sont désormais dans nos cœurs.*

J'ai visité à Sirmione les ruines de la villa Catulle, des ruines délicieuses, des grottes adorables. Je te raconterai cela plus tard.

Nous avons eu l'ordre du jour, 30 canons, 6 000 prisonniers, 2 drapeaux. Quant aux pertes de l'ennemi elles doivent être immenses mais on ne peut les préciser. Les nôtres sont aussi grandes mais grand aussi est le succès. Si l'ennemi eut réussi dans son mouvement, nous étions bien mal. On disait hier que François-Joseph qui était à

Solferino avait envoyé à l'Impératrice une dépêche d'un laconisme remarquable et dont voici le texte : « J'ai attaqué l'ennemi pensant lui faire repasser la Chiesa. Je suis aujourd'hui derrière le Mincio. »

Cette bataille a été funeste au possible aux Autrichiens. Ils avaient hier à 2 h évacué toute la ligne du Mincio entre Peschiera et Mantova et se sont retirés dans les deux places. Nous avons jeté un pont ou deux à Monzambano et hier à 4 h deux bataillons étaient sur la rive droite du Mincio où nous serons probablement demain. A moins qu'on nous laisse de ce côté pour investir Peschiera.

En avant du Mincio 1er juillet

Enfin le Rubicon ! non, le Mincio est passé. Nous avons accompli ce haut fait d'armes sous les feux les plus nourris du plus ardent des soleils.

2 juillet. Castelnuovo, en avant de Peschiera

Je n'ai pu t'en dire bien long hier. Je reprends. Du lac de Garde nous sommes revenus à Pozzolengo, où nous avons passé deux jours, et de là à Monzambano où après une nuit passée dans une délicieuse prairie sur le bord d'un clair ruisseau, nous avons passé le Mincio ce qui n'a pas été long. Je m'étais fait une autre idée de ce fameux cours d'eau dont on ne faisait que parler depuis quelques jours. Après une nuit passée sur une colline dans une jolie position où j'ai dormi sous un gourbi. Nous sommes partis ce matin pour venir en avant de Peschiera à Castelnuovo.

Le bruit court que le 1er corps doit servir de soutien aux Piémontais auxquels on laisse l'honneur de faire le siège de cette ville qu'ils ont déjà prise en 1849. Les défenseurs de la place sont au nombre de 7 ou 8 000. C'est un recrutement de prisonniers que nous ne pouvons rater. Ils sont cernés de tous côtés et je doute fort qu'ils puissent résister longtemps. Nous ne leur avons laissé comme ligne de retraite que le lac de Garde. J'ai passé ma journée à regarder Peschiera. Je voyais les Autrichiens avec ma longue vue comme si je les avais eus à 50 pas.

Depuis trois jours ils tirent toute la journée sur nos grand-gardes. Leurs boulets arrivent assez loin. Avant peu nous leur prouverons la supériorité de notre tir. Pour le moment on ne leur répond pas. Les paysans quittent les villages avoisinants emmenant bœufs, charrettes et mobilier. Les Autrichiens brûlent ce qui les environne. C'est avec le feu de Solferino une orgie de feux de Saint-Jean. Boum, bim, bam, voilà le bruit qui me

sert d'accompagnement. Le feu augmente, je crois que nous allons répondre. Ainsi ma campagne aura été complète. La bataille et le siège.

L'armée marche toujours compacte. Je crois qu'on attend plus que la reddition, capitulation ou démolition de Peschiera pour courir sus aux débris de l'armée autrichienne qui nous attend, dit-on, entre Vérone et Lucagnano, appuyée sur le fameux camp retranché de Vérone. Le dernier acte va se jouer. Tu ne peux te faire d'idée de la force des positions qu'ils ont abandonnées ces jours-ci sans même essayer de les défendre. Aussi nos troupiers qui commencent à s'entendre en tactique parlent-ils de leurs ennemis avec une nuance de mépris très amusante. Beaucoup d'entre eux eussent je crois pu conseiller Giulay très utilement pour lui.

Il fait très chaud mais le soleil est, tu le sais, un de mes familiers. Je l'endure facilement et en même temps je m'abrite fort bien. Je suis devenu d'une belle force sur la fabrication des gourbis. A chaque campement je me fabrique une tonnelle de branchages sous laquelle je passe la journée et souvent la nuit.

Depuis deux jours, nos bagages ne nous suivent pas et nous sommes privés de notre tente. J'entends nos canons qui commencent. Je vais voir.

Perpignan 2 juillet

Enfin tes bonnes lignes du 25 nous sont arrivées ce matin. Il était temps car la dépêche annonçant la bataille et la victoire avait été affichée et tu dois comprendre quelles angoisses nous avons éprouvées depuis ce matin. Un article inséré au journal du département prouve que le gouvernement peu soucieux de l'inquiétude des familles retient les lettres, acte que je trouve odieux.

Ainsi qu'il est arrivé après la bataille de Magenta, quelques jours au moins passeront avant que les familles puissent recevoir des nouvelles des officiers et soldats engagés dans la journée du 24. On comprend les motifs d'ordre et d'humanité en vertu desquels les lettres du théâtre de la guerre, presque toujours et forcément exagérées quant aux faits qu'elles rapportent, ne sont distribuées qu'après que le gouvernement aura établi et publié l'état exact des pertes.

Forcé d'interrompre pour répondre aux nombreuses félicitations et embrassades que nous avons eu le bonheur de recevoir hier, je continue ma lettre aujourd'hui.

3 juillet

Ta lettre est arrivée du 37e. Le bruit s'en est répandu et la douleur des autres familles s'en est augmentée d'autant ! Toutes les pauvres mères en pleurs sont venues me demander des renseignements qu'il m'était malheureusement impossible de leur donner.

Enfin te voilà baptisé et avec un cérémonial qui, je l'espère, ne se renouvellera pas ! Une lettre de Réallon dit que ta compagnie avait accompagné sa batterie et que vous vous étiez trouvés ensemble dans une position très périlleuse. Quels tristes sept jours nous venons de passer !!

Une dépêche de l'Empereur arrivée hier et datée de Goito 1er juillet dit : « J'ai laissé un corps d'armée à Goito pour observer Mantova et j'en ai rassemblé un autre à Brescia pour observer les débouchés du Tyrol. *»*

Tu as été ces jours-ci le sujet de l'occupation de toute la ville. On n'osait pas venir à la maison mais matin et soir on arrêtait le facteur ou on allait à la poste savoir si nous avions une lettre. Enfin toute la ville était en émoi et chacun, entre autres le préfet, avait la bonté de me faire savoir ce qui pouvait me rassurer.

Ch. Donnezan vient me communiquer une lettre de son fils. Il dit t'avoir vu en passant, toujours gras comme un cent de clous mais bien portant et ayant reçu son baptême comme un ancien. J'ai envoyé copie de la lettre à Barcelone, à Madrid et à Paris.

Castelnuovo 3 juillet

Nous n'avons pas encore commencé à tirer. Hier c'est une bombe qui m'a interrompu. Les Piémontais sont arrivés, ils sont en avant de nous et vont ouvrir la danse pendant que nous les regardons, l'arme au pied.

Il fait une chaleur effrayante. Le pays est dénué de ressources et nous ne savons où nous mettre. Il nous tarde de voir les Piémontais entrer dans la ville afin de pouvoir pousser plus loin. Nous aurons suivant toutes probabilités le siège de Vérone. Après quoi tout sera fini ou bien près de l'être. Depuis cinq jours, notre ordinaire n'est pas brillant. C'est à grand peine que nous trouvons à acheter du pain et nous déjeunons avec du biscuit assez souvent. On le fait tremper dans l'eau puis rôtir et on a ainsi une espèce de pain un peu lourd mais mangeable.

5 juillet

Nous avons fait un petit mouvement pour prendre nos positions de corps de soutien de l'armée de siège. Celle-ci n'a encore rien fait et le bruit court même que les rôles

seraient intervertis et que c'est nous qui ferions le siège. Les canonnières sont arrivées. On les monte sur le lac ce qui abrègera la durée des opérations. Je suis campé à Castelnuovo même sur une montagne qui domine la route de Vérone et qui a déjà été organisée défensivement en 48. Le village de Castelnuovo, brûlé et ruiné à cette époque, n'a pas depuis relevé les toits ni les murs de la plupart de ses maisons. Nous faisions face à Vérone occupant sur une étendue de deux lieues toutes les hauteurs avec de l'artillerie. Au point seul où je me trouve il y a une batterie de douze pièces.

La chaleur est de plus en plus forte. On cuit littéralement. Impossible de tenir sous la tente. Nous avons fait en avant de la nôtre un joli gourbi en branches de chêne à travers lesquelles l'air passe et sous lequel nous nous tenons. Je me suis mis à dessiner. Je vous enverrai quelques croquis de nos positions. Je me remue de façon à écarter la flemme qui ne nous envahit que trop. Je ne dors pas dans la journée, j'écris, je dessine ou, réuni à quelques bruyants camarades, je chante. Nous buvons du grog en fumant de mauvais cigares qui coûtent cher. Il n'y a pas de marchands. Nous trouvons difficilement des vivres autres que ceux de campagne. La retraite bat à 10 h du matin et la diane à 3 h. Pendant ce temps, nos hommes réfugiés sous leurs tentes dont ils relèvent le côté opposé au soleil passent leur temps de leur mieux. Matin et soir nous avons des corvées de travailleurs mis à la disposition du génie et de l'artillerie pour la construction des batteries et autres ouvrages dont on fortifie les hauteurs. A 9 h du matin, tout le monde sur pied, sac au dos, et les reconnaissances partent. Pendant leur durée nous avons l'exercice.

De la porte de ma tente que je laisse ouverte la nuit je jouis du coup d'œil des bombes que lance la place sur les travaux des Piémontais. Mais malgré ces éléments de distraction, notre vie est bien monotone et cela menace de durer.

J'ai déjeuné hier matin à l'ambulance avec le Dr de Santi toujours très bon et très affectueux pour moi.

Perpignan 9 juillet

On m'apporte à l'instant une dépêche annonçant une suspension d'armes prolongée jusqu'au 15 août, terme avant lequel (dusses-tu en avoir la jaunisse !) j'ai l'intime conviction que la paix sera signée ! Après tout tu ne peux avoir tous les sacrements à la fois. Tu viens de recevoir le baptême en grande pompe et les dragées n'ont pas manqué à la cérémonie ! Seulement tu as eu le bon esprit de n'en pas goûter ! Reste donc satisfait, mange des truites du lac de Garde. Fais des étapes de touriste, et

tâche de venir le plus tôt possible remplumer auprès de nous les bras et les jambes que tu as eu la chance de conserver intacts.

J'ai donné lecture de ta lettre à tout le monde et en ai envoyé des copies à Barcelone, à Madrid, à Rouen, ce qui n'a pas été une mince besogne. J'ai fait appel à tes amis, les engageant à t'écrire mais tu comptes, je le crains, trop sur eux. Ah ! Quand tu reviendras, comme le rôle que tu auras joué dans le grand drame te donnera un certain relief. Tu les verras accourir. Il me paraît hors de doute que le plus grand nombre des officiers retirera quelques avantages de cette campagne qui quoique courte (si la paix se fait) n'en aura pas moins été rude. Il me semble qu'il n'y aurait pas trop d'ambition de ta part à songer à rentrer avec le grade de lieutenant. J'avais pensé à ton passage dans la Garde. Je quitterais alors Perpignan et nous viendrions nous installer à Paris.

Ton frère nous écrit qu'il a été au Ministère de la Guerre demander communication des listes de blessés. Depuis les dépêches pacifiques, ta pauvre mère reprend comme on dit du poil de la bête.

Pacengo 11 juillet

Vous avez sans doute à l'heure qu'il est la nouvelle de l'armistice qui a dû vous surprendre agréablement. Ta lettre et les inquiétudes qu'elle renferme m'ont causé une grande émotion. Je ne puis cependant vous approuver et tu m'as souvent cité un proverbe que je suis heureux de te retourner pour ton usage dans ces circonstances : « Pas de nouvelle, bonne nouvelle *».*

Mais rassurez-vous, la paix doit être faite. Il y a quatre jours nous étions à Castelnuovo dans de fortes positions, retranchés de tous côtés. Le 7 nous avons passé toute une nuit sur pied. L'ennemi devait nous attaquer le matin, toutes les dispositions étaient prises quand à 10 h nous recevions au lieu de l'ennemi la nouvelle d'un armistice conclu entre les deux Empereurs.

En effet, le 8 juillet, on s'attend à une bataille pour le lendemain lorsqu'on apprend la cessation des hostilités. Les deux Empereurs, Napoléon III et François-Joseph, se rencontrent à Villafranca di Verona le 11 juillet et signent les préliminaires de paix.

Le soir même, de Valeggio, son quartier général, l'Empereur adresse à l'armée la proclamation suivante :

« *Soldats !*

Les bases de la paix sont arrêtées avec l'empereur d'Autriche, le but principal de la guerre est atteint, l'Italie va devenir pour la première fois une nation ! Une confédération de tous les Etats de l'Italie sous la présidence honoraire du Saint-Père réunira en un faisceau tous les membres d'une même famille. La Vénétie reste, il est vrai, sous le sceptre de l'Autriche, elle sera néanmoins une province italienne faisant partie de la Confédération. La réunion de la Lombardie au Piémont du côté des Alpes nous crée un allié puissant qui nous devra son indépendance. Les gouvernements restés en dehors du mouvement et rappelés dans leurs possessions comprendront la nécessité de réformes salutaires. Une amnistie générale fera disparaître les traces des discordes civiles. L'Italie désormais maîtresse de ses destinées n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même si elle ne progresse pas dans l'ordre et la liberté.

Vous allez bientôt rentrer en France ; la patrie reconnaissante accueillera avec transport ses soldats qui ont porté si haut la gloire de nos armes à Montebello, à Palestro, à Turbigo, à Magenta, à Melegnano, à Solferino, qui en deux mois ont affranchi le Piémont et la Lombardie et ne se sont arrêtés que parce que la lutte allait prendre des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France avait dans cette guerre formidable. Soyez donc fiers de vos succès, fiers des résultats obtenus, fiers surtout d'être les enfants bien-aimés de cette France qui sera toujours la grande nation, tant qu'elle aura un cœur pour comprendre les nobles causes et des hommes comme vous pour les défendre. »

C'est aussi le 12 juillet que le régiment reçoit les récompenses accordées par l'Empereur, le 25 juin, aux officiers et soldats qui se sont le plus distingués à Solferino. Le colonel baron de Susbielle est fait officier de la Légion d'honneur ainsi que le commandant Magallon. A cette occasion, le général Dumont adresse au colonel le 8 juin, la lettre suivante : « *Mon cher colonel, nous n'avons rien compris à l'oubli dans lequel on vous a laissé à Melegnano ; mais n'y pensez plus, je viens de recevoir pour vous la Croix d'officier ou plutôt votre nomination à ce grade. Je vous envoie ma croix : je la porte depuis huit ans. Acceptez-la et portez-la comme un souvenir d'affection ! Elle vous*

rappellera Melegnano et Solferino et aussi votre général de brigade. Je vous serre la main. »

Néanmoins, si la fin des hostilités soulage la famille Arvers restée à Perpignan, elle ne marque pas la fin de la mission du 37e régiment d'infanterie pour lequel la vie de garnison continue encore quelque temps en Italie.

Perpignan 14 juillet

Enfin, comme tu le prévoyais, mais d'une manière différente voilà la guerre terminée ! Comme père je bénis l'Empereur de nous avoir donné la paix. Comme Français j'attends les explications qui devront être données sur cette phase amphigourique de la dépêche. L'Empereur d'Autriche conserve la Vénétie mais elle fait partie intégrante de la Confédération italienne. Chair et poisson ! Ne tenant pas, Dieu merci !!! la queue de la poêle il me faut une certaine dose d'intelligence pour trouver le mot de cet énigme. Nous avons la paix et partant plus de ces mortelles inquiétudes qui nous ont assez torturés. Voilà pour le moment ce qu'il nous faut, aussi ta bonne mère, ta sœur et moi sommes-nous dans la jubilation.

Le brave Charmetton est accouru de suite nous donner connaissance de la dépêche que le général lui avait envoyée en communication et je lui ai donné en récompense lecture de ta dernière, ce à quoi il tient beaucoup car il me recommande de ne pas l'oublier chaque fois que je reçois une de tes lettres.

Nous avons souvent parlé du brave Gasté et avons été bien contents d'apprendre que comme son lieutenant il s'en est tiré sain et sauf. A son départ, il répondait à ta mère qui lui recommandait d'avoir bien soin de toi : « Oh soyez tranquille Madame, j'en aurai boug…..t soin, allez ! *» A-t-il tenu parole ?*

Colla 13 juillet

J'ai été forcé d'interrompre ma lettre par des exercices, théories, etc. dont la vie recommence. Nous sommes campés définitivement sur les hauteurs près de Colla. Diane à 4 h 1/2. Exercice de 6 à 7 h. Soupe à 9 h. Retraite à 10 h. Diane à 3 h. Théorie de 3 h à 4 h, etc. etc. On nous annonce l'inspection générale. Notre inspecteur général qui est notre général de division sera forcé d'être très large : notre tenue n'est guère brillante, mes effets sont des loques, mes épaulettes sont noires.

Nous sommes ravissamment campés. Notre tente nous sert de chambre à coucher, la porte levée et tendue forme antichambre à un élégant gourbi autour duquel règne une

banquette de gazon. Au milieu une petite table couverte de journaux, buvards, pipes etc. de nos seigneuries. C'est de ce réduis frais et charmant que je vous écris. Nous nous baignons matin et soir dans le lac qui est à deux pas de nous. J'ai provoqué ce matin l'admiration par l'exhibition d'un caleçon de bain qui s'était fourré je ne sais comment dans le fond de ma cantine. Nous découvrons les fortifications de Peschiera[915] *et la ville elle-même. Elle serait vite tombée car nous voyons les ouvrages par la gorge et les canonnières en eussent vite fait bon marché.*

Le bruit court depuis hier que la paix est signée. Si la chose est vraie, il me tarde de rentrer car la vie n'est pas agréable sous un soleil ardent qui nous oblige à nous cacher, et avec les ennuis de la vie de garnison. Les récompenses sont arrivées. Le colonel est officier. 8 croix de chevalier dont le tambour major, grand pantin qui n'a eu d'autres mérites que de sauver le général Bazaine de la pépie en lui offrant à boire pendant la bataille.

Je remets à plus tard la description du spectacle enchanteur que j'ai sous les yeux : rien de plus beau que ce lac et ces montagnes du Tyrol qui servent de cadre au tableau. Je crois que je me séparerai de cette belle nature les yeux pleins de larmes. Les ordres les plus sévères nous interdisent la circulation en avant ; sans quoi je serai déjà parti pour voir le pays et surtout pour monter sur ce fameux plateau de Rivoli que j'ai sans cesse sous les yeux et qui me donne de terribles envies. Je vais aux provisions tous les jours.

Menu de ce matin. Omelette au jambon, pommes de terre au lait, tanche du lac en matelote, beefsteak au cresson, figue, poires, pêches, café, cigares.

Colla 16 juillet

Au moment où tu recevras ta lettre, ta prophétie était accomplie. Depuis trois jours la paix était signée mais je n'ai pas eu la jaunisse, et la raison c'est que tu te hâtes, je crois un peu trop, de te rassurer car, sans être un grand politique, il me semble bien que nous ne rentrons en France que pour recommencer sur un autre point. Nous n'en rentrons pas moins et j'en suis fort heureux car depuis que je sais la paix bâclée je ne tiens plus en place. Si j'en avais les moyens, je doublerais volontiers les étapes pour être plus vite dans vos bras. Nous ne partons que le 21. Le 1^er^ corps va en entier Milan avec la

---

915 La forteresse de Peschiera avait été prise aux Autrichiens par les Piémontais le 31 mai 1848.

Garde. Le 2e à Pavie. Le 3e à Lodi. Le 4e à Brescia et le 5e à Bergame. C'est donc mon corps d'armée qui rentrera le premier en France. Le père trois pattes, notre illustre maréchal a, dit-on, obtenu de l'Empereur d'amener à Paris tout son corps d'armée, comme le plus éprouvé et étant aussi celui qui a le plus donné. Je ne serais pas étonné qu'on nous ramena par les voies rapides soit par Gênes et Toulon, soit par le pas de Suze que l'on franchit en deux jours.

Vous voilà donc heureux et rassurés sur mon compte et celui de ma peau. Nous rentrons l'un dans l'autre sans trous, déchirures ni cassures. Quant aux idées ambitieuses que tu as pour ton fils, il t'en remercie. Il n'a gagné que deux rangs et s'en trouve fort heureux puisqu'il n'a ainsi à regretter qu'un seul homme, le brave capitaine de Loréal, tué à Solferino. La Garde serait une mauvaise chose pour moi ; j'étais proposé il y a quinze jours et j'y serais certainement passé si l'Empereur n'avait décidé que pendant la durée de la campagne l'avancement aurait lieu exclusivement dans les corps où les vacances se produiraient.

Allons, ma bonne mère, sur le pont ! Je rentre nu comme un ver, tout ce que j'ai emporté est abîmé, et tout est à renouveler. Tout est dans un état déplorable. Seul je rentre dans un état florissant et prospère. Depuis trois mois j'ai couché deux fois dans un lit. En fait de lessive ; du savon ! bien des choses me paraîtront singulières j'en ai perdu l'habitude. Comment ferai-je pour me coucher dans un lit ? Entrerai-je par la tête ou par les pieds ? J'ai un nouveau mode de couchage. Avec une toile de tente, j'ai fait une paillasse que je bourre de paille et sur laquelle j'étends ma peau de mouton recouverte d'une légère couverture qui va jusqu'au fond et me sert de drap de dessous. Ma tunique et mon pantalon pliés et placés à la tête me servent d'oreiller. Je me couche là-dessus, les yeux couverts d'un bandeau pour les garantir de l'humidité dont j'ai déjà souffert et couvert de mon caban. Je dors comme une souche. Depuis six jours nous sommes au même endroit, nous y sommes parfaitement installés. Les vivres nous arrivent en abondance, mais le vin est toujours très cher. Ce matin j'ai découvert à 2 kil du camp une glacière. J'ai acheté une cinquantaine de kilos que j'ai fait porter par un naturel et qui ont vite été placés. J'élève un charmant petit coq noir à l'œil vif, à l'éperon aigu, à la crête vermeille que j'ai baptisé Solferino. Je compte le ramener avec moi, sain et sauf, je l'espère. Je vous prie de lui réserver un accueil flatteur et de lui faire une place au foyer paternel.

Colla 19 juillet

Nous partons demain pour repasser le Mincio. La chaleur est toujours très grande. Malgré cela je me promène beaucoup. Avant-hier, j'ai été à Peschia d'où j'ai ramené un charmant sous-lieutenant autrichien que j'ai fait mon prisonnier de guerre jusqu'à 11 h du soir. Je réserve ce récit pour ma sœur.

Perpignan 20 juillet

Vous devez sans doute à l'heure qu'il est avoir commencé un mouvement soir pour être cantonné soit pour rentrer en France. On fait ici des versions de tous genre. Les uns disent qu'on laissera un corps d'occupation de 50 000 hommes, d'autres qu'on ne laissera pas un seul soldat français ce qui me paraît plus rationnel et que je souhaite vivement, peu soucieux de te voir rester dans un pays où il ne serait pas surprenant de voir nos alliés d'aujourd'hui nous envoyer demain des coups de fusil. On dit que l'Empereur voudrait passer le 15 août à Paris toute l'armée en revue ce qui me paraît sinon impossible au moins fort difficile.

Tu nous fais un si charmant tableau de ton séjour des bords du lac et une si plantureuse description de la table que nous maudissons la distance qui nous sépare et sans laquelle tu nous verrais un beau matin prendre place à ta petite table de sapin.

Ponte San Marco 22 juin (lettre à sa sœur)

La chaleur est effrayante. Mon pantalon et ma chemise sont trempés de sueur et je viens de me brûler en touchant une poignée de sabre qui était restée au soleil. Nous sommes en pleins champs sous nos tentes. Défense absolue de couper des branches pour faire des gourbis. Nous marchons sur Milan à petites journées. On part le matin à 4 h, pour cela on se lève à 3 h. Nous arrivons au campement à 9 h ½.

Nos premières étapes n'ont pas été très agréables. Nous parcourions le terrain de la bataille, poursuivis pas les exhalaisons les plus fétides jusque dans nos camps situés pourtant dans des endroits éloignés des lieux où l'action avait été sanglante. C'est surtout du côté de Rivolteta, où les Piémontais ont engagé la lutte, que les tombes recouvertes de chaux et échelonnées le long de la route et dans les champs durant l'espace de 2 kil, indiquaient avec la dévastation des champs à quel point elle avait dû être acharnée de ce côté.

Enfin la vue des belles eaux du lac est venue dissiper les pensées tristes que ce spectacle d'une riche nature désolée par la guerre et d'un sol encore trempé d'un sang généreux avait fait naître chez nous tous. A peine arrivé à Rivolteta, je suis parti encore

tout couvert de poussière pour Desenzano avec le commandant Rousseau pour voir ces fameuses chaloupes canonnières dont malgré la paix on achève la construction, l'Empereur en ayant fait don au roi Victor-Emmanuel.

Desenzano est un fort joli petit port auquel la présence de nos marins donne une physionomie très animée. J'y ai fait un excellent déjeuner avec redoublement de Champagne et d'Asti. La ville était pleine de blessés autrichiens qui attendaient le bateau pour rentrer dans leur patrie. J'ai causé avec plusieurs officiers qui ont confirmé la bonne opinion que j'ai conçue d'eux depuis Peschia.

Après déjeuner, nous avons pris une barque pour aller à Sermione. Nous étions six d'humeur fort gaie. Les eaux étaient belles et les vents pour nous. Barque légère, blanche chemise des bateliers : c'était sous d'heureux auspices que notre partie commençait.

En débarquant j'ai été reconnu par mes vieux amis de Sermione. J'ai conduit ces messieurs à l'extrémité de la presqu'île pour leur faire visiter les ruines de la villa Catulle (ce Catulle est un monsieur latin sur le compte duquel ton professeur pourra te renseigner). Ce petit coin de terre est adorablement ravissant. Un bois d'oliviers toujours verts et d'une tranquillité incontestable cache l'entrée de deux grottes principales qui ont en elle-même rien de remarquable mais où il règne une fraîcheur qui nous a fait agréablement oublier les ardeurs du soleil sous lequel nous marchons depuis trois jours. Les ruines de la villa Catulle, à l'extrémité du promontoire, sont grandioses. On y retrouve des vestiges remarquables, de belles constructions romaines : les murailles épaisses toutes tapissées de lierre baignent leurs pieds dans le lac dont les eaux bleues reflètent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Nous nous sommes baignés dans une eau délicieuse et après une sieste dans le bois, nous sommes revenus par eau en chantant toutes les barcarolles de connaissance. J'ai chanté le gondolier de Pise, ton antipathie qui a trouvé grande sympathie chez l'équipage. Que n'avons-nous tous les jours de semblables parties ! Je déplore de tout cœur la mort de ton pauvre Marignan. Prends aussi le deuil, ma pauvre Magenta est morte de la main cruel de Gasté, en nous comblant encore de ses dons car elle lui a pondu un œuf dans la main en exhalant sa belle petite âme. Son ingrat époux, le triste Solferino, était déjà consolé le lendemain et en a mangé une aile.

On dit que les affaires se compliquent et que nous allons chambarder Prussiens, Allemands et tout le tremblement. Quelle chance !!! Voilà mon opinion sur la paix, et je la partage.

Perpignan 21 juillet

Je suppose que ma lettre entrera avec toi à Milan. Te voilà donc dans la belle capitale de la Lombardie dont tu trouveras sans doute la population un peu moins enthousiaste … et cela se conçoit ! mais enfin, j'aime à croire que l'on t'y donnera bon gîte et bon lit, et que malgré tout vous y trouverez individuellement bon et fraternel accueil. Vous avez assez fait pour le mériter ! C'est j'aime à le croire, ce que chaque Milanais doit parfaitement comprendre.

Milan 28 juillet

Tu seras sans doute étonné de recevoir une lettre de moi de Milan avant l'époque que je t'indique pour mon arrivée. Voilà ce qui s'est passé.

J'ai depuis quelque temps une petite maladie d'yeux pas grave, mais qui me gênait cependant beaucoup par le soleil et la poussière. A Ponte San Marco, j'ai demandé au lieutenant-colonel de faire deux étapes en chemin de fer. Il a préféré me faire donner un billet d'hôpital et m'envoyer à Milan où je suis en ce moment à l'hôpital et malade. Mais quel hôpital ! Il n'y avait de place nulle part et de plus notre maladie n'étant pas jugée assez sérieuse pour notre hospitalisation (nous : je suis avec de La Bigne) on nous a délivré à la mairie un billet de logement. Accueil charmant dans la maison du comte Garibaldi qui nous prend dans ses bras en nous prodiguant les mots les plus doux. Nous sommes ses sauveurs, etc. On nous donne une fort belle chambre et on nous invite à dîner. Nous nous habillons et allons voir le capitaine Rénier que nous n'avions pas vu depuis Magenta et qui était soigné depuis cette époque au Palazzo Brivio. Le bon capitaine tout heureux de nous voir nous dit qu'on a pris le nom du marquis pour lui donner deux officiers, que cela l'ennuie beaucoup, qu'il serait bien heureux d'avoir des connaissances. Enfin la marquise arrive et toute joyeuse de la joie de son blessé joint ses insistances aux siennes et bref nous revenons chez notre propriétaire auquel après dîner nous donnons congé, ce dont il n'a pas été content. Nous sommes installés maintenant dans un des plus beaux palais de Milan. Nous avons pour chambre un immense salon dallé en mosaïques et donnant sur un beau jardin, deux domestiques à nos ordres, ainsi que les voitures. Le matin nous déjeunons chez nous. Le soir nous dînons chez le marquis et la famille. Toute la famille parle français et nous comble de prévenance et d'affabilités.

Je te dirai plus tard mes délices de coucher dans un lit et ma joie d'avoir du linge blanc.

Mes yeux n'ont qu'une faiblesse momentanée. Le médecin de la maison les a vus hier et m'a dit que ce ne serait rien.

Perpignan 3 août 1859 (ma sœur)

Nous étions loin de nous attendre à une lettre de toi lundi 1er août aussi avons-nous éprouvé une agréable surprise sachant surtout que ta maladie n'était pas grave puisqu'elle te permettait de sortir et de faire le fashionable. J'ai vu hier un officier blessé portant exactement la tenue que tu nous as dessinée dans ta lettre, c'est très joli et très commode. Nous avons eu de tes nouvelles par une lettre du capitaine Bouis qui confirme ce que tu nous dis. Il dit à son père que tu es logé chez un marquis et que tu as équipage, cocher et valet à tes ordres, et que nous ne devons nullement nous inquiéter d'une maladie que tu comptes prolonger autant qu'il te sera possible. Je crois effectivement que ce genre de vie doit t'aller. Les goûts du marquis sont dans ton caractère. Mais pourra-t-on te parler quand tu viendras en congé, tu dois être déjà devenu arrogant et ton style s'en ressent. Vouloir m'acheter une poupée !!! pour qui me prends-tu ?

Je suis bien fâchée de te voir rester en Italie, si toutefois ce n'est pas un faux bruit. J'aurais préféré te voir rentrer, c'est une idée bizarre mais c'est là une opinion que je partage, comme tu dis.

Nous avons reçu une lettre de grand-papa qui nous dépeint tous les soucis à l'époque des batailles. Je suis, dit-il bienheureux que cette boucherie soit terminée, et je bénis la paix.

Je me suis acquittée de ta commission auprès de M. Fabre auquel j'ai lu le passage de ta lettre concernant M. Catulle. Il doit m'apporter une pièce de vers de ce fameux poète latin Valérius Catullus qui naquit à Vérone ou à Sermione ??? en l'an 86 avant JC. Cora

Milan 5 août

Vous devez être étonnés de n'avoir pas de mes nouvelles, surtout d'après mes habitudes régulières. Je ne chercherai pas à me disculper par des explications embrouillées. La vérité est que je m'endors dans les délices de Capoue. Je t'ai déjà écrit que j'étais à Milan pour une maladie d'yeux contractée sous la tente et connue sous le nom d'ophtalmie militaire. Je suis maintenant complètement rétabli et j'y vois aussi bien que par le passé. Voici les causes qui me retiennent à Milan. Les deux premières divisions de chaque corps d'armée partent seules pour Paris et en chemin de fer. Elles

laissent en Italie les 3^es^ bataillons de chaque régiment qui rentrent en France par étapes. Je reste donc et comme 3^e^ division et comme 3^e^ bataillon. Mon régiment est arrivé le 31 à Milan et est aussitôt reparti pour Pavie où il est caserné maintenant ainsi que toute la 3^e^ division. Quant à moi, ma bonne étoile m'a mis à l'hôpital chez le plus aimable des marquis où je suis en ce moment avec de La Bigne. Nous habitons une grande salle de marbre donnant sur un fort beau jardin et nous avons pour voisin le capitaine Rénier de mon régiment qui a reçu à Melegnano une balle qui après lui avoir brisé la clavicule a traversé les poumons et l'omoplate. Il est encore au lit très souffrant et nous avons passé une partie de nos journées auprès de lui ; premier titre aux bontés du marquis Brivio. Figure-toi l'hospitalité la plus large et tu n'auras qu'une faible idée de la façon dont nous sommes traités. Le matin nous déjeunons chez nous, le soir nous dînons avec toute la famille puis nous allons faire un tour de Corso rendez-vous de toute la société qui y vient en voiture.

Nous avons tenté plusieurs fois de partir mais dès que nous ouvrons la bouche là-dessus, la marquise nous renvoie au médecin militaire qui visite Rénier chaque jour et dont la leçon est faite. Nous voilà lancés dans l'aristocratie milanaise. La marquise qui paraît enchantée de nous, nous a présentés à toute sa famille qui est fort nombreuse, comme giovinetti molto bene educati[916]*. Je chante, je danse, mes castagnettes vont leur train, je dessine ce qui te prouve que je n'ai pas encore perdu la vue. Enfin tout ce qui vient de nous est charmant et on paraît ne plus vouloir nous lâcher. Ne te représente pas le marquis et sa femme comme des vieillards. La marquise a 25 ans, elle possède une grande instruction, un tact admirable, et musicalement la négation absolue de tout talent ce qui est extraordinaire pour une Italienne. Elle rachète il est vrai ce défaut par tant d'autres qualités qu'on l'oublie vite. Le marquis est un homme de 32 ans plein de cœur et volcanisé. Nous sommes avec lui sur le pied de la camaraderie la plus intime. Il était dans le train de Suze auquel vient d'arriver ce grave accident, tu penses si la maison a dû être bouleversée. Vient ensuite le* Marchesino[917] Caesare Brivio*, un bambino qui nous adore, surtout depuis hier nous lui avons offert un cheval de bois deux fois haut comme lui avec les armes du cavalier et une dédicace italienne de ma facture :*

916 Traduction : *jeunes très bien éduqués*.

Al valoroso Caesar, l'armata Francese – Cavallero battaglia[918].

Ce cadeau a naturellement amené une recrudescence d'amitié. Demain nous devons aller au lac de Como où le marquis possède une villa.

Le colonel Susbielle est arrivé hier de Nice où il avait été passé une quinzaine pour se remettre. Il est venu voir Rénier et a été tout étonné de nous trouver. Après avoir reçu nos explications, il s'est mis à rire et nous a simplement recommandé de ne pas trop nous oublier. Le docteur de Santi que j'ai vu au passage m'a traité de carotteur ! fi, donc !

Je fais naturellement des frais de toilette. Bottes vernies, gilet blanc, chemises repassées et nœud de cravate à la colin. Vendredi et samedi nous avons fait maigre comme deux petits saints et dimanche nous avons édifié la marquise mère par notre attitude à la messe.

Perpignan 9 août

Ta lettre du 5 nous a fait grand plaisir, quoique nous ne fussions pas positivement inquiets ayant appris par une lettre du capitaine Bouis que ta maladie d'yeux avait peu de gravité. Je suppose que cette lettre te trouvera à Pavie car il t'aura nécessairement fallu quitter l'existence de marquis que tu mènes et dont je te fais compliment mais il faut prendre garde d'indisposer ton colonel par une trop longue absence. Il est fâcheux après les relations que ta nouvelle position t'a données, que tu ne sois pas resté à Milan. On dit que du reste Pavie est une ville magnifique et un séjour agréable.

Ce que je ne comprends pas c'est que ce soit le 5ème corps qui reste à Milan, ce corps n'ayant absolument rien fait pendant la campagne.

Il faut que de nombreuses lettres semblables aux tiennes viennent certifier de l'aimable accueil fait à nos troupes car les journaux s'empressent à l'envi de démentir les bruits que certains d'entre eux s'étaient plu à répandre sur l'ingratitude des Italiens. Ce que les évacuations des blessés qui arrivent ici nous prouve c'est une trop grande gratitude de la part des Italiens. Tiens-toi en garde contre une trop grande reconnaissance de ce côté.

---

917 Traduction : *Marquis*.

918 Traduction : *Au valeureux César, l'armée française – Cavalier bataille*.

J'espère que tu as pu visiter en détails la belle ville de Milan et que ce séjour marquera dans ta vie. En définitive, maintenant que tu t'en es tiré sain et sauf, tu peux te vanter d'avoir fait là une jolie campagne ! Il est seulement fâcheux que, t'étant trouvé si près de Venise, tu n'aies pu la visiter. En résumé tu ne dois pas trop regretter que ta division n'aille pas à Paris car par la chaleur qui règne les malheureuses troupes sont horriblement fatiguées si, comme on le dit, la farce jouée, les régiments sont immédiatement renvoyés par étapes dans leurs anciennes garnisons.

Nous voudrions bien te tenir compagnie.

Pavie 11 août

Me voilà rentré au régiment ce qui n'a pas été sans peine. Les prétextes fourmillaient pour nous retenir. Victor-Emmanuel allait faire son entrée dans Milan. Le lendemain il y avait des fêtes magnifiques. Enfin nous étions des ingrats ... Aussi nous avons pris notre courage à deux mains et mardi dernier nous avons pris congé de nos aimables hôtes non sans de vifs regrets, je te jure.

Je suis à Pavie. La ville la plus maussade que j'ai encore vue, et nous devons y rester Dieu sait combien de temps. L'armée d'occupation a été reconstituée. Les deux divisions du Prince Napoléon prennent les N°1 et 2. Nous conservons notre maudit N°3 et les deux autres prennent 4 et 5. Le 5^{e} corps qui n'a pas vu le feu et qui n'a pas essuyé de pertes occupe Côme, Bergame et Milan. Nous sommes casernés et les officiers logent chez les habitants qui sont fort bons et complaisants pour nous. Les popotes sont dissoutes, nous vivons en pension chez la cantinière du dépôt d'un régiment piémontais qui occupe la même caserne que nous. Nous payons 50 f par mois, plus nos vivres de campagne. Ceux qui vivent à l'hôtel paient 90 f.

La chaleur est excessive et se complique de tous les ennuis de la vie de garnison. On ne nous tolère même pas la cravate, c'est absurde. Le colonel qui m'a fait bon accueil m'a annoncé qu'il m'envoyait à Vincennes (Ecole de tir) au mois de février. Nous sommes en pleine Inspection générale.

Que je te reparle de Milan. Dimanche, jour de l'entrée de Victor-Emmanuel, qui a été accueilli par le plus grand enthousiasme, j'ai été à la Scala. On jouait Lucia, massacré par des acteurs de troisième ordre et un fort joli ballet, Une aventure de carnaval. *La salle est fort belle mais moins bien disposée que le Lyceu (Barcelone) qui est aussi grand. Il n'y a pas de balcon mais rien que des loges dans lesquelles les personnes placées sur le devant peuvent seules voir la scène. Les uniformes qui remplissaient le*

parterre et l'orchestre donnaient à la salle un aspect très animé. J'ai assisté à la représentation en véritable Milanais et successivement dans les loges de la marquise Brivio, du marquis Castelbarco, son père, du comte Castelbarco, son frère, du marquis Bellini. Mon séjour de 17 jours m'a suffi pour m'implanter complétement dans cette charmante société milanaise. J'attends la fin de l'Inspection pour aller passer 8 jours à la villa du lac de Como du marquis Brivio. Nous avons laissé notre blessé en bonne voie de guérison et je crois que notre séjour y aura contribué pour beaucoup.

Perpignan 17 août

Il t'a donc fallu quitter Milan et l'agréable position que tu y avais. Je comprends et partage ta mauvaise humeur surtout en voyant ce poste donné aux troupes d'un corps d'armée qui n'a rien eu à faire – mais qui est sous les ordres d'un Prince … ! Quant à Pavie, j'étais loin de m'attendre à la qualification de maussade que tu lui donnes. J'ouvre Bouillet et j'y vois : Pavie. 23 000 habitants, belle place entourée de vestiges. Superbe théâtre, muséum, jardin botanique, évêché, vaste cathédrale. Je conçois que Milan t'ait rendu difficile.

La nouvelle que tu nous donnes de ta désignation pour l'Ecole de tir nous a fait grand plaisir. De Santi me dit à ce sujet : « Son colonel l'a fort bien reçu et lui a annoncé qu'il était désigné pour aller à l'Ecole de tir, ce qui est une marque d'intérêt, car par cette position il sort de la ligne commune et se trouve placé parmi les officiers d'avenir ce dont nous n'avions douté ni vous ni moi.

Il y avait plus de 15 jours que je n'avais causé avec notre futur maréchal de France … notre espiègle vous a raconté l'escapade qu'il a faite après notre départ de Castelnuovo. Il a été se refaire de ses fatigues à Milan et oublier dans les délices de la nouvelle Capoue tant de jours de misère ! Il est rentré hier à Pavie, gras et frais comme je ne l'avais jamais vu. A son âge et dans le milieu où il s'est trouvé, on répare de suite les pertes éprouvées par la sueur et la fatigue. Je pense qu'il a dû vous tenir au courant de tous ses succès. Dans tous les cas il est bien sage car je lui ai offert de l'argent à plusieurs reprises et il m'a toujours répondu qu'il n'en avait pas besoin. Il a reçu aujourd'hui votre lettre, celle de Mle Cora, et une très satisfaisante de Charles, de sorte qu'il est aux anges. »

Toutes les personnes qui connaissent le capitaine Rénier ont été heureuses des bonnes nouvelles que tu nous donnes dans ta dernière lettre sur la certitude d'un prompt rétablissement auquel, je le crois avec toi, votre présence aura puissamment contribué.

Nous avons été bien surpris de ce que tu nous dis du théâtre de la Scala que, comme nous, tu avais toujours entendu citer comme une merveille tant il est vrai qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter aux récits des voyageurs dont les impressions sont relatives.

Pavie 18 août

J'aurai répondu plus tôt à ta lettre du 9 sans la fièvre[919] *qui me tient au lit depuis six jours. Je ne suis pas en danger, rassure-toi, et je suis aussi bien soigné que possible. Je suis à l'hôpital dans le service du docteur de Santi. Je crois que tout est terminé et que dans une huitaine je serai sur pied, ingambe comme par le passé. J'ai attaqué le bouillon et les pruneaux ce matin.*

Nous ne savons rien sur la durée de notre séjour. Se prolongera-t-il jusqu'à l'hiver ? Pour moi, je voudrais partir de suite. L'Italie à Milan, au palazzo Brivio avec les chevaux et les voitures du marquis, pouvait m'offrir quelques charmes mais elle ne m'offre que de l'ennui dans cette affreuse ville de Pavie. Aussi que je trouve un biais quelconque pour en sortir et je file.

Je viens de recevoir une invitation charmante de la marquise Brivio qui m'engage à venir passer quelques jours à la villa de Côme où elle sera à la fin de l'été.

Pavie 19 août

Je ne puis rien te dire de Pavie que j'ai perdue de vue presqu'au lendemain de mon arrivée. J'espère que ma fièvre va m'envoyer passer un congé de trois mois auprès de vous. J'en aurais bien besoin si elle continue encore quelques temps car elle m'affaiblit beaucoup. Surtout ne vous inquiétez pas ! J'ai de la fièvre mais qui ne l'a pas eue, et si elle doit me doit me ramener auprès de vous, ce sera encore une fièvre de bonheur. Le docteur sort à l'instant, il est très content et te fait dire que si ma maladie eût été grave, il te l'aurait écrit … donc …

Perpignan 24 août

Je reçois à l'instant ta lettre qui me donne la fâcheuse nouvelle de ta fièvre. J'espère qu'avec l'aide du bon docteur tu en seras débarrassé au reçu de la présente. Il paraît que c'est un effet habituel au moment du repos pour tous ceux qui ont eu à

---

919 Il s'agit d'une fièvre paludéenne.

supporter de longues fatigues. Donnezan a été également pris quelques jours après son arrivée à Paris. A mon avis le meilleur remède est le changement d'air. J'approuve donc ton idée de congé immédiat et écris dans ce sens à de Santi.

Je comprends que tu trouves une différence bien grande entre le séjour de Milan et celui de Pavie. Cette dernière ville devant posséder beaucoup moins de marquis. Quant à l'aimable invitation de la marquise, peut-être que dans ta disposition actuelle et lors même que la fièvre te quitterait, tu feras bien de n'en pas profiter. Le haut pays et surtout les bords du lac de Côme étant passablement fiévreux. De Santi te dira son avis, le mien est que tu arrives le plus tôt. Si un congrès se réunit pour statuer du sort de l'Italie, vous évacuerez de suite. Dans le cas contraire, il me paraît difficile d'assigner un terme à l'occupation.

Pavie 27 août

J'ai un congé de convalescence de trois mois qui sera prêt demain. C'est au bon M. de Santi que j'en suis redevable. Je suis parti quand je voudrai. Il n'y a plus que la question de jambes et je ne les ai pas très solides. J'estime partir le 31 ou le 1er septembre. Un jour pour aller à Gênes, un pour la traversée si le temps est beau, deux s'il est mauvais. J'arriverai donc vers le 6 au plus tard.

Mes fièvres sont coupées, par trop tôt, j'en avais assez. J'ai eu une rechute – bienheureuse rechute car c'est elle qui a décidé de mon départ. Moi qui espérais vous revenir comme une vieille marmite je suis blanc comme un lys.

Ouvre tes oreilles ma sœur au futur récit de mes campagnes. Tu m'accorderas ce droit de vieux soldat. 4 ans de service et 22 ans d'âge le jour de mon arrivée.

Le 37e restera à Pavie jusqu'au 1er mai 1860, date à laquelle les bataillons se rendront par voie ferrée à Gènes, de là à Toulon, par la route de la Corniche. Embarqués de nouveau en chemin de fer pour Paris, le 37e régiment d'infanterie y arrivera le 29 mai 1860, marquant ainsi la fin de sa campagne d'Italie.

ANNEXE 2 : CARNETS DE GUERRE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE ET DE LA CAMPAGNE DE SEDAN DU CAPITAINE PAUL ARVERS.

Les événements détaillés ci-après sont en partie issus de l'historique du 82e de ligne que Paul Arvers a lui-même rédigé[920]. Ils sont replacés dans un cadre plus général afin de mieux les situer dans le contexte de la guerre contre l'Allemagne. Sans reprendre totalement l'historique du 82e de ligne, nous nous attacherons à remettre en perspective les années pendant lesquelles le capitaine Arvers y a servi et complèterons le récit de la bataille de Sedan par le rapport inédit qu'il a lui-même rédigé a posteriori.

Le 18 juillet 1870, le 82e se rend à Lyon pour être intégré au VIIe corps d'armée en voie de formation. Avec le 83e, il appartient à la 2e brigade commandée par le général Bittar des Portes, elle-même placée sous le commandement de la 3e division du général Dumont (qui commandait la brigade à laquelle appartenait le 37e régiment d'infanterie lors de la campagne d'Italie), VIIe corps d'armée du général Douay.

Les différents détachements des îles rentrent sur la Rochelle et une partie des hommes de la réserve arrive le 19 et le 20 juillet. Ils sont habillés et équipés et, le 22 au matin, le régiment part en chemin de fer pour Lyon en deux trains qui arrivent à destination les 23 et 24. Le 82e, retenu par les « *amabilités du peuple souverain*[921] », est réparti dans les forts de Lamothe, de Villeurbanne et des Broteaux, et à la caserne de la Part-Dieu.

Du 26 juillet au 12 août, le régiment reçoit 536 hommes de la réserve ce qui porte son effectif à 2 200 hommes. Le 13 août, il rejoint Belfort en train et la 3e division s'installe aux Perches jusqu'au 20 août où le 82e reprend le chemin de fer pour Reims qu'il atteint le 22 août. Le lendemain, la 3e division campe sur la Suippe, au village de

920 ARVERS P., capitaine au 82e, *Historique du 82e de ligne…, op. cit.*

921 *Ibidem.*

Prosne et le régiment a, à partir de ce moment, le même ordre de campement ; les trois bataillons en colonne, à distance de peloton, à intervalles de trente pas.

Durant cette période, le capitaine Arvers s'attelle à ses responsabilités : « *J'organise ma compagnie sérieusement, bien peu m'imitent, beaucoup me critiquent, la plupart s'occupe plutôt des plaisirs faciles qu'offre la 2e capitale de France.* »

La compagnie de Paul Arvers quitte Lyon le 19 août pour s'approcher de Sedan :

« *Départ pour destination inconnue. Nous arrivons à Paris ayant constamment les Prussiens sur notre flanc droit. De Paris nous sommes dirigés sur Reims.*

20 août. Nous arrivons à Reims. Les figures sont sombres. Je cherche mon frère et ne le trouve pas.

21 août. Nous croyons partir pour le camp de Châlons mais nous n'allons que jusqu'à la Suippe et nous voyons les établissements du camp abandonné qui brûlent à quelques pas de nous.

25 août. Vouziers. Nous campons sur la rive droite de l'Aisne. Je rencontre Bouis.

26 août. Pluie. Nous levons le camp à 10 h du matin pour prendre nos positions de combat en face de Falaise. Nous changeons de position par un temps épouvantable et enfin vers 5 h nous partons pour le défilé de Grand Pré où le 52e est depuis le matin. Nous passons une partie de la nuit sur la route et vers 2 h nous rentrons à Vouziers où nous arrivons à 6 h.

27 août. Nous reprenons les positions de l'avant-veille puis nous reprenons vers 8 h ½ les positions de la veille en face de Falaise et nous y campons. Je trouve Vigneron, ancien adjudant du 2e Grenadiers, sous-lieutenant au 72e. Je l'invite à dîner. C'est à Vouziers que je reçois mes dernières lettres (Bacot et Léopold). A 10 h nous abattons les tentes. Il fait un froid glacial. Nous brûlons ce que nous pouvons en nous serrant les uns contre les autres et je finis par m'endormir.

28 août. Je m'éveille ayant mes hommes autour de moi. Dorel[922] *a sa tête entre mes jambes. A 4 h je déploie ma compagnie en tirailleurs. Les bataillons battent en retraite en échiquier. C'est clair nous sommes en arrière-garde et nous nous rejetons vers le NE.*

922 Le sergent Dorel sera fait médaillé militaire le 8 août 1871.

Mes hommes font bonne contenance et se conforment aux principes que je leur ai donnés. Nous ne voyons pas d'ennemis. Je rejoins le bataillon de l'autre côté de la route qui mène de Vouziers à Grand Pré. Il tombe une pluie fine qui détrempe le terrain et le rend extrêmement glissant. Nous marchons sur le côté gauche de la route de Quatre-Champs. Derrière nous au point que nous venons de quitter brûle une ferme. On dit que ce sont les Prussiens qui occupent notre place. L'artillerie et les voitures gênent considérablement notre marche. Les hommes sont obligés de passer un par un, ce qui allonge considérablement notre colonne. Un détachement de sapeurs faciliterait considérablement notre marche sur les côtés de la route qui sont coupés de traces.

11 h du matin. Nous faisons la halte dans un immense terrain entouré de collines et liquéfié par la pluie. Nous mangeons assis sur un fagot. La 6e du 3 devient débrouillarde, elle me fait les honneurs d'un grand feu qui vient à point. Je fais arrêter un marchand de coco qui me paraît suspect et ne peut me montrer des papiers sérieux. On dit que nos bagages sont pris. A 5 h nous nous mettons en route par un chemin très raide et glissant et nous allons camper près de notre 2e division. Mac-Mahon est sur notre gauche. En face de nous je vois des feux bizarres qui pourraient être prussiens.

29 août. A 8 h du matin je rencontre le 97e. A 10 h dispositions de combat. La cavalerie fait des reconnaissances de tous côtés mais hélas bien près de nous. L'ennemi ne se montre pas mais chacun le sent. Nous marchons en colonne double et nous arrivons à Oches. Nos grand-gardes placées au haut de la colline au bas de laquelle nous sommes campés voient en face et à une petite distance les vedettes de l'ennemi. A 7 h du soir, nos voitures arrivent. »

Sedan

Et quaeque miserrima vidi ! Via dolorosa !!![923]

Dans le secteur de Sedan, l'armée de Châlons compte environ 120 000 hommes répartis en quatre corps d'armée (les Ier, Ve, VIIe et XIIe) relativement liés entre eux. Le

923 Ainsi est qualifiée la défaite de Sedan par Paul Arvers dans son rapport, en analogie certainement avec : « *Quaeque ipse miserrima vidi* », Enéide. Traduction : *Epouvantable catastrophe dont j'ai été le témoin*.

commandement des troupes françaises est aux ordres du maréchal de Mac-Mahon ; Napoléon III a dressé son camp à Sedan mais ne se mêle pas des opérations militaires.

Les troupes allemandes sont réparties en deux armées dont von Moltke a obtenu le commandement suprême : la III^{e} armée (environ 130 000 hommes) sous les ordres du prince héritier Frédéric-Guillaume de Prusse et la IV^{e} armée (environ 110 000 hommes) sous les ordres du prince héritier Albert de Saxe. Le roi Guillaume de Prusse et son ministre Otto von Bismarck sont eux aussi présents et vont assister à la bataille depuis une colline près de Frénois, un village au sud-ouest de Sedan.

Le maréchal de Mac-Mahon, après les défaites du début d'août 1870 (Wissembourg et Woerth-Froeschwiller) reconstitue une armée, l'armée du camp de Châlons qui doit protéger Paris. Sommé par le conseil des ministres de secourir l'armée du maréchal Bazaine, assiégée à Metz, il décide après quelques hésitations de remonter au nord vers les Ardennes pour ensuite se diriger sur Metz. Mais l'armée du prince de Saxe s'est postée sur la rive droite de la Meuse et Mac-Mahon tergiverse à nouveau. Ses corps d'armée piétinent entre le 25 et 28 août dans le secteur de Rethel. A force, la situation de son armée est délicate et les avant-gardes des troupes prussiennes commencent par harceler.

En effet, concrètement, entre le 24 août et le 30 août, le 82^{e} ne cesse de changer de campement. Il suit le rythme de sa brigade, effectuant des marches fatigantes dans les terres boisées, vallonnées ou labourées de l'Aisne, abandonnant l'ordre de marche face à l'apparition d'une masse de cavalerie le 29 août au matin. Le 30 août, tandis que le V^{e} corps chargé de protéger le flanc droit de l'armée de Mac-Mahon est défait par une partie de la IV^{e} armée allemande à la bataille de Beaumont (au sud-est de Sedan), la brigade Bittar des Portes quitte son campement d'Oches, jalonnée sur les hauteurs par des partis de cavaliers prussiens. En milieu de matinée, la brigade se remet en marche, le 82^{e} en tête, en colonnes par pelotons, suivi par le 83^{e} et l'artillerie. Les batteries d'artillerie ennemie ouvrent alors le feu des hauteurs de Saint-Pierremont, à 1 300 mètres environ. La batterie de quatre de la brigade et les mitrailleuses ripostent aussitôt, et l'ennemi cesse son feu, qui a occasionné la perte de huit hommes. La brigade reprend sa route sur Stonne, escortée et inquiétée par deux escadrons de la garde prussienne qui l'avaient accompagnée la veille.

A Stonne, la 3e division prend position. La batterie de mitrailleuses ouvre le feu sur les cavaliers, qui se montrent de plus en plus entreprenants, et, dès les premières salves, les met dans un désordre complet. Le VIIe corps se remet alors en marche, laissant la 2e brigade en arrière-garde.

Le 82e, descendant à son tour des hauteurs de Stonne, s'engage dans le bois de Raucourt et arrive au défilé de Raucourt, protégé sur son flanc-droit par une compagnie de tirailleurs. Arrivé à l'entrée du village, dont la grande rue forme le défilé, il est obligé de s'arrêter. Il est cinq heures et des voitures d'ambulance ainsi que de nombreux fuyards s'engouffrent dans cet entonnoir dont l'accès est en quelque sorte impossible. Tout à coup des obus tombant dans cette masse accélèrent sa marche, et le 82e entrant le dernier dans Raucourt, le colonel Guys prend aussitôt des mesures pour arrêter la poursuite de l'ennemi et permettre au VIIe corps de s'écouler. Le 2e bataillon et la 2e compagnie du 3e bataillon sont déployés à droite et à gauche sur les hauteurs boisées, et ouvrent le feu contre l'infanterie prussienne qui entre dans Raucourt.

Le commandant Dubosq se retire ensuite à travers les taillis, poursuivi faiblement par l'ennemi, et rallie son bataillon vers Angecourt. Vers onze heures, le 2e bataillon retrouve le 3e bataillon à Remilly. De leur côté, les deux compagnies du 3e bataillon, déployées sur les hauteurs à droite, rallient le 1er bataillon à cinq kilomètres de Remilly.

Harcelé, par les deux armées ennemies, Mac-Mahon décide alors de se réfugier aux environs de Sedan, citadelle située non loin de la frontière belge, dans une gigantesque cuvette entourée de collines avec deux défilés vers Mézières (à l'ouest) et Carignan (à l'est).

Vers dix heures du soir, une fraction du 82e est dirigée sur Remilly, pour y passer la Meuse avec une partie de l'armée. Le pont de bateaux ne donnant plus qu'un passage difficile, le régiment descend la rivière sur la rive gauche, pour la traverser au pont de chemin de fer. A une heure du matin, il se trouve réuni à l'entrée du village de Bazeilles, n'ayant laissé sur l'autre rive que quelques officiers et soldats égarés dans l'obscurité de la nuit qui se sont dirigés ensemble vers la Meuse, où ils sont arrivés aux ponts lorsque le passage en est interdit. Ils ont été obligés de descendre jusqu'à Sedan et n'ont rejoint le drapeau que le lendemain soir.

Le 31 août, à cinq heures du matin, après un repos de trois heures pris sur les côtés de la route, où les hommes se sont étendus, le régiment traverse Bazeilles et vient former les faisceaux sur le côté droit de la route de Sedan.

Confronté à la position des troupes allemandes le 31 août après-midi, Mac Mahon décide de concentrer son armée sur une hauteur boisée, au nord-est de Sedan, dans le triangle Floing-Illy-Bazeilles, entre la Meuse élargie par les inondations et deux ruisseaux, le Floing et la Givonne[924]. A neuf heures, la brigade Bittar des Portes prend position au-dessus du fond de Givonne et suit de là toutes les phases du combat du 31, sans y prendre part. Vers deux heures, le 82^{e} installe son bivouac face à la Belgique, de l'autre côté des bois de la Garenne ; le reste de la division s'étend, à droite, jusqu'au calvaire d'Illy. Le 31 août, à l'appel du soir, il ne manque qu'une trentaine d'hommes, blessés, pour la plupart, la veille à Stonne ou à Raucourt. L'effectif du 82^{e} est de 2 100 hommes environ.

Le 1er septembre au matin, la canonnade et les feux de l'infanterie se font entendre dans la direction de Bazeilles et de la Moncelle. La 3^{e} division ne prend cependant les armes et ne lève le camp que vers huit heures. Quittant ses positions, la 2^{e} brigade est portée de l'autre côté de la route de Bouillon, au-dessus de Givonne. Le 82^{e}, par bataillons en colonne à intervalles de déploiement, est à peine en place que le général Bittar des Portes ramène sa brigade en arrière et l'établit sur la lisière d'un parc qui forme la partie sud du bois de la Garenne, et où les projectiles, dont l'artillerie prussienne couvre cette partie, causent moins de dégâts. Vers dix heures et demie, le 82^{e} fait mouvement, par le flanc gauche, et suit la route de Bouillon. Rentrant dans le bois à gauche le 3^{e} bataillon et trois compagnies du 2^{e} viennent se former en bataille derrière les batteries placées en avant de la position où le régiment a campé le matin.

924 Les Allemands commencent à encercler Sedan : l'armée du prince héritier de Prusse occupe Frénois et Donchéry à l'ouest ; celle du prince royal de Saxe attaque par Daigny pour déboucher sur le plateau d'Illy et le bois de la Garenne.

Ramenées aussitôt par un ordre du général de Wimpffen[925] à leur position précédente, près du kiosque du parc, ces compagnies retrouvent le demi-bataillon de droite du 2e bataillon, qui a été coupé de la colonne. En effet, à sept heures, le maréchal de Mac-Mahon, blessé au postérieur par un éclat d'obus, remet son commandement au général Ducrot, qui ordonne aussitôt aux commandants de corps d'armée la retraite en direction d'Illy et de Mézières. Mais le mouvement est à peine commencé que le général de Wimpffen se décide à faire usage de la lettre de commandement que Napoléon III lui avait remise. Il annule les instructions du général Ducrot et lui ordonne de reprendre les premières positions. Quant au 1er bataillon, arrêté par le général Dumont en face de la ferme de Quérimont, il cherche vainement à rejoindre le drapeau : désuni et rompu par la masse des fuyards qui se jettent dans le bois de la Garenne, il ne peut qu'agir isolément par chacune de ses fractions et se retire le soir sur Sedan.

Vers onze heures et demie, le régiment, sortant une dernière fois du parc, remonte la route d'Illy et tourne à droite, à la ferme de Quérimont[926]. Arrivés à la lisière est du bois de la Garenne, les deux bataillons sont déployés mais au moment de se porter en avant, ils sont arrêtés par la mitraille vomie des hauteurs de Daigny et de Givonne et rejetés en dedans du bois avec les troupes du Ier corps. Remontés jusqu'à la ferme, les deux bataillons sont ralliés et lancés aussitôt sur le calvaire d'Illy. A plusieurs reprises, l'infanterie française prend résolument l'offensive mais toutes ses tentatives pour gagner

925 Le général de Wimpffen (13/09/1811 – 26/02/1884) entre à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1831, promotion *Du firmament*. Il participe aux campagnes d'Algérie, d'Orient et d'Italie. Il est promu colonel et chef de corps du 28e RI en 1853, puis du régiment de tirailleurs algériens mis sur pied pour la Crimée en mars 1854. Promu général de brigade le 17 mars 1855, il commande la 1ère brigade de la 2e division du IIe corps d'armée, puis de retour en France, une brigade de la division de la Garde. Nommé général de division en 1859, il commande les troupes destinées à débarquer à Venise et est blessé à Magenta. Inspecteur général entre 1860 et 1866, il prend le commandement de la province d'Alger en mars 1865, puis d'Oran en mai 1869. En 1870, durant la guerre franco-allemande, il commande le Ve corps d'armée de Châlons. Le 1er septembre 1870, il prend brièvement le commandement de l'armée à Sedan, après la blessure du maréchal de Mac-Mahon, et est fait prisonnier le lendemain. Il n'exercera plus de commandement après cette date. Il meurt le 26 février 1884, Grand officier de la Légion d'honneur et titulaire de huit citations.

926 Le 82e est alors au cœur de la bataille de Sedan car, à ce moment-là, il est d'une importance capitale pour toute l'armée de Châlons qui combat à Sedan de rester en possession du bois de la Garenne et du plateau d'Illy. En effet, l'ennemi installe alors de ce côté une artillerie formidable et amasse le gros de ses troupes.

du terrain en avant du calvaire échouent devant l'écrasante convergence des feux des batteries prussiennes et devant l'énergique résistance des compagnies qui occupaient Illy. Par une bizarre coïncidence, ces compagnies appartiennent au 82e prussien. Arrêté en avant des bataillons de réserve du VIIe corps, le 82e d'infanterie occupe vers midi la portion du calvaire à gauche de la route d'Illy : le 2e bataillon face au nord et le 3e bataillon avec la compagnie Arvers face au nord-ouest. Il a derrière lui un ravin profond, par-dessus lequel tire encore, mais faiblement, l'artillerie. A sa droite se trouve un bataillon du 72e. Bientôt, une nombreuse artillerie vient prendre position au nord-ouest d'Illy et engage avec les pièces une lutte inégale qui se termine par l'extinction de celles-ci. Les projectiles ennemis, passant par-dessus le 82e, tombent en grande partie dans le ravin, et ne causent pas de pertes très sensibles. Abandonné par l'artillerie, le 82e devient à son tour le point de mire des batteries ennemies, qui couvrent le mamelon d'un véritable ouragan de fer. Le colonel Guys prescrit de ne plus tirer, les balles étant perdues vu la grande distance qui sépare de l'ennemi : les soldats, couchés en arrière de la crête, restent immobiles, attendant le moment de l'attaque.

Le bataillon du 72e se replie, il est remplacé par un bataillon du 17e, colonel Weissenbürger. Le général Bittar des Portes est blessé à ce moment. Les balles commencent à arriver dans les rangs du 82e qui ouvre aussitôt une vive fusillade contre l'infanterie prussienne qui parait à gauche. Vers deux heures, les projectiles ennemis arrivent de tous côtés. Le colonel Guys, atteint d'une balle au pied, tombe sans connaissance et le commandant Dubosq prend le commandement du régiment dont la bonne attitude se maintient.

La position n'est plus tenable : le capitaine Le Bras est tué ; Moret, chef de bataillon, Arvers, Hontarrède, Escoil, capitaines, Charlut, sous-lieutenant, sont blessés ; beaucoup d'hommes sont frappés. L'ennemi, qui ne comprend sans doute rien à l'obstination de ces bataillons, agite des mouchoirs et, ne parvenant pas à faire cesser leur feu, place deux pièces à 500 mètres sur leur flanc gauche, pour les prendre d'enfilade. Le commandant Dubosq ordonne alors la retraite ; il est quatre heures. Descendant rapidement le ravin, les hommes, en désordre, remontent vers la lisière du bois. Ralliés au drapeau, et venant d'essuyer une décharge partie des taillis de droite, les soldats du 82e, exaspérés, crient « *en avant ! à la baïonnette !* » Ils refoulent les Prussiens sur la ferme de Quérimont contre laquelle ils ouvrent un feu nourri qui cesse aussitôt, dès qu'on aperçoit

que cette ferme, convertie en ambulance, renferme une grande quantité des blessés du régiment. De tous côtés, les cris de « *cessez le feu ! rendez-vous !* » se font entendre. A un grand enthousiasme succède un grand abattement. Les masses ennemies qui garnissent les bois se montrent peu à peu et bientôt tout ce qui reste du 82e et du bataillon du 17e de ligne dépose les armes. Les contingents ennemis qui sont rabattus de tous côtés sur la ferme de Quérimont commencent à se rendre sans résistance. Mais bientôt ils reprennent les armes à la vue d'un bataillon français qui, s'avançant en formation serrée, pousse vers la clairière et, d'un vigoureux effort, refoule les fusiliers prussiens au travers de la ferme.

L'aigle du 82e échappe à l'ennemi, grâce au porte-drapeau, M. Brecht qui, entouré de quelques soldats, en brise la hampe qui est cachée dans un ruisseau fangeux. Il enlève la partie flottante qui est remise au sergent Mounier, l'aigle qui est confiée au sergent Gorriot ; et il garde, cachés sous ses habits, le socle portant le numéro du régiment, la cravate et la partie bleue. Pieusement conservés pendant toute la captivité et dérobés à la connaissance de l'ennemi, ces débris sont rapportés à la Rochelle par ceux qui en sont détenteurs, et le drapeau reconstitué est déposé à Saint-Thomas-d'Aquin en 1872.

Il est cinq heures du soir. Ce qui reste du 82e (2e et 3e bataillons) est conduit au camp au-dessus de Givonne. La 1ère compagnie du 1er bataillon, détachée à la batterie de mitrailleuses depuis le 29, suit le sort de celle-ci pendant toute la journée et rentre avec elle dans Sedan où elle retrouve son bataillon. Compris dans la capitulation, celui-ci est conduit, le 3, dans la presqu'île d'Iges, à l'ouest de Sedan. Le chiffre des tués n'est pas connu, il doit être d'une centaine, au moins, d'après le chiffre des disparus. Celui des blessés est très élevé et, parmi eux, beaucoup, emmenés en Allemagne, y meurent des suites de leurs blessures.

Paul Arvers, blessé, est capturé par l'ennemi[927]. Il écrit à son père début septembre : « *Mon cher père, je suis blessé au bras gauche (un obus) et prisonnier pour le moment. On me fait espérer que dans quelques jours je serai évacué sur le point que je désignerai ; inutile de te dire que c'est auprès de toi que je désire aller.*

Charles [son frère] *n'a pas été engagé ; il était dans Sedan avec sa compagnie. Il doit être prisonnier aussi. Pas d'inquiétude et du courage. Pour moi j'en ai beaucoup. Amitiés à tous.*

Je t'embrasse de tout cœur. Paul Arvers.[928] »

Le récit complet original de la guerre que Paul Arvers a menée à la tête de sa compagnie et qu'il a consignée dans ses carnets apporte une quantité de renseignements personnels à la fois sur ses combats et sur sa blessure. Nous les découvrons ici, s'inscrivant en tous points dans les récits épiques des combats du 82^{e} régiment d'infanterie que nous venons de résumer :

« *30 août. Nous partons à 8 h du matin, reprenant les dispositions de la veille. Vers 9 h nous voyons sur le terrain que nous venons de quitter des pelotons de cavalerie ennemis et nous recevons quelques obus. Il en tombe un dans ma compagnie qui ne blesse personne. Puyau*[929] *du 83^{e} est touché ainsi que son cheval. Nos mitrailleuses (Collet – Meyrard) restent en arrière et commencent leur tir à bonne portée. L'artillerie prussienne cesse son tir et la cavalerie paraît renoncer à nous accompagner. Nous arrivons à Stonne qui le matin même était le Quartier Général et Impérial. De cette hauteur nous découvrons toute la plaine à droite. Du côté de Beaumont, une canonnade très vive. Nous descendons la hauteur très rapidement et traversons la forêt en désordre.*

927 Nous trouvons dans le *Petit Journal lyonnais* du 30 septembre 1870, l'article suivant : « *Nouvelles de Lyon : le 82^{e}, qui a passé à Lyon, a eu plusieurs officiers tués et blessés. Parmi ces derniers, on cite le capitaine Arvers, blessé au bras et resté à Charleville. Son frère, capitaine du génie, est prisonnier*. » En effet, fait prisonnier le 16 septembre 1870, Charles Arvers est envoyé en captivité au camp d'Erfurt dans la Saxe.

928 Archives privées famille Arvers.

929 Il s'agit du capitaine L. Puyau, adjudant-major au 83^{e} régiment d'infanterie de ligne.

Au débouché nous nous reformons. Nous trouvons des blessés et une ambulance. Un général dans un fourgon, grave, triste, la tête enveloppée d'un bandeau.

On annonce des flanqueurs sur notre droite.

Nous marchons dans des terres labourées. A notre droite est une série de hauteurs derrière laquelle on entend le combat. Nous montons, constamment couverts à droite. Puis nous redescendons vers Raucourt dont le défilé est encombré par l'artillerie de réserve, les bagages et les ambulances. Après quelques instants d'un repos bien nécessaire car depuis le matin nous n'arrêtons pas, nous nous engageons dans l'unique rue de Raucourt. Aussitôt les tirailleurs ennemis couronnent la crête de la colline qui est perpendiculaire au défilé et commencent le feu. Quelques obus lancés dans le convoi jettent une panique dans la colonne. Des régiments se débandent dans toutes les directions. Le 82^{e} qui est en queue envoie un demi-bataillon à droite et un demi-bataillon à gauche et engage un feu très vif sur la pointe d'avant-garde ennemie qu'il contraint bientôt de cesser le feu.

Je tiens ma compagnie sur quatre rangs et dans un ordre parfait. Pas une plainte, pas un murmure. A 10 h du soir nous arrivons près de Remilly. Nous nous arrêtons sans trop savoir où nous sommes. Il fait une nuit noire. Tout autour de nous est mystérieux. De temps à autre s'agitent des ombres. A tâtons, à quatre pattes, nous cherchons à savoir où nous sommes et quels dangers nous menacent. Je reviens vers mes hommes à peu près rassuré et je m'endors, brisé de fatigue physique et morale.

Vers minuit et demi, nous nous dirigeons vers Remilly pour y passer la Meuse mais les ponts de bateaux sont encombrés. On y passe avec de l'eau à mi-jambe. Il n'y faut pas songer. Le bataillon de Raucourt nous rejoint.

31 août. Un officier d'état-major me raconte en nous conduisant que les soldats ont lâché pied à Beaumont et refusé de se battre !

Telle est l'explication de la canonnade de la journée. Plus tard j'en ai une autre !!

Nous passons la Meuse sur le pont de chemin de fer et nous devons aller à Douzy mais un contre ordre nous arrête à l'entrée de Bazeilles. 2 h du matin nous nous étendons sur la route, sur les cailloux, n'importe où. Nous marchons depuis 24 h sans boire ni manger et ayant à peine dormi.

Je trouve une chaise sur laquelle j'achève ma nuit à califourchon.

7 h du matin. Nous traversons Bazeilles. Il pleut toujours. Les physionomies sont tristes. A chaque instant un cavalier traverse la colonne porteur d'ordres. On se dérange

sans peine. Nous nous arrêtons sur le côté droit de la route et nous formons les faisceaux. Les hommes font du feu. J'envoie à Bazeilles chercher du pain, de la viande et du café pour mes hommes. Sur la route, il passe constamment des soldats de tous corps pêle-mêle, des grenadiers de la Garde, des Cent-gardes, des courriers de l'Empereur. Quel est ce triste désordre et de quel drame lugubre est-il donc le prélude ?

Le commandant Becker m'annonce que Charles va passer avec sa compagnie. Quelques instants après il arrive et nous nous jetons dans les bras l'un de l'autre avec une émotion qui n'est que trop justifiée par les circonstances.

Le soleil paraît enfin et déride un peu les visages. Sur la rive gauche de la Meuse passent de larges colonnes de cavalerie ennemie dont les cuirasses étincellent au soleil. Mais que fait-on donc ? Nous avons cependant de l'artillerie et personne ne paraît se douter que cette cavalerie va couper notre retraite.

A midi nous nous portons sur une hauteur sur laquelle on établit une batterie de 12. Du côté de Balan et de Bazeilles s'engage une forte canonnade. Les batteries de l'ennemi sont sur les hauteurs de la Marfée. Nous les voyons très distinctement ainsi que les colonnes d'infanterie qui ont dû arriver par Raucourt. Vaincu par la fatigue, je m'endors.

Vers 5 h le feu se ralentit et finit par cesser. Nous quittons notre position et nous allons camper de l'autre côté de Sedan en face de Floing. Ma première section prend la grand-garde presque sur le régiment.

Le général Douay, commandant le 7^e^ corps, traverse mon campement et m'envoie dire au général Dumont de prendre ses dispositions de combat, de l'informer que son artillerie divisionnaire était à la ferme d'Algérie et de le prévenir que d'importantes colonnes prussiennes se montraient dans la direction de Donchéry. Il était peut-être même temps d'empêcher le cercle qui allait nous entourer le lendemain de se fermer. Le général Dumont tout à la perte de ses bagages ne fait rien et me demande s'il doit lever le camp.

A 8 h nous dînons et nous nous couchons.

1^er^ septembre. 2 h du matin, je me lève et fais faire la soupe avec les quelques vivres que j'ai pu me procurer. Il y a quelque chose dans l'air. Collet, Meyrard et Gervais m'ont prévenu la veille, nous devons ardemment nous attendre à être attaqués.

5 h du matin. Brouillard épais. Premier coup de canon et fusillade derrière nous.

1^ère^ position. A 6 h du matin nous levons le camp et nous nous portons en arrière, vers la gauche de la position que nous occupions la veille, en colonne par division

à ½ distance et à intervalles de déploiement. Nous gravissons péniblement dans des champs de pommes de terre le terrain en haut duquel nous devons prendre position. Nous voyons en face de nous l'artillerie ennemie qui se profile sur l'horizon et dont nous recevons les obus de face.

2e position. On nous reporte aussitôt en arrière pour nous abriter dans un parc magnifique. Mes hommes sont tranquilles. Je plaisante avec eux et parviens à exciter leur gaîté. Au bout de 2 heures nous sortons et nous nous portons par la route de Bouillon sur l'emplacement où le bataillon campait ce matin.

3e position. Face à la Belgique, la canonnade est intense. Les chevaux et leurs conducteurs sont atteints. Un caisson saute en l'air. Nous nous attendons à rentrer en ligne quand on nous fait revenir sur nos pas pour rentrer de nouveau dans le parc dont nous venions de sortir. Je rencontre Rauch et Halley[930] *et je serre la main de Bégouen*[931] *du 4e Hussards. Le sergent Seguin reçoit un éclat d'obus à la cuisse (mort). Mes hommes sont calmes et en ordre. Mes officiers Broussignac*[932] *et Hiriart*[933] *à leur place.*

5e position. Nous sortons encore du parc par la porte de la route de Bouillon pour entrer dans les bois de la Chapelle en passant près de la ferme convertie en ambulance. Nous traversons le bois en descendant et nous nous disposons à nous déployer dans la plaine. En avant de nous sont des zouaves en tirailleurs et couchés. Le feu de l'artillerie est terrible. On nous fait rentrer sous bois et longer la lisière par le flanc. Les obus qui tombent produisent en éclatant un bruit que l'écho des voûtes de feuillage répète mille fois. On s'entend à peine. Notre marche est gênée par des branches. Je suis obligé de héler ma compagnie pour qu'elle ne se perde pas. Je me retrouve au haut de la côte avec la 6e et je vois mon général de brigade Bittar des Portes qui nous ramène au point que nous venons de quitter.

6e position. La position n'est plus tenable. Les obus pleuvent comme des balles sur ce petit coin de terre. Nous sommes encore ramenés en haut. Nous ne sommes plus que

---

930 Impossible de déterminer leur grade.

931 Lieutenant.

932 Idem.

933 Sous-lieutenant.

ma compagnie entière, une section de la 1ère avec le sous-lieutenant et des hommes de différentes compagnies. Je prends le commandement en donnant l'ordre de tenir les hommes. A ce moment et près de la ferme, un capitaine d'état-major qui commande un escadron de lanciers lui fait faire demi-tour de façon à couper mon détachement. Je l'interpelle vivement.

A la ferme règne le plus grand trouble. Le commandant Moret[934] *découvre le régiment qui s'était séparé de nous depuis une demi-heure sans nous prévenir. Il a pris position en face d'Illy. Nous le rejoignons en passant au-dessous de batteries d'artillerie qui sont établies sur le terrain que nous occupions le matin à 5 h. Elles tirent encore faiblement et leur feu est bientôt éteint. La canonnade de l'ennemi qui est de l'autre côté du ravin d'Illy et sur les hauteurs de la rive gauche de la Meuse est terrible mais les obus ne nous font pas autant de mal qu'on pourrait le supposer.*

A notre gauche nous commençons à être tournés. On voit la cavalerie charger en fourrageur et ramenée à chaque instant par le feu de l'ennemi. Une partie de notre ligne fait face à gauche pour répondre au feu des tirailleurs de l'ennemi. Je prends un fusil. Mes hommes sont devant moi.

A ce moment un obus me fracasse le bras gauche au coude. J'éprouve une douleur intolérable. Je suis comme ivre. Fourment, mon ordonnance, et Mazéas viennent à moi. Un fourrier coupe ma manche. Je prends ma serviette dans ma musette et la mets autour de mon bras que je supporte avec la main droite. Nous nous dirigeons ainsi vers l'ambulance où je veux aller me faire amputer. Je souffre horriblement. J'ai soif … ma tête me tourne comme si j'étais ivre. J'ai toutes les peines du monde à arriver. Les balles sifflent autour de nous faisant voler le bois en éclat. Et je vois tomber plusieurs turcos qui sont en tirailleurs en arrière et perpendiculairement à nous dans le ravin qui est au bas de l'Olly. J'arrive enfin à la ferme de la Chapelle. Je trouve à la porte de Launay[935]*, blessé. Le docteur Baldy*[936] *lave ma plaie qui est énorme et met un gros tampon de charpie et place mon bras dans ma ceinture. Il paraît que je peux encore attendre*

---

934 Commandant le 3e bataillon (le capitaine Arvers commande la 6e compagnie de ce bataillon).

935 Commandant la 1ère compagnie du 3e bataillon.

l'amputation. Un musicien du régiment m'apporte une bouteille de vin que je vide d'un trait malgré les efforts qu'il fait pour me la retirer.

L'ambulance regorge de blessés. Baldy et Laval[937] *sont seuls pour tout ce monde. Je trouve Escolle*[938] *blessé à la tête.*

La canonnade continue. Les obus pleuvent sur nous et les balles sifflent à nos oreilles. Laval nous fait rentrer dans la salle à manger de la maison. A peine y sommes-nous qu'un obus pénètre par le mur du fond, éclate au milieu de nous en nous couvrant de débris de glace et de plâtre. Quand la poussière est dissipée nous découvrons qu'un Prussien que pansait Laval a été seul touché.

Nous sortons sur la véranda. J'y trouve le Lt Louault blessé à la jambe. Il me prête un miroir de poche qui me permet de constater avec satisfaction que ma figure est encore passable.

A ce moment arrive du bas quatre larrons, le fusil en avant. Des soldats valides se précipitent à leur rencontre en criant Vive la Prusse. Furieux, pleurant des larmes de rage et de honte, nous nous jetons sur ces misérables que nous refoulons à coups de cannes. Derrière cette pointe en arrivent d'autres et enfin le bataillon. L'officier qui commande ordonne aux hommes valides de se séparer des blessés. Des cris de A bas les képis se font entendre. Tout d'un coup 4 ou 5 coups partent ; ce sont des armes oubliées contre la maison qui brûle. Les Allemands s'enfuient à tire d'aile et je suis obligé de courir après eux pour les empêcher de nous fusiller. Enfin tout s'explique.

Pendant ce temps les nôtres pris entre quatre feux ont été contraints de mettre bas les armes. Je trouve dans le jardin de l'ambulance presque tout le régiment prisonnier. Broussignac et Hiriart mes deux officiers versent des larmes de rage auxquelles je mêle les miennes. Enfin on les réunit, on les emmène et je me trouve seul avec Escolle. La ferme est en flammes. Fourment m'installe sur la pelouse un lit avec quelques demi-couvertures. Je m'étends. L'aspect est sinistre. Les blessés mornes retiennent leurs plaintes, des cavaliers ennemis arrogants vont et viennent autour de nous. L'un d'eux

---

936 Médecin-major de 2e classe du 82e régiment d'infanterie.

937 Médecin aide-major du 82e régiment d'infanterie.

938 Commandant la 5e compagnie du 2e bataillon.

joue une valse sur un piano qu'on vient de sortir de la ferme et dans le lointain nous entendons les fanfares joyeuses des musiques prussiennes.

Vers les 7 h je vais vers une autre ambulance où sont, m'a-t-on dit, les chefs du service de santé de l'armée ennemie dans l'espoir de me faire évacuer. J'y trouve Hontarrède[939] *et Brault*[940] *du 52e. Après bien des pourparlers on nous réunit et on nous met entre deux files de soldats. Je marche avec mes compagnons d'infortune, mon brave Fourment ne m'a pas quitté et se multiplie tout en pleurant et en me déclarant que je suis f… Enfin vers 8 h après une marche lente et lugubre interrompue par les halt et les vorvaerts du commandement de notre escorte nous arrivons à Illy. Nous y trouvons notre brave colonel Guys blessé au pied et couché dans la maison d'école. Après bien des recherches on finit par nous loger dans une chaumière dont mes pauvres amis me cèdent l'unique lit. Mais je ne peux trouver le sommeil, tant de cruels évènements et l'horrible blessure que j'ai au bras m'agitent toute la nuit. Je suis obligé de mettre de la paille sous mon bras mais elle est bien vite souillée de sang et cette odeur âcre me trouble encore davantage.*

2 septembre. Je me lève avec une faim dévorante. Il n'y a rien et c'est avec reconnaissance que je reçois du colonel un chiffon de pain que je mange avec quelques cerises à l'eau de vie qu'ont trouvées des officiers de Chasseurs d'Afrique qui habitent la chambre qui précède celle du colonel. Un médecin prussien me panse avec beaucoup d'habileté et place mon bras dans une gouttière en carton soutenue par une écharpe en toile. Il me met à la boutonnière un carton sur lesquels sont écrits les mots : Blessé par un éclat d'obus avec fortes esquilles, coude gauche cassé. D.M. 5e corps.

Nous cherchons à nous installer de notre mieux mais le malheur est autour de nous et nous n'avons que juste la force de retenir nos larmes constamment prêtes à couler. Louault et le sergent-major Launay[941] *s'emploient à organiser notre marmite. Fourment cherche des pommes de terre. Brault a quelques tablettes de bouillon.*

---

939 Lieutenant à la 2e compagnie du 4e bataillon.

940 Lieutenant.

941 Il sera nommé sous-lieutenant le 2 décembre 1870.

Nos malheureux voisins sont entassés les uns sur les autres. Il y a dans le cimetière une grande tranchée qui va bientôt être comblée par les cadavres des blessés qui succombent.

Dans la soirée, les brancardiers prussiens apportent Lyambert nu jusqu'à la ceinture et la poitrine traversée d'une balle. Je lui cède mon lit.

Laval, charité faite homme, est venu nous rejoindre le matin, nu tête et vêtu d'un manteau de cuirassier qu'il a acheté à un Prussien. On lui a volé ses effets, même sa trousse. Il n'a pas une plainte et se multiplie, trouvant une consolation, un mot d'espoir pour les uns et les autres, refusant ce que lui offrent les Prussiens ses collègues pour lui parce que ses camarades manquent de tout.

Le sous-intendant vient nous chercher pour assister à l'enterrement du général Tillard et de son aide de camp. Je reconnais dans celui-ci l'officier avec lequel j'ai eu une altercation la veille. Le même obus les a frappés tous deux. Le général a les pieds nus et blancs comme cire. On les met dans la même fosse l'un sur l'autre séparés par une toile de tente. Pendant ce temps le roi passe en revue ses troupes au-dessus du cimetière. Nous entendons leurs hurrahs sauvages, la marche prussienne, et nous pouvons voir passer devant leur front les aigles françaises prises la veille. Pâles, crispés, nous ne pouvons contenir nos larmes et pas un qui n'envie le sort de ceux sur lesquels chacun de nous vient de jeter une pelletée de terre. Quel spectacle !!!

3 septembre. Nous passons notre journée auprès du colonel. Il souffre énormément. On lui a extrait la balle qu'il avait dans le pied. Il y a des lésions graves. On l'a chloroformé et il n'a cessé tout le temps de commander son régiment. Nous allons aussi à l'église et dans les chaumières porter quelques paroles de consolation à nos braves soldats. Tous supportent leur malheur avec dignité. Les pansements les plus douloureux et les amputations sans anesthésie n'arrachent pas une plainte. Les Prussiens sont là et du reste vaquent à leurs affaires sans s'occuper de nous. Vers midi, l'Empereur et son état-major, prisonniers de guerre, escortés par les Hussards de la mort, traversent Illy et passent devant notre maison. Nous n'avons pas la force de le plaindre et nous rentrons pour ne pas le voir.

L'aide de camp du général qui commande Illy et qui m'a promis hier de nous faire partir pour Carignan me fait l'effet de s'être moqué de nous. Quels Gascons que ces gens-là !

La journée se passe péniblement. Je commence à sentir très mauvais, ce qui me donne un peu d'inquiétude. Le soir nous dînons réunis tous à la même table, officiers, sous-officiers et soldats. Nous n'avons pas grand-chose mais le peu que nous avons est partagé fraternellement. Je passe une nuit atroce. Le bon Laval s'est couché sur une botte de paille à côté de moi et se relève de temps à autre pour arroser ma plaie.

4 septembre. Je vais avec le médecin-major du 20e d'artillerie jusqu'à Floing afin d'avoir quelques renseignements. Je crains beaucoup pour mon bras et quoique j'aie dit le contraire dans la lettre que je viens d'écrire à mon pauvre père, je crois qu'il y a lieu de m'amputer au plus vite. Nous traversons des colonnes prussiennes qui se mettent en marche. Qui donc a raconté qu'ils n'avaient pas d'impedimenta et de quel nom appeler cette quantité innombrable de voitures régimentaires, de chars à 4 roues, de charrettes pillées ou réquisitionnées en Alsace ou en Lorraine et conduites par des Juifs allemands que je vois passer devant moi.

Nous n'apprenons rien sinon que c'est de Sedan que partiront les évacuations de blessés. Le chiffre en est considérable et les Prussiens ne demandent qu'à s'en débarrasser. En revenant nous rencontrons un colonel et des officiers de cuirassiers à cheval, en armes et libres, plus loin des officiers d'état-major. Ils passent près de nous préoccupés et sans nous regarder. A Illy où je raconte cette rencontre, Escolle m'apprend que les Prussiens mettent en liberté sur parole les officiers qui s'engagent à ne pas porter les armes contre eux. On a fait cette offre au colonel Guys qui l'a repoussée avec indignation.

Enfin vers 2 h je trouve un fourgon du train avec un officier d'administration qui veut bien me conduire jusqu'à Givonne. Je dis adieu au colonel qui me presse de partir et je me hisse péniblement sur le siège avec Fourment. Je traverse encore une fois les lieux où j'ai passé la journée du 1er. Je revois la ferme, le parc, et arrive au fond de Givonne. Je descends pour me diriger sur Sedan.

Au moment d'entrer, je traverse encore un groupe d'officiers d'infanterie, les uns à pied, d'autres à cheval, qui paraissent pressés de partir et qui ne me donnent aucune attention. Je comprends maintenant ! Quelle lâcheté ! J'entre dans la ville, appuyé sur Fourment sans savoir où je vais aller, ni même où je trouverai un abri. Les gens auxquels je m'adresse me répondent à peine. Enfin je vois sur une porte un nom, celui d'un vieil ami bien cher. J'entre, je me dis que mon nom va me valoir aussitôt les soins les plus empressés. Point. Sa mère à laquelle je m'adresse me répond que les Prussiens ont

menacé de brûler les maisons qui recevraient des Français. Je m'éloigne aussitôt : horreur ! Les nôtres nous renient donc. Enfin je me trouve au détour d'une rue avec Louis Donnezan qui m'offre un lit dans son ambulance (ancienne sous-préfecture). Il m'y conduit et me panse et me fait donner un lit. On me place dans une salle occupée par trois soldats. Celui qui est en face de moi est un ancien soldat qui a repris du service pour la guerre. Il est amputé des deux bras et ne profère pas une plainte. Son voisin est blessé au pied. Quant à mon voisin de gauche, il est amputé de la jambe droite, c'est presqu'un enfant, soldat d'infanterie de marine. Parisien sans doute, grossier et mal élevé, il ne cesse de jurer et toute la nuit crie et pleure malgré mes exhortations et celles de ses camarades. Donnezan m'envoie du vin que je partage avec mes compagnons. On me donne du bouillon et un petit morceau de viande de cheval. J'ai l'estomac serré. Je ne peux rien avalé. Fourment m'est désormais inutile, malgré la peine que j'en éprouve, je l'engage à chercher à s'évader. Il me quitte en pleurant. J'ai aussi le cœur gros mais j'aime mieux qu'il s'en aille que de le voir prisonnier.

5 septembre. J'ai passé une nuit affreuse sans savoir où placer mon bras. La sœur m'a donné une éponge et de l'eau et je me suis inondé. Au matin le médecin vient m'examiner et me panse avec du linge. A ma demande sur la possibilité de l'amputation il ne répond rien.

La nourriture est détestable et m'inspire un dégoût invincible. J'achète du chocolat et du vin avec lequel je me soutiens un peu. Depuis le 1er je n'ai pas fermé l'œil et je ne puis y parvenir.

6 septembre. Le Dr X vient vers 1 h me demander si je me sens en état d'être évacué. C'est pour moi le salut, la vie peut-être. J'accepte. A la porte j'apprends que Babut, blessé est près de moi mais je n'ai pas la force d'aller le voir. Le Dr X m'installe lui-même dans un break couvert. Là j'apprends des choses horribles. L'armée de Sedan serait mise hors-la-loi ! Quelle infamie ! Je ne puis résister à ce dernier coup et je fonds en larmes. M. Corneau me console de son mieux et voyant que je vais me trouver mal d'inanition me fait manger du pain avec du beurre et prendre un verre de vin. De Beaurepaire et le commandant de Stahl de l'infanterie de marine qui viennent à passer prennent place dans la voiture et M. Corneau nous déclare qu'il va nous prendre avec lui et qu'il compte nous amener chez lui.

Enfin, la voiture se met en marche lentement suivant une file interminable de voitures chargées de blessés auxquels les cahuts arrachent des plaintes. Nous traversons la ville au milieu de l'indifférence générale. Là-bas c'est Iges, le camp de la misère où une grande partie de ce que fut l'armée est parquée comme un troupeau, sous la pluie, sans vivres, sans rien ! Mon pauvre frère est là sans doute et ne doit pas savoir ce que je suis devenu ! Mais lui-même vit-il ? Je n'en sais rien encore. Mon Dieu ! Protégez-nous !

Arrivés près de Donchéry, on ne veut pas laisser passer notre voiture et nous sommes obligés de prendre le convoi, le premier de ceux qui emportent des blessés. Après une longue attente, notre train part et nous arrivons enfin à Charleville à 7 h ½ du soir. La gare est remplie d'une foule qui nous attend et nous témoigne la plus grande sympathie. Nous suivons notre hôte. Il pleut toujours. Nous entrons dans une belle maison. Mme Corneau toute émue vient au-devant de nous. Nous nous mettons à table mais la vue de ce linge blanc, de tout ce confort qui m'apparaît subitement comme dans un rêve, me produit un singulier effet. Je puis à peine prendre quelques cuillérées de potage et demande à me coucher. On me conduit dans une jolie chambre à deux lits, celle des enfants dont un seul est là, et je me couche brisé, anéanti. Beaurepaire prend l'autre lit. J'essaie de dormir mais je ne puis.

7 septembre. Le docteur vient me voir. J'essaie de me lever mais je ne puis, je suis trop faible. On me dresse un grand lit au rez-de-chaussée dans une énorme pièce plus aérée. Je dois sentir très mauvais. J'ai un peu de fièvre et je demande un vomitif qui me soulage un peu.

8 septembre. Un abcès se forme sous mon bras et nécessite un coup de bistouri qui m'occasionne une douleur très forte. Il y a un décollement le long de l'humérus. Nouveau coup de bistouri. Enlèvement de deux esquilles.

10 septembre. Le docteur m'arrache un fragment d'os assez fort qui émergeait de la plaie il se sert pour cela de simples pinces et me fait pousser de grands cris. Je souffre constamment. Je ne dors ni ne mange et ne vis que de bouillon et de tisanes. Tout le monde est empressé autour de moi et je ne suis pas seul un seul instant. Beaurepaire couche à côté de moi. Sa blessure est moins grave que la mienne et lui permet d'aller et venir. Je suis bien heureux de l'avoir près de moi.

15 septembre. J'apprends par Demouchy qui m'envoie 300 f que mon père a pu quitter Paris et qu'il est à Lyon auprès de ma sœur.

26 septembre. Le docteur Vedren, médecin militaire qui vient quelques fois nous voir avec d'Hotel et dont la figure m'inspire une antipathie de malade cherche à nous faire quitter la maison sous prétexte que l'amnistie qui a jusqu'ici couvert Mézières va être dénoncée et que la maison que nous habitons étant une des plus exposées, personne ne viendra nous y soigner. Nous refusons et déclarons que nous ne nous montrerons pas ingrats au point de quitter nos hôtes au moment du danger. Mme Corneau qui rentre sur ces entrefaites est outrée. Plus tard nous apprenons que M. V. voulait nous placer chez un sien ami qui par notre présence acquerrait le droit de se couvrir du drapeau de Genève.

28 septembre. M. Corneau est enchanté de me voir un peu de gaîté, me fait boire un doigt de Chambertin, ce qui redouble mes souffrances et les pousse à l'état aigu. Tout le monde est consterné. Je ne dors pas malgré le chloral que je prends tous les soirs et l'éther que j'inhale en grande quantité.

4 octobre. Jusqu'ici je me suis levé de temps à autre pour laisser faire mon lit. Le matin mon pansement a lieu en grande cérémonie. Auguste me soulève dans ses bras et me met sur mon séant. C'est un moment très douloureux et que je vois venir avec effroi. La femme de chambre me tient la main gauche et Mme Corneau passant une cuvette sous mon bras me panse aussi rapidement que possible. On arrange mes oreillers et on me replace dessus avec les mêmes précautions mais le retour est aussi douloureux. A partir du 4 je ne peux plus me soulever. On cautérise ma plaie au nitrate d'argent mais elle ne change pas d'aspect. Ma main est énorme et insensible. Il faut que je la tienne plus haut que le coude et aussi que mon épaule soit plus élevée pour éviter une résorption purulente.

6 octobre. On ne peut plus toucher mon bras ce qui rend les pansements très difficiles. On me met des cataplasmes. Le pus jette en abondance. C'est une odeur fade et je bénis du fond de mon cœur les excellentes gens qui m'entourent. Ils me comblent de soins.

13 octobre. Le Dr d'Hotel après être resté 2 ou 3 jours sans venir vient vers 7 h pendant le dîner et me demande si je n'ai pas remarqué que ma plaie ne se modifiait pas.

A son air embarrassé je comprends aussitôt de quoi il s'agit, et je lui déclare que je suis prêt à la condition que l'on m'endorme. Il m'annonce alors avec émotion que c'est pour le lendemain matin. J'ai tant souffert que la perte de ce bras m'apparaît comme une délivrance. Toute la maison est bouleversée. Je vois sur la figure de Mme Corneau qu'elle a dû pleurer. Mon Dieu ! Que de bontés pour moi ! Beaurepaire se couche et je suis obligé de le remonter un peu. C'est moi qui suis le plus calme et le plus résigné.

14 octobre. A 7 h, le Dr d'Hotel et le Dr Vedren arrivent ensemble et inspectent mon bras. Je suis irrité de souffrir encore. Si l'on doit m'amputer, qu'on fasse vite. Le Dr Vedren de sa voix sentencieuse me dit que leur conscience ne leur permet pas d'agir ainsi et patati et patata. Bref on ouvre un premier abcès dans la saignée et un second sous l'avant-bras juste au-dessus de la plaie. L'incision est énorme en largeur et en profondeur et je subis les 3 ou 4 coups de bistouri de mon bourreau sans pousser un cri. Ensuite on me déclare qu'il y a lieu d'attendre et que d'ailleurs je ne cours aucun danger.

Pendant toute la journée et toute la nuit l'abcès de la saignée jette abondamment mais celui de l'avant-bras qui avait laissé échapper le matin une masse énorme de pus ne donne plus. Et le Dr qui revient le soir me paraît très contrarié. J'ai une très forte arthrite. Il faudrait me dit-on que l'ankylose se déclara, et dans l'espoir qu'elle pourra se produire d'Hotel dispose mon bras comme je l'ai maintenant.

Ma persuasion est que mon bras est perdu et que rien ne peut le sauver. J'aime mieux en finir que de continuer à endurer les souffrances auxquelles je n'ai pu me soustraire depuis 45 jours ! ...

A partir de ce jour mon état se modifia peu à peu et tout en gardant des douleurs très vives je pus me lever le 28 octobre deux jours après le départ de Beaurepaire. L'ankylose s'affirmait chaque jour et dès que je pus marcher un peu et respirer un autre air que celui de ma chambre elle marcha à grand pas et le 26 novembre je quittai ces excellents amis le cœur bien gros mais avec l'espoir de rendre encore quelques services à ma malheureuse patrie. Je fus obligé de passer par la Belgique pour rentrer en France par Lille. A partir de la frontière je devais perdre bien des illusions que m'avaient créées la lecture des journaux et le milieu patriotique dans lequel je venais de passer près de trois mois. »

La guerre s'est entretemps poursuivie avec la chute de Sedan. Le 2 septembre 1870, à 10 heures 30, l'empereur Napoléon III est conduit à Frénois au château de Bellevue qui domine la Meuse et la ville de Sedan. C'est en ce lieu que le général de Wimpffen signe avec le comte von Moltke, l'acte de reddition de l'armée française, en présence des deux souverains, Napoléon III et le roi Guillaume de Prusse accompagné du chancelier Otto von Bismarck qui avait exigé une capitulation sans condition. Le 4 septembre 1870, malgré l'opposition du corps législatif, Léon Gambetta annonce la déchéance de l'Empereur, puis il proclame la République. Un Gouvernement de défense nationale est créé le 4 septembre 1870. Il comprend les députés de la ville de Paris élus en 1869, parmi lesquels Léon Gambetta, Jules Favre, Jules Ferry, Jules Simon, Alexandre Glais-Bizoin et Adolphe Crémieux.

Paul Arvers est quant à lui détaché pour convalescence à l'Ecole polytechnique de Bordeaux de janvier à mars 1871, en qualité d'instructeur militaire des élèves et de professeur d'administration et de législation militaire. Puis, durant l'insurrection de Paris, il sert à Bordeaux comme substitut du Commissaire du gouvernement près le Conseil de guerre de la 14^{e} Division militaire de mars à août 1871. Il est nommé en septembre 1871 substitut du Commissaire du gouvernement près le 10^{e} Conseil de guerre de la 1ère division militaire. Relaxé de ses fonctions le 25 février 1873, il quitte Sèvres et est dirigé à nouveau sur le 82^{e} régiment d'infanterie à Versailles.

ANNEXE 3 : CARNET DE MARCHE DU 12E BATAILLON DE CHASSEURS SOUS LE COMMANDEMENT DU CHEF DE BATAILLON ARVERS DE 1879 A 1885.

Ce carnet de marche est la transcription d'un ouvrage inédit de Paul Arvers qui relate les activités du 12e bataillon de chasseurs alpins pendant le temps de commandement du chef de bataillon Paul Arvers. Les noms de lieux sont soit laissés à l'identique quand il était possible de les identifier clairement, soit modifiés avec l'orthographe actuelle.

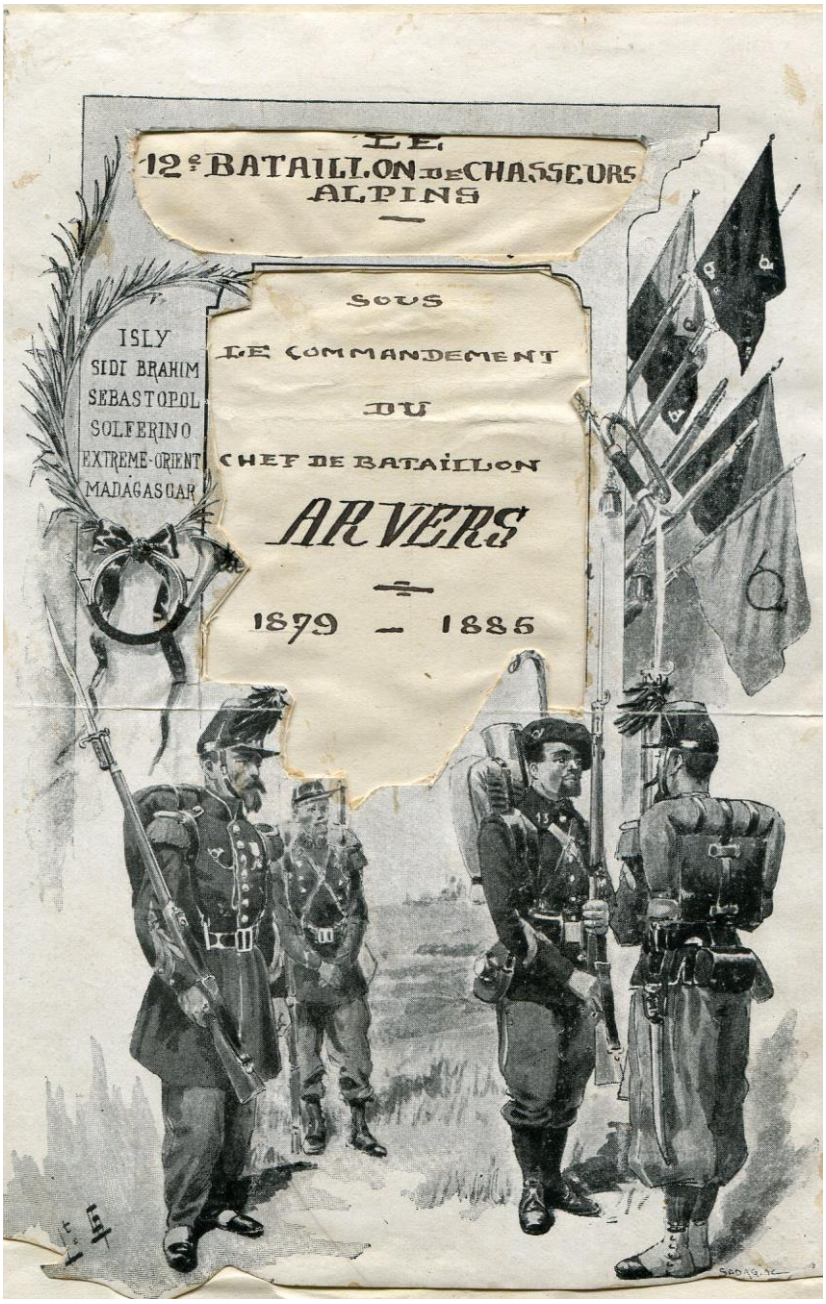

Année 1879

10 juillet 1879 - Séjour du bataillon sous Briançon

Après un séjour de cinq semaines à Mont-Dauphin, le bataillon (état-major et compagnies actives) quitte cette place le 10 juillet. Arrivé à Briançon le même jour, y séjourne le 11 et s'installe le 12 dans les cantonnements de Plampinet, Névache, le Monêtier et la Salle. Sa mission est de reconnaître tous les cols et passages donnant accès à l'Italie dans les vallées de la Clarée et de la Guisane. Les compagnies alternent entre elles pour occuper ces villages ne restant que sept jours dans chacun d'eux.

Le 9 août, les compagnies passent des vallées de la Guisane et de la Clarée dans celles de la Haute-Durance et de la Cerveyrette et occupent les villages du Bourget, Cervières, les Alberts et Val-des-Prés.

3 septembre 1879 - Rentrée du bataillon à Lyon

Le 3 septembre, le bataillon reçoit l'ordre de rentrer à Lyon. Le 7 du même mois, il est rassemblé et logé en entier chez l'habitant à Briançon ; le 8 il quitte cette place et arrive le même jour partie au Lauzet partie au Casset, la 1ère compagnie cantonne à Névache.

Le 9 il se partage en deux détachements, le 1er composé de 17 hommes, sous le commandement du sergent-major vaguemestre, emmène avec lui les chevaux et voitures qui ne peuvent traverser le Galibier, il nous quitte au Lautaret et se rend à Grenoble en suivant les itinéraires suivants :

- 9 septembre – La Grave.
- 10 septembre – Bourg d'Oisans.
- 11 septembre – Vizille.
- 12 septembre – Grenoble.

Il doit nous attendre dans cette dernière ville les 13, 14, 15, et 16 septembre.

Le 2e détachement fort de 12 officiers, 447 hommes de troupe, 9 chevaux ou mulets, doit rentrer par le col du Galibier en faisant une marche-manœuvre dont le programme est le suivant :

Journée du 9 – passage de la vallée de la Durance dans celle de l'Isère par les cols du Galibier, de la Ponçonnière et des Rochilles.

Le 8 nous l'avons dit la 1ère compagnie cantonne à Névache, les trois autres au Casset et au Lauzet.

Le 9 le gros de la 1ère après avoir franchi le col des Rochilles se dirige sur les granges de la Charmette par le col de la Paré en contournant les lacs Rond et du Grand Ban pendant que le reste de la compagnie comprenant les meilleurs marcheurs sous le commandement du sous-lieutenant traverse le col de la Plagnette et se rend à Valloire, gîte d'étape pour la combe de la Plagnette. Une section de la 4e compagnie contourne le Lauzet, traverse le col de la Ponçonnière.

Les 2e, 3e compagnies et les trois autres sections de la 4e compagnie passent par le col du Galibier en suivant la route nouvelle et se dirigent sur Valloire par les Granges de la Charmette où se réunissent les différents éléments de la colonne sans celui de la Plagnette qui se dirige au nord sur Valloire. A 5 hrs du soir, la colonne entière est cantonnée à Valloire et dans les hameaux voisins. A partir de là le bataillon se dirige sur Lyon en suivant l'itinéraire suivant :

10 et 11 septembre – St-Jean-de-Maurienne.

12 septembre – Aiguebelle.

13 septembre – Montmélian.

14 septembre – Le Touvet.

15 et 16 septembre – Grenoble où il se renforce du détachement du vaguemestre qui a passé le Lautaret.

17 septembre – Voiron.

18 septembre – Les Abrets.

19 septembre – Bourgoin.

20 septembre – St-Laurent-de-Mure.

21 septembre – Lyon.

En arrivant à Lyon, le bataillon est placé sous les ordres du général Bréart commandant la division du Rhône et la Place. Il occupe provisoirement le casernement de Serin et s'installe définitivement le 7 octobre aux casernes Bissuel de Perrache.

7 octobre 1879 - Renvoi dans les foyers de la classe 1874

Les militaires de la classe 1874 avaient été maintenus au corps, le bataillon étant considéré comme faisant les grandes manœuvres. A l'arrivée à Lyon ces hommes sont renvoyés dans leurs foyers.

13 octobre 1879 - Inspection générale de 1879

Monsieur le général de division inspecteur général du 28e arrondissement d'infanterie Faure passe l'inspection générale du 12e bataillon de chasseurs à pied. Les opérations de cette revue commencent le 13 octobre et se terminent le 14 du même mois.

Monsieur le général inspecteur laisse un ordre dont voici le résumé.

Le 12e bataillon de chasseurs à pied est un excellent corps, bien discipliné et parfaitement commandé. Sous la direction intelligente et ferme de Monsieur le Commandant Arvers, il conservera cette excellente attitude et sera toujours à la hauteur des efforts et sacrifices que la France pourrait avoir à lui demander.

Année 1880

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai : départ de Lyon pour Mont-Dauphin.

Juin : séjour du bataillon à Mont-Dauphin.

Juillet : séjour du bataillon sous Briançon.

Août : retour du bataillon à Lyon.

Septembre : libération de la classe 1875. Inspection générale.

Octobre : arrivée de la classe 1879. Appréciations sur cette classe.

Novembre

Décembre

18 mai 1880 - Départ de Lyon pour Mont-Dauphin

En exécution des ordres de Monsieur le général de division gouverneur militaire de Lyon et le XIV^{e} corps d'armée, le bataillon (état-major et quatre compagnies actives) quitte Lyon le 18 mai 1880 pour se rendre à Mont-Dauphin où, comme l'année précédente, il doit être exercé au service particulier des troupes en pays de montagne. L'itinéraire est le suivant :

Isère –	Saint-Laurent-de-Mure	18 mai
	Bourgoin	19 mai
	Les Abrets	20 mai
	Voiron	21 et 22 mai
	Grenoble	23 mai
	Vizille	24 mai
	La Mure	25 mai
	Corps	26 mai
Hautes-Alpes –	St-Bonnet	27 et 28 mai
	Gap	29 mai
	Chorges	30 mai
	Embrun	31 mai
	Mont-Dauphin	1er juin

Aucun incident ne signale le voyage jusqu'à Mont-Dauphin où le bataillon arrive le 1er juin à 11 hrs du matin. Il s'installe le même jour dans son casernement.

2 juillet 1880 - Séjour du bataillon à Mont-Dauphin

Pendant son séjour à Mont-Dauphin le 12^{e} bataillon se conforme en tous points aux instructions reçues les années précédentes. Les mêmes lieux ont été explorés mais on a souvent remplacé deux marches d'un jour par une de deux. Le bataillon quitte Mont-Dauphin le 2 juillet et arrive à Briançon le même jour où il loge chez l'habitant le lendemain. Le 3 juillet, le bataillon quitte cette place pour se rendre sous ses cantonnements.

10 juillet 1880 - Séjour du bataillon sous Briançon

L'état-major et les 1ère et 2e compagnies occupent Névache jusqu'au 17. La 3e Plampinet jusqu'au 10, Val-des-Prés jusqu'au 17, la 4e Val-des-Prés jusqu'au 10, Plampinet jusqu'au 17. A cette date les 3e et 4e compagnies se rendent à Névache et sont remplacées dans leur cantonnement par les 1ère et 2e.

Le 12e bataillon ayant déjà manœuvré dans les montagnes du Briançonnais en 1879 n'a pas été astreint à un tableau de service journalier, il lui importait donc tout d'abord d'utiliser les reconnaissances faites l'année précédente pour l'exécution de manœuvres à simple et double action. Il a donc exécuté seulement quatre marches par semaine. Les documents recueillis sur le terrain en 1879 ont été rectifiés et complétés de façon à pouvoir établir une carte au 1/20 000 et un guide militaire du Briançonnais. La reconnaissance de chaque col a été suivie de son occupation effective d'après toutes les hypothèses qui pourraient être faites.

Enfin la période d'occupation de la vallée de la Clarée a été terminée par une manœuvre d'ensemble d'après un thème basé sur le rôle du bataillon, mobilisé, dans la défense extérieure de Briançon.

31 juillet 1880 - Rentrée du bataillon à Briançon

Le bataillon quitte ses cantonnements de la Clarée le samedi 31 juillet pour rentrer à Briançon le même jour où il est caserné. Pendant son séjour dans cette place, le bataillon exécute ses feux de guerre aux grandes distances sur le Chenaillet aux sources de la Durance.

28 août 1880 - Rentrée du bataillon à Lyon

Le bataillon quitte Briançon le 28 août pour rentrer à Lyon en exécutant une marche de dix jours à travers le massif qui sépare le Briançonnais de la Maurienne. L'itinéraire est le suivant :

Dates	Lieu de départ	Itinéraires et opérations	Cantonnements
		1ère colonne – EM, 1ère et 2e Cies	
28 août	Briançon	Le Monêtier	
29 août	Le Monêtier	Col de la Ponsonnière	
		puis le Galibier (2e&3e Cies)	
		Le Goléon 1 section de la 1e	Valloire
30 août	Valloire	Position des 3 Croix St-Michel	
31 août	St-Michel	Col des Encombres (1ère Cie)	
		Col des Bruyères (2e Cie)	St-Martin-de-Belleville
1er sept.	St-Martin-de-Belleville	Séjour	St-Martin
2 sept.	St-Martin de-Belleville		Doucy
3 sept.	Doucy	Col de la Madeleine	La Chambre
4 sept.	La Chambre	Col de la Perche, Rognier	Rochette
5 sept.	La Rochette	La Chapelle blanche	
		Les Marches	Chambéry
6 sept.	Chambéry	Séjour	

Dates	Lieu de départ	Itinéraires et opérations	Cantonnements
		2e colonne – 3e et 4e Cies	
29 août	Névache	Col des Rochilles,	
		de l'AiguilleNoire, de la Paré	
		et de la Plagnette	Valloire
30 août	Valloire	Poingt Ravier – Albanne : 3e Cie	
		Le Villars – Albanne : 4e Cie	
		La 3e par Montricher et Villargondran	
		La 4e par la Ravoire	
		et la grande route de Turin	St-Jean-de-Maurienne
31 août	St-Jean	Cols d'Arves et de Chaput	St-Sorlin-d'Arves
1er sept.	St-Sorlin-d'Arves	Séjour	
2 sept.	St-Sorlin-d'Arves	Cols de la Croix de fer	
		et du Glandon	St-Colomban-des-Villards
3 sept.	St-Colomban-des-Villards	idem	St-Léger
4 sept.	St-Léger	Cols du petit et du grand Cucheron	La Rochette

5 sept.	La Rochette	Réunion du bataillon	Chambéry
6 sept.	Séjour		
7 sept.	Les Echelles		
8 sept.	Pont de Beauvoisin		
9 sept.	Bourgoin		
10 sept.	St-Laurent-de-Mure		
11 sept.	Lyon.		

En arrivant dans cette dernière place le bataillon occupe les casernements suivants : 1ère, 2e et 3e compagnies : fort de la Vitriolerie, 4e Cie : caserne de Bissuel, 5e Cie : caserne Perrache.

15 septembre 1880 - Renvoi dans les foyers de la classe 1875

Le 15 septembre, la classe 1875 qui pendant son séjour dans les Alpes s'était toujours distinguée par son entrain, sa vigueur et sa bonne volonté dans les marches que l'on peut dire spéciales et fatigantes, est renvoyée dans ses foyers.

29 septembre 1880 - Inspection générale de 1880

Monsieur le général inspecteur Vilmette passe l'inspection générale du 12e bataillon de chasseurs à pied et adresse l'ordre d'inspection suivant :

Le 12e bataillon de chasseurs à pied se présente bien sous les armes, son attitude est correcte et militaire. Le silence et l'immobilité sont bien observés. La tenue des officiers est belle et réglementaire. Celle de la troupe est régulière. Les effets de la deuxième tenue se ressentent comme usure du séjour du bataillon dans les Alpes – surtout le pantalon – cependant leur état d'entretien est satisfaisant.

L'esprit de corps est excellent. Le corps des officiers est très bien composé. Les relations entre les différents grades sont empreintes de la plus parfaite convivialité. Le chef de corps a su imprimer à tous les services une direction à la fois ferme et bienveillante. Les soldats sont respectueux envers leurs chefs et reconnaissants de la sollicitude qu'ils montrent pour leur bien-être.

Le bataillon a fait dans les Alpes des marches remarquables. Quelques-unes sont de vrais tours de force. Il n'y a qu'à féliciter le chef de corps du degré d'entraînement qu'il a su obtenir de ses hommes.

En résumé le 12e bataillon de chasseurs à pied est comme discipline, comme instruction militaire et comme entraînement un bataillon vraiment modèle. En constatant ces résultats, dus en grande partie à la ferme et intelligente direction de M. le Commandant Arvers, le général inspecteur a la certitude que si le pays avait à faire appel au dévouement du 12e bataillon, il se trouverait en toutes circonstances à la hauteur des sacrifices imposés par le patriotisme et le devoir militaire.

30 août 1882 - Manœuvres de corps d'armée

Envisagés dans leur ensemble et sous l'aspect le plus général, les hommes incorporés en 1880 paraissaient robustes, bien constitués et susceptibles de résister à toutes les exigences du service militaire. Néanmoins, ainsi qu'il a été établi dans un rapport destiné à faire connaître l'appréciation sur la valeur du contingent des hommes incorporés en 1879 au bataillon, le docteur Rigal a montré que si la moyenne générale était bonne, que si la majeure partie des hommes ont toutes les garanties d'agilité et de résistance constitutionnelle nécessaire, un trop grand nombre cependant ne remplissaient pas les conditions que l'on est en droit d'exiger des troupes destinées à un service pénible. Chez ces hommes, le tempérament était lymphatique avec tendance chez quelques sujets à l'apathie et à la nonchalance.

Année 1881

Janvier : félicitations du Ministre. Feux de guerre.
Février
Mars
Avril : inspection de mobilisation. Départ du général Bréard.
Mai : camp de la Valbonne. Marches diverses.
Juin : concours de tir. Départ pour les Alpes.
Juillet : séjour à Valloire. Cantonnement de la Clarée.
Août : séjour dans les Alpes. Rentrée à Lyon.

Septembre : inspection générale. Manœuvres 28e division.

Octobre : inspection administrative, appréciation sur le contingent.

Novembre : félicitations du gouverneur militaire de Lyon.

Décembre

28 janvier 1881 - Félicitations au sujet des feux de guerre

A la date du 27 janvier 1881, le Ministre de la Guerre écrit au gouverneur qu'il a examiné avec intérêt le rapport établi par le 12e bataillon de chasseurs sur les tirs de bas en haut et de haut en bas exécutés au Chenaillet au mois d'août 1880 et qu'il a constaté avec satisfaction les résultats obtenus ainsi que ceux qui ont été donnés dans la construction d'un matériel spécial de cibles légères et la manière judicieuse dont les lignes de tir ont été choisies.

Inspection de mobilisation

M. le général Bréart adresse ses adieux au bataillon dans l'ordre suivant : « *Par décision en date du 26 avril 1881, le 12e bataillon cesse de relever du général de la Place et passe sous les ordres de M. le général de la 28e division. Tout en reconnaissant l'avantage qui résultera pour lui d'un contact permanent avec son inspecteur général, le général de la Place ne peut se défendre d'un vif regret en se séparant d'un corps auquel l'attachaient ses souvenirs particuliers et le lien qui unit tout chef à une troupe brillante, instruite et disciplinée*. »

15 mai 1881 - Camp de la Valbonne

Le bataillon part pour le camp de la Valbonne le 15 mai ; il y fait ses feux de guerre et ses feux d'ensemble. Il rentre à Lyon, le 2 juin.

Mai 1881 – Marches. Depuis le commencement de mai, le bataillon exécute des marches de la saison moyenne autour de Lyon.

Juin 1881 - Concours de tir. Le concours de tir a lieu en présence de M. le général de Miribel qui donne une montre en argent au 1er prix de tir.

21 juin 1881 - Départ du bataillon pour les Alpes

Le bataillon quitte Lyon le 21 juin pour se rendre à Valloire (Savoie) par l'itinéraire suivant :

21 juin : Vienne.

22 juin : Saint-Jean-de-Bournay.

23 juin : La Côte Saint-André.

24 juin : séjour.

25 juin : Moirans.

26 juin : Grenoble.

27 juin : Goncelin.

28 juin : La Rochette.

29 juin : La Rochette (séjour).

Dans l'étape du 30 juin, le bataillon se rend à Aiguebelle par la vallée de Goléon et fait sa grande halte au fort de Mont-Gilbert où les officiers reconnaissent cette partie importante de la défensive du débouché de la Maurienne et ses conclusions. Le 2 juillet, le bataillon se rend à St-Jean-de-Maurienne, à Valloire par Montricher et Albane. Le convoi passe par St-Michel d'Arc.

Séjour à Valloire

Pendant son séjour à Valloire, le bataillon est cantonné aux hameaux des Verneys, de la Ruaz, à Tigny et Choseaux. Il rouvrait les communications entre la vallée transversale de la rive gauche de l'Arc et celles de cette rivière avec les vallées de la Clarée, de la Guisane et de la Romanche. Il reconnaît en outre dans une marche de trois jours pendant laquelle il contourne à Fourneaux les cols de Fréjus, de la Roué et le Pas des Sarrasins.

Cantonnement de la Guisane et de la Clarée

Le 19 juillet, après avoir fait ouvrir la route aux voitures et après avoir fait monter celles-ci la veille à St-Michel par un chemin muletier, le bataillon quitte ses cantonnements de Valloire pour se rendre dans les vallées de la Clarée (1ère et 2e Cies), à Névache et de la Guisane (3e et 4e Cies), état-major à Monêtier. Ce dernier passe la nuit du 19 au 20 sous la tente.

En raison du retard apporté au changement de cantonnement avec le bataillon du 75e, le commandant décide que chaque détachement restera sur place jusqu'à la fin du mois.

Pendant son séjour à Névache et à Monêtier, le bataillon exécute les manœuvres à double action sur l'arête de Peyrol.

1e Attaque et défense du col de Buffères.

2e Attaque et défense des cols de Cristol, Acles et Cibières.

3e Attaque et défense du col du Chardonnet et de Valloire.

Rentrée à Briançon

Le 30 juillet, le bataillon rentre à Briançon et occupe le fort des Têtes et le fort Dauphin. Le 1er août, le général inspecteur commande ses opérations ; le 2 il fait exécuter deux manœuvres à double action sur le terrain qui voisine Briançon

Le bataillon exécute les 8 et 10 août des feux de guerre des ouvrages du Gondran sur différents points déterminés par les carnets de tir de ces ouvrages.

Départ pour Lyon

Le 16, le bataillon quitte Briançon pour rentrer à Lyon d'après l'itinéraire suivant :

16 août : le Monêtier.

17 août : la Grave.

18 août : Bourg d'Oisans.

19 août : Vizille.

20 août : séjour.

21 août : Grenoble.

22 août : Moirans.

23 août : la Côte Saint-André.

24 août : Saint-Jean-de-Bournay.

25 août : séjour.

26 août : Vienne.

27 août : Lyon.

6 septembre 1881 - Arrivée des réservistes

Les réservistes des classes 1872 et 1874 arrivent au corps les 6 et 7 septembre au nombre de 366.

Septembre 1881 - Ordre d'inspection générale de M. le général de Miribel commandant la 28e DI

Le 12e bataillon de chasseurs à pied a une excellente tenue, une belle attitude sous les armes et beaucoup d'esprit de corps ; ainsi se présente-t-il très bien dans toutes les réunions de troupe et ses hommes se font-ils remarquer parmi ceux des autres corps d'infanterie de la garnison.

L'instruction du bataillon est très soignée à tous les points de vue (jeunes et anciens soldats) et l'on y sent partout l'impulsion éclairée du chef de corps.

Les manœuvres sur toutes espèces de terrains sont parfaitement exécutées aussi le chef de corps s'en occupe-t-il avec soin. Le tir a été très bien dirigé et a donné d'excellents résultats.

La mobilisation est très bien étudiée au bataillon et chacun y connaît ses devoirs. Les magasins sont bien organisés, l'armement est en bon état et tout se passerait certainement avec ordre et régularité en cas de guerre.

Les écoles, les cours, les conférences et les travaux d'hiver ont été bien dirigés et bien soignés. Les exercices du corps, escrime, gymnase, canne, boxe, sont en honneur au bataillon comme cela doit être dans un bataillon de chasseurs bien entraîné.

L'instruction des infirmiers et des brancardiers est dirigée d'une manière remarquable.

Les marches en pays de montagne exécutées par le bataillon lui font honneur. Le général de division ne saurait trop féliciter le bataillon et particulièrement son commandant. Les marches de montagne sont pénibles, nuisent à la conservation de l'habillement et sont une cause de ruine pour les masses des hommes.

En revanche, le bataillon est à même de remplir sa mission en cas de guerre et connaît tous les points de la frontière où il aurait à combattre.

En résumé, le 12e bataillon a un excellent esprit et a conservé toutes les traditions de discipline et d'entrain des bataillons de chasseurs sous la direction ferme et éclairée de son commandant. Il sera toujours prêt pour la défense du pays.

12 septembre 1881 - Manœuvres de la 28e division d'infanterie

Le bataillon à l'effectif de 769 hommes (sous-officiers, caporaux et chasseurs), 19 officiers, 11 chevaux, 6 voitures, quitte Lyon le 12 septembre pour se rendre à Romans où il arrive par étape le 15 septembre (Vienne, le Péage de Roussillon, Saint-Vallier, Romans). Il est cantonné dans la partie ouest de la ville, en 1ère ligne.

Dans la journée du 16, les officiers montés accompagnent une reconnaissance faite pour un bataillon du 22e de ligne sur la rive gauche de l'Herbasse. Le 17, le bataillon forme l'aile gauche de l'attaque des positions occupées par l'avant-garde ennemie sur la rive droite de l'Herbasse et est appuyé par un bataillon du 22e de ligne. Le 18, le bataillon occupe les mêmes cantonnements, le soir il fait le service des avant-postes dans le secteur compris entre l'Isère en avant de Romans et la route de Génissieux. A 9 h. le bataillon rentre dans ses cantonnements.

Le 19, le bataillon placé sous les ordres du colonel du 99e de ligne quitte ses cantonnements pour se rendre à Montvendre. Dans son trajet, il attaque l'artillerie ennemie occupant la hauteur cotée 227 et l'y déloge. Il est suivi dans son mouvement d'une batterie d'artillerie. Il se dirige ensuite sur la ferme Rozier par deux chemins différents. Le bataillon avançant toujours, la gauche de la ligne de front dépasse la ferme Rozier qui est évacuée ; le soir, il est cantonné à Montvendre avec un escadron du 3e Hussards.

Le 20, le bataillon, avant-garde de la brigade, cantonné à Chabeuil, se dirige vers la ferme de la Paillette en colonne de bataillon. Une compagnie est détachée pour soutenir la cavalerie et déloger une section d'artillerie qui gêne l'attaque par son tir. L'attaque se poursuit, la gauche gagnant de plus en plus de terrain vers la droite de la position ennemie qu'elle déborde. Le bataillon reçoit l'ordre d'occuper la gauche des hauteurs dont il vient de s'emparer et de s'y organiser défensivement. Il bat en retraite par échelons en direction de la Grotte Bérenger à travers un terrain très accidenté. Dans cette marche en retraite, le bataillon organise la défense d'un bois.

Le 21, le bataillon, avant-garde de la brigade, quitte ses cantonnements à 9 h. du matin pour se rendre à Upie. Le gros des forces ennemies pourrait être à Vaunaveys, la cavalerie est sur notre droite : la ligne ennemie ne tarde pas à céder du terrain et à se retirer dans la direction de Crest pour aller se reformer sur les hauteurs entre Cliousclat et Marsanne. Après la fin de la manœuvre le bataillon va reprendre ses cantonnements à Upie avec un escadron du 3e Hussards et une batterie du 6e d'artillerie.

Le 22, la 2e compagnie est détachée pour représenter l'ennemi. Le 23, le bataillon avant-garde de la colonne de droite cantonné à Vaunaveys et à Crest est chargé de couvrir la marche de la 56e brigade sur Beaumont et de protéger son flanc droit contre un mouvement tournant. Il quitte Upie à 9 h. du matin. La manœuvre terminée le bataillon reçoit l'ordre de prendre le service des avant-postes et les troupes prennent leurs dispositions pour passer la nuit en bivouac.

Le 24, le bataillon reçoit l'ordre de se porter en réserve au N.O. de Montéléger sur le chemin de Valence à la ferme de Rodez. Le 13e bataillon vient sur place à côté de lui. Ces deux bataillons forment la réserve de la division sous les ordres du général de division. A 9 h. le bataillon reçoit l'ordre de passer la Véore puis de se diriger sur les pentes S.O. du mamelon situé à l'O. du Pont de Quart et de se relier au sommet de ces forêts à la gauche de la 56e brigade puis le bataillon passe à nouveau en réserve. Le soir il est comme toute la division cantonné à Valence.

Le 25, le général de division passe à 8 h. la revue de la division à Polygone. Après la revue le bataillon rentre dans ses cantonnements le 26. Dislocation des troupes de la division. Le bataillon rentre par étapes à Lyon. Etape à Saint-Vallier. Le 27 étape à Péage-de-Roussillon. Le 28 étape à Vienne. Le 29 arrivée à Lyon.

Retour à Lyon

Le bataillon rentre à Lyon ayant fait, depuis le 12 mai, 764 kilomètres par étapes indépendamment de ses marches de la saison moyenne, de ses manœuvres au camp de la Valbonne, de ses marches en montagne et de ses manœuvres avec la 28e division. Pendant ce temps, son état sanitaire s'est maintenu parfait.

Départ des réservistes

Les réservistes sont désarmés et renvoyés le 3 octobre. Ils ont montré pendant leur séjour au bataillon un excellent esprit de discipline, une grande force de résistance aux fatigues et beaucoup d'entrain.

Départ de la classe 1876 et de la 2nde portion de la classe 1879. La classe 1876 est renvoyée dans ses foyers le 5 octobre. C'était un bon recrutement bien entraîné.

Inspection administrative

Monsieur l'intendant inspecteur Audemart procède aux opérations de sa revue administrative les 7 et 8 octobre.

Masses individuelles : la situation des masses est déplorable. Les marches prolongées dans les Alpes ont pour conséquence une usure prématurée des effets pour laquelle les allocations du temps de paix sont insuffisantes. Il est urgent que le ministre se prononce sur l'allocation au 12e bataillon de l'indemnité supplémentaire accordée aux troupes de l'armée d'Afrique. En résumé, la situation administrative du bataillon est satisfaisante.

Réunion des cinq compagnies

Le 7 octobre, le bataillon vient occuper en entier la caserne Bissuel.

Départ du général de Miribel

Le général de Miribel sous les ordres duquel le 12e bataillon se trouve quitte le commandement de la 28e division.

Arrivée de la classe 1880. Valeur de ce contingent

Malgré les observations faites depuis trois ans, la valeur du contingent du bataillon suit une progression décroissante et la situation est devenue telle qu'avec un effectif de 680 hommes on trouve bien juste de quoi compléter la portion mobile de 550 hommes en état d'aborder la montagne et ses difficultés.

Félicitations adressés au bataillon

Le général gouverneur militaire de Lyon commandant le XIV^{e} corps d'armée adresse ses félicitations au chef de corps sur la manière dont l'instruction a été dirigée pendant son séjour dans les Alpes.

Année 1882

Janvier
Février
Mars
Avril
Mai : séjour au camp de la Valbonne. Concours de tir.
Juin : départ du bataillon pour les Alpes.
Juillet : séjour dans les Alpes.
Août : séjour dans les Alpes.
Septembre : inspection générale. Manœuvres de corps d'armée.
Octobre : arrivée de la classe 1881. Appréciation sur cette classe.
Novembre
Décembre

8 mai 1882 - Camp de la Valbonne

Les compagnies actives du bataillon quittent pour le camp de la Valbonne le 8 mai. Elles exécutent les feux de guerre et rentrent à Lyon le 23 mai. Concours de tir.

18 juin 1882 - Départ du bataillon pour les Alpes

Le bataillon quitte Lyon le 18 juin pour se rendre par étapes dans les Alpes où il doit reconnaître les vallées supérieures du Guil, de l'Ubaye et de l'Ubayette. Itinéraire :

19 juin : St-Laurent-de-Mure.
20 juin : Bourgoin.
21 juin : la Côte Saint-André.
22, 23 juin : Voreppe.
24 juin : Vizille.
25 juin : Bourg d'Oisans.

26 juin : la Grave.

27 juin : le Monêtier.

28, 29 juin : Briançon.

30 juin : Arvieux (col d'Izoard).

1er juillet : vallée du Guil.

Pendant la 1ère quinzaine, le centre des cantonnements est à Abriès avec des détachements à la Monta, Ceillac, Molinès. La zone de terrain à étudier est limitée à l'ouest par le vallon de Souliers et le Guil de Château Queyras à Pont du Roy ; au sud par le Cristillan, la crête qui sépare le bassin du Guil et de l'Ubaye, et par la frontière. Enfin à l'est et au nord par la frontière italienne.

Pendant la quinzaine le bataillon passe dans la combe de Maurin. Le centre du cantonnement est à Tournoux avec des détachements à Saint-Paul, Larche et la Condamine. Pendant le séjour dans ce pays le bataillon reconnaît les communications avec le Queyras par les différentes vallées.

La batterie de montagne (8e batterie du 6e régiment d'artillerie) qui est associée au bataillon est repartie par section dans les divers cantonnements et exécute les reconnaissances de concert avec les compagnies. L'échange des cantonnements s'est effectué tous les huit jours et a donné lieu à une manœuvre à double action. Comme complément de cette série d'études, le bataillon exécute le 30 juillet une manœuvre à double action destinée à reconnaître les positions qu'il faudrait occuper pour assurer la défense mobile de la place de Tournoux.

Le 31, tout le bataillon se met en route pour regagner Lyon par étapes. Itinéraire :

31 juillet : Barcelonnette.

1er août : Lauzet.

2 août : Chorges.

3 et 4 août : St-Bonnet.

5 août : Corps.

6 août : la Mure.

7 août : Vizille.

8 et 9 : août : Voreppe.

10 août : La Côte Saint-André.

11 août : Saint-Jean-de-Bournay.

12 août : Vienne.

13 août : Lyon.

Septembre 1882 - Ordre d'inspection générale de Monsieur le général inspecteur Vilmette

Le 12e bataillon de chasseurs à pied se présente parfaitement à toutes les prises d'armes, la tenue, les alignements et l'immobilité sont irréprochables.

Le 12e bataillon de chasseurs a conservé toute la tradition d'esprit de corps des chasseurs à pied et avec un recrutement souvent médiocre, son commandant a su en tirer le meilleur parti possible. Le général inspecteur se plaît à le féliciter de ses efforts incessants qui ont produit d'excellents résultats. En tout et partout dans le service de places comme dans les marches et corvées les hommes se distinguent par leur attitude correcte. Les sous-officiers, caporaux et chasseurs suivent l'exemple qui leur est donné et tous sont unis dans un sentiment de discipline et de respect pour leur commandant qui lui fait le plus grand honneur.

Sous la direction aussi ferme qu'intelligente de leur commandant, les officiers se mettent tous à la hauteur de leur tâche et constitueront une réserve précieuse en temps de guerre dans les Alpes par suite des reconnaissances qu'ils ont exécutées dans les montagnes et dont ils ont retiré le plus grand fruit sous tous les rapports.

L'instruction théorique et pratique des sous-officiers et des caporaux est aussi bonne que possible avec le recrutement actuel. Les hommes sont rompus à la discipline et en pratique leur instruction est complète. Le général désire cependant attirer l'attention du ministre sur le recrutement défectueux de ce bataillon appelé à opérer dans les Alpes et dont les hommes auront besoin non seulement d'une vigueur physique plus grande et de l'habitude de la montagne mais encore plus d'intelligence et d'initiative que ceux des régiments d'infanterie. Le 12e bataillon de chasseurs à pied est recruté il est vrai en grosse partie dans un pays de montagne (Loire et Haute-Loire) mais il y a lieu d'observer que beaucoup sont ouvriers mineurs peu préparés par leur existence aux marches qu'ils ont à pratiquer.

Le tir est l'objet de soins attentifs des officiers et produit tous les résultats qu'on est en droit d'exiger d'un bataillon de chasseurs. Son séjour à la Valbonne lui a permis d'exécuter ses feux de guerre avant son départ pour les Alpes.

Mobilisation. Cette partie importante qui a fait l'objet de la revue de détails est très bien préparée. Rien n'a été négligé par M. le commandant Arvers qui a prévu tout ce qui était possible de prévoir pour se mettre à même de remplir sa mission qui dès le 1er jour est des plus importante.

Les reconnaissances exécutées chaque année donnent aux officiers une occasion d'acquérir des connaissances très utiles qui en temps de guerre seraient extrêmement précieuses. M. le commandant le 12e bataillon a fourni à la suite des marches de 1881 un travail remarquable de précision et de vérité que le général ne saurait trop recommander à l'attention de l'autorité militaire supérieure.

En résumé, le 12e bataillon de chasseurs est bien entraîné dans la main d'un commandant intelligent, vigoureux et énergique sachant tirer le meilleur parti des éléments qu'il a sous ses ordres. Il a conservé l'esprit et les glorieuses traditions des vieux bataillons de chasseurs et serait certainement un bataillon d'élite appelé à rendre d'excellents services dès le 1er jour de la mobilisation.

30 août 1882 - Manœuvres de corps d'armée

Le bataillon reçoit les réservistes de 1873 à 1875 qui lui sont affectés. Il doit prendre part aux manœuvres qui doivent avoir lieu ente le 14e et le 15e corps. Il quitte Lyon le 30 août à l'effectif de 18 officiers et 730 hommes, 21 chevaux, 2 fourgons à bagages, 2 fourgons à vivres et un caisson de munitions, et suit l'itinéraire suivant :

30 août : Vienne.

31 août : Beaurepaire.

1er septembre : Hauterives.

2 et 3 septembre : Peyraud.

4 septembre : Monteiller.

5 septembre : Vaunaveys.

6 septembre : Auriple la Reparas.

7 septembre : St-Gervais.

Les divisions sont constituées le 7 et le 14e corps se trouve concentré le lendemain à l'issue d'une manœuvre de division contre division.

L'hypothèse des manœuvres du 14e corps est la suivante :

« *Un corps d'armée appartenant à des forces ennemies qui opèrent en Provence se porte vers le nord par la rive gauche du Rhône. Il est déjà maître d'Avignon et pourrait avoir Lyon pour objectif.* »

« *Un corps français formé avec une partie des défenses mobiles de Grenoble et de Lyon se rassemble aux environs de Montélimar pour arrêter l'ennemi dans sa marche et le refouler dans la Camargue.* »

Le 16 septembre, Monsieur le ministre de la Guerre (en présence d'officiers étrangers) passe en revue au nord d'Orange les troupes des 14e et 15e corps. La dislocation a lieu le lendemain. Ses réservistes partent le 17 septembre par le chemin de fer. Le même jour le bataillon se rend à :

17 septembre : la Palud.
18 septembre : Rac.
19 septembre : St-Marcel-lès-Lauzet.
20 septembre : Livron.
21 septembre : Valence.
22 septembre : Tain.
23 septembre : séjour.
24 septembre : St-Vallier.
25 septembre : le Péage-de-Roussillon.
26 septembre : Vienne.
27 septembre : Lyon.

La classe 1877 est renvoyée dans ses foyers le 30 septembre 1882.

Arrivée de la classe 1881. Valeur de ce contingent

D'une manière générale le recrutement est satisfaisant. Pour la plupart, nos jeunes chasseurs paraissent actifs et agiles. Ils sont d'une complexion forte, leurs épaules sont larges, leur poitrine bien conformée, leurs bras et leurs jambes paraissent musclés. La

valeur du recrutement est cependant amoindrie si l'on considère le nombre et l'importance des infirmités constatées. Dans un bataillon de chasseurs à pied appelé comme le 12e à dépenser une somme de forces physiques énormes, il faut un recrutement irréprochable.

Quatre départements ont contribué à fournir le contingent des jeunes chasseurs. Ce sont la Haute-Loire, la Loire, la Haute-Savoie et les Hautes-Alpes. Le recrutement de la Haute-Loire est irréprochable. Celui de la Loire ne vient qu'en seconde ligne. Parmi les jeunes chasseurs de la Haute-Savoie, plusieurs n'ont pas pleinement l'aptitude physique requise pour le service des chasseurs. Le recrutement des Hautes-Alpes est très mauvais.

Conclusion : les jeunes chasseurs de la classe 1881 incorporés au 12e bataillon de chasseurs à pied présentent en général une aptitude physique satisfaisante pour le service. Bien que la valeur physique de ces hommes soit supérieure à celle des chasseurs appartenant aux classes antérieures, il serait désirable que le choix fût encore plus scrupuleux. Il est bon de répéter que les fatigues imposées au bataillon sont énormes ; donc pour répondre à ce surcoût de dépenses physiques il faut des chasseurs d'une constitution irréprochable sinon leur santé est compromise.

Année 1883

Janvier : félicitations du ministre au commandant Arvers.
Février
Mars
Avril
Mai : concours de tir.
Juin : départ pour les manœuvres alpines.
Juillet : manœuvres alpines.
Août : manœuvres alpines.
Septembre : inspection générale.
Octobre
Novembre
Décembre

18 janvier 1883 - Félicitations adressées au commandant par le ministre au sujet des manœuvres alpines

Le ministre à la date du 18 janvier écrit au Gouverneur de Lyon ce qui suit : « *J'ai examiné avec le plus grand intérêt l'excellent travail de M. le commandant Arvers du 12e bataillon de chasseurs sur les marches manœuvres de 1882 qui m'a été adressé par lettre du 13 décembre dernier. L'expérience acquise par cet officier supérieur, qui a depuis quatre ans conduit son bataillon dans la montagne avec une grande entente de ce service spécial, donne une sérieuse valeur à ce document qui sera consulté avec fruit pour la rédaction de l'Instruction sur l'exécution des* "Manœuvres alpines" *que je fais préparer par mon état-major général.*

Je vous prie de féliciter M. le commandant Arvers pour le zèle dont il n'a cessé de faire preuve pendant ces quatre périodes de manœuvres ainsi que pour les résultats particulièrement satisfaisants qu'il a obtenus pour l'instruction de son bataillon.[942] »

21 mai 1883 : concours de tir

22 mai 1883 - Manœuvres alpines

Départ du 1er échelon.

Le 1er échelon du bataillon formant l'équipage de mulets sous les ordres du sous-lieutenant Guyot composé de 1 sous-officier, 2 caporaux, 28 chasseurs, 51 chevaux et mulets, 2 fourgons et 1 caisson de munitions, quitte Lyon le 22 mai 1883 pour se rendre par les voies ordinaires à Vizille où il doit attendre le bataillon.

22 mai : St-Laurent-de-Mure.

23 mai : Bourgoin.

24 mai : la Côte Saint-André.

25 mai : séjour.

26 mai : Voreppe.

27 mai : Vizille.

---

942 Lettre du général Carteret-Trécourt, Gouverneur militaire de Lyon, Commandant le XIVe Corps d'Armée, datée à Lyon du 22 janvier 1883, archives privées famille Arvers.

28 mai : séjour.

Départ du 2nd échelon.

Le 2nd échelon sous les ordres de M. le commandant Arvers, composé de 13 officiers, 559 sous-officiers, caporaux et chasseurs, 8 chevaux et 1 voiture, quitte Lyon le 28 mai pour se rendre à Vizille par voie ferrée et par train spécial. Embarquement à la gare de Perrache – départ de Lyon à 6h5 du matin – arrivée à Vizille à 10h45 du matin.

Le bataillon se rend aux manœuvres alpines.

Le bataillon, parti de Lyon le 28 mai, comprend 14 officiers, 590 sous-officiers, caporaux et chasseurs, 59 chevaux et mulets, 4 voitures, aux ordres de M. le commandant Arvers, quitte Vizille le 29 mai pour se rendre à Briançon par les voies ordinaires.

29 mai : Bourg d'Oisans.

30 mai : la Grave.

31 mai : le Monêtier.

1er juin : Briançon.

Pendant le 1er mois le bataillon est réparti dans la vallée de la Clarée.

Val-des-Prés	Une compagnie.
Plampinet	Une compagnie.
Ville Basse	Une compagnie.
Le Château	Etat-major.
Ville Haute	Une compagnie.

Les compagnies changent entre elles à la fin de chaque semaine et exécutent la série des reconnaissances des années 1879 et 1880 sur la frontière et l'arête de Peyrole. La neige qui encombre tous les passages rend les marches très pénibles et parfois dangereuses. Il n'y a cependant pas d'accident à déplorer. Cette campagne rompt les chasseurs à un genre de difficultés qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir et auquel ils se font rapidement.

Le 30 juin, les 1ère et 2e compagnies accompagnées d'une section de la 7e batterie du 6e d'artillerie et formant un groupe de manœuvres sous le commandement de M. le capitaine Garreau partent pour quinze jours et reconnaissent les cols qui font

communiquer la Guisane avec la Romanche et la Vallouise, ceux qui font communiquer la Romanche avec l'Arve, le versant septentrional de l'arête de Peyrole. Les compagnies se livrent une série de combats interrompus par l'ordre d'ouvrir la communication du Galibier fermé par la neige.

Ce travail est entrepris par la 1ère compagnie cantonnée au Lautaret et la 2e au Lauzet avec un entrain qui permet de le mener en bonne fin en trois jours pendant lesquels on peut évaluer à 6 000 mètres cube la quantité de neige déblayée. Pendant ce temps la 4e et une section d'artillerie s'installent au chalet des Acles et y exécutent des tirs spéciaux. La 3e à la Salle manœuvre sur la frontière avec une section d'artillerie. Ces deux compagnies font en outre un service d'observation et changent de cantonnement entre elles tous les huit jours.

Le 16 juillet, elles sont remplacées par les 1ère et 2e compagnies et partent à leur tour sous le commandement du chef de bataillon. Leur marche a pour but de reconnaître les passages latéraux qui permettent de tourner autour de Briançon, Dormillouze, Chalvet, Gondran, Izoard, Arvieux, Néal, la Vallouise. Elles se rendent ensuite en Maurienne par le Galibier en reconnaissant et occupant les Trois-Croix et ses avancées. Elles se livrent comme les compagnies du 1er groupe à une série de manœuvres à double action.

Le 30 juillet le bataillon est réuni au Monêtier et prend part aux manœuvres de la 56e brigade. Il représente une brigade italienne venue par le col de Buffère et ayant pris position dans la Guisane. Le 31, les avant-postes placés au-dessus de Villeneuve sont refoulés par l'avant-garde de la 56e brigade. Le 1er août, la 56e brigade attaque le Monêtier de front et le tourne par le col de Vallouise. La brigade ennemie bat en retraite par Buffère. Le 2 août, le col de Buffère est attaqué de front et tourné par le col de Cristol ; pendant ce temps, un bataillon attaque les Rochilles qu'il trouve inoccupé.

Le 3, repos. Le bataillon rentre à la 56e brigade et occupe l'arête de Peyrole pendant que la brigade se rend à Vallouise par le Galibier.

Le 5 août : Val-des-Prés.

6 août : la Vachette.

7 août : revue à Briançon – St-Chaffrey.

8 août : le bataillon part pour Lyon. Le Monêtier.

9 août : la Grave.

10 août : Bourg d'Oisans.

11 août : Vizille.

12 août : séjour.

13 août : Grenoble.

14 août : Voiron.

15 août : les Abrets.

16 août : Bourgoin.

17 août : St-Laurent-de-Mure.

18 août : Lyon.

Année 1884

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai : concours de tir. Départ pour les manœuvres alpines.

Juin : manœuvres alpines.

Juillet : manœuvres alpines.

Août : manœuvres alpines. Rentrée à Lyon.

Septembre : inspection générale.

Octobre

Novembre

Décembre

15 mai 1884 - Concours de tir.

25 mai 1884 - Manœuvres alpines

Le bataillon à l'effectif de 11 officiers, 700 sous-officiers, caporaux et chasseurs, 56 chevaux et mulets, 1 caisson de munitions, 1 fourgon à bagages, 1 fourgon à vivres, 1 voiture médicale, 1 voiture de cantinière quitte Lyon le 25 mai pour se rendre par étapes dans le Briançonnais.

25 mai : Heyrieux.

26 mai : Chatonnay.

27 mai : Rives.

28 mai : séjour.

29 mai : Grenoble.

30 mai : Vizille.

31 mai : Bourg d'Oisans.

1er juin : séjour.

2 juin : la Grave.

3 juin : le Monêtier.

4 juin : vallée de la Clarée.

Cantonnement – 1ère période

Les compagnies occupent les cantonnements suivants à l'entrée de la vallée de la Clarée : Mont Genèvre, le Rosier, Val-des-Prés, la Draye. L'état-major passe cinq jours au Mont Genèvre et quinze jours à Val-des-Prés.

Reconnaissances

Mont Genèvre

1° - la compagnie remonte le vallon de la Piccola Dora et reconnaît le Colet Vert, Guignard et les Prés ; elle revient par la Serre des Blanches et Replates.

2° - La compagnie remonte le vallon de l'Alpet, elle étudie la frontière depuis le plateau de Quitaine jusqu'au col de l'Alpet. Elle communique avec le vallon de la Lauze par le col de Grand Charvet.

3° - La compagnie reconnaît le mont Janus et les lignes du Gondran. Elle revient par le col du Chenaillet et le vallon de la Piccola Dora.

Le Rosier

1° - La compagnie remonte la combe de Granon jusqu'au fort de l'Olive et revient par le même chemin.

2° - La compagnie cherche les communications avec le col des Barteaux et revient de ce col au sommet de St-Chaffrey.

Val-des-Prés

Les compagnies de Val-des-Prés et de la Draye exécutent leurs tirs collectifs d'instruction et leurs tirs de combat.

Nota : les jours où les compagnies ne marchent pas sont employés à compléter les différentes parties de l'instruction des chasseurs : ordre dispersé, service en campagne, travaux de campagne.

Cantonnement – 2e période

Le 23 juin les compagnies vont occuper les cantonnements suivants : chalets de Foncouverte, Ville Haute, Sallé, chalets des Acles. Elles passent successivement une semaine dans chacun de ces endroits. L'état-major s'établit au centre où elles séjournent.

Reconnaissances

Chalets de Foncouverte

1° - La compagnie reconnaît les cols des Muandes et de Névache à Valmeinier, elle pousse jusqu'au Thabor une petite fraction et se renseigne sur les facilités de communication avec la Vallée-Etroite.

2° - La compagnie reconnaît le vallon de la Cha et le Pas de la Tempête.

3° - La compagnie passe dans le Valmeinier par le col de la Moulinière, elle revient par la Baisse de la Ponsonnière, le col de la Plagnette et celui des Rochilles.

Ville Haute

1° - La compagnie reconnaît le vallon et les cols du vallon, puis du Bonhomme et l'Etroit du vallon.

2° – La compagnie reconnaît le col de Buffère, elle revient par le col de Cristol.

3° - La compagnie reconnaît le col de Chardonnet et la montagne du vallon.

Sallé

1° - La compagnie reconnaît le vallon et le col des Thures et leur communication avec les vallons voisins.

2° - La compagnie reconnaît le col de l'Echelle et ses flancs.

3° - La compagnie reconnaît les vallons de l'Oule et du Creuzet, le fort de l'Olive et le bois des Gachets.

Chalets des Acles

1° - La compagnie reconnaît les cols de l'Ours et Déserte, et le pas de Christophe.

2° - La compagnie reconnaît les cols de Dormillouze et des Frères Mineurs.

3° - La compagnie reconnaît le col de la chaux d'Acles, le pas des Rousses et de la Muletière.

Nota : les jours où les compagnies ne marchent pas sont employés à la reprise des exercices à rangs serrés, à quelques exercices d'assouplissement, bâton et boxe, et à des théories sur les manœuvres en montagne et sur la connaissance du secteur. La compagnie des Acles exécute des tirs spéciaux d'après un programme établi.

Marches manœuvres de trente jours

Le 19 juillet la batterie de montagne et le détachement du génie rejoignent le bataillon à Névache, point de départ de la marche de trente jours. La compagnie de Foncouverte descend à Névache. La marche a lieu en trois reprises ayant chacune un thème d'où découlent les manœuvres de chaque journée.

Du 20 au 27 juillet, le bataillon exécute l'opération suivante :

1er thème : le bataillon est attaqué dans la Clarée par des forces supérieures, bat successivement en retraite sur l'arête de Peyrole, sur la Vallouise, sur le Perthuis, Rostaing et sur le col de Néal afin d'empêcher l'investissement de Briançon dans le sud et de protéger la ligne de retraite du fort de Queyras.

Du 28 juillet au 1er août, le bataillon exécute la 2e opération :

2e thème : le bataillon arrive à temps sur les Rochilles pour empêcher l'ennemi de s'emparer du Galibier. Il se porte ensuite à Vallouise et contourne la droite de la position des Trois Croix. L'ennemi ayant échoué dans cette dernière attaque se retire sur Bardonnèche, le bataillon le suit.

Du 2 août au 14 août, le bataillon exécute la 3e opération :

3e thème : l'ennemi fait un retour offensif par les cols de Fréjus et de la Roue et s'arrête aux Granges de Charmaix. La chute des forts de l'Esseillon oblige toutefois le bataillon à se retirer sur la position des Trois Croix, et de là sur celle de Poingt Ravier et du Galibier. Ayant successivement perdu toutes ces positions, il passe dans l'Oisans d'où

il revient dans l'Arves pour mesurer la voie d'invasion de l'ennemi par la combe de Villars. Menacé à son tour par le col de la Croix de Fer qu'il n'occupe pas en forces suffisantes, il se retire sur Allevard et sur Grenoble.

Le 15 août le bataillon se met en marche pour rentrer à Lyon en passant par Rives, Chatonnay, Heyrieux, Lyon.

22 août 1884 - Ordre d'inspection générale de Monsieur le général de division d'infanterie du Bessol

Le 12e bataillon s'est bien présenté devant l'inspecteur général à peine revenu des Alpes après trois mois de marches et de cantonnements. Les effets étaient restés propres, les armes en état, le paquetage correct. Le hâle des chasseurs et l'usure de certains effets ajoutent encore à son aspect militaire.

Le casernement est bien tenu, toutes les précautions et d'hygiène sont rigoureusement observées. Les écuries sont bien tenues, les chevaux et mulets ont bien supporté l'épreuve de la montagne. Ils sont très bien soignés.

Le service est fait régulièrement ; la police est vigilante et ferme ; la discipline s'exerce sans difficultés ; les mauvais chasseurs sont rares au 12e bataillon de chasseurs à pied.

L'esprit de corps est excellent. Les officiers sont à la hauteur de la situation. Les marches dans les Alpes, les travaux, les études continuelles leur ont fourni la connaissance complète de la zone dont ils sont responsables. Les travaux d'hiver, comme les années précédentes, démontrent des recherches sérieuses, du jugement, des vues pratiques.

Les sous-officiers, quoique jeunes, ont de l'aplomb. Ils connaissent leur règlement, commandent bien et se font obéir. Les signaleurs ont rendu quelques services dans les montagnes, leur instruction a été bien dirigée. Le tir est en honneur et les résultats sont satisfaisants. Les chasseurs manœuvrent avec ensemble, ils sont admirablement préparés au service qu'on aurait à leur demander en cas de mobilisation. Les chasseurs sont familiarisés avec les exercices d'embarquement.

En résumé le 12e bataillon est un corps bien commandé et bien entraîné. Il possède des éléments de choix. Les hommes ont le sentiment de leur valeur personnelle. Ils ont confiance dans leurs chefs. Cet ensemble dans les mains d'un chef aussi intelligent et aussi vigoureux que le commandant Arvers ne peut former qu'un corps remarquable sur lequel le pays a le droit de compter.

Année 1885

Janvier
Février
Mars
Avril
Mai : départ pour les manœuvres alpines.
Juin : manœuvres alpines.
Juillet : manœuvres alpines.
Août : manœuvres alpines.
Septembre : retour à Lyon. Inspection générale.
Octobre
Novembre
Décembre : nomination du commandant Arvers au grade de lieutenant-colonel.

26 mai 1885 - Manœuvres alpines

Le bataillon à l'effectif de 15 officiers, 657 sous-officiers, caporaux et chasseurs, 60 chevaux et mulets, 1 caisson de munitions, 1 fourgon à bagages, 1 fourgon à vivres, 1 voiture médicale, 1 voiture de cantine quitte Lyon le 26 mai pour se rendre dans le Briançonnais.

26 mai : Heyrieux.
27 mai : Chatonnay.
28 mai : Rives.
29 mai : séjour.
30 mai : Grenoble.
31 mai : Séchilienne.

1er juin : Bourg d'Oisans.

2 juin : séjour.

3 juin : la Grave.

4 juin : le Monêtier.

5 juin : arrivée dans les cantonnements.

Cantonnements

1ère partie

Val-des-Prés – Le Rosier.

Les Alberts – La Vachette.

6 juin : tirs collectifs d'instruction.

7 juin : repos.

8 juin : marches d'entraînement.

9 juin : tirs collectifs d'instruction.

10 juin : marches d'entraînement.

11 juin : feux de guerre.

12 juin : marches d'entraînement.

13 juin : feux de guerre.

14 juin : changement de cantonnements.

Les marches d'entraînement ont un lien entre les deux repos. Elles ont pour but :

1° - Les cols des Barteaux et de Granon.

2° - Le fort de l'Olive.

3° - Le col de la Lauze.

Les compagnies ont occupé les chalets de Foncouverte, Névache, les chalets des Acles et Cervières. Elles ont changé de cantonnement à la fin de chaque semaine. Les reconnaissances et les marches exécutées en partant de chaque cantonnement ont été les suivantes :

Foncouverte

1° - Les Rochilles et l'Aiguille Noire.

2° - Le col de Muande, Névache et Valmeinier. Le Thabor.

3° - Le Chardonnet et le Raisin.

Névache

1° - Le Vallon.

2° - Les Thures et l'Echelle.

3° - Les cols de Buffère, Cristol, Cibières et Oule.

Les Acles

1° - La chaux d'Acles, les Rousses et le plateau des Ecureuils.

2° - Les cols des aiguilles, de l'Ours et de Déserte.

3° - Les Frères Mineurs et Dormillouze.

Cervières

1° - Le col de Gimont, Bousson, Chabaud.

2° - Le col de Péas et Rochebrune.

3° - Les cols d'Izoard et des Ourdeïs, la Lauzette.

Pendant cette partie, les compagnies ont exécuté chaque semaine une marche de nuit. Le 10 juillet, elles ont exécuté simultanément les marches forcées de 24 heures ci-après :

1° - La compagnie de Foncouverte s'est rendue à Valmeinier par le col de la Moulinière et est rentrée par les Rochilles.

2° - La compagnie de Névache s'est rendue au Bez par le col du Chardonnet et est rentrée par le fort de l'Olive.

3° - La compagnie des Acles s'est rendue à Briançon par le Mont Genèvre et est rentrée par le Val-des-Prés et Dormillouze.

4° - La compagnie de Cervières s'est rendue à Aiguilles par le col de Péas et est rentrée par le col de Malrif.

Marche manœuvre

Le 12 juillet, la batterie d'artillerie et le détachement du génie ont rejoint le bataillon à Névache. La compagnie de Cervières s'est rendue à Plampinet ; les autres compagnies sont restées dans leurs cantonnements.

Exécution de la marche

1ère série

Le groupe alpin a exécuté successivement les opérations suivantes qui se rattachent à la défense du Briançonnais.

1° - Occupation des cols des Thures et de l'Echelle et de la chaux des Acles et défense du vallon des Acles.

13 juillet – simple action – Mont Genèvre, les Alberts, la Vachette.

14 juillet – fête nationale – Mont Genèvre, les Alberts, la Vachette.

2° - Attaque du Gondran par les cols de Bousson et Gimont et le rocher de l'Aigle.

15 juillet – double action – Cervières, le Bourget.

3° - Un parti italien ayant pénétré dans la Haute Cerveyrette est passé dans le Queyras par Péas et Malrif et attaqué la position de Meyriès.

16 juillet – double action – Aiguilles Vieilles, Ville-Queyras.

17 juillet – repos.

18 juillet – reconnaissance du camp de Roux, Arvieux, Brunissard.

19 juillet – marche par le col des Ayes. Briançon.

20 juillet – repos.

4° - Occupation de l'arête de Peyrolle.

21 juillet – simple action – Foncouverte, Casset, Lauzet, Monêtier.

5° - Le bataillon se rendant aux Rochilles est attaqué par le Chardonnet. Défense de la Ponsonnière et des Rochilles.

2e série

Etude du flanc gauche de la Maurienne et de ses relations avec le Briançonnais.

23 juillet – poursuite de l'ennemi par le flanc gauche de la vallée – Bissorte, Saint-André, le Freney.

24 juillet – continuation de la poursuite jusqu'au col de la Grande Montagne – Modane-Gare, Fourneaux, Freney.

25 juillet – repos.

26 juillet – fort de l'Esseillon, col de la Pelouse – Bramans, Sollières-Sardières.

27 juillet – cols d'Etiache, d'Ambin, du Clapier.

28 juillet – pourtour du Mont-Cenis – Lanslebourg, Lanslevillard.

29 juillet – repos.

30 juillet – par la route de service – Modane, Fourneaux.

3e série

Le groupe alpin représentant l'ennemi étudie les voies et les passages par lesquels celui-ci peut se porter sous les Trois Croix.

31 juillet – marche par la route de l'arête des Sarrazins – Bizorte, Thyl, Saint-Michel.

1er août – continuation pour les marches, le Crey, la Ravoire – Valloire, Albanne.

2 août – continuation par les bas et les combes – St-Jean-de-Maurienne.

3 août – repos.

4e série

Passage de la Maurienne dans l'Oisans

4 août – marche par le col d'Arves St-Jean, St-Sorlin d'Arves.

5 août – marche par les Prés-Nouveaux, la Croix de Fer, le Sabot – Besse, Clavans, Oz, Huez.

6 août – reconnaissance des communications latérales de la rive droite de la Romanche.

7 août – repos.

5e série

Passage de l'Oisans dans le Briançonnais

8 août – marche par le Rachas et le plateau d'En Paris – La Grave.

9 août – marche par le Lautaret et les Arênes – Villar d'Arêne, Monêtier, Bez, Villeneuve.

10 août – retraite en Vallouise – Les Claux, le Poët, St-Antoine, Ville-Vallouise.

11 août – repos – Ville-Vallouise.

3e partie

Le bataillon exécute les reconnaissances des passages et des vallées ci-après.

Autour du Pelvoux

12 août – les Ecrins, la Temple, le Selé – Les Claux, le Poët, St-Antoine, Ville-Vallouise.

13 août – repos.

14 août – commencement de la marche de retour – l'Argentière, Freissinières, Ville-Vallouise.

15 août – passage dans le Champsaur par le col d'Orcières – les Artins, Champoléon, Orcières.

16 août – repos.

17 août – passage dans le Valgaudémar par les cols de Vallonpierre, des Hauts Plans, de Val Estreche – Villar-Loubière, Sorbier, St-Firmin.

18 août – passage dans le Valjouffrey par les cols de La Turbat, de la Vaurze, de la Combe Méanne et de Menoux – Le Désert, les Clarets.

19 août –passage dans le Drac par la route et le col de la Donne – La Chapelle, la Mure, Corps.

20 août – repos.

21 août – passage dans le Valbonnais par la route et le col des Hurtières – Valbonnais, Valsenestre, la Valdens.

22 août – passage dans l'Oisans par le col d'Ornon et la brèche de la Muzelle – Bourg d'Oisans, Venosc.

23 août – repos.

24 août – Haut-Vénéon par la route – bivouac.

25 août – clos des Cavales, les Ecrins, la Temple, la Sélé, la Pilate – St-Christophe.

26 août – retour – Bourg d'Oisans.

27 août – repos.

28 août – marche par le versant nord de Taillefer – Séchilienne.

29 août – marche par le col de Luitel – Gières.

30 août – repos.

1er septembre – Rives.

2 septembre – Chatonnay.

3 septembre – Heyrieu.

4 septembre – Lyon.

Ordre d'inspection générale du général du Bessol

Le 12e bataillon s'est bien présenté devant l'inspecteur général. Le paquetage était régulier, les sacs bien ajustés, le port d'armes correct, l'immobilité complète et l'attitude des plus militaire.

Le casernement est bien tenu. L'inspecteur général insistera pour que l'on agrandisse le lavoir et que l'on fasse aux latrines de la caserne Bissuel les réparations jugées nécessaires. Les écuries sont très bien tenues et périodiquement désinfectées. L'équipage des mulets est très bien soigné. Le maréchal-ferrant est très entendu. Le bourrelier peut faire les réparations nécessaires. Le corps peut se suffire en toutes circonstances. Ce résultat est dû au grand soin que le commandant apporte à tous les détails et dont l'inspecteur général est heureux de le féliciter.

L'esprit de corps est excellent et les chasseurs sont fiers de leur uniforme, de la vieille réputation de leur arme et du rôle qu'ils auraient à remplir en cas de guerre. Ils tiennent à rester à hauteur.

Les exercices annuels à la frontière et le sentiment de leur responsabilité développent chez tous les officiers une initiative qui augmente leur valeur. L'inspecteur a pu voir un certain nombre de travaux d'hiver. Ils dénotent généralement une forte instruction militaire. Ceux des capitaines Veynante et Simon sont transmis au gouverneur. Les sous-officiers et caporaux connaissent la nouvelle théorie. Ils ont du commandement. Les chasseurs manœuvrent avec ensemble et régularité.

L'instruction des signaleurs a été bien conduite. Le corps possède tout un personnel qui peut recevoir et transmettre les dépêches sans hésitation. Un certain nombre de chasseurs par compagnie ont été dressés à la manœuvre du canon. Le bataillon trouve du reste par son contact avec l'artillerie pendant les manœuvres alpines de nombreuses occasions de généraliser leur instruction. Le tir est en grand honneur au 12e bataillon. Les chasseurs apprécient rapidement les distances, connaissent leur arme et savent en tirer le meilleur parti. Les manœuvres dans la montagne leur permettent d'exécuter des tirs de combat dans les conditions les plus avantageuses. Le bataillon est dressé sur une piste d'où il franchit les obstacles avec armes et bagages. L'exercice est en grand honneur. Le maître est un tireur habile et les prévôts donnent bien la leçon. Les exercices d'embarquement et de débarquement se font avec ordre et régularité.

En résumé, le 12e bataillon est comme les années précédentes le corps d'élite de la division. La manière dont il est commandé et administré, l'ardeur et l'aptitude des officiers, la confiance et le bon esprit des chasseurs, la connaissance approfondie du terrain sur lequel on aurait à opérer, tout concourt à faire du 12e bataillon un ensemble qui sera toujours à hauteur de la mission qui lui sera confiée. Le pays et le gouvernement peuvent compter sur lui.

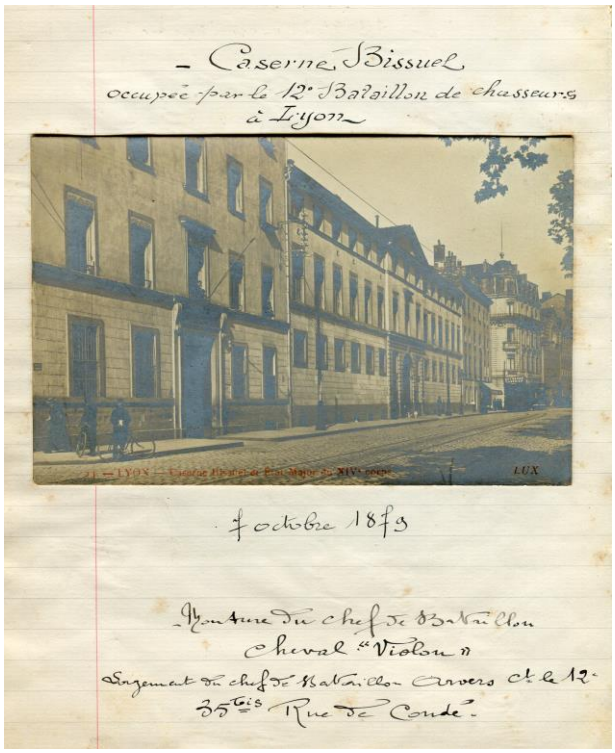

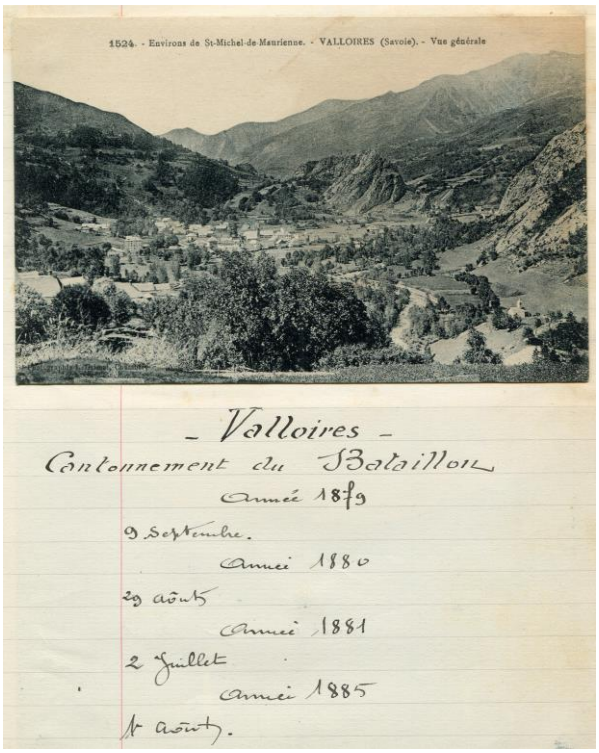

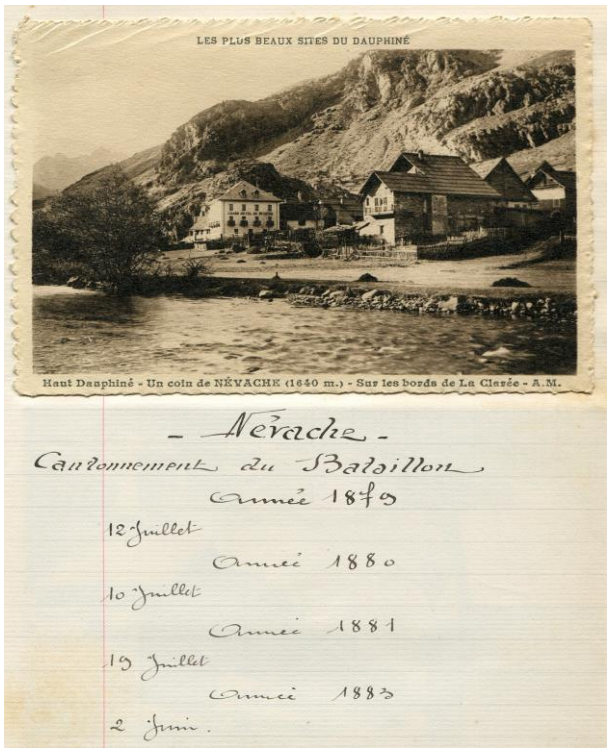

Source : carnet de marche 12e bataillon de chasseurs à pied

ANNEXE 4 : L'ALPINISME MILITAIRE DANS LA XIV^{ME} REGION PAR LE LIEUTENANT-COLONEL ARVERS

Ce qui suit est la transcription intégrale de l'ouvrage du lieutenant-colonel Arvers, édité à Lyon par l'Imprimerie Mougin-Rusand en 1886. Elle reprend le texte de la conférence donnée par Paul Arvers lors de la séance du Club alpin français du 1er décembre 1885. Nous y avons inséré les quelques annotations et en fin de transcription une carte du passage du groupe alpin de l'Oisans dans la Maurienne.

Nouveau venu dans la section lyonnaise du Club Alpin Français, le 12^{e} bataillon alpin de chasseurs à pied, auquel, dans votre assemblée générale du 3 novembre, vous venez d'accorder un témoignage précieux de votre estime et de votre sympathie, en le recevant comme « *membre honoraire* » de votre Société, n'est pas une recrue de l'alpinisme ; et c'est sur cette erreur, qui tend à s'accréditer, que je me propose de faire revenir tous ceux qu'un patriotisme mal renseigné a, bien involontairement sans doute, rendus injustes pour des efforts et des progrès qui avaient droit à plus d'encouragements.

Quant à vous, dont les acclamations flatteuses résonnent encore à nos oreilles, merci pour votre accueil dont nous sommes profondément touchés. Ce titre que vous nous avez donné, nous le considérons, venant de vous, comme la constatation de nos droits dans la montagne et dans cette belle cité de Lyon d'où nous partîmes, en 1879, pour créer « *l'alpinisme militaire français* », que nous revendiquons hautement pour nôtre et dont nous ne laissons la paternité à personne.

Nos débuts datent donc de 1879. Ils furent, il est vrai, timides et nous avouons que cette première campagne, bien que très laborieuse, diffère grandement de celles qui la suivirent. Tout, d'ailleurs, était nouveau pour nous, et c'est à « *l'alpinisme civil* », résumé dans le grand Guide de Joanne, que nous dûmes recourir. Ses itinéraires servirent de préparation aux nôtres et nous nous trouvâmes ainsi, et dès nos premiers pas dans la montagne, les obligés de cette belle Association pour laquelle nous devions cependant demeurer, pendant longtemps encore, des inconnus.

Il appartenait au général duc d'Auerstaëdt, gouverneur de Lyon, de faire cesser le mystère dont nos manœuvres paraissait entourées. Il a jugé qu'il était plus conforme aux intérêts de la patrie de rompre le silence, et qu'on pouvait, sans livrer notre organisation naissante aux polémiques de la presse, dire à une Société d'élite, dont les membres ont le culte des montagnes, tout ou du moins une partie de ce qui a été fait dans la XIV^{e} région, pour en développer la connaissance et la pratique parmi ces troupes dont quelques-unes ont même cette spécialité. Si ces dernières n'ont pas le pittoresque, dans la tenue, des Alpins au-delà des monts, elles n'en ont pas moins les aptitudes et sont comme eux préparées à la guerre de montagnes ; leur recrutement, leur outillage, répondent à leurs besoins spéciaux et sont l'objet de soins qui, pour n'être pas connus du public, n'en sont pas moins vigilants.

Le but de cette conférence est donc de vous initier aux détails, peu connus, de nos marches et de vous démontrer que la spécialité, qu'Ern. Cézanne réclamait en 1873, existe et n'est plus à créer. Voici, du reste, dans quels termes il formulait ses propositions à ce sujet ; ils marquent le point de départ de la question, et vous pourrez d'autant mieux juger du chemin qu'elle a parcouru.

« *Un certain nombre de bataillons de chasseurs à pied, formés en majeure partie avec les hommes originaires des montagnes, seront affectés aux frontières des Alpes, du Jura, des Vosges et des Pyrénées et spécialement affectés à la guerre des montagnes.*

Exposé des motifs. – De tout temps les populations des montagnes se sont signalées par leur énergie et leur adresse à défendre leurs rochers, pour lesquels leur attachement est proverbial. Les plus grandes puissances de l'Europe n'ont pu soumettre les Suisses. Les descendants des Vaudois vivent encore dans les vallées des Alpes. Sous le nom de Barbets, ils entretinrent seuls la guerre contre Louis XIV. Catinat ne put les dompter. Berwick leur opposa les montagnards français, qu'il appelait les fusiliers de montagnes. Kellermann, en 1793, frappé des conditions spéciales de cette guerre, demanda à la Convention et obtint l'autorisation de créer un corps de chasseurs des Alpes. Les carabiniers tyroliens se sont maintes fois distingués dans les armées autrichiennes. Mais l'exemple le plus décisif est celui de l'Italie elle-même. Dans ces derniers temps, cette préoccupation de la guerre de montagnes a donné lieu à une organisation précise, préparée sans bruit, mais avec persévérance et parfaitement appropriée à son sujet. Qui pourrait trouver mauvaise cette intelligente préparation de l'Italie ? De ce que

*l'administration de la guerre, en France, néglige la frontière, il ne s'ensuit pas que les Italiens soient tenus à la même négligence. L'Italie, d'autre part, ne peut trouver mauvais que la France, s'occupant enfin de son organisation militaire, prenne les mesures que la disposition des lieux rend bien plus urgentes chez nous qu'en Italie, puisque le Piémont, ainsi que cela a été signalé par les auteurs militaires, est une plaine unie, entourée d'une muraille, tandis que la Savoie, le Dauphiné et la Provence sont un labyrinthe de montagnes. En présence de ces exemples, il parait démontré que, si la France, attentive aux périls qui la menacent, veut tirer parti de toutes ses forces, elle doit former des corps spéciaux, dans lesquels les sujets les plus robustes de la montagne seront mélangés avec quelques hommes de la plaine bien choisis. La France ne doit pas copier servilement l'Italie pas plus que l'Allemagne. Elle doit tenir compte des habitudes et des caractères de ses habitants, de son régime politique, des traditions de ses provinces. Il est inutile d'ajouter que je ne réclame aucune faveur, aucun privilège pour nos montagnards. Il s'agit, au contraire, pour eux, d'être placés en avant-garde et de recevoir le premier choc. Colbert, il y a 200 ans, comprenant qu'on ne fait des matelots qu'avec des marins, créa "*l'inscription maritime" *Sans créer "*l'inscription alpine", *n'est-il pas évident qu'il y a un grand intérêt à utiliser les montagnards dans la guerre de montagnes ?* »

Cette proposition, comme on le sait, n'aboutit pas devant la Chambre, mais le ministre de la Guerre ne l'abandonna pas pour cela. Le chiffre de six bataillons de chasseurs, dont Cézanne se contentait alors, a été dépassé ; leur organisation en groupes est venue par surcroit. Il n'est donc pas vrai de dire que la pensée de l'éminent ingénieur est tombée dans l'oubli ; bien au contraire, la semence qu'il avait jetée a germé et porte des fruits d'autant plus beaux qu'ils ont été moins hâtifs.

Cessez donc de nous opposer les compagnies alpines italiennes, pour lesquelles nous n'avons que des sentiments d'estime et de confraternité d'armes, mais que vous connaissez peu, car vous en êtes encore à la brochure humouristique de Bertelli qui date de 1876, et vous paraissez ignorer les progrès réalisés par nos voisins depuis leur première formation, qui remonte à 1873. Sommes-nous donc condamnés à tomber sans cesse d'un excès dans l'autre et surtout dans celui qui, de tout temps, nous a portés, après nos revers, à louer, jusqu'à l'exagération, les institutions étrangères et à nous faire, comme disait le prince de Ligne au grand Frédéric, après nos désastres de la guerre de 7 ans, « *les singes de nos vainqueurs* » ou de ceux qui prétendent le devenir ?

Je sortirais du cadre de cet entretien si je descendais dans le détail de l'organisation des troupes techniques des deux pays. Il en est, d'ailleurs, qu'il ne me serait pas permis de vous donner. Il me parait toutefois nécessaire de vous dire que, d'indépendantes qu'elles étaient, lors de la première formation, les compagnies italiennes sont passées par plusieurs transformations qui, de 15, les ont portées à 72, groupées aujourd'hui en 20 bataillons, désignés par les noms géographiques des vallées à la défense desquelles ils sont affectés. Les bataillons forment eux-mêmes 6 régiments répartis sur les frontières de terre du royaume, de telle sorte que :

42 compagnies sur la frontière de la France,

27 - - - de l'Autriche,

3- - - - de la Suisse.

Leur effectif est de 135 hommes. Leur recrutement absolument régional repose sur la formule « *laisser l'alpin sur son roc, comme le marin sur la mer* », négligée un instant en 1882, mais à laquelle on est revenu en 1885, afin de maintenir aux troupes alpines le caractère essentiellement régional, qui fait une de leurs principales qualités.

De l'organisation française, je ne dirais qu'un mot, c'est que, en 1885, 24 bataillons, dont 7 de chasseurs à pied, 9 batteries de montagne, 7 détachements du génie, ont exécuté, sur nos frontières de montagnes, des manœuvres dont la durée a varié entre 40 et 102 jours.

Nous voilà loin des six bataillons de chasseurs, dont le regretté président du Club se contentait en 1873, pour toutes nos frontières. Et voilà 4 ans que cette organisation fonctionne, qu'elle réalise des progrès qu'elle oppose à cette affirmation apportée à la tribune du Parlement italien en 1881, par le général Bertolé-Viale :

« *Je sais que la France a mis sur sa frontière quelques quatrièmes bataillons et des bataillons de chasseurs à effectifs renforcés, mais ces bataillons ne sont pas casernés dans la région alpine proprement dite et ils seraient loin d'avoir, en cas de guerre, la valeur intrinsèque de nos compagnies alpines. Pour manœuvrer sur la crête des Alpes, il faut des aptitudes particulières, qui sont l'apanage exclusif des habitants des hautes*

vallées alpines. C'est pour moi une conviction inébranlable basée sur la connaissance que j'ai de cette contrée. »

Qu'en pensent ceux de nos collègues des Sections étrangères et notamment de l'Alpine club, pour lesquels la montagne n'a plus de secrets, et dont le pied a foulé les sommets les plus élevés de l'Europe ?

Pour me conformer à mon tour à la tradition, je ferai suivre cette citation de la suivante, tirée de la brochure compilée et citée de l'heureux Bertelli :

« *S'il me fallait déterminer le chemin que peut raisonnablement faire une compagnie alpine, je dirais : quand, partant avec 130 hommes, en tenue de campagne, à 4 heures du matin, d'un point situé à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour remonter une vallée jusqu'à son sommet, 3 000 mètres, et marchant 8 heures dans la neige jusqu'aux genoux, on redescend la vallée opposée et on arrive au point de départ à 6 heures du soir, n'ayant fait qu'une halte de 2 heures, sans avoir laissé de traînards et sans avoir un seul malade le lendemain, on peut alors se frotter les mains et dire : en guerre, nous ferons encore mieux.* »

Tel est aussi notre avis et telle sera, je l'espère, la conviction que vous emporterez d'ici, lorsque vous aurez assisté par la vue, aux courses dans les Alpes et aux escalades des alpins français du 12e bataillon, qui ne font pas mieux que leurs camarades des autres bataillons et pas plus mal que leurs émules cisalpins. Comme ces derniers :

« *A la belle saison, ils passent au moins 40 jours sur les hauteurs, courant en tous sens, ne laissant pas un ravin, un sentier sans l'explorer, chaque soldat devant arriver à connaître le terrain aussi bien que l'officier ; les officiers recherchant les positions défensives et les endroits les plus convenables pour tenter des surprises. – Rivista militare italiana.*[943] »

943 Revue militaire italienne.

Le 12e bataillon alpin de chasseurs à pied hiverne à Lyon ; c'est là qu'il a ses magasins et que le rejoignent ses recrues et ses réservistes. Son recrutement est régional, en ce sens qu'il reçoit ses hommes des mêmes subdivisions de la région montagneuse du centre, et que ceux-ci lui restent affectés comme réservistes après avoir reçu, pendant quatre périodes de séjour dans la montagne de près de quatre mois chacune, l'éducation alpine.

De l'entraînement à Lyon, je ne vous dirai rien, sinon qu'il a surtout pour objet de développer la force musculaire et l'adresse de nos jeunes soldats et que rien n'est épargné pour cela.

Vers la fin de mai, lorsque l'instruction des recrues est terminée, que les tirs individuels ont été exécutés, le bataillon part pour les Alpes.

Son effectif varie entre 600 et 650 hommes. Il est suivi de deux fourgons à quatre roues, de deux caissons légers de munitions, d'une voiture médicale, d'une voiture de cantinière, de 60 animaux dont 42 mulets, qui constituent son équipage permanent et qui sont répartis à raison de 6 pour l'état-major et de 9 par compagnie, savoir :

2 mulets porteurs de bagages.

2 - - munitions.

1 - - cacolets.

1 - - d'outils.

3 - - vivres de réserve.

Du jour de leur départ à celui de leur retour, ces bêtes dont on ne saurait trop vanter les qualités et, parmi celles-ci, la force, la résistance à la fatigue et la sobriété, vont coucher à la belle étoile, le pied pris dans une entrave, le dos à la pluie, au soleil, à la poussière, aux mouches et nous rendant les services d'une collaboration dont la valeur inappréciable en fait les auxiliaires les plus précieux de notre genre d'alpinisme.

Les chasseurs portent le sac chargé à 15 kilos en moyenne, avec deux jours de vivres de réserve. Leur tenue est celle dite de « *manœuvres alpines* », la plus appropriée à la marche en pays de montagnes.

A leur arrivée dans leur secteur, les compagnies occupent des cantonnements à l'entrée des vallées, à la défense desquelles le bataillon est affecté. Cette première période est employée à l'exécution de certains tirs spéciaux et à des marches d'entraînement qui ont pour objet d'initier les jeunes et de remettre les anciens soldats à la montagne.

Après deux semaines de séjour, et six marches préparatoires qui, à cette époque de l'année (première quinzaine de juin), ont lieu en grande partie sur la neige, le bataillon remonte ses vallées et les compagnies vont occuper des cantonnements d'altitudes plus élevées, dont deux situés dans la haute montagne dans des groupes de chalets d'été, à 2 000 mètres et au-dessus.

Quels que soient les chalets, les escouades sont réparties dans les granges qui, à cette époque, ne contiennent pas de fourrages. Ces granges, complément indispensable de toute habitation, se composent de deux pièces, dont la première, planchéiée, sert d'antichambre à l'autre, c'est dans celle-ci que sont disposés les lits, qui se composent de dix kilogrammes de paille étendue sur le sol et maintenue à l'aide de planches que les propriétaires prêtent volontiers. Dans la pièce de devant, on installe avec les ressources qu'offrent les habitations, des tables et des bancs, des planches à bagages et à pain, des râteliers d'armes et, peu d'heures après l'arrivée, chaque escouade possède son « *home* » plus confortable et plus complet que celui de la caserne.

La toile de tente sert de drap de lit et la couverture de campement, dont chaque homme est pourvu, complétée au besoin par sa capote, met notre monde à l'abri du froid de la nuit.

Dans le village, le poste de police s'est installé à la mairie, le four banal a ouvert ses portes aux cuisiniers qui ont bientôt mis à contribution les ménagères du pays et obtenu d'elles leurs grands chaudrons, dans lesquels le repas se prépare avec plus de soin et d'économies que dans le petit matériel portatif de campement, dont nous réservons l'emploi pour d'autres circonstances.

Les rues sont balayées et arrosées matin et soir et les habitants, qui sortent à peine de l'air épais et pestilentiel où ils ont vécu pêle-mêle avec leurs troupeaux pendant tout l'hiver, apprennent de nous à connaître et à apprécier des règles d'hygiène qui les pénètrent peu à peu. Les ouvriers ont préparé auprès du torrent une petite dérivation qui, avec quelques planches, forme un abreuvoir pour les animaux et un lavoir aussitôt occupé

et désormais garni aux heures libres de la journée autant que les plates les plus fréquentées de la Saône et du Rhône.

Dans les chalets d'été, à défaut de four banal, les compagnies construisent des cuisines à cheminée centrale ou plutôt réparent celles qui, aujourd'hui, subsistent d'une année à l'autre, après avoir été enfouies sous la neige pendant l'hiver.

Des marchés passés avec les commerçants du pays assurent la fourniture des denrées nécessaires. Le pain se fabrique à Briançon, où les voitures vont le chercher et, chaque semaine, les boulangers de chaque compagnie font une fournée pour s'entretenir la main et se trouver, à tout moment, prêts à utiliser les ressources locales et à remplacer une distribution qui viendrait à manquer. Le boucher, installé au centre des cantonnements, abat les bestiaux et les débite. Les mulets vont et viennent, transportant de la vallée dans le vallon, les tonnelets de vin, le pain, la viande, les légumes et le fourrage, descendant les rares malades qu'il y a lieu d'envoyer à l'hôpital. C'est une activité qui transforme le pays, peu peuplé d'ailleurs, et lui donne une animation à laquelle il n'est pas habitué.

La discipline qui règne dans ces villages n'est pas moins remarquable. Depuis sept ans, et malgré la nature inflammable des matériaux employés dans les constructions, nous n'avons pas eu un incendie à déplorer. La pipe et la cigarette sont interdites dans l'intérieur des habitations, ainsi que la lumière, et nul n'enfreint cette défense. Enfin, et malgré la proximité de la frontière, nous n'avons pas de désertion.

A la fin de chaque semaine les compagnies changent entre elles, de telle sorte qu'au bout d'un mois elles ont toutes parcouru le secteur.

A chaque cantonnement correspond une série de marches et de reconnaissances qui ont lieu les lundis, mercredis et vendredis. Le samedi, a lieu le changement qui constitue souvent une véritable marche. Les mardis et jeudis sont employés au nettoyage et à la mise en état des effets et des armes, à des exercices, des théories et à l'exécution des tirs de combat dont l'intérêt est très grand, par suite de la nature des terrains sur lesquels ils sont exécutés.

Dans certains cantonnements, on réunit deux marches en une seule de deux jours séparés par une nuit de bivouac. Les compagnies cantonnées dans les chalets d'été

détachent en outre tous les soirs une fraction constituée en grand'garde sur la frontière à 2 400 mètres d'altitude.

Une fois au moins par semaine, les compagnies sont réveillées dans la nuit par la sonnerie de « *la générale* » et partent aussitôt après pour la reconnaissance qu'elles devaient faire le matin. On les habitue en outre à se rassembler rapidement de jour, emportant avec elles tous leurs effets, comme si elles devaient ne pas revenir.

Le départ pour la marche a lieu à 4 heures du matin : cette heure matinale étant la seule qui permette d'arriver sur la neige à une heure où elle porte encore. Les hommes ont le chargement complet et emportent dans leur musette un déjeuner froid composé de pain, de viande cuite la veille et d'un morceau de fromage. Dès sa sortie du cantonnement, la compagnie se forme en file indienne ; elle est précédée d'une avant-garde suivie du mulet porteur d'outils : tant qu'elle chemine dans le fond de la vallée, sa marche est soumise aux règles habituelles, mais dès qu'elle aborde la montagne, chaque homme prend le pas lent et long du montagnard. Guidée par le capitaine qui marche en tête et donne l'allure, elle s'arrête toutes les 25 minutes à un coup de sifflet, reprend sa marche 5 minutes après au même signal et continue ainsi, sans interruption, tant que le sentier existe. Si celui-ci se perd, le capitaine décrit des lacets et chacun passe dans ses traces. Si l'avant-garde a aménagé un sentier, on le suit en le tassant du pied, s'il doit être parcouru par les animaux. S'il a été ouvert dans les éboulis schisteux ou roches pourries encore humides, on donne le pas aux animaux. Sur la neige, lorsqu'elle porte, les principes sont les mêmes, et souvent même le drainage qui résulte du passage d'un certain nombre d'hommes permet de faire passer les animaux. Si la neige ne porte plus ou porte mal, on peut employer les patins ; les premiers chasseurs, pourvus de cet engin, tassent la neige en passant rapidement et ouvrent une sorte de tranchée dans laquelle le restant de la compagnie peut s'engager ; si la neige se présente sous des pentes inclinées, le patin est d'un emploi difficile et même dangereux. Lorsque la neige est trop molle il vaut mieux l'éviter ou bien ouvrir des tranchées avec les outils, ce qui ne saurait s'appliquer qu'à des bancs de faible étendue.

Arrivée au terme de sa course, c'est-à-dire à l'endroit où elle peut faire sa grande halte, soit qu'il y ait de l'eau et du bois ou de l'eau seulement (le bois est alors transporté par les hommes), la compagnie se forme en colonne et prend ses dispositions pour le déjeuner, en observant les règles d'hygiène suivantes : les hommes trempés de sueur

quittent rapidement leur veste et chaussent la capote : puis, après un repos d'une heure, pendant lequel ils font une soupe à l'oignon ou un café et souvent les deux, les sacs sont refaits, la marche est reprise et la reconnaissance s'achève. S'il s'agit d'un col, ses deux versants et ses flancs sont explorés par tout le groupe ou par des fractions qui s'en partagent les détails. Les vallons voisins et opposés, les sommets par lesquels la défense peut être dominée, sont reconnus et escaladés. D'une façon générale, on peut dire que le terrain est parcouru de telle sorte qu'aucune de ses parties ne demeure inexplorée.

Le retour a lieu à grandes enjambées, mais avec toutes les précautions nécessaires pour éviter les chutes de pierres : si l'on a rencontré la neige, on dévale sur elle en longues glissades, soit sur les talons, le fusil en l'air, soit à la ramasse.

Après six semaines d'entraînement, au cours desquelles les compagnies ont parcouru le secteur du bataillon, qu'elles ont attaqué ou défendu en l'envisageant sous tous les points de vue que pourrait offrir la guerre, elles font une marche d'épreuve dite marche forcée de 24 heures, pendant laquelle elles marchent de 16 à 17 heures et franchissent plusieurs arêtes. Le groupe alpin, formé du bataillon, d'une batterie de campagne et d'un détachement du génie, se réunit ensuite au centre du cantonnement pour la marche-manœuvre de trente jours.

Pendant trente jours, les compagnies et la batterie, tantôt réunies, tantôt séparées, parcourent le secteur du bataillon et les secteurs voisins, se livrant entre elles une série de combats, d'après des thèmes appropriés à la défense du pays. On marche trois jours de suite et on se repose le quatrième. La durée des marches est de 8 à 13 heures et dépasse parfois cette dernière limite. Il serait trop long de vous dire les soins nouveaux que réclament la préparation et l'exécution de cette période importante de nos manœuvres, où la continuité des mouvements crée des difficultés de toutes sortes pour les ravitaillements, le logement, que le récit des marches et des ascensions que je vous ai annoncées vous fera mieux comprendre.

De 1879 à 1885, le bataillon a parcouru du sud au nord et de l'est à l'ouest, les vallées de l'Ubaye, du Guil, de la Cerveirette, de la Guisane, de la Vallouise, de la Durance jusqu'à son confluent avec l'Ubaye, de la Romanche, du Drac, de l'Arc et de l'Isère. Il a reconnu la frontière et tous les cols qui la traversent depuis celui du grand Mont-Cenis jusqu'au col de Pouriac (Tinée) et tous les cols des chaînes intermédiaires de

ces vallées formant un ensemble de plus de 200 passages, dont les itinéraires et descriptions établis avec soin ont été enrichir les archives du corps d'armée.

A partir de 1884, nos marches entrent dans une voie nouvelle. On ne veut plus se contenter des cols, on aborde les sommets ; les escalades des crêtes sont dans notre programme. Je ne citerai de cette campagne que les marches de la journée du 7 août.

PASSAGE DU GROUPE ALPIN DE L'OYSANS DANS LA MAURIENNE

A l'exception d'un seul, les passages qui font communiquer les vallées de l'Arvan avec la Grave, ont perdu toute la valeur qu'ils pouvaient avoir avant l'annexion de la Savoie. Certains d'entre eux, muletiers à cette époque, ont été abandonnés depuis que les contrebandiers ne s'en servent plus, et sont aujourd'hui dégradés à ce point qu'ils n'offrent aux piétons eux-mêmes que des voies tout à fait précaires. Les passages, effectués à l'aide de leur secours le 7 août 1884, peuvent donc à bon droit être cités comme un exemple de ce que peuvent tenter les troupes de montagnes comme difficultés de ce genre, et c'est à ce titre que je vais vous en faire le récit.

Le 6 août, les éléments du groupe étaient arrivés à la Grave, au Chazelet, à Ventelon, aux Hières, venant de Valloire par les cols du Goléon, du petit, du grand Galibier et du Lautaret. Cette marche assez longue, commencée à 4 heures du matin, s'était terminée à 5 heures pour les détachements les plus éloignés. A une belle journée succéda une soirée orageuse et la pluie ne cessa de tomber à torrents pendant toute la nuit. Néanmoins, le lendemain, 7 août, à 4 heures du matin, la compagnie atteignait le glacier à 7 heures 50. A partir de ce moment, elle suivit exactement le guide, chaque homme mettant les pieds dans les traces de celui qui le précédait ou dans les marches que Pic dut tailler, à plusieurs reprises et sur des parcours assez étendus, avec son piolet. On atteignit le col à 9 heures. Celui-ci est situé entre l'aiguille méridionale d'Arves et l'aiguille orientale de la Sausaz ; il était obstrué par un banc de neige très épais qui fut franchi facilement. Arrivée sur l'autre versant, la colonne rencontra, au bout de quelques pas, un névé long de plus de 500 mètres, à pente rapide et aboutissant à un pic. Les hommes, suivant leur habitude, se disposaient à dévaler cette pente en glissant, lorsque le guide les arrêta. Emboîtant alors de nouveau le pas derrière lui, la file repris sa marche et parvint lentement, eu égard au nombre assez grand des marches qu'il fallut tailler, sur les bords

du torrent, au point où celui-ci s'échappe du glacier. De là, elle atteignit, en dégringolant le long d'une pente de 150 mètres de hauteur, une sorte d'éperon qui s'avance dans le vallon et gagna le fond de celui-ci par une arête rocheuse, étroite et très inclinée, mais où le pied avait une prise facile. Enfin, à 11 heures 30, la compagnie établissait son bivouac aux chalets de Rieu-Blanc, au pied des aiguilles d'Arves ; ce fut là qu'Emile Pic prit congé d'elle pour rentrer à la Grave par le même chemin au moment où un violent orage venait d'éclater.

C'est, croyons-nous, la première fois qu'un glacier était traversé par un aussi grand nombre d'hommes à la fois (150) et avec des moyens aussi simples, sans cordes et sans bâtons ferrés. Cet heureux résultat est dû à la sagacité du guide et à la discipline de la troupe, qui s'est entièrement abandonnée à sa direction. On peut, toutefois, affirmer qu'une troupe nouvelle dans la montagne n'aurait pas eu la confiance et le sang-froid nécessaires pour aller jusqu'au bout. Le temps passé sur la glace a été de une heure trente. Il a été taillé des marches sur une longueur de 300 mètres.

La compagnie du col de Martignare, sur les renseignements qui lui furent donnés à la Grave, partit, suivie de son équipage de mulets et rencontra déjà, sur le versant sud, un sentier si mauvais qu'elle ne put amener ses animaux sur le col que la pioche à la main et en créant le sentier. Sur l'autre versant, ce fut bien pis ; de sentier point et pas même de terrain susceptible d'en laisser ouvrir un. Il fallut décharger les mulets et transporter leurs charges à travers des ravines, que les torrents gonflés par la pluie de la nuit rendaient très difficiles, et qu'une neige douteuse, qui en recouvrait quelques-unes, faisait dangereuses ; on en traversa cependant deux des plus larges sur des ponts de neige, et l'on parvint enfin aux chalets de Rieu-Blanc, au prix d'efforts considérables, les hommes portant pour ainsi dire les animaux qu'il fallait retenir sur des pentes trop rapides pour eux et le long desquelles ils dégringolaient à chaque instant. Arrivée sur le col à 10 heures 15, la compagnie n'atteignit les chalets de Rieu-Blanc qu'à 3 heures 40 et Saint-Jean d'Arves qu'à 9 heures du soir, ayant été obligée, à partir du Vallonet, de cheminer pendant plus de 500 mètres dans le lit même du torrent, l'orage ayant fait disparaître les sentiers.

Rien à dire du passage de l'Infernet, sinon que le détachement qui le franchit, n'ayant pas d'animaux avec lui et bien qu'ayant le parcours le plus long, arriva à Saint-Jean à 2 heures 30 du soir.

La colonne principale, qui comprenait l'état-major, une compagnie, la batterie et les équipages du bataillon, guidée par le sieur Girard du Chazelet, remontant le vallon des Buffes, arriva au col de Rachas et s'engagea aussitôt dans les Trente-Combes, accident de terrain des plus bizarres. Qu'on se figure une série de pyramides triangulaires disposées en éventail, leurs pointes en bas se touchant presque ; l'arête principale de chacune d'elles forme le lit d'un torrent qui contribue à alimenter le Tirequoy, en ce moment à sec. Pour sortir de ce dédale, il faut se garder de descendre au point de réunion des torrents, mais, au contraire, se maintenir à une certaine hauteur sur le flanc de la montagne et traverser chaque combe, successivement, ayant constamment devant les yeux la sortie de ce cul-de-sac, que l'on croit toucher et où la tête de la colonne ne parvint qu'à 11 heures 15.

Après une heure de grande halte au chalet de Tirequoy, la marche fut reprise au milieu d'un violent orage accompagné d'une pluie de gros grêlons. Le guide, craignant que ces derniers ne se convertissent en verglas, accident assez fréquent dans cette région élevée, et qui aurait donné un obstacle infranchissable pour les animaux (120), presse la marche, mais à peine l'avant-garde est-elle arrivée au col des Prés-Nouveaux, qu'un torrent qu'elle vient de traverser à pied sec, subitement gonflé, coupe la colonne en deux. Pendant que les sapeurs organisent une passerelle à l'aide des poutres d'un chalet en construction, artilleurs et chasseurs se mettant dans l'eau jusqu'au ventre font passer les mulets. Les éléments conjurés contre nous continuent à nous assaillir, mais rien n'arrête nos hommes dont le dévouement est au-dessus de tout éloge ; enfin, le dernier mulet passe et, avec lui, le torrent, malgré la pluie qui continue à tomber, tarit presque instantanément.

La colonne reprend sa marche à travers un terrain détrempé et à pentes rapides ; les conducteurs sont sur les dents, pendus à la queue de leurs bêtes, ils retiennent celles-ci dans leurs glissades sur la terre glaiseuse ; deux nouveaux torrents se présentent, on les traverse comme le premier, et, enfin, nous arrivons à Saint-Sorlin-d'Arves à 6 heures 30 du soir, trempés jusqu'aux os et bénissant du fond du cœur la population hospitalière qui nous reçoit de son mieux, et son digne curé qui se multiplie pour nous aider à nous remettre d'une aussi rude journée.

Le lendemain, à 6 heures du matin, les détachements qui avaient accompli cette forte marche se mettaient en route pour Saint-Alban-des-Villards, par les cols de la Croix-de-Fer et du Glandon. Bêtes et gens au complet et en bon état.

ASCENSION DU THABOR

La masse rocheuse du Thabor, située au fond de la Vallée-Etroite et dont le versant sud-est étend ses pentes neigeuses vers celle-ci, précédée de ce haut et bizarre rocher de la Muande qui, de loin, ressemble à un gigantesque bahut, est facile d'accès du côté de l'Italie, soit en venant de Bardonnèche, soit en venant de Modane par le col de la Vallée-Etroite ; elle est au contraire difficile, quand on l'aborde par le col des Muandes, situé en haut de la vallée de la Clairée, et qu'on se propose d'en atteindre le sommet avec l'intention bien arrêtée de ne pas emprunter le territoire italien. Ce genre d'ascension entrepris avec des compagnies entières, sans le secours de cordes ni de piolets, les hommes pourvus simplement de bâtons dont la plupart ne sont pas ferrés, présente assurément des difficultés, moins grandes toutefois qu'on ne serait tenté de le supposer ; et le récit que vous allez en entendre vous préparera à cette idée qui nous pénètre de plus en plus : que l'alpinisme en grandes bandes, quand celles-ci sont disciplinées et habituées au pays, présente des avantages tirés du nombre, qu'il est utile de signaler.

Cette ascension avait déjà été faite en 1884, je ne parlerai néanmoins que de celle de 1885.

Le 20 juin, première ascension. La compagnie, partie de Névache à 3 heures du matin, gagne le col de Névache, à l'ouest du col des Muandes, descend sur le glacier de Valmeynier et, de là, se dirige sur une dépression plus haute que le col de Valmeynier et située sur le signal du Thabor et ce dernier, marchant la plus grande partie du temps sur la neige. A partir de ce second col, elle s'élève en taillant des marches à la pioche et, se maintenant sur l'arête frontière, dont les pentes sont raides et couvertes de glace, elle atteint le signal (3 182 mètres), après deux heures et demie de marche depuis le glacier. Le retour a lieu sur une vaste coulée de neige, qui facilite les glissades et permet de gagner les cols de Valmeynier et des Muandes en 1 heure. On rentre à Névache à 5 heures, après une heure de grande halte.

Le 23 juin, deuxième ascension par une autre compagnie, qui n'aborde la neige qu'à une heure plus avancée, et à un moment où elle porte moins, ce qui rend le cheminement plus long et plus difficile.

L'ascension du 2 juillet a lieu vers 3 heures du matin, en partant des chalets de Laval, où la compagnie a bivouaqué. Celle-ci s'élève sur le rocher du Chardonnet où elle

arrive à 6 heures, la neige est si dure que le pied n'y laisse pas de traces : cette circonstance, qui a favorisé la marche sur le versant de la Clairée, devient un danger sur celui de Valmeynier, qui est beaucoup plus raide et sur lequel on ne peut descendre qu'en taillant péniblement des marches à l'aide d'une pioche. Le sergent-major, appelé par le capitaine, qui marche en tête, glisse sur la pente pendant près de 400 mètres et vient s'échouer sur un rocher, où il se fait une blessure à la tête et quelques blessures sans gravité ; peu après, un jeune soldat, pris de vertige, glisse à son tour et fait la même descente sans se heurter aux rochers. Il se relève, au milieu des rires de ses camarades, et remonte énergiquement reprendre sa place au milieu d'eux. L'ascension a lieu d'après le même itinéraire ; en arrivant aux pentes glacées qui précèdent le sommet, on trouve la neige plus molle et l'on peut monter sans tailler des marches.

La compagnie qui monte à son tour, le 8 juillet, signale son ascension par la transmission à 8 kilomètres, à l'aide de ses fanions-signaux, d'une dépêche que la compagnie, en reconnaissance ce jour-là, au col des Thures, au-dessus du lac de Chevillon, reçoit pour ainsi dire mot pour mot.

En résumé, l'ascension du Thabor par le versant français, n'offre d'autres dangers que ceux qui peuvent résulter d'une glissade sur de longues pentes glacées ; elle n'en est pas moins intéressante par le temps qu'elle oblige à passer sur la neige ou sur la glace.

ASCENSION DU PIC DE ROCHEBRUNE

Toute autre est celle du pic de Rochebrune, qui ne peut, du reste, être entreprise que par des groupes peu nombreux.

Le pic de Rochebrune (3 324 mètres), nœud de cinq arêtes en étoile, est cette belle pyramide qui dresse sa tête superbe au-dessus des vallées de la Cerveirette et que l'on découvre de presque tous les points du Briançonnais. Son ascension, tentée pour la première fois par le curé actuel de Cervières, est réputée difficile et même dangereuse dans le pays. Elle a lieu à travers la casse des Oules d'abord, puis au milieu de débris mouvants qui conduisent à son pied, où l'on aperçoit seulement ses deux cimes de hauteur inégale, séparées par une dépression formant col, à laquelle on parvient par un petit couloir vertical dont la traversée n'est pas sans péril ; parvenu sur ce col, on escalade le sommet nord où se trouve une croix, sans autre appui que des rochers branlants, que le moindre faux mouvement peut précipiter dans l'abîme avec celui qui s'y est confié.

La première tentative eut lieu le 21 juin, par le torrent de Ventoux, c'est-à-dire, par la face est. Le capitaine C… accompagné de 12 chasseurs, arriva sur la crête nord-est, au point côté 3 017, où il se trouva séparé du pic par un ravin de 100 et quelques mètres de largeur. Il lui fallut 3 heures 20 depuis le point où le col de Péas passe sur la rive gauche du torrent. Déjà quelques hommes franchissant le ravin étaient parvenus au pied du pic et se disposaient à en faire l'escalade, lorsque le capitaine, craignant de manquer de temps, les rappela et prescrivit le retour, qui eut lieu, non sans regrets, en 35 minutes, grâce à de longues glissades sur la neige.

Il est fâcheux que la tentative n'ait pas été poussée jusqu'au bout ; la neige très abondante, qui en avait facilité la première partie, aurait permis de l'accomplir mais l'absence d'un guide et de renseignements suffisants ne permis pas de continuer.

Le 27 juin, Rochebrune fut abordée de deux côtés à la fois, sans plus de succès, mais de bien plus près.

Un peloton, parti de Cervières à 2 heures et demie du matin, s'éleva par la casse des Oules jusqu'au col des Portes où il arriva à 6 heures 35, après une marche de 2 heures sur la neige durcie et par un froid intense. Le groupe des ascensionnistes, composé de 3 officiers et de 9 chasseurs, se mit aussitôt en marche pendant que le restant du peloton se rendait au col d'Izouard par le col Perdu. On grimpa d'abord sans difficulté dans les débris rocheux, jusqu'à une large coulée de neige, qu'une moitié du groupe attaqua par le nord, pendant que l'autre cherchait à passer par le sud. Des deux côtés, on fut réduit, faute d'instruments, à faire des marches avec le bout ferré des bâtons, chacun regrettant amèrement que le matériel de la compagnie ne comportât pas de piolets. Enfin, après une longue perte de temps et beaucoup de fatigues, on se trouva réunis au pied du pic. A ce moment, l'adjudant P…, grimpeur infatigable, que son ardeur pousse toujours en avant, crie qu'il a trouvé le chemin, et sans songer qu'il y a deux pics, on se lance à sa suite, abordant ces rochers sans consistance, que le moindre effort du pied ou de la main lance dans l'abîme. Menacés à tout moment d'être entraînés par eux, nos hommes avancent néanmoins, escaladant les parois de rochers ou se glissant rapidement entre ceux auxquels il ne semble pas bon de se fier et bientôt tous sont réunis sur une arête plus stable, d'où l'on part pour arriver à 8 heures 40, sur la cime méridionale où les attend la déception la plus cruelle, celle de voir se dresser, devant eux et à quelques mètres, un nouveau pic, plus élevé de 20 mètres.

On décide aussitôt qu'on cherchera à vaincre ce dernier obstacle et notre adjudant se lance à la découverte sur le petit col, mais à peine est-il sur la neige qui forme muraille, qu'il y disparait jusqu'à la ceinture. Le lieutenant, craignant d'aventurer ses hommes sur cette sorte de toit à pentes vertigineuses, ordonne la retraite. A 9 heures, on quitte la cime péniblement atteinte et l'on redescend par le même chemin au milieu des mêmes dangers. Enfin, avec de grandes précautions, on atteint la neige et les marches et l'on se retrouve sur le col des Portes à 10 heures 30.

Le 2e peloton parti de Cervières en même temps que le 1er arrive au col de Péas à 9 heures 45. Un détachement de 14 hommes, conduit par un officier, quittant le col, se dirige vers Rochebrune par l'arête est : suite de rochers escarpés, terminés par des aiguilles et des pics séparés par des brèches profondes remplies de neige. S'élevant et descendant le long des pentes méridionales au-dessus de la casse des Clausins, nos grimpeurs arrivent au bout de la crête sur un sommet de 3 200 d'altitude environ, après lequel il n'y a plus rien et où ils se trouvent arrêtés par l'abîme qui les sépare du pic. Il est 11 heures et personne ne songe à revenir sur ses pas.

Descendant sur la casse des Clausins par une cheminée presque verticale, on atteint par des éboulis très pénibles la base sud-est de Rochebrune et, de là, sans trop de difficultés, la cime méridionale où l'on retrouve les traces du 1er peloton. Il est midi, le retour a lieu par le même chemin jusqu'à la casse des Clausins, puis par le lac Pré et le col d'Izouard sur Cervières où l'on rentre à 5 heures 30, après 15 heures d'absence et 35 minutes de repos.

Enfin, le 4 juillet, un détachement de 29 hommes, commandé par le capitaine S.[944], et suivant le chemin du 27 juin par la casse des Oules, arrive sur le pic le plus élevé en contournant le pic méridional et en arrivant sur le petit col par le versant est. Cette partie fut la plus émouvante du trajet : il fallait à chaque pas s'assurer de la solidité des points d'appui des pieds et des mains et le nombre élevé des hommes qui formaient la caravane rendit ce passage très dangereux. Le sommet septentrional domine le col de 50 mètres environ. Il fut escaladé sans le moindre effort, et quinze hommes se trouvèrent réunis

944 Il s'agit du capitaine Simon commandant la 1ère compagnie du 12e bataillon de chasseurs.

autour de la croix pendant que les autres se trouvaient un peu au-dessous de la place pour s'abriter et se reposer.

Il était 11 heures 45, l'ascension depuis le col des Portes avait duré 2 heures 1/4. La descente eut lieu par le même chemin en 1 heure 25. Elle demanda plus de précautions encore que la montée.

Le 9 juillet, un détachement de la dernière compagnie cantonnée à Cervières, suivant les traces du précédent et presque aussi nombreux, parvint encore au pic de la Croix, d'où la marche des chasseurs fut jetée pour la deuxième fois à l'écho étonné d'avoir à reproduire d'autres sons que les sourds grondements des orages.

En résumé, si l'ascension de Rochebrune, malgré ses couloirs de rochers branlants, ses corniches surplombant l'abîme et ses pentes de neige, n'est pas à classer parmi celles de premier ordre, elle n'en suffit pas moins à donner, croyons-nous, un rang avantageux aux troupes qui l'entreprennent sans autres guides que l'expérience de leurs chefs et avec des effectifs qui en font surtout la grande difficulté.

Toutes ces ascensions ont eu lieu pendant la période des cantonnements, sur laquelle je ne saurais m'étendre sans prolonger encore cette causerie que vous trouvez peut-être déjà trop longue.

MARCHE DE TRENTE JOURS

La marche de trente jours nous conduit de la vallée de la Clairée son point de départ dans celle du Guil par les cols de Dormillouze, du Charvet, du Mont-Genèvre, du Gondran, de Malrif, de la Crouzette, de Péas et d'Izouard, sur lesquels nous livrons des combats, dont quelques-uns sont la reproduction de ceux dont ces passages furent témoins au siècle dernier. Retour sur Briançon par le col Tronchet, le camp du Roux ou de Catinat, le col des Ayes.

De Briançon, le groupe, après avoir reconnu les cols de l'arête de Peyrole qui sépare la Guisane de la Clairée, passe dans la Maurienne par les cols du petit et du grand Galibier, de la Ponsonnière, des Rochilles et de l'Aiguille Noire. De Valloire, il poursuit un ennemi supposé à travers les crêtes escarpées qui rayonnent du Thabor et renferment les combes de Valmeynier, de Bissorte et de la Grande-Montagne, que le voyageur, qui

remonte l'Arc en chemin de fer, ne soupçonne guère. Après une nuit de bivouac à 2 400 m, il arrive à Modane.

Puis il pousse une pointe sur le Mont-Cenis dont il reconnait tout le pourtour ; ses détachements atteignent les cols élevés d'Ambin et d'Etache et couronnent les crêtes en face des forts que les Italiens ont construits sur cet admirable plateau du Mont-Cenis, à la vue duquel nous avons de la peine à nous arracher. En descendant de la Turras, nous avons, sur la frontière avec nos émules cisalpins, une entrevue empreinte de la plus franche cordialité, bien latine des deux côtés.

Revenant sur nos pas, nous franchissons de nouveau les flancs de la vallée de l'Arc et hissons notre artillerie sur des hauteurs inconnues aux mulets du pays. Infortunés habitants de Thyl dessus, qui comptaient, comme les Noirs de l'Afrique centrale à la vue de Stanley, manger de la viande … de mulet, ils en furent, cette fois encore, pour leur espérance déçue.

De Thyl et de Valmeynier nous escaladons les abords du rocher du Télégraphe, puis, franchissant le petit col des Combes au-dessus de Montricher, nous tombons sur Saint-Jean de Maurienne comme un torrent impétueux. La section du Club de la Maurienne, qui salue en nous des collègues, nous ouvre les salons de son cercle et nous fait un cordial accueil. Nous la quittons aussitôt pour reprendre notre course et remonter dans l'Oisans par les Prés-Nouveaux et le col Perraud ou de la Valette au pied des Quirlies ; ce dernier est enlevé d'assaut par une compagnie qui le gravit en ligne droite, en partant du torrent des Ciseaux-des-Dames. Enfin, nous arrivons à Besse et aux deux Clavans, où nous comptons souffler un peu, tout en visitant en touristes les ruines de Brandes. Un de nos détachements qui a fait le grand tour et s'est rendu à Oz en passant par les cols de la Croix-de-Fer et du Sabot, nous retrouve au pied de la tour du Prince Ladre sur la voie Romaine : il est à la fois triomphant du passage à gué du torrent de la Cochette, où seuls les mulets se mouillèrent les pattes, et ému d'un empoisonnement, incomplet heureusement, dont le cadre et le bon curé d'Oz, son hôte, ont failli être les victimes, par des cèpes de conserve. Avis aux fabricants et surtout aux consommateurs.

De la combe du Ferrand, où nous rejoint le sympathique parrain du bataillon, nous nous rendons à la Grave par le plateau d'Emparis dont on ne saurait trop recommander

l'ascension, facile d'ailleurs, et qui offre aux alpinistes novices des champs d'edelweiss et les plus beaux points de vue de la Meije, du Râteau et du glacier de Lans.

De la Grave, le groupe revient dans le Briançonnais par les cols d'Arcines et du Lautaret, puis il passe dans la Vallouise par les cols de Vallouise et de la Balme sur lesquels il brûle ses dernières cartouches et il termine sa marche à Ville-Vallouise.

Après deux journées de repos, le bataillon, privé de ses sapeurs et de son artillerie, dont il ne s'est pas séparé sans des regrets partagés, se dispose à se remettre en mouvement pour accomplir la dernière partie de son programme. A Ville-Vallouise, nous rencontrons des collègues étrangers : MM. Purtscheller et Schultz, dont l'alpinisme épouvante le nôtre. Après la terrible catastrophe de la Meije[945], qui remonte à quelques jours à peine, ils continuent, avec sang-froid, l'accomplissement de l'itinéraire qu'ils se sont tracé. Nous avons le bonheur de les arracher, pour quelques instants, à leur triste souvenir et d'apprendre d'eux des détails très intéressants sur un genre de marche sur les glaciers, qui nous parait pratique pour les troupes de montagnes. Avant de quitter la riante vallée, nos compagnies atteignent les glaciers blanc, noir, et du Sélé où les chasseurs s'essaient sur la glace, en attendant le jour promis où notre expérience nous permettra de les lancer à travers ce massif qui, bien que peu militaire, nous tente depuis longtemps. Déjà MM. C… et B…, officiers de réserve, remontant le Vénéon, et traversant le col de la Temple, ont atteint le sommet du Pelvoux. MM. de G, B… et M. R[946] lieutenants, sont partis pour la barre des Ecrins et tout nous dit que, sous peu, nous aventurerons sans

945 Le 6 août 1885, Emil Zsigmondy se tue dans le versant sud de la Meije alors qu'il effectue la traversée en compagnie d'alpinistes autrichiens, tous amateurs de la montagne sans guide, chose alors peu courante qui peut *épouvanter* les officiers les plus prudents ou les plus conscients des dangers. Il était accompagné de son frère Otto, de Johann Purtscheller et du Dr Karl Schultz ; ces deux derniers sont cités ici par Paul Arvers.

946 Il s'agit du lieutenant de Gouvello et du sous-lieutenant Roe ; ces deux officiers appartiennent alors à la 1ère compagnie du 12e bataillon de chasseurs. Le 3e officier est très vraisemblablement le sous-lieutenant Boone de la 5e compagnie. Ils ont en 1885 effectué l'ascension de la barre des Ecrins, à 4 130 mètres d'altitude.

crainte des groupes constitués sur les glaciers du massif, comme nous l'avons fait sur celui plus restreint du Lombard[947].

De la Vallouise, notre itinéraire passe dans le Champsaur, par le col de Bonvoisin, pas de la Cavale et col d'Orcières. Il a pour objet l'exploration, non encore faite, des chaînes de séparation des torrents tributaires de la rive gauche du Drac et doit nous conduire dans ces vallées dont les noms sonores piquent notre curiosité. Hélas ! ce que nous avions jugé devoir être, après les fatigues endurées, un simple délassement, devait être au contraire la partie la plus pénible de notre déplacement.

Les passages de la journée du 15 août ouvrirent la série. La compagnie de droite, après avoir bivouaqué à Entre-les-Aigues, partit à 4 heures du matin et se lança de suite sur la crête des Bouchiers où elle aboutit vers la côte 3 075. L'ascension très facile donnait l'espoir de découvrir sur l'autre versant un passage au moins possible ; il n'en fut rien et il fallut cheminer pendant près de deux heures sur une crête déchiquetée, étroite et peu solide, tantôt debout, tantôt à cheval, avant de rencontrer un couloir auquel on put se confier. Enfin, la compagnie parvint à gagner sans accident mais non sans danger le fond du vallon et arriva à Champoléon à 5 heures 35 du soir.

La compagnie suivante partit de l'Argentière et remonta le torrent de Fournel. Elle n'eut de difficultés qu'au passage même du Pas de la Cavale sur le versant de Champoléon, où elle n'arriva qu'à 5 heures et demie.

Du passage par Orcières, je ne dirai rien, sinon que la présence de soixante chevaux ou mulets obligea de créer de toutes pièces un sentier disparu depuis bien des années.

Le 17 août, le passage du Champsaur dans le Valgodemar, par les cols de Vallonpierre, de Navettes et de Val-Estrèche, fut aussi très pénible, mais c'est aux passages du lendemain 18 qu'était réservée la palme.

Les cols de la Turbat, au pied du pic d'Olan, de la Vaurze, de Combe-Méane, de Menoux, sont les plus ardus que ceux qu'une troupe en armes et bagages peut avoir à

947 Cette traversée du col Lombard est considérée comme une « *première militaire* » et a ouvert la haute montagne aux activités militaires collectives.

franchir. Ils conduisirent nos compagnies du Valgodemar dans le Valjoufrey, au grand étonnement des habitants de cette pittoresque vallée qui n'avaient jamais reçu de soldats à leurs foyers et qui firent aux nôtres un de ces accueils qui ne s'oublient jamais et tel qu'il n'est que dans la « *Dame Blanche* » qu'on en voit de semblables.

Enfin, après une excursion dans le Valbonnais et à Lavaldens, le bataillon passant par Clot-Beaumont et le col d'Ornon se trouva réuni à Bourg-d'Oisans d'où il compléta ses reconnaissances de l'année par l'exploration des plateaux au-dessus d'Huez et de Villar-Reculaz, des combes des Villars Eymond et Reymond et des différents pics ou signaux situés au-dessus de cette partie de la vallée.

C'est là qu'il termina sa campagne de 1885 qui, après son retour à Lyon, se chiffrait pour chacune de ses compagnies par 69 jours de marche sur 102 jours de déplacement, formant une moyenne de 1 500 kilomètres en projection horizontale et de 50 en projection verticale. Parti de Lyon avec 607 hommes, il y rentrait avec 592, n'ayant laissé aux hôpitaux ou en convalescence que 15 hommes et sans avoir eu aucun accident grave à déplorer.

Ai-je besoin de conclure et ne sommes-nous pas du même avis ? Quel que soit le point de vue sous lequel on l'envisage, la montagne est la meilleure des écoles. Aimons-la donc ! Malgré ses rigueurs parfois cruelles, elle est saine au corps qu'elle fortifie, comme à l'esprit qu'elle élève et dont elle élargit le champ. Pour nous soldats, l'éducation que nous y développons est la plus forte de toutes, et je n'en citerai d'autres preuves que l'esprit de dévouement et la volonté de bien faire et de surmonter tout obstacle qu'elle inspire aux miens depuis que nous parcourons ensemble ces vallées, où nos contradicteurs voudront bien cette fois, je l'espère, nous accorder que nous avons contribué pour une bonne part à créer et à perfectionner l'alpinisme militaire français.

Lieutenant-colonel Arvers

Itinéraire du passage du groupe alpin de l'Oisans dans la Maurienne (1884)

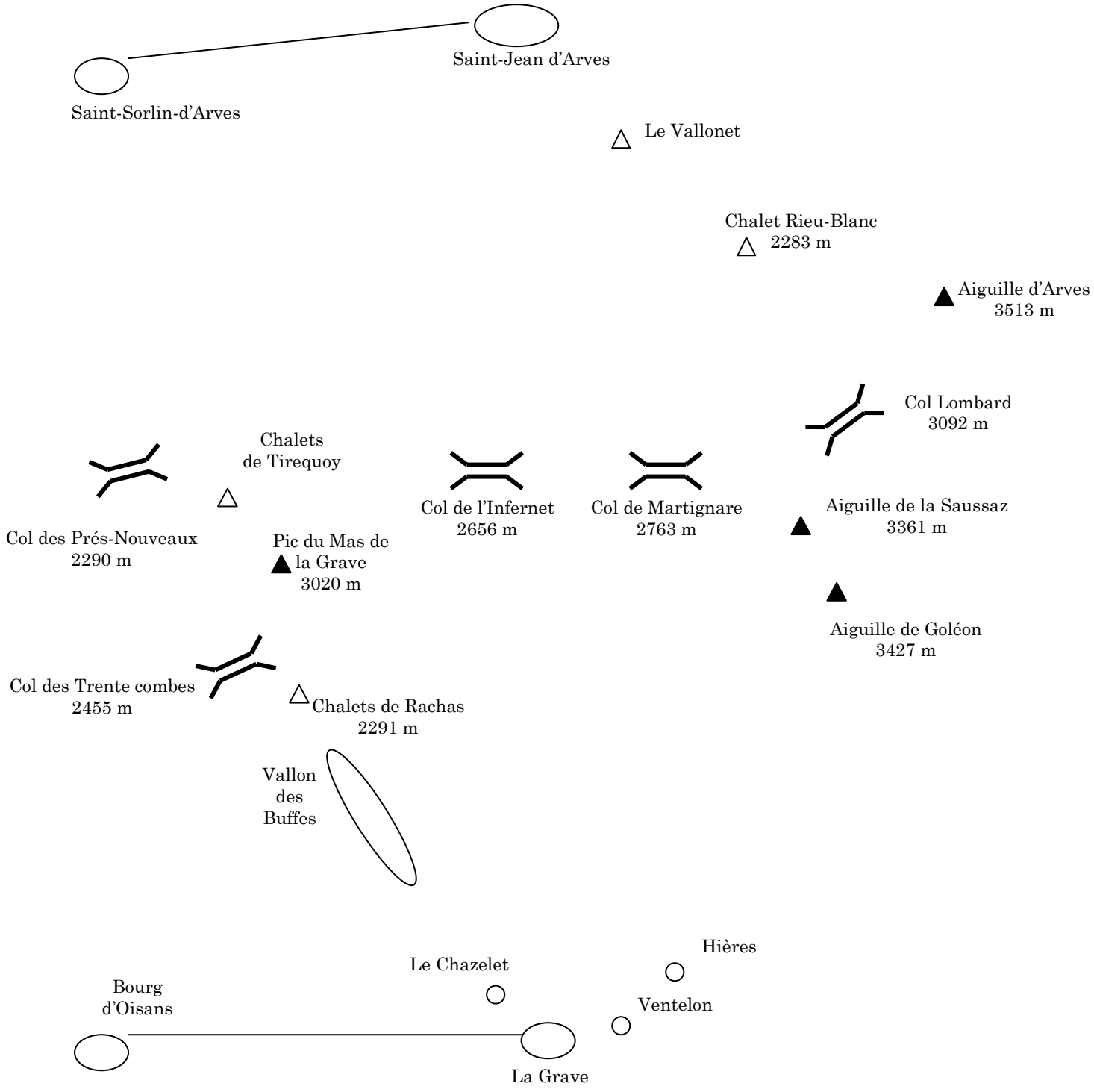

Croquis personnel

ANNEXE 5 : ORDRE DU 12E BATAILLON DE CHASSEURS POUR LA TRAVERSEE DES GLACIERS DU MASSIF DU PELVOUX ET DE L'OISANS – 1895. SUIVI DU CARNET-GUIDE DU 4E GROUPE ALPIN, 4E SECTEUR, 12E BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS. LIEUTENANT-COLONEL POURADIER-DUTEIL. ANNEE 1900.

Cet ordre, tiré d'un album manuscrit inédit appartenant au colonel Monneveu et intitulé : « *1886-1895 Souvenirs des manœuvres alpines* », est reproduit *in extenso* dans sa forme originale. Henry Duhamel, dans son livre *Au pays des alpins*, retrace avec de nombreux détails supplémentaires cette traversée. Certaines photos de l'album sont des œuvres de Joseph Lemercier qui sont reproduites dans notre ouvrage mais toutes ne sont pas datées de 1895. Certaines ont été prises en 1890 ou en 1893 et sont donc antérieures à la traversée. Ces photos inédites ont pour originalité d'avoir été reproduites dans l'album du Club alpin français de 1893 avec des montages dans lesquels les guides présents sur les clichés sont systématiquement remplacés par des chasseurs alpins.

Cet album rend compte *a posteriori* des dispositions données pour les marches estivales par le chef de bataillon Pouradier-Duteil, commandant le 12e bataillon de chasseurs. Il illustre à la fois les motivations des officiers à la tête des bataillons de chasseurs mais aussi leur persévérance et leur volonté, sept ans après la publication de la loi du 24 décembre 1888, à maintenir les reconnaissances et entraînements en montagne, dans le même esprit opérationnel que les premières marches-manœuvres alpines imposées par Paul Arvers et les initiateurs de l'alpinisme militaire, et dont ils tirent de précieux enseignements. Il est une source rare qui indique les buts opérationnels des marches, les précautions prises, les paquetages imposés, les consignes strictes prescrites, le choix des guides, les itinéraires et leur praticabilité. Enfin cet *Ordre du bataillon* met en avant le rôle essentiel joué par le lieutenant Dunod dans les reconnaissances de terrain en avant du bataillon. Nous y apportons certains commentaires pour une meilleure compréhension du récit.

24 Août – 1ère marche – Etat-major et 1ère compagnie – De Vallouise au Pré de Mme Carle (bivouac).

25 Août – 2e marche – Etat-major et 1ère compagnie - Du Pré de Mme Carle à la Bérarde. Le Glacier Noir. Le col de la Temple (3 524 m). Le glacier de la Temple. Le refuge du Carrelet. La Bérarde (cantonnement).

2e et 5e compagnies de Vallouise au pré de Madame Carle (bivouac).

3e marche – 1ère compagnie de la Bérarde à St-Christophe (cantonnement par les Etages).

2e et 5e compagnies même marche que la 1ère compagnie.

Le 25 Août, la 2e compagnie cantonne aux Etages, la 5e compagnie à la Bérarde.

4e marche – 1ère, 2e et 5e compagnies de la Bérarde, les Etages et St-Christophe au Lac Noir par la brèche du Grand Creux. Le Lac Noir (bivouac).

5e marche – 1ère, 2e et 5e compagnies du Lac Noir à la Grave par :

Le glacier du Mont de Lans.
Le col de la Lauze.
Le glacier de la Girose.
Le lac du Puy Vachier.

6e marche – 1ère, 2e et 5e compagnies Etape de la Grave au Monêtier.

7e marche – 1ère, 2e et 5e compagnies Etape du Monêtier à Vallouise par le col de Vallouise.

I/ But de la marche

Idée générale sur le rôle de l'Oisans comme réduit de la défense du Briançonnais. Rôle des centres de Vallouise et de l'alpe de l'Arcine.

L'Oisans forme un massif entre les routes de la Romanche et de la Durance. Il offre de nombreux débouchés pour tenter des coups de main contre elles si on occupe Vallouise et la région du col de l'Arcine, mais il faut pouvoir y tenir sans danger, être sûr

d'avoir en arrière les communications avec Grenoble par le Venéon et le Haut Drac, communications à employer non seulement comme lignes dernières de retraite mais comme lignes de passage d'arrière en avant pour tirer de Grenoble des transports en hommes, en vivres, en munitions au besoin.

Une troupe établie entre Vallouise et les Chaux peut se porter rapidement :

1e sur la route de la Durance par l'Argentière.

2e sur la route de la Guisane vers le Monêtier, par les cols de Vallouise, de la Cucumelle ou de Méane.

Une troupe établie dans la région du col de l'Arsine peut opérer de même :

1e par le col de l'Arsine et le Casset sur le Monêtier.

2e par la vallée de la Haute Romanche, Villard d'Arène et le revers du Lautaret.

Les deux centres de résistance ainsi établis à Vallouise et à Arsine commanderaient donc réellement les communications de Briançon avec Grenoble, soit par la Durance, soit par la Romanche, et pourraient maintenir libres ces communications en empêchant l'ennemi de s'y établir pour envahir la place.

On a pu objecter que les centres de Vallouise et de l'Alpe ont des communications difficiles en arrière, que les cols sont trop élevés et trop difficiles, que le passage des glaciers en troupe constituée est un essai téméraire, que les tentatives antérieures avec des petits détachements n'étaient pas une démonstration suffisante, qu'enfin une troupe réunie dans ces centres pouvait craindre d'avoir à but les armes.

L'expérience qui vient d'être faite permet d'affirmer que dans des conditions normales, la ligne des communications en arrière de celle de la troupe est assurée. Elle peut se porter à Bourg d'Oisans par le Venéon, elle peut se porter sur le cours moyen de la Romanche en franchissant l'arête qui s'étend des sources de la Romanche au confluent de cette rivière avec le Venéon et de là, au besoin, gagner la Maurienne par le Goléon, les Prés Nouveaux, le Glandon, etc. Enfin on pourra, en adoptant une direction plus excentrique, gagner le Haut Drac par les cols du Haut Martin, du Sellar, du Sellé, du Says, etc.

D'un point de vue plus général, cette expérience élargit la zone d'action des troupes alpines en montagne en montrant que toute une série très nombreuse de passages en glaciers considérés comme infranchissables en troupe sont parfaitement praticables à la condition que ces passages soient reconnus par les officiers et la troupe en temps de

paix, que l'on entraîne la troupe aux difficultés de la haute montagne et que de plus on prenne les précautions spéciales à ces régions.

II/ Dispositions préparatoires

Il a été donné une attention particulière à la préparation de ces marches. Les dispositions prises devraient en effet servir à l'instruction ; elles sont annoncées ci-après d'une façon aussi complète que possible. Il est certain qu'on pourrait les réduire beaucoup en temps de guerre en cherchant à s'en rapprocher.

1e Reconnaissances préalables – Avant de tenter le passage des cols très élevés par une troupe nombreuse, il est raisonnable d'en faire exécuter des reconnaissances à la fois par des officiers et des guides marchant ensemble.

Les dangers d'une opération de ce genre (chute des pierres dans les couloirs rocheux, passage sur le glacier, mauvais pas) accroissent considérablement avec le nombre des hommes mis simultanément en mouvement. L'expérience acquise par les guides n'est pas suffisante, ils sont habitués à conduire des petites troupes de touristes et les itinéraires généralement suivis par eux ne sont pas adaptables dans toutes leurs parties, il faut les modifier pour les rendre praticables avec une troupe.

Les reconnaissances doivent être répétées, l'état du glacier et de la montagne se modifiant dans de très courts espaces de temps par suite des circonstances atmosphériques, enfin il faut qu'une dernière reconnaissance soit faite peu de temps avant le passage et que l'officier qui la conduira soit accompagné d'un petit groupe d'hommes placés dans les mêmes conditions que la troupe à passer au point de vue de l'équipement et du chargement.

Dans le cas de la marche du 24 au 28 août ; les reconnaissances ont été multipliées. Le 8 août 1894, une compagnie est allée au Pré de Mme Carle, au pied du grand couloir de la Temple ; les 15, 16 et 17 août 1894, les lieutenants Dunod et Toupuot ont fait de nouvelles reconnaissances ; enfin le 24 août 1895, veille du même passage, le lieutenant Dunod, un guide, un sergent, et 6 chasseurs faisaient la dernière reconnaissance et amélioraient les passages difficiles.

2e Nécessité de partir d'un point aussi rapproché que possible du passage à franchir.

Les cols très élevés sont généralement éloignés des centres de cantonnement et si on part de ces derniers lieux habités pour passer à des altitudes supérieures à 3 000 mètres, on a des durées à parcourir qui atteignent 5 heures de marche et même davantage.

Il est meilleur de prendre un bivouac aussi près que possible du col, c'est ce qui a été fait au Pré de Mme Carle pour le col de la Temple ; au Lac Noir pour le col de la Lauze, on y trouve d'ailleurs l'avantage d'aborder les glaciers le matin et qui évite fatigues et dangers.

3e Paquetage des hommes et des officiers – On ne doit faire porter à l'homme que ce qui lui est indispensable pour changer de vêtement, se nourrir pendant la marche, s'abriter la nuit.

Le paquetage doit être peu volumineux, les hommes emportent :

Paquetage : Le jersey – Le pantalon de treillis – Le manteau – La toile de tente – Un mouchoir – Une chemise – Une ceinture de laine – Les ustensiles de campement strictement nécessaires – La gamelle.

Tout ce paquetage constitue un rouleau porté comme l'indique la photographie et ne pèse que 9 kg 400 gr[948].

Vivres : 6 jours de sucre et de café – Un repas froid – Dans la musette.

Les officiers ont un paquetage semblable à celui des hommes ou un étui musette contenant les effets de rechange et des vivres.

Objets spéciaux – La traversée des glaciers exige, pour la sécurité l'emploi du piolet[949] (et de la corde crevasse) pour améliorer les mauvais pas dans la moraine ou le rocher ; il s'emploie enfin comme canne ordinaire, mais avec plus de sûreté et de puissance à cause de la grande résistance. Il en faut en moyenne un pour dix hommes.

---

948 Cette photographie est reproduite parmi les illustrations qui accompagnent cet ouvrage. Elle est intitulée : *La tenue des chasseurs alpins du 12e bataillon pour la reconnaissance dans le Pelvoux en 1895*.

949 Déjà préconisé en 1885 par le lieutenant-colonel ARVERS dans *L'alpinisme militaire dans la XIVme Région, op. cit*.

La corde sert à attacher plusieurs hommes ensemble (de 4 à 6 hommes pour 25 à 30 mètres de corde) et à les solidariser les uns aux autres. Si dans le glacier un pont de neige s'effondre au-dessus d'une crevasse, l'homme qui tombe dans la crevasse est arrêté et retenu par ses camarades de corde, il en est de même s'il glisse sur une pente raide de glace. La corde sert enfin dans les mauvais passages de rochers à assurer la marche successive des hommes, pendant que l'un est en mouvement les autres le fixent au rocher, prêts à le retenir an cas de chute.

On habitue vite les hommes par quelques exercices préparatoires à la manœuvre du piolet et de la corde. Ces exercices avaient été faits le 24 août, au bas du Glacier Noir, au Pré de Mme Carle, en vue de la marche du lendemain.

En dernier, chaque homme avait été pourvu d'un voile de gaze verte pour éviter les ophtalmies sur la neige par grand soleil.

Postes abris intermédiaires – Des postes abris intermédiaires sont avantageux, placés vers le milieu de la course pour préparer le passage de la troupe, nettoyer et améliorer les couloirs rocheux, tailler si c'est nécessaire des marches dans les pentes trop fortes de glaciers, préparer une boisson chaude.

C'est ainsi que le poste du lieutenant Dunod a été placé à ¼ d'heure du col de la Temple. Ce poste a nettoyé le couloir d'accès à la Temple, taillé environ 200 marches dans le glacier de la Temple. Enfin, il tenait prêt, au passage des compagnies, un grog chaud pour chaque homme.

6e Ravitaillement assuré au revers – Le ravitaillement dans la vallée du Vénéon avait été comme il suit :

Le 24 août partaient de Vallouise par les sentiers muletiers et les routes :

1e un groupe de mulets pour se rendre au Fresnay et assurer entre ce point et le Lac Noir le ravitaillement des fractions qui devaient y bivouaquer.

2e un groupe de mulets pour se rendre au Bourg d'Arud et assurer le ravitaillement entre Bourg d'Arud, St Christophe et la Bérarde.

Au 1er groupe qui ne disposait que d'un mauvais sentier du Frenay au Lac Noir avait été adjoint un mulet d'outils.

Les denrées étaient tirées du Bourg d'Oisans.

7e Choix et nombres des guides – Les guides doivent être choisis parmi ceux du pays dont on a soi-même vérifié les opérations et les aptitudes dans des reconnaissances précédentes.

Au début des opérations en haute montagne, il faudra également affecter un guide à chaque section, soit un pour 25 hommes, puis lorsque les troupes auront acquis l'habitude du glacier et des passages difficiles, un guide par peloton, enfin un par compagnie.

C'est arrivé que dans les marches du 25, il y avait un guide par section tandis qu'à la marche du 28, il n'y en avait plus qu'un par compagnie.

III/ Exécution - <u>Détails sur chaque jour de marche</u>

24 Août – Un détachement composé du lieutenant Dunod, du guide Turc Christophe, du sergent Albert et de 6 chasseurs[950] (dont 4 maçons), est parti de Vallouise à 3h30' du matin pour se rendre au col de la Temple et y construire un abri.

Passage au Pré de Mme Carle 5h45'

Arrivée au col de la Temple 11h30'

Après un léger repas ce détachement a commencé la construction de l'abri.

Etat-major et 1ère compagnie – L'Etat-major comprenant les officiers des autres compagnies venus personnellement à la reconnaissance constituait deux cordes, chaque section 5 cordes et 6 guides étaient répartis comme il a été dit : 2 à l'Etat-major et 1 par section.

Départ de Vallouise 5h du matin

Arrivée au Pré de Mme Carle 8h du matin

Aise au bivouac

Les compagnies qui ont exécuté les marches ont été désignées par le sort (1e, 2e et 5e) comme ni les compagnies ni les hommes n'ont été choisis, on voit que tout le bataillon aurait pu facilement passer. D'ailleurs il s'agissait d'un essai et la prudence conseillait d'aller progressivement.

---

950 Parmi les six chasseurs, les chasseurs Naton et Petitpierre seront nommés chasseurs de 1ère classe par le chef de bataillon Pouradier-Duteil, le chef de corps, pour leur conduite remarquable.

Il a donc été décidé qu'une compagnie passerait d'abord à la Temple et que si cette opération réussissait, 2 compagnies tenues prêtes au Pré de Mme Carle passeraient le lendemain.

Les succès de la 1ère épreuve a permis de faire ensuite les 3 compagnies réunies pour les glaciers du Mont de Lans et de la Girose[951].

25 Août – Etat-major et 1e compagnie départ du Pré de Mme Carle à 4h15' par temps très incertain. Les sections se suivent à ½ heure d'intervalle à cause de la cheminée de rochers à monter au pied du col de la Temple et dans laquelle on ne peut engager qu'une section à la fois.

On remonte la moraine par la rive droite du torrent qui sort du Glacier Noir à 50 m environ au-dessous de la sortie du glacier, on traverse le torrent homme par homme sur les pierres. Cette opération prend quelques temps le courant est violent et roulerait les hommes s'ils faisaient une chute.

Entrée sur le glacier : comme il est couvert de débris de pierres et sans crevasse dans sa partie inférieure, la corde est inutile, les hommes marchent en file exactement dans les traces de ceux qui les précèdent. Après 1h½, mise à la corde, le glacier est crevassé. 1ère halte.

On tient toujours la rive droite du glacier sous les escarpements du Pelvoux jusqu'à en être séparé des rochers que par les crevasses qui les longent.

On monte le 1er ressaut du glacier, en cet endroit le glacier est mauvais, ce passage est le plus difficile, crevasses de 4 à 5 mètres entrecroisées. Aussi la route a-t-elle été jalonnée par des gros blocs, des croix de bois, des pyramides de pierres[952]. On évite ainsi des tâtonnements, les ponts de glace utilisables sur les crevasses sont marqués, de cette façon il n'y a pas de temps perdu mais on avance peu, la file fait des serpentines dans les intervalles des crevasses. On fait la 2e halte après ce premier ressaut franchi.

La traversée du grand plateau moyen du Glacier Noir se fait sans difficulté, on quitte la rive droite et on se dirige en diagonale vers la rive gauche sur le pied du

---

951 Le chef de corps, tout heureux de voir son projet réussir, offre le Champagne à tous ses officiers quand l'état-major et la compagnie arrivent au refuge du Carrelet, sur les bords du Vénéon.

952 Appelées aujourd'hui *cairns*.

contrefort rocheux descendant au Sud-Est du Pic Coolidge. On évite le milieu du Glacier Noir très difficile, sillonné de nombreuses crevasses.

Dès qu'on a atteint la rive gauche du glacier, on monte un 2nd ressaut, dont les crevasses sont cette année en grande partie couvertes de neige, le chemin est donc facile. Après un petit plateau, on monte un 3e ressaut et on atteint le pied du grand couloir de rochers qui va du glacier au col. On est alors sur le plateau supérieur du glacier. 3e halte.

L'escalade qui restait à faire dans le couloir rocheux du col de la Temple constitue, avec les crevasses du 1er ressaut du Glacier Noir, la véritable difficulté sur le versant de Vallouise, il n'y en a point d'autres.

Ce couloir est - il est vrai - en pente raide et parait au premier abord peu engageant mais la roche en place est sûre, striée et donne une bonne adhérence aux pieds et aux mains. Il suffit d'un peu de gymnastique. On met environ 45' pour le monter.

Le seul danger en troupe tient de ce que sur les rochers solides se trouvent des pierres et des débris mobiles tombés de la partie supérieure et souvent en équilibre peu stable dans le couloir. Il est tout à fait essentiel de ne point déplacer ces pierres et de ne poser le pied ou la main qu'avec grande précaution sinon une pierre détachée prend la pente avec une vitesse et une force très dangereuses et peut amener de graves accidents.

Pour y parer, le détachement du lieutenant Dunod avait dès la veille du passage de la compagnie nettoyé le couloir en précipitant sinon toutes les pierres mobiles au moins les plus menaçantes et il ne restait plus comme dernière précaution qu'à se serrer le plus possible les uns derrière les autres ; une pierre détachée par exemple par le premier n'avait pas le champ suffisant pour prendre de la vitesse et de la force, avant d'atteindre le dernier.

Après une petite distribution de rhum aux hommes, l'Etat-major et la 1ère section se sont engagés lentement dans le couloir des rochers ; grâce à l'attention de chacun il n'y a pas de pierres détachées et à 6 heures ce premier groupe était à l'abri du lieutenant Dunod. Là un grog chaud était servi aux hommes.

En même temps la section suivante de la compagnie arrivait au bas du couloir et la sonnerie « *En Avant* » faite d'en haut lui apprenait que la voie était dégagée et qu'elle pouvait monter à son tour. Ce signal devait se reproduire de section en section.

A 9 h 15' départ de l'abri Dunod placé un peu au-dessous du col et arrivé à 9 h ½. Cette petite montée n'offre plus la moindre difficulté. Le temps incertain le matin était devenu définitivement mauvais et à des averses de pluie fine avait succédé un brouillard

épais qui mouillait comme la pluie et avait de plus grave inconvénient de limiter la vue à 20 ou 30 mètres et de rendre extrêmement difficile le choix de la direction à suivre.

Les conditions de temps dans lesquelles s'est faite la marche ont donc été plus que médiocres. Ce point est à noter pour montrer que même dans ce cas la traversée du col est possible.

A 9h½ a commencé la descente du col sur le glacier de la Temple, on quitte le secteur de Vallouise pour passer le versant du Vénéon.

La pente du glacier de la Temple est très raide, elle doit dépasser 45°, aussi au lieu de descendre droit est-il bon de prendre en biais. On doit en partant du col se diriger fortement à droite, on suit au plus près le bord d'une grande crevasse qu'on laisse juste à droite puis après 20m environ, on fait un grand lacet à gauche et enfin un dernier lacet encore à droite jusqu'à la sortie du glacier.

Le guide et les porteurs montés le 24 avec le lieutenant Dunod à l'abri du col avaient taillé des marches dans la glace pour la traversée du glacier de la Temple. Grâce à cette précaution, la descente s'est faite sans accident ni incident si ce n'est qu'une canne a échappé des mains d'un chasseur a été vue glissant sur la pente avec une vitesse vertigineuse pour aller sans doute se perdre dans les cascades du torrent de la Temple et du Vénéon.

A 11 heures le 1er groupe était sorti du glacier de la Temple et faisait halte quelques minutes. Au pied du glacier, on appuie toujours à droite, à flanc de coteau dans une moraine mouvante très inclinée vers le Vénéon.

Cette moraine produit une mauvaise impression à ceux qui marchent en tête parce que les pierres se mettent en mouvement dès qu'on les touche et paraissent prêtes à former avalanche, mais si elles se déplacent sous les pieds des premiers, elles finissent par se tasser au passage des suivants, les derniers trouvent une piste à peu près marquée. Néanmoins ce passage est à signaler comme un de ceux qui exigent la plus grande attention. Il a particulièrement été difficile le 25 Août, le brouillard était devenu si opaque qu'il s'est produit de petites erreurs dans la direction. Ces erreurs n'ont d'ailleurs que peu duré.

La traversée à flanc du coteau de la moraine latérale droite du glacier de la Temple exige environ une demi-heure. A la sortie, le terrain, quoique très en pente, est beaucoup meilleur jusqu'à ce qu'on atteigne un dernier mauvais pas au moment où il faut passer du bassin de la Temple dans celui du vallon de la Pilatte.

Le bassin de la Temple est fermé à la partie moyenne par 2 contreforts rocheux qui descendent l'un du Pic de la Temple l'autre du Pic Coolidge et en s'abaissant, se rapprochent jusqu'à ne plus laisser à leur partie inférieure qu'un précipice aux bords à pic par lequel tombe le torrent de la Temple. Il est impossible de passer dans cette région et pour sortir du bassin de la Temple il faut contourner vers la partie supérieure le contrefort venant au Pic Coolidge et séparant les deux glaciers de la Temple et du vallon de la Pilatte.

C'est au passage d'un bassin dans l'autre que se trouve la partie sinon la plus dangereuse du moins la plus vertigineuse de tout le trajet entre Vallouise et la Bérarde. On s'engage pendant 200 à 250 m de parcours dans un mur de rochers tout près de l'escalade. On a le rocher à la droite et à la gauche le vide jusqu'au fond du Vénéon. On avance tout en descendant par d'étroites corniches en gradins qui sont très solides et suffisantes pour le pied. On a encore la ressource de se tenir à droite du rocher très dur. Le tout est donc affaire de lenteur et de précautions. Il n'y a véritablement à craindre que le vertige. Aussi les hommes avaient été laissés à la corde et astreints et à ne se déplacer qu'un par un dans la même corde, tandis que les camarades de corde se fixaient au rocher pour passer en cas de chute.

Une dernière précaution consiste à mettre pour ce passage le fusil en sautoir, la crosse à gauche, on évite que la crosse heurte le rocher et déséquilibre l'homme.

Le mauvais pas franchi sans hésitation, la fin de la descente ne présentait rien de particulier. Il est seulement bon de ne pas descendre sur le refuge du Carrelet par le fond du ravin, chemin habituel des ascensions. Il y aurait en troupe à redouter les chutes de pierres. On fait mieux en suivant la croupe boisée qui longe la rive gauche de ce ravin, on y trouve bien encore des pierres mais les sapins peuvent en arrêter ou ralentir la descente et en passant par petits groupes, section par section d'environ 23 hommes, il n'y a rien à craindre.

Les mesures indiquées ci-dessus pour le 1er groupe de marche (Etat-major et 1ère section de la 1ère compagnie) ont été observées ponctuellement par les 3 autres sections se succédant de 45' en 45'.

A 1h½ tout le monde était réuni pour la grande halte à la cabane des Bergers au confluent des torrents de la Pilatte et du Chardon.

Repos 2 heures.

Départ de la grande halte à 3h½. Arrivée à la Bérarde à 4h½.

La compagnie est entrée au cantonnement clairons sonnant au pas cadencé.

Comme le temps s'était amélioré et paraissait devoir être beau pour le lendemain, le passage des 2e et 5e compagnies jusque-là réservé et subordonné à l'expérience du 1er passage, fut décidé.

Les guides devenus inutiles à la 1ère compagnie sont remontés au col de la Temple et descendus le soir même au Pré de Mme Carle, où bivouaquaient les 2e et 5e compagnies attendant les ordres.

26 Août – Le 26 Août, les 2e et 5e compagnies ont suivi exactement l'itinéraire de la veille, mais comme il était alors sûr, qu'on pouvait passer, que le chemin était marqué par les traces mêmes que la 1ère compagnie, ces compagnies ont marché par peloton, à ½ heure de distance et avec 1 guide par peloton.

Le temps a été superbe le 26, les guides forts de ce qu'ils avaient vu et certains de ce qu'ils seraient bien suivis ont pu accélérer un peu et le détachement arrivait à la Bérarde entre 3 et 4 heures.

Le poste du col rejoignait avec le lieutenant Dunod derrière la 5e compagnie. Ce poste mérite mention pour les services qu'il a rendus et l'endurance dont les hommes y ont fait preuve. C'est grâce à lui que le grand couloir de rochers de la Temple a été passé sans danger il a fallu une certaine hardiesse pour entreprendre de débarrasser ce couloir de pierres branlantes qui l'obstruaient sur beaucoup de points.

La préparation des marches sur le glacier de la Temple a été non moins utile. Enfin l'installation qui a permis de distribuer au passage du col un grog chaud à chacun des hommes a eu certainement la meilleure influence tant sur le physique que sur le moral.

Le poste a passé deux nuits consécutives dans un abri très sommaire fait de 4 murs en pierres sèches et couvert tant bien que mal de toiles de tente. Il n'était qu'imparfaitement étanche au vent et à la pluie toujours pénibles à supporter à l'altitude de 3 524 m ; la 1ère nuit a été passée au milieu d'un très mauvais temps et particulièrement dur. Le sol de l'abri était fait de grosses pierres anguleuses sur lesquelles il était impossible de s'étendre. Ce bivouac doit être un des rares sinon le seul passé dans de pareilles conditions.

M. le lieutenant Dunod, chef de poste, a maintenu toujours excellent le moral de ses hommes et a bien été secondé par le sergent Albert. Tous méritent véritablement des éloges.

Le soir du 24 Août, les cantonnements étaient dans le Vénéon :

Etat-major – La Bérarde

5e compagnie – Idem

2e compagnie – Les Etages

1ère compagnie – St Christophe

Les vivres avaient été tirés du Bourg d'Oisans et amenés par voiture jusqu'au Bourg d'Arud et de là aux cantonnements par un détachement de mulets envoyés le 25 au Bourg d'Arud.

27 Août – La marche du 27 Août avait pour objet d'amener les 3 compagnies au point du glacier du Mont de Lans qui devait être traversé le lendemain.

Les compagnies réunies à St Christophe sont montées au Lac Noir (extrémité amont du glacier) en traversant le plateau qui porte le glacier par une échancrure non marquée sur la carte, désignée dans le pays sous le nom de col du Glacier Creux. Cette échancrure est une dépression à peine sensible entre la tête du Toura et le Diable.

Le soir du 27, on a pris un bivouac sous la tente, entre le Lac Noir et le refuge du Lac Noir, près de la brèche de la Toura, à l'altitude de 2 800 mètres.

Les approvisionnements de toutes sortes avaient été montés le matin par un détachement de 16 mulets envoyés le 26 au Fresnay. Ce détachement comprenant un mulet d'outils avait dû améliorer, le 26 août, le mauvais chemin muletier entre Cuculet et le Lac du Plan, puis ouvrir ce sentier jusqu'au Lac Noir. Le 27, les approvisionnements pouvaient ainsi passer, quoique très difficilement.

Le bivouac du Lac Noir à 2 800 m a été favorisé par le beau temps et il faisait un vent léger du nord duquel on a été à peu près garanti en serrant les tentes dans une dépression de terrain. Les hommes bien pourvus de bois n'ont pas souffert et il est à remarquer qu'ils n'avaient que le manteau sous la couverture.

L'altitude de 2 800 m est à peu près la limite extrême du sol naturel avant le glacier et par suite la limite des bivouacs en troupe nombreuse. Si le manteau suffit à 2 800 m, la couverture est inutile partout et il est à désirer, comme il a été plusieurs fois demandé, qu'elle soit supprimée dans les bataillons alpins, elle est une surcharge très grande.

28 Août – Dans la marche du 28 Août, l'expérience acquise par les officiers et par les hommes a permis de ne plus former que trois groupes par compagnie en donnant un seul guide à chaque compagnie.

La prudence conseillait de multiplier les précautions au début et dans la marche du 25 chaque section avait un guide. Dans la marche du 26, un guide par peloton a parfaitement suffi. Le 28, il n'y a plus qu'un guide par compagnie.

On réduirait sans doute cette proportion sans dangers lorsque les officiers et la troupe connaîtraient mieux les glaciers. Dans bien des cas, un guide suffirait pour toute la colonne. Comme il s'agit à l'heure actuelle d'une instruction complète à faire pour beaucoup, il sera encore quelques temps utile de mettre comme minimum de prudence un guide par compagnie.

Le départ du bivouac du Lac Noir a eu lieu à 4 heures 15' du matin, on longe d'abord la chute du glacier en se dirigeant vers le nord, puis on tourne à droite, vers l'est, par l'arête schisteuse qui sépare en deux bandes à peu près égales la partie occidentale du glacier.

A 5h30' on entrait sur le glacier, après avoir pris la corde. On marche vers le Jandri qu'on laisse à sa droite et on longe à petite distance l'arête rocheuse qui soutient le glacier au-dessus du vallon du Diable.

On arrive sans la moindre difficulté au-dessus du col de la Lauze, au point culminant du glacier. Il y a sur tout le parcours qu'une ou deux très petites crevasses. L'immense plaine de glace est mamelonnée mais sans pentes raides ; elle semble faite exprès pour des exercices de début d'instruction si on veut habituer une troupe aux glaciers. Elle est si large et si plane qu'on y ferait des évolutions comme dans un polygone, des mulets et de l'artillerie de montagne y circuleraient aisément, cette indication n'est donnée qu'à titre de curiosité ; le fait ne répondant à aucune idée militaire.

Ce passage ne parait utilisable que pour jeter vite et à l'improviste des fractions d'infanterie du Vénéon sur la Grave et la route de la Romanche.

Parvenues à 9 heures au point culminant (3 545m), les compagnies ont fait une halte puis exécuté des feux de salve pour témoigner de la prise de possession par les Alpins de cette région où jamais une troupe aussi nombreuse n'avait encore étendu.

La descente s'est effectuée par le glacier de la Girose. Autant le glacier du Mont de Lans est bon autant celui de la Girose est mauvais et plein de surprises.

Les crevasses sérieuses commencent dès qu'on prend la pente pour passer au col de la Lauze. Il faut alors constamment sonder la neige avec le piolet ; certaines crevasses sont complètement couvertes de neige molle qui s'effondrerait sous le moindre poids ; les ponts solides sont rares et difficiles à deviner ; le mieux est de chercher les points où les

bords de la crevasse se rapprochent assez pour qu'on puisse enjamber par un grand pas, mais sans sauter et sans produire de choc.

Au col de la Lauze, on traverse le glacier de la Girose en biais vers la droite dans la direction du col des Ruillans qui mène au glacier du Lac. Cette région est celle des très grandes crevasses, on laisse à gauche la plus large qui a bien 30 m d'ouverture et s'enferme dans le glacier par une trouée dont on aperçoit l'entrée.

Le dédale de crevasses au milieu duquel on se trouve exige la plus grande lenteur. La corde doit être constamment tendue et l'important est de ne point perdre la direction générale du col des Ruillans. Si on était attiré à gauche par la facilité apparente des derniers passages, on tomberait plus bas dans des séracs énormes d'où il serait impossible de sortir.

Dès qu'on est à hauteur du col des Ruillans, tout danger est passé ; on vient à la base même des rochers de ce col, on laisse à droite l'ouverture qui mène au glacier et on marche face au nord jusqu'à l'extrémité de la pointe terminale du glacier qui longe le Peyrou d'aval.

La sortie du glacier de côté est marquée par une pente raide, mauvaise cette année parce qu'elle était presqu'en glace vive. Elle ne demande qu'à être descendue patiemment en taillant quelques marches. Une glissade, et il s'en produisait, n'aurait pas de conséquences graves. Les 3 compagnies ont mis 45 minutes pour descendre cette pente.

A 11h30' tout le monde était hors du glacier. La descente se continue par une moraine longeant la rive gauche du glacier du Lac.

La grand' halte a été faite de 1h30' à 3h30' dans les bois près de chalets du Puy Vachier. Le bataillon est arrivé à la Grave à 4h30'.

Tout le monde a montré un entrain soutenu et quelques hardiesses dans les passages difficiles. Il n'y a pas le moindre accident. Aucun homme n'a fatigué.

Les guides employés dans ces marches ont fait preuve d'une grande expérience et montré un dévouement au-dessus de tout éloge.

Ces guides sont : Estienne Pierre, Estienne Joseph, Estienne Eugène, Rodier Jean-Baptiste, Roderon Christophe, Turc Christophe et les porteurs Rodier Eugène et Turc Claude[953].

953 On retrouve ici une grande partie des guides déjà mentionnés dans notre ouvrage.

Cette expérience parait bien constituer la démonstration par le fait qui était recherché.

Elle montre qu'on peut en temps de paix reconnaître les passages des hautes vallées qui étaient jusqu'à présent considérés comme infranchissables par une troupe nombreuse équipée pour servir la campagne car là, si 3 compagnies ont passé, tout le bataillon aurait passé.

Elle assure le champ aux reconnaissances du même genre qui pourraient être entreprises pour tracer ainsi le champ des combinaisons de mouvements utilisables en cas de guerre.

On sait enfin qu'on peut éliminer les dangers inhérents à la haute montagne en s'entourant des précautions qu'on s'est efforcé d'appliquer et d'indiquer pour l'avenir. En observant ces précautions, toute troupe quelque peu entraînée pratiquera les cols et glaciers, au moins ceux qui ont une importance militaire.

Il semble bon en terminant d'éloigner l'idée qu'on a eue dans ces marches de faire une chose extraordinaire et nouvelle. Le but était moins ambitieux et plus simple.

Il s'agit de pouvoir en cas de guerre tirer parti du massif de l'Oisans pour les raisons indiquées en commençant et de relier militairement, soit en arrière, soit entre eux les deux centres de Vallouise et d'Arsine.

Un point reste à étudier, la possibilité de communications en arrière pour l'artillerie de montagne et les animaux de bât.

Les reconnaissances préliminaires faites cette année rendent presque certaines pour l'an prochain l'ouverture de ces communications.

On retire enfin de ces travaux l'avantage général d'avoir une troupe aguerrie, leste, solide et prête à tout.

Au Casset près le Monêtier

Le 12 Septembre 1895

Le chef de bataillon commandant le 12^{e} bataillon de chasseurs

Signé : Duteil

Chef de bataillon Pouradier-Duteil[954]

Photo tirée du site :
www.military-photos.com

954 Né le 11 décembre 1854, Paul Pouradier-Duteil entre à Saint-Cyr en 1873 (promotion *De l'archiduc Albert*), et débute sa carrière au 14e bataillon de chasseurs à pied avant de suivre les cours de l'école d'état-major en 1876. Il retourne chez les chasseurs en 1887, nommé au 13e bataillon à Chambéry où il se montre immédiatement un alpiniste de bon niveau. Chef de bataillon au 157e régiment d'infanterie en 1891 dans les Alpes, il devient chef de corps du 12e bataillon de chasseurs à pied à Grenoble en 1893. Il effectue à la tête de son bataillon de nombreuses traversées glaciaires en Oisans et en Maurienne et est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1895. Il est promu lieutenant-colonel en 1898, mais reste à la tête de son bataillon. Passé colonel en 1903, il commande ensuite successivement le 77e RI puis le 2e Zouaves. En juin 1907, il prend à la tête de la 48e brigade à l'issue de la révolte du Midi. Général de brigade en septembre 1907, il est désigné sous-chef de l'état-major général de l'armée en décembre 1908. Elevé au rang de général de division en 1910, il commande la 14e division d'infanterie en 1911 puis le VIIIe corps d'armée en 1913 avant d'être nommé gouverneur militaire de Lyon en novembre 1913. Durant la guerre, il prend part à la tête du XIVe corps d'armée aux opérations dans les Vosges et en Alsace. Relevé de son commandement en août 1914, il exerce, jusqu'en avril 1915, le commandement de la 13e région militaire. Il décède en 1933.

Sixième année. — N° 241. Huit pages : CINQ centimes. Dimanche 28 Juillet 1895.

LE PROGRÈS ILLUSTRÉ

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Supplément littéraire du « PROGRÈS DE LYON »

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
Lyon, Rhône et limitrophes	2f »	3f50
Hors de ces départements	2f50	4f50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
85, Rue de la République, 85
ADRESSER LES CORRESPONDANCES ET ABONNEMENTS
à M. Léon DELAROCHE, administrateur

LES ANNONCES
sont reçues directement aux Bureaux du Journal
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ
De France et de l'Étranger

LE 30e CHASSEURS ALPINS

Exécutant une marche forcée sur le mont Pelvoux, à 3,400 mètres d'altitude (21-24 juin 1895).

D'autres bataillons marchent aussi dans le Pelvoux cette année-là :

Le progrès illustré du 28 juillet 1895

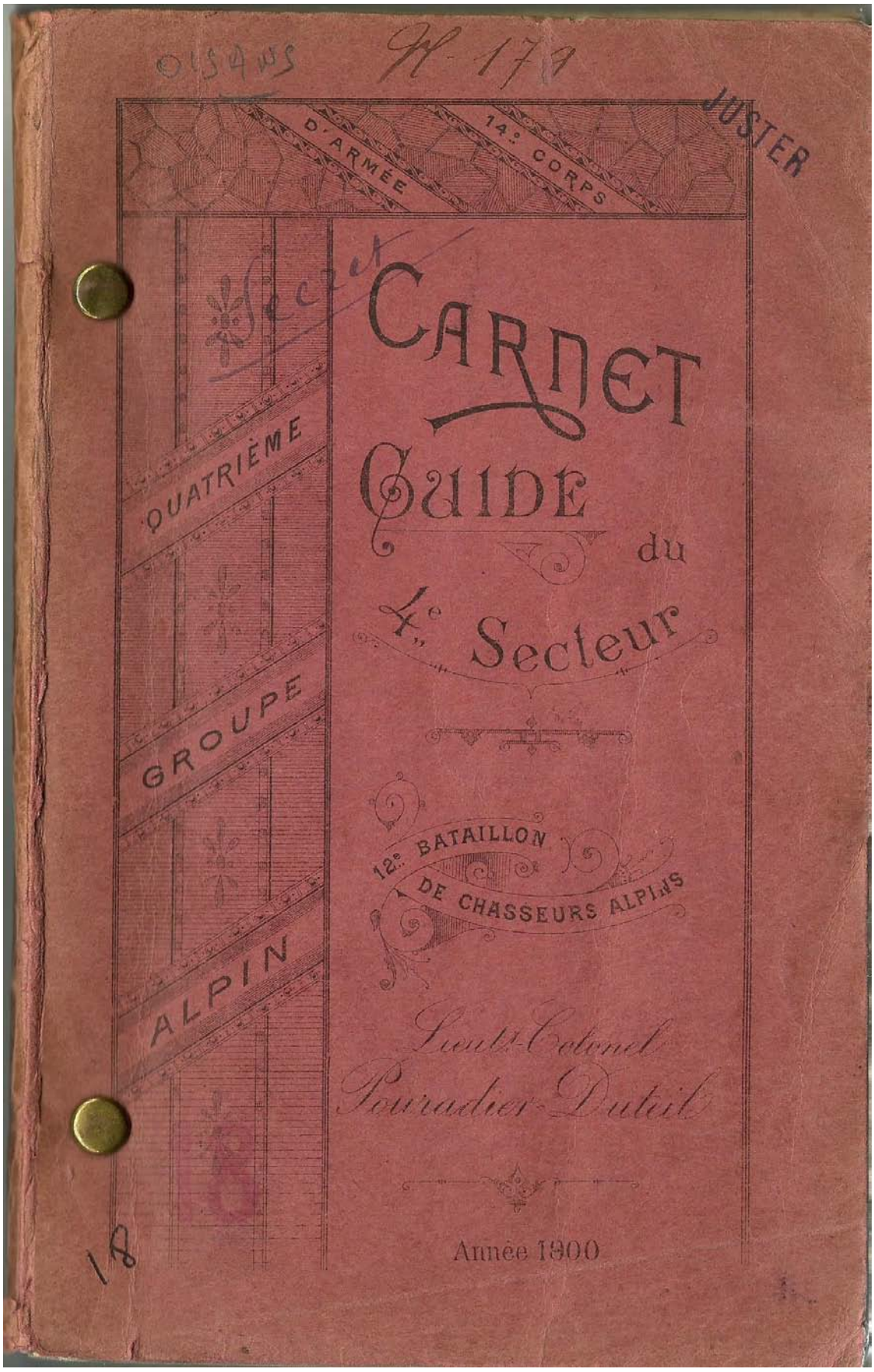
0154 WS
H-179
JUSTER
14e CORPS D'ARMÉE
Secret
CARNET
GUIDE
du
4e Secteur
QUATRIÈME
GROUPE
ALPIN
12e BATAILLON
DE CHASSEURS ALPINS
Lieut-Colonel
Pouradier-Duteil
Année 1900
18

Quelques exemples du *Carnet-Guide du quatrième groupe alpin, 4e secteur, 12e bataillon de chasseurs alpins.* Lieutenant-colonel Pouradier-Duteil. 1900.

Source : Musée des troupes de montagne, Grenoble.

Col de Buffère

1°. Altitude : (2344) Bon matériel

2°. Entre : le Torrent Buffère et crête des Grs Rc

3°. Itinéraire : Quitté au sortir de Monêche la route des Chalets de Serre pour l'un quitte ayrès avoir dépassé la chapelle de Vaux. On trouve alors un chemin de chars qui descend vers la Clarée, on l'traverse cette rivière sur un pont de bois. Après ce pont on tourne à droite pour suivre le sentier qui est d'abord assez large et avec peu de pente, mais ces qualité heureuse vous boit. Il se retrécit, la pente devient forte jusqu'aux chalets de Serre. - A partir de ces chalets le sentier devient très raide et arrive aux chalets de Buffère. De là devient très étroit D'Ao mauvais et remonte le vallon de Buffère en traversant sur des pentes qui forment sa rive gauche. N'atteint le col par un raidillon assez ennuyeux.

Du col on atteint le Monêtier par 3 chemins. Le meilleur et le plus suivi pour les mulets suit le chemin du Roi jusqu'au pied des chalets du Puy abandonné où a été tracé un très bon sentier-lacet qui descend au village de Monêtier (B.P.)

Un second chemin suit le chemin du Roi jusqu'au pont de la Merdaret, puis par une forte montée atteint le sentier qui traverse en montant presque sur la rive droite du Merdaret, puis large sentier qui mène à Puy Saurel, d'où on descend par sentier-muletier, formant derrière-vue, Monêtier.

L'troisième chemin quitte le chemin du Roi à 1 kilomètre de Puy Rc et coupe directement à travers champs de seigle et de pommes de terre et rejoint à Puy Saurel le sentier-muletier venant de Puy-Fraisonnet. De ces chalets un bon sentier muletier mène aux Fraisonnets et au Monêtier.

De Monêche au col 2h25 — Du col à Monêche 1h35.
Du Monêtier au col 2h20 — Du col au Monêtier 1h35.

4°. Terrain : Calcaire. Versant sud dénudé. Versant nord couvert de prairies très soignées.

5°. Communications : Avec Briançon, l'Oule et Guinguy par le chemin de Rc. Sur le versant nord avec Briançon par l'échancrure située au Nord de la Cte de Serre (nouveau sentier en lacet de la Cte 2596 (piste de moutons).

6°. Ressources : Chalets de Buffère et de Serre (1:50) Puy Saurel (1:50) Puy Fraisonnet (1:50) Puy Jaumes (1:50).

7°. Divers : Moins retranchements du Berwick. La communication télégraphique des Plans passe au Monêtier-Basse carrée. On peut communiquer par héliographe des Plans avec la Cte 3017, Chalanges Montagne. Deux abris en pierres sèches pour une section sont construits l'un au col, l'autre sur le mauvais à l'Est du col. Un abri pour hommes est construit au S.E. près de la fontaine aux 3 jets. Abri pour hommes sont construits sur la crête à l'Est, près des sentiers-lacets qui aboutit de ce côté à la chapelle St Joseph. Un sentier-muletier reunit le chemin du Roi à la fontaine de Buffère au Puy Saurel.

Position de l'Aiguille-Rouge

1°. Altitude: (2550) piétons.

2°. Entre: les cols de l'Echelle et des Thures.

3°. Itinéraire: Suivre l'itinéraire indiqué pour la position de la croupe St. Hippolyte. Une fois sur le plateau prendre le sentier-muletier qui rencontre vers le Nord. Ce sentier se continue par un sentier piéton en lacets qui permet facilement d'accéder au sommet de l'Aiguille.
Sa descente sur ce plateau a lieu par le même chemin.
De la croupe St. Hippolyte au sommet 0h. 45
Du sommet à la croupe St. Hippolyte 0h. 20.

4°. Terrain: Rocheux couvert d'éboulis en certains endroits accessible très facilement sur le versant français tout-à-fait inaccessible par le versant italien.

5°. Communications: Avec le col des Thures par une piste assez marquée qui part du St. lacet à partir du sommet et va à la côte 2283.
Avec le col de l'Echelle par le sentier piéton de la croupe St. Hippolyte.

6°. Ressources: Pas d'eau, pas de bois.
Poste optique au sommet de l'Aiguille; un peu au dessous du sommet petit abri pour 4 h. sur le versant sud.

7°. Divers: Un des plus beaux belvédères du secteur du Ac. Groupe. Vue sur tout le massif de l'assiette, sur toute l'arête frontière de la Basse Maurienne (Cols de Pélouse, Frejus, la Roche, vallée Etroite (Thabor) sur tout le massif de Jafferau et les nouvelles défenses italiennes de ce massif, sur les Rois-Mages (ouvrages de Saupoy, des 3 Croix, de Gaspard) sur la Galotière (Bramafan, Colomion, la Selletta) Vue sur Bardonnèche (gare et ville) sur l'entrée du Tunnel de Frejus et sur les casernes et défenses du Tunnel.
Communications optiques avec le Guyon, les Ecureuils, la Gardiole, le Gd Aréa (postes optiques).

Croquis

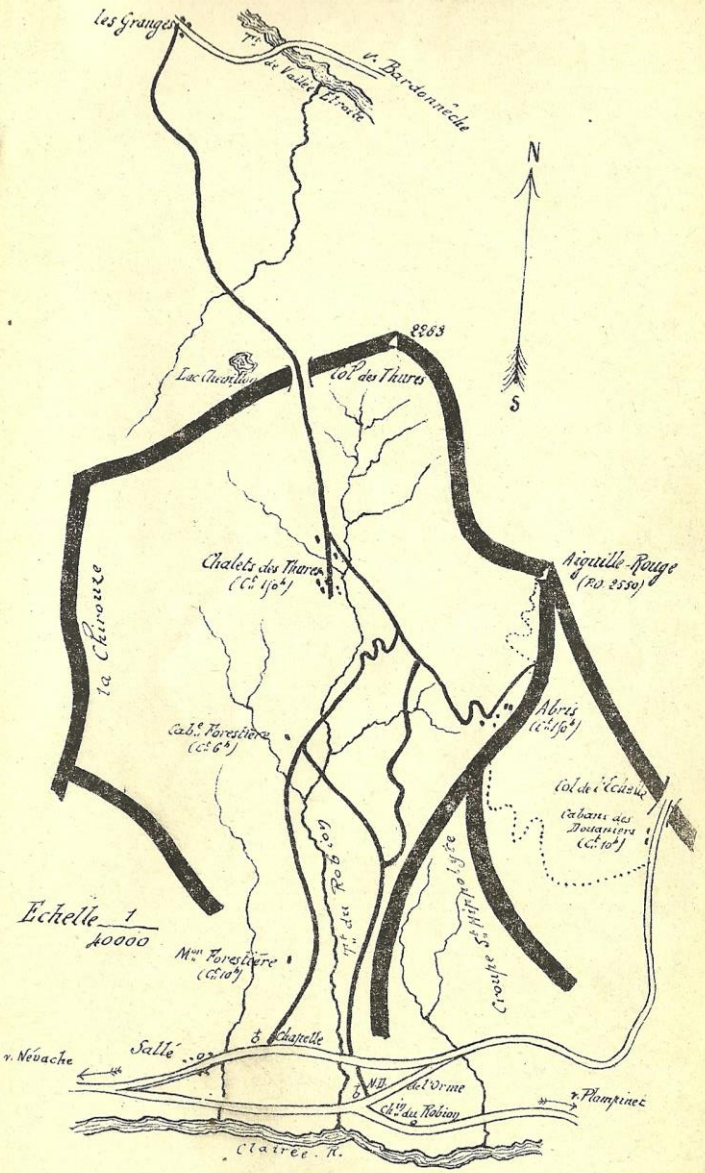

ANNEXE 6 : HISTORIQUE SUCCINCT DU 12E BATAILLON DE CHASSEURS A PIED[955].

En exécution du décret du 22 novembre 1853, le 12e bataillon de chasseurs à pied est constitué à Metz le 1er février 1854.

Peu de temps après sa formation, il est désigné pour faire partie du corps expéditionnaire de la Baltique (campagne de Crimée) et débarque le 4 août 1854 devant Bomarsund.

Engagé en Algérie de 1864 à 1868, il fait partie de la fameuse colonne des Babors et se distingue au combat du cap Aokas en montrant autant de froid courage pour repousser l'attaque furieuse des Kabyles que d'entrain pour prendre l'offensive et les rejeter dans la montagne. Puis il opère dans la province d'Alger sous les ordres du lieutenant-colonel Gaston de Sonis pour secourir les habitants de la Mitidja. Le bataillon mérite pendant cette longue campagne de quatre années d'être cité partout pour son entrain, sa discipline, sa valeur et sa force de résistance aux plus dures fatigues. Il s'est montré aussi novateur avec la colonne de Sonis, une compagnie montée sur des chameaux qui inaugura une nouvelle espèce de cavalerie qui rendit de réels services dans la poursuite des dissidents de Si-Lalla en 1866. Cette expérience sera bien utile lorsqu'il faudra, quelques années plus tard, utiliser les mulets sur les chemins montagneux escarpés.

Lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871, le 12e bataillon de chasseurs joue un rôle effacé à Sarrebruck le 2 août 1870 et à Forbach le 4 août. Il prend sa revanche à la bataille de Gravelotte le 16 août où il soutient le premier choc de l'armée prussienne quand les autres troupes du IIe corps viennent à plier. Le bataillon est ensuite engagé à Saint-Privas, à Peltre, puis il se trouve malheureusement enfermé dans Metz et fait prisonnier lors de la reddition de la ville. Il est ensuite envoyé en captivité en Bavière.

---

955 *Historique du 12e bataillon de chasseurs à pied*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1887.

Le bataillon est reconstitué le 16 août 1871 à Grenoble puis est envoyé en Algérie pour un second séjour, de 1875 à 1879, à la division de Constantine. Les poursuites du bandit Bou Guerra sont pour les chasseurs l'occasion de marches fréquentes, souvent pénibles, au cours desquelles il soutient dignement sa vieille réputation.

Rappelé en France au mois de mars 1879, il est dirigé de Marseille, par étapes, sur le camp de Sathonay (près de Lyon), et débute la même année dans le rôle de bataillon alpin que lui attribue la nouvelle organisation du XIV^{e} corps d'armée. Le commandant Edon, promu lieutenant-colonel, est remplacé par le commandant Arvers le 26 juillet 1879. Au commencement de l'été, le 12^{e} bataillon va s'établir en cantonnement dans les villages autour de Briançon, et il s'habitue à la montagne en opérant des reconnaissances dans les vallées de la Guisane, de la Cerveyrette et de la Clairée. Cette première campagne terminée, il rentre à Lyon, où il est réuni à son dépôt pour la première fois depuis 1864.

En 1880, le bataillon se consacre à peu près à la même tâche que l'année précédente : il reconnait de nouveau les passages déjà parcourus et se contente d'occuper les mêmes vallées. Sa marche de retour a plus d'ampleur : il passe par le Galibier, les cols des Encombres et de la Madeleine, et revient à Lyon par Chambéry et les Echelles.

A partir de 1881, le programme s'é1argit ; le bataillon revient toujours dans la vallée de la Clairée, mais il opère de nombreuses reconnaissances dans la valine du Guil, et il se porte même dans la vallée de Ubaye, dont il reconnait tous les cols, empruntant ainsi une partie du territoire du XV^{e} corps d'armée.

Parti de Lyon par voie de terre le 8 mai 1882, le bataillon se rend au camp de la Valbonne, rentre à Lyon du 23 mai au 19 juin 1882, enfin il se déplace vers Abriès (vallée du Guil dans les Hautes-Alpes) où il arrive le 1er juillet 1882. Il quitte Barcelonnette le 31 juillet 1882 pour retourner à Lyon qu'il rejoint quinze jours plus tard. Paul Arvers repart de Lyon avec le bataillon par voie de terre le 30 août et se rend à Lagarde Paréol dans le Vaucluse pour assister aux grandes manœuvres du XIV^{e} corps d'armée ; il y arrive le 15 septembre 1882. Enfin il part de la Palud deux jours après pour rentrer à Lyon le 27.

En 1883, le bataillon quitte Lyon le 28 mai par la voie ferrée pour rejoindre à nouveau les Hautes-Alpes et y exécuter des manœuvres en montagne. Arrivé à Vizille

dans l'Isère, il repart le 29 mai 1883 par voie de terre jusqu'aux cantonnements dans la vallée du Clairée du 2 au 30 juin 1883. Il effectue des manœuvres alpines du 1er au 30 juillet 1883 et les manœuvres de brigade le 31 juillet. Rentré à Briançon le 7 août 1883, le commandant Arvers repart le lendemain avec le bataillon par voie de terre pour arriver à Lyon le 18 août 1883.

Les années suivantes, après une période de préparation aux marches et un entraînement sagement gradué, le 12e bataillon se perfectionne comme instrument de guerre de montagne et compose le 4e groupe alpin avec la 16e batterie du 2e régiment d'artillerie et un détachement du 4e génie. Il s'initie à cet entraînement nouveau et aussi aux formes particulières de combat qui s'appliquent à ces régions alpines. Il continue à faire dans les Alpes une campagne d'été d'environ quatre mois. Sous l'habile direction de son chef, dignement secondé par les capitaines Palach (commandant la 1ère compagnie), d'Ivoley (commandant la 3e compagnie et futur chef de corps), Garreau (adjudant-major) et Simon (capitaine-major). Plus tard rejoignent les lieutenants Dunod, Becker et Vergez (3e compagnie). Il étudie à fond le secteur de la Clairée, qui lui est attribué dans la défense de la frontière ; il perfectionne sa connaissance de la montagne, et il arrive à surmonter successivement toutes les difficultés qu'elle peut présenter.

En 1884, la traversée du col Lombard par une compagnie du 12e bataillon est considérée comme une « *première militaire* » et ouvre vraiment la haute montagne aux activités militaires. En 1885, deux officiers de la 1ère compagnie, le lieutenant de Gouvello et le sous-lieutenant Roe[956], font l'ascension de la périlleuse Barre des Ecrins, à 4 130 mètres, et la section lyonnaise du Club alpin français, dans sa séance du 3 octobre 1885, décide que le 12e bataillon sera considéré désormais comme un de ces membres honoraires. Cette admission est votée par acclamations et à l'unanimité des voix.

956 Les deux officiers sont aussi vraisemblablement accompagnés du sous-lieutenant Boone de la 5e compagnie, mentionné ultérieurement par Paul Arvers dans sa conférence sur l'alpinisme militaire donnée à Lyon en décembre 1885.

Le 29 décembre 1885, lors de la passation de commandement du bataillon au commandant d'Ivoley qui « *semblait désigné d'avance pour recueillir sa succession*[957] », le chef de bataillon Arvers, « *appelé au ministère de la Guerre pour y continuer l'œuvre, qu'il avait si bien commencée, de l'organisation et du développement de l'alpinisme militaire*[958] », déclare que le 12e bataillon de chasseurs à pied est le « ***premier bataillon alpin français***[959] ». Pendant les 25 années qui précèdent la guerre, le bataillon ne le démentira pas et continuera à s'entraîner et à s'aguerrir à la montagne. De nombreux exploits d'alpinisme seront accomplis par ses officiers et ses chasseurs.

Le commandant Allote de la Fuye et le sous-lieutenant Dunod, accompagnés de deux sapeurs du 4e régiment du génie avec leurs outils et de deux chasseurs du 12e bataillon, réalisent la première ascension hivernale du sommet de Belledonne qui culmine à 2 890 mètres, le 23 février 1890, en deux jours et avec six raquettes confectionnées en osier, passant une nuit au refuge de la Pra. Ils remettent en pratique à cette occasion l'usage des raquettes abandonnées depuis des décennies tandis que le lieutenant général de Bourcet en préconisait l'usage en 1775[960].

Ensuite, dans les premiers jours du mois de mars 1890, un détachement de dix hommes, commandé par les sous-lieutenants Dunod et Becker explore pendant six jours consécutifs la chaîne couverte de neige de ce massif de Belledonne, avec armes et bagages et par moins vingt-huit degrés, donnant ainsi au bataillon l'honneur d'avoir le premier entrepris de faire vivre une troupe, en plein hiver, à près de 3 000 mètres d'altitude[961]. L'année suivante, à la même époque, cette entreprise hardie est renouvelée

957 *Ordre du bataillon* signé Paul Arvers, 1885. Dossier privé famille Arvers.

958 *Idem*.

959 *Id*.

960 *Principes de la guerre de montagnes* par M. de Bourcet, *op. cit*.

961 Voir le récit détaillé de ces ascensions par Albert de ROCHAS, « L'alpinisme d'hiver et les raquettes de neige », *La Nature, Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, premier semestre 1890, 7 décembre 1889. Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique, Paris, G. Masson Editeur, pp. 353-358.

avec bonheur par quatre officiers (capitaine Tournois, sous-lieutenants Dunod, Gardel et Perrin) et soixante hommes de la 3e compagnie (deux sergents, six caporaux, deux clairons et cinquante chasseurs), qui réussissent à atteindre le 27 février 1891 le pic de Belledonne. C'est la *première hivernale collective* réussie.

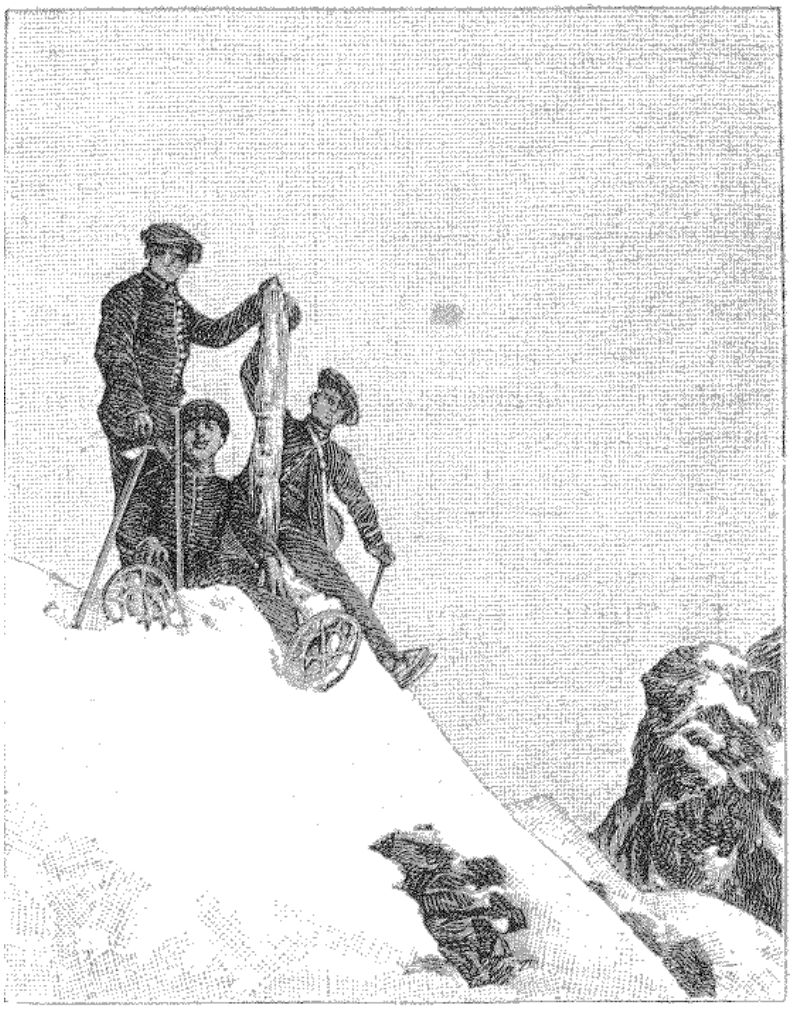

Fig. 6 — Le sous-lieutenant Dunod et ses chasseurs alpins.

Dessin tiré de la revue *La Nature, Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, article d'Albert de ROCHAS intitulé « L'alpinisme d'hiver et les raquettes de neige » (7 décembre 1889), p. 358. Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr.

Il ne reste plus qu'à s'attaquer aux glaciers mais cette lacune est vite comblée. Le sous-lieutenant Dunod, avec dix chasseurs, parcourt en 1890, pendant quatre jours, les

glaciers avoisinant la Meije[962]. En 1892, il dirige une nouvelle reconnaissance, pendant huit jours, dans les glaciers au sud-ouest du massif du Pelvoux.

Le sous-lieutenant Bel résume ainsi toute la période pendant laquelle le 12e bataillon de chasseurs à pied alterne les garnisons entre Grenoble et Embrun : « *Sous l'habile direction du commandant Arvers (aujourd'hui général) et de ses successeurs, les commandants d'Ivoley (aujourd'hui colonel du 22e régiment d'infanterie) et Pouradier-Duteil, il se prépare à remplir dignement la pénible mais glorieuse mission qui doit lui échoir en temps de guerre*. […] *Le 12 se rappelle que dans l'ordre d'inspection générale de 1890, il a été qualifié par M. le général baron Berge de* "Type du bataillon alpin"[963] ».

962 Le sous-lieutenant Dunod restera quelques années encore au 12e bataillon de chasseurs à pied. Il y accomplit de nombreux exploits alpins et est nommé au grade de capitaine en 1898.

963 BEL (sous-lieutenant), *Album journal des manœuvres alpines de 1895 : Cent cinq jours de manœuvres dans les Alpes. Notes et photographies prises au jour le jour pendant les marches du 12ème Bataillon de Chasseurs, dans le Briançonnais, le Pelvoux, l'Oisans et la Maurienne*, *op. cit.*, p. 12.

ANNEXE 7 : RECAPITULATIF DES SERVICES ET POSITIONS DIVERSES DE PAUL ARVERS.

- Elève à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr, du 7 novembre 1855 au 1er octobre 1857.
    - ***Sous-lieutenant le 1er octobre 1857.***
- 37e régiment d'infanterie de ligne du 1er octobre 1857 au 29 décembre 1861.
- 2e régiment de Grenadiers de la Garde impériale du 29 décembre 1861 au 13 août 1863.
    - ***Lieutenant le 13 août 1863.***
- 82e régiment d'infanterie de ligne du 13 août 1863 au 25 septembre 1877.
    - ***Capitaine le 15 novembre 1869.***
        - Détaché temporairement, et pour convalescence, à l'Ecole polytechnique de Bordeaux entre le 25 janvier et le 5 mars 1871.
        - Désigné le 6 mars 1871 comme premier substitut du Commissaire du gouvernement près le Conseil de guerre siégeant à Bordeaux, relevé de ses fonctions le 29 août 1871 ; nommé le 23 septembre 1871 substitut du Commissaire du gouvernement près le 10e Conseil de guerre de la 1ère division militaire. Relaxé de ses fonctions le 25 février 1873.
        - 25 février 1873 : est dirigé à nouveau sur le 82e à Versailles.
    - ***Nommé major et promu chef de bataillon le 25 septembre 1877.***
- 86e régiment d'infanterie de ligne à partir du 25 septembre 1877, puis au 138e régiment d'infanterie de ligne du 23 octobre 1878 au 26 juillet 1879.
- Commandant le 12e bataillon de chasseurs à pied du 26 juillet 1879 au 29 décembre 1885.
    - ***Lieutenant-colonel le 29 décembre 1885.***
- Chef du 2e bureau de la 1ère Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre du 1er janvier 1886 au 19 novembre 1888. Nommé administrativement et successivement au 141e RI le 29 décembre 1885, au 80e RI le 29 décembre 1887, au 77e RI le 9 mai 1888, enfin au 65e RI le 9 juillet 1888.
    - ***Colonel le 9 juillet 1888.***

- Colonel commandant le 76e régiment d'infanterie de ligne du 19 novembre 1888 au 27 avril 1890.
- Sous-directeur de la Direction de l'infanterie au ministère de la Guerre du 27 avril 1890 au 13 avril 1893 (affecté au 150e RI le 1er novembre 1891 puis au 70e RI le 22 mars 1893).
- Commandant par intérim de la 10e brigade d'infanterie (5e division, IIIe corps d'armée) et des subdivisions de région de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux le 22 mars 1893.
    - ***Général de brigade le 8 juillet 1893***, maintenu dans son commandement à la 10e brigade d'infanterie et de ses subdivisions.
    - Inspecteur général des écoles militaires préparatoires d'infanterie (1894 à 1896) et de l'orphelinat Hériot.
    - ***Général de division le 20 septembre 1898.***
- Commandant de la 28e division d'infanterie des Alpes (XIVe corps d'armée) à Chambéry et des subdivisions de région d'Annecy, de Vienne, de Bourgoin et de Chambéry, du 22 octobre 1898 au 6 septembre 1902.
- Cadre de réserve le 6 septembre 1902.
- Retraite : 1er septembre 1907.

ANNEXE 8 : LETTRES ET TEMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION DE PAUL ARVERS.

De multiples lettres et témoignages officiels de satisfaction viennent souligner le rôle essentiel joué par le chef de bataillon Arvers dans les prémices de l'alpinisme militaire[964] :

- 18 janvier 1883.

  « *Le Général Carteret-Trécourt, Gouverneur militaire de Lyon, Commandant le XIV^e^ Corps d'Armée à Monsieur le Général Commandant la 28^e^ Division d'Infanterie.*

  Mon cher Général,

  Le Ministre à la date du 18 courant m'écrit ce qui suit :

  "J'ai examiné avec le plus grand intérêt l'excellent travail de M. le Commandant Arvers du 12^e^ Bataillon de chasseurs sur les marches manœuvres de 1882 que vous m'avez adressé par votre lettre du 13 Décembre dernier.

  L'expérience acquise par cet officier supérieur, qui a depuis quatre ans, conduit chaque année son bataillon dans la montagne avec une grande entente de ce service spécial, donne une sérieuse valeur à ce document qui sera consulté avec fruit pour la rédaction de l'Instruction sur l'exécution des "Manœuvres alpines" *que je fais préparer par mon Etat-Major Général.*

  Je vous prie de féliciter M. le Commandant Arvers pour le zèle dont il n'a cessé de faire preuve pendant ces quatre périodes de manœuvres ainsi que pour les résultats particulièrement satisfaisants qu'il a obtenus pour l'instruction de son bataillon et dont vous m'avez rendu compte."

964 Archives privées famille Arvers.

Je vous prie de communiquer à M. le Commandant du 12e Bataillon de chasseurs les éloges que le Ministre lui adresse à l'occasion de son travail sur les marches manœuvres en 1882.

Je suis personnellement très heureux que les services rendus par le Commandant Arvers depuis qu'il a le commandement du 12e Bataillon aient été ainsi appréciés et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes félicitations en même temps que celles du Ministre.

Signé : Carteret[965] »

- 23 novembre 1883 :

« *Le Ministre de la Guerre à Monsieur le chef de bataillon Arvers commandant le 12e Bataillon de chasseurs à pied*

Commandant,

M. le Général Gouverneur de Lyon commandant le XIVe corps a déjà en plusieurs circonstances appelé mon attention sur l'aptitude particulière de votre bataillon au service spécial qui lui est confié.

En m'adressant les instructions que vous avez rédigées cette année, M. le Général Carteret-Trécourt ajoute que le 12e bataillon qui le premier a inauguré, sous vos ordres, les marches Alpines, peut être donné comme un type accompli de bataillon Alpin. Je vous félicite de ce résultat exceptionnellement satisfaisant dû à l'impulsion aussi intelligente que persévérante et énergique donnée depuis plus de quatre ans à l'instruction spéciale du bataillon que vous commandez.

Signé : Campenon[966] »

---

965 Lettre du général Carteret-Trécourt, Gouverneur militaire de Lyon, Commandant le XIVe Corps d'Armée, datée à Lyon du 22 janvier 1883, archives privées famille Arvers.

966 Lettre du Ministre de la Guerre, signée Campenon et datée à Paris du 23 novembre 1883, archives privées famille Arvers.

- 24 mars 1885 :

« *Le Ministre de la Guerre*

à M. le Général commandant le XIV^e^ Corps d'Armée à Lyon.

Mon cher Général,

Parmi les travaux sur lesquels vous avez appelé mon attention dans votre rapport d'ensemble sur les manœuvres alpines exécutées en 1884, j'ai lu avec le plus grand intérêt celui de M. le chef de bataillon Arvers.

Je vous prie de transmettre à cet officier le témoignage de ma satisfaction, pour le zèle et l'intelligence avec lesquels il s'acquitte de ses fonctions, et s'efforce de développer parmi les troupes placées sous ses ordres, la connaissance et la pratique de la montagne.

Pour le Ministre et par son ordre

Le Général chef d'Etat-major général, chef du Cabinet.

Signé : Warnet[967] »

- 21 juin 1885 : témoignage de satisfaction

« *Le Ministre de la Guerre à M. Arvers chef de bataillon commandant le 12^e^ Bataillon de chasseurs.*

Commandant, vous avez été signalé à mon attention comme ayant exécuté, en 1884, un travail d'étude remarquable.

Je vous en témoigne toute ma satisfaction.

Signé : E. Campenon[968] *»*

967 Lettre du Ministre de la Guerre à M. le Général commandant le XIV^e^ Corps d'Armée à Lyon, signée Warnet et datée à Paris du 23 mars 1885, archives privées famille Arvers.

968 Lettre du Ministre de la Guerre, signée Campenon et datée à Paris du 21 juin 1885, archives privées famille Arvers.

ANNEXE 9 : GENEALOGIE DE LA FAMILLE ARVERS

Tableau dressé d'après une généalogie établie par Michel Arvers et complétée par l'auteur.

(Photo Lumière.)

LE GÉNÉRAL ARVERS, FONDATEUR DES BATAILLONS ALPINS.

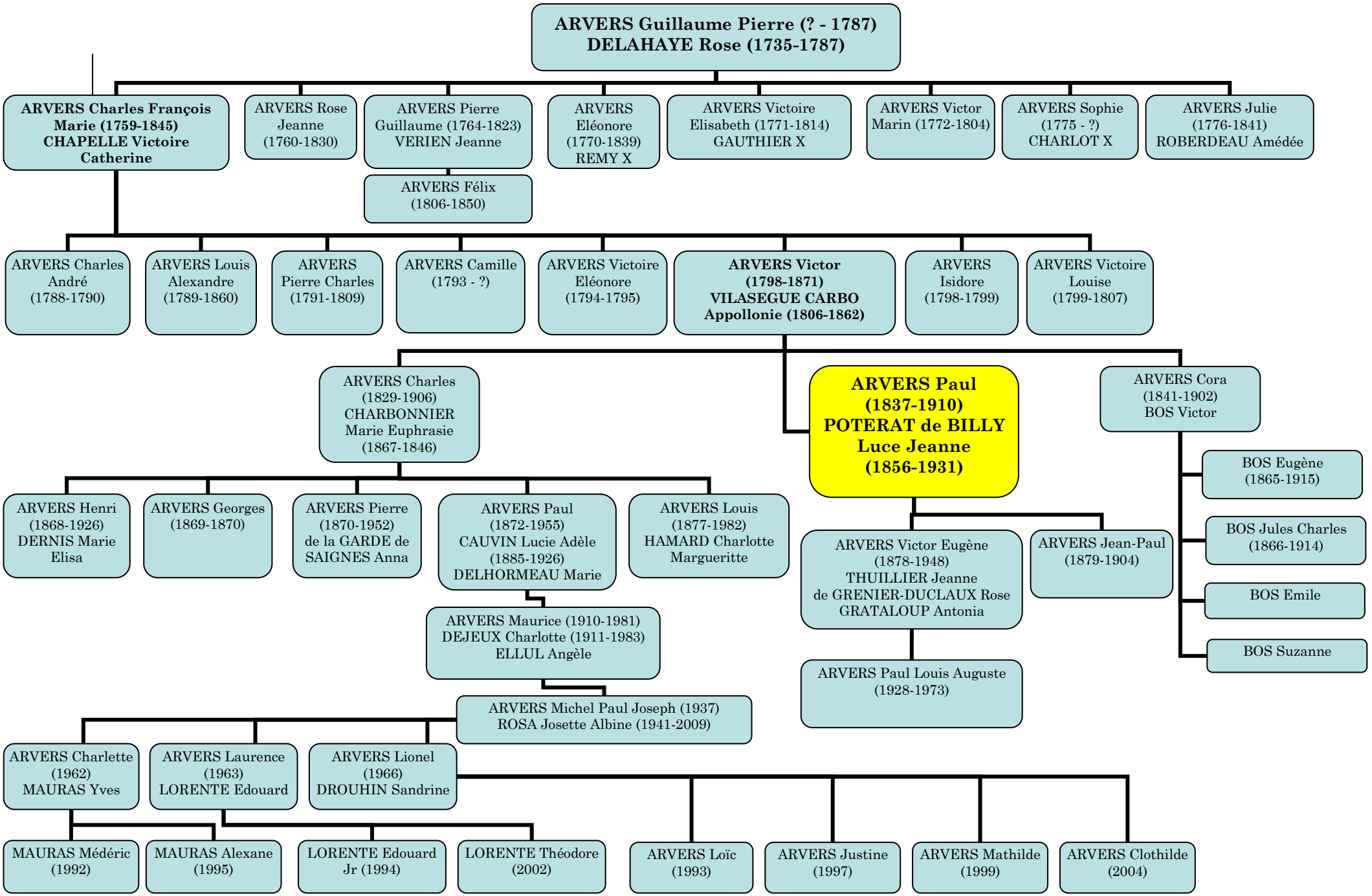
ARVERS Guillaume Pierre (? - 1787)
DELAHAYE Rose (1735-1787)
ARVERS Charles François Marie (1759-1845) CHAPELLE Victoire Catherine
ARVERS Rose Jeanne (1760-1830)
ARVERS Pierre Guillaume (1764-1823) VERIEN Jeanne
ARVERS Félix (1806-1850)
ARVERS Eléonore (1770-1839) REMY X
ARVERS Victoire Elisabeth (1771-1814) GAUTHIER X
ARVERS Victor Marin (1772-1804)
ARVERS Sophie (1775 - ?) CHARLOT X
ARVERS Julie (1776-1841) ROBERDEAU Amédée
ARVERS Charles André (1788-1790)
ARVERS Louis Alexandre (1789-1860)
ARVERS Pierre Charles (1791-1809)
ARVERS Camille (1793 - ?)
ARVERS Victoire Eléonore (1794-1795)
ARVERS Victor (1798-1871) VILASEGUE CARBO Appollonie (1806-1862)
ARVERS Isidore (1798-1799)
ARVERS Victoire Louise (1799-1807)
ARVERS Charles (1829-1906) CHARBONNIER Marie Euphrasie (1867-1846)
ARVERS Paul (1837-1910) POTERAT de BILLY Luce Jeanne (1856-1931)
ARVERS Cora (1841-1902) BOS Victor
ARVERS Henri (1868-1926) DERNIS Marie Elisa
ARVERS Georges (1869-1870)
ARVERS Pierre (1870-1952) de la GARDE de SAIGNES Anna
ARVERS Paul (1872-1955) CAUVIN Lucie Adèle (1885-1926) DELHORMEAU Marie
ARVERS Louis (1877-1982) HAMARD Charlotte Margueritte
ARVERS Victor Eugène (1878-1948) THUILLIER Jeanne de GRENIER-DUCLAUX Rose GRATALOUP Antonia
ARVERS Jean-Paul (1879-1904)
BOS Eugène (1865-1915)
BOS Jules Charles (1866-1914)
BOS Emile
BOS Suzanne
ARVERS Maurice (1910-1981) DEJEUX Charlotte (1911-1983) ELLUL Angèle
ARVERS Paul Louis Auguste (1928-1973)
ARVERS Michel Paul Joseph (1937) ROSA Josette Albine (1941-2009)
ARVERS Charlette (1962) MAURAS Yves
ARVERS Laurence (1963) LORENTE Edouard
ARVERS Lionel (1966) DROUHIN Sandrine
MAURAS Médéric (1992)
MAURAS Alexane (1995)
LORENTE Edouard Jr (1994)
LORENTE Théodore (2002)
ARVERS Loïc (1993)
ARVERS Justine (1997)
ARVERS Mathilde (1999)
ARVERS Clothilde (2004)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

Méthodologie *7*
Les sources utilisées *9*
Présentation de l'étude *12*
Articulation de la thèse *20*

I^ERE PARTIE – INITIATION MILITAIRE, CAMPAGNES ET HAUTES RESPONSABILITES 25

CHAPITRE I/ LA JEUNESSE DE PAUL ARVERS 25
1.1/ Notice biographique *25*
1.2/ L'Ecole impériale spéciale militaire *37*
1.2.1 Promotion Du Prince Impérial (1855-1857) 37
1.2.2 La scolarité à l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr 46
CHAPITRE II/ LES CAMPAGNES DE PAUL ARVERS 59
2.1/ La campagne d'Italie *59*
2.2/ La guerre franco-allemande *70*
2.3/ La guerre de l'intérieur *76*
2.3.1 L'Ecole polytechnique de Bordeaux 81
2.3.2 Le 10e conseil de guerre 85
2.3.3 Le retour au 82e régiment d'infanterie 94
CHAPITRE III/ LA FAMILLE DE PAUL ARVERS - SES COMMANDEMENTS MILITAIRES 101
3.1/ La famille *101*
3.1.1 Le mariage avec Luce Poterat de Billy 101
3.1.2 Les enfants de Paul et Luce Arvers 108
3.2/ Les commandements *110*
3.3.1 Le commandement du 12e bataillon de chasseurs à pied 110
3.3.2 La Direction de l'infanterie 114
3.3.3 Le commandement du 76e régiment d'infanterie de ligne 117
3.3/ Les hautes fonctions *123*
3.3.1 Retour à la Direction de l'infanterie 123
3.3.2 Le commandement de la 10e brigade d'infanterie 127
3.3.3 Le retour dans les Alpes 140

II^E PARTIE – LE PERE DE L'ALPINISME MILITAIRE 171

CHAPITRE I/ LES ETUDES SUR LES TROUPES SPECIALES LORS DE LA REORGANISATION DE L'ARMEE FRANÇAISE 175
1.1/ Différents pays se dotent de troupes spéciales et de chasseurs *175*
1.2/ La nécessité de créer des troupes spécialisées dédiées au combat de montagne *182*
1.3/ Une réorganisation militaire motivée par la revanche dans un contexte d'évolution stratégique de la menace *188*
CHAPITRE II/ LA NAISSANCE DES TROUPES ALPINES MODERNES 193
2.1/ La menace de l'Italie et de ses troupes alpines *193*
2.2/ Les politiques françaises de défense des Alpes *202*
2.3/ Ernest Cézanne – l'initiateur *207*
CHAPITRE III/ L'EPOQUE DES PRECURSEURS MILITAIRES FRANÇAIS 219
3.1/ Influence et rôle du général Zédé *223*
3.2/ Les précurseurs français de l'alpinisme militaire : le rôle essentiel du 12e bataillon de chasseurs à pied et du chef de bataillon Arvers *228*
3.2.1 Désignation du 12e bataillon de chasseurs à pied et du chef de bataillon Arvers 228
3.2.2 Les premières marches-manœuvres du Premier bataillon alpin 230
3.2.3 A l'instar du 12e bataillon, les reconnaissances sont de plus en plus poussées 243
CHAPITRE IV/ LA RELANCE PARLEMENTAIRE SUR LA SPECIFICITE DES TROUPES DE MONTAGNE 251
4.1/ Les réseaux et l'influence de Paul Arvers : essai d'approche prosopographique *252*
4.1.1 La solidarité de promotion 252
4.1.2 L'influence du Club alpin français 254
4.1.3 L'influence politique au ministère de la Guerre 261

4.2/ Les navettes parlementaires *273*
4.3/ La loi du 24 décembre 1888 modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied *292*

III^EME PARTIE – PAUL ARVERS : L'ŒUVRE ET LES INNOVATIONS DE LA SPECIFICITE ALPINE FRANCAISE **301**

CHAPITRE I/ UN ECRIVAIN AUX TALENTS MULTIPLES 302
1.1/ Le culte pour la Muse *302*
1.2/ L'histoire, source inépuisable *305*
1.2.1 Historique du 82e de ligne et du 7e régiment d'infanterie légère 1684-1876 305
1.2.2 Une référence aux campagnes, manuscrits et mémoires anciens 308
1.2.3 Principes de la guerre de montagnes par M. de Bourcet. 310
1.2.4 Les guerres des Alpes – guerre de la Succession d'Autriche (1742-1748). 313
1.3/ La place des écrits de Paul Arvers dans une réflexion historique et doctrinale sur la guerre en montagne *315*
1.3.1 L'étude historique des conflits : connaissance des campagnes et du terrain 316
1.3.2 Perspective historique des principes de guerre en montagne 325
1.3.3 De la théorie des principes à l'application sur le terrain : L'alpinisme militaire dans la XIVme Région 335
1.4/ Publications et articles - Une écriture reconnue *339*
1.4.1 Autres textes 339
1.4.2 Récompenses et reconnaissance publique 341
CHAPITRE II/ UNE FORMATION INNOVANTE ET UN BILAN DE L'ALPINISME MILITAIRE 347
2.1/ La formation et l'instruction en montagne des personnels appelés sous les drapeaux *348*
2.1.1 Le service militaire 349
2.1.2 Le recrutement 352
2.1.3 L'instruction sur le tir et la formation 361
2.2/ L'approche tactique et l'entraînement collectif *364*
2.2.1 Une autonomie spécifique exemplaire des officiers et de la troupe 364
2.2.2 Un vaste environnement à maîtriser, des vallées alpines aux sommets 373
2.2.3 Détails d'une instruction et d'un entraînement spécifiques et formation du groupe alpin 378
2.2.4 Regard sur l'artillerie de montagne 388
2.2.5 Les travaux de campagne et les terrassements alpins 392
2.3/ La filiation de Paul Arvers *398*
2.3.1 Les guides de secteur 398
2.3.2 Les escouades franches 401
2.3.3 Les procédés de la guerre en montagne inspirés de Paul Arvers 405
2.3.4 Le développement de l'alpinisme puis du ski : Dunod et Duhamel, deux figures militaires légendaires 408
CHAPITRE III/ UNE HAGIOGRAPHIE ALPINE 419
3.1/ Différents aspects de la spécificité alpine *421*
3.1.1 L'appellation « alpin » 421
3.1.2 Tenue et équipement 425
3.2/ Une imagerie populaire et médiatique *459*
3.2.1 Des louanges poétiques 459
3.2.2 Une utilisation de l'image et de la figure alpine 465
3.2.3 Un vecteur médiatique 472
3.3/ Les éloges personnalisés décernés à Paul Arvers *475*
3.3.1 Des éloges mérités 475
3.3.2 Une reconnaissance unanime 483
3.3.3 La reconnaissance politique 488

CONCLUSION **495**

SOURCES 506
I/ SOURCES D'ARCHIVES 506
1.1 Service historique de la Défense, département armée de Terre (SHD/DAT), Vincennes. *506*
Inventaires généraux 506
Archives Ministère de la Guerre 507
1.2 Archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur issues de la base Léonore *512*
1.3 Archives musée des troupes de montagne – Grenoble *512*
1.4 Archives privées Arvers *513*
Fonds famille Arvers 513
Manuscrits inédits de Paul Arvers – fonds privé collectionneur anonyme lyonnais 513
II/ SOURCES IMPRIMEES 514
2.1 Textes officiels et règlements *514*
Journal officiel de la République française 514
Annales de la Chambre des députés 515

Annales du Sénat. 515
Décisions, circulaires et notes ministérielles (hors nominations et décisions individuelles ou personnelles) 516
Instructions, manuels et règlements de doctrine militaire 516
Divers 517
2.2 Historiques de bataillons et régiments *517*
2.3 Ouvrages et articles de Paul Arvers *518*
2.4 Presse *518*
Presse nationale, régionale et locale 518
Presse militaire spécialisée 520
Presse spécialisée montagne 521
Ouvrages, périodiques et revues diverses 522
Articles 523
2.5 Iconographie, photographies et cartes postales *525*
2.6 Ouvrages à valeur de sources *526*
Dictionnaire 526
Réflexions sur la France, sur la société militaire et sur les armées jusqu'au XIX^e^ siècle) 526
La guerre de 1870-1871 527
Etudes sur la guerre et sur le système défensif français après 1871 527
Réflexions sur les puissances militaires en Europe à la fin du XIX^e^ siècle 528
Divers 528
2.7 Ouvrages sur la montagne militaire à valeur de sources *529*
Manuscrits inédits relatifs à l'alpinisme militaire 529
Ouvrages sur l'alpinisme militaire et sur la géographie militaire 529
Ouvrages traitant de guerre en montagne et de défense des Alpes 531
Ouvrages sur les chasseurs alpins et les troupes alpines 533
Romans et albums 535
Conférences inédites relatives à la montagne 535
III/ BIBLIOGRAPHIE 536
3.1 Ouvrages généraux sur les armées aux XIX^e^ et XX^e^ siècles (époques Second Empire et Troisième République) *536*
Instruments de travail 536
Environnement politique, social et militaire 537
Guerre de 1870-1871 et la Revanche 537
Etudes sur la guerre et la défense des frontières 538
Première Guerre mondiale 538
Chasseurs à pied 538
Biographies 539
Gouverneurs militaires de Lyon 539
Commandement 539
3.2 Ouvrages généraux sur la montagne et les troupes de montagne *539*
Alpinisme civil 539
Chasseurs alpins 540
Guerre en montagne 541
Géographie militaire 542
3.3 Divers *542*
3.4 Presse contemporaine *543*
Presse militaire spécialisée 543
Presse militaire spécialisée montagne et chasseurs à pied 543
Presse spécialisée montagne 544
3.5 Articles *544*
3.6 Travaux inédits : thèses, mémoires, travaux universitaires, études *546*
3.7 Sitographie *547*
INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITEES DANS CET OUVRAGE 551
ILLUSTRATIONS 561
ANNEXE 1 : CORRESPONDANCE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE DU LIEUTENANT PAUL ARVERS. 619
Le 37^e^ régiment d'infanterie de ligne dans la campagne d'Italie (1859) *619*
Combats de Melegnano. 8 juin 1859 *641*
Bataille de Solferino. 24 juin 1859 *650*
ANNEXE 2 : CARNETS DE GUERRE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE ET DE LA CAMPAGNE DE SEDAN DU CAPITAINE PAUL ARVERS. 679
ANNEXE 3 : CARNET DE MARCHE DU 12^E^ BATAILLON DE CHASSEURS SOUS LE COMMANDEMENT DU CHEF DE BATAILLON ARVERS DE 1879 A 1885. 703

ANNEXE 4 : L'ALPINISME MILITAIRE DANS LA XIV^ME REGION PAR LE LIEUTENANT-COLONEL ARVERS 743
ANNEXE 5 : ORDRE DU 12^E BATAILLON DE CHASSEURS POUR LA TRAVERSEE DES GLACIERS DU MASSIF DU PELVOUX ET DE L'OISANS – 1895. SUIVI DU CARNET-GUIDE DU 4^E GROUPE ALPIN, 4^E SECTEUR, 12^E BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS. LIEUTENANT-COLONEL POURADIER-DUTEIL. ANNEE 1900. 767
ANNEXE 6 : HISTORIQUE SUCCINCT DU 12^E BATAILLON DE CHASSEURS A PIED. 789
ANNEXE 7 : RECAPITULATIF DES SERVICES ET POSITIONS DIVERSES DE PAUL ARVERS. 795
ANNEXE 8 : LETTRES ET TEMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION DE PAUL ARVERS. 797
ANNEXE 9 : GENEALOGIE DE LA FAMILLE ARVERS 801
TABLE DES MATIERES 803

Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet, Paris.

PASSAGE DU COL DU SÉLÉ PAR DES CHASSEURS ALPINS,
d'après une photographie de M. Joseph Lemercier.